LA

SAINTE BIBLE

163534

TRADUCTION

D'APRÈS LES TEXTES ORIGINAUX

PAR

L'ABBÉ A. CRAMPON

CHANOINE D'AMIENS

Edition revisée par des Pères de la Cie de Jésus
avec la collaboration de Professeurs de S. Sulpice

SOCIÉTÉ DE S. JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Desclée, Lefebvre et Cie Edit. Pont.

PARIS — ROME — TOURNAI

1904

IMPRIMATUR.

Tornaci, 25 Februarii 1904.

✠ C. G. Epūs Tornacen.

AVANT-PROPOS

QUE la connaissance des textes originaux soit d'un intérêt capital pour l'étude et l'intelligence de la Bible, saint Jérôme l'a déclare en maints endroits de ses lettres et de ses commentaires ; sa traduction latine n'a pas eu d'autre raison d'être que de mettre à la portée des fidèles ces textes trop souvent défigurés par les versions alors en cours dans l'Eglise.

Ce serait faire preuve d'une naïve audace que de comparer à l'œuvre magistrale du grand Docteur dalmate le travail modeste que la *Société de Saint Jean l'Evangéliste* livre aujourd'hui au public. Toutefois il est juste de le reconnaitre, *la Sainte Bible traduite en français* (1) est née, elle aussi, du désir de rendre les textes originaux de l'Ancien Testament et du Nouveau accessibles au plus grand nombre, à tous ceux qui, lisant assez péniblement le grec, n'ont pas eu les loisirs ou le goût d'apprendre l'hébreu et le chaldéen.

C'est avant tout à Monsieur l'abbé Crampon, chanoine de la cathédrale d'Amiens, qu'il convient d'attribuer l'honneur de cet ouvrage destiné aux séminaristes et aux prêtres, ainsi qu'aux laïcs désireux d'entrer en contact avec la littérature sacrée.

Versé dans la connaissance des langues bibliques et des langues modernes, cet ancien élève de Monsieur Le Hir avait longuement préparé la traduction de tous les livres du Canon; il avait aussi recueilli en assez grand nombre les notes exégétiques et critiques destinées au Commentaire, et venait d'imprimer les livres du Pentateuque, lorsqu'en 1894 la mort interrompit brusquement ses travaux. A la prière des Editeurs, quelques Pères de la Compagnie de Jésus, professeurs d'Ecriture Sainte, acceptèrent de reprendre et de conduire à terme l'œuvre inachevée. Mis au point, complétés, notablement modifiés et parfois entièrement refondus, traduction et commentaire parurent successivement en six nouveaux volumes, accueillis par le public avec une sympathie toujours croissante. C'est la grande édition de la *Sainte Bible*.

Bientôt, pressés par des instances venues de tous côtés et principalement de Directeurs autorisés de la jeunesse cléricale, les Editeurs se

(1) *La Sainte Bible traduite en français sur les textes originaux, avec introductions et notes et la Vulgate latine en regard*, 7 vol. in-8°, 1894-1904.

décidèrent à donner une édition manuelle de ce grand ouvrage. Plusieurs professeurs de Saint-Sulpice ont bien voulu mettre au service de cette œuvre leur savoir et leur expérience des études ecclésiastiques.

Cette petite édition renferme :

1° la *traduction française* des textes originaux de l'Ancien Testament et du Nouveau, telle qu'elle a paru dans la grande Bible. On s'est borné à introduire quelques divisions nouvelles et à rendre plus sensible au point de vue typographique le *parallélisme*, non seulement dans les livres proprement poétiques comme *Job*, *les Psaumes*, *Isaïe*, etc..., mais encore dans d'autres documents qui, sans être composés selon les règles d'une métrique précise, paraissent astreints à ce rythme des membres de la phrase; tels l'*Ecclésiaste*, la *Sagesse*, certaines parties d'*Ezéchiel*, de *Zacharie*, etc.

2° un choix de *notes* qui pour la plupart sont extraites du Commentaire de la grande Bible et qui contiennent : diverses remarques destinées à rendre plus intelligible le langage des textes originaux; — la comparaison des textes primitifs avec les versions anciennes, soit pour les livres dont la Vulgate ne fournit à ses lecteurs qu'une traduction de seconde main, faite sur le grec des Septante (*Psaumes*, *Ecclésiastique*), soit aussi pour certains autres livres dont les versions s'écartent notablement du texte original (*Job*, *Proverbes*, *Tobie*, *Judith*, *etc.*); — enfin des explications un peu plus étendues pour un petit nombre de passages (Ezéch. I-VI; XL, SV.; Dan. VI-XI, etc.), dont les descriptions et les allusions sont tout à fait inintelligibles, si elles ne sont accompagnées d'un commentaire très succinct.

La *Sainte Bible traduite en français* n'a pas la prétention de donner les derniers résultats de la critique; ils sont trop souvent incertains pour qu'on les consigne dans une œuvre de vulgarisation. C'est beaucoup déjà de mettre à la disposition du public une version satisfaisante des textes grecs et hébreux, tels qu'ils figurent dans les Bibles officielles; de fournir aux étudiants et à ceux qui s'intéressent à la Bible un manuel qui leur permette de recourir plus facilement au texte original, sur lequel se basent en leurs recherches les savants et les critiques.

ANCIEN TESTAMENT

LA GENÈSE

LA CRÉATION DU MONDE [Ch. I, 1—II, 3.]

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

2 La terre était informe et vide; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux.

3 Dieu dit : "Que la lumière soit!" et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne; et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière jour, et les ténèbres nuit. Et il y eut un soir, et il y eut un matin; ce fut le premier jour.

6 Dieu dit : "Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux." Et Dieu fit l'étendue, et il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus. Et cela fut ainsi. 8 Dieu appela l'étendue Ciel. Et il y eut un soir et il y eut un matin; ce fut le second jour.

9 Dieu dit : "Que les eaux qui sont au-dessous du ciel se rassemblent en un seul lieu, et que le sec paraisse." Et cela fut ainsi. Dieu appela le sec Terre, et il appela Mer l'amas des eaux; et Dieu vit que cela était bon. 11 Puis Dieu dit : "Que la terre fasse pousser du gazon, des herbes portant semence, des arbres à fruit produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence, sur la terre." Et la terre fit sortir du gazon, des herbes portant semence selon leur espèce, et des arbres produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence; et Dieu vit que cela était bon. 13 Et il y eut un soir, et il y eut un matin; ce fut le troisième jour.

14 Dieu dit : "Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel pour séparer le jour et la nuit; qu'ils soient des signes, qu'ils marquent les époques, les jours et les années, 15 et qu'ils servent de luminaires dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre." Et cela fut ainsi. 16 Dieu fit les deux grands luminaires, le plus grand pour présider au jour, le plus petit pour présider à la nuit; *il fit* aussi les étoiles. 17 Dieu les plaça dans l'étendue du ciel 18 pour éclairer la terre, pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière et les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. 19 Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le quatrième jour.

20 Dieu dit : "Que les eaux foisonnent d'une multitude d'êtres animés, et que les oiseaux volent sur la terre sur la face de l'étendue du ciel." 21 Et Dieu créa les grands animaux aquatiques, et tout être animé qui se meut, foisonnant dans les eaux, selon leur espèce, et tout volatile ailé selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon. 22 Et Dieu les bénit, en disant : "Soyez féconds et multipliez, et remplissez les eaux de la mer, et que les oiseaux multiplient sur la terre." 23 Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le cinquième jour.

24 Dieu dit : "Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce." Et cela fut ainsi. 25 Dieu fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et tout ce qui rampe sur la terre selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

26 Puis Dieu dit : "Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance,

---

1, 1. *Dieu*, hébr. *Elohim*. — *Créa*, Ps. li, 12; lxxxix, 13, 48; civ, 30; Is. iv, 5; Amos, iv, 13. — *Le ciel et la terre* : hébraïsme, pour *l'univers*.

2. *L'abîme*, Ps. civ, 6. — *L'Esprit de Dieu*, principe de toute vie (Ps. xxxiii, 6; Job, xxvi, 13). *se mouvait au-dessus des eaux* : image empruntée à l'aigle qui plane en agitant les ailes au dessus de ses petits pour leur communiquer chaleur et force (Deut. xxxii, 11).

5. *Premier jour*, litt. *un jour*.

7. *Et cela fut ainsi.* Cette phrase d'après les LXX et le parallélisme des jours suivants serait mieux après le vers. 6.

8. Les LXX ajoutent *et Dieu vit que l'étendue était bonne.*

et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre, et sur les reptiles qui rampent sur la terre."
27 Et Dieu créa l'homme à son image; il l'a créé à l'image de Dieu: il les a créés
28 mâle et femelle. Et Dieu les bénit, et il leur dit : " Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se
29 meut sur la terre." Et Dieu dit : " Voici que je vous donne toute herbe portant semence à la surface de la terre, et tout arbre qui porte un fruit ayant semence,
30 pour servir à votre nourriture. Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture." Et cela fut ainsi. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le sixième jour.

Ainsi furent achevés le ciel et la terre, et toute leur armée. Dieu eut achevé le septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour la faire.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE L'HUMANITÉ PRIMITIVE [CH. II, 4 — X

Ire PÉRIODE. — SÉJOUR DANS LE PARADIS. [II, 4 — III.

Ire — CHAP. II, 4—25. — *Le Paradis. Formation de la femme.*

4 Voici l'histoire du ciel et de la terre quand ils furent créés, lorsque Jéhovah Dieu eut fait une terre et un ciel.
5 Il n'y avait encore sur la terre aucun arbrisseau des champs, et aucune herbe des champs n'avait encore germé; car Jéhovah Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'homme
6 pour cultiver le sol. Mais une vapeur montait de la terre et arrosait toute la
7 surface du sol. Jéhovah Dieu forma l'homme de la poussière du sol, et il souffla dans ses narines un souffle de vie,
8 et l'homme devint un être animé. Puis Jéhovah Dieu planta un jardin en Eden jusqu'à l'Orient, et il y mit l'homme qu'il
9 avait formé. Et Jéhovah Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, de là il se partageait en quatre bras. Le nom du premier est Phison; c'est celui qui entoure tout le pays d'Hévilath, où se trouve l'or; et l'or de ce pays est bon. C'est là *aussi* que sont le bdellium et la pierre d'onyx. Le nom du second fleuve est Géhon; c'est celui qui entoure toute la terre de Cousch. Le nom du troisième est le Tigre; c'est celui qui coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate.

Jéhovah Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. Et Jéhovah Dieu donna à l'homme cet ordre : " Tu peux manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connais-

II. — Les trois premiers versets du chap. II appartiennent encore au récit de la création.

2. Au lieu de, *le 7e jour*, les LXX ont mis, *le 6e*.

4. *L'histoire* (hébr. *tholedoth*, propr. *ce qui est engendré*), l'évolution, le développement historique, ce qui arriva du ciel et de la terre. — *Jéhovah Dieu*, hébr. *Jéhovah Elohim*. Après la captivité, les Juifs cessèrent, par respect, de prononcer ce nom; ils osaient à peine l'écrire. Les Septante le traduisent toujours par *Kurios*, Seigneur (Vulg. *Dominus*). Sa véritable prononciation était *Yahvéh;* la forme *Jéhovah* vient des Massorètes, qui attribuèrent à ce mot les voyelles d'*Adonaï*, autre nom de Dieu qui signifie *Seigneur, Maître*.

5. Peut-être vaudrait-il mieux traduire : *tous les arbrisseaux des champs n'existaient pas encore sur la terre, et toutes les herbes des champs n'avaient pas encore poussé*, etc. L'expression hébraïque, qui correspond à *ainsi non*, a ce sens. Jos. vii, 3; I Sam. xi, 13, 39.

6. *Une vapeur* (LXX et Vulg., *une source*) *montait*.

7. *Un être animé*, litt., *une personne, une âme vivante*.

8. *En Eden*, nom de la contrée où se trouvait le jardin. Le mot hébreu veut aussi dire *délices*, d'où Vulg., *un paradis de délices*.

17. *Tu mourras certainement;* litt., *mourir tu mourras* : hébraïsme.

sance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement."

18 Jéhovah Dieu dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une
19 aide semblable à lui." Et Jéhovah Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donne-
20 rait l'homme. Et Adam donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs; mais il ne trouva pas pour l'homme une
21 aide semblable à lui. Alors Jéhovah Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes
22 et reforma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme, et il l'amena à Adam. Et Adam dit : "Celle-ci cette fois est os de mes os et chair de ma chair! Celle-ci sera appelée femme, parce qu'elle
24 a été prise de l'homme." C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.

25 Ils étaient nus tous deux, Adam et sa femme, sans en avoir honte.

2° — CHAP. III. — *Tentation, chute et punition de nos premiers parents.*

3 Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Jéhovah Dieu avait faits. Il dit à la femme : "Est-ce que Dieu aurait dit : "Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin?"
2 La femme répondit au serpent : "Nous
3 mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de
4 peur que vous ne mouriez." Le serpent dit à la femme : "Non, vous ne mourrez point; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal." La femme vit que *le* 6
fruit de l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et désirable pour acquérir l'intelligence; elle en prit et en mangea; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea.
Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils 7
connurent qu'ils étaient nus; et ayant assemblé des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.

Alors ils entendirent le bruit de Jého- 8
vah Dieu passant dans le jardin à la brise du jour, et Adam et sa femme se cachèrent de devant Jéhovah Dieu parmi les arbres du jardin. Mais Jéhovah Dieu 9
appela Adam et lui dit : "Où es-tu?"
Il répondit : "Je vous ai entendu dans 10
le jardin, et j'ai eu peur, car je suis nu; et je me suis caché." Et Jéhovah Dieu 11
dit : "Qui t'a appris que tu es nu? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger?" Adam 12
répondit : "La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté *du fruit* de l'arbre, et j'en ai mangé." Jé- 13
hovah Dieu dit à la femme : "Pourquoi as-tu fait cela?" La femme répondit : "Le serpent m'a trompée, et j'en ai mangé."

Jéhovah Dieu dit au serpent : "Parce 14
que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes des champs; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Et je mettrai une inimitié entre 15
toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon." A la fem- 16
me il dit : "Je multiplierai tes souffrances, et *spécialement celles de la* grossesse; tu enfanteras des fils dans la douleur; ton désir se portera vers ton mari, et il dominera sur toi." Il dit à Adam : "Parce 17
que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourri-

---

23. *Femme*, en hébr. *ischa*, féminin de *isch*, homme, *vir*, *virago*.

III, 6. *Désirable pour acquérir l'intelligence du bien et du mal;* Vulg., *d'un aspect qui excitait le désir*.

15. *Celle-ci*, la postérité de la femme (hébr. pron. masc.). Vulg., *elle* (*ipsa*), la femme, mais, dit S. Jérôme, la vraie leçon est *ipse* (LXX, Syriaque), conservée dans plusieurs manuscrits anciens de la Vulg.; un copiste, ne comprenant pas la relation de *ipse* avec *semen*, aura mis *ipsa*. Le sens, d'ailleurs, n'en est pas essentiellement altéré. — Ce n'est pas uniquement à J.-C. et à son œuvre que cet oracle s'applique. Si Jésus représente éminemment la postérité de la femme, cette postérité comprend d'autres enfants; ce sont les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle alliance, l'élite de l'humanité, tous les enfants de Dieu, qui ont été ou seront en lutte pour le bien, dans le cours des siècles, avec la postérité du serpent, c'est-à-dire avec les ennemis de Dieu et de son règne, au service de l'esprit du mal.

On a nommé cette promesse *l'protévangile*, parce qu'elle est comme le premier linéament de l'Evangile, le premier trait qui sert à désigner la figure du Messie.

17. *A cause de toi*, de ton péché. Les LXX ont lu *baabouréka*, *dans tes travaux*, lorsque tu la cultiveras. De même la Vulg., *dans ton travail*.

ture tous les jours de ta vie. Elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras les plantes des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce que c'est d'elle que tu as été tiré; car tu es poussière et tu retourneras en poussière."

Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

Jéhovah Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les *en* revêtit. Et Jéhovah Dieu dit : "Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Maintenant il ne faut pas qu'il avance sa main, qu'il prenne aussi de l'arbre de vie, qu'il en mange et vive éternellement." Et Jéhovah Dieu le fit sortir du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris; et l'ayant chassé, il mit à l'orient du jardin d'Eden les Chérubins et la flamme de l'épée tournoyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

IIe PÉRIODE. — CORRUPTION CROISSANTE DE L'HUMANITÉ. DÉLUGE [IV, I — IX, 17.]

Ier — CHAP. IV. — *Caïn et Abel. Postérité de Caïn. Naissance de Seth.*

Adam ayant connu Eve, sa femme, elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : "J'ai donné l'être à un homme avec *le secours de* Jéhovah!" Elle enfanta encore Abel, son frère. Abel fut pasteur de brebis, et Caïn était laboureur.

Au bout de quelques temps, Caïn offrit des produits de la terre en oblation à Jéhovah; Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Jéhovah regarda Abel et son offrande; mais il n'avait pas regardé Caïn et son offrande. Caïn en fut très irrité et son visage fut abattu. Jéhovah dit à Caïn : "Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu? Si tu fais bien, ne seras-tu pas agréé? Et si tu ne fais pas bien, le péché ne se tient-il pas à ta porte? Son désir se tourne vers toi; mais toi, tu dois dominer sur lui."

Caïn dit à Abel, son frère : "Allons aux champs." Et comme ils étaient dans les champs, Caïn s'éleva contre Abel, son frère, et le tua. Et Jéhovah dit à Caïn : "Où est Abel, ton frère?" Il répondit : "Je ne sais pas; suis-je le gardien de mon frère?" Jéhovah dit : "Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Maintenant tu es maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Quand tu cultiveras la terre, elle ne donnera plus ses fruits; tu seras errant et fugitif sur la terre." Caïn dit à Jéhovah : "Ma peine est trop grande pour que je la puisse supporter. Voici que vous me chassez aujourd'hui de cette terre, et je serai caché loin de votre face; je serai errant et fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera." Jéhovah lui dit : "Eh bien, si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois." Et Jéhovah mit un signe sur Caïn, afin que quiconque le rencontrerait ne le tuât pas. Puis Caïn s'éloigna de devant Jéhovah, et il habita dans le pays de Nod, à l'orient d'Eden.

Caïn connut sa femme; elle conçut et enfanta Hénoch; et il se mit à bâtir une ville, qu'il appela Hénoch, du nom de son fils. Irad naquit à Hénoch, et il engendra Maviaël; Maviaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech.

Lamech prit deux femmes; le nom de l'une était Ada, et celui de la seconde Sella. Ada enfanta Jabel : il a été le père de ceux qui habitent sous des tentes et au milieu de troupeaux. Le nom de son frère était Jubal : il a été le père de tous ceux qui jouent de la harpe et du chalumeau. Sella, de son côté, enfanta Tubal-Caïn, qui forgeait toute espèce d'instruments tranchants d'airain et de fer. La sœur de Tubal-Caïn était Noéma.

Lamech dit à ses femmes :

Ada et Sella, entendez ma voix;
Femmes de Lamech, écoutez ma parole :
J'ai tué un homme pour ma blessure,
Et un jeune homme pour ma meurtrissure.
Caïn sera vengé sept fois,
Et Lamech soixante-dix-sept fois.

---

20. *Eve*, c.-à-d. *vie*, comme le gr. *Zôé*.

IV, 7. *Agréé*, reçu favorablement par moi. D'autres, *n'élèveras-tu pas* (ou, *ne tiens-tu pas élevé*) *ton visage*, maintenant abattu? Vulg., *n'en recevras-tu pas la récompense?*

8. *Allons aux champs* des LXX et de la Vulg. paraît une omission du texte massorétique où on lit seulement : *Caïn parla à Abel; et lorsqu'ils furent dans les champs*, etc.

13. Ou bien, *mon crime est trop grand pour que je puisse en porter la peine*; Vulg., *en mériter le pardon.*

15. *Eh bien* (hébr. *laken*). Les LXX, la Peschito et la Vulg. ont lu *lo ken : non*, il n'en sera pas *ainsi*, on ne te tuera pas.

25 Adam connut encore sa femme; elle enfanta un fils et l'appela Seth, car, dit-elle, "Dieu m'a donné une postérité à la
26 place d'Abel, que Caïn a tué." Seth eut aussi un fils, qu'il appela Enos. Ce fut alors que l'on commença à invoquer le nom de Jéhovah.

2° — CHAP. V. — *Postérité d'Adam par Seth jusqu'à Noé.*

5 Voici le livre de l'histoire d'Adam.
Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à
2 la ressemblance de Dieu. Il les créa mâle et femelle, et il les bénit, et il leur donna le nom d'Homme, lorsqu'ils furent créés.
3 Adam vécut cent trente ans, et il engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de
4 Seth. Les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent de huit cents ans,
5 et il engendra des fils et des filles. Tout le temps qu'Adam vécut fut de neuf cent trente ans, et il mourut.
6 Seth vécut cent cinq ans, et il engen-
7 dra Enos. Après qu'il eut engendré Enos, Seth vécut huit cent sept ans, et il en-
8 gendra des fils et des filles. Tout le temps que Seth vécut fut de neuf cent douze ans, et il mourut.
9 Enos vécut quatre-vingt-dix ans, et il
10 engendra Caïnan. Après qu'il eut engendré Caïnan, Enos vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles.
11 Tout le temps qu'Enos vécut fut de neuf cent cinq ans, et il mourut.
12 Caïnan vécut soixante-dix ans, et il
13 engendra Malaléel. Après qu'il eut engendré Malaléel, Caïnan vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et
14 des filles. Tout le temps que Caïnan vécut fut de neuf cent dix ans, et il mourut.
15 Malaléel vécut soixante-cinq ans, et il
16 engendra Jared. Après qu'il eut engendré Jared, Malaléel vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.
17 Tout le temps que Malaléel vécut fut de huit cent quatre-vingt-quinze ans, et il mourut.
18 Jared vécut cent soixante-deux ans, et
19 il engendra Hénoch. Après qu'il eut engendré Hénoch, Jared vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des
20 filles. Tout le temps que Jared vécut fut de neuf cent soixante-deux ans, et il mourut.

Hénoch vécut soixante-cinq ans, et il 21
engendra Mathusalem. Après qu'il eut 22
engendré Mathusalem, Hénoch marcha avec Dieu trois cents ans, et il engendra des fils et des filles. Tout le temps 23
qu'Hénoch vécut fut de trois cent soixante-cinq ans. Hénoch marcha *donc* 24
avec Dieu, et on ne le vit plus, car Dieu l'avait pris.

Mathusalem vécut cent quatre-vingt- 25
sept ans, et il engendra Lamech. Après 26
qu'il eut engendré Lamech, Mathusalem vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles. Tout 27
le temps que Mathusalem vécut fut de neuf cent soixante-neuf ans, et il mourut.

Lamech vécut cent quatre-vingt-deux 28
ans, et il engendra un fils. Il lui donna 29
le nom de Noé, en disant : "Celui-ci nous soulagera de nos fatigues et du travail pénible de nos mains, que réclame ce sol maudit de Jéhovah." Après qu'il 30
eut engendré Noé, Lamech vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles. Tout le temps 31
que Lamech vécut fut de sept cent soixante-dix-sept ans, et il mourut.

Noé, âgé de cinq cents ans, engendra 32
Sem, Cham et Japheth.

3° — Le déluge [VI — IX, 17.]

CHAP. VI. — *Motifs et annonce du déluge. Préparatifs de Noé.*

Lorsque les hommes eurent commencé 6
à être nombreux sur la surface de la terre, et qu'il leur fut né des filles, les 2
fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qui leur plurent. Et Jéhovah dit : "Mon esprit ne 3
demeurera pas toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans." Or, 4
les géants étaient sur la terre en ces jours-là, et cela quand les fils de Dieu se furent unis aux filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont là les héros renommés dès les temps anciens.

Jéhovah vit que la méchanceté des 5
hommes était grande sur la terre, et que

---

25. *Seth*, c.-à-d. *mis à la place*, remplaçant.
26. *Enos*, hébr. *Enosch*, c.-à-d. *faible*.

V, 29. *Noé*, c.-à-d. *repos*. — *Soulagera*, ou, avec la Vulg., *consolera*.

VI, 3. *Ses jours*, non la durée de la vie des individus, mais les jours du genre humain, le délai accordé à l'humanité pour se repentir.

4. Notre interprétation de ce verset, qui est aussi celle de la Vulg., suppose que les *géants* sont les mêmes que les *héros*, fruit des unions profanes. Le texte hébreu se prête à un autre sens, d'après lequel les *géants* seraient distincts des *héros* : *or les géants étaient sur la terre en ce temps-là, et aussi après que les fils de Dieu*, etc.

toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers
6 le mal. Et Jéhovah se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé
7 dans son cœur, et il dit : "J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux domestiques, aux reptiles et aux oiseaux du ciel, car je me repens de les
8 avoir faits." Mais Noé trouva grâce aux yeux de Jéhovah.

9 Voici l'histoire de Noé. Noé était un homme juste, intègre parmi les hommes de son temps; Noé marchait avec Dieu.
10 Il engendra trois fils, Sem, Cham et
11 Japheth. Or la terre se corrompit devant
12 Dieu et se remplit de violence. Dieu regarda la terre, et *il vit qu'*elle était corrompue, car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

13 Alors Dieu dit à Noé : "La fin de toute chair est venue devant moi, car les hommes ont rempli la terre de violence; je vais les détruire, ainsi que la terre.
14 Fais-toi une arche de bois résineux; tu la feras composée de cellules et tu l'enduiras de bitume en dedans et en dehors.
15 Voici comment tu la feras : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées et sa hau-
16 teur de trente. Tu feras à l'arche une ouverture, à laquelle tu donneras une coudée depuis le toit; tu établiras une porte sur le côté de l'arche, et tu feras un premier, un second et un troisième
17 étage de cellules. Et moi, je vais faire venir le déluge, une inondation de la terre, pour détruire de dessous le ciel toute chair ayant en soi souffle de vie;
18 tout ce qui est sur la terre périra. Mais j'établirai mon alliance avec toi; et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi.
19 De tout ce qui vit, de toute chair, tu feras entrer dans l'arche deux à deux de chaque espèce, pour les conserver en vie ainsi que toi; ce sera un mâle et une
20 femelle. Des oiseaux des diverses espèces, des animaux domestiques des diverses espèces, et de toutes les espèces d'animaux qui rampent sur le sol, viendront vers toi deux à deux de chacune pour
21 que tu leur conserves la vie. Et toi, prends de tous les aliments que l'on mange et fais-en provision, afin qu'ils te servent de nourriture, ainsi qu'à eux."
22 Noé se mit à l'œuvre; il fit tout ce que Dieu lui avait ordonné.

CHAP. VII. — *Entrée de Noé dans l'arche. Le déluge.*

7 Jéhovah dit à Noé : "Entre dans l'arche, toi et toute ta maison, car je t'ai vu juste devant moi au milieu de cette géné-
2 ration. De tous les animaux purs, tu en prendras avec toi sept paires, des mâles et leurs femelles, et de tous les animaux qui ne sont pas purs, tu en prendras
3 deux, un mâle et sa femelle; sept paires aussi des oiseaux du ciel, des mâles et
4 leurs femelles. Car, encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de la face de la terre tous les êtres que j'ai faits."

5 Noé fit tout ce que Jéhovah lui avait
6 ordonné. — Il avait six cents ans quand eut lieu le déluge, une inondation de la
7 terre. — Noé entra dans l'arche avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils
8 pour échapper aux eaux du déluge. Des animaux purs et de ceux qui ne sont pas purs, des oiseaux et de tout ce qui
9 rampe sur le sol, chaque paire, mâle et femelle, vint vers Noé dans l'arche, comme Dieu l'avait ordonné à Noé; et
10 les sept jours étant passés, les eaux du déluge se répandirent sur la terre.

11 L'an six cent de la vie de Noé, au deuxième mois, le dix-septième jour du mois, toutes les sources du grand abîme jaillirent et les écluses du ciel s'ouvrirent, et
12 la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits. Ce même
13 jour Noé entra dans l'arche, avec Sem, Cham et Japhet, ses fils, la femme de Noé et les trois femmes de ses fils avec
14 eux, eux et tous les animaux *sauvages* des diverses espèces, tous les animaux domestiques des diverses espèces, tous les reptiles des diverses espèces qui rampent sur la terre, et tous les oiseaux des diverses espèces, tous les petits oiseaux,
15 tout ce qui a des ailes. Ils vinrent vers Noé dans l'arche, deux à deux, de toute
16 chair ayant souffle de vie. Ils arrivaient mâle et femelle, de toute chair, comme Dieu l'avait ordonné à Noé. Et Jéhovah ferma la porte sur lui.

17 Le déluge fut quarante jours sur la terre; les eaux grossirent et soulevèrent l'arche, et elle s'éleva au-dessus de la

14. *Une arche*, hébr. *theba*, propr. *une caisse*. — *Bois résineux* (Vulg. *poli*), probablement le cyprès. — *Cellules*, litt. *nids*, petits compartiments.

16. *Une ouverture* (non *une fenêtre*, viii, 6), pratiquée au-dessous du toit et régnant tout autour de l'arche.

VII, 11. *Au 2e mois* : il s'agit de l'année civile qui commençait en automne, au mois appelé plus tard tisri (sept.-octobre).

18 terre. Les eaux crûrent *encore* et devinrent extrêmement grosses sur la terre, et
19 l'arche flotta sur les eaux. Les eaux ayant grossi de plus en plus, toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel
20 furent converties. Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des monta-
21 gnes qu'elles recouvraient. Tout animal qui se meut sur la terre périt : oiseaux, bétail, animaux sauvages, toutes les bêtes qui rampent sur la terre, ainsi que
22 tous les hommes. De tout ce qui existe sur la terre sèche, tout ce qui a souffle
23 de vie dans les narines mourut. Tout être qui se trouve sur la face du sol fut détruit, depuis l'homme jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles et jusqu'aux oiseaux du ciel; ils disparurent de la terre, et il ne resta que Noé et ceux qui étaient
24 avec lui dans l'arche. Les eaux furent hautes sur la terre pendant cent cinquante jours.

CHAP. VIII, 1 — 19. — *Fin du déluge. Sortie de l'arche.*

8 Dieu se souvint de Noé, de tous les animaux et de tout le bétail qui étaient avec lui dans l'arche, et Dieu fit passer un vent sur la terre, et les eaux baissè-
2 rent; les sources de l'abîme et les écluses du ciel se fermèrent, et la pluie cessa de
3 tomber du ciel. Les eaux se retirèrent peu à peu de dessus la terre, et elles s'abaissèrent au bout de cent cinquante
4 jours. Au septième mois, le dix-septième jour du mois, l'arche s'arrêta sur les
5 montagnes d'Ararat. Les eaux allèrent en décroissant jusqu'au dixième mois; et au dixième mois, le premier jour du mois, apparurent les sommets des montagnes.
6 Au bout de quarante jours, Noé ouvrit
7 la fenêtre qu'il avait faite à l'arche, et lâcha le corbeau, qui sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux fussent
8 séchées au-dessus de la terre. Il lâcha *ensuite* la colombe d'auprès de lui, pour voir si les eaux avaient diminué de la
9 surface de la terre. Mais la colombe n'ayant pas trouvé où poser la plante de son pied, revint vers lui dans l'arche; parce qu'il y avait *encore* des eaux à la surface de toute la terre. Il étendit la main, et l'ayant prise, il la fit rentrer
10 auprès de lui dans l'arche. Il attendit encore sept autres jours, et il lâcha de
11 nouveau la colombe hors de l'arche, et la colombe revint vers lui sur le toit, tenant dans son bec une feuille d'olivier toute fraiche; et Noé reconnut que les
12 eaux ne couvraient plus la terre. Il attendit encore sept autres jours, et il lâcha la colombe; et elle ne revint plus vers lui.
13 L'an six cent un au premier mois, le premier jour du mois, les eaux avaient séché sur la terre. Noé ôta la couverture de l'arche, et ayant regardé, il vit que la
14 surface du sol avait séché. Au second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre fut sèche.
15 Alors Dieu parla à Noé, en disant :
16 "Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi.
17 Tous les animaux qui sont avec toi, de toute espèce, oiseaux, bétail, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, fais-les sortir avec toi; qu'ils se répandent sur la terre, qu'ils soient féconds et multiplient sur la terre." Noé sortit, lui et
18 ses fils, sa femme et les femmes de ses
19 fils. Tous les animaux, tous les reptiles et tous les oiseaux, *en un mot* tous les êtres qui se meuvent sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.

CHAP. VIII, 20 — IX, 17. — *Sacrifice de Noé. Renouvellement de l'alliance.*

20 Noé construisit un autel à Jéhovah, et ayant pris de tous les animaux purs et de tous les oiseaux purs, il offrit des ho-
21 locaustes sur l'autel. Jéhovah sentit une odeur agréable et il dit en son cœur : "Je ne maudirai plus désormais la terre à cause de l'homme, parce que les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse, et je ne frapperai plus
22 tout être vivant, comme je l'ai fait. Désormais, tant que la terre durera, les semailles et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point."
9 Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit :
1 "Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. Vous serez craints et redoutés de tout animal de la terre, de tout oiseau du ciel, de tout ce qui se meut sur la terre et de tous les poissons de la mer :
3 ils sont livrés entre vos mains. Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture; je vous donne tout cela, comme *je vous avais donné* l'herbe verte.

---

23. *Tout être fut détruit.* Les LXX et la Vulg. ont lu, *et il* (le Seigneur) *détruisit.*

VIII, 3. *Peu à peu*, progressivement, de plus en plus; litt. *s'en allant et s'éloignant* (Vulg. *et revenant*).

4. *Au 7e mois*, ou mois de nisan (mars-avril).

17. *Qu'ils se répandent;* Vulg., *répandez-vous, soyez féconds*, etc.

4 Seulement vous ne mangerez point de chair avec son âme, *c'est-à-dire* avec son
5 sang. Et votre sang à vous, j'en demanderai compte à cause de vos âmes, j'en demanderai compte à tout animal; de la main de l'homme, de la main de chaque frère, je redemanderai l'âme de l'homme.
6 Quiconque aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Dieu
7 a fait l'homme à son image. Vous, soyez féconds et multipliez-vous; répandez-vous sur la terre et vous y multipliez."
8 Dieu dit *encore* à Noé et à ses fils avec
9 lui : "Et moi, je vais établir mon alliance avec vous et avec votre postéri-
10 rité après vous, avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, oiseaux, animaux domestiques et toutes les bêtes de la terre, depuis ceux qui sont sortis de l'arche jusqu'à tout animal de la terre.
11 J'établis mon alliance avec vous : aucune chair ne sera plus détruite par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour ravager la terre." Et Dieu 12
dit : " Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi et vous et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour toutes les générations à venir: J'ai mis mon arc 13
dans la nue, et il deviendra signe d'alliance entre moi et la terre. Quand j'as- 14
semblerai des nuées au-dessus de la terre, l'arc apparaitra dans la nue, et je me 15
souviendrai de l'alliance qui existe entre moi et vous et tout être vivant, quelle que soit son espèce, et les eaux ne deviendront plus un déluge détruisant toute chair. L'arc sera dans la nue, et en le 16
regardant je me souviendrai de l'alliance éternelle qui existe entre Dieu et tous les êtres vivants, quelle que soit leur espèce, qui son: sur la terre." Et Dieu dit à 17
Noé : " Tel est le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre."

IIIe PÉRIODE. — DÉVELOPPEMENT DE L'HUMANITÉ DEPUIS LE DÉLUGE JUSQU'A ABRAHAM [IX, 18—XI.]

1° — CHAP. IX, 18-29. — *Prophétie de Noé sur ses descendants.*

18 Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham et Japheth; et Cham
19 était père de Chanaan. Ces trois sont les fils de Noé, et c'est par eux que fut peuplée toute la terre.
20 Noé, qui était cultivateur, commença
21 à planter de la vigne. Ayant bu du vin, il s'enivra, et il se découvrit au milieu
22 de sa tente. Cham, père de Chanaan, vit la nudité de son père, et il alla le rap-
23 porter à ses deux frères. Alors Sem avec Japheth prit le manteau *de Noé* et, l'ayant mis sur leurs épaules, ils marchèrent à reculons et couvrirent la
24 nudité de leur père. Comme leur visage était tourné en arrière, ils n'avaient pas vu la nudité de leur père. Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils,
25 et il dit :

Maudit soit Chanaan!
Il sera pour ses frères le serviteur des serviteurs.

26 Puis il dit :

Béni soit Jéhovah, Dieu de Sem,
Et que Chanaan soit son serviteur!

Que Dieu donne de l'espace à Japheth, 27
Qu'il habite dans les tentes de Sem,
Et que Chanaan soit son serviteur!

Noé vécut après le déluge trois cent 28
cinquante ans. Tous les jours de Noé 29
furent de neuf cent cinquante ans, et il mourut.

2° — CHAP. X. — *Table des peuples descendus de Noé.*

Voici la postérité des fils de Noé, 10
Sem, Cham et Japheth. Il leur naquit des fils après le déluge.
Fils de Japheth : Gomer, Magog, 2
Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Tiras.
Fils de Gomer : Ascénez, Riphath et 3
Thogorma. Fils de Javan : Elisa et 4
Tharsis, Cetthim et Dodanim. C'est 5
d'eux que viennent les peuples dispersés dans les iles des nations, dans leurs divers pays, chacun selon sa langue, selon leurs familles, lesquelles forment des nations.
Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth 6
et Chanaan. Fils de Chus : Saba, Hévila, 7
Sabatha, Regma et Sabathaca. Fils de Regma : Saba et Dadan. — Chus engen- 8
dra Nemrod : celui-ci fut le premier un

IX, 6. *Par l'homme*, (omis dans les LXX et la Vulg.).

25. Cham, qui avait péché contre son père, est puni dans ses enfants; sa postérité est maudite. Si Chanaan seul est désigné, c'est à cause des Chananéens qui devaient être dépossédés de leur pays par les Hébreux. — *Serviteur des serviteurs*, le plus infime serviteur.

26. Jéhovah sera le *Dieu de Sem*, c'est-à-dire dans une relation particulière avec lui : c'est à la famille de ce patriarche qu'il continuera de se révéler; c'est un fils de Sem, Abraham, qu'il choisira pour en faire le père de son peuple.

homme puissant sur la terre. Ce fut un
vaillant chasseur devant Jéhovah; c'est
pourquoi l'on dit : "Comme Nemrod,
vaillant chasseur devant Jéhovah." Le
commencement de son empire fut Babel,
Arach, Achad et Chalanné au pays de
Sennaar. De ce pays il alla en Assur, et
bâtit Ninive, Rechoboth-Ir, Chalé, et
Résen entre Ninive et Chalé; c'est la
grande ville. — Mesraïm engendra les
Ludim, les Anamim, les Laabim, les
Nephthuim, les Phétrusim, les Chasluim,
d'où sont sortis les Philistins, et les
Caphtorim. Chanaan engendra Sidon,
son premier-né, et Heth, ainsi que les Jébuséens, les Amorrhéens, les Gergéséens,
les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens,
les Aradiens, les Samaréens et les Hamathéens. Ensuite les familles des Chananéens se répandirent *dans le pays*, et le
territoire des Chananéens alla depuis Sidon, dans la direction de Gérare, jusqu'à
Gaza; et, dans la direction de Sodome,
Gomorrhe, Adama, et Séboïm, jusqu'à
Lésa. — Tels sont les fils de Cham selon
leurs familles, selon leurs langues, dans
leurs divers pays, dans leurs nations.

Des fils naquirent aussi à Sem, qui est
le père de tous les fils d'Héber et le frère
aîné de Japheth. Fils de Sem : Elam,
Assur, Arphaxad, Lud et Aram. Fils
d'Aram : Us, Hul, Géther et Mes.
Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Héber. Héber eut deux fils : le nom
de l'un était Phaleg, parce que de son
temps la terre était partagée et le nom
de son frère était Jectan. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth, Jaré,
Aduram, Uzal, Décla, Ebal, Abimaël, Saba, Ophir, Hévila et Jobab.
Tous ceux-là sont fils de Jectan. Le pays
qu'ils habitèrent fut la montagne d'Orient,
à partir de Mésa, dans la direction de
Séphar. Tels sont les fils de Sem selon
leurs familles, selon leurs langues, dans
leurs divers pays, selon leurs nations.

Telles sont les familles des fils de Noé
selon leurs générations, dans leurs nations. C'est d'eux que sont sorties les nations *qui se sont répandues* sur la terre
après le déluge.

3° — CHAP. XI. — *Tour de Babel et dispersion des peuples. Généalogie des Sémites jusqu'à Abraham.*

Toute la terre avait une seule langue
et les mêmes mots. Etant allés du côté
de l'Orient, les hommes trouvèrent une
plaine dans le pays de Sennaar, et ils
s'y établirent. Ils se dirent entre eux :
"Allons, faisons des briques, et cuisons-les au feu." Et ils se servirent de briques
au lieu de pierres, et de bitume au lieu
de ciment. Ils dirent encore : "Allons,
bâtissons-nous une ville et une tour dont
le sommet soit dans le ciel, et faisons-nous un monument, de peur que nous ne
soyons dispersés sur la face de toute la
terre." Mais Jéhovah descendit pour voir
la ville et la tour que bâtissaient les fils
des hommes. Et Jéhovah dit : "Ils sont
un seul peuple et ils ont pour eux tous
une même langue; et cet ouvrage est le
commencement *de leurs entreprises;*
maintenant rien ne les empêchera d'accomplir leurs projets. Allons, descendons, et là même confondons leur langage, de sorte qu'ils n'entendent plus le
langage les uns des autres." *C'est ainsi*
que Jéhovah les dispersa de là sur la face
de toute la terre, et ils cessèrent de bâtir
la ville. C'est pourquoi on lui donna le
nom de Babel, car c'est là que Jéhovah
confondit le langage de toute la terre, et
c'est de là que Jéhovah les a dispersés
sur la face de toute la terre.

Voici la postérité de Sem : Sem, âgé
de cent ans, engendra Arphaxad, deux
ans après le déluge. Après qu'il eut engendré Arphaxad, Sem vécut cinq cents
ans, et il engendra des fils et des filles.
— Arphaxad vécut trente cinq ans, et il
engendra Salé. Après qu'il eut engendré
Salé, Arphaxad vécut quatre cent trois
ans, et il engendra des fils et des filles.
— Salé vécut trente ans, et il engendra
Héber. Après qu'il eut engendré Héber,
Salé vécut quatre cent trois ans, et il
engendra des fils et des filles. — Héber
vécut trente-quatre ans, et il engendra
Phaleg. Après qu'il eut engendré Phaleg, Héber vécut quatre cent trente ans,

---

X, 11 sv. On traduit d'ordinaire (LXX, Vulgate, etc.), *de ce pays sortit Assur, qui bâtit*, etc. Mais tout indique qu'*Assur* désigne ici un pays, non un homme, et que l'historien achève dans ce verset sa notice sur Nemrod.

20. Après *langues*, la Vulg. ajoute, *selon leurs générations*.

XI, 4. *Une tour dont le sommet soit dans le ciel* : extrêmement haute (comp. Deut. i, 28; Dan. iv, 11). — *Un monument* (comp. Is. lv, 13), visible au loin et servant de point de ralliement après les excursions : cela était contraire à l'ordre de Dieu : "Remplissez la terre," i, 28; ix, 1. LXX et Vulg., *faisons-nous un nom*, rendons notre nom célèbre : ce sens nous paraît moins en harmonie avec le contexte.

12. D'après les LXX, Arphaxad engendra Caïnan, et Caïnan engendra Salé (hébr. *Sélach*). Comp. *Luc*, iii, 36. La légitimité de cette addition est fort douteuse.

13. *Quatre cent trois ans*; Vulg. *303 ans*.

et il engendra des fils et des filles. —
18 Phaleg vécut trente ans, et il engendra
19 Réü. Après qu'il eut engendré Réü, Phaleg vécut deux cent neuf ans, et il engen-
20 dra des fils et des filles. — Réü vécut trente-deux ans, et il engendra Sarug.
21 Après qu'il eut engendré Sarug, Réü vécut deux cent sept ans, et il engendra
22 des fils et des filles. — Sarug vécut trente ans, et il engendra Nachor.
23 Après qu'il eut engendré Nachor, Sarug vécut deux cents ans, et il engendra des
24 fils et des filles. — Nachor vécut vingt-
25 neuf ans, et il engendra Tharé. Après qu'il eut engendré Tharé, Nachor vécut cent dix-neuf ans, et il engendra des fils
26 et des filles. Tharé vécut soixante-dix ans, et il engendra Abram, Nachor et Aran.

Voici l'histoire de Tharé : 27
Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. — Aran engendra Lot. Et Aran 28
mourut en présence de Tharé, son père, au pays de sa naissance, à Ur en Chaldée. — Abram et Nachor prirent des 29
femmes : le nom de la femme d'Abram était Saraï, et le nom de la femme de Nachor était Melcha, fille d'Aran, père de Melcha et père de Jesca. Or Saraï 30
fut stérile : elle n'avait point d'enfants.

Tharé prit Abram, son fils et Lot, 31
fils d'Aran, son petit-fils, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, et ils sortirent ensemble d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Chanaan; mais, arrivés à Haran, ils s'y établirent.

Les jours de Tharé furent de deux cent 32
cinq ans, et Tharé mourut à Haran.

SECONDE PARTIE.

DÉBUTS DE L'HISTOIRE DES HÉBREUX [CH. XII — L]

Ire PÉRIODE. — ABRAHAM [XII — XXV, 18.]

PREMIER STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

I° — CHAP. XII. — *A l'appel de Dieu, Abram vient en Chanaan. Son voyage en Egypte.*

12 Jéhovah dit à Abram : " Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père,
et va dans le pays que je te montrerai.
2 Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai grand ton nom.
3 Tu seras une bénédiction : Je bénirai ceux qui te béniront, et celui qui te maudira, je le maudirai, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi."

4 Abram partit comme Jéhovah le lui avait dit, et Loth s'en alla avec lui. Abram avait soixante-quinze ans quand
5 il sortit de Haran. Il prit Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère, ainsi que tous les biens qu'ils possédaient et les serviteurs qu'ils avaient acquis à Haran, et ils partirent pour aller au pays de Chanaan. Et ils arrivèrent au pays de Chanaan.

Abram traversa le pays jusqu'au lieu 6
nommé Sichem, jusqu'au chêne de Moré. Les Chananéens étaient alors dans le pays. Jéhovah apparut à Abram et *lui* 7
dit : " Je donnerai ce pays à ta postérité." Et Abram bâtit là un autel à Jéhovah qui lui était apparu. Il passa de là 8
à la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa sa tente, ayant Béthel au couchant et Haï à l'orient. Là *encore* il bâtit un autel à Jéhovah, et il invoqua le nom de Jéhovah. Puis Abram s'avança, de 9
campement en campement, vers le Midi.

Il y eut une famine dans le pays, et 10
Abram descendit en Egypte pour y séjourner; car la famine était grande dans le pays. Comme il était près d'entrer en 11
Egypte, il dit à Saraï, sa femme : " Je sais que, comme tu es une belle femme, les Egyptiens diront en te voyant : C'est 12
sa femme, et ils me tueront et te laisseront vivre. Dis donc que tu es ma sœur, 13
afin que je sois bien traité à cause de toi

XII, 1. *Ton pays*, Haran, où son père s'était établi (comp. xxiv, 4, 7); ou bien, *Ur* en Chaldée, en traduisant par le plus-que-parfait, *Jéhovah avait dit*. Comp. xi, 31; Act. vii, 2.

3. Ce verset renouvelle et précise la bénédiction accordée à Sem (ix, 26 sv.). Abraham est l'héritier de Sem.

6. *Chêne* ou térébinthe *de Moré*; Vulg., *vallée illustre*.

8. *Béthel* s'appelait alors *Luz* (xxviii, 19). *Au couchant*, litt. *du côté de la mer* (Méditerranée).

9. *Vers le Midi*, hébr. *Negeb*, c.-à-d. terre desséchée : ici le plateau stérile situé entre le pays de Juda et le désert.

et qu'on me laisse la vie par égard pour
14 toi." Lorsque Abram fut arrivé en Egypte,
les Egyptiens virent que sa femme était
15 fort belle. Les grands de Pharaon,
l'ayant vue, la vantèrent à Pharaon, et
cette femme fut prise *et emmenée* dans la
16 maison de Pharaon. Il traita bien Abram
à cause d'elle, et Abram reçut des bre-
bis, des bœufs, des ânes, des serviteurs
et des servantes, des ânesses et des cha-
17 meaux. Mais Jéhovah frappa de grandes
plaies Pharaon et sa maison, à cause de
18 Saraï, femme d'Abram. Pharaon appela
alors Abram et lui dit : " Qu'est-ce que
tu m'as fait? Pourquoi ne m'as-tu pas
19 déclaré qu'elle était ta femme? Pourquoi
as-tu dit : C'est ma sœur; de sorte que je
l'ai prise pour femme? Maintenant voici
20 ta femme; prends-la et va-t-en!" Et Pha-
raon ayant donné des ordres à ses gens
au sujet d'Abram, ils le reconduisirent,
lui et sa femme, et tout ce qui lui appar-
tenait.

2° — CHAP. XIII. — *Retour d'Abram en Chanaan. Séparation d'avec Lot. Nouvelles promesses de Jéhovah.*

13 Abram remonta d'Egypte vers le Midi,
lui, sa femme et tout ce qui lui apparte-
2 tenait, et Lot avec lui. Or Abram était
fort riche en troupeaux, en argent et en
3 or. Puis il alla de campement en campe-
ment du Midi jusqu'à Béthel, jusqu'au
lieu où il avait la première fois dressé sa
4 tente, entre Béthel et Haï, à l'endroit où
était l'autel qu'il avait alors élevé. Et là
Abram invoqua le nom de Jéhovah.
5 Lot, qui [illegible] avec Abram, avait
aussi des [illegible] des tentes,
6 et la contrée [illegible] pour
habiter ensem[illegible] biens et
trop consi[illegible] pour qu'ils pussent
7 demeurer ens[illegible] il y eut une querelle
entre les bergers de troupeaux d'Abram
et ceux des troupeaux de Lot. — Les
Chananéens et les Phérézéens étaient
8 alors établis dans le pays. — Abram dit
à Lot : "Qu'il n'y ait pas, je te prie, de
9 débat entre moi et toi, ni entre mes ber-
gers et les tiens; car nous sommes des
frères. Tout le pays n'est-il pas devant
toi? Sépare-toi donc de moi. Si tu vas à
gauche, je prendrai la droite; et si tu
vas à droite, je prendrai la gauche. Lot, 10
levant les yeux, vit toute la plaine du
Jourdain : c'était, avant que Jéhovah eût
détruit Sodome et Gomorrhe, un pays
entièrement arrosé, comme le jardin de
Jéhovah, comme la terre d'Egypte du
côté de Tsoar. Lot choisit pour lui toute 11
la plaine du Jourdain, et il s'avança vers
l'orient; c'est ainsi qu'ils se séparèrent
l'un de l'autre. Abram habitait dans le 12
pays de Chanaan, et Lot habitait au
milieu des villes de la Plaine, et il dressa
ses tentes jusqu'à Sodome. Or les gens 13
de Sodome étaient fort mauvais et grands
pécheurs contre Jéhovah.

Jéhovah dit à Abram, après que Lot se 14
fut séparé de lui : " Lève les yeux, et, du
lieu où tu es, regarde vers le septentrion
et vers le midi, vers l'orient et vers le
couchant : tout le pays que tu vois, je le 15
donnerai à toi et à tes descendants pour
toujours. Je rendrai ta postérité *nom-* 16
breuse comme la poussière de la terre; si
l'on peut compter la poussière de la terre,
on comptera aussi ta postérité. Lève-toi, 17
parcours le pays en long et en large, car
je te le donnerai."

Abram leva ses tentes et vint habiter 18
aux chênes de Mambré, qui sont à Hé-
bron; et il bâtit là un autel à Jéhovah.

3° — CHAP. XIV. — *Délivrance de Lot. Rencontre d'Abraham avec Melchisédech.*

Au temps d'Amraphel, roi de Sen- 14
naar, d'Arioch, roi d'Ellasar, de Cho-
dorlahomor, roi d'Elam, et de Thadal,
roi de Goïm, il arriva qu'ils firent la 2
guerre à Bara, roi de Sodome, à Bersa,
roi de Gomorrhe, à Sennaab, roi d'Ada-
ma, à Séméber, roi de Séboïm, et au roi
de Bala, qui est *la même ville que* Ségor.
Ces derniers s'assemblèrent tous dans la
vallée de Siddim, qui est *maintenant* la 3
mer Salée. Car pendant douze ans ils 4
avaient été soumis à Chodorlahomor, et
la treizième année ils s'étaient révoltés.

Mais, la quatorzième année, Chodorla- 5
homor se mit en marche avec les rois qui
étaient avec lui, et ils battirent les Ré-

15. *Pharaon*, dénomination officielle des rois d'Egypte dans la Bible. Ce nom en langue égypt. est formé de *per-aa*, *grande demeure*. Cf. *Sublime Porte*.

XIII, 10. *La plaine* (hébr. *Kiccar*, c.-à-d. *cercle* ou district) *du Jourdain*, toute la vallée arrosée par ce fleuve, mais surtout la partie méridionale, auj. le *Ghôr*.

XIV, 1. *Sennaar* : voy. x, 10. — *Arioch*, dans les inscriptions *Eri-Akou*, serviteur du dieu Lune. — *Ellasar*, probablement la *Larsav* des inscriptions, auj. *Sinkéreh*, dans la Basse-Chaldée, un peu au N. d'Ur; selon d'autres, la ville actuelle de Kalah-Cherghât, au S. de Ninive, sur la rive gauche du Tigre. — *Chodorlahomor*, c.-à-d. serviteur ou couronne de Lagamar, divinité d'Elam. — *Roi de Goïm* (Vulg., *roi des nations*), probablement le pays de Gutium, *Gouti* dans les inscriptions, sur la frontière de la Médie.

3. *Vallée de Siddim;* Vulg., *Vallée des Bois.*

phaïm à Astaroth-Carnaïm, les Zusim à Ham, les Emim dans la plaine de Cariathaïm et les Horréens dans leur montagne de Séir, jusqu'à El-Pharan, qui est près du désert. Puis, s'en retournant, ils arrivèrent à la fontaine du Jugement, qui est Cadès, et ils battirent tout le pays des Amalécites, ainsi que les Amorrhéens qui habitaient à Asason-Thamar. Alors le roi de Sodome s'avança avec le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, le roi de Séboïm et le roi de Bala, qui est Ségor, et ils se rangèrent en bataille contre eux dans la vallée de Siddim, contre Chodorlahomor, roi d'Elam, Thadal, roi de Goïm, Amraphel, roi de Sennaar, et Arioch, roi d'Ellasar, quatre rois contre les cinq. Il y avait dans la vallée de Siddim de nombreux puits de bitume; le roi de Sodome et celui de Gomorrhe prirent la fuite, et ils y tombèrent; le reste s'enfuit dans la montagne. *Les vainqueurs* enlevèrent tous les biens de Sodome et de Gomorrhe et tous leurs vivres, et ils s'en allèrent. Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram, et ses biens, et ils s'en allèrent; or il demeurait à Sodome.

Un des fugitifs vint l'annoncer à Abram l'Hébreu, qui habitait aux chênes de Mambré, l'Amorrhéen, frère d'Eschol et frère d'Aner; ils étaient des alliés d'Abram. Dès qu'Abraham apprit que son frère avait été emmené captif, il mit sur pied ses gens les mieux éprouvés, nés dans sa maison, au nombre de trois cent dix-huit, et il poursuivit les rois jusqu'à Dan. *Là*, ayant partagé sa troupe pour les attaquer de nuit, lui et ses serviteurs, il les battit et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas. Il ramena tous les biens; il ramena aussi Lot, son frère, et ses biens, ainsi que les femmes et les gens.

Comme Abram revenait vainqueur de Chodorlahomor et des rois qui étaient avec lui, le roi de Sodome alla à sa rencontre dans la vallée de Savé; c'est la vallée du Roi. Melchisédech, roi de Salem, apporta du pain et du vin; il était prêtre du Dieu Très-Haut. Il bénit Abram et dit : "Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut qui a créé le ciel et la terre! Béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains!" Et Abram lui donna la dime de tout.

Le roi de Sodome dit à Abram : "Donne-moi les personnes et prends pour toi les biens." Abram répondit au roi de Sodome : "J'ai levé la main vers Jéhovah, le Dieu Très-Haut qui a créé le ciel et la terre : D'un fil à une courroie je ne prendrai quoi que ce soit qui t'appartienne! afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram. Rien pour moi, si ce n'est ce qu'ont mangé les jeunes gens et la part des hommes qui sont venus avec moi, Aner, Eschol et Mambré; eux, ils prendront leur part."

DEUXIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

1° — CHAP. XV. — *Alliance de Jéhovah avec Abram.*

Après ces événements, la parole de Jéhovah fut adressée à Abram en vision : "Ne crains point, Abram; je suis ton bouclier; ta récompense sera très grande." Abram répondit : "Seigneur Jéhovah, que me donnerez-vous? Je m'en vais sans enfants, et l'héritier de ma maison, c'est Eliézer de Damas." Et Abram dit : "Vous ne m'avez pas donné de postérité, et un homme attaché à ma maison sera mon héritier." Alors la parole de Jéhovah lui fut adressée en ces termes : "Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais celui qui sortira de toi sera ton héritier." Et l'ayant conduit dehors, il dit : "Lève ton regard vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter." Et il lui dit : "Telle sera ta postérité." Abram eut foi à Jéhovah, et Jéhovah le lui imputa à justice.

Et il lui dit : "Je suis Jéhovah qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens, afin de te donner ce pays pour le posséder." Abram répondit : "Seigneur Jéhovah, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai?"

---

14. *Nés dans sa maison*, par opposition aux esclaves achetés à prix d'argent. — *Dan*, appelé alors *Laïs* (Jug. xviii, 27), près des sources du Jourdain, au pied de l'Hermon. Keil et d'autres pensent qu'il s'agit ici d'un autre Dan, situé à l'E. du Jourdain, dans le pays de Galaad. Voy. II Sam. xxiv, 6.

15. *A gauche*, c.-à-d. au nord : les Hébreux s'orientaient en se tournant vers l'Orient.

18. *Melchisédech* (c.-à-d. *roi de justice*), à la fois prêtre et roi, selon l'ancienne coutume phénicienne. Le Psaume cx, 4, en fait le type du Messie, le Pontife-Roi par excellence. Voyez dans l'Épître aux Hébreux (v, vi, vii) une comparaison longuement développée entre le sacerdoce de Melchisédech et celui de Jésus-Christ.

XV, 1. *Ta récompense sera très grande* : ainsi traduisent les LXX, et ce sens s'accorde bien avec ce qui suit. La plupart, avec la Vulg., *je serai ton bouclier, ta récompense très grande*.

2. *Seigneur*; hébr. *Adonaï*, c.-à-d. *Maître, Souverain*.

6. *Imputa à justice* (comp. Rom. iv, 3; Gal. iii, 6.

9 Jéhovah lui dit : " Va me prendre une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourte-
10 relle et un jeune pigeon." Abram lui amena tous ces animaux, et les ayant partagés par le milieu, il mit chaque moitié vis-à-vis de l'autre; mais il ne par-
11 tagea pas les oiseaux. Les oiseaux de proie s'abattirent sur les cadavres, et Abram les chassa.

12 Comme le soleil se couchait, un profond sommeil tomba sur Abram; une terreur, une obscurité profonde tombè-
13 rent sur lui. Jéhovah dit à Abram : " Sache bien que tes descendants seront étrangers dans un pays qui ne sera pas à eux; ils y seront en servitude et on les opprimera pendant quatre cents ans.
14 Mais je jugerai la nation à laquelle ils auront été asservis, et ensuite ils sorti-
15 ront avec de grands biens. Toi, tu t'en iras en paix vers tes pères; tu seras mis
16 en terre dans une heureuse vieillesse. A la quatrième génération ils reviendront ici; car jusqu'à présent l'iniquité de l'Amorrhéen n'est pas à son comble."
17 Lorsque le soleil fut couché et qu'une profonde obscurité fut venue, voici qu'un four fumant et un brandon de feu passaient entre les animaux partagés.

18 En ce jour-là Jéhovah fit alliance avec Abram, en disant : " Je donne à ta postérité ce pays, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve, au fleuve de l'Eu-
19 phrate : le pays des Cinéens, des Céné-
20 zéens, des Cadmonéens, des Héthéens,
21 des Phéréséens, des Rephaïm, des Amorrhéens, des Chananéens, des Gergéséens et des Jébuséens.

2° — CHAP. XVI. — *Naissance d'Ismaël.*

16 Saraï, femme d'Abram, ne lui avait pas donné d'enfants; et elle avait une servante égyptienne, nommée Agar.
2 Saraï dit à Abram : " Voici que Jéhovah m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je d'elle des fils." Abram consentit à la proposition
3 de Saraï. Saraï, femme d'Abram, prit *alors* Agar l'Egyptienne, sa servante, après qu'Abram eut habité dix années dans le pays de Chanaan, et elle la donna à Abram pour être sa femme. Il alla 4
vers Agar, et elle conçut; et quand elle vit qu'elle avait conçu, elle regarda sa maî-
tresse avec mépris. Saraï dit à Abram : 5
" L'outrage qui m'est fait tombe sur toi. J'ai mis ma servante dans ton sein, et quand elle a vu qu'elle avait conçu, elle m'a regardée avec mépris. Que Jého-
vah juge entre moi et toi!" Abram ré- 6
pondit à Saraï : " Ta servante est sous ta puissance; agis à son égard comme bon te semble." Alors Saraï la maltraita, et Agar s'enfuit de devant elle.

L'ange de Jéhovah la trouva près d'une 7
source d'eau dans le désert, près de la
source qui est sur le chemin de Sur. Il 8
dit : " Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu et où vas-tu?" Elle répondit : " Je fuis loin de Saraï, ma maîtresse."
L'ange de Jéhovah lui dit : " Retourne 9
vers ta maîtresse et humilie-toi sous sa
main." L'ange de Jéhovah ajouta : " Je 10
multiplierai extrêmement ta postérité; on ne pourra la compter, tant elle sera nombreuse." L'ange de Jéhovah lui dit 11
encore : " Voici que tu es enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom d'Ismaël, parce que Jéhovah a entendu ton affliction. Ce sera un âne sau- 12
vage que cet homme; sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui, et il dressera ses tentes en face de tous ses frères." Agar donna à Jéhovah qui 13
lui avait parlé le nom de Atta-El-Roï [vous êtes un Dieu de vision,] car elle avait dit : " Ai-je donc ici même vu le
Dieu qui me voyait?" C'est pourquoi 14
on a appelé ce puits le puits du Chai-Roï [du Vivant qui voit]. Il est situé entre Cadès et Barad.

Agar enfanta un fils à Abram, et 15
Abram donna le nom d'Ismaël au fils qu'Agar avait mis au monde. Abram 16
était âgé de quatre-vingt-six ans lorsqu'Agar enfanta Ismaël à Abram.

TROISIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

1° — CHAP. XVII. — *Renouvellement de l'alliance. Institution de la circoncision.*

17 Lorsque Abram fut arrivé à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, Jéhovah lui apparut et lui dit : " Je suis le Dieu tout-puissant; marche devant ma face et
sois irréprochable : je veux établir mon 2
alliance avec toi, et je te multiplierai à l'infini." Abram tomba la face contre 3

13. *Quatre cents ans*, en chiffre rond, exactement 430 ans (Exod. xii, 40).

XVI, 7. *L'ange de Jéhovah* : l'hébr. *maleak* n'a pas le sens précis et déterminé de notre mot *ange*; il désigne en général celui qui a reçu une *délégation* divine, par qui le Seigneur se révèle, dit ou fait quelque chose.

12. *Un âne sauvage*, l'onagre indomptable (Job, xxxix, 5-8).

terre, et Dieu lui parla ainsi : " Moi, voici mon alliance avec toi : tu deviendras père d'une multitude de nations. On ne te nommera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations. Je te ferai croître extraordinairement, je ferai de toi des nations, et des rois sortiront de toi. J'établis mon alliance, une alliance perpétuelle, avec toi et tes descendants après toi d'âge en âge, pour être ton Dieu et le Dieu de tes descendants après toi. Je donnerai à toi et à tes descendants après toi le pays où tu séjournes comme étranger, tout le pays de Chanaan, pour le posséder à perpétuité, et je serai leur Dieu." Dieu dit à Abraham : " Et toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi d'âge en âge. Voici l'alliance que vous avez à garder, *l'alliance* entre moi et vous, et tes descendants après toi : tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez dans votre chair, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous. Quand il aura huit jours, tout mâle parmi vous, d'âge en âge, sera circoncis, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il ait été acquis à prix d'argent d'un étranger quelconque qui n'est pas de ta race. On devra circoncire le mâle né dans la maison ou acquis à prix d'argent, et mon alliance sera dans votre chair comme alliance perpétuelle. Un mâle qui n'aura pas reçu la circoncision dans sa chair sera retranché de son peuple : il aura violé mon alliance."

Dieu dit à Abraham : " Tu ne donneras plus à Saraï, ta femme, le nom de Saraï, car son nom est Sara. Je la bénirai, et je te donnerai aussi d'elle un fils; je la bénirai, et elle deviendra des nations; des rois de peuples sortiront d'elle." Abraham tomba la face contre terre, et il rit, disant dans son cœur : " Naîtra-t-il un fils à un homme de cent ans? Et Sara, une femme de quatre-vingt-dix ans, enfantera-t-elle? " Et Abraham dit à Dieu : " Oh ! qu'Ismaël vive devant votre face ! " Dieu dit : " Oui, Sara, ta femme, va te donner un fils; tu le nommeras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour ses descendants après lui. Quant à Ismaël, je t'ai entendu; je l'ai béni, je le rendrai fécond et je le multiplierai extrêmement. Il engendrera douze princes, et je ferai de lui une grande nation. Mais mon alliance, je l'établirai avec Isaac, que Sara t'enfantera l'année prochaine à cette époque." — Et ayant achevé de parler avec Abraham, Dieu remonta d'auprès de lui.

Abraham prit Ismaël, son fils, ainsi que tous les serviteurs nés dans sa maison et tous ceux qu'il avait acquis à prix d'argent, tous les mâles parmi les gens de sa maison, et il les circoncit en ce jour même, comme Dieu le lui avait commandé. Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il fut circoncis; et Ismaël, son fils, avait treize ans lorsqu'il fut circoncis. Ce même jour, Abraham fut circoncis, ainsi qu'Ismaël, son fils; et tous les hommes de sa maison, ceux qui étaient nés chez lui et ceux qui avaient été acquis à prix d'argent, furent circoncis avec lui.

2° — CHAP. XVIII. — *Abraham visité par trois anges. Il intercède en faveur de Sodome.*

Jéhovah lui apparut aux chênes de Mambré. Comme il était assis à l'entrée de la tente pendant la chaleur du jour, il leva les yeux et il aperçut trois hommes se tenant devant lui. Dès qu'il les vit, il courut de l'entrée de la tente au-devant d'eux, et s'étant prosterné en terre, il dit : " Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas, je te prie, loin de ton serviteur. Permets qu'on apporte un peu d'eau pour vous laver les pieds. Reposez-vous sous cet arbre; j'apporterai un morceau de pain, vous prendrez des forces et vous continuerez votre chemin; car c'est pour cela que vous avez passé devant votre serviteur." Ils répondirent : " Fais comme tu l'as dit."

Abraham s'empressa de revenir dans la tente vers Sara, et il dit : " Vite, trois mesures de farine; pétris et fais des gâteaux." Puis il courut au troupeau, et ayant pris un veau tendre et bon, il le donna au serviteur qui se hâta de l'apprêter. Il prit aussi du beurre et du lait, avec le veau qu'on avait apprêté, et il les mit devant eux; lui se tenait debout près d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent.

XVII, 5. *Abram*, c.-à-d. père élevé; *Abraham*, c.-à-d. père d'une multitude.

15. *Sara*, c.-à-d. *princesse*, mère d'une race royale, du peuple élu. La signification de *Saraï* est incertaine; la plupart interprètent Saraï *ma princesse*, et Sara *la princesse* par excellence.

19. *Isaac*, c.-à-d. *il a ri*, ou bien *on a ri* à son occasion.

XVIII, 3. *Seigneur* (hébr. *Adonaï*), ou *mon seigneur* (hébr. *adoni*).

6. *Trois mesures*, litt. *3 séa*, de chacun 13 litres; selon d'autres, de 7 litres seulement.

9 Alors ils lui dirent : " Où est Sara, ta femme? " Il répondit : " *Elle est* là dans
10 la tente." Et il dit : " Je reviendrai chez toi *dans un an* à cette même époque, et Sara, ta femme, aura un fils." Sara entendait ces paroles à l'entrée de la tente,
11 derrière lui. — Or Abraham et Sara étaient des vieillards ayant longtemps
12 vécu; Sara était hors d'âge. — Sara rit en elle-même, en *se* disant : " Vieille comme je suis, connaîtrais-je encore le plaisir? Et mon seigneur *aussi* est vieux."
13 Jéhovah dit à Abraham : " Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Est-ce que vraiment j'aurais un enfant, vieille com-
14 me je suis? Y a-t-il rien qui soit impossible à Jéhovah? L'an prochain je reviendrai vers toi à cette même saison, et Sara
15 aura un fils." Sara nia, en disant : " Je n'ai pas ri;" car elle eut peur. Mais il *lui* dit : " Non, tu as ri."

6 Ces hommes se levèrent pour partir et se tournèrent du côté de Sodome; Abraham allait avec eux pour les accompa-
17 gner. Alors Jéhovah dit : " Cacherai-je
18 à Abraham ce que je vais faire? Car Abraham doit devenir une nation grande et forte, et toutes les nations de la terre
19 seront bénies en lui. Je l'ai choisi, en effet, afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de Jéhovah en pratiquant l'équité et la justice, et qu'ainsi Jéhovah accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'il lui
20 a faites." Et Jéhovah dit : " Le cri qui s'élève de Sodome et de Gomorrhe est
21 bien fort, et leur péché bien énorme. Je veux descendre et voir si, selon le cri qui est venu jusqu'à moi, leur crime est arrivé au comble; et s'il n'en est pas ainsi, je le saurai."

22 Les hommes partirent et s'en allèrent vers Sodome; et Abraham se tenait en-
23 core devant Jéhovah. Il s'approcha et dit : " Est-ce que vous feriez périr aussi
24 le juste avec le coupable? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville : les ferez-vous périr aussi, et ne pardonnerez-vous pas à cette ville à cause des cinquante justes qui s'y trouveraient?
25 Loin de vous d'agir de la sorte, de faire mourir le juste avec le coupable! Ainsi il en serait du juste comme du coupable! Loin de vous! Celui qui juge toute la
26 terre ne rendrait-il pas justice?" Jéhovah dit : " Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la ville pour l'amour d'eux." Abra- 27
ham reprit et dit : " Voilà que j'ai osé parler à Jéhovah, moi qui suis poussière et cendre. Peut-être que des cinquante 28
justes il en manquera cinq; pour cinq hommes détruirez-vous toute la ville?" Il dit : " Je ne la détruirai pas, si j'en trouve quarante-cinq." Abraham con- 29
tinua encore à lui parler et dit : " Peut-être s'y trouvera-t-il quarante justes." Et Jéhovah dit : " Je ne le ferai pas pour l'amour de ces quarante." Abraham 30
dit : " Que Jéhovah veuille ne pas s'irriter, si je parle! Peut-être s'en trouvera-t-il trente." Et Jéhovah dit : " Je ne le ferai pas, si j'y trouve trente justes." Abraham dit : " Voilà que j'ai osé parler 31
à Jéhovah. Peut-être s'en trouvera-t-il vingt." Et il dit : " Pour l'amour de ces vingt, je ne la détruirai pas." Abraham 32
dit : " Que Jéhovah veuille ne pas s'irriter, et je ne parlerai plus que cette fois : Peut-être s'en trouvera-t-il dix." Et il dit : " Pour l'amour de ces dix justes, je ne la détruirai point."

Jéhovah s'en alla lorsqu'il eut achevé 33
de parler à Abraham, et Abraham retourna chez lui.

3° — CHAP. XIX. — *Destruction des villes de la Plaine. Fin de l'histoire de Lot.*

Les deux anges arrivèrent à Sodome 19
le soir, et Lot était assis à la porte de la ville. En les voyant, Lot se leva pour aller au-devant d'eux et il se prosterna le visage contre terre, et il dit : " Mes 2
seigneurs, entrez, je vous prie, chez votre serviteur pour y passer la nuit; lavez vos pieds; vous vous lèverez de bon matin et vous poursuivrez votre route." — " Non, répondirent-ils, nous passe- 3
rons la nuit sur la place." — Mais Lot leur fit tant d'instances qu'ils allèrent chez lui et entrèrent dans sa maison. Il leur prépara un festin et fit cuire des pains sans levain; et ils mangèrent.

Ils n'étaient pas encore couchés que 4
les hommes de la ville, les hommes de Sodome, entourèrent la maison, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, le peuple entier, de tous les bouts de la ville. Ils 5
appelèrent Lot et lui dirent : " Où sont les hommes qui sont entrés chez toi cette nuit? Fais-les sortir vers nous pour que nous les connaissions." Lot s'avança 6
vers eux à l'entrée *de la maison*, et ayant fermé la porte derrière lui, il dit : 7

---

10. *A cette même époque*; litt., *ce temps étant vivant*, lorsqu'il revivra.
Vulgate, *je reviendrai vers toi à cette même époque, vous vivant encore... Ce qu'ayant entendu, Sara rit derrière la porte de la tente.*

XIX, 1. *Les deux anges*, plus exactement *envoyés* : voy. xviii, 22.

" Non, mes frères, je vous en prie, ne
8 faites pas le mal! J'ai deux filles qui n'ont pas connu d'homme; laissez-moi vous les amener, et vous leur ferez ce qu'il vous plaira. Mais ne faites rien à ces hommes, car c'est pour cela qu'ils
9 sont venus s'abriter sous mon toit." Ils répondirent : " Ote-toi de là! " Et ils ajoutèrent : " Cet individu est venu comme étranger, et il fait le juge! Eh bien, nous te ferons plus de mal qu'à eux." Et repoussant Lot avec violence, ils s'avancèrent pour briser la porte.
10 Les *deux* hommes étendirent la main, et ayant retiré Lot vers eux dans la mai-
11 son, ils fermèrent la porte. Et ils frappèrent d'aveuglement les gens qui étaient à l'entrée de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ceux-ci se fatiguèrent *inutilement* à chercher la porte.

12 Les *deux* hommes dirent à Lot : " Qui as-tu encore ici? Gendres, fils et filles, et qui que ce soit que tu aies dans la
13 ville, fais-les sortir de ce lieu. Car nous allons détruire ce lieu, parce qu'un grand cri s'est élevé de ses habitants devant Jéhovah, et que Jéhovah nous a envoyés
14 pour le détruire." Lot sortit et parla aux fiancés de ses filles : " Levez-vous, leur dit-il, sortez de ce lieu, car Jéhovah va détruire la ville." Mais il leur parut plaisanter.

15 Dès l'aube du jour, les anges pressèrent Lot, en disant : " Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui sont ici, afin que tu ne périsses pas dans le châti-
16 ment de la ville." Comme il tardait, ces hommes le prirent par la main, lui, sa femme et ses deux filles, car Jéhovah voulait l'épargner; ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville.

17 Lorsqu'ils les eurent fait sortir, l'un des anges dit : " Sauve-toi, sur ta vie! Ne regarde pas derrière toi, et ne t'arrête nulle part dans la Plaine; sauve-toi à la montagne, de peur que tu ne périsses."
18 Lot leur dit ; " Non, Seigneur. Votre
19 serviteur a trouvé grâce à vos yeux, et vous avez fait un grand acte de bonté à mon égard en me conservant la vie; mais je ne puis me sauver à la montagne, sans risquer d'être atteint par la destruction
20 et de périr. Voyez, cette ville est assez proche pour m'y réfugier, et elle est peu de chose; permettez que je m'y sauve, — n'est-elle pas petite? — et que je vive."

Il lui dit : " Oui, je t'accorde encore cette 21
grâce, de ne pas détruire la ville dont tu parles. Hâte-toi de t'y sauver, car je ne 22
puis rien faire que tu n'y sois arrivé." C'est pour cela qu'on a donné à cette ville le nom de Ségor.

Le soleil se leva sur la terre, et Lot 23
arriva à Ségor. Alors Jéhovah fit pleu- 24
voir sur Sodome et sur Gomorrhe du soufre et du feu d'auprès de Jéhovah, du ciel. Il détruisit ces villes et toute la 25
Plaine, tous les habitants des villes et les plantes de la terre. La femme de Lot 26
regarda en arrière et devint une colonne de sel.

Abraham se leva de bon matin et se 27
rendit au lieu où il s'était tenu devant Jéhovah. Il regarda du côté de Sodome 28
et de Gomorrhe et sur toute l'étendue de la Plaine, et il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.

Lorsque Dieu détruisit les villes de la 29
Plaine, il se souvint d'Abraham et il fit échapper Lot au bouleversement, lorsqu'il bouleversa les villes où Lot habitait.

Lot monta de Ségor et s'établit à la 30
montagne, ayant avec lui ses deux filles, car il craignait de rester à Ségor; et il habitait dans une caverne avec ses deux filles. L'aînée dit à la plus jeune : " No- 31
tre père est vieux, et il n'y a pas d'homme dans le pays pour venir vers nous, selon l'usage de tous les pays. Viens; 32
faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, afin que nous conservions de notre père une postérité." Elles 33
firent donc boire du vin à leur père cette nuit-là, et l'aînée alla coucher avec son père, et il ne s'aperçut ni du coucher de sa fille ni de son lever.. Le lendemain, 34
l'aînée dit à la plus jeune : " J'ai couché hier avec mon père; faisons-lui boire du vin encore cette nuit, et va coucher avec lui, afin que nous conservions de notre père une postérité." Cette nuit-là encore 35
elles firent boire du vin à leur père, et la cadette alla se coucher auprès de lui, et il ne s'aperçut ni de son coucher ni de son lever. Les deux filles de Lot devin- 36
rent enceintes de leur père. L'aînée mit 37
au monde un fils, qu'elle nomma Moab : c'est le père des Moabites, *qui existent* jusqu'à ce jour. La cadette eut aussi un 38
fils, qu'elle nomma Ben-Ammi : c'est le père des fils d'Ammon, *qui existent* jusqu'à ce jour.

18. *Seigneur*, hébr. *Adonai*. La Vulg. a lu *Adoni*, mon seigneur.

26. *Devint une colonne* (une *stèle*, disent les LXX; Vulg., *une statue*) *de sel*.

37. *Moab*, c'est-à-dire *issu du père* de sa mère.

38. *Ben-Ammi*, c.-à-d. *fils de mon peuple*, de ma race, non d'un sang étranger.

4° — CHAP. XX. — *Séjour d'Abraham à Gérare. Abimélech.*

20 Abraham partit de là pour la contrée du Midi: il s'établit entre Cadès
2 et Sur, et fit un séjour à Gérare. Abraham disait de Sara, sa femme : "C'est ma sœur." Abimélech, roi de Gérare,
3 envoya prendre Sara. Mais Dieu vint à Abimélech en songe pendant la nuit, et lui dit : "Tu vas mourir à cause de la femme que tu as prise : elle a un mari."
4 Or Abimélech ne s'était pas approché d'elle; il répondit : "Seigneur, ferez-vous mourir des gens même innocents?
5 Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur? Et elle-même m'a dit aussi : C'est mon frère. C'est avec un cœur intègre et des mains
6 pures que j'ai fait cela." Dieu lui dit en songe : "Moi aussi, je sais que c'est avec un cœur intègre que tu as agi; aussi t'ai-je retenu de pécher contre moi; c'est pourquoi je ne t'ai pas permis de la toucher.
7 Maintenant rends la femme de cet homme, car il est prophète; il priera pour toi, et tu vivras. Si tu ne la rends pas, sache que tu mourras certainement, toi et tous ceux qui t'appartiennent."
8 Dès le matin, Abimélech appela tous ses serviteurs et leur rapporta toutes ces choses; et ces gens furent saisis d'une
9 grande frayeur. Puis Abimélech appela Abraham et lui dit : "Qu'est-ce que tu nous a fait? En quoi ai-je manqué à ton égard, que tu aies fait venir sur moi et sur mon royaume un si grand péché? Tu as fait avec moi des choses qui ne se font
10 pas." Abimélech dit encore à Abraham :
"A quoi as-tu pensé en agissant de la
11 sorte? Abraham répondit : "Je me disais : Il n'y a sans doute aucune crainte de Dieu dans ce pays, et l'on me tuera à
12 cause de ma femme. Et d'ailleurs elle est vraiment ma sœur; elle est fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère, et elle est devenue ma femme.
13 Lorsque Dieu me fit errer loin de la maison de mon père, je dis à Sara : Voici la grâce que tu me feras : dans tous les lieux où nous arriverons, dis de moi : C'est mon frère."
14 Alors Abimélech prit des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes, et les donna à Abraham; et il lui rendit
15 Sara, sa femme. Abimélech dit : "Mon pays est devant toi; habite où il te plaira." Et il dit à Sara : "Je donne à 16
ton frère mille pièces d'argent; cela te sera un voile sur les yeux pour tous ceux qui sont avec toi et pour tous *les autres :* te voilà justifiée."

Abraham intercéda auprès de Dieu, et 17
Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes, et ils eurent des enfants. Car 18
Jéhovah avait rendu tout sein stérile dans la maison d'Abimélech à cause de Sara, femme d'Abraham.

5° — CHAP. XXI. — *Naissance d'Isaac. Eloignement d'Ismael. Alliance d'Abraham avec Abimélech.*

Jéhovah visita Sara, comme il l'avait 21
dit; Jéhovah accomplit pour Sara ce qu'il avait promis. Sara conçut et en- 2
fanta à Abraham un fils dans sa vieillesse, au terme que Dieu lui avait marqué. Abraham donna au fils qui lui était 3
né, que Sara lui avait enfanté, le nom d'Isaac. Et il le circoncit à l'âge de huit 4
jours, comme Dieu le lui avait ordonné. Abraham avait cent ans à la naissance 5
d'Isaac, son fils. Et Sara dit : "Dieu 6
m'a donné de quoi rire; quiconque l'apprendra me sourira." Elle ajouta : 7

"Qui *jamais* eût dit à Abraham :
Sara allaitera des enfants?
Car j'ai donné un fils à sa vieillesse."

L'enfant grandit, et on le sevra. Abra- 8
ham fit un grand festin le jour où Isaac fut sevré. Sara vit le fils d'Agar, l'Egyp- 9
tienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, qui riait: et elle dit à Abraham : "Chasse 10
cette servante et son fils; car le fils de cette servante ne doit pas hériter avec mon fils, avec Isaac." Cette parole causa 11
un grand déplaisir à Abraham à cause de son fils *Ismaël*. Mais Dieu dit à Abra- 12
ham : "Ne te chagrine pas à cause de l'enfant et de ta servante; quoi que Sara te demande, consens-y, car c'est d'Isaac que naîtra la postérité qui portera ton nom. Néanmoins du fils de la servante 13
je ferai aussi une nation, parce qu'il est né de toi."

Abraham, s'étant levé de bon matin, 14
prit du pain et une outre d'eau, les donna à Agar et les mit sur son épaule; *il lui remit* aussi l'enfant, et il la renvoya. Elle s'en alla, errant dans le désert de

XX, 13. *Dieu me fit errer* : ici, par exception, *Elohim* est suivi du verbe hébr. au pluriel.

16. *Mille pièces d'argent*, des *sicles*, du poids de 14 gr. environ (= 2 fr. 85).

17. *Servantes;* hébr. *amahoth*, les concubines du roi : comp. I Sam. xxv, 41.

XXI, 6. Il semble bien que nous avons ici un petit chant, ou un fragment de chant analogue aux cantiques d'Anne (I Sam. ii, 1 sv.) et de la Sainte Vierge (Luc, i, 47 sv.).

15 Bersabée. Quand l'eau qui était dans l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous
16 l'un des arbrisseaux, et elle s'en alla s'asseoir vis-à-vis, à une portée d'arc; car elle disait : " Je ne veux pas voir mourir l'enfant." Elle s'assit donc vis-
17 à-vis, éleva la voix et pleura. Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, en disant : " Qu'as-tu Agar? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant dans
18 le lieu où il est. Lève-toi, relève l'enfant, prends-le par la main, car je ferai de lui
19 une grande nation." Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau; elle alla y remplir l'outre et donna à boire à
20 l'enfant. Dieu fut avec l'enfant, et il grandit; il habita dans le désert et de-
21 vint un tireur d'arc. Il habitait dans le désert de Pharan, et sa mère prit pour lui une femme du pays d'Egypte.

22 En ce temps-là, Abimélech, accompagné de Phicol, chef de son armée, parla ainsi à Abraham : " Dieu est avec toi
23 dans tout ce que tu fais. Jure-moi donc ici par le nom de Dieu que tu ne tromperas ni moi, ni mes enfants, ni mes petits-enfants, mais que tu auras pour moi et pour ce pays où tu séjournes la même bienveillance dont j'ai usé envers toi." Abraham dit : " Je le jurerai." Mais 24, 25
auparavant Abraham fit des reproches à Abimélech au sujet d'un puits d'eau dont ses serviteurs s'étaient emparés de force.
Abimélech répondit : " J'ignore qui a 26
fait cela; toi-même tu ne m'en avais pas informé, et je n'en ai entendu parler
qu'aujourd'hui." Et Abraham prit des 27
brebis et des bœufs, et les donna à Abimélech, et ils firent alliance entre eux.
Abraham mit à part sept jeunes brebis 28
du troupeau, et Abimélech lui dit : 29
" Qu'est-ce que ces sept jeunes brebis que tu as mises à part?" Il répondit : 30
" Tu accepteras de ma main ces sept jeunes brebis, afin que ce soit pour moi un témoignage que j'ai creusé ce puits."
C'est pourquoi on a appelé ce lieu Ber- 31
sabée, parce que c'est là qu'ils ont tous deux prêté serment. *C'est ainsi qu'*ils 32
firent alliance à Bersabée. Après quoi Abimélech se leva avec Phicol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.

Abraham planta un tamaris à Bersa- 33
bée, et il invoqua là le nom de Jéhovah, Dieu éternel; et il séjourna longtemps 34
dans le pays des Philistins.

QUATRIÈME STADE DE LA VIE D'ABRAHAM.

I° — CHAP. XXII. — *Sacrifice d'Isaac. Descendants de Nachor.*

22 Après cela, Dieu mit Abraham à l'épreuve et lui dit : " Abraham!"
2 Il répondit : " Me voici." Et Dieu dit : " Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et va-t'en au pays de Moria, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je t'indiquerai."
3 Abraham se leva de bon matin, et ayant sellé son âne, il prit avec lui deux de ses serviteurs et son fils Isaac; il fendit le bois de l'holocauste et partit pour aller au lieu que Dieu lui avait dit.

4 Le troisième jour, Abraham, levant
5 les yeux, aperçut le lieu de loin; et il dit à ses serviteurs : " Restez ici avec l'âne; moi et l'enfant nous voulons aller jusque-là et adorer, puis nous revien-
6 drons vers vous." Et Abraham prit le bois de l'holocauste, et le mit sur Isaac, son fils; lui-même portait dans sa main le feu et le couteau, et ils s'en allèrent tous deux ensemble. Isaac dit à Abra-
ham, son père : " Mon père!" Il répon- 7
dit : " Me voici, mon fils." Et Isaac dit : " Voilà le feu et le bois; mais où est l'agneau pour l'holocauste?" Abraham 8
répondit : " Dieu verra à trouver l'agneau pour l'holocauste, mon fils." Et ils allaient tous deux ensemble.

Lorsqu'ils furent arrivés au lieu que 9
Dieu lui avait désigné, Abraham y éleva l'autel et arrangea le bois; puis il lia Isaac, son fils, et le mit sur l'autel. Et 10
Abraham étendit la main et prit le couteau pour égorger son fils. Alors l'ange 11
de Jéhovah lui cria du ciel : " Abraham! Abraham!" Il répondit : " Me voici." Et 12
l'ange dit : " Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien; car je sais maintenant que tu crains Dieu et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique."

---

17. *Dieu entendit* : allusion au nom d'*Ismaël*, c.-à-d. *Dieu entend*, Comp. xvii, 20.

31. *Bersabée* (hébr. *beer-schéba*) signifie en même temps *puits de 7* et *puits du serment*. Dans tout serment le nombre 7, nombre sacré par excellence, jouait un rôle. Aussi est-ce du mot qui veut dire *sept* (*schéba*) que les Hébreux avaient formé celui qui veut dire *prêter serment* (*schaba*).

33. *Un tamaris* (Vulg. *un bois*), arbre très vivace, au feuillage toujours vert : symbole de l'inaltérable fidélité du *Dieu éternel* envers Abraham et sa postérité.

XXII, 2. *Moria* (c'est-à-dire *apparition de Jéhovah*.)

13 Abraham, ayant levé les yeux, vit derrière lui un bélier pris dans un buisson par les cornes; il alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son
14 fils. Et Abraham nomma ce lieu : "Jéhovah verra," d'où l'on dit aujourd'hui : "Sur la montagne de Jéhovah, il sera vu."
15 L'ange de Jéhovah appela du ciel Abraham une seconde fois, en disant :
16 "Je l'ai juré par moi-même, dit Jéhovah : parce que tu as fait cela, et que tu ne
17 m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai; je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses
18 ennemis. En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce que tu as obéi à ma voix."
19 Abraham retourna vers ses serviteurs, et s'étant levés, ils s'en allèrent ensemble à Bersabée. Et Abraham habita à Bersabée.
20 Après cela, on apporta à Abraham cette nouvelle : "Melcha a aussi enfanté
21 des fils à Nachor, ton frère : Hus, son premier-né, Buz, son frère, Camuel,
22 père d'Aram, Cased, Azau, Pheldas,
23 Jedlaph et Bathuel." Bathuel fut père de Rebecca. Ce sont là les huit fils que Melcha enfanta à Nachor, frère d'Abra-
24 ham. Sa concubine, nommée Roma, eut aussi des enfants : Tabée, Gaham, Taas, et Maacha.

2° — CHAP. XXIII. — *Mort de Sara; elle est inhumée dans la caverne de Macpéla.*

23 Sara vécut cent vingt-sept ans : tel-
2 les sont les années de sa vie. Sara mourut à Qiriath-Arbé, qui est Hébron, dans le pays de Chanaan; et Abraham vint pour faire le deuil de Sara et pour la pleurer.
3 Puis Abraham se leva d'auprès du corps, et parla ainsi aux fils de Heth :
4 "Je suis un étranger et un hôte parmi vous; accordez-moi de posséder chez vous un lieu de sépulture, afin que je puisse ôter de devant moi mon mort et l'enter-
5 rer." Les fils de Heth répondirent à
6 Abraham en lui disant : "Écoute-nous, mon seigneur; tu es un prince de Dieu au milieu de nous; enterre ton mort dans le plus beau de nos sépulcres; aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour y déposer ton mort." Alors Abraham se 7
leva, et se prosternant devant le peuple du pays, devant les fils de Heth, il leur 8
dit : "Si vous voulez que j'ôte mon mort de devant moi pour l'enterrer, écoutez-moi et priez pour moi Ephron, fils de Séor, de me céder la caverne de Mac- 9
péla, qui lui appartient et qui est au bout de son champ, de me la céder en votre présence pour l'argent qu'elle vaut, comme un lieu de sépulture qui soit à moi."
Or Ephron était assis au milieu des fils 10
de Heth. Ephron le Héthéen répondit à Abraham en présence des fils de Heth, de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville; il lui dit : "Non, mon sei- 11
gneur, écoute-moi : je te donne le champ et je te donne la caverne qui s'y trouve; je te la donne aux yeux des fils de mon peuple; enterre ton mort." Abraham se 12
prosterna devant le peuple du pays, et 13
il parla ainsi à Ephron en présence du peuple du pays : "Qu'il te plaise seulement de m'écouter : je donne le prix du champ; reçois-le de moi, et j'enterrerai là mon mort." Ephron répondit à Abra- 14
ham en lui disant : "Mon seigneur, 15
écoute-moi : une terre de quatre cents sicles d'argent, entre moi et toi, qu'est-ce que cela? Enterre ton mort." Abraham, 16
ayant entendu Ephron, lui pesa l'argent qu'il avait dit en présence des fils de Heth, *savoir* quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand.
Ainsi le champ d'Ephron qui est à 17
Macpéla vis-à-vis de Mambré, le champ et la caverne qui s'y trouve, ainsi que les arbres qui étaient dans le champ et dans ses confins tout autour, devinrent la pro- 18
priété d'Abraham aux yeux des fils de Heth, de tous ceux qui entraient par la porte de la ville. Après cela, Abraham 19
enterra Sara, sa femme, dans la caverne de Macpéla, vis-à-vis de Mambré qui est Hébron, dans le pays de Chanaan. Le 20
champ, avec la caverne qui s'y trouve, demeura *donc* à Abraham en toute propriété comme lieu de sépulture, provenant des fils de Heth.

3° — CHAP. XXIV. — *Mariage d'Isaac avec Rebecca.*

Abraham était vieux, avancé en âge, 24
et Jéhovah l'avait béni en toutes choses. Et Abraham dit à son serviteur, l'in- 2

14. *Jéhovah verra* le besoin et saura y pourvoir (vers. 8). — *Il* (Jéhovah) *sera vu*, se manifestera.
Tous les Pères, à la suite de (Hébr. xi, 19), ont vu dans Isaac une figure de Jésus-Christ.
18. *Toutes les nations seront bénies.* Comme la forme verbale (*hithbârakou*) n'est pas la même que celle de (*nibrekou*) de xii, 3, plusieurs traduisent ici, *se béniront*, se souhaiteront mutuellement de participer à la grande bénédiction répandue sur ta postérité.

tendant de sa maison, qui administrait tous ses biens : "Mets ta main sous ma
3 cuisse, et je te ferai jurer par Jéhovah, Dieu du ciel et Dieu de la terre, que tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles des Chananéens, au mi-
4 lieu desquels j'habite; mais ce sera dans mon pays et dans ma patrie que tu iras prendre une femme pour mon fils, pour
5 Isaac." Le serviteur lui répondit : "Peut-être la femme ne voudra-t-elle pas me suivre dans ce pays; devrai-je ramener ton fils dans le pays d'où tu es sorti?"
6 Abraham lui dit : "Garde-toi de rame-
7 ner là mon fils! Le Seigneur, le Dieu du ciel, qui m'a pris de la maison de mon père et du pays de ma naissance, qui m'a parlé et qui m'a fait serment en disant : Je donnerai ce pays à ta postérité, lui-même enverra son ange devant toi, et tu prendras de là une femme pour mon
8 fils. Si la femme ne veut pas te suivre, tu seras dégagé de ce serment que je te demande; mais tu ne ramèneras pas là
9 mon fils." Alors le serviteur mit sa main sous la cuisse d'Abraham, son maître, et lui jura ce qu'il demandait.

10 Le serviteur prit dix des chameaux de son maître, et il se mit en route; or il avait à sa disposition tous les biens de son maître. S'étant levé, il alla en Méso-
11 potamie, à la ville de Nachor. Il fit ployer les genoux aux chameaux hors de la ville, près d'un puits, vers le soir, à l'heure où les femmes sortent pour puiser
12 de l'eau. Et il dit : "Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, veuillez me faire rencontrer aujourd'hui *ce que je désire*, et usez de bonté envers mon maître Abra-
13 ham. Voici que je me tiens près de la source, et les filles des habitants de la ville vont sortir pour puiser de l'eau.
14 Que la jeune fille à laquelle je dirai : Penche ta cruche, je te prie, pour que je boive, — et qui répondra : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux, — soit celle que vous avez destinée à votre serviteur Isaac! Et par là je connaîtrai que vous avez usé de bonté envers mon maître."

15 Il n'avait pas encore fini de parler, et voici que sortit, sa cruche sur l'épaule, Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha,
16 femme de Nachor, frère d'Abraham. La jeune fille était fort belle de figure; elle était vierge, et nul homme ne l'avait connue. Elle descendit à la source, remplit sa cruche et remonta. Le serviteur 17
courut au-devant d'elle et dit : "Permets que je boive un peu d'eau de ta cruche." Elle répondit : "Bois, mon sei- 18
gneur;" et s'empressant d'abaisser sa cruche sur sa main, elle lui donna à boire. Quand elle eut achevé de lui donner à 19
boire, elle dit : "Je puiserai aussi *de l'eau* pour les chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient assez bu." Et elle se hâta de vider 20
sa cruche dans l'abreuvoir, et courut encore au puits pour puiser, et elle puisa pour tous les chameaux. L'homme la 21
considérait en silence, se demandant si Jéhovah avait fait réussir son voyage, ou non.

Quand les chameaux eurent fini de 22
boire, il prit un anneau d'or du poids d'un demi-sicle, et deux bracelets du poids de dix sicles d'or, et, *les ayant* 23
donnés à Rebecca, il dit : "De qui es-tu fille? Dis-le-moi. Y a-t-il dans la maison de ton père une place où nous puissions passer la nuit?" Elle répondit : "Je suis 24
fille de Bathuel, le fils de Melcha, qu'elle enfanta à Nachor." Elle ajouta : "Il y 25
a chez nous de la paille et du fourrage en abondance, et aussi de la paille pour y passer la nuit." Alors cet homme s'in- 26
clina et se prosterna devant Jéhovah, et 27
il dit : "Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Abraham, mon maître, qui n'a pas manqué à sa bonté et à sa fidélité envers mon maître. Moi-même, Jéhovah m'a conduit par le chemin chez les frères de mon maître.

La jeune fille courut raconter chez sa 28
mère ce qui s'était passé.

Rebecca avait un frère, nommé Laban. 29
Laban courut dehors vers cet homme, près de la source. Il avait vu l'anneau et 30
les bracelets aux mains de sa sœur, et il avait entendu les paroles de Rebecca, sa sœur, disant : "L'homme m'a parlé ainsi." Il vint donc à cet homme, qui se tenait auprès des chameaux, à la source, et il dit : "Viens, béni du Seigneur; 31
pourquoi restes-tu dehors? J'ai préparé la maison et une place pour les chameaux." Et l'homme entra à la maison. 32
Laban débâta les chameaux, et il donna de la paille et du fourrage aux chameaux, et de l'eau pour laver les pieds de l'homme et les pieds des gens qui étaient avec lui; puis il lui servit à manger; mais 33

XXIII, 9. *Macpéla* signifie *double* (c'est ainsi que traduit la Vulg.), soit que la caverne eût deux ouvertures, soit qu'il s'y trouvât plusieurs enfoncements.

XXIV, 10. *Il avait à sa disposition* (litt. *dans sa main*) : il pouvait disposer en toute liberté des *biens de son maître*. LXX et Vulg. *emportant avec lui de tous les biens de son maître*.

23. *Les ayant donnés à Rebecca* : nous ajoutons ce détail d'après les vers. 30 et 47.

l'homme dit : "Je ne mangerai point que je n'aie dit, ce que j'ai à dire." — "Parle," dit Laban.

34 Il dit : "Je suis serviteur d'Abraham.
35 Jéhovah a comblé de bénédictions mon maitre, et il est devenu puissant. Il lui a donné des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes, des chameaux et
36 des ânes. Sara, femme de mon maitre, a enfanté dans sa vieillesse un fils à mon maitre, et il lui a donné tous ses biens.
37 Mon maitre m'a fait jurer, en disant : Tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles des Chananéens,
38 dans le pays desquels j'habite. Mais tu iras dans la maison de mon père et dans ma parenté, et tu prendras *là* une femme
39 pour mon fils. — Je dis à mon maitre : Peut-être la femme ne voudra-t-elle pas
40 me suivre. Et il m'a répondu : Jéhovah, devant qui je marche, enverra son ange avec toi et fera réussir ton voyage, et tu prendras pour mon fils une femme de ma parenté et de la maison de mon père.
41 Tu seras dégagé du serment que tu me fais, une fois que tu te seras rendu dans ma parenté; si on ne t'accueille pas, tu seras dégagé du serment que je te de-
42 mande. — En arrivant aujourd'hui à la source, j'ai dit : Jéhovah, Dieu de mon maitre Abraham, si vous daignez faire
43 réussir le voyage que je fais, voici que je me tiens près de la source; que la jeune fille qui sortira pour puiser et à qui je dirai : Laisse-moi boire, je te prie, un
44 peu d'eau de ta cruche, et qui me répondra : Bois, et j'en puiserai aussi pour tes chameaux, — soit la femme que Jéhovah
45 a destinée au fils de mon maitre. Je n'avais pas encore fini de parler en mon cœur, que Rebecca sortait, sa cruche sur l'épaule; elle est descendue à la source et a puisé; et je lui ai dit : Donne-moi à boire, je te
46 prie. Abaissant aussitôt sa cruche de dessus son épaule, elle *me* dit : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux. J'ai donc bu, et elle a aussi donné à boire
47 aux chameaux. Et je l'ai interrogée, en disant : De qui es-tu fille? Elle a répondu : Je suis fille de Bathuel, le fils de Nachor, que Melcha lui a enfanté. Alors j'ai mis l'anneau à ses narines et les bra-
48 celets à ses mains. Puis je me suis incliné et prosterné devant Jéhovah, et j'ai béni Jéhovah, le Dieu de mon maitre Abraham, qui m'a conduit dans le vrai chemin pour prendre la fille du frère de mon maitre pour son fils. Maintenant, si 49
vous voulez user de bonté et de fidélité envers mon maitre, déclarez-le-moi; sinon, déclarez-le *encore*, et je me tournerai à droite ou à gauche.

Laban et Bathuel répondirent, en di- 50
sant : "La chose vient de Jéhovah, nous ne pouvons te dire ni mal ni bien. Voici 51
Rebecca devant toi; prends-la et t'en va; qu'elle soit la femme du fils de ton maitre, comme Jéhovah l'a dit." Lorsque le 52
serviteur d'Abraham eut entendu ces paroles, il se prosterna en terre devant Jéhovah. Et il tira des objets d'argent, 53
des objets d'or et des vêtements, qu'il donna à Rebecca; il fit aussi de riches présents à son frère et à sa mère. En- 54
suite ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils passèrent *là* la nuit. Le matin, quand ils furent levés, le serviteur dit : "Laissez-moi re- 55
tourner vers mon maitre." Le frère et la mère de Rebecca dirent : "Que la jeune fille demeure avec nous quelques jours encore, une dizaine; après quoi elle partira." Il leur répondit : "Ne me retar- 56
dez pas, puisque Jéhovah a fait réussir mon voyage; laissez-moi partir, pour que je retourne vers mon maitre." Ils dirent : 57
"Appelons la jeune fille, et demandons-lui ce qu'elle désire." Ils appelèrent 58
donc Rebecca et lui dirent : "Veux-tu partir avec cet homme?" Elle répondit : "Je partirai." Alors ils congédièrent 59
Rebecca, leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ses gens. Ils 60
bénirent Rebecca et lui dirent : "O notre sœur, puisses-tu devenir des milliers de myriades! Puisse ta postérité posséder la porte de ses ennemis!" Alors Rebecca et 61
ses servantes, s'étant levées, montèrent sur les chameaux, et suivirent cet homme. Et le serviteur emmena Rebecca et se mit en route.

Cependant Isaac était revenu du puits 62
de Chai-Roï [du vivant qui voit], et il habitait dans le pays du Midi. Un soir 63
qu'il était sorti dans les champs pour méditer, levant les yeux, il vit des chameaux qui arrivaient. Rebecca leva aussi 64
les yeux, et ayant aperçu Isaac, elle sauta à bas de son chameau. Elle dit au 65
serviteur : "Qui est cet homme qui vient dans les champs à notre rencontre?" Le serviteur répondit : "C'est mon maitre." Et elle prit son voile et se couvrit. Le 66
serviteur raconta à Isaac toutes les cho-

53. *A son frère* (LXX); Vulg., *à ses frères.*
62. Vulg., *en ce temps, Isaac allait dans le chemin qui mène au puits du Vivant qui voit*; ni les LXX ni la Vulgate ne paraissent avoir lu le mot hébr. *mibbô*, qui fait ici difficulté.

ses qu'il avait faites. Et Isaac conduisit Rebecca dans la tente de Sara, sa mère. Il prit Rebecca, qui devint sa femme, et il l'aima; et Isaac se consola de la mort de sa mère.

4° — CHAP. XXV, 1 — 18. — *Les descendants d'Abraham par Cétura. Sa mort. Postérité d'Ismaël.*

25 Abraham prit encore une femme,
2 nommée Cétura. Et elle lui enfanta Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc
3 et Sué. — Jesboc engendra Saba et Dadan; les fils de Dadan furent les Assu-
4 rim, les Latusim et les Laomim. — Les fils de Madian furent Epha, Opher, Hénoch, Abida et Eldaa. — Ce sont là tous les fils de Cétura.
5 Abraham donna tous ses biens à Isaac.
6 Quant aux fils de ses concubines, il leur donna des présents, et il les envoya de son vivant loin de son fils Isaac à l'orient, au pays d'Orient.
7 Voici les années que vécut Abraham :
8 cent soixante-quinze ans. Abraham expira et mourut dans une heureuse vieillesse, âgé et rassasié *de jours*, et il fut
9 réuni à son peuple. Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent dans la caverne de Macpéla, dans le champ d'Ephron, fils de Séor le Héthéen, qui est vis-à-vis de Mambré; c'est le champ qu'Abraham 10
avait acheté des fils de Heth. Là fut enterré Abraham, avec Sara, sa femme.
Après la mort d'Abraham, Dieu bénit 11
Isaac son fils; et Isaac habitait près du puits de Chai-Roï.
Voici l'histoire d'Ismaël, fils d'Abra- 12
ham, qu'avait enfanté à Abraham Agar l'Egyptienne, servante de Sara. Voici 13
les noms des fils d'Ismaël, selon les noms de leurs postérités : premier-né d'Ismaël, Nebaïoth; puis Cédar, Adbéel, Mabsam,
Masma, Duma, Massa, Hadad, Thé- 14, 15
ma, Jéthur, Naphis et Cedma. Ce sont 16
là les fils d'Ismaël, ce sont là leurs noms, selon leurs villages et leurs campements : ce furent les douze chefs de leurs tribus.
Voici les années que vécut Ismaël : 17
cent trente-sept ans; puis il expira et
mourut, et il fut réuni à son peuple. Ses 18
fils habitèrent depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est en face de l'Egypte dans la direction de l'Assyrie. Il s'étendit en face de tous ses frères.

IIe PÉRIODE. — ISAAC [XXV, 19 — XXXVI.]

PREMIER STADE DE L'HISTOIRE D'ISAAC.

1° — CHAP. XXV, 19--34. — *Formation de la famille d'Isaac. Esaü et Jacob.*

25 Voici l'histoire d'Isaac, fils d'Abra-
20 ham. Abraham engendra Isaac. Isaac était âgé de quarante ans quand il prit pour femme Rebecca, fille de Bathuel, l'Araméen, de Paddan-Aram, et sœur de
21 Laban, l'Araméen. Isaac implora Jéhovah au sujet de sa femme, car elle était stérile; Jéhovah l'exauça et Rebecca, sa
22 femme, conçut. Les enfants se heurtaient dans son sein, et elle dit : "S'il en est ainsi, pourquoi suis-je *enceinte?*" Elle
23 alla consulter Jéhovah; et Jéhovah lui dit :

" Deux nations sont dans ton sein;
Deux peuples, au sortir de tes entrailles, se sépareront;
Un peuple l'emportera sur l'autre,
Et le plus grand servira le plus petit."

24 Le temps où elle devait enfanter arriva, et il y avait deux jumeaux dans son sein.
25 Celui qui sortit le premier était roux, tout entier comme un manteau de poil, et ils l'appelèrent Esaü, ensuite sortit son frère, tenant dans sa main le talon d'Esaü, et on le nomma Jacob. Isaac 26
était âgé de soixante ans quand ils naquirent.
Ces enfants grandirent. Esaü devint 27
un habile chasseur, un homme des champs; mais Jacob était un homme paisible, se plaisant à rester sous la tente. Isaac prit 28
en affection Esaü, parce qu'il aimait la venaison, et l'affection de Rebecca était pour Jacob.
Comme Jacob faisait un potage, Esaü 29
arriva des champs, accablé de fatigue.
Esaü dit à Jacob : "Laisse-moi manger 30
de ce roux, de ce roux-là, car je suis fatigué." — C'est pour cela qu'on a donné à Esaü le nom d'Edom. — Jacob dit : 31
"Vends-moi d'abord ton droit d'ainesse."
Esaü répondit : "Je m'en vais mourir; 32
que me servira mon droit d'ainesse?"
Et Jacob dit : "Jure-le-moi d'abord." Il 33
fit serment et vendit son droit d'ainesse

XXV, 25 sv. *Roux;* l'hébr. *admoni* rappelle *Edom*, d'où *Idumée*. — *De poil*, indice de force et d'humeur sauvage. L'hébr. *séar*, poil, rappelle *Séir*, le nom des montagnes habitées plus tard par les Edomites ou Iduméens. — *Esaü*, c.-à-d. le velu. — *Jacob* (de l'hébr. *akeb* talon) : celui qui tient le talon, qui cherche à faire tomber son rival, *qui supplante*.

à Jacob. Alors Jacob donna à Esaü du pain et de la bouillie de lentilles; celui-ci mangea et but; puis il se leva et s'en alla. C'est ainsi qu'Esaü méprisa le droit d'aînesse.

2° — CHAP. XXVI, 1 — 33. — *Séjour d'Isaac à Cérare. Promesses divines. Relations avec Abimélech.*

26 Il y eut une famine dans le pays, outre la première famine qui avait eu lieu du temps d'Abraham; et Isaac alla à Gérare, vers Abimélech, roi des Philis-
2 tins. Jéhovah lui apparut et dit : "Ne descends point en Egypte, mais demeure
3 dans le pays que je te dirai. Séjourne dans ce pays-ci; je serai avec toi et je te bénirai; car je donnerai toutes ces contrées à toi et à ta postérité, et je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham, ton
4 père. Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et je donnerai à ta postérité toutes ces contrées, et en ta postérité seront bénies toutes les nations
5 de la terre, parce qu'Abraham a obéi à ma voix et a gardé ce que je lui ai ordonné, mes commandements, mes statuts
6 et mes lois." Isaac demeura *donc* à Gérare.
7 Les gens du lieu le questionnant sur sa femme, il disait : "C'est ma sœur"; car il craignait de dire : "Ma femme," de peur, *pensait-il*, que les gens du lieu ne me tuent à cause de Rebecca, car elle
8 était belle de figure. Comme son séjour à Gérare se prolongeait, il arriva qu'Abimélech, roi des Philistins, regardant par la fenêtre, aperçut Isaac qui faisait des
9 caresses à Rebecca, sa femme. Il appela Isaac et dit : "Elle ne peut être que ta femme; comment as-tu dit : C'est ma sœur?" Isaac lui répondit : "C'est que je me disais : Je crains de mourir à cause
10 d'elle." Et Abimélech dit : "Qu'est-ce que tu nous as fait là? Un homme du peuple aurait pu aller vers ta femme, et tu aurais fait venir sur nous un péché."
11 Alors Abimélech donna cet ordre à tout le peuple : "Celui qui touchera cet homme ou sa femme sera mis à mort."
12 Isaac fit des semailles dans ce pays, et il recueillit cette année-là le centuple.
13 Jéhovah le bénit; et cet homme devint riche, et il alla augmentant ses biens de plus en plus, jusqu'à posséder d'immen-
14 ses richesses. Il avait des troupeaux de menu et de gros bétail et un grand nombre de serviteurs, et les Philistins lui
15 portèrent envie. Tous les puits qu'avaient creusés les serviteurs de son père, du temps de son père Abraham, les Philistins les bouchèrent, en les remplissant de
16 terre. Et Abimélech dit à Isaac : "Va-t'en de chez nous, car tu es devenu beaucoup
17 plus puissant que nous." Isaac s'en alla, et ayant établi son campement dans la vallée de Gérare, il y demeura.
18 Isaac creusa de nouveau les puits qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père, et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham, et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait
19 donnés. Les serviteurs d'Isaac creusèrent *encore* dans la vallée et y trouvèrent un
20 puits d'eau vive. Et les bergers de Gérare se querellèrent avec les bergers d'Isaac, en disant : "L'eau est à nous." Et il nomma le puits Eseq, parce qu'ils avaient
21 eu un débat avec lui. Ses serviteurs creusèrent un autre puits, au sujet duquel il y eut encore une querelle, et il le nomma
22 Sitna. S'étant avancé plus loin, il creusa un autre puits, pour lequel il n'y eut plus de querelle, et il le nomma Rechoboth : "Car maintenant, dit-il, Jéhovah nous a mis au large, et nous prospérerons dans le pays."
23, 24 De là, il remonta à Bersabée. Jéhovah lui apparut cette nuit-là et dit : "Je suis le Dieu d'Abraham, ton père; ne crains point, car je suis avec toi; je te bénirai et je te donnerai une postérité nombreuse à cause d'Abraham, mon ser-
25 viteur." Il éleva là un autel et invoqua le nom de Jéhovah; puis il y dressa sa tente, et ses serviteurs y creusèrent un puits.
26 Abimélech vint vers lui, de Gérare, avec Ochozath, son ami, et Phicol, chef
27 de son armée. Isaac leur dit : "Pourquoi êtes-vous venus vers moi, vous qui me haïssez et qui m'avez renvoyé de chez
28 vous?" Ils répondirent : Nous avons vu clairement que Jéhovah est avec toi, et nous avons dit : Qu'il y ait un serment entre nous, entre nous et toi! Nous voudrions donc faire une alliance avec toi.
29 Jure de ne pas nous faire de mal, de même que nous ne t'avons pas touché, et que nous ne t'avons fait que du bien et t'avons laissé partir en paix. Tu es main-
30 tenant le béni de Jéhovah." Isaac leur fit
31 un festin, et ils mangèrent et burent. Et s'étant levés de bon matin, ils se prêtèrent serment l'un à l'autre; puis Isaac les congédia et ils s'en allèrent de chez lui en paix.
32 Ce même jour, les serviteurs d'Isaac vinrent lui apporter des nouvelles du puits qu'ils creusaient; ils lui dirent : "Nous avons trouvé de l'eau."
33 Et il appela le puits Schibéa. C'est pour cela

que la ville se nomme Bersabée jusqu'à ce jour.

3° — CHAP. XXVI, 34 — XXVIII, 9. — *Jacob surprend la bénédiction d'Isaac. Bénédiction d'Esaü. Départ de Jacob pour la Mésopotamie.*

34 Esaü, âgé de quarante ans, prit pour femmes Judith, fille de Bééri, le Héthéen, et Basemath, fille d'Elon, le Héthéen.
35 Elles furent un sujet d'amertume pour Isaac et Rebecca.

27 Isaac était devenu vieux, et ses yeux s'étaient obscurcis au point de ne plus voir. Il appela Esaü, son fils ainé, et lui dit : "Mon fils!" Celui-ci lui répondit :
2 "Me voici." Isaac dit : "Tu vois que je suis vieux ; je ne connais pas le jour de
3 ma mort. Maintenant donc, prends tes armes, ton carquois et ton arc, va dans
4 la campagne et tue-moi du gibier. Fais-m'en un bon plat, selon mon goût, et apporte-le-moi, que je le mange, afin que mon âme te bénisse avant que je meure."
5 — Rebecca entendait pendant qu'Isaac parlait à Esaü, son fils. — Et Esaü s'en alla dans la campagne pour tuer du gibier et l'apporter.
6 Alors Rebecca parla ainsi à Jacob son fils : "J'ai entendu ton père qui disait à
7 ton frère Esaü : Apporte-moi du gibier et fais-m'en un bon plat, afin que je le mange et que je te bénisse devant Jého-
8 vah avant de mourir. Maintenant, mon fils, obéis-moi dans ce que je vais te com-
9 mander. Va au troupeau et prends-moi deux beaux chevreaux; j'en ferai pour ton
10 père un bon plat, selon son goût, et tu le porteras à ton père, et il en mangera, afin qu'il te bénisse avant de mourir."
11 Jacob répondit à Rebecca, sa mère : "Esaü, mon frère, est velu, et moi j'ai la
12 peau lisse. Peut-être que mon père me touchera, et je passerai à ses yeux pour m'être joué de lui, et j'attirerai sur moi une malédiction au lieu d'une bénédic-
13 tion." Sa mère lui dit : "*Je prends* sur moi ta malédiction, mon fils. Obéis-moi seulement et va me prendre les che-
14 vreaux." Jacob alla les prendre et les apporta à sa mère, qui en fit un bon plat,
15 selon le goût de son père. Et Rebecca prit les habits d'Esaü, son fils ainé, les plus beaux, qu'elle avait dans la maison, et elle en revêtit Jacob, son fils cadet.
16 Puis elle lui couvrit les mains de la peau des chevreaux, ainsi que la partie lisse
17 du cou. Et elle remit à Jacob son fils le bon plat et le pain qu'elle avait préparés.
18 Il vint vers son père et dit : "Mon père!" — "Me voici, dit Isaac; qui es-tu, mon fils?" Jacob répondit à son père : 19
"Je suis Esaü, ton premier-né; j'ai fait ce que tu m'as commandé. Lève-toi, je te prie, assieds-toi et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse." Isaac dit 20
à son fils : "Comment as-tu trouvé si vite, mon fils?" Jacob répondit : "C'est que Jéhovah ton Dieu l'a fait venir devant moi." "Approche donc, dit Isaac, que 21
je te touche, mon fils, *pour savoir* si tu es bien mon fils Esaü, ou non." Jacob 22
s'étant approché de son père, Isaac le toucha et dit : "La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esaü." Il ne le reconnut pas, parce 23
que ses mains étaient velues comme celles d'Esaü, son frère, et il le bénit. Il dit : 24
"C'est bien toi qui es mon fils Esaü?" — "C'est moi," répondit Jacob. Et Isaac 25
dit : "Sers-moi, que je mange du gibier de mon fils et que mon âme te bénisse." Jacob le servit, et il mangea ; il lui présenta aussi du vin, et il but.

Alors Isaac, son père, lui dit : "Appro- 26
che-toi et baise-moi, mon fils." Jacob 27
s'approcha et le baisa ; et Isaac sentit l'odeur de ses vêtements, et il le bénit en disant : "Oui, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ qu'a béni Jéhovah."

Que Dieu te donne de la rosée du ciel 28
Et de la graisse de la terre,
Et abondance de froment et de vin!
Que des peuples te servent, 29
Et que des nations se prosternent devant toi!
Sois le maître de tes frères,
Et que les fils de ta mère se prosternent devant toi!
Maudit soit qui te maudira!
Et béni soit qui te bénira!

Isaac avait achevé de bénir Jacob, et 30
Jacob venait de quitter Isaac, son père, lorsqu'Esaü, son frère, revint de la chasse.
Il prépara, lui aussi, un bon plat, et 31
l'apportant à son père, il dit : "Que mon père se lève et mange de la chasse de son fils, afin que ton âme me bénisse."
Isaac, son père, lui dit : "Qui es-tu?" 32
Il répondit : "Je suis ton fils, ton premier-né, Esaü." Isaac fut saisi d'une 33
terreur extrême, et il dit : "Qui est donc celui qui a chassé du gibier et m'en a apporté? J'ai mangé de tout avant que tu vinsses, et je l'ai béni, et il sera béni en effet." Lorsqu'Esaü eut entendu les 34
paroles de son père, il jeta un grand cri, une plainte amère, et il dit à son père : "Bénis-moi, moi aussi, mon père." Isaac 35
dit : "Ton frère est venu avec ruse, et il a pris ta bénédiction." Esaü dit : "Est- 36
ce parce qu'on l'appelle Jacob qu'il m'a supplanté deux fois? Il a pris mon droit

d'aînesse, et voilà maintenant qu'il a pris ma bénédiction!" Il ajouta : "N'as-tu pas réservé pour moi une bénédic-
37 tion?" Isaac répondit à Esaü : "Je l'ai établi ton maître et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, et je l'ai pourvu de froment et de vin. Après cela, que puis-je faire pour toi, mon fils?"
38 Ésaü dit à son père : "N'as-tu que cette seule bénédiction, mon père? Bénis-moi, moi aussi, mon père!" Et Esaü éleva la
39 voix et pleura. Isaac, son père, lui répondit :

"Privée de la graisse de la terre sera ta demeure,
Privée de la rosée qui descend du ciel.
40 Tu vivras de ton épée,
Et tu seras asservi à ton frère.
Mais il arrivera que, en secouant son joug,
Tu le briseras de dessus ton cou."

41 Esaü conçut de la haine contre Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée, et il dit en son cœur : "Les jours où je ferai le deuil de mon père approchent; alors je tuerai Jacob,
42 mon frère." On rapporta à Rebecca les paroles d'Esaü, son fils aîné. Elle fit appeler Jacob, son fils cadet, et lui dit : "Voici qu'Esaü, ton frère, veut se ven-
43 ger de toi en te tuant. Maintenant donc, mon fils, écoute-moi : lève-toi, fuis vers
44 Laban, mon frère, à Haran; et tu resteras quelque temps auprès de lui, jusqu'à ce que la fureur de ton frère soit
45 apaisée. Une fois que la colère de ton frère se sera détournée de toi, et qu'il aura oublier ce que tu lui as fait, je t'enverrai chercher de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour?"

Rebecca dit à Isaac : "Je suis dé- 46
goûtée de la vie à cause des filles de Heth. Si Jacob prend une femme, comme celles-là, parmi les filles de Heth, parmi les filles de ce pays, à quoi me sert la vie?"

Isaac appela Jacob et le bénit, et il 28
lui donna cet ordre : "Tu ne prendras pas pour femme une des filles de Cha-
naan. Lève-toi, va en Paddan-Aram, 2
chez Bathuel, père de ta mère, et prends-y une femme parmi les filles de Laban, frère de ta mère. Que le Dieu tout-puis- 3
sant te bénisse, qu'il te fasse croître et multiplier, afin que tu deviennes une multitude de peuples! Qu'il te donne la 4
bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité avec toi, afin que tu possèdes le pays où tu séjournes et que Dieu a donné à Abraham!" Et Isaac congédia Jacob, 5
qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Bathuel l'Araméen, frère de Rebecca, la mère de Jacob et d'Esaü.

Esaü vit qu'Isaac avait béni Jacob et 6
qu'il l'avait envoyé en Paddan-Aram pour y prendre une femme, et qu'en le bénissant il lui avait donné cet ordre : "Tu ne prendras pas pour femme une des filles de Chanaan," et que Jacob, 7
obéissant à son père et à sa mère, était parti pour Paddan-Aram. Esaü, voyant 8
donc que les filles de Chanaan déplaisaient à Isaac, son père, s'en alla vers 9
Ismaël, et il prit pour femme, outre celles qu'il avait déjà, Mahéleth, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, et sœur de Nabaïoth.

DEUXIÈME STADE DE LA VIE D'ISAAC.

1° — CHAP. XXVIII, 10 — 22. — *Départ de Jacob pour la Mésopotamie. Sa vision à Béthel.*

10 Jacob partit de Bersabée et s'en alla à
11 Haran. Il arriva dans un lieu, et il y passa la nuit, parce que le soleil était couché. Ayant pris une des pierres qui étaient là, il la mit sous sa tête, et il se
12 coucha dans ce lieu. Il eut un songe : il vit une échelle posée sur la terre et dont le sommet touchait au ciel; sur elle des anges de Dieu montaient et descendaient;
13 et au haut se tenait Jéhovah. Il dit : "Je suis Jéhovah, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. Cette terre sur laquelle tu es couché, je te la donnerai, *à*
14 *toi* et à ta postérité. Ta postérité sera comme la poussière de la terre; tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. Voici que je suis avec toi; je te 15
garderai partout où tu iras et je te ramènerai dans ce pays. Car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit."

Jacob s'éveilla de son sommeil et il 16
dit : "Certainement Jéhovah est en ce lieu, et moi je ne le savais pas!" Saisi 17
de crainte, il ajouta : "Que ce lieu est redoutable! C'est bien ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel." S'étant 18
levé de bon matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, la dressa pour monument et versa de l'huile sur son

XXVII, 39. Vulg., *dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel sera ton habitation :* interprétation absolument contraire au contexte.

XXVIII, 4. Voy. xvii, 2 sv. xxii, 16 sv.

19 sommet. Il nomma ce lieu Béthel; mais
20 primitivement la ville s'appelait Luz. Et Jacob fit un vœu en disant "Si Dieu est avec moi et me garde dans ce voyage que je fais; s'il me donne du pain à man-
21 ger et des habits pour me vêtir, et si je retourne heureusement à la maison de
22 mon père, Jéhovah sera mon Dieu; cette pierre que j'ai dressée pour monument sera une maison de Dieu, et je vous paierai la dîme de tout ce que vous me donnerez."

2° — CHAP. XXIX — XXX, 24. — *Jacob en Mésopotamie. Son double mariage. Ses enfants.*

29 Jacob reprit sa marche et s'en alla
2 au pays des fils de l'Orient. Il aperçut un puits dans la campagne, et à côté trois troupeaux de brebis qui étaient couchés, car c'était à ce puits qu'on abreu-
3 vait les troupeaux. Là se réunissaient tous les troupeaux; on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits, on faisait boire les troupeaux, et l'on remettait la pierre à sa place sur l'ouverture du puits.
4 Jacob dit aux bergers : "Mes frères, d'où êtes-vous?" Ils répondirent : "Nous
5 sommes de Haran." Il leur dit : "Connaissez-vous Laban, fils de Nachor?" Ils répondirent : "Nous le connaissons."
6 Il leur dit : "Est-il en bonne santé?" Ils répondirent : "Il est en bonne santé, et voici Rachel, sa fille, qui vient avec
7 ses brebis." Il dit : "Il est encore grand jour; ce n'est pas le moment de rassembler les troupeaux; abreuvez les brebis et
8 retournez les faire paître." Ils répondirent : "Nous ne le pouvons pas jusqu'à ce que tous les troupeaux soient rassemblés et qu'on roule la pierre de dessus l'ouverture du puits; alors nous abreuverons les brebis."
9 Il s'entretenait encore avec eux, lorsque Rachel arriva avec les brebis de son
10 père; car elle était bergère. Dès que Jacob vit Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et les brebis de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et abreuva les brebis de Laban, frère de sa mère.
11 Et Jacob baisa Rachel, et il éleva la
12 voix et pleura. Il apprit à Rachel qu'il était frère de son père et fils de Rebecca; et elle courut l'annoncer à son père.
13 Quand Laban eut entendu parler de Jacob, fils de sa sœur, il courut au-devant de lui, et l'ayant pris dans ses bras, il lui donna des baisers et l'amena dans sa maison. Jacob raconta à Laban toutes ces choses, et Laban lui dit : "Oui, tu
14 es mes os et ma chair." Et Jacob demeura avec lui un mois entier.
15 Alors Laban dit à Jacob : "Est-ce que, parce que tu es mon frère, tu me serviras pour rien? Dis-moi quel salaire
16 tu veux." Or Laban avait deux filles; l'ainée se nommait Lia, et la cadette
17 Rachel. Lia avait les yeux malades; mais Rachel était belle de taille et belle
18 de visage. Comme Jacob aimait Rachel, il dit : "Je te servirai sept ans pour
19 Rachel, ta fille cadette." Laban répondit : "Mieux vaut te la donner que la
20 donner à un autre; reste avec moi." Et Jacob servit pour Rachel sept années, qui ne lui parurent que quelques jours, parce qu'il l'aimait.
21 Jacob dit à Laban : "Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli, et
22 j'irai vers elle." Laban réunit tous les
23 gens du lieu et fit un festin; et le soir, prenant Lia, sa fille, il l'amena à Jacob,
24 qui alla vers elle. Et il donna sa servante Zelpha pour servante à Lia, sa fille.
25 Le matin venu, voilà que c'était Lia. Et Jacob dit à Laban : "Que m'as-tu fait? N'est-ce pas pour Rachel que j'ai servi chez toi? Pourquoi m'as-tu trompé?"
26 Laban répondit : "Ce n'est point l'usage ici de donner la cadette avant l'aînée.
27 Achève la semaine de celle-ci, et nous te donnerons aussi l'autre pour le service que tu feras encore chez moi pendant
28 sept autres années." Jacob fit ainsi, et il acheva la semaine de Lia; puis Laban
29 lui donna pour femme Rachel, sa fille, et il donna sa servante Bala pour servante
30 à Rachel, sa fille. Jacob alla aussi vers Rachel, et il l'aima aussi plus que Lia; il servit encore chez Laban sept autres années.
31 Jéhovah vit que Lia était haïe, et il la rendit féconde, tandis que Rachel était
32 stérile. Lia conçut et enfanta un fils, et elle le nomma Ruben, car elle dit : "Jéhovah a regardé mon affliction; maintenant mon mari m'aimera."
33 Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : "Jéhovah a entendu que j'étais haïe, et il m'a encore donné celui-là." Et elle le
34 nomma Siméon. Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : "Cette fois mon mari s'attachera à moi, car je lui ai enfanté trois fils." C'est pourquoi on le
35 nomma Lévi. Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : "Cette fois je louerai Jéhovah." C'est pourquoi elle le

---

XXIX, 27. *Achève* de célébrer les fêtes de ton mariage avec Lia, fêtes qui duraient une semaine.

nomma Juda. Et elle cessa d'avoir des enfants.

30 Rachel, voyant qu'elle n'enfantait pas d'enfant à Jacob, fut jalouse de sa sœur, et elle dit à Jacob : "Donne-moi
2 des enfants, ou je meurs!" La colère de Jacob s'enflamma contre Rachel, et il dit : "Suis-je à la place de Dieu, qui t'a
3 rendue stérile?" Elle dit : "Voici ma servante Bala; va vers elle; qu'elle enfante sur mes genoux, et par elle j'aurai,
4 moi aussi, une famille." Et elle lui donna Bala, sa servante, pour femme, et Jacob
5 alla vers elle. Bala conçut et enfanta un
6 fils à Jacob. Et Rachel dit : "Dieu m'a rendu justice, et même il a entendu ma voix et m'a donné un fils." C'est pour-
7 quoi elle le nomma Dan. Bala, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un
8 second fils à Jacob. Et Rachel dit : "J'ai lutté auprès de Dieu à l'encontre de ma sœur, et je l'ai emporté." Et elle le nomma Nephthali.

9 Lorsque Lia vit qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, elle prit Zelpha, sa servante, et la donna pour femme à Ja-
10 cob. Zelpha, servante de Lia, enfanta un
11 fils à Jacob; et Lia dit : "Quelle bonne
12 fortune!" et elle le nomma Gad. Zelpha, servante de Lia, enfanta un second fils à
13 Jacob; et Lia dit : "Pour mon bonheur! car les filles me diront bienheureuse." Et elle le nomma Aser.

14 Ruben sortit au temps de la moisson des blés, et ayant trouvé des mandragores dans les champs, il les apporta à Lia, sa mère. Alors Rachel dit à Lia : "Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton
15 fils." Lia répondit : "Est-ce peu que tu aies pris mon mari, pour que tu prennes encore les mandragores de mon fils?" Et Rachel dit : "Eh bien, qu'il soit avec toi cette nuit pour les mandragores de
16 ton fils." Le soir, comme Jacob revenait des champs, Lia sortit à sa rencontre et *lui* dit : "C'est vers moi que tu viendras, car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils." Et il fut avec elle cette
17 nuit-là. Dieu exauça Lia; elle conçut et
18 enfanta à Jacob un cinquième fils; et Lia dit : "Dieu m'a donné mon salaire parce que j'ai donné ma servante à mon mari."
19 Et elle le nomma Issachar. Lia conçut encore et enfanta un sixième fils à Jacob;
20 et elle dit : "Dieu m'a fait un beau don; cette fois mon mari habitera avec moi, puisque je lui ai enfanté six fils." Et elle le nomma Zabulon. Elle enfanta ensuite 21
une fille, qu'elle appela Dina.

Dieu se souvint de Rachel; il l'exauça 22
et la rendit féconde. Elle conçut et en- 23
fanta un fils, et elle dit : "Dieu a ôté mon opprobre." Et elle le nomma Joseph, 24
en disant : "Que Jéhovah m'ajoute *encore* un autre fils!"

3° — CHAP. XXX, 25 — 43. — *Convention entre Jacob et Laban. Stratagèmes de Jacob pour s'enrichir.*

Lorsque Rachel eut enfanté Joseph, 25
Jacob dit à Laban : "Laisse-moi partir, et que je retourne chez moi dans mon pays. Donne-moi mes femmes, pour les- 26
quelles je t'ai servi, ainsi que mes enfants, et je m'en irai, car tu sais quel service j'ai fait pour toi." Laban lui dit : 27
"Si j'ai trouvé grâce à tes yeux ... J'ai observé que Jéhovah m'a béni à cause de toi. Fixe-moi ton salaire, et je te le don- 28
nerai. Jacob lui dit : "Tu sais toi-même 29
comment je t'ai servi et ce qu'est devenu ton bétail avec moi. Car c'était peu de 30
chose que ton bien avant mon arrivée; mais il s'est extrêmement accru, et Jéhovah t'a béni sur mes pas. Maintenant quand travaillerai-je aussi pour ma mai-
son?" Laban dit : "Que te donnerai-je?" 31
— "Tu ne me donneras rien, répondit Jacob. Si tu m'accordes ce que je vais dire, je recommencerai à paître ton troupeau et à le garder. Je passerai aujourd'hui à 32
travers tout ton troupeau, en mettant à part parmi les agneaux toute bête tachetée et marquetée et toute bête noire, et parmi les chèvres tout ce qui est marqueté et tacheté : ce sera mon salaire. Ma droiture témoignera pour moi de- 33
main, quand tu viendras reconnaître mon salaire. Tout ce qui ne sera pas tacheté et marqueté parmi les chèvres et noir parmi les agneaux sera un vol, *s'il est trouvé* chez moi." Laban dit : "Eh bien, qu'il 34
en soit comme tu le proposes." Et le jour 35
même il mit à part les boucs rayés et marquetés, toutes les chèvres tachetées et marquetées, toutes celles qui avaient du blanc, et tout ce qui était noir parmi les agneaux; et il les confia à ses fils. Puis il mit l'espace de trois journées de 36
chemin entre lui et Jacob. Et Jacob faisait paître le reste du troupeau de Laban.

XXX, 32. Les LXX et la Vulg., soit qu'ils aient eu sous les yeux une autre leçon, soit qu'ils aient cru (mais à tort) que ce sens était exigé par le vers. 35, traduisent, *passe aujourd'hui ... et mets à part*, etc.

37-39. A la fin du vers. 37, la Vulg. ajoute cette explication : *mais les autres endroits auxquels il n'avait pas touché, restèrent verts : il en résulta une couleur variée.*

37 Jacob prit des baguettes vertes de peu-
plier, d'amandier et de platane; il y pela
des bandes blanches, mettant à nu le
38 blanc des baguettes. Puis il plaça les
baguettes ainsi pelées en regard des bre-
bis dans les rigoles, dans les abreuvoirs
où les brebis venaient boire; et elles en-
traient en chaleur quand elles venaient
39 boire. Et les brebis s'accouplant devant
les baguettes, elles faisaient des petits
40 rayés, tachetés et marquetés. Jacob met-
tait à part les agneaux ainsi obtenus, et
il tournait la face du troupeau vers ce
qui était rayé et tout ce qui était noir
dans le troupeau de Laban. Il se fit ainsi
des troupeaux à lui qu'il ne joignit pas
41 au troupeau de Laban. *En outre*, c'était
quand les brebis vigoureuses entraient
en chaleur que Jacob mettait sous leurs
yeux les baguettes dans les abreuvoirs,
afin que l'accouplement se fit parmi les
42 baguettes. Quand les brebis étaient ché-
tives, il ne les mettait point, en sorte que
les agneaux chétifs étaient pour Laban,
et les vigoureux pour Jacob.

43 Cet homme devint ainsi extrêmement
riche; il eut de nombreux troupeaux, des
serviteurs et des servantes, des chameaux
et des ânes.

4° — CHAP. XXXI. — *Départ de Jacob pour Chanaan. Poursuite de Laban. Traité d'alliance.*

31 Jacob entendit les propos des fils de
Laban, qui disaient : "Jacob a pris
tout ce qui était à notre père, et c'est avec
le bien de notre père qu'il s'est fait toute
2 cette richesse." Jacob remarqua *aussi*
que le visage de Laban n'était plus à son
3 égard comme auparavant. Et Jéhovah
dit à Jacob : "Retourne au pays de tes
pères et vers ta parenté, et je serai avec
toi."

4 Alors Jacob fit dire à Rachel et à Lia
de venir le trouver aux champs, où *il fai-*
5 *sait paître* son troupeau. Il leur dit :
"Je vois que le visage de votre père
n'est plus le même envers moi qu'aupa-
ravant; or le Dieu de mon père a été
6 avec moi. Vous savez vous-mêmes que
j'ai servi votre père de tout mon pouvoir;
7 et votre père s'est joué de moi, changeant
dix fois mon salaire; mais Dieu ne lui a
pas permis de me causer du préjudice.
8 Quand il disait : Les bêtes tachetées se-
ront ton salaire, toutes les brebis fai-
saient des agneaux tachetés. Et s'il di-
sait : Les bêtes rayées seront ton salaire,
toutes les brebis faisaient des agneaux
rayés. Dieu a donc pris le bétail de votre 9
père et me l'a donné. Au temps où les 10
brebis entrent en chaleur, je levai les
yeux et je vis en songe que les béliers
qui couvraient les brebis étaient rayés,
tachetés et marquetés. Et un ange de 11
Dieu me dit en songe : Jacob! Je répon-
dis : Me voici. Et il dit : Lève les yeux 12
et regarde : tous les béliers qui couvrent
les brebis sont rayés, tachetés et mar-
quetés; car j'ai vu tout ce que t'a fait
Laban. Je suis le Dieu de Béthel, où tu 13
as oint un monument, où tu m'as fait
un vœu. Maintenant lève-toi, sors de
ce pays et retourne au pays de ta nais-
sance."

Rachel et Lia répondirent en disant : 14
"Est-ce que nous avons encore une part
et un héritage dans la maison de notre
père? Ne nous a-t-il pas tenues comme 15
des étrangères, puisqu'il nous a vendues
et qu'il mange notre argent? D'ailleurs 16
tout le bien que Dieu a enlevé à notre
père, nous l'avons, nous et nos enfants.
Fais donc maintenant ce que Dieu t'a
ordonné."

Jacob se leva et fit monter ses enfants 17
et ses femmes sur les chameaux. Il em- 18
mena tout son troupeau et tout le bien
qu'il avait acquis, le troupeau qu'il avait
acquis à Paddan-Aram, et il s'en alla
vers Isaac, son père, au pays de Chanaan.
Comme Laban était allé tondre ses bre- 19
bis, Rachel déroba les Théraphim de son
père. Et Jacob trompa Laban, l'Ara- 20
méen, en ne l'informant pas de sa fuite.
Il s'enfuit, lui et tout ce qui lui apparte- 21
nait, et s'étant mis en route, il traversa
le fleuve et se dirigea vers la montagne
de Galaad.

Le troisième jour, on annonça à Laban 22
que Jacob s'était enfui. Il prit avec lui 23
ses frères et le poursuivit pendant sept
journées de chemin; il l'atteignit à la
montagne de Galaad. Et Dieu vint en 24
songe, de nuit, vers Laban l'Araméen,
et il lui dit : "Garde-toi de rien dire à
Jacob ni en bien ni en mal. Laban attei- 25
gnit donc Jacob. — Jacob avait dressé
sa tente sur la montagne, et Laban avait
aussi dressé la sienne avec ses frères sur
la montagne de Galaad.

Laban dit à Jacob : "Qu'as-tu fait, de 26

XXXI, 8: *Les bêtes rayées... des agneaux rayés*; LXX et Vulg., *les bêtes blanches... des agneaux blancs*.

19. *Théraphim* (Vulg., *idoles*) : probablement des divinités domestiques à forme humaine et de dimensions variées, analogues aux Pénates des Romains ou aux génies protecteurs dont on a trouvé les images grossières sous le seuil des portes des palais assyriens.

te dérober et d'emmener mes filles comme
27 des captives prises à la guerre? Pourquoi as-tu pris secrètement la fuite et m'as-tu trompé, au lieu de m'avertir, moi qui t'aurais accompagné joyeusement, avec des chants, au son du tabourin et
28 de la harpe? Tu ne m'as pas laissé embrasser mes fils et mes filles! Vraiment
29 tu as agi en insensé. Ma main est assez forte pour vous faire du mal; mais le Dieu de votre père m'a parlé hier en disant : Garde-toi de rien dire à Jacob ni
30 en bien ni en mal. Et maintenant tu es parti parce que tu languissais après la maison de ton père; *mais*, pourquoi as-tu dérobé mes dieux?"

31 Jacob répondit et dit a Laban : "C'est que j'avais de la crainte, en pensant que
32 peut-être tu m'enlèverais tes filles. Quant à celui chez qui tu trouveras tes dieux, qu'il périsse! En présence de nos frères, reconnais ce qui t'appartient chez moi et prends-le." — Or Jacob ignorait que
33 Rachel les eût dérobés.— Laban entra dans la tente de Jacob, dans la tente de Lia et dans celle des deux servantes, et il ne trouva rien. Puis il sortit de la tente de Lia et entra dans la tente de Rachel.
34 Rachel avait pris les théraphim, les avait mis dans la selle du chameau et s'était assise dessus. Laban fouilla toute la
35 tente, sans rien trouver. Et Rachel dit à son père : "Que mon seigneur ne s'irrite point de ce que je ne puis me lever devant toi, car j'ai ce qui est ordinaire aux femmes." C'est ainsi qu'il chercha, mais ne trouva pas les théraphim.

36 Jacob se mit en colère et adressa des reproches à Laban, en disant : "Quel est mon crime, quelle est ma faute, que
37 tu t'acharnes après moi? Quand tu as fouillé tout mon bagage, qu'as-tu trouvé des effets de ma maison? Produis-le ici devant mes frères et tes frères, et qu'ils
38 soient juges entre nous deux. Voilà vingt ans que j'ai passés chez toi; tes brebis et tes chèvres n'ont pas avorté, et je n'ai pas mangé les béliers de ton troupeau.
39 Ce qui était déchiré *par les bêtes sauvages*, je ne te l'ai pas rapporté; c'est moi qui en ai supporté la perte. Tu me réclamais ce qui avait été dérobé de jour et ce qui
40 avait été dérobé de nuit. Je vivais dévoré le jour par la chaleur, et la nuit par le froid, et mon sommeil fuyait de mes
41 yeux. Voilà vingt ans que je suis dans ta maison; je t'ai servi quatorze ans pour tes deux filles et six ans pour ton bétail, et tu as changé mon salaire dix fois. Si 42
le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham et la Terreur d'Isaac n'eût pas été pour moi, tu m'aurais maintenant laissé partir à vide. Dieu a vu ma souffrance et le travail de mes mains, et cette nuit il a jugé
entre nous." Laban répondit et dit à Ja- 43
cob. "Ces filles sont mes filles, ces enfants mes enfants, ces troupeaux mes troupeaux, et tout ce que tu vois est à moi. Que ferais-je aujourd'hui à mes filles, à elles et aux fils qu'elles ont enfantés? Maintenant donc viens, faisons 44
alliance toi et moi, et qu'il y ait un témoin entre moi et toi."

Aussitôt Jacob prit une pierre et la 45
dressa pour monument. Et il dit à ses 46
frères : "Amassez des pierres." Ils prirent des pierres et en firent un monceau, et ils mangèrent là sur le monceau.
Laban l'appela Yegar-Sahadutha, et 47
Jacob l'appela Galaad. Et Laban dit : 48
"Ce monceau est témoin entre moi et toi aujourd'hui." C'est pourquoi on lui donna le nom de Galaad, et aussi celui de 49
Mitspa, parce que Laban avait dit : "Que Jéhovah nous surveille moi et toi quand nous serons séparés l'un de l'autre. Si tu 50
maltraites mes filles et si tu prends d'autres femmes à côté de mes filles, aucun homme ne sera avec nous; mais, prends-y garde, Dieu sera témoin entre moi et toi." Laban dit *encore* à Jacob : "Voici 51
ce monceau et voici le monument que j'ai dressé entre moi et toi. Ce monceau est 52
témoin et ce monument est témoin que je n'avancerai pas vers toi au-delà de ce monceau, et que tu n'avanceras pas vers moi au-delà de ce monceau et de ce monument pour faire du mal. Que le Dieu 53
d'Abraham, le Dieu de Nachor et le Dieu de leurs pères soient juges entre nous!" Et Jacob jura par la Terreur d'Isaac. Il 54
offrit *ensuite* un sacrifice sur la montagne, et il invita ses frères à un repas. Ils mangèrent donc et passèrent la nuit sur la montagne.

Le lendemain matin, Laban baisa ses 55
fils et ses filles et les bénit; puis il partit pour retourner dans sa maison.

---

47. *Yegar*, etc. Ces deux noms, l'un araméen, l'autre hébreu (*Galéd*), signifient également *monceau du témoignage*.

TROISIÈME STADE DE LA VIE D'ISAAC.

JACOB REVIENT EN CHANAAN ET S'Y ÉTABLIT.

1° — CHAP. XXXII. — *Jacob rencontre des anges. Il envoie un message à Esaü. Sa lutte avec Dieu.*

32 Jacob poursuivit son chemin, et des
2 anges de Dieu le rencontrèrent. En les voyant, il dit : "C'est le camp de Dieu !" et il donna à ce lieu le nom de Mahanaïm.
3 Jacob envoya devant lui des messagers vers Esaü, son frère, au pays de
4 Seïr, dans la campagne d'Édom. Il leur donna cet ordre : "Voici ce que vous direz à mon seigneur, à Esaü : Ainsi parle son serviteur Jacob : J'ai séjourné chez Laban et j'y suis resté jusqu'à ce
5 jour. J'ai des bœufs et des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes, et j'en fais informer mon seigneur, pour trouver grâce à tes yeux."
6 Les messagers revinrent auprès de Jacob en disant : "Nous sommes allés vers ton frère Esaü, et il vient à ta ren-
7 contre avec quatre cents hommes." Jacob eut une grande frayeur et fut dans l'angoisse. Il partagea en deux troupes les gens qui étaient avec lui, les brebis, les
8 bœufs et les chameaux, et il dit : "Si Esaü rencontre l'une des troupes et la frappe, la troupe qui restera pourra être sauvée."
9 Jacob dit : "Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Jéhovah, qui m'avez dit : Retourne en ton pays et au lieu de ta naissance, et je te ferai du
10 bien : je suis trop petit pour toutes les grâces et pour toute la fidélité dont vous avez usé envers votre serviteur ; car j'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, et maintenant je suis devenu deux troupes.
11 Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frère, de la main d'Esaü ; car je crains qu'il ne vienne me frapper, la
12 mère avec les enfants. Vous, *pourtant*, vous avez dit : Je te ferai du bien et je rendrai ta postérité pareille au sable de la mer, si nombreux qu'on ne peut le compter."
13 Jacob passa là cette nuit. Et des biens qu'il avait acquis, il prit de quoi faire un
14 présent à Esaü, son frère : deux cents chèvres et vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers, trente chamelles qui 15
allaitaient, avec leurs petits, quarante vaches et dix taureaux, vingt ânesses et dix ânons. Il remit à ses serviteurs, cha- 16
que troupeau à part, et il leur dit : "Passez devant moi, et laissez un intervalle entre chaque troupeau. Et il donna 17
ordre au premier : "Quand Esaü, mon frère, te rencontrera et te demandera : A qui es-tu, où vas-tu, à qui appartient ce troupeau *qui va* devant toi? tu répon- 18
dras : A ton serviteur Jacob ; c'est un présent qu'il envoie à mon seigneur, à Esaü ; et voici que lui-même vient derrière nous." Il donna le même ordre au se- 19
cond, au troisième et à tous ceux qui suivaient les troupeaux, en disant : "Vous parlerez ainsi à Esaü quand vous le rencontrerez ; vous direz : Voici que ton ser- 20
viteur Jacob vient aussi derrière nous." Car il se disait : "Je l'apaiserai par ce présent qui va devant moi, et ensuite je verrai sa face ; peut-être me fera-t-il bon accueil." Le présent passa devant lui, et 21
il resta cette nuit-là dans le camp.
Il se leva dans la même nuit, et ayant 22
pris ses deux femmes, ses deux servantes et ses onze enfants, il passa le gué du Jaboc. Il les prit et leur fit passer le tor- 23
rent ; il fit aussi passer ce qui lui appartenait.
Jacob resta seul ; et un homme lutta 24
avec lui jusqu'au lever de l'aurore. Voyant 25
qu'il ne pouvait le vaincre, il le toucha à l'articulation de la hanche, et l'articulation de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. Et il dit à 26
Jacob : "Laisse-moi aller, car l'aurore se lève." Jacob répondit : "Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni." Il lui dit : "Quel est ton nom?" Il répon- 27
dit "Jacob." Et il dit : "Ton nom ne 28
sera pas Jacob, mais Israël, car tu as combattu avec Dieu et *avec les* hommes, et tu l'as emporté." Jacob l'interrogea, 29
en disant : "Fais-moi, je te prie, connaître ton nom." Il dit : "Pourquoi demandes-tu quel est mon nom?" Et il le bénit là. Jacob nomma ce lieu Phanuel ; 30
"car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et ma vie a été sauve." Et il vit le soleil se 31
lever quand il eut passé Phanuel, mais il

XXXII, 2. *Mahanaïm*, c.-à-d. *deux camps*, celui de Jacob et celui des anges ou de l'*armée de Dieu*.
27. *Israël*, c.-à-d. *Dieu combat*, ou mieux *celui qui lutte avec Dieu* ; cette glorieuse dénomination passera à la postérité, au peuple de l'alliance.

32 boitait de la hanche. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne mangent point jusqu'à ce jour le grand nerf qui est à l'articulation de la hanche, parce que Dieu avait touché l'articulation de la hanche de Jacob au grand nerf.

2° — CHAP. XXXIII. — *Réconciliation de Jacob avec Esaü. Son arrivée en Chanaan.*

33 Jacob leva les yeux et aperçut Esaü qui venait, ayant avec lui quatre cents hommes. Ayant distribué les enfants *par groupes* auprès de Lia, auprès de Rachel
2 et auprès des deux servantes, il plaça en tête les servantes avec leurs enfants, puis Lia avec ses enfants, et enfin Ra-
3 chel avec Joseph. Lui-même passa devant eux, et il se courba vers la terre sept fois, jusqu'à ce qu'il fût proche de
4 son frère Esaü. Esaü courut à sa rencontre, l'embrassa, se jeta à son cou et le baisa; et ils pleurèrent.
5 Puis, levant les yeux, Esaü vit les femmes et les enfants, et il dit : " Qui sont ceux que tu as là? " Jacob répondit : " Ce sont les enfants que Dieu a
6 accordés à ton serviteur." Les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants, et
7 se prosternèrent. Lia et ses enfants s'approchèrent aussi, et ils se prosternèrent; ensuite s'approchèrent Joseph et Rachel,
8 et ils se prosternèrent. Et Esaü dit : " Que veux-tu faire avec toute cette troupe que j'ai rencontrée? " — " C'est, répondit Jacob, pour trouver grâce de-
9 vant mon seigneur." Esaü dit : " Je suis dans l'abondance, mon frère; garde
10 ce qui est à toi." — " Non, je te prie, répondit Jacob, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, accepte mon présent de ma main; car c'est pour cela que j'ai vu ta face comme on voit la face de Dieu, et tu m'as
11 accueilli favorablement. Accepte donc mon offrande qui t'a été amenée, car Dieu m'a accordé sa faveur et je ne manque de rien." Il le pressa si bien qu'Esaü
12 accepta. Esaü dit : " Partons, mettons-nous en route; je marcherai devant toi."
13 Jacob répondit : " Mon seigneur sait que les enfants sont délicats; et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent; si on les pressait un seul jour, tout le troupeau
14 périrait. Que mon seigneur prenne les devants sur son serviteur, et moi je suivrai doucement, au pas du troupeau qui marche devant moi, et au pas des enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séir." Esaü dit : " Permets
15 du moins que je laisse auprès de toi une partie des gens qui sont avec moi." Jacob répondit : " Pourquoi cela? Que je trouve grâce aux yeux de mon seigneur."
16 Et Esaü retourna ce jour-là à Séir.
17 Jacob partit pour Socoth, et il se construisit une maison. Il fit aussi des cabanes pour ses troupeaux; c'est pourquoi on a appelé ce lieu Socoth.
18 A son retour de Paddan-Aram, Jacob arriva heureusement à la ville de Sichem, au pays de Chanaan, et il campa
19 devant la ville. Il acheta des fils de Hémor, père de Sichem, pour cent késitas, la pièce de terre où il avait dressé sa
20 tente, et ayant élevé là un autel, il l'appela *l'autel du* Dieu fort, *du* Dieu d'Israël.

3° — CHAP. XXXIV. — *Outrage fait à Dina. — Vengeance de Simeon et de Lévi.*

34 Dina, la fille que Lia avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du
2 pays. Sichem, fils de Hémor, le Hévéen, prince du pays, l'ayant aperçue, l'enleva, coucha avec elle et lui fit violence.
3 Son âme s'attacha à Dina, fille de Jacob; il aima la jeune fille et lui adressa de
4 tendres paroles. Et Sichem dit à Hémor, son père : " Prends-moi cette jeune
5 fille pour femme." Or Jacob apprit qu'il avait outragé Dina, sa fille; mais, comme ses fils étaient aux champs avec son troupeau, il garda le silence jusqu'à leur retour.
6 Hémor, père de Sichem, sortit pour
7 parler à Jacob. Or les fils de Jacob étaient revenus des champs quand ils apprirent la chose; ces hommes en furent outrés parce que Sichem avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne devait
8 pas se faire. Hémor leur parla ainsi : " L'âme de Sichem, mon fils, s'est attachée à votre fille; donnez-la-lui pour
9 femme, je vous prie. Alliez-vous avec nous; vous nous donnerez vos filles, et vous prendrez pour vous les nôtres.
10 Vous habiterez chez nous, et le pays sera à votre disposition pour vous y établir, y trafiquer et y acquérir des propriétés."
11 Sichem dit au père et aux frères de Dina : " Que je trouve grâce à vos yeux, et je donnerai ce que vous me direz.

XXXIII, 19. *Késita* : ce mot désigne un certain poids d'argent, dont la valeur certaine n'est pas connue. Les anciens (LXX, Vulg., etc.) traduisent *cent agneaux*.

20. Il y a en hébr. *El Elohé Israël*, que l'on peut aussi traduire, *Dieu* (litt. *le Fort*) *est le Dieu d'Israël*. Vulg., *il invoqua sur cet autel le Dieu très fort d'Israël*.

12 Exigez de moi un fort prix d'achat et de grands présents, et ce que vous me direz, je le donnerai; mais donnez-moi la jeune fille pour femme."
13 Les fils de Jacob, usant de ruse, firent une réponse fallacieuse à Sichem et à Hémor, son père, parce que Sichem avait
14 déshonoré Dina, leur sœur; ils leur dirent : " C'est une chose que nous ne pouvons pas faire que de donner notre sœur à un homme non circoncis, car ce serait
15 un opprobre pour nous. Nous ne consentirons à votre désir qu'à la condition que vous deveniez comme nous, et que tout mâle parmi vous soit circoncis.
16 Ainsi nous vous donnerons nos filles, et nous prendrons pour nous les vôtres; nous habiterons chez vous et nous for-
17 merons un seul peuple. Mais si vous ne consentez pas à vous circoncire, nous reprendrons notre fille et nous nous en irons."
18 Leurs paroles plurent à Hémor et à
19 Sichem, fils de Hémor; et le jeune homme ne tarda pas à faire la chose, car il était épris de la fille de Jacob, et il était l'homme le plus considéré de la maison
20 de son père. Hémor et Sichem, son fils, se rendirent *donc* à la porte de la ville, et ils parlèrent aux hommes de leur ville,
21 en disant : " Ces gens-là sont des hommes pacifiques au milieu de nous; qu'ils s'établissent dans le pays et qu'ils y trafiquent; le pays à droite et à gauche est assez vaste pour eux. Nous prendrons leurs filles pour femmes, et nous leur
22 donnerons nos filles. Mais ces hommes ne consentiront à habiter avec nous pour devenir un même peuple qu'à une condition, c'est que tout mâle parmi nous soit circoncis, comme ils le sont eux-mêmes.
23 Leurs troupeaux et leurs biens et toutes leurs bêtes de somme ne seront-ils pas à nous? Seulement il faut que nous consentions à leur demande et qu'ils s'éta-
24 blissent chez nous." Tous ceux qui sortaient par la porte de la ville écoutèrent Hémor et Sichem, son fils, et tout mâle fut circoncis, tout homme sortant par la porte de la ville.
25 Le troisième jour, lorsqu'ils étaient souffrants, deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur épée, se jetèrent sans crainte sur la ville
26 et tuèrent tous les mâles. Ils passèrent *aussi* au fil de l'épée Hémor et Sichem son fils; et ayant enlevé Dina de la mai-
27 son de Sichem, ils sortirent. Les fils de Jacob se jetèrent sur les morts et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré
28 leur sœur. Ils prirent leurs brebis, leurs bœufs et leurs ânes, ce qui était dans la ville et ce qui était dans les champs. Ils 29
emmenèrent comme butin tous leurs biens, leurs enfants et leurs femmes, et tout ce qui se trouvait dans les maisons.
Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : 30
" Vous avez troublé ma vie en me rendant odieux aux habitants de ce pays, aux Chananéens et aux Phérézéens. Je n'ai avec moi que peu de gens; ils s'assembleront contre moi et me tueront, et
je serait détruit, moi et ma maison." Ils 31
répondirent : " Faut-il que notre sœur soit traitée comme une prostituée? "

4° — CHAP. XXXV. — *Retour de Jacob à Béthel. Mort d'Isaac.*

Dieu dit à Jacob : " Lève-toi, monte 35
à Béthel et demeures-y, et dresse là un autel au Dieu qui t'est apparu quand tu
fuyais devant Esaü, ton frère." Jacob dit à 2
sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : " Otez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous; purifiez-vous et chan-
gez de vêtements. Nous nous lèverons et 3
nous monterons à Béthel, et là je dresserai un autel au Dieu qui m'a exaucé au jour de mon angoisse, et qui a été avec moi dans le voyage que j'ai fait."
Et ils donnèrent à Jacob tous les dieux 4
étrangers qui étaient entre leurs mains et les boucles qu'ils avaient aux oreilles, et Jacob les enfouit sous le chêne qui est
à Sichem. Ils partirent, et la terreur de 5
Dieu se répandit sur les villes d'alentour, et on ne poursuivit pas les fils de Jacob.
Jacob, avec tous les gens qui étaient avec 6
lui, arriva à Luz, au pays de Chanaan : c'est Béthel. Il y bâtit un autel, et il 7
appela ce lieu El-Béthel, car c'est là que Dieu lui était apparu lorsqu'il fuyait devant son frère.
Alors mourut Débora, nourrice de 8
Rebecca, et elle fut enterrée au-dessous de Béthel, au pied du chêne auquel on donna le nom de Chêne des pleurs.
Dieu apparut encore à Jacob après 9
son retour de Paddan-Aram, et il le bénit. Dieu lui dit : " Ton nom est Jacob; 10
tu ne seras plus appelé Jacob, mais Israël sera ton nom." Et il le nomma Israël. Dieu lui dit : " Je suis le Dieu 11
tout-puissant. Sois fécond et multiplie; il naîtra de toi une nation et une assemblée de nations, et de tes reins sortiront
des rois. Le pays que j'ai donné à Abra- 12
ham et à Isaac, je te le donnerai, et je le donnerai à ta postérité après toi." Et 13
Dieu remonta d'auprès de lui, du lieu où il lui avait parlé. Et dans le lieu où il 14

lui avait parlé, Jacob dressa un monument de pierre, sur lequel il fit une libation et versa de l'huile. Il donna le nom de Béthel au lieu où Dieu lui avait parlé.

Ils partirent de Béthel. Il y avait encore une certaine distance avant d'arriver à Ephrata, lorsque Rachel enfanta, et son accouchement fut pénible. Pendant les douleurs de l'enfantement, la sage-femme lui dit : "Ne crains point, car c'est encore un fils que tu vas avoir." Comme son âme s'en allait, — car elle était mourante, — elle le nomma Bénoni; mais son père l'appela Benjamin. Rachel mourut, et elle fut enterrée au chemin d'Ephrata, qui est à Bethléem. Jacob éleva un monument sur sa tombe: c'est le monument de la tombe de Rachel, qui subsiste encore aujourd'hui.

Israël partit, et il dressa sa tente au-delà de Migdal-Eder. Pendant qu'il demeurait dans cette contrée, Ruben vint et coucha avec Bala, concubine de son père; et Israël l'apprit.

Les fils de Jacob étaient au nombre de douze. Fils de Lia : Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon. Fils de Rachel : Joseph et Benjamin. Fils de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephthali. Fils de Zelpha, servante de Lia : Gad et Azer. Ce sont là les fils de Jacob, qui lui naquirent à Paddan-Aram.

Jacob arriva auprès d'Isaac, son père, à Mambré, à la ville d'Arbé, qui est Hébron, où avaient séjourné Abraham et Isaac.

Les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans. Isaac expira et mourut, et il fut réuni à son peuple, vieux et rassasié de jours. Esaü et Jacob, ses fils, l'enterrèrent.

5e — CHAP. XXXVI. — *Esaü et les Edomites.*

36 Voici l'histoire d'Esaü, qui est Edom.
Esaü prit ses femmes parmi les filles de Chanaan : Ada, fille d'Elon, le Héthéen; Oolibama, fille d'Ana, fille de Sébéon, le Hévéen; et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabajoth. Ada enfanta à Esaü Eliphaz, Basemath enfanta Rahuel, et Oolibama enfanta Jéhus, Thélon et Coré. Ce sont là les fils d'Esaü, qui lui naquirent au pays de Chanaan.

Esaü prit ses femmes, ses fils et ses filles, et toutes les personnes de sa maison, ses troupeaux, tout son bétail et tous les biens qu'il avait acquis dans le pays de Chanaan, et il s'en alla dans un *autre* pays, loin de Jacob, son frère. Car leurs biens étaient trop considérables pour qu'ils pussent demeurer ensemble, et le pays où ils séjournaient ne pouvait leur suffire à cause de leurs troupeaux. Esaü s'établit dans la montagne de Séir. Esaü est Edom.

Voici la postérité d'Esaü, père d'Edom, dans la montagne de Séir.

Voici les noms des fils d'Esaü : Eliphaz, fils d'Ada, femme d'Esaü; Rachel, fils de Basemath, femme d'Esaü. — Les fils d'Eliphaz furent : Théman, Omar, Sépho, Gatham et Cénez. Thamna fut concubine d'Eliphaz, fils d'Esaü, et elle enfanta Amalech à Eliphaz. Ce sont là les fils d'Ada, femme d'Esaü. — Voici les fils de Rahuel : Nahath, Zara, Samma et Méza. Ce sont là les fils de Basemath, femme d'Esaü. — Voici les fils d'Oolibama, fille d'Ana, fille de Sébéon, femme d'Esaü : elle enfanta à Esaü Jéhus, Ihélon et Coré.

Voici les chefs *des tribus issues* des fils d'Esaü. Fils d'Eliphaz, premier-né d'Esaü: le chef Théman, le chef Omar, le chef Sépho, le chef Cénez, [le chef Coré], le chef Gatham, le chef Amalech. Ce sont là les chefs *issus* d'Eliphaz, au pays d'Edom; ce sont là les fils d'Ada. — Fils de Rahuel, fils d'Esaü : le chef Nahath, le chef Zara, le chef Samma et le chef Méza. Ce sont là les chefs *issus* de Rahuel, au pays d'Edom; ce sont là les fils de Basemath, femme d'Esaü. — Fils d'Oolibama, femme d'Esaü : le chef Jéhus, le chef Ihélon et le chef Coré. Ce sont là les chefs *issus* d'Oolibama, fille d'Ana et femme d'Esaü. — Ce sont là les fils d'Esaü, et ce sont là leurs chefs; c'est Edom.

Voici les fils de Séir, le Horréen, qui habitaient le pays : Lotan, Sobal, Sébéon, Ana, Dison, Eser et Disan. Ce sont là les chefs des Horréens, fils de Séir, au pays d'Edom. Les fils de Lotan furent Hori et Héman, et Thamna était

---

XXXV, 16. *Une certaine distance*, litt. *une étendue de terre* : l'hébr. *kibrah* paraît désigner une longueur déterminée, analogue à la parasange des Perses. Comp. I *Sam.* x, 2.

18. *Ben-Oni*, c.-à-d. fils de ma douleur. — *Benjamin*, c.-à-d. fils de la droite : Jacob veut donner à son dernier fils un nom d'un présage plus favorable, la droite étant le symbole du bonheur ou de la force.

XXXVI, 15 sv. *Voici les chefs*, litt. *chefs de mille*, chiliarques, hébr. *allouph* : c'était peut-être le titre même donné par les Edomites à leurs chefs de tribu (comp. Exod. xv, 15).

23 sœur de Lotan. Voici les fils de Sobal : Alvan, Manahat, Ebal, Sépho et Onam.
24 Voici les fils de Sébéon : Aja et Ana. C'est cet Ana qui trouva les sources chaudes dans le désert, en faisant paître
25 les ânes de Sébéon, son père. Voici les enfants d'Ana : Dison et Oolibama,
26 fille d'Ana. Voici les fils de Dison : Hamdan, Eséban, Jéthram et Charan.— Voici
27 les fils d'Eser : Balan, Zavan et Acan.
28 Voici les fils de Disan : Hus et Aram.
29 Voici les chefs des Horréens : Le chef Lotan, le chef Sobal, le chef Sébéon, le
30 chef Ana, le chef Dison, le chef Eser, le chef Disan. Ce sont là les chefs des Horréens, chacun de leurs chefs au pays de Séir.
31 Voici les rois qui ont régné dans le pays d'Edom, avant qu'un roi régnât sur
32 les enfants d'Israël : Béla, fils de Béor, régna en Edom, et le nom de sa ville était
33 Denaba. Béla mourut, et à sa place ré-
34 gna Jobab, fils de Zara, de Bosra. Jobab mourut, et à sa place régna Husam, du pays des Thémanites. Husam mourut, et 35
à sa place régna Adad, fils de Badad, qui défit Madian dans les champs de Moab; le nom de sa ville était Avith.
Hadad mourut, et à sa place régna 36
Semla, de Masréca. Semla mourut, et à 37
sa place régna Saül, de Rohoboth sur le fleuve. Saül mourut, et à sa place régna 38
Balanan, fils d'Achor. Balanan, fils 39
d'Achor, mourut, et à sa place régna Hadar; le nom de sa ville était Phaü, et le nom de sa femme Méétabel, fille de Mézaab.
Voici les noms des chefs *issus* d'Esaü, 40
chacun selon sa tribu et son territoire : Le chef de Thamna, le chef d'Alva, le
chef de Jétheth, le chef d'Oolibama, 41
le chef d'Ela, le chef de Phinon, le 42
chef de Cénez, le chef de Théman, le chef de Mabsar, le chef de Mag- 43
diel, le chef d'Hiram. Ce sont là les chefs d'Edom, selon leurs demeures dans le pays qu'ils occupent. C'est là Esaü, père d'Edom.

IIIe PÉRIODE. — JACOB ET SES FILS JUSQU'À LEUR ÉTABLISSEMENT EN ÉGYPTE [XXXVII—L.]

COMMENCEMENTS DE L'HISTOIRE DE JOSEPH.

Ier — CHAP. XXXVII. — *Joseph vendu par ses frères.*

37 Jacob s'établit dans le pays où son père avait séjourné, dans le pays de Chanaan.
2 Voici l'histoire de Jacob.
Joseph, âgé de dix-sept ans, faisait paître les brebis avec ses frères; comme il était encore jeune, il se trouvait avec les fils de Bala et avec les fils de Zelpha, femmes de son père; et Joseph rapporta à leur père de mauvais bruits *qui couraient* sur leur compte. Or Israël aimait
3 Joseph plus que tous ses autres fils, parce que c'était un fils de sa vieillesse, et il
4 lui fit une robe longue. Ses frères, voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le prirent en haine, et ils ne pouvaient plus lui parler amicalement.
5 Joseph eut un songe, et il le raconta à ses frères, qui le haïrent encore davan-
6 tage. Il leur dit : "Ecoutez, je vous prie,
7 le songe que j'ai eu : Nous étions à lier des gerbes au milieu des champs; et voici que ma gerbe s'est levée et s'est tenue debout, et vos gerbes l'ont entourée et se
8 sont prosternées devant elle." Ses frères lui dirent : "Est-ce que tu règneras sur nous, et serons-nous sous ta domination?" Et ils le haïrent encore davantage pour ses songes et pour ses paroles.
Il eut encore un autre songe, qu'il ra- 9
conta *de même* à ses frères. Il dit : "J'ai eu encore un songe : le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi."
Il le raconta à son père et à ses frères, et 10
son père le réprimanda, en disant : "Que signifie ce songe que tu as eu? Faudra-t-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant
toi?" Et ses frères furent jaloux de lui, 11
mais son père conservait la chose *dans son cœur*.
Les frères de Joseph allèrent paître les 12
troupeaux de leur père à Sichem. Et 13
Israël dit à Joseph : "Tes frères paissent le troupeau à Sichem. Viens, que je t'envoie vers eux." Il répondit : "Me voici."
Et Israël lui dit : "Va donc, et vois si 14
tes frères vont bien et si le troupeau est en bon état, et tu m'en apporteras des nouvelles." Et il l'envoya de la vallée d'Hébron, et Joseph alla à Sichem. Un 15
homme l'ayant rencontré errant dans la campagne, le questionna, en disant :
"Que cherches-tu?" Il répondit : "Je 16
cherche mes frères; indique-moi, je te prie, où ils font paître *leur troupeau*."

39. *Hadar* (I Par. i, 50, la Peschito et le texte samaritain lisent *Hadad*).

17 Et l'homme dit : "Ils sont partis d'ici; car je les ai entendus dire : Allons à Dothaïn." Joseph alla à la recherche de ses frères, et il les trouva à Dothaïn.
18 Ils l'aperçurent de loin, et avant qu'il fût près d'eux, ils complotèrent de le
19 faire mourir. Ils se dirent l'un à l'autre : "Voici l'homme aux songes; c'est bien
20 lui qui arrive. Venez donc, tuons-le et jetons-le dans une de ces citernes, et nous dirons qu'une bête féroce l'a dévoré; nous verrons ce qui en sera de ses son-
21 ges!" Ruben entendit ces paroles, et pour le délivrer de leurs mains, il dit :
22 "Ne le frappons pas à mort." Il ajouta : "Ne versez pas le sang; jetez-le dans cette citerne qui est dans le désert, et ne portez pas la main sur lui." — Son dessein était de le délivrer de leurs mains, pour le faire retourner vers son père. —
23 Lorsque Joseph arriva auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de la
24 robe longue qu'il portait; et l'ayant pris, ils le jetèrent dans la citerne. Cette ci-
25 terne était vide et sans eau. Puis ils s'assirent pour manger.

Levant les yeux, ils aperçurent une caravane d'Ismaélites venant de Galaad; leurs chameaux étaient chargés d'astragale, de baume et de ladanum, qu'ils
26 transportaient en Egypte. Alors Juda dit à ses frères : "Que gagnerons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang?
27 Allons le vendre aux Ismaélites et ne portons pas la main sur lui; car il est notre frère, notre chair." Ses frères
28 l'écoutèrent, et quand les marchands madianites passèrent, ils tirèrent Joseph et le firent remonter de la citerne, et ils le vendirent pour vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui l'emmenèrent en Egypte.
29 Ruben revint à la citerne, et voici que
30 Joseph n'était plus dedans. Il déchira ses vêtements, et étant retourné vers ses frères, il dit : "L'enfant a disparu, et
31 moi, où irai-je?" Ils prirent *alors* la robe de Joseph, et ayant tué un bouc, ils la
32 plongèrent dans le sang. Et ils envoyèrent à leur père la longue robe, en lui faisant dire : "Voilà ce que nous avons trouvé; reconnais si c'est la robe de ton
33 fils ou non." Jacob la reconnut et dit : "*C'est* la robe de mon fils! Une bête féroce l'a dévoré! Joseph a été mis en pièces!" Et il déchira ses vêtements, mit un 34
sac sur ses reins et fit le deuil de son fils pendant longtemps. Tous ses fils et tou- 35
tes ses filles vinrent pour le consoler; mais il refusa d'être consolé; il disait : "Je descendrai dans le deuil vers mon fils au séjour des morts." Et son père le pleura.

Les Madianites le vendirent en Egypte 36
à Putiphar, officier de Pharaon, chef des gardes.

2° — CHAP. XXXVIII. — *La famille de Juda.*

En ce temps-là Juda, s'éloignant de 38
ses frères, descendit et arriva jusqu'auprès d'un homme d'Odollam, nommé Hiras. Là, Juda vit la fille d'un Chana- 2
néen, nommé Sué, et il la prit *pour femme* et alla vers elle. Elle conçut et 3
enfanta un fils, et il le nomma Her. Elle conçut encore et enfanta un fils, et 4
elle le nomma Onan. Elle conçut de nou- 5
veau et enfanta un fils, et elle le nomma Séla. Judas était à Achzib quand elle le mit au monde.

Juda prit pour Her, son premier-né, 6
une femme nommée Thamar. Her, pre- 7
mier-né de Juda, fut méchant aux yeux de Jéhovah et Jéhovah le fit mourir. Alors Juda dit à Onan : "Va vers la 8
femme de ton frère, remplis ton devoir de beau-frère et suscite une postérité à ton frère." Mais Onan savait que cette 9
postérité ne serait pas à lui, et lorsqu'il allait vers la femme de son frère, il faisait en sorte de ne pas donner de postérité à son frère. Son action déplut au 10
Seigneur, qui le fit aussi mourir. Et 11
Juda dit à Thamar, sa belle-fille : "Demeure comme veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce que Séla, mon fils, soit devenu grand." Car il *se* disait : "Il ne faut pas que lui aussi meure comme ses frères." Thamar s'en alla et demeura dans la maison de son père.

Après beaucoup de jours, la fille de 12
Sué, femme de Juda, mourut. Lorsque Juda eut fini son deuil, il monta vers ceux qui tondaient ses brebis à Thamna, lui et son ami Hiras, l'Odollamite. On 13

XXXVII, 26. *Astragale*, la gomme adragante. Vulg., *aromates* en général.

35. *Au séjour des morts*. hébr. *scheol*, c'est-à-dire *enfoncement*, *lieu souterrain* (Vulgate *infernum*), où vont les âmes séparées des corps, et distinct du tombeau, puisque, dans la pensée de Jacob, le corps de Joseph déchiré par les bêtes ne saurait être déposé dans le tombeau de famille.

36. *Putiphar*, égypt. *Pétiphra*, c.-à-d. consacré à Phra ou Ra, dieu-soleil, qu'on adorait surtout à On (Héliopolis).

XXXVIII, 8. *Remplis ton devoir de beau-frère* : quand un homme mourait sans enfants, son frère épousait sa veuve, et l'enfant né de cette union était regardé comme fils du premier mari. (Cf. Deut. xxv, 5 sv.) *la loi du lévirat* (du lat. *levir*, beau-frère).

en informa Thamar, en disant : " Voici ton beau-père qui monte à Thamna pour
14 tondre ses brebis." Alors elle ôta ses vêtements de veuve, se couvrit d'un voile, et, *ainsi* enveloppée, elle s'assit à l'entrée d'Enaïm, sur le chemin de Thamna, car elle voyait que Séla était devenu grand et qu'elle ne lui était pas donnée pour
15 femme. Juda, l'ayant vue, la prit pour une femme de mauvaise vie; car elle
16 avait couvert son visage. Il se dirigea de son côté, vers le chemin, et dit : " Laisse-moi aller vers toi." Car il ignorait que ce fût sa belle-fille. Elle dit : " Que me donneras-tu pour venir vers
17 moi?" Il répondit : " Je t'enverrai un chevreau du troupeau." Elle dit : " A condition que tu me donnes un gage jus-
18 qu'à ce que tu l'envoies." Il dit : " Quel gage dois-je te donner?" — " Ton anneau, dit-elle, ton cordon et ton bâton que tu tiens à la main." Il les lui donna et alla vers elle, et elle devint enceinte
19 de lui. Puis, s'étant levée, elle s'en alla; et elle ôta son voile et reprit ses vêtements de veuve.

20 Juda envoya le chevreau par son ami, l'Odollamite, pour retirer le gage des mains de cette femme; mais Hiras ne la
21 trouva point. Il interrogea les gens du lieu, en disant : " Où est la prostituée qui se tenait à Enaïm au bord du chemin?" Ils répondirent : " Il n'y a point eu ici de
22 prostituée." Il revint donc vers Juda et dit : " Je ne l'ai point trouvée; et même les gens du lieu ont dit : Il n'y a point eu
23 ici de prostituée." Juda dit : Qu'elle garde *son gage;* il ne faut pas qu'on se moque de nous. J'ai bien envoyé le chevreau *promis*, et tu ne l'as pas trouvée."

24 Environ trois mois après, on vint dire à Juda : " Thamar, ta belle-fille, s'est prostituée, et même la voilà enceinte à la suite de ses prostitutions." Juda dit : " Faites-la sortir et qu'elle soit brûlée."
25 Comme on l'emmenait, elle envoya dire à son beau-père : " C'est de l'homme à qui ces objets appartiennent que je suis enceinte. Regarde bien, ajouta-t-elle, à qui sont cet anneau, ce cordon et ce bâton."
26 Juda les reconnut et dit : " Elle est plus juste que moi; *cela est arrivé* parce que je ne l'ai pas donnée à Séla, mon fils." Et il ne la connut plus.

27 Quand elle fut au moment d'enfanter, voici qu'il y avait deux jumeaux dans son sein. Pendant l'accouchement, l'un d'eux étendit une main; la sage-femme la prit et y attacha un fil écarlate, en
28 disant : " C'est celui-ci qui est sorti le
29 premier." Mais l'enfant retira sa main, et son frère sortit. " Quelle brèche tu as faite! dit la sage-femme; la brèche soit sur toi!" Et on le nomma Pharès. En- 30
suite sortit son frère, qui avait à la main le fil écarlate; et on le nomma Zara.

3° — CHAP. XXXIX. — *Joseph, injustement accusé par la femme de Putiphar, est mis en prison.*

Joseph fut emmené en Egypte, et 39
Putiphar, officier de Pharaon, chef des gardes, Egyptien, l'acheta des Ismaélites qui l'y avaient amené. Le Seigneur fut 2
avec Joseph, qui faisait prospérer toutes choses; il habitait dans la maison de son maître, l'Egyptien. Son maître vit que 3
le Seigneur était avec lui et faisait réussir entre ses mains tout ce qu'il faisait. Joseph trouva *donc* grâce à ses yeux et il 4
fut employé à son service; son maître l'établit sur sa maison et lui donna l'intendance de tous ses biens. Dès qu'il 5
l'eut établi sur sa maison et sur tous ses biens, Jéhovah bénit la maison de l'Egyptien à cause de Joseph, et la bénédiction de Jéhovah fut sur tous ses biens, soit à
la maison, soit aux champs. Et il aban- 6
donna tous ses biens aux mains de Joseph, ne s'informant plus de rien avec lui, si ce n'est des aliments qu'il prenait. Or Joseph était beau de corps et beau de figure.

Il arriva, après ces choses, que la 7
femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et *lui* dit : " Couche avec moi."
Il refusa et dit à la femme de son maître : 8
" Voici que mon maître ne s'informe avec moi de rien dans la maison et qu'il a remis tous ses biens entre mes mains. Il 9
n'est pas plus grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme. Comment ferais-je un si grand mal et pécherais-je contre Dieu?" Quoiqu'elle en parlât tous 10
les jours à Joseph, il ne consentit pas à coucher auprès d'elle ni à être avec elle.
Un jour qu'il était entré dans la maison 11
pour faire son service, sans qu'il y eût là aucun des gens de la maison, elle le sai- 12
sit par son vêtement, en disant : " Couche avec moi." Mais il lui laissa son vêtement dans la main, et il s'enfuit hors de la maison. Quand elle vit qu'il lui 13
avait laissé son vêtement dans la main et qu'il s'était enfui dehors, elle appela les 14
gens de sa maison et leur parla en disant : " Voyez, il nous a amené un Hébreu pour folâtrer avec nous. Cet homme est venu vers moi pour coucher avec moi, et j'ai appelé à grands cris. Et quand il a en- 15
tendu que j'élevais la voix et que je criais,

il a laissé son vêtement à côté de moi et
16 s'est enfui hors de la maison." Puis elle
posa près d'elle le vêtement de Joseph jus-
17 qu'à ce que son maître rentrât. Et elle
lui adressa ces paroles : "Le serviteur
hébreu que tu nous as amené est venu
18 vers moi pour folâtrer avec moi. Et
comme j'ai élevé la voix et jeté des cris,
il a laissé son vêtement à côté de moi et
19 s'est enfui dehors." Quand le maître de
Joseph eut entendu les paroles de sa
femme, qui lui disait : "Voilà ce que m'a
fait ton serviteur," sa colère s'enflamma.
20 Il prit Joseph et le mit dans la prison ;
c'était le lieu où étaient détenus les prison-
niers du roi. Et Joseph fut là en prison.
21 Le Seigneur fut avec Joseph ; il éten-
dit sur lui sa bonté, et lui concilia la fa-
22 veur du chef de la prison. Et le chef de
la prison plaça sous sa surveillance tous
les prisonniers qui étaient dans la pri-
son, et tout ce qui s'y faisait se faisait
23 par lui. Le chef de la prison ne regar-
dait à rien de tout ce que Joseph avait en
mains, parce que le Seigneur était avec
lui et faisait réussir tout ce qu'il faisait.

4° — CHAP. XL. — *Songes des prisonniers et leur interprétation par Joseph.*

40 Après ces choses, il arriva que l'échan-
son et le panetier du roi d'Egypte
offensèrent leur maître, le roi d'Egypte.
2 Pharaon fut irrité contre ses deux offi-
ciers, contre le chef des échansons et le
3 chef des panetiers ; et il les fit enfermer
chez le chef des gardes, dans la prison,
4 dans le lieu où Joseph était enfermé. Le
chef des gardes plaça Joseph auprès
d'eux, et il les servait ; et ils furent un
certain temps en prison.
5 L'échanson et le panetier du roi
d'Egypte, qui étaient enfermés dans la
prison, eurent tous deux un songe dans
la même nuit, chacun le sien, ayant une
6 signification différente. Joseph étant venu
le matin vers eux, vit qu'ils étaient tristes.
7 Il interrogea *donc* les officiers qui étaient
avec lui en prison dans la maison de son
maître, et leur dit : "Pourquoi avez-vous
8 le visage triste aujourd'hui ?" Ils lui ré-
pondirent : "Nous avons eu un songe,
et il n'y a personne *ici* pour l'expliquer."
— " N'est-ce pas à Dieu, dit Joseph,
qu'appartiennent les interprétations ? Ra-
contez-moi, je vous prie, *votre songe*. "
9 Le chef des échansons raconta à Jo-
seph le songe qu'il avait eu, en disant :
"Dans mon songe, un cep était devant
10 moi, et ce cep avait trois branches ; il
poussa des bourgeons, la fleur sortit et
ses grappes donnèrent des raisins mûrs.
La coupe de Pharaon était dans ma main ; 11
je pris des raisins, j'en pressai le jus
dans la coupe de Pharaon et je mis la
coupe dans sa main." Joseph lui dit : 12
"Voici l'interprétation du songe : les
trois branches sont trois jours. Encore 13
trois jours, et Pharaon relèvera ta tête et
te rétablira dans ta charge, et tu mettras
la coupe de Pharaon dans sa main, selon
l'office que tu remplissais lorsque tu étais
son échanson. Si tu te souviens de moi 14
quand le bonheur te sera rendu, et si tu
daignes user de bonté à mon égard, parle
de moi à Pharaon, et fais-moi sortir de
cette maison. Car c'est par un rapt que 15
j'ai été enlevé du pays des Hébreux, et
ici même je n'ai rien fait pour qu'on
m'ait mis dans cette prison.
Le chef des panetiers, voyant que 16
Joseph avait donné une interprétation
favorable, lui dit : "Moi aussi, dans mon
songe, j'avais sur la tête trois corbeilles
de pain blanc. Dans la corbeille de des- 17
sus se trouvait toutes sortes de pâtisse-
ries pour Pharaon, et les oiseaux les man-
geaient dans la corbeille qui était sur ma
tête." Joseph répondit : "Voici l'inter- 18
prétation du songe : les trois corbeilles
sont trois jours. Encore trois jours, et 19
Pharaon enlèvera ta tête de dessus toi et
te pendra à un bois, et les oiseaux dévo-
reront ta chair de dessus toi."
Le troisième jour, qui était le jour de sa 20
naissance, Pharaon donna un festin à tous
ses serviteurs ; et il éleva la tête du chef
des échansons et la tête du chef des pane-
tiers : il rétablit dans son office le chef des 21
échansons, qui mit la coupe dans la main
de Pharaon ; et il fit pendre le chef des pa- 22
netiers, selon l'interprétation que Joseph
leur avait donné. Mais le chef des échan- 23
sons ne parla pas de Joseph, et l'oublia.

5° — CHAP. XLI. — *Songes de Pharaon et élévation de Joseph.*

Deux ans s'étant écoulés, Pharaon 41
eut un songe : il se tenait près du fleuve,
et voici que montaient du fleuve sept va- 2
ches belles à voir et fort grasses, et elles
se mirent à paître dans la verdure du
rivage. Et voici qu'après elles montaient 3
du fleuve sept autres vaches, laides à
voir et fort maigres, et elles vinrent se
mettre à côté des vaches qui étaient sur
le bord du fleuve. Et les vaches laides et 4
maigres dévorèrent les sept vaches belles
et grasses. Alors Pharaon s'éveilla.

XLI, 1. *Le fleuve*, dans le texte *yeor*, mot égypt., en copte *yéro*, dans les inscriptions *aur* : le Nil.

5 Il se rendormit, et il eut un second
songe. Sept épis s'élevaient d'une même
6 tige, gras et beaux. Et sept épis maigres
et brûlés par le vent d'orient poussaient
7 après ceux-là. Et les épis maigres en-
gloutirent les épis gras et pleins. Alors
Pharaon s'éveilla; c'était un songe.
8 Le matin, Pharaon eut l'esprit agité,
et il fit appeler tous les scribes et tous
les sages d'Egypte. Il leur raconta ses
songes, mais aucun d'eux ne put les lui
9 expliquer. Alors le chef des échansons,
prenant la parole dit à Pharaon : "Je
vais rappeler aujourd'hui mes fautes.
10 Pharaon était irrité contre ses serviteurs,
et il m'avait mis en prison dans la mai-
son du chef des gardes, moi et le chef
11 des panetiers. Nous eûmes un songe
dans la même nuit, moi et lui, chacun le
12 sien, ayant sa propre signification. Il
y avait là avec nous un jeune Hébreu,
serviteur du chef des gardes. Nous lui ra-
contâmes nos songes, et il nous en donna
l'interprétation; à chacun il interpréta le
13 sien, et les choses se passèrent comme il
avait interprété : moi, Pharaon me réta-
blit dans mon poste, et lui, on le pendit."
14 *Aussitôt* Pharaon envoya appeler Jo-
seph, et on le fit sortir en hâte de la pri-
son. Il se rasa, mit d'autres vêtements et
15 se rendit vers Pharaon. Et Pharaon dit
à Joseph : "J'ai eu un songe que personne
ne peut interpréter; et j'ai entendu dire de
toi que, quand tu entends un songe, tu l'in-
16 terprètes." Joseph répondit à Pharaon :
"Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui don-
nera une réponse favorable à Pharaon."
17 Pharaon dit *alors* à Joseph : "Dans
mon songe, je me tenais sur le bord du
18 fleuve, et voici que montaient du fleuve
sept vaches grasses et de belle appa-
rence, et elles se mirent à paître dans la
19 verdure du rivage. Après elles montaient
sept autres vaches, chétives, laides et
décharnées; je n'en ai point vu de pareil-
les en laideur dans tout le pays d'Egypte.
20 Les vaches chétives et laides dévorèrent
les sept premières, les *vaches* grasses;
21 celles-ci entrèrent dans leur ventre, sans
qu'il parût qu'elles y fussent entrées;
leur aspect était aussi laid qu'auparavant.
22 Et je m'éveillai. Je vis *encore* en songe
sept épis qui s'élevaient sur une même
23 tige, pleins et beaux; puis sept épis ché-
tifs, maigres et brûlés par le vent d'orient,
24 qui poussaient après ceux-là. Et les épis
maigres engloutirent les sept beaux épis.
J'ai raconté cela aux scribes, et aucun
d'eux ne me l'explique."
Joseph dit à Pharaon : "Le songe de 25
Pharaon est un; Dieu a fait connaître à
Pharaon ce qu'il va faire. Les sept belles 26
vaches sont sept années, et les sept beaux
épis sont sept années, c'est un seul songe.
Les sept vaches chétives et laides qui 27
montaient après elles sont sept années,
et les sept épis vides, brûlés par le vent
d'orient, seront sept années de famine.
Ainsi que je l'ai dit à Pharaon, Dieu a 28
fait voir à Pharaon ce qu'il va faire.
Sept années de grande abondance vont 29
venir dans tout le pays d'Egypte. Sept 30
années de famine viendront ensuite, qui
feront oublier toute cette abondance dans
le pays d'Egypte, et la famine consu-
mera le pays. On ne s'apercevra plus de 31
l'abondance qui aura été dans le pays,
tant sera grande la famine qui suivra.
Et si le songe a été réitéré à Pharaon, 32
c'est que la chose est décidée de la part
de Dieu, et que Dieu se hâtera de l'exé-
cuter. Maintenant que Pharaon trouve 33
un homme intelligent et sage, et qu'il
l'établisse sur le pays d'Egypte. Que 34
Pharaon établisse *en outre* des intendants
sur le pays, pour lever un cinquième *des
récoltes* du pays d'Egypte pendant les
années d'abondance. Qu'ils rassemblent 35
tout le produit *ainsi levé* des bonnes an-
nées qui viennent; qu'ils fassent des amas
de blé à la disposition de Pharaon, comme
provisions dans les villes, et qu'ils les
conservent. Ces provisions seront pour 36
le pays une réserve pour les sept années de
famine qui arriveront au pays d'Egypte,
et le pays ne périra pas par la famine."
Ces paroles plurent à Pharaon et à 37
tous ses serviteurs. Et Pharaon dit à 38
ses serviteurs : "Pourrions-nous trouver
un homme pareil à celui-ci, ayant en lui
l'esprit de Dieu?" *Puis* il dit à Joseph : 39
"Puisque Dieu t'a fait connaître toutes
ces choses, il n'y a personne qui soit
aussi intelligent que toi. C'est toi qui 40
gouverneras ma maison, et tout mon peu-
ple obéira à ta bouche; par le trône seu-
lement je serai plus grand que toi." Il 41
ajouta : "Voici que je t'établis sur tout
le pays d'Egypte." Et Pharaon ôta son 42
anneau de sa main et le mit à la main de
Joseph, et il le fit revêtir d'habits de fin
lin et lui mit au cou un collier d'or. Il 43
le fit monter sur le second de ses chars,
et *un héraut* cria devant lui : "A ge-

43. *A genoux!* hébr. *ábrek*, nom égypt. auquel Brugsch donne ce sens. On pourrait aussi traduire avec Lieblein : *A gauche!* cri que jet[illegible]t encore (en arabe : *Shimelak*) les coureurs devant la voiture des grands personnages.

noux!" C'est ainsi qu'il fut établi sur
44 tout le pays d'Egypte. Et Pharaon dit à Joseph : "Je suis Pharaon, et sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Egypte."
45 Pharaon nomma Joseph Tsaphnath-Panéach, et il lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On. Et Joseph partit pour visiter le pays
46 d'Egypte. Il était âgé de trente ans lorsqu'il se présenta devant Pharaon, roi d'Egypte; et il quitta Pharaon pour parcourir tout le pays d'Egypte.
47 La terre rapporta à pleines mains pendant les sept années d'abondance.
48 Joseph rassembla tous les produits des sept *bonnes* années qu'il y eut au pays d'Egypte, et il fit des approvisionnements dans les villes, déposant dans l'intérieur de chaque ville les pro-
49 ductions des champs d'alentour. Joseph amassa *ainsi* du blé comme le sable de la mer, en si grande quantité, qu'on cessa de compter, parce qu'il était sans nombre.
50 Avant qu'arrivât l'année de famine, il naquit à Joseph deux fils, que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On.
Il donna au premier-né le nom de 51
Manassé, "car, *dit-il*, Dieu m'a fait oublier toute ma peine et toute la maison de mon père." Il donna au second le 52
nom d'Ephraïm, "car, *dit-il*, Dieu m'a fait fructifier dans le pays de mon affliction."

Les sept années d'abondance qu'il y 53
eut en Egypte étant achevées, les sept 54
années de famine commencèrent à venir, comme Joseph l'avait annoncé. Il y eut famine dans tous les pays, tandis qu'il y avait du pain dans tout le pays d'Egypte.
Puis tout le pays d'Egypte fut aussi 55
affamé, et le peuple cria à Pharaon pour *avoir* du pain. Et Pharaon dit à tous les Egyptiens : "Allez vers Joseph, faites ce qu'il vous dira." La famine étant sur 56
toute la face du pays, Joseph ouvrit tous les greniers qu'on y avait établis et vendit *du blé* aux Egyptiens; et la famine s'accrut dans le pays d'Egypte.
De toute la terre on venait au pays 57
d'Egypte pour acheter du blé auprès de Joseph, car la famine s'était aggravée sur toute la terre.

JOSEPH AVEC SES FRÈRES EN ÉGYPTE.

I^e — CHAP. XLII. — *Premier voyage des fils de Jacob en Egypte.*

42 Jacob, voyant qu'il y avait du blé en Egypte, dit à ses fils : "Pourquoi êtes-vous à vous regarder les uns les autres?
2 J'ai appris, ajouta-t-il, qu'il y a du blé en Egypte; descendez-y pour nous en acheter, afin que nous vivions et que
3 nous ne mourions point." Les frères de Joseph descendirent au nombre de dix
4 pour acheter du blé en Egypte. Mais pour Benjamin, frère de Joseph, Jacob ne l'avait pas envoyé avec ses frères, car il s'était dit : "Il est à craindre qu'il ne
5 lui arrive malheur." Les fils d'Israël vinrent *donc* pour acheter du blé, avec d'autres qui venaient *aussi*, car la famine était au pays de Chanaan.
6 Joseph était le chef du pays, et c'est lui qui vendait le blé à tous les gens du pays. Les frères de Joseph étant arrivés se prosternèrent devant lui, la face con-
7 tre terre. En voyant ses frères, Joseph les reconnut, mais il feignit d'être un étranger pour eux, et leur parla avec rudesse, en disant : "D'où venez-vous?" Ils répondirent : "Du pays de Chanaan, pour acheter des vivres." Joseph recon- 8
nut donc ses frères, mais eux ne le reconnurent pas.
Joseph se souvint *alors* des songes qu'il 9
avait eus à leur sujet, et il leur dit : "Vous êtes des espions; c'est pour reconnaître les points faibles du pays que vous êtes venus." Ils lui répondirent : "Non, 10
mon seigneur; tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres. Tous nous som- 11
mes fils d'un même père; nous sommes d'honnêtes gens; tes serviteurs n'ont *jamais* été des espions." Il leur dit : 12
"Point du tout; vous êtes venus reconnaître les endroits faibles du pays." Ils 13
répondirent : "Nous, tes serviteurs, nous sommes douze frères, fils d'un même père au pays de Chanaan. Le plus jeune est maintenant avec notre père, et il y en a un qui n'est plus." Joseph leur dit : "Il 14

45. *Tsaphnath-Panéach*, nom égypt. qui signifie : celui qui approvisionne la vie, qui donne la nourriture de la vie. (Vulg., *sauveur du monde*). — *Aseneth*, c.-à-d. *qui appartient à Neith*, la grande déesse de Saïs, ou encore : *demeure de Neith*. — *Putiphar* (hébr. *Poutiphéra*, c.-à-d. *consacré à Ra*, le dieu-soleil), différent de l'ancien maître de Joseph. — *On*, en égypt. *Au*, siège principal du culte du soleil, aussi son nom sacré était *Pi-Ra*, demeure du soleil; d'où le nom donné plus tard par les Grecs à cette ville, *Héliopolis* : dans la Basse-Egypte, à l'entrée du Delta. Comp. Jér. xliii, 13.

en est comme je viens de vous le dire :
15 vous êtes des espions. Je vais donc vous
soumettre à une épreuve : par la vie de
Pharaon! vous ne sortirez point d'ici que
16 votre jeune frère ne soit venu. Envoyez
l'un de vous chercher votre frère, et vous,
restez prisonniers. Vos paroles seront
ainsi mises à l'épreuve, et l'on verra si
la vérité est avec vous; sinon, par la vie
17 de Pharaon! vous êtes des espions." Et
il les fit mettre ensemble en prison pen-
dant trois jours.
18 Le troisième jour, Joseph leur dit :
"Faites ceci et vous vivrez : je crains
19 Dieu! Si vous êtes d'honnêtes gens, que
l'un de vous, votre frère, reste lié dans
votre prison; et vous, allez, emportez du
20 blé pour les besoins de vos familles. Et
amenez-moi votre plus jeune frère; et vos
paroles seront reconnues vraies, et vous
ne mourrez point." Et ils firent ainsi.
21 Alors ils se dirent l'un à l'autre : "Vrai-
ment nous sommes punis à cause de notre
frère; car nous avons vu l'angoisse de
son âme, quand il nous demandait grâce,
et nous ne l'avons pas écouté! Voilà pour-
quoi nous nous trouvons dans cette dé-
22 tresse." Ruben, prenant la parole, leur
dit : "Ne vous disais-je pas : Ne com-
mettez pas de péché contre l'enfant? Et
vous n'avez pas écouté; aussi son sang
23 est-il redemandé." Ils ne savaient pas
que Joseph comprenait *leurs discours*,
24 car ils se parlaient par l'interprète. Et
il s'éloigna d'eux en pleurant. Etant *en-
suite* revenu vers eux, il leur parla; et il
prit parmi eux Siméon et le fit lier sous
25 leurs yeux. Puis Joseph commanda qu'on
remplit de blé leurs vaisseaux, qu'on re-
mit l'argent de chacun dans son sac et
qu'on leur donnât des provisions pour la
route. Et il leur fut fait ainsi.
26 Ayant chargé le blé sur leurs ânes, ils
27 partirent. A l'endroit où ils passèrent la
nuit, l'un d'eux ouvrit son sac pour don-
ner du fourrage à son âne, et il vit son
28 argent, qui était à l'entrée du sac. Il dit
à ses frères : "On a remis mon argent;
le voici dans mon sac!" Et le cœur leur
manqua, et ils se dirent en tremblant
l'un à l'autre : "Qu'est-ce que Dieu nous
a fait?"
29 Ils revinrent auprès de Jacob, leur
père, au pays de Chanaan, et ils lui ra-
contèrent tout ce qui leur était arrivé, en
30 disant : "L'homme qui est le maitre du
pays nous a parlé durement et nous a
pris pour des gens espionnant le pays.
31 Nous lui avons répondu : Nous sommes
d'honnêtes gens, nous n'avons *jamais* été
32 des espions. Nous sommes douze frères,
fils d'un même père; l'un n'est plus, et le
plus jeune est maintenant avec notre père
33 au pays de Chanaan. Et l'homme qui est
le maître du pays nous a dit : Voici com-
ment je saurai que vous êtes d'honnêtes
gens : laissez auprès de moi l'un de vos
frères; prenez de quoi subvenir au be-
34 soin de vos familles et partez; et ame-
nez-moi votre plus jeune frère. Je saurai
ainsi que vous n'êtes pas des espions,
mais que vous êtes d'honnêtes gens. Je
vous rendrai alors votre frère et vous
pourrez trafiquer dans le pays."
35 Comme ils vidaient leurs sacs, le pa-
quet d'argent de chacun était dans son
sac. Ils virent, eux et leur père, leurs
paquets d'argent, et ils furent effrayés.
36 Jacob, leur père, leur dit : "Vous me
faites sans enfants! Joseph n'est plus,
Siméon n'est plus, et vous allez prendre
Benjamin! C'est moi qui souffre de tout
37 cela." Ruben dit à son père : "Tu feras
mourir mes deux fils si je ne te ramène
pas Benjamin; remets-le-moi, et je te le
38 rendrai." Il répondit : "Mon fils ne des-
cendra point avec vous, car son frère est
mort, et lui reste seul. S'il lui arrivait
malheur dans le voyage que vous allez
faire, vous feriez descendre mes cheveux
blancs avec douleur dans le séjour des
morts.

2e — CHAP. XLIII. — *Second voyage des fils de Jacob en Egypte.*

43 La famine s'appesantissait sur le
2 pays. Quand ils eurent fini de manger
le blé qu'ils avaient apporté d'Egypte,
leur père leur dit : "Retournez nous
3 acheter un peu de vivres." Juda lui ré-
pondit : "Cet homme nous a fait cette
déclaration formelle : Vous ne verrez
point ma face que vous n'ayez avec vous
4 votre frère. Si donc tu laisses venir no-
tre frère avec nous, nous descendrons et
5 nous t'achèterons des vivres. Mais si tu
ne le laisses pas venir, nous ne descen-
drons point; car cet homme nous a dit :
Vous ne verrez pas ma face que vous
6 n'ayez avec vous votre frère." — "Pour-
quoi, dit Israël, m'avez-vous causé cette
peine, de dire à cet homme que vous avez
7 encore un frère?" Ils dirent : "Cet hom-
me nous a adressé beaucoup de questions
sur nous et sur notre famille, en disant :
Votre père vit-il encore? Avez-vous un

XLII. 25. *Leurs vaisseaux* (hébr. *kelé*, que la plupart, avec la Vulg., traduisent par *sacs*), tels que corbeilles, outres, etc., différents du *sac* à provisions que chacun avait sur son âne.

autre frère? Et nous avons répondu selon ces questions. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère?"
8 Et Juda dit à Israël, son père : "Laisse partir l'enfant avec moi, afin que nous nous levions et nous mettions en route, et nous vivrons et ne mourrons point, nous,
9 toi et nos petits enfants. C'est moi qui réponds de lui, tu le redemanderas de ma main. Si je ne te le ramène pas, si je ne le mets pas là devant toi, je serai coupa-
10 ble envers toi à tout jamais. Car si nous n'avions pas *tant* tardé, nous serions maintenant deux fois de retour."
11 Israël, leur père, leur dit : "Eh bien, puisqu'il le faut, faites ceci : Prenez dans vos vaisseaux des meilleures productions du pays et portez à cet homme un présent : un peu de baume et un peu de miel, de l'astragale, du ladanum, des pista-
12 ches et des amandes. Emportez de l'autre argent, et reportez celui qui a été mis à l'entrée de vos sacs, peut-être par
13 erreur. Prenez votre frère, levez-vous et
14 retournez vers cet homme. Que le Dieu tout-puissant vous fasse trouver grâce devant lui, afin qu'il laisse revenir avec vous votre autre frère, ainsi que Benjamin! Pour moi, si je dois être privé de
15 mes enfants, que j'en sois privé!" Ils prirent avec eux le présent, et de l'argent au double, ainsi que Benjamin, et, s'étant levés, ils descendirent en Egypte et se présentèrent devant Joseph.
16 Dès que Joseph vit Benjamin avec eux, il dit à son intendant : "Fais entrer ces gens dans la maison, tue *des victimes* et apprête *un repas*, car ces gens mange-
17 ront avec moi à midi." L'intendant fit ce que Joseph lui avait ordonné, et il conduisit ces gens dans la maison de Joseph.
18 Pendant qu'on les y conduisait, ils eurent peur, et ils dirent : "C'est à cause de l'argent rapporté l'autre fois dans nos sacs qu'on nous mène ici; c'est pour nous assaillir, tomber sur nous, et nous prendre comme esclaves avec nos ânes."
19 S'étant approchés de l'intendant de la maison de Joseph, ils lui adressèrent la
20 parole, à l'entrée de la maison, en disant: "Pardon, mon seigneur. Nous sommes déjà venus une fois pour acheter des vi-
21 vres. *Au retour*, quand nous arrivâmes à l'endroit où nous devions passer la nuit, nous avons ouvert nos sacs, et voici que l'argent de chacun était à l'entrée de son sac, notre argent selon son poids : nous
22 le rapportons avec nous; et en même temps nous avons apporté de l'autre argent pour acheter des vivres. Nous ne savons pas qui a mis notre argent dans nos sacs." — "Que la paix soit avec 23
vous! répondit l'intendant; ne craignez rien. C'est votre Dieu, le Dieu de votre père qui vous a donné un trésor dans vos sacs. Votre argent m'a été remis." Et il leur amena Siméon. Cet homme les ayant 24
fait entrer dans la maison de Joseph, leur donna de l'eau et ils se lavèrent les pieds; il donna aussi du fourrage à leurs ânes.
Ils préparèrent leur présent, en atten- 25
dant que Joseph vint à midi, car on leur avait annoncé qu'ils mangeraient chez lui.

Quand Joseph fut arrivé chez lui, ils 26
lui apportèrent dans la maison le présent qu'ils avaient pris avec eux, et se prosternèrent par terre devant lui. Il 27
leur demanda s'ils se portaient bien, puis il dit : "Votre vieux père, dont vous m'avez parlé, est-il en bonne santé? vit-il encore"? Ils répondirent : "Ton servi- 28
teur, notre père, est en bonne santé; il vit encore"; et ils s'inclinèrent profondément. Joseph leva les yeux, et son re- 29
gard étant tombé sur Benjamin, son frère, fils de sa mère, il dit : "Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé? Que Dieu, ajouta-t-il, te soit favorable, mon fils!" Alors, en toute hâte, car ses 30
entrailles étaient émues pour son frère, il chercha *un endroit* pour pleurer; il entra dans sa chambre et il pleura. Après 31
s'être lavé le visage, il sortit, et faisant des efforts pour se contenir, il dit : "Servez à manger."

On servit Joseph à part, et ses frères 32
à part, à part aussi les Egyptiens qui mangeaient avec lui, car les Egyptiens ne peuvent prendre leurs repas avec les Hébreux : c'est une abomination à leurs yeux. Les frères de Joseph s'assirent 33
devant lui, le premier-né selon son droit d'ainesse, et le plus jeune selon son âge; et ils se regardaient les uns les autres avec étonnement. Il leur fit porter des 34
portions de devant lui, et la portion de Benjamin était cinq fois plus forte que celle des autres. Ils burent joyeusement avec lui.

3° — CHAP. XLIV. — *Joseph met ses frères à une dernière épreuve.*

Joseph donna cet ordre à l'intendant 44
de sa maison : "Remplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront contenir, et mets l'argent de chacun à l'entrée de son sac. Tu mettras aussi 2
ma coupe, la coupe d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent de son blé." L'intendant fit ce que Joseph lui avait ordonné.

3 Le matin, dès qu'il fit jour, on renvoya
4 les Hébreux avec leurs ânes. Ils étaient sortis de la ville, sans en être encore bien éloignés, lorsque Joseph dit à son intendant : "Lève-toi, poursuis ces gens; et quand tu les auras atteints, tu leur diras : "Pourquoi avez-vous rendu le mal
5 pour le bien? Cette coupe n'est-elle pas celle dans laquelle boit mon seigneur, et dont il se sert pour deviner? C'est une action mauvaise que vous avez faite."
6 L'intendant, les ayant rejoints, leur dit ces
7 mêmes paroles. Ils lui répondirent: "Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi? Dieu préserve tes serviteurs d'avoir commis
8 une telle action! Nous t'avons rapporté du pays de Chanaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs; comment aurions-nous dérobé dans la maison de ton seigneur de l'argent ou de l'or?
9 Que celui de tes serviteurs sur qui sera trouvée la coupe meure, et que nous soyons aussi nous-mêmes les esclaves de
10 mon seigneur." Il *leur* dit : "Eh bien, qu'il en soit selon vos paroles! Celui chez qui se trouvera la coupe sera mon esclave;
11 et vous, vous serez quittes." Chacun descendit aussitôt son sac à terre et l'ouvrit.
12 L'intendant les fouilla, commençant par le plus âgé et finissant par le plus jeune; et la coupe se trouva dans le sac de Benjamin.
13 Ils déchirérent leurs vêtements, et chacun ayant rechargé son âne, ils retour-
14 nèrent à la ville. Juda avec ses frères arriva à la maison de Joseph, qui s'y trouvait encore, et ils se prosternèrent
15 devant lui jusqu'à terre. Joseph leur dit : "Quelle action avez-vous faite? Ne saviez-vous pas qu'un homme tel que moi
16 saurait bien *la* deviner?" Juda répondit : "Que pouvons-nous répondre à mon seigneur? Comment parler? comment nous justifier? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Nous voici esclaves de mon seigneur, nous et celui chez qui s'est
17 trouvée la coupe." —"Dieu me garde de faire cela! dit Joseph; l'homme chez qui la coupe a été trouvée sera mon esclave; vous, remontez en paix vers votre père."
18 Alors Juda, s'approchant de Joseph, *lui* dit : "De grâce, mon seigneur, que ton serviteur puisse dire une parole aux oreilles de mon seigneur, et que ta colère ne s'enflamme pas contre ton serviteur!
19 car tu es l'égal de Pharaon. Mon seigneur a interrogé ses serviteurs, en disant :
20 Avez-vous un père ou un frère. Et nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons un vieux père et un jeune frère, enfant de sa vieillesse; cet enfant avait un frère qui est mort, et il reste seul de la même mère, et son père l'aime. Tu as 21
dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi, et que je pose mes yeux sur lui.
Nous avons répondu à mon seigneur : 22
L'enfant ne peut pas quitter son père; s'il le quitte, son père mourra. Tu as dit 23
à tes serviteurs : Si votre jeune frère ne descend pas avec vous, vous ne reverrez plus ma face. Lorsque nous sommes re- 24
montés vers ton serviteur, mon père, nous lui avons rapporté les paroles de mon seigneur. Et quand notre père a dit : 25
Retournez, achetez-nous un peu de vivres, nous avons répondu : Nous ne pouvons 26
pas descendre; mais si notre plus jeune frère est avec nous, nous descendrons, car nous ne pouvons voir la face de cet homme à moins que notre jeune frère ne soit avec nous. Ton serviteur, notre père, 27
nous a dit : "Vous savez que ma femme m'a donné deux fils. L'un s'en est allé 28
d'avec moi, et j'ai dit : Il faut qu'il ait été dévoré, car je ne l'ai pas revu jusqu'à présent. Si vous me prenez encore celui- 29
ci et qu'il lui arrive malheur, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au séjour des morts. — Maintenant 30
quand je retournerai auprès de ton serviteur, mon père, si le jeune homme n'est pas avec nous, lui dont l'âme est attachée
à son âme, dès qu'il verra que le jeune 31
homme n'y est pas, il mourra, et tes serviteurs auront fait descendre avec douleur au séjour des morts les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. Car 32
ton serviteur a répondu du jeune homme en le prenant à mon père; il a dit : Si je ne le ramène pas auprès de toi, je serai coupable envers mon père à tout jamais.
Permets donc, je te prie, que *moi*, ton 33
serviteur, je reste à la place de l'enfant comme esclave de mon seigneur, et que l'enfant remonte avec ses frères. Com- 34
ment pourrais-je remonter vers mon père, si l'enfant n'est pas avec moi? Non, que je ne voie point l'affliction qui accablerait mon père!"

4° — CHAP. XLV. — *Joseph se fait connaître à ses frères.*

Alors Joseph ne put se contenir de- 45
vant tous ceux qui étaient présents; il s'écria : "Faites sortir tout le monde." Et il ne resta personne avec lui quand il
se fit connaître à ses frères. Il pleura à 2
haute voix; les Egyptiens l'entendirent, et la maison de Pharaon l'entendit.
Joseph dit à ses frères : "Je suis Jo- 3
seph! Mon père vit-il encore?" Mais ses frères ne purent lui répondre, tant ils

4 étaient bouleversés devant lui. Il leur dit : "Approchez-vous de moi"; et ils s'approchèrent. Il dit : "Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu *pour* 5 *être mené* en Egypte. Maintenant ne vous affligez pas et ne soyez pas fâchés contre vous-mêmes de ce que vous m'avez vendu *pour être conduit* ici; c'est pour vous sauver la vie que Dieu m'a envoyé devant 6 vous. Car voilà deux ans que la famine est dans ce pays, et pendant cinq années encore il n'y aura ni labour ni mois- 7 son. Dieu m'a envoyé devant vous pour vous assurer un reste dans le pays et vous faire subsister pour une grande dé- 8 livrance. Ce n'est donc pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu; il m'a établi père de Pharaon, seigneur sur toute sa maison et gouverneur de tout le 9 pays d'Egypte. Hâtez-vous de monter vers mon père, et vous lui direz : Ainsi a parlé ton fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Egypte; descends 10 vers moi sans tarder. Tu habiteras dans le pays de Gessen, et tu seras près de moi, toi et tes fils, et les fils de tes fils, tes brebis et tes bœufs, et tout ce qui est 11 à toi. Là, je te nourrirai, — car il y aura encore cinq années de famine, — afin que tu ne périsses pas de misère, toi, 12 ta maison et tout ce qui est à toi. Vous voyez de vos yeux, et les yeux de mon frère Benjamin voient que c'est ma bou- 13 che qui vous parle. Racontez à mon père toute ma gloire en Egypte et tout ce que vous avez vu, et faites au plus tôt descendre ici mon père."

14 Alors il se jeta au cou de Benjamin, son frère, et pleura; et Benjamin pleura 15 sur son cou. Il baisa aussi ses frères, et pleura en les tenant embrassés; puis ses frères s'entretinrent avec lui.

16 Le bruit se répandit dans la maison de Pharaon que les frères de Joseph étaient venus : ce qui fut agréable à Pharaon et à ses serviteurs. Et Pharaon dit à Jo- 17 seph : "Dis à tes frères : Faites ceci : chargez vos bêtes et partez pour le pays de Chanaan, et ayant pris votre père et 18 vos familles, revenez auprès de moi. Je vous donnerai ce qu'il y a de meilleur au pays d'Egypte, et vous mangerez la graisse du pays. Tu es autorisé à leur 19 dire : Faites ceci : prenez dans le pays d'Egypte des chariots pour vos enfants et pour vos femmes; amenez votre père et venez. Que vos yeux ne s'arrêtent pas 20 avec regret sur les objets *que vous devrez laisser*, car ce qu'il y a de meilleur dans tout le pays d'Egypte est à votre disposition."

Les fils d'Israël firent ainsi. Joseph 21 leur donna des chariots, selon l'ordre de Pharaon, ainsi que des provisions pour la route. Il leur donna à tous des vête- 22 ments de rechange, et il donna à Benjamin trois cents pièces d'argent et cinq vêtements de rechange. Il envoya éga- 23 lement à son père des ânes chargés des meilleurs produits de l'Egypte, et dix ânesses chargées de blé, de pain et de vivres pour son père pendant le voyage. Puis il congédia ses frères, qui parti- 24 rent; et il leur dit : "Ne vous querellez pas en chemin."

Ayant monté de l'Egypte, ils arrivè- 25 rent dans le pays de Chanaan, auprès de Jacob, leur père. Ils lui dirent : "Jo- 26 seph vit encore, c'est même lui qui gouverne l'Egypte." Mais son cœur ne fut point ému, parce qu'il ne les croyait pas. Ils lui rapportèrent alors toutes les paro- 27 les que Joseph avait dites. Lorsqu'il eut vu les chariots que Joseph avait envoyés pour le transporter, l'esprit de Jacob, leur père, se ranima, et Israël dit : "C'est 28 assez; Joseph, mon fils, vit encore; j'irai et je le verrai avant de mourir."

JACOB AVEC SA FAMILLE EN ÉGYPTE.

I° CHAP. XLVI, 1 — XLVII, 12. — *Jacob et sa famille quittent le pays de Chanaan; leur arrivée et leur établissement en Egypte.*

46 Israël partit avec tout ce qui lui appartenait. Arrivé à Bersabée, il offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac. Et Dieu parla à Israël dans une vision 2 de nuit, et il dit : "Jacob! Jacob!" Israël répondit : "Me voici." Et Dieu dit : "Je 3 suis le Dieu fort, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Egypte, car là je te ferai devenir une grande nation. Moi-même je descendrai avec toi en 4 Egypte, et moi-même aussi je t'en ferai

XLV, 8. *Père de Pharaon*, en hébr. *ab le-Parro*, traduit communément *père de* ou *pour Pharaon*; en égypt. *ab en pirâo*, locution qui revient plusieurs fois dans les papyrus de la XIX^e^ dynastie et qui désigne le *premier officier* de la maison pharaonique, comme l'expliquent les mots suivants. C'est donc à tort que les LXX et la Vulg. ont traduit *ab* par *père* (Brugsch). L'Hébreu aurait conservé ici le mot égyptien *ab* qui ne signifie pas *père*, mais *préposé*.

XLVI, 1. *Bersabée*, le *puits du serment* (Vulg.), à la frontière méridionale de Chanaan, où Abraham et Isaac avaient invoqué le nom de Jéhovah (xxi, 23; xxvi, 25).

sûrement remonter; et Joseph posera sa main sur tes yeux."

5 Jacob, se levant, quitta Bersabée; et les fils d'Israël mirent Jacob, leur père, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, sur les chariots que Pharaon avait en-
6 voyés pour le transporter. Ils prirent aussi leurs troupeaux et leurs biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Chanaan. Et Jacob se rendit en Egypte
7 avec toute sa famille. Il emmena avec lui en Egypte ses fils et les fils de ses fils, ses filles et les filles de ses fils, et toute sa famille.

8 Voici les noms des fils d'Israël qui vinrent en Egypte : Jacob et ses fils. Pre-
9 mier-né de Jacob, Ruben. Fils de Ruben :
10 Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi. Fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin et Sohar, et Saul, fils de la Chana-
11 néenne. Fils de Lévi : Gerson, Chaat et
12 Mérari. Fils de Juda : Her, Onan, Séla, Pharès et Zara; mais Her et Onan étaient morts au pays de Chanaan. Les fils de
13 Pharès furent Hesron et Hamul. Fils d'Issachar : Thola, Phua, Job et Semron.
14 Fils de Zabulon : Sared, Elon et Jahélel.
15 — Ce sont là les fils que Lia enfanta à Jacob à Paddan-Aram, avec sa fille Dina. Ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.

16 Fils de Gad : Séphion, Haggi, Suni,
17 Esebon, Heri, Arodi et Aréli. Fils d'Aser : Jamné, Jésua, Jessui et Béria, et Sara, leur sœur. Les fils de Béria furent Héber
18 et Melchiel. — Ce sont là les fils de Zelpha, la servante que Laban avait donnée à Lia, sa fille; et elle les enfanta à Jacob : *en tout* seize personnes.

19 Fils de Rachel, femme de Jacob : Joseph
20 et Benjamin. Il naquit à Joseph, au pays d'Egypte, *des fils* que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'On,
21 *savoir* Manassé et Ephraïm. Fils de Benjamin : Béla, Bochor, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim et
22 Ared. — Ce sont là les fils de Rachel, qui naquirent à Jacob : en tout quatorze personnes.

23, 24. Fils de Dan : Husim. Fils de Nephtali : Jasiel, Guni, Jéser et Salem.
25 Ce sont là les fils de Bala, *la servante* que Laban avait donnée à Rachel, sa fille; et elle les enfanta à Jacob : en tout sept personnes.

26 Toutes les personnes qui vinrent avec Jacob en Egypte, issues de lui, sans compter les femmes de ses fils, étaient au nombre de soixante-six. Les fils de Jo- 27
seph qui lui étaient nés en Egypte étaient deux. — Le total des personnes de la famille de Jacob qui vinrent en Egypte était de soixante-dix.

Jacob avait envoyé Juda devant lui 28
vers Joseph pour préparer son arrivée en Gessen. Lorsque Jacob et les siens furent entrés en Gessen, Joseph fit atteler son 29
char et y monta, pour aller en Gessen à la rencontre d'Israël, son père. Il se montra à lui, et s'étant jeté à son cou, il
pleura longtemps sur son cou. Israël dit 30
à Joseph : "Je puis mourir maintenant, puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore!"

Joseph dit à ses frères et à la famille 31
de son père : "Je vais avertir Pharaon et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Chanaan, sont venus vers moi. Ces hommes 32
font paître des brebis, car ce sont des propriétaires de troupeaux; ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui
leur appartient. Et quand Pharaon vous 33
appellera et dira : Quelle est votre occupation? vous répondrez : Nous, tes ser- 34
viteurs, nous élevons des troupeaux depuis notre jeunesse jusqu'à présent, et nos pères ont fait de même. De cette manière vous habiterez dans le pays de Gessen, car tous les bergers sont en abomination aux Egyptiens."

47 Joseph alla porter la nouvelle à Pharaon, en disant : "Mon père et mes frères sont venus du pays de Chanaan avec leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartient, et les voici dans
le pays de Gessen." Ayant pris cinq de 2
ses frères, il les présenta à Pharaon; et 3
Pharaon leur dit : "Quelle est votre occupation?" Ils répondirent à Pharaon : "Nous, tes serviteurs, nous sommes ber-
gers, comme l'étaient nos pères." Ils di- 4
rent encore à Pharaon : "Nous sommes venus pour séjourner dans le pays, car il n'y a plus de pâture pour les brebis de tes serviteurs, la famine s'étant appesantie sur le pays de Chanaan. Permets donc à tes serviteurs d'habiter dans le
pays de Gessen." Pharaon dit à Joseph : 5
"Ton père et tes frères sont venus auprès
de toi. Le pays d'Egypte est devant toi : 6
établis ton père et tes frères dans la meilleure partie; qu'ils demeurent dans le pays de Gessen; et, si tu trouves parmi

20. Après *Ephraïm*, les LXX nomment encore *Machir*, fils, et *Galaad*, petit-fils de Manassé, ainsi que *Suthala* et *Taam*, fils, et *Edom*, petit-fils d'Ephraïm (comp. Gen. i, 23; Nombr. xxvi, 29; I Par. vii, 14). Voilà pourquoi S. Etienne, Act. vii, 14 (et les LXX Exod. i, 5) compte 75 personnes dans la famille de Jacob.

eux des hommes capables, mets-les à la tête des troupeaux qui m'appartiennent."
7 Joseph fit venir Jacob, son père, et le présenta à Pharaon. Jacob bénit Pha-
8 raon; et Pharaon dit à Jacob : "Quel est
9 le nombre des années de ta vie?" Jacob répondit à Pharaon : "Les années de mon pèlerinage sont de cent trente ans. Court et mauvais a été le temps des années de ma vie, et elles n'ont point atteint les années de la vie de mes pères durant
10 leur pèlerinage." Jacob bénit encore une fois Pharaon et se retira de devant lui.
11 Joseph établit son père et ses frères, et leur assigna une propriété dans le pays d'Egypte, dans la meilleure partie du pays, dans la contrée de Ramsès, ainsi
12 que Pharaon l'avait ordonné; et il fournit de pain son père et ses frères, et toute la famille de son père, selon le nombre des enfants.

2° — CHAP. XLVII, 13 — 26. — *Administration de Joseph en Egypte pendant la famine.*

13 Il n'y avait plus de pain dans tout le pays, car la famine était très grande; le pays d'Egypte et le pays de Chanaan étaient épuisés à cause de la famine.
14 Joseph recueillit tout l'argent qui se trouvait dans le pays d'Egypte et dans le pays de Chanaan, contre le blé qu'on achetait, et il fit entrer cet argent dans
15 la maison de Pharaon. Quand il n'y eut plus d'argent dans le pays d'Egypte et dans le pays de Chanaan, tous les Egyptiens vinrent à Joseph, en disant : "Donne-nous du pain! Pourquoi mourrions-nous en ta présence? Car nous som-
16 mes à bout d'argent." Joseph dit : "Amenez vos troupeaux, et je vous donnerai du pain en échange de vos troupeaux, puis-
17 que vous n'avez plus d'argent." Ils amenèrent leurs troupeaux à Joseph, et Joseph leur donna du pain en échange des chevaux, des troupeaux de brebis et de bœufs, et des ânes. Il leur fournit *ainsi* du pain cette année-là, en échange de tous leurs troupeaux.
18 Lorsque cette année fut écoulée, ils vinrent à Joseph l'année suivante, et lui dirent : "Nous ne cacherons point à mon seigneur que l'argent est épuisé et que tous les troupeaux lui ont été donnés; il ne reste devant mon seigneur que nos
19 corps et nos terres. Pourquoi péririons-nous sous tes yeux, nous et nos terres? Achète-nous, ainsi que nos terres, pour du pain, et nous serons, nous et nos terres, serfs de Pharaon; et donne-nous de quoi semer, afin que nous vivions et que nous ne mourrions pas, et que nos terres ne soient pas désolées." Joseph 20
acquit *ainsi* toutes les terres de l'Egypte à Pharaon; car les Egyptiens vendirent chacun leur champ, parce que la famine les pressait, de sorte que le pays devint la propriété de Pharaon. Il fit passer le 21
peuple dans les villes, d'une extrémité à l'autre du territoire de l'Egypte. Il n'y 22
eut que les terres des prêtres qu'il n'acquit pas; car les prêtres recevaient de Pharaon une portion déterminée *de vivres*, et ils vécurent de ce revenu que Pharaon leur avait assigné . c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres.
Joseph dit au peuple : "Je vous ai acquis 23
aujourd'hui avec vos terres pour Pharaon. Voici pour vous de la semence, ensemencez les terres. A la récolte, vous 24
donnerez le cinquième à Pharaon, et vous aurez les quatre autres parties pour ensemencer vos champs et pour vous nourrir, vous et ceux qui sont dans vos maisons, ainsi que vos enfants." Ils dirent : 25
"Nous te devons la vie! Que nous trouvions grâce auprès de mon seigneur, et nous serons esclaves de Pharaon." Jo- 26
seph fit de cela une loi qui subsiste jusqu'à ce jour, et en vertu de laquelle le cinquième du produit des terres d'Egypte appartient à Pharaon; seules les terres des prêtres ne sont pas à lui.

3° — CHAP. XLVII, 27 — XLVIII, 22. — *Jacob adopte les deux fils de Joseph.*

Israël habita au pays d'Egypte, dans 27
la contrée de Gessen; ils y acquirent des possessions, ils furent féconds et multiplièrent beaucoup.
Jacob vécut dix-sept ans dans le pays 28
d'Egypte; et les jours de Jacob, les années de sa vie furent de cent quarante-sept ans. Quand les jours d'Israël appro- 29
chèrent de leur fin, il appela son fils Joseph et lui dit : "Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mets, je te prie, ta main sous ma cuisse, et use envers moi de bonté et de fidélité : ne m'enterre pas en Egypte.
Quand je serai couché avec mes pères, tu 30
me transporteras hors de l'Egypte, et tu m'enterreras dans leurs sépulcres." Joseph répondit : "Je ferai selon ta parole."
— "Jure-le-moi," dit Jacob. Joseph le 31
lui jura; et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

XLVII, 31. Au lieu de *mittah*, lit, les LXX ont lu *mattèh*, bâton, et traduit, *Israël s'inclina* (pria incliné) *vers la tête* ou *le sommet de son bâton*, du bâton de Joseph, symbole de l'autorité du maître de l'Egypte. Cf. Hebr. xi, 21.

48 Après ces choses, on vint dire à Joseph : "Voici que ton père est malade." Prenant avec lui ses deux fils, Manassé et Ephraïm, *il se rendit auprès* 2 *de son père.* On avertit Jacob, en disant : "Voici ton fils Joseph qui vient vers toi." Israël rassembla ses forces et s'assit sur 3 son lit. Puis il dit à Joseph : "Le Dieu tout-puissant m'est apparu à Luza, dans 4 le pays de Chanaan, et il m'a béni, en disant : Je te rendrai fécond, je te multiplierai, et je te ferai devenir un grand nombre de peuples; je donnerai ce pays à ta postérité après toi, pour qu'elle le 5 possède à jamais. Et maintenant les deux fils qui te sont nés dans le pays d'Egypte, avant mon arrivée vers toi en Egypte, seront miens; Ephraïm et Manassé seront miens, comme Ruben et Siméon. 6 Mais les enfants que tu as engendrés après eux seront tiens; ils seront rangés sous le nom de leurs frères quant à leur 7 part d'héritage. Et moi, quand je revenais de Paddan, Rachel mourut en route auprès de moi dans le pays de Chanaan, à une certaine distance d'Ephrata; et c'est là que je l'ai enterrée sur le chemin d'Ephrata, qui est Bethléem."

8 *Alors* Israël vit les fils de Joseph, et 9 dit : "Qui sont ceux-ci?" Joseph répondit à son père : "Ce sont mes fils, que Dieu m'a donnés ici. — Fais-les approcher de moi, je te prie, dit Israël, afin 10 que je les bénisse." Car les yeux d'Israël étaient obscurcis par l'âge, et il ne pouvait plus *bien* voir. Joseph les fit approcher de lui, et Israël les baisa, en les 11 tenant embrassés, et il dit à Joseph : "Je ne pensais plus revoir ton visage, et voici que Dieu m'a fait voir aussi ta pos- 12 térité!" Joseph les retira d'entre les genoux de son père et, s'étant prosterné 13 en terre devant lui, il les prit tous les deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël, et il les fit approcher. 14 Israël étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Ephraïm, qui était le plus jeune, et *il posa* sa main gauche sur la tête de Manassé; c'est à dessein qu'il posa ainsi ses mains, car Manassé était 15 l'aîné. Il bénit Joseph, en disant : "Que le Dieu en présence duquel ont marché mes pères Abraham et Isaac, que le Dieu qui m'a nourri depuis que j'existe jusqu'à ce jour, que l'ange qui m'a délivré de tout 16 mal, bénisse ces enfants! Qu'ils soient appelés de mon nom et du nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient en abondance au milieu du pays!"

Joseph, voyant que son père posait sa 17 main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir; il prit la main de son père pour l'écarter de dessus la tête d'Ephraïm et la porter sur celle de Manassé; et il 18 dit à Jacob : "Pas ainsi, mon père, car celui-ci est le premier-né : mets ta main droite sur sa tête." Mais son père re- 19 fusa, en disant : "Je *le* sais, mon fils, je *le* sais; lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand; mais son frère cadet sera plus grand que lui, et sa postérité deviendra une multitude de nations." Il les bénit *donc* ce jour-là et dit : "Par 20 toi Israël bénira, en disant : Que Dieu te rende tel qu'Ephraïm et Manassé!" C'est ainsi qu'il mit Ephraïm avant Manassé.

Israël dit à Joseph : "Voici que je vais 21 mourir. Mais Dieu sera avec vous, et il vous ramènera dans le pays de vos pères. Je te donne, de plus qu'à tes frères, 22 une portion que j'ai prise de la main des Amorrhéens avec mon épée et mon arc."

4° — CHAP. XLIX. — *Jacob bénit ses douze fils. Sa mort.*

Jacob appela ses fils et leur dit : **49** "Rassemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera à la fin des jours.

Rassemblez-vous et écoutez, fils de Jacob; 2
Ecoutez Israël, votre père.

Ruben, toi, mon premier-né, 3
Ma force, et le premier fruit de ma vigueur,
Supérieur en dignité et supérieur en puissance,
Tu as bouillonné comme l'eau; tu n'auras pas 4
la prééminence!
Car tu es monté sur la couche de ton père,
Et tu as commis une profanation;
Il est monté *sur ma couche!*

Siméon et Lévi sont frères; 5
Leurs glaives sont des instruments de violence.
Que mon âme n'entre point dans leur conseil! 6
Que mon âme ne s'unisse point à leur assemblée!
Car, dans leur colère, ils ont égorgé des hommes,
Et, dans leur emportement, ils ont coupé les
jarrets des taureaux.
Maudite soit leur colère, car elle a été violente, 7
Et *maudite* soit leur fureur, car elle a été
cruelle!

XLIX, 1. Vigouroux : "Le fond, la trame, pour ainsi dire, de cette prophétie, est fournie en partie par le caractère et les noms des 12 enfants de Jacob, en partie par la promesse divine déjà faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, laquelle garantit à Israël la possession de Chanaan et la domination spirituelle sur tous les peuples

4. La tribu de Ruben habita à l'E. du Jourdain; l'histoire ne mentionne à son avoir ni une grande action, ni un Juge, ni un prophète, ni un grand homme quelconque.

7. Siméon ne prospéra pas; dès le second dénombrement de Moïse (Nombr. xxvi, 14), c'est la tribu qui compte le moins de familles; ses

Je les diviserai en Jacob,
Je les disperserai en Israël.

8 Toi, JUDA, tes frères te loueront;
Ta main sera sur le cou de tes ennemis;
Les fils de ton père se prosterneront devant toi.
9 Juda est un jeune lion.
Tu es remonté du carnage, mon fils!
Il a ployé les genoux, il s'est couché comme un lion.
Comme une lionne : qui le fera lever?
10 Le sceptre ne s'éloignera point de Juda,
Ni le bâton de commandement d'entre ses pieds,
Jusqu'à ce que vienne le Pacifique;
C'est à lui que les peuples obéiront.
11 Il attache à la vigne son ânon,
Au cep le petit de son ânesse;
Il lave son vêtement dans le vin,
Son manteau dans le sang de la grappe.
12 Il a les yeux rouges de vin,
Et les dents blanches de lait.

13 ZABULON habite le bord de la mer,
Il est sur le rivage où abordent les navires,
Son flanc est du côté de Sidon.

14 ISSACHAR est un âne robuste,
Qui se couche dans ses parcs.
15 Il voit que le repos est bon
Et que le pays est agréable;
Et il courbe son épaule sous le fardeau,
Il est devenu un homme asservi au tribut.

DAN juge son peuple, 16
Comme toute autre des tribus d'Israël.
Dan est un serpent sur le chemin, 17
Une vipère sur le sentier,
Qui mord les talons du cheval,
Et fait tomber à la renverse le cavalier.

J'espère en ton secours, ô Jéhovah! 18

GAD, des bandes armées le pressent. 19
Et lui, à son tour, les presse sur les talons.

D'ASER *vient* le pain savoureux, 20
Il fournit les mets délicats des rois.

NEPHTALI est une biche, en liberté 21
Il prononce des paroles gracieuses.

JOSEPH est le rejeton d'un arbre fertile, 22
Le rejeton d'un arbre fertile sur les bords d'une source;
Ses branches s'élancent au-dessus de la muraille.
Des archers le provoquent, 23
Ils lui lancent des flèches et l'attaquent.
Mais son arc reste ferme, 24
Ses bras et ses mains sont rendus agiles
Par la main du puissant de Jacob,
Par celui qui est le Pasteur et le Rocher d'Israël.
Que du Dieu de ton père — il te bénira! — 25
Et du Tout-Puissant — il te bénira!
Te viennent les bénédictions du ciel en haut,
Les bénédictions de l'abime en bas,
Les bénédictions des mamelles et du sein maternel!

---

possessions ne furent qu'une annexe insignifiante de la tribu de Juda. Comp. I Par. iv, 38-43. Quant à Lévi, on sait qu'il n'eut pas de territoire propre dans le partage du pays de Chanaan, sauf quelques villes disséminées dans les autres tribus. Mais, dans l'intervalle, un fait nouveau s'était produit qui avait changé la position morale des enfants de Lévi, savoir le zèle qu'ils montrèrent pour la cause de Jéhovah à l'occasion du veau d'or (Exod. xxxii). Dieu les choisit alors pour leur confier exclusivement le service du culte, et la malédiction de Jacob, tout en s'accomplissant littéralement, se transformera pour eux en bénédiction. Comp. Deut. xxxiii, 8-11.

8. *Juda*, c.-à-d. objet de louange (xxix, 35) honoré: Jacob prend ce nom comme un *omen*, un présage de grandeur future.

10. *Le bâton de commandement*, etc., le sceptre. LXX et Vulg., *Le chef ne sera pas ôté à sa race*, c'est-à-dire la tribu conservera son autonomie.

Le Pacifique, ou *le Pacificateur* (d'autres, *le repos*, *la paix*, le salut messianique, ce qui revient au même), en hébr. *Schilo*, nom propre formé, d'après certains exégètes, comme *Salomon* (hébr. *Schelomoh*), de la rac. *schalah*, *être en repos*, *en paix*, et analogue au titre de *Prince de la paix* qu'Isaïe donne au Messie (Is. ix, 5 sv. Comp. Is. xlii, 6; Mich. v, 3; Ps. lxxi, 1-6; Ephés. ii, 4, etc.). D'autres exégètes ramènent *Schelo* à *Schelloh* que lisent beaucoup de manuscrits, mot formé du relatif *sché* (pour *ischer*), *qui*, et du pron. *loh* (poétique pour *lo* par un *vav*), *à lui*; sens : *jusqu'à ce que vienne celui à qui* appartient le sceptre, c.-à-d. le Roi-Messie : comp. *Ezéch.* xxi, 32 (Vulg. 27). Ce sens paraît plus conforme au parallélisme. Vulgate : *jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé*, le Messie; cela suppose la leçon *schalouach* (de la rac. *schalach*, *envoyer*, qui n'a en sa faveur aucune autorité.

A lui que les peuples obéiront : trait caractéristique du Messie. Voy. Ps. ii, 7 sv. xxii, 28 sv. lxxxvi, 9; Is. ii, 2; liii, 10; Agg. ii, 7 sv. Malach. i, 11; Luc, ii, 29-32. Vulg., *et il sera l'attente des nations.*

13. *Zabulon* signifie *habitation*. Son territoire s'étendait entre la mer Méditerranée et le lac de Génésareth, mais sans toucher à l'une ni à l'autre; sa frontière à l'O. touchait à *Sidon*, c.-à-d. à la Phénicie, dont Sidon était alors la capitale.

14-15. *Issachar* : il y a probablement un jeu de mots sur son nom; *sachar* fait penser à *sachir*, mercenaire. — *Âne robuste* (litt. *osseux*), comme prédestiné à porter des fardeaux.

16. *Dan*, quoique le fils d'une servante, ne sera pas inférieur aux autres tribus d'Israël; il aura comme elles sa pleine autonomie et réalisera son nom, qui signifie *juger*.

17. *Dan est*; ou bien avec la Vulg., *que Dan soit une vipère*, propr. *un céraste*, serpent à cornes, de la couleur du sable où il se cache, pour se jeter à l'improviste sur les passants et leur faire de cruelles morsures : symbole de la ruse (voy. l'expédition des 600 Danites Jug. xviii, 28 sv. et les exploits de Samson), estimée, chez les Orientaux, à l'égal de la force et du courage.

19. Ces ennemis sont les bédouins du désert, qui menaçaient son territoire situé à l'E. du Jourdain.

20. Le territoire d'*Aser*, qui longeait la Phénicie en partant du Carmel, était très fertile, particulièrement en froment et en huile. Comp. Deut. xxxiii, 24 sv. I Rois, v, 11, 25; Act. xii, 20.

21. *Biche* ou *gazelle*, emblème du guerrier rusé et habile (II Sam. ii, 18, etc.).

22. *Rejeton*, ou *rameau d'un arbre fertile*; d'autres, *rameau chargé de fruits*. — *Ses branches* vigoureuses, litt. *ses filles*, les jeunes rameaux de ce rejeton, *s'élancent au-dessus de la muraille* contre laquelle le rejeton, comme une vigne, est adossé. Sichem, le centre de possession de Joseph, est le site le plus beau de la Palestine centrale, et le mieux arrosé du pays.

23-24. Après avoir comparé Joseph à un arbre, Jacob le représente sous les traits d'un guerrier en lutte avec ses ennemis. Ephraïm fut en effet, après Juda, la principale force des enfants d'Israël.

26 Les bénédictions de ton père surpassent les bénédictions des montagnes antiques,
La beauté des collines éternelles :
Qu'elles soient sur la tête de Joseph,
Sur le front du prince de ses frères!

27 BENJAMIN est un loup qui déchire;
Le matin il dévore la proie,
Le soir il partage le butin.

28 Tous ceux-là formèrent les tribus d'Israël, au nombre de douze; c'est ainsi que leur parla leur père et qu'il les bénit. Il les bénit chacun selon sa bénédiction.

29 Puis il leur donna cet ordre : "Je vais être réuni à mon peuple; enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est dans le champ d'Ephron, le Héthéen, 30 dans la caverne du champ de Macpéla, en face de Mambré, au pays de Chanaan : c'est la caverne qu'Abraham a acquise d'Ephron, le Héthéen, avec le champ, pour avoir un sépulcre qui lui 31 appartint. C'est là qu'on a enterré Abraham et Sara, sa femme, c'est là qu'on a enterré Isaac et Rebecca, sa femme, et 32 c'est là que j'ai enterré Lia." [Le champ et la caverne qui s'y trouve ont été acquis des fils de Heth.]

33 Lorsque Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, ayant retiré ses pieds dans le lit, il expira et fut réuni à ses pères.

5° — CHAP. L. — *Funérailles de Jacob. Mort de Joseph.*

50 Joseph se jeta sur le visage de son 2 père, pleura sur lui et le baisa. Puis il ordonna aux médecins à son service d'embaumer son père, et les médecins embau- 3 mèrent Israël. Ils y employèrent quarante jours, car c'est le temps que l'on met à embaumer; et les Egyptiens le pleurèrent soixante-dix jours.

4 Quand les jours de son deuil furent passés, Joseph s'adressa aux gens de la maison de Pharaon, et leur dit : "Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, rapportez ceci, je vous prie, aux oreilles de Pharaon : 5 Mon père m'a fait jurer, en disant : Voici que je vais mourir; tu m'enterreras dans le sépulcre que je me suis creusé au pays de Chanaan. — Je voudrais donc y monter pour enterrer mon père; et je reviendrai." Pharaon répondit : "Monte et 6 enterre ton père, comme il te l'a fait jurer."

7 Joseph monta pour enterrer son père. Avec lui montèrent tous les serviteurs de Pharaon, les anciens de sa maison, et tous les anciens du pays d'Egypte, 8 toute la maison de Joseph, ses frères et la maison de son père : ils ne laissèrent dans le pays de Gessen que leurs petits enfants, leurs brebis et leurs bœufs. 9 Joseph avait encore avec lui des chars et des cavaliers, en sorte que le cortège était 10 très nombreux. Arrivés à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, ils firent entendre de grandes et profondes lamentations, et Joseph célébra en l'honneur de son père un deuil de sept jours. Les ha- 11 bitants du pays, les Chananéens, ayant vu ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent : "Voilà un grand deuil parmi les Egyptiens!" C'est pourquoi l'on a donné le nom d'Abel-Mitsraïm à ce lieu qui est au-delà du Jourdain. 12 Les fils de Jacob firent donc envers leur père comme il 13 leur avait commandé. Ils le transportèrent au pays de Chanaan et l'enterrèrent dans la caverne du champ de Macpéla, qu'Abraham avait acquise avec le champ d'Ephron le Héthéen, pour avoir un sépulcre qui lui appartînt, vis-à-vis de Mambré.

14 Après avoir enterré son père, Joseph retourna en Egypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.

15 Quand les frères de Joseph virent que leur père était mort, ils dirent : "Si Joseph nous prenait en haine et nous rendait tout le mal que nous lui avons fait!" 16 Et ils firent dire à Joseph : "Ton père a 17 donné cet ordre avant de mourir : Vous parlerez ainsi à Joseph : Oh! pardonne le crime de tes frères et leur péché, car ils t'ont fait du mal! Mais maintenant, je te prie, pardonne le crime des serviteurs du Dieu de ton père." Joseph

---

26. *Les bénédictions de ton père*, qu'il a eues en partage, étant de l'ordre spirituel, surpassent les bénédictions temporelles décrites dans le verset précédent. Les *montagnes* sont censées la partie la plus ancienne et la plus stable de la terre (Ps. xc, 2). Vulg. : *les bénédictions de ton père l'emportent sur les bénédictions de tes pères, jusqu'à ce que vienne le désir* (comme si *thaavah* venait de *havah*) *des collines éternelles*, le Messie.

27. Caractère belliqueux de Benjamin. L'image du *loup* n'était pas moins noble que celle du lion; un prince madianite s'appelait *Zeb*, c.-à-d. loup (Jug. vii, 25). Quoique cette tribu fût une des plus petites, elle était maîtresse des défilés qui donnent accès dans les plaines adjacentes. Dans ces défilés, autrefois le repaire des bêtes féroces, Benjamin devait rôder au matin comme un loup, descendre dans les riches plaines des Philistins à l'ouest, dans la vallée du Jourdain à l'est, et retourner le soir pour partager son butin. Les Pères ont fait une application mystique de ce verset à saint Paul le Benjamite (Philip. iii, 5) : le matin, c'est-à-dire avant sa conversion, loup dévorant pour l'Eglise naissante, il lui apportera plus tard les dépouilles des Gentils conquis par lui à la foi chrétienne (Galat. i, 23).

18 pleura, en entendant ces paroles. Ses frères vinrent eux-mêmes se prosterner devant lui, en disant : "Nous sommes
19 tes serviteurs." Il leur dit : "Soyez sans crainte; car suis-je à la place de Dieu?
20 Vous aviez dans la pensée de me faire du mal; mais Dieu avait dans la sienne d'en faire sortir un bien, afin d'accomplir ce qui arrive aujourd'hui, savoir de conserver
21 la vie à un peuple nombreux. Soyez donc sans crainte; je vous entretiendrai, vous et vos enfants." C'est ainsi qu'il les consola, en parlant à leurs cœurs.

22 Joseph demeura en Egypte, lui et la maison de son père. Il vécut cent dix ans.
Il vit les fils d'Ephraïm jusqu'à la troi- 23
sième génération; des fils de Machir, fils de Manassé, naquirent aussi sur ses genoux.

Joseph dit à ses frères : "Pour moi, je 24
vais mourir; mais Dieu vous visitera certainement et vous fera remonter de ce pays *d'Egypte* dans le pays qu'il a juré *de donner* à Abraham, à Isaac et à Jacob."
Joseph fit jurer les fils d'Israël, en disant : 25
"Certainement Dieu vous visitera, et vous ferez remonter mes os d'ici."

Joseph mourut, âgé de cent dix ans. 26
On l'embauma et on le mit dans un cercueil en Egypte.

L. 26. En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les prophéties ou promesses messianiques que nous avons rencontrées dans la Genèse, nous voyons les indications touchant le Sauveur du monde se préciser de plus en plus. Ainsi le salut sortira 1. de la postérité de la femme (iii, 15); — 2. de la race de Seth (v, 29); — 3. de la branche de Sem (ix, 26 sv.); — 4. de la famille d'Abraham (xii, 3, al.); — 5. de la famille d'Isaac (xxvi, 1-4); — 6. de la famille de Jacob (xxxv, 9 sv. xxvii, 29); — 7. de la tribu de Juda (xliv, 10). — Pour aller sûrement au berceau du Messie, il ne nous reste plus qu'à connaître la famille de la tribu de Juda qui lui donnera naissance; c'est ce que le prophète Nathan nous apprendra (II Sam. vii, 5-16).

L'EXODE

PREMIÈRE PARTIE.

SORTIE DES HÉBREUX DU PAYS D'ÉGYPTE.
[CH. I—XV, 21.]

I° — CHAP. I. — *Multiplication et oppression d'Israël en Egypte.*

1 VOICI les noms des enfants d'Israël
venus en Egypte; — ils y vin-
2 rent avec Jacob, chacun avec
sa famille — : Ruben, Siméon,
3 Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Benja-
4 min, Dan, Nephtali, Gad et Aser.
5 Toutes les personnes issues de Jacob étaient au nombre de soixante-dix, et
6 Joseph était *déjà* en Egypte. Joseph mourut, ainsi que tous ses frères et toute
7 cette génération. Les enfants d'Israël furent féconds et multiplièrent; ils devinrent nombreux et très puissants, et le pays en fut rempli.
8 Il s'éleva sur l'Egypte un nouveau roi
9 qui ne connaissait pas Joseph. Il dit à son peuple : "Voici que les enfants d'Israël forment un peuple plus nombreux
10 et plus puissant que nous. Allons! Prenons des précautions contre lui, empêchons-le de s'accroître, de peur que, une guerre survenant, il ne se joigne à nos ennemis pour nous combattre, et ne
11 réussisse à sortir du pays." *Les Egyptiens* établirent donc sur Israël des chefs de corvée, afin de l'accabler par des travaux pénibles. *C'est ainsi qu'*il bâtit des villes pour servir de magasins à Pharaon,
12 *savoir* Pithom et Ramsès. Mais plus on l'accablait, plus il multipliait et s'accroissait, et l'on prit en aversion les enfants
13 d'Israël. Les Egyptiens firent travailler
14 les enfants d'Israël par force; ils leur rendaient la vie amère par de rudes travaux, mortier, briques et travaux des champs de toute sorte, leur faisant exécuter leurs ouvrages avec une dure oppression.

15 Le roi d'Egypte parla aussi aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une se nommait Séphora, et l'autre Phua. Il leur
16 dit : "Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur le double siège, si c'est un fils, faites-le mourir; si c'est une fille, elle peut
17 vivre." Mais les sages-femmes, craignirent Dieu; elles n'exécutèrent pas les ordres du roi d'Egypte, et laissèrent vi-
18 vre les garçons. Le roi d'Egypte fit appeler les sages-femmes et leur dit : "Pourquoi avez-vous agi ainsi, et avez-
19 vous laissé vivre les garçons?" Les sages-femmes répondirent à Pharaon : "C'est que les femmes des Hébreux ne ressemblent pas aux Egyptiennes : elles sont vigoureuses, et elles accouchent
20 avant l'arrivée de la sage-femme." Et Dieu fit du bien aux sages-femmes, et le peuple devint nombreux et extrêmement
21 fort. Parce que les sages-femmes avaient craint Dieu, Dieu fit prospérer leur maison.
22 Alors Pharaon donna cet ordre à tout son peuple : "Vous jetterez dans le fleuve tous les fils qui naitront, et vous laisserez vivre toutes les filles.

2° — CHAP. II. — *Naissance et éducation de Moïse. Il s'enfuit au pays de Madian. Il épouse Séphora.*

2 *Cependant* un homme de la maison de
Lévi avait pris pour femme une fille de
2 sa maison. Cette femme devint enceinte et enfanta un fils. Voyant qu'il était beau,
3 elle le cacha pendant trois mois. Comme elle ne pouvait plus le tenir caché, elle prit une caisse de jonc, et l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y mit l'enfant et le déposa parmi les roseaux, sur le

---

I, 11. *Villes ... magasins*, où l'on emmagasinait le blé et autres produits du pays, soit pour le commerce, soit pour l'approvisionnement de l'armée. LXX, *villes fortes;* Vulg., *villes des tentes*. — *Pithom*, en égypt. *Pi-tum*, c.-à-d. demeure de Tum (dieu solaire), la *Patoumos* d'Hérodote (II, 158), plus connue des anciens sous le nom d'Héroopolis, qui rappelle sa primitive destination, car le premier élément de ce mot n'est qu'une altération de l'égypt. *aru*, plur. de *ar*, magasin, arsenal.

II, 1. *Un homme*, Amram (vi, 20), *avait pris*, avant le décret de proscription des enfants mâles; *une fille de sa maison* (litt. *descendant de Lévi*), appelée Jochabed (Nombr. xxvi, 59).

2. Actes, vii, 20; Hébr. xi, 23.

4 bord du fleuve. La sœur de l'enfant se tenait à quelque distance pour savoir ce qui lui arriverait.

5 La fille de Pharaon descendit au fleuve pour faire ses ablutions, et ses compagnes se promenaient le long du fleuve. Ayant aperçu la caisse au milieu des roseaux, elle envoya sa servante pour la
6 prendre. Elle l'ouvrit et vit l'enfant : c'était un petit garçon qui pleurait ; elle en eut pitié, et elle dit : "C'est un enfant
7 des Hébreux." Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : "Veux-tu que j'aille te chercher une nourrice parmi les femmes des Hébreux pour allaiter cet
8 enfant?" — "Va," lui dit la fille de Pharaon ; et la jeune fille alla chercher
9 la mère de l'enfant. La fille de Pharaon lui dit : "Emporte cet enfant et allaite-le-moi ; je te donnerai ton salaire." La
10 femme prit l'enfant et l'allaita. Quand il eut grandi, elle l'amena à la fille de Pharaon, et il fut pour elle comme un fils. Elle lui donna le nom de Moïse, "car, dit-elle, je l'ai tiré des eaux."

11 En ce temps-là, Moïse devenu grand, sortit vers ses frères, et il fut témoin de leurs pénibles travaux ; il vit un Egyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses
12 frères. Ayant tourné les yeux de côté et d'autre, et voyant qu'il n'y avait *là* personne, il tua l'Egyptien et le cacha dans
13 le sable. Il sortit encore le jour suivant, et vit deux Hébreux qui se querellaient. Il dit à l'agresseur : "Pourquoi frappes-
14 tu ton camarade?" Et cet homme répondit : "Qui t'a établi chef et juge sur nous? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Egyptien?" Moïse fut effrayé, et il dit : "Certainement la chose est
15 connue." Pharaon, ayant appris ce qui s'était passé, cherchait à faire mourir Moïse ; mais celui-ci s'enfuit de devant Pharaon ; il se retira dans le pays de Madian, et il s'assit près du puits.

16 Le prêtre de Madian avait sept filles. Elles vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père. Les bergers étant 17
arrivés, les chassèrent ; alors Moïse se leva, prit leur défense et fit boire leur troupeau. Quand elles furent de retour 18
auprès de Raguel, leur père, il dit : "Pourquoi revenez-vous sitôt aujourd'hui?" Elles répondirent : "Un Egyp- 19
tien nous a délivrées de la main des bergers, et même il a puisé pour nous de l'eau et il a fait boire le troupeau." Il dit 20
à ses filles : "Où est-il? Pourquoi avez-vous laissé-là cet homme? Rappelez-le, pour qu'il prenne quelque nourriture." Moïse consentit à demeurer chez cet 21
homme, qui lui donna pour femme Séphora, sa fille. Séphora enfanta un fils, 22
qu'il appela Gersam, "car dit-il, je suis un étranger sur une terre étrangère." [Elle en enfanta un autre, qu'il appela Eliézer, "car, dit-il, le Dieu de mon père est mon secours, il m'a délivré de la main de Pharaon."]

Durant ces longs jours, le roi d'Egypte 23
mourut. Les enfants d'Israël, gémissant encore sous la servitude, poussèrent des cris, et ces cris, arrachés par la servitude, montèrent jusqu'à Dieu. Dieu en- 24
tendit leurs gémissements, et se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Dieu regarda les enfants d'Israël 25
et il les reconnut.

3° — CHAP. III — IV. — *Vocation de Moïse. Son retour en Egypte.*

Moïse faisait paître le troupeau de 3
Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian. Il mena le troupeau au-delà du désert, et arriva à la montagne de Dieu, à Horeb. L'ange de Jéhovah lui apparut en flamme 2
de feu, du milieu d'un buisson. Et Moïse vit que le buisson était tout en feu, sans pourtant se consumer. Moïse *se* dit : "Je 3
veux faire un détour pour considérer cette grande vision, *et voir* pourquoi le buisson ne se consume point." Jéhovah 4
vit qu'il se détournait pour regarder et Dieu l'appela du milieu du buisson, et dit : "Moïse! Moïse!" Il répondit : "Me

---

10. *Moïse*, hébr. *Moschè* ; LXX, *Mōüsès*. Josèphe (*Antiq.* II. ix, 6) explique ce nom par l'égypt. *mô*, eau, et *ushé*, sauvé, étymologie très vraisemblable, admise encore par la plupart des interprètes. Cependant plusieurs égyptologues modernes font venir *Moïse* de l'égypt. *mès*, enfant, dont la racine verbale signifie *produire, extraire*.

15. Probablement Ramsès II qui, jeune encore à l'époque de la naissance de Moïse, était associé au gouvernement de son père Séti I. — *Il s'assit près du puits* (avec l'article), comme fait, en Orient, le voyageur qui désire passer la nuit dans un village : il va, vers le soir, s'asseoir près du puits, sûr que parmi les habitants qui s'y rendent à cette heure, quelqu'un lui offrira l'hospitalité.

22. La partie de ce verset renfermée entre crochets manque dans le texte hébreu et dans les plus anciens manuscrits des LXX. La Vulg. a intercalé ici cette notice d'après xviii, 4.

III, 1. *Beau-père*. L'hébr. *chothen* exprime une relation formée par le mariage, le plus souvent celle de beau-père (par ex. Jug. xix, 4), quelquefois celle de beau-frère (Nombr. x, 29 : comp. Jug. i, 16 ; iv, 11). Sur la signification à donner ici, les interprètes sont partagés.

2. *L'ange de Jéhovah*, Jéhovah lui-même, comme le montre la suite du récit (vers. 6), et comme traduit la Vulgate.

5 voici." Dieu dit : "N'approche pas d'ici, ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte."
6 Il ajouta : "Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob." Moïse se cacha le visage, car il craignait de regarder Dieu.
7 Jéhovah dit : "J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai entendu le cri que lui font pousser ses exacteurs, car je connais ses douleurs.
8 Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et pour le faire monter de ce pays dans une terre fertile et spacieuse, dans une terre où coulent le lait et le miel, au lieu qu'habitent les Chananéens, les Héthéens, les Amorrhéens, les Phérézéens, les Hévéens et les
9 Jébuséens. Le cri des enfants d'Israël est maintenant venu jusqu'à moi, et j'ai vu l'oppression que font peser sur eux
10 les Egyptiens. Va donc, je t'envoie auprès de Pharaon, pour faire sortir mon peuple, les enfants d'Israël."
11 Moïse dit à Dieu : "Qui suis-je, pour aller vers Pharaon et pour faire sortir d'Egypte
21 les enfants d'Israël?" Dieu dit : "Je serai avec toi; et ceci sera pour toi le signe que c'est moi qui t'ai envoyé : Quand tu auras fait sortir le peuple d'Egypte, vous
13 servirez Dieu sur cette montagne." Moïse dit à Dieu : "Quand j'irai vers les enfants d'Israël, et que je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous; s'ils me demandent quel est son nom, que
14 leur répondrai-je?" Et Dieu dit à Moïse : "Je suis celui qui suis. C'est ainsi, ajouta-t-il, que tu répondras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'envoie vers
15 vous." Dieu dit encore à Moïse : "Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Jéhovah, Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, m'envoie vers vous. C'est là mon nom pour l'éternité; c'est là mon souve-
16 nir de génération en génération. Va, rassemble les anciens d'Israël et dis-leur : Jéhovah, Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, en disant : Je vous ai visités, *j'ai vu* ce qu'on vous
17 fait en Egypte, et j'ai dit : Je vous tirerai de l'oppression de l'Egypte et vous ferai monter dans le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, dans un pays où coulent le lait et le miel. Ils écouteront ta voix, et tu iras, 18
toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, et vous lui direz : Jéhovah, Dieu des Hébreux, s'est présenté à nous. Laisse-nous donc aller à trois journées de marche dans le désert, pour offrir un sacrifice à Jéhovah notre Dieu. Je sais 19
que le roi d'Egypte ne vous permettra pas d'aller, si ce n'est *forcé* par une main puissante. J'étendrai ma main et je frap- 20
perai l'Egypte par toutes sortes de prodiges que je ferai au milieu d'elle; après quoi, il vous laissera aller. Je ferai *même* 21
que ce peuple trouve grâce aux yeux des Egyptiens, et quand vous partirez, vous ne partirez point les mains vides. Mais 22
chaque femme demandera à sa voisine et à celle qui demeure dans sa maison des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et vos filles, et *ainsi* vous emporterez les dépouilles de l'Egypte."

Moïse répondit, en disant : "Ils ne 4
me croiront pas et ils n'écouteront pas ma voix; mais ils diront : Jéhovah ne t'est point apparu." Jéhovah lui dit : 2
"Qu'y a-t-il dans ta main?" Il répondit : "Un bâton." — "Jette-le à terre," 3
dit Jéhovah. Il le jeta à terre, et ce bâton devint un serpent, et Moïse s'enfuyait devant lui. Jéhovah dit à Moïse : "Etends 4
la main, et saisis-*le* par la queue, — et Moïse étendit la main et le saisit; et le serpent redevint un bâton dans sa main, — afin qu'ils croient que Jéhovah, Dieu 5
de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob."

Jéhovah lui dit encore : "Mets ta 6
main dans ton sein." Il mit sa main dans son sein, puis il l'en retira et voici qu'elle était couverte de lèpre, *blanche* comme la neige. Jéhovah dit : "Remets 7
ta main dans ton sein, — et il remit sa main dans son sein, puis il l'en retira, et voici qu'elle était devenue semblable à sa chair. — S'ils ne te croient pas, et 8
s'ils n'écoutent pas la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second. Et s'ils ne croient pas même à ces deux 9
signes, et n'écoutent pas ta voix, prends de l'eau du fleuve, et répands-la sur le sol, et l'eau que tu auras prise du fleuve deviendra du sang sur le sol."

Moïse dit à Jéhovah : "Ah! Seigneur, 10
je ne suis pas un homme à la parole facile, et cela dès hier et dès avant-hier,

14. *Celui qui est*, etc.; litt. *je suis m'a envoyé :* Dieu s'appelle *je suis*, à la 1re personne, parce que c'est lui qui parle de lui-même; l'homme l'appelle *il est* (hébr. *Yahvéh*, dont on a fait *Jéhovah*), à la 3e personne. Comp. *Apoc.* i, 4.

et même encore depuis que vous parlez à votre serviteur; j'ai la bouche et la
11 langue embarrassées." Jéhovah lui dit : " Qui a donné la bouche à l'homme, et qui rend muet ou sourd, voyant ou aveu-
12 gle? N'est-ce pas moi, Jéhovah? Va donc, je serai avec ta bouche et je t'en-
13 seignerai ce que tu devras dire." Moïse dit : " Ah! Seigneur, envoyez votre message par qui vous voudrez l'envoyer."
14 Alors la colère de Jéhovah s'enflamma contre Moïse, et il dit : " N'y a-t-il pas Aaron, ton frère, le Lévite? Je sais qu'il parlera facilement, lui. Et même il va venir à ta rencontre, et en te voyant il
15 se réjouira dans son cœur. Tu lui parleras et tu mettras les paroles dans sa bouche, et moi je serai avec ta bouche et avec sa bouche, et je vous montrerai ce
16 que vous aurez à faire. C'est lui qui parlera pour toi au peuple; il te servira de
17 bouche, et tu lui seras un Dieu. Quant à ce bâton, prends-le dans ta main; c'est avec quoi tu feras les signes."
18 Moïse s'en alla. De retour auprès de son beau-père, il lui dit : " Laisse-moi partir, je te prie, et retourner auprès de mes frères qui sont en Egypte, pour voir s'ils sont encore vivants." Jéthro dit à Moïse : " Va en paix."
19 Jéhovah dit à Moïse, au pays de Madian : " Va, retourne en Egypte, car tous ceux qui en voulaient à ta vie sont
20 morts." Moïse prit *donc* sa femme et ses fils, et, les ayant fait monter sur des ânes, il retourna en Egypte, tenant dans
21 sa main le bâton de Dieu. Jéhovah dit à Moïse : " En partant pour retourner en Egypte, considère tous les prodiges que j'ai mis dans ta main : tu les feras devant Pharaon. Et moi, j'endurcirai son cœur, et il ne laissera pas aller le
22 peuple. Tu lui diras : Ainsi parle Jéhovah : Israël est mon fils, mon premier-
23 né. Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve; si tu refuses de le laisser aller, je ferai périr ton fils, ton premier-né."

Sur la route, dans un lieu où Moïse 24
passait la nuit, Jéhovah vint à sa rencontre et voulut le faire mourir. Séphora 25
prit une pierre tranchante, coupa le prépuce de son fils, et en toucha les pieds de Moïse, en disant : " Tu es pour moi un époux de sang!" Et Jéhovah le 26
laissa. C'est alors qu'elle dit : " Epoux de sang," à cause de la circoncision.

Jéhovah dit à Aaron : " Va au-devant 27
de Moïse dans le désert." Aaron partit, et ayant rencontré Moïse à la montagne de Dieu, il le baisa. Moïse fit connaître 28
à Aaron toutes les paroles avec lesquelles Jéhovah l'avait envoyé, et tous les signes qu'il lui avait ordonné de faire. Moïse 29
et Aaron poursuivirent leur chemin, et ils assemblèrent tous les anciens d'Israël.
Aaron rapporta toutes les paroles que 30
Dieu avait dites à Moïse, et il fit les signes sous les yeux du peuple. Et le 31
peuple crut; ils apprirent que Jéhovah avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur souffrance, et s'étant inclinés, ils adorèrent.

4° — CHAP. V — VI, 9. — *Moïse et Aaron devant le roi d'Egypte.*

Ensuite Moïse et Aaron se rendirent **5**
auprès de Pharaon et lui dirent : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, pour qu'il célèbre une fête en mon honneur dans le désert."
Pharaon répondit : " Qui est Jéhovah 2
pour que j'obéisse à sa voix, en laissant aller Israël? Je ne connais pas Jéhovah, et je ne laisserai pas aller Israël." Ils 3
dirent : " Le Dieu des Hébreux s'est présenté à nous. Permets-nous de faire trois journées de marche au désert, pour offrir des sacrifices à Jéhovah, afin qu'il ne nous frappe pas de la peste ou de l'épée." Mais le roi d'Egypte leur dit : 4
" Pourquoi, Moïse et Aaron, détournez-

IV, 21. *J'endurcirai*. Quelques remarques sont ici nécessaires : 1. Dans tout ce récit, il est question 20 fois de l'*endurcissement* du pharaon; or 10 fois l'écrivain sacré l'attribue à Dieu, 10 fois au pharaon lui-même : *Pharaon endurcit son cœur*, ou *resta endurci*. 2. C'est cette dernière expression qui est employée tout d'abord : après la 1re entrevue de Moïse avec Pharaon (vii, 13-14) et après les cinq 1res plaies; seulement après la 6e plaie, l'auteur commence à dire : Dieu endurcit le cœur du roi (ix, 12). En un sens, Dieu aussi endurcit le pharaon : en posant des actes (les miracles opérés par Moïse) qui, destinés sans doute à le convertir, aboutissent en fait à irriter son orgueil et à endurcir son cœur.

22. *Israël est mon fils*, en vertu de l'élection d'Israël au privilège de *peuple de Dieu* (Deut. xiv, 1, 2), élection qui a commencé avec la vocation d'Abraham et qui se réalisera pleinement par l'alliance du Sinaï (xix, 5 sv.). Cette filiation, purement extérieure et générale, s'appliquant plutôt au peuple comme tel qu'aux individus, était le prélude et la figure de la véritable *adoption des enfants de Dieu*, qui n'en portent pas seulement le nom, mais le sont en effet, par l'Esprit-Saint, principe d'une vie supérieure, qui associe toute âme chrétienne à la vie du Père et à la vie du Fils.

24. *Le faire mourir*, probablement par une maladie dont Moïse fut subitement atteint, et cela en punition de la violation de la loi de la circoncision.

vous le peuple de son ouvrage? Allez à
5 vos corvées!" Pharaon dit : " Le peuple du pays est maintenant nombreux, et vous lui feriez interrompre ses corvées!"
6 Ce jour-là même, Pharaon donna cet ordre aux exacteurs du peuple et aux
7 scribes : " Vous ne donnerez plus, comme on l'a fait jusqu'ici, de paille au peuple pour faire des briques; qu'ils
8 aillent eux-mêmes en ramasser. Néanmoins vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en rien retrancher, car ce sont des paresseux; voilà pourquoi ils crient, en disant : Nous voudrions aller faire un
9 sacrifice à notre Dieu. Qu'on charge de travail ces gens-là; qu'ils soient à la besogne et qu'ils ne prêtent plus l'oreille à des paroles de mensonge."
10 Les exacteurs du peuple et les scribes vinrent *donc* dire au peuple : " Ainsi parle Pharaon : Je ne vous donne plus
11 de paille; allez vous-mêmes prendre de la paille où vous en trouverez, car on ne
12 retranchera rien de votre tâche." Le peuple se répandit dans tout le pays d'Egypte pour ramasser du chaume afin
13 d'en faire de la paille *hachée*. Les exacteurs les pressaient, en disant : " Achevez ce qui est fixé pour chaque jour,
14 comme lorsqu'on avait de la paille." On battit les scribes des enfants d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux : " Pourquoi, disaient les exacteurs, n'avez-vous pas fait hier et aujourd'hui votre tâche de briques,
15 comme précédemment?" Les scribes des enfants d'Israël allèrent se plaindre à Pharaon, en disant : " Pourquoi en
16 agis-tu ainsi envers tes serviteurs? On ne fournit pas de paille à tes serviteurs, et l'on nous dit : Faites des briques! Et ainsi tes serviteurs sont battus, et ton
17 peuple se trouve en faute." Pharaon répondit : " Vous êtes des paresseux, des paresseux! Voilà pourquoi vous dites : Nous voudrions aller offrir un sacrifice à
18 Jéhovah. Allez donc travailler; on ne vous donnera pas de paille, et vous livrerez la même quantité de briques."

Les scribes des enfants d'Israël virent 19
leur cruelle situation, puisqu'on leur disait : " Vous ne retrancherez rien de vos briques; chaque jour la même tâche!" Ayant trouvé Moïse et Aaron, qui se te- 20
naient là pour les attendre à leur sortie de chez Pharaon, ils leur dirent : " Que 21
Jéhovah vous voie, et qu'il juge, vous qui avez changé en aversion notre faveur auprès de Pharaon et de ses serviteurs, et qui avez mis dans leurs mains une épée pour nous tuer." Alors Moïse re- 22
tourna vers Jéhovah, et dit : " Seigneur, pourquoi avez-vous fait du mal à ce peuple? pourquoi *donc* m'avez-vous envoyé? Depuis que j'ai été trouver Pharaon pour 23
lui parler en votre nom, il maltraite ce peuple, et vous n'avez en aucune manière délivré votre peuple."

Jéhovah dit à Moïse : " Tu verras 6
bientôt ce que je ferai à Pharaon : contraint par une main puissante, il les laissera aller; contraint par une main puissante, il les chassera de son pays."

Dieu parla à Moïse, en disant " : Je 2
suis Jéhovah. Je suis apparu à Abra- 3
ham, à Isaac et à Jacob comme Dieu tout-puissant, mais sous mon nom de Jéhovah je ne me suis pas fait connaître à eux. Non seulement j'ai établi mon 4
alliance avec eux pour leur donner le pays de Chanaan, le pays de leurs pèlenages, où ils ont séjourné en étrangers; mais encore j'ai entendu le gémissement 5
des enfants d'Israël, que les Egyptiens tiennent dans la servitude, et je me suis souvenu de mon alliance. C'est pourquoi 6
dis aux enfants d'Israël : Je suis Jéhovah; je vous affranchirai des corvées des Egyptiens, je vous délivrerai de leur servitude, et je vous sauverai avec un bras étendu et par de grands jugements. Je 7
vous prendrai pour mon peuple, je serai votre Dieu, et vous saurez que je suis Jéhovah votre Dieu qui vous affranchis des corvées des Egyptiens. Je vous ferai 8
entrer dans le pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob; je vous le donnerai en possession : je suis Jéhovah."

VI, 2. *Je suis apparu*, je me suis montré aux patriarches *comme Dieu tout-puissant* (hébr. *El-Schaddaï*; Vulg., *en Dieu tout-puissant*), en donnant un fils à Abraham contrairement au cours ordinaire de la nature, en conservant et en multipliant sa postérité. — *Sous mon nom de Jéhovah* : voy. iii, 14. Les patriarches n'ignoraient pas ce nom; ce que Dieu promet ici, c'est de se faire connaître à Israël comme *Jéhovah*, c.-à-d. comme l'Etre absolu, souverainement indépendant et libre dans la conduite des événements d'où sortira l'accomplissement des promesses. Désormais le nom de *Jéhovah* sera le nom propre, le titre officiel du Dieu d'Israël, et cette nouvelle relation inaugurera une phase nouvelle dans l'histoire du salut de l'humanité. LXX et Vulg., *je ne leur ai point révélé — mon nom d'Adonaï* : c'est le mot que les Hébreux, au moins dans les derniers temps, substituaient dans la lecture de la Bible à celui de Jéhovah, qu'ils n'osaient pas prononcer. *Adonaï* signifie *Seigneur*, dans le sens de *Maître, Souverain*.

9 Ainsi parla Moïse aux enfants d'Israël; mais ils ne l'écoutèrent pas, à cause de leur angoisse et de leur dure servitude.

5° — CHAP. VI, 10 — X, 29. — *Négociations de Moïse avec Pharaon pour la sortie d'Egypte. Les plaies.*

CHAP. VI, 10 — VII, 13. — Dernière sommation adressée à Pharaon avant la lutte. Généalogie de Moïse et d'Aaron.

10 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
11 "Va parler à Pharaon, roi d'Egypte, pour qu'il laisse aller les enfants d'Israël
12 hors de son pays." Moïse répondit en présence de Jéhovah : "Les enfants d'Israël ne m'ont point écouté; comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui ai la parole difficile?"
13 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, et leur donna des ordres au sujet des enfants d'Israël et au sujet de Pharaon, roi d'Egypte, pour faire sortir les enfants d'Israël du pays d'Egypte.
14 Voici les chefs de leurs maisons :
Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi; ce sont là les familles de Ruben.
15 Fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Soar, et Saul, fils de la Chananéenne; ce sont là les familles de Siméon.
16 Voici les noms des fils de Lévi avec leurs postérités : Gerson, Caath et Mérari. Les années de la vie de Lévi furent
17 de cent trente-sept ans. — Fils de Gerson : Lobni et Séméi, avec leurs diverses
18 familles. — Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel. Les années de la vie de Caath furent de cent trente-trois
19 ans. — Fils de Mérari : Moholi et Musi. — Ce sont là les familles de Lévi avec leurs postérités.
20 Amram prit pour femme Jochabed, sa tante, qui lui enfanta Aaron et Moïse. Les années de la vie d'Amram furent de
21 cent trente-sept ans. — Fils d'Isaar :
22 Coré, Nepheg et Zéchri. Fils d'Oziel : Misaël, Elisaphan et Séthri.
23 Aaron prit pour femme Elisabeth, fille d'Aminadab, sœur de Naasson; et elle lui enfanta Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.
24 Fils de Coré : Aser, Elcana et Abiasaph; ce sont là les familles des Corites.
25 Eléazar, fils d'Aaron, prit pour femme une des filles de Phuthiel, qui lui enfanta Phinées.

Tels sont les chefs des maisons des Lévites, selon leurs diverses familles.
Ce sont là l'Aaron et le Moïse auxquels 26
Jéhovah dit : "Faites sortir du pays d'Egypte les enfants d'Israël selon leurs armées. Ce sont eux qui parlèrent à Pha- 27
raon, roi d'Egypte, pour faire sortir d'Egypte les enfants d'Israël; c'est ce Moïse et cet Aaron.
Lorsque Jéhovah parla à Moïse dans 28
le pays d'Egypte, Jéhovah dit à Moïse : 29
"Je suis Jéhovah. Dis à Pharaon, roi d'Egypte, tout ce que je te dis." Et Moïse 30
répondit devant Jéhovah : "J'ai la parole difficile; comment Pharaon m'écoutera-t-il?"
Jéhovah dit à Moïse : "Vois, j'ai fait 7
de toi un dieu pour Pharaon, et Aaron, ton frère, sera ton prophète. Toi, tu di- 2
ras tout ce que je t'aurai commandé, et Aaron, ton frère, parlera à Pharaon, pour qu'il laisse partir de son pays les enfants d'Israël. Et moi, j'endurcirai le 3
cœur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes prodiges dans le pays d'Egypte. Pharaon ne vous écoutera pas; 4
et je mettrai ma main sur l'Egypte, et je ferai sortir du pays d'Egypte mes armées, mon peuple, les enfants d'Israël, par de grands jugements. Les Egyp- 5
tiens connaîtront que je suis Jéhovah, lorsque j'étendrai ma main sur l'Egypte et que je ferai sortir du milieu d'eux les enfants d'Israël." Moïse et Aaron firent 6
ce que Jéhovah leur avait ordonné; ainsi firent-ils. Moïse était âgé de quatre-vingts 7
ans, et Aaron de quatre-vingt-trois ans, lorsqu'ils parlèrent à Pharaon.
Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : 8
"Lorsque Pharaon vous parlera, en di- 9
sant : Faites un miracle, tu diras à Aaron : Prends ton bâton et jette-le devant Pharaon; il deviendra un serpent." Moïse et Aaron allèrent auprès 10
de Pharaon, et ils firent ce que Jéhovah avait ordonné. Aaron jeta son bâton devant Pharaon et ses serviteurs, et il de- 11
vint un serpent. Pharaon aussi appela ses sages et ses enchanteurs, et les magiciens d'Egypte, eux aussi, firent la même chose par leurs enchantements : ils jetè- 12
rent chacun leur bâton, et ces bâtons devinrent des serpents. Mais le bâton d'Aaron engloutit leurs bâtons. Et le 13
cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que Jéhovah l'avait *prédit*.

VII, 14. Les *plaies d'Egypte*, dont il va être parlé, sont, prises en elles-mêmes des fléaux naturels et bien connus des Egyptiens; mais elles sont en même temps des miracles de la toute-puissance de Dieu à raison des circonstances qui les accompagnent.

CHAP. VII, 14 — VIII, 19. — Les trois premières plaies : 1. L'eau changée en sang. 2. Les grenouilles. 3. Les moustiques.

14 Jéhovah dit à Moïse : "Le cœur de Pharaon est endurci ; il refuse de laisser
15 aller le peuple. Va vers Pharaon demain matin ; il sortira pour aller au bord de l'eau, et tu te tiendras pour l'attendre sur la rive du fleuve. Tu prendras en main le bâton qui a été changé en ser-
16 pent, et tu lui diras : Jéhovah, Dieu des Hébreux, m'a envoyé vers toi pour te dire : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve dans le désert. Jusqu'à présent
17 tu n'as point écouté. Voici donc ce que dit Jéhovah : A ceci tu connaîtras que je suis Jéhovah : je vais frapper les eaux du fleuve avec le bâton qui est dans ma main, et elles seront changées en sang.
18 Les poissons qui sont dans le fleuve mourront, le fleuve deviendra infect, et les Egyptiens répugneront à boire de l'eau du fleuve."

19 Jéhovah dit à Moïse : "Dis à Aaron : Prends ton bâton et étends ta main sur les eaux de l'Egypte, sur ses rivières, sur ses canaux, sur ses étangs et sur tous ses réservoirs. Elles deviendront du sang, et il y aura du sang dans tout le pays d'Egypte, dans les vases de bois comme
20 dans les vases de pierre." Moïse et Aaron firent ce que Jéhovah avait ordonné. Aaron, levant le bâton, frappa les eaux qui étaient dans le fleuve, sous les yeux de Pharaon et de ses serviteurs, et toutes les eaux du fleuve furent changées en
21 sang. Les poissons qui étaient dans le fleuve moururent, le fleuve devint infect, les Egyptiens ne pouvaient plus boire de l'eau du fleuve, et il y eut du sang dans
22 tout le pays d'Egypte. Mais les magiciens d'Egypte firent la même chose par leurs enchantements, et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, comme Jéhovah l'avait *prédit*.
23 Pharaon s'en retourna, et, étant entré dans sa maison, il ne fit pas encore attention à cela.
24 Tous les Egyptiens creusèrent aux environs du fleuve pour trouver de l'eau potable, car ils ne pouvaient boire de l'eau du fleuve.
25 Il s'écoula sept jours, après que Jéhovah eut frappé le fleuve.

8 Jéhovah dit à Moïse : "Va trouver Pharaon, et tu lui diras : Laisse aller
2 mon peuple, afin qu'il me serve. Si tu refuses de le laisser aller, je vais frapper
3 du fléau des grenouilles toute l'étendue de ton pays. Le fleuve fourmillera de grenouilles ; elles monteront et entreront dans ta maison, dans ta chambre à coucher et sur ton lit, dans la maison de tes serviteurs et au milieu de ton peuple,
4 dans tes fours et dans tes pétrins ; sur toi, sur ton peuple et sur tous tes serviteurs les grenouilles monteront."

5 Jéhovah dit à Moïse : "Dis à Aaron : Etends ta main avec ton bâton sur les rivières, sur les canaux et sur les étangs, et fais monter les grenouilles sur le pays
6 d'Egypte." Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Egypte, et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Egypte.
7 Mais les magiciens firent la même chose par leurs enchantements ; ils firent monter les grenouilles sur le pays d'Egypte.

8 Pharaon appela Moïse et Aaron, et *leur* dit : "Priez Jéhovah afin qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple, et je laisserai aller le peuple, pour qu'il offre des sacrifices à Jéhovah."
9 Moïse dit à Pharaon : "Donne-moi tes ordres ! Pour quand dois-je faire des prières en ta faveur, en faveur de tes serviteurs et de ton peuple, afin que Jéhovah éloigne les grenouilles de toi et de tes maisons, de manière à ce qu'il n'en reste
10 plus que dans le fleuve ?" — "Pour demain," répondit-il. Et Moïse dit : "Il en sera ainsi, afin que tu saches que nul
11 n'est pareil à Jéhovah, notre Dieu. Les grenouilles se retireront de toi et de tes maisons, de tes serviteurs et de ton peuple ; il n'en restera que dans le fleuve."
12 Moïse et Aaron sortirent de chez Pharaon, et Moïse invoqua Jéhovah au sujet des grenouilles dont il avait affligé Pha-
13 raon. Jéhovah fit selon la prière de Moïse, et les grenouilles moururent dans
14 les maisons, dans les cours et dans les champs. On en fit de nombreux mon-
15 ceaux, et le pays en fut infecté. Mais Pharaon, voyant qu'on respirait, endurcit son cœur, et il n'écouta point Moïse et Aaron, comme Jéhovah l'avait *prédit*.

16 Jéhovah dit à Moïse : "Dis à Aaron : Etends ton bâton et frappe la poussière de la terre, et elle se changera en mous-
17 tiques dans tout le pays d'Egypte." Ils firent ainsi ; Aaron étendit sa main avec son bâton et frappa la poussière de la terre, et les moustiques furent sur les hommes et sur les animaux. Toute la poussière de la terre fut changée en

VIII, 9. *Donne-moi tes ordres* ; d'autres, *à toi l'honneur* de me dire, etc. ; litt. *glorifie-toi sur moi* ; Vulg., *fixe-moi le moment où je prierai*, etc.

moustiques dans tout le pays d'Egypte.
18 Les magiciens firent la même chose par leurs enchantements, afin de produire des moustiques; mais ils ne le purent pas. Les moustiques étaient sur les hommes et
19 sur les animaux. Et les magiciens dirent à Pharaon : "C'est le doigt d'un dieu !" Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta pas, comme Jéhovah l'avait prédit.

CHAP. VIII, 20 — IX, 12. — Quatrième plaie : les scarabées. Cinquième plaie : la peste du bétail. Sixième plaie : les pustules.

20 Jéhovah dit à Moïse : "Lève-toi de bon matin et présente-toi devant Pharaon, au moment où il sort pour aller au bord de l'eau. Tu lui diras : Ainsi parle Jéhovah : Laisse aller mon peuple afin
21 qu'il me serve. Si tu ne laisses pas aller mon peuple, je vais envoyer des scarabées contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes maisons; les maisons des Egyptiens en seront remplies, ainsi que la terre qu'ils habi-
22 tent. Mais je distinguerai, ce jour-là, le pays de Gessen, où mon peuple habite, et là il n'y aura point de scarabées, afin que tu saches que je suis Jéhovah au mi-
23 lieu de cette terre. J'établirai *ainsi* une différence entre mon peuple et ton peuple; c'est demain que ce signe aura lieu."
24 Jéhovah fit ainsi. Il vint une multitude de scarabées dans la maison de Pharaon et de ses serviteurs, et tout le pays d'Egypte fut ravagé par les scarabées.
25 Pharaon appela Moïse et Aaron, et *leur* dit : "Allez, offrez des sacrifices à
26 votre Dieu dans ce pays." Moïse répondit : "Il ne convient pas de faire ainsi, car c'est un sacrifice pour les Egyptiens que les sacrifices que nous offrons à Jéhovah; et si nous offrons, sous les yeux des Egyptiens, des sacrifices qui sont pour eux des sacrilèges, ne nous lapideront-
27 ils pas? Nous irons à trois journées de marche dans le désert pour offrir des sacrifices à Jéhovah, notre Dieu, selon qu'il
28 nous le dira." Pharaon dit : "Pour moi, je vous laisserai aller, pour offrir des sacrifices à Jéhovah, votre Dieu, dans le désert; seulement ne vous éloignez pas trop dans votre marche. Faites
29 des prières pour moi." Moïse répondit : "En sortant de chez toi, je prierai Jéhovah, et demain les scarabées se retireront de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais que Pharaon ne trompe plus, en ne permettant pas au peuple d'aller offrir des sacrifices à Jéhovah !"
30 Moïse sortit de chez Pharaon et pria
31 Jéhovah. Et Jéhovah fit selon la prière de Moïse, et les scarabées s'éloignèrent de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple; il n'en resta pas un seul. Mais
32 Pharaon endurcit son cœur cette fois encore, et il ne laissa pas aller le peuple.

9 Jéhovah dit à Moïse : "Va vers Pharaon et dis-lui : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. Si tu refuses
2 de le laisser aller, et si tu le retiens en-
3 core, voici que la main de Jéhovah sera sur tes troupeaux qui sont dans les champs, sur les chevaux, sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs et sur les brebis : *ce sera* une peste très meur-
4 trière. Jéhovah fera une distinction entre les troupeaux d'Israël et les troupeaux des Egyptiens, et il ne périra rien de tout ce qui appartient aux enfants
5 d'Israël." Jéhovah fixa le moment, en disant : "Demain Jéhovah fera cela dans
6 le pays." Et Jéhovah fit ainsi dès le lendemain. Tout le bétail des Egyptiens périt, et il ne mourut pas une bête des
7 troupeaux des enfants d'Israël. Pharaon prit des informations, et pas une bête des troupeaux d'Israël n'avait péri. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa pas aller le peuple.
8 Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : "Prenez plein vos mains de cendre de fournaise, et que Moïse la jette vers le
9 ciel sous les yeux de Pharaon; qu'elle devienne une fine poussière sur tout le pays d'Egypte, et qu'elle forme, dans tout le pays d'Egypte, sur les hommes et sur les animaux, des tumeurs bour-
10 geonnant en pustules." Ils prirent de la cendre de fournaise et se présentèrent devant Pharaon; Moïse la jeta vers le ciel, et elle produisit sur les hommes et sur les animaux des tumeurs bourgeon-
11 nant en pustules. Les magiciens ne purent se tenir devant Moïse à cause des tumeurs, car les tumeurs étaient sur eux,
12 comme sur tous les Egyptiens. Et Jéhovah endurcit le cœur de Pharaon, et Pharaon n'écouta pas Moïse et Aaron, comme Jéhovah l'avait dit à Moïse.

CHAP. IX, 13 — X, 29. — Septième plaie : la grêle. Huitième plaie : les sauterelles. Neuvième plaie : les ténèbres.

13 Jéhovah dit à Moïse : "Lève-toi de bon matin et présente-toi devant Pharaon; tu lui diras : Ainsi parle Jéhovah, Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. Car, cette
14 fois, je vais déchaîner tous mes fléaux

contre ton cœur, ainsi que sur tes serviteurs et sur ton peuple. afin que tu saches que nul n'est semblable à moi par
15 toute la terre. Si j'avais étendu ma main et que je t'eusse frappé de la peste, toi et ton peuple, tu aurais été effacé de la
16 terre. Mais je t'ai laissé subsister, afin que tu fasses éclater ma puissance, et qu'on célèbre mon nom par toute la terre.
17 Tu te mets encore comme une barrière devant mon peuple pour ne pas le laisser
18 aller ! Sache que, demain, à cette heure, je ferai pleuvoir une grêle si forte, qu'il n'y en a pas eu de semblable en Egypte depuis le jour où elle a été fondée jusqu'à
19 présent. Fais donc retirer *sous des abris* ton bétail et tout ce que tu as dans les champs; *car* tous les hommes et tous les animaux qui se trouveront dans les champs et qui ne rentreront pas, seront
20 frappés de la grêle et périront." Ceux des serviteurs de Pharaaon qui craignirent la parole de Jéhovah firent retirer dans leurs maisons leurs serviteurs et
21 leurs troupeaux. Mais ceux qui ne firent pas attention à la parole de Jéhovah laissèrent leurs serviteurs et leurs troupeaux dans les champs.

22 Jéhovah dit à Moïse : "Etends ta main vers le ciel, afin qu'il tombe de la grêle dans tout le pays d'Egypte sur les hommes, sur les animaux et sur toutes les
23 herbes des champs." Moïse étendit son bâton vers le ciel, et Jéhovah envoya le tonnerre et la grêle, et le feu se précipitait sur la terre. Jéhovah fit pleuvoir de
24 la grêle sur le pays d'Egypte. Il tomba de la grêle et du feu mêlé à la grêle; elle était si forte qu'il n'y en avait point eu de semblable dans tout le pays d'Egypte,
25 depuis qu'il forme une nation. La grêle frappa, dans tout le pays d'Egypte, tout ce qui était dans les champs, depuis les hommes jusqu'aux animaux; elle frappa aussi toutes les herbes des champs et
26 brisa tous les arbres des champs. Il n'y eut que dans le pays de Gessen, où étaient les enfants d'Israël, qu'il ne tomba pas de grêle.

27 Pharaon fit appeler Moïse et Aaron, et leur dit : " Cette fois, j'ai péché; c'est Jéhovah qui est juste, et moi et mon peu-
28 ple qui sommes coupables. Priez Jéhovah, pour qu'il n'y ait plus de tonnerre et de grêle, et je vous laisserai aller et l'on ne vous retiendra plus."

29 Moïse lui dit : " En sortant de la ville, je lèverai mes mains vers Jéhovah, et le tonnerre cessera, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est
30 à Jéhovah. Mais je sais que toi et tes serviteurs vous ne craindrez pas encore
31 Jéhovah Dieu." Le lin et l'orge avaient été frappés, car l'orge était en épis et le
32 lin en fleurs; mais le froment et l'épeautre n'avaient pas été frappés, parce
33 qu'ils sont tardifs. Moïse quitta Pharaon et sortit de la ville; il leva ses mains vers Jéhovah, et le tonnerre et la grêle cessèrent, et la pluie ne tomba plus sur
34 la terre. Pharaon, voyant que la pluie, la grêle et le tonnerre avaient cessé,
35 continua de pécher, et il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs. Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa pas aller les enfants d'Israël, comme Jéhovah l'avait annoncé par la bouche de Moïse.

X 1 Jéhovah dit à Moïse : " Va vers Pharaon, car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin d'opérer au milieu d'eux les signes que tu vas voir,
2 et afin que tu racontes à ton fils et au fils de ton fils quelles grandes choses j'ai faites parmi les Egyptiens et quels signes j'ai opérés au milieu d'eux, et afin que vous sachiez que je suis Jéhovah."
3 Moïse et Aaron allèrent vers Pharaon et lui dirent : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu des Hébreux : Jusques à quand refuseras-tu de t'humilier devant moi? Laisse
4 aller mon peuple, afin qu'il me serve. Si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici que je ferai venir demain des sauterelles dans toute l'étendue de ton pays.
5 Elles couvriront la face de la terre, et l'on ne pourra plus voir la terre; elles dévoreront le reste qui a échappé, ce que vous a laissé la grêle, et tous les arbres
6 qui croissent dans vos champs; elles rempliront tes maisons, les maisons de tous tes serviteurs et celles de tous les Egyptiens. Tes pères et les pères de tes pères n'ont jamais vu pareille calamité depuis qu'ils existent sur la terre jusqu'à ce jour." Moïse se retira et sortit de chez Pharaon.

IX, 16. La Vulgate rend inexactement les vers. 15-16 : *Car maintenant, étendant la main, je frapperai de la peste toi et ton peuple, et tu périras de dessus la terre. Je t'ai établi pour montrer en toi ma puissance, et pour que mon nom soit publié par toute la terre.*

19. En Egypte, les troupeaux sont au pâturage de janvier à avril, époque où l'herbe est abondante.

21. *Ne firent pas attention*; litt., *ne mirent par leur cœur à la parole*, etc.

X, 5. *La face*, litt. *l'œil* (LXX *tèn ôphin*) *de la terre*, expression poétique très ancienne et propre au Pentateuque (vers. 15; Nombr. xx, 5 et 11).

7 Les serviteurs de Pharaon lui dirent : " Jusques à quand cet homme sera-t-il pour nous un piège? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent Jéhovah leur Dieu. Ne vois-tu pas encore que l'Egypte va à
8 sa ruine?" On fit revenir Moïse et Aaron auprès de Pharaon, et il leur dit : " Allez, servez Jéhovah, votre Dieu. Qui
9 sont ceux qui doivent y aller?" Moïse répondit : "Nous irons avec nos enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs; car nous avons une fête en l'honneur de Jé-
10 hovah." Pharaon leur dit : " Que Jéhovah soit avec vous, comme je vais vous laisser aller, vous et vos enfants! Prenez garde, car vous avez de mauvais des-
11 seins! Non, non; allez, vous les hommes, et servez Jéhovah, puisque c'est là ce que vous demandez." Et on les chassa de devant Pharaon.

12 Jéhovah dit à Moïse : "Etends ta main sur le pays d'Egypte pour y faire venir les sauterelles; qu'elles montent sur le pays d'Egypte; qu'elles dévorent toute l'herbe de la terre, tout ce que la grêle a
13 laissé." Moïse étendit son bâton sur le pays d'Egypte, et Jéhovah fit souffler sur le pays un vent d'orient tout ce jour-là et toute la nuit. Le matin venu, le vent d'orient avait apporté les saute-
14 relles. Elles montèrent sur tout le pays d'Egypte et se posèrent sur tout le territoire de l'Egypte, en si grande quantité, que jamais il n'y avait eu et qu'il n'y
15 aura jamais rien de semblable. Elles couvrirent la face de toute la terre, et la terre en fut assombrie; elles dévorèrent toute l'herbe de la terre et tous les fruits des arbres, ce que la grêle avait laissé, et il ne resta aucune verdure aux arbres ni à l'herbe des champs dans tous le pays d'Egypte.

16 Pharaon appela aussitôt Moïse et Aaron, et *leur* dit : " J'ai péché contre Jé-
17 hovah, votre Dieu, et contre vous. Mais pardonne mon péché *encore* cette fois seulement, et priez Jéhovah, votre Dieu, afin qu'il éloigne de moi au moins ce
18 fléau mortel." Moïse sortit de chez Pha-
19 raon et pria Jéhovah. Et Jéhovah fit souffler un vent contraire, un vent d'occident très fort, qui emporta les sauterelles et les poussa dans la mer Rouge; il n'en resta pas une seule dans toute
20 l'étendue de l'Egypte. — Jéhovah endurcit le cœur de Pharaon, et Pharaon ne laissa point aller les enfants d'Israël.

Jéhovah dit à Moïse : " Etends ta 21
main vers le ciel, et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Egypte, *si épaisses* que la main puisse les palper." Moïse 22
étendit sa main vers le ciel, et il y eut d'épaisses ténèbres dans tout le pays d'Egypte pendant trois jours. Pendant 23
ces trois jours, ils ne se voyaient pas les uns les autres, et nul ne se leva de la place où il était; mais tous les enfants d'Israël avaient de la lumière dans les lieux qu'ils habitaient.

Pharaon appela Moïse [et Aaron], et 24
leur dit : "Allez, servez Jéhovah. Vos brebis et vos bœufs seuls resteront, et vos petits enfants mêmes pourront aller avec vous." Moïse répondit : "Tu dois 25
mettre entre nos mains de quoi faire des sacrifices et des holocaustes à Jéhovah, notre Dieu. Nos troupeaux viendront 26
aussi avec nous; il n'en restera pas un ongle; car c'est d'eux que nous prendrons de quoi servir Jéhovah, notre Dieu; et nous ne savons pas nous-mêmes, jusqu'à ce que nous soyons arrivés là, quelles victimes nous aurons à offrir à Jéhovah." — Jéhovah endurcit le cœur de Pharaon, 27
et Pharaon ne voulut pas les laisser aller.

Il dit à Moïse : "Sors de chez moi! 28
Garde-toi de paraître encore en ma présence, car le jour où tu paraîtras devant moi, tu mourras." — "Tu l'as dit, ré- 29
pondit Moïse, je ne paraîtrai plus devant toi."

6° — CHAP. XI — XIII. — *Dixième plaie. Institution de la Pâque. Ordonnances diverses.*

CHAP. XI. — Annonce de la dixième plaie.

Jéhovah dit à Moïse : " Je ferai venir 11
encore une seule plaie sur Pharaon et sur l'Egypte, *et* après cela, il vous laissera partir d'ici; et lorsqu'il vous laissera aller tout à fait, il vous chassera même d'ici. Dis donc au peuple que chaque 2
homme demande à son voisin et chaque femme à sa voisine des objets d'argent et des objets d'or." — Et Jéhovah fit trou- 3
ver faveur au peuple aux yeux des Egyptiens; Moïse lui-même était très considéré dans le pays d'Egypte auprès des serviteurs de Pharaon et auprès du peuple. —

Moïse dit : "Ainsi parle Jéhovah : Au 4
milieu de la nuit je passerai au travers de l'Egypte; et tout premier-né dans le 5
pays d'Egypte mourra, depuis le pre-

19. *La mer Rouge*, litt. *mer des algues* ou *des joncs*.

21. *Que la main puisse les palper* (LXX, Vulg.); ou bien, *et qu'on tâtonne dans les ténèbres* : comp. Job, xii, 25.

mier-né de Pharaon assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est derrière la meule, et tout premier-né
6 du bétail. Il s'élèvera dans tout le pays d'Egypte une grande clameur, telle qu'il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura
7 plus de semblable. Mais parmi tous les enfants d'Israël, personne, depuis les hommes jusqu'aux animaux, pas même un chien, ne remuera sa langue, afin que vous sachiez quelle différence Jéhovah
8 fait entre l'Egypte et Israël. *Alors* tous tes serviteurs qui sont ici descendront vers moi et se prosterneront devant moi, en disant : Sors, toi et tout le peuple qui est à ta suite ! Après quoi, je sortirai." Et Moïse sortit de chez Pharaon en grande colère.

9 Jéhovah dit à Moïse : "Pharaon ne vous écoutera point, afin que mes prodiges se multiplient dans le pays d'Egypte."
10 Moïse et Aaron opérèrent tous ces prodiges devant Pharaon, et Jéhovah endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël hors de son pays.

CHAP. XII. — Institution de la Pâque. Dixième plaie : mort des premiers-nés. Départ des Hébreux.

12 Jéhovah dit à Moïse et à Aaron dans
2 le pays d'Egypte : "Que ce mois-ci soit pour vous le commencement des mois ; il sera pour vous le premier des mois de
3 l'année. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, et dites : Le dixième jour de ce mois, que chacun prenne un agneau par
4 famille, un agneau par maison. Si la maison est trop peu nombreuse pour un agneau, on le prendra en commun avec le voisin le plus proche, selon le nombre des personnes, en comptant pour cet agneau d'après ce que chacun peut man-
5 ger. *Ce sera* un agneau sans défaut, mâle âgé d'un an ; vous prendrez, soit un
6 agneau, soit un chevreau. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute l'assemblée d'Israël l'immo-
7 lera entre les deux soirs. On prendra de son sang, et on en mettra sur les deux montants et sur le linteau de la porte,
8 dans les maisons où on le mangera. On en mangera la chair cette nuit-là ; on la mangera rôtie au feu, avec des pains sans levain et des herbes amères. Vous 9
n'en mangerez rien cru ou bouilli dans l'eau, mais tout sera rôti au feu, tête, jambes et entrailles. Vous n'en laisserez 10
rien jusqu'au matin, et s'il en reste quelque chose, vous le brûlerez. Vous le 11
mangerez ainsi : les reins ceints, les sandales aux pieds, et le bâton à la main, et vous le mangerez à la hâte. C'est la Pâque de Jéhovah. Je passerai cette nuit- 12
là, par le pays d'Egypte, et je frapperai *de mort* tous les premiers-nés du pays d'Egypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux, et j'exécuterai des jugements sur tous les dieux de l'Egypte. Je suis Jéhovah. Le sang sera un signe en votre 13
faveur sur les maisons où vous êtes : je verrai le sang et je passerai par dessus vous, et il n'y aura point pour vous de plaie meurtrière quand je frapperai le pays d'Egypte. Vous conserverez le sou- 14
venir de ce jour, et vous le célébrerez par une fête en l'honneur de Jéhovah ; vous le célébrerez de génération en génération ; c'est une institution perpétuelle.

Pendant sept jours, vous mangerez 15
des pains sans levain ; dès le premier jour il n'y aura plus de levain dans vos maisons ; car quiconque mangera du pain levé, du premier jour au septième, sera retranché d'Israël. Le premier jour vous 16
aurez une sainte assemblée, ainsi que le septième jour. On ne fera aucun travail pendant ces jours-là ; vous pourrez seulement préparer la nourriture de chacun. Vous observerez les azymes, car c'est en 17
ce jour même que j'ai fait sortir vos armées du pays d'Égypte. Vous observerez ce jour de génération en génération comme une institution perpétuelle. Le 18
premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au soir du vingt-unième jour. Sept jours durant, il ne doit pas se 19
trouver de levain dans vos maisons, car quiconque mangera du pain levé sera retranché de l'assemblée d'Israël, que ce soit un étranger ou un indigène. Vous 20
ne mangerez point de pain levé ; dans toutes vos demeures, vous mangerez des pains sans levain."

XII, 2. *Ce mois-ci*, le mois appelé alors *abib* (c.-à-d. le mois des *épis*) et plus tard *nisan* ; il correspondait à peu près à notre *avril*.

6. *Toute l'assemblée*, etc. : dans chaque famille d'Israël, sans exception, on immolera l'agneau *entre les deux soirs*, dans l'intervalle compris entre le coucher du soleil et la fin du crépuscule du soir (comp. Deut. xvi, 6) ; ou selon d'autres : dans le temps qui s'écoule entre le déclin du soleil et son coucher.

11. Le mot *Pâque* exprime l'action de *passer*, de *passer outre* ou *par dessus*, et par suite d'*épargner* (vers. 12, 13, 23, 27. Comp. Is. xxxi, 5). Il désigne tantôt l'agneau pascal, tantôt la célébration du repas pascal, tantôt les 7 jours que durait la fête des Azymes.

21 Moïse convoqua tous les anciens d'Israël, et leur dit : "Choisissez et prenez un agneau pour vos familles, et im-
22 molez la Pâque. Puis, prenant un bouquet d'hysope, vous le tremperez dans le sang qui sera dans le bassin, et vous toucherez avec ce sang le linteau et les deux montants de la porte. Nul d'entre vous ne sortira de sa maison jusqu'au matin.
23 Jéhovah traversera l'Egypte pour la frapper, et en voyant le sang sur le linteau et sur les deux montants, il passera vos portes, et il ne permettra pas au Destructeur d'entrer dans vos maisons
24 pour frapper. Vous observerez cet ordre comme une institution pour vous et pour
25 vos enfants à perpétuité. Lorsque vous serez entrés dans le pays que Jéhovah vous donnera, selon sa promesse, vous
26 observerez ce rite sacré. Et quand vos enfants vous diront : Quelle signification
27 a pour vous ce rite sacré? vous répondrez : C'est un sacrifice de Pâque en l'honneur de Jéhovah, qui a passé par dessus les maisons des enfants d'Israël en Egypte, lorsqu'il frappa l'Egypte et sauva nos maisons." Le peuple s'inclina
28 et adora. Et les enfants d'Israël s'en allèrent et firent ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse et à Aaron ; ainsi firent-ils.

29 Au milieu de la nuit, Jéhovah frappa tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône, jusqu'au premier-né du captif dans sa prison, et à
30 tous les premiers-nés des animaux. Pharaon se leva pendant la nuit, lui et tous ses serviteurs, et tous les Egyptiens, et une grande clameur retentit en Egypte, car il n'y avait point de maison où il n'y
31 eût un mort. Dans la nuit *même*, Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : "Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous et les enfants d'Israël, et allez servir Jéhovah, comme vous l'avez
32 dit. Prenez vos brebis et vos bœufs, comme vous l'avez demandé ; allez, et
33 bénissez-moi." Les Egyptiens pressaient vivement le peuple, ayant hâte de le renvoyer du pays, car ils disaient : "Nous
34 sommes tous morts!" Le peuple emporta sa pâte avant qu'elle fût levée ; ayant serré dans leurs manteaux les corbeilles qui la contenaient, ils les mirent sur leurs épaules.

35 Les enfants d'Israël avaient fait ce que leur avait dit Moïse; ils avaient demandé aux Egyptiens des objets d'argent, des
36 objets d'or et des vêtements. Et Jéhovah avait fait trouver au peuple faveur aux yeux des Egyptiens, qui accueillirent leur demande. Et ils emportèrent les dépouilles des Egyptiens.

37 Les enfants d'Israël partirent de Ramsès pour Socoth, au nombre d'environ six cent mille piétons, sans les enfants.
38 En outre, une grande multitude de gens de toute sorte monta avec eux; *ils avaient* aussi des troupeaux considérables de brebis et de bœufs.
39 Ils cuisirent en galettes non levées la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte ; *car elle était* sans levain, parce qu'ils avaient été chassés d'Egypte sans pouvoir tarder, ni prendre de provisions avec eux.

40 Le séjour des enfants d'Israël en Egypte
41 fut de quatre cent trente ans. Et au bout de quatre cent trente ans, ce jour-là même, toutes les armées de Jéhovah sortirent du pays d'Egypte.
42 La nuit où Jéhovah conserva *Israël* en le faisant sortir du pays d'Egypte, cette même nuit sera une solennité en l'honneur de Jéhovah, fidèlement observée par tous les enfants d'Israël et par leurs descendants.

43 Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : "Voici une ordonnance au sujet de la Pâque : Aucun étranger n'en mangera.
44 Tu circonciras tout esclave acquis à prix d'argent, et il en mangera;
45 mais le domicilié et le mercenaire n'en mangeront point.
46 On ne mangera la Pâque que dans la maison; vous n'emporterez point de chair hors de la maison, et vous ne briserez aucun os.
47 Toute l'assemblée d'Israël fera la Pâque.
48 Si un étranger séjournant chez toi veut faire la Pâque de Jéhovah, tout mâle de sa maison devra être circoncis, et alors il s'approchera pour la faire, et il sera comme l'indigène du pays; mais aucun incirconcis n'en mangera.
49 Une même loi sera pour l'indigène et pour l'étranger séjournant au milieu de vous.

50 Tous les enfants d'Israël firent ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse et à
51 Aaron; ainsi firent-ils. Et ce même jour, Jéhovah fit sortir du pays d'Egypte les enfants d'Israël *rangés* par bandes.

CHAP. XIII. — Ordonnance sur la consécration des premiers-nés et sur les pains sans levain. La colonne de nuée.

13 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Consacre-moi tout premier-né, tout premier-né parmi les enfants d'Israël,

XIII, 2. *Tout premier-né*, litt. *quod aperit vulvam*, comme traduit la Vulg. : *tout premier mâle qui naîtra.*

aussi bien des hommes que des animaux : il m'appartient. "

3 Moïse dit au peuple : " Souvenez-vous du jour où vous êtes sortis d'Egypte, de la maison de servitude; car c'est par la puissance de sa main que Jéhovah vous en a fait sortir. On ne mangera point de
4 pain levé. Vous sortez aujourd'hui, dans
5 le mois des épis. Quand Jéhovah t'aura fait entrer dans le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Hévéens et des Jébuséens, qu'il a juré à tes pères de te donner, pays où coulent le lait et le miel, tu observeras ce rite dans
6 ce même mois. Pendant sept jours, tu mangeras des pains sans levain, et le septième jour il y aura une fête en l'hon-
7 neur de Jéhovah. On mangera des pains sans levain pendant les sept jours; on ne verra chez toi ni pain levé, ni levain,
8 dans toute l'étendue de ton pays. Tu diras alors à ton fils : C'est en mémoire de ce que Jéhovah a fait pour moi, lors-
9 que je suis sorti d'Egypte. Ce sera pour toi comme un signe sur ta main et comme un souvenir entre tes yeux, afin que la loi de Jéhovah soit dans ta bouche; car c'est par sa main puissante que Jéhovah
10 t'a fait sortir d'Egypte. Tu observeras cette ordonnance au temps fixé, d'année en année.

11 Quand Jéhovah t'aura fait entrer dans le pays des Chananéens, comme il l'a juré à toi et à tes pères, et qu'il te l'aura
12 donné, tu consacreras à Jéhovah tout premier-né, même le premier-né de tes animaux : les mâles appartiennent à
13 Jéhovah. Tu rachèteras avec un agneau tout premier-né de l'âne, et, si tu ne le rachètes pas, tu lui briseras la nuque. Tu rachèteras aussi tout premier-né de
14 l'homme parmi tes fils. Et lorsque ton fils t'interrogera un jour, en disant : Que signifie cela? tu lui répondras : Par sa main puissante Jéhovah nous a fait sortir d'Egypte, de la maison de servitude.
15 Comme Pharaon s'obstinait à ne point nous laisser aller, Jéhovah fit mourir tous les premiers-nés dans le pays d'Egyte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des animaux. Voilà pourquoi j'offre en sacrifice à Jéhovah tout mâle premier-né *des animaux*, et je
16 rachète tout premier-né de mes fils. Ce sera comme un signe sur ta main et comme un bandeau entre tes yeux; car c'est par la puissance de sa main que Jéhovah nous a fait sortir d'Egypte."

Lorsque Pharaon laissa aller le peuple, 17
Dieu ne le conduisit point par le chemin du pays des Philistins, quoique le plus court; car Dieu dit : " Le peuple pourrait se repentir en voyant la guerre, et retourner en Egypte." Mais Dieu fit faire 18
au peuple un détour par le chemin du désert, vers la mer Rouge. Les enfants d'Israël montèrent en bon ordre hors du pays d'Egypte. Moïse prit avec lui les 19
os de Joseph; car Joseph avait fait jurer les enfants d'Israël, en disant : " Dieu vous visitera, et vous emporterez avec vous mes os loin d'ici."

Etant partis de Socoth, ils campèrent 20
à Etham, à l'extrémité du désert. Jého- 21
vah allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée, pour les guider dans leur chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils pussent marcher de jour comme de nuit. Sa 22
colonne de nuée ne se retira point de devant le peuple pendant le jour ni la colonne de feu pendant la nuit.

7° — *Passage de la mer Rouge.*

CHAP. XIV. — Poursuite de Pharaon. Passage de la mer Rouge.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 14
" Parle aux enfants d'Israël; qu'ils 2
changent de direction et qu'ils viennent camper devant Phihahiroth, entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Beelséphon; vous camperez en face de ce lieu, près de la mer. Pharaon dira des enfants d'Israël : 3
Ils sont égarés dans le pays; le désert les tient enfermés. Et j'endurcirai le cœur 4
de Pharaon, et il les poursuivra; je ferai éclater ma gloire dans Pharaon et dans toute son armée, et les Egyptiens sauront que je suis Jéhovah." Et les enfants d'Israël firent ainsi.

On annonça au roi d'Egypte que le 5
peuple avait pris la fuite. Alors le cœur de Pharaon et celui de ses serviteurs furent changés à l'égard du peuple; ils dirent : " Qu'avons-nous fait de laisser aller Israël *et* de nous priver de ses services?"
Et Pharaon fit atteler son char, et il prit 6
son peuple avec lui. Il prit six cents 7
chars d'élite, et tous les chars de l'Egypte, et des chefs pour les commander tous.
Jéhovah endurcit le cœur de Pharaon, 8

16. *Comme un signe* : comp. vers. 9; *comme* indique le sens figuré de ces paroles : Dieu n'ordonne pas aux Hébreux, comme le croyaient les Talmudistes (d'où l'usage des *tephillim*, ou phylactères, Matth. xxiii, 5), de se mettre un signe réel soit aux mains, soit au front : c'est la consécration à Dieu des premiers-nés qui sera le mémorial de la délivrance d'Egypte. Comp. Prov. iii, 3.

roi d'Egypte, et Pharaon poursuivit les enfants d'Israël, qui étaient sortis par
9 une main élevée. Les Egyptiens les poursuivirent donc et les atteignirent comme ils étaient campés près de la mer; tous les chevaux des chars de Pharaon, ses cavaliers et son armée les atteignirent près de Phihahroth, vis-à-vis de Beelsephon.
10 Pharaon approchait. Les enfants d'Israël ayant levé les yeux, virent les Egyptiens en marche derrière eux; et les enfants d'Israël, saisis d'une grande frayeur,
11 poussèrent des cris vers Jéhovah. Ils dirent à Moïse: "N'y avait-il donc pas des sépulcres en Egypte, que tu nous aies menés mourir au désert? Que nous as-tu fait, en nous faisant sortir d'Egypte?
12 N'est-ce pas là ce que nous te disions en Egypte: Laisse-nous servir les Egyptiens, car il vaut mieux pour nous servir les Egyptiens que de mourir au désert?"
13 Moïse répondit au peuple: "N'ayez point de crainte, restez en place, et regardez le salut que Jéhovah va vous accorder en ce jour; car les Egyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne les reverrez jamais.
14 Jéhovah combattra pour vous, et vous vous tiendrez tranquilles."
15 Jéhovah dit à Moïse: "Pourquoi cries-tu vers moi? Dis aux enfants d'Israël de
16 se mettre en marche. Toi, lève ton bâton, étends ta main sur la mer, et divise-la, afin que les enfants d'Israël passent
17 au milieu à sec. Et moi, je vais endurcir le cœur des Egyptiens pour qu'ils y entrent après eux, et je ferai éclater ma gloire dans Pharaon et dans toute son
18 armée, ses chars et ses cavaliers. Et les Egyptiens sauront que je suis Jéhovah, quand Pharaon, ses chars et ses cavaliers auront fait éclater ma gloire."
19 L'ange de Dieu qui marchait devant le camp d'Israël passa derrière eux; et la colonne de nuée qui les précédait, partit
20 et se tint derrière eux. Elle vint se mettre entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël, et cette nuée était ténébreuse *d'un côté*, et *de l'autre* elle éclairait la nuit; et les deux camps n'approchèrent point l'un de l'autre pendant toute la nuit.

Moïse ayant étendu sa main sur la 21
mer, Jéhovah refoula la mer par un vent impétueux d'orient *qui souffla* toute la nuit et mit la mer à sec, et les eaux se divisèrent. Les enfants d'Israël entrè- 22
rent au milieu de la mer à sec, et les eaux formaient pour eux une muraille à droite et à gauche. Les Egyptiens les 23
poursuivirent, et tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers, entrèrent à leur suite au milieu de la mer.
A la veille du matin, Jéhovah, dans la 24
colonne de feu et de fumée, regarda le camp des Egyptiens, et y jeta l'épouvante. Il fit tomber les roues hors de 25
leurs chars, qui n'avançaient plus qu'à grand'peine. Les Egyptiens dirent alors: "Fuyons devant Israël, car Jéhovah combat pour lui contre les Egyptiens."
Jéhovah dit à Moïse: "Etends ta main 26
sur la mer, et les eaux reviendront sur les Egyptiens, sur leurs chars et sur leurs cavaliers." Moïse étendit sa main sur la 27
mer, et, au point du jour, la mer reprit sa place habituelle; les Egyptiens en fuyant la rencontrèrent, et Jéhovah culbuta les Egyptiens au milieu de la mer.
Les eaux, en revenant, couvrirent les 28
chars, les cavaliers et toute l'armée de Pharaon qui étaient entrés dans la mer à la suite des enfants d'Israël, et il n'en échappa pas un seul. Mais les enfants 29
d'Israël avaient marché à sec au milieu de la mer, les eaux ayant formé pour eux une muraille à droite et à gauche.
En ce jour-là, Jéhovah délivra Israël 30
de la main des Egyptiens, et Israël vit leurs cadavres sur le rivage de la mer.
Israël vit la main puissante que Jého- 31
vah avait montrée à l'égard des Egyptiens; et le peuple craignit Jéhovah, et il crut à Jéhovah et à Moïse, son serviteur.

CHAP. XV. 1—21. — Cantique de la délivrance.

Alors Moïse et les enfants d'Israël 15
chantèrent ce cantique à Jéhovah; ils dirent:

Je chanterai à Jéhovah, car il a fait éclater sa gloire:
Il a précipité dans la mer cheval et cavalier.

XIV, 25. *Qui n'avançaient*, etc.; litt., *et l'Egyptien le* (les) *faisait avancer avec difficulté*. Vulg., *ils furent entraînés au fond de la mer*.

31. S. Paul (I Cor. x, 1), et les Pères à sa suite, voient dans le passage de la mer Rouge une image du baptême, d'où le chrétien sort affranchi de la servitude du démon et du péché.

XV. Le vers. 1 expose le sujet, savoir la puissance de Jéhovah manifestée par l'anéantissement des ennemis d'Israël. Puis ce sujet est développé dans trois strophes (vers. 2-5, 6-10, 11-18) où reviennent à peu près les mêmes pensées; la troisième strophe ouvre une perspective prophétique sur les glorieuses destinées d'Israël dans le pays de Chanaan.

Je chanterai (Vulg., *chantons*): ce verset forme le refrain du cantique, répété après chaque strophe, peut-être après chaque verset (vers. 21).

2 Jéhovah est ma force et l'objet *de* mes chants;
C'est lui qui m'a sauvé;
C'est lui qui est mon Dieu : je le célébrerai;
Le Dieu de mon père : je l'exalterai.
3 Jehovah est un vaillant guerrier;
Jéhovah est son nom.
4 Il a jeté dans la mer les chars de Pharaon et son armée;
L'élite de ses capitaines a été engloutie dans la mer Rouge.
5 Les flots les couvrent;
Ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre.
6 Ta droite, ô Jéhovah, s'est signalée par sa force;
Ta droite, ô Jéhovah, a écrasé l'ennemi.
7 Dans la plénitude de ta majesté,
Tu renverses tes adversaires;
Tu déchaines ta colère :
Elle les consume comme du chaume.
8 Au souffle de tes narines, les eaux se sont amoncelées,
Les flots se sont dressés comme une muraille,
Les vagues se sont durcies au sein de la mer.
9 L'ennemi disait : "Je *les* poursuivrai, je *les* atteindrai
Je partagerai les dépouilles,
Ma vengeance sera assouvie,
Je tirerai l'épée, ma main les exterminera."
10 Tu as soufflé de ton haleine :
La mer les a couverts,
Ils se sont enfoncés comme du plomb
Dans les vastes eaux.
11 Qui est comme toi parmi les dieux, ô Jéhovah?
Qui est comme toi auguste en sainteté,
Redoutable à la louange *même*,
Opérant des prodiges?
12 Tu as étendu ta droite :
La terre les a engloutis.
13 Par ta grâce tu conduis ce peuple
Que tu as délivré;
Par ta puissance tu le diriges
Vers ta demeure sainte.
14 Les peuples l'ont appris, ils tremblent;
La terreur s'empare des Philistins;
15 Déjà les princes d'Edom sont dans l'épouvante;
L'angoisse s'empare des forts de Moab;
Tous les habitants de Chanaan ont perdu courage.
16 La terreur et la détresse tomberont sur eux;
Par la force de ton bras,
Ils deviendront immobiles comme une pierre,
Jusqu'à ce que ton peuple ait passé, ô Jéhovah,
Jusqu'à ce qu'il ait passé,
Le peuple que tu t'es acquis.
17 Tu les amèneras et les établiras sur la montagne de ton héritage,
Au lieu dont tu as fait ta demeure, ô Jéhovah,
Au sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont préparé.
18 Jéhovah règnera à jamais et toujours!

19 Car les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers sont entrés dans la mer, et Jéhovah a ramené sur sux les eaux de la mer; mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.

20 Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit à la main un tambourin, et toutes les femmes vinrent à sa suite avec des tambourins et en dansant. 21 Marie répondait aux enfants d'Israël :

Chantez Jéhovah, car il a fait éclater sa gloire :
I. a précipité dans la mer cheval et cavalier.

SECONDE PARTIE.

ISRAËL CONSACRÉ PEUPLE DE DIEU [CH. XV, 22 — XL].

1° — *Voyage des Hébreux de la mer Rouge au Sinaï.*

CHAP. XV, 22 — XVII, 7. — De Mara à Elim. Désert de Sin : les cailles et la manne. Raphidim.

22 Moïse fit partir Israël de la mer Rouge. Ils s'avancèrent vers le désert de Sur, et marchèrent trois jours dans ce désert
23 sans trouver d'eau. Ils arrivèrent à Mara, mais ils ne purent boire l'eau de Mara, parce qu'elle était amère. C'est
24 pourquoi ce lieu fut appelé Mara. Le peuple murmura contre Moïse, en disant :
25 "Que boirons-nous?" Moïse cria à Jéhovah, qui lui indiqua un bois; il le jeta dans l'eau, et l'eau devint douce. Là Jéhovah donna au peuple un statut et un
26 droit et il le mit à l'épreuve. Il dit : "Si tu écoutes la voix de Jéhovah ton Dieu, si tu fais ce qui est droit à ses yeux, si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu observes toutes ses lois, je ne mettrai sur toi aucune des maladies dont j'ai frappé les Egyptiens; car je suis Jéhovah qui te guérit."

27 Ils arrivèrent à Elim, où il y avait douze sources d'eau et soixante-dix palmiers; et ils campèrent là, près de l'eau.

16 Ils partirent d'Elim, et toute l'assemblée des enfants d'Israël arriva au désert de Sin, qui est entre Elim et le Sinaï, le quinzième jour du second mois
2 après leur sortie du pays d'Egypte. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans le désert contre Moïse et
3 Aaron. Les enfants d'Israël leur dirent : "Que ne sommes-nous morts par la main de Jéhovah dans le pays d'Egypte, quand nous étions assis devant les pots de viande et que nous mangions du pain à satiété? Car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude."

4 Jéhovah dit à Moïse : " Je vais faire pleuvoir pour vous du pain du haut du ciel. Le peuple sortira et en ramassera jour par jour la provision nécessaire, afin que je le mette à l'épreuve, *pour voir* s'il 5 marchera, ou non, dans ma loi. Le sixième jour, ils prépareront ce qu'ils auront rapporté, et il y en aura le double de ce qu'ils en ramassent chaque jour."
6 Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : " Ce soir vous reconnaîtrez que c'est Jéhovah qui vous a fait 7 sortir d'Egypte; et au matin vous verrez la gloire de Jéhovah, car il a entendu vos murmures qui sont contre Jéhovah; nous, que sommes-nous, pour que vous 8 murmuriez contre nous?" Moïse dit : " Ce sera quand Jéhovah vous donnera ce soir de la viande à manger, et au matin du pain à satiété; car Jéhovah a entendu ce que vous murmuriez contre lui. Nous, que sommes-nous? Ce n'est pas contre nous que sont vos murmures, c'est contre Jéhovah."
9 Moïse dit à Aaron : "Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous devant Jéhovah, car il a entendu 10 vos murmures." Pendant qu'Aaron parlait à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et que ceux-ci se tournaient du côté du désert. voici que la gloire de Jéhovah 11 apparut dans la nuée. *Alors* Jéhovah dit 12 à Moïse : " J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Dis-leur : Entre les deux soirs vous mangerez de la viande, et au matin vous vous rassasierez de pain, et vous saurez que je suis Jéhovah, votre Dieu."
13 Le soir, on vit monter des cailles, qui couvrirent le camp, et le matin il y avait une couche de rosée autour du camp. 14 Quand cette rosée fut dissipée, on aperçut à la surface du désert quelque chose de menu comme des grains, pareil au 15 givre sur le sol. Les enfants d'Israël le virent, et ils se dirent les uns aux autres : " Qu'est-ce que cela?" car ils ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur dit : " C'est le pain que Jéhovah vous donne pour nourriture. Voici ce que Jéhovah 16 a ordonné : Que chacun de vous en ramasse ce qu'il faut pour sa nourriture, un gomor par tête, suivant le nombre des personnes; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente."
Les enfants d'Israël firent ainsi, et ils 17 recueillirent les uns plus, les autres moins. On mesurait ensuite avec le go- 18 mor, et celui qui en avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui en avait peu n'en manquait pas : chacun en avait recueilli ce qu'il fallait pour sa nourriture. Moïse leur dit : " Que per- 19 sonne n'en laisse jusqu'au *lendemain* matin." Ils n'écoutèrent pas Moïse, et plu- 20 sieurs d'entre eux en gardèrent jusqu'au matin; mais il s'y mit des vers et tout devint infect. Moïse fut irrité contre eux. Tous les matins, ils ramassaient de la 21 manne, chacun selon sa consommation, et quand le soleil faisait sentir ses ardeurs, le reste se liquéfiait.
Le sixième jour, ils ramassèrent une 22 quantité double de nourriture, deux gomors pour chacun. Tous les principaux du peuple vinrent en informer Moïse, qui leur dit : " C'est ce que Jéhovah a 23 ordonné. Demain est un sabbat, un jour de repos consacré à Jéhovah : faites cuire au four ce que vous avez à faire cuire, faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir, et tout ce qui restera, mettez-le en réserve pour le *lendemain* matin." Ils 24 mirent donc l'excédant en réserve jusqu'au matin, comme Moïse l'avait ordonné, et il ne devint point infect, et les vers ne s'y mirent point. Moïse dit : 25 " Mangez-le aujourd'hui, car c'est le jour du sabbat en l'honneur de Jéhovah; aujourd'hui vous n'en trouveriez point dans la campagne. Vous en recueillerez 26 pendant six jours; mais le septième jour, qui est le sabbat, il n'y en aura point."
Le septième jour, quelques-uns du 27 peuple sortirent pour en ramasser, mais ils n'en trouvèrent pas. Alors Jéhovah 28 dit à Moïse : " Jusques à quand refuserez-vous d'observer mes commandements

XVI, 10. *Apparut* sous la forme d'une vive lumière, rayonnement de la gloire divine. Comp. Lév. x, 2.

14. *Comme des grains*; LXX, *comme la coriandre blanche*. Le mot hébreu ne se retrouve pas ailleurs; il paraît signifier *arrondi*; selon d'autres, *coagulé*, *figé* (par opposition à la rosée liquide). La Vulg. rend ce verset, *lorsqu'elle* (la rosée) *eut couvert la surface de la terre, il apparut dans le désert quelque chose de menu et comme pilé au mortier*, etc.

15. *Qu'est-ce que cela*, en hébr. *man* (pour *mah) hou* : d'où le mot *manne* pour signifier la chose.

16. Le *gomor* (hébr. *omer*, avec un *aïn initial*) dont il est parlé à propos de la manne, ne doit pas être confondu avec le *chomer*, grande mesure de capacité pour les choses sèches, et contenant 10 *bath* ou *cor*. Ce mot désigne probablement, non une mesure proprement dite, mais le vase en terre, la *cruche*, qui se trouve dans toutes les maisons des Orientaux, et qu'ils emportent avec eux dans leurs voyages pour puiser de l'eau aux fontaines et aux rivières qu'ils rencontrent. Ces cruches pouvaient jusqu'à un certain point servir de mesure. Moïse dira plus loin qu'elles contenaient la dixième partie d'un *éphi*, ou *épha*, c.-à-d. environ 3 litres.

29 et mes lois? Voyez : c'est parce que Jéhovah vous a donné le sabbat qu'il vous donne, le sixième jour, du pain pour deux jours. Que chacun reste à sa place, et que nul ne sorte le septième jour du
30 lieu où il est." Et le peuple se reposa le septième jour.

31 La maison d'Israël donna à cette nourriture le nom de manne. Elle ressemblait à de la graine de coriandre; elle était blanche et avait le goût d'un gâteau de miel.

32 Moïse dit : "Voici ce que Jéhovah a ordonné : Emplis de manne un gomor, pour la conserver pour vos descendants, afin qu'ils voient le pain dont je vous ai nourris dans le désert, lorsque je vous ai
33 fait sortir du pays d'Egypte." Et Moïse dit à Aaron : Prends un vase, mets-y de la manne plein un gomor, et dépose-le devant Jéhovah, afin qu'il soit conservé
34 pour vos descendants." Comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse, Aaron le déposa devant le Témoignage, afin qu'il fût conservé.

35 Les enfants d'Israël ont mangé la manne pendant quarante ans, jusqu'à leur arrivée dans un pays habité; ils ont mangé la manne jusqu'à leur arrivée aux frontières du pays de Chanaan.

36 Le gomor est la dixième partie de l'épha.

17 Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon les marches que Jéhovah lui ordonnait, et ils campèrent à Raphidim, où le peuple ne
2 trouva point d'eau à boire. Alors le peuple chercha querelle à Moïse, en disant : "Donnez-nous de l'eau à boire." Moïse leur répondit : "Pourquoi me cherchez-vous querelle? Pourquoi tentez-vous Jé-
3 hovah?" Mais le peuple, pressé par la soif, murmurait contre Moïse; il disait : "Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte pour nous faire mourir de soif avec nos enfants et nos troupeaux?"
4 Moïse cria vers Jéhovah, en disant : "Que ferai-je pour ce peuple? Encore
5 un peu, et ils me lapideront!" Jéhovah dit à Moïse : "Passe devant le peuple et prends avec toi des anciens d'Israël; *prends* aussi dans ta main ton bâton avec lequel tu as frappé le fleuve, et va.
6 Voici que je me tiendrai devant toi sur le rocher qui est en Horeb; tu frapperas le rocher, et il en sortira de l'eau, et le peuple boira." Moïse fit ainsi en présence
7 des anciens d'Israël. Et il donna à ce lieu le nom de Massah et Méribah, parce que les enfants d'Israël avaient contesté, et parce qu'ils avaient tenté Jéhovah en disant : "Jéhovah est-il au milieu de nous, ou non?"

2° — CHAP. XVII, 8 — XVIII. — *Victoire sur Amalec. Visite de Jéthro à Moïse.*

8 Amalec vint attaquer Israël à Raphi-
9 dim. Et Moïse dit à Josué : "Choisis-nous des hommes, et va combattre Amalec; demain je me tiendrai sur le sommet de la colline, le bâton de Dieu dans ma
10 main." Josué fit ce que lui avait dit Moïse, il combattit Amalec; or Moïse, Aaron et Hur étaient montés au sommet
11 de la colline. Lorsque Moïse tenait sa main levée, Israël avait l'avantage, et lorsqu'il laissait tomber sa main, Ama-
12 lec était le plus fort. Comme les mains de Moïse étaient fatiguées, ils prirent une pierre, qu'ils placèrent sous lui, et il s'assit dessus; en même temps Aaron et Hur soutenaient ses mains, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; ainsi ses mains
13 ne fléchirent pas jusqu'au coucher du soleil; et Josué défit Amalec et son peuple à la pointe de l'épée.

14 Jéhovah dit à Moïse : "Ecris cela en souvenir dans le livre, et déclare à Josué que j'effacerai la mémoire d'Amalec de
15 dessous le ciel." Moïse construisit un
16 autel, et le nomma Jéhovah-Nessi [Jéhovah est ma bannière], et il dit : "Puisqu'on a levé la main contre le trône de Jéhovah, Jéhovah est en guerre contre Amalec d'âge en âge."

18 Jéthro, prêtre de Madian, beau-père de Moïse, apprit tout ce que Dieu avait fait en faveur de Moïse et d'Israël, son peuple : que Jéhovah avait fait sortir
2 Israël d'Egypte. Jéthro, beau-père de Moïse, prit Séphora, femme de Moïse,
3 que celui-ci *lui* avait renvoyée, et les deux fils de Séphora, dont l'un se nommait Gersam, parce que Moïse avait dit : "Je suis un étranger sur une terre
4 étrangère"; et l'autre s'appelait Eliézer, parce qu'il avait dit : "Le Dieu de mon père m'a secouru, et il m'a délivré de
5 l'épée de Pharaon." Jéthro, beau-père de Moïse, avec les fils et la femme de Moïse, vint *donc* vers lui au désert où il cam-
6 pait, à la montagne de Dieu. Il fit dire à Moïse : "Moi, ton beau-père Jéthro, je viens vers toi, ainsi que ta femme et ses deux fils avec elle."

---

33 sv. *Un vase*, une cruche. LXX, *une urne d'or*, peut-être d'après une tradition, suivie aussi par Hébr. ix, 4.

XVII, 9. *Josué*, fils de Nun, prince de la tribu d'Ephraïm, s'appela d'abord *Osée* (Nombr. xiii, 8). C'est peut-être à la suite de sa victoire sur les Amalécites que son nom fut changé en celui de *Josué*, c.-à-d. *Jéhovah est salut*.

7 Moïse sortit au-devant de son beau-père, et s'étant prosterné, il le baisa; puis ils s'informèrent réciproquement de leur santé, et ils entrèrent dans la tente de
8 Moïse. Moïse raconta à son beau-père tout ce que Jéhovah avait fait à Pharaon et aux Egyptiens à cause d'Israël, toutes les souffrances qui leur étaient survenues en chemin, et comment Jéhovah les en
9 avait délivrés. Jéthro se réjouit de tout le bien que Jéhovah avait fait à Israël, *et* de ce qu'il l'avait délivré de la main des
10 Egyptiens. "Béni soit Jéhovah, dit-il, qui vous a délivrés de la main des Egyptiens et de la main de Pharaon, et qui a délivré le peuple de la main des Egyp-
11 tiens! Je sais maintenant que Jéhovah est plus grand que tous les dieux, car il s'est montré grand alors que les Egyp-
12 tiens opprimaient Israël." Jéthro, beau-père de Moïse, offrit *ensuite* à Dieu un holocauste et des sacrifices. Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent prendre part au repas, avec le beau-père de Moïse, en présence de Dieu.

13 Le lendemain, Moïse s'assit pour juger le peuple, et le peuple se tint devant lui
14 depuis le matin jusqu'au soir. Le beau-père de Moïse, voyant tout ce qu'il faisait pour le peuple, dit : "Que fais-tu là pour ces gens? Pourquoi sièges-tu seul, et tout ce monde se tient-il devant toi
15 depuis le matin jusqu'au soir?" Moïse répondit à son beau-père : "C'est que le peuple vient à moi pour consulter Dieu.
16 Quand ils ont quelque affaire, ils viennent à moi; je prononce entre eux, en faisant connaître les ordres de Dieu et
17 ses lois." Le beau-père de Moïse lui dit :
18 "Ce que tu fais n'est pas bien. Tu succomberas certainement, toi et le peuple qui est avec toi; car la tâche est au-dessus de tes forces, *et* tu ne saurais y suffire
19 seul. Ecoute donc ma voix; je vais te donner un conseil, et que Dieu soit avec toi! Toi, sois le représentant du peuple auprès de Dieu, et porte les affaires de-
20 vant Dieu. Apprends-leur les ordonnances et les lois, et fais-leur connaître la voie qu'ils doivent suivre et ce qu'ils doivent
21 faire. Mais choisis parmi tout le peuple des hommes capables et craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité, et établis-les sur le peuple comme chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines. Ils jugeront le peuple en tout temps, 22
porteront devant toi les affaires importantes, et décideront eux-mêmes dans les moindres. Allège *ainsi* ta charge, et qu'ils la portent avec toi. Si tu fais cela, et que 23
Dieu te donne des ordres, tu pourras y tenir et tout ce peuple aussi viendra en paix en son lieu."

Moïse écouta la voix de son beau-père 24
et fit tout ce qu'il avait dit. Moïse choi- 25
sit dans tout Israël des hommes capables, et il les préposa au peuple comme chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines. Ils 26
jugeaient le peuple en tout temps; ils portaient devant Moïse toutes les affaires graves, et décidaient eux-mêmes toutes les petites.

Moïse prit congé de son beau-père, et 27
Jéthro s'en retourna dans son pays.

3° — CHAP. XIX — XXIV, 11. — *Alliance de Jéhovah avec Israël.*

CHAP. XIX. — Préliminaires de la promulgation de la loi.

Ce fut le premier jour du troisième 19
mois après leur sortie d'Egypte que les enfants d'Israël arrivèrent au désert de Sinaï. Ils étaient partis de Raphidim; 2
arrivés au désert de Sinaï, ils campèrent dans le désert; Israël campa là, vis-à-vis de la montagne.

Moïse monta vers Dieu, et Jéhovah 3
l'appela du haut de la montagne en disant : "Tu parleras ainsi à la maison de Jacob et tu diras aux enfants d'Israël : Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte, 4
et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Main- 5
tenant si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez mon peuple particulier parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi; mais vous, 6
vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte. Telles sont les paroles que tu diras aux enfants d'Israël."

Moïse vint appeler les anciens du peu- 7
ple, et il mit devant eux toutes ces paroles, selon que Jéhovah le lui avait or-
donné. Le peuple tout entier répondit : 8
"Nous ferons tout ce qu'a dit Jéhovah." Moïse alla porter à Jéhovah les paroles

XIX, 6. *Un royaume de prêtres* (Vulg., *regnum sacerdotale*), un peuple dont Jéhovah sera le roi et dont tous les membres seront prêtres, c.-à-d. seront consacrés à Jéhovah et, à ce titre, auront le droit de s'approcher de lui pour l'adorer et le servir. Les LXX traduisent, *un sacerdoce royal*, ce qui ajoute à l'idée de sacerdoce celle de royauté : les Israélites seront prêtres et rois. Mais cette seconde notion n'est pas dans l'hébreu; d'ailleurs il n'y a qu'un roi dans Israël, c'est Jéhovah.

9 du peuple, Jéhovah dit à Moïse : " Je vais venir à toi dans une nuée épaisse, afin que le peuple entende quand je parlerai avec toi et qu'il ait toujours foi aussi en toi."

10 Moïse ayant donc rapporté à Jéhovah les paroles du peuple, Jéhovah lui dit : " Va vers le peuple, et sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs
11 vêtements. Qu'ils soient prêts pour le troisième jour; car le troisième jour Jéhovah descendra, aux yeux de tout le peu-
12 ple, sur la montagne de Sinaï. Tu fixeras au peuple une limite à l'entour, en disant : Gardez-vous de monter sur la montagne ou d'en toucher le bord; quiconque touchera la montagne sera mis à
13 mort. On ne mettra pas la main sur lui, mais on le lapidera ou on le percera de flèches; bête ou homme, il ne doit pas vivre. Quand la trompette sonnera, ils
14 monteront sur la montagne." Moïse descendit de la montagne vers le peuple; il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs
15 vêtements. Puis il dit au peuple : " Soyez prêts dans trois jours; ne vous approchez d'aucune femme."

16 Le troisième jour au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs, une nuée épaisse sur la montagne, et un son de trompe très fort, et tout le peuple qui
17 était dans le camp trembla. Moïse fit sortir le peuple du camp pour aller au devant de Dieu, et ils se tinrent au pied de
18 la montagne. Le mont Sinaï était tout fumant, parce que Jéhovah y était descendu au milieu du feu, et la fumée s'élevait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fortement.
19 Le son de la trompe devenait de plus en plus fort. Moïse parla, et Dieu lui répon-
20 dit par une voix. Jéhovah descendit sur le mont Sinaï, sur le sommet de la montagne, et Jéhovah appela Moïse au sommet de la montagne, et Moïse monta.

21 Jéhovah dit à Moïse : " Descends, *et* défends expressément au peuple de franchir les barrières vers Jéhovah pour regarder, de peur qu'un grand nombre
22 d'entre eux ne périssent. Que même les prêtres, qui s'approchent de Jéhovah se sanctifient, de peur que Jéhovah ne les
23 frappe *de mort.*" Moïse dit à Jéhovah : "Le peuple ne pourra pas monter sur le mont Sinaï, puisque vous nous en avez fait la défense expresse, en disant : Pose des limites autour de la montagne, et
24 sanctifie-là." Jéhovah lui dit : " Va, descends, tu remonteras ensuite avec Aaron; mais que les prêtres et le peuple ne franchissent point les barrières pour monter vers Jéhovah, de peur qu'il ne les frappe
25 *de mort.*" Moïse descendit vers le peuple et lui dit *ces choses.*

CHAP. XX. — Promulgation de la loi : le décalogue. L'autel.

20 Et Dieu prononça toutes ces paroles, en disant :

2 Je suis Jéhovah, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de
3 servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.

4 Tu ne te feras pas d'image taillée ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-
5 dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. Car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et sur la quatrième génération à l'égard de ceux qui me haïssent, et qui fais misé-
6 ricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

7 Tu ne prendras point le nom de Jéhovah, ton Dieu, en vain, car Jéhovah ne laissera pas impuni celui qui prendra son nom en vain.

8 Souviens-toi du jour du sabbat pour le
9 sanctifier. Pendant six jours tu travailleras, et tu feras tous tes ouvrages. Mais
10 le septième jour est un sabbat consacré à Jéhovah, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes.
11 Car pendant six jours Jéhovah a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi Jéhovah a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.

XX, 4. *Image taillée*, de bois ou de pierre, représentant symboliquement Jéhovah sous la *figure* (*ni* est explicatif, dans le sens de *savoir*) d'un astre ou d'un oiseau, d'un homme, d'un animal ou d'une plante, ou d'un animal aquatique. Dieu défend ici, non la confection d'une image religieuse quelconque (Chérubins, serpent d'airain), mais seulement la représentation figurée de sa personne comme objet d'adoration.

7. *Le nom de Jéhovah* est comme la manifestation de son être invisible; il est pour Israël l'expression de ce que Dieu lui a révélé de lui-même. Par conséquent il ne doit être prononcé en aucune manière au service du mal, litt. *pour chose vaine*, c.-à-d. *mauvais* : parjure, formules magiques, choses légères et frivoles.

8. *Souviens-toi* suppose probablement une observance déjà ancienne, mais plus ou moins négligée : comp. xvi, 23.

12 Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne.
13 Tu ne tueras point.
14 Tu ne commettras point d'adultère.
15 Tu ne déroberas point.
16 Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.
17 Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient.
18 Tout le peuple entendait le tonnerre et le son de la trompette; il voyait les flammes et la montagne fumante; à ce spectacle, il tremblait et se tenait à distance.
19 Ils dirent à Moïse : "Parle-nous, toi, et nous écouterons; mais que Dieu ne nous parle point, de peur que nous ne mou-
20 rions." Moïse répondit au peuple : "Ne vous effrayez pas, car c'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, et pour que sa crainte vous soit présente,
21 afin que vous ne péchiez pas." Et le peuple resta à distance; mais Moïse s'approcha de la nuée où était Dieu.
22 Et Jéhovah dit à Moïse : "Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu vous-mêmes que je vous ai parlé *du*
23 *haut* du ciel. Vous ne ferez point à côté de moi de dieux d'argent et vous ne vous
24 ferez point de dieux d'or. Tu m'élèveras un autel de terre sur lequel tu offriras tes holocaustes et tes sacrifices pacifiques, tes brebis et tes bœufs. Dans tous les lieux où j'aurai fait souvenir de mon nom, je viendrai vers toi, et je te bénirai.
25 Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le construiras point en pierres taillées, car, en levant ton ciseau sur la pierre,
26 tu la rendrais profane. Tu ne monteras point par des degrés à mon autel, afin que ta nudité n'y soit pas découverte.

17. Tels sont les dix commandements que Dieu donna au peuple hébreu sur le Sinaï comme base et condition de son existence.

Sur la manière de les diviser, les interprètes sont partagés. Les uns, après Josèphe et Philon, distinguent dans les vers. 3-6 deux préceptes : 1. ne pas adorer d'autres dieux (vers. 3), 2. ne pas adorer Dieu sous des images (vers. 4-6), et ne voient qu'un seul commandement dans le vers. 17 relatif à la convoitise et à ses divers objets. D'autres, avec S. Augustin, réunissent en un seul précepte les vers. 3-6, et, pour retrouver le nombre 10, divisent le vers. 17 en deux commandements distincts, se rapportant l'un à la femme du prochain, l'autre à ses biens. La première division nous paraît plus naturelle et mieux appuyée sur le contexte. C'est le passage parallèle, mais postérieur et plus libre, du Deutéronome, qui a donné lieu à la répartition de S. Augustin, adoptée par l'Eglise catholique dans ses livres de prières.

CHAP. XXI — XXIII. — Le livre de l'alliance : lois complémentaires.

Voici les lois que tu leur donneras : **21**
Quand tu achèteras un serviteur hé- 2
breu, il servira six années; la septième, il sortira libre, sans rien payer. S'il est 3
entré seul, il sortira seul; s'il avait une femme, sa femme sortira avec lui. Mais 4
si c'est son maître qui lui a donné une femme, et qu'elle lui ait enfanté des fils et des filles, la femme et ses enfants appartiendront à son maître, et il sortira seul. Si le serviteur dit : "J'aime mon 5
maître, ma femme et mes enfants; je ne veux pas sortir libre," alors son maître 6
le conduira devant Dieu; puis, l'ayant fait approcher de la porte ou du poteau *de sa maison*, il lui percera l'oreille avec un poinçon, et le serviteur sera pour toujours à son service.

Lorsqu'un homme aura vendu sa fille 7
pour être servante, elle ne sortira point comme sortent les serviteurs. Si elle dé- 8
plaît à son maître, qui se l'était destinée, il permettra qu'on la rachète; mais il ne pourra pas la vendre à des étrangers, après lui avoir été infidèle. S'il la des- 9
tine à son fils, il la traitera comme il est de règle de traiter ses filles; et s'il prend 10
pour son fils une autre femme, il ne retranchera rien de ce qui est dû à la première pour la nourriture, le vêtement et le couvert. Et s'il ne fait pas pour elle 11
ces trois choses, elle pourra sortir sans rien payer, sans rançon.

Celui qui frappe un homme à mort 12
doit être mis à mort. Mais s'il n'a pas 13
eu cet homme en vue et que Dieu l'ait présenté à sa main, je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier. Si un homme, 14
de propos délibéré, tue son prochain par ruse, tu l'arracheras *même* de mon autel pour le faire mourir. Celui qui frappe 15

XXI, 1 sv. Le recueil de prescriptions qui suit (xx-xxiii) s'appelle le *Livre de l'alliance* (xxiv, 7). C'est le code civil et criminel du peuple de Dieu dans ce qu'il a d'essentiel. Il n'embrasse pas tous les cas qui peuvent se présenter, mais il pose pour tous des principes de solution.

3. *Entré seul*, sans femme. Vulg., *qu'il sorte avec le même vêtement*, un vêtement semblable, *avec lequel il est entré*; mais l'hébr. *begappo* signifie litt. *avec son corps*, c.-à-d. seul.

6. *Devant Dieu*, devant l'autorité, devant le juge représentant de Dieu (Deut. i, 7. Comp. Exod. xxii, 8; Deut. xix, 17). LXX, *devant le tribunal de Dieu*; Vulg., *aux dieux*, aux juges. Là l'esclave déclarait qu'il renonçait pour toujours à la liberté; puis le maître lui perçait l'oreille en la fixant à la porte de sa maison, en signe de l'union indissoluble de l'esclave avec la famille du maître. Un usage pareil existait chez plusieurs peuples anciens.

son père ou sa mère doit être mis à mort.
16 Celui qui dérobe un homme, soit qu'il le vende, soit qu'on le retrouve entre ses
17 mains, doit être mis à mort. Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.
18 Lorsque des hommes se querellent, et que l'un en frappe un autre avec une pierre ou avec le poing, sans causer sa mort, mais en l'obligeant à tenir le lit,
19 celui qui l'aura frappé sera quitte, si l'autre en relève et qu'il puisse se promener dehors avec son bâton; seulement il le dédommagera de son chômage et il le fera soigner.
20 Quand un homme frappe du bâton son serviteur ou sa servante, et que celui-ci
21 meurt sous sa main, il sera vengé. Mais si le serviteur survit un jour ou deux, il ne sera pas vengé; car il est la propriété de son maître.
22 Lorsque des hommes se battent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, s'ils la font accoucher, sans autre accident, le coupable sera passible d'une amende que lui imposera le mari de la femme, et qu'il paiera selon la décision des juges.
23 Mais s'il y a un accident, tu donneras
24 vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,
25 brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.
26 Si un homme donne un coup dans l'œil de son serviteur ou de sa servante, et qu'il *lui* fasse perdre l'œil, il le mettra en liberté en compensation de son œil.
27 Et s'il fait tomber une dent à son serviteur ou à sa servante, il le mettra en liberté en compensation de sa dent.
28 Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme, et que la mort s'en suive, le bœuf sera lapidé, on n'en mangera pas la chair, mais le maître du bœuf sera quitte.
29 Mais si c'est depuis longtemps que le bœuf frappait de la corne, et que son maître, en ayant été averti, ne l'ait pas surveillé, le bœuf sera lapidé, s'il tue un homme ou une femme, et son maître
30 aussi sera mis à mort. Si on impose au maître un prix pour le rachat de sa vie, il paiera tout ce qui lui aura été imposé.
31 Si le bœuf frappe un fils ou une fille, on
32 appliquera *encore* cette loi; mais s'il frappe un serviteur ou une servante, on paiera trente sicles d'argent au maître de l'esclave, et le bœuf sera lapidé.
33 Si un homme ouvre une citerne, ou bien s'il en creuse une et ne la couvre pas, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,
34 le possesseur de la citerne indemnisera : il rendra au maître la valeur de la bête en argent, et la bête tuée sera pour lui.
35 Si le bœuf d'un homme frappe de la corne le bœuf d'un autre homme, et que la mort s'en suive, ils vendront le bœuf vivant et s'en partageront le prix; ils se
36 partageront aussi le bœuf tué. Mais s'il est reconnu que c'était depuis longtemps un bœuf frappant de la corne, et que son maître ne l'ait pas surveillé, celui-ci indemnisera en donnant bœuf pour bœuf, et le bœuf tué sera pour lui.

22 Si un homme dérobe un bœuf ou une brebis, et qu'il l'égorge ou le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, et
2 quatre brebis pour la brebis. Si le voleur est surpris *la nuit* faisant effraction, et qu'il soit frappé et meure, on n'est pas
3 responsable du sang; mais si le soleil est levé, on sera responsable du sang. — Le voleur fera restitution : s'il n'a rien, on le vendra pour ce qu'il a volé.
4 Si ce qu'il a volé, bœuf, âne ou brebis, se trouve encore vivant entre ses mains, il restituera le double.
5 Si un homme fait du dégât dans un champ ou dans un verger, en laissant son bétail brouter le champ d'autrui, il donnera en dédommagement le meilleur de son champ et le meilleur de son verger.
6 Si un feu éclate et que, après avoir atteint les épines, il consume des gerbes, ou du blé sur pied, ou un champ, une indemnité sera due par celui qui aura allumé l'incendie.
7 Si un homme donne en garde à un autre de l'argent ou des meubles, et qu'on les enlève de la maison de ce dernier, le voleur, si on le découvre, restituera le
8 double. Si le voleur reste inconnu, le maître de la maison se présentera devant Dieu, *pour déclarer* s'il n'a pas mis la
9 main sur le bien de son prochain. Quel que soit le corps du délit, bœuf, âne, brebis, vêtement ou tout objet perdu, au sujet duquel on dira : " C'est bien cela ! " la cause des deux parties sera portée à Dieu, et celui que Dieu aura condamné restituera le double à son prochain.
10 Si un homme donne en garde à un autre un bœuf, une brebis, une tête de bétail quelconque, et que l'animal meure, se casse un membre ou soit enlevé sans
11 qu'il y ait de témoin, le serment de Jéhovah interviendra entre les deux parties, *pour qu'on sache* si le dépositaire n'a pas mis la main sur le bien de son prochain; et le propriétaire de la bête

XXII, 20 *Voué à l'anathème*, propr. *consacré à Jéhovah pour être détruit* : hébr. *chérem* (Lév. xxvii, 28; Mich. iv, 13).

acceptera *ce serment*, et l'autre n'aura
12 pas à indemniser. Mais si la bête a été dérobée chez lui, il sera tenu d'indemni-
13 ser le propriétaire. Si elle a été déchirée *par une bête féroce*, il en produira les restes en témoignage, et il n'aura point à indemniser pour la bête déchirée.
14 Si un homme emprunte à un autre une bête, et qu'elle se casse un membre ou meure, son propriétaire n'étant pas
15 présent, il y aura lieu à indemnité. Si le propriétaire est présent, on n'indemnisera pas. Si la bête était louée, le prix de louage sera une compensation.
16 Si un homme séduit une vierge qui n'est pas fiancée, et a commerce avec elle, il paiera sa dot et la prendra pour
17 femme. Si le père refuse de la lui accorder, le séducteur paiera l'argent qu'on donne pour la dot des vierges.
18 Tu ne laisseras pas vivre la magicienne.
19 Quiconque a commerce avec une bête sera mis à mort.
20 Celui qui offre des sacrifices aux dieux sera voué à l'anathème; *on n'en offrira* qu'à Jéhovah, à lui seul.
21 Tu ne maltraiteras point l'étranger et tu ne l'opprimeras point, car vous avez été des étrangers dans le pays d'Egypte.
22 Vous ne contristerez point la veuve ni
23 l'orphelin. Si vous les contristez, ils crieront vers moi, et j'entendrai leur
24 cri; ma colère s'enflammera, et je vous détruirai par l'épée, et vos femmes seront des veuves et vos enfants des orphelins.
25 Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu n'exigeras pas de lui d'intérêt.
26 Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le
27 coucher du soleil; car c'est sa seule couverture, le vêtement dont il s'enveloppe le corps : sur quoi coucherait-il? S'il crie vers moi, je l'entendrai, car je suis compatissant.
28 Tu ne blasphémeras pas contre Dieu, et tu ne maudiras pas un prince de ton peuple.
29 Tu ne différeras point de m'offrir les prémices de ta moisson et de ton pressoir. Tu me donneras le premier-né de
30 de tes fils. Tu feras de même du premier-né de ta vache et de ta brebis : il restera sept jours avec sa mère, et le huitième jour tu me le donneras.

Vous serez pour moi des hommes 31
saints; vous ne mangerez point la chair déchirée qui se trouvera dans les champs: vous la jetterez aux chiens.

Tu ne sèmeras pas de faux bruit; ne 23
donne pas la main à un méchant en lui servant de témoin à charge.

Tu ne suivras point la multitude pour 2
faire le mal, et tu ne déposeras point dans un procès en te mettant du côté du grand nombre pour faire fléchir la jus-
tice. Tu ne favoriseras pas *non plus* un 3
faible dans son procès.

Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi 4
ou son âne égaré, tu ne manqueras pas de le lui ramener. Si tu vois l'âne de 5
celui qui te hait succombant sous sa charge, tu te garderas de l'abandonner; joins tes efforts aux siens pour le décharger.

Tu ne feras pas fléchir le droit du 6
pauvre dans son procès. Tu t'éloigneras 7
d'une cause mensongère, et tu ne feras pas mourir l'innocent et le juste; car je n'absoudrai point un coupable. Tu n'ac- 8
cepteras pas de présents; car les présents aveuglent les clairvoyants et ruinent les causes justes. Tu n'opprimeras pas 9
l'étranger; vous savez ce que ressent l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.

Pendant six années tu ensemenceras 10
ta terre et tu en récolteras les produits. Mais, la septième, tu les laisseras et les 11
abandonneras; et les indigents de ton peuple les mangeront, et les bêtes des champs mangeront ce qui restera. Tu feras de même pour tes vignes et tes oliviers.

Pendant six jours tu feras ton ouvrage; 12
mais le septième jour tu cesseras, afin que ton bœuf et ton âne aient du repos, et que le fils de ta servante et l'étranger respirent.

Vous prendrez garde à toutes les cho- 13
ses que je vous ai prescrites; vous ne prononcerez point le nom de dieux étrangers, et on n'en entendra pas sortir de votre bouche.

Trois fois chaque année tu célébreras 14
une fête en mon honneur. Tu observeras 15
la fête des Azymes : pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, comme je t'en ai donné l'ordre, au temps fixé du mois d'abib, car c'est dans ce mois que tu es sorti d'Egypte; et l'on ne se présentera pas les mains vides devant

XXIII, 14. *Trois fois* : ici et xxxiv, 18 sv. Deut. xvi, il ne s'agit que des trois grandes fêtes annuelles, Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles, qui obligeaient tous les Israélites mâles à se rendre au sanctuaire national de Jéhovah (vers. 17).

16 ma face. *Tu observeras* la fête de la Moisson, fête des prémices de ton travail, de ce que tu auras semé dans les champs; et la fête de la Récolte, à la fin de l'année, quand tu recueilleras des
17 champs *le fruit de* ton travail. Trois fois l'année tous les mâles se présenteront devant Jéhovah Dieu.
18 Tu n'associeras pas à du pain levé le sang de ma victime, et la graisse de ma fête ne sera pas gardée jusqu'au matin.
19 Tu apporteras à la maison de Jéhovah ton Dieu les prémices des premiers fruits de ton sol.

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère.

90 Voici que j'envoie un ange devant toi, pour te garder dans le chemin et pour te faire arriver au lieu que j'ai préparé.
21 Prends garde à lui et écoute sa voix; ne lui résiste pas, car il ne pardonnerait pas votre rebellion, parce que mon nom
22 est en lui. Mais si tu écoutes sa voix, et si tu fais tout ce que je dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes
23 adversaires. Car mon ange marchera devant toi et te conduira dans le pays des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Chananéens, des Hévéens et des Jébuséens, et je les exterminerai.
24 Tu n'adoreras pas leurs dieux et tu ne les serviras pas; tu ne les imiteras pas dans leurs pratiques, mais tu renverseras et briseras leurs stèles sacrées.
25 Vous servirez Jéhovah, votre Dieu, et il bénira votre pain et votre eau, et j'éloignerai la maladie du milieu de vous.
26 Il n'y aura dans votre pays ni femme qui perde son fruit, ni femme stérile; je remplirai le nombre de vos jours.
27 J'enverrai ma terreur devant toi, je jetterai dans la confusion tous les peuples chez lesquels tu arriveras, et je ferai tourner le dos devant toi à tous tes en-
28 nemis. J'enverrai devant toi les frelons, qui chasseront loin de ta face les Hévéens, les Chananéens et les Héthéens.
29 Je ne les chasserai pas de ta face en une seule année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes sau-
30 vages ne se multiplient contre toi. Je les chasserai peu à peu de devant toi, jusqu'à ce que tu augmentes en nombre
31 et que tu puisses occuper le pays. J'établirai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve; car je livrerai entre tes mains les habitants du pays, et tu les chasseras de devant toi. Tu ne 32
feras pas alliance avec eux, ni avec leurs dieux. Ils n'habiteront pas dans ton 33
pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi; tu servirais leurs dieux, et ce serait un piège pour toi ”

CHAP. XXIV, 1 — 11. — Conclusion de l'alliance.

Dieu dit à Moïse : “ Monte vers Jé- 24
hovah, toi et Aaron, Nadab et Abiu, et soixante-dix anciens d'Israël, et prosternez-vous de loin. Moïse s'approchera 2
seul de Jéhovah; les autres ne s'en approcheront pas, et le peuple ne montera pas avec lui.”

Moïse vint rapporter au peuple toutes 3
les paroles de Jéhovah et toutes les lois; et le peuple entier répondit d'une seule voix : “ Tout ce qu'a dit Jéhovah, nous le ferons.”

Moïse écrivit toutes les paroles de Jého- 4
vah. Puis, s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au pied de la montagne, et dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Il envoya des jeunes gens, 5
enfants d'Israël, et ils offrirent à Jéhovah des holocaustes et immolèrent des taureaux en sacrifices d'actions de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit 6
dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. Alors, ayant pris le 7
livre de l'alliance, il le lut en présence du peuple, qui répondit : “ Tout ce qu'a dit Jéhovah, nous le ferons et nous y obéirons.” Il prit ensuite le sang et en 8
aspergea le peuple, en disant : “ C'est le sang de l'alliance que Jéhovah a conclue avec vous sur toutes ces paroles.”

Moïse monta avec Aaron, Nadab et 9
Abiu et soixante-dix anciens d'Israël; et 10
ils virent le Dieu d'Israël : sous ses pieds était comme un ouvrage de brillants saphirs, pur comme le ciel même. Et il 11
n'étendit pas sa main sur les élus des enfants d'Israël : ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent.

—⁂—

16. *Fête de la Moisson* : on offrait à Dieu les prémices de la moisson, c.-à-d. les premiers pains faits avec le froment nouveau. Elle est appelée ailleurs *fête des Semaines* et *fête de la Pentecôte*, parce qu'elle se célébrait 7 semaines ou 50 jours après celle de Pâque. Voy. les prescriptions particulières portées plus tard Lév. xxiii, 15 sv. — *Fête de la Récolte*, ou *des Tabernacles* : voy. les prescriptions particulières Nombr. xxviii, 26 sv.; elle fut fixée au 15e jour du 7e mois, *fin de l'année* économique, qui commençait avec les premiers labours et se terminait avec la récolte des derniers fruits du sol.

4° — CHAP. XXIV, 12 — XXXI. — *Instructions pour la construction du tabernacle et l'organisation du culte.*

CHAP. XXIV, 12 — XXV, 9. — Moïse sur la montagne. Demandes de dons volontaires.

12 Jéhovah dit à Moïse : "Monte vers moi sur la montagne, et restes-y ; je te donnerai les tables de pierre, la loi et les préceptes que j'ai écrits pour leur ins-
13 truction." Moïse se leva, avec Josué, son serviteur, et, s'avançant vers la monta-
14 gne de Dieu, il dit aux anciens : Attendez-nous ici, jusqu'à ce que nous revenions auprès de vous. Vous avez avec vous Aaron et Hur; si quelqu'un a un différend, qu'il s'adresse à eux."
15 Moïse monta sur la montagne, et la
16 nuée la couvrit; la gloire de Jéhovah reposa sur le mont Sinaï, et la nuée le couvrit pendant six jours. Le septième jour, Jéhovah appela Moïse du milieu de
17 la nuée. La gloire de Jéhovah apparaissait aux enfants d'Israël comme un feu dévorant au sommet de la mon-
18 tagne. Moïse entra dans la nuée et monta à la montagne; et il demeura sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

25 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Dis aux enfants d'Israël de m'apporter des offrandes; vous les accepterez pour moi de tout homme qui les donnera
3 de bon cœur. Voici les offrandes que vous recevrez d'eux : de l'or, de l'argent
4 et de l'airain; de la pourpre violette, de la pourpre écarlate, du cramoisi, du fin
5 lin et du poil de chèvre; des peaux de béliers teintes en rouge, des peaux de
6 veaux marins et du bois d'acacia; de l'huile pour le chandelier, des aromates pour l'huile d'onction et pour l'encense-
7 ment; des pierres d'onyx et d'autres pierres à enchâsser pour l'éphod et le
8 pectoral. Ils me feront un sanctuaire, et
9 j'habiterai au milieu d'eux. Vous vous conformerez à tout ce que je vais vous montrer, au modèle du tabernacle et au modèle de tous ses ustensiles.

CHAP. XXV, 10 — 40. — L'arche d'alliance avec le propitiatoire, la table des pains de proposition, le chandelier d'or.

On fera une arche de bois d'acacia; sa 10
longueur sera de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie. Tu la 11
couvriras d'or pur, en dedans et en dehors, et tu y feras une guirlande d'or tout autour. Tu fondras pour elle quatre 12
anneaux d'or, que tu mettras à ses quatre pieds, deux anneaux d'un côté et deux de l'autre. Tu feras des barres de 13
bois d'acacia, et tu les revêtiras d'or. Tu 14
passeras ces barres dans les anneaux sur les côtés de l'arche, pour la porter. Les 15
barres resteront dans les anneaux et n'en seront point retirées. Tu mettras dans 16
l'arche le témoignage que je te donnerai.
Tu feras un propitiatoire d'or pur, 17
long de deux coudées et demie, large d'une coudée et demie. Tu feras deux 18
chérubins d'or; tu les feras d'or battu, aux deux extrémités du propitiatoire, l'un à un bout, l'autre à l'autre bout; ils 19
feront corps avec le propitiatoire à ses deux extrémités. Les chérubins auront 20
leurs ailes déployées vers le haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, en se faisant face l'un à l'autre; leurs faces seront tournées vers le propitiatoire. Tu 21
mettras le propitiatoire au-dessus de l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai. Là je me ren- 22
contrerai avec toi et je te communiquerai, de dessus le propitiatoire, du milieu des deux chérubins, tous les ordres que je te donnerai pour les enfants d'Israël.
Tu feras une table de bois d'acacia; 23
sa longueur sera de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie. Tu la revêtiras d'or 24
pur, et tu y mettras une guirlande d'or tout autour. Tu y feras à l'entour un 25

XXV, 16. *Le témoignage*, les deux tables de la loi sur lesquelles seront écrites les *dix paroles* (décalogue, xx, 1-17), et que Moïse devait recevoir de Dieu (xxiv, 12). Ces dix paroles étant le témoignage de Dieu à son peuple, sur lequel l'alliance avait été conclue, elles sont appelées *tables du témoignage* et *tables de l'alliance* (Deut. ix, 9 sv.).

17. *Propitiatoire*, hébr. *kapporeth*, d'un radical qui signifie *couvrir*, mais employé ici dans le sens métaphorique d'expier, d'effacer les péchés. C'était une plaque d'or massif, ainsi appelée, non parce qu'elle *couvrait* l'arche, mais parce que, au grand jour des expiations, le grand prêtre l'aspergeait du sang de la victime offerte pour le peuple, afin de lui concilier de nouveau la faveur de Jéhovah (Lév. xvi, 14).

20. *Leurs ailes déployées vers le haut*, et non étendues horizontalement. Ces ailes formeront le trône de Jéhovah, conçu comme assis sur les chérubins, l'arche lui servant de marchepied (I Sam. iv, 4; II Sam. vi, 2; Ps. lxx, 2, etc.). C'est de là qu'il donne ses ordres, qu'il exerce sa justice et sa miséricorde. Comp. Hébr. iv, 6; ix, 5.

24. *Une guirlande*; Vulg. *un rebord*.

25. La Vulg. traduit ainsi les vers. 24-25 : *tu la doreras d'un or très pur et tu lui feras une bordure d'or tout autour, et à la bordure elle-même une couronne à jour de quatre doigts, et au-dessus d'elle une autre couronne d'or.*

châssis d'une palme, sur lequel tu met-
26 tras une guirlande d'or tout autour. Tu
feras pour la table quatre anneaux d'or;
et tu les mettras aux quatre coins, aux
27 quatre pieds de la table. Les anneaux
seront placés près du châssis, pour rece-
voir les barres qui doivent porter la ta-
28 ble. Tu feras les barres de bois d'acacia,
et tu les revêtiras d'or; elles serviront à
29 porter la table. Tu feras ses plats, ses
cassolettes, ses coupes et ses tasses ser-
vant aux libations; tu les feras d'or pur.
30 Tu placeras sur la table les pains de
proposition perpétuellement devant ma
face.

31 Tu feras un chandelier d'or pur, d'or
battu; le chandelier avec son pied et sa
tige, sera d'or battu; ses calices, ses
boutons et ses fleurs seront d'une même
32 pièce. De ses côtés partiront six bran-
33 ches, trois branches de chaque côté. Il
y aura sur la première branche trois
calices en fleurs d'amandier, figurant un
bouton et une fleur, et sur la seconde
branche trois calices en fleurs d'aman-
dier, figurant un bouton et une fleur; il
en sera de même pour les six branches
34 partant du chandelier. *Mais*, à la tige
du chandelier, il y aura quatre calices en
fleurs d'amandier, figurant des boutons
35 et leurs fleurs. Il y aura un bouton sous
les deux premières branches partant du
chandelier, un bouton sous les deux sui-
vantes, et un bouton sous les deux der-
nières, selon les six branches sortant du
36 chandelier. Ces boutons et ces tiges fe-
ront une même pièce avec le chandelier;
le tout sera une masse d'or battu, d'or
37 pur. Tu feras pour lui des lampes, au
nombre de sept, qui seront placées sur
les branches, de manière à éclairer en
38 face. Ses mouchettes et ses vases à cen-
39 dre seront en or pur. On emploiera un
talent d'or pur pour faire le chandelier
40 avec tous ses ustensiles. Regarde, et fais
selon le modèle qui t'est montré sur la
montagne."

CHAP. XXVI. — Le tabernacle.

26 Tu feras la Demeure de dix tentures;
tu les feras de lin retors, de pourpre
violette, de pourpre écarlate et de cra-
moisi, avec des chérubins, ouvrage d'ha-
2 bile tisseur. La longueur totale d'une
tenture sera de vingt-huit coudées, et la
largeur d'une tenture sera de quatre
coudées; toutes les tentures auront la
même dimension. Cinq de ces tentures 3
seront jointes ensemble; les cinq autres
seront aussi jointes ensemble. Tu met- 4
tras des lacets de pourpre violette au
bord de la tenture terminant le premier
assemblage; et tu en mettras de même
au bord de la tenture terminant le second
assemblage. Tu en mettras cinquante à 5
la première tenture, et cinquante au
bord de la tenture terminant le second
assemblage, et ces lacets se correspon-
dront les uns aux autres. Tu feras cin- 6
quante agrafes d'or, avec lesquelles tu join-
dras les tentures l'une à l'autre, en sorte
que le tabernacle forme un seul tout.

Tu feras *aussi* des tentures de poil de 7
chèvre pour former une tente sur la
Demeure; tu feras onze de ces tentures.
Chaque tenture aura une longueur de 8
trente coudées, et une largeur de quatre
coudées; la dimension sera la même pour
les onze tentures. Tu joindras à part 9
cinq de ces tentures, et les six autres à
part, et tu replieras la sixième sur le de-
vant de la tente. Tu mettras cinquante 10
lacets au bord de la tenture terminant le
premier assemblage, et cinquante autres
au bord de la tenture du second assem-
blage. Tu feras cinquante agrafes d'ai- 11
rain, tu les introduiras dans les lacets,
et tu assembleras ainsi la tente, qui for-
mera un seul tout. Quant à la partie qui 12
sera de surplus dans les tentures de la
tente, savoir la moitié de la tenture en
plus, elle retombera sur le derrière de la
Demeure, et des deux coudées en excé- 13
dant sur la longueur des tentures de la
tente, il en retombera la longueur d'une
coudée sur chacun des deux côtés de la
Demeure pour la couvrir.

Tu feras pour la tente une couverture 14
en peaux de béliers teintes en rouge, et
une couverture en peaux de veaux marins
par-dessus.

Tu feras aussi des planches pour la 15
Demeure, des planches d'acacia, posées
debout. Chaque planche aura en lon- 16
gueur dix coudées, et en largeur une
coudée et demie. Il y aura à chaque 17
planche deux tenons joints l'un à l'autre;
tu feras de même pour toutes les planches
de la Demeure. Tu feras vingt planches 18
pour la Demeure : vingt planches pour
la face du midi, à droite. Tu mettras 19
sous ces vingt planches quarante socles

30. *Pains de proposition*, litt. *de la face*, posés devant Jéhovah. Voy. Lév. xxiv, 5-9.

39. *Un talent d'or*, environ 45 kilogrammes. Le chandelier allumé devant Jéhovah est comme un hommage rendu par Israël à son Dieu, le Dieu de la sainteté et de la vérité, dont la lumière est l'emblème; le nombre *sept* (les 7 lampes) indique la plénitude de cette lumière.

d'argent, deux socles sous chaque plan-
20 che pour ses deux tenons. Pour l'autre
côté de la Demeure, le côté du nord, tu
21 feras vingt planches, ainsi que leurs
quarante socles d'argent, deux socles
22 sous chaque planche. Tu feras six plan-
ches pour le fond de la Demeure, du côté
23 de l'occident. Tu feras deux planches
pour les angles de la Demeure, dans le
24 fond; elles seront doubles depuis le bas,
formant ensemble un seul tout jusqu'à
leur sommet, pour le premier anneau.
C'est ainsi que tu feras ces deux plan-
ches; elles seront placées aux deux an-
25 gles. Il y aura ainsi huit planches, avec
leurs socles d'argent, soit seize socles,
26 deux sous chaque planche. Tu feras des
traverses de bois d'acacia, cinq pour les
planches de l'un des côtés du tabernacle,
27 cinq pour les planches du second côté, et
cinq pour les planches du côté de la
Demeure qui en forme le fond, vers l'oc-
28 cident. La traverse du milieu s'étendra,
le long des planches, d'une extrémité à
29 l'autre. Tu revêtiras d'or les planches,
et tu feras d'or les anneaux qui doivent
recevoir les traverses, et tu revêtiras d'or
30 les traverses. Tu dresseras la Demeure
d'après le modèle qui t'a été montré sur
la montagne.

31 Tu feras un voile de pourpre violette,
de pourpre écarlate, de cramoisi et de
lin retors; on y représentera des chéru-
32 bins : ouvrage d'un habile tisseur. Tu
le suspendras à quatre colonnes de bois
d'acacia, revêtues d'or, ayant des cro-
chets d'or et posées sur quatre socles
33 d'argent. Tu mettras le voile sous les
agrafes, et c'est là, derrière le voile, que
tu feras entrer l'arche du témoignage; le
voile fera pour vous une séparation entre
34 le Lieu saint et le Lieu très saint. Tu
placeras le propitiatoire sur l'arche du
35 témoignage dans le Lieu très saint. Tu
placeras la table en dehors du voile, et
le chandelier en face de la table, du côté
méridional de la Demeure, et tu placeras
la table du côté septentrional.

36 Tu feras pour l'entrée de la tente un
rideau en pourpre violette, pourpre écar-
late, cramoisi et lin retors, ouvrage d'un
37 dessin varié. Tu feras pour ce rideau
cinq colonnes d'acacia, et tu les revêtiras
d'or; elles auront des crochets d'or, et tu
fondras pour elles cinq socles d'airain.

CHAP. XXVII. — L'autel des holocaustes et le parvis.

27 Tu feras l'autel en bois d'acacia; sa
longueur sera de cinq coudées, et sa
largeur de cinq coudées. L'autel sera
carré, et sa hauteur sera de trois cou-
dées. A ses quatre coins, tu feras des 2
cornes qui sortiront de l'autel, et tu le
revêtiras d'airain. Tu feras pour l'autel 3
des vases pour recueillir les cendres, des
pelles, des bassins, des fourchettes et
des brasiers; tu feras d'airain tous ces
ustensiles. Tu feras à l'autel une grille 4
d'airain en forme de treillis, et tu met-
tras quatre anneaux d'airain aux quatre
bouts du treillis. Tu le placeras sous la 5
corniche de l'autel, par en bas, jusqu'à
la moitié de *la hauteur de l'autel*. Tu 6
feras pour l'autel des barres de bois
d'acacia, que tu revêtiras d'airain. On 7
passera ces barres dans les anneaux, et
elles seront aux deux côtés de l'autel,
quand on le transportera. Tu le feras 8
creux, en planches, comme il t'a été
montré sur la montagne.

Tu feras le parvis de la Demeure. Du 9
côté du midi, il y aura, pour *former* le
parvis, des rideaux de lin retors, sur
une longueur de cent coudées pour un
côté. Ce côté aura vingt colonnes avec 10
leurs vingt socles d'airain; les crochets
des colonnes et leurs tringles seront d'ar-
gent. De même, du côté du nord, il y 11
aura des rideaux sur une longueur de
cent coudées, ainsi que vingt colonnes
avec leurs vingt socles d'airain; les cro-
chets des colonnes et leurs tringles se-
ront d'argent. Du côté de l'occident, il y 12
aura, pour la largeur du parvis, cin-
quante coudées de rideaux, ainsi que dix
colonnes avec leurs dix socles. Du côté 13
de l'orient, sur le devant, le parvis aura
une largeur de cinquante coudées; et il y 14
aura quinze coudées de rideaux pour un
côté *de la porte*, ainsi que trois colonnes
avec leurs trois socles, et quinze cou- 15
dées de rideaux pour l'autre côté, ainsi
que trois colonnes avec leurs trois socles.
Pour la porte du parvis, il y aura une 16
tenture de vingt coudées, en pourpre
violette, pourpre écarlate, cramoisi, et
lin retors, avec dessin varié, ainsi que
quatre colonnes avec leur quatre socles.
Toutes les colonnes formant l'enceinte 17
du parvis seront reliées par des tringles
d'argent; elles auront des crochets d'ar-
gent et leurs socles seront d'airain. La 18
longueur du parvis sera de cent coudées,
sa largeur de cinquante coudées de cha-
que côté, et sa hauteur de cinq coudées;
les rideaux seront de lin retors, et les
socles d'airain. Tous les ustensiles des- 19

XXVII, 10. La Vulg. traduit la seconde partie du verset : *elles auront leurs chapiteaux en argent avec des ciselures.*

tinés au service de la Demeure, tous ses pieux et tous les pieux du parvis seront d'airain.

20 Tu ordonneras aux enfants d'Israël de t'apporter pour le luminaire de l'huile d'olives concassées, pour entretenir les
21 lampes continuellement. Dans la tente de réunion, en dehors du voile qui est devant le témoignage, Aaron et ses fils la prépareront pour brûler du soir au matin en présence de Jéhovah. C'est une loi perpétuelle, de génération en génération pour les enfants d'Israël.

CHAP. XXVIII. — Vêtements des prêtres.

28 Fais venir auprès de toi Aaron ton frère, et ses fils avec lui, du milieu des enfants d'Israël, pour qu'il soit prêtre à mon service : Aaron, Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron.

2 Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements sacrés, pour marquer sa dignité
3 et lui servir de parure. Tu t'adresseras à tous les hommes habiles que j'ai remplis d'un esprit de sagesse, et ils feront les vêtements d'Aaron, afin qu'il soit consacré pour qu'il exerce mon sacer-
4 doce. Voici les vêtements qu'ils feront : un pectoral, un éphod, une robe, une tunique brodée, une tiare et une ceinture. Tels sont les vêtements sacrés qu'ils feront à Aaron, ton frère, et à ses fils, afin qu'ils soient prêtres à mon service.
5 Ils emploieront de l'or, de la pourpre violette, de la pourpre écarlate, du cramoisi et du fin lin.

6 Ils feront l'éphod d'or, de pourpre violette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors, mêlés dans un habile
7 tissu. Il aura deux épaulettes qui réuniront ses deux extrémités, et ainsi il sera
8 joint. La ceinture pour l'attacher en passant dessus sera du même travail et fera corps avec lui : elle sera d'or, de pourpre violette, de pourpre écarlate, de
9 cramoisi et de lin retors. Tu prendras deux pierres d'onyx, et tu y graveras
10 les noms des fils d'Israël : six de leurs noms sur une pierre, et les six autres noms sur la seconde pierre, selon *l'ordre de* leurs naissances. Comme on taille les 11
pierres précieuses et qu'on y grave des cachets, ainsi tu graveras sur les deux pierres les noms des enfants d'Israël, et tu les enchâsseras dans des chatons d'or.
Tu placeras les deux pierres sur les 12
épaulettes de l'éphod comme pierres de souvenir pour les enfants d'Israël, et Aaron portera leurs noms sur ses deux épaules devant Jéhovah en souvenir. Tu 13
feras des chatons d'or, et deux chai- 14
nettes d'or pur, tressées en forme de cordons, et tu les fixeras aux chatons.

Tu feras un pectoral du jugement, 15
artistement travaillé, du même tissu que l'éphod : tu le feras d'or, de pourpre violette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors. Il sera carré et double, long 16
d'un empan et large d'un empan. Tu y 17
adapteras une garniture de pierreries, quatre rangées de pierreries; sur la première rangée : une sardoine, une topaze, une émeraude. La deuxième rangée : une 18
escarboucle, un saphir, un diamant. La 19
troisième rangée : une opale, une agate, une améthyste. La quatrième rangée : 20
une chrysolithe, un onyx, un jaspe. Ces pierres seront enchâssées dans des rosettes d'or. Elles seront au nombre de 21
douze, d'après les noms des fils d'Israël; comme on grave des cachets, on gravera sur chacune le nom d'une des douze tribus. -- Tu feras pour le pectoral des 22
chaînettes d'or pur, tressées en forme de cordons, ainsi que deux anneaux d'or, 23
que tu mettras aux deux extrémités du pectoral. Tu passeras les deux cordons 24
d'or dans les deux anneaux fixés aux extrémités du pectoral; et tu attacheras 25
les deux bouts des deux cordons aux deux chatons, et tu les mettras sur les deux épaulettes de l'éphod par devant.
— Tu feras *encore* deux anneaux d'or, 26
que tu mettras aux deux extrémités *inférieures* du pectoral sur le bord intérieur appliqué contre l'éphod. Et tu feras 27

---

19. Tandis que le tabernacle est la *maison de Dieu, la Demeure de Jéhovah au milieu de son peuple* (xxiii, 19; Jos. vi, 24; I Rois, i, 7, 24 al.), le palais du Dieu-Roi, autour duquel viendra le peuple sacerdotal (I Sam, i, 9; iii, 3; Ps. v, 8; xxvii, 4, 6), le parvis représente le royaume de Dieu, le pays de l'alliance.

21. *Tente de réunion* (Vulg., *du témoignage*; d'autres, *d'assignation*), le tabernacle, ainsi appelé parce que c'est là que Jéhovah voulait se présenter à Israël, tenir assemblée avec lui.

XXVIII, 9-10. D'après Josèphe, les noms des 6 premiers (aînés) étaient gravés sur la pierre de l'épaule droite, ceux des 6 autres sur la pierre de l'épaule gauche.

12. Porté sur les épaules, l'éphod est par excellence le vêtement officiel du grand prêtre (Is. xxii, 22). La fonction de ce dernier étant de s'approcher de Dieu comme médiateur en faveur du peuple, il porte sur les épaules, gravés sur des pierres précieuses, les noms des 12 tribus, du peuple de Jéhovah (xix, 5. Comp. Is. xxii, 22).

15. *Pectoral* (hébr. *choschen*, c.-à-d. *ornement*; Vulg. d'après les LXX, *rational*) *du* ou *de jugement*, de décision; ainsi appelé parce qu'on y mettait l'objet au moyen duquel le grand prêtre consultait Jéhovah dans les cas graves et douteux, et obtenait sa *décision* (voy. vers. 30).

deux *autres* anneaux d'or, que tu mettras au bas des deux épaulettes de l'éphod, sur le devant, près de son attache, au-
28 dessus de la ceinture de l'éphod. On attachera le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec un ruban de pourpre violette, afin que le pectoral soit au-dessus de la ceinture de l'éphod,
29 sans pouvoir s'en séparer. C'est ainsi qu'Aaron, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire, portera sur son cœur les noms des fils d'Israël *gravés* sur le pectoral du jugement, en souvenir perpétuel devant
30 Jéhovah. — Tu joindras au pectoral du jugement l'Urim et le Thummim, pour qu'ils soient sur le cœur d'Aaron lorsqu'il se présentera devant Jéhovah, et qu'ainsi il porte constamment sur son cœur, devant Jéhovah, le jugement des enfants d'Israël.

31 Tu feras la robe de l'éphod tout en-
32 tière en pourpre violette. Il y aura au milieu une ouverture pour la tête, et cette ouverture aura tout autour un rebord tissé, comme à l'ouverture d'une cotte d'armes, afin que la robe ne se dé-
33 chire pas. Tu mettras au bord inférieur des grenades de pourpre violette, de pourpre écarlate et de cramoisi, mêlées
34 à des clochettes d'or tout autour : une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade, sur le bord
35 de la robe tout autour. Aaron s'en revêtira pour remplir son ministère, afin qu'on entende le son *des clochettes* quand il entrera dans le sanctuaire devant Jéhovah, et quand il en sortira, et qu'il ne meure point.

36 Tu feras une lame d'or pur, et tu y graveras, comme on grave sur un cachet :
37 Sainteté à Jéhovah. Tu l'attacheras avec un ruban de pourpre violette à la tiare,
38 sur le devant. Elle sera sur le front d'Aaron, et Aaron portera les fautes commises dans les choses saintes que consacreront les enfants d'Israël en toute espèce de saintes offrandes; elle sera constamment sur son front devant Jéhovah, pour qu'ils trouvent faveur devant Jéhovah. Tu feras la tunique en 39
lin; tu feras une tiare de lin, et une ceinture de diverses couleurs.

Pour les fils d'Aaron tu feras des tu- 40
niques, tu leur feras des ceintures et des mitres, pour marquer leur dignité et leur servir de parure. Tu revêtiras de 41
ces ornements Aaron, ton frère, et ses fils avec lui. Tu les oindras, tu les installeras et tu les consacreras, afin qu'ils me servent comme prêtres. Fais-leur 42
des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité; ils iront depuis les reins jusqu'aux cuisses. Aaron et ses fils les porteront 43
quand ils entreront dans la tente de réunion, ou quand ils s'approcheront de l'autel pour faire le service dans le sanctuaire; ainsi ils n'encourront point de faute et ne mourront point. C'est une loi perpétuelle pour Aaron et pour ses descendants après lui.

CHAP. XXIX. — Consécration des prêtres. Le sacrifice perpétuel.

Voici ce que tu feras pour les consa- **29**
crer à mon service comme prêtres : Prends un jeune taureau et deux béliers sans défaut; des pains sans levain, des 2
gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des galettes sans levain arrosées d'huile : tu feras le tout de fleur de farine de froment. Tu les mettras dans une seule 3
corbeille, et tu les présenteras ainsi, en même temps que le jeune taureau et les deux béliers.

Tu feras avancer Aaron et ses fils à 4
l'entrée de la tente de réunion, et tu les laveras avec de l'eau. Puis, ayant pris 5
les vêtements, tu revêtiras Aaron de la tunique, de la robe de l'éphod, de l'éphod et du pectoral, et tu lui mettras la ceinture de l'éphod. Tu poseras la tiare sur 6
sa tête, et tu mettras sur la tiare le diadème de sainteté. Tu prendras l'huile 7
d'onction, tu en répandras sur sa tête et tu l'oindras. Tu feras approcher ses fils, 8
et tu les revêtiras des tuniques. Tu met- 9
tras une ceinture à Aaron et à ses fils et tu attacheras des mitres aux fils d'Aaron;

---

30. *Urim et Thummim*, c'est-à-dire *lumière et perfection*. C'est par l'*Urim* et le *Thummim* que le grand prêtre consultait Jéhovah et connaissait ainsi sa volonté, la décision ou le *jugement* du Dieu-Roi, et qu'il la transmettait au peuple (d'où le nom de *logion* ou *logeion*, c'est-à-dire *oracle*, que les LXX donnent au pectoral, nom que la Vulg. a traduit par *rationale*). Mais quand il s'agit de déterminer ce qu'étaient en eux-mêmes l'*Urim* et le *Thummim*, et la manière dont Dieu manifestait sa réponse, on en est réduit aux conjectures.

37. *Tiare*, espèce de turban formé d'une bande d'étoffe de lin (vers. 39) plusieurs fois roulée autour de la tête.

41. *Tu les oindras* : voy. xxix, 7; xxx, 22 sv. Lév. viii. — *Tu les installeras* (d'autres, *tu les consacreras*), litt. *tu rempliras leurs mains* des dons (matière des sacrifices) qu'ils doivent offrir à Dieu dans la cérémonie de leur installation; la chose est mise sous les yeux, xxix, 24 et Lév. viii, 27. Ces dons ou offrandes étant comme un symbole du pouvoir dont ils étaient investis d'exercer les fonctions sacrées, l'expression *remplir les mains* d'un prêtre est devenue synonyme d'*installer*. La Vulg. traduit, *tu consacreras leurs mains*.

et le sacerdoce leur appartiendra par une loi perpétuelle, et tu installeras Aaron et ses fils.

10 Tu amèneras *ensuite* le taureau devant la tente de réunion, et Aaron et ses fils
11 poseront leurs mains sur sa tête. Tu égorgeras le taureau devant Jéhovah, à
12 l'entrée de la tente de réunion; tu prendras du sang du taureau, tu en mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel, et tu répandras tout *le reste* au pied de
13 l'autel. Tu prendras toute la graisse qui couvre les entrailles, le réseau du foie et les deux rognons avec la graisse qui les entoure, et tu feras fumer tout cela sur
14 l'autel. Mais tu consumeras par le feu hors du camp la chair du taureau, sa peau et ses excréments : c'est un sacrifice pour le péché.

15 Tu prendras l'un des béliers, et Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa
16 tête. Tu égorgeras le bélier, tu en prendras le sang et tu en arroseras l'autel
17 tout autour. *Puis* tu couperas le bélier par morceaux, et ayant lavé les entrailles et les jambes, tu les mettras sur les
18 morceaux et sur sa tête, et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel. C'est un holocauste à Jéhovah, d'agréable odeur, un sacrifice par le feu à Jéhovah.

19 Tu prendras le second bélier, et Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa
20 tête. Tu égorgeras le bélier, et ayant pris de son sang, tu en mettras sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron et sur le lobe de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied droit, et tu arroseras
21 de sang l'autel tout autour. Tu prendras du sang qui sera sur l'autel et de l'huile d'onction, et tu en aspergeras Aaron et ses vêtements, ses fils et leurs vêtements, et ainsi il sera consacré, lui et ses vêtements, ainsi que ses fils et leurs vête-
22 ments. Tu prendras la graisse du bélier, la queue, la graisse qui enveloppe les entrailles, le réseau du foie, les deux rognons et la graisse qui les entoure, et l'épaule droite, car c'est un bélier d'ins-
23 tallation. *Tu prendras* aussi, de la corbeille des pains sans levain placée devant Jéhovah, un gâteau de pain, un gâteau
24 à l'huile et une galette. Tu poseras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron et de ses fils, et tu les balanceras comme offrande balancée devant Jéhovah. Tu les ôteras ensuite de leurs 25
mains et tu les feras brûler sur l'autel par-dessus l'holocauste, en agréable odeur devant Jéhovah : c'est un sacrifice par le feu à Jéhovah. Tu prendras la 26
poitrine du bélier qui aura servi à l'installation d'Aaron, et tu la balanceras comme offrande balancée devant Jéhovah : ce sera ta portion. Du bélier d'ins- 27
tallation, de ce qui revient à Aaron et à ses fils, tu consacreras ce qui aura été balancé et ce qui aura été élevé, savoir l'offrande balancée et l'épaule élevée : ce sera pour Aaron et ses fils une rede- 28
vance perpétuelle de la part des enfants d'Israël, car c'est une offrande élevée; et les enfants d'Israël auront à prélever une offrande sur leurs sacrifices d'actions de grâces, leur offrande prélevée pour Jéhovah.

Les vêtements sacrés d'Aaron seront 29
après lui pour ses fils, qui en seront revêtus lorsqu'on les oindra et qu'on les installera. Ils seront portés pendant sept 30
jours par celui de ses fils qui sera *grand* prêtre à sa place, et qui entrera dans la tente de réunion pour faire le service dans le sanctuaire.

Tu prendras le bélier d'installation, 31
et tu en feras cuire la chair dans un lieu saint. Aaron et ses fils mangeront à 32
l'entrée de la tente de réunion la chair du bélier et le pain qui sera dans la corbeille. Ils mangeront ainsi ce qui aura 33
servi à faire l'expiation pour les installer et les consacrer; nul étranger n'en mangera, car ce sont des choses saintes. S'il reste jusqu'au lendemain de la chair 34
de l'installation et du pain, tu brûleras ce reste, et on ne le mangeras pas, car c'est une chose sainte.

Tu exécuteras à l'égard d'Aaron et de 35
ses fils tous les ordres que je t'ai donnés. Tu les installeras pendant sept jours. Tu offriras chaque jour un jeune taureau 36
en sacrifice pour le péché, pour l'expiation; tu ôteras de l'autel le péché par cette expiation, et tu l'oindras pour le consacrer. Pendant sept jours, tu feras 37
l'expiation pour l'autel et tu le consacre-

XXIX, 18. *Un sacrifice* fait ou consumé *par le feu*; litt. *une ignition* ou *combustion*; Vulg., *une oblation* : inexact.

22. *Bélier d'installation* (litt. *de plénitude* : voy. la note de xxviii, 41), pour l'installation d'Aaron et de ses fils.

24. *Tu les balanceras* horizontalement, les portant d'abord en avant, puis les ramenant en arrière. Certaines offrandes, certaines parties des victimes étaient ainsi présentées à Jéhovah; on les nommait *thenouphah*, offrande de *balancement*. Vulg., *et tu les* (Aaron et ses fils) *sanctifieras en élevant* ces dons *devant le Seigneur* (comp. vers. 27).

27. *Elevée* : autre rite consistant à élever simplement la chose offerte; cette offrande s'appelait *theroumah*, c.-à-d. *élévation*.

ras; et l'autel sera très saint, et tout ce qui touchera l'autel sera sacré.

38 Voici ce que tu offriras sur l'autel : deux agneaux d'un an chaque jour, à
39 perpétuité. Tu offriras l'un de ces agneaux le matin, et l'autre entre les deux soirs.
40 Avec le premier agneau, tu offriras un dixième *d'épha* de fleur de farine pétrie avec un quart de hin d'huile d'olive concassée, et une libation d'un quart de hin
41 de vin. Tu offriras le second agneau entre les deux soirs, avec une offrande et une libation semblables à celles du matin. C'est un sacrifice d'agréable odeur, un
42 sacrifice par le feu à Jéhovah : holocauste perpétuel qui doit être offert par vous d'âge en âge, à l'entrée de la tente de réunion, devant Jéhovah, là où je me rencontrerai avec vous, pour te parler.
43 Je me rencontrerai là avec les enfants d'Israël, et *ce lieu* sera consacré par ma
44 gloire. Je consacrerai la tente de réunion et l'autel, et je consacrerai Aaron et ses fils, pour qu'ils soient prêtres à mon ser-
45 vice. J'habiterai au milieu des enfants
46 d'Israël, et je serai leur Dieu. Ils connaîtront que moi, Jéhovah, je suis leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Egypte, pour habiter au milieu d'eux, moi Jéhovah, leur Dieu.

CHAP. XXX. — L'autel des parfums. Redevance du demi-sicle. La cuve d'airain. L'huile d'onction. Le parfum sacré.

30 Tu feras un autel pour faire fumer l'encens : tu le feras de bois d'acacia;
2 sa longueur sera d'une coudée, et sa largeur d'une coudée; il sera carré, et haut de deux coudées; ses cornes feront corps
3 avec lui. Tu le revêtiras d'or pur, le dessus, les côtés tout autour et les cornes, et tu y feras une guirlande d'or tout autour.
4 Tu feras pour lui deux anneaux d'or, au-dessous de la guirlande, sur les deux arêtes : tu les mettras aux deux côtés, pour recevoir les barres qui serviront à
5 le porter. Tu feras les barres de bois
6 d'acacia, et tu les revêtiras d'or. Tu placeras l'autel devant le voile qui cache l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est sur le témoignage, là où je me
7 rencontrerai avec toi. Aaron y fera fumer l'encens; il le fera fumer chaque
8 matin, lorsqu'il préparera les lampes, et entre les deux soirs, lorsqu'il les mettra sur le chandelier. On fera ainsi fumer l'encens devant Jéhovah à perpétuité

42. *Holocauste*, et non *oblation*, comme traduit la Vulg.

parmi vos descendants. Vous n'offrirez 9
sur l'autel ni parfum profane, ni holocauste, ni offrande, et vous n'y répandrez pas de libation. Aaron fera l'expiation 10
sur les cornes de l'autel une fois chaque année avec le sang de la victime expiatoire; il fera l'expiation pour l'autel une fois l'an de génération en génération. Cet autel sera très saint à Jéhovah."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 11
"Quand tu compteras les enfants d'Israël 12
pour en faire le recensement, chacun d'eux donnera à Jéhovah une rançon pour son âme, afin qu'ils ne soient frappés d'aucun fléau lors de leur recensement. Voici ce que donneront tous ceux 13
qui seront compris dans le dénombrement : un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras; un demi-sicle sera le don levé pour Jéhovah. Tout homme compris dans le dénombre- 14
ment, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, acquittera la contribution de Jéhovah. Le riche ne paiera pas plus, 15
et le pauvre ne paiera pas moins d'un demi-sicle, pour acquitter la contribution de Jéhovah, comme rançon de vos âmes. Tu recevras des enfants d'Israël l'argent 16
de cette rançon, et tu l'appliqueras au service de la tente de réunion; il sera pour les enfants d'Israël un titre devant Jéhovah de la rançon de leurs âmes."

Jéhovah parla à Moïse en disant : 17
"Tu feras une cuve d'airain, avec sa 18
base d'airain, pour les ablutions; tu la placeras entre la tente de réunion et l'autel, et tu y mettras de l'eau, et Aaron et 19
ses fils en prendront pour se laver les mains et les pieds. Ils se laveront avec 20
cette eau, afin qu'ils ne meurent point, et lorsqu'ils entreront dans la tente de réunion, et lorsqu'ils s'approcheront de l'autel pour faire le service, pour faire fumer un sacrifice à Jéhovah. Ils se laveront 21
les pieds et les mains, et ils ne mourront pas. Ce sera une loi perpétuelle pour eux, pour Aaron et sa postérité d'âge en âge."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 22
"Prends, parmi les meilleurs aromates, 23
cinq cents sicles de myrrhe vierge, la moitié, soit deux cent cinquante sicles de cinnamc aromatique, deux cent cinquante sicles de canne odorante, cinq cents si- 24
cles de casse, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive. Tu en feras une 25
huile pour l'onction sainte, un parfum composé selon l'art du parfumeur : ce sera l'huile pour l'onction sainte. Tu 26
oindras de cette huile la tente de réunion et l'arche du témoignage, la table et 27

tous ses ustensiles, le chandelier et ses
28 ustensiles, l'autel des parfums, l'autel
des holocaustes et tous ses ustensiles, et
29 la cuve avec sa base. Tu les consacre-
ras, et ils seront très saints; tout ce qui
30 les touchera sera saint. Tu oindras Aaron
et ses fils, et tu les consacreras, pour
31 qu'ils me servent comme prêtres. Tu
parleras aux enfants d'Israël, et tu di-
ras : Ce sera l'huile d'onction sainte, elle
32 m'appartiendra d'âge en âge. On n'en
répandra pas sur le corps d'un homme,
et vous n'en ferez pas une semblable, de
même composition; c'est une chose sacrée,
et vous la regarderez comme chose sa-
33 crée. Quiconque en composera de sem-
blable, ou en mettra sur un profane, sera
retranché du milieu de son peuple."
34 Jéhovah dit à Moïse : "Prends des
aromates : résine, ongle odorant, galba-
num; aromates et encens pur seront en
35 parties égales. Tu en feras un parfum
pour l'encensement, composé selon l'art
du parfumeur; il sera salé, pur et saint.
36 Tu le réduiras en poudre, et tu en met-
tras devant le témoignage dans la tente
de réunion, où je me rencontrerai avec
toi. Ce sera pour vous une chose très
37 sainte. Le parfum que tu feras, vous n'en
ferez pas pour vous de même composi-
tion; tu le regarderas comme une chose
38 sacrée appartenant à Jéhovah. Quicon-
que en fera de semblable pour en respi-
rer l'odeur sera retranché du milieu de
son peuple."

CHAP. XXXI. — Les ouvriers du taber-
nacle. Le sabbat. Les tables de la loi.

31 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Sache que j'ai appelé par son nom
Béseléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la
3 tribu de Juda. Je l'ai rempli de l'esprit
de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de
savoir pour toutes sortes d'ouvrages :
4 pour faire des combinaisons, pour tra-
5 vailler l'or, l'argent et l'airain, pour gra-
ver les pierres à enchâsser, pour tailler
le bois et exécuter toutes sortes d'ouvra-
6 ges. Je lui ai adjoint Ooliab, fils d'Achi-
samech, de la tribu de Dan, et j'ai mis la
sagesse dans le cœur de tout homme ha-
bile, pour qu'ils exécutent tout ce que je
7 t'ai ordonné : la tente de réunion, l'arche
du témoignage, le propitiatoire qui est
dessus, et tous les meubles du taberna-
8 cle; la table et ses ustensiles, le chan-
delier d'or et tous ses ustensiles, l'autel
9 des parfums, l'autel des holocaustes et
tous ses ustensiles, la cuve avec sa base;
les vêtements de cérémonie, les vêtements 10
sacrés pour le prêtre Aaron, les vête-
ments de ses fils pour les fonctions du
sacerdoce; l'huile d'onction et le parfum 11
à brûler pour le sanctuaire. Ils exécute-
ront tous les ordres que je t'ai donnés."
Jéhovah parla à Moïse, en disant : 12
"Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : 13
Ne manquez pas d'observer mes sabbats;
car c'est entre moi et vous un signe pour
toutes vos générations, pour que vous
sachiez que c'est moi, Jéhovah, qui vous
sanctifie. Vous observerez le sabbat, car 14
c'est pour vous une chose sainte. Celui
qui le profanera sera puni de mort; celui
qui fera quelque ouvrage ce jour-là sera
retranché du milieu de son peuple. On 15
travaillera six jours; mais le septième
jour sera un jour de repos complet, con-
sacré à Jéhovah. Quiconque fera un tra-
vail le jour du sabbat sera puni de mort.
Les enfants d'Israël observeront le sab- 16
bat et le célébreront, eux et leurs descen-
dants, comme une alliance perpétuelle.
Ce sera, entre moi et les enfants d'Israël, 17
un signe à perpétuité; car en six jours
Jéhovah a fait le ciel et la terre, et le
septième jour il a cessé son œuvre et il
s'est reposé."
Lorsque Jéhovah eut achevé de parler 18
à Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui
donna les deux tables du témoignage,
tables de pierre, écrites du doigt de Dieu.

5° — CHAP. XXXII — XXXIV. — *Apostasie d'Israël; pardon de Dieu; alliance rétablie.*

CHAP. XXXII. — Le veau d'or.

Le peuple, voyant que Moïse tardait 32
à descendre de la montagne, s'assem-
bla autour d'Aaron et lui dit : "Allons,
fais-nous un dieu qui marche devant nous.
Car ce Moïse, l'homme qui nous a fait
monter du pays d'Egypte, nous ne sa-
vons ce qu'il est devenu." Aaron leur 2
dit : "Otez les anneaux d'or qui sont aux
oreilles de vos femmes, de vos fils et de
vos filles, et apportez-les-moi." Tout le 3
monde ôta les anneaux d'or qu'ils avaient
aux oreilles, et ils les apportèrent à
Aaron. Il les reçut de leurs mains, fa- 4
çonna l'or au burin, après l'avoir fondu,
et fit un veau. Et ils dirent : "Israël,
voici ton Dieu, qui t'a fait monter du
pays d'Egypte." Ayant vu cela, Aaron 5
construisit un autel devant l'image, et il
s'écria : "Demain il y aura fête en l'hon-
neur de Jéhovah." Le lendemain, s'étant 6
levés de bon matin, ils offrirent des holo-
caustes et des sacrifices d'actions de grâ-

XXXI, 5. Vulg., *avec du marbre, des pierres précieuses et divers bois.*

ces; et le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour se divertir.

7 Jéhovah dit à Moïse : " Va, descends; car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Egypte, s'est conduit très mal.
8 Ils se sont bien vite détournés de la voie que je leur avais prescrite; ils se sont fait un veau en métal, ils se sont prosternés devant lui, et ils ont dit : Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait monter du
9 pays d'Egypte." Jéhovah dit à Moïse : " Je vois que ce peuple est un peuple au
10 cou raide. Maintenant laisse-moi : que ma colère s'embrase contre eux et que je les consume! Mais je ferai de toi une
11 grande nation." — Moïse implora Jéhovah, son Dieu, et dit : " Pourquoi, Jéhovah, votre colère s'embraserait-elle contre votre peuple, que vous avez fait sortir du pays d'Egypte par une grande puis-
12 sance et par une main forte? Pourquoi les Egyptiens diraient-ils : C'est pour leur malheur qu'il les a fait sortir du pays d'Egypte, c'est pour les faire périr dans les montagnes et pour les anéantir de dessus la terre? Revenez de l'ardeur de votre colère, et repentez-vous du mal que vous voulez faire à votre peuple.
13 Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, vos serviteurs, auxquels vous avez dit, en jurant par vous-même : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel, et tout ce pays dont j'ai parlé, je le donnerai à vos descendants,
14 et ils le posséderont à jamais." — Et Jéhovah se repentit du mal qu'il avait parlé de faire à son peuple.

15 Moïse revint et descendit de la montagne, ayant dans sa main les deux tables du témoignage; elles étaient écrites des deux côtés, sur l'une et l'autre
16 face. Elles étaient l'ouvrage de Dieu, ainsi que l'écriture gravée sur les tables.
17 Josué entendit le bruit que faisait le peuple en poussant des cris, et il dit à Moïse : " Un cri de bataille retentit dans le
18 camp." Moïse répondit : " Ce n'est ni un bruit de cris de victoire, ni un bruit de cris de défaite; j'entends la voix de
19 gens qui chantent." Lorsqu'il fut près du camp, il vit le veau et les danses, et sa colère s'enflamma; il jeta de ses mains les tables et les brisa au pied de la mon-
20 tagne. Et prenant le veau qu'ils avaient fait, il le brûla, le broya jusqu'à le réduire en poudre, répandit cette poudre sur l'eau, et en fit boire aux enfants d'Israël.

21 Moïse dit à Aaron : " Que t'a fait ce peuple pour que tu aies amené sur lui un *si* grand péché? "
22 Aaron répondit : " Que la colère de mon seigneur ne s'enflamme pas! Tu sais toi-même combien
23 ce peuple est mauvais. Ils m'ont dit : Fais-nous un dieu qui marche devant nous; car ce Moïse, cet homme qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous
24 ne savons ce qu'il est devenu. Je leur ai dit : " Que ceux qui ont de l'or s'en dépouillent! Ils m'en ont donné, je l'ai jeté au feu, et il en est sorti ce veau."

25 Moïse vit que le peuple n'avait plus de frein, parce qu'Aaron lui avait ôté tout frein, *l'exposant* à devenir la risée de
26 ses ennemis. Et Moïse se plaça à la porte du camp, et il dit : " A moi ceux qui sont pour Jéhovah! " Et tous les enfants de Lévi se rassemblèrent autour
27 de lui. Il leur dit : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Que chacun de vous mette son épée au côté; passez et repassez dans le camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son
28 ami, son parent! " Les enfants de Lévi firent ce qu'ordonnait Moïse, et il périt ce jour-là environ trois mille hommes du
29 peuple. Moïse dit : " Consacrez-vous aujourd'hui à Jéhovah, puisque chacun de vous a été contre son fils et son frère, et vous recevrez aujourd'hui une bénédiction."

30 Le lendemain, Moïse dit au peuple : " Vous avez commis un grand péché. Et maintenant je vais monter vers Jéhovah : peut-être obtiendrai-je le pardon de votre
31 péché." Moïse retourna vers Jéhovah et dit : " Ah! ce peuple a commis un grand
32 péché! Ils se sont fait un dieu d'or. Pardonnez maintenant leur péché; sinon effacez-moi de votre livre que vous avez
33 écrit." Jéhovah dit à Moïse : " C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. Va maintenant, con-
34 duis le peuple où je t'ai dit. Mon ange marchera devant toi; mais au jour de ma visite je les punirai de leur péché." —
35 C'est ainsi que Jéhovah frappa le peuple, parce qu'il était l'auteur du veau qu'Aaron avait fait.

CHAP. XXIII, 1 — 17. — Dieu pardonne à son peuple.

33 Jéhovah dit à Moïse : " Va, pars d'ici, toi et le peuple que j'ai fait monter du pays d'Egypte; va au pays que j'ai promis avec serment à Abraham, à

XXXII, 28. *Trois mille*; Vulg., *vingt-trois mille* : à tort. D'après Tertullien et S. Ambroise, l'ancienne Vulgate portait vraisemblablement *trois mille*.

Isaac et à Jacob, en disant : Je le donnerai à ta postérité. J'enverrai devant toi un ange, et je chasserai le Chananéen, l'Amorrhéen, le Héthéen, le Phérézéen, le Hévéen et le Jébuséen. Monte vers un pays où coulent le lait et le miel; mais je ne monterai point au milieu de toi, car tu es un peuple au cou raide, pour ne pas t'anéantir en chemin."

En entendant ces dures paroles, le peuple prit le deuil, et personne ne revêtit ses ornements. Alors Jéhovah dit à Moïse : "Dis aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple au cou raide; si je montais un seul instant au milieu de vous, je vous anéantirais. Dépose donc tes ornements, et je saurai ce que j'ai à faire." Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements, dès le mont Horeb."

Moïse prit la tente et se la dressa hors du camp, à quelque distance; il l'appela tente de réunion; et quiconque cherchait Jéhovah, se rendait à la tente de réunion, qui était hors du camp. Et lorsque Moïse sortait pour aller à la tente, tout le peuple se levait, chacun se tenant à l'entrée de sa tente, et on suivait des yeux Moïse, jusqu'à ce qu'il entrât dans la tente. Dès que Moïse y était entré, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à l'entrée de la tente, et Jéhovah parlait avec Moïse. Tout le peuple, en voyant la colonne de nuée qui se tenait à l'entrée de la tente, se levait, et chacun se prosternait à l'entrée de sa tente. Et Jéhovah parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami. Moïse retournait ensuite au camp; mais son serviteur Josué, jeune homme, ne quittait pas la tente.

Moïse dit à Jéhovah : "Vous me dites : Fais monter ce peuple; et vous ne me faites pas connaître celui que vous enverrez avec moi. Cependant vous avez dit : Je te connais par ton nom, et tu as trouvé grâce à mes yeux. Si donc j'ai trouvé grâce à vos yeux, daignez me faire connaître vos voies, afin que je vous connaisse, et que je trouve grâce à vos yeux. Considérez que cette nation est votre peuple." Jéhovah répondit : "Ma face ira *avec toi*, et je te donnerai du repos." Moïse dit : "Si votre face ne vient pas *avec nous*, ne nous faites pas partir d'ici. A quoi connaitra-t-on que j'ai trouvé grâce à vos yeux, moi et votre peuple, sinon à ce que vous marchiez avec nous? C'est ce qui nous distinguera, moi et votre peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre."

Jéhovah dit à Moïse : "Je ferai encore ce que tu demandes, car tu as trouvé grâce à mes yeux et je te connais par ton nom."

CHAP. XXXIII, 18 — CHAP. XXXIV, 35.
— La gloire de Dieu montrée à Moïse. Rétablissement de l'alliance.

Moïse dit : "Faites-moi voir votre gloire." Jéhovah répondit : "Je ferai passer devant toi toute ma bonté, et je prononcerai devant toi le nom de Jéhovah; *car* je fais grâce à qui je fais grâce, et miséricorde à qui je fais miséricorde." Jéhovah dit *encore* : "Tu ne pourras voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre." Il dit *encore* : "Voici une place près de moi; tu te tiendras sur le rocher. Quand ma gloire passera, je te mettrai dans le creux du rocher, et je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que j'aie passé. Alors je retirerai ma main et tu me verras par derrière; mais ma face ne saurait être vue."

Jéhovah dit à Moïse : "Taille deux tables de pierre comme les premières, et j'y écrirai les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées. Sois prêt pour demain, et tu monteras dès le matin sur la montagne de Sinaï; tu te tiendras là devant moi au sommet de la montagne. Que personne ne monte avec toi, et que personne ne se montre nulle part sur la montagne, et même que ni brebis ni bœufs ne paissent du côté de cette montagne." Moïse tailla *donc* deux tables de pierre comme les premières; et s'étant levé de bonne heure, il monta sur le mont Sinaï, comme Jéhovah le lui avait ordonné; il portait dans sa main les deux tables de pierre.

Jéhovah descendit dans la nuée, se tint là avec lui et prononça le nom de

---

XXXIII, 14. *Ma face*, Jéhovah lui-même représenté par l'ange que Dieu avait au commencement promis à Moïse pour conducteur (xxiii, 20 sv.), celui "dans lequel est son nom," en qui il se révèle, et qu'Isaïe (lxiii, 9) appelle l'*ange de la face*.

19. *Ma bonté* : ce mot exprime la nature morale de l'Être divin, ce qui constitue le fond de ses relations avec les hommes. "Dieu est amour", dit S. Jean. D'autres, *ma beauté*, ou *mon excellence* (Corn. de Lapierre) : ce mot répondrait à *votre gloire* du verset précédent.

21. *Tu me verras par derrière*, tu verras un reflet de ma gloire. Tout ce langage est anthropopathique, c'est-à-dire transféré de l'homme à Dieu.

XXXIV, 5. *Prononça le nom de Jéhovah*, comme il l'avait annoncé la veille (xxxiii, 19).

Vulg., *Lorsque le Seigneur fut descendu dans la nuée, Moïse se tint avec lui, invoquant*

6 Jéhovah. Et Jéhovah passa devant lui et s'écria : " Jéhovah ! Jéhovah ! Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la
7 colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte et le péché; mais il ne les laisse pas impunis, visitant l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième
8 génération ! " Aussitôt Moïse s'inclina
9 vers la terre et se prosterna, en disant : " Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, Seigneur, daigne le Seigneur marcher au milieu de nous, car c'est un peuple au cou raide; pardonnez nos iniquités et nos péchés, et prenez-nous pour votre héri-
10 tage. " Jéhovah répondit : " Voici que je fais une alliance : en présence de tout ton peuple, je ferai des prodiges qui n'ont eu lieu dans aucun pays et chez aucune nation, afin que le peuple qui t'environne voie l'œuvre de Jéhovah; car terribles sont les choses que j'accomplirai avec toi.

11 Prends garde à ce que je t'ordonne aujourd'hui. Je chasserai devant toi l'Amorrhéen, le Chananéen, le Héthéen, le Phéré-
12 zéen, le Hévéen et le Jébuséen. Garde-toi de traiter avec les habitants du pays contre lequel tu marches, de peur qu'ils ne
13 soient un piège au milieu de vous. Mais vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs pierres sacrées et vous abat-
14 trez leurs Aschérim. Tu n'adoreras aucun autre dieu; car Jéhovah se nomme
15 le Jaloux, il est un Dieu jaloux. Ne traite donc pas avec les habitants du pays, de peur que, lorsqu'ils se prostituent à leurs dieux et leur offrent des sacrifices, ils ne t'invitent et que tu ne
16 manges de leurs victimes; de peur que tu ne prennes de leurs filles pour tes fils, et que leurs filles, se prostituant à leurs dieux, n'entrainent tes fils à se prostituer aussi à leurs dieux.

17 Tu ne feras point de dieux de métal fondu.

18 Tu observeras la fête des Azymes : pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, comme je te l'ai prescrit, au temps fixé du mois d'abib, car c'est dans le mois d'abib que tu es sorti d'Egypte.

19 Tout premier produit du sein maternel m'appartient; il en est de même de tout premier produit mâle de tes trou-
20 peaux, soit bœuf, soit brebis. Tu rachèteras avec un agneau le premier produit de l'âne; et si tu ne le rachètes pas, tu lui briseras la nuque. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils, et tu ne te présenteras pas les mains vides devant ma face.

21 Tu travailleras six jours, mais tu te reposeras le septième, même au temps du labourage et de la moisson.

22 Tu célébreras la fête des Semaines, des premiers produits de la moisson du froment, et la fête de la récolte à la fin de l'année.

23 Trois fois par an, tous les mâles se présenteront devant le Seigneur, Jéhovah, Dieu d'Israël.
24 Car je chasserai les nations devant toi et j'étendrai tes frontières; et personne ne convoitera ton pays pendant que tu monteras pour te présenter devant Jéhovah, ton Dieu, trois fois par an.

25 Tu n'associeras pas à du pain levé le sang de ma victime, et le sacrifice de la fête de Pâque ne sera pas gardé pendant la nuit jusqu'au matin.

26 Tu apporteras les prémices des premiers produits de ton sol à la maison de Jéhovah, ton Dieu.

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère."

27 Jéhovah dit à Moïse : " Ecris, toi, ces paroles; car c'est d'après ces paroles que j'ai fait alliance avec toi et avec Israël."
28 Moïse fut là avec Jéhovah quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans boire d'eau. Et Jéhovah écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix paroles.

29 Moïse descendit de la montagne de Sinaï, ayant dans sa main les deux tables du témoignage, et il ne savait pas que la peau de son visage était devenue rayonnante pendant qu'il parlait avec
30 Jéhovah. Aaron et tous les enfants d'Israël virent Moïse, et comme la peau de son visage rayonnait, ils craignirent de s'approcher de lui.
31 Moïse les appela, et Aaron

---

le nom du Seigneur : en désaccord avec le contexte. De même au verset suivant, où elle met dans la bouche de Moïse les paroles prononcées par Jéhovah.

13. *Leurs Aschérim* ou représentations d'Astarté, personnification féminine de la nature chez les Chananéens, et honorée comme déesse de la lune, comme Baal était le dieu du soleil. Ces représentations n'étaient autres que des arbres, à feuillage toujours vert, fichés en terre, sans racines, mais garnis de leurs branches, figurant la force productive de la nature. Astarté figurait ordinairement sous ce symbole devant l'autel de Baal (Jug. vi, 28). La Vulgate rend toujours ce mot par *lucus*, bois sacré; *arbre sacré* serait plus exact.

29. *Devenue rayonnante*. Vulg., *cornuta esset*, ce qui peut, par figure, s'entendre aussi de *rayons de lumière* : comp. Hab. iii, 4; II Cor. iii, 7.

et les princes de l'assemblée revinrent
32 auprès de lui, et il leur parla. Ensuite
tous les enfants d'Israël s'approchèrent,
et il leur donna tous les ordres qu'il avait
33 reçus de Jéhovah sur le mont Sinaï. Lors-
que Moïse eut achevé de parler, il mit un
34 voile sur son visage. Quand Moïse entrait
devant Jéhovah pour parler avec lui, il
ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît; puis
il sortait et disait aux enfants d'Israël ce
35 qui avait été ordonné. Les enfants d'Israël
voyaient le visage de Moïse qui était
rayonnant; et Moïse remettait le voile
sur son visage, jusqu'à ce qu'il entrât
pour parler avec Jéhovah.

6° — CHAP. XXXV — XXXIX. — *Construction du tabernacle et des ustensiles destinés au culte.*

CHAP. XXXV, 1 — XXXVI, 1. — Préparatifs de la construction du tabernacle.

35 Moïse ayant convoqué toute l'assemblée d'Israël, leur dit : "Voici les choses que Jéhovah a ordonné de faire :
2 Vous travaillerez six jours, mais le septième sera pour vous un jour de repos; un sabbat consacré à Jéhovah. Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là sera puni
3 de mort. Vous n'allumerez de feu dans aucune de vos demeures le jour du sabbat."
4 Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, en disant : "Voici ce
5 que Jéhovah a ordonné : Prenez sur vos biens une offrande pour Jéhovah. Tout homme au cœur bien disposé apportera en offrande à Jéhovah de l'or, de l'ar-
6 gent et de l'airain, de la pourpre violette, de la pourpre écarlate, du cramoisi,
7 du lin et du poil de chèvre, des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de
8 veaux marins et du bois d'acacia, de l'huile pour le chandelier, des aromates pour l'huile d'onction et pour l'encense-
9 ment, des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser pour l'éphod et pour le pec-
10 toral. Que tous ceux d'entre vous qui ont de l'habileté viennent et exécutent
11 tout ce que Jéhovah a ordonné : la Demeure, sa tente et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses traverses, ses colon-
12 nes et ses socles; l'arche et ses barres; le propitiatoire et le voile de séparation;
13 la table avec ses barres et tous ses usten-
14 siles, et les pains de proposition; le chandelier avec ses ustensiles, ses lampes
15 et l'huile pour le chandelier; l'autel des parfums et ses barres; l'huile d'onction et le parfum pour l'encensement; la tenture de la porte pour l'entrée de la De-
16 meure; l'autel des holocaustes, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles; la cuve avec sa base; les rideaux du par- 17
vis, ses colonnes, ses socles et la tenture de la porte du parvis; les pieux de la 18
Demeure et du parvis avec leurs cordages; les vêtements de cérémonie pour le 19
service dans le sanctuaire, les vêtements sacrés pour le *grand* prêtre Aaron, et les vêtements de ses fils pour les fonctions du sacerdoce."

Toute l'assemblée des enfants d'Israël 20
étant sortie de devant Moïse, tous ceux 21
dont l'esprit était bien disposé vinrent et apportèrent des dons à Jéhovah pour la construction de la tente de réunion, pour tout son service et pour les vêtements sacrés. Les hommes vinrent aussi bien que 22
les femmes; tous ceux dont le cœur était bien disposé apportèrent des boucles, des anneaux, des bagues, des bracelets, toutes sortes d'objets d'or; chacun présenta l'offrande d'or qu'il avait destinée à Jéhovah. Tous ceux qui avaient chez eux de 23
la pourpre violette, de la pourpre écarlate et du cramoisi, du lin et du poil de chèvre, des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de veaux marins, les apportèrent. Tous ceux qui avaient pré- 24
levé une offrande d'argent et d'airain, l'apportèrent à Jéhovah. Tous ceux qui avaient chez eux du bois d'acacia pour tous les ouvrages destinés au culte, firent de même. Toutes les femmes qui avaient 25
de l'habileté, filèrent de leurs mains, et elles apportèrent leur ouvrage : la pourpre violette, la pourpre écarlate, le cramoisi et le lin. Toutes les femmes au 26
cœur bien disposé, et qui avaient de l'habileté, filèrent du poil de chèvre. Les 27
principaux du peuple apportèrent des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser pour l'éphod et le pectoral; des aromates 28
et de l'huile pour le chandelier, pour l'huile d'onction et pour le parfum odoriférant. Tous les enfants d'Israël, hom- 29
mes et femmes, qui étaient disposés de cœur à contribuer à tout l'ouvrage que Jéhovah avait commandé par Moïse, apportèrent à Jéhovah des offrandes volontaires.

Moïse dit aux enfants d'Israël : "Sa- 30
chez que Jéhovah a choisi Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. Il l'a rempli de l'esprit de Dieu, de sa- 31
gesse, d'intelligence et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages, pour inventer 32
des combinaisons, pour travailler l'or, l'argent et l'airain, pour graver les pier- 33
res à enchâsser, pour tailler le bois et exécuter toutes sortes d'ouvrages d'art. Il a mis aussi dans son cœur le don d'en- 34

seignement, de même qu'à Ooliab, fils
35 d'Achisamech, de la tribu de Dan. Il les a remplis d'intelligence pour exécuter tous les ouvrages de sculpture et d'art, pour tisser d'un dessin varié la pourpre violette, la pourpre écarlate, le cramoisi et le lin, pour exécuter toute espèce de travaux et pour inventer des combinaisons.

36 Béseléel, Ooliab et tous les hommes intelligents en qui Jéhovah a mis de l'habileté et de l'intelligence pour savoir faire tous les ouvrages destinés au service du sanctuaire, les exécuteront selon tout ce que Jéhovah a commandé."

CHAP. XXXVI, 2 — 38. — Construction du tabernacle.

2 Moïse appela Béseléel, Ooliab et tous les hommes intelligents dans le cœur desquels Jéhovah avait mis de l'intelligence, tous ceux qui se sentaient poussés dans
3 leur cœur à travailler à cette œuvre. Ils prirent de devant Moïse tous les dons qu'avaient apportés les enfants d'Israël pour exécuter les ouvrages destinés au service du sanctuaire; et chaque matin le peuple continuait à apporter à Moïse des
4 offrandes volontaires. Alors tous les hommes habiles qui exécutaient tous les ouvrages du sanctuaire, quittant l'ou-
5 vrage qu'ils faisaient, vinrent dire à Moïse : "Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour l'exécution des ouvrages que le Seigneur a ordonné de
6 faire." Moïse fit donc publier dans le camp que personne, homme ou femme, n'offrit plus de don pour le sanctuaire; et on empêcha le peuple d'en apporter da-
7 vantage. Les objets préparés suffisaient, et au-delà, pour tous les ouvrages à exécuter.

8 Tous les hommes habiles parmi ceux qui travaillaient à l'œuvre firent la Demeure de dix tentures de lin retors, de pourpre violette, de pourpre écarlate et de cramoisi, avec des chérubins dans un
9 savant tissu. La longueur d'une tenture était de vingt-huit coudées, et la largeur de quatre coudées : toutes les tentures
10 avaient la même dimension. Cinq de ces tentures furent jointes ensemble; les cinq
11 autres furent aussi jointes ensemble. On mit des lacets de pourpre violette au bord de la tenture terminant le premier assemblage; on fit de même au bord de la der-
12 nière tenture du second assemblage. On fit cinquante lacets à la première tenture, et cinquante au bord de la dernière tenture du second assemblage, et ces lacets se correspondaient les uns aux autres.

On fit cinquante agrafes d'or, au moyen 13
desquelles on joignit les tentures l'une à l'autre, en sorte que la Demeure forma un seul tout.

On fit des tentures de poil de chèvre 14
pour servir de tente sur la Demeure; on fit onze de ces tentures. La longueur 15
d'une tenture était de trente coudées, et la largeur de quatre coudées; toutes les tentures avaient la même dimension. On 16
joignit cinq de ces tentures d'une part, et les six autres d'autre part. On mit 17
cinquante lacets au bord de la tenture terminant un assemblage, et cinquante lacets au bord de la dernière tenture du second assemblage. On fit cinquante 18
agrafes d'airain pour assembler la tente, afin qu'elle formât un seul tout. On fit 19
pour la tente une couverture de peaux de béliers teintes en rouge, et une couverture de peaux de veaux marins par-dessus.

On fit aussi les planches de la Demeure; 20
elles étaient de bois d'acacia et placées debout. La longueur de chaque planche 21
était de dix coudées, et la largeur d'une coudée et demie. Chaque planche avait 22
deux tenons, joints l'un à l'autre : on en fit à toutes les planches de la Demeure.
On fit donc les planches pour la Demeure, 23
vingt pour le côté du midi, à droite. On 24
mit quarante socles d'argent sous les vingt planches, deux socles sous chaque planche pour ses deux tenons. Pour le 25
second côté du tabernacle, le côté du nord, on fit vingt planches, ainsi que 26
leurs quarante socles d'argent, deux sous chaque planche. On fit six planches pour 27
le fond de la Demeure, du côté de l'occident. On fit deux planches pour les an- 28
gles de la Demeure, dans le fond; elles 29
étaient doubles depuis le bas, formant un seul tout jusqu'à leur sommet, vers le premier anneau : c'est ainsi qu'on fit ces deux planches, destinées à former les deux angles. Il y avait ainsi huit plan- 30
ches, avec leurs socles d'argent, seize socles, deux sous chaque planche. On fit 31
cinq traverses de bois d'acacia pour les planches d'un côté du tabernacle, cinq 32
traverses pour les planches de l'autre côté, et cinq traverses pour celles du côté du fond, à l'occident. La traverse du 33
milieu s'étendait, le long des planches, d'une extrémité à l'autre. On revêtit d'or 34
les planches, et l'on fit en or les anneaux qui recevaient les barres, et l'on revêtit d'or les traverses.

On fit le voile de pourpre violette, de 35
pourpre écarlate, de cramoisi, et de lin retors; avec des chérubins figurés dans un

habile tissu. On fit pour lui quatre colonnes d'acacia, revêtues d'or, avec des crochets d'or; et l'on fondit pour elles quatre socles d'argent.

On fit à l'entrée de la tente un rideau de pourpre violette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors, ouvrage d'un dessin varié. On fit pour ce rideau cinq colonnes et leurs crochets, et l'on revêtit d'or leurs chapiteaux et leurs tringles; leurs cinq socles étaient d'airain.

CHAP. XXXVII. — L'arche et le propitiatoire; la table des pains; le chandelier; l'autel des parfums.

37 Béséléel fit l'arche de bois d'acacia; sa longueur était de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie. Il la revêtit d'or pur, en dedans et en dehors, et il y fit une guirlande d'or tout autour. Il fondit pour elle quatre anneaux d'or, qu'il mit à ses quatre pieds, deux anneaux d'un côté et deux anneaux de l'autre. Il fit des barres de bois d'acacia et les revêtit d'or. Il passa les barres dans les anneaux sur les côtés de l'arche, pour la porter. Il fit un propitiatoire d'or pur, long de deux coudées et demie, large d'une coudée et demie. Il fit deux chérubins d'or; il les fit d'or battu, faisant corps avec les extrémités du propitiatoire; c'est du propitiatoire même qu'il fit sortir les chérubins à ses deux extrémités. Les chérubins avaient leurs ailes déployées vers le haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, en se faisant face l'un à l'autre, et le visage tourné vers le propitiatoire.

Il fit la table de bois d'acacia; sa longueur était de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie. Il la revêtit d'or pur et y mit une guirlande d'or tout autour. Il lui fit un châssis d'or d'une palme, qu'il entoura d'une bordure d'or. Il fondit pour la table quatre anneaux d'or et les mit aux quatre coins, aux quatre pieds de la table. Les anneaux étaient près du châssis et recevaient les barres destinées à porter la table. Il fit les barres de bois d'acacia et les revêtit d'or; elles servaient à porter la table. Il fit les ustensiles qu'on devait mettre sur la table, ses plats, ses cassolettes, ses coupes et ses tasses pour servir aux libations; il les fit d'or pur.

Il fit le chandelier d'or pur; le chandelier, avec son pied et sa tige, était d'or battu; ses calices, ses pompes et ses fleurs faisaient corps avec lui. De ses côtés partaient six branches, trois branches de chaque côté. Il y avait sur la première branche trois calices en fleurs d'amandier, figurant un bouton qui s'ouvre, et sur la seconde branche trois calices en fleurs d'amandier, figurant un bouton qui s'ouvre; il en était de même pour les six branches partant du chandelier. Mais, à la tige du chandelier, il y avait quatre calices en fleurs d'amandier, figurant des boutons qui s'ouvrent : un bouton sous les deux premières branches partant du chandelier, un bouton sous deux autres branches, et un bouton sous les deux dernières des six branches qui partaient du chandelier. Les boutons et les branches du chandelier faisaient corps avec lui; il était tout entier d'une seule masse d'or pur. Il fit ses sept lampes, ses mouchettes et ses vases à cendre en or pur. On employa un talent d'or pur pour faire le chandelier avec tous ses ustensiles.

Il fit l'autel des parfums de bois d'acacia; sa longueur était d'une coudée, et sa largeur d'une coudée; il était carré, et haut de deux coudées; ses cornes faisaient corps avec lui. Il le revêtit d'or pur, le dessus, les parois tout autour et les cornes, et il l'orna d'une guirlande d'or tout autour. Au-dessous de la guirlande, il adapta deux anneaux d'or sur les deux arêtes; il les mit sur les deux côtés pour recevoir les barres qui servaient à le porter. Il fit les barres de bois d'acacia et les revêtit d'or.

Il fit l'huile pour l'onction sainte, et l'encens pur, composé selon l'art du parfumeur.

CHAP. XXXVIII. — Construction de l'autel des holocaustes, de la cuve d'airain et du parvis. Compte des métaux employés.

38 Il fit l'autel des holocaustes de bois d'acacia; sa longueur était de cinq coudées et sa largeur de cinq coudées; il était carré et haut de trois coudées. Aux quatre coins, il fit des cornes qui faisaient corps avec l'autel, et il le revêtit d'airain. Il fit tous les ustensiles de l'autel, les vases à cendre, les pelles, les bassins, les fourchettes et les brasiers; il fit d'airain tous ces ustensiles. Il fit à l'autel une grille d'airain en forme de treillis; il la plaça sous la corniche de l'autel, par en bas, jusqu'à moitié *de la hauteur*.

Il fondit quatre anneaux, *qu'il mit* aux quatre coins de la grille d'airain, pour recevoir les barres. Il fit les barres de bois d'acacia et les revêtit d'ai-

7 rain. Il passa dans les anneaux aux côtés de l'autel les barres qui servaient à le transporter. Il le fit creux, en planches.
8 Il fit la cuve d'airain et sa base d'airain avec les miroirs des femmes qui s'assemblaient à l'entrée de la tente de réunion.
9 Il fit le parvis. Pour le côté du midi, à droite, les rideaux du parvis, en lin retors, avaient une longueur de cent
10 coudées. Il avait vingt colonnes avec leurs vingt socles d'airain; les crochets des colonnes et leurs tringles étaient
11 d'argent. Du côté du nord, il y avait cent coudées de rideaux, et vingt colonnes avec leurs vingt socles d'airain; les crochets des colonnes et leurs tringles
12 étaient d'argent. Du côté de l'occident, il y avait cinquante coudées de rideaux, et dix colonnes avec leurs dix socles.
13 Sur le devant, à l'orient, il y avait cin-
14 quante coudées : quinze coudées de rideaux d'une part, et trois colonnes avec
15 leurs socles, et d'autre part, — d'un côté de la porte du parvis comme de l'autre, — quinze coudées de rideaux et
16 trois colonnes avec leurs socles. Tous les rideaux formant l'enceinte du parvis
17 étaient de lin retors. Les socles pour les colonnes étaient d'airain, les crochets des colonnes et leurs tringles étaient d'argent, et leurs chapiteaux étaient revêtus d'argent. Toutes les colonnes du parvis étaient reliées par des tringles
18 d'argent. Le rideau de la porte du parvis était un ouvrage de dessin varié, en pourpre violette, pourpre écarlate, cramoisi, et lin retors; sa longueur était de vingt coudées, et sa hauteur de cinq coudées, comme la largeur des rideaux
19 du parvis; ses quatre colonnes et leurs quatre socles étaient d'airain, les crochets et leurs tringles d'argent, et ses
20 chapiteaux revêtus d'argent. Tous les pieux pour la Demeure et pour l'enceinte du parvis étaient d'airain.
21 Voici le compte des choses qui ont été employées pour *la construction de* la Demeure, la Demeure du témoignage, compte dressé par les Lévites sur l'ordre de Moïse et sous la direction d'Ithamar,
22 fils du *grand* prêtre Aaron. Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, fit tout ce que Jéhovah avait ordonné à
23 Moïse; il eut pour aide Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan, habile à sculpter, à inventer, à tisser en dessin varié la pourpre violette, la pourpre écarlate, le cramoisi, et le lin. Total de 24
l'or employé à l'ouvrage, à tout l'ouvrage du sanctuaire, or qui était le produit des offrandes : vingt-neuf talents et sept cent trente sicles, selon le sicle du sanctuaire. L'argent de ceux de l'assem- 25
blée qui furent recensés s'élevait à cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles, selon le sicle du sanctuaire. C'était un béka par tête, la moitié d'un 26
sicle, selon le sicle du sanctuaire, pour chaque homme compris dans le recensement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, soit pour six cent trois mille cinq cent cinquante hommes. Les cent 27
talents d'argent servirent à fondre les socles du sanctuaire et les socles du voile, cent socles pour les cent talents, un talent par socle. Et avec les mille 28
sept cent soixante-quinze sicles, on fit les crochets pour les colonnes, on revêtit les chapiteaux *et on les joignit* par des tringles. L'airain offert montait à soi- 29
xante-dix talents et deux mille quatre cents sicles. On en fit les socles *des co-* 30
lonnes placées à l'entrée de la tente de réunion, l'autel d'airain avec sa grille d'airain et tous ses ustensiles, les socles 31
de l'enceinte du parvis et ceux de la porte, et tous les pieux de la Demeure et de l'enceinte du parvis.

CHAP. XXXIX. — Vêtements sacerdotaux. Approbation de tout l'ouvrage par Moïse.

Avec la pourpre violette, la pourpre 39
écarlate et le cramoisi, on fit les vêtements de cérémonie pour le service dans le sanctuaire, ainsi que les vêtements sacrés pour Aaron, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse,
On fit l'éphod d'or, de pourpre vio- 2
lette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors. On étendit l'or en lames 3
et on les coupa en fils, que l'on entrelaça dans la pourpre violette, la pourpre écarlate, le cramoisi et le lin : ouvrage de dessin varié. On fit des épaulettes 4
pour le joindre, et ainsi il était joint à ses deux extrémités. La ceinture qui 5
était sur l'éphod pour l'attacher faisait corps avec lui et était de la même étoffe; elle était d'or, de pourpre violette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse. On enchâssa dans des chatons 6

XXXVIII, 24. *Vingt-neuf talents*, 1400 kil. environ. — *Sept cent trente sicles*, 12 kilogr. environ.

25-26. *Cent talents*, ou 300 mille sicles, en tout 301775 sicles, environ 4300 kilogr., ce qui répond exactement à la somme des demi-sicles que devaient payer les 603550 Hébreux recensés.

d'or des pierres d'onyx, sur lesquelles on grava les noms des fils d'Israël, comme
7 on grave les cachets. On les mit sur les épaulettes de l'éphod comme pierres de souvenir pour les fils d'Israël, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
8 On fit le pectoral, artistement travaillé, du même travail que l'éphod, d'or, de pourpre violette, de pourpre écarlate,
9 de cramoisi et de lin retors. Il était carré; on fit le pectoral double, long d'un empan et large d'un empan; il était dou-
10 ble. On le garnit de quatre rangées de pierres : première rangée, une sardoine, une topaze, une émeraude; c'était la pre-
11 mière rangée; deuxième rangée, une escarboucle, un saphir, un diamant;
12 troisième rangée, une opale, une agate,
13 une améthyste; quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx, un jaspe. Ces pierres étaient entourées de chatons d'or
14 dans leurs garnitures. Elles correspondaient aux noms des fils d'Israël : il y en avait douze selon leurs noms; elles étaient gravées comme des cachets, chacune avec le nom d'une des douze tribus. —
15 On fit sur le pectoral des chaînettes d'or
16 pur, tressées en forme de cordons. On fit deux chatons d'or et deux anneaux d'or, et on mit les deux anneaux aux deux extrémités supérieures du pectoral.
17 On passa les deux cordons d'or dans les deux anneaux aux deux extrémités du
18 pectoral, et l'on arrêta les bouts des deux cordons aux deux chatons placés par devant sur les épaulettes de l'éphod.
19 On fit *encore* deux anneaux d'or, que l'on mit aux deux extrémités *inférieures* du pectoral, sur le bord intérieur tourné
20 vers l'éphod. On fit deux *autres* anneaux d'or, que l'on mit au bas des deux épaulettes de l'éphod, en dehors, près de l'attache, au-dessus de la ceinture de
21 l'éphod. On fixa le pectoral en le joignant par ses anneaux aux anneaux de l'éphod par un ruban de pourpre violette, afin que le pectoral se tînt sur la ceinture de l'éphod, sans pouvoir s'en séparer, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
22 On fit la robe de l'éphod tissée entière-
23 ment en pourpre violette. Il y avait, au milieu de la robe, une ouverture semblable à celle d'une cotte d'arme, et cette ouverture avait un rebord tissé tout autour, afin que la robe ne se déchirât pas.
24 On mit au bord inférieur des grenades de pourpre violette, de pourpre écarlate,
25 de cramoisi, en lin retors; on fit des clochettes d'or pur, que l'on mit entre les grenades, sur tout le bord inférieur
26 de la robe tout autour : une clochette et une grenade, une clochette et une grenade sur le bord de la robe tout autour, pour le service, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
27 On fit les tuniques de lin, tissées pour
28 Aaron et pour ses fils; la tiare de lin, et les mitres de lin servant de parure; les
29 caleçons blancs de lin retors; la ceinture de lin retors, en pourpre violette, en pourpre écarlate et en cramoisi, damassée, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
30 On fit d'or pur la lame, diadème sacré, et l'on y grava, comme on grave un
31 cachet : Sainteté à Jéhovah. On l'attacha par un ruban de pourpre violette à la tiare, en haut, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
32 *Ainsi* fut achevé tout l'ouvrage de la Demeure, de la tente de réunion; et les enfants d'Israël exécutèrent tout selon ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse.
33 On présenta la Demeure à Moïse, la tente et tous les objets qui en faisaient partie, ses agrafes, ses planches, ses
34 traverses, ses colonnes et ses socles; la couverture de peaux de béliers teintes en rouge, la couverture de peaux de veaux marins et le voile de séparation;
35 l'arche du témoignage avec ses barres et
36 le propitiatoire; la table avec tous ses ustensiles et les pains de proposition;
37 le chandelier d'or pur, ses lampes, les lampes à y ranger, tous ses ustensiles et l'huile pour le luminaire;
38 l'autel d'or, l'huile d'onction et le parfum pour l'encens, ainsi que le rideau pour l'entrée de
39 la tente; l'autel d'airain, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles; la cuve avec sa base; les rideaux du parvis,
40 ses colonnes; ses socles, la tenture de la porte du parvis, ses cordages et ses pieux, et tous les ustensiles pour le service de la Demeure, pour la tente de
41 réunion; les vêtements de cérémonie pour le service du sanctuaire, les vêtements sacrés pour le *grand* prêtre Aaron, et les vêtements de ses fils pour les fonc-

XXXIX, 17-21. La Vulgate omet ici certains détails qu'elle avait donnés au chap. xxviii; aussi a-t-elle deux versets de moins que l'hébreu. La concordance ne se rétablit qu'à la fin du chapitre, qui se termine de part et d'autre par un vers. 43.

26. *Pour le service* : ce que la Vulgate explique très bien par cette paraphrase : *c'est revêtu de ces ornements que le grand prêtre s'avançait quand il remplissait son ministère.*

28. *Mitres* ou bonnets des simples prêtres, que la Vulg. appelle quelquefois *tiares*.

tions du sacerdoce. — Les enfants d'Is-
42 raël avaient fait tous ces ouvrages con-
formément à tout ce que Jéhovah avait
43 ordonné à Moïse. Moïse examina tout
l'ouvrage, et il vit qu'ils l'avaient exé-
cuté; ils l'avaient fait comme Jéhovah
l'avait ordonné. Et Moïse les bénit.

7e — CHAP. XL. — *Erection du tabernacle. La gloire de Jéhovah le remplit.*

40 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Le *premier* jour du premier mois, tu
dresseras la Demeure, la tente de réu-
3 nion. Tu y placeras l'arche du témoi-
gnage, et tu la couvriras avec le voile.
4 Tu apporteras la table et tu y disposeras
ce qui doit la garnir. Tu apporteras le
chandelier et tu poseras dessus ses lam-
5 pes. Tu placeras l'autel d'or pour le
parfum devant l'arche du témoignage, et
tu mettras le voile à l'entrée de la De-
6 meure. Tu placeras l'autel des holo-
caustes devant l'entrée de la Demeure,
7 de la tente de réunion. Tu placeras la
cuve entre la tente de réunion et l'autel,
8 et tu y mettras de l'eau. Tu dresseras le
parvis à l'entour, et tu mettras la tenture
9 à la porte du parvis. Tu prendras l'huile
d'onction, tu en oindras la Demeure et
tout ce qu'elle renferme; tu la consacreras
avec tous ses ustensiles, et elle sera sainte.
10 Tu oindras l'autel des holocaustes et
tous ses ustensiles; tu consacreras l'autel,
11 l'autel sera très saint. Tu oindras la
cuve avec sa base, et tu la consacreras.
12 Tu feras avancer Aaron et ses fils près
de l'entrée de la tente de réunion, et tu
13 les laveras avec de l'eau. Puis tu revê-
tiras Aaron des vêtements sacrés, tu
l'oindras et tu le consacreras, et il sera
14 prêtre à mon service. Tu feras appro-
cher ses fils, et, les ayant revêtus des
15 tuniques, tu les oindras comme tu auras
oint leur père, et ils seront prêtres à
mon service. Cette onction leur conférera
le sacerdoce à perpétuité parmi leurs
16 descendants." — Moïse fit tout ce que
Jéhovah lui avait ordonné; il fit ainsi.
17 Le *premier jour du* premier mois de la
seconde année, la Demeure fut dressée.
18 Moïse dressa la Demeure; il en posa
d'abord les socles, les planches et les
19 traverses, et dressa les colonnes. Il
étendit la tente sur la Demeure, et mit
par-dessus la couverture de la tente,
comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
Il prit le témoignage et le plaça dans 20
l'arche; il mit les barres à l'arche et posa
le propitiatoire au-dessus. Il porta l'ar- 21
che dans la Demeure; et ayant mis le
voile de séparation, il en couvrit l'arche
du témoignage, comme Jéhovah l'avait
ordonné à Moïse. Il plaça la table dans 22
la tente de réunion, au côté septentrional
de la Demeure, en dehors du voile, et 23
il y disposa les pains devant Jéhovah,
comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
Il plaça le chandelier dans la tente de 24
réunion, vis-à-vis de la table, au côté
méridional de la Demeure, et il y posa 25
les lampes devant Jéhovah, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse. Il plaça 26
l'autel d'or dans la tente de réunion, de-
vant le voile, et il y fit brûler l'encens, 27
comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
Il plaça le rideau à l'entrée de la De- 28
meure. Il plaça l'autel des holocaustes à 29
l'entrée de la Demeure, de la tente de
réunion, et il y offrit l'holocauste et
l'oblation, comme Jéhovah l'avait or-
donné à Moïse. Il plaça la cuve entre 30
la tente de réunion et l'autel, et il y mit
de l'eau pour les ablutions; Moïse, 31
Aaron et ses fils s'y lavèrent les mains
et les pieds. Lorsqu'ils entraient dans 32
la tente de réunion et qu'ils s'appro-
chaient de l'autel, ils se lavaient, comme
Jéhovah l'avait ordonné à Moïse. Il 33
dressa le parvis autour de la Demeure
et de l'autel, et il y mit la tenture à la
porte du parvis. Ce fut ainsi que Moïse
acheva cette œuvre.

Alors le nuée couvrit la tente de réu- 34
nion, et la gloire de Jéhovah remplit la
Demeure. Et Moïse ne pouvait plus en- 35
trer dans la tente de réunion, parce que
la nuée restait dessus, et que la gloire de
Jéhovah remplissait la Demeure. Tant 36
que durèrent leurs marches, les enfants
d'Israël partaient lorsque la nuée s'éle-
vait de dessus la Demeure; et si la nuée 37
ne s'élevait pas, ils ne partaient pas,
jusqu'au jour où elle s'élevait. Car la 38
nuée de Jéhovah reposait pendant le jour
sur la Demeure, et, pendant la nuit, il y
avait du feu dans la nuée, aux yeux de
toute la maison d'Israël, tant que durè-
rent leurs marches.

XL, 13. Ici la Vulgate abrège un peu, et se trouve bientôt en retard de deux versets sur l'hébreu.

20. *Le témoignage*, les deux tables de la loi, monument de la sainte volonté du Dieu invisible.

LE LÉVITIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LOIS DE PURIFICATION [Ch. I—XVI].

§ I. — LES OFFRANDES [I—VII].

1° — CHAP. I. — *Rite des holocaustes.*

1 JÉHOVAH appela Moïse, et lui parla de la tente de réunion, en
2 disant : " Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsque quelqu'un d'entre vous fera à Jéhovah une offrande, ce sera du bétail que vous offrirez, du gros ou du menu bétail.

3 Si son offrande est un holocauste de gros bétail il offrira un mâle sans défaut; il l'offrira à l'entrée de la tente de réunion, pour être agréé devant Jéhovah.
4 Il posera sa main sur la tête de la victime, et elle sera acceptée en sa faveur
5 pour faire expiation pour lui. Il égorgera le jeune taureau devant Jéhovah, et les prêtres, fils d'Aaron, offriront le sang et le répandront tout autour sur l'autel, qui est à l'entrée de la tente de réunion.
6 On dépouillera l'holocauste et on le découpera en ses morceaux.
7 Les fils du prêtre Aaron mettront du feu sur l'autel et
8 disposeront du bois sur le feu; puis ils arrangeront les morceaux, avec la tête et la fressure, sur le bois placé sur le feu
9 de l'autel. On lavera avec de l'eau les entrailles et les jambes, et le prêtre fera fumer le tout sur l'autel. C'est un holocauste, un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.

10 Si son offrande est de menu bétail, un holocauste d'agneaux ou de chèvres, il
11 offrira un mâle sans défaut. Il l'égorgera au côté septentrional de l'autel, devant Jéhovah; et les prêtres, fils d'Aaron, en répandront le sang tout autour sur l'au-
12 tel. On le découpera en ses morceaux, avec sa tête et sa graisse; puis le prêtre les arrangera sur le bois placé sur le feu
13 de l'autel. Il lavera dans l'eau les entrailles et les jambes, et le prêtre offrira le tout et le fera fumer sur l'autel. C'est un holocauste, un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.

14 Si son offrande à Jéhovah est un holocauste d'oiseaux, il offrira des tourterelles ou de jeunes pigeons.
15 Le prêtre apportera la victime à l'autel; il lui détachera la tête avec l'ongle et la fera fumer sur l'autel, et son sang sera exprimé
16 contre la paroi de l'autel. Il ôtera le jabot avec ses impuretés et le jettera près de l'autel, vers l'orient, au lieu où l'on
17 met les cendres. Puis il fendra l'oiseau aux ailes, sans le partager, et le prêtre le fera fumer sur l'autel, sur le bois placé sur le feu. C'est un holocauste, un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.

2° — CHAP. II. — *Rite des oblations.*

2 Lorsque quelqu'un présentera comme offrande à Jéhovah une oblation, son offrande sera de fleur de farine; il versera de l'huile dessus et y ajoutera de
2 l'encens. Il l'apportera aux prêtres, fils d'Aaron; et le prêtre prendra une poignée de la fleur de farine arrosée d'huile, avec tout l'encens, et il fera fumer cela sur l'autel en souvenir. C'est un sacrifice fait par le feu, d'une agréable odeur à
3 Jéhovah. Ce qui restera de l'oblation sera pour Aaron et ses fils, *car* c'est une chose très sainte entre les sacrifices faits par le feu à Jéhovah.

4 Quand tu offriras une oblation de ce qui est cuit au four, ce sera des gâteaux de fleur de farine, sans levain, pétris à l'huile, et des galettes sans levain arrosées d'huile. — Si tu offres en oblation
5 un gâteau cuit à la poêle, il sera de fleur

I, 2. *Une offrande :* c'est le terme général pour désigner les dons que l'on offre à Dieu en se présentant devant lui, en hébr. *qorban*, du verbe *qarab, s'approcher;* il comprend tous les sacrifices proprement dits, sanglants et non sanglants, volontaires ou obligatoires, ainsi que les prémices (ii, 19) et les dons en argent ((Nombr. vii, 13.

II. 1. *Une oblation*, hébr. *minchah*, propr. un présent offert ou un tribut payé en signe d'hommage à un personnage élevé (Gen. xxxii, 18; xliii, 11); dans la loi mosaïque, l'offrande faite à Dieu, non d'une victime sanglante, mais de produits de la terre cultivée, servant à la nourriture de l'homme.

de farine pétrie à l'huile, sans levain.
6 Tu le rompras en morceaux et tu verseras de l'huile dessus : c'est une oblation.
7 — Si tu offres en oblation un gâteau cuit dans la casserole, il sera fait de fleur de
8 farine avec de l'huile. — Tu apporteras à Jéhovah l'oblation ainsi préparée, et elle sera présentée au prêtre, qui l'ap-
9 portera à l'autel. Il en prélèvera ce qui doit être offert en souvenir, et le fera fumer sur l'autel : c'est un sacrifice fait par le feu d'une agréable odeur à Jého-
10 vah. Ce qui restera de l'oblation sera pour Aaron et pour ses fils, car c'est une chose très sainte entre les sacrifices faits par le feu à Jéhovah.
11 Toute oblation que vous présenterez à Jéhovah doit être préparée sans levain, car vous ne ferez fumer rien qui contienne du levain ou du miel en sacrifice
12 fait par le feu à Jéhovah. Vous pourrez les présenter à Jéhovah en offrandes de prémices; mais il n'en sera pas placé sur l'autel comme offrandes d'agréable odeur.
13 Sur toute oblation que tu présenteras, tu mettras du sel; tu ne laisseras point le sel de l'alliance de ton Dieu manquer à ton oblation; sur toutes tes offrandes tu offriras du sel.
14 Si tu fais à Jéhovah une oblation de prémices, tu présenteras des épis rôtis au feu, du grain nouveau broyé, comme
15 oblation de tes prémices. Tu verseras de l'huile dessus, et tu y ajouteras de l'encens;
16 c'est une oblation. Le prêtre fera fumer en souvenir une partie du grain broyé et de l'huile, avec tout l'encens: C'est un sacrifice fait par le feu à Jéhovah.

3° — CHAP. III. — *Rite des sacrifices pacifiques.*

3 Lorsqu'un homme offrira un sacrifice pacifique, — s'il offre du gros bétail, mâle ou femelle, il l'offrira sans défaut
2 devant Jéhovah. Il posera la main sur la tête de la victime et l'égorgera à l'entrée de la tente de réunion, et les prêtres, fils d'Aaron, en répandront le sang sur
3 *les parois de* l'autel tout autour. De ce sacrifice pacifique, il enlèvera pour l'offrir en sacrifice par le feu à Jéhovah : la graisse qui enveloppe les entrailles et
4 toute celle qui y est attachée; les deux rognons avec la graisse qui les recouvre et qui tient à la région lombaire; la taie du foie qu'il détachera près des rognons.
5 Les fils d'Aaron feront fumer cela sur l'autel, par-dessus l'holocauste placé sur le bois qui est sur le feu. C'est un sacrifice fait par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.

S'il offre du menu bétail, mâle ou fe- 6
melle, en sacrifice pacifique à Jéhovah, il l'offrira sans défaut.
S'il offre en sacrifice un agneau, il le 7
présentera devant Jéhovah. Il posera la 8
main sur la tête de la victime et il l'égorgera devant la tente de réunion, et les fils d'Aaron en répandront le sang sur *les parois de* l'autel tout autour. De ce 9
sacrifice pacifique, il enlèvera sa graisse pour l'offrir en sacrifice par le feu à Jéhovah, savoir : la queue entière, coupée près de l'échine; la graisse qui enveloppe les entrailles et toute celle qui y est attachée; les deux rognons, la graisse qui 10
les recouvre et qui tient à la région lombaire; la taie du foie qu'il détachera près des rognons. Le prêtre fera fumer cela 11
sur l'autel : c'est un mets offert par le feu à Jéhovah.
Si son offrande est une chèvre, il la 12
présentera devant Jéhovah. Après avoir 13
posé sa main sur la tête de la victime, il l'égorgera devant la tente de réunion, et les fils d'Aaron en répandront le sang sur *les côtés de* l'autel tout autour. De la 14
victime, il enlèvera pour l'offrir en sacrifice par le feu à Jéhovah : la graisse qui enveloppe les entrailles et toute celle qui y est attachée; les deux rognons, la 15
graisse qui les recouvre et qui tient à la région lombaire; la taie du foie qu'il détachera près des rognons. Le prêtre fera 16
fumer cela sur l'autel : c'est un mets offert par le feu d'une agréable odeur. Toute graisse appartient à Jéhovah. — C'est ici une loi perpétuelle pour vos 17
descendants, en quelque lieu que vous habitiez : vous ne mangerez ni graisse, ni sang.

4° — CHAP. IV — V, 13. — *Rite des sacrifices pour le péché.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 4
"Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : 2
Lorsqu'un homme aura péché par erreur contre l'un des commandements de Jéhovah relatifs aux choses qui ne doivent point se faire, et qu'il aura fait l'une de ces choses : —
Si c'est le prêtre ayant reçu l'onction 3
qui a péché, rendant par là le peuple coupable, il offrira à Jéhovah pour le péché qu'il a commis un jeune taureau sans défaut en sacrifice d'expiation. Il 4
amènera le taureau à l'entrée de la tente de réunion devant Jéhovah, et, après après avoir posé la main sur sa tête, il l'égorgera devant Jéhovah. Le prêtre 5
ayant reçu l'onction prendra du sang du taureau et l'apportera dans la tente de

6 réunion ; il trempera son doigt dans le sang, il en fera sept fois l'aspersion devant Jéhovah, en face du voile du sanc-
7 tuaire. *Puis* il mettra du sang sur les cornes de l'autel des parfums odoriférants, qui est devant Jéhovah dans la tente de réunion, et il répandra tout le *reste du* sang du taureau sur le pied de l'autel des holocaustes, qui est à l'entrée
8 de la tente de réunion. Il enlèvera ensuite toute la graisse du taureau immolé pour le péché, la graisse qui enveloppe les entrailles et toute celle qui y est atta-
9 chée, les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui tient à la région lombaire, ainsi que la taie du foie qu'il déta-
10 chera près des rognons. *Il enlèvera ces parties* comme on les enlève du taureau dans le sacrifice pacifique, et il les fera
11 fumer sur l'autel des holocaustes. Mais la peau du taureau, toutes ses chairs, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles et
12 ses excréments, le taureau entier, il l'emportera hors du camp, dans un lieu pur, où l'on jette les cendres, et il le brûlera sur du bois ; c'est sur le tas de cendres qu'il sera brûlé.

13 Si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur, sans que la chose ait apparu à ses yeux, et qu'ils aient fait quelqu'une des choses que Jéhovah a défendu de
14 faire, se rendant ainsi coupables, quand le péché commis par eux sera reconnu, l'assemblée offrira un jeune taureau en sacrifice d'expiation, et on l'amènera de-
15 vant la tente de réunion. Les anciens de l'assemblée *d'Israel* poseront leurs mains sur la tête du taureau devant Jéhovah, et on égorgera le taureau devant Jého-
16 vah. Le prêtre oint apportera du sang
17 du taureau dans la tente de réunion, et trempant son doigt dans le sang, il en fera sept fois l'aspersion devant Jéhovah,
18 en face du voile. Il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant Jéhovah dans la tente de réunion, et il répandra tout le *reste du* sang au pied de l'autel des holocaustes, qui est à l'entrée de
19 la tente de réunion. Puis il enlèvera toute la graisse du taureau, et il la fera
20 fumer sur l'autel. Il fera de ce taureau comme du taureau immolé pour le péché *du prêtre ayant reçu l'onction ;* il fera de même. C'est ainsi que le prêtre fera pour eux l'expiation, et il leur sera pardonné.
21 Il emportera le taureau hors du camp et le brûlera comme le premier taureau. Tel est le sacrifice pour le péché de l'assemblée *d'Israel.*

22 Si c'est un chef qui a péché, en faisant par erreur une des choses que Jéhovah, son Dieu, a défendu de faire, et qu'il se
23 soit rendu coupable, quand le péché commis par lui sera venu à sa connaissance, il amènera pour son offrande un
24 bouc mâle sans défaut. Il posera la main sur sa tête, il l'égorgera dans le lieu où l'on égorge les holocaustes devant Jéhovah : c'est un sacrifice pour le péché. Le
25 prêtre prendra avec son doigt du sang de la victime pour le péché, il en mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra le *reste du* sang sur le pied de
26 cet autel. Puis il en brûlera toute la graisse sur l'autel, comme on la brûle dans les sacrifices pacifiques. C'est ainsi que le prêtre fera pour lui l'expiation de son péché, et il lui sera pardonné.

27 Si quelqu'un du peuple du pays a péché par erreur, en faisant une des choses
28 que Jéhovah a défendu de faire, et qu'il se soit ainsi rendu coupable, quand son péché sera venu à sa connaissance, il amènera pour son offrande une chèvre velue, une femelle sans défaut, pour le
29 péché qu'il a commis. Il posera sa main sur la tête de la victime pour le péché et il l'égorgera dans le lieu où l'on offre les
30 holocaustes. Le prêtre prendra avec son doigt du sang de la victime, il en mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra tout le *reste du* sang sur
31 le pied de l'autel. Puis, ayant enlevé toute la graisse, comme on l'enlève dans le sacrifice pacifique, il la fera fumer sur l'autel en agréable odeur à Jéhovah. C'est ainsi que le prêtre fera l'expiation pour cet homme, et il lui sera pardonné.

32 Si c'est un agneau qu'il amène en sacrifice pour le péché, il amènera une
33 femelle sans défaut. Il posera sa main sur la tête de la victime pour le péché et l'égorgera en sacrifice d'expiation dans
34 le lieu où l'on offre les holocaustes. Le prêtre prendra avec son doigt du sang de la victime, il en mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra au pied de l'autel tout le *reste du* sang.
35 Puis, ayant enlevé toute la graisse, comme on l'enlève dans le sacrifice pacifique, il la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices faits par le feu à Jéhovah. C'est ainsi que le prêtre fera l'expiation pour

IV, 13. *Se rendant ainsi coupables* d'une faute matérielle, non d'un péché formel : ces mots manquent dans la Vulg. L'expiation exigée pour une transgression de la loi divine, même inconsciente, est comme une protestation contre ce qui est opposé à la sainteté de Dieu et à la volonté du souverain Législateur.

cet homme, pour le péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné.

5 Si quelqu'un pèche en ce que, après après avoir entendu l'adjuration *du juge*, en sa qualité de témoin, il ne déclare pas ce qu'il a vu, ou ce qu'il sait, il portera
2 son iniquité. Si quelqu'un, sans s'en apercevoir, touche une chose impure, comme le cadavre d'un animal impur, que ce soit une bête sauvage ou domestique, ou bien un reptile impur, et qu'il se trouve ainsi lui-même impur, il aura
3 contracté une faute; de même si, sans y prendre garde, il touche une impureté humaine quelconque, et qu'il s'en aperçoive *plus tard*, il aura contracté une
4 faute. Si quelqu'un, parlant à la légère, jure de faire du mal ou du bien, quoi que ce soit qu'on affirme ainsi par un serment inconsidéré, et que, ne l'ayant pas remarqué *d'abord*, il s'en aperçoive *plus tard*, il aura en l'une de ces choses contracté une
5 faute. Celui donc qui se sera rendu coupable dans l'une de ces *trois* choses,
6 confessera ce en quoi il a péché; puis il amènera à Jéhovah, pour le tort qu'il lui a fait par son péché, une femelle de menu bétail, brebis ou chèvre, et le prêtre fera pour lui l'expiation de son péché.

7 S'il n'a pas le moyen de se procurer une brebis ou une chèvre, il offrira à Jéhovah, pour le tort qu'il lui a fait par son péché, deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un comme sacrifice pour le péché, l'autre comme holocauste.
8 Il les apportera au prêtre, qui sacrifiera en premier lieu la victime pour le péché. Le prêtre lui pincera la tête près de la
9 nuque, sans la détacher; il fera l'aspersion du sang de la victime sur un côté de l'autel et le reste du sang sera exprimé au pied de l'autel; c'est un sacrifice pour
10 le péché. Il fera de l'autre oiseau un holocauste, d'après les rites de ce sacrifice, c'est ainsi que le prêtre fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné.

11 S'il n'a pas de quoi se procurer deux tourterelles, ou deux jeunes pigeons, il apportera en offrande pour son péché un dixième d'épha de fleur de farine comme sacrifice pour le péché; il ne mettra pas d'huile dessus, et il n'y ajoutera point d'encens, car c'est un sacrifice pour le
12 péché. Il l'apportera au prêtre, et celui-ci en prendra une poignée en souvenir et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices faits par le feu à Jéhovah; c'est un sacrifice pour le péché. C'est ainsi que 13
le prêtre fera l'expiation pour cet homme, pour le péché qu'il a commis à l'égard de l'une de ces *trois* choses, et il lui sera pardonné. Ce qui restera appartiendra au prêtre, comme dans l'oblation."

5° — CHAP. V, 14 — VI, 7. — *Rite des sacrifices de réparation.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 14
" Si quelqu'un commet une infidélité et 15
pèche par erreur en retenant quelque chose des saintes offrandes de Jéhovah, il amènera à Jéhovah son sacrifice de réparation, un bélier sans défaut, pris du troupeau, estimé par toi au moins deux sicles, selon le sicle du sanctuaire. Et ce dont il a fait tort au sanctuaire, il 16
le restituera, avec un cinquième en plus, et il le donnera au prêtre. Puis le prêtre fera pour lui l'expiation avec le bélier offert en sacrifice de réparation, et il lui sera pardonné.

Si quelqu'un pèche en faisant une des 1,
choses que Jéhovah a défendu de faire, sans qu'il sache en quoi il a manqué, il sera coupable et portera son iniquité. Il 18
amènera au prêtre, en sacrifice de réparation un bélier sans défaut, pris du troupeau d'après ton estimation. Et le prêtre fera pour lui l'expiation pour le péché qu'il a commis par erreur, et qu'il n'a pas connu, et il lui sera pardonné. C'est un sacrifice de réparation; cet 19
homme était certainement coupable devant Jéhovah."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : **6**
Si quelqu'un pèche et commet une infi- 2
délité envers Jéhovah, en déniant au prochain un dépôt *qu'il en a reçu*, un gage mis entre ses mains, une chose qu'il s'est injustement appropriée ou qu'il a ravie par violence, une chose 3
perdue qu'il a trouvée, et en faisant un faux serment au sujet de l'une des choses dans lesquelles l'homme peut pécher : quand il aura péché ainsi et se sera rendu 4
coupable, il restituera la chose volée ou ravie par violence, le dépôt qui lui avait été confié, l'objet perdu qu'il a trouvé, ou tout objet au sujet duquel il a fait un 5
faux serment. Il le restituera en son entier, avec un cinquième de la valeur en sus, et le remettra à son propriétaire le jour même où il offrira son sacrifice de réparation. Il amènera au prêtre pour 6

V, 1. *L'adjuration* adressée par le juge à toutes les personnes présentes de déclarer ce qu'elles savent sur tel crime commis. De bons manuscrits de la Vulg. lisent *adjurantis* au lieu de *jurantis*.

être offert à Jéhovah en sacrifice de réparation un bélier sans défaut, pris du
7 troupeau d'après son estimation. Et le prêtre fera pour lui l'expiation devant Jéhovah, et il lui sera pardonné, de quelque faute qu'il se soit rendu coupable."

3° — CHAP. VI, 8 — VII, 38. — *Lois sur les fonctions et les droits des prêtres dans les divers sacrifices.*

8 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
9 " Donne cet ordre à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Voici la loi de l'holocauste : l'holocauste brûlera sur le foyer de l'autel toute la nuit jusqu'au matin, et le feu
10 de l'autel y sera tenu allumé. *Chaque matin*, le prêtre, ayant revêtu sa tunique de lin et mis des caleçons de lin sur sa chair, enlèvera la cendre laissée par le feu qui aura consumé l'holocauste sur l'autel, et la déposera à côté de l'autel;
11 puis il quittera ses vêtements et en mettra d'autres pour porter la cendre hors
12 du camp, en un lieu pur. Le feu sur l'autel y sera entretenu sans qu'il s'éteigne; le prêtre y allumera du bois chaque matin, arrangera dessus l'holocauste, et y fera fumer la graisse des sacrifices pa-
13 cifiques. Un feu perpétuel doit brûler sur l'autel sans s'éteindre.
14 Voici la loi de l'oblation : les fils d'Aaron la présenteront devant Jéhovah, de-
15 vant l'autel. Le prêtre prélèvera une poignée de fleur de farine avec son huile, et tout l'encens qui est sur l'oblation, et il fera fumer cela sur l'autel, en agréable odeur, comme souvenir à Jéhovah.
16 Ce qui restera de l'oblation, Aaron et ses fils le mangeront; ils le mangeront sans levain, en lieu saint, dans le parvis
17 de la tente de réunion. On ne le cuira pas avec du levain. C'est la part que je leur ai assignée de mes offrandes consumées par le feu. C'est une chose très sainte, comme le sacrifice pour le péché et comme le sacrifice de réparation.
18 Tout mâle des enfants d'Aaron en mangera. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants sur les offrandes faites par le feu à Jéhovah. Quiconque y touchera sera saint."
19 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
20 " Voici l'offrande qu'Aaron et ses fils feront à Jéhovah le jour où il recevra l'onction : un dixième d'épha de fleur de farine, comme oblation perpétuelle, moi-
21 tié le matin et moitié le soir. Elle sera préparée dans la poêle avec de l'huile; tu l'apporteras quand elle sera frite, et tu l'offriras en morceaux, comme offrande
22 divisée, d'agréable odeur à Jéhovah. Le prêtre oint qui lui succédera d'entre ses fils fera *aussi* cette oblation : c'est la part assignée à Jéhovah par une loi perpétuelle; elle montera tout entière en fumée.
Toute offrande de prêtre sera consumée 23
tout entière : on ne la mangera pas."
Jéhovah parla à Moïse, en disant : 24
" Parle à Aaron et à ses fils, et dis-*leur* : 25
Voici la loi du sacrifice pour le péché : c'est dans le lieu où l'on égorge l'holocauste que sera égorgée la victime pour le péché devant Jéhovah : c'est une chose très sainte. Le prêtre qui offrira la vic- 26
time la mangera; elle sera mangée en lieu saint, dans le parvis de la tente de réunion. Quiconque en touchera la chair 27
sera saint. S'il en rejaillit du sang sur un vêtement, la place où le sang aura rejailli, tu la laveras en lieu saint. Le 28
vase de terre dans lequel elle aura cuit sera brisé; si elle a cuit dans un vase d'airain, il sera nettoyé et rincé dans l'eau. Tout mâle parmi les prêtres en 29
mangera : c'est une chose très sainte. Mais on ne mangera aucune victime 30
pour le péché dont on doit porter le sang dans la tente de réunion pour faire l'expiation dans le sanctuaire : elle sera brûlée au feu.
Voici la loi du sacrifice de réparation; 7
c'est une chose très sainte. C'est dans 2
le lieu où l'on égorge l'holocauste que sera égorgée la victime de réparation. On arrosera de son sang l'autel tout autour. On en offrira toute la graisse : la 3
queue, la graisse qui enveloppe les entrailles, les deux rognons avec la graisse 4
qui les entoure et qui tient à la région lombaire, et la taie du foie, détachée près des rognons. Le prêtre les fera fumer 5
sur l'autel en sacrifice par le feu à Jéhovah. C'est un sacrifice de réparation.
Tout mâle parmi les prêtres en mangera 6
la chair; il la mangera en lieu saint : c'est une chose très sainte. Il en est du 7
sacrifice de réparation comme du sacrifice pour le péché; la loi est la même pour les deux : la victime appartiendra au prêtre qui fera l'expiation. Le prêtre 8
qui offrira l'holocauste de quelqu'un aura pour lui la peau de la victime qu'il a offerte. Toute oblation cuite au four, et 9
celle qui est préparée dans la casserole ou à la poêle appartiendra au prêtre qui l'aura offerte. Toute oblation pétrie à 10
l'huile ou sèche sera pour tous les fils d'Aaron, qui en auront une part égale.
Voici la loi du sacrifice pacifique qu'on 11
offrira à Jéhovah. Si on l'offre en hom- 12
mage de reconnaissance, on offrira, avec la victime d'hommage, des gâteaux sans

levain pétris à l'huile, des galettes sans levain arrosées d'huile, et de la fleur de farine frite en gâteaux pétris à l'huile.
13 Il ajoutera des pains levés à l'offrande qu'il présentera avec la victime d'hom-
14 mage du sacrifice pacifique. Il présentera une pièce de chacune de ces offrandes prélevée pour Jéhovah; elle sera pour le prêtre qui aura fait l'aspersion du
15 sang de la victime pacifique. La chair de la victime d'hommage du sacrifice pacifique sera mangée le jour où on l'aura offerte; on n'en laissera rien jus-
16 qu'au matin. Si la victime est offerte par suite d'un vœu ou comme offrande volontaire, elle sera mangée le jour où on l'aura offerte, et ce qui en restera sera
17 mangé le lendemain. Ce qui resterait *encore* de la chair de la victime le troi-
18 sième jour sera consumé par le feu. Si un homme mange de la chair de son sacrifice pacifique le troisième jour, ce sacrifice ne sera point agréé; il n'en sera pas tenu compte à celui qui l'a offert; ce sera une abomination, et quiconque en
19 aura mangé portera son iniquité. La chair qui a touché quelque chose d'impur ne se mangera pas : elle sera consumée par le feu. Quant à la chair *du sacrifice pacifique*, tout homme pur pourra en
20 manger. Mais celui qui, se trouvant en état d'impureté, aura mangé de la chair de la victime pacifique appartenant à Jéhovah, sera retranché de son peuple.
21 Et celui qui touchera quelque chose d'impur, souillure d'homme ou animal impur, ou toute *autre* abomination impure, et qui mangera de la chair de la victime pacifique appartenant à Jéhovah, sera retranché de son peuple."
22 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
23 " Parle aux enfants d'Israël et dis-*leur* : Vous ne mangerez point de graisse de
24 bœuf, de brebis, ni de chèvre. La graisse d'un animal mort ou déchiré *par une bête féroce* pourra servir à un usage quelconque, mais vous n'en mangerez en aucune manière. Car quiconque man- 25
gera de la graisse des animaux que l'on offre à Jéhovah en sacrifices faits par le feu, sera retranché de son peuple. Vous 26
ne mangerez point de sang ni d'oiseau, ni de quadrupède, dans tous les lieux que vous habiterez. Celui qui mangera 27
d'un sang quelconque sera retranché de son peuple."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 28
" Parle aux enfants d'Israël et dis-*leur* : 29
Celui qui offrira à Jéhovah sa victime pacifique apportera son offrande à Jéhovah prélevée sur ce sacrifice. Il appor- 30
tera dans ses mains ce qui doit être offert par le feu à Jéhovah : la graisse avec la poitrine, la poitrine pour la balancer devant Jéhovah. Le prêtre fera fumer la 31
graisse sur l'autel, et la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils. Vous don- 32
nerez aussi au prêtre la cuisse droite comme offrande prélevée de vos victimes pacifiques. Celui des fils d'Aaron qui 33
offrira le sang et la graisse des victimes pacifiques aura la cuisse droite pour sa part. Car j'ai pris sur les sacrifices pa- 34
cifiques des enfants d'Israël la poitrine à balancer et l'épaule prélevée, et je les donne au prêtre Aaron et à ses fils comme une redevance perpétuelle imposée aux enfants d'Israël. C'est là la part 35
d'Aaron et de ses fils sur les sacrifices faits par le feu à Jéhovah, à partir du jour où on les présentera pour être prêtres au service de Jéhovah. C'est ce que 36
Jéhovah a ordonné aux enfants d'Israël de leur donner depuis le jour de leur onction; ce sera une redevance perpétuelle parmi leurs descendants."

Telle est la loi de l'holocauste, de 37
l'oblation du sacrifice pour le péché, du sacrifice de réparation, de l'installation et du sacrifice pacifique. Jéhovah la 38
prescrivit à Moïse sur la montagne de Sinaï, le jour où il ordonna aux enfants d'Israël de présenter leurs offrandes à Jéhovah dans le désert de Sinaï.

§ II. — CONSÉCRATION ET INSTALLATION DES PRÊTRES [VIII — X.]

1° — CHAP. VIII. — *Consécration d'Aaron et de ses fils.*

8 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction, le taureau pour le sacrifice pour le péché, les deux béliers et la corbeille de pains sans le-
3 vain, et convoque toute l'assemblée à l'entrée de la tente de réunion."
4 Moïse fit ce que Jéhovah lui avait ordonné; et l'assemblée s'étant réunie à l'entrée de la tente de réunion, Moïse 5
lui dit : " Voici ce que Jéhovah a ordonné de faire."

Moïse fit approcher Aaron et ses fils, 6
et il les lava avec de l'eau. Il mit à Aa- 7
ron la tunique, le ceignit de la ceinture, le revêtit de la robe, et il plaça sur lui l'éphod, qu'il serra avec la ceinture de 8
l'éphod et il le lui attacha. Il lui mit le pectoral avec l'Urim et le Thummim;

9 et ayant posé la tiare sur sa tête, il plaça sur le devant de la tiare la lame d'or, diadème sacré, comme Jéhovah l'avait
10 ordonné à Moïse. Ensuite, prenant l'huile d'onction, il oignit le tabernacle et toutes les choses qui étaient dedans,
11 et il les consacra. Il en aspergea sept fois l'autel, et il oignit l'autel avec tous ses ustensiles, ainsi que le bassin avec
12 sa base, pour les consacrer. Il versa de l'huile d'onction sur la tête d'Aaron, et
13 l'oignit pour le consacrer. Moïse fit aussi approcher les fils d'Aaron; il les revêtit de tuniques, leur mit des ceintures et leur attacha des mitres, comme Jéhovah le lui avait ordonné.
14 Il fit approcher le taureau du sacrifice pour le péché, et Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur la tête du taureau
15 du sacrifice pour le péché. Moïse l'égorgea, prit du sang, en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour, et purifia l'autel; il répandit le *reste du* sang au pied de l'autel, et le consacra en faisant sur lui l'expiation.
16 Il prit ensuite toute la graisse qui enveloppe les entrailles, la taie du foie et les deux rognons avec leur graisse, et il
17 les fit fumer sur l'autel. Mais le taureau, sa peau, sa chair et ses excréments, il les brûla hors du camp, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
18 Il fit approcher le bélier de l'holocauste, et Aaron et ses fils posèrent leurs mains
19 sur sa tête. On l'égorgea et Moïse répandit le sang sur l'autel tout autour.
20 Puis on coupa le bélier en morceaux, et Moïse fit fumer la tête, les morceaux et
21 la graisse. On lava dans l'eau les entrailles et les jambes, et Moïse fit fumer tout le bélier sur l'autel : c'était un holocauste d'agréable odeur, un sacrifice fait par le feu à Jéhovah, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
22 Il fit approcher l'autre bélier, le bélier d'installation. Aaron et ses fils ayant posé leurs mains sur la tête du bélier,
23 Moïse l'égorgea, prit de son sang, et en mit sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur le
24 gros orteil de son pied droit. Il fit approcher les fils d'Aaron, mit du sang sur le lobe de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied droit; puis il répandit le
25 *reste du* sang sur l'autel tout autour. Il prit ensuite la graisse, la queue, toute la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons avec leur graisse, et la cuisse droite; il prit aussi, 26
de la corbeille de pains sans levain placée devant Jéhovah, un gâteau sans levain, un gâteau de pain *pétri* à l'huile et une galette, et il les posa sur les graisses et sur la cuisse droite; et ayant mis tou- 27
tes ces choses sur les mains d'Aaron et sur les mains de ses fils, il les balança en offrande devant Jéhovah. Puis Moïse les 28
ôta de dessus leurs mains, et les fit fumer sur l'autel par-dessus l'holocauste; car c'était un sacrifice d'installation, d'agréable odeur, sacrifice fait par le feu à Jéhovah.

Moïse prit la poitrine du bélier d'ins- 29
tallation et la balança en offrande devant Jéhovah : ce fut la portion de Moïse, comme Jéhovah le lui avait ordonné.

Moïse prit de l'huile d'onction et du 30
sang qui était sur l'autel; il en fit l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur les fils d'Aaron et sur leurs vêtements, et il consacra *ainsi* Aaron et ses vêtements, ses fils et leurs vêtements avec lui.

Moïse dit à Aaron et à ses fils : "Fai- 31
tes cuire la chair à l'entrée de la tente de réunion; c'est là que vous la mangerez, avec le pain qui est dans la corbeille d'installation, comme je l'ai ordonné en disant : Aaron et ses fils la mangeront.
Et ce qui restera de la chair et du pain, 32
vous le brûlerez dans le feu. Pendant 33
sept jours vous ne sortirez point de l'entrée de la tente de réunion, jusqu'à ce que soient accomplis les jours de votre installation; car votre installation durera sept jours. Ce qui s'est fait aujourd'hui, 34
Jéhovah l'a ordonné *durant sept jours* afin de faire l'expiation pour vous. Vous 35
resterez sept jours, jour et nuit, à l'entrée de la tente de réunion, et vous observerez les ordres de Jéhovah, afin que vous ne mouriez pas; car c'est là ce qui m'a été ordonné." Aaron et ses fils firent 36
toutes les choses que Jéhovah avait commandées par Moïse.

2° — CHAP. IX. — *Entrée en fonction des nouveaux prêtres.*

Le huitième jour, Moïse appela Aaron 9
et ses fils, et les anciens d'Israël. Il dit 2
à Aaron : "Prends un jeune veau pour le sacrifice pour le péché et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans défaut,

---

VIII, 13. L'huile d'onction, préparée conformément aux prescriptions de Dieu, figure l'Esprit divin, principe, pour la créature, de forces, de lumières, en un mot d'une vie supérieure et divine. L'onction fait du prêtre l'organe et le médiateur des dons de la grâce.

et offre-les devant Jéhovah. Tu parleras
3 aux enfants d'Israël, en disant : Prenez
un bouc pour le sacrifice pour le péché;
un veau et un agneau âgés d'un an et
4 sans défaut pour l'holocauste; un bœuf
et un bélier pour le sacrifice pacifique,
afin de les immoler devant Jéhovah; et
une oblation pétrie à l'huile; car aujour-
d'hui Jéhovah vous apparaîtra."
5 Ils amenèrent devant la tente de réu-
nion ce que Moïse avait commandé, et
toute l'assemblée s'approcha et se tint
6 devant Jéhovah. *Alors* Moïse dit :
"Voici ce que Jéhovah vous ordonne;
faites-le, et la gloire de Jéhovah vous
7 apparaîtra." Il dit *ensuite* à Aaron :
"Approche-toi de l'autel; offre ton sacri-
fice pour le péché et ton holocauste, et
fais l'expiation pour toi et pour le peu-
ple; présente aussi l'offrande du peuple
et fais l'expiation pour lui, comme Jého-
vah l'a ordonné."
8 Aaron s'approcha de l'autel et égorgea
le veau du sacrifice pour le péché offert
9 pour lui. Les fils d'Aaron lui ayant pré-
senté le sang, il y trempa son doigt, en
mit sur les cornes de l'autel et répandit
10 le sang sur le pied de l'autel. Il fit fumer
sur l'autel la graisse, les rognons et la
taie du foie de la victime pour le péché,
comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse;
11 mais la chair et la peau, il les brûla par
le feu hors du camp.
12 Il égorgea l'holocauste, et ses fils lui
ayant présenté le sang, il le répandit
13 sur l'autel tout autour. Ils lui présen-
tèrent l'holocauste coupé en morceaux,
avec la tête, et il les fit fumer sur l'au-
14 tel. Il lava les entrailles et les jambes,
et les fit fumer sur l'autel par-dessus
l'holocauste.
15 Il présenta *ensuite* l'offrande du peu-
ple. Il prit le bouc du sacrifice pour le
péché offert pour le peuple, et l'ayant
égorgé, il l'offrit en expiation, comme
il avait fait pour la première victime.
16 Il offrit *de même* l'holocauste et le sacrifia
17 suivant le rite. Il présenta l'oblation, en
prit une poignée et la consuma sur l'au-
tel, en sus de l'holocauste du matin.
18 *Enfin* il égorgea le taureau et le bélier
en sacrifice pacifique pour le peuple. Les
fils d'Aaron lui présentèrent le sang,
qu'il répandit sur l'autel tout autour;
19 ainsi que les parties grasses du taureau
et du bélier, *savoir*, la queue, la graisse
qui enveloppe les entrailles, les rognons
20 et la taie du foie; et ils placèrent les
graisses sur les poitrines. Aaron fit fu-
21 mer les graisses sur l'autel, puis il ba-
lança devant Jéhovah les poitrines et la
cuisse droite en offrande balancée, comme
Moïse l'avait ordonné.
Alors Aaron, élevant ses mains vers le 22
peuple, le bénit; et il descendit, après
avoir offert le sacrifice pour le péché,
l'holocauste et le sacrifice pacifique.
Moïse et Aaron entrèrent dans la tente 23
de réunion; lorsqu'ils en sortirent, ils
bénirent le peuple; et la gloire de Jého-
vah apparut à tout le peuple, et le feu, 24
sortant de devant Jéhovah, dévora sur
l'autel l'holocauste et les graisses. A cette
vue, tout le peuple poussa des cris de
joie, et ils tombèrent sur leur face.

3° — CHAP. X. — *Faute et châtiment des deux fils aînés d'Aaron. Quelques prescriptions relatives aux sacrifices.*

Les fils d'Aaron, Nadab et Abiu, pri- 10
rent chacun leur encensoir, y mirent
du feu, et ayant posé du parfum dessus,
ils apportèrent devant Jéhovah un feu
étranger, ce qu'il ne leur avait point
commandé. Alors un feu sortit de devant 2
Jéhovah et les dévora : ils moururent
devant Jéhovah. Et Moïse dit à Aaron : 3
C'est ce que Jéhovah a déclaré, lorsqu'il
a dit : "Je serai sanctifié en ceux qui
m'approchent, et je serai glorifié en pré-
sence de tout le peuple." Aaron se tut.
Et Moïse appela Misaël et Elisaphan, fils 4
d'Oziel, oncle d'Aaron, et il leur dit :
"Approchez-vous, emportez vos frères
loin du sanctuaire, hors du camp." Ils 5
s'approchèrent et les emportèrent revê-
tus de leurs tuniques hors du camp,
comme Moïse l'avait ordonné.
Moïse dit à Aaron, à Eléazar et à 6
Ithamar : "Vous ne laisserez point flot-
ter en désordre les cheveux de votre tête
et vous ne déchirerez point vos vête-
ments, de peur que vous ne mouriez, et
que Jéhovah ne s'irrite contre toute l'as-
semblée. Que vos frères, toute la maison
d'Israël, pleurent sur l'embrasement que
Jéhovah a allumé. *Pour vous*, vous ne 7
sortirez point de l'entrée de la tente de
réunion, de peur que vous ne mouriez;
car l'huile de l'onction de Jéhovah est
sur vous." Ils firent ce que Moïse avait
dit.
Jéhovah parla à Aaron, en disant : 8
"Tu ne boiras ni vin, ni boisson eni- 9
vrante, toi et tes fils avec toi, lorsque
vous entrerez dans la tente de réunion,
afin que vous ne mouriez pas : c'est une
loi perpétuelle parmi vos descendants,
et afin que vous sachiez discerner ce qui 10

X, 9. *Boisson enivrante*, faite avec de l'orge, des dattes ou du miel.

est saint de ce qui est profane, ce qui est
11 pur de ce qui est impur, et enseigner aux enfants d'Israël toutes les lois que Jéhovah leur a données par Moïse.
12 Moïse dit à Aaron, à Eléazar et à Ithamar, les deux fils qui restaient à Aaron : "Prenez l'oblation qui reste des sacrifices faits par le feu à Jéhovah, et mangez-la sans levain près de l'autel, car
13 c'est une chose très sainte. Vous la mangerez dans un lieu saint : c'est ton droit et le droit de tes fils sur les offrandes faites par le feu à Jéhovah; c'est là ce
14 qui m'a été ordonné. Vous mangerez *aussi* en lieu pur, toi, tes fils et tes filles avec toi, la poitrine qui aura été balancée et la cuisse qui aura été prélevée; car ces morceaux vous sont donnés comme ton droit et celui de tes fils sur les sacrifices pacifiques des enfants
15 d'Israël. Ils apporteront, outre les graisses destinées à être consumées par le feu, la cuisse que l'on prélève et la poitrine que l'on balance, pour qu'elles soient balancées devant Jéhovah; elles seront pour toi et pour tes fils avec toi par une loi perpétuelle, comme Jéhovah l'a ordonné."

16 Moïse s'enquit du bouc immolé pour le péché, et il se trouva qu'il avait été brûlé. Alors, il s'irrita contre Eléazar et Ithamar, les fils qui restaient à Aaron,
17 et il leur dit : "Pourquoi n'avez-vous pas mangé la victime pour le péché dans le lieu saint? Car c'est une chose très sainte, et Jéhovah vous l'a donnée afin que vous portiez l'iniquité de l'assemblée et que vous fassiez pour elle l'expiation
18 devant Jéhovah. Le sang de la victime n'ayant pas été porté dans l'intérieur du sanctuaire, vous deviez la manger dans un lieu saint, comme je l'ai commandé."
19 Aaron dit à Moïse : "Ils ont offert aujourd'hui leur sacrifice pour le péché et leur holocauste devant Jéhovah; mais, après ce qui m'est arrivé, si j'avais mangé aujourd'hui la victime pour le péché, cela eût-il été agréable aux yeux
20 de Jéhovah?" Moïse ayant entendu ces paroles, il les eut pour agréables.

§ III. — LES IMPURETÉS LÉGALES. LE GRAND JOUR DES EXPIATIONS [XI—XVI.]

1° CHAP. XI. — *Animaux purs, animaux impurs.*

11 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en
2 leur disant : "Parlez aux enfants d'Israël, et dites : Voici les animaux que vous mangerez parmi toutes les bêtes
3 qui sont sur la terre. Tout animal qui a la corne divisée et le pied fourchu, et qui
4 rumine, vous le mangerez; mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent *seulement*, ou qui ont *seulement* la corne divisée; tel est le chameau, qui rumine, mais dont la corne n'est pas divisée : il
5 sera impur pour vous. Telle la gerboise, qui rumine, mais qui n'a pas la corne
6 divisée : elle sera impure pour vous; et le lièvre, qui rumine, mais qui n'a pas la corne divisée : il sera impur pour vous;
7 et le porc, qui a la corne divisée et le pied fourchu, mais qui ne rumine pas : il
8 sera impur pour vous. Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous ne toucherez pas leurs corps morts : ils seront impurs pour vous.
9 Voici les animaux que vous mangerez parmi tous ceux qui sont dans les eaux. Tout ce qui a nageoires et écailles, dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les
10 rivières, vous le mangerez. Mais vous aurez en abomination tout ce qui n'a pas nageoires et écailles, dans les mers et dans les rivières, parmi tous les animaux qui se meuvent dans les eaux et parmi tous les êtres vivants qui s'y trouvent.
Ils seront pour vous une abomination; 11
vous ne mangerez pas de leur chair, et vous tiendrez pour abominables leurs cadavres. Tout ce qui, dans les eaux, 12
n'a pas de nageoires et d'écailles, vous l'aurez en abomination.

Voici, parmi les oiseaux, ceux que 13
vous aurez en abomination; on ne les mangera pas, c'est chose abominable : l'aigle, l'orfraie et le vautour : le milan 14
et toute espèce de faucons; toute espèce 15
de corbeaux; l'autruche, le chat-huant, 16
la mouette et toute espèce d'éperviers; le 17
hibou, le cormoran et la chouette; le cy- 18
gne, le pélican et le gypaète; la cigo- 19
gne, toute espèce de hérons; la huppe et la chauve-souris.

Tout insecte ailé qui marche sur qua- 20
tre pattes, vous l'aurez en abomination.
Mais, parmi tous les insectes ailés qui 21
marchent sur quatre pattes, vous mangerez ceux qui ont des jambes au-dessus de leurs pattes, pour sauter sur la terre.
Voici ceux d'entre eux que vous mange- 22
rez : toute espèce de sauterelles, toute

XI, 22. *Sauterelles*, en hébr. *arbé*, c.-à-d. *innombrable* : la sauterelle ordinaire ou voyageuse. — *Solam*, c.-à-d. *dévorant*, espèce plus

espèce de solam, toute espèce de hargol,
23 toute espèce de hagab. Toute autre bête ailée ayant quatre pattes, vous l'aurez en abomination.
24 Ceux-ci aussi vous rendront impurs; quiconque touchera leur corps mort sera
25 impur jusqu'au soir, et quiconque emportera quelque partie de leur corps mort lavera ses vêtements et sera impur
26 jusqu'au soir. Tout animal qui a la corne divisée, mais qui n'a pas le pied fourchu et qui ne rumine pas, sera impur pour vous; quiconque le touchera se
27 rendra impur. Et parmi les animaux à quatre pieds, tout ce qui marche sur la plante des pieds vous sera impur : quiconque touchera leur corps mort sera
28 impur jusqu'au soir; et quiconque portera leur corps mort lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir. Ces animaux seront impurs pour vous.
29 Voici, parmi les petites bêtes qui rampent sur la terre, celles qui seront impures pour vous : la belette, la souris et
30 toute espèce de lézards; la musaraigne, le caméléon, la salamandre, le lézard
31 vert et la taupe. Tels sont ceux qui seront impurs pour vous parmi les reptiles : quiconque les touchera morts sera
32 impur jusqu'au soir. Tout objet sur lequel il en tombera de morts sera souillé : ustensile de bois, vêtement, peau, sac, tout objet dont on fait usage; on le mettra dans l'eau, et il restera souillé jus-
33 qu'au soir; après quoi, il sera pur. Tout vase de terre où il en tombera quelque chose, sera souillé, et vous le briserez.
34 Tout aliment servant à la nourriture et préparé avec de l'eau, sera souillé; il en sera de même de toute boisson dont on fait usage, quelque soit le vase qui la
35 contienne. Tout objet sur lequel tombera quelque chose de leur corps mort sera souillé; le four et le vase avec son couvercle seront détruits : ils seront souillés et vous les tiendrez pour souillés.
36 Mais les sources et les citernes, où se forment des amas d'eau, resteront pures; toutefois celui qui touchera le corps mort
37 sera impur. S'il tombe quelque chose de leur corps mort sur une semence qui doit être semée, la semence restera pure;
38 mais si l'on a mis de l'eau dessus, et qu'il y tombe quelque chose de leur corps mort, vous la tiendrez pour souillée.
39 S'il meurt un des animaux dont vous pouvez manger la chair, celui qui touchera le cadavre sera impur jusqu'au soir. Celui qui mangera de son corps 40
mort, ou qui le portera, lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir.
Vous aurez en abomination tout rep- 41
tile qui rampe sur la terre : on n'en mangera point. Vous ne mangerez d'au- 42
cun animal qui rampe sur la terre, soit de ceux qui se traînent sur le ventre, soit de ceux qui marchent sur quatre pieds ou sur un grand nombre de pieds; car vous les aurez en abomination. Ne vous 43
rendez point abominables par tous ces reptiles qui rampent; ne vous rendez point impurs par eux; vous seriez souillés par eux. Car je suis Jéhovah, 44
votre Dieu; vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis saint; et vous ne vous souillerez point par tous ces reptiles qui rampent sur la terre. Car je suis Jéhovah, qui vous ai fait 45
monter du pays d'Égypte, pour être votre Dieu. Vous serez saints, car je suis saint. "
Telle est la loi touchant les quadru- 46
pèdes, les oiseaux, tous les êtres vivants qui se meuvent dans les eaux, et tous ceux qui rampent sur la terre, afin que 47
vous distinguiez entre ce qui est impur et ce qui est pur, entre l'animal qui se mange et celui qui ne se mange pas.

2° — CHAP. XII — XV. — *Impuretés humaines.*

a) — CHAP. XII. — Loi concernant la femme accouchée.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 12
" Parle aux enfants d'Israël, et dis- 2
leur : Quand une femme enfantera et mettra au monde un garçon, elle sera impure pendant sept jours; elle sera impure comme aux jours de son indisposition menstruelle. Le huitième jour, l'en- 3
fant sera circoncis; mais elle se tiendra 4
encore à la maison pendant trente-trois jours dans le sang de sa purification; elle ne touchera aucune chose sainte et elle n'ira point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis. Si elle met au monde une 5
fille, elle sera impure pendant deux semaines, comme aux jours de son indisposition menstruelle, et elle se tiendra à la maison pendant soixante-six jours dans le sang de sa purification.

---

petite. — *Hargol*, c.-à-d. *qui galope*, la plus grosse de toutes; elle n'a pas d'ailes, non plus que le *hagab*, c.-à-d. *qui saute*.

29. *Qui rampent* (propr. *qui fourmillent*), qui se meuvent en grand nombre, soit qu'ils rampent en effet, soit qu'ils marchent sur des pattes très courtes : comp. Gen. i, 20, 24. Il sera question des véritables reptiles vers. 42. — *Lézards;* Vulg., *crocodiles.*

6 Lorsque les jours de sa purification seront accomplis, selon qu'elle aura enfanté un fils ou une fille, elle présentera au prêtre, à l'entrée de la tente de réunion, un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en
7 sacrifice pour le péché. Le prêtre les offrira devant Jéhovah, et fera pour elle l'expiation, et elle sera pure du flux de son sang. Telle est la loi pour la femme qui met au monde soit un fils soit une
8 fille. Si elle n'a pas de quoi se procurer un agneau, qu'elle prenne deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, l'autre pour le sacrifice pour le péché; et le prêtre fera pour elle l'expiation, et elle sera pure."

b) — CHAP. XIII — XIV. — Loi sur la lèpre.

13 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en disant :

2 "Quand un homme aura sur la peau de sa chair une tumeur, une dartre ou une tache blanche, et qu'il viendra ainsi sur la peau de sa chair une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron, le prêtre,
3 ou à l'un de ses fils qui sont prêtres. Le prêtre examinera le mal qui est sur la peau de sa chair : si le poil de la partie malade est devenu blanc et que le mal paraisse plus profond que la peau de la chair, c'est une plaie de lèpre : le prêtre, ayant examiné cet homme, le déclarera
4 impur. S'il y a sur la peau de sa chair une tache blanche qui ne paraisse pas plus profonde que la peau, et que le poil ne soit pas devenu blanc, le prêtre séquestrera pendant sept jours celui qui
5 est atteint du mal. Le septième jour il l'examinera : si le mal lui paraît n'avoir pas fait de progrès, ne s'étant pas étendu sur la peau, il le séquestrera une seconde
6 fois pendant sept jours. Il l'examinera de nouveau le septième jour : si la place malade est devenue terne et ne s'est pas étendue sur la peau, le prêtre déclarera cet homme pur : c'est une dartre; il la-
7 vera ses vêtements, et il sera pur. Mais si la dartre s'est étendue sur la peau, après qu'il s'est montré au prêtre pour être déclaré pur, il se montrera encore
8 une fois au prêtre. Le prêtre l'examinera, et si la dartre s'est étendue sur la peau, il le déclarera impur : c'est la lèpre.

9 Lorsqu'il y aura sur un homme une plaie de lèpre, on l'amènera au prêtre, qui l'examinera. S'il y a sur la peau une 10
tumeur blanche, que cette tumeur ait fait blanchir le poil, et qu'on y aperçoive de la chair vive, c'est une lèpre 11
invétérée dans la peau de sa chair : le prêtre le déclarera impur; il ne l'enfermera pas, car cet homme est impur.
Mais si la lèpre s'est épanouie sur la peau 12
et couvre toute la peau de celui qui en est atteint, depuis la tête jusqu'aux pieds, selon tout ce que voit le prêtre, celui-ci l'examinera, et si la lèpre couvre 13
tout le corps, il déclarera pur le malade : il est devenu tout entier blanc; il est pur.
Mais le jour où l'on apercevra en lui de 14
la chair vive, il sera impur; quand le 15
prêtre aura vu la chair vive, il le déclarera impur; la chair vive est impure, c'est la lèpre.
Si la chair vive change et 16
devient blanche, il ira vers le prêtre. Le 17
prêtre l'examinera, et si la plaie est devenue blanche, il déclarera pur le malade : cet homme est pur.

Lorsqu'un homme aura eu sur son 18
corps, sur sa peau, un ulcère, et que, cet ulcère étant guéri, il y aura à la place 19
une tumeur blanche ou une tache d'un blanc rougeâtre, cet homme se montrera au prêtre, qui l'examinera. Si la tache 20
paraît plus enfoncée que la peau, et que le poil y soit devenu blanc, le prêtre le déclarera impur : c'est une plaie de lèpre qui a fait éruption dans l'ulcère.
Mais si le prêtre voit qu'il n'y a pas de 21
poil blanc dans la tache, que celle-ci n'est pas plus enfoncée que la peau et qu'elle est devenue pâle, il séquestrera cet homme pendant sept jours. Si, *durant ce temps*, 22
la tache s'est étendue sur la peau, le prêtre le déclarera impur : c'est une plaie *de lèpre*. Si au contraire 23
la tache est restée à sa place, sans s'étendre, c'est la cicatrice de l'ulcère : le prêtre le déclarera pur.

Lorsqu'un homme aura eu sur le 24
corps, sur sa peau, une brûlure faite par le feu, s'il se forme sur la trace de la brûlure une tache blanche ou d'un blanc rougeâtre, le prêtre l'examinera. Si le 25
poil est devenu blanc dans la tache et qu'elle paraisse plus profonde que la peau, c'est la lèpre, elle a fait éruption dans la brûlure; le prêtre déclarera cet homme impur : c'est une plaie de lèpre.
Mais si le prêtre voit qu'il n'y a pas de 26
poil blanc dans la tache, qu'elle n'est pas plus enfoncée que le reste de la peau et qu'elle est devenue pâle, il tiendra cet

XII, 6. *Agneau d'un an* : litt., *fils de son année*, c.-à-d. étant encore dans sa 1re année.

Fils d'une année signifierait un agneau âgé d'une année pleine.

homme séquestré pendant sept jours;
27 puis il l'examinera le septième jour. Si la tache s'est étendue sur la peau, le prêtre le déclarera impur : c'est une
28 plaie de lèpre. Mais si la tache est restée à la même place, sans s'étendre sur la peau, et qu'elle soit devenue pâle, c'est la tumeur de la brûlure; le prêtre le déclarera pur, car c'est la cicatrice de la brûlure.

29 Lorsqu'un homme ou une femme aura une plaie à la tête ou au menton, le
30 prêtre examinera la plaie. Si elle paraît plus profonde que la peau, et qu'il y ait du poil jaunâtre et grêle, le prêtre déclarera cet homme impur : c'est le nétheq,
31 la lèpre de la tête ou du menton. Mais si le prêtre voit que la plaie du nétheq ne paraît pas plus profonde que la peau, sans pourtant qu'il y ait poil noir, il séquestrera pendant sept jours celui qui
32 en est atteint, et le septième jour il examinera la plaie. Si le nétheq ne s'est pas étendu, qu'il ne s'y trouve aucun poil jaune et qu'il ne paraisse pas plus pro-
33 fond que la peau, celui qui a le nétheq se rasera, sauf à l'endroit de la plaie, et le prêtre le séquestrera de nouveau pen-
34 dant sept jours; puis, le septième jour, il examinera la plaie : si elle ne s'est pas étendue sur la peau et qu'elle ne paraisse pas plus profonde que la peau, il le déclarera pur; l'homme lavera ses vête-
35 ments, et il sera pur. Si, cependant, après qu'il a été déclaré pur, le nétheq
36 s'étend sur la peau, le prêtre l'examinera; et si la plaie s'est étendue sur la peau, il n'aura pas à rechercher s'il y a
37 du poil jaune : l'homme est impur. Mais si elle lui présente encore le même aspect, et qu'il y ait poussé des poils noirs, le nétheq est guéri : l'homme est pur, et le prêtre le déclarera pur.

38 Lorsqu'un homme ou une femme aura sur la peau de sa chair des taches blan-
39 ches, le prêtre l'examinera. S'il y a sur la peau de sa chair des taches d'un blanc pâle, c'est un exanthème qui a poussé sur la peau : il est pur.

40 Lorsqu'un homme a perdu ses cheveux sur la tête, il a le crâne chauve, *mais* il
41 est pur. Si ses cheveux sont tombés du côté de la face, il a le front chauve, *mais*
42 il est pur. Mais si, dans la partie chauve de devant ou de derrière, il se trouve une plaie d'un blanc rougeâtre, c'est la lèpre qui a fait éruption dans la partie chauve de derrière ou de devant. Le 43
prêtre l'examinera. Si la plaie est une tumeur d'un blanc rougeâtre dans la partie chauve de derrière ou de devant, ayant l'aspect d'une lèpre de la peau de la chair, c'est un lépreux, il est impur : 44
le prêtre le déclarera impur : c'est à la tête qu'est sa plaie *de lèpre*.

Le lépreux atteint de la plaie portera 45
ses vêtements déchirés et laissera flotter ses cheveux, il se couvrira la barbe et criera : Impur ! impur ! Aussi longtemps 46
que durera sa plaie, il sera impur. Il est impur; il habitera seul; sa demeure sera hors du camp.

Lorsqu'il y aura une plaie de lèpre à 47
un vêtement de lin ou de laine, au fil de 48
lin ou de laine destiné à la chaîne ou à la trame, à une peau ou à quelque ouvrage fait de peau, si la tache est verdâtre ou 49
rougeâtre sur le vêtement, sur la peau, sur le fil destiné à la chaîne ou à la trame, sur un objet quelconque fait de peau, c'est une plaie de lèpre; on la montrera au prêtre. Le prêtre, après avoir 50
considéré la tache, enfermera pendant sept jours l'objet attaqué. Le septième 51
jour, il examinera la tache : si elle s'est étendue sur le vêtement, sur le fil destiné à la chaîne ou à la trame, sur la peau ou sur l'ouvrage fait de peau, c'est une plaie de lèpre maligne : l'objet est impur. Il 52
brûlera le vêtement, le fil de lin ou de laine destiné à la chaîne ou à la trame, l'objet quelconque de peau sur lequel se trouve la tache, car c'est une lèpre maligne : l'objet sera brûlé au feu. Mais si 53
le prêtre voit que la tache ne s'est pas étendue sur le vêtement, sur le fil destiné à la chaîne ou à la trame, sur l'objet quelconque fait de peau, il fera laver 54
l'objet attaqué, et il l'enfermera une seconde fois pendant sept jours. Puis il 55
examinera la tache, *sept jours* après qu'elle aura été lavée. Si elle n'a pas changé d'aspect et ne s'est pas étendue, l'objet est impur : tu le consumeras par le feu; la lèpre en a rongé l'endroit ou l'envers. Mais si le prêtre voit que la 56
tache, *sept jours* après avoir été lavée, est devenue pâle, il l'arrachera du vêtement, de la peau, ou du fil destiné à la chaîne ou à la trame. Si elle reparaît 57
ensuite sur le vêtement, sur le fil destiné à la chaîne ou à la trame, ou sur l'objet

XIII, 29 sv. *Le nétheq* : ce mot hébreu, souvent traduit par *teigne*, signifie proprement une place sans cheveux ou sans barbe et présentant l'aspect d'une écorchure.

31. La Vulg. n'a pas lu la négation, et Keil veut qu'on traduise, *et qu'il y a du poil noir* : cette correction n'est pas nécessaire. Au lieu de *schachor*, noir, les LXX ont lu *tsachob*, d'un jaune d'or : cette leçon pourrait bien être la vraie.

quelconque fait de peau, c'est une éruption de lèpre ; tu consumeras par le feu
58 l'objet atteint par la tache. Mais le vêtement, le fil pour la chaîne ou la trame, l'objet quelconque fait de peau que tu auras lavé et d'où la tache aura disparu, sera lavé de nouveau, et il sera pur. —
59 Telle est la loi sur la tache de la lèpre qui attaque les vêtements de laine ou de lin, le fil pour la chaîne ou pour la trame, tout objet fait de peau, pour déclarer ces choses pures ou impures."

14 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Voici quelle sera la loi concernant le lépreux pour le jour de sa purification. On l'amènera au prêtre, et le prê-
3 tre, étant sorti du camp, l'examinera. Si le lépreux est guéri de la plaie de
4 lèpre, le prêtre ordonnera que l'on prenne pour celui qui doit être purifié deux oiseaux vivants *et* purs, du bois de
5 cèdre, du cramoisi et de l'hysope. Il fera égorger l'un des oiseaux au-dessus d'un vase de terre, sur de l'eau vive.
6 Puis ayant pris l'oiseau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope, il les trempera, ainsi que l'oiseau vivant, dans le sang de l'oiseau égorgé sur l'eau vive.
7 Il en aspergera sept fois celui qui doit être purifié de la lèpre, il le déclarera pur et lâchera dans les champs l'oiseau
8 vivant. Ensuite celui qui se purifie lavera ses vêtements, rasera tout son poil et se baignera dans l'eau; et il sera pur. Il pourra alors entrer dans le camp, mais il restera sept jours hors de sa tente.
9 Le septième jour, il rasera tout son poil, ses cheveux, sa barbe, ses sourcils, *en un mot* tout son poil; il lavera ses vêtements et baignera son corps dans
10 l'eau, et il sera pur. Le huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut et une brebis d'un an sans défaut, trois dixièmes d'épha de fleur de farine pétrie à
11 l'huile, en oblation, et un log d'huile. Le prêtre qui fait la purification présentera l'homme qui se purifie et toutes ces choses devant Jéhovah, à l'entrée de la tente
12 de réunion. Il prendra l'un des agneaux, et l'offrira en sacrifice de réparation, ainsi que le log d'huile; il les balancera en offrande balancée devant Jéhovah.
13 Il immolera l'agneau dans le lieu où l'on immole les victimes pour le péché et l'holocauste, savoir, dans le lieu saint; car dans le sacrifice de réparation, comme dans le sacrifice pour le péché, la victime appartient au prêtre : c'est
14 une chose très sainte. Le prêtre, ayant pris du sang du sacrifice de réparation, en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit. Il prendra le log d'huile, et, en 15
ayant versé dans le creux de sa main gauche, il trempera le doigt de sa main 16
droite dans l'huile qui est dans le creux de sa main gauche, et fera avec le doigt sept fois l'aspersion de l'huile devant Jéhovah. Puis, de l'huile qui lui reste 17
dans la main, il en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit, par-dessus le sang de la victime de réparation. Ce qui lui 18
reste d'huile dans la main, il le mettra sur la tête de celui qui se purifie, et il fera pour lui l'expiation devant Jéhovah. Ensuite le prêtre offrira le sacrifice pour 19
le péché, et il fera l'expiation pour celui qui se purifie de sa souillure. *Enfin*, ayant égorgé l'holocauste, il l'offrira 20
sur l'autel avec l'oblation; et il fera l'expiation pour cet homme, et il sera pur.

S'il est pauvre et qu'il ne puisse four- 21
nir les victimes ordinaires, il prendra un seul agneau qui sera offert en sacrifice de réparation, en offrande balancée, pour faire l'expiation pour lui. Il prendra un dixième *d'épha* de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation, et un log d'huile; ainsi que deux tourterelles ou 22
deux jeunes pigeons, selon ses moyens, l'un pour le sacrifice pour le péché, l'autre pour l'holocauste. Le huitième 23
jour, il les apportera au prêtre pour sa purification, à l'entrée de la tente de réunion, devant Jéhovah. Le prêtre 24
prendra l'agneau pour le sacrifice de réparation, et le log d'huile, et les balancera devant Jéhovah. Et après avoir 25
immolé l'agneau du sacrifice de réparation, il prendra de son sang et en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit. Il ver- 26
sera ensuite de l'huile dans le creux de sa main gauche, et fera avec le doigt de 27
sa main droite l'aspersion de l'huile qui est dans sa main gauche, sept fois devant Jéhovah. Il mettra de l'huile qui 28
est dans sa main sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit, à la place où il a mis du sang de la victime de réparation. Ce qui lui 29
restera d'huile dans la main, il le mettra sur la tête de celui qui se purifie, afin de faire pour lui l'expiation devant Jéhovah. Puis il offrira l'une des tourterelles ou 30
l'un des jeunes pigeons qu'il aura pu se procurer, l'un en sacrifice pour le péché, 31

l'autre en holocauste, avec l'oblation; le prêtre fera ainsi, pour celui qui se purifie, l'expiation devant Jéhovah. — Telle
32 est la loi pour la purification de celui qui a une plaie de lèpre et qui ne peut apporter les victimes ordinaires."
33 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en disant :
34 "Lorsque vous serez entrés dans le pays de Chanaan, dont je vous donne la possession, si je mets la plaie de lèpre sur une maison du pays que vous posséderez,
35 le propriétaire de la maison ira le déclarer au prêtre, et dira : J'aperçois comme une tache *de lèpre* à ma maison.
36 Le prêtre, avant d'y entrer pour examiner la tache, fera vider la maison, afin que tout ce qui s'y trouve ne devienne pas impur; après quoi, il entrera pour examiner la maison.
37 Le prêtre examinera la tache. Si la tache qui est aux murs de la maison présente des cavités verdâtres ou rougeâtres, paraissant enfoncées dans le
38 mur, il sortira de la maison jusqu'à la porte, et il fera fermer la maison pour
39 sept jours. Le prêtre y retournera le septième jour. S'il voit que la tache s'est
40 étendue sur les murs de la maison, il ordonnera qu'on enlève les pierres atteintes de la tache, et qu'on les jette hors
41 de la ville dans un lieu impur. Il fera racler toute la maison à l'intérieur, et l'on versera hors de la ville, dans un lieu impur, la poussière qu'on aura ra-
42 clée. On prendra d'autres pierres que l'on mettra à la place des premières, et l'on recrépira la maison avec d'autre mortier.
43 Si la tache fait de nouveau éruption dans la maison, après qu'on aura enlevé les pierres, raclé et recrépi la maison,
44 le prêtre y retournera et l'examinera. Si la tache s'est étendue dans la maison, c'est une lèpre maligne dans la maison :
45 elle est impure. On démolira la maison, les pierres, le bois et tout le mortier, et l'on transportera ces choses hors de la
46 ville, dans un lieu impur. Celui qui sera entré dans la maison pendant tout le temps qu'elle a été déclarée close, sera
47 impur jusqu'au soir. Celui qui aura couché dans la maison *sera impur et* lavera ses vêtements; celui qui y aura mangé lavera *aussi* ses vêtements.
48 Mais si le prêtre, étant retourné dans la maison, voit que la tache ne s'est pas étendue après que la maison a été recrépie, il déclarera la maison pure, car le
49 mal est guéri. Il prendra, pour la purifier, deux oiseaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope; puis il immole- 50
ra l'un des oiseaux dans un vase de terre, sur de l'eau vive. Et ayant pris le bois 51
de cèdre, l'hysope, le cramoisi et l'oiseau vivant, il les trempera dans le sang de l'oiseau immolé et dans l'eau vive, et il en aspergera sept fois la maison. Il pu- 52
rifiera la maison avec le sang de l'oiseau, avec l'eau vive, avec l'oiseau vivant, avec le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi. Et il lâchera l'oiseau vivant hors 53
de la ville, dans les champs. C'est ainsi qu'il fera l'expiation pour la maison, et elle sera pure.

Telle est la loi pour toute plaie de 54
lèpre et pour le nétheq, pour la lèpre 55
des vêtements et des maisons, pour les 56
tumeurs, les dartres et les taches; elle 57
fait connaître quand une chose est impure et quand une chose est pure. Telle est la loi concernant la lèpre."

c) — CHAP. XV. — Impuretés de l'homme et de la femme.

Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en 15
disant :
"Parlez aux enfants d'Israël, et dites- 2
leur : Tout homme qui a une gonorrhée est impur par là. Et voici la souillure 3
provenant de son flux : soit que sa chair laisse couler son flux ou qu'elle le retienne, il y a souillure. Tout lit sur le- 4
quel il couchera, tout objet sur lequel il s'assiéra, sera impur. Celui qui touchera 5
son lit lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Celui qui s'assiéra sur l'objet ou se sera 6
assis l'homme qui a une gonorrhée, lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Celui 7
qui touchera la chair du malade lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Si le malade 8
crache sur un homme pur, cet homme lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Toute 9
selle sur laquelle sera monté le malade sera impure. Celui qui touchera une 10
chose qui a été sous lui sera impur jusqu'au soir, et celui qui la portera lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Celui que le 11
malade aura touché sans s'être lavé les mains dans l'eau, lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. Tout vase de terre touché 12
par lui sera brisé, et tout vase de bois sera lavé dans l'eau. Lorsqu'il sera 13
guéri de son flux, il comptera sept jours pour sa purification; il lavera alors ses vêtements, baignera son corps dans de

14 l'eau vive, et il sera pur. Le huitième jour, ayant pris deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il se présentera devant Jéhovah, à l'entrée de la tente de
15 réunion, et il les donnera au prêtre. Le prêtre les offrira, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste, et il fera pour lui l'expiation devant Jéhovah, à cause de son flux.

16 L'homme qui aura un épanchement séminal baignera tout son corps dans
17 l'eau, et sera impur jusqu'au soir. Tout vêtement et toute peau qui en seront atteints seront lavés dans l'eau et seront
18 impurs jusqu'au soir. Si une femme a couché avec un homme, elle se baignera dans l'eau ainsi que lui, et ils seront impurs jusqu'au soir.

19 Quand une femme aura son flux, un flux de sang dans sa chair, elle sera sept jours dans son impureté. Quiconque la
20 touchera sera impur jusqu'au soir. Tout meuble sur lequel elle se couchera pendant son impureté, et tout objet sur le-
21 quel elle s'assiéra, sera impur. Quiconque touchera son lit lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et sera impur jus-
22 qu'au soir. Quiconque touchera un meuble sur lequel elle se sera assise, lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau et
23 sera impur jusqu'au soir. S'il y a un objet sur le lit ou sur le siège sur lequel elle s'est assise, celui qui le touchera sera
24 impur jusqu'au soir. Si un homme s'approche d'elle et que l'impureté de cette femme vienne sur lui, il sera impur pendant sept jours, et tout lit sur lequel il couchera sera impur.

25 Quand une femme aura un flux de sang pendant plusieurs jours en dehors du temps accoutumé, ou si son flux se prolonge au delà du temps de son impu-
26 reté, elle sera impure tout le temps de ce flux, comme au temps de son indisposition menstruelle. Tout lit sur lequel elle couchera durant ce flux, sera pour elle comme le lit de son flux menstruel, et tout objet sur lequel elle s'assiéra sera impur comme à ses époques régulières.
27 Quiconque les touchera sera impur; il lavera ses vêtements, se baignera dans
28 l'eau et sera impur jusqu'au soir. Lorsqu'elle sera guérie de son flux, elle comptera sept jours, après lesquels elle
29 sera pure. Le huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, et les apportera au prêtre à l'entrée de la tente de réunion. Le prêtre
30 les offrira, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste, et il fera pour elle l'expiation devant Jéhovah, à cause du flux qui la rendait impure.

31 Vous apprendrez aux enfants d'Israël à se purifier de leurs impuretés, de peur qu'ils ne meurent à cause de leur impureté, en souillant mon tabernacle qui est au milieu d'eux.

32 Telle est la loi concernant l'homme qui a une gonorrhée ou qui est souillé
33 par un épanchement séminal, et concernant la femme qui a son flux menstruel, et toute personne ayant un flux, soit homme, soit femme, et pour l'homme qui couche avec une femme impure."

3° — CHAP. XVI. — *Le grand jour des Expiations.*

16 Jéhovah parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, qui furent frappés lorsqu'ils s'approchèrent de la face
2 de Jéhovah. Jéhovah dit à Moïse : "Parle à ton frère Aaron, afin qu'il n'entre pas en tout temps dans le sanctuaire, au-dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure; car j'apparais dans la nuée sur le propitiatoire.

3 Voici le rite suivant lequel Aaron entrera dans le sanctuaire. Il prendra un jeune taureau pour sacrifice pour le péché et un bélier pour holocauste. Il se
4 revêtira de la sainte tunique de lin et mettra sur sa chair un caleçon de lin; il se ceindra d'une ceinture de lin et se couvrira la tête d'une tiare de lin : vêtements sacrés qu'il revêtira, après avoir baigné son corps dans l'eau. Il recevra
5 de l'assemblée des enfants d'Israël deux boucs pour sacrifice pour le péché, et un bélier pour holocauste. Aaron offrira
6 son taureau pour le péché, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison. Puis
7 il prendra les deux boucs, et les ayant placés devant Jéhovah, à l'entrée de la
8 tente de réunion, il jettera le sort sur eux, un sort pour Jéhovah et un sort pour Azazel. Aaron fera approcher le
9 bouc sur lequel sera tombé le sort pour Jéhovah, et il l'offrira en sacrifice pour le péché. Et le bouc sur lequel sera
10 tombé le sort pour Azazel, il le placera vivant devant Jéhovah, afin de faire l'expiation sur lui *et* le lâcher dans le désert pour Azazel.

XVI, 8. *Azazel* (LXX, *apompaios*, c.-à-d. *averruncus*, un être malfaisant, un démon qu'on écarte loin de soi; Vulg., *bouc émissaire*), le prince des démons, opposé à Jéhovah, connu avant Moïse sous le nom d'Azazel et nommé plus tard Satan.

11 Aaron offrira *donc* le taureau du sacrifice pour le péché qui est pour lui, et il fera l'expiation pour lui et pour sa maison. Après avoir égorgé son taureau pour le
12 péché, il prendra un encensoir plein de charbons ardents de dessus l'autel, de devant Jéhovah, et deux poignées de parfum odoriférant en poudre; et ayant
13 porté ces choses au delà du voile, il mettra le parfum sur le feu devant Jéhovah, afin que la nuée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage,
14 *et* qu'il ne meure pas. Il prendra du sang du taureau, et en fera aspersion avec son doigt sur la face orientale du propitiatoire, et il fera avec son doigt sept fois aspersion du sang devant le
15 propitiatoire. Il égorgera le bouc du sacrifice pour le péché qui est pour le peuple, et il en portera le sang au delà du voile, et faisant de ce sang comme il a fait du sang du taureau, il en fera l'aspersion *une fois* sur le propitiatoire et
16 *sept fois* devant le propitiatoire. C'est ainsi qu'il fera l'expiation pour le sanctuaire à cause des souillures des enfants d'Israël et de toutes leurs transgressions, selon qu'ils ont péché. Il fera de même pour la tente de réunion, qui demeure avec eux au milieu de leurs souillures.
17 Qu'il n'y ait personne dans la tente de réunion lorsqu'il entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, *après avoir fait* l'expiation pour lui, pour sa maison et pour
18 toute l'assemblée. Il ira vers l'autel qui est devant Jéhovah, et fera l'expiation pour l'autel : ayant pris du sang du taureau et du sang du bouc, il en mettra
19 sur les cornes de l'autel tout autour. Il fera sur l'autel, avec son doigt, sept fois aspersion du sang; il le purifiera et le sanctifiera des souillures des enfants d'Israël.

20 Lorsqu'il aura fait l'expiation pour le sanctuaire, pour la tente de réunion et pour l'autel, il présentera le bouc vivant.
21 Ayant posé ses deux mains sur la tête du bouc vivant, Aaron confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes leurs transgressions, selon qu'ils ont péché; il les mettra sur la tête du bouc et il l'enverra ensuite au désert par un homme tout prêt. Le bouc emportera 22
sur lui toutes leurs iniquités dans une terre inhabitée, et l'homme lâchera le bouc dans le désert.

Alors Aaron entrera dans la tente de 23
réunion; il quittera les vêtements de lin qu'il avait revêtus pour entrer dans le sanctuaire, et les ayant déposés là, il 24
baignera son corps dans l'eau en un lieu saint et reprendra ses vêtements. Il sor- 25
tira ensuite, offrira son holocauste et celui du peuple, fera l'expiation pour lui et pour le peuple, et fera fumer sur l'autel la graisse du sacrifice pour le péché.
Celui qui aura lâché le bouc pour Azazel 26
lavera ses vêtements et baignera son corps dans l'eau; après quoi, il rentrera dans le camp. On emportera hors du 27
camp le taureau et le bouc immolés pour le péché, dont le sang aura été porté dans le sanctuaire pour faire l'expiation, et l'on consumera par le feu leur peau, leur chair et leurs excréments. Celui 28
qui les aura brûlés lavera ses vêtements et baignera son corps dans l'eau; après quoi, il rentrera dans le camp.

Ceci sera pour vous une loi perpé- 29
tuelle : au septième mois, le dixième jour du mois, vous affligerez vos âmes et ne ferez aucun ouvrage, ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous. Car en ce jour on fera l'expiation 30
pour vous, afin de vous purifier; vous serez purs de tous vos péchés devant Jéhovah. Ce sera pour vous un sabbat, 31
un jour de repos, et vous affligerez vos âmes. C'est une loi perpétuelle.

L'expiation sera faite, *dans l'avenir*, 32
par le *grand* prêtre qui aura reçu l'onction et qui aura été installé pour remplir les fonctions sacerdotales à la place de son père. Il revêtira des vêtements de lin, des vêtements sacrés. Il fera l'ex- 33
piation pour le sanctuaire de sainteté, pour la tente de réunion et pour l'autel *des holocaustes;* il fera l'expiation pour les prêtres et pour tout le peuple de l'assemblée. Ce sera pour vous une loi per- 34
pétuelle : l'expiation se fera une fois chaque année pour les enfants d'Israël, à cause de leurs péchés."

On fit ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse.

SECONDE PARTIE.

LOIS POUR LA SANCTIFICATION D'ISRAËL [Ch. XVII — XXVII].

§ I. — SAINTETÉ DANS LA VIE SOCIALE [XVII — XXII].

1° — CHAP. XVII. — *L'emploi du sang.*

17 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et tu leur diras : Voici ce que Jéhovah a ordonné.
3 Tout homme de la maison d'Israël qui, dans le camp ou hors du camp, égorge
4 un bœuf, une brebis ou une chèvre, sans l'amener à l'entrée de la tente de réunion pour le présenter en offrande à Jéhovah devant son sanctuaire, ce sang lui sera imputé; il a répandu le sang, cet homme sera retranché du milieu de son peuple.
5 *C'est* afin que les enfants d'Israël, au lieu d'immoler leurs victimes dans la campagne, les amènent au prêtre devant Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion, et qu'ils les offrent à Jéhovah en sacrifice
6 pacifique. Le prêtre répandra le sang sur l'autel de Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion, et il fera fumer la
7 graisse en agréable odeur à Jéhovah. Ils n'offriront plus leurs sacrifices aux satyres, avec lesquels ils se prostituent. Ce sera pour eux une loi perpétuelle de génération en génération.
8 Tu leur diras encore : Tout homme de la maison d'Israël ou d'entre les étrangers séjournant au milieu d'eux qui offrira un holocauste ou un *autre* sacri-
9 fice, et n'amènera pas la victime à l'entrée de la tente de réunion pour être sacrifiée à Jéhovah, cet homme sera retranché du milieu de son peuple.
10 Tout homme de la maison d'Israël ou d'entre les étrangers séjournant au milieu d'eux qui mangera le sang d'un animal quelconque, je tournerai ma face contre celui qui mange le sang, et je le retrancherai du milieu de son peuple;
11 car l'âme de la chair est dans le sang, et je vous l'ai donné en vue de l'autel pour qu'il servît d'expiation pour vos âmes; car c'est par l'âme que le sang fait expiation. C'est pourquoi j'ai dit aux en- 12
fants d'Israël : Personne d'entre vous, ni même l'étranger qui séjourne au milieu de vous, ne mangera du sang.
Tout homme d'entre les enfants d'Is- 13
raël ou d'entre les étrangers séjournant au milieu d'eux qui prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et le couvrira de terre;
car l'âme de toute chair est dans son 14
sang. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez le sang d'aucune chair; car l'âme de toute chair, c'est son sang : quiconque en mangera sera retranché.
Toute personne, née dans le pays ou 15
étrangère, qui mangera d'une bête morte ou déchirée, lavera ses vêtements, se baignera dans l'eau, et sera impure jusqu'au soir; puis elle sera pure; Si elle 16
ne lave pas ses vêtements et son corps, elle portera son iniquité.

2° — CHAP. XVIII. — *Sainteté du mariage.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 18
" Parle aux enfants d'Israël, et dis- 2
leur : Je suis Jéhovah, votre Dieu. Vous 3
ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Egypte où vous avez habité, et vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays de Chanaan où je vous conduis : vous ne suivrez pas leurs lois. Vous pratiquerez 4
mes ordonnances et vous observerez mes lois : vous les suivrez. Je suis le Seigneur votre Dieu. Vous observerez mes lois et 5
mes ordonnances; l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis Jéhovah.
Aucun de vous ne s'approchera d'une 6
femme qui est sa proche parente, pour découvrir sa nudité : je suis Jéhovah.
Tu ne découvriras pas la nudité de ton 7
père et la nudité de ta mère. C'est ta mère : tu ne découvriras pas sa nudité.

XVII, 7. *Satyres*, ou *boucs*, litt. *velus* (Vulg. *démons*), divinités agrestes (Is. xiii, 21 : xxxiv, 14) qu'on représentait sous la forme d'être velus, tenant à la fois du bouc et de l'homme, et souvent appelés satyres.

8 Tu ne découvriras pas la nudité de la femme de ton père : c'est la nudité de
9 ton père. Tu ne découvriras pas la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou née hors de la maison : tu ne découvriras pas
10 leur nudité. Tu ne découvriras pas la nudité de la fille de ton fils ou de la fille
11 de ta fille; car c'est ta nudité. Tu ne découvriras pas la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père :
12 c'est ta sœur. Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ton père : c'est la
13 chair de ton père. Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ta mère :
14 c'est la chair de ta mère. Tu ne découvriras pas la nudité du frère de ton père, en t'approchant de sa femme : c'est ta
15 tante. Tu ne découvriras pas la nudité de ta belle-fille; c'est la femme de ton fils : tu ne découvriras pas sa nudité.
16 Tu ne découvriras pas la nudité de la femme de ton frère : c'est la nudité de
17 ton frère. Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme et de sa fille; tu ne prendras pas la fille de son fils ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité : elles sont proches parentes : c'est un
18 crime. Tu ne prendras pas la sœur de ta femme, pour en faire une rivale, en découvrant sa nudité avec celle de ta femme de son vivant.

19 Tu ne t'approcheras pas d'une femme pendant son impureté, pour découvrir sa
20 nudité. Tu n'auras pas commerce avec la femme de ton prochain, pour te souiller
21 avec elle. Tu ne donneras aucun de tes enfants pour le faire passer *par le feu* en l'honneur de Moloch, et tu ne profaneras pas le nom de ton Dieu. Je suis Jéhovah.
22 Tu ne coucheras pas avec un homme comme on fait avec une femme : c'est
23 une abomination. Tu ne coucheras pas avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne se tiendra pas devant une bête pour se prostituer à elle : c'est une honte.

24 Ne vous souillez par aucune de ces choses, car c'est par elles que se sont souillées les nations que je vais chasser
25 devant vous. Le pays a été souillé; je punirai ses iniquités, et le pays vomira
26 ses habitants. Mais vous, vous observerez mes lois et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, ni l'indigène, ni l'étranger qui sé-
27 journe au milieu de vous. Car toutes ces abominations, les hommes du pays, qui y ont été avant vous, les ont commises, et le pays en a été souillé. Et le pays ne 28
vous vomira pas pour l'avoir souillé, comme il a vomi les nations qui y étaient avant vous. Car tous ceux qui commet- 29
tront quelqu'une de ces abominations seront retranchés du milieu de leur peuple. Vous observerez mes commandements, 30
afin de ne pratiquer aucun des usages abominables qui se pratiquaient avant vous, et vous ne vous souillerez point par elles. Je suis Jéhovah, votre Dieu."

3° — CHAP. XIX. — *Diverses lois morales.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 19
" Parle à toute l'assemblée d'Israël, et 2
dis-leur :

Soyez saints, car je suis saint, *moi* Jéhovah votre Dieu.

Que chacun de vous craigne sa mère 3
et son père, et observe mes sabbats. Je suis Jéhovah votre Dieu.

Ne vous tournez point vers les idoles, 4
et ne vous faites point de dieux de fonte. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

Quand vous offrirez à Jéhovah un sa- 5
crifice pacifique, vous l'offrirez de manière à vous concilier sa faveur. La vic- 6
time sera mangée le jour où vous l'immolerez, ou le lendemain; ce qui restera jusqu'au troisième jour sera consumé par le feu. Si quelqu'un en mange le troi- 7
sième jour, c'est une abomination : le sacrifice ne sera point agréé. Celui qui 8
en mangera portera son iniquité, car il profane ce qui est consacré à Jéhovah : cet homme sera retranché du milieu de son peuple.

Quand vous ferez la moisson de votre 9
pays, tu ne moissonneras pas jusqu'à la limite extrême de ton champ, et tu ne ramasseras pas ce qu'il y a à glaner de ta moisson. Tu ne cueilleras pas *non* 10
plus les grappes restées dans ta vigne, et tu ne ramasseras pas les fruits tombés dans ton verger; tu laisseras cela au pauvre et à l'étranger. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

Vous ne déroberez point, et vous 11
n'userez ni de tromperie ni de mensonge les uns envers les autres.

Vous ne jurerez point par mon nom, 12
en mentant, ce serait profaner le nom de ton Dieu. Je suis Jéhovah.

Tu n'opprimeras point ton prochain, 13

XVIII, 21. Adultère spirituel : infidélité vis-à-vis de Jéhovah. *Moloch*, divinité solaire des anciens Chananéens, à laquelle on consacrait et on immolait les enfants. On la représentait sous la forme d'un homme à tête de taureau et les bras étendus. Sur ces bras fortement chauffés, on déposait les enfants, qui étaient bientôt consumés.

et tu ne le dépouilleras pas. Le salaire du mercenaire ne restera pas chez toi jusqu'au lendemain.

14 Tu ne proféreras point de malédiction contre un sourd, et tu ne mettras pas devant un aveugle quelque chose qui puisse le faire tomber; car tu auras la crainte de ton Dieu. Je suis Jéhovah.

15 Tu ne commettras pas d'injustice dans tes jugements : tu n'auras pas de faveur pour le pauvre, et tu n'auras pas de complaisance pour le puissant; mais tu jugeras ton prochain selon la justice.

16 Tu n'iras pas semant la diffamation parmi ton peuple. Tu ne te présenteras pas comme témoin contre le sang de ton prochain. Je suis Jéhovah.

17 Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; mais tu reprendras ton prochain, afin de ne pas te charger d'un péché à
18 cause de lui. Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis Jéhovah.

19 Vous observerez mes lois.

Tu n'accoupleras point des bestiaux d'espèces différentes; tu n'ensemenceras pas ton champ de deux espèces de semences; et tu ne porteras point un vêtement tissu de deux espèces de fils.

20 Si un homme couche et a commerce avec une femme qui soit une esclave fiancée à un autre homme et qui n'a pas été rachetée ou affranchie, ils seront châtiés *tous deux*, mais non punis de mort, parce que l'esclave n'était pas
21 affranchie. Pour sa faute, l'homme amènera à Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion, un bélier en sacrifice de répa-
22 ration. Le prêtre fera pour lui l'expiation devant Jéhovah avec le bélier du sacrifice de réparation, pour le péché qu'il a commis, et le péché qu'il a commis lui sera pardonné.

23 Quand vous serez entrés dans le pays et que vous aurez planté toutes sortes d'arbres fruitiers, vous en regarderez les fruits comme incirconcis : pendant trois ans ils seront incirconcis pour vous :
24 on n'en mangera point. La quatrième année, tous leurs fruits seront consacrés
25 en louange à Jéhovah. La cinquième année, vous en mangerez les fruits, et *ainsi* l'arbre vous continuera son rapport. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

26 Vous ne mangerez rien avec du sang; vous ne pratiquerez ni la divination ni
27 la magie. Vous ne tondrez point en rond votre chevelure, et tu ne raseras point
28 les côtés de ta barbe. Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de figures sur vous. Je suis Jéhovah.

29 Ne profane pas ta fille en la prostituant, de peur que le pays ne se livre à la prostitution et ne se remplisse de crimes.

30 Vous observerez mes sabbats et vous révérerez mon sanctuaire. Je suis Jéhovah.

31 Ne vous adressez point à ceux qui évoquent les esprits, ni aux devins; ne les consultez point, pour ne pas être souillés par eux. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

32 Tu te lèveras devant une tête blanchie, et tu honoreras la personne du vieillard. Tu craindras ton Dieu. Je suis Jéhovah.

33 Si un étranger vient habiter avec vous dans votre pays, vous ne l'opprimerez
34 point. Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un indigène du milieu de vous; tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

35 Vous ne commettrez point d'injustice, soit dans les jugements, soit dans les mesures de longueur, soit dans les poids,
36 soit dans les mesures de capacité. Vous aurez des balances justes, des poids justes, un épha juste et un hin juste. Je suis Jéhovah, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte.

37 Vous observerez toutes mes lois et toutes mes ordonnances et vous les mettrez en pratique. Je suis Jéhovah."

4° — CHAP. XX. — *Pénalités contre divers crimes.*

20 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Tu diras aux enfants d'Israël :

Quiconque d'entre les enfants d'Israël ou d'entre les étrangers qui séjournent en Israël donne à Moloch l'un de ses enfants, sera puni de mort : le peuple du
3 pays le lapidera. Et moi, je tournerai ma face contre cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il aura livré un de ses enfants à Moloch, pour souiller mon sanctuaire et
4 profaner mon saint nom. Si le peuple du pays ferme les yeux sur cet homme quand il donnera de ses enfants à Mo-
5 loch, et ne le fait pas mourir, moi, je tournerai ma face contre cet homme et contre sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, avec tous ceux qui se prostituent comme lui en se prostituant à Moloch.

6 Si quelqu'un s'adresse à ceux qui évoquent les esprits et aux devins, pour se

prostituer après eux, je tournerai ma face contre cet homme et je le retrancherai du milieu de son peuple. 7 Vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis Jéhovah, votre Dieu. 8 Vous observerez mes lois et vous les mettrez en pratique. Je suis Jéhovah, qui vous sanctifie.

9 Quiconque maudit son père ou sa mère sera puni de mort; il a maudit son père 10 ou sa mère : son sang est sur lui. Si un homme commet adultère avec une femme mariée, et s'il commet adultère avec la femme de son prochain, ils seront *tous deux* punis de mort, l'homme et la femme 11 adultères. Si un homme couche avec la femme de son père, et découvre *ainsi* la nudité de son père, ils seront tous deux punis de mort : leur sang est sur eux. 12 Si un homme couche avec sa belle-fille, ils seront tous deux punis de mort; ils ont fait une chose honteuse; leur sang est 13 sur eux. Si un homme couche avec un homme comme on fait avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable, ils seront punis de mort : leur 14 sang est sur eux. Si un homme prend pour femmes la fille et la mère, c'est un crime; on les livrera au feu, lui et elles, afin que ce crime n'existe pas parmi 15 vous. L'homme qui aura commerce avec une bête sera puni de mort, et vous tuerez la bête. 16 Si une femme s'approche d'une bête pour se prostituer à elle, tu tueras la femme et la bête; elles seront mises à mort : leur sang est sur elles. 17 Si un homme prend sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, s'il voit sa nudité et qu'elle voie la sienne, c'est une infamie; ils seront retranchés sous les yeux des enfants de leur peuple : il a découvert la nudité de sa sœur, il portera 18 son iniquité. Si un homme couche avec une femme qui a son indisposition menstruelle, et découvre sa nudité, il a découvert son flux, et elle a découvert le flux de son sang; ils seront retranchés tous deux du milieu de leur peuple.

19 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père, car c'est découvrir sa *propre* chair : 20 ils porteront leur iniquité. Si un homme couche avec sa tante, il découvre la nudité de son oncle; ils porteront leur pé- 21 ché : ils mourront sans enfants. Si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté; il a découvert la nudité de son frère : ils seront sans enfants.

22 Vous observerez toutes mes lois et toutes mes ordonnances et vous les mettrez en pratique, afin que le pays où je vous mène pour l'habiter ne vous vomisse pas. 23 Vous ne suivrez pas les usages des nations que je vais chasser de devant vous; car elles ont fait toutes ces choses, et je les ai en dégoût. 24 Je vous ai dit : C'est vous qui posséderez leur terre; je vous la donnerai pour la posséder; c'est un pays où coulent le lait et le miel. Je suis Jéhovah, votre Dieu, qui vous ai séparés des *autres* peuples. 25 Vous distinguerez les animaux purs des impurs, et les oiseaux purs des impurs, et vous ne vous rendrez pas abominables par des animaux, par des oiseaux et par tout ce qui se meut sur la terre, que je vous ai appris à distinguer comme impurs. 26 Vous serez saints pour moi, car je suis saint, moi, Jéhovah, et je vous ai séparés des *autres* peuples, afin que vous soyez à moi. 27 Tout homme ou femme qui évoque les esprits ou s'adonne à la divination sera mis à mort; on les lapidera : leur sang est sur eux."

5° — CHAP. XXI — XXII. — *Sainteté des prêtres et des sacrifices.*

21 Jéhovah dit à Moïse : "Parle aux prêtres, fils d'Aaron, et dis-leur :

Nul ne se rendra impur au milieu de son peuple pour un mort, 2 excepté pour son parent du même sang, pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille, pour son frère, 3 et pour sa sœur vierge, qui vit auprès de lui, n'étant pas encore mariée; pour elle il se rendra impur. 4 Chef *de maison* parmi son peuple, il ne se souillera pas et ne profanera pas sa dignité. 5 Les prêtres ne se raseront pas la tête, ils n'enlèveront pas les côtés de leur barbe, et ils ne feront pas d'incisions dans leur chair. 6 Ils seront saints pour leur Dieu, et ils ne profaneront pas le nom de leur Dieu, car ils offrent à Jéhovah des sacrifices consumés par le feu, le pain de leur Dieu : ils seront saints. 7 Ils ne prendront point une femme prostituée ou déshonorée, ni une femme répudiée par son mari, car le prêtre est saint pour son Dieu. 8 Tu le tiendras pour saint, car il offre le pain de ton Dieu; il sera saint pour toi, car je suis saint, moi Jéhovah, qui vous sanctifie. 9 Si la fille d'un prêtre se déshonore en se prostituant, elle déshonore son père : elle sera livrée au feu.

10 Le grand prêtre qui est au-dessus de ses frères, sur la tête duquel a été répandue l'huile d'onction, et qui a été installé pour revêtir les vêtements sacrés, ne découvrira pas sa tête et ne déchirera pas ses vêtements. 11 Il n'approchera d'aucun mort; il ne se rendra impur, ni pour son père, ni pour sa mère. 12 Il ne sortira pas

du sanctuaire, et ne profanera pas le sanctuaire de son Dieu, car l'huile d'onction de son Dieu est un diadème sur lui.
13 Je suis Jéhovah. Il prendra pour femme
14 une vierge. Il ne prendra ni une veuve, ni une femme répudiée, ni une femme déshonorée ou prostituée; mais il prendra pour femme une vierge du milieu de son
15 peuple. Il ne déshonorera pas sa postérité au milieu de son peuple; car je suis Jéhovah qui le sanctifie."
16 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
17 " Parle à Aaron, et dis-*lui* :
Nul homme de ta race, dans *toutes* les générations, qui aura une difformité corporelle, n'approchera pour offrir le pain
18 de ton Dieu. Car nul homme qui a une difformité n'approchera : un homme aveugle ou boiteux, ou qui aura une mu-
19 tilation ou une excroissance; ou un homme qui aura une fracture au pied ou à la
20 main; qui sera bossu ou nain, ou qui aura une tache à l'œil, la gale, une dar-
21 tre ou les testicules écrasés. Nul homme de la race d'Aaron qui aura une difformité corporelle, ne s'approchera pour offrir à Jéhovah les sacrifices faits par le feu; il a une difformité dans son corps : qu'il ne s'approche point pour offrir le
22 pain de son Dieu. Il pourra manger le pain de son Dieu, des choses très saintes
23 et des choses saintes. Mais il n'ira point vers le voile et il ne s'approchera point de l'autel, car il a une difformité; il ne profanera point mes sanctuaires, car je suis Jéhovah, qui les sanctifie."
24 Ainsi parla Moïse à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël.

22 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Parle à Aaron et à ses fils, afin qu'ils s'abstiennent des choses saintes que me consacrent les enfants d'Israël, et qu'ils ne profanent pas mon saint nom. Je suis
3 Jéhovah. Dis-leur :
Tout homme de votre race qui, dans *toutes* vos générations, ayant sur lui quelque impureté, s'approchera des choses saintes que les enfants d'Israël consacrent à Jéhovah, sera retranché de
4 devant moi. Je suis Jéhovah. Tout homme de la race d'Aaron qui aura la lèpre ou une gonorrhée, ne mangera pas des choses saintes, jusqu'à ce qu'il soit pur. Il en sera de même de celui qui aura touché une personne souillée par le contact d'un cadavre, ou qui aura eu un
5 épanchement séminal, ou qui aura touché soit un animal rampant qui l'ait rendu impur, soit un homme impur qui lui ait communiqué sa souillure quelle qu'elle soit. Celui qui touchera ces cho- 6
ses sera impur jusqu'au soir et il ne mangera pas des choses saintes; mais il baignera son corps dans l'eau, et après le 7
coucher du soleil il sera pur; il pourra manger alors des choses saintes, car c'est sa nourriture. Il ne mangera pas d'une 8
bête morte ou déchirée, de manière à être souillé par elle. Ils observeront 9
donc mes commandements, de peur qu'ils ne se chargent d'un péché à ce sujet, et qu'ils ne meurent pour avoir profané les choses saintes. Je suis Jéhovah, qui les sanctifie.

Aucun étranger ne mangera des cho- 10
ses saintes; celui qui demeure chez un prêtre et le mercenaire n'en mangeront point. Mais un esclave acquis par le 11
prêtre à prix d'argent pourra en manger; il en est de même de celui qui est né dans sa maison : ils mangeront de sa nourriture. La fille d'un prêtre, mariée 12
à un étranger, ne mangera pas de ce qui a été prélevé sur les choses saintes. Mais si, devenue veuve ou répudiée, sans 13
avoir d'enfants, elle retourne dans la maison de son père, comme elle y était dans sa jeunesse, elle pourra manger de la nourriture de son père; mais aucun étranger n'en mangera. Si un homme 14
mange par erreur d'une chose sainte, il en restituera au prêtre la valeur, en y ajoutant un cinquième. Les prêtres ne 15
profaneront point les choses saintes des enfants d'Israël, les choses prélevées pour Jéhovah, et ne leur feront pas por- 16
ter le poids de la faute qu'ils commettraient en mangeant leurs choses saintes; car je suis Jéhovah qui les sanctifie."
Jéhovah parla à Moïse, en disant : 17
" Parle à Aaron et à ses fils, ainsi qu'à 18
tous les enfants d'Israël, et dis-leur : Quique ce soit de la maison d'Israël ou des étrangers en Israël qui présente son offrande, soit pour l'accomplissement d'un vœu, soit comme don volontaire, s'il l'offre à Jéhovah en holocauste, pour 19
que vous soyez agréés, que la victime soit un mâle sans défaut, d'entre les bœufs, les brebis ou les chèvres. Vous 20
n'en offrirez aucune qui ait un défaut, car elle ne serait pas agréée. Quand un 21
homme offre à Jéhovah du gros ou du menu bétail en sacrifice pacifique, soit pour s'acquitter d'un vœu, soit comme offrande volontaire, la victime, pour être agréée, devra être parfaite; il n'y aura en elle aucun défaut. Un animal aveugle, 22

XXI, 18. *Mutilation*, par ex. du nez (LXX), des oreilles, des lèvres. Vulg., *s'il a le nez petit, ou grand, ou tordu.*

estropié ou mutilé, ayant un ulcère, la gale ou une dartre, vous ne l'offrirez pas à Jéhovah; vous n'en ferez point sur l'autel un sacrifice par le feu à Jéhovah.
23 Tu pourras immoler comme offrande volontaire un bœuf ou une brebis ayant un membre trop long ou trop court; mais, pour l'accomplissement d'un vœu, cette
24 victime ne serait pas agréée. Vous n'offrirez point à Jéhovah un animal qui ait les testicules froissés, écrasés, arrachés ou coupés; vous ne ferez pas cela dans
25 votre pays. Même de la main d'un étranger, vous n'accepterez aucune de ces victimes pour l'offrir comme aliment de votre Dieu; car elles sont corrompues, il y a en elles un défaut : elles ne seraient pas agréées pour vous.
26, 27 Jéhovah dit à Moïse : " Un bœuf, un agneau ou une chèvre, quand il naitra, restera sept jours sous sa mère; à partir du huitième jour et les jours suivants il sera agréé pour être offert en sacrifice fait par le feu à Jéhovah. Bœuf ou 28
agneau, vous n'immolerez pas l'animal et son petit le même jour. Quand vous 29
offrirez à Jéhovah un sacrifice d'actions de grâces, vous l'offrirez de manière qu'il soit agréé : *pour cela*, la victime 30
sera mangée le même jour; vous n'en laisserez rien jusqu'au matin. Je suis Jéhovah.

Vous observerez mes commandements 31
et les mettrez en pratique : je suis Jéhovah. Vous ne profanerez pas mon saint 32
nom, et je serai sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis Jéhovah, qui
vous sanctifie, celui qui vous a fait sor- 33
tir du pays d'Egypte pour être votre Dieu. Je suis Jéhovah."

§ II. — LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES [XXIII—XXVI].

1° — CHAP. XXIII. — *Sanctification des fêtes. Saintes assemblées.*

23 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Voici les solennités de Jéhovah que vous publierez pour être de saintes assemblées; ce sont mes solennités.
3 On travaillera durant six jours; mais le septième jour est un sabbat, un repos complet : il y aura une sainte assemblée. Vous ne ferez aucun ouvrage. C'est un repos consacré à Jéhovah dans tous les lieux que vous habiterez.
4 Voici les fêtes de Jéhovah, les saintes assemblées que vous publierez en leur
5 temps. Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs, c'est
6 la Pâque de Jéhovah. Et le quinzième jour de ce mois, c'est la fête des pains sans levain en l'honneur de Jéhovah : pendant sept jours, vous mangerez des
7 pains sans levain. Le premier jour vous aurez une sainte assemblée : vous ne
8 ferez aucune œuvre servile. Vous offrirez à Jéhovah, pendant sept jours, des sacrifices faits par le feu. Le septième jour, il y aura une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 9
" Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : 10
Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, et que vous y ferez la moisson, vous apporterez au prêtre une
gerbe, prémices de votre moisson. Il 11
balancera cette gerbe devant Jéhovah, pour qu'il vous soit favorable; le prêtre
la balancera le lendemain du sabbat. Le 12
jour où vous balancerez la gerbe, vous sacrifierez en holocauste à Jéhovah un
agneau d'un an, sans défaut; l'oblation 13
qui l'accompagne sera de deux dixièmes de fleur de farine, comme offrande faite par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah; la libation sera de vin, le quart
d'un hin. Vous ne mangerez ni pain, ni 14
épis grillés, ni épis frais, jusqu'à ce jour-même où vous apporterez l'offrande de votre Dieu. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants dans tous les lieux que vous habiterez.

A partir du lendemain du sabbat, du 15
jour où vous aurez apporté la gerbe pour être balancée, vous compterez sept sc-

---

XXIII, 2. *Les solennités*, litt. *les temps fixes*, parce que Dieu a fixé les jours où ces fêtes doivent être célébrées en son honneur.

3. *Il y aura une sainte assemblée* (Vulg., *il sera appelé saint*). — *Aucun ouvrage* (hébr. *melacah*) : par là étaient exclus, non seulement les travaux proprement dits, tels que la culture des champs, l'exercice d'un métier, mais encore les occupations purement domestiques, telles que la préparation des aliments. Ce repos absolu n'était prescrit que pour les jours de sabbat et pour celui de la grande Expiation.

7. *Le premier jour, vous aurez une sainte assemblée*; Vulg., *le premier jour sera pour vous très solennel et saint*. De même au vers. 8. — *Aucune œuvre servile* (hébr. *melacah abodah*, litt. *œuvre de travail*, c.-à-d. non une œuvre quelconque, mais une œuvre exigeant un travail), par ex. le travail des champs, l'exercice d'un métier; par là n'étaient pas exclues les occupations purement domestiques, par ex. la préparation des aliments. Comp. la note du vers. 3.

16 maines entières. Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine, et vous offrirez à Jé-
17 hovah une oblation nouvelle. Vous apporterez de vos demeures deux pains pour offrande balancée; ils seront faits avec deux dixièmes *d'épha* de fleur de farine, et cuits avec du levain : ce sont
18 les prémices de Jéhovah. Avec ces pains, vous offrirez en holocauste à Jéhovah sept agneaux d'un an, sans défaut, un jeune taureau et deux béliers, en y joignant l'oblation et la libation *ordinaire : ce sera un* sacrifice fait par le feu, d'une
19 agréable odeur à Jéhovah. Vous immolerez aussi un bouc en sacrifice pour le péché, et deux agneaux d'un an en sa-
20 crifice pacifique. Le prêtre balancera les agneaux avec les pains des prémices en offrande balancée devant Jéhovah, et les pains ainsi que les deux agneaux consacrés à Jéhovah appartiendront au
21 prêtre. Ce jour-là même, vous publierez la fête, et vous aurez une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants, dans tous les lieux où vous
22 habiterez. Quand vous ferez la moisson dans votre pays, tu ne moissonneras pas jusqu'à la limite extrême de ton champ, et tu ne ramasseras pas de ta moisson ce qui reste à glaner; tu laisseras cela pour le pauvre et pour l'étranger. Je suis Jéhovah, votre Dieu."

23 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
24 " Parle aux enfants d'Israël et dis-*leur :*

Au septième mois, le premier jour du mois, vous aurez un repos solennel, un rappel à son de cor, une sainte assem-
25 blée. Vous ne ferez aucune œuvre servile, et vous offrirez à Jéhovah des sacrifices faits par le feu."

26 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
27 " Le dixième jour de ce septième mois est le jour des Expiations : vous aurez une sainte assemblée, vous affligerez vos âmes, et vous offrirez à Jéhovah des sa-
28 crifices faits par le feu. Vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre servile, car c'est un jour d'expiation, où doit être faite l'expiation pour vous devant Jéhovah,
29 votre Dieu. Toute personne qui ne s'affligera pas ce jour-là sera retranchée de
30 son peuple; et toute personne qui fera ce jour-là un ouvrage quelconque, je la fe-
31 rai périr du milieu de son peuple. Vous ne ferez aucun travail. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants, dans tous
32 les lieux où vous demeurerez. Ce sera pour vous un sabbat, un repos absolu, et vous affligerez vos âmes; le neuvième jour du mois, au soir jusqu'au soir suivant, vous observerez votre sabbat."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 33
" Parle aux enfants d'Israël, et dis-*leur :* 34

Au quinzième jour de ce septième mois, c'est la fête des Tabernacles, pendant sept jours, en l'honneur de Jéhovah. Le premier jour, il y aura une sainte 35 assemblée; vous ne ferez aucune œuvre servile. Pendant sept jours, vous offri- 36 rez à Jéhovah des sacrifices faits par le feu. Le huitième jour, vous aurez une sainte assemblée, et vous offrirez à Jéhovah des sacrifices faits par le feu; c'est une fête de clôture : vous ne ferez aucune œuvre servile.

Telles sont les fêtes de Jéhovah que 37 vous publierez pour y tenir de saintes assemblées, pour offrir à Jéhovah des sacrifices faits par le feu, des holocaustes, des oblations, des victimes et des libations, chacun d'eux à son jour : indé- 38 pendamment des sabbats de Jéhovah, de vos dons, de vos vœux et de toutes vos offrandes volontaires que vous présentez à Jéhovah.

Le quinzième jour du septième mois, 39 quand vous aurez récolté les produits du pays, vous célébrerez la fête de Jéhovah pendant sept jours; le premier jour sera un repos solennel, et le huitième un repos solennel. Vous prendrez, le premier 40 jour, du fruit de beaux arbres, des branches de palmiers, des rameaux d'arbres touffus et des saules de rivière; et vous vous réjouirez devant Jéhovah, votre Dieu, pendant sept jours. Vous célébre- 41 rez cette fête en l'honneur de Jéhovah sept jours chaque année : c'est une loi perpétuelle pour vos descendants; vous la célébrerez le septième mois. Vous de- 42 meurerez pendant sept jours sous des huttes de feuillage : tous les indigènes en Israël demeureront dans des huttes; afin que vos descendants sachent que 43 j'ai fait habiter sous des huttes les enfants d'Israël, lorsque je les ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis Jéhovah, votre Dieu."

Moïse fit *ainsi* connaître aux enfants 44 d'Israël les fêtes de Jéhovah.

2° — CHAP. XXIV. — *Ordonnances sur les lampes et les pains de proposition. Châtiment du blasphémateur. Loi du talion.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 24
" Ordonne aux enfants d'Israël de t'ap- 2
porter pour le chandelier de l'huile pure d'olives concassées, pour entretenir les lampes continuellement. En dehors du 3

voile qui est devant le témoignage, dans la tente de réunion, Aaron la préparera, pour brûler continuellement du soir au matin en présence de Jéhovah. C'est une
4 loi perpétuelle pour vos descendants. Il arrangera les lampes sur le chandelier d'or pur, *pour qu'elles brûlent* constamment devant Jéhovah.
5 Tu prendras de la fleur de farine, et tu en cuiras douze gâteaux; chaque gâ-
6 teau sera de deux dixièmes *d'épha*. Tu les placeras en deux piles, six par pile,
7 sur la table d'or devant Jéhovah. Tu mettras de l'encens pur sur chaque pile, et il servira pour le pain de mémorial
8 offert par le feu à Jéhovah. Chaque jour de sabbat, on disposera ces pains devant Jéhovah constamment de la part des enfants d'Israël : c'est une alliance per-
9 pétuelle. Ils appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront en lieu saint; car c'est pour eux une chose très sainte parmi les offrandes faites par le feu à Jéhovah. C'est une loi perpétuelle."
10 Le fils d'une femme israélite, mais dont le père était un Egyptien, vint au milieu des enfants d'Israël, et il y eut une querelle dans le camp entre le fils de la femme israélite et un homme d'Israël.
11 Le fils de la femme israélite blasphéma le Nom *sacré* et le maudit, et sa mère s'appelait Salumith, fille de Dabri, de la
12 tribu de Dan. On le mit sous garde, pour que Moïse leur déclarât, de la part
13 de Jéhovah, ce qu'il y avait à faire. Le Seigneur parla à Moïse, en disant :
14 " Fais sortir du camp le blasphémateur; que tous ceux qui l'ont entendu posent leurs mains sur sa tête, et que toute l'as-
15 semblée le lapide. Tu parleras aux enfants d'Israël, en disant : Tout homme qui maudit son Dieu portera son péché;
16 et celui qui blasphémera le nom de Jéhovah sera puni de mort : toute l'assemblée le lapidera. Etranger ou indigène, s'il blasphème le Nom sacré, il mourra.
17 — Celui qui frappe un homme mortelle-
18 ment sera mis à mort. Celui qui frappe mortellement une tête de bétail en don-
19 nera une autre : vie pour vie. Si quelqu'un fait une blessure à son prochain,
20 on lui fera comme il a fait : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent; on lui fera la même blessure qu'il
21 a faite à son prochain. Celui qui aura tué une pièce de bétail en rendra une autre; mais celui qui aura tué un homme
22 sera mis à mort. La même loi régnera parmi vous, pour l'étranger comme pour l'indigène; car je suis Jéhovah, votre
23 Dieu." — Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ils firent sortir du camp le blasphémateur, et le lapidèrent. Les enfants d'Israël exécutèrent l'ordre que Jéhovah avait donné à Moïse.

3° — CHAP. XXV. — *L'année sabbatique et le jubilé.*

25 Jéhovah parla à Moïse au mont Si-
2 naï, en disant : " Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur :

Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera : ce sera un sabbat en l'honneur de Jéhovah. Pendant six ans tu ensemenceras
3 ton champ, pendant six ans tu tailleras ta vigne, et tu en recueilleras le produit.
4 Mais la septième année sera un sabbat de solennel repos pour la terre, un sabbat en l'honneur de Jéhovah : tu n'ensemenceras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne. Tu ne moissonneras
5 pas ce qui poussera de soi-même, des grains tombés de ta *dernière* moisson, et tu ne recueilleras point les raisins de ta vigne non taillée : ce sera une année de
6 repos pour la terre. Ce que produira la terre pendant son sabbat vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étran-
7 ger qui demeurent avec toi; à ton bétail aussi et aux animaux qui sont dans ton pays, tout son produit servira de nourriture.
8 Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept ans; la durée de ces sept sabbats d'années te fera une période de quarante-neuf ans. Le dixième jour du
9 septième mois, tu feras retentir le son éclatant de la trompette; le jour des Ex-

XXIV, 5. *Douze gâteaux* ou pains, sans levain, d'après la tradition juive, comme les *minchah*, ou oblations. Le nombre 12 répond aux 12 tribus d'Israël.

XXV, 4. *La septième année* : il s'agit ici, non de l'année religieuse, qui commençait au printemps (premier abib ou nisan), mais de l'année économique, qui allait d'un automne à l'autre. Ce qui s'accorde avec ce qui est dit au vers. 9, que l'année jubilaire s'ouvrait le septième mois.

7. L'idée de la sanctification de toute la terre comme propriété de Jéhovah se montre dans l'année sabbatique et plus clairement encore dans l'année jubilaire. Cette dernière institution, en outre, correspond à celle de la grande Expiation. De même que cette dernière fête ôtait tous les péchés et toutes les impuretés non expiés ou non purifiés dans le cours de l'année, et rétablissait ainsi les relations troublées entre Jéhovah et son peuple, de même le jubilé, en remédiant aux changements que le cours des choses humaines ne manque jamais de produire dans la possession des biens temporels, ramenait le royaume d'Israël dans la situation où Dieu l'avait constitué à l'origine (vers. 10, 13, 24).

piations, vous ferez passer la trompette
10 dans tout votre pays. Et vous sanctifierez la cinquantième année, et vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. Ce sera pour vous un jubilé, et chacun de vous retournera dans sa pro-
11 priété et dans sa famille. La cinquantième année sera pour vous le jubilé : vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce que la terre produira d'elle-même, et vous ne vendangerez point la
12 vigne non taillée. Car c'est un jubilé; il sera sacré pour vous. Vous en mangerez le produit tiré de vos champs.
13 Dans cette année du jubilé, chacun de
14 vous retournera dans sa propriété. Si vous faites une vente à votre prochain, ou si vous lui achetez quelque chose, qu'aucun de vous ne porte préjudice à
15 son frère. Tu achèteras à ton prochain d'après le nombre des années *écoulées* depuis le *dernier* jubilé, et il te vendra d'après le nombre des années de récolte.
16 Plus il restera d'années, plus tu élèveras le prix, et moins il y aura d'années, plus tu l'abaisseras; car c'est le nombre des
17 récoltes qu'il te vend. Qu'aucun de vous ne porte préjudice à son frère; crains ton Dieu, car je suis Jéhovah, votre Dieu.
18 Vous mettrez mes lois en pratique, vous observerez mes ordonnances et les pratiquerez, et vous habiterez en sécurité
19 dans le pays. La terre donnera ses fruits, vous mangerez à satiété et vous
20 y habiterez en sécurité. Si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons point et ne re-
21 cueillerons point nos produits? Je vous enverrai ma bénédiction la sixième année, et elle produira des fruits pour trois
22 ans. Vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte; jusqu'à la récolte de la neuvième année, vous mangerez l'ancienne.
23 Les terres ne se vendront point à perpétuité, car le pays est à moi, et vous êtes chez moi comme des étrangers et
24 des gens en séjour. Dans tout le pays que vous posséderez, vous accorderez un
25 *droit de* rachat pour les terres. Si ton frère est devenu pauvre et vend une portion de sa propriété, son représentant, son parent le plus proche pourra venir
26 et racheter ce qu'a vendu son frère. Si un homme n'a personne qui le représente, et que lui-même se procure de
27 quoi faire le rachat, il comptera les années *écoulées* depuis la vente, rendra le surplus à l'acquéreur, et retournera dans sa propriété. S'il ne trouve pas de quoi 28
lui faire cette restitution, le bien vendu restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année du jubilé; il sera alors libéré, et le vendeur rentrera dans sa propriété.
Si un homme vend une maison dans 29
une ville entourée de murs, il aura le droit de rachat pendant une année à partir de la vente; son droit de rachat durera une année pleine. Que si la mai- 30
son qui est située dans une ville murée n'est pas rachetée avant l'expiration d'une année complète, elle appartiendra à perpétuité à l'acquéreur et à ses descendants; elle ne sortira pas de sa possession au jubilé. Mais les maisons des 31
villages non entourés de murs seront considérées comme allant avec le fonds de terre; on pourra les racheter, et elles seront libérées au jubilé. Quant aux 32
villes des Lévites *et* aux maisons qu'ils y posséderont, les Lévites auront un droit perpétuel de rachat. Si quelqu'un achète 33
des Lévites une maison, la maison vendue dans la ville qui leur a été donnée sera libérée au jubilé, car les maisons des villes des Lévites sont leur propriété au milieu des enfants d'Israël. Les champs 34
situés autour des villes des Lévites ne seront point vendus, car c'est leur possession à perpétuité.
Si ton frère devient pauvre et que sa 35
main s'affaiblisse près de toi, tu le soutiendras, fût-il étranger, afin qu'il vive auprès de toi. Ne tire de lui ni intérêt 36
ni profit, mais crains ton Dieu et que ton frère vive avec toi. Tu ne lui prêteras point ton argent à intérêt, et tu ne 37
lui donneras point de tes vivres pour en tirer profit. Je suis Jéhovah, ton Dieu, 38
qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, pour vous donner le pays de Chanaan, pour être votre Dieu.
Si ton frère devient pauvre près de toi 39
et qu'il se vende à toi, tu n'exigeras pas de lui le travail d'un esclave. Il sera 40
chez toi comme un mercenaire ou un domestique; il te servira jusqu'à l'année du jubilé. Il sortira alors de chez toi, lui et 41
ses enfants avec lui, et il retournera dans sa famille, et rentrera dans la propriété de ses pères. Car ils sont mes servi- 42
teurs, que j'ai fait sortir du pays d'Egypte; ils ne seront point vendus comme on vend des esclaves. Tu ne domineras point sur 43

14. *Ne porte préjudice*, litt. *n'opprime*, en trompant. Vulg., *ne contriste*, n'afflige *son frère*.
33. La phrase hébraïque est fort embarrassée; la Vulg., peut-être d'après un texte meilleur, traduit avec une négation dans le premier membre : *si elles* (les maisons des Lévites vendues) *n'ont pas été rachetées, elles feront retour à leurs propriétaires au jubilé*, car, etc.

lui avec dureté, mais tu craindras ton
44 Dieu. Les esclaves que tu auras, hommes ou femmes, tu les prendras des nations qui t'entourent; c'est d'elles que vous achèterez serviteurs et servantes.
45 Vous pourrez aussi en acheter parmi les enfants des étrangers qui séjournent chez vous, et parmi leurs familles qui vivent avec vous, qu'ils auront engendrées dans votre pays; et ils seront votre propriété.
46 Vous les laisserez en héritage à vos enfants après vous pour les posséder comme une propriété; ils seront perpétuellement vos esclaves. Mais à l'égard de vos frères, les enfants d'Israël, nul d'entre vous ne sera pour son frère un maitre dur.
47 Si un étranger demeurant chez toi s'est enrichi, et que ton frère, devenu pauvre près de lui, se soit vendu à l'étranger qui demeure chez toi ou au
48 rejeton d'une famille étrangère, il y aura pour lui, après qu'il se sera vendu, le droit de rachat; un de ses frères pourra
49 le racheter; son oncle, ou le fils de son oncle, ou l'un de ses proches parents le pourra aussi; ou bien, s'il acquiert des
50 richesses, il se rachètera lui-même. Il comptera avec celui qui l'a acheté depuis l'année où il s'est vendu à lui jusqu'à l'année du jubilé, et le prix de vente se comptera d'après le nombre des années, en évaluant les journées de son travail
51 comme celles d'un mercenaire. S'il y a encore beaucoup d'années, il paiera son rachat à raison du nombre de ces années, en tenant compte du prix auquel il avait
52 été acheté; s'il reste peu d'années jusqu'à celle du jubilé, il en fera le compte, et il paiera son rachat à raison de ces
53 années. Il sera chez lui comme un mercenaire à l'année, et son maître ne le traitera point avec dureté sous tes yeux.
54 S'il n'est pas racheté par ses parents, il sortira libre l'année du jubilé, lui et ses
55 enfants avec lui. Car c'est de moi que les enfants d'Israël sont serviteurs; ils sont mes serviteurs, que j'ai fait sortir du pays d'Egypte. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

4° — CHAP. XXVI. — *Bénédictions et malédictions.*

26 Vous ne ferez point d'idoles, vous ne vous dresserez ni image taillée ni stèle sacrée, et vous ne placerez dans votre pays aucune pierre ornée de figures, pour vous prosterner près d'elles; car je
2 suis Jéhovah, votre Dieu. Vous observerez mes sabbats, et vous révérerez mon sanctuaire. Je suis Jéhovah.

Si vous suivez mes lois, si vous gardez 3
mes commandements et les mettez en
pratique, j'enverrai vos pluies en leur 4
saison; la terre donnera ses produits, et
les arbres des champs donneront leurs
fruits. Le battage du blé se prolongera 5
chez vous jusqu'à la vendange, et la vendange atteindra les semailles; vous mangerez votre pain à satiété, et vous habiterez en sécurité dans votre pays. Je 6
mettrai la paix dans le pays; votre sommeil ne sera point troublé, vous dormirez sans que personne vous effraie. Je
ferai disparaître du pays les bêtes féroces, et l'épée ne passera point à travers
votre pays. Vous poursuivrez vos enne- 7
mis, et ils tomberont devant vous par
l'épée. Cinq d'entre vous en poursui- 8
vront cent, et cent d'entre vous en poursuivront dix mille, et vos ennemis tomberont devant vous par l'épée. Je me 9
tournerai vers vous, je vous rendrai féconds et je vous multiplierai, et j'établirai mon alliance avec vous. Vous man- 10
gerez des récoltes anciennes, très anciennes, et vous rejetterez l'ancienne
pour faire place à la nouvelle. J'établi- 11
rai ma demeure au milieu de vous, et
mon âme ne vous prendra point en dégoût. Je marcherai au milieu de vous, 12
je serai votre Dieu, et vous serez mon
peuple. Je suis Jéhovah, votre Dieu, qui 13
vous ai fait sortir du pays d'Egypte,
pour que vous n'y fussiez plus esclaves;
j'ai brisé les barres de votre joug et je
vous ai fait marcher tête levée.

Mais si vous ne m'écoutez pas et ne 14
mettez pas en pratique tous ces commandements, si vous méprisez mes lois, et 15
si votre âme a en dégoût mes ordonnances, pour ne pas pratiquer tous mes
commandements et pour violer mon
alliance, voici à mon tour ce que je vous 16
ferai : J'enverrai sur vous la terreur, la
consomption et la fièvre, qui font languir
les yeux et défaillir l'âme; vous sèmerez
en vain votre semence : vos ennemis la
mangeront. Je tournerai ma face contre 17
vous, et vous serez battus par vos ennemis; ceux qui vous haïssent deviendront
vos maitres, et vous fuirez sans que personne vous poursuive.

Si, après cela, vous ne m'écoutez pas, 18
je vous châtierai sept fois plus pour vos
péchés. Je briserai l'orgueil de votre 19
force; je rendrai votre ciel comme de fer,

46. *Ils seront vos esclaves;* litt., *vous travaillerez par eux*, vous leur imposerez un travail d'esclave. Comp. vers. 39.

55. *Je suis Jéhovah*, etc. La Vulg. rattache ces mots au verset suivant : à tort.

20 et votre terre comme d'airain. Votre force se dépensera inutilement : votre terre ne donnera pas ses produits, et les arbres de la terre ne donneront pas leurs fruits.
21 Si vous marchez *encore* contre moi et ne voulez pas m'écouter, je vous frappe-
22 rai sept fois plus selon mes péchés. Je lâcherai contre vous les animaux sauvages, qui vous raviront vos enfants, déchireront votre bétail et vous réduiront à un petit nombre, en sorte que vos chemins deviendront déserts.
23 Si avec ces châtiments vous ne revenez pas à moi et si vous marchez toujours
24 contre moi, à mon tour je marcherai contre vous, je vous résisterai aussi et je vous frapperai, moi aussi, sept fois plus
25 pour vos péchés. Je ferai venir contre vous l'épée vengeresse de mon alliance; vous vous rassemblerez dans vos villes, et j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés aux mains de l'en-
26 nemi, lorsque je vous retirerai le pain, votre soutien, que dix femmes cuiront votre pain dans un seul four et le rendront au poids, et que vous mangerez sans être rassasiés.
27 Si, après cela, vous ne m'écoutez pas
28 et marchez encore contre moi, je marcherai contre vous avec fureur et je vous châtierai, moi aussi, sept fois plus pour
29 vos péchés. Vous mangerez la chair de vos fils et vous mangerez la chair de vos
30 filles. Je détruirai vos hauts lieux, j'abattrai vos stèles consacrées au soleil, j'entasserai vos cadavres sur les cadavres de vos infâmes idoles, et mon âme
31 vous rejettera avec horreur. Je réduirai vos villes en déserts, je ravagerai vos sanctuaires, et je ne respirerai plus
32 l'odeur agréable de vos parfums. Je dévasterai le pays, et vos ennemis qui l'ha-
33 biteront en seront stupéfaits. Et vous, je vous disperserai parmi les nations et je tirerai l'épée derrière vous; votre pays sera dévasté et vos villes seront désertes.
34 Alors la terre jouira de ses sabbats, tout le temps que durera sa solitude et que vous serez dans le pays de vos ennemis. Alors la terre se reposera et
35 jouira de ses sabbats. Tout le temps qu'elle sera dévastée, elle aura le repos qu'elle n'avait pas eu dans vos sabbats, lorsque vous l'habitiez. Ceux qui survi- 36
vront, je leur mettrai au cœur l'épouvante dans les pays de leurs ennemis : le bruit d'une feuille agitée les mettra en fuite; ils fuiront comme devant l'épée, et ils tomberont sans qu'on les poursuive.
Ils trébucheront les uns contre les autres 37
comme devant l'épée, sans que personne les poursuive; vous ne tiendrez point
en présence de vos ennemis. Vous péri- 38
rez parmi les nations, et le pays de vos ennemis vous dévorera. Ceux d'entre 39
vous qui survivront se consumeront à cause de leurs iniquités, dans le pays de leurs ennemis; ils seront aussi consumés à cause des iniquités de leurs pères, lesquelles sont *encore* avec eux.
Ils confesseront leur iniquité et celle 40
de leurs pères dans des transgressions qu'ils ont commises contre moi, *reconnaissant que* c'est à cause de la résistance qu'ils m'ont opposée, que moi 41
aussi je leur ai résisté et les ai fait venir dans le pays de leurs ennemis. Si alors leur cœur incirconcis s'humilie, et qu'ils acceptent *le châtiment de* leurs fautes,
je me souviendrai de mon alliance avec 42
Jacob, de mon alliance aussi avec Isaac et avec Abraham, et je me souviendrai du pays. Et le pays sera abandonné par 43
eux et il jouira de ses sabbats, pendant qu'il sera désasté loin d'eux, et ils accepteront le châtiment de leurs fautes, eux qui ont méprisé mes ordonnances et dont
l'âme a eu mes lois en aversion. Mais 44
même ainsi, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai pas et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les exterminer et à rompre mon alliance avec eux; car je suis Jéhovah leur Dieu. Je me souviendrai en 45
leur faveur de l'alliance conclue avec leurs ancêtres que j'ai fait sortir du pays d'Egypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis Jéhovah."
Tels sont les statuts, les ordonnances 46
et les lois que Jéhovah établit entre lui et les enfants d'Israël, au mont Sinaï, par le *ministère de* Moïse.

APPENDICE.

CHAP. XXVII. — *Les vœux et les dîmes.*

27 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Si quelqu'un fait un vœu, les personnes seront à Jéhovah selon ton estimation. Si c'est un homme de vingt à 3
soixante ans, ton estimation sera de cinquante sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire; si c'est une femme, ton esti- 4

XXVI, 26. *Le pain, votre soutien;* litt. *le bâton de votre pain.*

mation sera de trente sicles. De cinq à vingt ans, ton estimation sera de vingt sicles pour un garçon, et de dix sicles pour une fille. D'un mois à cinq ans, ton estimation sera de cinq sicles d'argent pour un garçon, et de trois sicles pour une fille. De soixante ans et au-dessus, ton estimation sera de quinze sicles *pour un homme*, et de dix sicles pour une femme. Si celui qui a fait le vœu est trop pauvre pour payer la valeur de ton estimation, on le présentera au prêtre, qui fixera le prix d'après les ressources de cet homme.

Si l'on voue un des animaux dont on fait offrande à Jéhovah, tout ce qu'on donne ainsi à Jéhovah sera chose sainte. On ne le changera point, on ne mettra pas un mauvais à la place d'un bon, ni un bon à la place d'un mauvais; si l'on remplace un animal par un autre, ils seront l'un et l'autre chose sainte. Si c'est quelque animal impur dont on ne peut faire offrande à Jéhovah, on le présentera au prêtre, et le prêtre en fera l'estimation selon qu'il sera bon ou mauvais, et l'on s'en rapportera à l'estimation du prêtre. Si on veut le racheter, on ajoutera un cinquième à son estimation.

Si quelqu'un sanctifie sa maison en la consacrant à Jéhovah, le prêtre en fera l'estimation selon qu'elle est bonne ou mauvaise, et l'on s'en tiendra à l'estimation du prêtre. Si celui qui a sanctifié sa maison veut la racheter, il ajoutera un cinquième au prix de ton estimation, et elle sera à lui.

Si quelqu'un consacre à Jéhovah une partie du champ qui est sa propriété, ton estimation se fera d'après la quantité de grain nécessaire pour l'ensemencer, à raison de cinquante sicles d'argent pour un chomer d'orge. Si c'est dès l'année du jubilé qu'il consacre son champ, on s'en tiendra à ton estimation; mais si c'est après le jubilé qu'il consacre son champ, le prêtre en évaluera le prix à raison du nombre d'années qui restent jusqu'au jubilé, et il sera fait une réduction sur ton estimation. Si celui qui a consacré son champ veut le racheter, il ajoutera un cinquième au prix de ton estimation, et le champ lui restera. S'il ne rachète pas le champ, ou qu'il le vende à un homme d'une autre famille, ce champ ne pourra plus être racheté; et quand il sera libre au jubilé, il sera consacré à Jéhovah, comme un champ qui a été voué : il deviendra la propriété du prêtre.

Si quelqu'un consacre à Jéhovah un champ acheté par lui et ne faisant pas partie de son patrimoine, le prêtre en évaluera le prix d'après ton estimation jusqu'à l'année du jubilé, et cet homme paiera le jour même le prix fixé, comme chose consacrée à Jéhovah. L'année du jubilé, le champ retournera à celui de qui on l'avait acheté et du patrimoine duquel il faisait partie. Toute estimation sera faite au sicle du sanctuaire : le sicle est de vingt guéras.

Nul, toutefois, ne pourra consacrer le premier-né de son bétail, lequel, comme premier-né, appartient *déjà* à Jéhovah : bœuf ou brebis, il appartient à Jéhovah. S'il s'agit d'un animal impur, on le rachètera au prix de ton estimation, avec un cinquième en plus; s'il n'est pas racheté, il sera vendu d'après ton estimation. Rien de ce qu'un homme aura voué par anathème à Jéhovah, dans tout ce qui lui appartient, que ce soit un homme, un animal ou un champ de son patrimoine, ne pourra ni se vendre, ni se racheter; tout ce qui est voué par anathème est chose très sainte, *appartenant* à Jéhovah. Aucune personne vouée par anathème ne pourra être rachetée : elle sera mise à mort.

Toute dîme de la terre, prélevée soit sur les semences de la terre, soit sur les fruits des arbres, appartient à Jéhovah; c'est une chose consacrée à Jéhovah. Si quelqu'un veut racheter quelque chose de sa dîme, il ajoutera un cinquième. Quant aux dîmes de gros et de menu bétail, de tout ce qui passe sous la houlette, le dixième animal sera consacré à Jéhovah. On ne fera pas un choix entre ce qui est bon ou mauvais, et l'on ne fera pas d'échange; et si l'on fait un échange, l'animal remplacé et celui qui le remplace seront tous deux chose sainte et ne pourront être rachetés."

Tels sont les commandements que Jéhovah donna à Moïse pour les enfants d'Israël, au mont Sinaï.

XXVII, 25. *Guéra* ou *géra*, 14 centimes. Vulg., *oboles*.

28. *Voué par anathème* ou *interdit*; hébr. *chérem*. La signification première de ce mot est *retranchement*, *exclusion* ou *interdiction*; dans la loi mosaïque, il marque l'exclusion de tout usage profane et désigne une personne, un animal, une chose retirée de l'usage commun et vouée en quelque manière à Jéhovah, sans rachat ni commutation possibles.

LES NOMBRES.

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉPARATIFS DE DÉPART DU MONT SINAÏ [Ch. I—X, 10].

§ I. — LE RECENSEMENT [I — IV].

1° — CHAP. I. — *Le recensement des douze tribus.*

1 Jéhovah parla à Moïse au désert de Sinaï, dans la tente de réunion, le premier jour du second mois, la deuxième année après leur sortie du pays d'Egypte, en disant : 2 " Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon leurs maisons patriarcales, en comptant par tête le nom de tous les 3 mâles depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes aptes à porter les armes en Israël; vous en ferez le dénombrement selon leurs troupes, toi et 4 Aaron. Il y aura pour vous assister un homme de chaque tribu, chef de sa maison patriarcale.

5 Voici les noms de ceux qui vous assisteront : Pour Ruben : Elisur, fils de Sédéur; 6 pour Siméon : Salamiel, fils de 7 Surisaddaï; pour Juda : Nahasson, fils 8 d'Amminabal; pour Issachar : Nathana- 9 naël, fils de Suar; pour Zabulon : Eliab, 10 fils de Hélon; pour les fils de Joseph, pour Ephraïm : Elisama, fils d'Ammiud; pour Manassé : Gamaliel, fils de Phadas- 11 sur; pour Benjamin : Abidan, fils de 12 Gédéon; pour Dan : Ahiéser, fils d'Am- 13 misaddaï; pour Aser : Phégiel, fils 14 d'Ochran; pour Gad : Eliasaph, fils de 15 Duel; pour Nephthali : Ahira, fils 16 d'Enan." — Tels sont ceux qui furent appelés de l'assemblée; ils étaient princes de leurs tribus, chefs des milliers d'Israël.

17 Moïse et Aaron, ayant pris ces hommes qui avaient été désignés par leurs 18 noms, convoquèrent toute l'assemblée pour le premier jour du deuxième mois, et ils furent enregistrés selon leurs familles, selon leurs maisons patriarcales, en comptant par tête les noms, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus. 19 Comme Jéhovah le lui avait ordonné, Moïse en fit le dénombrement dans le désert de Sinaï.

20 Fils de Ruben, premier-né d'Israël, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms par tête, tous les mâles depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, *savoir* tous les hommes en état de porter les 21 armes : les recensés de la tribu de Ruben furent quarante-six mille cinq cents.

22 Fils de Siméon, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms de tous les mâles par tête, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de porter les armes : 23 les recensés de la tribu de Siméon furent cinquante-neuf mille trois cents.

24 Fils de Gad, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms de tous les mâles depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de porter les armes : 25 les recensés de la tribu de Gad furent quarante-cinq mille six cent cinquante.

26 Fils de Juda, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en

---

I, 2. *Leurs familles*, etc. Chaque tribu était divisée en quelques groupes principaux, hébr. *mischpachoth*, que nous traduisons par *familles;* chaque famille à son tour comprenait un certain nombre de *maisons* dont tous les membres tiraient leur nom d'un patriarche ou ancêtre commun, en hébr. *beth aboth*, propr. *maison des pères* ou *patriarcale*. Dans l'usage de la langue, il arrive que les termes de *familles* et de *maisons* sont employés l'un pour l'autre; et comme, non seulement les individus formant une *maison*, mais encore ceux qui composent une *famille* ou une *tribu*, descendent d'un même père, on trouve le mot *aboth* ajouté aussi à ces deux dernières expressions : *famille, tribu des pères*, ou *patriarcale*.

16. *Princes* se rapporte à la noblesse de naissance, *chefs* à un commandement, à une magistrature officielle. — *Milliers* (hébr. *alaphim*) désigne une portion de tribu, la même que nous avons appelée plus haut *famille*, et comprenant environ *mille* pères de famille.

comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état
27 de porter les armes : les recensés de la tribu de Juda furent soixante-quatorze mille six cents.
28 Fils d'Issachar, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes
29 en état de porter les armes : les recensés de la tribu d'Issachar furent cinquante-quatre mille quatre cents.
30 Fils de Zabulon, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes
31 en état de porter les armes : les recensés de la tribu de Zabulon furent cinquante-sept mille quatre cents.
32 Fils de Joseph, — fils d'Ephraïm, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de porter les armes :
33 les recensés de la tribu d'Ephraïm furent
34 quarante mille cinq cents. — Fils de Manassé, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de
35 porter les armes : les recensés de la tribu de Manassé furent trente-deux mille deux cents.
36 Fils de Benjamin, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes
37 en état de porter les armes : les recensés de la tribu de Benjamin furent trente-cinq mille quatre cents.
38 Fils de Dan, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de
39 porter les armes : les recensés de la tribu de Dan furent soixante-deux mille sept cents.
40 Fils d'Aser, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis vingt ans et au-dessus, tous les hommes en état de
41 porter les armes : les recensés de la tribu d'Aser furent quarante-un mille cinq cents.
42 Fils de Nephthali, leurs descendants selon leurs familles, selon leurs maisons, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous les hommes
43 en état de porter les armes : les recensés de la tribu de Nephthali furent cinquante-trois mille quatre cents.

Tels sont ceux qui furent recensés par 44
Moïse et Aaron, avec les princes d'Israël au nombre de douze : un homme pour chacune de leurs maisons. Tous les en- 45
fants d'Israël dont on fit le recensement selon leurs maisons, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, *savoir* tous les hommes d'Israël en état de porter les armes, furent six cent trois mille cinq cent cin- 46
quante. Les Lévites, selon leur tribu 47
patriarcale, ne furent pas recensés avec eux.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 48
" Tu ne feras pas le recensement de la 49
tribu de Lévi, et tu n'en réuniras pas le compte avec celui des enfants d'Israël. Remets à leur soin le tabernacle, tous 50
ses ustensiles et tout ce qui lui appartient. Ils porteront le tabernacle et tous ses ustensiles, ils en feront le service, et ils camperont autour du tabernacle. Quand on lèvera le camp, les Lévites le 51
démonteront; quand on campera, ils le dresseront; et l'étranger qui s'en approchera sera puni de mort. Les enfants 52
d'Israël camperont chacun dans son camp, chacun près de sa bannière, selon leurs troupes. Mais les Lévites fixeront 53
leurs tentes autour du tabernacle du témoignage, afin que ma colère n'éclate point sur l'assemblée des enfants d'Israël, et ils auront la garde du tabernacle du témoignage."

Les enfants d'Israël exécutèrent tous 54
les ordres que Jéhovah avait donnés à Moïse; ils firent ainsi.

2° — CHAP. II. — *Ordre pour les campements et les marches.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 2
" Les enfants d'Israël camperont chacun 2
près de sa bannière, sous les enseignes de leurs maisons patriarcales; ils camperont vis-à-vis de la tente de réunion, tout autour.

A l'avant, vers l'orient, campera la 3
bannière de Juda, avec ses troupes; *le prince* des fils de Juda est Nahasson, fils d'Aminadab, et son corps d'armée, 4
d'après les hommes recensés, est de soixante-quatorze mille six cents hommes. A ses côtés campera la tribu d'Issachar; 5
le prince des fils d'Issachar est Nathanaël, fils de Suar, et son corps d'armée, 6
d'après les hommes recensés, est de cinquante-quatre mille quatre cents hommes. Puis la tribu de Zabulon; le prince 7
des fils de Zabulon est Eliab, fils de Hélon, et son corps d'armée, d'après les 8
hommes recensés, est de cinquante-sept mille quatre cents hommes. Total pour 9

le camp de Juda, d'après les hommes recensés : cent quatre-vingt-six mille quatre cents hommes, selon leurs troupes. Ils se mettront en marche les premiers.

10 Au midi, la bannière du camp de Ruben, avec ses troupes; le prince des fils
11 de Ruben est Elisur, fils de Sédéur, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de quarante-six mille cinq
12 cents hommes. A ses côtés campera la tribu de Siméon; le prince des fils de Siméon est Salamiel, fils de Surisaddaï,
13 et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de cinquante-neuf mille trois
14 cents hommes. *Puis* la tribu de Gad; le chef des fils de Gad est Eliasaph, fils de
15 Duel, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de quarante-cinq
16 mille six cent cinquante hommes. Total pour le camp de Ruben, d'après les hommes recensés : cent cinquante-un mille quatre cent cinquante hommes, selon leurs troupes. Ils se mettront en marche les seconds.

17 Ensuite s'avancera la tente de réunion, le camp des Lévites au milieu des autres camps. Ils suivront dans la marche l'ordre de leur campement, chacun à son rang, selon sa bannière.

18 A l'occident, la bannière d'Ephraïm, avec ses troupes; le prince des fils d'Ephraïm est Elisama, fils d'Ammiud,
19 et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de quarante mille cinq cents
20 hommes. A ses côtés campera la tribu de Manassé; le prince des fils de Manassé
21 est Gamaliel, fils de Phadassur, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de trente-deux mille deux
22 cents hommes. *Puis* la tribu de Benjamin; le prince des fils de Benjamin est
23 Abidan, fils de Gédéon, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de trente-cinq mille quatre cents
24 hommes. Total pour le camp d'Ephraïm, d'après les hommes recensés : cent huit mille et cent hommes, selon leurs troupes. Ils se mettront en marche les troisièmes.

25 Au nord, la bannière du camp de Dan, avec ses troupes; le prince des fils de Dan
26 est Ahiéser, fils d'Ammisaddaï, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de soixante-deux mille sept
27 cents hommes. A ses côtés campera la tribu d'Aser; le prince des fils d'Aser est
28 Phégiel, fils d'Ochran, et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de quarante-un mille cinq cents hommes.
29 *Puis* la tribu de Nephthali; le prince des fils de Nephthali est Ahira, fils d'Enan,
30 et son corps d'armée, d'après les hommes recensés, est de cinquante-trois mille
31 quatre cents hommes. Total pour le camp de Dan, d'après les hommes recensés : cent cinquante-sept mille six cents hommes. Ils se mettront en marche les derniers, selon leurs bannières."

32 Tels furent les enfants d'Israël inscrits au recensement selon leurs maisons patriarcales. Total pour tous les hommes recensés, répartis en divers camps, selon leurs troupes d'armée : six cent trois
33 mille cinq cent cinquante hommes. Les Lévites ne furent pas compris dans le recensement avec les enfants d'Israël, suivant l'ordre que Jéhovah avait donné
34 à Moïse. Et les enfants d'Israël exécutèrent tous les ordres que Jéhovah avait donnés à Moïse. C'est ainsi qu'ils campaient, selon leurs bannières, et ainsi qu'ils se mettaient en marche, chacun selon sa famille, selon sa maison patriarcale.

3° — CHAP. III. — *Recensement des Lévites. Dénombrement des premiers-nés. Substitution des Lévites aux premiers-nés.*

3 Voici la postérité d'Aaron et de Moïse, au temps où Jéhovah parla à Moïse sur
2 la montagne de Sinaï. Voici les noms des fils d'Aaron : Nadab, le premier-né,
3 Abiu, Eléazar et Ithamar. Tels sont les noms des fils d'Aaron, des prêtres oints,
4 installés pour exercer le sacerdoce. Nadab et Abiu moururent devant Jéhovah, lorsqu'ils apportèrent devant Jéhovah du feu étranger, dans le désert de Sinaï; ils n'avaient point de fils. Eléazar et Ithamar exercèrent le sacerdoce en présence d'Aaron, leur père.

5 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
6 " Fais approcher la tribu de Lévi, et tu la placeras devant Aaron le prêtre, pour
7 qu'elle soit à son service. Ils auront la charge de tout ce qui est nécessaire pour lui et pour toute l'assemblée devant la tente de réunion, faisant ainsi le service du tabernacle. Ils seront chargés de
8 tous les ustensiles de la tente de réunion, et de ce que doivent conserver les enfants d'Israël : ils feront ainsi le service du
9 tabernacle. Tu donneras les Lévites à

II, 14. *Duel* : l'hébr. lit ici *Ruel* ; faute de copiste occasionnée par la ressemblance des lettres hébraïques *d* et *r*. Comp. i, 14; vii, 42, etc.

III, 3. *Installés* ; litt. *dont les mains ont été remplies* (voy. Exod. xxviii, 41, note). Comp. Lév. viii.

Aaron et à ses fils; ils lui seront entièrement donnés d'entre les enfants d'Israël.
10 Tu établiras Aaron et ses fils pour accomplir les fonctions de leur sacerdoce; l'étranger qui approchera *du sanctuaire* sera puni de mort."
11 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
12 " J'ai pris les Lévites du milieu des enfants d'Israël, à la place de tout premier-né qui ouvre le sein de sa mère parmi les enfants d'Israël, et les Lévites sont à
13 moi. Car tout premier-né est à moi; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, je me suis consacré tout premier-né en Israël, tant des hommes que des animaux : ils sont à moi. Je suis Jéhovah."
14 Jéhovah parla à Moïse dans le désert
15 de Sinaï, en disant : "Fais le recensement des enfants de Lévi selon leurs maisons patriarcales, selon leurs familles. Tu feras le recensement de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-des-
16 sus." Moïse fit ce recensement sur l'ordre de Jéhovah, selon qu'il lui avait été commandé.
17 Voici les fils de Lévi, d'après leurs noms : Gerson, Caath et Mérari. —
18 Noms des fils de Gerson selon leurs fa-
19 milles : Lebni et Séméï. Fils de Caath :
20 Amram, Jésaar, Hébron et Oziel. Fils de Mérari selon leurs familles : Moholi et Musi. Ce sont là les familles de Lévi selon leurs maisons patriarcales.
21 De Gerson viennent la famille de Lebni et celle de Séméï; ce sont les familles des
22 Gersonites. Leurs recensés, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent sept mille cinq
23 cents. Les familles des Gersonites campaient derrière le tabernacle, à l'occi-
24 dent. Le prince de la maison des Ger-
25 sonites était Eliasaph, fils de Laël. En ce qui concerne la tente de réunion, les fils de Gerson avaient la charge de la Demeure et de la tente, de sa couver-
26 ture, du rideau qui est à l'entrée, des tentures du parvis et du rideau de l'entrée, tout autour de la Demeure et de l'autel, et de ses cordages pour tout son service.
27 De Caath viennent la famille des Amramites, celle des Jésaarites, celle des Hébronites et celle des Oziélites; ce sont
28 là les familles des Caathites. En comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, on en trouva huit mille six cents, chargés du soin du sanctuaire.
29 Les familles des fils de Caath campaient
30 au côté méridional de la Demeure. Le prince de la maison patriarcale des familles des Caathites était Elisaphan, fils
31 d'Oziel. On confia à leur garde l'arche, la table *de proposition*, le chandelier, les autels, les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, le voile et tout
32 ce qui se rapporte à son service. Le prince des princes des Lévites était Eléazar, fils du prêtre Aaron; il avait la surveillance de ceux qui étaient chargés de la garde du sanctuaire.
33 De Mérari descendent la famille des Moholites et celle des Musites : ce sont là
34 les familles des Mérarites. Les recensés, en comptant tous les mâles depuis l'âge
35 d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents. Le prince de la maison des familles de Mérari était Suriel, fils d'Abihaiel. Ils campaient au côté septentrio-
36 nal de la Demeure. Les fils de Mérari eurent la garde et le soin des ais de la Demeure, de ses traverses, de ses piliers et de leurs socles, de tous ses ustensiles
37 et de tout son service, des colonnes du parvis tout autour, de leurs socles, de leurs pieux et de leurs cordages.
38 En face de la Demeure, à l'orient, devant la tente de réunion, au levant, campaient Moïse, Aaron et ses fils; ils avaient la garde du sanctuaire à la place des enfants d'Israël; l'étranger qui s'en approcherait devait être puni de mort.
39 Total des Lévites dont Moïse fit le recensement sur l'ordre de Jéhovah, selon leurs familles, de tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus : vingt-deux mille.
40 Jéhovah dit à Moïse : " Fais le recensement de tous les premiers-nés mâles parmi les enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et fais le compte de
41 leurs noms. Tu prendras les Lévites pour moi, je suis Jéhovah, — à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de tous les premiers-nés du bétail des enfants d'Israël." Moïse fit le recensement
42 de tous les premiers-nés parmi les enfants d'Israël, selon l'ordre que Jéhovah
43 lui avait donné. Tous les premiers-nés mâles, comptés par leurs noms, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, dont on fit

20. *Selon leurs maisons patriarcales*, formées par les descendants de chacun des fils de Lévi. Ces *maisons* se divisaient en *familles*. L'emploi de ces deux termes est inverse de ce que nous avons vu i, 2, 20.

39. *Vingt-deux mille* : c'est le nombre véritable : comp. vers. 43 et 46. Cependant les éléments qui composent ce total donneraient 22 300 : voy. vers. 22, 28 et 34. Il est probable qu'il faut lire au vers. 28 *schalosch*, 300, au lieu de *schèsch*, 600.

le recensement, furent vingt-deux mille deux cent soixante-treize.

44 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
45 " Prends les Lévites à la place des premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail; et les Lévites seront à moi. Je suis Jéhovah.
46 Pour le rachat des deux cent soixante-treize d'entre les premiers-nés des enfants d'Israël qui dépassent le nombre
47 des Lévites, tu prendras cinq sicles par tête; tu les prendras selon le sicle du
48 sanctuaire, qui est de vint guéras. Tu donneras l'argent à Aaron et à ses fils pour le rachat de ceux qui dépassent le
49 nombre des Lévites." Moïse prit l'argent pour le rachat de ceux qui dépassaient le nombre des *premiers-nés* rache-
50 tés par les Lévites; il prit l'argent des premiers-nés des enfants d'Israël, mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le
51 sicle du sanctuaire. Et Moïse donna l'argent du rachat à Aaron et à ses fils, sur l'ordre de Jéhovah, selon que Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.

4° — CHAP. IV. — *Fonctions des Lévites dans les marches.*

4 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en
2 disant : " Compte les fils de Caath parmi les enfants de Lévi, selon leurs fa-
3 milles, selon leurs maisons, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui ont à faire le service, à remplir quelque fonction dans la tente de réunion.
4 Voici quel sera le service des fils de Caath dans la tente de réunion : il por-
5 tera sur les objets très saints. Quand on lèvera le camp, Aaron et ses fils viendront descendre le voile et ils en
6 couvriront l'arche du témoignage; ils mettront dessus une couverture de peau de veau marin, et ils étendront par-dessus un drap tout entier de pourpre violette; puis ils placeront les barres de
7 l'arche. Ils étendront un drap de pourpre violette sur la table des pains de proposition, et ils mettront dessus les plats, les calices, les patères et les coupes pour les libations; le pain perpétuel
8 sera sur elle; ils étendront par-dessus un drap de cramoisi, qu'ils envelopperont d'une couverture de peau de veau marin, et ils placeront les barres de la
9 table. Ils prendront un drap de pourpre violette et ils *en* couvriront le chandelier, ainsi que ses lampes, ses mouchettes, ses vases à cendre et tous ses vases à huile nécessaires pour son service; puis, l'ayant 10
mis, avec tous ses ustensiles, dans une couverture de peau de veau marin, ils le placeront sur un brancard. Ils étendront 11
un drap de pourpre violette sur l'autel d'or, et, après l'avoir enveloppé d'une couverture de peau de veau marin, ils y mettront les barres. Ils prendront tous 12
les ustensiles en usage pour le service dans le sanctuaire, et les ayant mis dans un drap de pourpre violette, ils les envelopperont d'une couverture de peau de veau marin, et les placeront sur un brancard. Ils ôteront les cendres de l'autel 13
et ils étendront par-dessus un drap de pourpre écarlate; ils mettront dessus 14
tous les ustensiles nécessaires à son service, les brasiers, les fourchettes, les pelles, les bassins, tous les ustensiles de l'autel, et ayant étendu sur le tout une couverture de peau de veau marin, ils y mettront les barres. Quand Aaron et 15
ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses ustensiles, et qu'on lèvera le camp, les fils de Caath viendront les emporter, mais ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. — Voilà ce qu'auront à porter les fils de Caath dans la tente de réunion. — Eléazar, fils d'Aaron, le 16
prêtre, aura sous sa surveillance l'huile du chandelier, le parfum odoriférant, l'oblation perpétuelle et l'huile d'onction, ainsi que tout le tabernacle et tout ce qu'il contient, le sanctuaire et tous ses ustensiles."

Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en 17
disant : " Prenez garde de faire retran- 18
cher la tribu des familles des Caathites du milieu des Lévites. Agissez ainsi à 19
leur égard, afin qu'ils vivent et ne meurent point quand ils s'approcheront des objets très saints. Aaron et ses fils viendront, et ils assigneront à chacun d'eux son service et ce qu'il a à porter; et les 20
Lévites n'entreront point pour voir un seul instant les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 21
" Compte aussi les fils de Gerson d'après 22
leurs maisons, d'après leurs familles; tu 23
feras le recensement, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, de tous ceux qui ont à faire le service, à remplir quelque fonction dans la tente de réunion.

IV, 15. *Les choses saintes*, litt. *le saint*. Vulg. *le sanctuaire*, par quoi il faut sans doute entendre l'arche.

20. *Un seul instant*, litt. *le temps d'avaler sa salive*, locution proverbiale : comp. Job, vii, 19. Sur le verset 20, comp. I Sam. vi, 19.

23. Comp. vers. 3 et I Par. xxiii, 24, 26.

24 Voici le service des familles des Gersonites, ce qu'ils auront à faire et à porter.
25 Ils porteront les tentures de la Demeure et la tente de réunion, sa couverture et la couverture de peau de veau marin qui se met par-dessus, le rideau qui est à
26 l'entrée de la tente de réunion, les tentures du parvis et le rideau de l'entrée de la porte du parvis, tout autour de la Demeure et de l'autel, leurs cordages et tous les ustensiles à leur usage ; et ils feront tout le service qui s'y rapporte.
27 Tout le service des fils des Gersonites sera sous les ordres d'Aaron et de ses fils, pour tout ce qu'ils auront à porter et à faire; vous remettrez à leur garde tou-
28 tes les choses qu'ils ont à porter. Tel est le service des familles des fils des Gersonites à l'égard de la tente de réunion ; ils exerceront leur charge sous la direction d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre.
29 Tu feras le recensement des fils de Mérari selon leurs familles, selon leurs
30 maisons ; tu les recenseras, depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent pour le service, pour remplir quelque
31 fonction dans la tente de réunion. Voici les choses qu'ils auront à porter selon tout leur service dans la tente de réunion : les ais du tabernacle, ses traver-
32 ses, ses colonnes, ses toiles; les colonnes du parvis qui l'entoure, leurs socles, leurs pieux, leurs cordages, tous leurs ustensiles et tout ce qui se rapporte à ce service. Vous ferez l'inventaire par leurs noms des objets qui leur sont confiés
33 pour les porter. Tel est le service des familles des fils de Mérari, tout leur service à l'égard de la tente de réunion, sous la direction d'Ithamar, fils d'Aaron, le prêtre."
34 Moïse, Aaron et les princes de l'assemblée firent le recensement des fils des Caathites selon leurs familles et selon
35 leurs maisons, depuis l'âge de trente ans et au dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient pour le service, pour remplir quelque fonction dans la tente de réunion. Les recensés selon 36
leurs familles furent deux mille sept cent cinquante. Ce furent là les recensés des 37
familles des Caathites, tous ceux qui remplissaient un service dans la tente de réunion. Moïse et Aaron en firent le recensement selon l'ordre de Jéhovah donné à Moïse.

Les recensés des fils de Gerson selon 38
leurs familles et selon leurs maisons, de- 39
puis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient pour le service, pour remplir quelque fonction dans la tente de réunion, les recensés selon leurs familles, 40
selon leurs maisons, furent deux mille six cent trente. Ce furent là les recen- 41
sés des familles des fils de Gerson, tous ceux qui remplissaient un service dans la tente de réunion. Moïse et Aaron en firent le recensement sur l'ordre de Jéhovah.

Les recensés des familles des fils de 42
Mérari selon leurs familles, selon leurs maisons, depuis l'âge de trente ans et 43
au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient pour le service, pour remplir quelque fonction dans la tente de réunion, les recensés selon leurs 44
familles furent trois mille deux cents. Ce furent là les recensés des familles des 45
fils de Mérari. Moïse et Aaron en firent le recensement sur l'ordre de Jéhovah.

Tous les recensés des Lévites dont 46
Moïse, Aaron et les princes d'Israël firent le recensement selon leurs familles et selon leurs maisons patriarcales, depuis 47
l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient pour le service, pour remplir quelque fonction dans le service et le transport à l'égard de la tente de réunion, tous les recensés furent huit mille 48
cinq cent quatre-vingts. On en fit le 49
recensement selon l'ordre de Jéhovah sous la direction de Moïse, en assignant à chacun le service qu'il devait faire et ce qu'il devait porter; c'est ainsi qu'ils furent recensés comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.

§ II. — ORDONNANCES ET ADDITIONS DIVERSES [V, 1 — VIII, 4].

I° — CHAP. V. — *Les personnes impures éloignées du camp. Restitution des biens mal acquis. Loi sur la jalousie.*

5 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Ordonne aux enfants d'Israël de faire sortir du camp quiconque a la lèpre ou une gonorrhée, ou qui est souillé par un cadavre. Hommes ou femmes, vous 3
les ferez sortir du camp, afin qu'ils ne souillent pas leurs camps, au milieu duquel j'habite." Les enfants d'Israël 4
firent ainsi, et ils les firent sortir hors du camp; comme Jéhovah l'avait

25. *Ils porteront*: comp. iii, 24-26, et Exod. xxvi-xxvii.

ordonné à Moïse, ainsi firent les enfants d'Israël.

5 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
6 "Dis aux enfants d'Israël : Si quelqu'un, homme ou femme, commet un des péchés qui causent un préjudice au prochain, en se rendant infidèle envers Jéhovah, et que cette personne se soit rendue coupable,
7 elle confessera son péché et elle restituera en son entier l'objet mal acquis, en y ajoutant un cinquième; elle le remettra à celui envers qui elle s'est rendue coupable.
8 Si celui-ci n'a pas de représentant à qui puisse être rendu l'objet du délit, cet objet revient à Jéhovah, au prêtre, outre le bélier expiatoire avec lequel on fera l'expiation pour le coupable.
9 Toute offrande prélevée sur les choses saintes que les enfants d'Israël présentent au prêtre, appartiendra à celui-
10 ci; les choses que tout homme aura consacrées seront à lui; ce qu'on donne au prêtre lui appartiendra.

11 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
12 "Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Si une femme mariée se détourne et devient
13 infidèle à son mari, un autre homme ayant eu commerce avec elle, et que la chose soit cachée aux yeux de son mari, cette femme s'étant souillée en secret, sans qu'il y ait eu de témoin contre elle, et sans qu'elle ait été prise sur le
14 fait : — si le mari est saisi d'un esprit de jalousie et qu'il soit jaloux de sa femme qui s'est souillée, ou bien s'il est saisi d'un esprit de jalousie et qu'il soit jaloux de sa femme sans que celle-ci se soit souillée :
15 cet homme amènera sa femme au prêtre et il apportera son offrande à cause d'elle, un dixième d'épha de farine d'orge, il n'y versera pas d'huile et n'y mettra pas d'encens, car c'est une oblation de jalousie, une oblation de souvenir, qui rappelle une prévarication.
16 Le prêtre la fera approcher *de l'autel*
17 et se tenir debout devant Jéhovah. Il prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, et ayant pris de la poussière sur le sol de la Demeure, il la mettra dans
18 l'eau. Puis, la femme se tenant debout devant Jéhovah, il lui dénouera la chevelure et lui posera sur les mains l'oblation de souvenir, l'oblation de jalousie. Le prêtre, ayant dans sa main les eaux amères qui apportent la malédiction,
19 adjurera la femme et lui dira : Si aucun homme n'a couché avec toi, et si tu ne t'es pas détournée pour te souiller, étant sous la puissance de ton mari, sois préservée de *l'effet* de ces eaux amères qui
20 apportent la malédiction. Mais si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es détournée et t'es souillée, et si un autre homme que ton mari a couché avec toi :
21 — le prêtre adjurera la femme par le serment d'imprécation, et lui dira : — Que Jéhovah fasse de toi une malédiction et une exécration au milieu de ton peuple, en faisant maigrir tes flancs et enfler
22 ton ventre, et que ces eaux qui apportent la malédiction entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et maigrir les flancs! Et la femme dira : Amen! Amen!

23 Le prêtre écrira ces imprécations sur un rouleau, et il les effacera ensuite dans
24 les eaux amères. Puis il fera boire à la femme les eaux amères de malédiction, et les eaux de malédiction entreront en elle
25 pour lui être amères. Le prêtre, ayant pris des mains de la femme l'oblation de jalousie, la balancera devant Jéhovah, et
26 l'approchera de l'autel; il prendra une poignée de cette oblation comme mémorial, et il la fera fumer sur l'autel; et après cela il fera boire les eaux à la
27 femme. Quand il lui fera boire les eaux, il arrivera, si elle s'est souillée et a été infidèle à son mari, que les eaux de malédiction entreront en elle pour lui être amères : son ventre s'enflera, ses flancs maigriront, et cette femme sera une ma-
28 lédiction au milieu de son peuple. Mais si la femme ne s'est pas souillée et qu'elle soit pure, elle sera préservée et elle aura des enfants.

29 Telle est la loi sur la jalousie, quand une femme, étant sous la puissance de
30 son mari, se détourne et se souille, ou quand l'esprit de jalousie s'empare d'un mari et qu'il devient jaloux de sa femme : il fera tenir sa femme debout devant Jéhovah et le prêtre lui appliquera cette
31 loi dans son entier. Le mari sera exempt de faute; mais la femme portera son iniquité."

2° — CHAP. VI. — *Le nazaréat. Formule de bénédiction.*

6 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme se sépare par un vœu, un vœu de nazaréen,
3 pour se consacrer à Jéhovah, il s'abstiendra de vin et de boisson enivrante; il ne boira ni vinaigre de vin ou d'autre boisson enivrante, ni d'aucun jus de rai-
4 sin; il ne mangera ni raisins frais, ni raisins secs. Pendant tout le temps de son nazaréat, il ne mangera d'aucun produit de la vigne, depuis les pepins
5 jusqu'à la peau *du raisin*. Pendant tout

le temps du vœu de son nazaréat, le rasoir ne passera point sur sa tête; jusqu'à l'accomplissement des jours pour la durée desquels il se sépare en l'honneur de Jéhovah, il sera saint, laissant croitre li-
6 brement ses cheveux. Tout le temps pendant lequel il se sépare en l'honneur de Jéhovah, il ne s'approchera d'aucun corps
7 mort; il ne se souillera ni pour son père, ni pour sa mère, ni pour son frère ou sa sœur, à leur mort, car il porte sur sa
8 tête la consécration à son Dieu. Tout le temps de son nazaréat, il est consacré à
9 Jéhovah. Si quelqu'un meurt subitement près de lui, et que sa tête consacrée soit *ainsi* souillée, il se rasera la tête le jour de sa purification; il la rasera le sep-
10 tième jour. Et le huitième jour, il apportera au prêtre deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, à l'entrée de la tente de
11 réunion. Le prêtre offrira l'un en sacrifice pour le péché, et l'autre en holocauste, et il fera pour lui l'expiation pour son péché à l'occasion du mort. Ce jour-
12 là, le nazaréen consacrera sa tête. Il consacrera *de nouveau* à Jéhovah les jours de son nazaréat, et il offrira un agneau d'un an en sacrifice de réparation; les jours précédents sont nuls, parce que son nazaréat a été souillé.
13 Voici la loi du nazaréen. Le jour où il aura accompli la durée de son nazaréat, on le fera venir à l'entrée de la tente de
14 réunion. Il présentera son offrande à Jéhovah : un agneau d'un an, sans défaut, pour l'holocauste; une brebis d'un an, sans défaut, pour le sacrifice pour le péché; un bélier sans défaut pour le sa-
15 crifice pacifique; ainsi qu'une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fleur de farine pétris à l'huile, et de galettes sans levain arrosées d'huiles, avec l'obla-
16 tion et les libations *ordinaires*. Le prêtre les présentera devant Jéhovah, et il offrira son sacrifice pour le péché et son
17 holocauste. Puis il offrira le bélier en sacrifice pacifique à Jéhovah, avec la corbeille de pains sans levain, et il fera
18 l'oblation et la libation. Le nazaréen rasera, à l'entrée de la tente de réunion, sa tête consacrée; et prenant les cheveux de sa tête consacrée, il les mettra sur le feu qui est sous *la victime* du sacrifice
19 pacifique. Le prêtre prendra l'épaule du bélier quand elle sera cuite, un gâteau sans levain de la corbeille et une galette sans levain, et les ayant posés sur les mains du nazaréen, après que celui-ci
20 aura rasé sa tête consacrée, il les balancera devant Jéhovah : c'est une chose sainte qui appartient au prêtre, outre la poitrine balancée et la cuisse prélevée. Après cela le nazaréen pourra boire du vin.

21 Telle est la loi du nazaréen qui a fait un vœu, et de son offrande à Jéhovah pour son nazaréat, outre ce que ses moyens lui permettront de faire. Selon le vœu qu'il aura fait, ainsi il agira d'après la loi de son nazaréat.

22 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
23 " Parle à Aaron et à ses fils en disant : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, vous leur direz :
24 Que Jéhovah te bénisse
25 et te garde! Que Jéhovah fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce!
26 Que Jéhovah lève sa face vers toi, et qu'il te donne la paix! —
27 C'est ainsi qu'ils mettront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai."

3° — CHAP. VII — VIII, 4. — *Offrandes des chefs de tribu pour le tabernacle. Comment Dieu parlait à Moïse. Arrangement des lampes.*

7 Le jour où Moïse acheva de dresser le tabernacle, de l'oindre et de le sanctifier avec tous ses ustensiles, ainsi que l'autel avec tous ses ustensiles; lorsqu'il les eut
2 oints et sanctifiés, les princes d'Israël, chefs de leurs maisons patriarcales, présentèrent leur offrande : c'étaient les princes des tribus, ceux qui avaient pré-
3 sidé au dénombrement. Ils amenèrent leur offrande devant Jéhovah : six chars couverts et douze bœufs, soit un char pour deux princes et un bœuf pour chaque prince, et ils les présentèrent devant la Demeure.

4 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
5 " Reçois d'eux ces choses, et qu'elles soient employées pour le service de la tente de réunion; tu les donneras aux Lévites, à chacun selon les besoins de
6 son service." Moïse, ayant pris les chars
7 et les bœufs, les remit aux Lévites. Il donna deux chars et quatre bœufs aux fils de Gerson, selon ce que réclamait
8 leur service; quatre chars et huit bœufs aux fils de Mérari, selon leur service, sous la surveillance d'Ithamar, fils d'Aa-
9 ron, le prêtre. Mais il n'en donna pas aux fils de Caath, parce que, ayant le service des objets sacrés, ils devaient les porter sur leurs épaules.

10 Les princes présentèrent *leur offrande pour* la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit; ils la présentèrent devant l'au-
11 tel. Et Jéhovah dit à Moïse : " Que chaque jour un prince vienne présenter son offrande pour la dédicace de l'autel. "

12 Celui qui présenta son offrande le premier jour fut Nahasson, fils d'Amminadab, de la tribu de Juda. 13 Il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; 14 un godet d'or de dix sicles, plein de parfum; 15 un jeune taureau, un bélier et un agneau d'un an pour l'holocauste; 16 un bouc pour le sacrifice pour le péché, 17 et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nahasson, fils d'Amminadab.

18 Le second jour, Nathanaël, fils de Suar, prince *de la tribu* d'Issachar, présenta *son offrande*. 19 Il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile 20 pour l'oblation; un godet d'or de dix 21 sicles, plein de parfum; un jeune taureau, un bélier et un agneau d'un an 22 pour l'holocauste; un bouc pour le sacri- 23 fice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nathanaël, fils de Suar.

24 Le troisième jour *vint* le prince des 25 fils de Zabulon, Eliab, fils de Hélon; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; 26 un godet d'or de dix sicles, plein de par- 27 fum; un jeune taureau, un bélier et un 28 agneau d'un an pour l'holocauste; un 29 bouc pour le sacrifice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon.

30 Le quatrième jour *vint* le prince des 31 fils de Ruben, Elisur, fils de Sédéur; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de 32 farine pétrie à l'huile pour l'oblation; un godet d'or de dix sicles, plein de par- 33 fum; un jeune taureau, un bélier et un 34 agneau d'un an pour l'holocauste; un 35 bouc pour le sacrifice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elisur, fils de Sédéur.

36 Le cinquième jour *vint* le prince des fils de Siméon, Salamiel, fils de Surisaddaï; 37 il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; 38 un godet d'or de dix sicles, plein de parfum; 39 un jeune taureau, un bélier et un 40 agneau d'un an pour l'holocauste; un bouc pour le sacrifice pour le péché, et, 41 pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Salamiel, fils de Surisaddaï.

42 Le sixième jour *vint* le prince des fils de Gad, Eliasaph, fils de Duel; 43 il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; 44 un godet d'or de dix sicles, plein de parfum; 45 un jeune taureau, un bélier et un agneau d'un an pour l'holocauste; 46 un bouc pour le sacrifice pour le péché, et, pour le 47 sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliasaph, fils de Duel.

48 Le septième jour *vint* le prince des fils d'Ephraïm, Elisama, fils d'Ammiud; 49 il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; 50 un godet d'or de dix sicles, plein de parfum; 51 un jeune taureau, un bélier et un agneau d'un an pour l'holocauste; 52 un bouc pour le sacrifice pour le péché, et, 53 pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elisama, fils d'Ammiud.

54 Le huitième jour *vint* le prince des fils de Manassé, Gamaliel, fils de Phadassur; 55 il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire; l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; un godet d'or de dix sicles, plein de par- 56 fum; un jeune taureau, un bélier et un 57 agneau d'un an pour l'holocauste; un 58 bouc pour le sacrifice pour le péché, et, 59 pour le sacrifice pacifique, deux bœufs,

VII, 14. *Un godet*, hébr. *caph*. La Vulgate qui traduit ici ce mot par *mortariolum*, le traduit ailleurs par *phialam* (Exod. xxv, 29).

cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamaliel, fils de Phadassur.

60 Le neuvième jour *vint* le prince des fils
61 de Benjamin, Abidan, fils de Gédéon; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de
62 farine pétrie à l'huile pour l'oblation; un godet d'or de dix sicles, plein de par-
63 fum; un jeune taureau, un bélier et un
64 agneau d'un an pour l'holocauste; un
65 bouc pour le sacrifice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Gédéon.

66 Le dixième jour *vint* le prince des fils
67 de Dan, Ahiéser, fils d'Ammisaddaï; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de
68 farine pétrie à l'huile pour l'oblation; un godet d'or de dix sicles, plein de par-
69 fum; un jeune taureau, un bélier et un
70 agneau d'un an pour l'holocauste; un
71 bouc pour le sacrifice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahiéser, fils d'Ammisaddaï.

72 Le onzième jour *vint* le prince des fils
73 d'Aser, Phégiel, fils d'Ochran; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine
74 pétrie à l'huile pour l'oblation; un godet
75 d'or de dix sicles, plein de parfum; un jeune taureau, un bélier et un agneau
76 d'un an pour l'holocauste; un bouc pour
77 le sacrifice pour le péché, et, pour le sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Phégiel, fils d'Ochran.

78 Le douzième jour *vint* le prince des
79 fils de Nephthali, Ahira, fils d'Enan; il offrit : un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation; un 80
godet d'or de dix sicles, plein de parfum;
un jeune taureau, un bélier et un agneau 81
d'un an pour l'holocauste; un bouc pour 82
le sacrifice pour le péché, et, pour le 83
sacrifice pacifique, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Enan.

Tels sont les dons des princes d'Israël 84
pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit : douze plats d'argent, douze coupes d'argent et douze godets d'or;
chaque plat d'argent pesait cent trente 85
sicles, et chaque coupe soixante-dix; total de l'argent de ces ustensiles : deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire; — douze godets d'or 86
pleins de parfum, chacun de dix sicles, selon le sicle du sanctuaire; total de l'or des godets : cent vingt sicles. — Total 87
des animaux pour l'holocauste : douze jeunes taureaux, douze béliers et douze agneaux d'un an, avec leurs oblations; douze boucs pour le sacrifice pour le péché. — Total des animaux pour le sa- 88
crifice pacifique : vingt-quatre bœufs, soixante béliers, soixante boucs et soixante agneaux d'un an. Tels furent les dons offerts pour la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint.

Lorsque Moïse entrait dans la tente de 89
réunion pour parler avec Jéhovah, il entendait la voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire placé sur l'arche du témoignage, entre les deux Chérubins. Et il lui parlait.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 8
" Parle à Aaron et tu lui diras : Lors- 2
que tu placeras les lampes sur le chandelier, c'est sur le devant du chandelier que les sept lampes donneront leur lumière." Aaron fit ainsi; il plaça les 3
lampes sur le devant du chandelier, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
Le chandelier était fait d'or battu; jus- 4
qu'à son pied, jusqu'à ses fleurs, il était d'or battu; Moïse l'avait fait selon le modèle que Jéhovah lui avait montré.

VIII, 2. La Vulgate paraphrase, plutôt qu'elle ne traduit, le texte hébreu : *Lorsque tu placeras les 7 lampes, que le chandelier soit dressé du côté du midi. Ordonne que les lampes regardent contre le nord, vis-à-vis de la table des pains de proposition; c'est contre la partie que le chandelier regarde qu'elles devront jeter leur lumière.* Les mots, *Hoc igitur... contra*, qui manquent dans l'hébr. et les LXX, sont, au jugement du P. Vercellone, une glose tirée de divers passages de l'Exode; ils ne se trouvaient pas non plus dans l'édition de Sixte V.

§ III. — DERNIERS ÉVÉNEMENTS AVANT LE DÉPART DE SINAÏ [VIII 5 — X, 10].

1° — CHAP. VIII, 5 — 26. — *Installation des Lévites.*

5 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
6 " Prends les Lévites du milieu des en-
7 fants d'Israël et purifie-les. Voici comment tu les purifieras : fais sur eux une aspersion d'eau expiatoire; qu'ils passent le rasoir sur tout leur corps, qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils se purifient
8 *ainsi*. Ils prendront *ensuite* un jeune taureau *pour l'holocauste*, avec son oblation de fleur de farine pétrie à l'huile; et tu prendras un *autre* taureau pour le
9 sacrifice pour le péché. Puis tu feras approcher les Lévites de la tente de réunion, et tu convoqueras toute l'assemblée
10 des enfants d'Israël. Lorsque tu auras fait approcher les Lévites devant Jéhovah, les enfants d'Israël poseront leurs
11 mains sur eux. Aaron offrira les Lévites en offrande balancée devant Jéhovah, de la part des enfants d'Israël, afin qu'ils
12 soient pour le service de Jéhovah. Les Lévites poseront leurs mains sur la tête des taureaux, et tu offriras l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste à Jéhovah, afin de faire l'expiation pour
13 les Lévites. Tu feras tenir les Lévites debout devant Aaron et ses fils, et tu les offriras en offrande balancée à Jéhovah.
14 Tu les sépareras ainsi du milieu des enfants d'Israël, et les Lévites seront à
15 moi; après quoi ils viendront faire le service dans la tente de réunion. C'est ainsi que tu les purifieras et que tu les
16 offriras en offrande balancée. Car ils me sont entièrement donnés du milieu des enfants d'Israël; je les ai pris pour moi à la place de tout premier-né, ouvrant le sein de sa mère, de tous les premiers-nés
17 des enfants d'Israël. Car tout premier-né des enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des animaux; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays
18 d'Egypte, je me les suis consacrés. Et j'ai pris les Lévites à la place de tous les
19 premiers-nés des enfants d'Israël; et je les ai donnés entièrement à Aaron et à ses fils du milieu des enfants d'Israël, pour faire le service des enfants d'Israël dans la tente de réunion, pour qu'ils fassent l'expiation pour les enfants d'Israël, afin que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie, quand ils s'approcheront du sanctuaire."

20 Moïse, Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent à l'égard des Lévites tout ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse; ainsi firent à leur égard les enfants d'Israël. Les Lévites se purifièrent
21 et lavèrent leurs vêtements; Aaron les offrit en offrande balancée devant Jéhovah, et il fit l'expiation sur eux afin de
22 les purifier : après quoi les Lévites vinrent faire leur service dans la tente de réunion, en présence d'Aaron et de ses fils. Selon ce que Jéhovah avait ordonné à Moïse touchant les Lévites, ainsi fit-on à leur égard.

23 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
24 " Voici ce qui concerne les Lévites. A partir de vingt-cinq ans et au-dessus, le Lévite entrera au service de la tente de réunion pour y exercer une fonction.
25 A partir de cinquante ans, il sortira de service et ne remplira plus de fonction;
26 il aidera ses frères, dans la tente de réunion, à garder ce qui doit être observé; mais il ne fera plus de service. Tu agiras ainsi à l'égard des Lévites au sujet de leurs fonctions."

2° — CHAP. IX, 1 — 14. — *Célébration de la Pâque au Sinaï.*

9 Jéhovah parla à Moïse, dans le désert de Sinaï, le premier mois de la deuxième année après leur sortie du pays d'Egypte.
2 Il dit : " Que les enfants d'Israël fassent
3 la Pâque au temps fixé. Vous la ferez le quatorzième jour de ce mois, entre les deux soirs : c'est le temps fixé; vous la ferez selon toutes les lois et toutes les ordonnances qui la concernent." Moïse
4 parla *donc* aux enfants d'Israël, afin
5 qu'ils fissent la Pâque. Et ils firent la Pâque le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert de Sinaï. Selon tout ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse, ainsi firent les enfants d'Israël.

6 Il y eut des hommes qui se trouvaient impurs à cause d'un cadavre et qui ne purent faire la Pâque ce jour-là. S'étant

---

23. *Vingt-cinq ans.* Les Lévites employés au transport de l'arche dans le désert devaient en avoir trente, c.-à-d. avoir atteint la force de l'âge (iv, 3, 39). Ceux de 25 ans à 30 ans remplissaient des emplois moins fatigants. Plus tard, David les admit à servir dans le tabernacle dès l'âge de 20 ans (I Par. xxiii, 24 sv. Comp. II Par. xxxi, 17; I Esdr. iii, 8).

présentés le jour même devant Moïse et
7 Aaron, ils dirent à Moïse : " Nous sommes impurs à cause d'un cadavre; pourquoi serions-nous privés de présenter l'offrande de Jéhovah, au temps fixé,
8 avec les autres enfants d'Israël?" Moïse leur répondit : " Attendez que je sache ce que Jéhovah ordonnera à votre égard."
9 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
10 " Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Si quelqu'un, parmi vous ou parmi vos descendants, se trouve impur à cause d'un cadavre ou en voyage au loin, il fera la Pâque en l'honneur de Jéhovah;
11 *mais* c'est au second mois qu'ils la feront, le quatorzième jour, entre les deux soirs; ils la mangeront avec des pains sans
12 levain et des herbes amères. Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, et ils n'en briseront point les os. Ils la célébreront selon toutes les prescriptions relatives à
13 la Pâque. Si quelqu'un, étant pur et n'étant pas en voyage, omet de célébrer la Pâque, il sera retranché de son peuple; parce qu'il n'a pas présenté l'offrande de Jéhovah au temps fixé, il portera son
14 péché. Si un étranger séjournant chez vous fait la Pâque de Jéhovah, il observera les lois et ordonnances concernant la Pâque. Il y aura une même loi pour vous, pour l'étranger comme pour l'indigène.

3° — CHAP. IX, 15 — X, 10. — *Les signaux du voyage.*

15 Le jour où la Demeure fut dressée, la nuée couvrit la Demeure qui est la tente du témoignage; depuis le soir jusqu'au matin, il y eut sur la Demeure comme un
16 feu. Il en fut ainsi continuellement : la nuée couvrait la Demeure, et la nuit elle
17 ressemblait à un feu. Quand la nuée s'élevait de dessus la tente, les enfants d'Israël levaient le camp, et à l'endroit où la nuée s'arrêtait, ils dressaient le
18 camp. Au commandement de Jéhovah, les enfants d'Israël levaient le camp, et au commandement de Jéhovah ils le dressaient; ils restaient campés tant que la nuée se reposait sur la Demeure.
19 Quand la nuée restait longtemps sur la Demeure, les enfants d'Israël observaient le commandement de Jéhovah et ne levaient pas le camp. Il en était de même 20
quand la nuée ne s'arrêtait que peu de jours sur la Demeure : au commandement de Jéhovah ils dressaient le camp, et au commandement de Jéhovah ils le levaient. Si la nuée se reposait *seulement* 21
du soir au matin, et s'élevait le matin, ils levaient le camp, ou si la nuée s'élevait après un jour et une nuit, ils levaient le camp. Si la nuée s'arrêtait sur la De- 22
meure plusieurs jours, un mois ou une année, les enfants d'Israël restaient campés et ne levaient point le camp; mais dès qu'elle s'élevait, ils levaient le camp. Au commandement de Jéhovah ils dres- 23
saient le camp, et au commandement de Jéhovah ils levaient le camp; ils observaient le commandement de Jéhovah, conformément à l'ordre de Jéhovah transmis par Moïse.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 10
" Fais-toi deux trompettes d'argent; tu 2
les feras d'argent battu. Elles te serviront pour la convocation de l'assemblée et pour la levée des camps. Quand on 3
en sonnera, toute l'assemblée se réunira auprès de toi, à l'entrée de la tente de réunion. Si l'on ne sonne que d'une 4
trompette, les princes *seulement*, les chefs des milliers d'Israël, se réuniront auprès de toi. Quand vous sonnerez avec éclat, 5
ceux qui campent à l'orient se mettront en marche; quand vous sonnerez avec 6
éclat pour la seconde fois, ceux qui campent au midi se mettront en marche; on sonnera avec éclat pour leur départ. Vous sonnerez aussi pour convoquer l'as- 7
semblée, mais non avec éclat. Les fils 8
d'Aaron, les prêtres, sonneront des trompettes : ce sera une loi perpétuelle pour vous et pour vos descendants. Quand 9
vous irez à la guerre dans votre pays contre l'ennemi qui vous attaquera, vous sonnerez des trompettes avec éclat, et vous serez rappelés au souvenir de Jéhovah, votre Dieu, et vous serez délivrés de vos ennemis. Dans vos jours de joie, 10
dans vos fêtes et à vos nouvelles lunes, vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices pacifiques, et elles seront pour vous un mémorial devant votre Dieu. Je suis Jéhovah, votre Dieu."

IX, 11. *Au second mois*, au lieu du *premier*. Les Juifs des derniers temps appelaient *petite Pâque*, cette Pâque du second mois. Comp. II Par. xxx, 1-3. — *Ils la mangeront* en observant les rites ordinaires.

14. *Un étranger*, ayant reçu auparavant la circoncision et embrassé la loi mosaïque (Exod. xii, 48 sv.).

DEUXIÈME PARTIE.

LES TRENTE-HUIT ANS AU DÉSERT [CH. X, 11 — XXII, 1].

§ I. — VOYAGE DE SINAÏ A CADÈS [X, 11 — XIII, 1].

1° — CHAP. X, 11 — 30. — *Départ du Sinaï.*

11 La seconde année au vingtième jour du deuxième mois, la nuée s'éleva de
12 dessus la Demeure du témoignage; et les enfants d'Israël, reprenant leurs marches, partirent du désert de Sinaï, et la nuée
13 s'arrêta dans le désert de Pharan. Ils se mirent en marche pour la première fois, suivant le commandement que Jéhovah avait donné par Moïse.
14 La bannière du camp des fils de Juda partit la première, selon leurs troupes, et sa troupe était commandée par Nahas-
15 son, fils d'Amminadab; la troupe de la tribu des fils d'Issachar avait à sa tête
16 Nathanaël, fils de Suar; et la troupe de la tribu des fils de Zabulon, Eliab, fils de
17 Hélon. — La Demeure fut alors démontée, et les fils de Gerson et les fils de Mérari se mirent en marche, portant la Demeure.
18 La bannière du camp de Ruben se mit en marche, selon leurs troupes, et la troupe de Ruben avait à sa tête Elisur,
19 fils de Sédéur; la troupe de la tribu des fils de Siméon avait à sa tête Salamiel,
20 fils de Surisaddaï; et la troupe de la tribu des fils de Gad, Eliasaph, fils de Duel.
21 — Les Caathites se mirent en marche, portant les objets sacrés, et les autres dressaient la Demeure, en attendant leur arrivée.
22 La bannière du camp des fils d'Ephraïm se mit en marche, selon leurs troupes. La troupe d'Ephraïm avait à sa tête Eli-
23 sama, fils d'Ammiud; la troupe de la tribu des fils de Manassé, Gamaliel, fils
24 de Phadassur, et la troupe de la tribu de Benjamin, Abidan, fils de Gédéon.
25 La bannière du camp des fils de Dan se mit en marche, selon leurs troupes : elle formait l'arrière-garde de tous les camps. La troupe de Dan avait à sa tête
26 Ahiéser, fils d'Ammisaddaï; la troupe de la tribu des fils d'Aser, Phégiel, fils d'Ochran, et la troupe des fils de Neph- 27
thali, Ahira, fils d'Enan. — Tel était l'or- 28
dre de marche des enfants d'Israël selon leurs troupes, et ils se mirent en marche.

Moïse dit à Hobab, fils de Raguel, le 29
Madianite, beau-père de Moïse : "Nous sommes en marche vers le lieu dont Jéhovah a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car Jéhovah a promis de faire du bien à Israël." Hobab lui répondit : "Je n'irai 30
point, mais je m'en irai dans mon pays et ma famille." Et Moïse dit : "Ne nous 31
quitte pas, je te prie; puisque tu connais les lieux où nous aurons à camper dans le désert, et tu nous serviras d'œil. Si 32
tu viens avec nous, nous te ferons partager le bien que Jéhovah nous fera."

Etant partis de la montagne de Jého- 33
vah, ils firent trois journées de marche, et pendant ces trois journées l'arche de l'alliance de Jéhovah s'avança devant eux pour leur chercher un lieu de repos.
La nuée de Jéhovah était au-dessus d'eux 34
pendant le jour, lorsqu'ils partaient du camp. Quand l'arche partait, Moïse di- 35
sait : "Lève-toi, Jéhovah, et que tes ennemis soient dispersés! Que ceux qui te haïssent fuient devant ta face!" Et quand 36
elle s'arrêtait, il disait : "Reviens, Jéhovah, vers les myriades des milliers d'Israël!"

2° — CHAP. XI. — *Murmures à Thabéera : le feu du ciel. Murmures à Qibroth-Hattaava : les cailles.*

Le peuple se mit à murmurer, ce qui 11
déplut aux oreilles de Jéhovah. Jéhovah l'entendit, et sa colère s'enflamma, et le feu de Jéhovah s'alluma contre eux et il
dévorait à l'extrémité du camp. Le peu- 2
ple cria vers Moïse, et Moïse pria Jéhovah, et le feu s'éteignit. On donna à ce 3
lieu le nom de Thabéera, parce que le feu de Jéhovah s'était allumé parmi eux.

X, 12. *Pharan*, vaste solitude qui s'étend au Nord de la péninsule sinaïtique, entre l'Arabah à l'Est et le désert de Sur à l'Ouest; aujourd'hui désert Et-Tih.

31. *D'œil*, de guide (comp. Job, xxix. 15) : locution proverbiale encore en usage en Orient.

4 Le ramas de gens qui se trouvaient au milieu d'Israël s'enflamma de convoitise, et même les enfants d'Israël recommencèrent à pleurer et dirent : "Qui nous
5 donnera de la viande à manger? Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Egypte, des concombres, des melons, des poireaux, des oi-
6 gnons et de l'ail. Maintenant notre âme est desséchée; plus rien! Nos yeux ne
7 voient que de la manne." — La manne était semblable à la graine de coriandre,
8 et avait l'aspect du bdellium. Le peuple se répandait pour la ramasser; il la broyait sous la meule ou la pilait dans un mortier; il la cuisait au pot, et en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'un
9 gâteau à l'huile. Quand la rosée descendait pendant la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi.

10 Moïse entendit le peuple qui pleurait dans chaque famille, chacun à l'entrée de sa tente. La colère de Jéhovah s'enflam-
11 ma grandement. Moïse fut attristé, et il dit à Jéhovah : "Pourquoi avez-vous fait ce mal à votre serviteur, et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à vos yeux, que vous ayez mis sur moi la charge de tout
12 ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple? est-ce moi qui l'ai enfanté, pour que vous me disiez : Porte-le sur ton sein, comme le nourricier porte un enfant qu'on allaite, jusqu'au pays que vous avez juré de donner à ses pères?
13 Où prendrai-je de la viande pour en donner à tout ce peuple? Car ils pleurent autour de moi, en disant : Donne-nous
14 de la viande à manger. Je ne puis pas, à moi seul, porter tout ce peuple; il est trop
15 pesant pour moi. Pour me traiter ainsi, tuez-moi plutôt, je vous prie, tuez-moi si j'ai trouvé grâce à vos yeux, et que je ne voie pas mon malheur!"

16 Jéhovah dit à Moïse : "Assemble-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que tu connais pour être anciens du peuple et hommes d'office; amène-les à la tente de réunion et qu'ils se tiennent là
17 avec toi. Je descendrai et je te parlerai là; je prendrai de l'esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et tu
18 ne la porteras plus toi seul. Tu diras au peuple : Sanctifiez-vous pour demain, et vous aurez de la viande à manger, puisque vous avez pleuré aux oreilles de Jéhovah, en disant : Qui nous fera manger de la viande? Car nous étions bien en Egypte! Et Jéhovah vous donnera de la viande, et vous en mangerez. Vous en 19
mangerez, non pas un jour, ni deux jours, ni cinq, ni dix, ni vingt jours, mais un mois entier, jusqu'à ce qu'elle 20
vous sorte par les narines et qu'elle vous soit en dégoût, parce que vous avez rejeté Jéhovah qui est au milieu de vous et que vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi donc sommes-nous sortis d'Egypte?"

Moïse dit : "Le peuple au milieu du- 21
quel je suis est de six cent mille hommes de pied, et vous dites : Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier! Egorgera-t-on pour eux les bre- 22
bis et les bœufs, pour qu'ils en aient assez? Ou leur ramassera-t-on tous les poissons de la mer, pour qu'ils en aient assez?" Jéhovah répondit à Moïse : 23
"Le bras de Jéhovah est-il trop court? Tu verras maintenant si ce que j'ai dit arrivera ou non."

Moïse sortit et rapporta au peuple les 24
paroles de Jéhovah, et il assembla soixante-dix hommes des anciens du peuple et les rangea autour de la tente. Jého- 25
vah descendit dans la nuée et parla à Moïse; il prit de l'esprit qui était sur lui et le mit sur les soixante-dix anciens; et dès que l'esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent; mais ils ne continuèrent pas.

Deux hommes, l'un nommé Eldad, et 26
l'autre Médad, étaient restés dans le camp, et l'esprit reposa *aussi* sur eux; ils étaient parmi les inscrits, mais ils ne s'étaient pas rendus à la tente; et ils prophétisèrent dans le camp. Un jeune gar- 27
çon courut l'annoncer à Moïse, en disant : "Eldad et Médad prophétisent dans le camp." Aussitôt Josué, fils de Nun, ser- 28
viteur de Moïse depuis sa jeunesse, prenant la parole, dit : "Moïse, mon seigneur, empêche-les." Moïse lui répon- 29
dit : "Es-tu donc jaloux pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple de Jéhovah fût prophète, et que Jéhovah mît son esprit sur eux!" Et Moïse se retira dans le 30
camp, lui et les anciens d'Israël.

XI, 7. *Bdellium*, résine d'un blanc jaunâtre (Gen. ii, 12). Sur la manne, voy. *Exod.* xvi, 15.

18. *Sanctifiez-vous*, par les purifications ordinaires, pour vous préparer à une grande manifestation de la puissance miséricordieuse de Jéhovah. Comp. Exod. xix, 10. La Vulg. rattache *pour demain* à ce qui suit : *et demain vous aurez*, etc.

25. *Ils ne continuèrent pas* : c'est le sens donné par les Septante. Il leur suffisait, pour être accrédités comme les auxiliaires de Moïse, d'avoir donné une fois au peuple, en *prophétisant*, la preuve qu'ils avaient reçu l'Esprit de Dieu. Vulgate, *et ils continuèrent toujours depuis* de prophétiser

31 Jéhovah fit souffler un vent qui, de la mer, amena des cailles et les abattit sur le camp, sur l'étendue d'environ une journée de chemin, de chaque côté autour du camp, et il y en avait près de deux coudées de haut sur la surface de la terre.
32 Pendant tout ce jour, toute la nuit et toute la journée du lendemain, le peuple se leva et ramassa les cailles; celui qui en avait ramassé le moins en avait dix gomors; et ils les étendirent tout autour
33 du camp. *Mais* la chair était encore entre leurs dents, avant d'être consommée, que la colère de Jéhovah s'enflamma contre le peuple, et Jéhovah frappa le
34 peuple d'une très grande plaie. On donna à ce lieu le nom de Qibroth-Hattaava, parce qu'on y enterra les gens qui s'étaient laissés aller à la convoitise.
35 De Qibroth-Hattaava, le peuple se mit en marche pour Haséroth, et il s'arrêta à Haséroth.

3° — CHAP. XII. — *Murmures de Marie et d'Aaron contre Moïse. Marie frappée de lèpre.*

12 Marie, avec Aaron, parla contre Moïse au sujet de la femme couschite
2 qu'il avait prise. Ils dirent : "Est-ce seulement par Moïse que Jéhovah a parlé? N'a-t-il pas parlé aussi par nous?"
3 Et Jéhovah l'entendit. Mais Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qui fût sur la face de la terre.
4 Soudain Jéhovah dit à Moïse, à Aaron et à Marie : "Sortez, vous trois, vers la tente de réunion." Et ils sortirent tous
5 les trois; et Jéhovah descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente. Il appela Aaron et Marie, qui
6 s'avancèrent tous deux; et il dit : "Écoutez bien mes paroles : si vous avez quelque prophète de Jéhovah, c'est en vision que je me révèle à lui, c'est en songe que
7 je lui parle. Tel n'est pas mon serviteur Moïse; il est reconnu fidèle dans toute ma
8 maison; je lui parle bouche à bouche, en me faisant voir, et non par énigmes, et il contemple la figure de Jéhovah. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de par-
9 ler contre mon serviteur Moïse?" Et la colère de Jéhovah s'enflamma contre eux;
10 et il s'en alla; la nuée se retira de dessus la tente, et au même moment, Marie devint lépreuse, *blanche* comme la neige. Aaron s'étant tourné vers Marie, vit
11 qu'elle était lépreuse, et il dit à Moïse : "De grâce, mon seigneur, ne mets pas sur nous ce péché que nous avons follement commis, et dont nous sommes cou-
12 pables. Ah! qu'elle ne soit pas comme l'enfant mort-né qui, en sortant du sein de sa mère, a la chair à demi-consumée!"
13 Moïse cria à Jéhovah, en disant : "O
14 Dieu, je vous prie, guérissez-la!" Jéhovah dit à Moïse : "Si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas pendant sept jours couverte de honte? Qu'elle soit séquestrée sept jours hors du camp;
15 après quoi elle y sera reçue." Marie fut *donc* séquestrée sept jours hors du camp, et le peuple ne partit point jusqu'à ce que Marie eût été reçue.
13 Après cela, le peuple partit de Haséroth, et ils campèrent dans le désert de Pharan.

§ II. — LES ESPIONS ET LA RÉVOLTE DU PEUPLE. [XIII, 2 — XVI].

1° — CHAP. XIII, 2 — 34. — *Espions envoyés en Chanaan.*

2 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
3 "Envoie des hommes pour explorer le pays de Chanaan, que je donne aux enfants d'Israël. Vous enverrez un homme par chacune des tribus patriarcales; que tous soient des princes parmi eux."
4 Moïse les envoya du désert de Pharan, selon l'ordre de Jéhovah; tous ces hommes étaient des chefs des enfants d'Israël.
5 Voici leurs noms : pour la tribu de Ru-
6 ben, Sammua, fils de Zéchur; pour la tribu de Siméon, Saphat, fils de Huri;
7 pour la tribu de Juda, Caleb, fils de Je-
8 phoné; pour la tribu d'Issachar, Igal,
9 fils de Joseph; pour la tribu d'Ephraïm,
10 Osée, fils de Nun; pour la tribu de Ben-
11 jamin, Phalti, fils de Raphu; pour la tribu de Zabulon, Geddiel, fils de Sodi;
12 pour la tribu de Joseph, la tribu de Ma-
13 nassé, Gaddi, fils de Susi; pour la tribu
14 de Dan, Ammiel, fils de Gemalli; pour la tribu d'Aser, Sthur, fils de Michaël;
15 pour la tribu de Nephthali, Nahabi, fils
16 de Vapsi; pour la tribu de Gad, Guel,
17 fils de Machi. — Tels sont les noms des

31. *Il y en avait*, par places, des monceaux de *près de deux coudées* (Exod. xvi, 13 : comp. Ps. lxxviii, 28 sv.); d'autres avec la Vulgate, *et elles volaient en l'air à la hauteur de deux coudées au-dessus de la terre*, de manière que les Hébreux pouvaient facilement les saisir ou les abattre.

hommes que Moïse envoya pour explorer le pays. Moïse donna à Osée, fils de Nun, le nom de Josué.

18 Moïse les envoya pour explorer le pays de Chanaan; il leur dit : " Montez là par le Négeb; et vous monterez sur la mon-
19 tagne. Vous examinerez le pays, ce qu'il est, et le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, peu nombreux ou considérable;
20 ce qu'est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais; ce que sont les villes où il habite, si elles sont ouvertes ou fortifiées;
21 ce qu'est le sol, s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou non. Ayez bon courage, et prenez des fruits du pays." C'était le temps des premiers raisins.

22 Ils montèrent et explorèrent le pays, depuis le désert de Sin jusqu'à Rohob,
23 sur le chemin de Hamath. Ils montèrent dans le Négeb et allèrent jusqu'à Hébron, où étaient Achiman, Sisaï et Tholmaï, enfants d'Enac. Hébron avait été bâtie sept ans avant Tsoan d'Egypte.
24 Arrivés à la vallée d'Escol, ils coupèrent une branche de vigne avec sa grappe de raisin, et ils la portèrent à deux au moyen d'une perche; ils prirent aussi
25 des grenades et des figues. On donna à ce lieu le nom de vallée d'Escol, à cause de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent.

26 Au bout de quarante jours, ils étaient
27 de retour de l'exploration du pays. Ils vinrent et se rendirent auprès de Moïse et d'Aaron, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël, à Cadès, dans le désert de Pharan. Ils leur firent un rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée, et leur mon-
28 trèrent les fruits du pays. Voici le récit qu'ils firent à Moïse : " Nous sommes allés dans le pays où tu nous as envoyés. C'est vraiment un pays où coulent le lait
29 et le miel, et en voici les fruits. Mais le peuple qui l'habite est puissant, et les villes sont fortifiées et très grandes; nous y avons même vu des enfants d'Enac.
30 Amalec habite la contrée de Négeb; le Héthéen, le Jébuséen et l'Amorrhéen occupent la montagne, et le Chananéen est établi au bord de la mer et le long du Jourdain."

31 Caleb calma le peuple au sujet de Moïse : " Montons, dit-il, emparons-nous du pays, car nous pouvons nous en ren-
32 dre maîtres." Mais les hommes qui avaient fait le voyage avec lui, dirent : " Nous ne sommes pas capables de monter contre ce peuple : il est plus fort que nous." Et ils décrièrent devant les en- 33
fants d'Israël le pays qu'ils avaient exploré, en disant : " Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer, est un pays qui dévore ses habitants; tous les hommes que nous y avons vus sont de haute taille; et nous y avons vu les 34
géants, fils d'Enac, de la race des géants : nous étions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles."

2° — CHAP. XIV. — *Révolte du peuple; son châtiment.*

Toute l'assemblée éleva la voix et 14
poussa des cris, et le peuple pleura pendant cette nuit-là. Tous les enfants 2
d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, et toute l'assemblée leur dit : " Que ne sommes-nous morts dans le pays d'Egypte, ou que ne sommes-nous morts dans ce désert? Pourquoi Jéhovah 3
nous fait-il aller dans ce pays, pour que nous tombions par l'épée? Nos femmes et nos enfants deviendront la proie *de l'ennemi*. Ne vaut-il pas mieux pour nous retourner en Egypte?" Et ils se dirent 4
les uns aux autres : " Nommons un chef, et retournons en Egypte."

Moïse et Aaron tombèrent sur leur 5
visage en présence de toute l'assemblée réunie des enfants d'Israël. Josué, fils 6
de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, *deux* de ceux qui avaient exploré le pays, déchirèrent leurs vêtements et ils parlè- 7
rent ainsi à toute l'assemblée des enfants d'Israël : " Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un excellent pays. Si Jéhovah nous est favorable, il 8
nous fera entrer dans ce pays et nous le donnera; c'est un pays où coulent le lait et le miel. Seulement ne vous mettez pas 9
en rebellion contre Jéhovah, et ne craignez point les hommes de ce pays, car ils seront pour nous une pâture; leur abri s'est retiré d'eux, et Jéhovah est avec nous, ne les craignez point." Toute 10
l'assemblée parlait de les lapider, lorsque la gloire de Jéhovah apparut sur la tente de réunion aux yeux de tous les enfants d'Israël.

Et Jéhovah dit à Moïse : " Jusques à 11
quand ce peuple me méprisera-t-il? jus-

XIII, 18. *Le Négeb* (c.-à-d. *ce qui est desséché*), nom du district méridional de Chanaan, dont l'aspect général est celui d'une steppe, et qui forme la transition entre le désert et le pays cultivé.

22. *Désert de Sin* (hébr. *Tsin*, qu'il ne faut pas confondre avec le désert de *Sin* de Exod. xvi, 1).

24. Vulg., *au torrent de la grappe*; *Escol*, en effet, signifie *grappe de raisin*.

25. *Vallée d'Escol*, hébr. *nachal Escol*; la Vulg., réunissant les deux mots, met *Nehelescol*.

ques à quand ne croira-t-il pas en moi, malgré tous les prodiges que j'ai faits au
12 milieu de lui? Je le frapperai par la peste et je le détruirai, et je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui."
13 Moïse dit à Jéhovah : "Les Egyptiens savent que, par votre puissance, vous avez fait monter ce peuple du milieu d'eux, et ils l'ont dit aux habitants de ce
14 pays. Tous savent que vous, Jéhovah, vous êtes au milieu de ce peuple; que vous vous montrez face à face, vous, Jéhovah; que votre nuée se tient sur eux, et que vous marchez devant eux le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans
15 une colonne de feu. Si vous faites mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de vous
16 diront : Jéhovah n'avait pas le pouvoir de faire entrer ce peuple dans le pays qu'il avait juré de leur donner; c'est pourquoi il les a fait périr dans le désert.
17 Maintenant que la puissance du Seigneur se montre grande, comme vous
18 l'avez déclaré, en disant : Jéhovah est lent à la colère et riche en bonté; il pardonne l'iniquité et le péché, mais il ne tient pas le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième
19 génération. Pardonnez l'iniquité de ce peuple selon la grandeur de votre miséricorde, comme vous avez pardonné à ce peuple depuis l'Egypte jusqu'ici."
20 Et Jéhovah dit : "Je pardonne, selon
21 ta demande; mais, — je suis vivant! et la gloire de Jéhovah remplira toute ta
22 terre! — tous les hommes qui ont vu ma gloire et les prodiges que j'ai faits en Egypte et dans le désert, qui m'ont tenté déjà dix fois et qui n'ont pas écouté ma
23 voix, *tous ceux-là* ne verront point le pays que j'ai promis avec serment à leurs pères. Aucun de ceux qui m'ont
24 méprisé ne le verra. Mais mon serviteur Caleb, qui a été animé d'un autre esprit et s'est fidèlement attaché à moi, je le ferai entrer dans le pays où il est allé, et ses
25 descendants le posséderont. L'Amalécite et le Chananéen habitent dans la vallée : demain retournez-vous, et partez pour le désert, du côté de la mer Rouge."
26 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en
27 disant : "Jusques à quand *laisserai-je* cette méchante assemblée murmurer contre moi? J'ai entendu les murmures que les enfants d'Israël profèrent contre moi.
28 Dis-leur : Je suis vivant! dit Jéhovah : je vous ferai selon que vous avez parlé à mes oreilles. Vos cadavres tomberont 29
dans ce désert. Vous tous dont on a fait le recensement, en vous comptant depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi, vous n'entre- 30
rez point dans le pays où j'ai juré de vous établir, à l'exception de Caleb, fils de Jéphoné, et de Josué, fils de Nun. Et vos 31
petits enfants, dont vous avez dit : Ils seront la proie *de l'ennemi!* je les y ferai entrer, et ils connaitront le pays que vous avez dédaigné. Vos cadavres, à 32
vous, tomberont dans le désert; et vos 33
fils mèneront leurs troupeaux dans le désert pendant quarante ans, et ils porteront la peine de vos infidélités, jusqu'à ce que vos cadavres soient consumés dans le désert. Selon les quarante jours 34
que vous avez mis à explorer le pays, — autant de jours, autant d'années — vous porterez vos iniquités quarante années, et vous saurez ce que c'est que mon éloignement. Moi, Jéhovah, j'ai parlé! 35
C'est ainsi que je traiterai cette méchante assemblée qui s'est ameutée contre moi : ils seront consumés dans ce désert, ils y mourront."
Les hommes que Moïse avait envoyés 36
pour explorer le pays et qui, à leur retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en décriant le pays,
ces hommes qui avaient décrié le pays 37
moururent frappés d'une plaie devant Jéhovah. Josué, fils de Nun, et Caleb, 38
fils de Jéphoné, restèrent *seuls* vivants parmi ces hommes qui avaient été explorer le pays.
Moïse rapporta ces paroles à tous les 39
enfants d'Israël, et le peuple fut en grande désolation. S'étant levés de bon matin, 40
ils montèrent vers le sommet de la montagne, en disant : "Nous voici! nous monterons au lieu dont Jéhovah a parlé, car nous avons péché." Moïse dit : 41
"Pourquoi transgressez-vous l'ordre de Jéhovah? Cela ne *vous* réussira point. Ne montez pas, car Jéhovah n'est pas au 42
milieu de vous! Ne vous faites pas battre par vos ennemis. Car l'Amalécite et le 43
Chananéen sont là devant vous, et vous tomberiez par l'épée; parce que vous vous êtes détournés de Jéhovah, Jéhovah ne sera pas avec vous." Ils s'obstinèrent 44
à monter vers le sommet de la montagne; mais l'arche de l'alliance de Jéhovah et Moïse ne bougèrent pas du milieu du camp. Alors l'Amalécite et le Chananéen 45
qui habitaient cette montagne descendirent, les battirent et les taillèrent en pièces jusqu'à Horma.

§ III. — ÉVÉNEMENTS ET ORDONNANCES PENDANT LES TRENTE-HUIT ANS DE SÉJOUR AU DÉSERT [XV—XIX].

1° — CHAP. XV. — *Violation du sabbat puni. Glands aux vêtements.*

15 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays où vous demeurerez et que je vous donne,
3 et quand vous offrirez à Jéhovah un sacrifice fait par le feu, soit un holocauste, soit un sacrifice, pour l'accomplissement d'un vœu ou comme offrande volontaire, ou bien dans vos fêtes, afin d'offrir avec vos bœufs ou vos brebis une agréable
4 odeur à Jéhovah, celui qui fera son offrande à Jéhovah offrira en oblation un dixième de fleur de farine pétrie avec un
5 quart de hin d'huile, et un quart de hin de vin pour la libation qui doit accompagner l'holocauste ou le sacrifice *pacifique*, un quart de hin pour chaque agneau.
6 Pour un bélier, tu offriras en oblation deux dixièmes de fleur de farine pétrie
7 avec un tiers de hin d'huile, et pour la libation tu offriras un tiers de hin de vin, en offrande d'agréable odeur à Jéhovah.
8 Si tu offres un taureau, soit comme holocauste, soit comme sacrifice, pour l'acquittement d'un vœu ou comme sacrifice
9 pacifique à Jéhovah, tu offriras, avec le taureau, comme oblation, trois dixièmes de fleur de farine pétrie avec un demi-
10 hin d'huile, et tu offriras un demi-hin de vin pour la libation : c'est un sacrifice fait par le feu, d'une agréable odeur à
11 Jéhovah. On fera ainsi pour chaque bœuf, pour chaque bélier, pour chaque
12 agneau ou chevreau. Suivant le nombre *de victimes* que vous offrirez, vous ferez ainsi pour chacune, selon leur nombre.
13 Tout indigène fera ces choses de cette manière, lorsqu'il offrira un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.
14 Si un étranger séjournant chez vous, un homme quelconque vivant parmi vous de génération en génération, offre un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah, il l'offrira de la même manière
15 que vous l'offrez. Il y aura une seule loi pour l'assemblée, pour vous comme pour l'étranger de séjour *au milieu de vous ;* ce sera une loi perpétuelle pour vos descendants : il en sera de l'étranger comme
16 pour vous devant Jéhovah. *Il y aura* une seule loi et une seule règle pour vous et pour l'étranger qui séjourne parmi vous."

XV, 12-16. La Vulg. abrège, et par suite compte un verset de moins que l'hébreu.

17 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
18 " Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez arrivés dans le pays
19 où je vous conduis, et que vous mangerez du pain de ce pays, vous prélèverez
20 une offrande pour Jéhovah. Comme prémices de votre farine, vous prélèverez en offrande un gâteau; vous le prélèverez comme l'offrande qu'on prélève de l'aire.
21 Comme prémices de votre farine, vous prélèverez une offrande pour Jéhovah, vous et vos descendants.
22 Si vous péchez par erreur en n'observant pas tous ces commandements que
23 Jéhovah a fait connaître à Moïse, tout ce que Jéhovah vous a ordonné par Moïse, depuis le jour où il a donné des commandements, et à la suite pour vos générations, si, *dis-je*, on a péché par erreur,
24 sans que l'assemblée s'en soit aperçue, — toute l'assemblée offrira un jeune taureau en holocauste d'une agréable odeur à Jéhovah, avec son oblation et sa libation, selon le rite prescrit, ainsi qu'un bouc en
25 sacrifice pour le péché. Le prêtre fera l'expiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné, car c'est un péché commis par erreur, et ils ont présenté leur offrande, un sacrifice fait par le feu à Jéhovah, et leur sacrifice pour le péché devant Jéhovah à cause du péché qu'ils ont commis par
26 erreur. Il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, car c'est par erreur que tout le peuple a péché.
27 Si c'est une seule personne qui a péché par erreur, elle offrira une chèvre d'un
28 an en sacrifice pour le péché. Le prêtre fera l'expiation devant Jéhovah pour la personne qui a erré en commettant un péché sans le savoir; l'expiation pour elle
29 étant faite, il lui sera pardonné. Pour l'indigène d'entre les enfants d'Israël et pour l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, vous aurez une même loi, si quel-
30 qu'un pèche par erreur. Mais si quelqu'un, indigène ou étranger, agit la main levée, il outrage Jéhovah; cet homme sera retranché du milieu de son peuple.
31 Car il a méprisé la parole de Jéhovah et violé son commandement : cet homme sera retranché, son iniquité sera sur lui."
32 Pendant que les enfants d'Israël étaient dans le désert, ils trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.

33 Ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois l'amenèrent à Moïse, à Aaron et à
34 toute l'assemblée. On le mit sous garde, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas
35 été déterminé. Jéhovah dit à Moïse : "Cet homme sera mis à mort! Toute l'assemblée le lapidera hors du camp."
36 Toute l'assemblée l'ayant fait sortir du camp, le lapida, et il mourut, comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
37, 38 Jéhovah dit à Moïse : "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur de se faire, *eux et* leur postérité, des glands aux coins de leurs manteaux; et qu'ils mettent au gland de chaque coin un cordon
39 de pourpre violette. Ce sera pour vous un gland, et en le voyant, vous vous souviendrez de tous les commandements de Jéhovah pour les mettre en pratique, et vous ne vous laisserez pas aller aux désirs de votre cœur et de vos yeux qui
40 vous entraînent dans l'infidélité. Vous vous souviendrez ainsi de tous mes commandements et les mettrez en pratique,
41 et vous serez saints à votre Dieu. Je suis Jéhovah, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, pour être votre Dieu. Je suis Jéhovah, votre Dieu.

2° — CHAP. XVI. — *Révolte de Coré, Dathan et Abiron.*

16 Coré, fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, se fit des partisans, avec Dathan et Abiron, fils d'Eliab, et Hon,
2 fils de Phéleth, *ceux-ci*, fils de Ruben, et ils se soulevèrent en présence de Moïse, ayant avec eux deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, princes de l'assemblée, appelés aux conseils et gens
3 de renom. Ils s'attroupèrent contre Moïse et Aaron, et leur dirent : "C'en est assez! car toute l'assemblée *d'Israël*, tous sont saints, et Jéhovah est au milieu d'eux. Pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Jéhovah?"
4 Quand Moïse entendit cela, il tomba
5 sur son visage. *Puis*, s'adressant à Coré et à toute sa troupe : "Demain, dit-il, Jéhovah fera connaître celui qui est à lui et qui est saint, pour le faire approcher de lui, et celui qu'il aura choisi, il le fera
6 approcher de lui. Faites ceci : Prenez des encensoirs, Coré et toute ta troupe.
7 Demain, mettez-y du feu, et jetez dessus du parfum devant Jéhovah; celui que Jéhovah choisira, c'est lui qui est saint. C'en est assez, enfants de Lévi."

Moïse dit à Coré : "Ecoutez donc, 8
enfants de Lévi. Est-ce trop peu pour 9
vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël en vous faisant approcher de lui, pour faire le service de la Demeure de Jéhovah, et pour vous tenir devant l'assemblée pour faire son service? Il t'a fait approcher de lui, 10
toi et tous tes frères, les enfants de Lévi, et vous ambitionnez encore le sacerdoce! C'est pour cela que toi et toute ta troupe 11
vous vous liguez contre Jéhovah! Et Aaron, qui est-il, pour que vous murmuriez contre lui?"

Moïse fit appeler Dathan et Abiron, 12
fils d'Eliab; et ils dirent : "Nous ne monterons pas. N'est-ce pas assez de 13
nous avoir fait sortir d'un pays où coulent le lait et le miel pour nous faire mourir au désert, que tu t'ériges en maître sur nous? Ah! ce n'est pas dans un 14
pays où coulent le lait et le miel que tu nous a conduits; ce ne sont pas des champs et des vignes que tu nous a donnés en possession! Penses-tu rendre ces gens aveugles? Nous ne monterons pas!"
— Moïse, très irrité, dit à Jéhovah : 15
"N'ayez point égard à leur oblation. Je ne leur ai pas même pris un âne, et je n'ai fait de mal à aucun d'eux."

Moïse dit à Coré : "Toi et toute ta 16
troupe, trouvez-vous demain devant Jéhovah, eux et toi, avec Aaron. Prenez 17
chacun votre encensoir, mettez-y du parfum et présentez chacun votre encensoir devant Jéhovah : deux cent cinquante brasiers; toi aussi et Aaron, vous prendrez chacun votre encensoir." Ils pri- 18
rent chacun leur encensoir, y mirent du feu et y jetèrent du parfum, et ils se tinrent à l'entrée de la tente de réunion, avec Moïse et Aaron. Coré avait convo- 19
qué toute l'assemblée contre Moïse et Aaron à l'entrée de la tente de réunion. Alors la gloire de Jéhovah apparut à toute l'assemblée. Et Jéhovah parla à 20
Moïse et à Aaron, en disant : "Sépa- 21
rez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un instant." Et ils 22
tombèrent sur leur visage, et dirent : "O Dieu, Dieu des esprits de toute chair, un seul homme a péché, et tu t'irriterais contre toute l'assemblée!" Jéhovah parla 23
à Moïse, en disant : "Parle à l'assem- 24
blée et dis : Ecartez-vous tout à l'entour des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiron."

XVI, 3. *C'en est assez!* Assez longtemps vous avez exercé le pouvoir et le sacerdoce. — *Tous* les enfants d'Israël *sont saints* (Exod. xix, 6), par conséquent égaux devant Dieu, également aptes à remplir les fonctions sacerdotales.

25 Moïse se leva et alla vers Dathan et Abiron, suivi des anciens d'Israël.
26 S'adressant à l'assemblée, il dit : "Eloignez-vous des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne périssiez, *enveloppés* dans tous leurs pé-
27 chés." Ils s'écartèrent tout à l'entour de la demeure de Coré, de Dathan et d'Abiron. *Alors* Dathan et Abiron étant sortis se tinrent à l'entrée de leurs tentes avec leurs femmes, leurs fils et leurs petits enfants.
28 Moïse dit : "Vous connaîtrez à ceci que Jéhovah m'a envoyé pour faire ces choses, et que je n'agis pas de moi-même :
29 si ces gens meurent comme meurent tous les hommes, et si leur sort est celui de tous les hommes, ce n'est pas Jéhovah
30 qui m'a envoyé; mais si Jéhovah fait une chose inouïe, si la terre ouvre sa bouche et les engloutit, *eux* et tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le séjour des morts, vous reconnaîtrez que ces gens ont méprisé Jéhovah."
31 Comme il achevait de prononcer ces paroles, le sol qui était sous eux se fen-
32 dit. La terre ouvrit sa bouche et les engloutit, eux et leurs familles, avec tous
33 les gens de Coré et tous leurs biens. Ils descendirent vivants dans le séjour des morts, eux et tout ce qui leur appartenait; *et* la terre les recouvrit, et ils dis-
34 parurent du milieu de l'assemblée. Tout Israël, qui était autour d'eux, s'enfuit à leur cri; car ils disaient : "*Fuyons*, de peur que la terre ne nous engloutisse!"
35 — Un feu sortit d'auprès de Jéhovah et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.
36 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
37 "Commande à Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre, de retirer les encensoirs du milieu de l'embrasement et d'en répandre au
38 loin le feu, car ils sont sanctifiés. Ces encensoirs des gens qui ont péché contre leur propre vie, qu'on les étende en lames pour en recouvrir l'autel *des holocaustes*, car ayant été présentés devant Jéhovah, ils sont devenus saints et ils serviront de
39 signe aux enfants d'Israël." Le prêtre Eléazar prit les encensoirs d'airain qu'avaient présentés les hommes consumés par le feu, et il en fit des lames pour
40 couvrir l'autel. C'est un mémorial pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun étranger, qui n'est pas de la race d'Aaron, ne s'approche pour offrir du parfum devant Jéhovah, et n'éprouve le sort de Coré et de sa troupe, selon ce que Jéhovah lui avait déclaré par Moïse.

Le lendemain, toute l'assemblée des 41
enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, en disant : "Vous avez fait
mourir le peuple de Jéhovah." Comme 42
l'assemblée s'attroupait contre Moïse et Aaron, ceux-ci se tournèrent vers la 43
tente de réunion, et voici que la nuée la couvrit, et que la gloire de Jéhovah apparut. Moïse et Aaron s'avancèrent devant
la tente de réunion, et Jéhovah parla à 44
Moïse en disant : "Eloignez-vous du 45
milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un instant." Ils tombèrent sur leur visage, et Moïse dit à Aaron : 46
"Prends l'encensoir, et mets-y du feu pris à l'autel, jettes-y du parfum, porte-le promptement vers l'assemblée et fais pour eux l'expiation; car la colère est sortie de devant Jéhovah; la plaie commence." Aaron prit l'encensoir, comme 47
Moïse avait dit, et courut au milieu de l'assemblée; et voici que la plaie commençait parmi le peuple. Ayant mis le parfum, il fit l'expiation pour le peuple; il 48
se plaça entre les morts et les vivants, et la plaie fut arrêtée. Quatorze mille 49
sept cents personnes périrent par cette plaie, outre ceux qui étaient morts à cause de Coré. Alors Aaron retourna auprès 50
de Moïse, à l'entrée de la tente de réunion, et la plaie était arrêtée.

3° — CHAP. XVII. — *Dieu confirme par un miracle le sacerdoce d'Aaron et les prérogatives de la tribu de Lévi.*

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 17
"Parle aux enfants d'Israël et prends 2
d'eux une verge, une verge par chaque maison patriarcale, *soit* douze verges de la part de tous les princes pour les douze maisons. Tu écriras le nom de chacun sur sa verge, et le nom d'Aaron sur la 3
verge de Lévi, car il y aura une verge par chef de maison. Tu les déposeras 4
dans la tente de réunion, devant le témoignage, où je me rencontre avec vous. L'homme que je choisirai sera celui dont 5
la verge fleurira, et je ferai cesser de devant moi les murmures que profèrent contre vous les enfants d'Israël."

Moïse parla aux enfants d'Israël, et 6
tous les princes lui donnèrent une verge, chacun la sienne, selon leurs maisons, soit douze verges, et la verge d'Aaron était parmi les autres. Moïse les déposa 7

XVII, 2. ***Maison patriarcale*** (litt. *maison de père*); cette expression désigne ici la tribu, dont toutes les familles étaient issues du même père.

devant Jéhovah, dans la tente de réunion.
8 Le lendemain, Moïse retourna dans la tente du témoignage, et voici que la verge d'Aaron avait fleuri pour la tribu de Lévi; il y avait poussé des boutons, éclos des fleurs et mûri des amandes.
9 Moïse emporta toutes les verges de devant Jéhovah vers tous les enfants d'Israël, et ils les virent, et chacun reprit sa verge.
10 Jéhovah dit à Moïse : "Replace la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être conservée comme un signe pour les enfants de rebellion, afin que tu fasses cesser de devant moi leurs murmures, *et* qu'ils ne meurent point."
11 Moïse fit ainsi; il fit selon l'ordre que
12 Jéhovah lui avait donné. Les enfants d'Israël dirent à Moïse : "Voici que nous périssons, nous sommes perdus, tous
13 perdus! Quiconque s'approche de la Demeure de Jéhovah meurt. Nous faudra-t-il donc tous périr?"

4° — CHAP. XVIII. — *Fonctions et revenus des prêtres et des lévites.*

18 Jéhovah dit à Aaron : "Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire; toi et tes fils avec toi, vous porterez l'ini-
2 quité de votre sacerdoce. Fais aussi approcher avec toi *du sanctuaire* tes *autres* frères, la tribu de Lévi, la tribu de ton père, afin qu'ils te soient adjoints et qu'ils te servent, lorsque toi et tes fils avec toi vous serez dans la tente du
3 témoignage. Ils rempliront ton service et celui de toute la tente; mais ils ne s'approcheront ni des ustensiles du sanctuaire, ni de l'autel, de peur que vous ne
4 mouriez, eux et vous. Ils te seront adjoints, et ils auront le soin de la tente de réunion, pour en faire tout le service. Aucun étranger n'approchera de vous.
5 Vous aurez le soin du sanctuaire et de l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère
6 contre les enfants d'Israël. J'ai pris vos frères les Lévites du milieu des enfants d'Israël; donnés à Jéhovah, ils vous sont remis en don pour faire le service de la
7 tente de réunion. Toi et tes fils avec toi, vous remplirez votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et pour ce qui est en dedans du voile : vous ferez ce service. Comme un service en pur don, je vous confère votre sacerdoce. L'étranger qui approchera sera mis à mort.
8 Jéhovah dit à Aaron : "Je te donne la garde de ce qui est prélevé pour moi, de toutes les choses que consacrent les enfants d'Israël; je te les donne à raison de l'onction *que tu as reçue*, à toi et à tes fils, par une loi perpétuelle. Voici ce qui 9
te reviendra des choses très saintes, sauf ce que le feu doit consumer : toutes leurs offrandes, *savoir* toute oblation, tout sacrifice pour le péché et tout sacrifice de réparation qu'ils me rendront : tout cela, comme choses très saintes, sera pour toi et pour tes fils. Vous les mangerez dans 10
un lieu très saint; tout mâle en mangera; elles seront saintes pour vous. Ceci en- 11
core t'appartient : ce qui est prélevé sur leurs dons, sur toute offrande balancée des enfants d'Israël; je te le donne à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle; quiconque est pur dans ta maison en mangera. Tout le meilleur 12
de l'huile, du vin nouveau et du blé, prémices qu'ils offrent à Jéhovah, je te les donne. Les premiers produits de leurs 13
terres qu'ils apporteront à Jéhovah seront pour toi. Quiconque est pur dans ta maison en mangera. Tout ce qui est dé- 14
voué par anathème en Israël t'appartiendra. Tout premier-né de toute chair, 15
des hommes comme des animaux, qu'ils offrent à Jéhovah, sera pour toi. Seulement tu feras racheter le premier-né de l'homme, ainsi que le premier-né d'un animal impur. Tu le feras racheter dès 16
l'âge d'un mois, selon ton estimation, contre cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. Mais tu ne feras point racheter le pre- 17
mier-né du bœuf, ni celui de la brebis, ni celui de la chèvre : ils sont saints. Tu répandras leur sang sur l'autel et tu feras fumer leur graisse : c'est un sacrifice fait par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah. Leur chair sera pour toi, 18
comme la poitrine qu'on balance et comme la cuisse droite. Tout ce qui est pré- 19
levé sur les choses saintes, ce que les enfants d'Israël prélèvent pour Jéhovah, je te le donne à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle; c'est une alliance de sel, perpétuelle devant Jéhovah, pour toi et pour ta postérité avec toi."

Jéhovah dit à Aaron : "Tu n'auras 20
pas d'héritage dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ton héritage au milieu des enfants d'Israël. Je donne comme héritage aux fils de 21
Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente de réunion. Les enfants d'Israël n'approche- 22
ront plus de la tente de réunion, de peur qu'ils ne portent leur péché et qu'ils meurent. Les Lévites feront le service de la 23

tente de réunion, et ils porteront leur iniquité. En vertu d'une loi perpétuelle parmi vos descendants, ils n'auront point d'héritage au milieu des enfants
24 d'Israël. Car je leur donne comme héritage les dîmes que les enfants d'Israël prélèveront *sur leurs biens* pour Jéhovah; c'est pourquoi je leur dis : Ils n'auront point d'héritage au milieu d'Israël."
25 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
26 "Tu parleras aux Lévites et tu leur diras : Lorsque vous recevrez des enfants d'Israël la dîme que je vous donne de leurs biens pour votre héritage, vous en prélèverez une offrande pour Jéhovah,
27 une dîme de la dîme; et ce prélèvement que vous ferez vous sera compté comme le blé qu'on prélève de l'aire, et comme le vin nouveau qu'on prélève de la cuve.
28 C'est ainsi que vous prélèverez, vous aussi, une offrande pour Jéhovah sur toutes les dîmes que vous recevrez des enfants d'Israël, et cette offrande prélevée pour Jéhovah, vous la donnerez au
29 prêtre Aaron. Sur tous les dons que vous recevrez, vous prélèverez toute l'offrande de Jéhovah; sur tout le meilleur,
30 la sainte portion qui en est tirée. Tu leur diras : Quand vous en aurez prélevé le meilleur, la dîme tiendra lieu aux Lévites du produit de l'aire et du produit
31 du pressoir. Vous pourrez la manger en tout lieu, vous et votre famille; car c'est votre salaire pour le service que vous
32 faites dans la tente de réunion. Vous ne serez en cela chargé d'aucun péché, quand vous en aurez prélevé le meilleur, vous ne profanerez point les saintes offrandes des enfants d'Israël, et vous ne mourrez point."

5° — CHAP. XIX. — *La vache rousse : purification de la souillure résultant du contact d'un cadavre humain.*

19 Jéhovah parla à Moïse et à Aaron, en disant :
2 Voici l'ordonnance et la loi que Jéhovah a prescrite, en disant : Dis aux enfants d'Israël de t'amener une vache rousse, sans tache, sans défaut corporel, et qui
3 n'ait point porté le joug. Vous la remettrez au prêtre Eléazar, qui la fera sortir du camp, et on l'égorgera devant lui.
4 Le prêtre Eléazar prendra du sang de la vache avec le doigt, et il en fera sept fois l'aspersion du côté de l'entrée de la tente
5 de réunion. On brûlera la vache sous ses yeux, avec sa peau, sa chair et son sang, ainsi que ses excréments. Le prê- 6
tre prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi, et il les jettera au milieu du feu qui consume la vache. Le prêtre 7
lavera ses vêtements et baignera son corps dans l'eau; puis il rentrera dans le camp et sera impur jusqu'au soir. Celui 8
qui aura brûlé la vache lavera ses vêtements et baignera son corps dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. Un hom- 9
me pur recueillera la cendre de la vache et la déposera hors du camp, dans un lieu pur; on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, comme une eau qui ôte la souillure : c'est un sacrifice pour le péché. Celui qui aura recueilli la 10
cendre de la vache lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir. — Ce sera une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël et pour l'étranger qui séjourne au milieu d'eux.
Celui qui touchera un mort, un corps 11
humain quelconque, sera impur pendant sept jours. Il se purifiera avec cette eau 12
le troisième et le septième jour, et il sera pur; mais s'il ne se purifie pas le troisième et le septième jour, il ne sera pas pur. Celui qui touchera un mort, le 13
corps d'un homme qui est mort, et qui ne se purifiera pas, souille la Demeure de Jéhovah; cet homme sera retranché d'Israël. Parce que l'eau qui ôte la souillure n'a pas été répandue sur lui, il sera impur, et sa souillure est encore sur lui.
Voici la loi. Lorsqu'un homme meurt 14
dans une tente, quiconque entre dans la tente et tout ce qui s'y trouve sera impur pendant sept jours. Tout vase décou- 15
vert, sur lequel il n'y a point de couvercle attaché, est impur. Quiconque tou- 16
che dans les champs un homme tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur pendant sept jours. On prendra, pour 17
celui qui est impur, de la cendre de la victime consumée en sacrifice expiatoire, et l'on versera dessus de l'eau vive dans un vase. Un homme pur prendra de 18
l'hysope, et l'ayant trempée dans l'eau, il en fera l'aspersion sur la tente, sur tous les ustensiles et sur les personnes qui étaient là, sur celui qui a touché des ossements, ou un homme tué, ou un mort, ou un sépulcre. L'homme pur aspergera 19
celui qui est impur, le troisième et le septième jour, et il lui ôtera son péché le septième jour. *Après quoi* l'homme impur lavera ses vêtements et se baignera dans l'eau, et le soir il sera pur. L'hom- 20
me qui sera devenu impur et qui ne se

XVIII, 28. *Les dîmes;* Vulg., *les prémices;* mais les prémices appartenaient aux prêtres (vers. 11 sv.).

purifiera pas, sera retranché du milieu de l'assemblée, car il souille le tabernacle de Jéhovah; parce que l'eau qui ôte la souillure n'a pas été répandue sur lui, il
21 est impur. Ce sera pour eux une loi perpétuelle : celui qui aura fait l'aspersion de l'eau qui ôte la souillure lavera ses vêtements, et celui qui touchera cette eau sera impur jusqu'au soir. Tout ce 22
que touchera celui qui est impur sera souillé, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.

§ IV. — VOYAGE DE CADÈS AUX PLAINES DE MOAB [XX — XXII, 1].

1° — CHAP. XX. — *Mort de Marie. Eaux de Mériba. Edom refuse le passage à Israël. Mort d'Aaron.*

20 Les enfants d'Israël, toute l'assemblée, arrivèrent dans le premier mois au désert de Sin, et le peuple séjourna à Cadès. C'est là que mourut Marie et qu'elle fut enterrée.
2 Comme il n'y avait pas d'eau pour l'assemblée, ils s'attroupèrent contre
3 Moïse et Aaron. Le peuple disputa avec Moïse, et ils dirent : " Que n'avons-nous péri quand nos frères périrent devant
4 Jéhovah? Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de Jéhovah dans ce désert, pour que nous y mourions, nous et
5 notre bétail? Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Egypte, pour nous amener dans ce méchant lieu, où l'on ne peut semer, où il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier, ni *même* d'eau à boire? " —
6 Alors Moïse et Aaron, quittant l'assemblée, se retirèrent à l'entrée de la tente de réunion. Ils tombèrent sur leur visage, et la gloire de Jéhovah leur apparut.
7 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
8 " Prends le bâton et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron; vous parlerez au rocher en leur présence, afin qu'il donne ses eaux; et tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à son bétail. "
9 Moïse prit le bâton qui était devant Jéhovah, comme Jéhovah le lui avait ordon-
10 né. Puis Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée en face du rocher, et Moïse leur dit : " Ecoutez donc, rebelles! Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher? "
11 Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher de son bâton; et il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, ainsi que le bétail.
12 Alors Jéhovah dit à Moïse et à Aaron : " Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. " —
13 Ce sont là les eaux de Mériba, où les enfants d'Israël contestèrent avec Jéhovah, et il se sanctifia en eux.
14 De Cadès, Moïse envoya des messagers au roi d'Edom, pour lui dire : " Ainsi parle ton frère Israël : Tu sais toutes les souffrances que nous avons
15 endurées. Nos pères descendirent en Egypte, et nous y demeurâmes longtemps; mais les Egyptiens nous maltraitèrent, nous et nos pères. Nous avons
16 crié à Jéhovah, et il a entendu notre voix; il a envoyé un ange et nous a fait sortir d'Egypte. Et voici que nous sommes à Cadès, ville *située* à la limite de
17 ton territoire. Laisse-nous, de grâce, passer par ton pays; nous ne traverserons ni les champs, ni les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; mais nous suivrons la route royale, sans nous détourner à droite ou à gauche, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. "
18 Edom lui dit : " Tu ne passeras point chez moi, sinon j'irai à ta rencontre avec l'épée. "
19 Les enfants d'Israël lui dirent : " Nous monterons par la grande route, et si nous buvons de ton eau, moi et mes troupeaux, j'en paierai le prix. Ce n'est pas une affaire; je ne
20 ferai que passer avec mes pieds. " Il ré-

XX, 1. *Toute l'assemblée*, la nation entière : de ces mots, quelques interprètes concluent, non sans vraisemblance, que durant les 37 années pendant lesquelles Israël erra dans le désert, le peuple s'était dispersé dans l'immense désert de Pharan et y menait la vie nomade. Autour de l'arche seulement il y aurait eu un camp proprement dit, formé par les lévites et d'autres Hébreux, et les campements énumérés au chapitre xxxiii désigneraient surtout les divers endroits où le tabernacle fut tour à tour fixé.

6. *Ils tombèrent sur leur visage*, pour implorer le secours de Dieu. Après ces mots, la Vulg. ajoute : *et ils crièrent au Seigneur : Seigneur Dieu, écoutez le cri de ce peuple et ouvrez-leur votre trésor, une fontaine d'eau vive, afin qu'étant désaltérés ils cessent de murmurer.* Cette prière n'est ni dans l'hébreu ni dans les LXX, ni dans aucun Codex latin avant Alcuin; une main du Xe siècle l'a insérée dans l'*Amiatinus*.

13. *De Mériba*, c'est-à-dire *de contestation* (Vulgate).

16. *Un ange*, l'ange de Jéhovah, le révélateur visible du Dieu invisible : voy. *Gen.* xii, 7; Exod. xiv, 19.

répondit : "Tu ne passeras pas!" Et Edom sortit à sa rencontre avec un peuple nombreux et une puissante armée.
21 *C'est ainsi qu'*Edom refusa à Israël le passage sur son territoire; et Israël se détourna de lui.
22 Les enfants d'Israël, l'assemblée entière, partirent de Cadès et arrivèrent à
23 la montagne de Hor. Jéhovah dit à Moïse et à Aaron, à la montagne de Hor, sur
24 la frontière du pays d'Edom : "Aaron va être recueilli auprès de son peuple; car il n'entrera point dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon ordre, aux
25 eaux de Mériba. Prends Aaron et son fils Eléazar, et fais-les monter sur la
26 montagne de Hor. Tu dépouilleras Aaron de ses vêtements et tu en revêtiras Eléazar, son fils. C'est là qu'Aaron sera re-
27 cueilli et mourra." Moïse fit ce que Jéhovah avait ordonné; ils montèrent sur la montagne de Hor, aux yeux de toute
28 l'assemblée; puis Moïse, ayant ôté à Aaron ses vêtements, les fit revêtir à
29 Eléazar, son fils; et Aaron mourut là, au sommet de la montagne, et Moïse et Eléazar descendirent de la montagne.
30 Toute l'assemblée vit qu'Aaron était mort, et toute la maison d'Israël pleura Aaron pendant trente jours.

2° — CHAP. XXI, — XXII, 1. — *Attaque du roi d'Arad. Les serpents brûlants. Israël contourne le pays d'Edom. Victoire sur les Amorrhéens. Arrivée dans les plaines de Moab.*

21 Le Chananéen, roi d'Arad, qui habitait le Négeb, apprit qu'Israël venait par le chemin d'Atharim. Il lui livra ba-
2 taille et lui fit des prisonniers. Alors Israël fit un vœu à Jéhovah, en disant : "Si vous livrez ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes à l'ana-
3 thème." Jéhovah entendit la voix d'Israël et livra les Chananéens; on les dévoua à l'anathème, eux et leurs villes, et ce lieu fut appelé Horma.
4 Ils partirent de la montagne de Hor par le chemin de la mer Rouge, pour tourner le pays d'Edom. Le peuple perdit patience dans ce chemin, et il parla 5
contre Dieu et contre Moïse : "Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Egypte, pour que nous mourions dans le désert? Il n'y a point de pain, il n'y a point d'eau, et notre âme a pris en dégoût cette misérable nourriture." Alors Jého- 6
vah envoya contre le peuple des serpents brûlants, qui le mordirent; et il mourut beaucoup de gens en Israël. Le peuple 7
vint à Moïse et dit : "Nous avons péché, en parlant contre Jéhovah et contre toi. Prie Jéhovah, afin qu'il éloigne de nous ces serpents." Moïse pria pour le peuple, et Jéhovah lui dit : "Fais-toi un serpent 8
brûlant et place-le sur un poteau; quiconque aura été mordu et le regardera, conservera la vie." Moïse fit un serpent 9
d'airain et le plaça sur un poteau, et si quelqu'un était mordu, il regardait le serpent d'airain, et il était sauvé.

Les enfants d'Israël partirent, et ils 10
campèrent à Oboth. Ils partirent d'Oboth, 11
et ils campèrent à Jeabarim, dans le désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant. Etant partis de là, ils 12
campèrent dans la vallée de Zared. Etant 13
partis de là, ils campèrent au-delà de l'Arnon, qui coule dans le désert en sortant du territoire des Amorrhéens; car l'Arnon est la frontière de Moab, entre Moab et les Amorrhéens. C'est pourquoi 14
il est dit dans le livre des Guerres de Jéhovah : "*Jéhovah a pris* Vaheb, dans sa course impétueuse, et les torrents de l'Arnon, et la pente des torrents qui 15
descend du côté d'Ar et s'appuie à la frontière de Moab."

De là *ils allèrent* à Beer. C'est le puits à 16
propos duquel Jéhovah dit à Moïse "Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau." Alors Israël chanta ce cantique : 17

Monte, puits! Acclamez-le!
Ce puits, que des princes ont creusé, 18
Que les grands du peuple ont ouvert,
Avec le sceptre, avec leurs bâtons!

Du désert ils allèrent à Matthana; de 19
Matthana à Nahaliel; de Nahaliel, à
Bamoth; de Bamoth, à la vallée qui est 20

XXI, 1. *Le chemin d'Atharim*, c.-à-d. *le chemin frayé*, suivi par les caravanes. D'autres, avec la Vulg., *le chemin* suivi par les *espions* envoyés pour explorer le pays de Chanaan (xiii, 21. Comp. xiv, 6).

8. *Fais-toi un serpent brûlant* (Vulg., *d'airain*), de la même forme que ceux qui tourmentaient les Hébreux. — *Sur un poteau*, en guise d'étendard (Vulg.).

9. *Serpent d'airain* ou de cuivre, dont la couleur, sous les rayons du soleil, rappelait celle des serpents de l'Arabah. (Sagesse, xvi, 6 sv.)

Pour être guéri, l'Israélite devait témoigner sa foi par un regard suppliant et confiant vers ce signe de pardon et de délivrance (Jean, iii, 14).

14. *Livre des Guerres de Jéhovah*, recueil de chants guerriers, où l'on célébrait les *gestes de Jéhovah* par et pour Israël. — *Jéhovah* (ou Israël) *a pris* : nous suppléons ces deux mots, la phrase étant incomplète. D'autres autrement. — *Vaheb* désigne sans doute quelque forteresse amorrhéenne.

dans les champs de Moab, au sommet du Phasga, qui domine le désert.

21 Israël envoya des messagers à Séhon, roi des Amorrhéens, pour lui dire :
22 "Laisse-moi passer par ton pays ; nous ne nous écarterons ni dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits ; nous suivrons la route royale, jusqu'à ce que nous ayons
23 passé la frontière." Séhon ne permit pas à Israël de passer sur son territoire ; il rassembla tout son peuple, et étant sorti à la rencontre d'Israël dans le désert, il vint à Jasa et livra bataille à Israël.
24 Israël le frappa du tranchant de l'épée, et se rendit maitre de son pays depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, jusqu'aux enfants d'Ammon ; car la frontière des en-
25 fants d'Ammon était forte. Israël prit toutes ces villes et s'établit dans toutes les villes des Amorrhéens, à Hésebon et
26 dans toutes les villes de son ressort. Car Hésebon était la ville de Séhon, roi des Amorrhéens, qui avait fait la guerre au précédent roi de Moab et lui avait enlevé
27 tout son pays jusqu'à l'Arnon. C'est pourquoi les poètes disent :

Venez à Hésebon!
Que la ville de Séhon soit rebâtie et fortifiée!
28 Car il est sorti un feu de Hésebron,
Une flamme de la ville de Séhon;
Elle a dévoré Ar-Moab,
Les maitres des hauteurs de l'Arnon.

Malheur à toi, Moab! 29
Tu es perdu, peuple de Chamos!
Il a livré ses fils fugitifs
Et ses filles captives
A Séhon, roi des Amorrhéens.

Et nous avons lancé sur eux nos traits; 30
Hésebon est détruite jusqu'à Dibon;
Nous avons dévasté jusqu'à Nophé,
Avec le feu jusqu'à Médéba.

*C'est ainsi qu'*Israël s'établit dans le 31
pays des Amorrhéens. Moïse envoya 32
reconnaitre Jasèr ; et ils prirent *cette ville et* celles de son ressort, et expulsèrent les Amorrhéens qui y étaient.

Puis, changeant de direction, ils mon- 33
tèrent par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à leur rencontre avec tout son peuple, pour les combattre à Edraï. Jéhovah dit à Moïse : "Ne le 34
crains point, car je le livre entre tes mains, lui, tout son peuple et son pays ; tu le traiteras comme tu as traité Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon." Et ils le battirent, lui et ses fils, 35
avec tout son peuple, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul, et ils s'emparèrent de son pays.

Les enfants d'Israël, étant partis, 22
campèrent dans les plaines de Moab, au-delà du Jourdain, *vis-à-vis* de Jericho.

TROISIÈME PARTIE.

ISRAËL DANS LES PLAINES DE MOAB [Ch. XXII, 2 — XXXVI].

§ I. — BALAAM ET SES ORACLES [XXII, 2 — XXIV].

1° — CHAP. XXII, 2 — 41. — *Balac, roi de Moab, suborne Balaam pour maudire Israël.*

2 Balac, fils de Séphor, vit tout ce
3 qu'Israël avait fait aux Amorrhéens ; et Moab fut très effrayé en voyant un peuple si nombreux ; il fut saisi d'épouvante à
4 cause des enfants d'Israël. Moab dit aux anciens de Madian : "Cette multitude va dévorer tout le pays d'alentour, comme le bœuf dévore la verdure des champs." — Balac, fils de Séphor était
5 alors roi de Moab. — Il envoya des messagers à Balaam, fils de Béor, à Péthor, qui est sur le Fleuve, dans le pays des fils de son peuple, pour l'appeler et lui dire : "Il y a ici un peuple qui est sorti d'Egypte ; il couvre la face de la terre, et il habite vis-à-vis de moi. Viens donc, 6
je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi ; peut-être *ainsi* pourrai-je le battre et le jeter hors de ce pays ; car je sais que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit."

Les anciens de Moab et les anciens 7
de Madian se mirent en route, emportant avec eux le salaire du devin. Arrivés auprès de Balaam, ils lui rapportèrent les paroles de Balac. Balaam leur dit : 8
"Passez ici la nuit, et je vous donnerai

33. La Vulg. traduit le vers. 30 : *leur joug a péri depuis Hésebon jusqu'à Dibon ; ils sont arrivés fatigués jusqu'à Nophé et jusqu'à Médéba.*

réponse, selon ce que Jéhovah me dira." Et les princes de Moab restèrent chez Balaam.

9 Dieu vint à Balaam et *lui* dit : "Qui sont ces hommes que tu as chez toi?"
10 Balaam répondit à Dieu : "Balac, fils de Séphor, roi de Moab, les a envoyés
11 *pour me dire :* Le peuple qui est sorti d'Egypte est ici, il couvre la face de la terre; viens donc, maudis-le-moi; peut-être *ainsi* pourrai-je le combattre et le chas-
12 ser." Dieu dit à Balaam : "Tu n'iras pas avec eux; tu ne maudiras pas ce
13 peuple, car il est béni. Le matin, Balaam s'étant levé, dit aux princes de Balac : "Retournez dans votre pays, car Jéhovah refuse de me laisser aller avec vous."
14 Alors les princes de Moab se levèrent et retournèrent vers Balac, et ils lui dirent : "Balaam a refusé de venir avec nous."
15 Balac envoya de nouveau des princes en plus grand nombre et de plus haut
16 rang que les premiers. Arrivés auprès de Balaam, ils lui dirent : "Ainsi parle Balac, fils de Séphor : "Que rien, je te prie, ne t'empêche de venir vers moi;
17 car je te rendrai les plus grands honneurs, et je ferai tout ce que tu me diras. Mais viens, je te prie; maudis-moi ce
18 peuple." Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balac : "Quand Balac me donnerait plein sa maison d'argent et d'or, je ne pourrais faire aucune chose, ni petite ni grande, contre l'ordre de
19 Jéhovah mon Dieu. Maintenant, je vous prie, restez ici, vous aussi, cette nuit, que je sache ce que Jéhovah me dira
20 encore." Dieu vint à Balaam dans la nuit, et lui dit : "Si ces hommes sont venus pour t'appeler, lève-toi et pars avec eux; mais tu feras ce que je te di-
21 rai." Balaam se leva le matin, et ayant sellé son ânesse, il partit avec les princes de Moab.
22 La colère de Dieu s'alluma parce qu'il allait, et l'ange de Jéhovah se plaça sur le chemin pour lui faire obstacle. — Balaam était monté sur son ânesse, et il avait avec lui ses deux serviteurs. —
23 L'ânesse vit l'ange de Jéhovah qui se tenait sur le chemin, son épée nue à la main; elle se détourna du chemin et alla dans les champs; et Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin.
24 Alors l'ange de Jéhovah se tint dans un chemin creux entre les vignes, où il y
25 avait une clôture de chaque côté. Voyant l'ange de Jéhovah, l'ânesse se serra contre le mur et pressa contre le mur le pied de Balaam, et celui-ci la frappa de nouveau. L'ange de Jéhovah s'avança plus 26
loin et s'arrêta dans un lieu étroit où il n'y avait pas moyen de se détourner à droite ou à gauche. L'ânesse, en voyant 27
l'ange de Jéhovah, se coucha sous Balaam, et la colère de Balaam s'enflamma, et il frappa l'ânesse de son bâton. Jého- 28
vah ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Balaam : "Que t'ai-je fait, que tu m'aies frappée ces trois fois?" Balaam 29
répondit à l'ânesse : "C'est parce que tu t'es jouée de moi; si j'avais une épée dans la main, je te tuerais à l'instant."
L'ânesse lui dit : "Ne suis-je pas ton 30
ânesse, que tu as toujours montée jusqu'à présent? Ai-je l'habitude d'agir ainsi envers toi?" Et il répondit : "Non."

Jéhovah ouvrit les yeux de Balaam, et 31
Balaam vit l'ange de Jéhovah qui se tenait sur le chemin, son épée nue dans la main; et il s'inclina et se prosterna
sur son visage. L'ange de Jéhovah lui 32
dit : "Pourquoi as-tu frappé ton ânesse ces trois fois? C'est moi qui suis sorti pour t'arrêter, car, à mes yeux, le chemin que tu suis te mène à la ruine.
L'ânesse m'a vu; et elle s'est détournée 33
devant moi ces trois fois; si elle ne s'était pas détournée devant moi, je t'aurais tué, toi, et je lui aurais laissé la vie." Ba- 34
laam dit à l'ange de Jéhovah : "J'ai péché, car je ne savais pas que tu te tenais devant moi sur le chemin; et maintenant, si cela te déplait, je m'en retour-
nerai." L'ange de Jéhovah dit à Ba- 35
laam : "Va avec ces hommes; mais tu ne diras pas autre chose que ce que je te dirai." Et Balaam alla avec les princes de Balac.

Balac ayant appris que Balaam arri- 36
vait, sortit à sa rencontre jusqu'à la ville de Moab, qui est sur la frontière formée par l'Arnon, à l'extrême frontière. Il dit à Balaam : "N'avais-je pas 37
envoyé déjà vers toi pour t'appeler? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi? Ne suis-je pas en état de te traiter avec honneur?" Balaam dit à Balac : "Tu le 38
vois, je suis venu vers toi; *mais* maintenant suis-je capable de dire quoi que ce soit? Les paroles que Dieu mettra dans ma bouche, je les dirai."

Balaam se mit en route avec Balac, et 39
ils arrivèrent à Qiriath-Chutsoth. *Là*, 40
Balac immola en sacrifice des bœufs et des brebis, et il en envoya *des portions* à Balaam et aux princes qui étaient avec lui.

XXII, 22. *L'ange de Jéhovah*, celui qui conduisait Israël dans le désert : voy. xx, 16 et comp. Exod. xiv, 19; Gen. xxi, 17.

41 Le matin, Balac prit *avec lui* Balaam et le fit monter à Bamoth-Baal, d'où Balaam put apercevoir les derniers rangs du peuple.

2° — CHAP. XXIII — XXIV. — *Les quatre discours de Balaam.*

23 Balaam dit à Balac : " Elève-moi ici sept autels, et prépare-moi ici sept tau-
2 reaux et sept béliers." Balac fit ce que Balaam avait dit, et Balac avec Balaam offrit un taureau et un bélier sur chaque
3 autel. Balaam dit à Balac : " Tiens-toi près de ton holocauste, et je m'éloignerai; peut-être que Jéhovah viendra à ma rencontre, et quoi qu'il me fasse voir, je te le dirai." Et il s'en alla sur une hauteur dénudée.
4 Dieu vint au-devant de Balaam, et Balaam lui dit : " J'ai dressé les sept autels, et j'ai offert sur chacun d'eux un
5 taureau et un bélier." Jéhovah mit une parole dans la bouche de Balaam et dit : " Retourne auprès de Balac, et parle-lui
6 ainsi." Etant retourné vers lui, il trouva Balac se tenant près de son holocauste,
7 lui et tous les princes de Moab. Et Balaam prononça son discours en disant :

D'Aram, Balac m'a fait venir,
Le roi de Moab *m'a fait venir* des montagnes de l'Orient.
— Viens, maudis-moi Jacob!
Viens, courrouce-toi contre Israël! —
8 Comment maudirai-je celui que Dieu ne maudit pas?
Comment me courroucerai-je, quand Jéhovah n'est pas courroucé?
9 Car du sommet des rochers je le vois,
Du haut des collines je le considère :
C'est un peuple qui a sa demeure à part,
Et qui ne sera pas mis au nombre des nations.
10 Qui peut compter la poussière de Jacob,
Et dénombrer le quart d'Israël?
Que je meure de la mort des hommes justes
Et que ma fin soit semblable à la leur!

11 Balac dit à Balaam : " Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour maudire mes ennemis, et voilà que tu n'as fait que bé-
12 nir!" Il répondit : " Ne dois-je pas avoir soin de ne dire que ce que Jéhovah
13 met dans ma bouche?" Balac lui dit : " Viens avec moi à une autre place, d'où tu le verras; tu en verras seulement l'extrémité, sans le voir tout entier; et de là
14 maudis-le-moi." Il le mena au champ des Sentinelles, sur le sommet de Phasga; et ayant élevé sept autels, il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel.
15 Et Balaam dit à Balac : " Tiens-toi près
16 de ton holocauste, et moi j'irai à la rencontre de Dieu." Jéhovah vint au-devant de Balaam, et il mit une parole dans sa bouche et lui dit : " Retourne vers Balac, et tu parleras ainsi."
17 Balaam retourna vers Balac et il le trouva qui se tenait près de son holocauste, et les princes de Moab avec lui. Balac lui dit : " Qu'a dit Jéhovah?"
18 Et Balaam prononça son discours, en disant :

Lève-toi, Balac, et écoute;
Prête-moi l'oreille, fils de Séphor;
Dieu n'est point un homme pour mentir,
19 Ni un fils d'homme pour se repentir.
Est-ce lui qui dit et ne fait pas?
Qui parle et n'exécute pas?
Oui, j'ai reçu ordre de bénir;
20 Il a béni : je ne révoquerai point.
Il n'aperçoit pas d'iniquité en Jacob,
21 Il ne voit pas d'injustice en Israël.
Jéhovah, son Dieu, est avec lui,
Chez lui retentit la joyeuse acclamation d'un roi.
Dieu le fait sortir d'Égypte,
22 Sa vigueur est comme celle du buffle.
Parce qu'il n'y a pas de magie en Jacob,
23 Ni de divination en Israël,
En son temps il sera dit à Jacob et à Israël
Ce que Dieu veut accomplir.
Voici un peuple qui se lève comme une lionne,
24 Et qui se dresse comme un lion;
Il ne se couche point qu'il n'ait dévoré sa proie,
Et qu'il n'ait bu le sang de ses victimes.

25 Balac dit à Balaam : " Ne le maudis pas et ne le bénis pas." Balaam répon-
26 dit et dit à Balac : " Ne t'ai-je pas dit : Je ferai tout ce que dira Jéhovah?"
27 Balac dit à Balaam : " Viens donc, je te mènerai à une autre place; peut-être plaira-t-il à Dieu que de là tu me le maudisses." —
28 Balac mena Balaam sur le sommet du Phogor, qui domine le désert.
29 Et Balaam dit à Balac : " Elève-moi ici sept autels, et prépare-moi ici sept tau-
30 reaux et sept béliers." Balac fit ce que Balaam avait dit, et il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel.

24 Balaam vit que Jéhovah avait pour agréable de bénir Israël, et il n'alla pas, comme les autres fois, à la rencontre des signes magiques; mais il tourna
2 son visage du côté du désert. Ayant levé les yeux, il vit Israël campé par tribus; et l'Esprit de Dieu fut sur lui,
3 et il prononça son discours, en disant :

Oracle de Balaam, fils de Béor,
Oracle de l'homme dont l'œil est fermé;
4 Oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,
Qui contemple la vision du Tout-Puissant,
Qui tombe, et dont les yeux s'ouvrent.

5 Qu'elles sont belles tes tentes, ô Jacob,
Tes demeures, ô Israël!
6 Elles s'étendent comme des vallées,
Comme des jardins au bord d'un fleuve,
Comme des aloès que Jéhovah a plantés,
Comme des cèdres sur le bord des eaux.

XXIII, 10. *Le quart d'Israël*, un des quatre camps d'Israël (chap. ii) : du haut de la colline où se trouvait Balaam, il n'apercevait qu'un de ces camps (xxii, 41).

7 L'eau déborde de ses deux seaux,
Sa race croît sur des eaux abondantes.
Son roi s'élève au-dessus d'Agag,
Et son royaume est exalté!
8 Dieu le fait sortir d'Egypte :
Il lui donne la vigueur du buffle;
Il dévore les nations qui lui font la guerre,
Il brise leurs os
Et les foudroie de ses flèches.
9 Il ploie les genoux, il se couche comme un lion,
Comme une lionne; qui le fera lever?
Béni soit qui te bénira!
Maudit soit qui te maudira!

10 La colère de Balac s'enflamma contre Balaam et il frappa des mains; et Balac dit à Balaam : " Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et tu n'as fait que
11 les bénir ces trois fois! Et maintenant fuis, *va-t'en* chez toi! J'avais dit que je te comblerais d'honneur; mais Jéhovah
12 les éloigne de toi." Balaam répondit à Balac : " N'ai-je pas dit aux messagers
13 que tu m'as envoyés : Quand Balac me donnerait plein sa maison d'argent et d'or, je ne pourrai faire de moi-même aucune chose, bonne ou mauvaise, contre l'ordre de Jéhovah; *mais* ce que
14 Jéhovah me dira, je le dirai? Et maintenant je m'en vais vers mon peuple; viens donc, que je t'annonce ce que ce peuple fera à ton peuple dans la suite
15 des jours. " — Et Balaam prononça son discours et dit :

Oracle de celui qui entend les paroles de Dieu, 16
Qui connaît la science du Très-Haut,
Qui contemple la vision du Tout-Puissant,
Qui tombe, et dont les yeux s'ouvrent.
Je le vois, mais non comme présent; 17
Je le contemple, mais non de près.
Un astre sort de Jacob,
Un sceptre s'élève d'Israël;
Il brise les deux flancs de Moab,
Il extermine tous les fils du tumulte.
Edom est sa possession, 18
Séir, son ennemi, est sa possession,
Et Israël déploie sa vaillance.
De Jacob sort un dominateur, 19
Il fait périr dans les villes ce qui reste *d'Edom*.

Balaam vit Amalec, et il prononça son 20
discours et dit :

Amalec est la première des nations,
Et sa fin sera la ruine.

Balaam vit le Cinéen, et il prononça 21
son discours et dit :

Ta demeure est solide,
Et ton nid posé sur le roc.
Toutefois le Cinéen ira se consumant; 22
Jusqu'à quand? Assur l'emmènera en captivité.

Balaam prononça son discours et dit : 23

Hélas! qui subsistera quand Dieu fera cela?
Des navires viennent de Citthim; 24
Ils oppriment Assur, ils oppriment Héber,
Et lui aussi est voué à la ruine.

Balaam s'étant levé, se mit en route 25
et s'en retourna chez lui; Balac s'en alla aussi de son côté.

§ II. — CHAP. XXV. — IDOLÂTRIE D'ISRAËL. ZÈLE DE PHINÉES.

25 Pendant qu'Israël demeurait à Settim, le peuple commença à se livrer à
2 la débauche avec les filles de Moab. Elles invitèrent le peuple au sacrifice de leur dieu. Et le peuple mangea et se prosterna
3 devant leur dieu. Israël s'attacha à Béelphégor, et la colère de Jéhovah s'en-
4 flamma contre Israël. Jéhovah dit à Moïse : " Assemble tous les chefs du peuple, et pends les *coupables* devant Jéhovah à la face du soleil, afin que le feu de la colère de Jéhovah se détourne d'Israël."
5 Et Moïse dit aux juges d'Israël : " Que chacun de vous mette à mort ceux de ses gens qui se sont attachés à Béelphégor."

Et voici qu'un homme des enfants 6
d'Israël vint et amena vers ses frères une Madianite, sous les yeux de Moïse et de toute l'assemblée des enfants d'Israël, qui pleuraient à l'entrée de la tente de réunion. A cette vue, Phinées, fils d'Eléa- 7
zar, fils d'Aaron le prêtre, se leva du milieu de l'assemblée; il prit une lance dans sa main, suivit l'homme d'Israël 8
dans l'arrière-tente, et les perça tous deux, l'homme d'Israël et la femme, par

XXIV, 17. *Un astre*, symbole naturel de la grandeur et de l'éclat d'un souverain. De là la croyance de l'ancien monde, qui fait lever une étoile à la naissance ou à l'intronisation des grands rois (voy. Is. xiv, 12; Dan. viii, 10; Apoc. i, 16, 20; ii, 1; ix, 1. Comp. Virg. Eglog. ix, 47; Horace, Od. I, xii, 46 sv.). C'est seulement dans la personne du Christ que l'étoile de Jacob s'est levée pour le monde; mais l'astre, ou plutôt le météore qui guida les sages de l'Orient jusqu'à la crèche de Bethléem (Matth. ii, 1-11), n'en est pas moins en relation intime avec notre prophétie. Sans doute, ce n'est pas lui que le fils de Béor vit briller dans un lointain avenir; mais ce météore fut pour les Mages comme un signe sensible par lequel Dieu leur fit connaître intérieurement que le Roi des Juifs, le Sauveur du monde, dont l'étoile de Balaam était le symbole, venait de naître. — *Les deux flancs de Moab*, Moab d'une extrémité à l'autre; le mot hébreu signifie les deux côtés d'une chose en général. La Vulg., après les LXX, prend ce mot dans le sens métaphorique de *soutiens* et traduit, *les chefs de Moab*.

19. *Un dominateur* : ce dominateur, ainsi que l'*étoile* et le *sceptre*, vise, non un individu, mais une série de rois d'Israël, ou même le royaume d'Israël en général, type et précurseur de celui du Messie.

21. *Ton nid*, en hébr. *ken* : allusion au nom de Cinéen.

XXV, 1. *Settim*, abrégé de *Abel-Settim* (c.-à-d. *prairie des acacias*).

le ventre. Alors la plaie s'arrêta parmi
9 les enfants d'Israël. Il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de la plaie.
10 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
11 "Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le prêtre, a détourné ma fureur de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de ma jalousie au milieu d'eux; et je n'ai point, dans ma jalousie, consumé
12 les enfants d'Israël. C'est pourquoi tu lui diras que je lui accorde mon alliance
13 de paix : ce sera pour lui, et pour sa postérité après lui, l'alliance d'un sacerdoce perpétuel, parce qu'il a été jaloux pour son Dieu, et qu'il a fait l'expiation pour les enfants d'Israël."

L'homme d'Israël qui fut tué avec 14
la Madianite s'appelait Zamri, fils de Salu; il était prince d'une maison des Siméonites. La femme madianite qui 15
fut tuée s'appelait Cozbi, fille de Sur, chef de tribu, de maison patriarcale en Madian.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 16
"Traitez les Madianites en ennemis, et 17
tuez-les; car ils ont agi en ennemis à 18
votre égard, en vous séduisant par leurs ruses, au moyen de Phogor, au moyen de Cozbi, fille d'un chef de Madian, leur sœur, qui fut tuée le jour de la plaie survenue à l'occasion de Phogor."

§ III. — DIVERSES MESURES RELATIVES A LA PRISE DE POSSESSION DE CHANAAN [XXVI—XXVIII].

Iº CHAP. XXVI. — *Nouveau recensement.*

26 A la suite de cette plaie, Jéhovah parla à Moïse et à Eléazar, fils d'Aaron
2 le prêtre, en disant : "Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, selon leurs maisons, de tous les hommes d'Israël en état de porter les armes."
3 Moïse et le prêtre Eléazar leur parlèrent donc dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, en disant :
4 "*Vous ferez le recensement du peuple* à partir de vingt ans et au-dessus, comme Jéhovah l'a ordonné à Moïse et aux enfants d'Israël à leur sortie du pays d'Egypte."
5 Ruben, premier-né d'Israël. Fils de Ruben : de Hénoch, la famille des Hénochites; de Phallu, la famille des Phalluites;
6 de Hesron, la famille des Hesronites; de Charmi, la famille des Charmites.
7 Telles sont les familles des Rubénites; leurs recensés furent quarante-trois mille
8 sept cent trente. — Fils de Phallu, Eliab.
9 Fils d'Eliab : Namuel, Dathan et Abiron. C'est ce Dathan et cet Abiron, membres du conseil, qui se soulevèrent contre Moïse et Aaron dans la troupe de Coré,
10 lorsqu'elle se souleva contre Jéhovah. La terre, ouvrant sa bouche, les engloutit avec Coré, quand la troupe périt, et que le feu consuma les deux cent cinquante
11 hommes : ils servirent d'exemple. Mais les fils de Coré ne moururent pas.
12 Fils de Siméon selon leurs familles : de Namuel, la famille des Namuélites; de Jamin, la famille des Jaminites; de
13 Jachin, la famille des Jachinites; de Zaré, la famille des Zaréites; de Saül, la famille des Saülites. Telles sont les fa- 14
milles des Siméonites : vingt-deux mille deux cents.

Fils de Gad selon leurs familles : de 15
Séphon, la famille des Séphonites; d'Aggi, la famille des Aggites; de Sunit, la famille des Sunites; d'Ozni, la famille des 16
Oznites; de Her, la famille des Hérites; d'Arod, la famille des Arodites; d'Ariel, 17
la famille des Ariélites. Telles sont les 18
familles des fils de Gad, selon leur recensement : quarante mille cinq cents.

Fils de Juda : Her et Onan; mais Her 19
et Onan moururent au pays de Chanaan.
Voici les fils de Juda selon leurs familles : 20
de Séla, la famille des Sélaïtes; de Pharès, la famille des Pharésites; de Zaré, la famille des Zaréites. — Les fils de Pha- 21
rès furent : de Hesron, la famille des Hesronites; de Hamul, la famille des Hamulites. — Telles sont les familles de 22
Juda, selon leur recensement : soixante-seize mille cinq cents.

Fils d'Issachar selon leurs familles : 23
de Thola, la famille des Tholaïtes; de Phua, la famille des Phuaïtes; de 24
Jasub, la famille des Jasubites; de Semran, la famille des Semranites. Telles 25
sont les familles d'Issachar, selon leur recensement : soixante-quatre mille trois cents.

Fils de Zabulon selon leurs familles : 26
de Sared, la famille des Sarédites; d'Elon, la famille des Elonites; de Jalel, la famille des Jalélites. Telles sont les famil- 27
les issues de Zabulon, selon leur recensement : soixante mille cinq cents.

Fils de Joseph selon leurs familles : 28
Manassé et Ephraïm.

Fils de Manassé : de Machir, la famille 29
des Machirites. — Machir engendra Ga-

laad; de Galaad, la famille des Galaadi-
30 tes. Voici les fils de Galaad : Jézer, d'où
la famille des Jézérites; Hélec, d'où la
31 famille des Hélécites; Asriel, d'où la fa-
mille des Asriélites; Séchem, d'où la fa-
32 mille des Séchémites; Sémida, d'où la
famille des Sémidaïtes; Hépher, d'où la
33 famille des Héphrites. Salphaad, fils
d'Hépher, n'eut point de fils, mais il eut
des filles. Voici les noms des filles de
Salphaad : Maala, Noa, Hégla, Melcha
34 et Thersa. Telles sont les familles de
Manassé; leurs recensés furent cinquante-
deux mille sept cents.

35 Voici les fils d'Ephraïm selon leurs fa-
milles : de Suthala, la famille des Sutha-
laïtes; de Bécher, la famille des Béchri-
tes; de Théhen, la famille des Théhénites.
36 — Voici les fils de Suthala : d'Héran, la
37 famille des Héranites. Telles sont les
familles des fils d'Ephraïm, selon leur re-
censement : trente-deux mille cinq cents.
Ce sont là les fils de Joseph, selon
leurs familles.

38 Fils de Benjamin, selon leurs familles :
de Béla, la famille des Bélaïtes; d'Asbel,
la famille des Asbélites; d'Ahiram, la fa-
39 mille des Ahiramites; de Supham, la
famille des Suphamites; de Hupham, la
40 famille des Huphamites. — Les fils de
Béla furent Héred et Noéman; *de Héred*,
la famille des Hérédites; de Noéman, la
41 famille des Noémanites. Tels sont les
fils de Benjamin, selon leurs familles, et
leurs recensés furent quarante-cinq mille
six cents.

42 Voici les fils de Dan, selon leurs famil-
les : de Suham, descend la famille des
Suhamites. Telles sont les familles de
43 Dan selon leurs familles. Total des fa-
milles des Suhamites, selon leur recen-
sement : soixante-quatre mille quatre
cents.

44 Fils d'Aser, selon leurs familles : de
Jemna, la famille des Jemnites; de Jes-
sui, la famille des Jessuites; de Brié, la
45 famille des Briéïtes. — Des fils de Brié :
de Héber, la famille des Hébrites; de
46 Melchiel, la famille des Melchiélites. Le
47 nom de la fille d'Aser était Sara. Telles
sont les familles des fils d'Aser, d'après
leur recensement : cinquante-trois mille
quatre cents.

48 Fils de Nephthali, selon leurs familles :
de Jésiel, la famille des Jésiélites; de
49 Guni, la famille des Gunites; de Jéser,
la famille des Jésérites; de Sellem, la fa-
50 mille des Sélémites. Telles sont les fa-
milles de Nephthali selon leurs familles,
et leurs recensés furent quarante-cinq
mille quatre cents.

Tels sont les enfants d'Israël qui fu- 51
rent recensés : six cent un mille sept
cent trente.

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 52
" A ceux-ci le pays sera partagé, pour 53
être leur héritage, selon le nombre des
noms. Aux plus nombreux tu donneras 54
une portion plus grande, et aux moins
nombreux tu donneras un héritage plus
petit; on donnera à chacun son héritage
selon ses recensés. Seulement le partage 55
du pays aura lieu par le sort. Ils rece-
vront leur part selon les noms des tribus
patriarcales. C'est par le sort que l'hé- 56
ritage sera réparti aux plus nombreux
comme à ceux qui le sont moins.

Voici, selon leurs familles, les Lévites 57
qui furent recensés : de Gerson, la fa-
mille des Gersonites; de Caath, la famille
des Caathites; de Mérari, la famille des
Mérarites. — Voici les familles de Lévi : 58
la famille des Lobnites, la famille des
Hébronites, la famille des Moholites, la
famille des Musites et la famille des Co-
réites. Caath engendra Amram, et le 59
nom de la femme d'Amram était Jocha-
bed, fille de Lévi, que *sa mère* enfanta à
Lévi en Egypte; elle enfanta à Amram
Aaron, Moïse et Marie, leur sœur. Il na- 60
quit à Aaron : Nadab et Abiu, Eléazar
et Ithamar. Nadab et Abiu moururent 61
lorsqu'ils apportèrent du feu étranger
devant Jéhovah. Leurs recensés, tous 62
les mâles depuis l'âge d'un mois et au-
dessus, furent vingt-trois mille. Car ils
ne furent pas compris dans le dénombre-
ment des enfants d'Israël, parce qu'il ne
leur fut point assigné d'héritage au mi-
lieu des enfants d'Israël.

Tels sont les hommes recensés par 63
Moïse et Eléazar, le prêtre, qui firent le
dénombrement des enfants d'Israël dans
les plaines de Moab, près du Jourdain,
vis-à-vis de Jéricho. Parmi eux, il n'y 64
avait aucun des enfants d'Israël dont
Moïse et Aaron le prêtre avaient fait le
recensement dans le désert de Sinaï; car 65
Jéhovah avait dit d'eux : " Ils mourront
dans le désert " ; et il n'en resta pas un,
excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué,
fils de Nun.

2° — CHAP. XXVII. — *Loi sur les héritages. Installation de Josué comme successeur de Moïse.*

Alors s'approchèrent les filles de Sal- 27
phaad, fils de Hépher, fils de Galaad,
fils de Machir, fils de Manassé, des famil-
les de Manassé, le fils de Joseph; leurs
noms étaient Maala, Noa, Hégla, Melcha
et Thersa. Elles se présentèrent devant 2

Moïse, devant le prêtre Eléazar, et devant les princes de toute l'assemblée, à l'entrée de la tente de réunion, et elles
3 dirent : "Notre père est mort dans le désert; il n'était pas de la troupe de ceux qui se liguèrent contre Jéhovah, de la troupe de Coré, mais il est mort pour son péché, et il n'avait point de fils.
4 Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'a pas eu de fils? Donne-nous une propriété parmi les frères de notre père."

5 Moïse porta leur cause devant Jéhovah;
6, 7 et Jéhovah dit à Moïse : "Les filles de Salphaad ont dit une chose juste. Tu leur donneras en héritage une propriété parmi les frères de leur père, et tu leur
8 feras passer l'héritage de leur père. Tu parleras aux enfants d'Israël, en disant : Si un homme meurt sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille,
9 et s'il n'a point de fille, vous ferez passer
10 son héritage à ses frères. S'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux
11 frères de son père, et s'il n'y a point de frères de son père, vous donnerez son héritage au parent le plus proche dans sa famille, et c'est lui qui le possédera. Ce sera pour les enfants d'Israël une règle de droit, comme Jéhovah l'a ordonné à Moïse."

12 Jéhovah dit à Moïse : "Monte sur cette montagne d'Abarim, et vois le pays
13 que je donne aux enfants d'Israël. Tu le verras, et toi aussi tu seras recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron ton frère a été recueilli, parce que *tous deux* 14
vous avez été rebelles à mon ordre dans le désert de Sin, lors de la contestation de l'assemblée, au lieu de me sanctifier devant eux à l'occasion des eaux. Ce sont les eaux de Mériba, à Cadès, dans le désert de Sin."

Moïse parla à Jéhovah, en disant : 15
"Que Jéhovah, le Dieu des esprits de 16
toute chair, établisse sur l'assemblée un homme qui sorte devant eux et qui entre 17
devant eux, qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de Jéhovah ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger." Jéhovah dit 18
à Moïse : "Prends Josué, fils de Nun, homme en qui réside l'Esprit, et tu poseras ta main sur lui. Tu le placeras de- 19
vant Eléazar, le prêtre, et devant toute l'assemblée, et tu l'installeras sous leurs yeux. Tu mettras sur lui *une part* de 20
ton autorité, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël lui obéisse. Il se pré- 21
sentera devant le prêtre Eléazar, qui consultera pour lui le jugement de l'Urim devant Jéhovah; c'est sur son ordre que Josué sortira, sur son ordre qu'il entrera, lui, tous les enfants d'Israël et toute l'assemblée."

Moïse fit ce que Jéhovah lui avait or- 22
donné. Il prit Josué, et il le plaça devant Eléazar, le prêtre, et devant toute l'assemblée. Et ayant posé ses mains sur 23
lui, il l'installa, comme Jéhovah l'avait dit par Moïse.

§ IV. — ORDONNANCES DIVERSES [XXVIII—XXX, 1].

1° — CHAP. XXVIII. — *Sacrifices à offrir : chaque jour, les jours de sabbat, aux nouvelles lunes, aux fêtes de Pâque et de la Pentecôte.*

28 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Donne cet ordre aux enfants d'Israël et dis-leur : Vous aurez soin de me présenter, au temps fixé, mon offrande, mon aliment pour les sacrifices faits par le feu, qui sont pour moi d'agréable odeur.
3 Tu leur diras : Voici le sacrifice par le feu que vous offrirez à Jéhovah : chaque jour, deux agneaux d'un an, sans
4 défaut, comme holocauste perpétuel. Tu offriras l'un des agneaux le matin, et l'autre entre les deux soirs, et pour 5
l'oblation un dixième d'épha de fleur de farine, pétrie avec un quart de hin d'huile d'olives concassées. C'est l'holo- 6
causte perpétuel qui a été offert à la montagne du Sinaï, d'agréable odeur, sacrifice fait par le feu à Jéhovah. Sa 7
libation sera d'un quart de hin pour chaque agneau; c'est dans le saint lieu que tu feras la libation de vin pur à Jéhovah. Tu offriras le second agneau 8
entre les deux soirs; tu feras comme pour l'oblation du matin et sa libation : c'est un sacrifice par le feu, d'une agréable odeur à Jéhovah.

Le jour du sabbat, *vous offrirez* deux 9

XXVII, 17. *Sortir, entrer*, se rapporte au commerce journalier de la vie; *faire sortir, faire entrer*, au commandement, à la conduite du peuple : image empruntée à la vie pastorale, où le berger fait sortir et rentrer son troupeau.

20. Josué ne devait ni être législateur, ni avoir un commerce intime avec Dieu, comme Moïse. Son rôle consistera à exécuter les volontés divines que le grand prêtre lui transmettra après avoir consulté Dieu par l'Urim et le Thummim (vers. 21. Comp. Exod. xxviii, 30).

agneaux d'un an, sans défaut, et, comme
oblation, deux dixièmes de fleur de farine
10 pétrie à l'huile, et sa libation. C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel et sa libation.
11 Au commencement de vos mois, vous offrirez comme holocauste à Jéhovah deux jeunes taureaux, un bélier et sept
12 agneaux d'un an sans défaut, et comme oblation pour chaque taureau, trois dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile; comme oblation pour le bélier, deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile;
13 comme oblation pour chaque agneau, un dixième de fleur de farine pétrie à l'huile. C'est un holocauste d'agréable odeur, un
14 sacrifice par le feu à Jéhovah. Les libations seront d'un demi-hin de vin pour un taureau, d'un tiers de hin pour un bélier et d'un quart de hin pour un agneau. Tel est l'holocauste du commencement du mois, pour chacun des mois
15 de l'année. On offrira *aussi* à Jéhovah un bouc en sacrifice pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et sa libation.
16 Au premier mois, le quatorzième jour du mois, ce sera la Pâque de Jéhovah.
17 Le quinzième jour de ce mois sera jour de fête. On mangera pendant sept jours
18 du pain sans levain. Le premier jour, il y aura une sainte assemblée : vous ne
19 ferez aucune œuvre servile. Vous offrirez en sacrifice par le feu un holocauste à Jéhovah : deux jeunes taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an, sans dé-
20 faut, et, comme oblation de la fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour un taureau, deux dixièmes pour un
21 bélier, et un dixième pour chacun des
22 sept agneaux. Vous offrirez aussi un bouc en sacrifice pour le péché, pour
23 faire l'expiation pour vous. Vous offrirez cela en sus de l'holocauste du matin,
24 qui est l'holocauste perpétuel. Vous offrirez ces sacrifices chaque jour, pendant sept jours; c'est l'aliment consumé par le feu, d'agréable odeur à Jéhovah; on les offrira, sans préjudice de l'holocauste
25 perpétuel et de sa libation. Le septième jour, vous aurez une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile.
26 Au jour des prémices, quand vous présenterez à Jéhovah une oblation *de la moisson* nouvelle, à votre fête des Semaines, vous aurez une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile.

Vous offrirez comme holocauste d'agréa- 27
ble odeur à Jéhovah deux jeunes taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an, et, comme oblation, de la fleur de 28
farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour chaque taureau, deux dixièmes pour le bélier, et un dixième pour chacun des 29
sept agneaux. Vous offrirez *aussi* un bouc, pour faire l'expiation pour vous. 30
C'est sans préjudice de l'holocauste perpétuel et de son oblation que vous ferez ces sacrifices, ayant choisi des victimes 31
sans défaut; et vous y joindrez les libations ordinaires.

2° — CHAP. XXIX. — *Sacrifices à offrir pendant le septième mois.*

Au septième mois, le premier jour 29
du mois, vous aurez une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce sera pour vous le jour du son éclatant des trompettes. Vous offrirez comme 2
holocauste d'agréable odeur à Jéhovah un jeune taureau, un bélier et sept agneaux d'un an, sans défaut, et, comme 3
oblation, de la fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier et un di- 4
xième pour chacun des sept agneaux. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice 5
pour le péché, pour faire l'expiation pour vous. Vous les offrirez indépen- 6
damment de l'holocauste du mois et de son oblation, de l'holocauste perpétuel et de son oblation, et de leurs libations d'après les règles prescrites. Ce sont des sacrifices par le feu, d'agréable odeur à Jéhovah.

Le dixième jour de ce septième mois, 7
vous aurez une sainte assemblée et vous affligerez vos âmes : vous ne ferez aucune œuvre. Vous offrirez en holocauste 8
d'agréable odeur à Jéhovah un jeune taureau, un bélier et sept agneaux d'un an, sans défaut, et, comme oblation, de 9
la fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier et un dixième pour cha- 10
cun des sept agneaux. Vous offrirez 11
aussi un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice du sacrifice expiatoire, de l'holocauste perpétuel, de son oblation, et de leurs libations.

Le quinzième jour du septième mois, 12
vous aurez une sainte assemblée : vous ne ferez aucune œuvre servile, et vous célébrerez une fête en l'honneur de Jého-

XXVIII, 24. La Vulgate rend inexactement ce verset : *ainsi ferez-vous chacun des sept jours, pour entretenir le feu et pour offrir une agréable odeur, laquelle s'élèvera de l'holocauste et des libations de chaque victime.*

27. *D'un an;* la Vulg. ajoute, *sans défaut.*

13 vah pendant sept jours. Vous offrirez un holocauste, sacrifice par le feu, d'agréable odeur à Jéhovah : treize jeunes taureaux, deux béliers et quatorze agneaux
14 d'un an, sans défaut, et, comme oblation, de la fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour chacun des treize taureaux, deux dixièmes pour chacun
15 des deux béliers, et un dixième pour
16 chacun des quatorze agneaux. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel avec son oblation et sa libation.

17 Le second jour, vous offrirez douze jeunes taureaux, deux béliers et quatorze
18 agneaux d'un an, sans défaut, avec
l'oblation et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon
19 leur nombre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de leurs libations.

20 Le troisième jour, vous offrirez onze taureaux, deux béliers et quatorze agneaux
21 d'un an, sans défaut, avec leur oblation et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nom-
22 bre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

23 Le quatorzième jour, vous offrirez dix taureaux, deux béliers et quatorze
24 agneaux d'un an, sans défaut, avec leur oblation et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon
25 leur nombre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

26 Le cinquième jour, vous offrirez neuf taureaux, deux béliers et quatorze
27 agneaux d'un an, sans défaut, avec leur oblation et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon
28 leur nombre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

29 Le sixième jour, vous offrirez huit taureaux, deux béliers et quatorze agneaux
30 d'un an, sans défaut, avec leur oblation et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nom-
31 bre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

32 Le septième jour, vous offrirez sept taureaux, deux béliers et quatorze agneaux
33 d'un an, sans défaut, avec leur oblation et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi*
34 un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

35 Le huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle : vous ne ferez aucune
36 œuvre servile. Vous offrirez un holocauste, un sacrifice par le feu d'agréable odeur à Jéhovah : un taureau, un bélier et sept agneaux d'un an, sans défaut,
37 avec leur oblation et leurs libations, pour le taureau, le bélier et les agneaux, selon
38 leur nombre, d'après la règle. Vous offrirez *aussi* un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.

39 Tels sont les sacrifices que vous offrirez à Jéhovah dans vos fêtes, indépendamment de vos vœux et de vos offrandes volontaires : holocaustes, oblations, libations et sacrifices pacifiques.

30 Moïse parla aux enfants d'Israël selon tout ce que Jéhovah lui avait ordonné:

3° — CHAP. XXX, 2 — 17. — *Loi sur les vœux.*

2 Moïse parla aux chefs des tribus d'Israël, en disant : " Voici ce que Jéhovah ordonne :

3 Si un homme fait un vœu à Jéhovah ou un serment par lequel il se lie soi-même, il ne violera point sa parole; tout ce qui est sorti de sa bouche, il le fera.

4 Si une femme, *encore* jeune fille dans la maison de son père, fait un vœu à Jé-
5 hovah et se lie par un engagement, et que son père, apprenant le vœu qu'elle a fait et l'engagement qu'elle a contracté, garde le silence envers elle, tout vœu qu'elle aura fait et tout engagement qu'elle aura pris seront valables; mais
6 si, le jour où il en a connaissance, son père la désavoue, tous ses vœux et tous les engagements par lesquels elle s'est liée seront sans valeur; et Jéhovah lui pardonnera, parce que son père l'a désavouée.

7 Si, quand elle se marie, elle est liée par des vœux ou par une parole sortie de ses lèvres, et que son mari l'apprenne,
8 — s'il garde le silence envers elle le jour

XXIX, 14. On lit dans la Vulg., *arieti uno : uno* est une ancienne forme du datif pour *uni*, préférée par S. Jérôme, ici et Exod. xxxvii. 14, probablement pour une raison d'euphonie.

où il en aura connaissance, ses vœux seront valables, ainsi que les engagements par lesquels elle s'est liée elle-même;
6 mais si, le jour où il en a connaissance, son mari la désavoue, il rend nul le vœu qu'elle a fait, et la parole échappée de ses lèvres par laquelle elle s'est liée, et Jéhovah lui pardonnera.
10 Le vœu d'une femme veuve ou répudiée et tout engagement par lequel elle s'est liée seront valables pour elle.
11 Si c'est dans la maison de son mari qu'une femme a fait un vœu ou qu'elle
12 s'est liée par un serment, et que son mari, l'apprenant, garde le silence envers elle et ne la désavoue pas, tous ses vœux seront valables, ainsi que tous ses engagements par lesquels elle s'est liée;
13 mais si, le jour où il en a connaissance, son mari les annule, tout ce qui est sorti de ses lèvres, vœux ou engagements, sera sans valeur : son mari les a rendus nuls, et Jéhovah lui pardonnera. Tout 14
vœu et tout serment par lequel elle s'oblige à affliger son âme, son mari peut les ratifier ou les annuler. S'il garde 15
d'un jour à l'autre le silence envers elle, il ratifie *ainsi* tous les vœux qu'elle a faits ou tous les engagements qu'elle a pris; il les ratifie, parce qu'il a gardé le silence envers elle le jour où il en a eu connaissance. S'il les annule dans la 16
suite, il portera l'iniquité de sa femme.
Telles sont les lois que Jéhovah pres- 17
crivit à Moïse, entre un mari et sa femme, entre un père et sa fille, lorsqu'elle est jeune *encore* et dans la maison de son père.

§ V. — CONQUÊTE ET PARTAGE DU PAYS A L'EST DU JOURDAIN [XXXI — XXXII].

I. — CHAP. XXXI. — *Vengeance sur les Madianites.*

31 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 " Venge les enfants d'Israël sur les Madianites; tu seras ensuite recueilli auprès de ton peuple."
3 Moïse parla au peuple, en disant : " Armez pour la guerre des hommes d'entre vous, et qu'ils marchent contre Madian, pour exécuter la vengeance de
4 Jéhovah sur Madian. Vous enverrez à la guerre mille hommes de chacune des tribus d'Israël."
5 On leva donc d'entre les familles d'Israël mille hommes par tribu, *soit* douze mille hommes armés pour la guerre.
6 Moïse les envoya au combat; mille hommes par tribu, eux et Phinées, le fils d'Eléazar, le prêtre, qui avait avec lui les instruments sacrés et les trompettes
7 retentissantes. Ils s'avancèrent contre Madian, selon l'ordre que Jéhovah avait donné à Moïse, et ils tuèrent tous les
8 mâles. Outre ceux qui étaient tombés *dans la bataille*, ils tuèrent les rois de Madian : Evi, Récem, Sur, Hur et Rebé, cinq rois de Madian; ils tuèrent aussi
9 par l'épée Balaam, fils de Béor. Les enfants d'Israël firent prisonnières les femmes des Madianites avec leurs petits enfants, et ils pillèrent toutes leurs bêtes de somme, tous leurs troupeaux et tous
10 leurs biens. Ils livrèrent aux flammes toutes les villes du pays qu'ils habitaient
11 et tous leurs campements. Ayant pris toutes ces dépouilles et tout ce butin,
12 gens et bestiaux, ils amenèrent les prisonniers, les captures et le butin à Moïse, à Eléazar, le prêtre, et à l'assemblée des enfants d'Israël, au camp dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.
Moïse, Eléazar, le prêtre, et tous les 13
princes de l'assemblée sortirent au-devant d'eux, hors du camp. Et Moïse 14
s'irrita contre les commandants de l'armée, les chefs de milliers et les chefs de centaines, qui revenaient du combat. Il 15
leur dit : " Avez-vous donc laissé la vie à toutes les femmes? Ce sont elles qui, 16
sur le conseil de Balaam, ont entraîné les enfants d'Israël à l'infidélité envers Jéhovah, dans l'affaire de Phogor. Main- 17
tenant tuez tout mâle parmi les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu la couche d'un homme; mais toutes les 18
filles qui n'ont pas connu la couche d'un homme, laissez-les vivre pour vous. Et 19
vous, campez hors du camp pendant sept jours; quiconque a tué quelqu'un et quiconque a touché un mort se purifiera le troisième et le septième jour, lui et vos prisonniers. Vous purifierez *aussi* tout 20
vêtement, tout objet de peau, toute étoffe de poil de chèvre et tout ustensile de bois."
Eléazar, le prêtre, dit aux hommes de 21
guerre qui étaient allés au combat : " Voici ce qui est commandé par la loi que Jéhovah a prescrite à Moïse : l'or, 22
l'argent, l'airain, le fer, l'étain et le plomb, tout objet qui va au feu, vous le 23
ferez passer par le feu, et il sera pur; toutefois il sera purifié *encore* par l'eau de purification. Tout ce qui ne supporte

pas le feu, vous le ferez passer par l'eau.
24 Vous laverez vos vêtements, le septième jour, et vous serez purs; vous pourrez ensuite entrer dans le camp.
25 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
26 "Fais, toi et Eléazar, le prêtre, et les chefs de maisons de l'assemblée, le compte du butin, de ce qui a été pris en hommes
27 et en bestiaux, et partage-le entre les combattants qui sont allés à la guerre et
28 toute l'assemblée. Tu prélèveras *sur la part* des soldats qui sont allés à la guerre un tribut pour Jéhovah, savoir un sur cinq cents, gens, bœufs, ânes et brebis.
29 Vous le prendrez sur leur moitié et tu le donneras à Eléazar, le prêtre, comme
30 prélèvement de Jéhovah. Sur la moitié qui revient aux enfants d'Israël, tu mettras à part un sur cinquante, tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis et de tout animal, et tu le donneras aux Lévites, qui ont la garde de la
31 Demeure de Jéhovah." — Moïse et Eléazar, le prêtre, firent comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
32 · Du butin qu'avaient fait les combattants, il restait six cent soixante-quinze
33 mille brebis, soixante-douze mille bœufs,
34, 35 soixante-un mille ânes, et trente-deux mille d'entre les femmes qui n'avaient pas connu la couche d'un
36 homme. La moitié, part de ceux qui étaient allés à la guerre, fut de trois cent
37 trente-sept mille cinq cents brebis, dont six cent soixante-quinze pour le tribut de
38 Jéhovah; trente-six mille bœufs, dont soixante-douze pour le tribut de Jéhovah;
39 trente mille cinq cents ânes, dont soi-
40 xante-un pour le tribut de Jéhovah; et seize mille personnes, dont trente-deux
41 pour le tribut de Jéhovah. Moïse donna à Eléazar, le prêtre, le tribut prélevé pour Jéhovah, ainsi que Jéhovah l'avait
42 ordonné à Moïse. Quant à la moitié revenant aux enfants d'Israël, que Moïse avait séparée de celle des combattants,
43 cette moitié formant la part de l'assemblée fut de trois cent trente-sept mille
44 cinq cents brebis, trente-six mille bœufs,
45, 46 trente mille cinq cents ânes et seize
47 mille personnes. Sur cette moitié qui revenait aux enfants d'Israël, Moïse prit un sur cinquante et le donna aux Lévites, qui ont la garde de la Demeure de Jéhovah, ainsi que Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.
48 Les commandants des milliers de l'armée, les chefs de milliers et les chefs de centaines, s'approchèrent de Moïse et 49
lui dirent : "Tes serviteurs ont compté les combattants qui étaient sous nos ordres, et il ne manque pas un homme d'entre nous. *C'est pourquoi* nous appor- 50
tons comme offrande à Jéhovah les objets d'or que chacun de nous a trouvés, bracelets, chaînettes, anneaux, pendants d'oreilles et colliers, pour faire l'expiation pour nous devant Jéhovah." Moïse 51
et Eléazar, le prêtre, reçurent d'eux cet or, tous ces objets bien travaillés. Tout 52
l'or prélevé qu'ils présentèrent à Jéhovah de la part des chefs de milliers et des chefs de centaines, fut de seize mille sept cent cinquante sicles. Les hommes de la 53
troupe eurent chacun leur butin pour eux. Moïse et Eléazar, le prêtre, ayant 54
pris l'or des chefs de milliers et des chefs de centaines, l'apportèrent dans la tente de réunion, comme mémorial des enfants d'Israël devant Jéhovah.

2° — CHAP. XXXII. — *Partage du territoire conquis à l'est du Jourdain.*

Les fils de Ruben et les fils de Gad 32
avaient des troupeaux en nombre considérable. Voyant que le pays de Jazer et de Galaad était un lieu propre pour les troupeaux, ils vinrent auprès de 2
Moïse, d'Eléazar, le prêtre, et des princes de l'assemblée, et ils leur dirent : "Ataroth, Dibon, Jazer, Nemra, Hésebon, Eléalé, Saban, Nébo et Béon, ce 3
pays que Jéhovah a frappé devant l'as- 4
semblée d'Israël, est un lieu propre pour les troupeaux, et tes serviteurs en possèdent *beaucoup*. Si, ajoutèrent-ils, nous 5
avons trouvé grâce à tes yeux, que ce pays soit donné en possession à tes serviteurs, et ne nous fais point passer le Jourdain."
Moïse répondit aux fils de Gad et aux 6
fils de Ruben : "Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, resterez-vous ici? Pour- 7
quoi découragez-vous les enfants d'Israël de passer dans le pays que Jéhovah leur donne? C'est ainsi qu'ont fait vos pères, 8
quand je les envoyai de Cadès-Barné explorer le pays. Ils montèrent jusqu'à la 9
vallée d'Escol et virent le pays, et ils découragèrent les enfants d'Israël d'aller dans le pays que Jéhovah leur donnait.
Et la colère de Jéhovah s'enflamma ce 10
jour-là, et il jura en disant : Ces hom- 11
mes qui sont montés de l'Egypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, ne verront point le pays que j'ai promis par

XXXI, 52. *Seize mille sept cent cinquante sicles :* le sicle d'or valait environ 50 fr. de notre monnaie; en tout, près de 880,000 fr. Comp. Gen. xxiv, 22.

serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, car ils n'ont pas fidèlement suivi ma
12 voie, excepté Caleb, fils de Jéphoné, le Cénézéen, et Josué, fils de Nun, qui ont
13 suivi fidèlement la voie de Jéhovah. Et la colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les fit aller et venir dans le désert pendant quarante années, jusqu'à ce que fût anéantie toute la génération qui avait fait le mal devant Jéhovah.
14 Et voici que vous prenez la place de vos pères, comme des rejetons de pécheurs, pour accroître encore l'ardeur de la co-
15 lère de Jéhovah contre Israël. Car si vous refusez de le suivre, il continuera de laisser Israël au désert, et vous causerez la ruine de tout ce peuple."
16 Ils s'approchèrent de Moïse, et ils dirent : "Nous construirons ici des parcs pour nos troupeaux et des villes pour nos
17 petits enfants; mais nous nous armerons sans tarder pour marcher devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans le lieu qu'ils doivent occuper, et nos enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des
18 habitants du pays. Nous ne viendrons point dans nos maisons, avant que les enfants d'Israël aient pris possession
19 chacun de son héritage; car nous ne voulons rien posséder avec eux de l'autre côté du Jourdain, ni plus loin, puisque nous aurons notre héritage de ce côté du
20 Jourdain, à l'orient." Moïse leur dit : "Si vous faites cela, si vous vous armez
21 pour combattre devant Jéhovah; si tous les hommes armés d'entre vous passent le Jourdain devant Jéhovah, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant sa
22 face, et que vous ne reveniez qu'après que le pays aura été soumis devant Jéhovah : alors vous serez quittes envers Jéhovah et envers Israël, et cette contrée-ci sera votre propriété devant Jého-
23 vah. Mais si vous n'agissez pas ainsi, vous péchez contre Jéhovah; et sachez que
24 votre péché vous atteindra. Construisez *donc* des villes pour vos enfants et des parcs pour vos troupeaux, et exécutez la parole qui est sortie de votre bouche."
25 Les fils de Gad et les fils de Ruben dirent à Moïse : "Tes serviteurs feront ce
26 que mon seigneur ordonne. Nos enfants, nos femmes, nos troupeaux et tout notre bétail resteront dans les villes de Galaad; et tes serviteurs, tout homme 27
armé pour combattre, marcheront à la guerre devant Jéhovah, comme le dit mon seigneur."

Alors Moïse donna des ordres à leur 28
sujet à Eléazar, le prêtre, à Josué, fils de Nun, et aux chefs de famille des tribus des enfants d'Israël; il leur dit : "Si 29
les fils de Gad et les fils de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous les hommes armés pour combattre devant Jéhovah, et que le pays soit soumis devant vous, vous leur donnerez en possession la conquête de Galaad. Mais s'ils ne 30
passent point en armes avec vous, ils seront établis au milieu de vous dans le pays de Chanaan." Les fils de Gad et 31
les fils de Ruben répondirent : "Ce que Jéhovah a dit à tes serviteurs, nous le ferons. Nous passerons en armes devant 32
Jéhovah au pays de Chanaan, et la possession de notre héritage nous demeurera de ce côté-ci du Jourdain."

Moïse donna aux fils de Gad et aux 33
fils de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, et le royaume d'Og, roi de Basan, le pays avec ses villes et le territoire des villes du pays d'alentour.

Les fils de Gad bâtirent Dibon, Ata- 34
roth, Aroër, Atarotn-Sophan, Jazer, 35
Jeghaa, Bethnemra et Betharan, villes 36
fortes, et ils firent des parcs pour le troupeau.

Les fils de Ruben bâtirent Hésebon, 37
Eléalé, Cariathaïm, Nabo et Baalméon, 38
dont les noms furent changés, et Sabama, et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils bâtirent.

Les fils de Machir, fils de Manassé, 39
marchèrent contre Galaad, et s'en étant emparés, ils chassèrent les Amorrhéens qui y étaient. Moïse donna Galaad à 40
Machir, fils de Manassé, qui s'y établit.
Jaïr, fils de Manassé, se mit en marche 41
et prit leurs bourgs, et il les appela bourgs de Jaïr. Nobé se mit aussi en 42
marche, et s'empara de Chanath et des villes de son ressort; il l'appela Nobé, de son nom.

§ VI. — CHAP. XXXIII, 1—49. — CAMPEMENTS DES ISRAÉLITES PENDANT LEUR VOYAGE.

33 Voici les campements des enfants d'Israël, quand ils sortirent du pays d'Egypte, selon leurs troupes, sous la
2 conduite de Moïse et d'Aaron. Moïse mit par écrit les lieux d'où ils partirent, selon leurs campements, d'après l'ordre de Jéhovah, et voici leurs campements selon leurs départs :

3 Ils partirent de Ramsès le premier mois, le quinzième jour du premier mois. Le lendemain de la Pâque, les enfants d'Israël sortirent la main levée, à la vue
4 de tous les Egyptiens. Et les Egyptiens enterraient tous leurs premiers-nés que Jéhovah avait frappés parmi eux; Jéhovah exerça aussi des jugements sur leurs dieux.
5 Etant partis de Ramsès, les enfants
6 d'Israël campèrent à Soccoth. Ils partirent de Soccoth et campèrent à Etham,
7 qui est aux confins du désert. Ils partirent d'Etham, et ayant tourné vers Phihahiroth, vis-à-vis de Béelséphon, ils
8 campèrent devant Magdalum. Ils partirent de devant Phihahiroth et passèrent au travers de la mer vers le désert. Après trois journées de marche dans le désert d'Etham, ils campèrent à Mara.
9 Ils partirent de Mara et arrivèrent à Elim, où il y avait douze sources d'eau et soixante-dix palmiers, et ils campè-
10 rent en ce lieu. Ils partirent d'Elim et
11 campèrent près de la mer Rouge. Ils partirent de la mer Rouge et campèrent
12 dans le désert de Sin. Ils partirent du désert de Sin et campèrent à Daphca.
13 Ils partirent de Daphca et campèrent à
14 Alus. Ils partirent d'Alus et campèrent à Raphidim, où le peuple ne trouva pas
15 d'eau à boire. Ils partirent de Raphidim et campèrent dans le désert de Sinaï.
16 Ils partirent du désert de Sinaï et
17 campèrent à Kibroth-Hattaava. Ils partirent de Kibroth-Hattaava et campèrent
18 à Haseroth. Ils partirent de Haseroth
19 et campèrent à Rethma. Ils partirent de Rethma et campèrent à Remmonpha-
20 rès. Ils partirent de Remmonpharès et
21 campèrent à Lebna. Ils partirent de
22 Lebna et campèrent à Ressa. Ils partirent de Ressa et campèrent à Céélatha.
23 Ils partirent de Céélatha et campèrent à
24 la montagne de Sépher. Ils partirent de la montagne de Sépher et campèrent à
25 Arada. Ils partirent d'Arada et campèrent à Macéloth. Ils partirent de Macé- 26
loth et campèrent à Thahath. Ils parti- 27
rent de Thahath et campèrent à Tharé.
Ils partirent de Tharé et campèrent à 28
Metcha. Ils partirent de Metcha et cam- 29
pèrent à Hesmona. Ils partirent de 30
Hesmona et campèrent à Moséroth. Ils 31
partirent de Moséroth et campèrent à
Bené-Jaacan. Ils partirent de Bené- 32
Jaacan et campèrent à Hor-Gadgad. Ils 33
partirent de Hor-Gadgad et campèrent
à Jétébatha. Ils partirent de Jétébatha 34
et campèrent à Hébrona. Ils partirent 35
de Hébrona et campèrent à Asiongaber.
Ils partirent d'Asiongaber et campèrent 36
dans le désert de Sin, c'est-à-dire à Cadès.
Ils partirent de Cadès et campèrent à 37
la montagne de Hor, à l'extrémité du
pays d'Edom. Aaron, le prêtre, monta 38
sur la montagne de Hor, sur l'ordre de Jéhovah, et il y mourut, la quarantième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Egypte, le cinquième mois, le premier jour du mois. Aaron était âgé 39
de cent vingt-trois ans lorsqu'il mourut
sur la montagne de Hor. *Ce fut alors* 40
que le Chananéen, roi d'Arad, qui habitait le Négeb dans le pays de Chanaan, apprit l'arrivée des enfants d'Israël.
Ils partirent de la montagne de Hor et 41
campèrent à Salmona. Ils partirent de 42
Salmona et campèrent à Phunon. Ils 43
partirent de Phunon et campèrent à
Oboth. Ils partirent d'Oboth et campè- 44
rent à Ijé-Abarim, à la frontière de Moab.
Ils partirent de Igé-Abarim et campè- 45
rent à Dibon-Gad. Ils partirent de 46
Dibon-Gad et campèrent à Helmon-Deblathaïm. Ils partirent d'Helmon-Debla- 47
thaïm et campèrent aux monts Abarim,
en face de Nébo. Ils partirent des monts 48
Abarim et campèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Ils campèrent près du Jourdain, 49
depuis Bethsimoth jusqu'à Abel-Satim, dans les plaines de Moab.

§ VII. — ORDONNANCES DIVERSES [XXXIII, 50 — XXXVI].

1° — CHAP. XXXIII, 50 — XXXIV. — *Ordonnance relative au partage du pays de Chanaan.*

50 Jéhovah parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis
51 de Jéricho, en disant : "Parle aux enfants d'Israël : Lorsque vous aurez passé le Jourdain *et que vous serez entrés* dans
52 le pays de Chanaan, vous expulserez devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez toutes leurs pierres sculptées et toutes leurs images *d'airain* fondu, et vous dévasterez tous leurs hauts lieux. Vous prendrez possession 53
du pays et vous l'habiterez; car je vous ai donné le pays pour le posséder. Vous 54
le partagerez par le sort, selon vos familles; vous donnerez un héritage plus grand à ceux qui sont en plus grand nombre, un héritage plus petit à ceux qui sont en plus petit nombre. Ce que le

sort assignera à chacun lui appartiendra; vous le recevrez en propriété, selon
55 vos tribus patriarcales. Mais si vous n'expulsez pas devant vous les habitants du pays, ceux d'entre eux que vous laisserez seront comme des épines dans vos yeux et comme des aiguillons dans vos flancs, et ils vous traiteront en ennemis
56 dans le pays que vous allez habiter. Et je vous traiterai vous-mêmes comme j'avais résolu de les traiter."

34 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
2 "Commande aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays de Chanaan, voici le pays qui vous tombera en partage : le pays de Chanaan, selon ses limites, *savoir* :
3 Le côté du midi sera pour vous le désert de Sin, jusqu'à Edom, et votre frontière méridionale partira de l'extrémité *méridionale* de la mer Salée, vers l'orient,
4 elle inclinera au sud par la montée d'Akrabbim, passera par Sin et s'étendra jusqu'au midi de Cadès-Barné; elle continuera par Hatsar-Adar et passera
5 vers Asemon; depuis Asemon, elle ira jusqu'au Torrent d'Egypte, pour se terminer à la mer.
6 Vous aurez pour frontière occidentale la grande mer : ce sera votre limite à l'occident.
7 Voici quelle sera votre frontière septentrionale : à partir de la grande mer,
8 vous la tracerez par le mont Hor; depuis le mont Hor, vous la conduirez jusqu'à l'entrée de Hamath, pour arriver à Se-
9 dada; elle continuera par Zéphron, pour aboutir à Hatsar-Enan : ce sera votre limite au septentrion.
10 Vous tracerez votre frontière orientale
11 de Hatsar-Enan à Séphama; elle descendra de Séphama vers Rébla, à l'est d'Aïn; elle descendra à l'orient le long de la mer
12 de Cénéreth, puis le long du Jourdain, pour aboutir à la mer Salée.—Tel sera votre pays selon les frontières tout autour."
13 Moïse donna cet ordre aux enfants d'Israël, en disant : "C'est là le pays que vous partagerez par le sort, et que Jéhovah a ordonné de donner aux neuf
14 tribus et à la demi-tribu. Car la tribu des fils de Ruben et la tribu des fils de Gad ont reçu leur héritage selon leurs maisons; la demi-tribu de Manassé a
15 aussi reçu le sien. Ces deux tribus et la demi-tribu ont pris leur héritage au-delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, du côté de l'orient."

Jéhovah parla à Moïse, en disant : 16
"Voici les noms des hommes qui parta- 17
geront le pays entre vous : Eléazar, le prêtre, et Josué, fils de Nun. Vous pren- 18
drez *encore* un prince de chaque tribu pour vous partager le pays. Voici les 19
noms de ces hommes : Pour la tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphoné; pour la 20
tribu des fils de Siméon, Samuel, fils d'Ammiud; pour la tribu de Benjamin, 21
Elidad, fils de Chaselon; pour la tribu 22
des fils de Dan, le prince Bocci, fils de Jogli; pour les fils de Joseph : pour la 23
tribu des fils de Manassé, le prince Haniel, fils d'Ephod; et pour la tribu des 24
fils d'Ephraïm, le prince Camuel, fils de Sephtan; pour la tribu des fils de Zabu- 25
lon, le prince Elisaphan, fils de Pharnach; pour la tribu des fils d'Issachar, 26
le prince Phaltiel, fils d'Ozan; pour la 27
tribu des fils d'Aser, le prince Ahiud, fils de Salomi; pour la tribu des fils de 28
Nephthali, le prince Phedaël, fils d'Ammiud." — Tels sont ceux à qui Jéhovah 29
ordonna de partager le pays de Chanaan entre les enfants d'Israël.

2°. — CHAP. XXXV. — *Villes lévitiques. Villes de refuge. Loi sur le meurtre.*

Jéhovah parla à Moïse, dans les plai- 35
nes de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, en disant : "Ordonne aux 2
enfants d'Israël de céder aux Lévites, sur l'héritage qu'ils posséderont, des villes pour y habiter. Vous leur donnerez aussi des lieux de pâture autour de ces villes. Ils auront les villes comme habitation, et 3
les pâturages seront pour leur gros bétail, pour leurs *autres* biens et pour tous leurs animaux. Les lieux de pâture au- 4
tour des villes que vous donnerez aux Lévites seront, à partir du mur de la ville, en dehors, de mille coudées tout autour. Vous mesurerez, en dehors de la 5
ville, deux mille coudées pour le côté oriental, deux mille coudées pour le côté méridional, deux mille coudées pour le côté occidental et deux mille coudées pour le côté septentrional; la ville sera au milieu : tels seront les lieux de pâture de leurs villes.

Quant aux villes que vous donnerez 6
aux Lévites, ce sont les six villes de refuge, où le meurtrier pourra se réfugier, et quarante-deux autres villes. *Ainsi* 7
toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront au nombre de quarante-huit, avec leurs lieux de pâture. Pour 8

XXXIV, 4. *Montée d'Akrabbim*, (c.-à-d. *des scorpions*, comme traduit la Vulgate).

23. *Ephod;* LXX, *Souphi* : cette leçon paraît préférable.

les villes que vous donnerez sur les possessions des enfants d'Israël, vous prendrez plus de ceux qui ont plus, et moins de ceux qui ont moins. Chacun cédera de ses villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il aura reçu."

9 Jéhovah parla à Moïse, en disant :
10 "Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque vous aurez passé le Jourdain *et que vous serez entrés* dans le pays de
11 Chanaan, vous vous choisirez des villes qui soient pour vous des villes de refuge, où pourra se retirer le meurtrier qui aura
12 tué quelqu'un par mégarde. Ces villes vous serviront de refuge contre le vengeur *du sang*, afin que le meurtrier ne soit pas mis à mort avant d'avoir comparu en jugement devant l'assemblée.
13 Quant aux villes que vous donnerez, vous
14 aurez six villes de refuge. Vous donnerez trois villes au-delà du Jourdain, et trois villes dans le pays de Chanaan ;
15 elles seront villes de refuge. Ces six villes serviront de refuge pour les enfants d'Israël, pour l'étranger et pour celui qui demeure au milieu de vous, afin que tout homme qui aura tué quelqu'un par mégarde puisse s'y retirer.
16 S'il l'a frappé avec un instrument de fer, et que la mort s'en suive, c'est un meurtrier : le meurtrier sera puni de
17 mort. S'il l'a frappé, ayant à la main une pierre qui peut causer la mort, et que la mort s'en suive, c'est un meurtrier : le meurtrier sera puni de mort.
18 S'il l'a frappé, ayant à la main un instrument de bois qui peut causer la mort, et que la mort s'en suive, c'est un meurtrier : le meurtrier sera puni de mort.
19 Le vengeur du sang fera lui-même mourir le meurtrier; quand il le rencontrera,
20 il le tuera. S'il a renversé un homme par haine, ou s'il lui a jeté quelque chose en guet-apens, et que la mort s'en suive,
21 ou s'il l'a frappé de sa main par inimitié, et que la mort s'en suive, celui qui a frappé sera puni de mort, c'est un meurtrier : le vengeur du sang le tuera quand il le rencontrera.
22 Mais s'il l'a renversé par hasard, sans inimitié, ou s'il lui a jeté quelque chose
23 sans intention, ou s'il a fait tomber sur lui par mégarde une pierre pouvant causer la mort, et que la mort s'en suive, sans qu'il soit son ennemi et qu'il lui
24 cherche du mal, l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le vengeur du sang
25 selon ces lois. Et l'assemblée délivrera le meurtrier du vengeur du sang et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui; et il y demeurera jusqu'à la mort du grand prêtre qui a été oint de l'huile sainte. Si le meurtrier sort *avant* 26
ce temps du territoire de la ville de refuge où il s'est enfui, et si le vengeur du sang 27
le rencontre hors du territoire de sa ville de refuge, et qu'il le tue, il ne sera pas coupable de meurtre; car le meurtrier 28
doit demeurer dans sa ville de refuge jusqu'à la mort du grand prêtre; et après la mort du grand prêtre, il pourra retourner au pays où se trouve sa possession.

Ces ordonnances fixeront le droit pour 29
vous et pour vos descendants dans tous les lieux où vous habiterez.

Quand un homme en a tué un autre, 30
c'est sur la déposition de témoins qu'on ôtera la vie au meurtrier; mais un seul témoin ne peut déposer pour faire condamner une personne à mort. Vous n'ac- 31
cepterez point de rançon pour la vie d'un meurtrier dont le crime mérite la mort, mais il doit être mis à mort. Vous 32
n'accepterez point de rançon qui permette à celui qui s'est enfui dans sa ville de refuge de revenir habiter dans son pays avant la mort du grand prêtre.
Vous ne souillerez point le pays où vous 33
êtes, car le sang souille le pays, et il n'y a pour le pays d'expiation pour le sang qui y a été répandu, que par le sang de
celui qui l'a fait couler. Vous ne profa- 34
nerez point le pays où vous demeurerez, et au milieu duquel j'habite; car je suis Jéhovah, qui habite au milieu des enfants d'Israël."

3° — CHAP. XXXVI. — *Loi relative aux filles héritières.*

Les chefs des maisons des fils de Ga- 36
laad, fils de Machir, fils de Manassé, d'entre les familles des fils de Joseph, s'étant approchés, parlèrent devant Moïse et devant les princes, chefs de
maisons des enfants d'Israël. Ils dirent : 2
"Jéhovah a ordonné à mon seigneur de donner par le sort le pays en héritage aux enfants d'Israël ; mon seigneur a aussi reçu de Jéhovah l'ordre de donner l'héritage de Salphaad, notre frère, à ses
filles. Si elles se marient à l'un des fils 3
d'une *autre* tribu des enfants d'Israël, leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères et il s'ajoutera à celui de la tribu dont elles feront partie, et il sera
retranché du lot de notre héritage. Et 4
quand viendra le jubilé pour les enfants d'Israël, leur héritage sera ajouté à celui de la tribu dont elles feront partie, et il sera retranché de celui de la tribu de nos pères."

5 Moïse donna ce commandement aux enfants d'Israël, sur l'ordre de Jéhovah; il dit : "La tribu des fils de Joseph a
6 bien parlé. Voici ce qu'ordonne Jéhovah au sujet des filles de Salphaad : elles se marieront à qui elles voudront, pourvu que ce soit dans une famille de la tribu
7 de leurs pères; *ainsi* l'héritage des enfants d'Israël ne passera pas d'une tribu à une autre tribu, et les enfants d'Israël s'attacheront chacun à l'héritage de la
8 tribu de ses pères. Toute fille possédant un héritage dans quelque tribu des enfants d'Israël prendra pour époux un homme d'une famille de la tribu de son père, afin que les enfants d'Israël conservent chacun l'héritage de leurs pères.
9 Aucun héritage ne passera d'une tribu à une autre tribu, mais chacune des tribus d'Israël se tiendra attachée à son héritage."
10 Comme Jéhovah l'avait ordonné à Moïse, ainsi firent les filles de Salphaad.
11 Maala, Thersa, Hégla, Melcha et Noa, filles de Salphaad, se marièrent avec des
12 fils de leurs oncles; elles se marièrent dans les familles des fils de Manassé, fils de Joseph, et *ainsi* leur héritage resta dans la tribu de la famille de leur père.
13 Telles sont les ordonnances et les lois que Jéhovah donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

XXXVI, 7. *Et les enfants*, etc. Vulg., *car tous les hommes prendront des femmes de leur tribu et de leur parenté* : ce qui est inexact, car la défense de prendre époux dans une autre tribu ne regardait que les filles héritières.

8-9. La Vulg., au vers. 8, traduit *toutes les femmes*, sans ajouter le mot essentiel, *possédant un héritage*. Régulièrement les filles n'héritaient pas chez les Israélites, lorsqu'elles avaient des frères. Cette ordonnance n'atteignait donc pas non plus les filles des lévites qui, n'ayant jamais d'héritage, pouvaient toujours passer par le mariage d'une tribu à une autre. C'est ainsi que sainte Elisabeth, de la tribu de Lévi, était alliée à la Sainte Vierge, de la tribu de Juda. Au vers. 9, la Vulg. rend le sens plutôt que les mots.

LE DEUTÉRONOME

PREMIÈRE PARTIE

LES TROIS DISCOURS DE MOÏSE [Ch. I—XXX].

PREMIER DISCOURS.

Bienfaits de Dieu et infidélités d'Israël [Ch. I—IV, 40].

§ I. — RÉCIT DES PRINCIPAUX FAITS DEPUIS LE DÉPART DU SINAÏ JUSQU'À L'ARRIVÉE AU BORD DU JOURDAIN.

1° — CHAP. I. — *Prologue. Départ du Sinaï. Etablissement des juges. Les espions.*

1 VOICI les paroles que Moïse adressa à tout Israël, de l'autre côté du Jourdain, dans le désert, dans l'Arabah, vis-à-vis de Souph, entre Pharan, Thophel, Laban, 2 Haséroth et Di-Zahab. — Il y a onze journées de marche depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séïr, jusqu'à 3 Cadès-Barné. — En la quarantième année, au onzième mois, le premier jour du mois, Moïse parla aux enfants d'Israël selon tout ce que Jéhovah lui avait or- 4 donné de leur dire : après qu'il eut battu Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon, et Og, roi de Basan, qui 5 habitait à Astaroth *et* à Edraï. De l'autre côté du Jourdain, dans le pays de Moab, Moïse commença à expliquer cette loi, en disant :

6 Jéhovah, notre Dieu, nous a parlé à Horeb, en disant : " Vous avez séjourné assez longtemps dans cette montagne; 7 tournez-vous et partez; allez à la montagne des Amorrhéens et chez tous ses habitants : dans l'Arabah, dans la Montagne, dans la Séphéla, dans le Négeb, sur la côte de la mer, au pays des Chananéens et au Liban, jusqu'au grand 8 fleuve, au fleuve de l'Euphrate. Voici que je vous livre ce pays; allez et prenez possession du pays que Jéhovah a juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, de leur donner, à eux et à leur postérité après eux.

9 Je vous parlai ainsi dans ce temps-là : " Je ne puis, à moi seul, vous porter. 10 Jéhovah, votre Dieu, vous a multipliés, et vous êtes aujourd'hui aussi nombreux que les étoiles du ciel. — Que Jéhovah, 11 le Dieu de vos pères, vous fasse croître *encore* mille fois plus, et qu'il vous bénisse, comme il vous l'a promis ! — 12 Comment porterais-je, à moi seul, votre charge, vos fardeaux et vos contestations? Prenez dans vos tribus des hom- 13 mes sages, intelligents et connus, et je les établirai à votre tête." — *Alors* vous 14 me répondites, en disant : " Ce que tu proposes est une chose bonne à faire." — Je pris *donc* les chefs de vos tribus, 15 des hommes sages et connus, et je les mis à votre tête comme chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines et comme magistrats dans vos tribus. Dans le même 16 temps, je donnai ce commandement à vos juges : " Ecoutez *les débats de* vos frères, et jugez selon la justice les différends qu'ils pourront avoir entre eux ou avec l'étranger. Vous n'aurez point 17 égard, dans vos jugements, à l'apparence des personnes; vous écouterez les petits comme les grands, n'ayant peur d'aucun homme, car le jugement est de Dieu; et si vous trouvez une cause trop difficile, vous l'apporterez devant moi, pour que je l'entende." *C'est ainsi qu'* 18 je vous prescrivis, dans ce temps-là, toutes les choses que vous auriez à faire.

Etant partis d'Horeb, nous traversâ- 19 mes tout ce vaste et affreux désert que vous avez vu, nous dirigeant vers la montagne des Amorrhéens, comme Jéhovah, notre Dieu, nous l'avait ordonné, et

---

I, 1. *De l'autre côté*, du côté oriental, *du Jourdain*, dans la vallée qui est " vis-à-vis de Beth-Phogor " (iv, 46) : locution consacrée par l'usage des Chananéens et des anciens patriarches pour désigner le district à l'E. du fleuve, locution qui passa plus tard dans la langue grecque sous la forme du nom propre *Pérée*, c.-à-d. *pays au-delà* (comp. Nombr. xxxii, 19).

19-46. *La montagne des Amorrhéens* désigne ici le pays de Chanaan : voy. vers. 7.

20 nous arrivâmes à Cadès-Barné. Je vous dis *alors :* " Vous êtes arrivés à la montagne des Amorrhéens, que nous donne
21 Jéhovah, notre Dieu. Vois, Jéhovah, ton Dieu, te livre ce pays; monte *et* prends-en possession, comme te l'a dit Jéhovah, le Dieu de tes pères; ne crains point et ne
22 t'effraie point." — Vous vintes tous vers moi et vous dites : " Envoyons des hommes devant nous pour explorer le pays et nous faire un rapport sur le chemin par lequel nous y monterons, et sur les
23 villes où nous arriverons." — La chose m'ayant paru bonne, je pris parmi vous
24 douze hommes, un par tribu. Ils partirent, et après avoir traversé la montagne, ils arrivèrent à la vallée d'Escol et
25 l'explorèrent. Ils prirent avec eux des fruits du pays pour nous les apporter, et ils dirent dans leur rapport : " C'est un bon pays que celui que nous donne
26 Jéhovah, notre Dieu." Cependant vous ne voulûtes point monter, et vous fûtes rebelles à l'ordre de Jéhovah, votre Dieu.
27 Vous murmurâtes dans vos tentes, en disant : " C'est parce que Jéhovah nous hait qu'il nous a fait sortir d'Egypte, pour nous livrer entre les mains de
28 l'Amorrhéen, afin de nous détruire. Où montons-nous? Nos frères nous ont fait fondre le cœur, en disant : C'est un peuple plus grand et de plus haute stature que nous : ce sont des grandes villes, dont les murailles s'élèvent jusqu'au ciel, et même nous y avons vu des fils des
29 Enacim." — Je vous dis : " Ne vous effrayez pas et n'ayez pas peur d'eux.
30 Jéhovah, votre Dieu, qui marche devant vous, combattra lui-même pour vous, selon tout ce qu'il a fait pour vous sous
31 vos yeux en Egypte, et *ensuite* au désert où tu as vu comment Jéhovah, ton Dieu, t'a porté, ainsi qu'un homme porte son fils, sur toute la route que vous avez parcourue jusqu'à votre arrivée en ce lieu."
32 Malgré cela vous n'aviez pas confiance
33 en Jéhovah, votre Dieu, qui marchait devant vous sur le chemin pour vous chercher des lieux de campement, dans un feu pendant la nuit pour vous montrer le chemin où vous deviez marcher, et
34 dans une nuée pendant le jour. Jéhovah entendit le bruit de vos paroles, et dans
35 sa colère, il jura, en disant : " Aucun des hommes de cette génération mauvaise ne verra le bon pays que j'ai juré
36 de donner à vos pères, excepté Caleb, fils de Jéphoné; il le verra, lui, et je lui donnerai, à lui et à ses enfants, le pays qu'il a foulé, parce qu'il a fidèlement suivi Jéhovah."

37 Jéhovah s'irrita aussi contre moi, à cause de vous, et il dit : " Toi non plus
38 tu n'y entreras point. Mais Josué, fils de Nun, ton serviteur, y entrera; fortifie-le, car c'est lui qui mettra Israël en
39 possession de ce pays. Et vos petits enfants dont vous avez dit : Ils seront une proie! et vos fils qui ne connaissent aujourd'hui ni le bien ni le mal, eux y entreront, c'est à eux que je le donnerai, ce sont eux qui le posséderont. Vous,
40 retournez *en arrière* et partez pour le désert, par le chemin de la mer Rouge."
41 Vous répondites en me disant : " Nous avons péché contre Jéhovah; nous monterons et nous combattrons, selon tout ce que Jéhovah, notre Dieu, nous a ordonné." Et vous ceignites chacun vos armes, et vous vous disposâtes inconsidérément
42 à monter sur la montagne. Jéhovah me dit : " Dis-leur : Ne montez pas et ne combattez pas, car je ne suis pas au milieu de vous; ne vous faites pas battre
43 par vos ennemis." Je vous parlai, mais vous n'écoutâtes point; vous résistâtes à l'ordre de Jéhovah, et vous fûtes assez présomptueux pour monter sur la mon-
44 tagne. Alors l'Amorrhéen qui habite cette montagne, sortit contre vous; il vous poursuivit comme font les abeilles, et vous battit en Séïr, jusqu'à Horma.
45 Vous revintes et vous pleurâtes devant Jéhovah; mais Jéhovah n'écouta pas votre voix, et ne vous prêta pas l'oreille.
46 — C'est ainsi que vous restâtes de longs jours à Cadès, le temps que vous y avez séjourné.

2 — CHAP. II. — *De Cadès-Barné au torrent de Zared; à l'Arnon. Victoire sur le roi Séhon.*

2 Changeant de direction, nous partîmes pour le désert, par le chemin de la mer Rouge, comme Jéhovah me l'avait ordonné, et nous tournâmes longtemps au-
2 tour de la montagne de Séïr. Et Jého-
3 vah me dit : " Vous avez assez fait le tour de cette montagne; reprenez la di-
4 rection du septentrion. Donne cet ordre au peuple : Vous allez passer sur la frontière de vos frères, les enfants d'Esaü, qui habitent en Séïr. Ils auront peur de
5 vous; mais prenez bien garde d'avoir des démêlés avec eux, car je ne vous donnerai rien dans leur pays, pas même ce que peut couvrir la plante du pied : j'ai donné à Esaü la montagne de Séïr
6 en propriété. Vous achèterez d'eux à prix d'argent la nourriture que vous mangerez, et même l'eau que vous boi-
7 rez. Car Jéhovah ton Dieu t'a béni dans

tout le travail de tes mains, il a connu ta marche à travers ce grand désert; voilà quarante ans que Jéhovah, ton Dieu, est avec toi : tu n'as manqué de
8 rien." Nous passâmes *donc* à distance de nos frères, les enfants d'Esaü, qui habitent en Séïr, nous éloignant du chemin de l'Arabah, d'Elath et d'Asiongaber; nous nous détournâmes et nous primes le chemin qui conduit au désert de Moab.

9 Jéhovah me dit : " N'attaque pas Moab et n'engage pas de combat avec lui, car je ne te donnerai aucune possession dans son pays : c'est aux enfants de Lot que
10 j'ai donné Ar en propriété. (Les Emim y habitaient auparavant, peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les
11 Enacim. Eux aussi sont regardés comme des Rephaïm, de même que les Enacim; mais les Moabites les appellent Emim.
12 En Séïr habitaient aussi jadis les Horrhéens; mais les enfants d'Esaü les chassèrent, et, les ayant détruits de devant eux, ils s'établirent à leur place, comme l'a fait Israël pour le pays qu'il possède
13 *et* que Jéhovah lui a donné.) Maintenant levez-vous et passez le torrent de Zared." — Et nous passâmes le torrent de Zared.

14 Le temps que durèrent nos marches, de Cadès-Barné au passage du torrent de Zared, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des hommes de guerre eût disparu du milieu du camp,
15 comme Jéhovah le leur avait juré. La main de Jéhovah fut aussi sur eux pour les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu.

16 Lorsque la mort eut fait disparaître tous les hommes de guerre du milieu du
17 peuple, Jéhovah me parla, en disant :
18 " Tu vas passer aujourd'hui la frontière
19 de Moab, Ar, et tu approcheras des enfants d'Ammon. Ne les attaque pas et ne te mets pas en guerre avec eux, car je ne te donnerai rien à posséder du pays des enfants d'Ammon : c'est aux enfants de Lot que j'en ai donné la possession.
20 (On regardait aussi ce pays comme un pays de Rephaïm; il y habitait auparavant des Rephaïm; que les Ammonites
21 appelaient Zomzommim : peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les Enacim. Jéhovah les détruisit devant les Ammonites, qui les expulsèrent et s'établirent à leur place.
22 C'est ainsi que fit Jéhovah pour les enfants d'Esaü qui habitent en Séïr, lorsqu'il détruisit devant eux les Horrhéens; les ayant expulsés, ils s'établirent à leur place jusqu'à ce jour. *De même* les Hévéens, qui habi- 23
taient dans des villages jusqu'à Gaza, furent détruits par les Caphtorim qui, étant sortis de Caphtor, s'établirent à leur place.) Levez-vous, partez et passez 24
le torrent de l'Arnon. Voici que je livre entre tes mains Séhon, roi de Hésebon, Amorrhéen, ainsi que son pays. Com- 25
mence à t'en emparer, fais-lui la guerre! Dès aujourd'hui je vais répandre la frayeur et la crainte de ton nom sur *tous* les peuples qui sont sous le ciel, en sorte que, au bruit de ta renommée, ils trembleront et seront dans l'angoisse à cause de toi."

Du désert de Cademoth, j'envoyai des 26
messagers à Séhon, roi de Hésebon, avec des paroles de paix, lui faisant dire :
" Que je puisse passer par ton pays; je 27
suivrai le grand chemin, sans m'écarter ni à droite ni à gauche. Tu me vendras 28
à prix d'argent la nourriture que je mangerai, et tu me donneras à prix d'argent l'eau que je boirai; je ne veux que passer avec mes pieds : — C'est ce 29
qu'ont fait pour moi les enfants d'Esaü qui habitent en Séïr, et les Moabites qui habitent à Ar : — jusqu'à ce que je passe le Jourdain *pour entrer* dans le pays que Jéhovah, notre Dieu, nous donne." Mais 30
Séhon, roi de Hésebon, ne voulut pas nous laisser passer chez lui, car Jéhovah, ton Dieu, avait endurci son esprit et rendu son cœur inflexible, afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois aujourd'hui. Jéhovah me dit : " Voici 31
que j'ai commencé de te livrer Séhon et son pays. Commence à le conquérir afin d'en prendre possession." Séhon sortit 32
à notre rencontre avec tout son peuple, pour nous livrer bataille à Jasa. Et Jé- 33
hovah, notre Dieu, nous le livra et nous le battimes, lui, ses fils et tout son peuple. Nous primes alors toutes ses villes 34
et nous dévouâmes par anathème toute ville habitée, avec les femmes et les enfants, sans en laisser vivre un seul.
Seulement nous pillâmes pour nous le 35
bétail et le butin des villes que nous avions prises. Depuis Aroër qui est sur 36
le bord de la vallée d'Arnon, depuis la ville qui est dans la vallée, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas de ville assez forte pour nous résister; Jéhovah, notre Dieu, nous les livra toutes. Mais tu n'appro- 37
chas pas du pays des enfants d'Ammon, ni d'aucun endroit qui est sur la rive du torrent de Jaboc, ni des villes de la mon-

II, 34. *Dévouer par anathème*, détruire, exterminer : voy. Lév. xxvii, 29; Nombr. xxi, 2.

tagne, ni d'aucun des lieux dont Jéhovah, notre Dieu, t'avait défendu de t'emparer.

3e — CHAP. III. — *Conquête du pays d'Og, roi de Basan. Partage du territoire conquis à l'est du Jourdain. Moïse exclu de la Terre promise.*

3 Nous étant tournés, nous montâmes par le chemin de Basan, et Og, roi de Basan, sortit à notre rencontre, avec tout son peuple, pour nous livrer ba-
2 taille à Edraï. Jéhovah me dit : " Ne le crains point, car je l'ai livré entre tes mains, lui, tout son peuple et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hése-
3 bon." Et Jéhovah, notre Dieu, livra aussi entre nos mains Og, roi de Basan, avec tout son peuple; nous le battîmes jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus aucun
4 de ses gens. Nous primes alors toutes ses villes, et il n'y en eut pas une qui ne tombât entre notre pouvoir : soixante villes, toute la région d'Argob, le royau-
5 me d'Og en Basan. Toutes ces villes étaient fortifiées, avec de hautes murailles, des portes et des barres, sans compter les villes sans murailles en très
6 grand nombre. Nous les dévouâmes par anathème, comme nous l'avions fait pour Séhon, roi de Hésebon, dévouant par anathème villes, hommes, femmes et en-
7 fants. Mais nous pillâmes pour nous tout le bétail et le butin des villes.
8 *Ainsi*, dans ce temps-là, nous primes aux deux rois des Amorrhéens le pays qui est au-delà du Jourdain, depuis le torrent de l'Arnon jusqu'à la montagne
9 d'Hermon (Les Sidoniens appellent l'Hermon Sarion, et les Amorrhéens Sanir) :
10 toutes les villes de la plaine, tout Galaad et tout Basan, jusqu'à Selcha et Edraï,
11 villes du royaume d'Og en Basan. Car Og, roi de Basan, était resté seul de la race des Rephaïm. Son lit, un lit en fer, se voit à Rabbath, *ville* des enfants d'Ammon; sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur de quatre coudées, en coudées d'homme.
12 Nous primes alors possession de ce pays. Je donnai aux Rubénites et aux Gadites *le territoire* à partir d'Aroër qui est dans la vallée de l'Arnon, ainsi que la moitié de la montagne de Galaad avec
13 ses villes. Je donnai à la demi-tribu de Manassé le reste de Galaad et toute la partie de Basan formant le royaume d'Og (toute la contrée d'Argob, avec tout Basan, c'est ce qu'on appelle le pays des Rephaïm. — Jaïr, fils de Manassé, 14
obtint toute la contrée d'Argob jusqu'à la frontière des Gessuriens et des Macathiens, et il donna son nom aux bourgs de Basan, appelés bourgs de Jaïr jusqu'à ce jour.) Je donnai Galaad à Machir. 15
Aux Rubénites et aux Gadites, je donnai 16
une partie de Galaad et *le pays* jusqu'au torrent de l'Arnon, le milieu de la vallée servant de limite, et jusqu'au torrent de Jaboc, frontière des enfants d'Ammon, ainsi que l'Arabah, avec le Jourdain 17
pour limite, depuis Cénéreth jusqu'à la mer de l'Arabah, la mer Salée, au pied des pentes du Phasga, vers l'orient.

En ce temps-là, je vous donnai cet 18
ordre : "Jéhovah, votre Dieu, vous a donné ce pays pour qu'il soit votre propriété; vous tous, hommes forts, vous marcherez en armes devant vos frères, les enfants d'Israël. Vos femmes seule- 19
ment, vos petits enfants et vos troupeaux, — je sais que vous avez de nombreux troupeaux, — resteront dans les villes que je vous ai données, jusqu'à ce que 20
Jéhovah ait accordé le repos à vos frères comme à vous, et qu'ils possèdent, eux aussi, le pays que Jéhovah, votre Dieu, leur donne de l'autre côté du Jourdain. *Alors* vous retournerez chacun dans l'héritage que je vous ai donné."

En ce temps-là, je donnai *aussi* des 21
ordres à Josué, en disant : "Tes yeux ont vu tout ce que Jéhovah, votre Dieu, a fait à ces deux rois : ainsi fera Jéhovah à tous les royaumes contre lesquels tu
vas marcher. Ne les craignez point; car 22
Jéhovah, votre Dieu, combat lui-même pour vous."

En ce temps-là, je suppliai Jéhovah, 23
en disant : "Seigneur, Jéhovah, vous 24
avez commencé à montrer à votre serviteur votre grandeur et votre main puissante; car quel dieu y a-t-il au ciel et sur la terre qui puisse accomplir vos œuvres et vos hauts faits? Que je passe, je 25
vous prie, que je voie ce bon pays au-delà du Jourdain, cette belle montagne et le Liban!" Mais Jéhovah s'irrita con- 26
tre moi à cause de vous, et il ne m'exauça point. Il me dit : "C'est assez, ne me parle plus de cette affaire. Monte au 27
sommet du Phasga, porte tes regards vers l'occident, vers le nord, vers le midi

III, 11. *Un lit de fer :* On pense qu'il faut entendre ici un sarcophage du basalte noir de ces contrées, lequel contient jusqu'à 20 pour cent de fer. — *Coudées d'homme*, communément en usage (comp. *burin d'homme* Is. viii, 1); ou bien : *coudées d'un homme*, et non d'un enfant; Vulgate, *d'une main d'homme*, d'un homme ordinaire.

et vers l'orient, et contemple de tes yeux; car tu ne passeras pas ce Jourdain.
28 Donne tes ordres à Josué, fortifie-le et encourage-le, car c'est lui qui marchera devant ce peuple et qui le mettra en possession du pays que tu verras." — Nous 29
demeurâmes dans la vallée vis-à-vis de Beth-Phogor.

§ II. — CHAP. IV, 1—43. — EXHORTATION A LA FIDÉLITÉ ENVERS JÉHOVAH. VILLES DE REFUGE AU-DELÀ DU JOURDAIN.

4 Et maintenant, Israël, écoute les lois et les ordonnances que je vous enseigne pour les mettre en pratique, afin que vous viviez, que vous entriez et que vous possédiez le pays que vous donne Jého-
2 vah, le Dieu de vos pères. Vous n'ajouterez rien à ce que je vous prescris, et vous n'en retrancherez rien; mais vous observerez les commandements de Jéhovah, votre Dieu, que je vous prescris.
3 Vos yeux ont vu ce que Jéhovah a fait à cause de Baal-Phogor : Jéhovah, ton Dieu, a détruit du milieu de toi tous ceux
4 qui avaient suivi Baal-Phogor; tandis que vous, qui vous êtes attachés à Jéhovah, votre Dieu, vous êtes aujourd'hui
5 tous vivants. Je vous ai enseigné des lois et des ordonnances comme Jéhovah, mon Dieu, me l'a commandé, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays
6 où vous entrez pour le posséder. Vous les observerez et les mettrez en pratique; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples qui entendront parler de toutes ces lois et diront : Certes, cette grande nation est un
7 peuple sage et intelligent! Quelle est, en effet, la grande nation qui ait des dieux près d'elle, comme nous avons Jéhovah, notre Dieu, toutes les fois que
8 nous l'invoquons? Et quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances justes, comme toute cette loi que je mets aujourd'hui devant vous?
9 Seulement prends garde à toi et garde attentivement ton âme, de peur d'oublier les choses que tes yeux ont vues, et de les laisser sortir de ton cœur un seul jour de ta vie; mais enseigne-les à tes enfants
10 et aux enfants de tes enfants. *Souviens-toi du* jour où tu te présentas devant Jéhovah, ton Dieu, en Horeb, lorsque Jéhovah me dit : " Assemble-moi le peuple; je leur ferai entendre mes paroles, afin qu'ils apprennent à me craindre tout le temps qu'ils vivront sur la terre, et afin qu'ils les enseignent à leurs en-
11 fants." Vous vous approchâtes et vous vous tintes au pied de la montagne; la montagne était en feu et la flamme s'élevait jusque dans les profondeurs du ciel, parmi des ténèbres, des nuées et de l'obscurité. Alors Jéhovah vous parla du mi- 12
lieu du feu; vous entendiez le son des paroles, mais sans voir de figure : vous n'entendites qu'une voix. Il promulgua 13
son alliance, qu'il vous ordonna d'observer, *savoir* les dix commandements, et il les écrivit sur deux tables de pierre. En 14
ce temps-là, Jéhovah me commanda de vous enseigner des lois et des ordonnances, pour les pratiquer dans le pays où vous allez entrer pour en prendre possession.

Puisque vous n'avez vu aucune figure 15
le jour où Jéhovah vous parla du milieu du feu en Horeb, prenez bien garde à vos âmes, de peur que vous ne vous cor- 16
rompiez et que vous ne vous fassiez une image taillée, figure de quelque idole, image d'homme ou de femme, toute image 17
d'animal qui vit sur la terre, toute image d'oiseau qui vole dans le ciel, toute 18
image de bête qui rampe sur le sol, toute image de poisson qui vit dans les eaux au-dessous de la terre; de peur que, le- 19
vant les yeux vers le ciel, et voyant le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois attiré à te prosterner devant eux et à leur rendre un culte, eux que Jéhovah, ton Dieu, a donnés en partage à tous les peuples qui sont partout sous le ciel. Mais vous, Jéhovah 20
vous a pris et vous a fait sortir de la fournaise à fondre le fer, de l'Egypte, pour devenir le peuple de son héritage, comme vous l'êtes aujourd'hui. Et Jého- 21
vah s'irrita contre moi à cause de vous, et il jura que je ne passerais pas le Jourdain, et que je n'entrerais pas dans le bon pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne en héritage. Je vais mourir dans 22
ce pays-ci, sans passer le Jourdain; mais vous le passerez et vous posséderez ce bon pays. Prenez garde à vous, pour 23
ne pas oublier l'alliance que Jéhovah, votre Dieu, a contractée avec vous, et ne pas vous faire d'image taillée, de figure

IV, 10. Comp. Exod. xix, 9 sv. Au lieu de sous-entendre *souviens-toi*, d'autres, liant plus étroitement ce verset au vers. 11, traduisent, *le jour où tu te présentas...*, alors (vers. 11) *vous vous approchâtes*, etc.

quelconque de ce que Jéhovah, ton Dieu,
24 t'a défendu. Car Jéhovah, ton Dieu, est
un feu dévorant, un Dieu jaloux.
25 Lorsque tu auras des enfants et des
enfants de tes enfants et que vous aurez
longtemps habité le pays, si vous vous
corrompez et si vous vous faites quelque
image taillée, figure de quoi que ce soit,
faisant *ainsi* ce qui est mal aux yeux de
26 Jéhovah pour l'irriter, — j'en prends
aujourd'hui à témoin contre vous le ciel
et la terre, — vous périrez bientôt *et*
disparaîtrez du pays dont vous allez
prendre possession en passant le Jour-
dain; vous n'y prolongerez pas vos jours,
car vous serez entièrement détruits.
27 Jéhovah vous dispersera parmi les peu-
ples, et vous resterez en petit nombre au
milieu des nations où Jéhovah vous mè-
28 nera. Et là vous servirez des dieux, ou-
vrages de mains d'homme, du bois et de
la pierre, qui ne voient point, n'enten-
dent point, ne mangent point et ne sen-
29 tent point. De là vous chercherez Jého-
vah, votre Dieu, et tu le trouveras, si tu
le cherches de tout ton cœur et de toute
30 ton âme. Au milieu de ta détresse, quand
toutes ces choses seront venues sur toi,
dans les derniers jours, tu retourneras à
Jéhovah, ton Dieu, et tu écouteras sa
31 voix; car c'est un Dieu compatissant
que Jéhovah, ton Dieu : il ne t'abandon-
nera pas et ne te détruira pas; il n'ou-
bliera pas son alliance avec tes pères,
qu'il leur a jurée.
32 Interroge les temps anciens qui t'ont
précédé, depuis le jour où Dieu créa
l'homme sur la terre, et d'une extrémité
du ciel à l'autre extrémité : est-il jamais
arrivé si grande chose, et a-t-on jamais
33 entendu rien de pareil? Quel peuple a
entendu, comme tu l'as fait, la voix de
Dieu parlant du milieu du feu, et est de-
meuré vivant? Jamais un dieu essaya-t-il 34
de venir prendre pour lui une nation du
milieu d'une autre nation, par des épreu-
ves, des signes, des miracles, par la
guerre à main forte et à bras étendu, et
par de grandes épouvantes, comme Jé-
hovah, votre Dieu, l'a fait pour vous sous
vos yeux en Egypte? Ces choses t'ont 35
été montrées, afin que tu connusses que
c'est Jéhovah qui est Dieu, *et* qu'il n'y
en a point d'autre que lui. Du ciel, il t'a 36
fait entendre sa voix pour t'instruire, et
sur la terre il t'a fait voir son grand feu,
et tu as entendu ses paroles du milieu du
feu. Parce qu'il a aimé tes pères, il a 37
choisi leur postérité après eux, il t'a fait
sortir d'Egypte par sa présence, par sa
grande puissance, pour chasser devant 38
toi des nations plus nombreuses et plus
fortes que toi, pour te faire entrer dans
leur pays *et* te le donner en héritage,
comme tu le vois aujourd'hui. Sache 39
donc en ce jour et grave dans ton cœur
que c'est Jéhovah qui est Dieu, en haut
dans le ciel et en bas sur la terre; il n'y
en a point d'autre. Observe ses lois et 40
ses commandements que je te prescris
aujourd'hui, afin que tu sois heureux, toi
et tes enfants après toi, et que tu pro-
longes tes jours, dans toute la suite *des
âges*, sur la terre que te donne Jéhovah,
ton Dieu."

Alors Moïse mit à part trois villes de 41
l'autre côté du Jourdain, à l'orient, afin 42
qu'elles servissent de refuge au meur-
trier qui aurait tué son prochain par
mégarde, sans avoir été auparavant son
ennemi, et que, en se réfugiant dans l'une
de ces villes, il sauvât sa vie. Ce furent : 43
Bosor, dans le désert, dans la Plaine,
pour les Rubénites; Ramoth, en Galaad,
pour les Gadites, et Golan, en Basan,
pour les Manassites.

DEUXIÈME DISCOURS. — Répétition de la loi [IV, 44 — XXVI].

§ I. — PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA LOI D'ISRAËL [IV, 44 — XI].

Io — CHAP. IV, 44 — V. — *Introduction. Le décalogue.*

44 C'est ici la loi que Moïse mit devant
45 les yeux des enfants d'Israël : — ce sont
les préceptes, les lois et les ordonnances
que Moïse avait donnés aux enfants
d'Israël lors de leur sortie d'Egypte : —
de l'autre côté du Jourdain, dans la val- 46
lée, vis-à-vis de Beth-Phogor, au pays
de Séhon, roi des Amorrhéens, qui habi-
tait à Hésebon, et qui avait été battu par
Moïse et les enfants d'Israël, lors de leur
sortie d'Egypte. Ils prirent possession 47

44-49. *La loi* comprend (vers. 45) des *préceptes*, litt. *témoignages* (hébr. *ēdot*), expression ou attestation de la volonté divine; des *lois*, hébr. *ḥuqqîm*, *statuts*, ce qui comprend les statuts de l'alliance et les lois morales; et les *ordonnances*, hébr. *miš̌pāṭîm*, *droits*, c.-à-d. le droit d'Israël vis-à-vis de Dieu et du prochain.

de son pays et de celui d'Og, roi de Basan, deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, à l'orient,
48 depuis Aroër sur le bord du torrent de l'Arnon jusqu'à la montagne de Sion,
49 qui est l'Hermon, avec toute l'Arabah de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, jusqu'à la mer de l'Arabah, au pied du Phasga.

5 Moïse convoqua tout Israël et leur dit : " Ecoute, Israël, les lois et les ordonnances que je vous fais entendre aujourd'hui; apprenez-les et mettez-les soigneusement en pratique.
2 Jéhovah, notre Dieu, a conclu avec
3 nous une alliance en Horeb. Ce n'est point avec nos pères que Jéhovah a conclu cette alliance, c'est avec nous, qui sommes ici aujourd'hui tous vivants.
4 Jéhovah vous parla face à face sur la
5 montagne, du milieu du feu : — Je me tenais alors entre Jéhovah et vous, pour vous rapporter sa parole; car vous aviez peur du feu, et vous ne montâtes point sur la montagne. — Il dit :
6 " Je suis Jéhovah, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude.
7 Tu n'auras point d'autres dieux que moi.
8 Tu ne feras point d'image taillée, aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, de ce qui est en bas sur la terre et de ce qui est dans les eaux plus bas que
9 la terre. Tu ne les adoreras point et ne les serviras point; car moi, Jéhovah, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et sur la quatrième génération pour ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde jusqu'à mille générations pour ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
11 Tu ne prendras point en vain le nom de Jéhovah, ton Dieu; car Jéhovah ne laissera pas impuni celui qui prendra son nom en vain.
12 Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a ordonné Jéhovah, ton Dieu. Tu travailleras six jours
13 et tu feras tous tes ouvrages. Mais le
14 septième jour est un sabbat *consacré* à Jéhovah, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi. Tu te souviendras que
15 tu as été esclave au pays d'Egypte, et que Jéhovah, ton Dieu, t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu : c'est pourquoi Jéhovah, ton Dieu, t'a ordonné d'observer le jour du sabbat.
16 Honore ton père et ta mère, comme Jéhovah, ton Dieu, te l'a ordonné, afin que tes jours soient prolongés et que tu sois heureux sur la terre que Jéhovah, ton Dieu, te donne.
17 Tu ne tueras point.
18 Tu ne commettras point d'adultère.
19 Tu ne déroberas point.
20 Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.
21 Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain. Tu n'envieras point sa maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à ton prochain."
22 Telles sont les paroles que Jéhovah adressa à toute votre assemblée, sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, d'une voix forte; et il n'ajouta rien. Il les écrivit sur deux tables de pierre, qu'il me donna.
23 Lorsque vous eûtes entendu la voix du milieu des ténèbres, la montagne étant toute en feu, vous vous approchâtes de moi, tous vos chefs de tribus et vos anciens, et vous dites : " Voici que Jého-
24 vah, notre Dieu, nous a montré sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix du milieu du feu; aujourd'hui nous avons vu Dieu parler à l'homme et
25 l'homme rester vivant. Et maintenant pourquoi mourrions-nous? Car ce grand feu nous dévorera; si nous entendons encore la voix de Jéhovah, notre Dieu, nous mourrons. Car, parmi toute chair,
26 quel est celui qui a entendu comme nous la voix du Dieu vivant parlant du milieu
27 du feu, et qui soit demeuré en vie? Toi, approche-toi, et écoute tout ce que dira Jéhovah, notre Dieu, et tu nous rapporteras tout ce que t'aura dit Jéhovah, notre Dieu : nous l'écouterons et nous le ferons."
28 Jéhovah entendit vos paroles tandis que vous me parliez, et il me dit : " J'ai entendu les paroles que ce peuple t'a adressées: tout ce qu'ils ont dit est bien.

V, 4. *Vous* (Vulg. *nous*) *parla face à face*, non dans le sens de : Exod. xxxiii, 11, mais de près, comme un souverain qui daignerait parler directement à son peuple, comme un homme parle à un autre homme.

26. Vulg., *car qu'est-ce que l'homme* (litt. *toute chair*), *pour qu'il entende*, etc.

29 Oh ! s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour observer tous mes commandements, afin qu'ils soient heureux à jamais, eux et leurs enfants !
30 Va, dis-leur : Retournez dans vos tentes.
31 Mais toi, reste ici avec moi, et je te dirai tous les commandements, les lois et les ordonnances que tu leur enseigneras, pour qu'ils les mettent en pratique dans le pays que je leur donne en possession.
32 Vous aurez soin de faire ce que Jéhovah, votre Dieu, vous a commandé; vous ne vous en détournerez ni à droite ni à gau-
33 che, mais vous suivrez en tout la voie que Jéhovah, votre Dieu, vous a prescrite, afin que vous viviez et que vous soyez heureux, et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez."

2e — CHAP. VI. — *L'amour de Dieu, condition du bonheur pour Israël.*

6 Voici le commandement, les lois et les ordonnances que Jéhovah, votre Dieu, a ordonné de vous enseigner, pour que vous les mettiez en pratique dans le pays où vous allez passer pour en prendre
2 possession, afin que tu craignes Jéhovah, ton Dieu, toi, ton fils et le fils de ton fils, en observant, tous les jours de ta vie, toutes ses lois et tous ses commandements que je te prescris, et afin que
3 tes jours soient prolongés. Tu les écouteras, Israël, et tu auras soin de les mettre en pratique, afin que tu sois heureux et que vous multipliiez beaucoup, comme te l'a promis Jéhovah, le Dieu de tes pères, dans un pays où coulent le lait et le miel.
4 Ecoute, Israël : Jéhovah, notre Dieu,
5 est seul Jéhovah. Tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton
6 âme et de toute ta force. Et ces commandements que je te donne aujourd'hui,
7 seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les attacheras
8 sur ta main pour te servir de signe, et ils seront comme un frontal entre tes yeux.
9 Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

10 Lorsque Jéhovah, ton Dieu, t'aura fait entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères, à Abraham, à Isaac et à Jacob, de te donner : grandes et bonnes villes que
11 que tu n'as pas bâties, maisons pleines de toutes sortes de biens que tu n'as pas remplies, citernes que tu n'as pas creusées, vignes et oliviers que tu n'as pas plantés; lorsque tu mangeras et te rassasieras, garde-toi d'oublier Jéhovah,
12 qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de
13 la maison de servitude. Tu craindras Jéhovah ton Dieu, tu le serviras et tu
14 jureras par son nom. Vous n'irez point après d'autres dieux, d'entre les dieux
15 des peuples qui seront autour de vous. Car Jéhovah, ton Dieu, qui est au milieu de toi, est un Dieu jaloux; la colère de Jéhovah, ton Dieu, s'enflammerait contre toi et il t'exterminerait de dessus la terre.
16 Vous ne tenterez point Jéhovah, votre Dieu, comme vous l'avez tenté à Massah.
17 *Mais* vous observerez avec soin les commandements de Jéhovah, votre Dieu, ses préceptes et ses lois qu'il vous a donnés.
18 Tu feras ce qui est droit et bon aux yeux de Jéhovah, afin que tu sois heureux, que tu entres, pour le posséder, dans le bon pays que Jéhovah a promis par ser-
19 ment à tes pères, lorsqu'il aura chassé tous tes ennemis devant toi, comme Jéhovah l'a dit.
20 Lorsque ton fils t'interrogera un jour, en disant : " Qu'est ce que ces commandements, ces lois et ces ordonnances que Jéhovah, notre Dieu, vous a prescrits? "
21 tu diras à ton fils : " Nous étions esclaves de Pharaon, en Egypte, et il nous a fait sortir de l'Egypte par sa main puis-
22 sante. Jéhovah a opéré, sous nos yeux, des miracles et des prodiges grands et

---

VI, 3. La Vulg. traduit la dernière partie de ce verset, *selon que le Seigneur, le Dieu de tes pères, t'a promis un pays où coulent le lait et le miel.*

8. *Un frontal*, bandeau sur le front (Exod. xiii, 9, 16), les phylactères du Nouveau Testament (Matth. xxiii, 5).

9. Cette recommandation qui, comme la précédente, n'avait peut-être qu'un sens figuré, reçut dans la vie d'Israël un accomplissement littéral. Aujourd'hui encore, dans la plupart des maisons juives, sur le poteau droit de la porte est fixé un petit cylindre de bois ou de métal renfermant un rouleau de parchemin sur lequel sont inscrits les vers. 4-9 de notre chapitre, souvent aussi les vers. 13-21 du chap. xi. C'est ce qu'on appelle la *mézuzah*. Le Juif pieux, chaque fois qu'il passe le seuil de sa maison, touche la *mézuzah* se baise les doigts et récite le vers. 8 du Ps. cxxi : " Que le Seigneur garde ton entrée et ta sortie maintenant et toujours ! ".

13. Il s'agit sans doute ici du serment solennel que l'on prête en justice; il ne pouvait être fait qu'au nom de Jéhovah. Comp. Is. xix, 18. Notre-Seigneur (Matt. v, 34) a en vue celui qui, de son temps, accompagnait abusivement les affirmations et les négations dans la vie ordinaire.

16. A *Massah*, près de Raphidim : voy. Exod. xvii, 1-7; ou bien avec la Vulg., *dans le lieu de la tentation*, ce qui pourrait s'appliquer au fait beaucoup plus grave raconté Nombr. xx. 1 sv., ou même à tous les deux.

19. Exod. xxiii, 27 sv. xxxiv, 11.

terribles contre l'Egypte, contre Pha-
23 raon et contre toute sa maison; et il
nous a fait sortir de là, pour nous ame-
ner dans le pays qu'il avait promis par
24 serment à nos pères. Jéhovah nous a
commandé de mettre en pratique toutes
ces lois et de craindre Jéhovah, notre
Dieu, afin que nous soyons toujours heu-
reux et qu'il nous conserve en vie, comme
25 il l'a fait jusqu'ici. Et ce sera pour nous
la justice, si nous prenons garde à pra-
tiquer tous ces préceptes en présence de
Jéhovah, notre Dieu, comme il nous l'a
ordonné."

3° — CHAP. VII. — *Ordre d'exterminer les Chananéens et leurs idoles.*

7 Lorsque Jéhovah, ton Dieu, t'aura fait
entrer dans le pays dont tu vas prendre
possession, et qu'il aura chassé devant
toi beaucoup de nations, les Héthéens,
les Gergéséens, les Amorrhéens, les Cha-
nanéens, les Phéréséens, les Hévéens et
les Jébuséens, sept nations plus nom-
2 breuses et plus puissantes que toi, et
que Jéhovah, ton Dieu, te les aura
livrées et que tu les auras battues, tu les
dévoueras par anathème, tu ne formeras
pas d'alliance avec elles et tu ne leur
3 feras point grâce. Tu ne contracteras
point de mariage avec elles, tu ne don-
neras point tes filles à leurs fils, et tu ne
prendras point leurs filles pour tes fils;
4 car elles détourneraient tes fils de mar-
cher après moi, et les entraîneraient à
servir d'autres dieux; la colère de Jého-
vah s'enflammerait contre vous et il te
5 détruirait promptement. Mais voici com-
ment vous agirez à leur égard : Vous
renverserez leurs autels, vous briserez
leurs statues, vous abattrez leurs aschéi-
rim et vous livrerez au feu leurs images
6 taillées. Car tu es un peuple saint à Jé-
hovah, ton Dieu. Jéhovah, ton Dieu, t'a
choisi pour être son peuple particulier
parmi tous les peuples qui sont sur la
7 face de la terre. Si Jéhovah s'est atta-
ché à vous et vous a choisis, ce n'est pas
que vous surpassiez en nombre tous les
peuples, car vous êtes le plus petit de
8 tous. Mais, parce que Jéhovah vous
aime et parce qu'il a voulu tenir le ser-
ment qu'il avait fait à vos pères, Jého-
vah vous a fait sortir par sa main puis-
sante et vous a rachetés de la maison de
servitude, de la main de Pharaon, roi
9 d'Egypte. Sache donc que c'est Jého-
vah, ton Dieu, qui est Dieu, le Dieu
fidèle qui garde l'alliance et la miséri-
corde, jusqu'à mille générations pour
ceux qui l'aiment et qui gardent ses
commandements. Mais il rend la pa- 10
reille en face à ceux qui le haïssent, en
les faisant périr; il ne tarde point à
l'égard de celui qui le hait, et il lui rend
la pareille en face. *C'est pourquoi* tu 11
observeras les commandements, les lois
et les ordonnances que je te prescris au-
jourd'hui, en les mettant en pratique.

Si vous écoutez ces ordonnances, si 12
vous les gardez et les mettez en pratique,
en retour Jéhovah, ton Dieu, gardera
envers toi l'alliance et la miséricorde
qu'il a jurées à tes pères. Il t'aimera, te 13
bénira et te multipliera; il bénira le fruit
de tes entrailles et le fruit de ton sol, ton
blé, ton vin nouveau et ton huile, les
portées de tes vaches et les petits de tes
brebis, sur la terre qu'il a juré à tes pères
de te donner. Tu seras béni plus que 14
tous les peuples; il n'y aura chez toi ni
homme ni femme stérile, ni *bête stérile*
parmi tes troupeaux. Jéhovah éloignera 15
de toi toute maladie; il ne t'enverra au-
cune de ces affections malignes d'Egypte
que tu connais; mais il en affligera tous
ceux qui te haïssent. Tu dévoreras tous 16
les peuples que Jéhovah, ton Dieu, va te
livrer; tou œil sera sans pitié pour eux
et tu ne serviras point leurs dieux, car
ce serait un piège pour toi. Que si tu 17
dis dans ton cœur : " Ces nations sont
plus nombreuses que moi; comment pour-
rai-je les expulser? " ne les crains point; 18
rappelle à ton souvenir ce que Jéhovah,
ton Dieu, a fait à Pharaon et à toute
l'Egypte : les grandes épreuves que tes 19
yeux ont vues, les miracles et les prodi-
ges, la main forte et le bras étendu, par
lesquels Jéhovah, ton Dieu, t'a fait sor-
tir : ainsi fera Jéhovah, ton Dieu, à tous
les peuples dont tu as peur. Jéhovah, 20
ton Dieu, enverra même sur eux les fre-
lons, jusqu'à ce que soient détruits ceux
qui auront pu échapper et se cacher de-
vant toi. Tu ne t'effraieras point à cause 21
d'eux; car Jéhovah, ton Dieu, est au
milieu de toi, Dieu grand et terrible!
Jéhovah, ton Dieu, chassera peu à peu 22
ces nations devant toi; tu ne pourras pas
les exterminer promptement, de peur que
les bêtes sauvages ne se multiplient con-
tre toi. Jéhovah, ton Dieu, te les livrera, 23
et il jettera parmi elles une grande cons-
ternation, jusqu'à ce qu'elles soient dé-
truites. Il livrera leurs rois entre tes 24
mains, et tu feras disparaître leurs noms
de dessous les cieux; personne ne tiendra

VII, 10. *En face*, de manière à ce qu'ils le voient et qu'ils sentent que c'est Dieu qui les châtie. Vulg., *promptement, soudain.*

devant toi, jusqu'à ce que tu les aies détruits. Vous consumerez par le feu les
25 images taillées de leurs dieux; tu ne convoiteras point l'argent ou l'or qui est sur elles, et tu ne le prendras point pour toi, de peur qu'il ne te soit un piège; car il est en abomination à Jéhovah, ton Dieu.
26 Tu n'introduiras point une chose abominable dans ta maison, afin que tu ne sois pas comme elle dévoué par anathème; tu l'auras en horreur extrême, tu l'auras en extrême abomination, car c'est une chose dévouée par anathème.

4e — CHAP. VIII. — *Qu'Israël n'oublie pas Dieu au sein du bien-être en Chanaan.*

8 Vous aurez soin de mettre en pratique tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous viviez, que vous multipliiez, que vous entriez et que vous preniez possession du pays que Jéhovah a juré de donner à vos
2 pères. Tu te souviendras de tout le chemin par lequel Jéhovah, ton Dieu, t'a fait marcher pendant ces quarante années dans le désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître les sentiments de ton cœur, si tu garderas ou non ses
3 commandements. Il t'a humilié, il t'a fait avoir faim, et il t'a nourri de la manne que tu ne connaissais pas et que n'avaient pas connue tes pères, afin de t'apprendre que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de tout ce qui sort
4 de la bouche de Dieu. Ton vêtement ne s'est pas usé sur toi, et ton pied ne s'est pas enflé pendant ces quarante années :
5 afin que tu reconnaisses en ton cœur que Jéhovah, ton Dieu, t'instruit, comme un
6 homme instruit son enfant, et que tu observes les commandements de Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans ses voies et en le craignant.
7 Car Jéhovah, ton Dieu, va te faire entrer dans un bon pays, pays de torrents, de sources et d'eaux profondes, qui jaillissent dans les vallées et les mon-
8 tagnes; pays de froment, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers;
9 pays d'oliviers, d'huile et de miel; pays où tu mangeras du pain en abondance, où tu ne manqueras de rien; pays dont les pierres sont du fer et des montagnes
10 duquel tu tireras l'airain. Tu mangeras et te rassasieras, et tu béniras Jéhovah, ton Dieu pour le bon pays qu'il t'a donné. Garde-toi d'oublier Jéhovah, ton 11
Dieu, négligeant d'observer ses commandements, ses ordonnances et ses lois que je te prescris aujourd'hui, de peur 12
que, quand tu mangeras et te rassasieras, que tu bâtiras et habiteras de belles maisons, que tu verras se multiplier tes 13
bœufs et tes brebis, s'augmenter ton argent, ton or et tous tes biens, ton 14
cœur ne s'élève et que tu n'oublies Jéhovah, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude;
qui a été ton conducteur dans ce grand 15
et affreux désert où il y a des serpents brûlants et des scorpions, dans des lieux arides et sans eau, et qui a fait jaillir pour toi de l'eau du rocher le plus dur;
qui t'a donné à manger dans le désert 16
une manne inconnue à tes pères, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour te faire ensuite du bien; et que tu ne dises en 17
ton cœur : " C'est ma force et la vigueur de ma main qui m'ont procuré ces richesses." Souviens-toi de Jéhovah, ton 18
Dieu, car c'est lui qui te donne de la force pour les acquérir, afin d'accomplir, comme *tu le vois* aujourd'hui, son alliance
qu'il a jurée à tes pères. Si, oubliant 19
Jéhovah, ton Dieu, il t'arrive d'aller après d'autres dieux, de les servir et de te prosterner devant eux, j'atteste aujourd'hui contre vous que vous périrez certainement. Comme les nations que 20
Jéhovah fait périr devant vous, ainsi vous périrez, parce que vous n'aurez pas écouté la voix de Jéhovah, votre Dieu.

5° — CHAP. IX, 1 — X, 11. — *Rebellions d'Israël et pardons divins.*

Ecoute, Israël. Tu vas aujourd'hui 9
passer le Jourdain pour marcher à la conquête de nations plus grandes et plus puissantes que toi, de grandes villes dont
les murailles s'élèvent jusqu'au ciel, d'un 2
peuple grand et de haute stature, des enfants des Enacim que tu connais et dont tu as entendu dire : Qui pourra
tenir contre les enfants d'Enak? Sache 3
aujourd'hui que Jéhovah, ton Dieu, passera lui-même devant toi comme un feu dévorant; c'est lui qui les détruira, lui qui les humiliera devant toi; tu les chasseras et tu les fera périr promptement, comme Jéhovah te l'a dit. Ne dis pas 4
dans ton cœur, lorsque Jéhovah, ton Dieu,

25. *Qui est sur elles* : comp. Rom. ii, 22; Vulg., *dont elles sont faites*; mais on sait que ces idoles étaient seulement recouvertes de plaques d'or ou d'argent, étaient en *plaqué*. — *Un piège* : l'explication est donnée vers. 26. Voy. l'histoire d'Achan Jos. vii. Comp. aussi Jug. viii, 27.

IX. — La leçon qui ressort de ce chapitre est exactement celle que donne S. Paul. Ephés., ii, 8.

les chassera de devant toi : "C'est à cause de ma justice que Jéhovah m'a fait venir pour prendre possession de ce pays" ; car c'est à cause de la méchanceté de ces nations que Jéhovah les chasse
5 de devant toi. Non, ce n'est point à cause de ta justice et de la droiture de ton cœur que tu vas entrer en possession de ce pays ; mais c'est à cause de la méchanceté de ces nations que Jéhovah, ton Dieu, les chasse de devant toi ; c'est aussi pour accomplir la parole que Jéhovah a jurée à tes pères, à Abraham, à Isaac et
6 à Jacob. Sache *donc* que ce n'est pas à cause de ta justice que Jéhovah, ton Dieu, te donne ce bon pays en propriété ; car tu es un peuple au cou raide.

7 Souviens-toi, n'oublie pas combien tu as irrité Jéhovah, ton Dieu, dans le désert. Depuis le jour où tu es sorti du pays d'Egypte jusqu'à votre arrivée dans ce lieu, vous avez été rebelles envers Jéhovah.

8 Même en Horeb vous avez excité Jéhovah à la colère, et Jéhovah fut irrité contre vous jusqu'à vouloir vous détruire.
9 Lorsque je montai sur la montagne, pour recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que Jéhovah avait faite avec vous, j'y demeurai quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans
10 boire d'eau ; et Jéhovah me donna les deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu et contenant toutes les paroles qu'il vous avait dites sur la montagne, du mi-
11 lieu du feu, le jour de l'assemblée. Au bout des quarante jours et des quarante nuits, Jéhovah me donna les deux tables
12 de pierre, les tables de l'alliance. Il me dit alors : " Lève-toi, descends vite d'ici, car ton peuple, que tu as fait sortir d'Egypte, s'est corrompu. Ils se sont promptement écartés de la voie que je leur avais prescrite ; ils se sont fait une image
13 de fonte." Et Jéhovah me dit : " Je vois que ce peuple est un peuple au cou raide.
14 Laisse-moi, que je les détruise et que j'efface leur nom de dessous les cieux ; et je ferai de toi une nation plus puissante et plus nombreuse que ce peuple." —
15 Je me retournai et je descendis de la montagne, et la montagne était toute en feu, et j'avais dans mes mains les deux
16 tables de l'alliance. Je regardai, et voici que vous aviez péché contre Jéhovah, votre Dieu ; vous vous étiez fait un veau de fonte, et vous vous étiez promptement écartés de la voie que Jéhovah vous avait prescrite. Alors, saisissant les deux ta- 17
bles, je les jetai de mes mains et je les brisai sous vos yeux. Et je tombai de- 18
vant Jéhovah, comme la première fois, pendant quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans boire d'eau, à cause de tous les péchés que vous aviez commis en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, de manière à l'irriter.
Car j'étais effrayé en voyant la colère et 19
la fureur dont Jéhovah était animé contre vous, jusqu'à vouloir vous détruire ; mais cette fois encore Jéhovah m'exauça.
Jéhovah était aussi fortement irrité con- 20
tre Aaron, au point de vouloir le faire périr, et j'intercédai aussi pour Aaron en ce temps-là. Je pris le péché que vous 21
aviez fait, le veau *d'or*, je le livrai au feu, je le broyai jusqu'à ce qu'il fût bien réduit en poudre, et je jetai cette poudre dans le torrent qui descend de la montagne.

A Tabéera, à Massah et à Kibroth- 22
Hattaava, vous avez encore excité Jéhovah à la colère. Et lorsque Jéhovah 23
voulut vous faire partir de Cadès-Barné, en disant : Montez et prenez possession du pays que je vous donne, vous fûtes rebelles à l'ordre de Jéhovah, votre Dieu, vous n'eûtes pas foi en lui et vous n'obéites pas à sa voix. Vous avez été rebelles 24
à Jéhovah depuis le jour que je vous connais.

Je me prosternai donc devant Jéhovah 25
pendant les quarante jours et les quarante nuits que je restai prosterné, car Jéhovah parlait de vous détruire. Je priai Jé- 26
hovah et je dis : "Seigneur Jéhovah, ne détruisez pas votre peuple, votre héritage, que vous avez racheté par votre grandeur, que vous avez fait sortir d'Egypte par votre main puissante.
Souvenez-vous de vos serviteurs, Abra- 27
ham, Isaac et Jacob ; ne regardez point à l'opiniâtreté de ce peuple, à sa méchanceté et à son péché, de peur que le pays 28
d'où vous nous avez fait sortir ne dise : Jéhovah n'avait pas le pouvoir de les faire entrer dans le pays qu'il leur avait promis, et il les haïssait ; voilà pourquoi il les a fait sortir pour les faire mourir dans le désert. Et pourtant ils sont vo- 29
tre peuple et votre héritage, que vous avez fait sortir d'Egypte par votre grande puissance et par votre bras étendu ! "

---

18. La plupart identifient cette supplication de 40 jours et 40 nuits avec le second séjour de Moïse sur le Sinaï, (x, 1 sv.). D'autres, la placent entre le premier et le second séjour. Les 40 jours dont il est parlé dans notre vers. 18 correspondraient au temps écoulé de Exod. xxxii. 15 à xxxiv, 2 ; Moïse les aurait passés en grande partie à supplier le Seigneur dans le sanctuaire, tout en prenant part à la plupart des faits racontés Exod. xxxii, 15-xxxiv.

10 En ce temps-là, Jéhovah me dit : Taille-toi deux tables de pierre, comme les premières, et monte vers moi sur la montagne; tu feras aussi une arche de
2 bois. J'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées, et tu les mettras dans l'ar-
3 che. Je fis une arche de bois d'acacia, et ayant taillé deux tables de pierre comme les premières, je montai sur la montagne, les deux tables dans ma main.
4 Il écrivit sur ces tables ce qui avait été écrit sur les premières, les dix paroles que Jéhovah vous avait dites sur la montagne, du milieu du feu, le jour de l'as-
5 semblée, et il me les donna. Je me tournai, et, étant descendu de la montagne, je mis les tables dans l'arche que j'avais faite, et elles y sont restées, comme Jéhovah me l'avait ordonné.
6 Les enfants d'Israël partirent de Béeroth-Bené-Jakan pour Moséra. Là mourut Aaron, et il y fut enterré; Eléazar, son fils, fut *grand* prêtre à sa place.
7 De là ils partirent pour Gadgad, et de Gadgad pour Jétébatha, pays riche en
8 cours d'eaux. En ce temps-là, Jéhovah sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de Jéhovah, pour se tenir devant Jéhovah, pour le servir et pour bénir en son nom : *ce qu'elle a fait*
9 jusqu'à ce jour. C'est pourquoi Lévi n'a ni part ni héritage avec ses frères : c'est Jéhovah qui est son héritage. comme Jéhovah, ton Dieu, le lui a dit.
10 Je me tins sur la montagne, comme précédemment, quarante jours et quarante nuits, et Jéhovah m'exauça encore cette fois : il ne voulut pas te détruire.
11 Jéhovah me dit : " Lève-toi, va te mettre à la tête du peuple; qu'ils entrent et qu'ils prennent possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.

6° — CHAP. X, 12 — XI. — *Exhortations à l'obéissance envers Dieu. Promesses et menaces.*

12 Et maintenant, Israël, que demande de toi Jéhovah, ton Dieu, si ce n'est que tu craignes Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans toutes ses voies, en aimant et en servant Jéhovah, ton Dieu, de tout
13 ton cœur et de toute ton âme, en observant les commandements de Jéhovah et ses lois que je te prescris aujourd'hui,
14 afin que tu sois heureux? Vois! A Jéhovah, ton Dieu, appartiennent le ciel et le ciel des cieux, la terre et tout ce qu'elle
15 renferme. Et c'est à tes pères seulement que Jéhovah s'est attaché pour les aimer; et c'est leur postérité après eux, c'est vous qu'il a choisis d'entre tous les peuples, comme *vous le voyez* aujourd'hui.
16 Circoncisez donc votre cœur et ne rai-
17 dissez plus votre cou. Car Jéhovah, votre Dieu, est le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, fort et terrible, qui ne fait point acception des personnes et qui ne reçoit point de pré-
18 sent, qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne
19 de la nourriture et des vêtements. Vous aimerez l'étranger, car vous avez été
20 étrangers dans le pays d'Egypte. Tu craindras Jéhovah, ton Dieu, tu le serviras, tu t'attacheras à lui, et tu jureras par son nom. Il est ta louange, il est
21 ton Dieu; *c'est lui* qui a fait pour toi ces choses grandes et terribles que tes yeux
22 ont vues. Tes pères descendirent en Egypte au nombre de soixante-dix personnes, et maintenant Jéhovah, ton Dieu, a fait de toi une multitude comme les étoiles du ciel.

11 Tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, et tu observeras ce qu'il demande de toi, ses lois, ses ordonnances et ses commande-
2 ments tous les jours *de ta vie*. Reconnaissez aujourd'hui,—car *je ne m'adresse* pas à vos enfants, qui ne connaissent pas et qui n'ont pas vu les leçons de Jéhovah, votre Dieu, — *reconnaissez* sa grandeur,
3 sa main forte et son bras étendu; les prodiges et les œuvres qu'il a faits au
4 milieu de l'Egypte contre Pharaon, roi d'Egypte, et contre tout son pays; ce qu'il a fait à l'armée d'Egypte, à ses chevaux et à ses chars, comment il a précipité sur eux les eaux de la mer Rouge, lorsqu'ils vous poursuivaient, et comment Jéhovah les a détruits jusqu'à
5 ce jour. *Reconnaissez* ce qu'il a fait pour vous dans le désert, jusqu'à votre arri-
6 vée en ce lieu; ce qu'il a fait à Dathan et Abiron, fils d'Eliab, fils de Ruben, que la terre, ouvrant sa bouche, engloutit avec leurs maisons, leurs tentes et toutes les personnes de leur suite, au mi-
7 lieu de tout Israël. Car vos yeux ont vu toutes les grandes œuvres que Jéhovah a
8 faites. Vous observerez *donc* tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous soyez forts, que vous entriez et que vous vous ren-

X, 16. *Circoncire le cœur*, c'est retrancher tout ce qui le rendrait insensible aux impressions de l'amour divin (Lév. xxvi, 41); *raidir le cou*, c'est résister à la volonté de Dieu. S. Paul (Col. ii, 11-12) établit une analogie entre le baptême chrétien, propre au Nouv. Testament, et la circoncision de l'Ancien.

diez maitres du pays où vous allez pas-
9 ser pour en prendre possession, et afin
que vous prolongiez vos jours sur la terre
que Jéhovah a juré à vos pères de leur
donner, à eux et à leur postérité, pays où
10 coulent le lait et le miel. Car le pays où
tu vas entrer pour le posséder n'est pas
comme le pays d'Égypte, d'où vous êtes
sortis, que tu ensemençais et que tu
arrosais avec ton pied comme un jardin
11 potager. Mais le pays où vous allez
passer pour le posséder est un pays de
montagnes et de vallées, qui est arrosé
12 par la pluie du ciel; un pays dont Jého-
vah, ton Dieu, prend soin, et sur lequel
il a continuellement les yeux, depuis le
commencement de l'année jusqu'à la fin.
13 Si vous obéissez à mes commande-
ments que je vous prescris aujourd'hui,
aimant Jéhovah, votre Dieu, et le servant
de tout votre cœur et de toute votre âme,
14 je donnerai à votre pays la pluie en son
temps, la pluie de la première et celle de
la dernière saison, et tu recueilleras ton
15 blé, ton vin nouveau et ton huile; je
mettrai aussi de l'herbe dans tes champs
pour ton bétail, et tu en mangeras et te
16 rassasieras. Prenez garde à vous, de
peur que votre cœur ne soit séduit, que
vous ne vous détourniez et ne serviez
d'autres dieux et ne vous prosterniez de-
17 vant eux. La colère de Jéhovah s'en-
flammerait contre vous; il fermerait le
le ciel, et il n'y aurait plus de pluie; la
terre ne donnerait plus ses produits et
vous péririez promptement dans le bon
pays que Jéhovah vous donne.
18 Mettez donc sur votre cœur et sur vo-
tre âme ces paroles que je vous dis. Vous
les lierez comme un signe sur vos mains,
et elles seront comme des frontaux entre
19 vos yeux. Vous les enseignerez à vos
enfants, et vous leur en parlerez, soit
quand tu resteras dans ta maison, ou
que tu iras en voyage, soit quand tu te
20 coucheras et que tu te lèveras. Tu les
écriras sur les poteaux de ta maison et
sur tes portes : afin que vos jours et les 21
jours de vos enfants, dans le pays que
Jéhovah a juré à vos pères de leur don-
ner, soient aussi nombreux que les jours
des cieux au-dessus de la terre. Car si 22
vous observez soigneusement tous ces
commandements que je vous prescris,
aimant votre Dieu, marchant dans tou-
tes ses voies et vous attachant à lui,
Jéhovah chassera toutes ces nations de- 23
vant vous, et vous vous rendrez maitres
de nations plus grandes et plus puissan-
tes que vous. Tout lieu que foulera la 24
plante de vos pieds sera à vous; votre
frontière s'étendra du désert au Liban,
et du fleuve de l'Euphrate jusqu'à la mer
occidentale. Nul ne pourra tenir devant 25
vous; Jéhovah, votre Dieu, répandra
devant vous, comme il vous l'a dit, la
crainte et l'effroi sur tout le pays où
vous mettrez le pied.
Voici que je mets aujourd'hui devant 26
vous une bénédiction et une malédiction :
la bénédiction, si vous obéissez aux com- 27
mandements de Jéhovah, votre Dieu, que
je vous prescris aujourd'hui; la malédic- 28
tion, si vous n'obéissez pas aux comman-
dements de Jéhovah, votre Dieu, et si
vous vous détournez de la voie que je
vous prescris en ce jour, pour aller
après d'autres dieux que vous n'avez pas
connus. Et lorsque Jéhovah, ton Dieu, 29
t'aura fait entrer dans le pays où tu vas
pour en prendre possession, tu pronon-
ceras la bénédiction sur le mont Gazirim,
et la malédiction sur le mont Ebal. Ces 30
montagnes sont de l'autre côté du Jour-
dain, derrière le chemin de l'occident, au
pays des Chananéens qui habitent dans
l'Arabah vis-à-vis de Galgala, près des
térébinthes de Moré. Car vous allez 31
passer le Jourdain et prendre possession
du pays que Jéhovah, votre Dieu, vous
donne; vous le posséderez et vous y ha-
biterez. Vous aurez donc soin d'obser- 32
ver toutes les ordonnances que je mets
aujourd'hui devant vous.

XI, 30. *Le chemin de l'occident*, la grande route qui, de la haute Asie, conduisait en Égypte à travers le pays de Chanaan, par opposition à un *chemin de l'orient*, ou oriental, autre grande route allant aussi de Damas en Egypte, mais passant à l'E. du Jourdain. — *Térébinthes* ou chênes *de Moré*, à l'ombre desquels Abraham avait autrefois dressé ses tentes (Gen. xii, 6). Vulg., ... *de Galgala, qui est près d'une vallée s'étendant et s'avançant au loin.*

§ II. — LOIS ET ORDONNANCES PARTICULIÈRES [XII—XXVI].

I° — DROIT RELIGIEUX [XII—XIV, 17].

a) Sainteté d'Israël comme peuple.

CHAP. XII. — *Promesse d'établir le sanctuaire dans un lieu déterminé, centre du culte. Permission de tuer en tous lieux les animaux destinés à l'alimentation.*

12 Voici les lois et les ordonnances que vous aurez soin de mettre en pratique dans le pays que Jéhovah, le Dieu de vos pères, vous a donné pour le posséder, tout le temps que vous vivrez sur ce sol.
2 Vous détruirez entièrement tous les lieux où les nations que vous allez déposséder servaient leurs dieux, sur les hautes montagnes, sur les collines et sous
3 tout arbre vert. Vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous livrerez au feu leurs aschérim, vous mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux, et vous ferez disparaître de ces lieux *jusqu'à* leurs noms.
4 Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de
5 Jéhovah, votre Dieu. Mais vous le chercherez au lieu que Jéhovah, votre Dieu, choisira parmi toutes vos tribus pour y mettre son nom et en faire sa demeure,
6 et c'est là que vous irez. C'est là que vous présenterez vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et ce que votre main aura prélevé, vos vœux et vos offrandes volontaires, et les premiers-nés de vos
7 bœufs et de vos brebis. C'est là que vous ferez des repas *sacrés* devant Jéhovah, votre Dieu, et que vous vous réjouirez, vous et vos familles, en jouissant des biens que votre main aura acquis et par lesquels Jéhovah, ton Dieu, t'aura béni.
8 Vous ne ferez pas, comme nous le faisons maintenant ici, chacun ce que bon lui
9 semble, parce que vous n'êtes pas encore arrivés au repos et à l'héritage que
10 te donne Jéhovah, ton Dieu. Mais vous passerez le Jourdain et vous habiterez le pays que Jéhovah, votre Dieu, vous donnera en héritage, et il vous donnera du repos *en vous protégeant* contre tous les ennemis qui vous entourent, et vous ha-
11 biterez en sécurité. Alors, dans le lieu que Jéhovah, votre Dieu, choisira pour y faire habiter son nom, c'est là que vous présenterez tout ce que je vous commande, vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et ce que votre main aura prélevé, et vos offrandes de choix *pour l'accomplissement* de vos vœux à Jého-
12 vah. Et vous vous réjouirez en présence de Jéhovah, votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et le Lévite qui sera dans vos portes, car il n'a reçu ni part ni héritage avec vous.
13 Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans
14 tous les lieux que tu verras; mais tu les offriras au lieu que Jéhovah aura choisi dans l'une de tes tribus, et c'est là que tu feras tout ce que je te commande.
15 *Tu pourras* néanmoins, tant que tu le désireras, tuer *du bétail* et manger de la viande dans toutes tes portes, selon les bénédictions que t'accordera Jéhovah, ton Dieu; l'homme impur et l'homme pur pourront en manger, comme *on mange* de la gazelle et du cerf.
16 Mais vous ne mangerez pas le sang : tu le répandras sur la terre, comme de l'eau.
17 Tu ne pourras pas manger dans tes portes la dîme de ton blé, de ton vin nouveau et de ton huile, ni les premiers-nés de tes bœufs et de tes brebis, ni rien de ce que tu offriras pour l'accomplissement d'un vœu, ni tes offrandes volontaires, ni ce que ta main aura prélevé.
18 C'est devant Jéhovah, ton Dieu, dans le lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi, que tu les mangeras, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite qui sera dans tes portes; tu te réjouiras devant Jéhovah, ton Dieu, en jouissant de tous les biens que ta main aura acquis.
19 Garde-toi de délaisser le Lévite, aussi longtemps que tu vivras sur ton sol.
20 Lorsque Jéhovah, ton Dieu, aura élargi tes frontières, comme il te l'a promis, et que tu diras : Je veux manger de la viande, ton âme en éprouvant le désir, tu pourras en manger toutes les fois que
21 tu le désireras. Si le lieu que Jéhovah, ton Dieu, choisira pour y mettre son nom est éloigné de toi, tu pourras tuer de ton gros et de ton menu bétail, que Jéhovah t'a donnés, selon que je te l'ai prescrit, et tu en mangeras dans tes portes, selon
22 ton désir. Tu en mangeras comme on mange de la gazelle ou du cerf : l'homme pur ou l'homme impur en mangeront
23 l'un et l'autre. Seulement tiens ferme à ne pas manger le sang, car le sang, c'est l'âme, et tu ne dois pas manger l'âme
24 avec la chair. Tu ne le mangeras pas : tu le répandras sur la terre comme de
25 l'eau. Tu ne le mangeras pas, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, en faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah.

26 Mais les saintes offrandes qui te sont demandées et celles que tu dois faire ensuite d'un vœu, tu les prendras et tu iras
27 au lieu que Jéhovah aura choisi, et tu offriras tes holocaustes, la chair et le sang, sur l'autel de Jéhovah, ton Dieu ; dans les *autres* sacrifices, le sang sera répandu sur l'autel de Jéhovah, ton Dieu,
28 et tu en mangeras la chair. Observe et écoute toutes ces choses que je t'ordonne, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, à perpétuité, en faisant ce qui est bien et droit aux yeux de Jéhovah.
29 Lorsque Jéhovah, ton Dieu, aura exterminé les nations que tu vas chasser de devant toi, que tu les auras dépossédées et que tu habiteras dans leur pays,
30 prends garde que tu ne sois pris au piège en les imitant, après qu'elles auront été détruites devant toi. *Garde-toi* de rechercher leurs dieux, en disant : "Comment ces nations servaient-elles leurs dieux ? Je veux faire comme elles, moi aussi."
31 Tu n'agiras pas ainsi à l'égard de Jéhovah, ton Dieu ; car elles faisaient pour leurs dieux toutes les abominations que déteste Jéhovah, et même elles livrent au feu leurs fils et leurs filles en l'honneur de leurs dieux.
32 Toutes les choses que je vous prescris, vous les observerez et les mettrez en pratique, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher.

CHAP. XIII. — *Punition des idolâtres et des fauteurs d'idolâtrie.*

13 S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur qui t'annonce un
2 signe ou un prodige, et que s'accomplisse le signe ou le prodige dont il t'a parlé en disant : "Allons après d'autres dieux, — des dieux que tu ne connais pas ! —
3 et servons-les," tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur ; car Jéhovah, votre Dieu, vous éprouve pour savoir si vous aimez Jéhovah, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme.
4 C'est après Jéhovah, votre Dieu, que vous irez, c'est lui que vous craindrez ; vous observerez ses commandements, vous obéirez à sa voix, vous le servirez et vous vous attacherez à lui.
5 Et ce prophète ou ce songeur sera mis à mort, car il a prêché la révolte contre Jéhovah, votre Dieu, qui vous a fait sortir du pays d'Egypte et vous a délivrés de la maison de servitude, pour te détourner de la voie dans laquelle Jéhovah, ton Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

6 Si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme qui repose sur ton sein, ou ton ami qui est comme ta propre âme, t'incite en secret, en disant : "Allons, et servons d'autres dieux," — des dieux que n'ont connus ni toi ni tes pères, 7 d'entre les dieux des peuples qui vous entourent, près de toi ou loin de toi, d'un bout de la terre à l'autre, — 8 tu ne lui céderas pas et tu ne l'écouteras pas ; ton œil sera sans pitié pour lui, tu ne l'épargneras pas et tu ne le couvriras pas, 9 mais tu le feras mourir ; ta main se lèvera la première contre lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple ensuite ; 10 tu l'accableras de pierres jusqu'à ce qu'il meure, parce qu'il a cherché à te détourner de Jéhovah, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. 11 Tout Israël l'apprendra et sera dans la crainte, afin que l'on ne commette plus une action aussi criminelle au milieu de toi.

12 Si tu entends dire de l'une des villes que Jéhovah, ton Dieu, t'a données pour demeure : 13 "Des gens pervers, sortis du milieu de toi, ont séduit les habitants de leur ville, en disant : "Allons et servons d'autres dieux," — des dieux que vous ne connaissez pas ! — 14 tu feras une enquête, tu examineras, tu interrogeras avec soin. Si ce bruit est vrai et le fait établi, si cette abomination a été commise au milieu de toi, 15 alors, dévouant par anathème cette ville avec tout ce qu'elle contient et son bétail, tu ne manqueras pas d'en passer les habitants au fil de l'épée. 16 Tu amasseras tout son butin au milieu de la place, et tu brûleras entièrement la ville avec tout son butin pour Jéhovah, ton Dieu ; elle sera pour toujours un monceau de ruines, elle ne sera plus rebâtie. 17 Rien de ce qui aura été dévoué par anathème ne s'attachera à ta main, afin que Jéhovah revienne de l'ardeur de sa colère, qu'il te fasse grâce et miséricorde, et qu'il te multiplie, comme il l'a juré à 18 tes pères, si tu obéis à la voix de Jéhovah, ton Dieu, en observant tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, et en faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, ton Dieu.

b) Sainteté des individus.

CHAP. XIV. — *Respecter son propre corps. Se garder d'aliments impurs. Acquitter les dîmes.*

14 Vous êtes les enfants de Jéhovah, votre Dieu. Vous ne vous ferez point d'incision et vous ne vous tondrez point une
2 place entre les yeux pour un mort. Car tu es un peuple saint à Jéhovah, ton Dieu; et Jéhovah t'a choisi pour lui être un peuple particulier entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre.
3 Tu ne mangeras aucune chose abominable.
4 Voici les animaux dont vous mange-
5 rez : le bœuf, la brebis et la chèvre; le cerf, la gazelle et le daim; le bouquetin, l'antilope, le bœuf sauvage et la chèvre
6 sauvage. Vous mangerez de tout animal qui a la corne divisée et le pied fourchu,
7 et qui rumine; mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent seulement, ou qui ont seulement la corne divisée et le pied fourchu; tels sont le chameau, le lièvre et le lapin, qui ruminent, mais qui n'ont pas la corne divisée : ils seront im-
8 purs pour vous; tel est *encore* le porc, qui a la corne divisée, mais qui ne rumine pas : il sera impur pour vous. Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous en toucherez pas leurs corps morts.
9 Voici les animaux que vous mangerez parmi tous ceux qui sont dans les eaux : vous mangerez de tout ce qui a nageoires
10 et écailles; mais tout ce qui n'a pas nageoires et écailles, vous ne le mangerez pas : ce sera impur pour vous.
11 Vous mangerez tout oiseau pur.
12 Voici ceux dont vous ne mangerez pas : l'aigle, l'orfraie et le vautour; le faucon, 13
le milan et toute espèce d'autours; toute 14
espèce de corbeaux; l'autruche, le hi- 15
bou, la mouette et toute espèce d'éperviers; le chat-huant, l'ibis et la chouette; 16
le pélican, le cormoran et le plongeon; 17
la cigogne et toute espèce de hérons; la 18
huppe et la chauve-souris. Vous regar- 19
derez comme impur tout insecte ailé : on n'en mangera pas. Vous mangerez tout 20
oiseau pur.

Vous ne mangerez d'aucune bête morte. 21
Tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes, pour qu'il la mange, ou tu la vendras à un étranger; car tu es un peuple saint à Jéhovah, ton Dieu.

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère.

Tu lèveras la dîme de tout le produit 22
de tes semailles, de ce que ton champ rapportera chaque année. Et tu mange- 23
ras devant Jéhovah, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, la dîme de ton blé, de ton vin nouveau et de ton huile, ainsi que les premiers-nés de tes bœufs et de tes brebis, afin que tu apprennes à craindre Jéhovah, ton Dieu, à jamais. Mais si le 24
chemin est trop long, pour que tu puisses l'y transporter, parce que tu serais trop éloigné du lieu que Jéhovah choisira pour y faire habiter son nom, lorsque Jéhovah, ton Dieu, t'aura béni : tu échangeras ta 25
dîme pour de l'argent, et ayant serré l'argent dans ta main, tu iras au lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi. Là, tu 26
achèteras avec l'argent tout ce que désirera ton âme, des bœufs, des brebis, du vin, des liqueurs fermentées, tout ce que te demandera ton âme, et tu mangeras

---

XIV, 1. *Vous êtes* (Vulg., *soyez*) *les enfants* : cette raison de la défense qui suit sera développée au vers. 2. La filiation divine d'Israël s'appuie sur le choix que Dieu a fait de lui pour être un "peuple saint à Jéhovah." Ce n'est pas, comme dans la nouvelle alliance, une régénération ou nouvelle naissance opérée par l'Esprit-Saint (Jean, iii, 3 sv.), mais une simple adoption qui a pour principe l'amour de Dieu, et pour effet d'établir entre Jéhovah et Israël des rapports de bonté et de protection paternelle, d'une part, et, de l'autre, d'obéissance, de vénération et de confiance filiale.

22. *La dîme*. En rapprochant les divers passages où il est question des dîmes, on en trouve de trois sortes : la première, mentionnée Nombr. xviii, 25 et suiv., était une dîme annuelle, prélevée pour l'entretien des Lévites sur tous les produits de la terre (aire et cuve), et sur laquelle les Lévites devaient à leur tour prélever un dixième pour les prêtres; elle est passée sous silence dans le Deutéronome. La deuxième est celle dont il est question vers. 22-27; le montant en devait être employé aux dépenses des voyages de fête et des séjours au sanctuaire, y compris les sacrifices à offrir et les repas sacrés; l'Israélite devra inviter à ces voyages et à ces repas les Lévites de son voisinage. La troisième dîme, mentionnée vers. 28 sv., ne se levait qu'à la fin de chaque troisième année, sur les produits de la récolte précédente. Elle servait à de joyeux banquets de famille tenus, non pas au sanctuaire, mais dans la ville où chacun habitait, et auxquels on devait inviter, non seulement les Lévites, mais les étrangers et les pauvres. Remplaçait-elle, cette année-là, la seconde dîme annuelle dont nous venons de parler? Le texte ne le dit pas. Ces trois espèces de dîmes sont clairement distinguées Tob. i, 7. Comp. Josèphe, *Antiq.* XIV, viii, 22.

D'après certains, la deuxième et la troisième espèce de dîmes, celles du Deutéronome, ne différeraient pas de la dîme des Nombres, destinée aux Lévites. Sur cette dîme, le Deutéronome ordonnerait ou permettrait deux prélèvements, l'un chaque année, pour subvenir aux dépenses des voyages au sanctuaire, ainsi que des sacrifices à y offrir, sacrifices suivis de repas sacrés; l'autre tous les trois ans, pour être employé en banquets de charité célébrés en famille.

là devant Jéhovah, ton Dieu, et tu te ré-
27 jouiras, toi et ta maison. Tu ne délais-
seras pas le Lévite qui sera dans tes
portes, car il n'a ni part ni héritage
avec toi.
28 A la fin de chaque troisième année, tu
mettras à part toute la dime de tes pro-
duits de cette année-là, et tu la dépose-
29 ras dans tes portes. Alors viendra le
Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec
toi, ainsi que l'étranger, l'orphelin et la
veuve qui seront dans tes portes, et ils
mangeront et se rassasieront, afin que
Jéhovah, ton Dieu, te bénisse dans toutes
les œuvres que tu entreprendras de tes
mains.

CHAP. XV. — *L'année de rémission. Des prêts en général. Affranchissement des esclaves. Premiers-nés des animaux.*

15 A la fin de chaque septième année, tu
2 feras rémission. Voici comment se pra-
tiquera la rémission : tout créancier qui
aura fait un prêt accordera rémission
pour ce qu'il a prêté à son prochain : il
ne pressera pas son prochain et son frère,
quand on aura publié la rémission de
3 Jéhovah. Tu pourras presser l'étranger;
mais pour ce qui t'appartient chez ton
4 frère, ta main fera rémission, afin qu'il
n'y ait pas de pauvre chez toi. Car Jého-
vah te bénira certainement dans le pays
que Jéhovah, ton Dieu, t'a donné en hé-
5 ritage pour le posséder, pourvu seule-
ment que tu obéisses à la voix de Jého-
vah, ton Dieu, en mettant soigneusement
en pratique tous ses commandements que
6 je te prescris aujourd'hui. Car Jéhovah,
ton Dieu, te bénira, comme il te l'a dit;
tu feras des prêts à beaucoup de nations,
et toi tu n'emprunteras pas; tu domine-
ras sur beaucoup de nations, et elles ne
domineront pas sur toi.
7 S'il y a chez toi un pauvre d'entre tes
frères, dans l'une de tes portes, au pays
que Jéhovah, ton Dieu, te donne, tu n'en-
durciras pas ton cœur et ne fermeras pas
8 ta main à ton frère pauvre; mais tu lui
ouvriras ta main, et tu lui prêteras de
quoi pourvoir à ses besoins selon ce qui
9 lui manque. Prends garde qu'il ne
s'élève dans ton cœur cette pensée basse :
" La septième année, l'année de rémis-
mission, approche ! " et que ton œil ne
soit mauvais envers ton frère pauvre,
que tu ne lui donnes rien, qu'il ne crie à
Jéhovah contre toi, et que tu ne sois
chargé d'un péché. Tu dois lui donner, 10
et en lui donnant que ton cœur n'ait pas
de regret; car à cause de cela Jéhovah,
ton Dieu, te bénira dans tous tes tra-
vaux et dans toutes tes entreprises. Il 11
ne manquera jamais de pauvre dans le
pays; c'est pourquoi je te donne ce com-
mandement : Tu ouvriras ta main à ton
frère, à l'indigent et au pauvre dans ton
pays.
Si l'un de tes frères hébreux, homme 12
ou femme, se vend à toi, il te servira six
ans, et la septième année, tu le renverras
libre de chez toi. Et quand tu le renver- 13
ras libre de chez toi, tu ne le renverras
pas à vide: mais tu ne manqueras pas 14
de lui donner quelque chose de ton menu
bétail, de ton aire et de ton pressoir; tu
donneras une part des biens dont Jého-
vah, ton Dieu, t'aura béni. Tu te sou- 15
viendras que tu as été esclave au pays
d'Egypte, et que Jéhovah, ton Dieu, t'a
délivré; c'est pourquoi je te donne au-
jourd'hui ce commandement. Mais si ton 16
esclave te dit : " Je ne veux pas sortir
de chez toi," parce qu'il t'aime, toi et ta
maison, et qu'il se trouve bien chez toi,
alors, prenant un poinçon, tu lui perce- 17
ras l'oreille contre la porte *de ta maison*,
et il sera pour toujours ton serviteur; tu
feras de même pour ta servante. Tu ne 18
trouveras point pénible de le renvoyer
libre de chez toi, car, en te servant six
ans, il t'a valu le double du salaire d'un
mercenaire, et Jéhovah, ton Dieu, te bé-
nira dans tout ce que tu feras.
Tu consacreras à Jéhovah, ton Dieu, 19
tout premier-né mâle de ton bétail gros
et menu; tu ne feras pas travailler le
premier-né de ton bœuf, et tu ne tondras
pas le premier-né de tes brebis, mais tu 20
le mangeras chaque année, toi et ta fa-
mille, devant Jéhovah, ton Dieu, dans le
lieu qu'il aura choisi. Mais s'il a quelque 21
défaut, s'il est aveugle ou boiteux, ou s'il
a quelque autre difformité, tu ne l'offri-
ras pas en sacrifice à Jéhovah, ton Dieu.
Tu le mangeras dans tes portes; l'homme 22
impur et l'homme pur en mangeront
également, comme on mange de la ga-
zelle ou du cerf. Seulement tu n'en man- 23

XV, 4. *Afin que*, litt. *aie soin seulement qu'il n'y ait*, etc., c.-à-d. de ne pas occasionner ou augmenter l'indigence de ton frère en exigeant impitoyablement le paiement de sa dette : ce qui n'est pas en contradiction avec vers. 11.

Les premiers mots de ce verset sont difficiles. D'autres traduisent : *à la vérité, il ne doit pas y avoir de pauvre chez toi, car Jéhovah*, etc.; ou bien : *à moins qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi*, ce qui arrivera souvent, *car Jéhovah*, etc. Vulg., *et il n'y aura ni indigent ni mendiant parmi vous, afin que le Seigneur te bénisse*, etc. : difficilement conciliable avec le vers. 11.

geras pas le sang : tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

CHAP. XVI, 1 — 17. — *Les trois grandes fêtes annuelles.*

16 Observe le mois d'Abib et célèbre la Pâque en l'honneur de Jéhovah, ton Dieu; car c'est au mois d'Abib que Jéhovah, ton Dieu, t'a fait sortir d'Egypte
2 pendant la nuit. Tu immoleras la Pâque à Jéhovah, ton Dieu, le menu et le gros bétail, au lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi pour y faire habiter son nom.
3 Avec ces victimes, tu ne mangeras pas du pain levé, mais pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, du pain d'affliction, — car c'est en hâte que tu es sorti du pays d'Egypte, — afin que tu te souviennes toute ta vie du jour où tu es
4 sorti d'Egypte. On ne verra pas chez toi de levain, dans toute l'étendue de ton territoire, pendant sept jours, et aucune partie des victimes que tu auras immolées le soir du premier jour ne restera
5 pendant la nuit jusqu'au matin. Tu ne pourras pas sacrifier la Pâque dans chacune de tes villes que te donnera Jého-
6 vah, ton Dieu; c'est seulement au lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi pour y faire habiter son nom, que tu sacrifieras la Pâque, le soir, au coucher du soleil, au temps de ta sortie d'Egypte.
7 Tu feras cuire la victime et tu la mangeras au lieu qu'aura choisi Jéhovah, ton Dieu; et tu t'en retourneras le matin pour aller dans tes tentes.
8 Pendant six jours, tu mangeras des pains sans levain, et le septième jour sera la clôture solennelle en l'honneur de Jéhovah, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage.
9 Tu compteras sept semaines; dès le jour où la faucille sera mise au blé, tu commenceras à compter sept semaines;
10 et tu célébreras la fête des Semaines en l'honneur de Jéhovah, ton Dieu, avec des offrandes volontaires que tu feras selon
11 que Jéhovah, ton Dieu, t'aura béni. Tu te réjouiras en présence de Jéhovah, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui sera dans tes portes, ainsi que l'étranger, l'orphelin et la veuve qui
12 résideront au milieu de toi. Tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, et tu auras soin de mettre ces lois en pratique.
13 Tu célébreras la fête des Tabernacles pendant sept jours, lorsque tu auras recueilli le produit de ton aire et de ton
14 pressoir; tu te réjouiras à cette fête, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, ainsi que le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront dans tes
15 portes. Tu célébreras la fête pendant sept jours en l'honneur de Jéhovah, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi; car Jéhovah, ton Dieu, te bénira dans toutes les récoltes et dans tout le travail de tes mains, et tu seras tout entier à la joie.
16 Trois fois par année, tout mâle d'entre vous se présentera devant Jéhovah, votre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi : à la fête des Azymes, à la fête des Semaines et à celle des Tabernacles; il ne se présentera pas devant Jéhovah les mains
17 vides. Chacun fera ses offrandes, selon les bénédictions que Jéhovah, ton Dieu, lui aura accordées.

2° — DROIT PUBLIC [XVI, 18 — XXI, 14.]

CHAP. XVI, 18 — XVII. — *Les juges et les rois.*

Tu établiras des juges et des scribes dans toutes les villes que Jéhovah, ton Dieu, te donnera, selon tes tribus, et ils
19 jugeront le peuple avec justice. Tu ne feras point fléchir le droit, tu n'auras point égard aux personnes et tu ne recevras point de présents, car les présents aveuglent les yeux des sages et corrompent les paroles des justes.
20 Tu suivras strictement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que te donne Jéhovah, ton Dieu.
21 Tu ne planteras aucun arbre comme *symbole d'*Astarté, à côté de l'autel que
22 tu élèveras à Jéhovah, ton Dieu. Tu ne dresseras point de ces colonnes, qui sont en aversion à Jéhovah, ton Dieu.
17 Tu ne sacrifieras à Jéhovah, ton Dieu, ni gros ni menu bétail, qui ait quelque défaut ou difformité; car c'est une abomination à Jéhovah, ton Dieu.
2 S'il se trouve au milieu de toi, dans l'une de tes villes que Jéhovah, ton Dieu, te donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, ton Dieu, en transgressant son alliance,
3 qui aille à d'autres dieux pour les servir et se prosterner devant eux, devant le

XVI, 2. *La Pâque*, l'agneau pascal; le menu et le gros bétail, *son*, *bâqâr*, désignent les autres victimes qui doivent être sacrifiées durant les 7 jours des azymes et dont l'immolation était suivie de repas sacrés. On sait que l'agneau pascal était égorgé et mangé le soir du 14 Abib (Nisan).

9. L'offrande de la première gerbe, qui avait lieu le deuxième jour de la fête de Pâque, le 16 Nisan, ouvrait la moisson (Lév. xiii, 15 : comp. Exod. xxiii, 16).

soleil, ou la lune, ou quelque astre de l'armée du ciel, ce que je n'ai pas com-
4 mandé, quand la chose t'aura été rapportée, tu feras d'exactes recherches. Si le bruit est vrai et le fait bien établi, si cette abomination a été commise en Is-
5 raël, alors tu feras conduire aux portes *de la ville* l'homme ou la femme coupables de cette mauvaise action, et tu les
6 lapideras jusqu'à ce qu'ils meurent. Sur la parole de deux ou trois témoins on mettra à mort celui qui doit mourir; il ne sera pas mis à mort sur la parole d'un
7 seul. La main des témoins se lèvera la première sur lui pour le faire mourir, et ensuite la main de tout le peuple. Tu ôteras *ainsi* le mal du milieu de toi.

8 Si une affaire relative à un meurtre, à une contestation, à une blessure, te paraît trop difficile et soulève un désaccord dans tes portes, tu te lèveras et tu monteras au lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura
9 choisi. Tu iras trouver les prêtres, enfants de Lévi, et le juge en fonction à ce moment; tu les consulteras, et ils te feront connaître ce qui est conforme au droit.
10 Tu agiras d'après la sentence qu'ils t'auront fait connaître dans le lieu que Jéhovah aura choisi, et tu auras soin de te conformer à tout ce qu'ils enseigneront.
11 Tu agiras selon la loi qu'ils enseigneront, et selon la sentence qu'ils auront prononcée, sans te détourner ni à droite ni à gauche de ce qu'ils t'auront fait
12 connaître. Celui qui, se laissant aller à l'orgueil, n'écoutera pas le prêtre qui se tient là pour servir Jéhovah, ton Dieu, ou qui n'écoutera pas le juge, sera puni de mort. C'est *ainsi* que tu ôteras le mal
13 du milieu d'Israël, et que tout le peuple, en l'apprenant, craindra et ne se laissera plus aller à l'orgueil.

14 Lorsque tu seras entré dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne, que tu en auras pris possession et que tu y auras établi ta demeure, si tu dis : " Je veux mettre un roi sur moi, comme toutes les nations qui m'entourent, —
15 tu mettras sur toi un roi que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi; c'est l'un de tes frères que tu prendras pour l'établir roi sur toi; tu ne pourras pas te donner pour roi un étranger qui ne serait pas ton
16 frère. Mais qu'il n'ait pas un grand nombre de chevaux, et qu'il ne ramène pas le peuple en Egypte pour en avoir beaucoup; car Jéhovah vous a dit : " Vous ne retournerez plus désormais par ce che-
17 min-là." Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes, de peur que son cœur ne se détourne; qu'il ne fasse pas non plus de grands amas d'argent et d'or. Dès
18 qu'il sera assis sur le trône de sa royauté, il écrira pour lui sur un livre une copie de cette loi d'après l'exemplaire qui est
19 chez les prêtres lévitiques. Il l'aura avec lui et il y lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre Jéhovah, son Dieu, à observer toutes les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances
20 en les mettant en pratique; pour que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne ni à droite ni à gauche, afin qu'il prolonge ses jours dans son royaume, lui et ses fils, au milieu d'Israël.

CHAP. XVIII. — *Le sacerdoce. Divination et prophétisme.*

18 Les prêtres lévitiques, la tribu entière de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël; ils se nourriront des sacrifices de Jéhovah faits par le feu et
2 de son héritage. Ils n'auront point d'héritage au milieu de leurs frères; Jéhovah est leur héritage, comme il leur a dit.
3 Voici quel sera le droit des prêtres sur le peuple, sur ceux qui sacrifieront une pièce de gros ou de menu bétail : on donnera au prêtre l'épaule, les mâchoires
4 et l'estomac. Tu lui donneras les prémices de ton blé, de ton vin nouveau et de ton huile, et les prémices de la toison de
5 tes brebis; car c'est lui que Jéhovah, ton Dieu, a choisi d'entre toutes les tribus pour se tenir *devant le tabernacle* et faire le service au nom de Jéhovah, lui et ses fils, à toujours.

6 Si un lévite quitte l'une de tes villes, le lieu quelconque du territoire d'Israël où il demeure, pour venir, selon tout le désir de son âme, au lieu qu'aura choisi
7 Jéhovah, et qu'il fasse le service au nom de Jéhovah, son Dieu, comme tous ses frères les fils de Lévi qui se tiennent là
8 devant Jéhovah, il aura pour sa nourriture une portion égale à la leur, indépendamment des produits de la vente de son patrimoine.

9 Quand tu seras entré dans le pays que te donne Jéhovah, ton Dieu, tu n'apprendras pas à imiter les abominations
10 de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, qui s'adonne à la divination et à la magie, qui pratique l'art
11 des augures et des enchantements, qui ait recours aux charmes, qui consulte les évocateurs et les devins et qui interroge les morts. Car tout homme qui fait ces
12 choses est en abomination à Jéhovah, et c'est à cause de ces abominations que

Jéhovah, ton Dieu, va chasser ces na-
13 tions devant toi. Tu seras intègre avec
14 Jéhovah, ton Dieu. Car ces nations que tu vas chasser écoutent les magiciens et les devins; mais à toi, Jéhovah, ton Dieu, ne le permet pas.
15 Jéhovah, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un pro-
16 phète tel que moi : vous l'écouterez. C'est ce que tu as demandé à Jéhovah, ton Dieu, en Horeb, le jour de l'assemblée, en disant : " Que je n'entende plus la voix de Jéhovah, mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur de mou-
17 rir." Jéhovah me dit : " Ce qu'ils ont
18 dit est bien. Je leur susciterai d'entre leurs frères un prophète tel que toi; je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commande-
19 rai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi
20 qui lui en demanderai compte. Mais le prophète qui osera prononcer en mon nom une parole que je ne lui aurai pas commandé de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra."
21 Que si tu dis dans ton cœur : " Com-
ment reconnaitrons-nous la parole que
22 Jéhovah n'aura pas dite?" Quand un prophète t'aura parlé au nom de Jéhovah, si ce qu'il a dit n'arrive pas et ne se réalise pas, c'est là une parole que Jéhovah n'a pas dite; c'est par orgueil que le prophète a parlé : tu n'auras pas peur de lui.

CHAP. XIX. — *Villes de refuge. Respect des bornes. Faux témoins.*

19 Lorsque Jéhovah, ton Dieu, aura exterminé les nations dont il te donne le pays; lorsque tu les auras dépossédées et que tu habiteras dans leurs villes et
2 dans leurs maisons, tu sépareras trois villes au milieu du pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour le posséder.
3 Tu tiendras en état les routes *qui y conduisent*, et tu diviseras en trois parties le territoire du pays que Jéhovah, ton Dieu, va te donner en héritage, afin que tout meurtrier puisse s'enfuir dans ces
4 villes. Voici dans quel cas le meurtrier qui s'y réfugiera aura la vie sauve : s'il a tué son prochain par mégarde, sans
5 avoir été auparavant son ennemi. Ainsi un homme va couper du bois dans la forêt avec un autre homme; sa main brandit la hache pour abattre un arbre; le fer s'échappe du manche, atteint son compagnon et le tue : cet homme s'enfuira dans l'une de ces villes et il aura
6 la vie sauve. Autrement le vengeur du sang, poursuivant le meurtrier dans l'ardeur de sa colère, l'atteindrait si le chemin était trop long, et lui porterait un coup mortel; et pourtant cet homme n'aurait pas mérité la mort, puisqu'il n'avait pas auparavant de haine *contre la victime*.
7 C'est pourquoi je te donne cet ordre : Mets à part trois villes.
8 Et si Jéhovah, ton Dieu, élargit tes frontières, comme il l'a juré à tes pères, et qu'il te donne tout le pays qu'il a promis à tes
9 pères de te donner, — pourvu que tu observes et mettes en pratique tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, aimant Jéhovah, ton Dieu, et marchant toujours dans ses voies, — tu ajouteras encore trois villes à ces trois-là,
10 afin que le sang innocent ne soit pas versé au milieu du pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour héritage, et
11 qu'il n'y ait pas de sang sur toi. Mais si un homme ayant de la haine contre son prochain, lui dresse des embûches, se jette sur lui et lui porte un coup mortel, et qu'*ensuite* il s'enfuie dans l'une de
12 ces villes, les anciens de sa ville l'enverront saisir et le livreront entre les mains du vengeur du sang, afin qu'il meure.
13 Tu ne le regarderas pas en pitié et tu

XVIII, 15. ***Un prophète***, non un prophète unique, non immédiatement et exclusivement le Messie, mais une série de prophètes, litt. *un prophète* chaque fois que le peuple aura besoin d'un médiateur *tel que moi* entre Dieu et lui. C'est ce qu'indique le contexte, soit général : Moïse traite dans les chap. xvii et xviii des chefs temporels et spirituels d'Israël; soit particulier : Dieu ne permet pas à son peuple la pratique de la divination et de la magie (vers. 14), mais il lui donnera en place des prophètes qui parleront en son nom. — *Du milieu de toi :* tu n'auras pas besoin de recourir à des devins étrangers. — *Tel que moi* est expliqué vers. 16-18, où l'on rappelle quelle fut la première occasion de cette promesse (comp. v, 22 sv.) : un prophète qui soit, comme je l'ai été, un médiateur entre Jéhovah et Israël, pour recevoir directement de Dieu l'expression de sa volonté et la transmettre au peuple. D'autre part, cette promesse, dans son sens complet, comprend éminemment le Messie, médiateur par excellence entre le ciel et la terre, réalisation parfaite du prophétisme, aussi bien que de la royauté et du sacerdoce, et le seul prophète véritablement semblable, quoique supérieur, à Moïse, les autres n'ayant fait que bâtir sur le fondement de celui-ci, tandis que le Christ est l'auteur de la seconde alliance, comme Moïse avait été le médiateur de la première. C'est donc à bon droit que le Nouveau Testament rapporte cette promesse au Christ et la déclare accomplie en lui. Cf Jean, i, 45; v, 45-47; Act. iii, 22; vii, 37. Les Samaritains eux-mêmes font reposer sur notre passage leur attente du Messie (Jean, iv, 25), et les mots, *écoutez-le*, de la transfiguration, y font une allusion manifeste (Matth. xvii, 5).

ôteras d'Israël le sang innocent, et tu prospéreras.

14 Tu ne déplaceras pas la borne de ton prochain, posée par les ancêtres dans l'héritage que tu auras au pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour le posséder.

15 Un seul témoin ne sera pas admis contre un homme pour constater un crime ou un péché, quel que soit le péché commis. C'est sur la parole de deux ou trois témoins que la chose sera établie.

16 Lorsqu'un témoin à charge s'élèvera contre un homme pour l'accuser d'un
17 crime, les deux hommes en contestation se présenteront devant Jéhovah, devant les prêtres et les juges alors en fonction;
18 les juges feront avec soin une enquête, et si le témoin se trouve être un faux témoin, s'il a fait contre son frère une
19 fausse déposition, vous lui ferez subir ce qu'il avait dessein de faire subir à son frère. Tu ôteras *ainsi* le mal du mi-
20 lieu de toi. Les autres, en l'apprenant, craindront, et l'on ne commettra plus ce
21 mal au milieu de toi. Ton œil sera sans pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

CHAP. XX. — *Prescriptions relatives à la guerre.*

20 Lorsque tu sortiras pour combattre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chars, un peuple plus nombreux que toi, tu ne les craindras point, car Jéhovah, ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Egypte, est avec toi.
2 Quand vous vous disposerez au combat, le prêtre s'avancera et parlera au peuple.
3 Il leur dira : " Ecoute, Israël ! Vous allez aujourd'hui livrer bataille à vos ennemis; que votre cœur ne faiblisse point, soyez sans crainte, ne vous effrayez point et
4 ne soyez point terrifiés devant eux; car Jéhovah, votre Dieu, marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos en-
5 nemis et vous sauver." Les scribes parleront *ensuite* au peuple, en disant : " Qui est-ce qui a bâti une maison neuve, et ne l'a pas encore dédiée? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne la dé-
6 die. Qui est-ce qui a planté une vigne, et n'a pas encore joui de ses fruits? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un
7 autre n'en jouisse. Qui est-ce qui s'est fiancé à une femme, et ne l'a pas encore épousée? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne l'épouse." Les
8 scribes parleront encore au peuple et diront : " Qui est-ce qui a peur et qui sent son cœur faiblir? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, afin que le cœur de ses frères ne défaille pas comme le sien."
9 Quand les scribes auront achevé de parler au peuple, on placera les chefs des troupes à la tête du peuple.

10 Lorsque tu t'approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui offriras la paix.
11 Si elle fait une réponse de paix et t'ouvre *ses portes*, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et te servira.
12 Si, au lieu de faire la paix avec toi, elle veut te faire la guerre, tu l'assiégeras;
13 et quand Jéhovah, ton Dieu, l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée.
14 Mais les femmes, les enfants, le bétail, et tout ce qui sera dans la ville, tout son butin, tu le prendras pour toi, et tu pourras manger les dépouilles de tes ennemis que Jéhovah, ton Dieu, t'aura données.
15 C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les villes situées loin de toi, et qui ne sont pas du nombre des villes de ces nations-ci.
16 Mais quant aux villes de ces peuples que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour héritage, tu n'y laisseras la vie à rien de ce
17 qui respire. Car tu dévoueras ces peuples par anathème : les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens, comme Jéhovah, ton Dieu, te l'a ordon-
18 né, afin qu'ils ne vous apprennent pas à imiter toutes les abominations auxquelles ils se livrent envers leurs dieux, et que vous ne péchiez point contre Jéhovah, votre Dieu.

19 Si tu as à faire un long siège pour t'emparer d'une ville ennemie, tu ne détruiras pas les arbres en y portant la hache; car tu en manges le fruit, et tu ne les abattras pas : l'arbre des champs est-il un homme pour que tu l'assièges?
20 Mais les arbres que tu sais n'être pas des arbres fruitiers, tu pourras les détruire et les abattre, et en construire des machines contre la ville qui est en guerre avec toi, jusqu'à ce qu'elle succombe.

CHAP. XXI, 1 — 14. — *Expiation d'un meurtre dont l'auteur est inconnu. Traitement des femmes prises à la guerre.*

21 Si, sur le sol que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour le posséder, on trouve un homme tué, gisant dans les champs, sans que l'on sache qui l'a frappé,
2 tes anciens et tes juges iront mesurer les

distances de l'endroit où est le cadavre
3 jusqu'aux villes des environs. Les anciens de la ville la plus rapprochée de l'homme tué, prendront une génisse qui n'aura pas encore été employée au tra-
4 vail et qui n'aura pas tiré au joug. Ils la feront descendre vers un ruisseau permanent, dans un lieu qui n'a reçu ni culture ni semence, et là ils lui briseront
5 la nuque dans le ruisseau. Les prêtres, fils de Lévi, s'approcheront; car ce sont eux que Jéhovah, ton Dieu, a choisis pour le servir et pour bénir au nom de Jéhovah, et c'est sur leur parole que se juge toute contestation et toute blessure.
6 Tous les anciens de cette ville, comme étant les plus voisins du cadavre, laveront leurs mains sur la génisse à laquelle
7 on a brisé la nuque dans la vallée. Puis ils prendront la parole, en disant : " Nos mains n'ont pas répandu ce sang, et nos
8 yeux ne l'ont pas vu *répandre*. Pardonnez à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, ô Jéhovah; et ne laissez pas le sang innocent au milieu de votre peuple d'Israël ! " Et ce sang sera expié pour
9 eux. — C'est ainsi que tu ôteras du milieu de toi le sang innocent, en faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah.
10 Quand tu sortiras pour combattre contre tes ennemis, et que Jéhovah, ton Dieu, les aura livrés entre tes mains et
11 que tu leur feras des prisonniers, si tu vois parmi les captifs une femme de belle figure, et que, épris d'amour pour elle,
12 tu veuilles l'épouser, tu l'amèneras dans l'intérieur de ta maison. Alors elle se rasera la tête et se coupera les ongles;
13 elle quittera les vêtements de sa captivité, elle demeurera dans ta maison et pleurera pendant un mois son père et sa mère; après quoi, tu iras vers elle, tu
14 seras son mari et elle sera ta femme. Si elle cesse de te plaire, tu la laisseras aller où elle voudra, et tu ne pourras pas la vendre pour de l'argent; tu ne la traiteras pas comme une esclave, car tu l'as eue pour femme.

3° — DROIT PRIVÉ [XXI, 15 — XXVI.]

CHAP. XXI, 15 — 23. — *Droit des premiers-nés. Punition du fils rebelle. Cadavres des suppliciés.*

15 Si un homme a deux femmes, l'une aimée et l'autre haïe, et qu'elles lui aient enfanté des fils, aussi bien celle qui est aimée que celle qui est haïe, si le fils premier-né est le fils de la femme qui est haïe, il ne pourra pas, le jour où 16
il mettra ses fils en possession de ses biens, faire premier-né le fils de celle qu'il aime, de préférence au fils de celle qu'il hait, celui-ci étant le premier-né.
Mais il reconnaîtra comme premier-né le 17
fils de celle qui est haïe, et lui donnera sur tous ses biens une portion double; car ce fils est les prémices de sa vigueur; c'est à lui qu'appartient le droit d'aînesse.

Si un homme a un fils indocile et re- 18
belle, n'obéissant ni à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, et lors même qu'ils le châtient, ne les écoute pas, son père et sa mère le saisiront et 19
l'amèneront aux anciens de la ville et à la porte du lieu qu'il habite. Ils diront 20
aux anciens de la ville : " Notre fils que voici est indocile et rebelle, il n'obéit pas à notre voix, il se livre à la débauche et à l'ivrognerie. " Et tous les hommes de 21
sa ville le lapideront, et il mourra. Tu ôteras *ainsi* le mal du milieu de toi, et tout Israël, en l'apprenant, craindra.

Quand un homme ayant commis un 22
crime capital aura été mis à mort, et que tu l'auras pendu à un bois, son cadavre 23
ne passera pas la nuit sur le bois; mais tu ne manqueras pas de l'enterrer le jour même, car un pendu est l'objet de la malédiction de Dieu, et tu ne souilleras pas ton pays, que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour héritage.

CHAP. XXII. — *Objets perdus et trouvés. Travestissements. Nids des oiseaux. Maisons neuves. Mélanges dans les semences et dans les tissus. Houppes aux coins du manteau. Chasteté avant le mariage. Relations illicites.*

Si tu vois le bœuf ou la brebis de 22
ton frère égarés *dans les champs*, tu ne t'en détourneras point, mais tu les ramèneras à ton frère. Si ton frère habite 2
loin de toi et que tu ne le connaisses pas, tu recueilleras l'animal dans ta maison, et il restera chez toi jusqu'à ce que ton frère le recherche, et alors tu le lui rendras. Tu feras de même pour son âne, 3
de même pour son manteau et pour tout objet qu'il aurait perdu et que tu trouverais; tu ne dois pas t'en détourner. Si 4
tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf

XXI, 19. *A la porte* : c'était comme le *forum* où se traitaient toutes les affaires publiques.

23. L'exposition du supplicié, de celui qu'avait frappé la malédiction divine comme coupable d'une grave infraction aux lois de l'alliance, etait une souillure pour la terre d'Israël, parce qu'elle mettait comme en spectacle son action criminelle. Sur l'application de cette loi à Jésus-Christ, voy. Gal. iii, 13.

s'abattre dans le chemin, tu ne t'en détourneras point; tu ne manqueras pas de l'aider à les relever.

5 Une femme ne portera pas un habit d'homme, et un homme ne mettra point un vêtement de femme; car celui qui fait ces choses est en abomination à Jéhovah, ton Dieu.

6 Si tu rencontres dans ton chemin un nid d'oiseau, sur un arbre ou sur la terre, avec des petits ou des œufs, et la mère couchée dessus, tu ne prendras pas la
7 mère avec les petits; tu ne manqueras pas de laisser aller la mère, et tu ne prendras pour toi que les petits, afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours.

8 Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras une balustrade autour de ton toit, afin de ne pas mettre du sang sur ta maison, dans le cas où quelqu'un viendrait à tomber de là.

9 Tu n'ensemenceras pas ta vigne de deux sortes de semences; autrement le tout serait déclaré chose sainte, et la graine que tu as semée, et le produit de
10 la vigne. Tu ne laboureras pas avec un
11 bœuf et un âne attelés ensemble. Tu ne porteras pas un vêtement d'un tissu mélangé de laine et de lin réunis ensemble.

12 Tu feras des glands aux quatre coins du vêtement dont tu te couvriras.

13 Si un homme, après avoir pris une femme et être allé vers elle, vient à
14 éprouver pour elle de l'aversion, et lui impute des choses propres à la déshonorer et porte *ainsi* atteinte à sa réputation, en disant : " J'ai pris cette femme, et quand je suis venu vers elle, je ne l'ai
15 pas trouvée vierge," — le père et la mère de la jeune femme prendront les signes de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville, à la porte.
16 Le père de la jeune fille dira aux anciens : " J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et l'ayant prise en aver-
17 sion, il lui impute des choses déshonorantes, en disant : Je n'ai pas trouvé ta fille vierge. Or voici les signes de virginité de ma fille." Et ils déploieront son vêtement devant les anciens de la ville.
18 *Alors* les anciens de la ville saisiront cet
19 homme et le châtieront; *en outre*, ils lui imposeront une amende de cent sicles d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune femme, pour avoir porté atteinte à la réputation d'une vierge d'Israël. Elle restera sa femme, et il ne pourra pas la
20 renvoyer tant qu'il vivra. Mais si le fait est vrai et que la jeune femme ne soit pas
21 trouvée vierge, on la fera sortir à l'entrée de la maison de son père, et elle sera lapidée par les gens de la ville, jusqu'à ce qu'elle meure, parce qu'elle a commis une infamie en Israël, en se prostituant dans la maison de son père. Tu ôteras *ainsi* le mal du milieu de toi.

22 Si l'on trouve un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme, et la femme *aussi*. Tu ôteras ainsi le mal du milieu d'Israël.

23 Si une jeune fille vierge est fiancée à quelqu'un, et qu'un homme la rencontre
24 dans la ville et couche avec elle, vous les amènerez tous deux à la porte de la ville, et vous les lapiderez, jusqu'à ce qu'ils meurent : la jeune fille pour n'avoir pas crié dans la ville, et l'homme pour avoir déshonoré la femme de son prochain. Tu ôteras *ainsi* le mal du milieu
25 de toi. Mais si c'est dans les champs que cet homme rencontre la jeune fille fiancée, et qu'il lui fasse violence et couche avec elle, l'homme qui aura couché avec elle mourra seul. Tu ne feras
26 rien à la jeune fille; il n'y a pas en elle de crime digne de mort, car c'est comme lorsqu'un homme se jette sur son pro-
27 chain et le tue; le cas est le même. Rencontrée dans les champs, la jeune fille fiancée a crié, et il n'y avait personne
28 pour la secourir. Si un homme rencontre une jeune fille vierge, non fiancée, la saisit et couche avec elle, et qu'ils soient
29 surpris, l'homme qui a couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante sicles d'argent, et elle sera sa femme, parce qu'il l'a déshonorée, il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il vivra.

30 Nul ne prendra la femme de son père et ne soulèvera la couverture du lit paternel.

CHAP. XXIII. — *Personnes exclues de la communauté. Pureté dans le camp. Esclaves fugitifs. Prostituées. Usure. Vœux. Raisins et épis.*

23 Celui dont les organes ont été écra-
2 sés ou coupés ne sera pas admis dans l'assemblée de Jéhovah. Le fruit d'une union illicite ne sera pas admis dans l'assemblée de Jéhovah; même sa dixième
3 génération n'y entrera pas. L'Ammonite et le Moabite ne seront pas admis dans l'assemblée d'Israël, même à la dixième génération; ils n'y entreront
4 jamais, parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lorsque vous sortiez d'Egypte, et parce que *le roi de Moab* a fait venir contre toi à prix d'argent

Balaam, fils de Béor, de Péthor en Mésopotamie, pour te maudire. Mais Jéhovah, ton Dieu, n'a pas voulu écouter Balaam, et il a changé pour toi la malédiction en bénédiction, car Jéhovah, ton Dieu, t'aime. Tu n'auras souci ni de leur prospérité ni de leur bien-être, tant que tu vivras, à perpétuité. Tu n'auras point en abomination l'Edomite, car il est ton frère; tu n'auras point en abomination l'Egyptien, car tu as été étranger dans son pays : les fils qui leur naîtront pourront, à la troisième génération, être admis dans l'assemblée de Jéhovah.

Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde-toi de toute chose mauvaise. S'il y a chez toi un homme qui ne soit pas pur, par suite d'un accident nocturne, il sortira du camp, et n'y rentrera pas; sur le soir, il se baignera dans l'eau, et après le coucher du soleil il pourra rentrer dans le camp. Tu auras un lieu hors du camp, et c'est là que tu iras. Tu auras dans ton bagage une pelle, et quand tu iras t'asseoir à l'écart, tu feras un creux, et en partant tu recouvriras la chose. Car Jéhovah, ton Dieu, marche au milieu de ton camp, pour te protéger et pour te livrer tes ennemis; ton camp doit *donc* être saint, afin que Jéhovah ne voie chez toi rien de malséant et qu'il ne se détourne pas de toi.

Tu ne livreras pas à son maître un esclave qui se sera enfui et réfugié auprès de toi. Il demeurera avec toi, au milieu de ton pays, dans le lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où il se trouvera bien : tu ne l'opprimeras point.

Il n'y aura point de prostituée parmi les filles d'Israël, et il n'y aura point de prostitué parmi les fils d'Israël. Tu n'apporteras pas dans la maison de Jéhovah, ton Dieu, le salaire d'une prostituée ni le salaire d'un chien, pour l'accomplissement d'un vœu; car l'un et l'autre sont en abomination à Jéhovah, ton Dieu.

Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt ni pour argent, ni pour vivres, ni pour aucune chose qui se prête à intérêt. Tu peux exiger un intérêt de l'étranger, mais tu n'en tireras point de ton frère, afin que Jéhovah, ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprendras dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.

Quand tu auras fait un vœu à Jéhovah, ton Dieu, tu ne tarderas point à l'accomplir; sinon, Jéhovah, ton Dieu, t'en demanderait certainement compte, et tu serais chargé d'un péché. Si tu t'abstiens de faire des vœux, il n'y aura pas en toi de péché. Mais la parole sortie de tes lèvres, tu la tiendras et l'accompliras, selon le vœu que tu auras fait librement à Jéhovah, ton Dieu, et que tu auras prononcé de ta bouche.

Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras manger des raisins selon ton désir et t'en rassasier, mais tu n'en mettras pas dans ton panier. Si tu entres dans les blés de ton prochain, tu pourras cueillir des épis avec la main, mais tu ne mettras pas la faucille dans les blés de ton prochain.

CHAP. XXIV. — *Divorce. Nouveau marié. Prêt sur gage. Rapt d'un homme. Lépreux et mercenaire. Droits de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve.*

Lorsqu'un homme aura pris une femme et l'aura épousée, si elle vient à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de repoussant, il écrira pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison. Une fois sortie de chez lui, elle s'en ira et pourra devenir la femme d'un autre homme. *Mais* si ce second mari la prend en aversion, lui écrit une lettre de divorce et que, la lui ayant remise en main, il la renvoie de sa maison; ou bien si ce second mari qui l'a prise pour femme vient à mourir, *alors* le premier mari, qui l'a renvoyée, ne pourra pas la reprendre pour femme après qu'elle a été souillée, car c'est une abomination devant Jéhovah, et tu n'engageras pas dans le péché le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour héritage.

Lorsqu'un homme sera nouvellement marié, il n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge *publique;* il sera libre pour sa maison pendant un an, et il réjouira la femme qu'il a prise.

On ne prendra pas en gage les deux meules, ni la meule de dessus : ce serait prendre en gage la vie même.

XXIII, 18. *D'un chien*, d'un prostitué (*cinædus*) : comp. Apoc. xxii, 15; Rom. i, 27; I Cor. vi, 9.

25. *Cueillir des épis*, puis les froisser pour en faire sortir les grains, et manger ces grains : comp. Matth. xii, 1; Luc, vi, 1. Vulg., *cueillir des épis et les froisser avec la main.*

XXIV, 6. *Les deux meules* formant le moulin à bras dont chaque famille se servait journellement pour moudre le blé. *La meule de dessus* était mobile : sans elle, l'autre ne servait plus à rien. Voy. Am. ii, 8; Job, xxii, 6; Prov. xx, 16 al. Comp. Exod. xxii, 25 sv.

De bons manuscrits lisent dans la Vulgate *apposuit* (au lieu de *opposuit*), *celui qui l'offre engage sa vie.*

7 Si l'on trouve un homme qui ait enlevé l'un de ses frères d'entre les enfants d'Israël et en ait fait son esclave, ou l'ait vendu, ce ravisseur sera puni de mort. Tu ôteras *ainsi* le mal du milieu de toi.
8 Prends garde à la plaie de la lèpre, observant avec soin et mettant en pratique tout ce que vous enseigneront les prêtres lévitiques; tout ce que je leur ai prescrit, vous le mettrez soigneusement
9 en pratique. Souviens-toi de ce que Jéhovah, ton Dieu, a fait à Marie pendant le voyage, lors de votre sortie d'Egypte.
10 Si tu prêtes à ton prochain un objet quelconque, tu n'entreras pas dans sa
11 maison pour prendre son gage; tu attendras dehors, et celui à qui tu fais le prêt
12 t'apportera le gage dehors. Si cet homme est pauvre, tu ne te coucheras point
13 avec son gage; tu ne manqueras pas de le lui rendre au coucher du soleil, afin qu'il couche dans son vêtement et qu'il te bénisse, et ce sera là une justice pour toi devant Jéhovah, ton Dieu.
14 Tu n'opprimeras point le mercenaire pauvre et indigent, soit l'un de tes frères, soit l'un des étrangers demeurant dans
15 ton pays, dans tes portes. Chaque jour tu lui donneras son salaire, sans laisser passer sur cette dette le coucher du soleil; car il est pauvre, et son âme l'attend. Autrement il crierait à Jéhovah contre toi, et tu serais chargé d'un péché.
16 Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, ni les enfants pour les pères; chacun sera mis à mort pour son péché.
17 Tu ne violeras pas le droit de l'étranger ni de l'orphelin, et tu ne prendras point en gage le vêtement de la veuve.
18 Tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, et que Jéhovah, ton Dieu, t'a délivré : c'est pourquoi je te commande d'agir ainsi.
19 Quand tu feras ta moisson dans ton champ, si tu as oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas pour la prendre : elle sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que Jéhovah, ton Dieu, te bénisse dans tout
20 le travail de tes mains. Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne fouilleras pas après coup *les branches* : le reste sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta 21
vigne, tu ne cueilleras pas après coup les grappes *qui y seront restées* : elles seront pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Tu te souviendras que 22
tu as été esclave dans le pays d'Egypte : c'est pourquoi je te commande d'agir ainsi.

CHAP. XXV. — *Châtiments corporels. Lévirat. Poids et mesures. Destruction des Amalécites.*

Quand il s'élèvera une contestation 25
entre des hommes, et qu'ils se seront présentés devant les juges, qu'on les aura jugés, absous l'innocent et condamné le coupable, si le coupable a 2
mérité d'être battu, le juge le fera étendre par terre et battre en sa présence d'un nombre de coups proportionné à sa faute. Il ne lui fera pas donner plus de 3
quarante coups, de peur que, si l'on dépassait beaucoup ce nombre, ton frère ne fût avili à tes yeux.
Tu ne muselleras pas le bœuf, quand 4
il foulera le grain.
Lorsque des frères demeurent ensem- 5
ble, et que l'un d'eux meurt sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera pas au dehors, à un étranger; mais son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme et remplira envers elle le devoir de beau-frère. Le premier-né qu'elle 6
mettra au monde succédera au frère défunt et prendra son nom, afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël. S'il ne 7
plait pas à cet homme de prendre sa belle-sœur, elle montera à la porte vers les anciens, et dira : " Mon beau-frère refuse de faire revivre le nom de son frère en Israël; il ne veut pas remplir, en m'épousant, son devoir de beau-frère." *Alors* les anciens de la ville le feront ve- 8
nir et lui parleront. S'il persiste et dit : " Il ne me plait pas de la prendre," sa 9
belle-sœur s'approchera de lui en présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied et lui crachera au visage, en disant : " Ainsi sera fait à l'homme qui ne relève pas la maison de son frère."
Et sa maison sera appelée en Israël la 10
maison du déchaussé.

XXV, 3. *Quarante coups* : l'usage s'introduisit de s'arrêter à 39, dans la crainte de dépasser par erreur le nombre fixé par la loi (II Cor. xi, 24).

4. Comp. Prov. xii, 10; I Cor. ix, 9; I Tim. v, 18.

6. Moïse accepta la coutume du *lévirat;* mais, de peur qu'elle ne donnât lieu à quelque abus, il en restreignit l'usage, en lui ôtant son caractère obligatoire. Elle se conserva jusqu'à l'ère chrétienne (Matth. xxii, 24).

9. C'est en y posant le pied, par conséquent la chaussure, que l'on prend possession d'un fonds (comp. Gen. xiii, 17; Jos. x, 24). De là est venue l'action symbolique d'ôter la chaussure et de la livrer à un autre, pour signifier l'abandon d'un droit, d'une propriété, d'une créance (voy. Ruth, iv, 7; Ps. lx, 8; cviii, 9).

11 Lorsque deux hommes se battront ensemble, un homme et son frère, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le frappe, et que, avançant la main, elle saisisse ce dernier par les parties hon-
12 teuses, tu lui couperas la main; ton œil sera sans pitié.

13 Tu n'auras pas dans ton sac deux
14 sortes de poids, un gros et un petit. Tu n'auras pas dans ta maison deux sortes
15 d'épha, un grand et un petit. Tu auras un poids exact et juste, afin que tes jours se prolongent dans la terre que
16 te donne Jéhovah, ton Dieu. Car il est en abomination à Jéhovah, ton Dieu, celui qui fait ces choses, qui commet une iniquité.

17 Souviens-toi de ce que te fit Amalec pendant le voyage, lorsque tu sortis de
18 l'Egypte, comment il t'attaqua en route et tomba sur les traînards derrière toi, et toi tu étais fatigué et sans force, et il
19 n'eut aucune crainte de Dieu. Quand Jéhovah, ton Dieu, t'aura donné du repos, t'ayant délivré de tous les ennemis d'alentour, dans le pays qu'il te donne en héritage pour le posséder, tu effaceras la mémoire d'Amalec de dessous le ciel : ne l'oublie point.

CHAP. XXVI. — *Prière pour l'offrande des dîmes et des prémices. Conclusion.*

26 Lorsque tu seras entré dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne pour héritage, que tu en auras pris possession
2 et y seras établi, tu prendras une part des prémices de tous les produits du sol que tu auras récoltés dans le pays que te donne Jéhovah, ton Dieu, et, l'ayant mise dans une corbeille, tu iras au lieu que Jéhovah, ton Dieu, aura choisi pour
3 y faire habiter son nom. Tu te présenteras au prêtre alors en fonction, et tu lui diras : "Je déclare aujourd'hui à Jéhovah, ton Dieu, que je suis entré dans le pays que Jéhovah a juré à nos pères
4 de nous donner." Le prêtre recevra la corbeille de ta main et la déposera de-
5 vant l'autel de Jéhovah, ton Dieu. Et prenant *de nouveau* la parole, tu diras devant Jéhovah, ton Dieu : "Mon père était un Araméen prêt à périr; il descendit en Egypte avec peu de gens et y vécut en étranger; là il devint une nation grande, puissante et nombreuse. Les
6 Égyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous imposèrent un dur ser-
7 vage. Alors nous criâmes à Jéhovah, le Dieu de nos pères, et il entendit notre voix et vit nos souffrances, notre misère
8 et notre oppression. Et Jéhovah nous fit sortir d'Egypte, avec une main forte et le bras étendu, par une grande terreur, avec des signes et des prodiges. Il nous
9 a conduits dans ce lieu et il nous a donné ce pays, un pays où coulent le lait et le miel. Et maintenant voici que j'apporte
10 les prémices des produits du sol que vous m'avez donné, ô Jéhovah." — Tu les déposeras devant Jéhovah, ton Dieu, et tu te prosterneras devant Jéhovah, ton
11 Dieu. Puis tu te réjouiras, avec le Lévite et avec l'étranger qui sera au milieu de toi, de tous les biens que Jéhovah, ton Dieu, t'a donnés, à toi et à ta maison.

12 Lorsque tu auras achevé de lever toute la dîme de tes produits, la troisième année, l'année de la dîme, et que tu la donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, pour qu'ils la mangent dans tes portes et qu'ils se rassasient,
13 tu diras devant Jéhovah, ton Dieu : "J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré, et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, conformément à l'ordre que vous m'avez donné; je n'ai transgressé ni oublié au-
14 cun de vos préceptes. Je n'ai pas mangé de ces choses pendant mon deuil, je n'en ai rien transporté *hors de ma maison* dans l'état d'impureté, et je n'en ai rien donné à l'occasion d'un mort; j'ai obéi à la voix de Jéhovah, mon Dieu, j'ai agi selon tout ce que vous m'avez prescrit.
15 Regardez de votre demeure sainte, du ciel, et bénissez votre peuple d'Israël et le sol que vous nous avez donné, comme vous l'avez juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel."

16 Aujourd'hui Jéhovah, ton Dieu, te commande de mettre en pratique ces lois et ces ordonnances; tu les observeras et tu les pratiqueras de tout ton cœur et de
17 toute ton âme. Tu as fait déclarer aujourd'hui à Jéhovah qu'il sera ton Dieu, toi t'engageant *de ton côté* à marcher dans ses voies, à observer ses lois, ses

---

13 sv. *De poids* : ils étaient primitivement faits de pierres. *Un gros* pour l'achat, *un petit* pour la vente. — *Épha*, mesure de vingt litres environ.

XXVI, 12. *La* deuxième *dîme*, la dîme de charité, appelée aussi *troisième* dîme (Job, I, 7, 8), celle dont il est question xiv, 28.

14. *A l'occasion d'un mort* : c'était, paraît-il, la coutume de faire porter à la maison du défunt diverses provisions devant servir au repas des funérailles (comp. Jér. xvi, 7; Ezéch. xxiv, 17; Osée, ix, 4; Tob. iv, 17); or une telle maison était impure, et il n'eût pas été permis d'y envoyer des produits *consacrés* ou leur valeur en argent.

commandements et ses ordonnances, et
18 à obéir à sa voix. Et Jéhovah a fait déclarer aujourd'hui par toi que tu lui serais un peuple particulier, comme il te l'a dit, observant tous ses commandements,

lui s'engageant *de son côté* à t'élever au- 19
dessus de toutes les nations qu'il a faites, en gloire, en renom et en splendeur, en sorte que tu sois un peuple saint à Jéhovah, ton Dieu, comme il te l'a dit.

TROISIÈME DISCOURS.

Renouvellement de l'alliance [XXVII—XXX.]

1° — CHAP. XXVII. — *Ordre de renouveler l'alliance après l'entrée en Chanaan. Préparatifs et mode de la cérémonie.*

27 Moïse, avec les anciens d'Israël, donna cet ordre au peuple : " Observez tout le commandement que je vous prescris aujourd'hui.

2 Lorsque vous aurez passé le Jourdain *pour entrer* dans le pays que te donne Jéhovah, ton Dieu, tu dresseras de grandes pierres et tu les enduiras de chaux,
3 et tu écriras dessus toutes les paroles de cette loi, après ton passage, afin que tu t'établisses dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne, pays où coulent le lait et le miel, comme te l'a dit Jéhovah,
4 le Dieu de tes pères. Lors *donc* que vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez sur le mont Hébal ces pierres que je vous prescris aujourd'hui, et tu les enduiras
5 de chaux. Et tu bâtiras là un autel à Jéhovah, un autel de pierres sur les-
6 quelles tu ne porteras pas le fer. Tu bâtiras en pierres brutes l'autel de Jéhovah, ton Dieu, et tu offriras dessus des holo-
7 caustes à Jéhovah, ton Dieu. Tu offriras des sacrifices pacifiques, et tu mangeras là et tu te réjouiras devant Jéhovah, ton
8 Dieu. Tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi en caractères bien nets."

9 Moïse et les prêtres lévitiques parlèrent à tout Israël, en disant : " Garde le silence et écoute, ô Israël ! Aujourd'hui tu es devenu le peuple de Jéhovah, ton
10 Dieu. Tu obéiras donc à la voix de Jéhovah, ton Dieu, et tu mettras en pratique ses commandements et ses lois, que je te prescris aujourd'hui."

11 Le même jour, Moïse donna cet ordre
12 au peuple : " Lorsque vous aurez passé le Jourdain, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin se tiendront sur le mont Garizim pour bénir le peuple ; et Rubên, Gad, Aser, Zabulon, 13
Dan et Nephthali se tiendront sur le mont Hébal pour maudire. Et les Lé- 14
vites prendront la parole et diront d'une voix haute à tous les hommes d'Israël :

Maudit soit l'homme qui fait une image 15
taillée ou une image de fonte, abomination de Jéhovah, œuvre des mains d'un artisan, et qui la place dans un lieu secret ! — Et tout le peuple répondra et dira : Amen !

Maudit soit celui qui traite avec mé- 16
pris son père et sa mère ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui déplace la borne 17
de son prochain ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui fait égarer un 18
aveugle dans le chemin ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui viole le droit 19
de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui couche avec la 20
femme de son père, car il soulève la couverture de son père ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui couche avec une 21
bête quelconque ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui couche avec sa 22
sœur, fille de son père ou de sa mère ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui couche avec sa 23
belle-mère ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui porte en secret 24
un coup *mortel* à son prochain ! — Et tout le peuple dira : Amen !

Maudit soit celui qui reçoit un présent 25
pour frapper une vie, *répandre* le sang

19. Le mot *suam* de la Vulg. n'est ni dans l'hébreu, ni dans les LXX.

XXVII, 4-5. *Mont Hébal* (voy. xi, 29) : les Samaritains, qui avaient bâti un temple sur le mont Garizim, ont mis ici, dans leur Pentateuque, *Garizim* au lieu de Hébal.

14. *Douze* malédictions, selon le nombre des tribus. Plusieurs pensent qu'elles étaient en beaucoup plus grand nombre, et que les cas y figurant sont cités à titre d'exemples. Nous n'aurions donc ici que le programme abrégé de la cérémonie, ce qui explique que les *bénédictions* ne sont pas rapportées; leur formule devait correspondre à celle des malédictions. Comp. Jos. viii, 34.

innocent! — Et tout le peuple dira : Amen!

26 Maudit soit celui qui ne maintient pas les paroles de cette loi, en les mettant en pratique! — Et tout le peuple dira : Amen!

2° — CHAP. XXVIII. — *Bénédictions et malédictions.*

28 Si tu obéis exactement à la voix de Jéhovah, ton Dieu, en ayant soin de mettre en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, Jéhovah, ton Dieu, t'élèvera au-dessus de
2 toutes les nations de la terre. Voici toutes les bénédictions qui viendront sur toi et t'atteindront, si tu obéis à la voix de Jéhovah, ton Dieu.

3 Tu seras béni dans la ville et tu seras
4 béni dans les champs. Béni sera le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, le fruit de tes troupeaux, les portées de ton
5 gros et de ton menu bétail. Bénies se-
6 ront ta corbeille et ta huche. Tu seras béni à ton entrée, et tu seras béni à ta sortie.

7 Jéhovah fera que les ennemis qui s'élèveront contre toi, soient mis en déroute devant toi; venus contre toi par un seul chemin, ils s'enfuiront devant toi par
8 sept chemins. Jéhovah commandera à la bénédiction d'être avec toi dans tes greniers et dans tout travail de tes mains! Il te bénira dans le pays que te donne Jéhovah, ton Dieu.

9 Jéhovah te fera subsister pour lui comme un peuple saint, ainsi qu'il te l'a juré, si tu observes les commandements de Jéhovah, ton Dieu, et si tu marches
10 dans ses voies; et tous les peuples verront que le nom de Jéhovah est nommé sur toi, et ils te craindront.

11 Jéhovah te comblera de biens, *en multipliant* le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le fruit de ton sol, dans le pays qu'il a juré à tes pères de
12 te donner. Jéhovah t'ouvrira son bon trésor, le ciel, pour envoyer à ton pays la pluie en son temps et pour bénir tout le travail de tes mains. Tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunte-
13 ras point. Jéhovah te mettra à la tête, et non à la queue; tu seras toujours en haut, et tu ne seras jamais en bas, si tu obéis aux commandements de Jéhovah, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui,
si tu les observes et les mets en pratique,
et si tu ne t'écartes ni à droite ni à gau- 14
che de tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux et les servir.

Mais si tu n'obéis pas à la voix de 15
Jéhovah, ton Dieu, pour observer et mettre en pratique tous ses commandements et toutes ses lois que je te prescris aujourd'hui, voici toutes les malédictions qui viendront sur toi et t'atteindront :

Tu seras maudit dans la ville et tu 16
seras maudit dans les champs. Seront 17
maudites ta corbeille et ta huche. Seront 18
maudits le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, les portées de ton gros et de ton menu bétail. Tu seras maudit à ton 19
entrée, et tu seras maudit à ta sortie.

Jéhovah enverra contre toi la malédic- 20
tion, le trouble et la menace, dans tout ce que tu entreprendras de faire, jusqu'à ce que tu sois détruit et que tu périsses bientôt, à cause de la perversité de tes actions, par lesquelles tu m'auras abandonné. Jéhovah attachera à tes flancs la 21
peste, jusqu'à ce qu'elle t'ait consumé de dessus la terre où tu vas entrer pour en prendre possession. Jéhovah te frappera 22
de langueur, de fièvre, d'inflammation, de chaleur brûlante, de sécheresse, de charbon et de nielle, *fléaux* qui te poursuivront jusqu'à ce que tu périsses. Ton 23
ciel sur ta tête sera d'airain, et la terre sous tes pieds sera de fer. Jéhovah en- 24
verra pour pluie à ton pays de la poussière et du sable, qui descendront du ciel sur toi jusqu'à ce que tu sois détruit.
Jéhovah fera que tu sois battu devant tes 25
ennemis; tu marcheras contre eux par un seul chemin, et par sept chemins tu fuiras devant eux, et tu seras ballotté parmi tous les royaumes de la terre.
Ton cadavre servira de pâture à tous les 26
oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, et il n'y aura personne pour les chasser.

Jéhovah te frappera de l'ulcère d'Egyp- 27
te, d'hémorrhoïdes, de dartres et de gale, dont tu ne pourras guérir. Jéhovah te 28
frappera de délire, d'aveuglement et d'égarement d'esprit; tu tâtonneras en 29
plein midi, comme l'aveugle dans l'obscurité; tu ne réussiras pas dans tes voies; tu seras tous les jours opprimé et dépouillé, sans personne qui vienne à ton secours. Tu te fianceras à une femme, 30
et un autre la possédera; tu bâtiras une

XXVIII, 13. *Tête* et *queue*, *en haut* et *en bas* : même pensée sous des images différentes : Israël sera le premier en richesse, en puissance, en considération.

22. *Sécheresse.* : le texte hébreu actuel porte *hérèb*, épée; mais il faut lire avec la Vulg. *Horèb*, sécheresse.

27. *Ulcère d'Egypte*, sorte de lèpre appelée *éléphantiasis*.

maison et tu ne l'habiteras pas; tu plan-
teras une vigne, et tu n'en jouiras pas.
31 Ton bœuf sera égorgé sous tes yeux, et
tu n'en mangeras pas; ton âne sera en-
levé de devant toi, et on ne te le rendra
pas; tes brebis seront livrées à tes enne-
mis, et personne ne viendra à ton se-
32 cours. Tes fils et tes filles seront livrés
à un autre peuple; tes yeux le verront et
languiront tout le jour après eux, et ta
33 main sera impuissante. Le fruit de ton
sol et tout le produit de ton travail, un
peuple que tu n'as pas connu le man-
gera, et tu seras opprimé et écrasé tous
34 les jours. Tu deviendras fou à la vue
des choses que tu verras de tes yeux.
35 Jéhovah te frappera aux genoux et
aux cuisses d'un ulcère malin dont tu ne
pourras guérir; il te couvrira depuis la
plante du pied jusqu'au sommet de la
36 tête. Jéhovah te fera marcher, toi et ton
roi que tu auras mis à ta tête, vers une
nation que tu n'auras pas connue, ni toi
ni tes pères, et là tu serviras d'autres
37 dieux, du bois et de la pierre, et tu de-
viendras un sujet d'étonnement, de fable
et de raillerie parmi tous les peuples chez
38 lesquels Jéhovah te mènera. Tu porte-
ras sur ton champ beaucoup de semence,
et tu recueilleras peu, car les sauterelles
39 la dévoreront. Tu planteras des vignes
et tu les cultiveras, et tu ne boiras pas
de vin et tu ne récolteras rien, car les
40 vers les mangeront. Tu auras des oli-
viers sur tout ton territoire, et tu ne
t'oindras pas d'huile, car tes olives tom-
41 beront. Tu engendreras des fils et des
filles, et ils ne seront pas à toi, car ils
42 iront en captivité. Les insectes s'empa-
reront de tous tes arbres et des fruits de
43 ton sol. L'étranger qui vit au milieu de
toi s'élèvera de plus en plus au-dessus de
toi, tandis que toi, tu descendras tou-
44 jours plus bas; il te prêtera, et tu ne lui
prêteras pas; il sera en tête, et tu seras
45 à la queue. Toutes ces malédictions
viendront sur toi, elles te poursuivront
et t'atteindront, jusqu'à ce que tu sois
détruit, parce que tu n'auras pas obéi à
la voix de Jéhovah, ton Dieu, pour obser-
ver ses lois et ses commandements qu'il
46 t'a prescrits. Elles seront pour toi un
signe et un prodige, et pour ta postérité
à jamais.
47 Parce que tu n'auras pas servi Jého-
vah, ton Dieu, avec joie et de bon cœur,
en retour de l'abondance de toutes cho-
48 ses, tu serviras, dans la faim, dans la
soif, dans la nudité, dans la disette de
de toutes choses, tes ennemis que Jého-
vah enverra contre toi; il mettra un joug
de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait
détruit. Jéhovah fera partir contre toi 49
de loin, des extrémités de la terre, une
nation à la marche rapide comme le vol
de l'aigle, nation dont tu n'entendras pas
le langage, nation à l'aspect farouche, 50
qui n'aura ni égards pour le vieillard, ni
pitié pour l'enfant. Elle dévorera le fruit 51
de tes troupeaux et le produit de ton sol,
jusqu'à ce que tu sois exterminé; elle ne
te laissera ni blé, ni vin nouveau, ni
huile, ni les portées de ton gros et de ton
menu bétail, jusqu'à ce qu'elle t'ait fait
périr. Elle t'assiégera dans toutes tes 52
portes, jusqu'à ce que tombent dans ton
pays tes murailles hautes et fortes, dans
lesquelles tu auras mis ta confiance; elle
t'assiégera dans toutes tes villes, dans
tout le pays que Jéhovah, ton Dieu, t'aura
donné. Tu mangeras le fruit de tes en- 53
trailles, la chair de tes fils et de tes filles
que Jéhovah, ton Dieu, t'aura donnés,
tant sera grande l'angoisse et la détresse
où te réduira ton ennemi. L'homme 54
d'entre vous le plus délicat et le plus ha-
bitué au luxe regardera d'un œil jaloux
son frère, la femme qui repose sur son
sein et ceux de ses enfants qui lui reste-
ront encore; il ne donnera à aucun d'eux 55
de la chair de ses enfants dont il se nour-
rira, parce qu'il ne lui restera plus rien,
tant sera grande l'angoisse et la détresse
où te réduira ton ennemi dans toutes tes
portes. La femme d'entre vous la plus 56
délicate et la plus habituée au luxe, trop
tendre et trop délicate pour essayer de
poser à terre la plante de son pied, re-
gardera d'un œil jaloux le mari qui re-
posait sur son sein, ainsi que son fils et
sa fille, à cause de l'arrière-faix sorti 57
d'entre ses pieds et de ses enfants qu'elle
aura mis au monde; car, manquant de
tout, elle s'en nourrira en secret, tant
sera grande l'angoisse et la détresse où
ton ennemi te réduira dans tes portes.
Si tu n'as pas soin de mettre en prati- 58
que toutes les paroles de cette loi, écrites
dans ce livre, craignant ce nom glorieux
et redoutable, Jéhovah, ton Dieu, Jého- 59
vah te frappera de plaies extraordinai-
res, toi et ta postérité, plaies grandes et
continues, de maladies graves et opiniâ-
tres. Il fera revenir sur toi toutes les 60
maladies d'Egypte, devant lesquelles tu
tremblais, et elles s'attacheront à toi.
De plus, viendront sur toi, envoyées par 61
Jéhovah, toutes sortes de maladies et de

54. *Et ceux de ses enfants qui lui resteront encore*, qu'il n'aura pas encore égorgés pour s'en nourrir : omis dans la Vulgate.

plaies, qui ne sont pas écrites dans le livre de cette loi, jusqu'à ce que tu sois
62 exterminé. Vous ne resterez plus qu'un petit nombre, après avoir été nombreux comme les étoiles du ciel, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de Jéhovah,
63 ton Dieu. De même que Jéhovah prenait plaisir à vous faire du bien et à vous multiplier, ainsi Jéhovah prendra plaisir à vous faire périr et à vous exterminer, et vous serez arrachés de la terre où tu vas entrer pour en prendre possession.
64 Jéhovah te dispersera parmi tous les peuples, d'une extrémité de la terre à l'autre, et là tu serviras d'autres dieux que n'ont connus ni toi ni tes pères, du bois
65 et de la pierre. Parmi ces nations mêmes, tu ne seras pas tranquille et il n'y aura pas un lieu de repos pour la plante de tes pieds; là Jéhovah te donnera un cœur tremblant, des yeux éteints, et une
66 âme languissante. Ta vie sera comme en suspens devant toi, tu trembleras la nuit et le jour, et tu ne croiras pas à ta
67 vie. Le matin tu diras : "Que ne suis-je au soir?" et le soir tu diras : "Que ne suis-je au matin?" — à cause de la crainte qui agitera ton cœur et des cho-
68 ses que tes yeux verront. Et Jéhovah te fera retourner sur des navires en Egypte, par le chemin dont je t'avais dit : "Tu ne le verras plus," et là vous vous offrirez en vente à vos ennemis comme esclaves et comme servantes, et il n'y aura personne qui vous achète."

3° — CHAP. XXIX — XXX. — *Pressante exhortation au renouvellement de l'alliance.*

29 Voici les paroles de l'alliance que Jéhovah ordonna à Moïse de conclure avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait conclue avec eux en Horeb.

2 Moïse convoqua tout Israël et leur dit : "Vous avez vu tout ce que Jéhovah a fait sous vos yeux dans le pays d'Egypte à Pharaon, à tous ses serviteurs et à tout
3 son pays, les grandes épreuves que tes yeux ont vues, ces signes et ces grands
4 prodiges. Mais Jéhovah ne vous a pas donné, jusqu'à ce jour, un cœur qui comprenne, des yeux qui voient, des oreilles
5 qui entendent. Je vous ai conduits pendant quarante ans dans le désert; vos vêtements ne se sont pas usés sur vous, et ta chaussure ne s'est pas usée à ton pied; vous n'avez pas mangé de pain, 6
et vous n'avez bu ni vin ni cervoise, afin que vous puissiez connaître que je suis Jéhovah, votre Dieu. Vous êtes ainsi 7
arrivés dans ce lieu. Séhon, roi de Hésebon, et Og, roi de Basan, se sont avancés à notre rencontre pour nous combattre, et nous les avons battus. Nous avons 8
pris leur territoire, et nous l'avons donné en propriété aux enfants de Ruben, à ceux de Gad et à la moitié de la tribu des enfants de Manassé. Observez donc 9
les paroles de cette alliance et mettez-les en pratique, afin de réussir dans tout ce que vous ferez.

Vous vous présentez tous aujourd'hui 10
devant Jéhovah, votre Dieu, vos chefs, vos tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes d'Israël, vos enfants, 11
vos femmes et l'étranger qui est dans ton camp, depuis celui qui coupe ton bois jusqu'à celui qui puise ton eau : *tu te pré-* 12
sentes pour entrer dans l'alliance de Jéhovah, ton Dieu, et dans son serment, alliance que Jéhovah, ton Dieu, conclut en ce jour avec toi, pour t'établir aujour- 13
d'hui comme son peuple et être lui-même ton Dieu, comme il te l'a promis et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. Ce n'est point avec vous 14
seuls que je conclus cette alliance, sous la foi du serment; mais c'est avec quicon- 15
que se tient ici aujourd'hui avec nous devant Jéhovah, notre Dieu, et avec ceux qui ne sont pas ici avec nous en ce jour.

Vous savez, en effet, comment nous 16
avons habité dans le pays d'Egypte, et comment nous avons passé au milieu des nations parmi lesquelles vous avez passé : vous avez vu leurs abominations et leurs 17
idoles, bois et pierre, argent et or, qui sont chez elles. Qu'il n'y ait donc parmi 18
vous ni homme, ni femme, ni famille, ni tribu dont le cœur se détourne aujourd'hui de Jéhovah, notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations; qu'il n'y ait point parmi vous de racine produisant du poison et de l'absinthe. Que 19
personne, en entendant les paroles de ce serment, ne se flatte dans son cœur, en disant : "J'aurai la paix, alors même que je marcherai dans l'endurcissement de mon cœur," de sorte que celui qui est assouvi entraîne celui qui a soif. Jého- 20
vah ne consentira pas à pardonner à cet homme; mais alors la colère et la jalou-

68. De même que la sortie d'Egypte avait été comme le berceau de la nationalité d'Israël et de son alliance avec Jéhovah, ainsi son retour en Egypte, c.-à-d. dans l'état de servitude, sera sa mort comme nation et comme peuple de Dieu.

XXIX, 17. *Leurs idoles*, litt. leurs *troncons de bois*, leurs bûches. Vulg., *leurs ordures*, c.-à-d. *leurs idoles*. Comp. Lév. xxvi, 30.

sie de Jéhovah s'enflammeront contre lui, toutes les malédictions écrites dans ce livre reposeront sur lui, et Jéhovah effa-
21 cera son nom de dessous les cieux. Jéhovah le séparera, pour le livrer au malheur, de toutes les tribus d'Israël, selon toutes les malédictions de l'alliance écrites dans
22 ce livre de la loi. La génération à venir, vos enfants qui naîtront après vous, et l'étranger qui viendra d'une terre lointaine, — à la vue des plaies et des calamités dont Jéhovah aura frappé ce pays,
23 *terre de* soufre et de sel, toute brûlée, sans semence, ni produit, ni aucune herbe qui y croisse, comme à la catastrophe de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama et de Seboïm, que Jéhovah bouleversa dans sa colère et dans sa fureur, —
24 toutes ces nations diront : "Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi traité ce pays? D'où vient l'ardeur de cette grande colère?"
25 Et l'on répondra : "C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de Jéhovah, le Dieu de leurs pères, qu'il avait faite avec eux lorsqu'il les fit sortir du pays
26 d'Egypte; ils sont allés servir d'autres dieux et se prosterner devant eux, des dieux qu'ils ne connaissaient pas et que Jéhovah ne leur avait pas donnés en par-
27 tage. La colère de Jéhovah s'est enflammée contre ce pays, et il a fait venir sur lui toutes les malédictions écrites dans ce
28 livre. Jéhovah les a arrachés de leur sol avec colère, avec fureur et avec une grande indignation, et il les a jetés sur une autre terre, comme *on le voit* aujour-
29 d'hui. Les choses cachées sont à Jéhovah, notre Dieu; les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants à jamais, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi."

30 Lorsque toutes ces choses seront venues sur toi, la bénédiction et la malédiction que j'ai mises devant toi, et que tu les auras de nouveau prises à cœur au milieu de toutes les nations parmi lesquelles t'aura chassé Jéhovah, ton Dieu,
2 si tu reviens à Jéhovah, ton Dieu, et que tu obéisses à sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme, selon tout ce que je te prescris aujourd'hui,
3 *alors* Jéhovah, ton Dieu, ramènera tes captifs et aura compassion de toi; il te rassemblera de nouveau du milieu de tous les peuples chez lesquels Jéhovah, ton
4 Dieu, t'aura dispersé. Quand tes exilés seraient à l'extrémité du ciel, Jéhovah, ton Dieu, te rassemblera de là, il ira jusque-là te prendre. Jéhovah, ton Dieu, 5
te ramènera dans le pays qu'auront possédé tes pères, et tu le posséderas; il te fera du bien et te rendra plus nombreux que tes pères. Jéhovah, ton Dieu, cir- 6
concira ton cœur et le cœur de ta postérité, pour que tu aimes Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que tu vives. Jéhovah, ton 7
Dieu, fera tomber toutes ces malédictions sur tes ennemis, sur ceux qui t'auront haï et persécuté. Et toi, de nouveau tu 8
obéiras à la voix de Jéhovah, et tu mettras en pratique tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui; et Jého- 9
vah, ton Dieu, te fera surabonder en menant à bien tout le travail de tes mains, le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le fruit de ton sol; car Jéhovah se réjouira de nouveau en toi pour te faire du bien, comme il s'est réjoui en tes pères, si tu obéis à la voix 10
de Jéhovah, ton Dieu, en observant ses lois et ses commandements écrits dans ce livre de la loi, si tu reviens à Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme.

Ce commandement que je te prescris 11
aujourd'hui n'est pas au-dessus de toi ni hors de ta portée. Il n'est pas dans le 12
ciel, pour que tu dises : "Qui montera pour nous au ciel et nous l'ira chercher et nous le fera entendre, afin que nous l'accomplissions?" Il n'est pas au-delà 13
de la mer, pour que tu dises : "Qui passera pour nous de l'autre côté de la mer et nous l'ira chercher pour nous le faire entendre, afin que nous l'accomplissions?" Mais la parole est tout près 14
de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses.

Vois, j'ai mis aujourd'hui devant toi la 15
vie et le bien, la mort et le mal, en te 16
prescrivant aujourd'hui d'aimer Jéhovah, ton Dieu, de marcher dans ses voies et d'observer ses commandements, ses lois et ses ordonnances, afin que tu vives et que tu multiplies, et que Jéhovah, ton Dieu, te bénisse dans le pays où tu vas entrer pour en prendre possession. Mais 17
si ton cœur se détourne, que tu n'obéisses point et que tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous déclare en ce jour que 18
vous périrez certainement; vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où,

29. *Les choses cachées*, la manière dont Dieu réalisera dans l'avenir le plan divin qui nous est connu et révélé par la Loi, et, malgré l'infidélité d'Israël, accomplira l'œuvre du salut des hommes, *sont à Jéhovah* lui appartiennent, sont son affaire. S. Paul, *Rom.* ix et x, jette une vive lumière sur cette conduite de Dieu.

après avoir passé le Jourdain, tu vas en-
19 trer pour le posséder. J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité, en aimant Jéhovah, ton 20
Dieu, en obéissant à sa voix et en t'attachant à lui; car cela, c'est ta vie et de longs jours à demeurer dans la terre que Jéhovah a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob."

SECONDE PARTIE.

CONCLUSION HISTORIQUE : ADIEUX ET MORT DE MOÏSE [Ch. XXXI—XXXIV].

Ire — CHAP. XXXI. — *Josué successeur de Moïse dans le gouvernement. La loi confiée aux enfants de Lévi.*

31 Moïse adressa encore ces paroles à
2 tout Israël. Il leur dit :

"Aujourd'hui je suis âgé de cent vingt ans, je ne puis plus marcher à votre tête, et Jéhovah m'a dit : Tu ne passeras pas
3 ce Jourdain. C'est Jéhovah, ton Dieu, qui passera devant toi; c'est lui qui détruira de devant toi ces nations, et tu les posséderas. Josué sera celui qui passera
4 devant toi, comme Jéhovah l'a dit. Jéhovah les traitera comme il a traité Séhon et Og, rois des Amorrhéens, et leurs
5 pays, qu'il extermina. Jéhovah vous les livrera, et vous les traiterez selon tous les ordres que je vous ai donnés.
6 Soyez forts et remplis de courage; n'ayez ni crainte ni peur devant eux, car Jéhovah, ton Dieu, marche avec toi, il ne te délaissera point et ne t'abandonnera point."

7 Moïse appela Josué et lui dit en présence de tout Israël : "Sois fort et rempli de courage, car c'est toi qui entreras avec ce peuple dans le pays que Jéhovah a juré à leurs pères de leur donner, et
8 qui le partagera entre eux. Jéhovah marchera devant toi; il sera avec toi; il ne te délaissera point et ne t'abandonnera point; sois sans crainte et sans peur."

9 Moïse écrivit cette loi, et la donna aux prêtres, fils de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah, et à tous les
10 anciens d'Israël. Et il leur fit ce commandement : "Après chaque septième année, à l'époque de l'année de rémis-
11 sion, à la fête des tabernacles, quand tout Israël viendra se présenter devant Jéhovah, ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi, tu liras cette loi devant tout
12 Israël, de sorte qu'ils l'entendent. Assemble le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, et l'étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent à craindre Jéhovah, votre Dieu, et qu'ils aient soin de mettre en pratique toutes les paroles de
13 cette loi. Et leurs enfants qui ne la connaitront pas, l'entendront et apprendront à craindre Jéhovah, votre Dieu, tout le temps que vous vivrez sur la terre dont vous allez prendre possession, après avoir passé le Jourdain."

14 Et Jéhovah dit à Moïse : "Voici que le moment est proche où tu vas mourir. Appelle Josué, et présentez-vous dans la tente de réunion, pour que je lui donne mes ordres." Moïse et Josué allèrent se
15 présenter dans la tente de réunion. Et Jéhovah apparut dans la tente, dans une colonne de nuée, et la colonne de nuée se tint à l'entrée de la tente.

16 Et Jéhovah dit à Moïse : "Voici que tu vas être couché avec tes pères; et ce peuple se lèvera et se prostituera à des dieux étrangers du pays où il va entrer. Il m'abandonnera et il rompra mon alliance
17 que j'ai conclue avec lui. Et ma colère s'enflammera contre lui en ce jour-là; je les abandonnerai et je leur cacherai ma face; on le dévorera; une multitude de maux et d'afflictions fondront sur lui, et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est pas au milieu de moi
18 que ces maux ont fondu sur moi? Et moi je cacherai ma face en ce jour-là, à cause de tout le mal qu'il aura fait en se
19 tournant vers d'autres dieux. Ecrivez donc ce cantique. Enseigne-le aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche,

XXXI, 7. *Tu entreras* (hébr. *tâbô'*, comme ont lu les LXX) *avec ce peuple*. Vulg., *tu introduiras* (hébr. *tâbî'* : correction inutile) *ce peuple*. Comp. i, 38; Nombr. xxvii, 23.

afin que ce cantique me serve de témoin
20 contre les enfants d'Israël. Car, quand
je les aurai fait entrer dans la terre que
j'ai promise par serment à leurs pères,
terre où coulent le lait et le miel; qu'ils
auront mangé et se seront rassasiés et
engraissés : alors ils se tourneront vers
d'autres dieux et les serviront, ils me
mépriseront et rompront mon alliance.
21 Et quand une multitude de maux et
d'afflictions seront venus sur eux, ce
cantique portera témoignage contre eux;
car il ne sera pas oublié *et ne sortira pas*
de la bouche de leurs descendants. Car
je connais les dispositions qui l'animent
dès aujourd'hui, avant même que je les
aie fait entrer dans le pays que je leur
22 ai promis par serment." — En ce jour-
là, Moïse écrivit ce cantique, et il l'en-
seigna aux enfants d'Israël.
23 Jéhovah donna ses ordres à Josué, fils
de Nun, et lui dit : " Sois fort et prends
courage; car c'est toi qui feras entrer
les enfants d'Israël dans le pays que je
leur ai promis par serment, et je serai
avec toi."
24 Lorsque Moïse eut complètement ache-
vé d'écrire dans un livre les paroles de
25 cette loi, il donna cet ordre aux Lévites
qui portaient l'arche de l'alliance de Jé-
26 hovah : " Prenez ce livre de la loi et
mettez-le à côté de l'arche de l'alliance
de Jéhovah, votre Dieu, et il sera là
27 comme un témoin contre toi. Car je con-
nais ton esprit rebelle et la raideur de
ton cou. Aujourd'hui que je suis encore
vivant au milieu de vous, vous avez été
rebelles contre Jéhovah; combien plus le
28 serez-vous après ma mort? — Assemblez
auprès de moi tous les anciens de vos
tribus et vos magistrats; je prononcerai
ces paroles à leurs oreilles, et je prendrai
à témoin contre eux le ciel et la terre.
29 Car je sais qu'après ma mort vous vous
corromprez certainement, que vous vous
détournerez de la voie que je vous ai
prescrite, et que le malheur vous attein-
dra dans la suite des temps, pour avoir
fait ce qui est mal devant Jéhovah, en
l'irritant par l'œuvre de vos mains."
30 Moïse prononça aux oreilles de toute
l'assemblée d'Israël les paroles de ce can-
tique jusqu'au bout.

2° — CHAP. XXXII, 1 — 47. — *Cantique de Moïse.*

Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai; **32**
Et que la terre écoute les paroles de ma bouche!
Que mon enseignement se répande comme la pluie, 2
Que ma parole tombe comme la rosée,
Comme les ondées sur la verdure,
Comme les gouttes d'eau sur le gazon!
Car je veux proclamer le nom de Jéhovah : 3
Rendez gloire à notre Dieu!

Le Rocher, son œuvre est parfaite, 4
Car toutes ses voies sont justes;
C'est un Dieu fidèle et sans iniquité;
Il est juste et droit.
Une race fausse et perverse, 5
— Non pas ses enfants, mais leur souillure, —
A péché contre lui.
Est-ce là ce que vous rendez à Jéhovah, 6
Peuple insensé et dépourvu de sagesse?
N'est-il pas ton père, ton créateur?
Celui qui t'a fait et qui t'a établi?

Souviens-toi des anciens jours, 7
Considère les années des générations passées!
Interroge ton père, et il te l'apprendra,
Tes vieillards, et ils te le diront.
Quand le Très-Haut assigna aux nations leur 8
héritage.
Quand il sépara les enfants des hommes,
Il fixa les limites des peuples
D'après le nombre des enfants d'Israël.
Car la portion de Jéhovah, c'est son peuple, 9
Jacob est le lot de son héritage.

Il l'a trouvé dans une terre déserte, 10
Dans une solitude, au milieu des hurlements
des bêtes sauvages;
Il l'a entouré, il a pris soin de lui,
Il l'a gardé comme la prunelle de son œil.
Pareil à l'aigle qui excite sa couvée 11
Et voltige au-dessus de ses petits,
Jéhovah a déployé ses ailes, il a pris *Israël*,
Il l'a porté sur ses plumes.
Jéhovah seul l'a conduit, 12
Nul dieu étranger n'était avec lui.
Il l'a fait monter sur les hauteurs du pays, 13
Et Israël a mangé les produits des champs;
Il lui a fait sucer le miel du rocher,
L'huile qui sort de la roche la plus dure,
La crême de la vache et le lait des brebis, 14
Avec la graisse des agneaux,
Des béliers nés en Basan et des boucs,
Avec la fleur du froment;
Et tu as bu le sang de la grappe, le vin écu-
mant.

Mais Jésurun est devenu gras, et il a regimbé; 15
— Tu es devenu gras, épais, replet! —
Et il a abandonné le Dieu qui l'avait formé
Et méprisé le Rocher de son salut.

XXXII, 4. *Le Rocher* : déjà Jéhovah est ainsi appelé dans le cantique de Jacob (Gen. xlix, 24). Vulg., *Dieu*. Sens : Jéhovah est un ferme rempart, un sûr asile pour les siens.

8, Comp. Act. xvii, 26. Au lieu de, *des enfants d'Israël*, les LXX traduisent, *des fils de Dieu*, c.-à-d. des anges, supposant que chaque peuple a pour chef un ange, tandis qu'Israël a pour chef Dieu lui-même. Comp. xvii, 17 (14).

14, *La fleur*, lit. *la graisse des rognons du froment* : ce qu'il y a de meilleur dans le froment est comparé à ce qu'il y a de plus délicat dans la chair des animaux. Comp. Exod. xxix, 13).

15. *Jésurun* (*Yésurun*), nom honorifique du peuple de Dieu, qui ne se retrouve que xxxiii, 5, 26 et Is. xliv, 2. Il signifie probablement *le juste*, le peuple qui doit être, en vertu de sa vocation et de ses rapports avec Dieu, juste entre tous : comp. Nombr, xxiii, 10. Ce nom, ici, serait la censure la plus mordante de la conduite d'Israël. LXX et Vulg., *le bien-aimé*.

16 Ils ont excité sa jalousie par des *dieux* étrangers,
Ils l'ont irrité par des abominations.
17 Ils ont sacrifié à des démons qui ne sont pas Dieu,
A des dieux qu'ils ne connaissaient pas,
Dieux nouveaux, venus récemment,
Devant lesquels vos pères n'avaient pas tremblé.
18 Tu as abandonné le Rocher qui t'avait engendré,
Et oublié le Dieu qui t'avait mis au monde.
19 Jéhovah l'a vu, et il en a été indigné,
Provoqué par ses fils et ses filles.
20 Il a dit : " Je leur cacherai ma face,
Je verrai quelle sera leur fin;
Car c'est une race perverse,
Des fils en qui il n'y pas de bonne foi.
21 Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est pas Dieu,
Ils m'ont irrité par leurs vaines idoles;
Et moi, j'exciterai leur jalousie par ce qui n'est pas un peuple,
Je les irriterai par une nation insensée.
22 Car le feu de ma colère s'est allumé;
Il brûle jusqu'au fond du séjour des morts;
Il dévore la terre et ses produits,
Il embrase les fondements des montagnes.
23 J'accumulerai sur eux les maux,
Sur eux j'épuiserai mes flèches.
24 Ils seront exténués par la faim,
Consumés par la fièvre et par la peste meurtrière,
Et j'enverrai encore contre eux la dent des bêtes,
Avec le venin des reptiles qui rampent dans la poussière.
25 Au dehors l'épée,
Au dedans l'effroi feront des victimes :
Le jeune homme comme la jeune fille,
L'enfant à la mamelle comme le vieillard.
26 Je dirais : " Je les emporterai d'un souffle,
Je ferai disparaître leur souvenir du milieu des hommes,"
27 Si je ne craignais l'arrogance de l'ennemi,
Que leurs adversaires ne se méprennent
Et qu'ils ne disent : " Notre main a été puissante,
Et ce n'est pas Jéhovah qui a fait toutes ces choses."
28 Car c'est une nation dénuée de sens,
Et il n'y a point d'intelligence en eux.
29 S'ils étaient sages, ils le comprendraient,
Ils considéreraient la fin qui les attend.
30 Comment un homme en poursuivrait-il mille,
Comment deux en feraient-ils fuir dix mille,
Si leur Rocher ne les avait vendus,
Si Jéhovah ne les avait livrés?
31 Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher,
Nos ennemis en sont juges.
32 Mais leur vigne est du plant de Sodome,
Et des champs de Gomorrhe;
Leurs raisins sont des raisins vénéneux,
Et leurs grappes sont amères.
33 Leur vin, c'est le venin des dragons,
C'est le poison mortel des aspics.
34 Cela n'est-il pas caché près de moi,
Scellé dans mes trésors?
35 A moi la vengeance et la rétribution,
Pour le temps où leur pied trébuchera!
Car le jour de leur malheur est proche,
Et leur destin se précipite.
36 Car Jéhovah fera droit à son peuple;
Et il se repentira en faveur de ses serviteurs,
Quand il verra que leur force est épuisée,
Et qu'il ne reste plus ni esclave, ni libre.

17. *Démons*, hébr. *šēdîm*, les puissants; dans les inscriptions assyr. *šēdu*, génies bons ou mauvais.

37 Il dira : " Où sont leurs dieux,
Le rocher en qui ils mettaient leur confiance,
38 *Ces dieux* qui mangeaient la graisse de leurs victimes,
Qui buvaient le vin de leurs libations?
Qu'ils se lèvent, qu'ils vous secourent,
Qu'ils vous couvrent de leur protection!...
39 Voyez maintenant que c'est moi, moi qui suis *Dieu*,
Et qu'il n'y a point de Dieu à côté de moi.
C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre;
J'ai blessé, et c'est moi qui guérirai,
Et il n'y a personne qui délivre de ma main.
40 Oui, je lève ma main vers le ciel,
Et je dis : Aussi vrai que je vis éternellement.
41 Quand j'aiguiserai l'éclair de mon glaive
Et que ma main saisira le jugement,
Je tirerai vengeance de mes ennemis,
Et je rendrai à ceux qui me haïssent.
42 J'enivrerai mes flèches de sang,
Et mon épée se repaîtra de chair :
Du sang des tués et des captifs,
De la tête chevelue de l'ennemi."
43 Nations, réjouissez-vous avec son peuple!
Car Jéhovah venge le sang de ses serviteurs,
Il tire vengeance de ses adversaires,
Et il fait l'expiation pour sa terre, pour son peuple.

44 Moïse vint et fit entendre toutes les paroles de ce cantique aux oreilles du peuple; avec lui était Josué, fils de Nun.
45 Lorsqu'il eut achevé d'adresser toutes
46 ces paroles à tout Israël, il leur dit : " Prenez à cœur toutes les paroles que je proclame aujourd'hui devant vous, que vous devez prescrire à vos enfants, pour qu'ils mettent soigneusement en pratique toutes les paroles de cette loi.
47 Car ce n'est pas une chose indifférente pour vous; c'est votre vie, et en les accomplissant vous prolongerez vos jours sur la terre dont vous allez prendre possession en passant le Jourdain."

3° — CHAP. XXXII, 48 — XXXIV. — *Bénédiction prophétique de Moïse. Sa mort.*

48 Ce même jour, Jéhovah parla à Moïse,
49 en disant : " Monte sur ce sommet d'Abarim, sur le mont Nébo, au pays de Moab, vis-à-vis de Jéricho, et regarde le pays de Chanaan, que je donne aux enfants d'Israël pour être leur propriété.
50 Tu mourras sur la montagne où tu vas monter, et tu seras réuni à ton peuple, de même qu'Aaron, ton frère, est mort sur la montagne de Hor et a été réuni à son peuple,
51 parce que vous avez péché contre moi au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de Mériba de Cadès, dans le désert de Sin, et que vous ne m'avez pas sanctifié au milieu des enfants d'Israël.
52 Tu verras le pays en face de toi, mais tu

39. *Qui suis*, sous-entendu *Dieu*. S. Jean s'exprime de même viii, 24; xviii, 5.

n'y entreras point, dans ce pays, que je donne aux enfants d'Israël."

33 Voici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants
2 d'Israël avant de mourir. Il dit :-

Jéhovah est venu du Sinaï,
Il s'est levé pour eux de Séïr,
Il a resplendi de la montagne de Pharan,
Il est sorti du milieu des saintes myriades,
De sa droite jaillissaient pour eux des jets de lumière.
3 Il aime aussi les peuples;
Tous tes saints sont dans ta main,
Eux sont assis à tes pieds,
Et chacun recueille ta parole.
4 Moïse nous a prescrit une loi,
Héritage de l'assemblée de Jacob.
5 Il devint roi de Jésurun,
Lorsque s'assemblèrent les chefs du peuple,
Avec les tribus d'Israël.
6 Que Ruben vive et qu'il ne meure point!
Et que ses hommes ne soient pas réduits à un petit nombre!

7 Ceci est pour Juda: il dit :

Ecoute, o Jéhovah, la voix de Juda,
Et ramène-le vers son peuple.
De son bras il combattra pour Israël,
Et tu lui viendras en aide contre ses ennemis.

8 Il dit pour Lévi :

Ton droit et ta lumière sont *confiés* à ton homme saint,
Que tu as éprouvé à Massa,
Avec qui tu as contesté aux eaux de Mériba,
9 Qui a dit de son père et de sa mère : " Je ne les ai pas vus."
Qui n'a pas reconnu ses frères,
Et ne sait rien de ses enfants.
Car ils ont observé ta parole,
Et ils ont gardé ton alliance.
10 Ils enseignent tes ordonnances à Jacob
Et ta loi à Israël;
Ils présentent l'encens à tes narines
Et l'holocauste sur ton autel.
11 Bénis sa force, ô Jéhovah;
Agrée l'œuvre de ses mains;
Brise les reins de ses adversaires,
Et de ceux qui le haïssent; qu'ils ne se relèvent plus!

12 Il dit pour Benjamin :

Bien-aimé de Jéhovah, il habitera en sécurité auprès de lui.
Jéhovah le protège continuellement,
Entre ses épaules il repose.

Il dit pour Joseph : 13

Béni de Jéhovah est son pays :
A lui le précieux don du ciel, la rosée,
Les eaux de l'abîme étendu en bas,
Les produits précieux que fait murir le soleil, 14
Les fruits exquis des mois,
Les meilleurs produits des montagnes antiques, 15
Les dons précieux des collines éternelles,
Les dons exquis de la terre et de son abondance. 16
Que la faveur de celui qui habita dans le buisson
Vienne sur la tête de Joseph,
Sur le front du prince de ses frères!
A son taureau premier-né, à lui est la gloire; 17
Ses cornes sont les cornes du buffle;
Il en frappera tous les peuples ensemble,
Jusqu'aux extrémités de la terre.
Telles sont les myriades d'Ephraïm;
Tels sont les milliers de Manassé.

Il dit pour Zabulon : 18

Réjouis-toi, Zabulon, dans tes courses,
Et toi, Issachar, dans tes tentes!
Ils appellent les peuples *à venir* sur la mon- 19
tagne;
Là, ils offriront des sacrifices de justice,
Car ils suceront l'abondance de la mer,
Et les richesses cachées dans le sable.

Il dit pour Gad : 20

Béni soit celui qui met Gad au large!
Il est couché comme une lionne;
Il déchire le bras, même la tête.
Il s'est choisi les prémices *du pays* ; 21
Car là était gardée une part de chef,
Et il a marché en tête du peuple,
Il a accompli la justice de Jéhovah,
Et ses jugements de concert avec Israël

Il dit pour Dan : 22

Dan est un jeune lion,
Qui s'élance de Basan.

Il dit pour Nephthali : 23

Nephthali, rassasié de faveurs,
Et comblé des bénédictions de Jéhovah,
Prends possession de la mer et du midi.

Il dit pour Aser : 24

Béni soit Aser entre les fils *de Jacob!*
Qu'il soit le favori de ses frères,
Et qu'il trempe son pied dans l'huile!
Que tes verrous soient de fer et d'airain, 25
Et que ton repos dure autant que tes jours!

XXXIII, 1. *Homme de Dieu* (comp. Jos. xiv, 6; Ps. xc, 1), un homme en rapport immédiat avec Dieu, favorisé de communications surnaturelles, sans être nécessairement un prophète officiel.

5. *Jéhovah* sous-entendu (et non *Moïse*) *devint roi de Jésurun*, nom mystique d'Israël (voy. xxxii, 15, note).

8. *Ton droit et ta lumière*, ou, en d'autres termes, ton *Thummim et ton Urim* (Exod. xxviii, 29 sv.) *sont confiés*, honorable prérogative! *à ton homme saint*, à Lévi, représentant de toute la tribu. Le grand prêtre portait sur sa poitrine ces objets sacrés au moyen desquels Dieu, dans les circonstances difficiles, faisait connaître sa volonté, *éclairait* le peuple sur le *droit* ou la justice.

16. *Du prince*; Vulg., *du Nazaréen*, c.-à-d. de celui qui est *séparé*, distingué *parmi ses frères*. Gen. xlix, 26.

21. *Car*, etc. : c'était bien la part qui convenait à la vaillante tribu de Gad qui, dans la conquête de Chanaan, déploiera tant d'ardeur et de courage à la tête des autres tribus (Jos. iv. 12), qu'on pourra la regarder comme leur chef. D'autres, *car là est la part du législateur*, la portion de pays assignée à la tribu de Gad par Moïse. La Vulgate, *dans sa part*, le territoire de Gad, *repose un docteur*, savoir Moïse, dont le corps, d'après une tradition, aurait été inhumé chez les Gadites; mais voy. Jos. xiii, 20.

25. *Que tes verrous*, les portes de tes forteresses, etc., de manière que nul ennemi ne puisse forcer ta demeure et troubler ta paix. Comp. Apoc. i, 15. Ou bien, avec LXX et Vulg., *que ta chaussure soit de fer*, ou garnie *de fer et d'airain*, pour écraser sous tes pieds tes ennemis dans la bataille (1 Sam. xvii, 6). — *Ton repos*; d'autres, avec les LXX, *ta vigueur*; Vulg., *que ta vieillesse ressemble aux jours de ta jeunesse.*

Nul, ô Jésurun, n'est semblable à Dieu, 26
Qui marche sur les cieux pour venir à ton secours,
Et, dans sa majesté, sur les nues.
C'est une sûre retraite que le Dieu des temps antiques; 27
Il te soutient de ses bras éternels;
Il chasse devant toi l'ennemi,
Et il dit : " Extermine!"
Israël habite en sécurité; 28
La source de Jacob coule à part,
Dans un pays de blé et de vin,
Et son ciel distille la rosée.
Heureux es-tu, Israël! Qui est, comme toi, 29
Un peuple sauvé par Jéhovah,
Le bouclier de ton secours,
Et l'épée de ta gloire?
Tes ennemis feindront devant toi,
Et toi, tu marcheras sur leurs hauteurs.

34 Moïse monta, des plaines de Moab, sur le mont Nébo, au sommet du Phasga, qui est en face de Jéricho. Et Jéhovah lui montra tout le pays : Galaad jusqu'à
2 Dan, tout Nephthali et le pays d'Ephraïm et de Manassé, tout le pays de Juda jus-
3 qu'à la mer occidentale, le Négeb, le district *du Jourdain*, la vallée de Jéricho qui est la ville des palmiers, jusqu'à Sé-
4 gor, et Jéhovah lui dit : "C'est là le pays au sujet duquel j'ai fait serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : Je le donnerai à ta postérité. Je te l'ai fait voir de tes yeux; mais tu n'y entreras point."

Moïse, le serviteur de Jéhovah, mourut là, dans le pays de Moab, selon l'ordre de 5
Jéhovah. Et il l'enterra dans la vallée, au 6
pays de Moab, vis-à-vis de Beth-Phogor. Aucun homme n'a connu son sépulcre jusqu'à ce jour. Moïse était âgé de cent 7
vingt ans, lorsqu'il mourut; sa vue n'était point affaiblie, et sa vigueur n'était point passée. Les enfants d'Israël pleurèrent 8
Moïse, dans les plaines de Moab, pendant trente jours, et les jours des pleurs pour le deuil de Moïse furent accomplis.

Josué, fils de Nun, était rempli de l'es- 9
prit de sagesse, parce que Moïse avait posé ses mains sur lui. Les enfants d'Israël lui obéirent et firent selon que Jéhovah l'avait ordonné à Moïse.

Il ne s'est plus levé en Israël de pro- 10
phète semblable à Moïse, que Jéhovah connaissait face à face, ni quant à tous 11
les signes et miracles que Dieu l'envoya faire, dans le pays d'Egypte, sur Pharaon, sur tous ses serviteurs et sur tout son pays, ni quant à sa main puissante 12
et à toutes les choses terribles qu'il accomplit sous les yeux de tout Israël.

LIVRE DE JOSUÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

CONQUÊTE ET OCCUPATION DE LA TERRE PROMISE [Ch. I—XII].

§ I. — ENTRÉE DANS LA TERRE PROMISE ET PRÉPARATIFS DE LA CONQUÊTE [I—V, 12].

CHAP. I. — *Ordre du départ.*

1 Après la mort de Moïse, serviteur de Jéhovah, Jéhovah parla à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, en ces termes :
2 " Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, *pour entrer* dans le pays
3 que je donne aux enfants d'Israël. Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous l'ai donné, comme je l'ai dit à
4 Moïse. Depuis le désert et depuis ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tout le pays des Héthéens, et jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant, *tout cela* sera votre territoire.
5 Nul ne tiendra devant toi pendant tous les jours de ta vie; je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse; je ne te délaisserai, ni ne t'abandonnerai. Fortifie-
6 toi et prends courage; car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.
7 Seulement fortifie-toi et aie bon courage, pour accomplir avec soin toute la loi que Moïse, mon serviteur, t'a prescrite. Ne t'en détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu réussisses dans toutes tes
8 entreprises. Que ce livre de la loi ne s'éloigne pas de ta bouche; médite-le jour et nuit, afin de t'appliquer à faire tout ce qui y est écrit; car alors tu prospéreras dans tes voies et tu réussiras.
9 Ne te l'ai-je pas commandé? Fortifie-toi et prends courage. Sois sans crainte et sans peur, car Jéhovah, ton Dieu, est avec toi partout où tu iras."
10 Josué donna cet ordre aux officiers du
11 peuple : " Parcourez le camp, et donnez au peuple ce commandement : Préparez-vous des provisions, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour aller occuper le pays dont Jéhovah, votre Dieu, vous donne la possession."
12 Et aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé, Josué parla ainsi :
13 " Rappelez-vous ce que vous a prescrit Moïse, serviteur de Jéhovah, en disant : Jéhovah, votre Dieu, vous a accordé du
14 repos et vous a donné ce pays. Vos femmes, vos petits enfants et vos troupeaux resteront dans le pays que Moïse vous a donné au-delà du Jourdain; mais vous passerez en armes devant vos frères, vous tous les hommes forts et vaillants,
15 et vous les aiderez, jusqu'à ce que Jéhovah ait donné du repos à vos frères comme à vous, et qu'ils soient en possession, eux aussi, du pays que leur donne Jéhovah, votre Dieu. Puis vous reviendrez occuper le pays qui vous appartient et que Moïse, serviteur de Jéhovah, vous a donné au-delà du Jourdain, vers le soleil levant."
16 Ils répondirent à Josué, en disant : " Tout ce que tu nous as commandé, nous le ferons, et partout où tu nous enverras, nous irons.
17 Comme nous avons obéi en toutes choses à Moïse, ainsi nous t'obéirons. Daigne seulement Jéhovah être avec toi, comme il a été avec Moïse!
18 Quiconque sera rebelle à tes ordres et n'obéira pas à tout ce que tu lui commanderas, sera mis à mort. Seulement fortifie-toi et prends courage!"

CHAP. II. — *Envoi de deux espions à Jéricho. Rahab.*

2 Josué, fils de Nun, fit partir en secret de Sétim deux espions, en *leur* disant : " Allez, examinez le pays, et Jéricho."

I, 7. *Afin que tu réussisses.* D'autres, *afin que tu agisses avec sagesse*, et qu'ainsi tu réussisses (Vulg.)

13. *Rappelez-vous :* voy. Deut. iii, 18-20 comp. à Nombr. xxxii.

14. *En armes* (Syr. Vulg.); d'autres, *rangés :* LXX, *ceints* pour le combat, agiles.

S'étant mis en route, ils arrivèrent dans la maison d'une courtisane, nommée
2 Rahab, et ils s'y reposèrent. On en porta la nouvelle au roi de Jéricho, en disant : " Voici que des hommes d'entre les enfants d'Israël sont venus ici pen-
3 dant la nuit pour explorer le pays." Le roi de Jéricho envoya dire à Rahab : " Fais sortir les hommes qui sont arrivés chez toi et sont entrés dans ta maison, car c'est pour reconnaître tout le pays
4 qu'ils sont venus." La femme prit les deux hommes, et les ayant cachés, elle dit : " Il est vrai que des hommes sont arrivés chez moi, mais je n'ai pas su d'où
5 ils étaient; et comme on allait fermer le soir la porte *de la ville*, ils sont sortis; j'ignore où ils sont allés : hâtez-vous de les poursuivre, car vous les atteindrez."
6 Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait cachés sous des tiges de lin, qu'elle avait disposées sur le toit à cet
7 effet. Ces gens les poursuivirent par le chemin qui mène aux gués du Jourdain, et dès qu'ils furent sortis, on ferma la porte.

8 Avant que les espions se couchassent, Rahab monta vers eux sur le toit, et leur
9 dit : " Jéhovah, je le sais, vous a donné ce pays; la terreur de votre nom nous a saisis et tous les habitants du pays dé-
10 faillent devant vous. Car nous avons appris comment Jéhovah, lorsque vous sortiez d'Egypte, a mis à sec devant vous les eaux de la mer Rouge, et comment vous avez traité les deux rois des Amorrhéens, au-delà du Jourdain, Séhon et Og, que vous avez dévoués par ana-
11 thème. Et en l'apprenant, notre cœur s'est fondu, chacun a perdu courage à votre approche; car c'est Jéhovah, votre Dieu, qui est Dieu en haut dans le ciel,
12 et en bas sur la terre. Maintenant, je vous prie, jurez-moi par Jéhovah que vous aurez pour la maison de mon père la même bonté que j'ai eue pour vous, et
13 donnez-moi un gage assuré que vous laisserez la vie à mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent, et que vous nous
14 sauverez de la mort." Ces hommes lui répondirent : " Que nous mourrions pour vous, si vous ne divulguez pas notre affaire ! Et quand Jéhovah nous donnera ce pays, nous agirons envers toi avec bonté et fidélité."

15 Elle les fit descendre avec une corde par la fenêtre, car sa maison était attenante à la muraille *de la ville*, et elle habitait sur la muraille. Elle leur dit : 16
" Allez à la montagne, de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent, et cachez-vous là pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils soient de retour *ici;* après quoi, vous suivrez votre chemin." Ces hommes lui dirent : " Voici 17
comment nous pourrons nous acquitter du serment que tu nous as fait faire : A notre entrée dans le pays, attache ce 18
cordon de fil écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous a fait descendre, et rassemble auprès de toi, dans ta maison, ton père, ta mère, tes frères, et toute la famille de ton père. Si quelqu'un d'eux 19
sort de la porte de ta maison pour aller dehors, son sang sera sur sa tête, et nous en serons innocents; mais si l'on met la main sur l'un de ceux qui seront avec toi dans la maison, son sang sera sur notre tête. Et si tu divulgues notre 20
affaire, nous serons quittes du serment que tu nous as fait prêter." Elle répon- 21
dit : " Qu'il en soit selon vos paroles." Puis elle les congédia, et ils partirent; et elle attacha à la fenêtre le cordon écarlate.

Les espions, s'en étant allés, vinrent à 22
la montagne, et ils y restèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour *à Jéricho*. Ceux qui les poursuivaient les avaient cherchés sur tout le chemin, sans les rencontrer. Les 23
deux hommes s'en retournèrent, et étant descendus de la montagne, ils passèrent le Jourdain. Ils vinrent auprès de Josué, fils de Nun, et lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé. Ils dirent à Josué : 24
" Certainement Jéhovah a livré tout le pays entre nos mains, et même tous les habitants du pays défaillent devant nous."

CHAP. III. — *Passage du Jourdain.*

Josué, s'étant levé de bon matin, par- 3
tit de Sétim, lui et tous les enfants d'Israël; arrivés au Jourdain, ils firent une halte avant de le traverser. Au bout de 2
trois jours, les officiers parcoururent le camp, et donnèrent cet ordre au peu- 3
ple : " Lorsque vous verrez l'arche de l'alliance de Jéhovah, votre Dieu, portée par les prêtres, enfants de Lévi, partez de ce lieu où vous campez et mettez-vous en marche après elle. Mais qu'il y ait 4
entre vous et elle une distance de deux mille coudées environ : n'en approchez pas, afin que vous voyiez bien le chemin que vous devez suivre, car vous n'avez jamais passé par là." Et Josué dit au 5
peuple : " Sanctifiez-vous, car demain Jéhovah fera des prodiges au milieu de

II, 6. *Sur le toit*, en terrasse.

6 vous." Puis Josué parla aux prêtres, en disant : " Portez l'arche d'alliance et passez en avant du peuple." Ils portèrent l'arche d'alliance et s'avancèrent devant le peuple.

7 Jéhovah dit à Josué : " Aujourd'hui je commencerai à t'élever aux yeux de tout Israël, afin qu'ils sachent que je serai
8 avec toi comme j'ai été avec Moïse. Toi, donne cet ordre aux prêtres qui portent l'arche d'alliance : Lorsque vous arriverez au bord des eaux du Jourdain, vous
9 vous arrêterez dans le Jourdain." Josué dit aux enfants d'Israël : " Approchez et écoutez les paroles de Jéhovah, votre
10 Dieu." Et Josué dit : " A ceci vous reconnaîtrez que le Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il ne manquera pas de chasser devant vous les Chananéens, les Hétheens, les Hévéens, les Phérézéens, les Gergéséens, les Amorrhéens et les
11 Jébuséens. Voici que l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre va passer
12 devant vous dans le Jourdain. Maintenant prenez douze hommes parmi les tribus d'Israël, un homme par chaque tribu.
13 Et dès que les prêtres qui portent l'arche de Jéhovah, le Seigneur de toute la terre, poseront la plante des pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées, celles qui descendent d'en haut, et elles s'arrêteront en un monceau."

14 Quand le peuple fut sorti de ses tentes pour passer le Jourdain, précédé des
15 prêtres portant l'arche de l'alliance, au moment où les porteurs de l'arche arrivèrent au Jourdain et où les pieds des prêtres plongèrent au bord de l'eau, — car le Jourdain déborde par-dessus toutes les rives tout le temps de la moisson, —
16 alors les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent; elles s'élevèrent en un monceau, à une très grande distance, près de la ville d'Adom, qui est à côté de Sarthan; et celles qui descendent vers la mer de l'Arabah, la mer Salée, furent complètement coupées, et le peuple passa
17 vis-à-vis de Jéricho. Les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah se tinrent de pied ferme sur la terre sèche dans le lit du Jourdain, pendant que tout Israël passait à sec, jusqu'à ce que toute la nation eût achevé de passer le Jourdain.

CHAP. IV. — *Erection d'un monument commémoratif du passage du Jourdain.*

Lorsque toute la nation eut achevé de 4
passer le Jourdain, Jéhovah dit à Josué :
" Prenez douze hommes parmi le peuple, 2
un homme par tribu, et donnez-leur cet 3
ordre : De ce lieu-ci, du lit du Jourdain, de l'endroit où les prêtres se sont tenus de pied ferme, prenez douze pierres, transportez-les avec vous et déposez-les dans le lieu où vous camperez cette nuit."
Josué appela les douze hommes qu'il 4
avait choisis parmi les enfants d'Israël, un homme par tribu, et il leur dit : 5
" Passez devant l'arche de Jéhovah, votre Dieu, au milieu du Jourdain, et que chacun de vous prenne une pierre sur son épaule, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël, afin que ce soit 6
un signe au milieu de vous. Lorsque vos enfants vous demanderont un jour : Que signifient pour vous ces pierres? vous 7
leur répondrez : Les eaux du Jourdain ont été coupées devant l'arche de l'alliance de Jéhovah; lorsqu'elle passa le Jourdain, les eaux du fleuve ont été coupées, et ces pierres seront à jamais un mémorial pour les enfants d'Israël." Les 8
enfants d'Israël exécutèrent l'ordre de Josué. Ils prirent douze pierres du milieu du Jourdain, comme Jéhovah l'avait dit à Josué, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël, et les ayant emportées avec eux au lieu où ils passèrent la nuit, ils les y déposèrent.

Josué dressa douze pierres dans le lit 9
du Jourdain, à la place où s'étaient arrêtés les pieds des prêtres qui portaient l'arche de l'alliance; et elles y sont restées jusqu'à ce jour.

Les prêtres qui portaient l'arche se 10
tinrent au milieu du Jourdain jusqu'à l'entier accomplissement de ce que Jéhovah avait ordonné à Josué de dire au peuple, selon tout ce que Moïse avait prescrit à Josué; et le peuple se hâta de
passer. Lorsque tout le peuple eut achevé 11
de passer, l'arche de Jéhovah et les prêtres s'avancèrent devant le peuple. Les 12
fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait commandé. Environ qua- 13
rante mille hommes, armés pour le combat, passèrent devant Jéhovah dans les plaines de Jéricho. — En ce jour-là, 14

III, 12. Voy. iv, 2 sv.

13. *Les eaux du Jourdain*, savoir *celles qui descendent d'en haut, seront coupées*, retranchées, disparaîtront, à l'endroit où les prêtres se tiendront avec l'arche. Vulgate, *les eaux inférieures s'écouleront, laissant le fleuve à sec, et celles qui viennent d'en haut s'arrêteront en une seule masse.*

Jéhovah éleva Josué aux yeux de tout Israël, et ils le craignirent, comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.

15 Jéhovah parla à Josué en disant :
16 "Ordonne aux prêtres qui portent l'arche du témoignage de sortir du Jourdain."
17 Et Josué donna cet ordre aux prêtres :
18 "Sortez du Jourdain." Lorsque les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah furent sortis du milieu du Jourdain, et que la plante de leur pied se posa sur la terre sèche, les eaux du fleuve retournèrent à leur place et se répandirent comme auparavant par-dessus tous ses bords.

19 Le peuple sortit du Jourdain le dixième jour du premier mois, et il campa à Galgala à l'extrémité orientale *du territoire* de Jéricho.

20 Josué dressa à Galgala les douze pier-
21 res qu'ils avaient prises du Jourdain, et il dit aux enfants d'Israël : "Lorsque vos enfants demanderont un jour à leurs
22 pères : Que signifient ces pierres? vous *en* instruirez vos enfants, en disant :
23 Israël a passé ce Jourdain à sec; car Jéhovah, votre Dieu, a mis à sec devant vous les eaux du Jourdain jusqu'à ce que vous eussiez passé, comme Jéhovah, votre Dieu, l'avait fait à la mer Rouge, qu'il mit à sec devant nous jusqu'à ce
24 que nous eussions passé : afin que tous les peuples de la terre apprennent que la main de Jéhovah est puissante, *et* afin que vous ayez toujours la crainte de Jéhovah, votre Dieu."

CHAP. V, 1 — 12. — *Circoncision des Israélites. La première Pâque dans la Terre promise. Cessation de la manne.*

5 Lorsque tous les rois des Amorrhéens à l'occident du Jourdain, et tous les rois des Chananéens près de la mer, apprirent que Jéhovah avait mis à sec les eaux du Jourdain jusqu'à ce que nous eussions passé, leur cœur se fondit et ils perdirent tout courage devant les enfants d'Israël.

Dans ce temps-là, Jéhovah dit à Josué : 2
"Fais-toi des couteaux de pierre et circoncis de nouveau les enfants d'Israël. Josué se fit des couteaux de pierre, et il 3
circoncit les enfants d'Israël sur la colline d'Araloth. Voici la raison pour la- 4
quelle Josué les circoncit : tout le peuple sorti d'Egypte, les mâles, tous les hommes de guerre, étaient morts dans le désert, pendant la route, après leur sortie d'Egypte. Car tout le peuple qui sor- 5
tit était circoncis; mais tout le peuple né dans le désert, pendant la route, lors de la sortie d'Egypte, n'avait pas été circoncis. Car les enfants d'Israël marchè- 6
rent pendant quarante ans dans le désert jusqu'à ce que toute la nation, savoir les hommes de guerre sortis d'Egypte, eût péri : ils n'avaient pas écouté la voix de Jéhovah, et Jéhovah leur avait juré de ne pas leur laisser voir le pays qu'il avait promis avec serment à leurs pères de nous donner, pays où coulent le lait et le miel. Il établit leurs enfants à leur 7
place, et ce sont eux que Josué circoncit, car ils étaient incirconcis, parce qu'on ne les avait pas circoncis pendant la route. — Lorsqu'on eut achevé de cir- 8
concire toute la nation, ils restèrent à leur place dans le camp jusqu'à leur gué-
rison. Et Jéhovah dit à Josué : "Aujour- 9
d'hui j'ai ôté de dessus vous l'opprobre de l'Egypte." Et ce lieu reçut le nom de Galgala jusqu'à ce jour.

Les enfants d'Israël campèrent à Gal- 10
gala, et ils firent la Pâque le quatorzième jour du mois, sur le soir, dans les plaines de Jéricho. Ils mangèrent du 11
produit du pays dès le lendemain de la Pâque, des pains sans levain et du grain rôti, ce jour-là même. Et la manne cessa 12
le lendemain du jour où ils mangèrent du produit du pays; les enfants d'Israël n'eurent plus de manne, et ils mangèrent cette année-là des productions du pays de Chanaan.

IV, 16. *Sortir*, litt. *monter*; de même au vers. 17.

V, 1. *Nous eussions passé* : une correction marginale (*qeri*) propose, *ils eussent passé*, et c'est ainsi qu'ont lu les LXX et la Vulgate. Mais rien n'oblige à abandonner le texte reçu.

9. *L'opprobre de l Egypte*. La circoncision était tout à la fois un témoignage visible du rétablissement de l'alliance en faveur de ceux qui l'avaient accompli, et un gage que le Seigneur leur donnerait en héritage le pays de Chanaan. Par là était enlevée la marque de la servitude qu'avait portée la nation.

§ II. — CONQUÊTE DE LA TERRE PROMISE [V, 13—XII].

CHAP. V, 13 — VI. — *Apparition de Jéhovah à Josué. Prise de Jéricho.*

13 Comme Josué était près de Jéricho, il leva les yeux et regarda, et voici qu'un homme se tenait debout devant lui, son épée nue à la main. Josué alla vers lui et lui dit : "Es-tu des nôtres, ou de nos
14 ennemis?" Il répondit : "Non, mais c'est comme chef de l'armée de Jéhovah
15 que je viens maintenant." Josué tomba le visage contre terre, se prosterna et lui dit : "Qu'est-ce que mon seigneur dit à
16 son serviteur?" Et le chef de l'armée de Jéhovah dit à Josué : "Ote ta chaussure de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint." Et Josué fit ainsi.

6 Jéricho était fermée et entièrement close à cause des enfants d'Israël; personne n'en sortait, et personne n'y entrait.

2 Jéhovah dit à Josué : "Vois, j'ai livré entre tes mains Jéricho et son roi, ainsi
3 que ses vaillants hommes. Marchez autour de la ville, vous tous les hommes de guerre, faites une fois le tour de la ville;
4 tu feras ainsi pendant six jours. Sept prêtres porteront devant l'arche sept trompettes retentissantes; et le septième jour, vous ferez sept fois le tour de la ville, et les prêtres sonneront des trom-
5 pettes. Quand ils sonneront de la corne retentissante et que vous entendrez le son de la trompette, tout le peuple poussera une grande clameur, et le mur de la ville s'écroulera; alors le peuple montera, chacun devant soi."

6 Josué, fils de Nun, ayant appelé les prêtres, leur dit : "Portez l'arche de l'alliance, et que sept prêtres portent sept trompettes retentissantes devant l'arche
7 de Jéhovah." Il dit au peuple : "Mettez-vous en marche, faites le tour de la ville, et que les hommes armés passent devant l'arche de Jéhovah."

8 Lorsque Josué eut parlé au peuple, les sept prêtres, portant sept trompettes retentissantes devant Jéhovah, passèrent et sonnèrent des trompettes, et l'arche de l'alliance de Jéhovah s'avançait der-
9 rière eux. Les hommes armés marchaient devant les prêtres qui sonnaient des trompettes, et l'arrière-garde suivait l'arche; pendant la marche, on sonnait des
10 trompettes. Josué avait donné cet ordre au peuple : "Vous ne crierez point, vous ne ferez point entendre votre voix, et il ne sortira pas une parole de votre bouche, jusqu'au jour où je vous dirai : Criez! alors vous pousserez des cris."
11 L'arche de Jéhovah fit le tour de la ville, elle le fit une fois; puis on rentra dans le camp, où l'on passa la nuit.

12 Josué se leva le lendemain et les prê-
13 tres portaient l'arche de Jéhovah. Les sept prêtres qui portaient les sept trompettes retentissantes devant l'arche de Jéhovah se mirent en marche et sonnèrent des trompettes. Les hommes armés marchaient devant eux, et l'arrière-garde suivait l'arche de Jéhovah; pendant la
14 marche, on sonnait des trompettes. Ils firent le second jour, le tour de la ville une fois, et revinrent dans le camp. Ils firent de même pendant six jours.

15 Le septième jour, ils se levèrent dès l'aurore, et ils firent de la même manière sept fois le tour de la ville; ce jour-là
16 seul ils en firent sept fois le tour. A la septième fois, comme les prêtres sonnaient des trompettes, Josué dit au peuple : "Poussez des cris, car Jéhovah
17 vous a livré la ville. La ville sera dévouée par anathème à Jéhovah, avec tout ce qui s'y trouve; seule Rahab, la courtisane, vivra, elle et tous ceux qui seront avec elle dans la maison, parce qu'elle a caché les messagers que nous avions en-
18 voyés. Mais gardez-vous de ce qui est dévoué par anathème, de peur que, en prenant quelque chose de ce que vous avez ainsi dévoué, vous ne rendiez le camp d'Israël anathème, et vous n'y mettiez le trouble.
19 Tout l'argent et tout l'or, tous les objets d'airain et de fer seront consacrés à Jéhovah et entreront dans
20 son trésor." Le peuple poussa des cris, les prêtres sonnèrent des trompettes. Et lorsque le peuple entendit le son de la trompette, il poussa une grande clameur, et la muraille s'écroula, et le peuple monta dans la ville, chacun devant soi.
21 S'étant emparés de la ville, ils livrèrent à l'anathème tout ce qui s'y trouvait,

---

13. *Près de Jéricho*, litt. *dans Jéricho*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, dans le *territoire de Jéricho*.

VI, 3. *Une fois* par jour (Vulg.).

4. *Sept trompettes retentissantes;* litt. *au son prolongé;* Vulg. *les sept trompettes du jubilé* (Lév. xxv, 9 sv.). C'étaient, non les trompettes d'argent des prêtres (Nombr. x, 1 sv.), mais de gros cors, recourbés en forme de cornes (Exod. xix, 13), les mêmes qui servaient à annoncer le jubilé. La Vulg. commence le verset par ces mots, *le septième jour*, ajoutés ici à tort; leur place est plus loin.

hommes et femmes, enfants et vieillards, même les bœufs, les brebis et les ânes, par le tranchant de l'épée.

22 Josué dit aux deux hommes qui avaient exploré le pays : "Entrez dans la maison de la courtisane, et faites-en sortir cette femme avec tous ceux qui lui appartiennent, comme vous le lui avez juré."
23 Les jeunes gens, les espions, entrèrent et firent sortir Rahab, son père, sa mère, ses frères et tous ceux qui lui appartenaient; ils firent sortir tous les gens de sa famille, et ils les mirent en lieu sûr hors du camp d'Israël.
24 Les enfants d'Israël brûlèrent la ville et tout ce qui s'y trouvait, sauf l'argent et l'or, et tous les objets d'airain et de fer, qu'ils déposèrent dans le trésor de la
25 maison de Jéhovah. Josué laissa la vie à Rahab, la courtisane, à la maison de son père et à tous ceux qui lui appartenaient; et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour, parce qu'elle avait caché les messagers envoyés par Josué pour explorer Jéricho.
26 En ce temps-là Josué jura, en disant : "Maudit soit devant Jéhovah l'homme qui se lèvera et rebâtira cette ville de Jéricho! Au prix de son premier-né il en posera les fondements; au prix de son plus jeune fils il en relèvera les portes."
27 — Jéhovah fut avec Josué, et sa renommée se répandit dans tout le pays.

CHAP. VII. — *Crime d'Achan. Echec devant Haï. Punition d'Achan.*

7 Les enfants d'Israël commirent une infidélité au sujet de l'anathème. Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, prit des choses dévouées, et la colère de Jéhovah s'enflamma contre les enfants d'Israël.
2 Josué envoya de Jéricho des hommes vers Haï, qui est près de Beth-Aven, à l'orient de Béthel; il leur dit : "Montez et explorez le pays." Ces hommes mon-
3 tèrent et explorèrent Haï. Revenus auprès de Josué, ils lui dirent : "Il n'est pas nécessaire que tout le peuple se mette en marche; deux à trois mille hommes n'ont qu'à monter et ils battront Haï; ne fatigue pas tout le peuple pour cette ville, car ses habitants sont peu nombreux."
4 Environ trois mille hommes du peuple se mirent en marche, mais ils prirent la
5 fuite devant les hommes d'Haï. Les gens d'Haï leur tuèrent environ trente-six hommes; ils les poursuivirent depuis la porte jusqu'à Sabarim et les battirent à la descente. Et le cœur du peuple se fondit et il perdit tout courage.
6 Josué déchira ses vêtements et se prosterna le visage contre terre devant l'arche de Jéhovah jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la
7 poussière sur leur tête. Josué dit : "Ah! Seigneur Jéhovah, pourquoi avez-vous fait passer le Jourdain à ce peuple, pour nous livrer entre les mains des Amorrhéens afin de nous faire périr? Que n'avons-nous su rester de l'autre côté du
8 Jourdain! De grâce, Seigneur, que dirai-je, après qu'Israël a tourné le dos
9 devant ses ennemis? Les Chananéens et tous les habitants du pays l'apprendront; ils nous envelopperont et feront disparaître notre nom de la terre. Et que ferez-vous pour votre grand nom?"
10 Jéhovah dit à Josué : "Lève-toi; pour-
11 quoi es-tu *ainsi* tombé sur ta face? Israël a péché, jusqu'à transgresser mon alliance que je leur ai prescrit d'observer, jusqu'à prendre des choses vouées par l'anathème, à les dérober, à mentir et à les ca-
12 cher dans leurs bagages! Voilà pourquoi les enfants d'Israël ne peuvent tenir devant leurs ennemis; mais ils tournent le dos devant eux, car ils sont devenus anathème. Je ne serai plus avec vous désormais, si vous n'ôtez pas l'anathème du milieu de vous.
13 Lève-toi, sanctifie le peuple et dis-leur : Sanctifiez-vous pour demain; car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Il y a un anathème au milieu de toi, Israël; tu ne pourras point tenir devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'anathème du milieu de vous.
14 Vous vous approcherez le matin par tribus, et la tribu que Jéhovah aura saisie s'approchera par familles, et la famille que désignera Jéhovah s'approchera par maisons, et la maison que désignera
15 Jéhovah s'approchera par têtes. Celui qui sera saisi comme atteint par l'anathème sera consumé par le feu, lui et tout ce qui lui appartient, parce qu'il transgresse l'alliance de Jéhovah et commet une infamie en Israël."
16 Le lendemain matin, Josué fit approcher Israël par tribus, et la tribu de
17 Juda fut saisie. Il fit approcher les familles de Juda, et la famille de Zaré fut

23. *Hors du camp d'Israël*, jusqu'à l'accomplissement des cérémonies nécessaires pour qu'on les admit dans la communauté du peuple de Dieu : circoncision pour les mâles, abjuration de l'idolâtrie, purifications diverses pour tous (vers. 25. Comp. Nombr. v, 3; Deut. xxiii, 1-14).

VII, 5. *Et il perdit tout courage*; litt., *et il* (le cœur) *devint de l'eau*, au lieu d'être ferme et constant.

saisie. Il fit approcher la famille de Zaré
18 par maisons, et Zabdi fut saisi. Il fit approcher la maison de Zabdi par têtes, et Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, fut saisi.
19 Josué dit à Achan : "Mon fils, donne gloire, je te prie, à Jéhovah, le Dieu d'Israël, et rends-lui hommage. Avoue-moi ce que tu as fait, ne me le cache
20 point." Achan répondit à Josué et dit : "C'est la vérité; c'est moi qui ai péché contre Jéhovah, le Dieu d'Israël; voici ce
21 que j'ai fait : J'ai vu parmi les dépouilles un beau manteau de Sennaar, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or du poids de cinquante sicles; je les ai convoités et je les ai pris; ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et
22 l'argent est dessous." Josué envoya des messagers qui coururent à la tente, et ils virent les objets cachés dans la tente d'Achan, et l'argent qui était dessous.
23 Les ayant pris du milieu de la tente, ils les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les déposèrent devant Jéhovah.
24 Josué et tout Israël avec lui prirent Achan, fils de Zaré, l'argent, le manteau, le lingot d'or, les fils et les filles d'Achan, ses bœufs, ses ânes, ses brebis, sa tente et tout ce qui lui appartenait, et il les firent monter dans la vallée d'Achor.
25 Là Josué dit : "Pourquoi nous as-tu troublés? Jéhovah te troublera aujourd'hui." Et tout Israël le lapida. On les consuma par le feu, après les avoir lapi-
26 dés, et ils élevèrent sur Achan un grand monceau de pierres, qui subsiste encore aujourd'hui. Et Jéhovah revint de l'ardeur de sa colère. — A cause de cet événement, on a appelé ce lieu vallée d'Achor jusqu'à ce jour.

CHAP. VIII. — *Prise de Haï. Confirmation de l'alliance.*

8 Jéhovah dit à Josué : "Ne crains point et ne t'effraie point. Prends avec toi tous les hommes de guerre, lève-toi et monte contre Haï. Vois, j'ai livré entre tes mains le roi d'Haï et son peuple,
2 sa ville et son territoire. Tu traiteras Haï et son roi comme tu as traité Jéricho et son roi; seulement vous pillerez pour vous son butin et son bétail. Dresse une embuscade derrière la ville."

Josué se leva avec tous les gens de 3
guerre pour monter contre Haï. Il en choisit trente mille, hommes vaillants, et les fit partir de nuit; il leur donna cet 4
ordre : "Soyez sur vos gardes : vous vous mettrez en embuscade derrière la ville, *mais* sans vous en éloigner beaucoup, et tous tenez-vous prêts. Moi, et 5
tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville; et quand ils sortiront au-devant de nous, comme la première fois, nous fuirons devant eux. Ils sortiront pour nous poursuivre, jus- 6
qu'à ce que nous les ayons attirés loin de la ville, car ils diront : Ils fuient devant nous, comme la première fois. Et nous fuirons devant eux. Alors, sortant de 7
l'embuscade, vous vous emparerez de la ville; Jéhovah, votre Dieu, la livrera entre vos mains. Quand vous l'aurez prise, 8
vous la brûlerez; vous agirez selon la parole de Jéhovah. Voyez : je vous ai donné mes ordres." — Josué les fit par- 9
tir, et ils allèrent se poster en embuscade entre Béthel et Haï, à l'occident d'Haï. Quant à Josué, il passa cette nuit-là au milieu du peuple.
Josué se leva de bon matin, et ayant 10
passé le peuple en revue, il s'avança à la tête du peuple, lui et les anciens d'Israël, contre Haï. Tous les hommes de guerre 11
qui étaient avec lui montèrent et s'approchèrent; arrivés en face d'Haï, ils campèrent au nord de la ville, ayant la vallée entre eux et Haï. Josué prit environ 12
cinq mille hommes, et les mit en embuscade entre Béthel et Haï, à l'occident de la ville. Lorsque le peuple eut ainsi dis- 13
posé tout le camp qui était au nord de la ville, et son embuscade à l'occident, Josué s'avança durant cette nuit au milieu de la vallée.
Dès que le roi de Haï vit cela, les 14
hommes de la ville se levèrent en hâte de bon matin à la rencontre d'Israël pour le combattre; le roi s'avança avec tout son peuple vers le lieu convenu, en face de la plaine, ne sachant pas qu'il y avait derrière la ville une embuscade dressée con- 15
tre lui. Josué et tout Israël se laissèrent battre devant eux, et ils s'enfuirent par le chemin du désert. Alors tout le peu- 16
ple qui était dans la ville se rassembla à grands cris pour les poursuivre; ils poursuivirent Josué et furent ainsi attirés

21. *Manteau de Sennaar*, de Babylone (Gen. x, 10; xi, 2). — *200 sicles d'argent*, un peu moins de 600 fr.

VIII, 13. Vulgate, *le reste de l'armée s'avançait en bataille rangée vers le nord, en sorte que les derniers* (le mot hébr. signifie *talon*, d'où *dernier* et *embûches*) *de cette multitude atteignaient le côté occidental de la ville*, rejoignaient l'embuscade de cinq mille hommes.

14. *Lieu convenu*, assigné d'avance à ses troupes : omis dans la Vulgate.

17 loin de la ville. Il n'y eut pas un homme dans Haï et dans Béthel qui ne sortit pour poursuivre Israël; laissant la ville ouverte, ils le poursuivirent.

18 Jéhovah dit à Josué : " Etends vers Haï le javelot que tu as à la main, car je vais la livrer en ton pouvoir." Et Josué étendit vers la ville le javelot qu'il avait
19 à la main. Dès qu'il eut étendu sa main, les hommes en embuscade se levèrent en hâte du lieu où ils étaient, et prenant leur course, ils entrèrent dans la ville,
20 l'occupèrent et y mirent le feu. Les hommes d'Haï, regardant derrière eux, aperçurent la fumée de la ville qui montait vers le ciel, et ils ne purent plus se sauver d'aucun côté, le peuple qui fuyait vers le désert se retournant contre ceux
21 qui le poursuivaient. Et Josué et tout Israël, voyant la ville prise par les hommes de l'embuscade et la fumée de la ville qui montait, se retournèrent et battirent
22 les hommes d'Haï. Les autres sortirent de la ville au-devant d'eux, et les hommes d'Haï se trouvèrent enveloppés par les Israélites, par les uns d'un côté, par les autres de l'autre côté, et ceux-ci les battirent sans leur laisser ni un survi-
23 vant ni un fugitif; ils prirent vivant le roi d'Haï et l'amenèrent à Josué.

24 Lorsqu'Israël eut achevé de tuer tous les habitants d'Haï dans la campagne, dans le désert, où ils l'avaient poursuivi, et que tous furent jusqu'au dernier passés au fil de l'épée, tout Israël revint dans la ville et la passa au fil de l'épée.

25 Le nombre total de ceux qui périrent en ce jour fut de douze mille, tant hom-
26 mes que femmes, tous gens d'Haï. Josué ne retira pas sa main qu'il tenait étendue avec le javelot, jusqu'à ce qu'il eût traité comme anathème tous les habitants d'Haï.
27 Les Israélites prirent seulement pour eux le bétail et le butin de cette ville, comme
28 Jéhovah l'avait prescrit à Josué. Josué brûla Haï, et en fit pour toujours un monceau de ruines, qui subsiste encore
29 aujourd'hui. Il fit pendre à un arbre le roi d'Haï et l'y laissa jusqu'au soir. Au coucher du soleil, Josué donna l'ordre d'enlever son cadavre de l'arbre; on le jeta à l'entrée de la porte de la ville, et on éleva sur lui un grand monceau de pierres, qui subsiste jusqu'à ce jour.

30 Alors Josué bâtit un autel à Jéhovah
31 sur le mont Hébal, selon l'ordre que Moïse, serviteur de Jéhovah, avait donné aux enfants d'Israël, comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, un autel de pierres brutes, sur lesquelles on n'avait pas brandi le fer. Ils y offrirent des holocaustes à Jéhovah, et firent des sacrifices d'actions de grâces.
32 Là Josué écrivit sur les pierres une copie de la loi que Moïse avait écrite en présence des enfants
33 d'Israël. Tout Israël, ses anciens, ses officiers et ses juges se tenaient des deux côtés de l'arche, devant les prêtres, fils de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah, les étrangers aussi bien que les enfants d'Israël, une moitié du côté du mont Garizim, une moitié du côté du mont Hébal, selon l'ordre que Moïse, serviteur de Jéhovah, avait donné auparavant de commencer par bénir le peuple
34 d'Israël. Puis Josué lut toutes les paroles de la loi, la bénédiction et la malédiction, suivant tout ce qui est écrit dans le
35 livre de la loi. Pas un mot de tout ce que Moïse avait prescrit ne fut omis dans la lecture que fit Josué en présence de toute l'assemblée d'Israël, des femmes et des enfants, et des étrangers qui vivaient au milieu d'eux.

CHAP. IX. — *Ruse et punition des Gabaonites.*

9 A la nouvelle de ces événements, tous les rois qui étaient au-delà du Jourdain, dans la montagne et dans le bas pays, et sur toute la côte de la grande mer, vis-à-vis du Liban, les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens,
2 les Hévéens et les Jébuséens s'unirent ensemble pour combattre Josué et Israël d'un commun accord.

3 Les habitants de Gabaon, lorsqu'ils apprirent comment Josué avait traité
4 Jéricho et Haï, eurent, de leur côté, recours à la ruse : ils se mirent en route, avec des provisions de voyage. Ils avaient pris de vieux sacs sur leurs ânes et de vieilles outres à vin déchirées et
5 recousues; ils avaient à leurs pieds de vieilles sandales rapiécées, et sur eux de vieux vêtements; tout le pain qu'ils portaient pour leur nourriture était desséché
6 et en miettes. Ils allèrent auprès de Jo-

IX, 1, *Au-delà*, à l'ouest *du Jourdain*. — *La montagne*, toute la chaîne qui traverse en longueur le pays de Chanaan. — *La plaine* (hébreu *šefêlâh*, c'est-à-dire *abaissement*, lieu bas), la partie de Chanaan située entre la montagne et la côte de la Méditerranée. — *La côte de la grande mer*, la bande étroite du littoral qui va de Joppé à Tyr, vers le Liban.

4. Le *K'ri* porte *hiṣṭayyârû*, *ils se firent passer pour des envoyés*, il faut évidemment lire *hiṣṭayyâdû*, avec les anciennes versions et d'après les vers. 11 et 12; *ils se mirent en route avec des provisions de voyage*.

sué, au camp de Galgala, et ils lui dirent, à lui et à tous les hommes d'Israël : "Nous venons d'un pays éloigné, et maintenant faites alliance avec nous."
7 Les hommes d'Israël répondirent à ces Hévéens : "Peut-être que vous habitez au milieu de nous; comment pourrions-
8 nous faire alliance avec vous?" Ils dirent à Josué : "Nous sommes tes serviteurs." Josué leur répondit : "Qui êtes-
9 vous, et d'où venez-vous?" Ils lui dirent : "Tes serviteurs viennent d'un pays très éloigné à cause du nom de Jéhovah, ton Dieu; car nous avons entendu parler de
10 lui, de tout ce qu'il a fait en Egypte, et comment il a traité les deux rois des Amorrhéens au-delà du Jourdain, Séhon, roi de Hésebon, et Og, roi de Basan, qui
11 habitait à Astaroth. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit : Prenez avec vous des provisions pour le voyage, allez au-devant d'eux et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs, et maintenant faites alliance avec nous.
12 Voici notre pain : il était chaud quand nous l'avons pris dans nos maisons pour la route, le jour où nous sommes partis pour venir vers vous, et maintenant le
13 voilà desséché et en miettes. Ces outres à vin, que nous avons remplies toutes neuves, les voilà déchirées; nos vêtements et nos sandales se sont usés par la grande
14 longueur du voyage." Les hommes d'Israël prirent de leurs provisions, sans
15 consulter la bouche de Jéhovah; et Josué leur accorda la paix et conclut avec eux une alliance portant qu'on leur laisserait la vie; et les princes de l'assemblée le leur jurèrent.
16 Trois jours après la conclusion de l'alliance, *les enfants d'Israël* apprirent qu'ils étaient leurs voisins et qu'ils habi-
17 taient au milieu d'eux. Les enfants d'Israël partirent *donc* et arrivèrent à leurs villes le troisième jour; leurs villes étaient Gabaon, Caphira, Béroth et Ca-
18 riathiarim. Ils ne les frappèrent point *de l'épée*, à cause du serment que les princes de l'assemblée leur avaient fait au nom de Jéhovah, le Dieu d'Israël; mais toute l'assemblée murmura contre
19 les princes. Tous les princes dirent *alors* à toute l'assemblée : "Nous leur avons fait un serment par Jéhovah, le Dieu d'Israël; nous ne pouvons donc les toucher.
20 Voici comment nous les traiterons : nous leur laisserons la vie, pour ne pas attirer sur nous la colère de Jéhovah par
21 suite du serment que nous leur avons fait. Qu'ils vivent donc," leur disent les princes. — Ils furent employés à couper le bois et à puiser l'eau pour toute l'assemblée, comme les princes le leur avaient dit.

22 Josué fit appeler les Gabaonites et leur parla ainsi : "Pourquoi nous avez-vous trompés, en disant : Nous sommes très éloignés de vous, tandis que vous habi-
23 tez au milieu de nous? Maintenant vous êtes maudits et vous ne cesserez jamais d'être des esclaves, coupant le bois et puisant l'eau pour la maison de mon
24 Dieu." Ils répondirent à Josué en disant : "C'est qu'on nous avait apporté l'ordre donné par Jéhovah, ton Dieu, à Moïse, son serviteur, que tout le pays vous fût livré et que tous les habitants du pays fussent exterminés devant vous. Et nous avons éprouvé à votre approche une grande crainte pour nos vies; c'est
25 pourquoi nous avons fait cela. Maintenant nous voici entre tes mains; traite-nous comme il te semblera bon et juste
26 de nous traiter." — Josué agit à leur égard comme il l'avait dit; il les délivra de la main des enfants d'Israël, pour
27 qu'ils ne les fissent pas mourir. Josué les destina dès ce jour à couper le bois et à puiser l'eau pour l'assemblée *d'Israël* et pour l'autel de Jéhovah, dans le lieu que Jéhovah choisirait : ce qu'ils font encore aujourd'hui.

CHAP. X. — *Coalition des rois du Midi et bataille de Gabaon. Conquêtes dans le midi de Chanaan.*

10 Adonisédec, roi de Jérusalem, apprit que Josué s'était emparé d'Haï et l'avait détruite comme anathème, qu'il avait traité Haï et son roi comme il avait traité Jéricho et son roi, et que les habitants de Gabaon ayant fait la paix avec Israël,
2 étaient au milieu d'eux. Il eut *alors* une grande crainte; car Gabaon était une grande ville, comme une des villes royales, plus grande même qu'Haï, et tous
3 ses hommes étaient vaillants. Adonisédec, roi de Jérusalem, envoya dire à Oham, roi d'Hébron, à Pharam, roi de Jérimoth, à Japhia, roi de Lachis, et à
4 Dabir, roi d'Eglon : "Montez vers moi et venez à mon aide, afin que nous frappions Gabaon, car il a fait la paix avec
5 Josué et avec les enfants d'Israël." *Ainsi* cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jéri-

X, 1. *Adonisédec*, c.-à-d. *Seigneur de justice* (même sens que *Melchisédech, roi de justice*) : nom ou titre commun aux rois Jébuséens, comme *Pharaon* aux rois d'Egypte.

moth, le roi de Lachis et le roi d'Eglon se rassemblèrent et montèrent avec toutes leurs armées; ils établirent leur camp près de Gabaon et l'assiégèrent.

6 Les gens de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Galgala : "Ne refuse pas ton bras à tes serviteurs, hâte-toi de monter vers nous, délivre-nous, donne-nous du secours; car tous les rois
7 des Amorrhéens qui habitent la montagne se sont ligués contre nous." Josué monta de Galgala, lui et tous les gens de guerre avec lui, et tous les vaillants
8 guerriers. Jéhovah dit à Josué : "Ne les crains point, car je les ai livrés entre tes mains, et pas un d'eux ne tiendra de-
9 vant toi." Josué vint sur eux subitement; il avait monté de Galgala toute la
10 nuit. Et Jéhovah jeta sur eux le trouble devant Israël; Israël leur infligea une grande défaite près de Gabaon, les poursuivit sur le chemin qui monte à Béthoron, et les battit jusqu'à Azéca et Ma-
11 céda. Comme ils fuyaient devant Israël, à la descente de Béthoron, Jéhovah fit tomber du ciel sur eux de grosses pierres jusqu'à Azéca, et ils moururent; ceux qui périrent par les pierres de grêle furent plus nombreux que ceux qui furent tués par l'épée des enfants d'Israël.

12 Alors Josué parla à Jéhovah, le jour où Jéhovah livra les Amorrhéens aux enfants d'Israël; il dit à la vue d'Israël :

Soleil, arrête-toi sur Gabaon;
Et toi, lune, sur la vallée d'Ajalon!
13 Et le soleil s'arrêta, et la lune se tint immobile,
Jusqu'à ce que la nation se fut vengée de ses ennemis.

Cela n'est-il pas écrit dans le livre du Juste? Et le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se hâta point de se coucher,
14 presque un jour entier. Il n'y eut pas, avant ni après, de jour comme celui-là, où Jéhovah obéit à la voix d'un homme;
15 car Jéhovah combattait pour Israël. Et Josué, et tout Israël avec lui, retourna au camp à Galgala.

16 Les cinq rois s'enfuirent et se cachè-
17 rent dans la caverne à Macéda. On le rapporta à Josué, en disant : " Les cinq rois ont été trouvés cachés dans la ca-
18 verne à Macéda." Josué dit : " Roulez de grosses pierres à l'entrée de la caverne, et mettez-y des hommes pour les
19 garder. Et vous, ne vous arrêtez pas; poursuivez vos ennemis et frappez-les en queue; ne les laissez pas entrer dans leurs villes, car Jéhovah, votre Dieu, les a livrés entre vos mains." Lorsque Josué 20
et les enfants d'Israël les eurent complètement défaits et battus jusqu'à extermination, ceux qui purent s'échapper s'étant réfugiés dans les villes fortifiées, tout le 21
peuple revint tranquillement au camp, vers Josué, à Macéda, sans que personne remuât la langue contre les enfants d'Israël.

Josué dit : " Ouvrez l'entrée de la ca- 22
verne, faites-en sortir les cinq rois et amenez-les-moi." Ils firent ainsi, et lui 23
amenèrent les cinq rois, qu'ils avaient fait sortir de la caverne, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Eglon.
Lorsqu'ils eurent amené ces rois devant 24
Josué, celui-ci appela tous les hommes d'Israël et dit aux chefs des gens de guerre qui l'avaient accompagné : " Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois." Ils s'approchèrent et mirent leurs pieds sur leurs cous. Et Josué leur 25
dit : " Ne craignez point et ne vous effrayez point, soyez fermes et courageux, car c'est ainsi que Jéhovah traitera tous vos ennemis contre lesquels vous combattez." Puis Josué les frappa *de* 26
l'épée et les fit mourir; il les pendit à cinq arbres, et ils y restèrent pendus jusqu'au soir. Vers le coucher du soleil, 27
Josué les fit descendre des arbres; on les jeta dans la caverne où ils s'étaient cachés, et l'on mit à l'entrée de la caverne de grosses pierres, qu'on y voit encore aujourd'hui.

Le même jour, Josué s'empara de Ma- 28
céda et la frappa, *elle* et son roi, du tranchant de l'épée; il dévoua par anathème la ville et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne, et il traita le roi de Macéda comme il avait traité le roi de Jéricho.

Josué, et tout Israël avec lui, passa de 29
Macéda à Lebna, et il attaqua Lebna.
Jéhovah la livra aussi, avec son roi, 30
entre les mains d'Israël, et frappa du tranchant de l'épée la ville et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans en laisser échapper aucun, et il traita son roi comme il avait traité le roi de Jéricho.

Josué, et tout Israël avec lui, passa de 31
Lebna à Lachis; il établit son camp devant elle et l'attaqua. Et Jéhovah livra 32

11. *De grosses pierres*, ou plutôt *grêlons* : il ne s'agit pas ici d'une pluie de pierres. Comp. Eccli. xlvi, 6.

15. Ce morceau (vers. 12-15) est extrait, en tout ou en partie, et plus ou moins littéralement, du *Livre du Juste* ou des *Justes* (Vulg.). On appelle ainsi un recueil de chants en l'honneur des héros d'Israël, chants entremêlés de données historiques sur les faits qui en fournissaient la manière. Comp. II Sam. i, 18.

Lachis entre les mains d'Israël, qui la prit le second jour et la frappa du tranchant de l'épée, elle et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, comme il
33 avait fait pour Lebna. — Alors Horam, roi de Gazer, monta pour secourir Lachis; Josué le battit, lui et son peuple, sans laisser échapper personne.
34 Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lachis à Eglon; ils établirent leur camp
35 devant cette ville, et l'attaquèrent. Ils la prirent le même jour et la frappèrent du tranchant de l'épée; tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, ils les dévouèrent par anathème ce jour-là, comme ils avaient fait pour Lachis.
36 Josué, et tout Israël avec lui, monta d'Eglon à Hébron, et ils attaquèrent cette
37 ville. L'ayant prise, il la frappèrent du tranchant de l'épée, elle, son roi, toutes les villes de sa dépendance et tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne, comme Josué avait fait pour Eglon, et il la dévoua par anathème avec tous les êtres vivants qui s'y trouvaient.
38 Josué, et tout Israël avec lui, se tourna
39 vers Dabir, et il l'attaqua. L'ayant prise, elle, son roi et toutes les villes de sa dépendance, ils les frappèrent du tranchant de l'épée, et ils dévouèrent par anathème tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, sans laisser échapper personne. Josué traita Dabir et son roi comme il avait traité Hébron et comme il avait traité Lebna et son roi.
40 Josué frappa tout le pays : la Montagne, le Midi, le bas pays et les Coteaux, avec tous leurs rois, sans laisser échapper personne, dévouant par anathème tout ce qui avait vie, comme l'avait or-
41 donné Jéhovah, le Dieu d'Israël. Josué les battit de Cadès-Barné à Gaza, et tout le pays de Gosen jusqu'à Gabaon.
42 Josué prit tous ces rois et tout leur pays dans une seule expédition, car Jéhovah, le Dieu d'Israël, combattait pour Israël.
43 Puis Josué, et tout Israël avec lui, retourna au camp, à Galgala.

CHAP. XI. — *Coalition des rois du Nord et conquête de cette partie de la Terre promise.*

11 Jabin, roi d'Asor, ayant appris ces choses, envoya un message à Jobab, roi de Madon, au roi de Séméron, au roi
2 d'Achsaph, aux rois qui étaient au nord dans la montagne et dans l'Arabah, au sud de Cénéreth, dans le bas pays et sur les hauteurs de Dor à l'occident, aux 3
Chananéens de l'orient et de l'occident, aux Amorrhéens, aux Héthéens, aux Phérézéens, aux Jébuséens dans la montagne, et aux Hévéens du pied de l'Hermon dans le pays de Maspha. Ils sor- 4
tirent avec toutes leurs armées, peuple innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer, avec une grande multitude de chevaux et de chars. Tous ces 5
rois se rassemblèrent et vinrent camper ensemble près des eaux de Mérom pour combattre Israël. Jéhovah dit à Josué : 6
" Ne les crains point, car demain, à cette heure-ci, je les livrerai tous transpercés devant Israël. Tu couperas les jarrets à leurs chevaux et tu brûleras leurs chars." Josué et tous ses hommes 7
de guerre arrivèrent à eux à l'improviste près des eaux de Mérom, et ils se précipitèrent sur eux. Jéhovah les livra entre 8
les mains d'Israël, qui les battit et les poursuivit jusqu'à Sidon la grande, jusqu'aux eaux de Masséréphoth et jusqu'à la vallée de Maspha vers l'orient; il les battit, sans en laisser échapper un seul. Josué les traita comme Jéhovah le lui 9
avait dit : il coupa les jarrets à leurs chevaux et il livra au feu leurs chars.

En ce même temps, Josué revint et 10
prit Asor, et il frappa son roi de l'épée; car Asor était autrefois la capitale de tous ces royaumes. *Les enfants d'Israël* 11
frappèrent du tranchant de l'épée tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, en les dévouant par anathème; il ne resta rien de ce qui avait vie, et l'on brûla Asor. Josué prit toutes les villes de ces 12
rois et tous leurs rois, et il les frappa du tranchant de l'épée, les dévouant par anathème, comme l'avait ordonné Moïse, serviteur de Jéhovah. Mais Israël ne 13
brûla aucune des villes situées sur les collines, à l'exception seulement d'Asor, que Josué livra au feu. Et tout le butin 14
de ces villes, et leur bétail, les enfants d'Israël le pillèrent pour eux; mais ils frappèrent les hommes du tranchant de l'épée, jusqu'à ce qu'ils les eussent détruits, sans épargner personne. Ce que 15
Jéhovah avait ordonné à Moïse, son serviteur, et Moïse à Josué, Josué l'exécuta: il ne négligea aucun des ordres que Jéhovah avait donnés à Moïse.

C'est ainsi que Josué s'empara de tout 16
ce pays, de la Montagne, de tout le Midi, de tout le district de Gosen, du bas

XI, 23. Ce verset donne à la fois la conclusion de la première partie du livre de Josué (la conquête), et la transition à la deuxième partie (le partage). Le chap. xii est un épilogue contenant l'énumération des rois vaincus.

pays, de l'Arabah, de la montagne d'Is-
17 raël et de ses plaines, depuis la monta-
gne nue qui s'élève vers Séir jusqu'à
Baal-Gad, dans la vallée du Liban, au
pied du mont Hermon; il prit tous leurs
18 rois, les frappa et les mit à mort. La
guerre que fit Josué contre tous ces rois
19 dura longtemps. Il n'y eut aucune ville
qui fit la paix avec les enfants d'Israël,
excepté les Hévéens qui habitaient à Ga-
baon; ils les prirent toutes par la force
20 des armes. Car c'était le dessein de Jé-
hovah que ces peuples endurcissent leur
cœur pour faire la guerre à Israël, afin
qu'Israël les dévouât par anathème, sans
qu'il y eût pour eux de miséricorde, et
qu'il les détruisit, comme Jéhovah l'avait
ordonné à Moïse.

21 Dans le même temps, Josué se mit en
marche et il extermina les Enacim de la
Montagne, d'Hébron, de Dabir et d'Anab,
de toute la montagne de Juda et de toute
la montagne d'Israël; il les dévoua par
22 l'anathème avec leurs villes. Il ne resta
plus d'Enacim dans le pays des enfants
d'Israël; il n'en resta qu'à Gaza, à Geth
et à Azoth.

23 Josué s'empara de tout le pays, selon
tout ce que Jéhovah avait dit à Moïse; et
il le donna en héritage à Israël, par por-
tions, selon leurs tribus. Et le pays se
reposa de la guerre.

CHAP. XII. — *Les rois vaincus.*

12 Voici les rois du pays que les enfants
d'Israël battirent et dont ils occupèrent
le pays de l'autre côté du Jourdain, vers
le soleil levant, depuis le torrent d'Ar-
non jusqu'au mont Hermon, et toute
2 l'Arabah à l'orient *du fleuve :* Séhon,
roi des Amorrhéens, résidant à Hésebon;
sa domination s'étendait depuis Aroër,
qui est sur le bord du torrent d'Arnon,
et, à partir du milieu de la vallée, sur la
moitié de Galaad, jusqu'au torrent de
Jaboc, frontière des enfants d'Ammon;
sur l'Arabah, jusqu'à la mer de Céné- 3
reth à l'orient, et sur la mer de l'Ara-
bah, la mer Salée, à l'orient, vers Beth-
simoth, et du côté du midi au pied des
pentes du *mont* Phasga. *Puis* le terri- 4
toire d'Og, roi de Basan, d'entre les
restes des Rephaïm, résidant à Astaroth
et à Edraï. Sa domination s'étendait sur 5
la montagne d'Hermon, sur Salécha, sur
tout Basan jusqu'à la frontière des Ges-
suriens et des Machatiens, et jusqu'à la
moitié de Galaad, territoire de Séhon,
roi d'Hésébon. — Moïse, serviteur de 6
Jéhovah, et les enfants d'Israël les bat-
tirent, et Moïse, serviteur de Jéhovah,
donna leur pays en propriété aux Rubé-
nites, aux Gadites et à la moitié de la
tribu de Manassé.

Voici les rois que Josué et les enfants 7
d'Israël battirent de ce côté du Jourdain,
à l'occident, depuis Baal-Gad dans la
vallée du Liban jusqu'à la montagne nue
qui s'élève vers Séïr. Josué donna ce
pays en propriété aux tribus d'Israël
selon leurs familles, dans la Montagne, 8
dans le bas pays, sur les coteaux, dans
le désert et dans le Négeb : *pays des* Hé-
théens, des Amorrhéens, des Chananéens,
des Phérézéens, des Hévéens et des Jébu-
séens. *Ce sont :* le roi de Jéricho, le roi 9
d'Haï, près de Béthel, le roi de Jérusa- 10
lem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, 11
le roi de Lachis, le roi d'Eglon, le roi 12
de Gazer, le roi de Dabir, le roi de Ga- 13
der, le roi de Herma, le roi d'Héred, 14
le roi de Lebna, le roi d'Odullam, le 15, 16
roi de Macéda, le roi de Béthel, le roi de 17
Taphna, le roi d'Opher, le roi d'Aphec, 18
le roi de Lasaron, le roi de Madon, le 19
roi d'Asor, le roi de Séméron, le roi 20
d'Achsaph, le roi de Thénac, le roi de 21
de Mageddo, le roi de Cadès, le roi de 22
Jachanan, au Carmel, le roi de Dor, sur 23
les hauteurs de Dor, le roi de Gojim, à
Galgal; le roi de Thersa : en tout trente- 24
et-un rois.

XII, 3. *Mer Salée*, mer Morte.

SECONDE PARTIE.

LE PARTAGE [Ch. XIII—XXVI].

§ I. — PARTAGE DU PAYS ENTRE LES TRIBUS [XIII—XIX].

CHAP. XIII. — *Partage du territoire à l'est du Jourdain.*

13 Josué était vieux, avancé en âge; Jéhovah lui dit : " Tu es devenu vieux, tu es avancé en âge, et il reste encore un
2 grand pays à conquérir. Voici le pays qui reste : tous les districts des Philistins et tout le territoire des Gessuriens,
3 depuis le Schichor qui coule à l'orient de l'Egypte, jusqu'à la frontière d'Accaron vers le nord, contrée qui doit être réputée chananéenne : les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Azoth, celui d'Ascalon, celui de Geth et celui
4 d'Accaron; — les Hévéens au midi; — tout le pays des Chananéens, et Maara qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphec, jusqu'à la frontière des Amorrhéens; —
5 le pays des Gébalites, et tout le Liban vers le soleil levant, depuis Baal-Gad au pied du mont Hermon jusqu'à l'entrée
6 de Hamath; — tous les habitants de la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masréphoth, *savoir* tous les Sidoniens : je les chasserai de devant les enfants d'Israël. Seulement partage par le sort ces pays en héritage à Israël,
7 comme je l'ai commandé. Et maintenant répartis ce pays en héritage aux neuf tribus et à la demi-tribu de Manassé."
8 Avec l'*autre* moitié, les Rubénites et les Gadites ont reçu leur héritage, que Moïse leur a donné de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, comme le leur a
9 donné Moïse, serviteur de Jéhovah : depuis Aroër sur le bord du torrent de l'Arnon, et depuis la ville qui est au milieu de la vallée, toute la plaine de Mé-
10 daba jusqu'à Dibon; toutes les villes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hésebon, jusqu'à la frontière des en-
11 fants d'Ammon; Galaad, le territoire des Gessuriens et des Machatiens, toute la montagne d'Hermon, et tout Basan
12 jusqu'à Salécha; tout le royaume d'Og en Basan, qui régnait à Astaroth et à Edraï : c'était le dernier reste des Rephaïm. Moïse battit ces rois et les dépossséda. Mais les enfants d'Israël ne dépos- 13
sédèrent point les Gessuriens et les Machatiens, et Gessur et Machat habitent au milieu d'eux jusqu'à ce jour. — La 14
tribu de Lévi fut la seule à laquelle Moïse ne donna pas d'héritage; les sacrifices faits par le feu devant Jéhovah, le Dieu d'Israël, sont son héritage, comme il le lui avait dit.

Moïse avait donné à la tribu des fils 15
de Ruben une part selon leurs familles. Ils eurent pour territoire, à partir 16
d'Aroër sur le bord du torrent de l'Arnon, et de la ville située au milieu de la vallée, toute la plaine près de Médaba. Hésebon et toutes ses villes dans la plaine, 17
Dibon, Bamoth-Baal, Beth-Baal-Maon. Jassa, Cédimoth, Méphaath, Caria- 18, 19
thaïm, Sabama, Sarath-Asar dans la montagne de la vallée, Beth-Phogor, les 20
pentes du Phasga, Beth-Jésimoth, toutes 21
les *autres* villes de la plaine et tout le royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hésebon : Moïse l'avait battu, lui et les princes de Madian, Evi, Récem, Sur, Hur et Rébé, tributaires de Séhon, qui habitaient le pays. Le devin 22
Balaam, fils de Béor, fut aussi du nombre de ceux que les enfants d'Israël firent périr par l'épée. Ainsi le territoire des 23
fils de Ruben atteignait jusqu'au Jourdain et à ses rives. Tel fut l'héritage — les villes et leurs villages — des fils de Ruben, et leurs familles.

Moïse donna à la tribu de Gad, aux 24
fils de Gad, une part selon leurs familles. Leur territoire comprenait Jaser, toutes 25
les villes de Galaad, la moitié du pays des enfants d'Ammon, jusqu'à Aroër, qui est vis-à-vis de Rabba, depuis Hése- 26
bon jusqu'à Raboth-Masphé et Bétonim, et de Manaïm jusqu'à la frontière de Lidbir; et, dans la vallée, Beth-Haram, 27
Beth-Nemra, Socoth et Saphon, reste du royaume de Séhon, roi d'Hésebon; le Jourdain et ses rives, jusqu'à l'extrémité de la mer de Cénéreth, de l'autre côté du Jourdain, à l'orient. Tel fut l'héritage 28
— les villes et leurs villages — des fils de Gad, selon leurs familles.

XIII, 5. *Gébal*, la Byblos des Grecs, auj. *Djébaïl*, au N. de Beyrouth. Vulgate, *les pays voisins*.

29 Moïse donna à la demi-tribu de Manassé, aux fils de Manassé, une part se-
30 lon leurs familles. Ils eurent pour territoire, à partir de Manaïm, tout Basan, tout le royaume d'Og, roi de Basan, et tous les bourgs de Jaïr en Basan, soi-
31 xante villes. La moitié de Galaad, Astaroth et Edraï, villes du royaume d'Og en Basan, furent données aux fils de Machir, fils de Manassé, à la moitié des fils de Machir, selon leurs familles.

32 Telles sont les parts que distribua Moïse, lorsqu'il était dans les plaines de Moab, de l'autre côté du Jourdain, en
33 face de Jéricho, à l'orient. Mais Moïse ne donna pas d'héritage à la tribu de Lévi: Jéhovah, le Dieu d'Israël, est son héritage, comme il le lui a dit.

CHAP. XIV. — *Hébron, héritage de Caleb.*

14 Voici ce que les enfants d'Israël reçurent en héritage dans le pays de Chanaan, ce que leur partagèrent le prêtre Eléazar, Josué, fils de Nun, et les chefs de famille des tribus des enfants
2 d'Israël. C'est le sort qui leur assigna leur héritage, comme Jéhovah l'avait ordonné par Moïse, pour neuf tribus et
3 la demi-tribu. Car Moïse avait donné l'héritage des deux tribus et de la demi-tribu de l'autre côté du Jourdain. Il n'avait pas donné aux Lévites d'héritage
4 parmi eux; car les fils de Joseph formaient deux tribus, Manassé et Ephraïm; et l'on ne donna pas aux Lévites de part dans le pays, si ce n'est des villes pour habitation et leurs banlieues pour leurs
5 troupeaux et pour leurs biens. Les enfants d'Israël accomplirent l'ordre que Jéhovah avait donné à Moïse, et ils partagèrent le pays.

6 Des fils de Juda s'approchèrent de Josué, à Galgala, et Caleb, fils de Jéphoné, le Cénézéen, lui dit : " Tu sais ce que Jéhovah a dit à Moïse, homme de
7 Dieu, à mon sujet et au tien. J'étais âgé de quarante ans lorsque Moïse, serviteur de Jéhovah, m'envoya de Cadès-Barné pour explorer le pays, et je lui fis un rapport dans la sincérité de mon cœur.
8 Tandis que mes frères, qui étaient montés avec moi, découragèrent le peuple, moi, je suivis entièrement Jéhovah, mon
9 Dieu. Et ce jour-là Moïse fit ce serment : Le pays que ton pied a foulé sera ton héritage et celui de tes enfants à perpétuité, parce que tu as entièrement suivi
10 Jéhovah, mon Dieu. — Et maintenant Jéhovah m'a conservé en vie, comme il l'a dit, pendant les quarante-cinq ans écoulés depuis qu'il adressa cette parole à Moïse, tandis qu'Israël marchait dans le désert; et maintenant voici que je suis âgé de quatre-vingt-cinq ans. Me 11
voici encore aujourd'hui aussi robuste qu'au jour où Moïse m'envoya; ma force de maintenant est la même que celle d'alors, soit pour combattre, soit pour sortir et pour entrer. Donne-moi donc 12
cette montagne, dont Jéhovah a parlé en ce jour-là; tu l'as toi-même entendu ce jour-là; car là se trouvent des Enacim et des villes grandes et fortifiées; peut-être Jéhovah sera-t-il avec moi, et réussirai-je à les chasser, selon la parole de Jéhovah."

Josué bénit Caleb, fils de Jéphoné, et 13
il lui donna Hébron en héritage. C'est 14
pourquoi Hébron appartient en héritage à Caleb, fils de Jéphoné, le Cénézéen, jusqu'à ce jour, parce qu'il avait entièrement suivi Jéhovah, le Dieu d'Israël.
Hébron s'appelait autrefois Cariath-Ar- 15
bé: Arbé était l'homme le plus grand parmi les Enacim.

Et le pays se reposa de la guerre.

CHAP. XV. — *Territoire de Juda.*

La part échue par le sort à la tribu 15
des enfants de Juda, selon leurs familles.
s'étendait jusqu'à la frontière d'Edom, au désert de Sin vers le midi, à l'extré-
mité méridionale *de Chanaan*. Leur 2
frontière du midi partait de l'extrémité de la mer Salée, de la partie de cette mer
tournée vers le sud; elle se prolongeait 3
au midi de la montée d'Akrabbim, passait à Sin et montait au midi de Cadès-Barné; *de là*, elle passait à Esron, montait vers Addar et tournait à Cacaa:
elle passait ensuite à Asmon et conti- 4
nuait jusqu'au torrent d'Egypte, pour aboutir à la mer. " Ce sera votre frontière au midi." — La frontière orientale 5
fut la mer Salée jusqu'à l'embouchure du Jourdain.

La frontière septentrionale partait de la partie de la mer *Salée* qui est à l'embouchure du Jourdain. Elle montait vers 6
Beth-Agla, passait au nord de Beth-Araba, et s'élevait jusqu'à la pierre de
Boën, fils de Ruben; elle montait à Dé- 7
béra à partir de la vallée d'Achor, et tournait vers le nord du côté de Galgala, qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim, au sud du torrent. Elle passait près

XIV, 11. *Sortir, entrer*, remplir toutes sortes de fonctions (Nombr. xxvii, 17).

XV. 3 sv. *Montée d'Akrabbim*, ou *des Scorpions* (Vulg.), chaine de rochers blancs qui coupent l'Arabah à 3 ou 4 lieues au S. de la mer Salée (Morte).

d'En-Sémès et aboutissait à En-Rogel.
8 De là, elle montait par la vallée de Ben-Ennom, jusqu'au versant méridional de Jébus, qui est Jérusalem, et s'élevait ensuite jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée d'Ennom à l'occident, et à l'extrémité de la plaine
9 des Rephaïm au nord. Du sommet de la montagne, elle s'étendait jusqu'à la source des eaux de Nephtoa, continuait vers les villes de la montagne d'Ephron et se prolongeait par Baala, qui est Ca-
10 riath-Jéarim. De Baala, la frontière tournait à l'occident vers le mont Séïr, passait par le versant septentrional du mont Jarim, qui est Cheslon, descendait à Bethsamès et passait par Thamma.
11 Elle continuait au nord par le versant d'Accaron, se dirigeait vers Sécrona, passait par le mont Baala, et atteignait
12 Jebnéel, pour aboutir à la mer. — La limite occidentale était la Grande mer; c'est la limite.

Telles furent de tous côtés les frontières des fils de Juda, selon leurs familles.

13 On avait donné à Caleb, fils de Jéphoné, une part au milieu des fils de Juda, comme Jéhovah l'avait ordonné à Josué, *savoir* la ville d'Arbé, près d'Enae:
14 c'est Hébron, Caleb en chassa les trois fils d'Enac, Sésaï, Ahiman et Tholmaï,
15 descendants d'Enac. De là il monta contre les habitants de Dabir, qui s'ap-
16 pelait autrefois Cariath-Sépher. Caleb dit: " A celui qui battra Cariath-Sépher et qui la prendra, je donnerai pour femme
17 ma fille Axa. " Othoniel, fils de Cénez, frère de Caleb, s'en empara, et Caleb lui
18 donna sa fille Axa pour femme. Lorsqu'elle alla chez Othoniel, elle l'excita à demander à son père un champ; elle descendit de son âne, et Caleb lui dit :
19 " Qu'as-tu? " Elle répondit: " Fais-moi un présent, car tu m'as établie dans le pays sec; donne-moi aussi des sources d'eau. " Et il lui donna les sources supérieures et les sources inférieures.
20 Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Juda, selon leurs familles.

Les villes situées à l'extrémité de la 21
tribu des enfants de Juda, vers la frontière d'Edom, dans le Négeb, étaient :
Cabséel, Eder, Jagur, Cina, Dimona, 22
Adada, Cadès, Asor et Jethman; Ziph, 23, 24
Télem, Baloth, Nouvel-Asor et Carioth- 25
Hesron, qui est Asor; Amam, Sama, 26
Molada, Asergadda, Hassemon, Beth- 27
phélet, Hasersual, Bersabée et Bazio- 28
thia; Baala, Jim, Esem, Eltholad, 29, 30
Césil, Harma, Siceleg, Médémena, Sen- 31
senna, Lebaoth, Sélim, Aen et Rémon : 32
en tout vingt-neuf villes avec leurs villages.

Dans la Séphéla : Estaol, Saréa, Ase- 33
na, Zanoé, Aen-Gannim, Taphuah, 34
Enaïm, Jérimoth, Adullam, Socho, Azé- 35
ca, Saraïm, Adithaïm, Gédéra et Gedé- 36
rothaïm : quatorze villes et leurs villages. Sanan, Hadassa, Magdal-Gad, 37
Déléan, Masépha, Jecthel, Lachis, 38, 39
Bascath, Eglon, Chebbon, Léhéman, 40
Cethlis, Gideroth, Beth-Dagon, Naama 41
et Macéda : seize villes et leurs villages.
Labana, Ether, Asan, Jephtha, 42, 43
Esna, Nésib, Céïla, Achzib, Marésa : 44
neuf villes et leurs villages. Accaron, 45
avec les villes de sa dépendance et ses villages. A partir d'Accaron, du côté de 46
l'occident, toutes les villes près d'Azoth et leurs villages; Azoth, les villes de sa 47
dépendance et ses villages; Gaza, les villes de sa dépendance, et ses villages, jusqu'au torrent d'Egypte et à la Grande mer, qui est la limite.

Dans la montagne : Samir, Jéther, 48
Socoth, Danna, Cariath-Senna, qui est 49
Dabir, Anab, Istémo, Anim, Gosen, 50, 51
Olon et Gilo : onze villes et leurs villages. Arab, Duma, Esaan, Janum, 52, 53
Beth-Thaphua, Aphéca, Athmatha, Ca- 54
riath-Arbé, qui est Hébron, et Sior : neuf villes et leurs villages. Maon, Carmel, 55
Ziph, Jota, Jezraël, Jucadam, Zanoë, 56
Accaïn, Gaba, Thamna : dix villes et 57
leurs villages. Halhul, Bessur, Gédor, 58
Mareth, Beth-Anoth et Eltécon : six villes 59
et leurs villages. Cariath-Baal, qui est 60
Cariath-Jéarim, et Arebba : deux villes et leurs villages.

---

18. La vers. des LXX et celle de la Vulgate diffèrent, non seulement de l'hébreu, mais aussi entre elles; voici celle de la Vulg. : *Lorsqu'ils allaient ensemble, Axa fut engagée par son mari à demander à son père un champ, et elle soupira pendant qu'elle était assise sur son âne.*

59. Entre le vers. 59 et le vers. 60, les LXX placent un cinquième groupe de villes situées au nord des précédentes dans la direction de Jérusalem. Comme le passage paraît authentique (omis dans l'hébreu actuel par une erreur de copiste, et par suite dans la Vulgate), nous donnons ici le nom de ces villes :

Théko, lat. *Thécua*, patrie d'Amos, auj. ruines de *Técouah*, à 2 lieues au S. de Bethléem. — *Bethléem*, Gen. xxxv, 19. — *Phagor*, auj. *Beit-Phagour*, au S. O. de Bethléem. — *Aitam*, lat. *Etam*, entre Bethléem et Phagor. — *Koulon*, auj. *Koulounieh*, à 1 li. ½ au N. O. de Jérusalem, sur la route de Ramlé. — *Tatam*, inconnue. — *Thobès* ou *Sorès*, auj. *Saris*, petit village à 4 li. à l'E. de Jérusalem. — *Karem*, auj. *Aïn Karim*, à 2 li. à l'O. de Jérusalem. — *Gaiem*, inconnue. — *Géther* ou *Baither*, auj. village de *Bettir*, au S. O. de Jérusalem. — *Manocho*, inconnue : 12 villes et leurs villages.

61 Dans le désert : Beth-Araba, Meddin,
62 Sachacha, Nebsan, Ir-Hammélach et
En-Gaddi : six villes et leurs villages.
63 Les fils de Juda ne purent pas chasser
les Jébuséens qui habitent à Jérusalem,
et les Jébuséens ont habité à Jérusalem
avec les fils de Juda jusqu'à ce jour.

CHAP. XVI — XVII. — *Territoire de Joseph* [*Ephraïm et Manassé*].

16 La part échue par le sort aux fils de
Joseph commençait, du côté de l'orient,
au Jourdain de Jéricho, aux eaux de Jé-
richo : c'est le désert qui monte de Jéri-
2 cho à Béthel par la montagne. La fron-
tière continuait de Béthel à Luz, et pas-
sait le long du territoire des Archéens à
3 Ataroth. *De là*, elle descendait à l'occi-
dent vers la frontière des Jephlétiens jus-
qu'à celle de Béthoron le Bas et jusqu'à
4 Gazer, pour aboutir à la mer. Tel est
l'héritage que reçurent les fils de Joseph,
Manassé et Ephraïm.
5 Voici la frontière des fils d'Ephraïm
selon leurs familles : la limite de leur hé-
ritage était, à l'orient, Ataroth-Addar
6 jusqu'à Béthoron le Haut. Elle se diri-
geait, du côté de l'occident, vers Mach-
méthath au nord, puis tournait à l'orient
vers Thanath-Sélo, et passait devant elle
7 à l'orient jusqu'à Janoé. De Janoé, elle
descendait à Ataroth et à Naaratha, tou-
chait à Jéricho et atteignait le Jourdain.
8 De Taphuah, elle allait, du côté de l'oc-
cident, au torrent de Cana, pour aboutir
à la mer. — Tel fut l'héritage des fils
9 d'Ephraïm selon leurs familles. — Les
fils d'Ephraïm eurent aussi des villes sé-
parées au milieu de l'héritage des fils de
10 Manassé, toutes avec leurs villages. Ils
ne chassèrent pas les Chananéens qui
habitaient à Gazer, et les Chananéens
ont habité jusqu'à ce jour au milieu
d'Ephraïm, mais assujettis à la corvée.
17 La tribu de Manassé eut *encore* cette
part *de territoire*, car il était le premier-
né de Joseph. Machir, premier-né de
Manassé et père de Galaad, avait reçu
Galaad et Basan, car il était homme de
2 guerre. Un lot fut aussi assigné aux au-
tres fils de Manassé, selon leurs familles,
aux fils d'Abiézer, aux fils de Hélec, aux
fils d'Esriel, aux fils de Séchem, aux fils
de Hépher et aux fils de Sémida : ce sont
là les enfants mâles de Manassé, fils de
3 Joseph, selon leurs familles. Salphaad,
fils de Hépher, fils de Galaad, fils de
Machir, fils de Manassé, n'eut pas de fils,
mais il eut des filles, dont voici les noms :
Maala, Noa, Hégla, Melcha et Thersa.
4 Elles se présentèrent devant Eléazar, le
prêtre, devant Josué, fils de Nun, et de-
vant les princes, en disant : " Jéhovah
a commandé à Moïse de nous donner un
héritage parmi nos frères." Et on leur
donna, selon l'ordre de Jéhovah, un hé-
ritage parmi les frères de leur père. Il 5
échut dix portions à Manassé, outre le
pays de Galaad et de Basan, qui est de
l'autre côté du Jourdain. Car les filles 6
de Manassé reçurent un héritage parmi
ses fils ; le pays de Galaad fut pour les
autres fils de Manassé.
La limite de Manassé partait d'Aser 7
vers Machméthath, qui est en face de
Sichem, puis allait à droite vers les ha-
bitants d'En-Taphua. Le territoire de 8
Taphua échut à Manassé, mais Taphua,
sur la frontière de Manassé, était aux
fils d'Ephraïm. La limite descendait au 9
torrent de Cana, au midi du torrent : les
villes de cette région échues à Ephraïm
étaient au milieu des villes de Manassé ;
et la limite de Manassé était au nord du
torrent et se prolongeait jusqu'à la mer.
Ainsi le pays au midi était à Ephraïm, 10
et le pays au nord à Manassé, et la mer
formait sa limite. Vers le nord, ils tou-
chaient à Aser, vers l'orient à Issachar.
Manassé obtint dans les territoires d'Is- 11
sachar et d'Aser Bethsan et les villes de
sa dépendance, Jéblaam et les villes de
sa dépendance, les habitants de Dor et
les villes de sa dépendance, les habitants
d'Endor et les villes de sa dépendance,
les habitants de Thénac et les villes de
sa dépendance, et les habitants de Ma-
geddo et les villes de sa dépendance :
c'est le district des trois Collines. — Les 12
fils de Manassé ne purent pas chasser les
habitants de ces villes, et les Chananéens
s'enhardirent à rester dans ce pays.
Lorsque les enfants d'Israël furent plus 13
forts, ils soumirent les Chananéens à un
tribut, mais ils ne les chassèrent pas.
Les fils de Joseph parlèrent à Josué, 14
en disant : "Pourquoi ne nous as-tu
donné en héritage qu'un seul lot, un seul
territoire, nous qui formons un peuple
nombreux et que Jéhovah a bénis jusqu'à
présent ?" Josué leur dit : "Si tu es un 15
peuple nombreux, monte à la forêt, et là
défriche-toi une place dans le pays des
Phérézéens et des Rephaïm, puisque la
montagne d'Ephraïm est trop étroite
pour toi." Les fils de Joseph dirent : 16
"La montagne ne nous suffit pas, et il y
a des chariots de fer chez tous les Cha-
nanéens qui habitent la vallée, aussi bien
chez ceux qui sont à Bethsan et dans les
villes de sa dépendance, que chez ceux
qui sont dans la vallée de [illegible]ël." Jo- 17

sué répondit à la maison de Joseph, à Ephraïm et Manassé : "Tu es un peuple nombreux, et ta force est grande; tu
18 n'auras pas seulement un lot. Car la montagne t'appartiendra; c'est une forêt, tu la défricheras et les issues en seront à toi; car tu chasseras les Chananéens, quoiqu'ils aient des chars de fer et qu'ils soient forts."

CHAP. XVIII. — *Le tabernacle à Silo. Description du pays qui reste à partager. Territoire de Benjamin.*

18 Toute l'assemblée des enfants d'Israël se réunit à Silo, et ils y dressèrent la tente de réunion; le pays était soumis devant eux.

2 Il restait sept tribus d'entre les enfants d'Israël qui n'avaient pas encore reçu
3 leur héritage. Josué dit aux enfants d'Israël : "Jusques à quand négligerez-vous de prendre possession du pays que Jéhovah, le Dieu de vos pères, vous a
4 donné? Choisissez trois hommes par tribu, et je les enverrai; ils se lèveront, parcourront le pays, le décriront en vue du partage à faire et reviendront vers moi.
5 Vous le diviserez en sept portions; Judas restera dans ses limites au midi, et la maison de Joseph restera dans ses limi-
6 tes au nord. Vous donc, vous dresserez l'état du pays, en *en faisant* sept parts, et vous me l'apporterez ici; puis je jetterai pour vous le sort ici devant Jéhovah,
7 notre Dieu. Car il n'y aura point de part pour les lévites au milieu de vous, le sacerdoce de Jéhovah étant leur héritage; et Gad, Ruben et la demi-tribu de Manassé ont reçu de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, leur héritage, que leur a donné Moïse, serviteur de Jéhovah."

8 Ces hommes s'étant levés se mirent en route, et Josué leur donna ses ordres à leur départ pour dresser l'état du pays, en disant : "Allez, parcourez le pays; décrivez-le et revenez auprès de moi, alors je jetterai pour vous le sort ici de-
9 vant Jéhovah à Silo." Ces hommes partirent et, parcourant le pays, ils le décrivirent dans un livre selon les villes, en le partageant en sept portions, et ils revinrent auprès de Josué, dans le camp, à Silo.
10 Josué jeta pour eux le sort à Silo en présence de Jéhovah, et il partagea là le pays aux enfants d'Israël selon leurs familles.

11 La part de la tribu des fils de Benjamin fut tirée au sort, selon ses familles, et le territoire qui leur échut avait ses limites entre les fils de Juda et les fils de
12 Joseph. Du côté du nord, leur frontière partait du Jourdain, montait au nord sur le versant de Jéricho, s'élevait dans la montagne à l'occident, et aboutissait au désert de Bethaven. De là, elle passait 13
à Luz, sur le versant de Luz, au midi, c'est Béthel; puis elle descendait à Ataroth-Addar, par la montagne qui est au midi de Béthoron le Bas. — Du côté de 14
l'occident, la frontière, en se prolongeant, tournait vers le midi, depuis la montagne située en face de Béthoron au sud, et aboutissait à Cariath-Baal, qui est Cariath-Jéarim, ville des fils de Juda : voilà pour le côté de l'occident. — Pour 15
le côté du midi, elle partait de l'extrémité de Cariath-Jéarim, et se prolongeait à l'occident jusqu'à la source des eaux de Nephtoa. Elle descendait à l'extrémité 16
de la montagne qui fait face à la vallée du fils d'Ennom, située dans la partie nord de la vallée des Rephaïm; puis elle descendait par la vallée d'Ennon vers le versant méridional des Jébuséens, jusqu'à la source de Rogel. Tournant au nord, 17
elle passait à En-Sémès, puis à Géliloth, qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim, et elle descendait à la pierre de Boën, fils de Ruben. Elle passait par le 18
versant septentrional en face de l'Arabah, descendait à l'Arabah, et continuait par 19
le versant septentrional de Beth-Hagla, pour aboutir à l'extrémité septentrionale de la mer Salée, vers l'embouchure du Jourdain, au midi : c'était la frontière du sud. Le Jourdain formait la limite du 20
côté de l'orient.

Tel fut l'héritage des fils de Benjamin d'après ses frontières tout autour, selon leurs familles.

Les villes de la tribu de Benjamin selon 21
leurs familles étaient : Jéricho, Beth-Hagla, Emek-Casis, Beth-Araba, Samaraïm, 22
Béthel, Avim, Aphara, Ophéra, Ké- 23, 24
phar-Emona, Ophni et Gabée : douze villes et leurs villages. Gabaon, Rama, Béroth, 25
Mesphé, Caphara, Amosa, Récem, 26, 27
Jaréphel, Tharéla, Séla, Eleph, Jébus, 28
qui est Jérusalem, Gabaath et Cariath : quatorze villes et leurs villages.

Tel fut l'héritage des fils de Benjamin selon leurs familles.

CHAP. XIX. — *Territoires assignés aux six tribus de Siméon, de Zabulon, d'Issachar, d'Aser, de Nephthali et de Dan. La ville de Thamnat-Saré accordée à Josué.*

Le sort assigna la seconde part à Si- 19
méon, à la tribu des fils de Siméon, selon leurs familles; leur héritage fut au

XIX, 1. Gen. xlix, 7.

milieu de l'héritage des fils de Juda. Ils
2 eurent dans leur héritage : Bersabée,
3 Sabée, Molada, Haser-Sual, Bala, Asem,
4, 5 Eltholad, Béthul, Harma, Siceleg,
6 Beth-Marchaboth, Hasersusa, Beth-Lebaoth et Sarohen : treize villes et leurs
7 villages. Aïn, Remmon, Athar et Asan,
8 quatre villes et leurs villages; ainsi que tous les villages aux environs de ces villes, jusqu'à Baalath-Béer, qui est la Ramath du midi. — Tel fut l'héritage de la tribu des fils de Siméon selon leurs
9 familles. L'héritage des fils de Siméon fut pris sur la portion des fils de Juda; car la portion des fils de Juda était trop grande pour eux, et c'est au milieu de leur territoire que les fils de Siméon reçurent leur héritage.

10 La troisième part échut par le sort aux fils de Zabulon selon leurs familles, la frontière de leur héritage s'étendait jus-
11 qu'à Sarid. Elle montait vers l'occident, vers Mérala, et touchait à Debbaseth. puis au torrent *qui coule* devant Jéconam.
12 De Sarid, elle tournait à l'orient, vers le soleil levant, jusqu'aux confins de Céseleth-Thabor, se prolongeait vers Dabe-
13 reth et montait à Japhié. De là, elle passait vers l'orient à Geth-Hépher, à Thacasin, et se dirigeait sur Remmon,
14 qui confine à Noa. Elle tournait du côté du nord vers Hanathon, et aboutissait à
15 la vallée de Jephtahel. *Les villes étaient :* Catheth, Naalol, Séméron, Jedala et Bethléhem : douze villes et leurs villages. —
16 Tel fut l'héritage des fils de Zabulon, selon leurs familles : ces villes et leurs villages.

17 La quatrième part échut par le sort à Issachar, aux fils d'Issachar, selon leurs
18 familles. Leur territoire était Jezraël,
19 Casaloth, Sunem, Hapharaïm, Séon,
20 Anaharath, Rabboth, Césion, Abès,
21 Rameth, En-Gannim, En-Hadba et Beth-
22 Phesès. La frontière touchait à Thabor, à Séhésima et à Beth-Samès, et s'étendait jusqu'au Jourdain : seize villes et
23 leurs villages. — Tel fut l'héritage de la tribu des fils d'Issachar, selon leurs familles : les villes et leurs villages.

24 La cinquième part échut par le sort à la tribu des fils d'Aser, selon leurs fa-
25 milles. Leur territoire était Halcath,
26 Chali, Béten, Axaph, Elmélech, Amaad et Messal; et la frontière touchait, vers l'occident, au Carmel et à Sihor-Labanath; puis elle tournait à l'orient vers
27 Beth-Dagon, atteignait Zabulon et la vallée de Jephtahel au nord de Beth-Emec et de Néhiel, et se prolongeait vers Caboul, à gauche, et vers Abran, Ro- 28
hob, Hamon et Cana jusqu'à Sidon la Grande; elle se dirigeait ensuite vers 29
Ramah jusqu'à la ville forte de Tyr, et vers Hosa, pour aboutir à la mer, près du district d'Achziba; de plus : Amma, 30
Aphec et Rohob : vingt-deux villes et leurs villages. Tel fut l'héritage de la 31
tribu des fils d'Aser : selon leurs familles : ces villes et leurs villages.

La sixième part échut par le sort aux 32
fils de Nephthali, selon leurs familles. Leur frontière allait depuis Héleph, à 33
partir du chêne qui est à Saananim, vers Adami-Néceb et Jebnaël, jusqu'à Lécum, et elle aboutissait au Jourdain; elle 34
tournait vers l'occident à Azanoth-Thabor, et de là continuait à Hucuca; elle touchait à Zabulon au midi, à Aser à l'occident, et à Juda, près du Jourdain, vers le soleil levant. Les villes fortes 35
étaient : Assédim, Ser, Emath, Reccath, Cénéreth, Edéma, Arama, Asor, Cé- 36, 37
dès, Edraï, En-Hasor, Jéron, Magdalel, 38
Horem, Beth-Anath et Beth-Samès : dix-neuf villes et leurs villages. — Tel fut 39
l'héritage de la tribu des fils de Nephthali selon leurs familles, les villes et leurs villages.

La septième part échut par le sort à 40
la tribu des fils de Dan, selon leurs familles. Le territoire de leur héritage 41
comprenait Saraa, Esthaol, Hir-Sémès. Sélébin, Ajalon, Jéthéla, Elon, Them- 42, 43
na, Acron, Elthécé, Gebbéthon, Balaath, 44
Jud, Bené-Barach, Genth-Remmon; 45
Mé-Jarcon et Arécon, avec le territoire 46
vis-à-vis de Joppé. Le territoire des fils 47
de Dan s'étendit au dehors de chez eux; car les fils de Dan montèrent et combattirent contre Lésem; ils s'en emparèrent et la frappèrent du tranchant de l'épée; en ayant pris possession, ils s'y établirent, et l'appelèrent Dan, du nom de Dan, leur père. — Tel fut l'héritage de 48
la tribu des fils de Dan, selon leurs familles, les villes et leurs villages.

Lorsqu'ils eurent achevé de faire le 49
partage du pays, selon ses limites, les enfants d'Israël donnèrent à Josué, fils de Nun, un héritage au milieu d'eux. Sur l'ordre de Jéhovah, ils lui donnèrent 50
la ville qu'il demanda, Thamnath-Saraa, dans la montagne d'Ephraïm. Josué rebâtit cette ville et il y demeura.

15. *Douze villes* : on n'en a nommé que cinq; il y a sans doute ici une lacune, comme xv, 59; xxi, 36.

34. D'autres, ... *et à Juda; le Jourdain était à l'orient.* Les LXX ne connaissent pas les mots *et à Juda;* ils ont seulement, *et au Jourdain à l'orient* : ne serait-ce pas la vraie leçon?

51 Tels sont les héritages que le prêtre Eléazar, Josué, fils de Nun, et les chefs de famille des tribus des enfants d'Israël répartirent par le sort à Silo, devant Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion. Ils achevèrent ainsi le partage du pays.

§ II. — VILLES DE REFUGE ET VILLES LÉVITIQUES [XX—XXI].

CHAP. XX. — *Les villes de refuge.*

20 Jéhovah parla à Josué, en disant :
" Parle aux enfants d'Israël et dis-
2 *leur :* Désignez-vous, comme je vous l'ai ordonné par Moïse, des villes de refuge
3 où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un par mégarde, sans le savoir, et elles vous serviront de refuge
4 contre le vengeur du sang. Le meurtrier s'enfuira vers une de ces villes; il s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville, et exposera son cas aux anciens de cette ville; ceux-ci le recueilleront auprès d'eux dans la ville, et lui donneront une
5 demeure pour qu'il habite avec eux. Si le vengeur du sang le poursuit, ils ne le livreront point entre ses mains, car c'est par mégarde qu'il a tué son prochain,
6 qu'il ne haïssait pas auparavant. Le meurtrier restera dans cette ville jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée pour être jugé, jusqu'à la mort du grand prêtre qui sera en fonctions en ce temps-là. Alors il s'en retournera et rentrera dans sa ville et dans sa maison, dans la ville d'où il s'était enfui.
7 Ils consacrèrent Cédès en Galilée, dans la montagne de Nephthali; Sichem, dans la montagne d'Ephraïm, et Cariath-Arbé, qui est Hébron, dans la montagne de
8 Juda. De l'autre côté du Jourdain, à l'orient de Jéricho, ils désignèrent Bosor, dans le désert, dans la plaine, ville de la tribu de Ruben; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Gaulon en Basan, de
9 la tribu de Manassé. Telles furent les villes assignées à tous les enfants d'Israël et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, afin que quiconque aurait tué quelqu'un par mégarde pût s'y réfugier et qu'il ne mourût pas de la main du vengeur du sang, avant d'avoir comparu devant l'assemblée.

CHAP. XXI. — *Les villes lévitiques.*

21 Les chefs de famille des Lévites s'approchèrent du prêtre Eléazar, de Josué, fils de Nun, et des chefs de famille des
2 tribus des enfants d'Israël; ils leur parlèrent à Silo, dans le pays de Chanaan, en disant : " Jéhovah a ordonné par Moïse qu'on nous donnât des villes pour notre habitation et leurs banlieues pour notre bétail." *Alors* les enfants d'Israël 3
donnèrent aux Lévites, sur leur héritage, selon l'ordre de Jéhovah, les villes suivantes et leurs banlieues.
Le sort fut tiré *d'abord* pour la famille 4
des Caathites; et les fils du prêtre Aaron, d'entre les Lévites, obtinrent par le sort treize villes de la tribu de Juda, de la tribu de Siméon et de la tribu de Benjamin; les autres fils de Caath obtinrent 5
par le sort dix villes des familles de la tribu d'Ephraïm, de la tribu de Dan et de la demi-tribu de Manassé. Les fils de 6
Gerson obtinrent par le sort treize villes des familles de la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser, de la tribu de Nephthali et de la demi-tribu de Manassé en Basan.
Les fils de Mérari, selon leurs familles, 7
obtinrent douze villes de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon. Les enfants d'Israël donnèrent 8
par le sort aux fils de Lévi, ces villes et leurs banlieues, comme Jéhovah l'avait ordonné par Moïse.
Ils donnèrent de la tribu des fils de 9
Juda et de la tribu des fils de Siméon les villes dont les noms suivent; ce fut la 10
part des fils d'Aaron d'entre les familles Caathites, fils de Lévi, car le premier lot était pour eux. Ils leur donnèrent dans 11
la montagne de Juda la ville d'Arbé, père d'Enac, laquelle est Hébron, et sa banlieue tout autour. Mais la campagne 12
de cette ville et ses villages, ils les donnèrent en propriété à Caleb, fils de Jéphoné. Ils donnèrent aux fils du prêtre 13
Aaron la ville de refuge pour les homicides, Hébron et sa banlieue, ainsi que Lebna avec sa banlieue, Jéther et sa 14
banlieue, Estémo et sa banlieue, Holon 15
et sa banlieue, Dabir et sa banlieue, Aïn, Jéta et Bethsamès avec leurs ban- 16
lieues : neuf villes de ces deux tribus.
De la tribu de Benjamin : Gabaon et sa 17
banlieue, Gabae et sa banlieue, Ana- 18
thoth et Almon et leurs banlieues : quatre villes. Total des villes des prêtres, fils 19
d'Aaron : treize villes et leurs banlieues.
Quant aux familles des fils de Caath, 20
enfants de Lévi, aux autres fils de Caath, le sort leur assigna des villes de la tribu
d'Ephraïm. On leur donna la ville de 21
refuge pour les homicides, Sichem et sa banlieue dans la montagne d'Ephraïm,

XX, 2. Cf. Nombr. xxxv, 9-29; Deut. xix, 1-13.

ainsi que Gazer, Gibsaïm, Beth-Horon
avec leurs banlieues : quatre villes. De
la tribu de Dan : Elthéco, Gabathon,
Ajalon et Geth-Remmon avec leurs ban-
lieues : quatre villes. De la demi-tribu
de Manassé : Thanach et Geth-Rem-
mon avec leurs banlieues : deux villes.
Total : dix villes avec leurs banlieues,
pour les familles des autres fils de Caath.
On donna aux fils de Gerson, d'entre
les familles des enfants de Lévi, de la
demi-tribu de Manassé : la ville de refuge
pour les homicides, Gaulon, en Basan,
et sa banlieue ainsi que Bosra et sa ban-
lieue : deux villes. De la tribu d'Issa-
char : Césion, Dabéreth, Jaramoth et
En-Gannim avec leurs banlieues : quatre
villes. De la tribu d'Aser : Masal, Ab-
don, Helcath et Rohob avec leurs ban-
lieues : quatre villes. De la tribu de
Nephthali : la ville de refuge pour les
homicides, Cédès en Galilée et sa ban-
lieue, ainsi que Hamoth-Dor et Carthan
avec leurs banlieues : trois villes. Total
des villes des Gersonites, selon leurs fa-
milles : treize villes et leurs banlieues.
Aux familles des fils de Mérari, au
reste des enfants de Lévi, *on donna*, de
la tribu de Zabulon : Jecnam, Cartha,
Damna et Naalol avec leurs banlieues :
quatre villes ; de la tribu de Ruben :
Bosor, Jassa, Cédémoth et Méphaath
avec leurs banlieues : quatre villes ; et
de la tribu de Gad : la ville de refuge
pour les homicides, Ramoth en Galaad
et sa banlieue, ainsi que Manaïm, Hése-
bon et Jaser avec leurs banlieues : en
tout quatre villes. Total des villes assi-
gnées par le sort aux fils de Mérari, se-
lon leurs familles, au reste des familles
des enfants de Lévi : douze villes.
Total des villes des enfants de Lévi au
milieu des possessions des enfants d'Is-
raël : quarante-huit villes et leurs ban-
lieues. Chacune de ces villes avait sa
banlieue tout autour ; il en était ainsi
pour toutes ces villes.
C'est ainsi que Jéhovah donna à Israël
tout le pays qu'il avait juré de donner à
leurs pères ; ils en prirent possession et
s'y établirent. Jéhovah leur accorda du
repos tout autour d'eux, comme il l'avait
juré à leurs pères ; aucun de leurs enne-
mis ne put leur résister, et Jéhovah les
livra tous entre leurs mains. De toutes
les bonnes paroles que Jéhovah avait
dites à la maison d'Israël, aucune ne
resta sans effet ; toutes s'accomplirent.

§ II. — CHAP. XXII. — RETOUR DES TRIBUS ORIENTALES DANS LEUR TERRITOIRE. AUTEL BÂTI SUR LE BORD DU JOURDAIN.

Alors Josué appela les Rubénites, les
Gadites et la demi-tribu de Manassé,
et il leur dit : " Vous avez observé tout
ce que vous a prescrit Moïse, serviteur
de Jéhovah, et vous avez obéi à ma voix
en tout ce que je vous ai commandé.
Vous n'avez pas abandonné vos frères
durant ce long espace de temps, jusqu'à
ce jour, et vous avez fidèlement observé
le commandement de Jéhovah, votre Dieu.
Maintenant que Jéhovah, votre Dieu, a
donné du repos à vos frères, comme il le
leur avait promis, retournez et vous en
allez vers vos tentes, dans le pays qui
vous appartient, *et* que Moïse, serviteur
de Jéhovah, vous a donné de l'autre côté
du Jourdain. Seulement ayez grand
soin de mettre en pratique les ordonnan-
ces et les lois que Moïse, serviteur de
Jéhovah, vous a prescrites, aimant Jého-
vah, votre Dieu, marchant dans toutes
ses voies, gardant ses commandements,
vous attachant à lui et le servant de tout
votre cœur et de toute votre âme." Et
Josué les bénit et les congédia ; et ils s'en
allèrent vers leurs tentes. — Moïse avait
donné à une moitié de la tribu de Ma-
nassé un territoire en Basan, et Josué
donna à l'autre moitié un territoire parmi
ses frères en deçà du Jourdain, à l'occi-
dent. En les renvoyant vers leurs tentes,
Josué les bénit. Et il leur dit : " Vous
retournerez à vos tentes avec de grandes
richesses, des troupeaux très nombreux
et beaucoup d'argent, d'or, d'airain, de
fer et de vêtements ; partagez avec vos
frères les dépouilles de vos ennemis."
Les fils de Ruben, les fils de Gad et

XXI, 36 sv. Ces deux versets offrent des leçons différentes ; notre traduction donne la meilleure. *Bosor*, xx, 8. Pour les 3 villes suivantes, voy. xiii, 18.

Vulgate : *De la tribu de Ruben au-delà du Jourdain, en face de Jéricho*, (on lui donna) *des villes de refuge, Bosor dans le désert, Misor, Jaser, Jethson et Méphaath : 4 villes avec leurs banlieues.*

42. Après ce verset, les LXX ajoutent un passage qui rappelle la part spéciale d'héritage accordée à Josué (xix, 49 sv.), et raconte que ce dernier fit enterrer à Thamnath-Saré les couteaux de silex avec lesquels on avait circoncis le peuple après le passage du Jourdain (v. 2).

la demi-tribu de Manassé, ayant quitté les enfants d'Israël à Silo, dans le pays de Chanaan, s'en retournèrent pour aller dans le pays de Galaad, qui était la propriété qu'ils avaient reçue, comme Jého-
10 vah l'avait ordonné par Moïse. Quand ils furent arrivés aux districts du Jourdain qui font partie du pays de Chanaan, les fils de Ruben, les fils de Siméon et la demi-tribu de Manassé y bâtirent un autel au bord du Jourdain,
11 un autel grand à voir. Les enfants d'Israël apprirent que l'on disait : " Voilà que les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé ont bâti un autel sur le devant du pays de Chanaan, dans les districts du Jourdain, du côté
12 des enfants d'Israël." Quand les enfants d'Israël l'eurent appris, toute l'assemblée des enfants d'Israël se réunit à Silo pour monter contre eux et leur faire la guerre.
13 Les enfants d'Israël envoyèrent auprès des fils de Ruben, des fils de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, Phinées, fils du prêtre Éléazar,
14 et avec lui dix princes, un prince de maison pour chacune des tribus d'Israël : tous étaient chefs de leur maison patriar-
15 cale parmi les milliers d'Israël. S'étant rendus auprès des fils de Ruben, des fils de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, ils leur parlèrent en
16 disant : "Ainsi parle toute l'assemblée de Jéhovah : Quelle infidélité avez-vous commise envers le Dieu d'Israël, de vous détourner aujourd'hui de Jéhovah en vous bâtissant un autel pour vous révolter au-
17 jourd'hui contre Jéhovah? N'est-ce pas assez pour nous que le crime de Phogor, dont nous ne nous sommes pas encore purifiés jusqu'à ce jour, malgré la plaie
18 qui frappa l'assemblée de Jéhovah, pour que vous vous détourniez aujourd'hui de Jéhovah? Si vous vous révoltez aujourd'hui contre Jéhovah, demain il s'irritera
19 contre toute l'assemblée d'Israël. Que si vous regardez comme impur le pays qui est votre propriété, passez dans le pays qui est la propriété de Jéhovah, où Jéhovah a fixé sa demeure, et établissez-vous au milieu de nous; mais ne vous révoltez pas contre Jéhovah et contre nous, en vous bâtissant un autel autre que l'autel
20 de Jéhovah, notre Dieu. Achan, fils de Zaré, ne commit-il pas une infidélité au sujet des choses vouées par anathème, et la colère de Jéhovah n'a-t-elle pas éclaté sur toute l'assemblée d'Israël? Et il ne fut pas le seul qui périt à cause de son crime."

Les fils de Ruben, les fils de Gad et la 21
demi-tribu de Manassé répondirent ainsi aux chefs des milliers d'Israël : "Le 22
Tout-Puissant, Dieu, Jéhovah, le Tout-Puissant, Dieu, Jéhovah *le* sait, et Israël *le* saura! Si c'est par rebellion et par infidélité envers Jéhovah — *ô Dieu*, ne nous sauvez point en ce jour! — Que si 23
nous nous sommes bâti un autel, pour nous détourner de Jéhovah, et si c'est pour y offrir des holocaustes et des oblations, pour y faire des sacrifices d'actions de grâces; que Jéhovah nous en demande compte! et si nous n'avons pas agi par 24
crainte de ce qui arriverait, nous disant : Vos fils diront un jour à nos fils : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Jéhovah, le Dieu d'Israël? Jéhovah a mis le Jour- 25
dain comme limite entre nous et vous, fils de Ruben et fils de Gad; vous n'avez point de part à Jéhovah. — Ainsi vos fils seraient cause que nos fils ne crain-
draient plus Jéhovah. Et nous nous 26
sommes dit : Mettons-nous à bâtir un autel, non pour des holocaustes et pour des sacrifices; mais afin qu'il soit un témoin 27
entre nous et vous et nos descendants après nous, que nous servions Jéhovah devant sa face par nos holocaustes, par nos sacrifices et nos victimes pacifiques, afin que vos fils ne disent pas un jour à nos fils : Vous n'avez point de part à Jé-
hovah. Nous avons dit : Si un jour ils 28
venaient à parler ainsi à nous ou à nos descendants, nous leur répondrons : Voyez la forme de l'autel de Jéhovah que nos pères ont construit, non pour servir à des holocaustes et à des sacrifices, mais pour être un témoin entre nous et vous. Loin de nous de vouloir nous révolter 29
contre le Seigneur et nous détourner aujourd'hui de lui, en bâtissant un autel pour des holocaustes, pour des oblations et pour des sacrifices, outre l'autel de Jéhovah, notre Dieu, qui est devant sa demeure!"

Lorsque le prêtre Phinées et les prin- 30
ces de l'assemblée, chefs des milliers d'Israël, qui l'accompagnaient, eurent entendu les paroles que prononcèrent les fils de Ruben, les fils de Gad et les fils de Manassé, ils furent satisfaits. Et Phi- 31
nées, fils du prêtre Eléazar, dit aux fils de Ruben, aux fils de Gad et aux fils de Manassé : "Nous reconnaissons maintenant que Jéhovah est au milieu de nous, puisque vous n'avez pas commis cette infidélité envers Jéhovah· vous avez ainsi

---

XXII, 17. *Phogor*, Vulg. *Béelphégor* : voy. le récit Nombr. xxv, 1 sv.
20. Voy. vii, 1 sv.

délivré les enfants d'Israël de la main de Jéhovah!"

32 Phinées, fils du prêtre Eléazar, et les princes quittèrent les fils de Ruben et les fils de Gad, et revinrent du pays de Galaad dans le pays de Chanaan, vers les enfants d'Israël, auxquels ils firent
33 leur rapport. La chose plut aux enfants d'Israël; ils bénirent Dieu et ne parlèrent plus de monter en armes contre eux, pour dévaster le pays qu'habitaient les fils de Ruben et les fils de Gad.

Les fils de Ruben et les fils de Gad 34 appelèrent l'autel *Ed*, car, *dirent-ils*, il est témoin entre nous que Jéhovah est le *vrai* Dieu.

§ IV. — DERNIÈRES EXHORTATIONS DE JOSUÉ. SA MORT [XXIII—XXIV].

CHAP. XXIII. — *Discours de Josué aux représentants du peuple.*

23 Un long temps s'était écoulé depuis que Jéhovah avait donné du repos à Israël, en le délivrant de tous ses ennemis d'alentour, et Josué était vieux,
2 avancé en âge. Alors Josué convoqua tout Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges et ses officiers, et leur dit :

"Je suis devenu vieux, avancé en âge.
3 Vous avez vu tout ce que Jéhovah, votre Dieu, a fait à toutes ces nations devant vous; car c'est Jéhovah, votre Dieu, qui
4 a combattu pour vous. Voyez : je vous ai distribué par le sort en héritage pour vos tribus, ces nations qui sont restées et toutes celles que j'ai exterminées, depuis le Jourdain jusqu'à la grande mer vers
5 le soleil couchant. Jéhovah, votre Dieu, les repoussera et les chassera devant vous, et vous posséderez leur pays, comme Jéhovah, votre Dieu, vous l'a dit.
6 Montrez donc un grand courage pour observer et mettre en pratique tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en détourner ni à droite ni à
7 gauche. Ne vous mêlez point avec ces nations qui sont restées parmi vous; n'invoquez point le nom de leurs dieux, ne jurez point *par eux*, ne les servez point et ne vous prosternez point devant
8 eux; mais attachez-vous à Jéhovah, votre Dieu, comme vous l'avez fait jusqu'à
9 ce jour. Jéhovah a chassé devant vous des nations grandes et puissantes, et personne n'a pu tenir devant vous jus-
10 qu'à ce jour. Un seul d'entre vous en poursuivait mille, car Jéhovah, votre Dieu, combattait pour vous, comme il
11 vous l'a dit. Prenez donc garde à vous-mêmes, pour que vous aimiez Jéhovah, vo-
12 tre Dieu. Car si vous vous détournez et que vous vous attachiez au reste de ces nations qui sont demeurées parmi vous, si vous contractez des mariages avec elles et que vous vous mêliez à elles et qu'elles se mêlent à vous, sachez bien que Jého- 13 vah, votre Dieu, ne continuera pas de chasser ces nations devant vous; mais elles seront pour vous un filet et un piège, une verge sur vos flancs et des épines dans vos yeux, jusqu'à ce que vous ayez disparu de dessus cette excellente terre que vous a donnée Jéhovah, votre Dieu.

Voici que je m'en vais aujourd'hui par 14 le chemin de toute la terre; reconnaissez de tout votre cœur et de toute votre âme que, de toutes les bonnes paroles que Jéhovah, votre Dieu, a prononcées pour vous, aucune n'est restée sans effet; toutes se sont accomplies pour vous, aucune n'est tombée. De même donc que toutes 15 les bonnes paroles que Jéhovah, votre Dieu, vous a adressées, se sont accomplies pour vous, de même aussi Jéhovah accomplira sur vous toutes ces paroles de menace, jusqu'à ce qu'il vous ait détruits de dessus cette excellente terre que Jéhovah, votre Dieu, vous a donnée. Si vous 16 transgressez l'alliance de Jéhovah, votre Dieu, qu'il vous a prescrite, et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux, la colère de Jéhovah s'enflammera contre vous, et vous disparaîtrez bientôt de dessus le bon pays qu'il vous a donné."

CHAP. XXIV. — *Adieux de Josué. Renouvellement de l'alliance. Mort de Josué.*

Josué assembla toutes les tribus **24** d'Israël à Sichem, et il convoqua les anciens d'Israël, ses chefs, ses juges et ses officiers. Ils se présentèrent devant Dieu, et Josué dit à tout le peuple : 2

Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Vos pères, Tharé, père d'Abraham et de Nachor, habitaient à l'origine de l'autre côté du fleuve, et ils servaient d'autres dieux. Je pris votre père Abraham d'au- 3 delà du fleuve et je le conduisis à travers

XXIV, 2. *D'autres dieux* : Nous n'avons pas d'autre renseignement à cet égard que ce qui est dit Gen. xxxi, 19, 34, des *théraphim* ou dieux domestiques de Laban. Comp. Judith, v, 6-9.

tout le pays de Chanaan; je multipliai sa
4 postérité et je lui donnai Isaac. A Isaac
je donnai Jacob et Esaü, et je donnai
pour possession à Esaü la montagne de
Séïr, et Jacob et ses fils descendirent en
5 Egypte. Puis j'envoyai Moïse et Aaron,
et je frappai l'Egypte de ma main,
comme je l'ai fait au milieu d'elle, et je
6 vous en fis sortir. Je fis sortir d'Egypte
vos pères, et vous arrivâtes à la mer.
Les Egyptiens poursuivirent vos pères,
avec des chars et des cavaliers, jusqu'à
7 la mer Rouge. Ils crièrent à Jéhovah;
et Jéhovah mit des ténèbres entre vous
et les Egyptiens; il ramena sur eux la
mer, et elle les couvrit. Vos yeux ont vu
ce que j'ai fait en Egypte, et vous restâ-
8 tes longtemps dans le désert. — Je vous
menai au pays des Amorrhéens, qui ha-
bitaient de l'autre côté du Jourdain, et
ils combattirent contre vous. Je les livrai
entre vos mains; vous prîtes possession
de leur pays, et je les détruisis de devant
9 vous. Balac, fils de Séphor, roi de Moab,
se leva et combattit Israël; il fit appeler
Balaam, fils de Béor, pour qu'il vous
10 maudît. Mais je ne voulus pas écouter
Balaam; il vous bénit, et je vous délivrai
11 de la main de Balac. — Vous passâtes le
Jourdain et vous arrivâtes à Jéricho. Les
hommes de Jéricho combattirent contre
vous, *puis* les Amorrhéens, les Phéré-
zéens, les Chananéens, les Héthéens, les
Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens,
12 et je les livrai entre vos mains. J'en-
voyai devant vous les frelons qui les
chassèrent de devant vous, *ainsi que*
les deux rois des Amorrhéens; *ce ne*
fut ni par ton épée ni par ton arc.
13 Je vous donnai *ainsi* une terre que vous
n'aviez pas cultivée, des villes que vous
n'aviez pas bâties, et vous les habitez,
et vous mangez du fruit de vignes et
d'oliviers que vous n'avez pas plantés.
14 Craignez donc Jéhovah et servez-le
avec intégrité et vérité; ôtez les dieux
qu'ont servis vos pères de l'autre côté du
fleuve et en Egypte, et servez Jéhovah.
15 Que si vous ne trouvez pas bon de servir
Jéhovah, choisissez aujourd'hui qui vous
voulez servir, soit les dieux que servaient
vos pères au-delà du fleuve, soit les dieux
des Amorrhéens dont vous occupez le
pays. Pour moi et ma maison, nous ser-
virons Jéhovah."
16 Le peuple répondit et dit : "Loin de
nous de vouloir abandonner Jéhovah
pour servir d'autres dieux! Car c'est 17
Jéhovah, notre Dieu; qui nous a fait
monter nous et nos pères, du pays
d'Egypte, de la maison de servitude; et
qui a opéré sous nos yeux ces grands
prodiges, et qui nous a gardés tout le
long du chemin que nous avons parcouru,
et parmi tous les peuples au milieu des-
quels nous avons passé. Jéhovah a chassé 18
de devant nous tous les peuples, les
Amorrhéens qui habitaient ce pays. Nous
aussi, nous servirons Jéhovah, car il est
notre Dieu."

Josué dit au peuple : "Vous ne pou- 19
vez pas servir Jéhovah, car c'est un Dieu
saint, un Dieu jaloux; il ne pardonnera
pas vos transgressions et vos péchés. Si 20
vous abandonnez Jéhovah et que vous
serviez des dieux étrangers, il se retour-
nera, il vous fera du mal et vous consu-
mera, après vous avoir fait du bien."
Le peuple dit à Josué : "Non! mais 21
nous voulons servir Jéhovah." Josué dit 22
au peuple : "Vous êtes témoins contre
vous-mêmes que vous avez choisi Jéhovah
pour le servir." Ils répondirent : "Nous
en sommes témoins." Otez donc, *ajou-* 23
ta-t-il, les dieux étrangers qui sont au
milieu de vous, et tournez vos cœurs
vers Jéhovah, le Dieu d'Israël." Et le 24
peuple dit à Josué : "Nous servirons
Jéhovah, notre Dieu, et nous obéirons
à sa voix."

C'est ainsi que Josué conclut en ce 25
jour-là une alliance avec le peuple, et
qu'il lui donna à Sichem des lois et des
ordonnances. Et il écrivit ces paroles 26
dans le livre de la loi de Dieu. Il prit une
grande pierre et la dressa là, sous le
chêne qui était dans le lieu consacré à
Jéhovah. *Puis* il dit à tout le peuple : 27
"Cette pierre servira de témoignage
contre nous, car elle a entendu toutes les
paroles que Jéhovah nous a dites; elle
servira de témoignage contre vous, afin
que vous ne reniiez pas votre Dieu." —
Et Josué renvoya le peuple, chacun dans 28
son héritage.

Après cela, Josué, fils de Nun, servi- 29
teur de Jéhovah, mourut, âgé de cent
dix ans. On l'ensevelit dans le territoire 30
qu'il avait eu en partage, à Thamnath-
Saré, dans la montagne d'Ephraïm, au
nord du mont Gaas. Israël servit Jého- 31
vah pendant toute la vie de Josué et pen-

5. Allusion à Exod. iii, 20.
7. Voy. Exod. xiv, 10, 19, 20.
8. Voy. Nombr. xxi, 21-35.
30. Les LXX ajoutent : "Et lorsqu'on l'eut déposé là, dans son sépulcre, on y plaça près de lui les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les fils d'Israël en Galgala, comme l'avait prescrit le Seigneur...; et les couteaux y sont encore de nos jours." Voy. V. Guérin. *Samarie*, II, 89.

dant toute la vie des anciens qui lui survécurent et qui connaissaient tout ce que Jéhovah avait fait en faveur d'Israël.

32 Les ossements de Joseph, que les enfants d'Israël avaient emportés d'Egypte, furent enterrés à Sichem, dans la pièce de terre que Jacob avait achetée cent kesitas des fils de Hémor, père de Sichem, et ils devinrent la propriété des fils de Joseph.

33 Eléazar, fils d'Aaron, mourut, et on l'enterra à Gabaa, ville de Phinées, son fils, auquel elle avait été donnée dans la montagne d'Ephraïm.

LIVRE DES JUGES

I. — INTRODUCTION

TABLEAU DE L'ÉTAT POLITIQUE ET RELIGIEUX D'ISRAËL APRÈS LA MORT DE JOSUÉ [Ch. I — III, 6].

1° CHAP. I — II, 5. — *Etat politique des Hébreux après leur premier établissement en Chanaan.*

APRÈS la mort de Josué, les enfants
d'Israël consultèrent Jéhovah,
en disant : "Qui de nous montera le premier contre les Cha-
2 nanéens pour les combattre?" Jéhovah
répondit : "Juda montera; voici que j'ai
3 livré le pays entre ses mains." Et Juda
dit à Siméon, son frère : "Monte avec
moi dans le pays qui m'est échu en partage, et nous combattrons les Chananéens; j'irai aussi avec toi dans le pays
que le sort t'a assigné." Et Siméon alla
4 avec lui. Juda monta, et Jéhovah livra
entre leurs mains les Chananéens et les
Phérézéens; ils battirent dix mille hom-
5 mes à Bézec. Ayant trouvé à Bézec
Adoni-Bésec, ils l'attaquèrent et ils battirent les Chananéens et les Phérézéens.
6 Adoni-Bésec prit la fuite, mais ils le
poursuivirent, et l'ayant saisi, ils lui
coupèrent les pouces des mains et des
7 pieds. Adoni-Bésec dit : "Soixante-dix
rois, ayant les pouces des pieds et des
mains coupés, ramassaient *les miettes*
sous ma table; ce que j'ai fait, Dieu me
le rend." On l'emmena à Jérusalem, et il
y mourut.
8 Les fils de Juda attaquèrent Jérusa-
lem, et l'ayant prise, ils la frappèrent du
tranchant de l'épée et mirent le feu à la
9 ville. Ensuite les fils de Juda descendi-
rent pour combattre les Chananéens qui
habitaient la montagne, le Midi et la Sé-
10 phéla. Juda marcha contre les Chana-
néens qui habitaient à Hébron, appelée
autrefois Cariath-Arbé, et il battit Sésaï,
Ahimon et Tholmaï. 11 Il marcha de là
contre les habitants de Dabir, qui s'appelait autrefois Cariath-Sépher. 12 Caleb
dit : "A celui qui frappera Cariath-Sépher et la prendra, je donnerai ma fille
Axa pour femme." 13 Othoniel, fils de
Cénez, frère cadet de Caleb, s'en empara,
et Caleb lui donna sa fille Axa pour
femme. 14 Lorsqu'elle alla chez Othoniel,
elle l'excita à demander un champ à son
père. Elle descendit de son âne, et Caleb
lui dit : "Qu'as-tu?" 15 Elle lui répondit :
"Fais-moi une faveur, car tu m'as établie dans un pays desséché; donne-moi
des sources d'eau." Et Caleb lui donna
des sources supérieures et des sources
inférieures.

16 Les fils du Cinéen, beau-frère de
Moïse, montèrent de la ville des palmiers,
avec les fils de Juda, dans le désert de
Juda, au midi d'Arad, et ils vinrent
s'établir avec le peuple.

17 Juda se mit en marche avec Siméon,
son frère, et ils battirent les Chananéens
qui habitaient Séphaath; ils dévouèrent
la ville par anathème, et on l'appela
Horma. 18 Juda s'empara aussi de Gaza
et de son territoire, d'Ascalon, et d'Accaron avec leur territoire. 19 Jéhovah fut
avec Juda; et Juda prit possession de la
montagne, mais il ne put expulser les
habitants de la plaine, parce qu'ils
avaient des chars de fer. 20 On donna Hébron à Caleb, comme l'avait dit Moïse,
et il en chassa les trois fils d'Enac. —
21 Les fils de Benjamin ne chassèrent point
les Jébuséens qui habitaient Jérusalem,
et les Jébuséens ont habité jusqu'à ce
jour à Jérusalem avec les fils de Benjamin.

I, 1. *Qui*, quelle tribu, *montera* : c'est le terme en usage pour une expédition militaire, *le premier* (litt. *au commencement*), ouvrira les hostilités. Les LXX et la Vulg., *qui montera, ayant le commandement suprême, contre les*, etc.

9. *La Séphéla*, plaine basse qui confine à la Méditerranée.

16. *Les fils du Cinéen* Hobab (iv, 11), fils de Jéthro, frère de Séphora et *beau-frère de Moïse* (Exod. ii, 18; iii, 1). — *La ville des palmiers*, c'est-à-dire Jéricho. — *Horma*, c.-à-d. chose sur laquelle on a prononcé l'anathème. Nombr. xxi, 2 sv.

18. *S'empara* : les LXX mettent, *ne s'empara pas*, et c'est ce qu'affirme Josèphe, sans doute sur leur autorité. Faut-il admettre une faute de copiste dans notre texte hébreu actuel? En tout cas, si les Israélites s'emparèrent de ces trois villes, les Philistins les reprirent bientôt après (xiv, 19; xvi, 1 sv.).

22 La maison de Joseph, elle aussi, monta
contre Béthel, et Jéhovah fut avec eux.
23 La maison de Joseph fit faire une recon-
naissance auprès de Béthel, qui s'appe-
24 lait autrefois Luz. Les gardes ayant
aperçu un homme qui sortait de la ville,
ils lui dirent : "Montre-nous par où on
peut entrer dans la ville, et nous te ferons
25 grâce." Il leur montra par où ils pour-
raient entrer dans la ville, et ils frappè-
rent la ville du tranchant de l'épée, mais
ils laissèrent aller cet homme avec toute
26 sa famille. Cet homme se rendit dans le
pays des Héthéens; il y bâtit une ville et
la nomma Luz, nom qu'elle a porté jus-
qu'à ce jour.
27 Manassé n'expulsa pas les habitants
de Bethsan et des villes de sa dépen-
dance, ni ceux de Thanac, de Dor, de
Jéblaam, de Mageddo et des villes de
leur dépendance, et les Chananéens s'en-
28 hardirent à rester dans ce pays. Lors-
qu'Israël fut devenu assez fort, il assu-
jettit les Chananéens à un tribut, et ne
les chassa point.
29 Ephraïm ne chassa point les Chana-
néens qui habitaient Géser, et les Chana-
néens habitèrent au milieu d'Ephraïm à
Géser.
30 Zabulon ne chassa point les habitants
de Cétron, ni les habitants de Naalol; et
les Chananéens habitèrent au milieu de
Zabulon, mais ils furent soumis à un
tribut.
31 Aser ne chassa point les habitants
d'Accho, ni les habitants de Sidon, ni
ceux d'Ahalab, d'Achazib, d'Helba,
32 d'Aphec et de Rohob; et les fils d'Aser
demeurèrent au milieu des Chananéens,
habitants du pays, car ils ne les chassè-
rent point.
33 Nephthali ne chassa point les habitants
de Beth-Samès, ni les habitants de Beth-
Anath, et il demeura au milieu des Cha-
nanéens, habitants du pays; mais les
habitants de Beth-Samès et de Beth-Anath
furent soumis à un tribut.
34 Les Amorrhéens refoulèrent dans la
montagne les fils de Dan, et ne les lais-
35 sèrent pas descendre dans la plaine. Les
Amorrhéens s'enhardirent à rester à Har-
Harès, à Ajalon et à Salebim; mais la
main de la maison de Joseph s'appesan-
tit sur eux, et ils furent soumis à un tri-
but. Le territoire des Amorrhéens s'éten- 36
dait de la montée d'Acrabbim, de Séla,
et au-dessus.

L'ange de Jéhovah monta de Galgala 2
à Bokim, et dit : "Je vous ai fait mon-
ter hors d'Egypte et je vous ai amenés
dans le pays que j'ai juré à vos pères de
vous donner. J'ai dit : Jamais je ne rom-
prai mon alliance avec vous; et vous, 2
vous ne ferez point alliance avec les ha-
bitants de ce pays, vous renverserez leurs
autels. Mais vous n'avez pas obéi à ma
voix. Pourquoi avez-vous fait cela? Et 3
moi aussi, j'ai dit : Je ne les chasserai
point devant vous; ils seront à vos côtés,
et leurs dieux vous seront un piège."
Comme l'ange du Seigneur disait ces 4
paroles à tous les enfants d'Israël, le peu-
ple éleva la voix et pleura. Ils donnè- 5
rent à ce lieu le nom de Bokim, et ils y
offrirent des sacrifices à Jéhovah.

2° — CHAP. II, 6 — III, 9. — *Etat religieux des Hébreux durant la période des Juges.*

Josué renvoya le peuple, et les enfants 6
d'Israël s'en allèrent chacun dans son hé-
ritage pour prendre possession du pays.
Le peuple servit Jéhovah pendant toute 7
la vie de Josué et pendant toute la vie
des anciens qui lui survécurent *et* qui
avaient vu toute la grande œuvre que
Jéhovah avait accomplie en faveur d'Is-
raël. Josué, fils de Nun, serviteur de 8
Jéhovah, mourut âgé de cent dix ans.
On l'ensevelit dans le territoire qu'il 9
avait eu en partage, à Thamnath-Hérès;
dans la montagne d'Ephraïm, au nord
du mont Gaas. Toute cette génération 10
fut aussi recueillie auprès de ses pères,
et il s'éleva après elle une autre généra-
tion qui ne connaissait pas Jéhovah, ni
les œuvres qu'il avait faites en faveur
d'Israël.
Les enfants d'Israël firent ce qui est 11
mal aux yeux de Jéhovah, et ils servi-
rent les Baals. Ils abandonnèrent Jého- 12
vah, le Dieu de leurs pères, qui les avait
fait sortir du pays d'Egypte, et ils allè-
rent après d'autres dieux, d'entre les
dieux des peuples qui les entouraient; ils
se prosternèrent devant eux et ils irri-
tèrent Jéhovah. Abandonnant Jéhovah, 13
ils servirent Baal et les Astartés. La 14

22. *La maison de Joseph*, Ephraïm et la demi-tribu de Manassé à l'O. du Jourdain.

26. Le *pays des Héthéens* désigne ici une contrée étrangère à la Palestine, patrie de ce peuple appelé *Katti* ou *Khétas* dans les récits égyptiens et assyriens, et qui a formé autrefois une nation puissante dans les contrées orientales de l'Asie-Mineure jusqu'à l'Euphrate.

II, 13. *Baal* (c.-à-d. *maître* ou *Seigneur*), divinité solaire, considérée comme le principe mâle de la vie physique, de la force génératrice et productrice de la nature. — *Astarté* (hébr. *'Aštôrét*, au plur. *'Aštârôt*), dénomination générique de la divinité femelle des peuplades chananéennes; c'était une déesse lunaire, honorée comme le principe féminin des forces

colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël; il les livra aux mains des pillards qui les pillèrent, et il les vendit entre les mains de leurs ennemis d'alentour, et ils ne purent plus tenir devant leurs ennemis. 15 Partout où ils allaient, la main de Jéhovah était contre eux pour leur malheur, comme Jéhovah l'avait dit, comme Jéhovah le leur avait juré, et ils en vinrent à une grande détresse. 16 Jéhovah suscitait des juges qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient. 17 Mais, n'écoutant pas non plus leurs juges, ils se prostituèrent à d'autres dieux et se prosternèrent devant eux. Ils se détournèrent promptement de la voie qu'avaient suivie leurs pères en obéissant aux commandements de Jéhovah; ils ne firent pas comme eux.

18 Lorsque Jéhovah leur suscitait des juges, il était avec le juge et ils les délivrait de la main de leurs ennemis, tant que le juge vivait; car Jéhovah se repentait à cause de leurs gémissements devant ceux qui les opprimaient et les tourmentaient. 19 *Mais*, à la mort du juge, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, en allant après d'autres dieux pour les servir et se prosterner devant eux; ils n'abandonnaient pas leurs errements et leur opiniâtreté.

20 Alors la colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il dit : "Puisque cette nation a transgressé mon alliance que j'avais prescrite à ses pères, et puisqu'ils n'ont pas obéi à ma voix, 21 moi, je ne chasserai plus devant eux une seule des nations que Josué a laissées quand il mourut, 22 afin de mettre par elles Israël à l'épreuve, *pour voir* s'ils seront attentifs ou non à suivre la voie de Jéhovah, comme leurs pères y ont été attentifs." 23 Et Jéhovah laissa subsister en repos sans se hâter de les chasser, ces nations qu'il n'avait pas livrées entre les mains de Josué.

3 Voici les nations que Jéhovah laissa subsister pour éprouver par elles Israël, tous ceux qui n'avaient pas connu toutes 2 les guerres de Chanaan, *et cela* uniquement pour l'instruction des générations d'Israël, afin de leur apprendre la guerre, à ceux-là du moins qui ne l'avaient pas 3 connue auparavant. *Ces nations étaient :* les cinq princes des Philistins, tous les Chananéens et les Sidoniens, et les Hévéens qui habitaient la montagne du Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusqu'à l'entrée de Hamath. 4 Ces peuples devaient servir à mettre Israël à l'épreuve, pour savoir s'ils obéiraient aux commandements que Jéhovah avait prescrits à leurs pères par Moïse. 5 Et les enfants d'Israël habitèrent au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et 6 des Jébuséens; ils prirent leurs filles pour femmes, et donnèrent à leurs fils leurs propres filles, et ils servirent leurs dieux.

II. — L'HISTOIRE DES JUGES [Ch. III, 7 — XVI, 31].

§ I. — CHAP. III, 7 — 31. — OTHONIEL. AOD. SAMGAR.

7 Les enfants d'Israël firent ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; oubliant Jéhovah, ils servirent les Baals et les 8 Aschéroth. La colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les vendit entre les mains de Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie, et les enfants d'Israël furent asservis huit ans à Chusan-Rasa- 9 thaïm. Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, et Jéhovah leur suscita un libérateur qui les délivra, Othoniel, fils 10 de Cénez, frère cadet de Caleb. L'Esprit de Jéhovah vint sur lui; il jugea Israël et marcha à la guerre; Jéhovah livra entre ses mains Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie, et sa main fut puissante contre Chusan-Rasathaïm; 11 Le pays fut en repos pendant quarante ans, et Othoniel, fils de Cénez, mourut.

12 Les enfants d'Israël firent de nouveau ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et Jéhovah fortifia Eglon, roi de Moab, contre Israël, parce qu'ils faisaient ce 13 qui est mal aux yeux de Jéhovah. Eglon s'adjoignit les fils d'Ammon et Amalec, et il se mit en marche. Il battit Israël et ils s'emparèrent de la ville des Palmiers. 14 Les enfants d'Israël furent asservis dix-huit ans à Eglon, roi de Moab.

15 Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, et Jéhovah leur suscita un libérateur, Aod, fils de Géra, Benjamite, qui

---

de la nature. Un autre nom de cette déesse est *'Aŝérâh*, (au plur. *'Aŝérôt*), c.-à-d. la *Bonne*, ou *l'Heureuse*, représentée par un pieu symbolique, objet d'un culte impur.

III, 15. *Benjamite;* Vulg., *fils de Jémini.* — *Qui ne se servait pas;* litt. *fermé de la main droite :* qui était *gaucher*. LXX, *qui était ambidextre*, ce que la Vulg. explique ainsi, *qui se servait de l'une et l'autre main comme de la droite.*

ne se servait pas de la main droite. Les enfants d'Israël envoyèrent par lui un
16 présent à Eglon, roi de Moab. Aod se fit une épée à deux tranchants, longue d'une coudée, et il la ceignit sous ses vê-
17 tements, sur sa hanche droite. Il offrit le présent à Eglon, roi de Moab; or Eglon
18 était un homme très gras. Lorsqu'il eut achevé d'offrir le présent, il renvoya les
19 gens qui l'avaient apporté. Et lui-même revint depuis les idoles qui sont près de Galgala, et il dit : "O roi, j'ai quelque chose de secret à te dire." Le roi dit : "Silence!" Et tous ceux qui étaient au-
20 près de lui sortirent. Aod l'aborda comme il était assis seul, prenant le frais dans sa chambre haute, et il dit : "J'ai pour toi une parole de Dieu." Eglon se
21 leva aussitôt de son siège. Alors Aod, avançant la main gauche, tira l'épée qui était sur sa hanche droite et la lui en-
22 fonça dans le ventre. La poignée même entra après la lame, et la graisse se referma sur la lame; car il ne retira pas l'épée de son ventre, et la lame sortit par
23 derrière. Aod sortit par l'escalier extérieur, après avoir fermé sur Eglon les portes de la chambre haute et tiré le ver-
24 rou. Quand il fut sorti, les serviteurs du roi vinrent et ils virent que les portes de la chambre haute étaient fermées au verrou. Ils dirent : "Sans doute il se couvre les pieds dans la chambre d'été." Ils 25
attendirent longtemps, jusqu'à en avoir honte, et comme il n'ouvrait pas les portes de la chambre haute, ils prirent la clef et ouvrirent, et voici que leur maître gisait par terre sans vie. Pendant ces 26
délais, Aod prit la fuite, dépassa les idoles et se sauva à Séïrath. Aussitôt ar- 27
rivé, il sonna de la trompette dans la montagne d'Ephraïm. Les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne, et il se mit à leur tête. Il leur dit : 28
"Suivez-moi! car Jéhovah a livré entre vos mains vos ennemis, les Moabites." Ils descendirent à sa suite, s'emparèrent des gués du Jourdain vis-à-vis de Moab, et ne laissèrent passer personne. Ils bat- 29
tirent Moab en ce temps-là, environ dix mille hommes, tous robustes et vaillants, et pas un n'échappa. En ce jour, Moab fut 30
humilié sous la main d'Israël; et le pays fut en repos pendant quatre-vingts ans.

Après lui, il y eut Samgar, fils 31
d'Anath, qui battit six cents hommes des Philistins avec un aiguillon à bœufs; lui aussi fut un libérateur d'Israël.

§ II. — DÉBORA ET BARAC.

I. — CHAP. IV. — *Victoire sur les Chananéens.*

4 Les enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, après
2 la mort d'Aod. Et Jéhovah les vendit entre les mains de Jabin, roi de Chanaan, qui régnait à Asor; le chef de son armée était Sisara, et il habitait à Haro-
3 seth-Goïm. Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, car Jabin avait neuf cents chars de fer, et depuis vingt ans il opprimait durement les enfants d'Israël.

4 En ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lapidoth, rendait la justice en
5 Israël. Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Ephraïm; et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être ju-
6 gés. Elle envoya appeler Barac, fils d'Abinaëm, de Cédès en Nephthali, et elle lui dit : "N'est-ce pas l'ordre qu'a donné Jéhovah, le Dieu d'Israël? Va, rends-toi sur le mont Thabor, et prends avec toi dix mille hommes des fils de Nephthali et des fils de Zabulon. Je 7
t'amènerai au torrent de Cison, Sisara, le chef de l'armée de Jabin, avec ses chars et ses troupes, et je le livrerai entre tes mains." Barac lui dit : "Si tu viens 8
avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas." Elle répondit : 9
"Oui, j'irai avec toi, mais dans l'expédition que tu vas faire, la gloire ne sera pas pour toi, car Jéhovah livrera Sisara entre les mains d'une femme." Et Débora se leva et elle se rendit avec Barac
à Cédès. Barac convoqua Zabulon et 10
Nephthali à Cédès; et là dix mille hommes se mirent en marche à sa suite, et Débora partit avec lui. — Héber, le Ci- 11
néen, s'était séparé des Cinéens, des fils de Hobab, beau-frère de Moïse, et il avait dressé sa tente jusqu'à la forêt de chênes de Sennim, près de Cédès.

On informa Sisara que Barac, fils 12
d'Abinoëm était en marche vers le mont Thabor; et Sisara, ayant fait venir 13

19. *Les idoles*, hébr. *pestlim*, propr. *pierres taillées*, placées là en plein air pour protéger leur frontière; d'autres, *les carrières*. On pourrait traduire par *stèles*.

20. *Prenant le frais*, etc.; litt. *dans sa chambre haute de rafraîchissement* : c'était une construction légère, disposée sur le toit plat de la maison, où, aujourd'hui encore, les Orientaux vont respirer le frais en été.

IV, 4. *Débora*, c.-à-d. l'*Abeille*, comme *Mélissa* en grec.

d'Haroseth-Goïm tous ses chars, neuf cents chars de fer, et tout le peuple qui était avec lui, les rassembla dans la val-
14 lée de Cison. Alors Débora dit à Barac: "Lève-toi, car voici le jour où Jéhovah a livré Sisara entre tes mains. Oui, Jéhovah marche devant toi." Et Barac descendit du mont Thabor, ayant dix mille
15 hommes à sa suite. Jéhovah mit en déroute Sisara, tous ses chars et toute son armée, à la pointe de l'épée, devant Barac; et Sisara descendit de son char
16 et s'enfuit à pied. Barac poursuivit les chars et l'armée jusqu'à Haroseth-Goïm, et toute l'armée de Sisara tomba sous le tranchant de l'épée; pas un homme n'échappa.
17 Sisara se réfugia à pied dans la tente de Jahel, femme de Héber, le Cinéen; car il y avait paix entre Jabin, roi d'Asor,
18 et la maison de Héber, le Cinéen. Jahel sortit au-devant de Sisara et lui dit: "Entre chez moi, mon seigneur, entre, ne crains point." Il entra chez elle dans la tente, et elle le couvrit d'un manteau.
19 Il lui dit: "Donne-moi, je te prie, un peu d'eau à boire, car j'ai soif." Elle ouvrit l'outre du lait, lui donna à boire
20 et le couvrit. Il lui dit *encore*: "Tiens-toi à l'entrée de la tente, et si l'on vient t'interroger, en disant: Y a-t-il un
21 homme ici? tu répondras: Non." Jahel, femme de Héber, prit un pieu de la tente, et ayant pris en main le marteau, elle s'approcha de lui doucement et lui enfonça dans la tempe le pieu, qui pénétra dans le sol, car il dormait profondément, étant accablé de fatigue, et il mourut.
22 Alors arriva Barac, qui était à la poursuite de Sisara; Jahel sortit à sa rencontre et lui dit: "Viens, et je te montrerai l'homme que tu cherches." Il entra chez elle et vit Sisara étendu mort, le pieu dans la tempe.
23 *C'est ainsi que* Dieu, en ce jour, humilia Jabin, roi de Chanaan, devant les
24 enfants d'Israël. Et la main des enfants d'Israël s'appesantit de plus en plus sur Jabin, roi de Chanaan, jusqu'à ce qu'ils eussent détruit Jabin, roi de Chanaan.

2° — CHAP. V. — *Cantique de Débora.*

5 En ce jour-là, Débora et Barac, fils d'Abinoëm, chantèrent ce cantique:

2 Les chefs se sont mis à la tête en Israël;
Le peuple s'est volontairement offert pour le combat:
Bénissez-en Jéhovah!
Ecoutez, ô rois; princes, prêtez l'oreille. 3
C'est moi, c'est moi qui chanterai Jéhovah,
Je dirai un cantique à Jéhovah, le Dieu d'Israël.
Jéhovah, quand tu sortis de Séïr, 4
Quand tu t'avanças des campagnes d'Edom,
La terre trembla, les cieux mêmes se fondirent,
Et les nuées se fondirent en eau;
Devant Jéhovah s'ébranlèrent les montagnes, 5
Ce Sinaï, devant Jéhovah, le Dieu d'Israël.

Aux jours de Samgar, fils d'Anath, 6
Aux jours de Jahel, les routes étaient désertes,
Et les voyageurs prenaient des sentiers détournés.
Les campagnes étaient dans l'abandon en Israël, 7
Jusqu'à ce que je me sois levée, moi Débora,
Que je me sois levée, une mère en Israël.
On choisissait des dieux nouveaux; 8
Alors la guerre était aux portes,
Et l'on ne voyait ni bouclier ni lance
Chez quarante milliers en Israël!

Mon cœur s'élance vers les conducteurs d'Israël, 9
Vers ceux du peuple qui se sont offerts *pour le combat*:
Bénissez Jéhovah!
Vous qui montez de blanches ânesses, 10
Qui vous asseyez sur des tapis,
Et vous qui parcourez les chemins, chantez!
Que de leur voix les archers près des abreuvoirs 11
Célèbrent les justices de Jéhovah,
Les justices envers ses campagnes en Israël!
Alors le peuple de Jéhovah est descendu dans ses portes.

Eveille-toi, éveille-toi, Débora! 12
Eveille-toi, éveille-toi, dis un cantique!
Lève-toi, Barac, et fais tes prisonniers, fils d'Abinoëm!
En ce moment descends, reste des nobles *guer-* 13
riers, du peuple d'*Israël!*
Jéhovah, descends vers moi parmi ces héros!
D'Ephraïm sont venus ceux qui ont leur racine 14
en Amalec;
Derrière toi, Benjamin s'est joint à tes troupes:
De Machir, des chefs sont descendus;
De Zabulon des conducteurs avec le bâton du scribe.
Les princes d'Issachar sont avec Débora, 15
Issachar est à côté de Barac;
Dans la plaine il se précipite sur ses pas.
Près des ruisseaux de Ruben,
Il y eut de grandes résolutions du cœur!

Pourquoi es-tu resté au milieu de tes pâturages, 16
A écouter le chalumeau de tes pâtres?
Près des ruisseaux de Ruben,
Il y eut de grandes résolutions du cœur!
Galaad n'a pas quitté sa demeure au-delà du 17
Jourdain;
Et Dan, pourquoi s'est-il tenu dans ses vaisseaux?
Aser est resté tranquille sur le rivage de la mer,
Et il est demeuré dans ses ports.
Mais Zabulon est un peuple qui expose son âme 18
à la mort,
Ainsi que Nephthali sur ses hauts plateaux.

Les rois sont venus, ils ont livré bataille, 19
Ils ont livré bataille, les rois de Chanaan,
A Thanach, au bord des eaux de Mageddo:
Ils n'ont pas remporté un seul lingot d'argent.
Du ciel on a combattu *pour nous*, 20
De leurs sentiers les étoiles ont combattu contre Sisara,

V, 4-5. *Les montagnes*, savoir *le Sinaï*, litt. *ce Sinaï*.

20. *Du ciel*: allusion à quelque phénomène naturel, un orage, par exemple, accompagné d'éclairs, de grêle, etc. C'est ainsi que l'explique Josèphe (Antiq. V, v, 4): comp. iv, 15, et v, 13, deuxième membre.

21 Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres,
Le torrent des anciens temps, le torrent de Cison.
– O mon âme, avance hardiment! —
22 Alors retentirent les sabots des chevaux
Dans la course, la course rapide de leurs guerriers.
23 Maudissez Méroz, dit l'ange de Jéhovah,
Maudissez, maudissez ses habitants!
Car ils ne sont pas venus au secours de Jéhovah,
Au secours de Jéhovah, avec les vaillants.
24 Bénie soit entre les femmes Jahel,
Femme de Haber, le Cinéen;
Entre les femmes qui habitent sous la tente bénie soit-elle!
25 Il demanda de l'eau, elle donna du lait;
Dans la coupe d'honneur, elle offrit le lait le plus pur.
26 D'une main elle saisit le pieu,
Et de sa droite le marteau de l'ouvrier;
Elle frappe Sisara, elle lui brise la tête,
Elle fracasse et transperce sa tempe;
27 A ses pieds il s'affaisse, il tombe, il est étendu;
A ses pieds il s'affaisse, il tombe :
Là où il s'affaisse, là il git inanimé.
28 Par la fenêtre, à travers le treillis,
Elle regarde, la mère de Sisara et pousse des cris :
" Pourquoi son char tarde-t-il à venir?
Pourquoi est-elle si lente la marche de ses chariots? "
29 Les plus avisées de ses dames lui répondent,
Et elle se répète à elle-même leurs paroles :
30 " N'ont-ils pas trouvé, ne se partagent-ils pas le butin?
Une jeune fille, deux jeunes filles pour chaque guerrier;
Des vêtements de couleur pour butin à Sisara,
Des vêtements de couleur variée pour butin;
Un vêtement de couleur, deux vêtements de couleur variée
Pour les épaules de l'épouse!
31 Qu'ainsi périssent tous tes ennemis, ô Jéhovah!
Et que ceux qui l'aiment soient comme le soleil quand il se lève dans sa force!

32 Le pays fut en repos pendant quarante ans.

§ III. — GÉDÉON. ABIMÉLECH. THOLA. JAIR [VI — X, 5].

1° — CHAP. VI. — *Israël opprimé par les Madianites. Mission de Gédéon.*

6 Les enfants d'Israël firent ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et Jéhovah les livra entre les mains de Madian pen-
2 dant sept ans. La main de Madian fut puissante contre Israël. A cause de Madian, les enfants d'Israël se firent les antres qui sont dans les montagnes, les
3 cavernes et les hauteurs fortifiées. Quand Israël avait semé, Madian montait avec Amalec et les fils de l'Orient, et ils mar-
4 chaient contre lui. Campés au milieu d'Israël, ils dévastaient les productions de la terre jusque près de Gaza, et ne laissaient aucune subsistance en Israël,
5 ni brebis, ni bœufs, ni ânes. Car ils montaient avec leurs troupeaux et leurs tentes, semblables à des nuées de sauterelles; eux et leurs chameaux étaient innombrables, et ils venaient dans le pays
6 pour le dévaster. Israël fut très affaibli à cause de Madian, et les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah.
7 Lorsque les enfants d'Israël eurent crié
8 vers Jéhovah au sujet de Madian, Jéhovah leur envoya un prophète, qui leur dit : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter de l'Egypte et je vous ai fait sortir de la maison de servitude. Je vous ai délivrés de la main des
9 Egyptiens et de la main de tous vos oppresseurs; je les ai chassés devant vous et je vous ai donné leur pays. Je vous
10 ai dit : Je suis Jéhovah, votre Dieu; vous ne craindrez point les dieux des Amorrhéens dans le pays desquels vous habitez. Mais vous n'avez pas écouté ma voix."
11 Et l'Ange de Jéhovah vint, et il s'assit sous le térébinthe d'Ephra, qui appartenait à Joas, de la famille d'Abiéser. Gédéon, son fils, battait le froment dans le pressoir, pour le mettre à l'abri de Ma-
12 dian. L'Ange de Jéhovah lui apparut et lui dit : " Jéhovah est avec toi vaillant
13 héros." Gédéon lui dit : " Ah! mon seigneur, si Jéhovah est avec nous, pourquoi toutes ces choses nous sont-elles arrivées? Et où sont tous ses prodiges que nos pères nous ont racontés en disant : Jéhovah nous a fait monter de l'Egypte? Et maintenant Jéhovah nous a abandonnés et nous a livrés entre les
14 mains de Madian." Jéhovah se tourna vers lui et dit : " Va avec cette force que tu as, et délivre Israël de la main de
15 Madian; ne t'ai-je pas envoyé? " Gédéon lui dit : " Ah! Seigneur, avec quoi délivrerai-je Israël? Ma famille est la plus pauvre en Manassé, et je suis le

30. *Pour les épaules* (propr. *le cou*) *de l'épouse*, Il y a en hébreu, *pour les cous du butin* (?), peut-être *des captives*. Keil et le Hir lisent *lesarrâró*, et traduisent, *pour son cou comme butin*. Ewald regarde *šâlâl* (butin) comme une faute de copiste et met à la place *šégâl*, ce qui donne, *pour le cou de la reine*.

VI, 11. *Térébinthe* (Vulg., *chêne*) *d'Ephra*, ville de la demi-tribu de Manassé.

15. *Seigneur*, hébr. *Adonaï*, et non plus *adonaï*, comme vers. 13 : il commence à soupçonner qu'il a devant lui le Seigneur Dieu, ou son envoyé.

plus petit dans la maison de mon père."
16 Jéhovah lui dit : " Je serai avec toi, et
tu battras Madian comme un seul hom-
17 me." Gédéon lui dit : " Si j'ai trouvé
grâce à vos yeux, donnez-moi un signe
18 que c'est vous qui me parlez. Ne vous
éloignez point d'ici jusqu'à ce que
je revienne auprès de vous avec mon
offrande et que je la dépose devant vous."
Et Jéhovah dit : " Je resterai jusqu'à ce
que tu reviennes."
19 Gédéon étant entré apprêta un che-
vreau, et avec un épha de farine il fit
des pains sans levain; *puis*, ayant mis la
chair dans une corbeille et le jus dans
un vase, il les apporta avec lui sous le
20 térébinthe et les lui offrit. L'Ange de
Jéhovah lui dit : " Prends la chair et les
pains sans levain, pose-les sur ce rocher
21 et verse le jus." Et il fit ainsi. L'Ange
de Jéhovah étendit l'extrémité du bâton
qu'il avait à la main, et toucha la chair
et les pains sans levain. Aussitôt s'éleva
du rocher un feu qui consuma la chair
et les pains sans levain, et l'Ange de
22 Jéhovah disparut à ses yeux. Gédéon,
voyant que c'était l'ange de Jéhovah,
dit : " Malheur *à moi*, Seigneur Jého-
vah, car j'ai vu l'ange de Jéhovah face
23 à face." Jéhovah lui dit : " Sois en paix,
ne crains point, tu ne mourras pas."
24 Gédéon bâtit là un autel à Jéhovah et
l'appela : Jéhovah-Paix; " *cet autel* existe
encore aujourd'hui à Ephra d'Abiéser.
25 Cette nuit-là, Jéhovah dit à Gédéon :
" Prends le taureau de ton père, et le
second taureau de sept ans. Renverse
l'autel de Baal qui est à ton père, et
26 coupe l'Aschéra qui est auprès. Tu bâ-
tiras ensuite au sommet de ce lieu fort
un autel à Jéhovah ton Dieu; tu prendras
le second taureau et tu offriras un holo-
causte avec le bois de l'Aschéra que tu
27 auras coupée." Gédéon prit dix hommes
parmi ses serviteurs, et exécuta ce que
Jéhovah lui avait dit; mais, comme il
n'osait le faire de jour par crainte de la
maison de son père et des gens de la
28 ville, il le fit de nuit. Les gens de la
ville s'étant levés le lendemain matin,
virent que l'autel de Baal était renversé,
l'Aschéra qui était auprès, coupée, et
que le second taureau était offert en holo-
29 causte sur l'autel *récemment* bâti. Ils se
dirent l'un à l'autre : " Qui a fait cela? "
et ils s'informèrent et firent des recher-
ches. On leur dit : " C'est Gédéon, fils
de Joas, qui a fait cela." Alors les gens 30
de la ville dirent à Joas : " Fais sortir
ton fils, et qu'il meure, car il a renversé
l'autel de Baal et coupé l'Aschéra qui
était auprès." Joas répondit à tous ceux 31
qui se tenaient *là* contre lui : " Est-ce à
vous de prendre parti pour Baal? A vous,
de lui porter secours? Quiconque pren-
dra parti pour Baal sera mis à mort au-
jourd'hui même. Si Baal est Dieu, que
lui-même prenne en main sa cause, puis-
qu'on a renversé son autel!" En ce 32
jour, on donna à Gédéon le nom de Jéro-
baal, en disant : " Que Baal se défende
contre lui, puisqu'il a renversé son au-
tel!"
Tout Madian, Amalec et les fils de 33
l'Orient se rassemblèrent, et ayant passé
le Jourdain, ils vinrent camper dans la
plaine de Jezraël. L'Esprit de Jéhovah 34
revêtit Gédéon; il sonna de la trompette,
et les Abiésérites s'assemblèrent pour
marcher à sa suite. Il envoya des mes- 35
sagers dans tout Manassé, qui s'assem-
bla aussi pour le suivre. Il envoya des
messagers dans Aser, dans Zabulon et
dans Nephthali, et ils montèrent à leur
rencontre.
Gédéon dit à Dieu : " Si vous voulez 36
sauver Israël par ma main, comme vous
l'avez dit, je mettrai une toison de laine 37
sur l'aire : si la toison seule se couvre de
rosée, et que tout le sol *à l'entour* reste
sec, je connaitrai que vous délivrerez
Israël par ma main, comme vous l'avez
dit." Et il arriva ainsi. Le jour suivant, 38
s'étant levé de bon matin, il pressa la
toison, et en fit sortir la rosée, une coupe
pleine d'eau. Gédéon dit à Dieu : " Que 39
votre colère ne s'enflamme pas contre
moi; que je puisse encore parler une fois;
je voudrais une fois encore seulement
faire une épreuve avec la toison : que la
toison seule reste sèche, et que la rosée
tombe sur tout le sol *à l'entour*." Et 40
Dieu fit ainsi cette nuit-là : la toison
seule resta sèche, et tout le sol se couvrit
de rosée.

2° — CHAP. VII. — *Préparatifs de la bataille. Victoire de Gédéon.*

Le lendemain matin, Jérobaal, qui est 7
Gédéon, avec tout le peuple qui était
avec lui, alla camper au-dessus de la
source de Harad. Le camp de Madian
était au nord de celui de Gédéon, vers la
colline de Moré, dans la plaine.

25. *L'Aschéra*, pieu ou colonne de bois représentant Astarté : voy. iii. 7. Vulgate, *et coupe le bois qui est autour de l'autel;* de même aux vers. 28, 30.

32. *Jérobaal*, hébr. *Yerubba'al*, c.-à-d. *Que Baal plaide* sa cause (pour la venger) *contre lui* (Gédéon).

2 Jéhovah dit à Gédéon : " Le peuple
que tu as avec toi est trop nombreux
pour que je livre Madian entre ses mains,
de peur qu'Israël n'en tire gloire contre
moi, en disant : C'est ma main qui m'a
3 délivré. Fais donc publier ceci aux
oreilles du peuple : Que celui qui a peur
et qui tremble s'en retourne et se retire
de la montagne de Gelboé." Vingt-deux
mille hommes parmi le peuple s'en re-
4 tournèrent, et il en resta dix mille. Jé-
hovah dit à Gédéon : " Le peuple est
encore trop nombreux. Fais-les descen-
dre près de l'eau, et là je t'en ferai un
triage; celui dont je te dirai : Qu'il aille
avec toi, ira avec toi; et celui dont je te
dirai : Qu'il n'aille pas avec toi, n'ira
5 pas avec toi." Gédéon fit descendre le
peuple près de l'eau, et Jéhovah lui dit :
" Tous ceux qui laperont l'eau avec la
langue, comme lape le chien, mets-les à
part; *sépare de même* tous ceux qui se
6 mettront à genoux pour boire." Ceux
qui lapèrent l'eau dans leur main en la
portant à leur bouche furent au nombre
de trois cents hommes; tout le reste du
peuple s'était mis à genoux pour boire.
7 Et Jéhovah dit à Gédéon : " C'est avec
ces trois cents hommes qui ont lapé que
je vous délivrerai et que je livrerai Ma-
dian entre tes mains; que tout le reste du
8 peuple s'en aille chacun chez soi. *Les
trois cents* prirent des vivres du peuple
et ses trompettes; puis Gédéon renvoya
tout *le reste* des hommes d'Israël chacun
dans sa tente, et il garda les trois cents
hommes. Le camp des Madianites était
au-dessous de lui, dans la plaine.
9 Pendant cette nuit Jehovah dit à Gé-
déon : " Lève-toi, descends contre le
camp, car je l'ai livré entre tes mains.
10 Si tu crains de l'attaquer, approche-t'en
11 avec Phara, ton serviteur; tu écouteras
ce qu'ils disent, et ensuite tes mains se-
ront fortifiées, et tu l'attaqueras *sans
crainte.*" Il descendit avec Phara, son
serviteur, jusqu'aux avant-postes du
12 camp. — Madian, Amalec et tous les
fils de l'Orient étaient répandus dans la
plaine, nombreux comme les sauterelles,
et leurs chameaux étaient sans nombre
comme le sable sur le bord de la mer. —
13 Quand Gédéon arriva, un homme racon-
tait à son camarade un songe; il disait :
" J'ai eu un songe : un pain d'orge rou-
lait dans le camp de Madian; il vint jus-
qu'à la tente *du général*, la heurta, et
elle tomba; il la renversa sens dessus
dessous, et elle était étendue par terre."
Son camarade répondit : " Ce n'est pas 14
autre chose que l'épée de Gédéon, fils de
Joas, homme d'Israël; Dieu a livré entre
ses mains Madian et tout le camp."
Lorsque Gédéon eut entendu le récit 15
du songe et son explication, il se pros-
terna, et étant revenu au camp d'Israël,
il dit : " Levez-vous, car Jéhovah a livré
entre nos mains le camp de Madian."
Il divisa en trois colonnes les trois cents 16
hommes, et leur remit à tous des trom-
pettes et des cruches vides, avec des
flambeaux dans les cruches, et il leur 17
dit : " Vous me regarderez, et vous ferez
comme moi. Dès que j'arriverai aux
abords du camp, vous ferez ce que je
ferai. Quand je sonnerai de la trom- 18
pette, moi et tous ceux qui sont avec
moi, vous aussi vous sonnerez de la
trompette tout autour du camp, et vous
crierez : Pour Jéhovah et pour Gédéon !"
Gédéon et les cent hommes qui étaient 19
avec lui arrivèrent aux abords du camp
au commencement de la veille du milieu,
comme on venait de relever les senti-
nelles; ils sonnèrent de la trompette et
brisèrent les cruches qu'ils avaient à la
main. Alors les trois corps sonnèrent de 20
la trompette et brisèrent les cruches, et
saisissant les flambeaux de la main gau-
che, et de la droite les trompettes pour
en sonner, ils s'écrièrent : " Epée pour
Jéhovah et pour Gédéon !" Ils restèrent 21
chacun à sa place autour du camp; et
tout le camp se mit à courir, à crier et
à fuir. Pendant que les trois cents hom- 22
mes sonnaient de la trompette, Jéhovah
fit tourner aux Madianites l'épée les uns
contre les autres et contre tout le camp.
Le camp s'enfuit jusqu'à Beth-Setta vers
Saréra, jusqu'au bord d'Abel-Méhula,
près de Tebbath. Les hommes d'Israël 23
se rassemblèrent, ceux de Nephthali,
d'Aser et de tout Manassé, et ils pour-
suivirent Madian.
Gédéon envoya des messagers dans 24
toute la montagne d'Ephraïm, pour dire :
" Descendez à la rencontre de Madian et
occupez avant eux le passage des eaux
jusqu'à Bethbéra, ainsi que les gués du
Jourdain." Tous les hommes d'Ephraïm
se rassemblèrent, et ils occupèrent les
eaux jusqu'à Bethbéra, ainsi que *les gués
du* Jourdain. Ayant saisi deux princes 25
de Madian, Oreb et Zeb, ils tuèrent le
premier au rocher d'Oreb, et le second
au pressoir de Zeb. Ils poursuivirent

VII, 8. *Des vivres* (en lisant *tsêdâh*, comme ont fait les LXX) *du peuple et ses trompettes*, les vivres et les trompettes des hommes qui ne devaient pas prendre part à l'action.

Madian, et ils apportèrent les têtes d'Oreb et de Zeb à Gédéon, de l'autre côté du Jourdain.

3° — CHAP. VIII. — *Poursuite des Madianites au-delà du Jourdain. Autres actions, judicature et mort de Gédéon.*

8 Les hommes d'Ephraïm dirent à Gédéon : "Que signifie ta conduite envers nous, de ne pas nous appeler quand tu allais combattre Madian?" Et ils le
2 querellèrent avec violence. Gédéon leur répondit : "Qu'ai-je fait en comparaison de vous? Le grapillage d'Ephraïm ne vaut-il pas mieux que la vendange d'Abié-
3 ser? C'est entre vos mains que Jéhovah a livré les princes de Madian, Oreb et Zeb. Est-ce que je pouvais faire d'aussi grandes choses que vous?" Lorsqu'il eut ainsi parlé, leur colère contre lui s'apaisa.

4 Gédéon arriva au Jourdain, et il le passa, lui et les trois cents hommes qui étaient avec lui, fatigués et continuant à
5 poursuivre. Il dit aux gens de Soccoth : "Donnez, je vous prie, des galettes de pain au peuple qui m'accompagne, car ils sont fatigués, et je suis à la poursuite de Zébée et de Salmana, rois de Madian."
6 Les chefs de Soccoth répondirent : "Le poing de Zébée et de Salmana est-il déjà dans ta main, pour que nous donnions
7 du pain à ta troupe?" Gédéon *leur* dit : "Eh bien, lorsque Jéhovah aura livré entre mes mains Zébée et Salmana, je déchirerai votre chair avec des épines du
8 désert et des chardons." De là il monta à Phanuel, et il adressa aux gens de Phanuel la même demande. Ils lui répondirent comme avaient répondu ceux de
9 Soccoth. Et il dit aux gens de Phanuel : "Quand je reviendrai vainqueur, je raserai cette tour."

10 Zébée et Salmana étaient à Carcor avec leur armée, *au nombre de* quinze mille hommes environ, tous ceux qui étaient restés de l'armée entière du fils de l'Orient; car il avait péri cent vingt
11 mille hommes tirant l'épée. Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitent sous des tentes, à l'orient de Nobé et de Jegbaa, et il battit le camp, qui se
12 croyait en sûreté. Zébée et Salmana prirent la fuite; il les poursuivit et s'empara des deux rois de Madian, Zébée et Salmana, et il mit en déroute toute l'armée.

13 Gédéon, fils de Joas, revint de la ba-
14 taille par la montée de Harès. Ayant saisi un jeune homme d'entre les gens de Soccoth, il l'interrogea, et celui-ci lui écrivit les noms des chefs et des anciens de Soccoth, soixante dix-sept hommes.
15 Alors Gédéon vint vers les gens de Soccoth et dit : "Voici Zébée et Salmana au sujet desquels vous m'avez insulté, en disant : Le poing de Zébée et de Salmana est-il déjà dans ta main pour que nous donnions du pain à tes gens fati-
16 gués?" Il mit la main sur les anciens de la ville, et ayant pris des épines du désert et des ronces, il en châtia les gens
17 de Soccoth. Il rasa aussi la tour de Phanuel et tua les hommes de la ville.

18 Il dit à Zébée et à Salmana : Comment étaient les hommes que vous avez tués au Thabor?" Ils répondirent : "Ils étaient comme toi; chacun d'eux avait l'air d'un
19 fils de roi." Il dit : "C'étaient mes frères, fils de ma mère : Jéhovah est vivant! si vous les aviez laissés vivre, je ne vous
20 tuerais pas." Et il dit à Jéther, son premier-né : "Lève-toi, tue-les." Mais le jeune homme ne tira pas son épée, parce qu'il avait peur, car il était encore un
21 jeune garçon. Zébée et Salmana dirent : "Lève-toi toi-même et tombe sur nous; car tel est l'homme, telle est sa force." Gédéon se leva et tua Zébée et Salmana; et il prit les croissants qui étaient aux cous de leurs chameaux.

22 Les hommes d'Israël dirent à Gédéon : "Règne sur nous, toi, et ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous a délivrés des
23 mains de Madian." Gédéon leur dit : "Je ne régnerai point sur vous et mon fils ne régnera point sur vous : c'est Jé-
24 hovah qui sera votre roi." Gédéon leur dit : "J'ai une demande à vous faire : donnez-moi chacun les anneaux de votre butin." — Les ennemis avaient des anneaux d'or, car ils étaient Ismaélites. —
25 Ils dirent : "Nous les donnerons volontiers." Et ils étendirent un manteau, sur lequel chacun jeta les anneaux de son
26 butin. Le poids des anneaux d'or qu'avait demandés Gédéon fut de mille sept cents sicles d'or, sans les croissants, les pendants d'oreilles et les vêtements de pourpre que portaient les rois de Madian, et sans les colliers qui étaient aux
27 cous de leurs chameaux. Avec cet or, Gédéon fit un éphod, et il le déposa dans sa ville, à Ephra. Tout Israël alla se prostituer là après cet éphod, et il fut un piège pour Gédéon et pour sa maison.

28 Madian fut humilié devant les enfants d'Israël et il ne leva plus la tête; et le pays fut en repos pendant quarante ans, aux jours de Gédéon.

29 Jérobaal, fils de Joas, s'en retourna et
30 demeura dans sa maison. Gédéon eut

soixante-dix fils, issus de lui, car il eut
31 de nombreuses femmes. Sa concubine, qui était à Sichem, lui enfanta, elle aussi, un fils qui reçut le nom d'Abimélech.
32 Gédéon, fils de Joas, mourut dans une heureuse vieillesse, et il fut enterré dans le sépulcre de Joas, son père, à Ephra d'Abiéser.
33 Lorsque Gédéon fut mort, les enfants d'Israël, se prostituèrent de nouveau aux Baals, et ils prirent Baal-Berith pour
34 leur dieu. Les enfants d'Israël ne se souvinrent plus de Jéhovah, leur Dieu, qui les avait délivrés de tous leurs enne-
35 mis autour d'eux ; et ils ne montrèrent point d'attachement à la maison de Jérobaal-Gédéon, selon tout le bien qu'il avait fait à Israël.

4° — CHAP. IX — X, 5. — *Massacre des fils de Gédéon. Abimélech proclamé roi à Sichem. Apologue de Jonathan. Châtiment de Sichem, puis d'Abimélech, Thola et Jaïr.*

9 Abimélech, fils de Jérobaal, se rendit à Sichem vers les frères de sa mère, et il leur adressa ces paroles, ainsi qu'à toute la famille de la maison du père de sa
2 mère : "Dites, je vous prie, aux oreilles de tous les habitants de Sichem : Lequel vaut mieux pour vous que soixante-dix hommes, tous fils de Jérobaal, dominent sur vous, ou qu'un seul homme domine sur vous? Souvenez-vous que je
3 suis vos os et votre chair." Les frères de sa mère ayant répété à son sujet toutes ces paroles aux oreilles de tous les habitants de Sichem, le cœur de ces derniers s'inclina vers Abimélech, car ils se
4 disaient : "C'est notre frère." Ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent, tirés de la maison de Baal-Berith, et Abimélech s'en servit pour soudoyer des gens de rien et des aventuriers, qui s'at-
5 tachèrent à lui. Il vint dans la maison de son père à Ephra, et il tua ses frères, fils de Jérobaal, au nombre de soixante-dix, sur une même pierre. Il n'échappa que Joatham, le plus jeune fils de Jéro-
6 baal, parce qu'il s'était caché. Alors tous les habitants de Sichem et toute la maison de Mello s'assemblèrent ; ils vinrent et proclamèrent roi Abimélech, près du térébinthe du monument qui se trouve à Sichem.

Lorsque Joatham en eut été informé, 7
il alla se placer sur le sommet du mont Garizim, et élevant la voix, il leur cria en disant : "Ecoutez-moi, habitants de Sichem, afin que Dieu vous écoute! Les 8
arbres se mirent en chemin pour oindre un roi qui les commandât. Ils dirent à l'olivier : Règne sur nous. Mais l'olivier 9
leur répondit : Renoncerais-je à mon huile, qui fait ma gloire devant Dieu et devant les hommes, pour aller me balancer au-dessus des *autres* arbres? — Et 10
les arbres dirent au figuier : Viens, toi, règne sur nous. Mais le figuier leur ré- 11
pondit : Renoncerais-je à mon doux et excellent fruit, pour aller me balancer au-dessus des *autres* arbres? — Et les 12
arbres dirent à la vigne : Viens, toi, règne sur nous. Mais la vigne leur répon- 13
dit : Renoncerais-je à mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, pour aller me balancer au-dessus des autres arbres? — Alors tous les arbres dirent au buisson 14
d'épines : Viens, toi, règne sur nous. Et 15
le buisson d'épines répondit aux arbres : Si vraiment vous voulez m'oindre pour votre roi, venez, confiez-vous à mon ombrage; sinon, qu'un feu sorte du buisson d'épines et dévore les cèdres du Liban!"

Maintenant si c'est avec équité et droi- 16
ture que vous avez agi en faisant roi Abimélech, si vous vous êtes bien conduits envers Jérobaal et sa maison, et si vous l'avez traité selon le mérite de ses mains, — Car mon père a combattu 17
pour vous, il a exposé sa vie et vous a délivrés de la main de Madian; et vous, 18
vous vous êtes levés aujourd'hui contre la maison de mon père, vous avez tué ses fils au nombre de soixante-dix, sur une même pierre, et vous avez établi roi sur les hommes de Sichem Abimélech, fils de sa servante, parce qu'il est votre frère, — Si c'est avec équité et droiture que vous 19
avez agi en ce jour envers Jérobaal et sa maison, eh bien, qu'Abimélech fasse votre joie, et que vous fassiez la sienne aussi! Sinon, qu'un feu sorte d'Abimé- 20
lech et dévore les habitants de Sichem et

VIII, 33. *Baal-Berith*, litt. *Seigneur de l'alliance*; la divinité qu'invoquaient les Chananéens de la contrée dans les traités d'alliance qu'ils contractaient entre eux ou avec leurs voisins, comme les villes phéniciennes. Comp. le Ζεὺς ὅρκιος des Grecs.

IX, 15. L'olivier, le figuier et la vigne représentent en général les bons et modestes Israélites qui, dans la vocation que Dieu leur a assignée, produisent des fruits utiles, à la satisfaction de Dieu et des hommes; l'huile, la figue et le vin sont en effet les produits les plus précieux du pays de Chanaan. Le buisson, au contraire, n'a que des épines; il ne donne pas assez d'ombrage pour préserver des feux du soleil; il ne sert que de combustible : image de l'homme inutile et méchant, qui ne peut que blesser et que nuire. Les premiers refusent la royauté, le second, c'est Abimélech, homme sans valeur, qui l'acceptera avec empressement.

la maison de Molle, et qu'un feu sorte des habitants de Sichem et de la maison de Molle, et dévore Abimélech !"

21 Joatham se retira et prit la fuite; il se rendit à Béra et il y demeura par crainte d'Abimélech, son frère.

22 Abimélech domina trois ans sur Israël.

23 Et Dieu envoya un esprit mauvais entre Abimélech et les habitants de Sichem, et les habitants de Sichem devinrent infi-

24 dèles à Abimélech : afin que le crime commis sur les soixante-dix fils de Jérobaal fût vengé, et que leur sang retombât sur Abimélech, leur frère, qui les avait tués, et sur les hommes de Sichem

25 qui l'avaient aidé à tuer ses frères. Les hommes de Sichem placèrent en embuscade contre lui, sur les sommets des montagnes, des gens qui dépouillaient tous ceux qui passaient près d'eux sur le chemin. Et cela fut rapporté à Abimélech.

26 Gaal, fils d'Obed, vint avec ses frères, et ils passèrent à Sichem. Les hommes

27 de Sichem prirent confiance en lui. Ils sortirent dans la campagne, vendangèrent leurs vignes, foulèrent *les raisins* et firent une fête; *puis*, étant entrés dans la maison de leur dieu, ils mangèrent et

28 burent, et ils maudirent Abimélech. Et Gaal, fils d'Obed, dit : " Qui est Abimélech, et qui est Sichem, pour que nous le servions? N'est-il pas fils de Jérobaal, et Zébul n'est-il pas son officier? Servez les hommes d'Emor, père de Sichem; mais nous, pourquoi servirions-nous Abimé-

29 lech? Ah ! que ne suis-je le chef de ce peuple ! Je chasserais Abimélech." Et il dit à Abimélech : " Renforce ton armée et mets-toi en marche ! "

30 Zébul, gouverneur de la ville, ayant appris les propos de Gaal, fils d'Obed,

31 sa colère s'enflamma. Il envoya secrètement des messagers à Abimélech pour lui dire : " Voici que Gaal, fils d'Obed, est venu à Sichem avec ses frères, et ils

32 soulèvent la ville contre toi. Pars donc de nuit, toi et le peuple qui est avec toi, et viens te mettre en embuscade dans la

33 campagne. Le matin, au lever du soleil, lève-toi et fonds sur la ville; et lorsque Gaal et le peuple qui est avec lui sortiront contre toi, tu lui feras selon ce que l'occasion te permettra."

34 Abimélech et tout le peuple qui était avec lui se levèrent de nuit, et ils se mirent en embuscade près de Sichem, divi-

35 sés en quatre corps. Gaal, fils d'Obed, sortit, et il se plaça à l'entrée de la porte de la ville; *aussitôt* Abimélech et tout le peuple qui était avec lui se levèrent de l'embuscade. En voyant cette foule, Gaal 36
dit à Zébul : " Voici des gens qui descendent du sommet des montagnes." Zébul lui répondit : " C'est l'ombre des montagnes que tu prends pour des hommes." Gaal reprit : " Je vois une troupe 37
qui descend du milieu du pays, et un corps qui arrive par le chemin du chêne des devins." Zébul lui répondit : " Où 38
donc est ta bouche avec laquelle tu disais : Qui est Abimélech, pour que nous le servions? N'est-ce point là le peuple que tu méprisais? Sors maintenant et livre-lui bataille ! " Gaal fit une sortie, à la vue 39
des hommes de Sichem, et livra bataille à Abimélech. Abimélech le mit en fuite 40
et Gaal s'enfuit devant lui, et beaucoup de *ses* hommes tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte. Abimélech s'arrêta 41
à Ruma; et Zébul chassa Gaal et ses frères, qui ne purent plus rester à Sichem.

Le lendemain, le peuple sortit dans la 42
campagne. Abimélech en ayant été informé, il prit sa troupe, la partagea en 43
trois corps et se mit en embuscade dans la campagne. Dès qu'il aperçut le peuple sortant de la ville, il se leva contre eux
et les battit. Abimélech et les corps qui 44
étaient avec lui se portèrent en avant et se placèrent à l'entrée de la porte de la ville; deux de ces corps se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne
et les battirent. Et Abimélech donna 45
l'assaut à la ville pendant toute la journée; il s'en empara et tua le peuple qui s'y trouvait; puis il rasa la ville et y sema du sel.

A cette nouvelle, tous les hommes de 46
la tour de Sichem se rendirent dans la forteresse de la maison du dieu Berith.
Dès que Abimélech eut appris que tous 47
les habitants de la tour de Sichem s'y étaient rassemblés, il monta sur le mont 48
Selmon, lui et tout le peuple qui était avec lui; et ayant pris en main une hache, il coupa une branche d'arbre, la souleva et la mit sur son épaule. Ensuite il dit au peuple qui était avec lui : " Ce que vous m'avez vu faire, hâtez-vous de le faire comme moi." Et ils coupèrent 49
aussi chacun une branche et suivirent Abimélech; ils placèrent les branches contre la forteresse, et ils la livrèrent

46. La Vulgate ajoute, *où ils avaient fait alliance avec lui, et c'est de cette alliance qu'avait reçu son nom ce lieu qui était très fortifié :* glose qui ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans les LXX.

au feu avec ceux qu'elle renfermait. Et tous les gens de la tour de Sichem périrent aussi, mille environ, hommes et femmes.

50 *De là*, Abimélech marcha contre Thé-
51 bès; il l'assiégea et s'en empara. Il y avait au milieu de la ville une forte tour, où s'étaient réfugiés tous les habitants de la ville, hommes et femmes; ayant fermé la porte sur eux, ils montèrent
52 sur le toit de la tour. Abimélech vint jusqu'à la tour; il l'attaqua et s'approcha
53 de la porte pour y mettre le feu. Alors une femme lança sur la tête d'Abimélech un morceau de meule de moulin et lui
54 brisa le crâne. Il appela aussitôt le jeune homme qui portait ses armes, et lui dit : " Tire ton épée et donne-moi la mort, afin qu'on ne dise pas de moi : C'est une femme qui l'a tué. " Le jeune homme le transperça, et il mourut.
55 Quand les hommes d'Israël virent qu'Abimélech était mort, ils s'en allèrent chacun dans sa maison.

56 Ainsi Dieu fit retomber sur la tête d'Abimélech le mal qu'il avait fait à son
57 père en tuant ses soixante-dix frères, et sur la tête des gens de Sichem tout le mal qu'ils avaient fait. Ainsi s'accomplit sur eux la malédiction de Joatham, fils de Jérobaal.

10 Après Abimélech, Thola, fils de Phua, fils de Dodo, homme d'Issachar, se leva pour délivrer Israël; il demeurait à Samir, dans la montagne d'Ephraïm.
2 Il fut juge en Israël pendant vingt-trois ans; puis il mourut et fut enterré à Samir.
3 Après lui se leva Jaïr, de Galaad, qui
4 jugea Israël pendant vingt-deux ans. Il avait trente fils, qui montaient trente ânons, et qui possédaient trente villes, appelées encore aujourd'hui bourgs de Jaïr, et situées dans le pays de Galaad.
5 Et Jaïr, mourut et il fut enterré à Camon.

§ IV. — JEPHTÉ. ABESAN. AHIALON. ABDON.

1° — CHAP. X, 6 — 18. — *Nouvelle apostasie d'Israël et nouveau châtiment.*

6 Les enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; ils servirent les Baals et les Astartés, les dieux de Syrie, les dieux de Sidon, les dieux de Moab, les dieux des fils d'Ammon et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent Jéhovah et ne le servirent
7 plus. La colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les vendit entre les mains des Philistins et entre les mains
8 des fils d'Ammon. Ces derniers opprimèrent et écrasèrent les enfants d'Israël en cette année là; et cette oppression dura dix-huit ans pour tous les enfants d'Israël qui habitaient de l'autre côté du Jourdain, dans le pays des Amorrhéens,
9 en Galaad. Les fils d'Ammon passèrent le Jourdain pour combattre aussi Juda, Benjamin et la maison d'Ephraïm; et Israël fut réduit à une grande détresse.
10 Les enfants d'Israël crièrent vers Jéhovah, en disant : " Nous avons péché contre vous, car nous avons abandonné notre Dieu et nous avons servi les Baals. "
11 Jéhovah dit aux enfants d'Israël : " Ne vous ai-je pas délivrés des Egyptiens, des Amorrhéens, des fils d'Ammon, des
12 Philistins? Et lorsque les Sidoniens, Amalec et Mahon vous ont opprimés, et que vous avez crié vers moi, ne vous
13 ai-je pas sauvés de leurs mains? Mais vous, vous m'avez abandonné et vous avez servi d'autres dieux; c'est pourquoi
14 je ne vous délivrerai plus. Allez, invoquez les dieux que vous vous êtes choisis; qu'ils vous délivrent au temps de votre détresse ! " Les enfants d'Israël dirent
15 à Jéhovah : " Nous avons péché, traitez-nous comme il vous semblera bon. Seulement daignez nous délivrer en ce jour. "
16 Et ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux étrangers, et ils servirent Jéhovah, et son âme ne put supporter les souffrances d'Israël.

17 Les fils d'Ammon se rassemblèrent et campèrent en Galaad, et les enfants d'Israël se réunirent et campèrent à
18 Maspha. Le peuple, les chefs de Galaad se dirent les uns aux autres : " Quel est l'homme qui commencera l'attaque contre les fils d'Ammon? Il deviendra chef de tous les habitants de Galaad. "

2° — CHAP. XI. — *Appel de Jephté. Ses pourparlers avec les Ammonites; son vœu; sa victoire; accomplissement de son vœu.*

11 Jephté, le Galaadite, était un vaillant guerrier. Il était fils d'une courtisane et
2 avait pour père Galaad. La femme de Galaad lui enfanta des fils qui, devenus grands, chassèrent Jephté, en lui disant : " Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, car tu es fils d'une autre
3 femme. " Et Jephté s'enfuit loin de ses frères, et il habita dans le pays de Tob.

X, 3. Les mots de la Vulgate, *ex nomine ejus* ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX.

Des gens de rien se rassemblèrent autour de lui, et ils faisaient avec lui des excursions.

4 Il arriva, quelque temps après, que les fils d'Ammon firent la guerre à Israël.
5 Pendant que les fils d'Ammon guerroyaient contre Israël, les anciens de Galaad allèrent chercher Jephté au pays
6 de Tob. Ils lui dirent : " Viens, tu seras notre général, et nous combattrons les
7 fils d'Ammon. " Jephté répondit aux anciens de Galaad : " Ne m'avez-vous pas haï et chassé de la maison de mon père? Pourquoi venez-vous à moi, maintenant que vous êtes dans la détresse? "
8 Les anciens de Galaad dirent à Jephté : " C'est à cause de cela que nous revenons à toi maintenant, pour que tu marches avec nous et combattes les fils d'Ammon; tu sois notre chef, *le chef* de
9 tous les habitants de Galaad. " Jephté répondit aux anciens de Galaad : " Si vous me ramenez pour combattre les fils d'Ammon, et que Jéhovah les livre entre
10 mes mains, je serai votre chef." Les anciens de Galaad dirent à Jephté : " Que Jéhovah soit témoin entre nous : nous
11 ferons certainement ce que tu dis." Et Jephté partit avec les anciens de Galaad. Le peuple l'établit sur lui pour chef et général, et Jephté répéta toutes ses paroles devant Jéhovah à Maspha.
12 Jephté envoya des messagers au roi des fils d'Ammon, pour lui dire : " Qu'y a-t-il entre moi et toi, que tu sois venu contre moi pour faire la guerre à mon
13 pays? " Le roi des fils d'Ammon répondit aux messagers de Jephté : " C'est qu'Israël, lorsqu'il monta d'Egypte, s'est emparé de mon pays, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc et au Jourdain. Rends-le maintenant de bon gré."
14 Jephté envoya de nouveau des messa-
15 gers au roi des fils d'Ammon, et il lui dit : " Ainsi parle Jephté : Israël ne s'est emparé ni du pays de Moab, ni du
16 pays des fils d'Ammon. Car lorsqu'Israël monta d'Egypte, il marcha dans le désert jusqu'à la mer Rouge, et il arriva
17 à Cadès. Alors Israël envoya des messagers au roi d'Edom, pour lui dire : Laisse-moi, je te prie, passer par ton pays; mais le roi d'Edom n'y consentit pas. Il envoya aussi au roi de Moab, qui refusa *également;* et Israël resta à Ca-
18 dès. Puis, marchant par le désert, il tourna le pays d'Edom et le pays de Moab, et arriva à l'orient du pays de
19 Moab. *De là*, Israël envoya des messagers à Séhon, roi des Amorrhéens, roi de Hésebon, et Israël lui dit : Laisse-nous, je te prie, passer par ton pays jus-
20 qu'à notre lieu. Mais Séhon ne se fia pas assez à Israël pour le laisser passer sur son territoire; il rassembla tout son peuple, et ayant disposé son camp à Jasa,
21 il combattit contre Israël. Et Jéhovah, le Dieu d'Israël, livra Séhon et tout son peuple entre les mains d'Israël, qui les battit; et Israël s'empara de tout le pays des Amorrhéens, qui habitaient dans cette
22 contrée; il prit possession de tout le territoire des Amorrhéens, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, et depuis le désert jus-
23 qu'au Jourdain. Maintenant que Jéhovah, le Dieu d'Israël, a dépossédé les Amorrhéens devant son peuple d'Israël, c'est
24 toi qui posséderais leur pays! Ce dont ton Dieu Chamos t'a mis en possession, ne le possèdes-tu pas? Et tout ce que Jéhovah, notre Dieu, a mis devant nous en notre possession, nous ne le posséderions pas! Vaudrais-tu donc mieux que
25 Balac, fils de Séphor, roi de Moab? A-t-il contesté avec Israël, ou lui a-t-il fait la guerre? Voilà trois cents ans qu'Israël
26 habite à Hésebon, à Aroër, et dans les villes de leur dépendance, ainsi que dans toutes les villes qui sont sur les bords de l'Arnon : pourquoi ne les *lui* avez-vous pas enlevées pendant ce temps-là? Moi,
27 je n'ai pas péché contre toi; mais toi, tu agis mal envers moi en me faisant la guerre. Que Jéhovah, le Juge *suprême*, juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les fils d'Ammon." — Le roi des
28 fils d'Ammon n'écouta pas les paroles que Jephté lui avait envoyé dire.
29 L'Esprit de Jéhovah fut sur Jephté. Il traversa Galaad et Manassé, et passa jusqu'à Maspha de Galaad, et de Maspha de Galaad il marcha contre les fils
30 d'Ammon. Jephté fit un vœu à Jéhovah,
31 en disant : " Si vous livrez entre mes mains les fils d'Ammon, celui qui sortira des portes de ma maison à ma rencontre, quand je reviendrai heureusement de chez les fils d'Ammon, sera à Jéhovah, et je l'offrirai en holocauste." — Jephté
32 s'avança contre les fils d'Ammon, et Jéhovah les livra entre ses mains. Il les
33 battit depuis Aroër jusque vers Mennith, *leur prenant* vingt villes, et jusqu'à Abel-Keramim; ce fut une très grande

XI, 19 sv. *Jusqu'à notre lieu*, la contrée de Chanaan que Dieu nous a destinée. Vulg., *jusqu'au fleuve* (du Jourdain).

31. *Celui qui sortira* (*le premier*, ajoute avec raison la Vulgate) *des portes de ma maison* : ces expressions ne peuvent s'entendre que d'un être humain.

défaite. Et les fils d'Ammon furent abaissés devant les enfants d'Israël.

34 Jephté retourna dans sa maison à Maspha; et voici que sa fille sortit à sa rencontre avec des tambourins et des danses. C'était son unique enfant; hors
35 d'elle, il n'avait ni fils ni fille. Dès qu'il la vit, il déchira ses vêtements et dit : "Ah! ma fille, tu me renverses et tu es parmi ceux qui me troublent. J'ai ouvert ma bouche à Jéhovah, et je ne puis re-
36 venir en arrière." Elle lui dit : "Mon père, tu as ouvert ta bouche à Jéhovah; fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque Jéhovah t'a vengé de tes
37 ennemis, les fils d'Ammon." Et elle dit à son père : "Que cette grâce *seulement* me soit accordée : laisse-moi libre pendant deux mois; je m'en irai, je descendrai pour aller sur les montagnes et je pleurerai ma virginité avec mes compa-
38 gnes." Il répondit : "Va;" et il la laissa aller pour deux mois. Elle s'en alla, elle et ses compagnes, et elle pleura
39 sa virginité sur les montagnes. Les deux mois écoulés, elle revint vers son père, et il accomplit à son égard le vœu qu'il avait fait; et elle n'avait pas connu d'homme. De là vint cette coutume en Israël : chaque année les filles d'Israël vont célébrer la fille de Jephté, le Galaadite, quatre jours par an.

5° — CHAP. XII. — *Guerre entre Ephraïm et Israël. Mort de Jephté. Abesan. Ahialon. Abdon.*

12 Les hommes d'Ephraïm, s'étant rassemblés, passèrent vers Saphon et dirent à Jephté : "Pourquoi es-tu allé combattre les fils d'Ammon, sans nous avoir appelés à marcher avec toi? Nous
2 allons brûler sur toi ta maison." Jephté leur répondit : "J'étais, moi et mon peuple, en grande contestation avec les fils d'Ammon; alors je vous ai appelés, mais vous ne m'avez pas délivré de leurs
3 mains. Voyant que tu ne venais pas à mon secours, j'ai risqué ma vie et j'ai marché contre les fils d'Ammon; et Jéhovah les a livrés entre mes mains. Pourquoi donc êtes-vous monté aujourd'hui vers moi pour me faire la guerre?"

Jephté rassembla tous les hommes de 4
Galaad et livra bataille à Ephraïm. Les hommes de Galaad battirent ceux d'Ephraïm, car ceux-ci avaient dit : Vous n'êtes, ô Galaadites, que des fugitifs d'Ephraïm, au milieu d'Ephraïm et de Manassé!" *Puis* les Galaadites s'em- 5
parèrent des gués du Jourdain du côté d'Ephraïm, et quand l'un des fuyards d'Ephraïm disait : "Laissez-moi passer," ils lui demandaient : "Es-tu Ephraïmite?" il répondait : "Non." Ils lui di- 6
saient alors : "Eh bien, dis : "Schibboleth." Et il disait : "Sibboleth," ne réussissant pas à bien prononcer *ce mot*. *Aussitôt* les hommes de Galaad le saisissaient et l'égorgeaient près des gués du Jourdain. Il périt en ce temps-là quarante-deux mille hommes d'Ephraïm.

Jephté, le Galaadite, jugea Israël pen- 7
dant six ans, puis il mourut et fut enterré dans l'une des villes de Galaad.

Après lui, Abesan de Bethléem fut 8
juge en Israël. Il eut trente fils et trente 9
filles; il maria celles-ci hors de sa maison, et il fit venir du dehors trente filles pour ses fils. Il jugea Israël pendant sept ans; ensuite Abesan mourut et fut en- 10
terré à Bethléem.

Après lui, Ahialon de Zabulon fut juge 11
en Israël; il jugea Israël pendant dix ans; puis Ahialon de Zabulon mourut et fut 12
enterré à Ajalon, dans le pays de Zabulon.

Après lui, Abdon, fils d'Illel, de Pha- 13
rathon, fut juge en Israël. Il eut qua- 14
rante fils et trente petits-fils, qui montaient sur soixante-dix ânons. Il jugea Israël pendant huit ans; puis il mourut 15
et fut enterré à Pharathon, dans le pays d'Ephraïm, sur la montagne des Amalécites.

§ V. — SAMSON.

1° — CHAP. XIII. — *Naissance de Samson.*

13 Les enfants d'Israël firent encore ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et Jéhovah les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans.

Il y avait un homme de Saraa, de la 2
famille des Danites, nommé Manué; sa femme était stérile et ne lui avait pas donné d'enfant. L'Ange de Jéhovah 3
apparut à la femme et lui dit : "Tu es stérile et sans enfant; mais tu concevras

37. *Ma virginité*, le malheur de ne pas avoir d'enfants (Lév. xxi, 13). Josèphe dit, *ma jeunesse*, le malheur de mourir à la fleur de l'âge.

XII, 6. *Schibboleth*, c.-à-d. *torrent*, peut-être aussi *épi* (Vulg.). Les Éphraïmites prononçaient ce mot comme si la première lettre était un *samec* ou un *sin*, *sibboleth*, et non un *schin*.

7. *Dans l'une des villes* : peut-être faut-il lire *baari* anc. forme de l'état constr.), *dans sa ville de Galaad*, à Maspha.

4 et enfanteras un fils. Et maintenant prends bien garde, ne bois ni vin ni liqueur forte, et ne mange rien d'impur,
5 car tu vas concevoir et enfanter un fils. Le rasoir ne passera point sur sa tête, car cet enfant sera nazaréen de Dieu dès le sein de sa mère, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins."
6 La femme alla dire à son mari : "Un homme de Dieu est venu vers moi; il avait l'aspect d'un ange de Dieu, un aspect redoutable. Je ne lui ai pas demandé d'où il était, et il ne m'a pas fait
7 connaître son nom; mais il m'a dit : "Tu vas concevoir et enfanter un fils; et maintenant ne bois ni vin ni liqueur forte; et ne mange rien d'impur, parce que cet enfant sera nazaréen de Dieu dès le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort."
8 Alors Manué invoqua le Seigneur et dit : "Je vous prie, Seigneur, que l'homme de Dieu que vous avez envoyé vienne encore vers nous, et qu'il nous enseigne sur ce que nous devons faire pour l'en-
9 fant qui naîtra!" Dieu exauça la prière de Manué, et l'Ange de Jéhovah vint encore vers la femme; elle était assise dans un champ, et son mari n'était pas avec
10 elle. Elle courut aussitôt informé son mari, et lui dit : "L'homme qui est venu l'autre jour vers moi vient de m'apparai-
11 tre *de nouveau*." Manué se leva, et, suivant sa femme, il alla vers l'homme et lui dit : "Est-ce toi qui a parlé à cette
12 femme?" Il répondit : "C'est moi." Manué dit : "Maintenant quand ta parole s'accomplira, que faudra-t-il observer à l'égard de l'enfant, et que devra-t-il
13 faire?" L'ange de Jéhovah répondit à Manué : "La femme s'abstiendra de tout
14 ce que je lui ai dit : elle ne mangera rien de ce qui provient de la vigne, elle ne boira ni vin ni liqueur fermentée, et elle ne mangera rien d'impur : tout ce que je lui ai prescrit, elle doit l'obser-
15 ver." Manué dit à l'Ange de Jéhovah : "Permets que nous te retenions et que
16 nous t'apprêtions un chevreau." L'Ange de Jéhovah répondit à Manué : "Quand tu me retiendrais, je ne mangerais pas de ton mets; mais si tu veux préparer un holocauste, offre-le à Jéhovah." — Manué ne savait pas que c'était l'Ange de Jéhovah. — Et Manué dit à l'Ange de 17
Jéhovah : "Quel est ton nom, afin que nous t'honorions, quand ta parole s'accomplira?" L'Ange de Jéhovah lui ré- 18
pondit : "Pourquoi m'interroges-tu sur mon nom? Il est Merveilleux." Manué 19
prit le chevreau avec l'oblation et l'offrit à Jéhovah sur le rocher, et *Jéhovah* fit un prodige sous les yeux de Manué et de sa
femme. Comme la flamme montait de 20
de dessus l'autel vers le ciel, l'Ange de Jéhovah monta dans la flamme de l'autel. A cette vue, Manué et sa femme tombèrent la face contre terre. Et l'Ange 21
de Jéhovah n'apparut plus à Manué et à sa femme. Alors Manué comprit que
c'était l'Ange de Jéhovah, et il dit à sa 22
femme : "Nous allons mourir, car nous avons vu Dieu." Sa femme lui répondit : 23
"Si Jéhovah voulait nous faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et l'oblation, il ne nous aurait pas fait voir tout cela, ni entendre aujourd'hui de pareilles choses."

La femme enfanta un fils et lui donna 24
le nom de Samson. L'enfant grandit et
Jéhovah le bénit, et l'esprit de Jéhovah 25
commença à le pousser à Machanèh-Dan, entre Saraa et Esthaol.

2° — CHAP. XIV. — *Premier et deuxième exploit de Samson. Son mariage. Une énigme.*

Samson descendit à Thamna, et il vit 14
à Thamna une femme d'entre les filles
des Philistins. Lorsqu'il fut remonté, il 2
le déclara à son père et à sa mère, en disant : "J'ai vu à Thamna une femme d'entre les filles des Philistins; prenez-la maintenant pour être ma femme." Son 3
père et sa mère lui dirent : "N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes frères et dans tout notre peuple, que tu ailles prendre une femme chez les Philistins, qui sont incirconcis?" Et Samson dit à son père : "Prends celle-là pour moi, car elle me plaît." Son père et sa 4
mère ne savaient pas que cela venait de Jéhovah; car il cherchait une occasion *de querelle* venant des Philistins, qui dominaient en ce temps-là sur Israël.

Samson descendit avec son père et sa 5
mère à Thamna. Lorsqu'ils arrivèrent aux vignes de cette ville, voici qu'un jeune lion rugissant vint à sa rencontre.

XIII, 6. Vulgate, *lorsque je lui ai demandé qui il était, d'où il venait, et quel était son nom, il n'a pas voulu me le dire.*

12. *Que devra-t-il faire;* d'autres, *qu'y a-t-il à faire pour lui?* Vulg., *de quoi devra-t-il s'abstenir?*

13. *La femme* (Vulg., *l'enfant*), etc. : afin que l'enfant soit nazaréen dès le ventre de sa mère (vers. 7). Il va de soi que l'enfant une fois né pratiquera les mêmes abstinences.

6 L'Esprit de Jéhovah saisit Samson ; et, sans avoir rien à la main, il déchira le lion comme on déchire un chevreau. Et il ne raconta pas à son père et à sa mère
7 ce qu'il avait fait. Il descendit et parla à la femme, et elle lui plut.
8 Quelque temps après, s'étant rendu de nouveau à *Thamna* pour l'épouser, il fit un détour pour voir le cadavre du lion, et voici qu'il y avait un essaim d'abeilles
9 et du miel dans le corps du lion. Il en prit dans ses mains et en mangea chemin faisant ; et lorsqu'il fut arrivé près de son père et de sa mère, il leur en donna et ils en mangèrent ; mais il ne leur dit pas qu'il l'avait pris dans le corps du lion.
10 Le père de Samson descendit chez la femme ; et là Samson donna un festin, car c'était la coutume des jeunes gens.
11 Dès qu'on le vit, on invita trente compa-
12 gnons pour être avec lui. Samson leur dit : " Je vais vous proposer une énigme. Si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, et si vous la devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente
13 vêtements de rechange ; mais si vous ne pouvez pas me l'expliquer, c'est vous qui me donnerez trente tuniques et trente vêtements de rechange." Ils lui dirent : "Propose ton énigme, que nous l'enten-
14 dions." Il leur dit :

" De celui qui mange est sorti ce qui se mange,
Du fort est sorti le doux."

Pendant trois jours, ils cherchèrent en
15 vain l'explication de l'énigme. Le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : " Persuade à ton mari de nous expliquer l'énigme, sinon, nous te brûlerons, toi et la maison de ton père. C'est pour nous dépouiller que vous nous avez
16 invités, sans doute?" La femme de Samson pleurait auprès de lui et disait : "Tu n'as pour moi que de la haine, et tu ne m'aimes pas. Tu as proposé une énigme aux fils de mon peuple, et tu ne me l'as pas expliquée ! " Il lui répondit : " Je ne l'ai expliquée ni à mon père
17 ni à ma mère, et je te l'expliquerais ! " Elle pleura ainsi devant lui pendant les sept jours que dura le festin ; le septième jour, comme elle le tourmentait, il lui donna l'explication de l'énigme, et elle la fit connaitre *aussitôt* aux enfants de son peuple. Les gens de la ville dirent
18 à Samson le septième jour, avant le coucher du soleil :

" Quoi de plus doux que le miel ?
Et quoi de plus fort que le lion ? "

Et il leur dit : "Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez pas deviné mon énigme."

19 L'Esprit de Jéhovah le saisit, et il descendit à Ascalon. Il y tua trente hommes, et ayant pris leurs dépouilles, il donna les vêtements de rechange à ceux qui avaient expliqué l'énigme. Puis, enflammé de colère, il monta à la maison
20 de son père. Et la femme de Samson fut donnée à l'un de ses compagnons qu'il s'était choisi pour ami.

3° — CHAP. XV. — *Troisième et quatrième exploit de Samson.*

15 Quelque temps après, à l'époque de la moisson des blés, Samson alla voir sa femme, en apportant un chevreau. Il dit : "Je veux entrer auprès de ma femme dans sa chambre." Mais son père
2 lui refusa l'entrée, en disant : "J'ai pensé que tu avais pour elle de la haine, et je l'ai donnée à ton ami. Est-ce que sa jeune sœur n'est pas plus belle qu'elle ? Qu'elle soit ta femme à sa place." Sam-
3 son leur dit : "Cette fois je serai innocent envers les Philistins, si je leur fais
4 du mal." Et Samson s'en alla. Il attrapa trois cents renards et ayant pris des torches, il attacha les renards queue contre queue, et mit une torche entre les deux
5 queues. Il alluma ensuite les torches et lâcha les renards dans les moissons des Philistins ; il embrasa *ainsi* les tas de gerbes, les blés sur pied et jusqu'aux
6 plantations d'oliviers. Les Philistins dirent : "Qui a fait cela ?" On répondit : "C'est Samson, le gendre du Thamnéen, parce que celui-ci lui a pris sa femme et l'a donnée à son ami." Et les Philistins étant montés, ils la brûlèrent, elle et son
7 père. Samson leur dit : "C'est ainsi que vous agissez ! Eh bien, je ne cesserai
8 qu'après m'être vengé de vous." Et il les battit rudement, cuisse et hanche ; il descendit ensuite et se retira dans la caverne du rocher d'Etam.

9 Alors les Philistins se mirent en marche et campèrent en Judas, se répandant
10 en Léchi. Les hommes de Juda dirent : "Pourquoi êtes-vous montés contre

XIV, 15. *Le septième jour* : plusieurs préféreraient lire *harebiyi*, *le quatrième jour* (LXX, Pesch. Arab.).

XV, 4. *Renards*, plus exactement *chacals*, animaux très voisins du renard.

8. *Cuisse et hanche* (d'autres, *dos et ventre*), expression proverbiale : complètement, sans miséricorde.

9. *En Léchi* (c.-à-d. *mâchoire*), jusqu'à l'endroit qui fut ainsi nommé, *où leur troupe fut mise en pièces* ajoute la Vulgate : voy. vers. 17 et 19.

nous?" Ils répondirent : "Nous sommes montés pour lier Samson, afin de le traiter comme il nous a traités." Trois mille hommes de Juda descendirent donc à la caverne du rocher d'Etam, et dirent à Samson : "Ne sais-tu pas que les Philistins sont nos maîtres? Qu'est-ce que tu nous a fait là?" Il leur répondit : "Je les ai traités comme ils m'ont traité." Ils lui dirent : "Nous sommes descendus pour te lier, afin de te livrer entre les mains des Philistins." Samson leur dit : "Jurez-moi que vous ne voulez pas me tuer." Ils lui répondirent : "Non; nous voulons seulement te lier et te livrer entre leurs mains, mais nous ne te ferons pas mourir." Et l'ayant lié de deux cordes neuves, ils le firent monter du rocher.

Lorsqu'il arriva à Léchi, les Philistins vinrent à sa rencontre en poussant des cris de joie. Alors l'Esprit de Jéhovah le saisit, et les cordes qu'il avait aux bras devinrent comme des fils de lin brûlés par le feu, et ses liens tombèrent de ses mains. Trouvant une mâchoire d'âne fraîche, il étendit la main, la saisit et tailla en pièces mille hommes. Et Samson dit :

"Avec une mâchoire d'âne, je les ai bien *asinés* (rossés),
Avec une mâchoire d'âne, j'ai frappé mille hommes."

Quand il eut achevé de parler, il jeta loin de lui la mâchoire, et nomma ce lieu Ramath-Léchi.

Dévoré par la soif, il invoqua Jéhovah, et dit : "C'est vous qui avez accordé par la main de votre serviteur cette grande délivrance; et maintenant faut-il que je meure de soif et que je tombe entre les mains des incirconcis?" Et Dieu fendit le rocher creux qui est à Léchi, et il en sortit de l'eau. Samson but, son esprit se ranima et il reprit vie. C'est pourquoi on a appelé cette source En-Hakkoré; elle existe à Léchi, jusqu'à ce jour.

Samson jugea Israël, au temps des Philistins, pendant vingt ans.

4° — CHAP. XVI. — *Samson et Dalila. Chute et mort de Samson.*

Samson alla à Gaza; il y vit une courtisane, et il entra chez elle. On l'annonça aux gens de Gaza, en disant : "Samson est venu ici." Et ils l'environnèrent et se tinrent en embuscade toute la nuit à la porte de la ville. Ils se tinrent tranquilles toute la nuit, en disant : "*Attendons* jusqu'au point du jour, et nous le tuerons." Samson demeura couché jusqu'à minuit; à minuit, il se leva, et saisissant les battants de la porte de la ville et les deux poteaux, il les arracha avec la barre, les mit sur ses épaules et les porta sur le sommet de la montagne qui regarde Hébron.

Après cela, il aima une femme dans la vallée de Sorec; elle se nommait Dalila. Les princes des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : "Flatte-le pour savoir où git sa grande force, et comment nous pourrons nous rendre maîtres de lui, afin de le lier et de le dompter, et nous te donnerons chacun mille et cent sicles d'argent." Dalila dit à Samson : "Dis-moi, je te prie, ou git ta grande force, et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter?" Samson lui dit : "Si l'on me liait avec sept cordes fraîches, qui ne seraient pas encore sèches, je deviendrais faible et je serais comme un autre homme." Les princes des Philistins apportèrent à Dalila sept cordes fraîches, qui n'étaient pas encore sèches; et elle le lia avec ces cordes. — Or elle avait des gens en embuscade dans sa chambre. — Elle lui dit : "Les Philistins sont sur toi, Samson!" Et il rompit les cordes, comme se rompt un cordon d'étoupe quand il sent le feu; et l'on ne connut pas le secret de sa force.

Dalila dit à Samson : "Tu t'es joué

---

16. On traduit ordinairement, mais contre toutes les règles, *hamôr hamorataim* de l'hébreu : *un monceau, deux monceaux*. Ces deux mots hébreux sont tout simplement mal ponctués; il faut lire *hâmor* infinitif absolu d'un verbe formé du nom *hâmôr* "âne" qui précède, et le même verbe au parfait avec le pronom pluriel *eos, hamârtim* : asinare asinavi eos. *Avec une mâchoire d'âne je les ai bien asinés* : jeu de mot qui serait exactement rendu par cette locution : *Avec une mâchoire de rosse, je les ai bien rossés*. Le parallélisme est ainsi bien conservé, ainsi que le jeu de mot tiré des circonstances mêmes. Les Septante avaient compris, mais n'osant rendre le jeu de mot littéralement, ils n'ont gardé que le sens général : *delendo delevi eos*. La Vulg. a gardé le *delevi eos* mais en intervertissant l'ordre des mots, a détruit le parallélisme. Cf. Revue Biblique, Janv. 1900, p. 89.

17. *Ramath-Léchi* (c.-à-d. *hauteur de Léchi* ou *de la mâchoire*), auj. probablement ruines d'*Ain-el-Lechi*, au N. O. de Bethléem. On y trouve une source abondante, qui forme un étang au pied de la montagne : c'est la source d'*En-Hakkoré*, vers. 19.

19. *Le rocher creux*, propr. *la cavité*, en hébr. *makthesch*, etc. La Vulg., après les anciens rabbins attribuant à *makthesch* le sens d'*alvéole* ou cavité dentaire, donne cette traduction bizarre et évidemment fausse : *ouvrit une dent molaire de la mâchoire* (en hébr. *léchi*), *et il en sortit une source qui dure jusqu'à ce jour*. — *En Hakkoré*, c.-à-d. *source de celui qui invoque* (Vulg.).

de moi et tu m'as dit des mensonges. Maintenant, je te prie, indique-moi avec
11 quoi il faut te lier." Il lui dit : "Si on me liait avec des cordes neuves, n'ayant servi à aucun usage, je deviendrais faible, et je serais comme un autre
12 homme." Dalila prit des cordes neuves, avec lesquelles elle le lia. Et elle lui dit : "Les Philistins sont sur toi, Samson!" — Or des gens se tenaient en embuscade dans sa chambre. — Et il rompit comme un fil les cordes qu'il avait aux bras.

13 Dalila dit à Samson : "Jusqu'à présent tu t'es joué de moi, et tu m'as dit des mensonges. Fais-moi connaître avec quoi il faut te lier." Il lui dit : "Tu n'as qu'à tisser les sept tresses de ma tête
14 avec le tissu." Et elle les fixa avec la cheville. Puis elle lui dit : "Les Philistins sont sur toi, Samson!" Et se réveillant de son sommeil, il arracha la cheville du métier et le tissu.

15 Elle lui dit : "Comment peux-tu dire : Je t'aime! puisque ton cœur n'est pas avec moi? Voilà trois fois que tu t'es joué de moi, et que tu ne m'as pas fait con-
16 naître où gît ta grande force." Elle le tourmentait *ainsi* chaque jour et le fatiguait de ses instances ; *à la fin*, son âme
17 s'impatienta jusqu'à en mourir; il lui ouvrit tout son cœur et lui dit : "Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, car je suis nazaréen de Dieu dès le sein de ma mère. Si j'étais rasé, ma force m'abandonnerait, je deviendrais faible et je serais comme tous les autres hommes."
18 Dalila vit qu'il lui avait ouvert tout son cœur; elle envoya appeler les princes des Philistins et leur fit dire : "Montez cette fois, car il m'a ouvert tout son cœur." Et les princes des Philistins montèrent vers elle, apportant l'argent dans leurs
19 mains. Elle l'endormit sur ses genoux, et ayant appelé l'homme, elle fit raser les sept tresses de la tête de Samson, et commença à le dompter, et sa force se
20 retira de lui. Elle dit alors : "Les Philistins sont sur toi, Samson!" Il se réveilla de son sommeil et dit : "Je me tirerai d'affaire comme les autres fois, et je me dégagerai ;" car il ne savait pas que Jéhovah s'était retiré de lui. Les 21
Philistins le saisirent et lui crevèrent les yeux, et l'ayant fait descendre à Gaza, ils le lièrent d'une double chaîne d'airain. Il tournait la meule dans la prison.

Cependant les cheveux de sa tête com- 22
mençaient à repousser depuis qu'il avait été rasé. Les princes des Philistins s'as- 23
semblèrent pour offrir un grand sacrifice à Dagon, leur dieu et pour se réjouir. Ils disaient : "Notre dieu a livré entre nos mains Samson, notre ennemi." Le peu- 24
ple le vit, et ils louèrent leur dieu, car ils disaient : "Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, celui qui ravageait notre pays et qui nous tuait tant de gens." Quand leurs cœurs furent deve- 25
nus joyeux, ils dirent : "Qu'on fasse venir Samson, et qu'il nous divertisse!" Ils tirèrent Samson de la prison, et il dansa devant eux. On l'avait placé entre les colonnes. Samson dit au jeune hom- 26
me qui le tenait par la main : "Laisse-moi toucher les colonnes qui soutiennent la maison et m'y appuyer. Or la maison 27
était remplie d'hommes et de femmes ; tous les princes des Philistins étaient là, et il y avait sur le toit environ trois mille personnes, hommes et femmes qui regardaient Samson danser. Alors Samson 28
invoqua Jéhovah et dit : "Seigneur Jéhovah, souvenez-vous de moi, je vous prie, et donnez-moi de la force cette fois seulement, afin que d'un seul coup je me venge des Philistins pour mes deux yeux." Et Samson, embrassant les deux 29
colonnes du milieu qui soutenaient la maison, s'appuya sur elles, sur l'une de la main droite, sur l'autre de la main gauche. Et Samson dit : "Que je meure 30
avec les Philistins!" et il se pencha avec force, et la maison s'écroula sur les princes et sur tout le peuple qui s'y trouvait. Ceux qu'il fit périr en mourant furent plus nombreux que ceux qu'il avait tués pendant sa vie. Ses frères et toute la 31
maison de son père descendirent *à Gaza* et l'emportèrent. Lorsqu'ils furent remontés, ils l'enterrèrent entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de Manué, son père. Il avait jugé Israël pendant vingt ans.

XVI, 18. *Car il m'a ouvert*, etc., en suivant la leçon *li* (Keri). Le Ketib a *lâh*. *Car il lui avait ouvert tout son cœur* Ces derniers mots seraient alors une réflexion de l'auteur.

PREMIER APPENDICE.

CULTE ILLÉGITIME DE MICHAS TRANSPORTÉ A LAÏS-DAN.

1° — CHAP. XVII. — *Culte illégitime de Michas à Bethléem.*

17 Il y avait un homme de la montagne
2 d'Ephraïm, nommé Michas. Il dit à sa mère : "Les mille et cent sicles d'argent qu'on t'a pris, et au sujet desquels tu as prononcé une malédiction, et tu l'as même prononcée à mes oreilles, cet argent est entre mes mains, c'est moi qui l'ai pris." Et sa mère dit : "Que mon
3 fils soit béni de Jéhovah!" Il rendit à sa mère les mille et cent sicles d'argent, et sa mère dit : "Je consacre de ma main cet argent à Jéhovah pour mon fils, afin d'en faire une image taillée et un objet en fonte; et maintenant je te le rends."
4 Lorsqu'il eut rendu l'argent à sa mère, elle prit deux cents sicles et les donna au fondeur, qui en fit une image taillée et un objet en fonte; et elles furent dans
5 la maison de Michas. Car ce Michas avait une maison de Dieu; il fit un éphod et des théraphim, et il consacra un de ses fils, qui lui servit de prêtre.
6 En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël; chacun faisait ce qui lui semblait bon.
7 Il y avait un jeune homme de Bethléem de Juda, de la famille de Juda; il était Lévite et séjournait dans cette ville.
8 Cet homme partit de la ville de Bethléem de Juda, pour chercher un séjour où il pût vivre. Il arriva ainsi dans la montagne d'Ephraïm, jusqu'à la maison de
9 Michas. Michas lui dit : "D'où viens-tu?" Il lui répondit : "Je suis Lévite, de Bethléem de Juda, et je voyage pour trouver un séjour où je puisse vivre."
10 Michas lui dit : "Reste avec moi; sois pour moi un père et un prêtre, et je te donnerai dix sicles d'argent par an, une provision de vêtements et la nourriture;"
11 et le Lévite entra. Le Lévite consentit à demeurer chez Michas, et le jeune homme fut pour lui comme l'un de ses
12 fils. Michas installa le Lévite, qui lui servit de prêtre et demeura dans sa mai-
13 son. Et Michas dit : "Je sais maintenant que Jéhovah me fera du bien, puisque j'ai ce Lévite pour prêtre."

2° — CHAP. VIII. — *Le culte de Michas transporté à Laïs-Dan.*

En ce temps-là, il n'y avait pas de 18
roi en Israël, en ce temps-là la tribu des Danites se cherchait une possession pour s'établir, car jusqu'à ce jour il ne lui était pas échu de portion en héritage au milieu des tribus d'Israël. Les fils de 2
Dan, *ayant pris* d'entre eux tous cinq hommes de leur famille, hommes vaillants, les envoyèrent de Saraa et d'Esthaol pour explorer le pays et le reconnaître. Ils leur dirent : "Allez, reconnaissez le pays." Les cinq hommes arrivèrent dans la montagne d'Ephraïm jusqu'à la maison de Michas, et ils pas- 3
sèrent la nuit en cet endroit. Comme ils étaient près de la maison de Michas, reconnaissant la voix du jeune Lévite, ils s'approchèrent et lui dirent : "Qui t'a amené ici? Que fais-tu dans ce lieu, et qu'as-tu ici?" Il leur répondit : "Michas 4
a fait pour moi telle et telle chose, il me donne un salaire et je lui sers de prêtre." Ils lui dirent : "Eh bien, consulte Dieu, 5
afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons aura du succès." Et 6
le prêtre leur répondit : "Allez en paix; le voyage que vous faites est sous le regard de Jéhovah."

S'étant mis en route, les cinq hommes 7
arrivèrent à Laïs. Ils virent le peuple qui était dans cette ville, vivant en sécurité à la manière des Sidoniens, paisible et tranquille, et il n'y avait personne dans le pays, investi de l'autorité, qui les molestât en aucune manière; ils étaient éloignés des Sidoniens, et n'avaient affaire avec personne. Quand ils furent de re- 8
tour auprès de leurs frères à Saraa et Esthaol, leurs frères leur dirent : "Quelle nouvelle apportez-vous?" Ils répondi- 9
rent : "Levons-nous et marchons contre eux; car nous avons vu le pays, et il est très bon. Et vous restez là sans mot dire? Ne soyez point paresseux à vous mettre en marche pour aller prendre possession de ce pays. En y entrant, vous arrive- 10
rez chez un peuple en sécurité. Le pays est vaste, et Dieu l'a livré entre vos

---

XVII, 3. *Un objet en fonte* (hébr. *massékah*) soit piédestal pour y placer l'image taillée; soit plaques de métal destinées à recouvrir l'image taillée, qui était en bois. Selon d'autres, les deux noms désigneraient une seule et même chose, *une image et* (dans le sens explicatif, *savoir*) *une* image fondue.

5. *Consacra un de ses fils;* litt. *remplit la main d'un de ses fils :* sur cette expression, voy. la note de Exod. xxviii, 41. Comp. Lév. vii, 27.

mains; c'est un lieu ou rien ne manque de tout ce qu'il y a dans le pays."
11 Six cents hommes de la famille de Dan partirent de Saraa et d'Esthaol, munis
12 de leurs armes de guerre. Ils montèrent et campèrent à Cariathiarim en Juda; c'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Machanêh-Dan; il est à l'occident
13 de Cariathiarim. Ils passèrent de là dans la montagne d'Ephraïm, et ils arri-
14 vèrent jusqu'à la maison de Michas. Alors les cinq hommes qui avaient été explorer le pays de Laïs prirent la parole et dirent à leurs frères : "Savez-vous qu'il y a dans ces maisons un éphod, des théraphim, une image et un objet en fonte? Voyez maintenant ce que vous avez à
15 faire." Ils se dirigèrent de ce côté-là, et entrant dans la maison du jeune Lévite, la maison de Michas, ils lui demandèrent
16 comment il se portait. Les six cents hommes d'entre les fils de Dan, munis de leurs armes de guerre, se tenaient à
17 l'entrée de la porte. Et les cinq hommes qui avaient été explorer le pays montèrent, et étant entrés dans le sanctuaire, ils prirent l'image taillée, l'éphod, les théraphim et l'objet en fonte, pendant que le prêtre était à l'entrée de la porte avec les six cents hommes munis de leurs
18 armes de guerre. Lorsqu'ils furent entrés dans la maison de Michas et qu'ils eurent pris l'image, l'éphod, les théraphim et l'objet en fonte, le prêtre leur
19 dit : "Que faites-vous?" Ils lui répondirent : "Tais-toi, mets ta main sur ta bouche et viens avec nous, et tu seras pour nous un père et un prêtre. Vaut-il mieux que tu sois prêtre pour la maison d'un seul homme, ou que tu le sois pour une tribu et pour une famille en Israël?"
20 Le cœur du prêtre devint joyeux; il prit l'éphod, les théraphim et l'image taillée, et il se joignit à cette troupe.
21 Ils se remirent en route et partirent, ayant placé devant eux les enfants, le bétail et toutes les choses de prix. Ils 22
étaient déjà loin de la maison de Michas, lorsque *Michas et* les gens qui habitaient les maisons voisines de la sienne se rassemblèrent et poursuivirent les fils de Dan. Ils crièrent après les fils de Dan, 23
et ceux-ci se retournant dirent à Michas : "Que te faut-il, que tu aies attroupé ces hommes?" Il répondit : "Mes dieux 24
que j'ai faits, vous les avez enlevés avec le prêtre, et vous êtes partis : que me reste-t-il? Comment donc pouvez-vous me dire : Que te faut-il?" Les fils de 25
Dan lui dirent : "Ne nous fais pas entendre ta voix davantage, si tu ne veux pas que des hommes irrités se jettent sur vous et que tu perdes ta vie et celle *des gens* de ta maison." Et les fils de Dan 26
continuèrent leur route. Voyant qu'ils étaient plus forts que lui, Michas s'en retourna et revint dans sa maison.
C'est ainsi que *les Danites* enlevèrent 27
ce qu'avait fait Michas, et le prêtre qui était à son service; et ils marchèrent contre Laïs, contre un peuple qui vivait tranquille et en sécurité; ils le passèrent au fil de l'épée et brûlèrent la ville. Il 28
n'y eut personne pour la délivrer, car elle était éloignée de Sidon, et ses habitants n'avaient point affaire avec d'autres hommes : elle était dans la vallée qui s'étend vers Beth-Rohob. Les fils de Dan rebâtirent la ville et y habitèrent;
ils l'appelèrent Dan, d'après le nom de 29
Dan, leur père, qui était né d'Israël; mais la ville s'appelait primitivement Laïs. Les fils de Dan dressèrent pour 30
eux l'image taillée, et Jonathan, fils de Gersam, fils de Moïse, lui et ses fils, furent prêtres de la tribu de Dan jusqu'au jour de la captivité du pays. Ils 31
dressèrent pour eux l'image taillée qu'avait faite Michas, pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo.

SECOND APPENDICE.

CRIME COMMIS A GABAA. CHÂTIMENT.

1° — CHAP. XIX. — *Le crime.*

19 Dans ce temps, alors qu'il n'y avait pas de roi en Israël, un Lévite, qui séjournait à l'extrémité de la montagne d'Ephraïm, prit pour concubine une femme de Bethléem de Juda. Sa concu- 2
bine lui fut infidèle, et elle le quitta pour

XVIII, 12. *Machanêh-Dan*, c.-à-d. *Camp de Dan.*

30. *Fils de Moïse* : l'hébreu actuel porte *fils de Manassé*, nom du successeur d'Ezéchias; mais on admet généralement que c'est là une correction très ancienne (LXX), faite par les rabbins par respect pour la mémoire de Moïse.

31. La Vulgate ajoute : *En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël.* Dans l'Hébreu et les LXX, ces mots commencent le chap. suivant.

XIX, 1. *Dans ce temps* : peu de temps après la mort de Josué, puisque Phinée, fils d'Eléasar, contemporain de Josué, était alors grand prêtre (XX, 28).

aller dans la maison de son père à Bethléem de Juda, où elle resta l'espace de
3 quatre mois. Son mari se leva et alla vers elle, pour parler à son cœur et la ramener à lui; il avait avec lui son serviteur et deux ânes. Elle le fit entrer dans la maison de son père; et quand le père de la jeune femme le vit, il alla avec joie
4 au-devant de lui. Son beau-père, le père de la jeune femme, le retint, et il demeura chez lui trois jours; ils mangèrent et burent, et ils y séjournèrent.
5 Le quatrième jour, ils se levèrent de bon matin, et le Lévite se disposait à partir; mais le père de la jeune femme dit à son gendre : " Fortifie ton cœur en prenant un morceau de pain, et vous
6 partirez ensuite." S'étant assis, ils mangèrent tous deux ensemble et burent. Puis le père de la jeune femme dit au mari : " Consens, je te prie, à passer la
7 nuit, et que ton cœur se réjouisse." Le mari se leva pour s'en aller; mais, sur les instances de son beau-père, il revint et y passa *encore* la nuit.
8 Le cinquième jour, il se leva de bon matin pour partir. Alors le père de la jeune femme dit : " Fortifie ton cœur, je te prie, et diffère jusqu'au déclin du
9 jour." Et ils mangèrent ensemble. Le mari se levait pour s'en aller, lui, sa concubine et son serviteur; mais son beau-père, le père de la jeune femme, lui dit : " Vois, le jour s'incline vers le soir; je vous prie, passez ici la nuit; voici que le jour baisse, passe ici la nuit, et que ton cœur se réjouisse; demain vous vous lèverez de bon matin pour vous mettre en route, et tu retourneras chez toi."
10 Le mari ne consentit pas à passer la nuit; il se leva et partit; et il vint jusqu'en face de Jébus, qui est Jérusalem, ayant avec lui les deux ânes bâtés et sa concubine.
11 Lorsqu'ils furent près de Jébus, le jour avait beaucoup baissé. Le serviteur dit alors à son maître : " Viens, je te prie, détournons-nous vers cette ville des Jébuséens, et nous y passerons la nuit."
12 Son maître lui répondit : " Nous ne nous détournerons pas vers une ville étrangère, où il n'y a pas d'enfants d'Israël;
13 nous passerons jusqu'à Gabaa." Il dit encore à son serviteur : " Allons, tâchons d'atteindre l'une de ces deux localités pour y passer la nuit, Gabaa ou Rama."
14 Ils continuèrent à marcher, et le soleil se coucha lorsqu'ils furent près de Ga-
15 baa, qui appartient à Benjamin. Ils prirent de ce côté, pour aller passer la nuit à Gabaa.

Le Lévite, étant entré, s'arrêta sur la place de la ville, et il n'y eut personne qui les reçut dans sa maison pour y passer la nuit. Mais voici qu'un vieillard 16
revenait le soir de travailler aux champs; c'était un homme de la montagne d'Ephraïm, qui séjournait à Gabaa, et les gens du lieu étaient Benjamites. Ayant 17
levé les yeux, il aperçut le voyageur sur la place de la ville, et lui dit : " Où vas-tu et d'où viens-tu?" Il lui répondit : 18
" Nous allons de Bethléem de Juda jusqu'à l'extrémité de la montagne d'Ephraïm, d'où je suis. J'étais allé à Bethléem de Juda, et *maintenant* je vais à la maison de Jéhovah, et il n'y a personne qui me reçoive dans sa maison. Nous 19
avons cependant de la paille et du fourrage pour nos ânes, et aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le jeune homme qui est avec tes serviteurs; nous ne manquons de rien."
Le vieillard dit : " La paix soit avec toi! 20
Seulement je pourvoirai à tous tes besoins; mais ne passe pas la nuit sur la place." Il les fit entrer dans sa maison, 21
et il donna du fourrage aux ânes; les voyageurs se lavèrent les pieds, puis ils mangèrent et burent.
Pendant qu'ils réjouissaient leur cœur, 22
des hommes de la ville, gens pervers, entourèrent la maison, et frappant avec force à la porte, ils dirent au vieillard, maître de la maison : " Fais sortir l'homme qui est entré chez toi, afin que nous le connaissions." Le maître de la 23
maison sortit vers eux et leur dit : " Non, mes frères, ne faites pas le mal, je vous prie; puisque cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas cette infâmie. Il y a ici ma fille qui est vierge, et 24
sa concubine; je vous les amènerai dehors, vous leurs ferez violence et vous les traiterez comme il vous plaira; mais ne commettez pas sur cet homme une action aussi infâme." Ces hommes ne voulurent 25
pas l'écouter. Alors l'homme prit sa concubine et la leur amena dehors. Ils la connurent et ils abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin, et ils la renvoyèrent au lever de l'aurore. Vers le matin, 26
cette femme vint tomber à l'entrée de la maison de l'homme chez qui était son mari, *et elle resta là*, jusqu'au jour.
Son mari se leva le matin, et ayant 27
ouvert la porte de la maison, il sortit pour continuer sa route. Et voici que la femme, sa concubine, était étendue à l'entrée de la maison, les mains sur le seuil. Il lui dit : " Lève-toi et allons- 28
nous-en." Et personne ne répondit. Alors

le mari la mit sur son âne, et partit pour
29 aller dans sa demeure. Arrivé chez lui, il prit un couteau, et saisissant sa concubine, il la coupa membre par membre en douze morceaux, et l'envoya dans tout
30 le territoire d'Israël. A cette vue, tous dirent : " Jamais chose pareille n'est arrivée et ne s'est vue depuis que les enfants d'Israël sont montés d'Egypte jusqu'à ce jour; réfléchissez-y, -- consultez-vous et prononcez."

2° — CHAP. XX. — *La guerre.*

20 Tous les enfants d'Israël sortirent, depuis Dan jusqu'à Bersabée et au pays de Galaad, et l'assemblée se réunit comme un seul homme devant Jéhovah à
2 Maspha. Les chefs de tout le peuple, toutes les tribus d'Israël, se présentèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu : quatre cent mille hommes de pied tirant
3 l'épée. Et les fils de Benjamin apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Maspha.

Les enfants d'Israël dirent : Parlez, comment ce crime a-t-il été commis!"
4 Alors le Lévite, le mari de la femme qui avait été tuée, prit la parole et dit : " J'étais entré à Gabaa de Benjamin, moi et ma concubine, pour y passer la
5 nuit. Les habitants de Gabaa se sont levés contre moi et ont entouré pendant la nuit la maison où j'étais, avec l'intention de me tuer. Ils ont fait violence à
6 ma concubine, et elle est morte. J'ai saisi ma concubine, je l'ai coupée en morceaux, et je l'ai envoyée dans tout le territoire de l'héritage d'Israël; car ils ont commis un crime et une infamie en
7 Israël. Vous voici tous, enfants d'Israël; consultez-vous, et décidez ici même."
8 Tout le peuple se leva comme un seul homme, en disant : " Nul d'entre nous n'ira dans sa tente, nul ne retournera
9 dans sa maison. Voici maintenant ce que nous ferons à Gabaa : Contre elle
10 d'après le sort! Nous prendrons dans toutes les tribus d'Israël dix hommes sur cent, cent sur mille et mille sur dix mille; ils iront chercher des vivres pour le peuple, afin qu'à leur arrivée on traite Gabaa de Benjamin selon toute l'infâmie
11 qu'elle a commise en Israël. C'est ainsi que tous les hommes d'Israël s'assemblèrent contre la ville, unis comme un seul homme.
12 Les tribus d'Israël envoyèrent des hommes dans toutes les familles de Benjamin pour dire : " Qu'est-ce que ce crime qui a été commis chez vous? Li- 13
vrez maintenant les hommes pervers qui sont à Gabaa, afin que nous les fassions mourir et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël." Mais les Benjamites ne voulurent pas écouter la voix de leurs frères, les enfants d'Israël.

Les fils de Benjamin, sortant de leurs 14
villes, s'assemblèrent à Gabaa pour combattre les enfants d'Israël. Les fils de 15
Benjamin, sortis des villes, qui furent recensés en ce jour étaient au nombre de vingt-six mille, tirant l'épée, sans compter les habitants de Gabaa formant sept cents hommes d'élite. Parmi tout ce 16
peuple il y avait sept cents hommes d'élite qui ne se servaient pas de la main droite; tous ces combattants pouvaient lancer avec la fronde une pierre à un cheveu, sans le manquer. Le nombre 17
des hommes d'Israël recensés, non compris ceux de Benjamin, fut de quatre cent mille tirant l'épée, tous gens de guerre. Et les enfants d'Israël, s'étant 18
levés, montèrent à Béthel, et consultèrent Dieu, en disant : " Qui de nous montera le premier pour combattre les fils de Benjamin?" Jéhovah répondit : " Que Juda monte le premier." Les en- 19
fants d'Israël se mirent en marche dès le matin, et ils campèrent contre Gabaa.

Les hommes d'Israël s'étant avancés 20
pour combattre ceux de Benjamin, ils se rangèrent en bataille contre eux devant Gabaa. Alors les fils de Benjamin sor- 21
tirent de Gabaa, et ils couchèrent par terre ce jour-là vingt-deux mille hommes d'Israël.

Le peuple, *savoir* les hommes d'Israël, 22
affermirent leur courage, et ils se rangèrent de nouveau en bataille dans le lieu où ils s'étaient placés le premier jour. Et les enfants d'Israël montèrent 23
et ils pleurèrent devant Jéhovah jusqu'au soir; et ils consultèrent Jéhovah, en disant : " Marcherai-je encore pour combattre les fils de Benjamin, mon frère?" Jéhovah répondit : " Montez contre lui." Les enfants d'Israël s'approchèrent des 24
fils de Benjamin, le second jour; et ce 25
même jour les fils de Benjamin sortirent de Gabaa à leur rencontre, et ils couchèrent encore par terre dix-huit mille hommes des enfants d'Israël, tous tirant l'épée.

XX, 2. *Les chefs*, litt. *les angles* (Vulg.), ou plutôt les pierres angulaires de l'édifice national.

15. *Vingt-six mille;* les LXX et la Vulg., *vingt-cinq mille.*

18. *Montèrent à Béthel* (Gen. xii, 8). Vulgate, *vinrent à la maison de Dieu* (au tabernacle), *c'est-à-dire à Silo :* à tort.

26 Tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent et vinrent à Béthel; ils pleurèrent, assis là devant Jéhovah; ils jeûnèrent en ce jour jusqu'au soir, et ils offrirent des holocaustes et des sacri-
27 fices pacifiques devant Jéhovah. Et les enfants d'Israël consultèrent Jéhovah, — en ces jours-là, l'arche de l'alliance de
28 Dieu se trouvait à Béthel, et Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, se tenait devant sa face, — et ils dirent : " Marcherai-je encore pour combattre les fils de Benjamin, mon frère, ou bien dois-je cesser? " Jéhovah répondit : " Montez, car demain je les livrerai en ta main."

29 Alors Israël plaça une embuscade au-
30 tour de Gabaa, et, le troisième jour, les enfants d'Israël montèrent contre les fils de Benjamin; ils se rangèrent en bataille devant Gabaa, comme les autres fois.
31 Et les fils de Benjamin sortirent à la rencontre du peuple, en se laissant attirer loin de la ville. Ils commencèrent à frapper et à tuer parmi le peuple, comme les autres fois, sur les routes dont l'une monte à Béthel et l'autre à Gabaa, dans la campagne; *ils tuèrent* environ trente
32 hommes d'Israël. Les fils de Benjamin disaient : " Les voilà battus devant nous comme auparavant! " Et les enfants d'Israël disaient : " Fuyons, et attirons-les loin de la ville, sur ces routes."
33 Tous les hommes d'Israël quittèrent leur position et se rangèrent à Baal-Thamar; *en même temps* l'embuscade d'Israël s'élança de son poste, de la plaine de
34 Gabaa. Dix mille hommes d'élite de tout Israël arrivèrent ainsi de devant Gabaa. Le combat fut rude, car les fils de Benjamin ne se doutaient pas qu'un désastre
35 allait fondre sur eux. Jéhovah battit Benjamin devant Israël, et les enfants d'Israël tuèrent ce jour-là à Benjamin vingt-cinq mille et cent hommes tirant l'épée.

36 Les fils de Benjamin virent donc qu'ils étaient battus, et *que* les hommes d'Israël *n'*avaient cédé du terrain à Benjamin *que* parce qu'ils avaient confiance dans
37 l'embuscade placée contre Gabaa. Quant aux hommes de l'embuscade, ils se jetèrent promptement sur Gabaa, et, s'avançant, ils frappèrent toute la ville du
38 tranchant de l'épée. Or les hommes d'Israël étaient convenus de ce signe avec ceux de l'embuscade : " Faites monter de la ville un nuage de fumée. "
Les hommes d'Israël firent alors volte- 39
face dans la bataille. — Les Benjamites leur avaient tué déjà environ trente hommes, et ils disaient : " Certainement les voilà battus devant nous comme dans le premier combat! " Puis le nuage de fu- 40
mée avait commencé à s'élever de la ville comme une colonne, et les Benjamites ayant regardé derrière eux avaient aperçu la ville entière monter en feu vers le ciel. — Les hommes d'Israël firent 41
volte-face, et ceux de Benjamin furent épouvantés en voyant que le malheur avait fondu sur eux. Tournant le dos 42
devant les hommes d'Israël, *ils s'enfuirent* par le chemin du désert; mais les assaillants les serrèrent de près, et ils tuèrent ceux des villes chacun en leurs propres endroits. Ils cernèrent Benja- 43
min, ils le poursuivirent, ils l'écrasèrent là où il faisait halte, jusqu'en face de Gabaa du côté du soleil levant. Il tomba 44
dix-huit mille hommes de Benjamin, tous vaillants. Parmi ceux qui tournèrent le 45
dos et s'enfuirent vers le désert, vers le rocher de Remmon, les hommes d'Israël en tuèrent cinq mille sur les routes; ils les poursuivirent jusqu'à Gédéon, et ils en tuèrent deux mille. Le nombre total 46
des Benjamites qui périrent ce jour-là fut de vingt-cinq mille hommes tirant l'épée, tous vaillants.

Six cents hommes qui avaient tourné 47
le dos et s'étaient enfuis au désert, vers le rocher de Remmon, demeurèrent là pendant quatre mois. Les hommes d'Is- 48
raël revinrent vers les fils de Benjamin, et ils les frappèrent du tranchant de l'épée, depuis les villes, hommes et troupeaux, jusqu'à tout ce qu'on put trouver. Ils mirent aussi le feu à toutes les villes qu'ils trouvèrent.

3° CHAP. XXI. — *Relèvement de la tribu de Benjamin.*

Les hommes d'Israël avaient juré à 21
Maspha, en disant : " Aucun de nous ne donnera sa fille pour femme à un Benjamite." Le peuple vint à Béthel, et il y 2
resta devant Dieu jusqu'au soir. Elevant la voix, ils firent de grandes lamentations, et ils dirent : " Pourquoi, ô Jého- 3
vah, Dieu d'Israël, est-il arrivé en Israël qu'il manque aujourd'hui une tribu d'Israël? " Le lendemain, le peuple 4

33. *De la plaine de Gabaa.* La Vulg. et le Cod. Alex. des LXX, lisant *mimmaarab*, traduisent, *du côté occidental.*

36. Vulgate : *or les fils de Benjamin, voyant qu'ils avaient le dessous, se mirent à fuir. Ce qu'apercevant les enfants d'Israël, ils leur laissèrent la place pour fuir, afin qu'ils arrivassent à l'embuscade préparée près de la ville*: inexact.

s'étant levé dès le matin, ils bâtirent là un autel, et ils offrirent des holocaustes
5 et des sacrifices pacifiques. Et les enfants d'Israël dirent : "Quel est celui d'entre toutes les tribus d'Israël qui n'est pas monté à l'assemblée devant Jéhovah?" Car on avait fait un serment solennel contre celui qui ne monterait pas vers Jéhovah à Maspha, en disant : "Il sera
6 puni de mort." Les enfants d'Israël avaient compassion de Benjamin, leur frère, et ils disaient : "Une tribu a été
7 retranchée aujourd'hui d'Israël! Que ferons-nous pour eux, pour procurer des femmes à ceux qui restent? Car nous avons juré par Jéhovah de ne pas leur
8 donner de nos filles pour femmes." Ils dirent donc : "Y a-t-il une seule d'entre les tribus d'Israël qui ne soit pas montée vers Jéhovah à Maspha?" Or personne de Jabès en Galaad n'était venu au camp,
9 à l'assemblée. On fit le recensement du peuple, et il ne s'y trouva aucun des ha-
10 bitants de Jabès en Galaad. Alors l'assemblée envoya contre eux douze mille soldats d'entre les vaillants, en leur donnant cet ordre : "Allez, et frappez du tranchant de l'épée les habitants de Jabès en Galaad, avec les femmes et les en-
11 fants. Voici ce que vous ferez : vous dévouerez à l'anathème tout homme et toute femme qui a connu la couche d'un
12 homme." Ils trouvèrent parmi les habitants de Jabès en Galaad quatre cents jeunes filles vierges, qui n'avaient pas connu d'homme en partageant sa couche, et ils les amenèrent dans le camp à Silo,
13 qui est au pays de Chanaan. Alors toute l'assemblée envoya des messagers pour parler aux fils de Benjamin qui étaient *réfugiés* au rocher de Remmon, et pour
14 leur annoncer la paix. Les Benjamites revinrent en ce temps-là, et on leur donna les femmes à qui on avait laissé la vie parmi les femmes de Jabès en Galaad; mais il ne s'en trouva pas assez pour eux.

15 Le peuple avait compassion de Benjamin, car Jéhovah avait fait une brèche
16 dans les tribus d'Israël. Les anciens de l'assemblée dirent : "Que ferons-nous pour procurer des femmes à ceux qui restent, puisque les femmes de Benjamin
17 ont été détruites?" Et ils dirent : "Que l'héritage de ceux qui ont échappé demeure à Benjamin, afin qu'une tribu ne
18 périsse pas en Israël. Mais nous, nous ne pouvons pas leur donner de nos filles pour femmes, car les enfants d'Israël ont juré, en disant : "Maudit soit celui qui donnera sa fille pour femme à un Benja-
19 mite?" Et ils dirent : "Voici une fête du Seigneur, qui se célèbre chaque année à Silo, ville située au nord de Béthel, à l'orient de la route qui monte de Béthel à Sichem, et au midi de Lébona." Puis
20 ils donnèrent cet ordre aux fils de Benjamin : "Allez, et placez-vous en embus-
21 cade dans les vignes. Vous regarderez, et lorsque les filles de Silo sortiront pour danser en chœur, vous sortirez des vignes, et vous enlèverez chacun une des filles de Silo pour en faire votre femme, et vous vous en irez dans le pays de Ben-
22 jamin. Si leurs pères ou leurs frères viennent réclamer auprès de nous, nous leur dirons : Laissez-les-nous, car nous n'avons pas pris une femme pour chacun dans la guerre *contre Jabès*. Et ce n'est pas vous qui les leur avez données; en ce cas, vous seriez coupables." Les fils
23 de Benjamin firent ainsi : ils prirent des femmes selon leur nombre parmi les danseuses, qu'ils enlevèrent, et, s'étant mis en route, ils retournèrent dans leur héritage; ils rebâtirent les villes et ils y habitèrent.

24 Alors les enfants d'Israël s'en allèrent de là chacun dans sa tribu et dans sa famille, et ils retournèrent chacun dans son héritage. En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël; chacun faisait ce qui lui semblait bon.

XXI, 10. *Douze mille* : c'est le chiffre des LXX et des anciennes versions, excepté de la Vulgate, qui met *dix mille*.

LIVRE DE RUTH

CHAP. I. — *Ruth s'attache à Noémi, sa belle-mère, et l'accompagne à Bethléem.*

1 Au temps où les Juges gouvernaient, il y eut une famine dans le pays. Un homme de Bethléem de Juda s'en alla, avec sa femme et ses deux fils, demeurer dans le
2 territoire de Moab. Le nom de cet homme était Elimélech, celui de sa femme Noémi, et ses deux fils s'appelaient Mahalon et Cheljon; ils étaient Ephratéens, de Bethléem de Juda. Ils allèrent aux champs de Moab, et s'y établirent.
3 Eliméleeh, mari de Noémi, mourut, et
4 elle resta seule avec ses deux fils. Ils prirent des femmes moabites, dont l'une se nommait Orpha et l'autre Ruth, et ils
5 demeurèrent là environ dix ans. Mahalon et Cheljon moururent aussi tous deux, et Noémi resta *seule*, privée de ses deux fils et de son mari.
6 Alors, s'étant levée, elle et ses belles-filles, elle quitta les champs de Moab, car elle avait appris dans la campagne de Moab que Jéhovah avait visité son
7 peuple et lui avait donné du pain. Elle sortit *donc* du lieu où elle s'était établie avec ses deux belles-filles, et elles se mirent en route pour retourner au pays de Juda.
8 Noémi dit à ses deux belles-filles : "Allez, retournez chacune dans la maison de votre mère. Que Jéhovah use de bonté envers vous, comme vous l'avez fait envers ceux qui sont morts et envers
9 moi! Que Jéhovah vous fasse trouver à chacune du repos dans la maison d'un époux!" Et elle les baisa. Elevant la voix, elles se mirent à pleurer, et elles lui dirent : "Non: nous retournerons
11 avec toi vers ton peuple." Noémi dit : "Retournez, mes filles; pourquoi viendriez-vous avec moi? Ai-je encore dans mon sein des fils qui puissent devenir
12 vos maris? Retournez, mes filles, allez. Je suis trop âgée pour me remarier. Et quand je dirais : J'ai de l'espérance; quand je serais cette nuit même à un
13 mari et que j'enfanterais des fils, attendriez-vous pour cela jusqu'à ce qu'ils fussent grands? vous abstiendriez-vous pour cela de vous remarier? Non, mes filles. Mon affliction est plus grande que la vôtre, car la main de Jéhovah s'est appesantie sur moi." Et élevant la voix, 14
elles pleurèrent encore. Puis Orpha baisa sa belle-mère, mais Ruth s'attacha à elle.

Noémi dit *à Ruth :* "Voici que ta belle- 15
sœur s'en est retournée vers son peuple et vers son dieu; retourne comme elle." Ruth répondit : "Ne me presse pas de 16
te laisser en m'en allant loin de toi. Où tu iras, j'irai; où tu demeureras, je demeurerai; ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu; où tu mour- 17
ras, je mourrai et j'y serai ensevelie. Que Jéhovah me traite dans toute sa rigueur, si autre chose que la mort me sépare de toi!" Voyant que Ruth était 18
décidée à l'accompagner, Noémi cessa ses instances.

Elles firent route ensemble, jusqu'à ce 19
qu'elles arrivassent à Bethléem. Lorsqu'elles entrèrent dans Bethléem, toute la ville fut émue à cause d'elles, et les femmes disaient : Est-ce là Noémi?" Elle leur dit : "Ne m'appelez pas Noémi; 20
appelez-moi Mara, car le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume. Je m'en suis 21
allée les mains pleines, et Jéhovah me ramène les mains vides. Pourquoi m'appelleriez-vous Noémi, après que Jéhovah a témoigné contre moi, et que le Tout-Puissant m'a affligée?"

C'est ainsi que Noémi s'en retourna, 22
et, avec elle, sa belle-fille, Ruth la Moabite, qui était venue des campagnes de Moab. Elles arrivèrent à Bethléem lorsque commençait la moisson des orges.

CHAP. II. — *Ruth va glaner dans le champ de Booz.*

Noémi avait un parent du côté de son 2
mari; c'était un homme puissant et riche, de la famille d'Elimélech, appelé Booz.

Ruth, la Moabite, dit à Noémi : "Je 2
voudrais bien aller aux champs glaner des épis derrière celui aux yeux duquel j'aurai trouvé grâce." Elle lui répondit : "Va, ma fille." Ruth s'en alla et *vint* 3
glaner dans les champs, derrière les moissonneurs; et il se rencontra qu'elle

I, 17. *Que Jéhovah me traite*, etc.; litt., *qu'ainsi Jéhovah me traite et qu'ainsi il ajoute :* formule de serment d'un fréquent usage dans les livres des Rois.

21. *A témoigné contre moi*, m'a déclarée coupable par les malheurs dont il m'a frappée. Toute infortune passait alors pour un châtiment divin. LXX et Vulg., *m'a humiliée.*

arriva dans le champ qui appartenait à
4 Booz, de la famille d'Elimélech. Et voilà
que Booz vint de Bethléem, et il dit aux
moissonneurs : "Jéhovah soit avec
vous!" Ils lui répondirent : "Jéhovah te
5 bénisse!" Et Booz dit à son serviteur
chargé de surveiller les moissonneurs :
6 "A qui est cette jeune fille?" Le serviteur
établi sur les moissonneurs répondit :
"C'est la jeune Moabite, qui est revenue
avec Noémi des campagnes de Moab.
7 Elle *nous* a dit : Laissez-moi glaner et
ramasser des épis entre les gerbes, der-
rière les moissonneurs. Et depuis ce ma-
tin qu'elle est arrivée, jusqu'à présent,
elle a été debout, et ce repos qu'elle
prend dans la maison est court."
8 Booz dit à Ruth : "Ecoute, ma fille,
ne va pas glaner dans un autre champ;
ne t'éloigne pas d'ici, et reste ainsi avec
9 mes servantes. Regarde le champ que
l'on moissonnera, et va derrière elles. J'ai
défendu à mes serviteurs de te faire de
la peine. Et quand tu auras soif, tu iras
aux cruches, et tu boiras de ce que les
10 serviteurs auront puisé." Alors, tom-
bant sur sa face, elle se prosterna contre
terre, et lui dit : "Comment ai-je trouvé
grâce à tes yeux, pour que tu t'intéresses
11 à moi, qui suis une étrangère?" Booz
lui répondit : "On m'a rapporté tout ce
que tu as fait pour ta belle-mère après
la mort de ton mari, et comment tu as
quitté ton père et ta mère et le pays de
ta naissance, et tu es venue vers un peu-
ple que tu ne connaissais pas aupara-
12 vant. Que Jéhovah te rende ce que tu as
fait, et que ta récompense soit pleine de
la part de Jéhovah, le Dieu d'Israël, sous
les ailes duquel tu es venue te réfugier!"
13 Et elle dit : "Oh! que je trouve grâce à
tes yeux, mon seigneur! Car tu m'as
consolée et tu as parlé selon le cœur de
ta servante, bien que je ne sois pas même
comme l'une de tes servantes."
14 Au moment du repas, Booz dit à Ruth :
"Approche, mange du pain et trempe
ton morceau dans le vinaigre." Elle s'as-
sit à côté des moissonneurs; *Booz* lui
donna du grain rôti; elle mangea et se
15 rassasia, et elle garda le reste; ensuite
elle se leva pour glaner. Et Booz donna
cet ordre à ses serviteurs : "Laissez-la
glaner aussi entre les gerbes et ne lui
16 faites pas de honte; et même vous tire-
rez pour elle quelques épis des javelles,
que vous laisserez *par terre*, afin qu'elle
les ramasse, et vous ne lui ferez point de
reproches."
17 Elle glana dans le champ jusqu'au
soir, et elle battit ce qu'elle avait glané;
18 il y eut environ un épha d'orge. Elle
l'emporta et revint à la ville, et sa belle-
mère vit ce qu'elle avait glané. Elle tira
aussi ce qu'elle avait gardé de reste après
19 son repas et le donna. Sa belle-mère lui
dit : "Où as-tu glané aujourd'hui, et où
as-tu travaillé? Béni soit celui qui s'est
intéressé à toi!" Et Ruth fit connaître à
sa belle-mère chez qui elle avait travaillé,
en disant : "L'homme chez qui j'ai tra-
vaillé aujourd'hui s'appelle Booz."
20 Noémi dit à sa belle-fille : "Qu'il soit béni
de Jéhovah, de ce qu'il s'est montré mi-
séricordieux envers les vivants, comme
il le fut envers ceux qui sont morts!"
Elle dit *encore* : "Cet homme est notre
proche parent et l'un de ceux qui ont sur
21 nous droit de rachat." Ruth, la Moa-
bite, dit : "*Sache* encore qu'il m'a dit :
"Reste avec mes gens, jusqu'à ce qu'ils
22 aient achevé toute ma moisson." Et
Noémi dit à Ruth, sa belle-fille : "Il est
bon, ma fille, que tu suives ses servantes,
afin qu'on ne te maltraite pas dans un
23 autre champ." Elle resta donc avec les
servantes de Booz pour glaner, jusqu'à
la fin de la moisson des orges et de la
moisson du froment, et elle demeurait
avec sa belle-mère.

CHAP. III. — *Ruth cherche à se faire épouser par Booz.*

3 Noémi, sa belle-mère lui dit : "Ma
fille, je veux te chercher une position où
2 tu sois heureuse. Et maintenant Booz,
avec les servantes duquel tu as été,
n'est-il pas notre parent? Voici qu'il doit
vanner cette nuit l'orge qui est dans
3 l'aire. Lave-toi et oins-toi, mets tes *plus
beaux* vêtements et descends vers l'aire.
Ne te laisse pas apercevoir de lui, jus-
qu'à ce qu'il ait achevé de manger et de
4 boire. Et quand il ira se coucher, ob-
serve le lieu où il se couche; puis entre,
soulève la couverture de ses pieds et
couche-toi; lui-même te dira ce que tu as
5 à faire." Elle lui répondit : "Je ferai
tout ce que tu commandes."
6 Elle descendit dans l'aire et fit tout
ce que lui avait ordonné sa belle-mère.
7 Booz mangea et but, et son cœur fut
joyeux. Il alla se coucher à l'extrémité
du tas de gerbes; *alors* Ruth s'approcha

II, 13. (*Que je trouve grâce*. La Vulg. traduit par l'indicatif, *j'ai trouvé grâce*.

23. *Et elle demeurait* (LXX) *avec sa belle-mère*, retournant chez elle chaque soir. La Vulgate traduit comme s'il y avait *theschub* (de *schoub*, retourner), et rattache ces mots au chap. suiv. : *Or, après que Ruth fut revenue chez sa belle-mère, Noémi lui dit*.

doucement, découvrit ses pieds et se
8 coucha. Au milieu de la nuit, cet homme eut une frayeur; il se pencha et vit qu'une femme était couchée à ses pieds.
9 "Qui es-tu?" lui dit-il. Elle répondit : "Je suis Ruth, ta servante; étends sur ta servante le pan de ton manteau, car
10 tu as droit de rachat." Il dit : "Bénie sois-tu de Jéhovah, ma fille! Ton dernier amour surpasse le premier, car tu n'as pas recherché des jeunes gens, pauvres
11 ou riches. Maintenant, ma fille, ne crains point; tout ce que tu diras, je le ferai pour toi; car tout le peuple de Bethléem sait que tu es une femme vertueuse.
12 J'ai en effet droit de rachat, mais il y en a un autre qui est plus proche que moi.
13 Passe ici la nuit; et demain, s'il veut user envers toi de son droit, c'est bien, qu'il le fasse; mais s'il ne veut pas te racheter, je te rachèterai, moi, Jéhovah est vivant! Reste couchée jusqu'au matin."
14 Elle resta *donc* couchée à ses pieds jusqu'au matin, et elle se leva avant qu'un homme pût en reconnaître un autre. Booz dit : "Qu'on ne sache pas que cette femme est entrée dans l'aire."
15 Et il ajouta : "Donne le manteau qui est sur toi, et tiens-le." Elle le tint; et il y mit six mesures d'orge, qu'il chargea sur elle; puis il rentra dans la ville.
16 Ruth étant revenue auprès de sa belle-mère, Noémi lui dit : "Qu'as-tu fait, ma
17 fille?" Ruth lui raconta tout ce que cet homme avait fait pour elle? "Il m'a donné, ajouta-t-elle, ces six mesures d'orge, en disant : Tu ne retourneras pas les mains vides chez ta belle-mère."
18 Et Noémi dit : "Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment finira la chose; car cet homme ne se donnera point de repos qu'il n'ait terminé cette affaire aujourd'hui."

CHAP. IV. — *Booz épouse Ruth. Généalogie de David.*

4 Booz monta à la porte de la ville et s'y assit. Or voici que le proche parent dont Booz avait parlé vint à passer. Il lui dit : "Arrête-toi, assieds-toi ici, toi
2 un tel." Cet homme s'arrêta et s'assit. Alors Booz prit dix hommes parmi les anciens de la ville, et il dit : "Asseyez-
3 vous ici." Lorsqu'ils se furent assis, il dit au proche parent : "La portion de champ qui appartenait à notre frère Elimélech, a été vendue par Noémi, qui est revenue du pays de Moab. Et j'ai 4
dit : je veux t'en informer et te dire : Achète-la en présence de ceux qui siègent ici des anciens de mon peuple. Si tu veux user du droit de rachat, rachète-la, si tu ne veux pas, déclare-le-moi, afin que je le sache; car il n'y a personne avant toi qui ait ce droit; moi, je viens après toi." Il répondit : "Je rachèterai."
Et Booz dit : "Le jour où tu acquerras 5
le champ de la main de Noémi, tu l'acquerras en même temps de Ruth la Moabite, femme du défunt, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage."
Le proche parent répondit : "Je ne puis 6
pas le racheter pour mon compte, de peur de détruire mon *propre* héritage. Fais usage de mon droit de rachat, car je ne puis racheter."
C'était autrefois la coutume en Israël, 7
en cas de rachat et d'échange, pour valider toute affaire, *que l'homme* ôtait son soulier et le donnait à l'autre; cela servait de témoignage en Israël. Le plus 8
proche parent dit *donc* à Booz : "Acquiers pour ton compte." Et il ôta son soulier. Et Booz dit aux anciens et à 9
tout le peuple : "Vous êtes témoins aujourd'hui que j'ai acquis de la main de Noémi tout ce qui appartenait à Elimélech, à Cheljon et à Mahalon, et que j'ai 10
acquis en même temps pour femme Ruth la Moabite, femme de Mahalon, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage, afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses frères et de la porte de son peuple. Vous en êtes
témoins en ce jour." Tout le peuple qui 11
était à la porte et tous les anciens dirent : "Nous en sommes témoins. Que Jéhovah rende la femme qui entre dans ta maison semblable à Rachel et à Lia, qui toutes les deux ont bâti la maison d'Israël! Sois fort dans Ephrata, et fais-toi un nom
dans Bethléem! Puisse ta maison être 12
semblable à la maison de Pharès, que Thamar enfanta à Juda, — par la postérité que Jéhovah te donnera de cette jeune femme!"
Booz prit Ruth, et elle fut sa femme, 13
et il alla vers elle. Jéhovah donna à Ruth de concevoir, et elle enfanta un fils. Les 14

III, 11. *Tout le peuple de Bethléem*, litt. *toute la porte* (la ville) *de mon peuple* : en Orient, les habitants ont coutume de se réunir sur la place publique, qui est, non au centre de la ville, mais tout près de la porte; de là cette locution.

15. *Il rentra*; Vulg., *elle rentra*.

IV, 7. Cette coutume tire sans doute son origine de ce fait qu'on prenait possession d'un bien fonds en y posant le pied. Ôter son soulier et le donner à un autre devint donc le signe naturel de la transmission de la propriété.

femmes dirent à Noémi : " Béni soit Jéhovah, qui ne t'a point laissé manquer aujourd'hui d'un rédempteur ! Que son
15 nom devienne célèbre en Israël ! Il restaurera ton âme et sera le soutien de ta vieillesse ! Car ta belle-fille qui t'aime l'a enfanté, elle qui vaut mieux pour toi
16 que sept fils." Noémi prit l'enfant, le mit sur son sein et elle lui servit de
17 nourrice. Les voisines lui donnèrent un nom, en disant : " Un fils est né à Noémi ! " Et elles l'appelèrent Obed. Ce fut le père d'Isaï, père de David.

Voici la postérité de Pharès : Pharès 18
engendra Esron; Esron engendra Aram, 19
Aram engendra Aminadab; Aminadab 20
engendra Nahasson; Nahasson engendra Salmon; Salmon engendra Booz; 21
Booz engendra Obed; Obed engendra 22
Isaï; Isaï engendra David."

18. *La postérité* : cette généalogie renferme 10 noms, 5 pour le séjour en Egypte (430 ans), 5 pour la période comprise entre la sortie d'Egypte et David (476 ans jusqu'à la mort de David). Cet arrangement paraît intentionnel; plusieurs noms sont certainement omis. Comp. I Paral. ii, 10-12; Matth. 1, 3-6; Luc, iii, 32 sv. *Esron* : voy. Gen. xlvi, 12.

LES LIVRES DE SAMUEL

Premier Livre

SELON LA VULGATE. PREMIER DES ROIS.

PREMIÈRE PARTIE

MINISTÈRE DE SAMUEL [CH. I—VII].

CHAP. I. — *Naissance de Samuel. Sa consécration à Dieu.*

1 Il y avait un homme de Ramathaïm-Sophim, de la montagne d'Ephraïm, nommé Elcana, fils de Jéroham, fils d'Eliu, fils de
2 Thohu, fils de Suph, Ephratéen. Il avait deux femmes, dont l'une s'appelait Anne, et l'autre Phénenna ; et Phénenna avait des enfants, mais Anne était sans en-
3 fants. Cet homme montait de sa ville, chaque année, pour adorer Jéhovah des armées et lui offrir des sacrifices à Silo. Là étaient les deux fils d'Héli, Ophni et
4 Phinées, prêtres de Jéhovah. Le jour où Elcana offrait son sacrifice, il donnait des portions *de la victime* à Phénenna, sa femme, et à tous ses fils et à toutes ses
5 filles ; et il donnait à Anne une double portion, car il aimait Anne, et Jéhovah
6 l'avait rendue stérile. Sa rivale l'affligeait encore extrêmement, afin de l'aigrir de ce que Jéhovah l'avait rendue
7 stérile. Et chaque année *Elcana* faisait ainsi, toutes les fois qu'elle montait à la maison de Jéhovah, et *Phénenna* la mortifiait de la même manière. Alors elle
8 pleurait et ne mangeait point. Elcana, son mari, lui disait : "Anne, pourquoi pleures-tu et ne manges-tu pas? pourquoi ton cœur est-il triste? Est-ce que je ne suis pas pour toi plus que dix fils?"
9 Anne se leva, après qu'on eut mangé et but à Silo. — Héli, le *grand* prêtre, était assis sur un siège devant la porte du temple de Jéhovah. — L'âme pleine
10 d'amertume, elle pria Jéhovah et versa beaucoup de larmes ; et elle fit un vœu,
11 en disant : "Jéhovah des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante, si vous vous souvenez de moi et n'oubliez point votre servante, et si vous lui donnez un enfant mâle, je le consacrerai à Jéhovah pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera pas sur
12 sa tête." Comme elle restait longtemps en prière devant Jéhovah, Héli observa
13 sa bouche. Anne parlait en son cœur et remuait seulement les lèvres, sans que sa voix se fît entendre. Héli pensa donc
14 qu'elle était ivre, et il lui dit : "Jusques à quand seras-tu dans l'ivresse? Fais
15 passer ton vin." Anne répondit : "Non, mon seigneur; je suis une femme affligée dans son cœur; je n'ai bu ni vin ni boisson enivrante, mais j'épanchais mon
16 âme devant Jéhovah. Ne prends pas ta servante pour une femme perverse, car c'est dans l'excès de ma peine et de ma
17 douleur que j'ai parlé jusqu'ici." Alors Héli lui dit : "Va en paix, et que le Dieu d'Israël exauce la prière que tu lui
18 as adressée!" Elle dit : "Que ta servante trouve grâce à tes yeux!" Et cette femme alla son chemin ; elle mangea, et
19 son visage n'était plus le même. Ils se levèrent de bon matin, et s'étant prosternés devant Jéhovah, ils s'en retournèrent et revinrent dans leur maison à Rama.

I, 3. *Jéhovah des armées*, locution abrégée pour *Jéhovah*, Dieu *des armées* (comp. Gen. ii, 1), qui parait ici pour la première fois; elle désigne Jéhovah comme le Souverain des armées ou puissances célestes, visibles et invisibles, savoir des anges (Gen. xxxii, 2; Deut. xxxiii, 2) et des astres (Is. xl, 26. Comp. Ps. cii, 21; cxlviii, 2).

5. *Double portion*, litt. *une portion de deux figures* ou *personnes*, pour signifier qu'il l'aimait autant que si elle lui avait donné un fils (comp. Gen. xliii, 34; I Sam. ix, 23). Vulg., *il donna à Anne une seule part avec tristesse*. Au lieu de *àppaïm*, deux figures, les LXX ont *àppam*, seulement : *il donnait à Anne une seule portion, quoiqu'il l'aimât, parce que Jéhovah l'avait rendue stérile*, et qu'il ne voulait pas exciter la jalousie de Phénenna.

8. LXX, Elcana, son mari, lui disait : "Anne." Elle lui disait : "Me voici, Seigneur :" addition inutile.

14. *Fais passer*, (litt. *éloigne de toi*) *ton vin*, en allant dormir. Les LXX mettent ces paroles dans la bouche du *serviteur d'Héli*, sans doute parce qu'elles leur paraissaient choquantes.

16. *Une femme perverse ;* litt. *de rien ;* Vulg., *une fille de Bélial :* voy. Deut. xiii, 13.

20 Elcana connut Anne, sa femme, et Jéhovah se souvint d'elle. Après le temps révolu, Anne ayant conçu, enfanta un fils, qu'elle nomma Samuel, "car, dit-elle, je l'ai demandé à Jéhovah."

21 Son mari Elcana monta avec toute sa maison pour offrir à Jéhovah le sacrifice
22 annuel et pour accomplir son vœu. Mais Anne ne monta pas, et elle dit à son mari : "Quand l'enfant sera sevré, je le mènerai pour le présenter à Jéhovah et
23 qu'il demeure là toujours." Elcana, son mari, lui dit : "Fais ce qui te semblera bon, reste ici jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Daigne seulement Jéhovah accomplir sa parole!" Et la femme resta et allaita son fils, jusqu'à ce qu'elle le se-
24 vrât. Quand elle l'eut sevré, elle le fit monter avec elle, ayant pris trois taureaux, un épha de farine et une cruche de vin, et elle le mena dans la maison de Jéhovah à Silo : l'enfant était encore tout
25 jeune. Ils égorgèrent le taureau et ils
26 conduisirent l'enfant à Héli. Anne dit : "Pardon, mon seigneur. Aussi vrai que ton âme vit, mon seigneur, je suis cette femme qui me tenais ici près de toi pour
27 prier Jéhovah. C'est pour cet enfant que je priais, et Jéhovah m'a accordé la
28 demande que je lui avais faite. Moi aussi je le donne à Jéhovah pour tous les jours de sa vie, auxquels il est donné à Jéhovah." Et ils se prosternèrent là devant Jéhovah.

CHAP. II.— *Cantique d'Anne. Désordres des fils d'Héli et faiblesse de leur père.*

2 Anne pria et dit :
Mon cœur tressaille de joie en Jéhovah,
Ma corne a été élevée par Jéhovah,
Ma bouche est ouverte sur mes ennemis,
Car je me suis réjouie de ton secours.

2 Nul n'est saint comme Jéhovah,
Car il n'y a pas d'autre *Dieu* que toi;
Il n'y a pas de rocher comme notre Dieu.
3 Ne prononcez pas tant de paroles hautaines,
Qu'un langage arrogant ne sorte pas de votre bouche;
Car Jéhovah est un Dieu qui sait tout,
Et les actions *de l'homme* ne subsistent pas.
4 L'arc des puissants est brisé,
Et les faibles ont la force pour ceinture.
5 Ceux qui étaient rassasiés se louent pour du pain,
Et ceux qui étaient affamés n'ont plus faim;
Même la stérile enfante sept fois,
Et celle qui avait beaucoup de fils se flétrit.
Jéhovah fait mourir et il fait vivre, 6
Il fait descendre au séjour des morts et il en fait remonter.
Jéhovah appauvrit et il enrichit, 7
Il abaisse et il élève.
De la poussière il retire le pauvre, 8
Du fumier il relève l'indigent,
Pour les faire asseoir avec les princes.
Et il leur donne en partage un trône de gloire;
Car à Jéhovah sont les colonnes de la terre,
Et sur elles il a posé le globe.

Il gardera les pas de ses pieux, 9
Mais les méchants périront dans les ténèbres;
Car l'homme ne l'emportera pas par la force.
Jéhovah! ses ennemis seront brisés; 10
Du haut du ciel il tonnera sur eux.
Jéhovah jugera les extrémités de la terre;
Il donnera la puissance à son roi,
Et il élèvera la corne de son oint.

Elcana s'en alla dans sa maison à 11
Rama, et l'enfant resta au service de Jéhovah devant le prêtre Héli.

Or les fils d'Héli étaient des hommes 12
pervers, ils ne connaissaient point Jéhovah. Et voici comment ces prêtres 13
avaient coutume d'agir à l'égard du peuple. Lorsque quelqu'un offrait un sacrifice, le serviteur du prêtre venait, pendant qu'on faisait bouillir la chair, tenant à la main une fourchette à trois dents; il la plongeait dans la chaudière, 14
dans le chaudron, dans la marmite ou dans le pot, et tout ce que la fourchette amenait, le prêtre le prenait pour lui. C'est ainsi qu'ils agissaient à l'égard de tous les Israélites qui venaient là, à Silo. Même avant qu'on fît brûler la graisse, 15
le serviteur du prêtre venait et disait à l'homme qui offrait le sacrifice : "Donne-moi de la chair à rôtir pour le prêtre; il ne recevra pas de toi de chair bouillie, mais seulement de la chair crue." Et si 16
l'homme lui disait : "Qu'on fasse d'abord fumer la graisse; tu prendras ensuite ce que tu voudras," le serviteur répondait : "Non : il faut que tu en donnes maintenant; sinon, j'en prendrai de force." Le 17
péché de ces jeunes gens était très grand devant Jéhovah, parce qu'ils attiraient le mépris sur les offrandes de Jéhovah.

Samuel faisait le service devant Jého- 18
vah, revêtu d'un éphod de lin. Sa mère 19
lui faisait une petite robe, qu'elle lui apportait chaque année, lorsqu'elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice

20. *Après le temps révolu;* litt. *au retour des jours*, c.-à-d. *de l'année.* — *Samuel*, c.-à-d. *obtenu de Dieu.*

II. 1. L'analogie de ce cantique avec celui de la Vierge Marie (Luc, i) est frappante. Comp. vers. 1 à Luc, i, 46-48; vers. 2-3 à Luc, i, 49-50; vers. 4-8 à Luc, i, 51-53; vers. 9-10 à Luc, i, 54-55

10. *Son roi, son oint*, non tel ou tel roi en particulier, mais un roi idéal, et en même temps le roi réel qu'aura Israël en David et en sa postérité, laquelle se termine et se résume dans le Messie. *L'élévation de la corne*, c.-à-d. de la puissance de l'Oint de Jéhovah a commencé avec le règne victorieux de David; elle s'est continuée dans toute victoire remportée par ses successeurs sur les ennemis de Dieu et de son royaume; elle progresse à mesure que s'étend le royaume de Jésus-Christ jusqu'à son éternel achèvement.

20 annuel. Héli bénit Elcana et sa femme, en disant : "Que Jéhovah te donne des enfants de cette femme, pour le don qu'elle a fait à Jéhovah!" Et ils s'en re-
21 tournèrent chez eux. Jéhovah visita Anne, et elle conçut et enfanta trois fils et deux filles. Et le jeune Samuel grandissait en la présence de Jéhovah.

22 Héli était très vieux, et il apprit comment ses fils agissaient à l'égard de tout Israël, et qu'ils couchaient avec les femmes qui servaient à l'entrée de la tente
23 de réunion. Il leur dit : "Pourquoi faites-vous de telles choses? Car j'entends tout le peuple parler de vos mauvaises
24 actions. Non, mes enfants; ce que j'entends dire n'est pas bon; on fait pécher
25 le peuple de Jéhovah. Si un homme pèche contre un autre homme, Dieu intervient comme arbitre; mais s'il pèche contre Jéhovah, qui intercédera pour lui?" Et ils n'écoutèrent point la voix de leur père, car Jéhovah voulait les faire
26 mourir. — Le jeune Samuel continuait à grandir, et il était agréable à Jéhovah et aux hommes.

27 Un homme de Dieu vint auprès d'Héli et lui dit : "Ainsi parle Jéhovah : Ne me suis-je pas clairement révélé à la maison de ton père, lorsqu'ils étaient en
28 Egypte dans la maison de Pharaon? Je l'ai choisi d'entre toutes les tribus d'Israël pour être mon prêtre, pour monter à mon autel, pour faire fumer l'encens, pour porter l'éphod devant moi; et j'ai donné à la maison de ton père toutes les offrandes des enfants d'Israël faites par le feu.
29 Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes sacrifices et mes oblations, que j'ai ordonné d'offrir dans ma demeure? Et pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi, en vous engraissant du meilleur de toutes les offrandes d'Israël, mon peuple?
30 C'est pourquoi voici la parole de Jéhovah, le Dieu d'Israël : J'avais déclaré que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à perpétuité; et maintenant Jéhovah a dit : Qu'il n'en soit plus ainsi! Car j'honorerai ceux qui m'honorent, et ceux qui me méprisent seront méprisés. Voici que les jours 31
viennent où je retrancherai ton bras et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura plus de vieillard dans ta maison. Tu verras ma demeure humi- 32
liée, pendant que Dieu comblera de biens Israël; et il n'y aura plus jamais de vieillard dans ta maison. Je ne ferai pas 33
disparaître de mon autel tout homme de ta maison, afin que tes yeux se consument et que ton âme défaille; mais tous ceux de ta famille mourront dans la force de l'âge. Et tu auras pour signe ce qui 34
arrivera à tes deux fils, à Ophni et Phinées : ils mourront tous deux le même jour. Je me susciterai un prêtre fidèle, 35
qui agira selon mon cœur et selon mon âme; je lui bâtirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon oint.
Et quiconque restera de ta maison vien- 36
dra se prosterner devant lui pour avoir une pièce d'argent et un morceau de pain, et il dira : Mets-moi, je te prie, à quelqu'une des fonctions du sacerdoce, afin que j'aie un morceau de pain à manger."

CHAP. III. — *Vocation de Samuel.*

Le jeune Samuel servait Jéhovah en la 3
présence d'Héli; la parole de Jéhovah était rare en ces jours-là, et la vision *prophétique* n'était pas fréquente. Un jour, 2
comme Héli était couché à sa place, — or ses yeux avaient commencé à se troubler et il ne pouvait plus voir; la lampe 3
de Dieu ne s'était pas encore éteinte, et Samuel était couché dans le temple de Jéhovah, où était l'arche de Dieu, — Jéhovah appela Samuel; il répondit : 4
"Me voici!" Et il courut auprès d'Héli, 5
et lui dit : "Me voici, car tu m'as appelé." Héli répondit : "Je n'ai point appelé;

30. A la mort du grand prêtre Ozias, descendant d'Aaron par Eléazar, le pontificat avait passé, on ignore dans quelles circonstances, à Héli, descendant d'Aaron par Ithamar. D'après les anciens interprètes, Dieu menacerait ici de l'ôter à la famille d'Héli pour le donner à une autre branche de la maison d'Aaron. Les modernes entendent ce verset dans un sens plus large, savoir du sacerdoce en général, qui comprend le pontificat ou souverain sacerdoce, mais non de ce dernier seulement. Les descendants d'Aaron *marcheront toujours dans la maison de Jéhovah*, c.-à-d exerceront les fonctions sacerdotales (Exod. xxix, 9 : comp. Nombr. xxv, 13), mais avec cette restriction, que les indignes, les contempteurs de Dieu et de sa loi, en seront écartés, et cela par un châtiment divin. Ce châtiment va frapper la maison d'Héli.

34. *Mourront le même jour* : voy. iv, 11 D'autres descendants d'Héli occupèrent successivement le pontificat, jusqu'à ce que, sous le règne de Salomon, cette dignité retourna, dans la personne de Sadoc, à la branche d'Eléazar, pour y rester jusqu'à la fin de la royauté (I Rois, ii, 27 : comp. I Paral. vi, 8-15).

35. *Un prêtre fidèle* : cette prophétie a eu son accomplissement en Samuel qui, après la mort d'Héli, joua un si grand rôle comme prophète, comme juge et comme prêtre (non comme grand prêtre : l'Écriture ne lui donne jamais ce nom), et surtout en Sadoc (voy. la note précédente).

III, 1. *N'était pas fréquente*, litt. *n'était pas répandue*, et cela à cause de la déchéance morale et religieuse d'Israël. Vulg., *n'était pas manifeste*, c.-à-d. *promulguée, publiée*.

retourne te coucher." Et il alla se cou-
6 cher. Jéhovah appela de nouveau Samuel; et Samuel se leva et étant allé auprès d'Héli, il dit : "Me voici, car tu m'as appelé." Héli répondit : "Je n'ai point appelé, mon fils; retourne te cou-
7 cher." Samuel ne connaissait pas encore Jéhovah, car la parole de Jéhovah ne lui
8 avait pas encore été révélée. Jéhovah appela de nouveau Samuel, pour la troisième fois. Il se leva, et alla auprès d'Héli,
9 et dit : "Me voici, car tu m'as appelé." Héli comprit *alors* que c'était Jéhovah qui appelait l'enfant, et il dit à Samuel : "Va, couche-toi, et si l'on t'appelle *encore*, tu diras : Parlez, Jéhovah, car votre serviteur écoute." Et Samuel s'en alla et se coucha à sa place.

10 Jéhovah vint et se tint là, et il appela comme les autres fois : "Samuel! Samuel!" Samuel répondit : "Parlez, car
11 votre serviteur écoute." Et Jéhovah dit à Samuel : "Voici que je vais faire dans Israël une chose que personne n'entendra
12 sans que les oreilles lui tintent. En ce jour-là j'accomplirai sur Héli tout ce que j'ai prononcé touchant sa maison; je com-
13 mencerai et j'achèverai. Je lui ai déclaré que j'allais juger sa maison pour jamais, à cause du crime dont il avait connaissance; c'est que ses fils se sont rendus indignes et qu'il ne les a pas réprimés.
14 C'est pourquoi j'ai juré à la maison d'Héli que jamais son crime ne sera expié ni par des sacrifices ni par des oblations."
15 Samuel resta couché jusqu'au matin, puis il ouvrit les portes de la maison de Jéhovah. Et il craignait de raconter sa vision
16 à Héli. Mais Héli appela Samuel, en disant : "Samuel, mon fils!" Il répondit :
17 "Me voici." Et Héli dit : "Qu'est-ce que Jéhovah t'a dit? Je te prie, ne me cache rien. Que Jéhovah te traite dans toute sa rigueur si tu me caches quelque
18 chose de tout ce qu'il t'a dit!" Samuel lui raconta tout, sans lui rien cacher; et Héli dit : "C'est Jéhovah; ce qui lui semblera bon, qu'il le fasse!"

19 Samuel devint grand; Jéhovah était avec lui, et il ne laissa tomber à terre
20 aucune de ses paroles. Tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabé, reconnut que Samuel était un vrai prophète de Jéhovah. Et Jéhovah continuait d'apparaî- 21
tre à Silo, car il se manifestait à Samuel à Silo, en lui faisant connaître sa parole.

CHAP. IV. — *Israël battu par les Philistins. Prise de l'arche. Mort d'Héli et de ses deux fils.*

La parole de Samuel fut adressée à 4
tout Israël.

Israël sortit au devant des Philistins, pour combattre; ils campèrent près d'Eben-Ezer, et les Philistins étaient campés à Aphec. Les Philistins, s'étant 2
rangés en bataille contre Israël, le combat s'engagea, et Israël fut battu par les Philistins, et ils tuèrent environ quatre mille hommes en bataille rangée dans la plaine. Le peuple rentra au camp, et 3
les anciens d'Israël dirent : "Pourquoi Jéhovah nous a-t-il frappés aujourd'hui devant les Philistins? Faisons venir de Silo l'arche de l'alliance de Jéhovah; qu'elle vienne au milieu de nous, et qu'elle nous délivre de la main de nos ennemis." Le peuple envoya à Silo, et l'on apporta 4
de cette ville l'arche de l'alliance de Jéhovah des armées, qui est assis sur les Chérubins. Les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, étaient là avec l'arche de l'alliance de Dieu.

Lorsque l'arche de l'alliance de Jého- 5
vah entra dans le camp, tout Israël poussa de si grands cris de joie, que la terre en retentit. Le bruit de ces clameurs fut 6
entendu des Philistins, et ils dirent : "Que signifient ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux?" Et ils apprirent que l'arche de Jéhovah était venue au camp. Les Philistins eurent 7
peur, parce qu'ils disaient : "Dieu est venu dans le camp," et ils dirent : "Malheur à nous! car chose pareille n'a jamais eu lieu jusqu'à présent. Malheur 8
à nous! Qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants? Ce sont ces dieux qui ont frappé les Egyptiens de toutes sortes de plaies dans le désert. Montrez- 9
vous forts et agissez en hommes, Philistins, de peur que vous ne soyez asservis aux Hébreux, comme ils vous sont asservis. Soyez des hommes et combattez."

IV, 1. *La parole ... Israël* : ces mots, dans la Vulgate, terminent le dernier verset du chap. iii, auquel ils se lient naturellement : les révélations faites à Samuel, publiées par lui, arrivaient ainsi au peuple tout entier. On peut néanmoins les rattacher à ce qui suit, en les interprétant en ce sens que ce fut à la voix de Samuel que les Israélites marchèrent contre les Philistins, ou du moins que le peuple vit, dans la parole prophétique de Samuel, un signe du retour de la faveur divine, un gage de victoire, et par suite un encouragement à se soulever contre les Philistins. — Avant *Israël sortit*, la Vulgate (d'après les LXX) ajoute, *il arriva qu'en ces jours-là les Philistins se rassemblèrent pour le combat* : addition explicative qui manque dans les plus anciens manuscrits. Il ne saurait être question ici d'une invasion des Philistins qui, à cette époque étaient maîtres du pays d'Israël (Jug. xiii, 1).

10 Les Philistins livrèrent bataille, et Israël fut battu, et chacun s'enfuit dans sa tente; il y eut une très grande défaite et il tomba du côté d'Israël trente mille
11 hommes de pied. L'arche de Dieu fut prise, et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, périrent.
12 Un homme de Benjamin accourut du champ de bataille, et vint à Silo le même jour, les vêtements déchirés et la tête
13 couverte de poussière. Lorsqu'il arriva, Héli était assis sur un siège près du chemin, dans l'attente, car son cœur tremblait à cause de l'arche de Dieu. Cet homme étant entré dans la ville pour porter ces nouvelles, toute la ville poussa
14 une clameur. En entendant le bruit de cette clameur, Héli dit : "Quel est ce bruit *et* ce tumulte?" Et aussitôt l'hom-
15 me vint lui apporter la nouvelle. Or Héli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans; il avait les yeux fixes et ne pouvait
16 plus voir. L'homme dit à Héli : "J'arrive du champ de bataille, d'où je me suis enfui aujourd'hui." Héli dit : "Que
17 s'est-il passé, mon fils?" Le messager répondit : "Israël a fui devant les Philistins, et il y a eu beaucoup de tués parmi le peuple; et même tes deux fils, Ophni et Phinées, sont morts, et l'arche
18 de Dieu a été prise." A peine eut-il nommé l'arche de Dieu, qu'Héli tomba de son siège à la renverse, à côté de la porte; il se rompit la nuque et mourut; car c'était un homme vieux et pesant. Il avait jugé Israël pendant quarante ans.
19 Sa belle-fille, femme de Phinées, était enceinte et sur le point d'accoucher. Lorsqu'elle entendit la nouvelle de la prise de l'arche de Dieu, de la mort de son beau-père et de son mari, elle se courba et enfanta, car les douleurs lui
20 survinrent. Comme elle allait mourir, les femmes qui se trouvaient près d'elle lui dirent : "Ne crains point, car tu as enfanté un fils." Mais elle ne répondit
21 pas et n'y fit pas attention. Elle appela l'enfant Ichabod, en disant : "La gloire est emportée d'Israël :" à cause de la prise de l'arche de Dieu et de la mort de
22 son beau-père et de son mari. Elle dit : "La gloire est emportée d'Israël, car l'arche de Dieu est prise!"

CHAP. V. — *L'arche chez les Philistins.*

Les Philistins, s'étant emparés de l'5
arche de Dieu, la transportèrent d'Eben-
Ezer à Azot. Ils prirent l'arche de Dieu, 2
la firent entrer dans la maison de Dagon
et la placèrent auprès de Dagon. Le 3
lendemain, les Azotiens s'étant levés le
matin, virent Dagon étendu la face con-
tre terre devant l'arche de Jéhovah. Ils
le prirent et le remirent à sa place. Le 4
jour suivant, s'étant levés, ils trouvèrent
encore Dagon étendu la face contre terre
devant l'arche de Jéhovah; la tête de
Dagon et ses deux mains détachées gi-
saient sur le seuil, et il ne lui restait 5
que le tronc en forme de poisson. C'est
pourquoi les prêtres de Dagon et tous
ceux qui entrent dans la maison de Da-
gon à Azot ne posent pas le pied sur le
seuil de Dagon, jusqu'à ce jour. La 6
main de Jéhovah s'appesantit sur les
Azotiens et les désola; il les frappa de
tumeurs à Azot et dans son territoire.
Voyant ce qui arrivait, les Azotiens 7
dirent : "Que l'arche du Dieu d'Israël
ne reste pas chez nous, car sa main s'est
appesantie sur nous et sur Dagon, notre
dieu. Et ils convoquèrent chez eux par 8
des envoyés tous les princes des Philis-
tins, et ils dirent : "Que ferons-nous de
l'arche du Dieu d'Israël?" Les princes
répondirent : "Que l'on transporte à
Geth l'arche du Dieu d'Israël. *Mais*, dès 9
qu'on l'eut transportée, la main de Jého-
vah fut sur la ville, et il y eut une grande
épouvante; il frappa les gens de la ville,
depuis le petit jusqu'au grand, et il leur
poussa des tumeurs. Alors ils envoyè- 10
rent l'arche de Dieu à Accaron. Lorsque
l'arche de Dieu entra dans Accaron, les
Accaronites poussèrent des cris, en di-
sant : "On a transporté chez nous l'ar-
che du Dieu d'Israël pour nous faire
mourir, nous et notre peuple." Et ils 11

13. *A cause de l'arche*, qu'on avait, sans avoir consulté Dieu, transportée du tabernacle dans le camp. Les LXX, peut-être d'après une autre leçon, traduisent : *Héli était assis sur son siège près de la porte* du tabernacle, *les yeux tournés vers la route* : comp. vers. 18.

V, 1. *Azot* (hébr. *Asdod*), leur capitale : voy. Jos. xiii, 3.

2. *Auprès de Dagon*, (voy. Jug. xvi, 23).

6. *Les désola* : les hommes par des maladies, les champs par divers fléaux (vi, 4 sv.), comme l'explique la Vulgate (après les LXX), qui ajoute : *Et les villages et les champs, dans ce pays, fourmillèrent de rats qui naquirent tout d'un coup, et une grande mortalité amena la confusion dans la ville* : ces mots manquent dans la plupart des anciens manuscrits de la Vulgate. — *Tumeurs*, Vulg. *hémorrhoïdes*.

9. La Vulgate diffère notablement de l'hébreu : "Or, pendant qu'ils la conduisaient ainsi, la main du Seigneur était sur chaque ville avec une très grande mortalité, et il frappait les gens de ces villes, depuis le petit jusqu'au grand, et leurs intestins sortaient et se pourrissaient. Et les Géthéens tinrent conseil, et ils se firent des sièges de peaux." Les derniers mots, *et les Géthéens*, etc., sont empruntés aux LXX.

convoquèrent par des envoyés tous les princes des Philistins, et ils dirent : "Renvoyez l'arche du Dieu d'Israël; qu'elle retourne en son lieu, afin qu'elle ne nous fasse pas mourir, nous et notre
12 peuple." Car il y avait dans toute la ville une frayeur mortelle, et la main de Dieu s'y appesantissait fortement. Les gens qui ne mouraient pas étaient frappés de tumeurs, et les cris de détresse de la ville montaient jusqu'au ciel.

CHAP. VI. — *Renvoi de l'arche.*

6 L'arche de Jéhovah fut sept mois dans
2 le pays des Philistins. Et les Philistins appelèrent les prêtres et les devins et leur dirent : "Que ferons-nous de l'arche de Jéhovah? Faites-nous connaître comment nous devons la renvoyer en son
3 lieu." Ils répondirent : "Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez pas à vide, mais ne manquez pas de lui faire une offrande de réparation; si vous guérissez alors, vous saurez pourquoi sa main ne s'est pas retirée de
4 vous. Les Philistins dirent : "Quelle offrande de réparation lui ferons-nous?" Ils répondirent : "Cinq tumeurs d'or
5 et cinq souris d'or, selon le nombre des princes des Philistins, car une même plaie a été sur vous et sur vos princes. Faites donc des figures de vos tumeurs et des figures de vos souris qui ravagent le pays, et donnez ainsi gloire au Dieu d'Israël : peut-être cessera-t-il d'appesantir sa main sur vous, sur vos dieux
6 et sur votre pays. Pourquoi endurciriez-vous votre cœur, comme l'Egypte et Pharaon ont endurci le leur? N'ont-ils pas, lorsqu'il eut exercé ses châtiments sur eux, laissé partir les enfants d'Is-
7 raël? Maintenant donc faites un chariot neuf, et prenez deux vaches qui allaitent et qui n'aient point porté le joug; attelez les vaches au chariot, et ramenez loin
8 d'elles leurs petits à l'étable. Vous prendrez l'arche de Jéhovah et vous la mettrez sur le chariot; puis, ayant placé à côté d'elle, dans un coffret, les objets d'or que vous aurez donnés en offrande de réparation, vous la renverrez et elle
9 s'en ira. Suivez-la du regard : si elle monte par le chemin de son pays vers Beth-Samès, c'est Jéhovah qui nous a fait ce grand mal; sinon, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, *et que* cela nous est arrivé par hasard."

Ces gens firent ainsi; ayant pris deux 10
vaches qui allaitaient, ils les attelèrent au chariot et ils enfermèrent leurs petits dans l'étable. Ils mirent sur le chariot 11
l'arche de Jéhovah, et le coffret avec les souris d'or et les figures de leurs tumeurs. Les vaches prirent tout droit le chemin 12
de Beth-Samès; elles suivirent toujours la même route en marchant et en mugissant, sans se détourner ni à droite ni à gauche. Les princes des Philistins allèrent derrière elles jusqu'au territoire de Beth-Samès.

Les gens de Beth-Samès étaient à 13
moissonner le blé dans la vallée. Levant les yeux, ils aperçurent l'arche, et se réjouirent en la voyant. Le chariot arriva 14
dans le champ de Josué le Bethsamite et s'y arrêta. Il y avait là une grosse pierre. On fendit le bois du chariot et l'on offrit les vaches en holocauste à Jéhovah. Les 15
Lévites, après avoir descendu l'arche de Jéhovah, et le coffret qui était auprès, renfermant les objets d'or, posèrent *le tout* sur la grosse pierre. Les gens de Beth-Samès offrirent en ce jour-là des holocaustes et des sacrifices à Jéhovah. Les cinq princes des Philistins, ayant 16
vu cela, retournèrent le même jour à Accaron.

Voici les tumeurs d'or que les Philis- 17
tins donnèrent à Jéhovah en offrande de réparation : une pour Azot, une pour Gaza, une pour Ascalon, une pour Geth, une pour Accaron. *Ils offrirent* aussi 18
des souris d'or selon le nombre de toutes les villes des Philistins appartenant aux cinq chefs, tant des villes fortifiées que des villages sans murs : témoin la grosse pierre sur laquelle on déposa l'arche de Jéhovah, et qui est restée jusqu'à ce jour dans le champ de Josué le Bethsamite.

Jéhovah frappa les gens de Beth-Sa- 19
mès, parce qu'ils avaient regardé l'arche; il frappa soixante-dix hommes parmi le peuple. Et le peuple fit un grand deuil de ce que Jéhovah l'avait frappé d'une grande plaie. Les gens de Beth-Samès 20
dirent : "Qui peut subsister en la présence de Jéhovah, ce Dieu saint? Et vers qui va-t-il monter en s'éloignant de nous?" Ils envoyèrent des messagers 21
aux habitants de Cariathiarim, pour leur

VI, 19. *Ils avaient regardé*, comme l'insinue l'hébreu, avec une curiosité indiscrète, sans le respect dû à la sainteté de l'arche : comp. Nombr. IV, 20. — *Soixante-dix hommes :* une faute de copiste très ancienne (LXX, Vulg.) s'est glissée dans l'hébreu, qui porte littéralement, *il frappa d'entre le peuple soixante dix hommes et cinquante mille hommes.* Josèphe (Antiq. Jud. VI, I, 4) ne parle que de 70 morts.

dire : "Les Philistins ont ramené l'arche de Jéhovah; descendez et faites-la monter vers vous."

CHAP. VII. — *L'arche dans la maison d'Aminadab. Réveil religieux d'Israël et victoire sur les Philistins. Judicature de Samuel.*

7 Les gens de Cariathiarim vinrent et firent monter l'arche de Jéhovah; ils la conduisirent dans la maison d'Abinadab, sur la colline, et ils consacrèrent son fils Eléazar pour garder l'arche de Jéhovah.
2 Depuis le jour où l'arche fut déposée à Cariathiarim, il se passa un long temps, vingt années, et toute la maison d'Israël poussa des gémissements vers Jéhovah.
3 Et Samuel dit à toute la maison d'Israël : "Si c'est de tout votre cœur que vous revenez à Jéhovah, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers et les Astartés, attachez fermement votre cœur à Jéhovah et servez-le lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins."
4 Alors les enfants d'Israël ôtèrent du milieu d'eux les Baals et les Astartés, et ils servirent Jéhovah seul.
5 Samuel dit : "Assemblez tout Israël à Maspha, et je prierai Jéhovah pour
6 vous." Et ils s'assemblèrent à Maspha. Ils puisèrent de l'eau et la répandirent devant Jéhovah, et ils jeunèrent ce jour-là, en disant : "Nous avons péché contre Jéhovah." Et Samuel jugea les enfants d'Israël à Maspha.
7 Les Philistins ayant appris que les enfants d'Israël s'étaient assemblés à Maspha, leurs princes montèrent contre Israël. A cette nouvelle, les enfants d'Israël eurent peur des Philistins, et ils 8
dirent à Samuel : "Ne cesse point de crier pour nous vers Jéhovah, notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins." Samuel prit un agneau de lait, 9
et l'offrit entier en holocauste à Jéhovah; et Samuel cria vers Jéhovah pour Israël, et Jéhovah l'exauça. Pendant que Sa- 10
muel offrait l'holocauste, les Philistins s'approchèrent pour attaquer Israël. Mais Jéhovah fit retentir en ce jour le tonnerre sur les Philistins, et les mit en déroute, et ils furent battus devant Israël. Les 11
hommes d'Israël, sortant de Maspha, poursuivirent les Philistins et les battirent jusqu'au dessous de Beth-Char. Sa- 12
muel prit une pierre, qu'il plaça entre Maspha et Sen, et il lui donna le nom d'Eben-Ezer, en disant : "Jusqu'ici Jéhovah nous a secourus.

Ainsi humiliés, les Philistins ne revin- 13
rent plus sur le territoire d'Israël; la main de Jéhovah fut sur les Philistins pendant toute la vie de Samuel. Les vil- 14
les que les Philistins avaient prises sur Israël retournèrent à Israël, depuis Accaron jusqu'à Geth; Israël arracha leur territoire des mains des Philistins, et il y eut paix entre Israël et les Amorrhéens.

Samuel jugea Israël tout le temps de 15
sa vie. Chaque année il faisait le tour 16
par Béthel, Galgala et Maspha, et il jugeait Israël dans tous ces lieux. Il reve- 17
nait ensuite à Rama, où était sa maison, et là il jugeait Israël; il y bâtit un autel à Jéhovah.

DEUXIÈME PARTIE.

SAÜL PREMIER ROI D'ISRAËL [CH. VIII — XV].

CHAP. VIII. — *Le peuple demande un roi.*

8 Lorsque Samuel fut devenu vieux, il
2 établit ses fils juges sur Israël. Son fils premier-né se nommait Joël, et le second
3 Abia; ils jugeaient à Bersabée. Les fils de Samuel ne marchèrent pas sur ses traces; ils s'en détournaient pour le gain, recevaient des présents et violaient la jus-
4 tice. Tous les anciens d'Israël s'assemblèrent et vinrent vers Samuel à Rama.
5 Ils lui dirent : "Voilà que tu es vieux, et tes fils ne marchent pas sur tes traces; établis donc sur nous un roi pour nous juger, comme *en ont* toutes les nations."

Ce langage déplut à Samuel, parce 6
qu'ils disaient : "Donne-nous un roi pour nous juger;" et Samuel pria Jéhovah. Jéhovah dit à Samuel : "Ecoute la voix 7
du peuple dans tout ce qu'il te dira; car ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi, pour que je ne règne plus sur eux. Com- 8
me ils ont toujours agi *à mon égard* depuis le jour où je les ai fait monter d'Egypte jusqu'à présent, me délaissant pour servir d'autres dieux, ainsi ils agis- 9
sent envers toi. Et maintenant écoute leur voix; mais dépose témoignage contre eux, et fais-leur connaître comment le roi qui règnera sur eux les traitera."

10 Samuel rapporta toutes les paroles de Jéhovah au peuple qui lui demandait
11 un roi. Il dit : "Voici comment vous traitera le roi qui règnera sur vous : Il prendra vos fils, et il les mettra sur son char et parmi ses cavaliers, et ils cour-
12 ront devant son char. Il s'en fera des chefs de mille et des chefs de cinquante; il leur fera labourer ses champs, récolter ses moissons, fabriquer ses armes de
13 guerre et l'attirail de ses chars. Il pren-
dra vos filles pour parfumeuses, pour
14 cuisinières et pour boulangères. Vos champs, vos vignes et vos oliviers les meilleurs, il les prendra et les donnera à
15 ses serviteurs. Il prendra la dîme de vos moissons et de vos vignes, et la donnera
16 à ses courtisans et à ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, vos meilleurs bœufs et vos ânes, et les
17 emploiera à ses ouvrages. Il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous-mêmes
18 serez ses esclaves. Vous crierez en ce jour-là à cause de votre roi que vous vous aurez élu, mais Jéhovah ne vous exaucera pas."
19 Le peuple refusa d'écouter la voix de Samuel; ils dirent : "Non; mais il y aura
20 un roi sur nous, et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations; notre roi nous jugera, il marchera à notre tête et
21 conduira nos guerres. Après avoir entendu toutes les paroles du peuple, Samuel les redit aux oreilles de Jéhovah.
22 Et Jéhovah dit à Samuel : "Ecoute leur voix et établis un roi sur eux." Alors Samuel dit aux hommes d'Israël : "Que chacun de vous s'en aille à sa ville."

CHAP. IX, 1 — X, 16. — *Onction de Saül par Samuel.*

9 Il y avait un homme de Benjamin, nommé Cis, fils d'Abiel, fils de Séror, fils de Bécorath, fils d'Aphia, fils d'un Benjamite; c'était un homme vaillant.
2 Il avait un fils du nom de Saül, jeune et beau; aucun des enfants d'Israël n'était plus beau que lui, et il dépassait de la tête tout le peuple.
3 Les ânesses de Cis, père de Saül, s'étaient égarées, et Cis dit à Saül, son fils : "Prends avec toi un des serviteurs, lève-toi et va à la recherche des ânesses."
4 Il parcourut la montagne d'Ephraïm et traversa le pays de Salisa, sans les trouver; ils parcoururent le pays de Salim, et elles n'y étaient pas; ils revinrent au pays de Benjamin, et ils ne les trouvèrent pas. Lorsqu'ils furent arrivés au 5
pays de Suph, Saül dit à son serviteur qui l'accompagnait : "Viens, retournons, de peur que mon père, oubliant les ânesses, ne soit en peine à notre sujet.
Le serviteur lui dit : "Voici qu'il y a 6
dans cette ville un homme de Dieu, très considéré; tout ce qu'il dit arrive sûrement. Allons-y donc; peut-être nous fera-t-il connaître le chemin que nous
devons prendre." Saül dit à son servi- 7
teur : "Allons-y; mais qu'apporterons-nous à l'homme *de Dieu?* Car il n'y a plus de vivres dans nos sacs, et nous n'avons aucun présent à lui offrir. Avons-nous
quelque chose?" Le serviteur répondit 8
encore et dit à Saül : Voici que je trouve sur moi le quart d'un sicle d'argent; je le donnerai à l'homme de Dieu, et il nous indiquera notre chemin. — Autrefois, 9
en Israël, ceux qui allaient consulter Dieu, se disaient l'un à l'autre : "Venez et allons au voyant." Car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète s'appelait autrefois voyant. — Saül dit à son ser- 10
viteur : "Ton avis est bon; viens, allons." Et ils se rendirent à la ville où était l'homme de Dieu.

Comme ils gravissaient la montée qui 11
mène à la ville, ils rencontrèrent des jeunes filles sorties pour puiser de l'eau, et ils leur dirent : "Le voyant est-il ici?" Elles leur répondirent en disant : 12
"Oui, il y est, le voilà devant toi; mais va promptement. car il est venu aujourd'hui à la ville, parce que le peuple a un sacrifice sur le haut lieu. Dès votre en- 13
trée dans la ville, vous le trouverez, avant qu'il monte en haut lieu pour le repas; car le peuple ne mangera point qu'il ne soit arrivé, parce qu'il doit bénir le sacrifice; après quoi, les conviés mangeront. Montez donc maintenant, vous
le trouverez aujourd'hui." Et ils monte- 14
rent à la ville.

Comme ils entraient dans la ville, ils rencontrèrent Samuel, qui sortait pour monter en haut lieu. Or, un jour avant 15
l'arrivée de Saül, Jéhovah avait fait une révélation à Samuel, en disant : "De- 16
main, à cette heure, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être le chef de mon peuple d'Israël, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins; car j'ai regardé mon peuple, parce que son cri est venu

VIII, 16. *Vos meilleurs bœufs*, en lisant *biçrekem*, comme ont fait les LXX; l'hébreu actuel porte *bachourekem*, vos jeunes gens (Vulg.); mais cette leçon s'accorde mal avec le contexte.

Bœufs et *ânes*, animaux de trait et de somme.
IX, 15. *Avait fait une révélation à Samuel*, litt. *avait découvert l'oreille de Samuel* (Vulg.): comp. Ruth, iv, 4.

17 jusqu'à moi." Dès que Samuel eut vu Saül, Jéhovah lui dit : "Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est lui qui régnera sur mon peuple."

18 Saül s'approcha de Samuel à l'intérieur de la porte, et dit : "Indique-moi, je te prie, où est la maison du voyant."

19 Samuel répondit à Saül : "C'est moi qui suis le voyant. Monte devant moi au haut lieu, et vous mangerez aujourd'hui avec moi ; je te laisserai partir demain, et je te dirai tout ce qu'il y a dans ton

20 cœur. Quant aux ânesses que tu as perdues il y a trois jours, ne t'en inquiète pas, car elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de précieux en Israël? N'est-ce pas à toi et à toute la

21 maison de ton père?" Saül répondit : "Ne suis-je pas Benjamite, de la plus petite des tribus d'Israël? et ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes les familles de la tribu de Benjamin? Pour-

22 quoi m'as-tu dit une telle parole?" Samuel ayant pris Saül et son serviteur, les fit entrer dans la salle et leur donna la première place parmi les conviés qui

23 étaient environ trente hommes. Samuel dit au cuisinier : "Sers la portion que je t'ai remise avec ordre de la réserver."

24 Le cuisinier leva l'épaule avec ce qui l'entoure, et il la servit à Saül. Et Samuel dit : "Voici la portion réservée ; prends-la devant toi et mange, car elle a été gardée pour ce moment lorsque j'ai convoqué le peuple." Et Saül mangea avec Samuel ce jour-là.

25 Ils descendirent *ensuite* du haut lieu dans la ville, et Samuel s'entretint avec

26 Saül sur le toit. Le lendemain, dès l'aurore, Samuel appela Saül sur le toit, et dit : "Lève-toi, et je te laisserai aller." Saül se leva, et ils sortirent tous deux,

27 lui et Samuel. Quand ils furent descendus à l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : "Dis à ton serviteur de passer devant nous ;" et le serviteur prit les devants. "Arrête-toi maintenant, ajouta Samuel, et je te ferai entendre ce que Dieu a dit."

10 1 Samuel prit une fiole d'huile, et la versa sur la tête de Saül ; puis il le baisa et dit : "Jéhovah t'oint pour chef sur ton héritage. Quand tu m'auras quitté 2 aujourd'hui, tu trouveras deux hommes près du sépulcre de Rachel, dans le territoire de Benjamin, à Selsach ; ils te diront : "Les ânesses que tu es allé chercher sont retrouvées ; ton père ne pense plus à elles, mais il est en peine de vous et dit : Que dois-je faire au sujet de mon fils?" De là, poursuivant ta 3 route, tu arriveras au chêne de Thabor, et *là* tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu à Béthel, et portant l'un trois chevreaux, l'autre trois miches de pain, et l'autre une outre de vin. Après 4 qu'ils t'auront salué, ils te donneront deux pains, et tu les recevras de leurs mains. Ensuite tu viendras à Gabaa de 5 Dieu, où se trouve un poste de Philistins. En entrant dans la ville, tu rencontreras une troupe de prophètes descendant du haut lieu, précédés de luths, tambourins, flûtes et harpes, et prophétisant. L'Es- 6 prit de Jéhovah te saisira, et tu prophétiseras avec eux, et tu seras changé en un autre homme. Lorsque ces signes se 7 seront accomplis pour toi, fais ce qui se présentera, car Dieu est avec toi. Et tu 8 descendras avant moi à Galgala, où j'irai te rejoindre, pour offrir des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces. Tu attendras sept jours jusqu'à ce que je sois venu vers toi et je te dirai ce que tu dois faire."

9 Dès que Saül eut tourné le dos pour se séparer de Samuel, Dieu lui donna un autre cœur, et tous ces signes s'accom- 10 plirent le même jour. Quand ils arrivèrent à Gabaa, voici qu'une troupe de prophètes vint à sa rencontre ; et l'Esprit de Dieu le saisit, et il prophétisa au mi- 11 lieu d'eux. Quand tous ceux qui le connaissaient auparavant virent qu'il prophétisait avec les prophètes, tous ces gens se dirent l'un à l'autre : "Qu'est-il arrivé au fils de Cis? Saül est-il donc aussi parmi les prophètes?" Quelqu'un de la 12 foule répondit : "Et qui est leur père?" — C'est pourquoi cela a passé en proverbe : "Saül est-il aussi parmi les prophètes?" — Lorsqu'il eut cessé de pro- 13 phétiser, il se rendit en haut lieu.

X, 1. Après *ton héritage*, la Vulgate ajoute, *et tu délivreras son peuple des mains de ses ennemis qui sont autour de lui, et ceci* (ce qui suit) *sera pour toi le signe que Dieu t'a oint pour être chef*, que ton élection à la royauté a Dieu pour auteur. Ces mots, inconnus à S. Jérôme, viennent de l'ancienne Italique, qui en avait trouvé l'équivalent dans les LXX.

5. ***Prophétisant***, faisant entendre des discours et des chants sacrés sous une influence particulière de l'Esprit-Saint. Comp. Nombr. xi, 25.

6. *Tu prophétiseras avec eux*, tu prendras part à leurs chants sacrés et tu seras comme eux inspiré par le souffle de l'Esprit de Dieu. — *Changé en un autre homme :* l'Esprit-Saint te donnera les pensées et les sentiments d'un roi ; il te rendra capable de gouverner Israël.

7. *Fais ce qui se présentera* ; litt., *fais ce que ta main trouvera*, retourne à tes occupations ordinaires, sans entreprendre d'œuvre nouvelle avant le moment fixé par Dieu.

14 L'oncle de Saül dit à Saül et à son serviteur : "Où êtes-vous allés?" Saül répondit : "Chercher les ânesses; mais, ne les ayant vues nulle part, nous sommes allés vers Samuel." 15 L'oncle de Saül dit : "Raconte-moi ce que vous a dit Samuel." 16 Et Saül répondit à son oncle : "Il nous a appris que les ânesses étaient retrouvées." Mais quant à l'affaire de la royauté, il ne lui rapporta pas ce qu'avait dit Samuel.

CHAP. X, 17 — 27. — *Saül élu par le sort en présence du peuple.*

10 17 Samuel convoqua le peuple devant Jéhovah à Maspha, et il dit aux enfants d'Israël : "Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : J'ai fait monter Israël hors d'Egypte, et je vous ai délivrés de la main des Egyptiens et de la main de 19 tous les rois qui vous opprimaient. Et vous, aujourd'hui, vous rejetez votre Dieu, qui vous a délivrés de tous vos maux et de toutes vos souffrances, et vous lui dites : Etablis un roi sur nous! Présentez-vous maintenant devant Jéhovah par tribus et par familles."

20 Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël, et la tribu de Benjamin fut dé- 21 signée *par le sort*. Il fit approcher la tribu de Benjamin par familles, et la famille de Métri fut désignée; puis le sort désigne Saül, fils de Cis. On le chercha, 22 mais il ne se trouva point. Alors ils interrogèrent de nouveau Jéhovah : "Est-il venu ici encore quelqu'un?" Jéhovah répondit : "Il est caché parmi des bagages." 23 On courut le tirer de là, et il se tint au milieu du peuple, les dépassant 24 tous de l'épaule et au-delà. Et Samuel dit à tout le peuple : "Voyez-vous celui que Jéhovah a choisi? Il n'y a personne dans tout le peuple qui soit semblable à lui." Et tout le peuple poussa des cris, en disant : "Vive le roi!"

25 Alors Samuel exposa au peuple le droit de la royauté, et il l'écrivit dans un livre, qu'il déposa devant Jéhovah; puis il renvoya tout le peuple, chacun dans sa maison. 26 Saül aussi s'en alla dans sa maison à Gabaa, accompagné par une troupe d'hommes de valeur dont Dieu avait touché le cœur. 27 Toutefois des hommes pervers disaient : "Est-ce celui-là qui nous sauvera?" Et ils le méprisèrent et ne lui apportèrent pas de présents; mais Saül n'y prit point garde.

CHAP. XI. — *Victoire de Saül sur les Ammonites.*

11 Naas l'Ammonite monta et campa devant Jabès en Galaad. Tous les habitants de Jabès dirent à Naas : "Fais une alliance avec nous, et nous te servirons." 2 Mais Naas l'Ammonite leur répondit : "Je traiterai avec vous à la condition que je crève à chacun de vous son œil droit, et que je mette *ainsi* un opprobre sur tout Israël." 3 Les anciens de Jabès lui dirent : "Accorde-nous *un délai de* sept jours, et nous enverrons des messagers dans tout le territoire d'Israël; et s'il n'y a personne qui nous secoure, nous nous rendrons à toi." 4 Les messagers vinrent à Gabaa de Saül, et dirent ces choses aux oreilles du peuple; et tout le peuple éleva la voix et pleura.

5 En ce moment Saül revenait des champs, derrière ses bœufs, et il dit : "Qu'a donc le peuple, pour pleurer?" On lui rapporta ce qu'avaient dit les 6 hommes de Jabès. Dès qu'il eut entendu ces paroles, l'Esprit de Jéhovah le saisit, 7 et sa colère s'enflamma. Ayant pris une paire de bœufs, il les coupa en morceau, et il en envoya par les messagers dans tout le territoire d'Israël, en disant : "Quiconque ne marchera pas à la suite de Saül et de Samuel, aura ses bœufs traités de la même manière." La terreur de Jéhovah tomba sur le peuple, et il se mit en marche comme un seul homme. 8 Saül en fit la revue à Bezech : les enfants d'Israël étaient trois cent mille, et les 9 hommes de Juda trente mille. Ils dirent aux messagers qui étaient venus : "Vous

---

19. *Vous rejetez votre Dieu*, implicitement, en demandant à avoir, comme les païens, un roi visible à la place du Dieu invisible (voy. viii, 6,). — *Vous lui avez dit : Etablis*, etc. Les anciens interprètes (LXX, Vulg., etc.) lisant par un *aleph* le mot *lo*, traduisent, *vous avez dit : Non*, nous ne rejetons pas Jéhovah, mais *établis*, etc. — *Par familles*, litt. *par* groupes de *mille*.

22. *Jéhovah répondit : Il* (Saül) *est* ici, mais *caché parmi les bagages* : l'assemblée devait ressembler à un camp; les bagages étaient réunis dans une enceinte formée par les chariots rangés à l'entour.

Comme la réponse de Dieu ne semble pas tout d'abord s'adapter à la question, les LXX et la Vulg. ont modifié celle-ci : *On interrogea de nouveau le Seigneur*, pour savoir *s'il devait venir en ce lieu-là*.

25. *Le droit*, ou *la loi* (Vulg.), la charte *de la royauté*, qui réglait les devoirs et les droits du roi, soit vis-à-vis de Jéhovah, soit vis-à-vis du peuple. A en juger par le discours d'adieu de Samuel (xii, 1-17), il subordonnait le pouvoir du souverain à la loi mosaïque et aux révélations des prophètes.

XI, 1. La Vulg. commence ce verset par, *environ un mois après* : ces mots, empruntés à la version inexacte des LXX qui ont mal lu la fin du chap. x, se sont glissés de l'ancienne Italique dans la traduction de S. Jérôme.

parlerez aussi aux hommes de Jabès en Galaad : Demain vous aurez du secours, quand le soleil sera dans sa force." Les messagers reportèrent cette nouvelle aux hommes de Jabès, qui furent remplis de
10 joie. Et les hommes de Jabès dirent *aux Ammonites :* " Demain, nous nous rendrons à vous, et vous agirez envers
11 nous comme bon vous semblera." Le lendemain, Saül disposa le peuple en trois corps; ils pénétrèrent dans le camp *des Ammonites* à la veille du matin, et ils les battirent jusqu'à la chaleur du jour. Ceux qui échappèrent furent dispersés de telle sorte qu'il n'en resta pas deux ensemble.

12 Le peuple dit à Samuel : " Qui est-ce qui disait : Saül règnera-t-il sur nous? Livrez-*nous* ces gens, et nous les met-
13 trons à mort." Mais Saül dit : " Personne ne sera mis à mort en ce jour, car
14 aujourd'hui Jéhovah a sauvé Israël." Et Samuel dit au peuple : " Venez et allons à Galgala, pour y renouveler la royauté."
15 Tout le peuple se rendit à Galgala, et ils établirent Saül pour roi devant Jéhovah, à Galgala, et ils offrirent en ce lieu des sacrifices d'actions de grâces devant Jéhovah, et Saül et tous les hommes d'Israël s'y livrèrent à de grandes réjouissances.

CHAP. XII. — *Samuel abdique la judicature.*

12 Samuel dit à tout Israël : " J'ai écouté votre voix dans tout ce que vous m'avez dit, et j'ai établi un roi sur vous.
2 Et maintenant voici le roi qui marchera devant vous. Pour moi, je suis vieux, j'ai blanchi, et mes fils sont au milieu de vous; j'ai marché devant vous depuis ma
3 jeunesse jusqu'à ce jour. Me voici; rendez témoignage de moi en présence de Jéhovah et en présence de son oint : de qui ai-je pris le bœuf et de qui ai-je pris l'âne? A qui ai-je fait tort et qui ai-je opprimé? De qui ai-je reçu un présent pour fermer les yeux sur lui? Je vous le
4 rendrai." Ils répondirent : " Tu ne nous a point fait tort, tu ne nous as point opprimés, et tu n'as rien reçu de la main
5 de personne." Il leur dit : " Jéhovah est témoin contre vous, et son oint aussi est témoin, en ce jour, que vous n'avez rien trouvé dans mes mains!" Le peuple ré-
6 pondit : " Il est témoin." Et Samuel dit au peuple : " *Oui*, Jéhovah *est témoin*, lui qui a établi Moïse et Aaron et qui a fait monter vos pères du pays d'Egypte.
7 Maintenant présentez-vous, je veux vous appeler en jugement devant Jéhovah au sujet de tous les bienfaits qu'il vous a
8 accordés à vous et à vos pères. Après que Jacob fut venu en Egypte, vos pères crièrent vers Jéhovah, et Jéhovah envoya Moïse et Aaron, qui les firent sortir d'Egypte et les établirent dans ce lieu.
9 Mais ils oublièrent Jéhovah, leur Dieu, et il les livra entre les mains de Sisara, chef de l'armée d'Hasor, entre les mains des Philistins et entre les mains du roi de Moab, qui leur firent la guerre.
10 Ils crièrent vers Jéhovah, en disant : " Nous avons péché, car nous avons abandonné Jéhovah et nous avons servi les Baals et les Astartés; délivrez-nous maintenant de la main de nos ennemis, et nous vous
11 servirons." Et Jéhovah envoya Jérobaal, et Badan, et Jephté, et Samuel, et il vous délivra de la main de vos ennemis tout autour de vous, et vous avez
12 habité vos demeures en sécurité. Et quand vous avez vu Naas, roi des fils d'Ammon, marcher contre vous, vous m'avez dit : Non, mais un roi régnera sur nous! alors que Jéhovah, votre Dieu,
13 était votre roi. — Voici donc le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé; voici que Jéhovah l'a établi roi
14 sur vous : Si vous craignez Jéhovah, si vous le servez et obéissez à sa voix, si vous n'êtes point rebelles au commandement de Jéhovah et si vous suivez, vous et le roi qui règne sur vous, Jéhovah,
15 votre Dieu... Mais si vous n'obéissez pas à la voix de Jéhovah et si vous êtes rebelles à son commandement, la main de Jéhovah sera contre vous, comme elle
16 a été contre vos pères. Maintenant restez encore, et voyez cette grande chose que Jéhovah va opérer sous vos yeux.
17 N'est-ce pas maintenant la moisson des blés? *Eh bien*, je vais invoquer Jéhovah, et il fera tonner et pleuvoir; vous saurez alors et vous verrez combien grand est aux yeux de Jéhovah le mal que vous avez fait en demandant pour vous un roi."
18 Samuel invoqua Jéhovah, et Jéhovah envoya ce même jour des tonnerres et de la pluie; et tout le peuple eut une grande
19 crainte de Jéhovah et de Samuel. Tout le peuple dit à Samuel : " Prie pour tes serviteurs Jéhovah, ton Dieu, afin que nous ne mourions pas, car nous avons

---

15. *Ils établirent Saül pour roi;* LXX, *Samuel oignit là Saül* pour la seconde fois : interprétation libre et probablement erronée.

XII, 6. *Est témoin* sous-entendu; les LXX ajoutent aussi ce mot.

ajouté à tous nos péchés le tort de demander pour nous un roi." Samuel dit au peuple : "Ne craignez point. Vous avez fait tout ce mal, mais ne cessez pas de suivre Jéhovah, et servez-le de tout votre cœur. Ne vous en détournez point, car ce serait pour aller à des choses de néant, qui ne vous donneraient ni profit ni délivrance, parce que ce sont des choses de néant. Car Jéhovah n'abandonnera pas son peuple, à cause de son grand nom; car il lui a plu de faire de vous son peuple. Loin de moi aussi de pécher contre Jéhovah en cessant de prier pour vous! Je vous enseignerai le bon et droit chemin. Craignez seulement Jéhovah, et servez-le en vérité de tout votre cœur; car voyez quelles grandes choses il a faites au milieu de vous! Mais si vous persévérez à faire le mal, vous périrez, vous et votre roi."

CHAP. XIII. — *Première faute de Saül.*

13 Saül était âgé de ... ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans sur Israël.

2 Saül se choisit trente mille hommes d'Israël : deux mille étaient avec lui à Machmas et sur la montagne de Béthel, et mille étaient avec Jonathas à Gabaa de Benjamin; et il renvoya le reste du peuple, chacun dans sa tente. Jonathas battit le poste des Philistins qui était à Gabée, et les Philistins l'apprirent. Et Saül fit sonner de la trompette dans tout le pays, en disant : "Que les Hébreux entendent!" Tout Israël entendit la nouvelle : "Saül a battu le poste des Philistins, et même Israël s'est mis en mauvaise odeur auprès des Philistins." Et le peuple fut convoqué auprès de Saül à Galgala.

5 Les Philistins s'assemblèrent pour combattre Israël; *ils avaient* (trente) mille chars, six mille cavaliers, et un peuple innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer. Ils vinrent camper à Machmas, en avant de Beth-Aven. Les hommes d'Israël, se voyant dans une grande extrémité, car ils étaient serrés de près, se cachèrent dans les cavernes, dans les broussailles, dans les rochers, dans les trous et dans les citernes. Des Hébreux passèrent aussi le Jourdain pour aller au pays de Gad et de Galaad. Saül était encore à Galgala, et tout le peuple derrière lui tremblait.

Il attendit sept jours, selon le terme fixé par Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Galgala, et le peuple se dispersait loin de Saül. Alors Saül dit : "Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces." Et il offrit l'holocauste. Comme il achevait d'offrir l'holocauste, voici que Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer. Samuel lui dit : "Qu'as-tu fait?" Saül répondit : "Lorsque j'ai vu que le peuple se dispersait loin de moi, que tu n'arrivais pas au terme fixé et que les Philistins étaient assemblés à Machmas, je me suis dit : Les Philistins vont descendre contre moi à Galgala, et je n'ai pas imploré Jéhovah. Alors, me faisant violence, j'ai offert l'holocauste." Samuel dit à Saül : "Tu as agi en insensé, tu n'as pas observé le commandement que Jéhovah ton Dieu t'avait donné. Car Jéhovah aurait affermi pour toujours ton règne sur Israël; mais maintenant ton règne ne subsistera point. Jéhovah s'est cherché un homme selon son cœur et l'a destiné à être le chef de son peuple, parce que tu n'as pas observé ce que Jéhovah t'avait ordonné." Et Samuel se leva, et monta de Galgala à Gabaa de Benjamin. Saül passa en revue la troupe qui se trouvait *encore* avec lui : il y avait environ six cents hommes.

Saül, Jonathas, son fils, et la troupe qui se trouvait avec eux, s'étaient postés à Gabée de Benjamin, et les Philistins campaient à Machmas. Il sortit du camp des Philistins trois troupes pour ravager : l'une prit le chemin d'Ephra, vers le pays de Sual; l'autre prit le chemin de Beth-Horon; et la troisième celui de la frontière qui domine la vallée de Seboïm, du côté

XIII, 1. *Âgé de ... ans* : d'après l'analogie de l'histoire biblique des rois, l'auteur a voulu nous donner ici l'âge de Saül à son avènement au trône, et la durée de son règne. Mais il y a dans le texte hébreu une lacune évidente; la lettre indiquant comme chiffre le nombre d'années a disparu. LXX et Vulg., *était âgé d'un an*. On conjecture que Saül avait environ 40 ans lorsqu'il fut oint par Samuel, puisque, dès le commencement de son règne, son fils Jonathas commande un corps d'armée (vers. 2). Quant à la durée de son règne, le chiffre traditionnel de 40 ans (Act. xiii, 21; Josèphe, Antiq. VI, xiv, 9) paraît devoir être compté jusqu'à sa mort.

5. *Trente mille chars*, nombre évidemment inadmissible, né d'une faute de copiste, probablement de la répétition du *lamed* à la fin du mot *Israël* : on sait que cette lettre figure le nombre 30.

15. Entre *Gabaa de Benjamin* et *Saül fit*, la Vulgate intercale : "Et le reste du peuple monta après Saül au-devant du peuple *des Philistins*, qui les attaquaient tandis qu'ils (les Israélites) venaient de Galgala à Gabaa, sur la colline de Benjamin." Ces mots correspondent à une glose assez obscure des LXX, et se sont glissés de l'ancienne Italique dans le texte de la version de S. Jérôme.

19 du désert. On ne trouvait point de forgeron dans tout le pays d'Israël; car les Philistins avaient dit : "Que les Hébreux ne puissent plus fabriquer d'épées ou de
20 lances!" Et tout Israël devait descendre chez les Philistins pour aiguiser chacun son soc, son hoyau, sa hache ou sa bê-
21 che, en sorte que le tranchant des bèches, des hoyaux, des tridents et des haches était *souvent* émoussé et les aiguillons
22 non redressés. Il arrive qu'au jour du combat il ne se trouvait ni lance ni épée dans la main de tout le peuple qui était avec Saül et Jonathas; mais il s'en trouvait dans la main de Saül et de Jonathas, son fils.

23 Un poste de Philistins vint occuper le passage de Machmas.

CHAP. XIV. — *Exploit de Jonathas et victoire d'Israël sur les Philistins. Guerres de Saül; sa famille.*

14 Ce jour-là Jonathas dit au jeune homme qui portait ses armes : "Viens, et passons jusqu'au poste des Philistins, qui est là de l'autre côté." Et il n'en dit
2 rien à son père. — Saül se tenait à l'extrémité de Gabaa, sous le grenadier de Magron, et la troupe qui était avec lui
3 était d'environ six cents hommes. Achias, fils d'Achitob, frère d'Ichabod, fils de Phinées, fils d'Héli, prêtre de Jéhovah à Silo, portait l'éphod. Le peuple ne savait pas *non plus* que Jonathas s'en fût allé.
4 Entre les passages par lesquels Jonathas cherchait à arriver au poste des Philistins, il y avait une dent de rocher d'un côté et une dent de rocher de l'autre côté,
5 l'une nommée Bosès et l'autre Séné. L'une de ces dents se dresse au nord, vis-à-vis de Machmas, et l'autre au midi, vis-à-vis
6 de Gabéa. — Jonathas dit *donc* au jeune homme qui portait ses armes : "Viens, et passons jusqu'au poste de ces incirconcis. Peut-être Jéhovah agira-t-il pour nous; car rien n'empêche Jéhovah de sauver, soit par un grand nombre, soit
7 par un petit nombre." Son écuyer lui répondit : "Fais tout ce que tu as dans le cœur; va où tu voudras, me voici avec toi prêt à te suivre." Jonathas dit : 8
"Nous allons passer vers ces hommes et nous nous montrerons à eux. S'ils nous 9
disent : Arrêtez, jusqu'à ce que nous venions à vous! nous resterons en place et nous ne monterons pas vers eux. Mais 10
s'ils disent : Montez vers nous! nous monterons, car Jéhovah les a livrés entre nos mains. Cela sera pour nous un signe."

Ils se montrèrent tous deux au poste 11
des Philistins, et les Philistins dirent : "Voici les Hébreux qui sortent des trous où ils s'étaient cachés." Et les hommes 12
du poste, s'adressant à Jonathas et à son écuyer, dirent : "Montez vers nous, et nous vous ferons savoir quelque chose." Et Jonathas dit à son écuyer : "Monte après moi, car Jéhovah les a livrés entre nos mains." Et s'aidant des mains et 13
des pieds, Jonathas monta, suivi de son écuyer. Les Philistins tombaient devant Jonathas, et son écuyer tuait derrière lui. Ce premier massacre que firent 14
Jonathas et son écuyer fut d'environ vingt hommes, sur la longueur d'un demi-sillon d'un arpent de terre. L'épou- 15
vante se répandit dans le camp *des Philistins*, dans la plaine et dans tout le peuple; leurs postes aussi et leurs colonnes dévastatrices furent saisies de peur; la terre trembla : c'était une terreur de Dieu.

Les sentinelles de Saül qui étaient à 16
Gabaa de Benjamin virent comment la multitude *des Philistins* se dispersait et allait de côté et d'autre. Saül dit *alors* 17
à la troupe qui était avec lui : "Faites la revue et voyez qui s'en est allé d'avec nous." Ils firent la revue, et il se trouva qu'il manquait Jonathas et son écuyer. Et Saül dit à Achias : "Fais approcher 18
l'arche de Dieu." — Car l'arche de Dieu était en ce jour-là avec les enfants d'Israël. — Pendant que Saül parlait au 19
prêtre, le tumulte dans le camp des Philistins allait croissant; et Saül dit au prêtre : "Retire ta main." *Aussitôt* Saül 20
et tous ceux qui étaient avec lui, s'étant rassemblés, s'avancèrent jusqu'au lieu

---

20. *Pour aiguiser;* LXX, *pour forger* : ce sens moins rigoureux parait plus acceptable.

XIV, 14. *Sur la longueur de la moitié d'un sillon*, etc., c.-à-d., comme l'explique la Vulg., sur la moitié de la longueur du sillon d'un champ qu'une paire de bœufs laboure en un jour. LXX, *avec des javelots, des pierres et des cailloux du champ*. Le texte hébreu, lu et traduit ainsi par les LXX, donne peut-être la véritable leçon.

18. *Saül* dit au grand prêtre *Achias* de consulter le Seigneur sur ce qu'il y avait à faire dans la circonstance présente. *Fais approcher l'arche de Dieu* : l'expression *fais approcher* est toujours employée pour l'éphod, jamais pour l'arche; de plus, c'était avec l'éphod, par l'*Urim* et le *Thummim*, non avec l'arche, qu'on interrogeait le Seigneur; en outre, l'arche parait avoir été alors à Cariathiarim; enfin les LXX lisaient de leur temps et ont traduit, *apporte l'éphod, car il* (Achias) *portait l'éphod en ce jour* (temps)-*là en présence d'Israël*, était grand prêtre. Ces raisons font soupçonner une altération dans le texte hébreu actuel.

du combat, et voici que les Philistins tournaient l'épée les uns contre les autres,
21 et la confusion était extrême. Les Hébreux qui étaient auparavant avec les Philistins, étant montés avec eux dans leur camp, se mirent eux aussi du côté de ceux d'Israël qui étaient avec Saül et
22 Jonathas. Tous les hommes d'Israël qui s'étaient cachés dans la montagne d'Ephraïm, apprenant la fuite des Philistins, s'attachèrent également à les
23 poursuivre en combattant. C'est ainsi que Jéhovah délivra Israël ce jour-là, et le combat se poursuivit jusqu'à Beth-Aven.

24 Les hommes d'Israël étaient à bout de forces en ce jour-là. Saül fit jurer le peuple, en disant : "Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture jusqu'au soir, avant que je me sois vengé de mes ennemis!" Et personne ne prit de nour-
25 riture. Tout le peuple arriva dans la forêt, où il y avait du miel à la surface
26 du sol. Lorsqu'il entra dans la forêt, il vit du miel qui coulait; mais nul ne porta la main à la bouche, car le peuple avait
27 crainte du serment. Mais Jonathas n'avait pas entendu le serment que son père avait fait faire au peuple; il avança l'extrémité du bâton qu'il avait à la main, et l'ayant plongé dans un rayon de miel, il ramena la main à la bouche, et ses
28 yeux furent éclaircis. Alors quelqu'un du peuple, prenant la parole, *lui* dit : "Ton père a fait jurer le peuple, en disant : Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture aujourd'hui! Et le peu-
29 ple était épuisé." Jonathas dit : "Mon père a causé le malheur du peuple. Voyez donc comme mes yeux sont clairs, parce
30 que j'ai goûté un peu de ce miel! Ah! si le peuple avait mangé aujourd'hui du butin trouvé chez ses ennemis, combien la défaite des Philistins n'aurait-elle pas été plus grande?"

31 Ils battirent ce jour-là les Philistins depuis Machmas jusqu'à Ajalon, et le
32 peuple était tout défaillant. Il se jeta sur le butin, et ayant pris des brebis, des bœufs et des veaux, il les égorgea sur la
33 terre et en mangea avec le sang. On le rapporta à Saül, en disant : "Voici que le peuple pèche contre Jéhovah, en mangeant *la chair* avec le sang." Saül dit : "Vous avez commis une infidélité; roulez à l'instant vers moi une grande pierre."
Puis il ajouta : "Dispersez-vous parmi 34
le peuple, et dites-leur que chacun m'amène son bœuf ou sa brebis et qu'il l'égorge ici. Vous en mangerez alors et vous ne pécherez pas contre Jéhovah en mangeant avec le sang. Et chacun parmi le peuple amena pendant la nuit son bœuf par la main, et l'égorgea sur la pierre.
Saül bâtit un autel à Jéhovah; ce fut le 35
premier autel qu'il lui éleva.

Saül dit : "Descendons, pendant qu'il 36
fait nuit, à la poursuite des Philistins, pillons-les jusqu'à ce que luise le matin, et n'en laissons pas survivre un seul." Ils dirent : "Fais tout ce qui te semblera bon." Mais le *grand* prêtre dit : "Approchons-nous ici de Dieu." Et Saül con- 37
sulta Dieu : "Descendrai-je à la poursuite des Philistins? Les livrerez-nous entre les mains d'Israël?" Et Jéhovah ne lui donna pas de réponse ce jour-là. Saül 38
dit : "Approchez ici, vous tous chefs du peuple; recherchez et voyez quel est ce
péché qui a été commis aujourd'hui. Car, 39
aussi vrai que Jéhovah, le libérateur d'Israël est vivant, le péché fût-il sur mon fils Jonathas, il mourra." Et dans tout le peuple personne n'osa lui répondre. Il dit à tout Israël : "Vous, met- 40
tez-vous d'un côté, et moi et mon fils Jonathas nous serons de l'autre." Et le peuple dit à Saül : "Fais ce qui te semblera bon." Saül dit à Jéhovah : "Dieu 41
d'Israël, fais connaître la vérité!" Jonathas et Saül furent désignés, et le peuple fut libéré. *Alors* Saül dit : "Jetez le 42
sort entre moi et Jonathas, mon fils." Et Jonathas fut désigné. Saül dit à Jona- 43
thas : "Déclare-moi ce que tu as fait." Jonathas le lui déclara, en disant : "J'ai goûté un peu de miel avec l'extrémité du bâton que j'avais à la main; et voici que je mourrai!" Et Saül dit : "Que Dieu 44
me traite dans toute sa rigueur, si tu ne meurs pas, Jonathas!" Le peuple dit à 45
Saül : "Jonathas mourrait donc, lui qui

---

24. *Éprouvèrent une grande fatigue.* La Vulg. (lisant *nagasch* au lieu de *niggas*) traduit, *s'approchèrent, se réunirent.*

34. *Pendant la nuit;* Vulg., *jusqu'à la nuit.* — *Son bœuf par la main;* ou, avec les LXX, *le bétail qu'il avait sous la main.*

35. *Ce fut le premier autel* (Vulg.). L'hébreu se prête encore à un autre sens préféré par plusieurs, *il commença de le bâtir*, sans prendre le temps de l'achever (comp. I Paral. xxvii, 24), tant il lui tardait de courir sus aux Philistins (vers. 36).

41. *Fais connaître la vérité;* ou bien, *montre l'innocent;* Vulg., *donne un indice*, un signe. Après ces mots, la Vulg. ajoute : "D'où vient que vous n'avez pas répondu aujourd'hui à votre serviteur? Si l'auteur de cette iniquité est mon fils Jonathas ou moi, montrez-le; ou si c'est votre peuple, montrez votre sainteté :" emprunt fait aux LXX par l'ancienne Italique, d'où ils ont passé dans le texte de S. Jérôme.

a opéré cette grande délivrance en Israël? Jamais! Jéhovah est vivant! il ne tombera pas à terre un cheveu de sa tête, car c'est avec Dieu qu'il a agi en ce jour." C'est ainsi que le peuple sauva Jonathas,
46 et il ne mourut point. Saül monta *à Gabaa*, sans poursuivre *plus loin* les Philistins, et les Philistins regagnèrent leur pays.
47 Lorsque Saül eut pris possession de la royauté sur Israël, il fit la guerre aux alentours à tous ses ennemis, à Moab, aux enfants d'Ammon, à Edom, aux rois de Soba et aux Philistins, et partout où
48 il se tournait, il l'emportait. Il fit des exploits, battit Amalec et délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.
49 Les fils de Saül étaient Jonathas, Jessui et Melchisua; ses deux filles s'appelaient, l'ainée Mérob, et la plus jeune
50 Michol. Le nom de la femme de Saül était Achinoam, fille d'Achimaas. Le nom du chef de son armée était Abner, fils de
51 Ner, oncle de Saül. Cis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient fils d'Abiel.
52 La guerre fut acharnée contre les Philistins pendant toute la vie de Saül, et quand Saül apercevait un homme fort et vaillant, il l'attachait à son service.

CHAP. XV. — *Guerre contre Amalec. Seconde faute de Saül.*

15 Samuel dit à Saül : "C'est moi que Jéhovah a envoyé pour t'oindre comme roi sur son peuple, sur Israël; écoute
2 donc ce que dit Jéhovah. Ainsi parle Jéhovah des armées : J'ai considéré ce qu'Amalec a fait à Israël, lorsqu'il lui barra le chemin à sa sortie d'Egypte.
3 Va maintenant, frappe Amalec, et dévoue par anathème tout ce qui lui appartient; tu ne l'épargneras point et tu feras mourir hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes."
4 Saül le fit savoir au peuple et le passa en revue à Télaïm : il compta deux cent mille hommes de pied et dix mille hom-
5 mes de Juda. Saül s'avança jusqu'à la ville d'Amalec, et il mit une embuscade
6 dans la vallée. Il dit aux Cinéens : "Allez, retirez-vous, sortez du milieu d'Amalec, de peur que je ne vous enveloppe avec lui; car vous avez usé de bonté envers tous les enfants d'Israël, lorsqu'ils montèrent d'Egypte." Et les Cinéens se retirèrent du milieu d'Amalec. Saül 7
battit Amalec depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est en face de l'Egypte. Il prit vi- 8
vant Agag, roi d'Amalec et il dévoua tout le peuple par anathème en le passant au fil de l'épée. Mais Saül et le 9
peuple épargnèrent Agag, ainsi que les meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les meilleures bêtes de la seconde portée, les agneaux gras et tout ce qu'il y avait de bon; ils ne voulurent pas le dévouer à l'anathème, et ils détruisirent seulement tout ce qui était chétif et sans valeur.

Jéhovah adressa la parole à Samuel, 10
en disant : "Je me repens d'avoir établi 11
Saül pour roi, car il s'est détourné de moi, et il n'a pas observé mes paroles." Samuel se fâcha, et il cria vers Jéhovah toute la nuit. Il se leva de bon matin 12
pour aller à la rencontre de Saül; et on vint lui dire : "Saül est allé à Carmel, où il s'est élevé un monument; puis il s'en est retourné, et, passant plus loin, il est descendu à Galgala." Samuel se 13
rendit auprès de Saül, et Saül lui dit : "Sois béni de Jéhovah! J'ai exécuté la parole de Jéhovah." Samuel dit : "Qu'est- 14
ce donc que ce bèlement de brebis qui frappe mes oreilles, et ce mugissement de bœufs que j'entends?" Saül répondit : 15
"Ils les ont amenés de chez les Amalécites, car le peuple a épargné les meilleures brebis et les meilleurs bœufs pour les sacrifices à Jéhovah, ton Dieu; le reste, nous l'avons voué à l'anathème."

Samuel dit à Saül : "Assez! Je vais 16
te faire connaître ce que Jéhovah m'a dit cette nuit." Et Saül lui dit : "Parle!" Samuel dit : "Est-ce que, lorsque tu 17
étais petit à tes propres yeux, tu n'es pas devenu le chef des tribus d'Israël, et Jéhovah ne t'a-t-il pas oint pour roi sur Israël? Jéhovah t'avait donné mission, 18
en disant : Va, et dévoue à l'anathème ces pécheurs, les Amalécites, et combats-les jusqu'à ce que je les aie exterminés. Pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de 19
Jéhovah, et t'es-tu jeté sur le butin, et as-tu fait ce qui est mal aux yeux de Jéhovah?" Saül dit à Samuel : "Mais 20
oui, j'ai écouté la voix de Jéhovah, et j'ai suivi le chemin où il m'envoyait. J'ai amené Agag, roi d'Amalec, et j'ai voué Amalec à l'anathème. Et le peuple a 21

51. *Etaient fils d'Abiel*, en lisant avec les LXX *benè abiel* (comp. ix, 1). La Vulg. a lu *ben Abiel* et traduit, *Cis fut le père de Saül, et Ner, le père d'Abner était fils d'Abiel.*

XV, 12. *Un monument*, hébr. *iad*, mot qui signifie ordinairement *main* : ce monument ne serait-il pas une stèle couverte d'inscriptions à la louange de Saül, et semblable à la stèle de Mesa (Musée du Louvre), dont la forme générale figure une main étendue? II Rois, iii. Comp. II Sam. xviii, 18; Is. lvi, 5.

pris sur le butin des brebis et des bœufs comme prémices de l'anathème, pour faire des sacrifices à Jéhovah, ton Dieu,
22 à Galgala. Samuel dit : " Jéhovah trouve-t-il du plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, comme à l'obéissance à sa voix? L'obéissance vaut mieux que le sacrifice et l'observation *de sa parole* que la
23 graisse des béliers. Car la rebellion est aussi coupable que la divination, et la résistance est autant que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de Jéhovah, il te rejette aussi pour que tu ne sois plus roi."
24 Alors Saül dit à Samuel : " J'ai péché, car j'ai transgressé l'ordre de Jéhovah et tes paroles; je craignais le peuple et j'ai
25 écouté sa voix. Maintenant, je te prie, pardonne mon péché, reviens avec moi,
26 et j'adorerai Jéhovah." Samuel dit à Saül : " Je ne retournerai point avec toi, car tu as rejeté la parole de Jéhovah, et Jéhovah te rejette afin que tu ne sois plus
27 roi sur Israël. " Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül le saisit par l'extrémité de son manteau, qui se
28 déchira. Et Samuel lui dit : " Jéhovah a déchiré aujourd'hui de dessus toi la royauté d'Israël, et il l'a donnée à un autre qui est meilleur que toi. Celui qui 29
est la splendeur d'Israël ne ment point et ne se repent point, car il n'est pas un homme pour se repentir. " Saül dit : 30
" J'ai péché! Maintenant, honore-moi, je te prie, en présence des anciens de mon peuple et en présence d'Israël; reviens avec moi, et j'adorerai Jéhovah, ton Dieu. "
Samuel s'en retourna et suivit Saül, et 31
Saül adora Jéhovah. Et Samuel dit : 32
" Amenez-moi Agag, roi d'Amalec. " Et Agag s'avança vers lui d'un air joyeux; il disait : Certainement l'amertume de la mort est passée! " Samuel dit : " De 33
même que ton épée a privé des femmes de leurs enfants, ainsi ta mère sera privée de son fils entre les femmes! " Et Samuel coupa Agag en morceaux devant Jéhovah, à Galgala.
Samuel partit pour Rama, et Saül 34
monta dans sa maison à Gabaa de Saül.
Et Samuel ne revit plus Saül jusqu'au 35
jour de sa mort; car il pleurait sur Saül, parce que Jéhovah se repentait de l'avoir établi roi sur Israël.

TROISIÈME PARTIE.

RÉPROBATION DE SAÜL. COMMENCEMENTS DE DAVID [CH. XVI—XXXI].

CHAP. XVI. — *Onction de David. Il est appelé chez Saül.*

16 Jéhovah dit à Samuel : " Jusques à quand pleureras-tu sur Saül, que j'ai rejeté, afin qu'il ne règne plus sur Israël? Remplis ta corne d'huile, et va; je t'envoie chez Isaï de Bethléem, car j'ai vu
2 parmi ses fils le roi que je veux." Samuel dit : "Comment irais-je? Saül l'apprendra, et il me tuera." Et Jéhovah dit : "Tu prendras avec toi une génisse, et tu diras : "C'est pour offrir un sacrifice à
3 Jéhovah que je suis venu. Tu inviteras Isaï au sacrifice, et je te ferai connaître ce que tu auras à faire, et tu oindras
4 pour moi celui que je te désignerai." Samuel fit ce que Jéhovah avait ordonné, et se rendit à Bethléem. Les anciens accoururent inquiets au-devant de lui, et dirent : " Ton arrivée est-elle pour notre bien?" Il répondit : "Oui; je viens 5
pour offrir un sacrifice à Jéhovah. Sanctifiez-vous et venez avec moi au sacrifice." Et il sanctifia Isaï et ses fils, et les invita au sacrifice.
Lorsqu'ils furent entrés, Samuel, aper- 6
cevant Eliab, se dit : "Certainement l'oint de Jéhovah est devant lui." Et 7
Jéhovah dit à Samuel : "Ne prends pas garde à sa figure et à sa haute taille, car je l'ai écarté. Il ne s'agit pas de ce que l'homme voit; l'homme regarde le visage, mais Jéhovah regarde le cœur." Isaï 8
appela Abinadab et le fit passer devant Samuel; et Samuel dit : " Jéhovah n'a pas non plus choisi celui-ci." Isaï fit 9
passer Samma; et Samuel dit : " Ce n'est pas encore celui-ci que Jéhovah a choisi."
Isaï fit passer ses sept fils devant Sa- 10
muel; et Samuel dit à Isaï : " Jéhovah n'a choisi aucun de ceux-ci." Alors Sa- 11

32. *Il disait* en lui-même. Vulgate, *Agag, très gras et tremblant lui fut présenté, et il dit : Est-ce ainsi que sépare la mort amère!*

muel dit à Isaï : "Sont-ce là tous tes fils?" Et il répondit : "Il reste encore le plus jeune, qui fait paître les brebis." Samuel dit à Isaï : "Envoie-le chercher, car nous ne nous mettrons point à table
12 qu'il ne soit venu ici." Isaï l'envoya chercher. Or il était blond, avec de beaux yeux et une belle figure. Jéhovah dit à Samuel : "Lève-toi, oins-le, car c'est
13 lui!" Samuel ayant pris la corne d'huile, l'oignit au milieu de ses frères; et l'Esprit de Jéhovah vint sur David à partir de ce jour et dans la suite.

Samuel se leva et s'en alla à Ramatha.

14 L'Esprit de Jéhovah se retira de Saül, et un mauvais esprit venu de Jéhovah le
15 troublait. Les serviteurs de Saül lui dirent : Voici qu'un mauvais esprit de Dieu
16 te trouble. Que notre Seigneur parle; tes serviteurs sont devant toi; ils chercheront un homme sachant jouer de la harpe; et quand le mauvais esprit *venu* de Dieu sera sur toi, il jouera de sa main,
17 et tu seras soulagé." Saül répondit à ses serviteurs : "Trouvez-moi donc un homme qui soit bon musicien, et amenez-
18 le moi." L'un des serviteurs, prenant la parole, dit : "J'ai vu un fils d'Isaï de Bethléem, qui sait jouer de la harpe; c'est un homme fort et vaillant, un guerrier, parlant bien et d'une belle figure, et Jé-
19 hovah est avec lui." Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire : "Envoie-moi David, ton fils, qui est avec les
20 brebis." Isaï prit un âne, avec du pain, une outre de vin et un chevreau, et il envoya ces choses à Saül par David, son
21 fils. Arrivé chez Saül, David se présenta devant lui; et Saül le prit en affec-
22 tion, et il devint son écuyer. Et Saül fit dire à Isaï : "Que David, je te prie, reste à mon service, car il a trouvé grâce
23 à mes yeux." Lorsqu'un esprit venu de Dieu était sur Saül, David prenait la harpe et jouait de sa main, et Saül se calmait et se trouvait bien, et le mauvais esprit se retirait de lui.

CHAP. XVII. — *Guerre contre les Philistins. Goliath tué par David.*

17 Les Philistins, ayant rassemblé leurs armées pour faire la guerre, se réunirent à Socho, qui appartient à Juda; ils campèrent entre Socho et Azéca, à Ephès-
2 Dommim. Saül et les hommes d'Israël se rassemblèrent *aussi*, et après avoir établi leur camp dans la vallée du Térébinthe, ils se rangèrent en bataille en face des Philistins. Les Philistins étaient
3 postés sur la montagne d'un côté, et Israël était posté vers la montagne de l'autre côté : la vallée les séparait.

Alors sortit des rangs des Philistins
4 un champion; il se nommait Goliath, il était de Geth, et il avait une taille de six coudées et un palme. Un casque d'airain
5 couvrait sa tête, et il portait une cuirasse à écailles du poids de cinq mille sicles d'airain. Il avait aux jambes une ar-
6 mure d'airain et un javelot d'airain entre les épaules. Le bois de sa lance était
7 comme une ensouple de tisserand, et la pointe de sa lance pesait six cents sicles de fer; celui qui portait son bouclier marchait devant lui. Goliath s'arrêta,
8 et s'adressant aux troupes d'Israël rangées en bataille, il leur cria : "Pourquoi êtes-vous sortis pour vous ranger en bataille? Ne suis-je pas le Philistin, et n'êtes-vous pas des esclaves de Saül? Choisissez un homme qui descende contre
9 moi. S'il a le dessus en se battant avec moi et qu'il me tue, nous vous serons assujettis; mais si je l'emporte sur lui et que je le tue, vous nous serez assujettis
10 et vous nous servirez." Le Philistin ajouta : "Je jette aujourd'hui ce défi à l'armée d'Israël : Donnez-moi un homme,
11 et nous nous battrons ensemble." En entendant ces paroles du Philistin, Saül et tout Israël furent effrayés et saisis d'une grande crainte.

12 Or David était fils de cet Ephratéen de Bethléem de Juda nommé Isaï, qui avait huit fils, et qui, au temps de Saül, était un des hommes les plus avancés en âge.
13 Les trois fils aînés d'Isaï avaient suivi Saül à la guerre; ils se nommaient, l'aîné Eliab, le second Abinadab, et le troisième
14 Samma. David était le plus jeune. Lors-
15 que les trois aînés eurent suivi Saül, David allait et venait d'auprès de Saül, pour paître les brebis de son père à Bethléem.

16 Le Philistin s'avançait matin et soir, et il se présenta pendant quarante jours.

17 Isaï dit à David, son fils : "Prends pour tes frères cet épha de grain rôti et ces dix pains, et cours au camp vers tes
18 frères. Porte aussi ces dix fromages au chef de leur millier. Tu visiteras tes frères pour voir s'ils se portent bien, et tu prendras d'eux un gage."

XVII, 5. *Cinq mille sicles* (en nombre rond, peut-être un peu exagéré), environ 75 kilogr. : cette cuirasse, formée de petites plaques métalliques superposées, descendait jusqu'aux chevilles, comme celles que l'on voit sur les monuments assyriens.

18. *Un gage*, un signe visible de ta visite à tes frères. D'autres, regardant comme invraisem-

19 Saül et eux, et tous les hommes d'Israël étaient dans la vallée du Térébinthe, fai-
20 sant la guerre aux Philistins. David se leva de bon matin, et laissant les brebis à un gardien, il prit les provisions et partit, comme Isaï le lui avait commandé. Quand il arriva aux chars, l'armée sortit du camp pour se ranger en bataille et
21 poussait des cris de guerre. Israélites et Philistins se rangèrent en ligne, armée
22 contre armée. David laissa les objets qu'il avait avec lui entre les mains du gardien des bagages, et courut vers les rangs de l'armée. Aussitôt arrivé, il demanda à ses frères comment ils se por-
23 taient. Pendant qu'il s'entretenait avec eux, voici que le Philistin de Geth, nommé Goliath, le champion, s'avança hors des rangs des Philistins, tenant les mêmes
24 discours, et David l'entendit. En voyant cet homme, tous ceux d'Israël se retirèrent devant lui, saisis d'une grande
25 crainte. Chacun disait : "Voyez-vous cet homme qui s'avance? Il vient pour défier Israël. Celui qui le tuera, le roi le comblera de richesses, il lui donnera sa fille et il affranchira de toute charge la
26 maison de son père en Israël." David dit aux hommes qui se tenaient près de lui : "Que fera-t-on à celui qui tuera ce Philistin et qui ôtera l'opprobre de dessus Israël? Qui est donc ce Philistin, cet incirconcis, pour insulter l'armée du
27 Dieu vivant?" Le peuple lui répéta les mêmes paroles, en disant : "Voilà ce qu'on fera à celui qui l'aura mis à mort."
28 Éliab, son frère aîné, qui l'avait entendu parlé à ces hommes fut enflammé de colère contre David, et il dit : "Pourquoi es-tu descendu, et à qui as-tu laissé ce petit nombre de brebis dans le désert? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur; c'est pour voir la bataille que
29 tu es descendu." David répondit : "Qu'ai-je fait? N'est-ce pas une *simple*
30 parole?" Et se détournant de lui pour s'adresser à un autre, il fit les mêmes questions, et le peuple lui répondit comme la première fois.
31 Lorsqu'on eut entendu les paroles prononcées par David, on les rapporta à
32 Saül, qui le fit venir. David dit à Saül : "Que le cœur ne défaille à personne à cause de ce Philistin! Ton serviteur ira
33 combattre contre lui." Saül dit à David : "Tu ne peux aller te battre contre ce Philistin, car tu es un enfant, et il est un homme de guerre depuis sa jeunesse."
34 David dit à Saül : "Lorsque ton serviteur faisait paître les brebis de son père, et qu'un lion ou un ours venait et
35 enlevait une brebis du troupeau, je me mettais à sa poursuite, je le frappais et j'arrachais la brebis de sa gueule; s'il se dressait contre moi, je le saisissais à la mâchoire, je le frappais et je le tuais.
36 Ton serviteur a tué le lion comme l'ours, et il en sera du Philistin, de cet incirconcis, comme de l'un d'eux, car il a in-
37 sulté l'armée du Dieu vivant." David ajouta : "Jéhovah qui m'a délivré du lion et de l'ours, me délivrera aussi de la main de ce Philistin." Et Saül dit à David : "Va, et que Jéhovah soit avec toi!"
38 Saül fit revêtir David de ses habits, mit sur sa tête un casque d'airain et l'en-
39 dossa d'une cuirasse; puis David ceignit l'épée de Saül par dessus ses vêtements, et il essaya de marcher, car il n'avait jamais essayé d'armure. Mais il dit à Saül : "Je ne puis marcher avec ces armes, je n'y suis point accoutumé." Et
40 s'en étant débarrassé, il prit en main son bâton, choisit dans le torrent cinq cailloux polis et les mit dans son sac de berger, dans sa gibecière. *Puis*, sa fronde à la main, il s'avança vers le Philistin.
41 Le Philistin s'approcha peu à peu de David, précédé de l'homme qui portait
42 son bouclier. Le Philistin regarda, vit David et le méprisa, car il était très
43 jeune, blond et beau de visage. Il dit à David : "Suis-je un chien, que tu viennes à moi avec un bâton?" Et il le maudit par ses dieux;
44 *puis* il ajouta : "Viens à moi, que je donne ta chair aux oiseaux
45 du ciel et aux bêtes des champs." David répondit au Philistin : "Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le javelot; et moi je viens à toi au nom de Jéhovah des armées, du Dieu des bataillons d'Israël,
46 que tu as insulté. Aujourd'hui Jéhovah te livrera entre mes mains, je te frapperai et te couperai la tête; aujourd'hui je donnerai les cadavres de l'armée des Philistins aux oiseaux du ciel et aux animaux de la terre; et toute la terre saura qu'Israël a un Dieu; et toute cette mul-
47 titude saura que ce n'est ni par l'épée ou par la lance que Jéhovah sauve, car il est

---

blable cette exigence d'Isaï, expliquent ainsi cette locution : *tu prendras d'eux des nouvelles sûres*, lisant avec les LXX et la Vulg. *tichaqqar* au lieu de *tiqqach*, traduisent : *tu t'informeras des désirs qu'ils peuvent avoir*. Au lieu de *ar.ubatham*, la Vulg. a lu *aroucatham*, ce qui donne : *apprends avec qui ils sont enrégimentés*.

36. Le verset se termine ainsi dans la Vulg. : ... *comme l'un d'eux. J'irai donc et j'ôterai l'opprobre du peuple; car qui est ce Philistin qui a osé maudire l'armée du Dieu vivant?*

le maître de la guerre, et il vous a livrés entre nos mains."

48 Le Philistin s'étant levé se mit en marche et s'avança au-devant de David, et David se hâta de courir vers le front de
49 l'armée à la rencontre du Philistin. Il mit la main dans sa gibecière, en retira une pierre et la lança avec sa fronde; il frappa le Philistin au front, et la pierre s'enfonça dans son front, et il tomba le
50 visage contre terre. Ainsi David, avec une fronde et une pierre, fut plus fort que le Philistin, il le frappa à mort, sans
51 avoir d'épée à la main. Il courut, s'arrêta près du Philistin, et s'étant saisi de son épée qu'il tira du fourreau, il le tua et lui coupa la tête.

52 Voyant leur héros mort, les Philistins prirent la fuite. Et les hommes d'Israël et de Juda se levèrent en poussant des cris et poursuivirent les Philistins jusqu'à l'entrée de Geth et jusqu'aux portes d'Accaron. Les cadavres des Philistins jonchèrent le chemin de Saraïm jusqu'à Geth et
53 jusqu'à Accaron. A leur retour de la poursuite des Philistins, les enfants d'Israël
54 pillèrent leur camp. David prit la tête du Philistin et la fit porter à Jérusalem, et il mit dans sa tente les armes du Philistin.

55 Lorsque Saül avait vu David s'avancer à la rencontre du Philistin, il dit à Abner, chef de l'armée : " De qui ce jeune homme est-il fils, Abner? " Abner répondit : " Aussi vrai que ton âme est
56 vivante, ô roi, je l'ignore." Le roi lui dit : " Informe-toi donc de qui est fils ce
57 jeune homme." Quand David fut de retour après avoir tué le Philistin, Abner le prit et le mena devant Saül; David avait à la main la tête du Philistin.
58 Saül lui dit : " De qui es-tu fils, jeune homme. " Et David répondit : " *Je suis fils* de ton serviteur, Isaï de Bethléem."

CHAP. XVIII. — *Amitié de Jonathas pour David. Chant de femmes d'Israël et jalousie de Saül. Saül donne sa fille Michol pour femme à David.*

18 Lorsque David eut achevé de parler à Saül, l'âme de Jonathas fut attachée à l'âme de David, et Jonathas l'aima comme son âme. Ce même jour Saül 2
prit David *auprès de lui*, et ne le laissa pas retourner dans la maison de son père. Et Jonathas fit alliance avec Da- 3
vid, parce qu'il l'aimait comme son âme.
Il ôta le manteau qu'il portait et le donna 4
à David, ainsi que ses vêtements, jusqu'à son épée, jusqu'à son arc et jusqu'à
sa ceinture. David allait au combat; 5
partout où l'envoyait Saül, sa sagesse lui assurait le succès; il fut mis par Saül à la tête des gens de guerre, et il plaisait à tout le peuple, même aux serviteurs du roi.

Quand ils firent leur entrée, que David 6
revint après avoir tué le Philistin, les femmes sortirent de toutes les villes d'Israël, en chantant et en dansant, au-devant du roi Saül, avec des cris de joie, au son des tambourins et des triangles.
Les femmes en dansant se répondaient 7
les unes aux autres :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

Saül fut très irrité, et ces paroles lui dé- 8
plurent; il dit : " On en donne dix mille à David, et à moi on donne les mille! Il ne lui manque plus que la royauté." Et 9
Saül voyait David de mauvais œil, à partir de ce jour.

Le lendemain, un mauvais esprit *en-* 10
voyé de Dieu saisit Saül, et il eut des transports au milieu de sa maison. David jouait de la harpe, comme les autres jours, et Saül avait sa lance à la main.
Saül brandit sa lance, disant *en lui-* 11
même : " Je transpercerai David et la paroi; " mais David esquiva le coup par deux fois. Saül craignait David, parce 12
que Jéhovah était avec David et s'était retiré de lui. Il l'éloigna donc de sa per- 13
sonne, et il l'établit chef de mille hommes, et David sortait et rentrait à la vue du peuple; David se montrait habile 14
dans toutes ses entreprises, et Jéhovah était avec lui. Saül, voyant qu'il était 15
très habile, avait peur de lui; mais tout 16
Israël et Juda aimaient David, parce qu'il rentrait et sortait sous leurs yeux.

---

50. *Sans avoir*, etc. Mieux peut-être la Vulg. rattache ces mots au verset suivant : *Comme il n'avait pas d'épée à la main, David courut*, etc.

52. *Jusqu'à l'entrée de Geth* : c'est ainsi qu'ont traduit les LXX. Le texte hébreu actuel porte, *jusqu'à une vallée* (*gaï*), leçon évidemment altérée (pour *gath*) et reproduite par la Vulgate.

55. Le morceau xvii, 55-xviii, 5, omis dans le *Cod. Vatic.*, paraît emprunté à un document différent pour suppléer à une lacune du précédent récit; en effet, outre que le nom de Jonathas n'y est pas écrit de la même manière, xviii, 6 se rattache évidemment à xvii, 54.

XVIII, 5. *Sa sagesse lui assurait le succès* : le verbe hébr. *yaskil* signifie à la fois *être sage ou prudent* et *réussir*. D'autres, *David allait partout où l'envoyait Saül*, et *il réussissait*, ou bien, *il se montrait habile* (Vulg.).

10. *Il eut des transports*, des accès de fureur : état offrant quelque ressemblance extérieure avec celui de l'extase prophétique; d'où l'expression hébr. *ithnabé*. Vulg., *il prophétisa* : voy. I Rois, xxii, 22 et comp. Act. xvi, 16-18; xix, 15; I Jean, iv, 1-3.

17 Saül dit à David : " Voici que je te donnerai pour femme ma fille aînée Mérob ; seulement montre-toi plein de vaillance et soutiens les guerres de Jéhovah." Or il se disait : " Je ne veux pas mettre ma main sur lui, mais que sur lui soit la
18 main des Philistins ! " David répondit à Saül : " Qui suis-je et qu'est-ce que ma vie, qu'est-ce que la famille de mon père en Israël, pour que je devienne le gendre
19 du roi ? " Mais lorsqu'arriva le temps où Mérob, fille de Saül, devait être donnée à David, elle fut donnée pour femme à Hadriel de Molathi.

20 Michol, fille de Saül, aima David. On
21 en informa Saül, et cela lui plut. Il se disait : " Je la lui donnerai, afin qu'elle soit pour lui un piège et que la main des Philistins soit sur lui." Et Saül dit à David : " Pour la seconde fois tu vas
22 aujourd'hui devenir mon gendre." Et Saül donna cet ordre à ses serviteurs : " Parlez confidentiellement à David, et dites-lui : Le roi t'a pris en affection, et tous ses serviteurs t'aiment ; sois donc le
23 gendre du roi. " Les serviteurs de Saül firent entendre ces paroles aux oreilles de David, et David répondit : " Croyez-vous que ce soit une petite chose que de devenir le gendre du roi ? Moi, je suis un homme pauvre et d'humble origine. "
24 Les serviteurs de Saül lui ayant rap-
25 porté ce qu'avait répondu David, Saül dit : " Vous parlerez ainsi à David : Le roi ne demande aucune dot, mais il désire cent prépuces de Philistins, pour être vengé de ses ennemis." Saül pensait faire ainsi tomber David par la main des Phi-
26 listins. Les serviteurs de Saül rapportèrent ces paroles à David, et David y donna son consentement pour devenir le
27 gendre du roi. Avant le terme fixé, David, s'étant levé, partit avec ses gens et tua aux Philistins deux cents hommes ; il apporta leurs prépuces et en remit au roi le nombre complet, afin de devenir son gendre. Alors Saül lui donna pour
28 femme sa fille Michol. Saül vit et comprit que Jéhovah était avec David ; et
29 et Michol, sa fille aimait David. Et Saül le craignit de plus en plus, et il lui fut
30 hostile toute sa vie. Les princes des Philistins faisaient des excursions, et chaque fois qu'ils sortaient, David par son habileté remportait plus de succès que tous les serviteurs de Saül, et son nom devint très célèbre.

CHAP. XIX. — *Jonathas plaide auprès de son père la cause de David. Attentats de Saül contre la vie de David qui se réfugie auprès de Samuel.*

Saül parla à Jonathas, son fils, et à 19
tous ses serviteurs de faire mourir David. Mais Jonathas, fils de Saül, qui avait une grande affection pour David, l'en informa en disant : " Saül, mon 2
père, cherche à te faire mourir. Sois donc sur tes gardes demain au matin, tiens-toi à l'écart et cache-toi. Je sortirai et je 3
me tiendrai à côté de mon père dans le champ où tu seras ; je parlerai de toi à mon père, je verrai ce qu'*il dira* et je te le ferai savoir." Jonathas parla favora- 4
blement de David à Saül son père ; il lui dit : " Que le roi ne pèche pas contre son serviteur David, car il n'a pas péché à ton égard. Ses actions, au contraire, sont toutes pour ton bien : il a exposé 5
sa vie, il a frappé le Philistin, et Jéhovah a opéré *par lui* une grande délivrance pour tout Israël. Tu l'as vu, et tu t'en es réjoui ; pourquoi te rendrais-tu coupable du sang innocent, en faisant mourir David sans raison ? " Saül écouta 6
la voix de Jonathas, et il fit ce serment : " Jéhovah est vivant ! David ne mourra pas." Jonathas appela David et lui rap- 7
porta toutes ces paroles ; puis il le ramena auprès de Saül, et David se tint en sa présence comme auparavant.

La guerre ayant recommencé, David 8
marcha contre les Philistins et leur livra bataille ; il leur fit éprouver une grande défaite, et ils s'enfuirent devant lui. Alors le mauvais esprit de Jéhovah vint 9
sur Saül, pendant qu'il était assis dans sa maison, sa lance à la main ; et David jouait de la harpe. Saül chercha à per- 10
cer de sa lance David contre le mur ; mais David esquiva le coup, et la lance s'enfonça dans le mur. David prit la fuite et s'échappa pendant la nuit. Saül en- 11
voya des gens à la maison de David, pour s'assurer de lui et le faire mourir au matin ; mais Michol, femme de David, l'en informa, en disant : " Si tu ne t'échappes pas cette nuit, demain tu es mort." Elle le fit descendre par la fenê- 12
tre, et David s'en alla et s'enfuit, et il fut sauvé. Michol prit ensuite le théra- 13
phim, et l'ayant placé dans le lit, elle mit une peau de chèvre à l'endroit de sa tête, et jeta sur lui une couverture. Et 14
lorsque Saül envoya des gens pour pren-

XIX, 1. *De son intention de faire mourir David* ; Vulgate, *pour qu'ils missent à mort David.*

dre David, elle dit : " Il est malade."
15 Saül les renvoya pour voir David, en disant : " Apportez-le-moi dans son lit,
16 afin que je le fasse mourir." Les envoyés revinrent et trouvèrent dans le lit le théraphim, avec une peau de chèvre à
17 l'endroit de sa tête. Et Saül dit à Michol : " Pourquoi m'as-tu trompé ainsi, et as-tu laissé aller mon ennemi, pour qu'il fût sauvé? " Michol répondit à Saül : " Il m'a dit : Laisse-moi aller, ou je te tue."
18 C'est ainsi que David prit la fuite et fut sauvé. Il se rendit auprès de Samuel à Rama, et lui raconta tout ce que Saül lui avait fait. Puis il alla avec Samuel
19 demeurer à Najoth. On le fit savoir à Saül, en disant : " Voici que David est
20 à Najoth, en Rama." *Aussitôt* Saül envoya des gens pour le prendre; ils virent la troupe de prophètes qui prophétisaient, ayant Samuel à leur tête; et l'Esprit de Dieu vint sur les envoyés de Saül, qui eux aussi se mirent à prophé-
21 tiser. Un rapport en ayant été fait à Saül, il envoya d'autres gens, et eux aussi prophétisèrent. Pour la troisième fois, il en envoya encore d'autres, qui
22 prophétisèrent également. Alors Saül alla lui-même à Rama. Arrivé à la grande citerne qui est à Socho, il demanda : " Où sont Samuel et David? " On lui répondit : " Ils sont à Najoth en
23 Rama." Et il se dirigea vers Najoth en Rama. L'Esprit de Dieu vint aussi sur lui, et il prophétisa le long du chemin, jusqu'à son arrivée à Najoth en Rama.
24 *Là*, ayant aussi ôté ses vêtements, il prophétisa lui aussi devant Samuel, et il resta nu par terre tout ce jour-là et toute la nuit. De là le dicton : " Saül est-il aussi parmi les prophètes? "

CHAP. XX. — *Dernières tentatives de Jonathas pour réconcilier son père avec David. Jonathas et David prennent congé l'un de l'autre.*

20 David s'enfuit de Najoth en Rama, et étant allé trouver Jonathas, il dit : " Qu'ai-je fait? quel est mon crime, quel est mon péché devant ton père, pour
2 qu'il en veuille à ma vie? " Jonathas lui dit : " Loin de là! Tu ne mourras point. Mon père ne fait aucune chose, grande ou petite, sans m'en faire part; pourquoi donc me cacherait-il celle-là? Il n'en est
3 rien." David répondit avec un serment : " Ton père sait bien que j'ai trouvé grâce à tes yeux, et il aura dit : Que Jonathas ne le sache pas, de peur qu'il en ait de la peine. Mais, aussi vrai que Jéhovah est vivant et que ton âme est vivante! il n'y a qu'un pas entre la mort et moi."

Jonathas dit à David : " Tout ce que 4
ton âme désire, je le ferai pour toi." Et 5
David lui répondit : " C'est demain la nouvelle lune, et je devrais m'asseoir auprès du roi pour le repas; laisse-moi partir, et je me cacherai dans les champs jusqu'au soir du troisième jour. Si ton père 6
s'aperçoit de mon absence, tu lui diras : David m'a prié de lui laisser faire une course à Bethléem, sa ville, parce que c'est le sacrifice annuel pour toute sa famille. S'il dit : C'est bien! aucun dan- 7
ger ne menace ton serviteur; mais s'il se met en colère, sache que le mal est bien résolu de sa part. Use donc de bonté 8
envers ton serviteur, puisque tu as fait avec ton serviteur une alliance au nom de Jéhovah. S'il y a quelque faute en moi, ôte-moi la vie toi-même, car pourquoi me mènerais-tu à ton père? " Jo- 9
nathas lui dit : " Loin de toi cette pensée! Car si j'apprends vraiment que le mal est résolu de la part de mon père pour venir sur toi, je jure de t'en informer." David dit à Jonathas : " Qui 10
m'informera de cela ou de ce que ton père pourrait dire de fâcheux? " Jona- 11
thas dit à David : " Viens, sortons dans les champs; " et ils sortirent tous deux dans les champs.

Jonathas dit à David : " Jéhovah, 12
Dieu d'Israël! Je sonderai mon père demain ou après-demain, et si cela va bien pour David, et que je n'envoie pas vers toi pour t'en informer, que Jéhovah 13
traite Jonathas dans toute sa rigueur! S'il plaît à mon père de te faire du mal, je t'en informerai aussi et je te ferai partir, afin que tu t'en ailles en paix, et que Jéhovah soit avec toi, comme il a été avec mon père! Et si je suis encore 14
vivant, veuille user envers moi de la bonté de Jéhovah, et, si je meurs, ne 15
pas retirer à jamais ta bonté de ma maison, pas même lorsque Jéhovah retranchera de dessus la face de la terre chacun des ennemis de David! " C'est ainsi 16
que Jonathas fit alliance avec la maison de David, et que Jéhovah tira vengeance des ennemis de David. Jonathas adjura 17
encore une fois David par l'amour qu'il avait pour lui, car il l'aimait comme son âme.

Jonathas lui dit : " C'est demain la 18
nouvelle lune; on remarquera ton absen-

XX, 13. *S'il plaît*, etc. Vulgate, *si la méchanceté de mon père à ton égard persévère.*

ce, car ta place sera vide. Le troisième jour, tu descendras promptement et tu viendras au lieu où tu t'étais caché au jour de l'affaire, et tu resteras près de la pierre d'Ezel. Je tirerai trois flèches du côté de la pierre, comme si je visais à un but. Puis j'enverrai un jeune homme, *en lui disant :* Va, retrouve tes flèches. Si je lui dis : Vois, les flèches sont en deça de toi, prends-les ! — Alors viens, car tout va bien pour toi, et il n'y a nul danger, Jéhovah est vivant ! Mais si je dis au jeune homme : Vois, les flèches sont au-delà de toi, — alors va-t'en, car Jéhovah te fait partir. Et quant à la parole que nous avons dite l'un à l'autre, Jéhovah est à jamais entre toi et moi.

David se cacha dans les champs. La nouvelle lune venue, le roi prit place au festin pour manger; comme à l'ordinaire, il s'assit sur son siège, sur le siège qui était près du mur : Jonathas se leva, et Abner s'assit à côté de Saül, et la place de David resta vide. Saül ne dit rien ce jour-là, car, pensait-il, "quelque chose lui est arrivé ; il n'est pas pur, certainement il n'est pas pur." Le lendemain, second jour de la nouvelle lune, la place de David était encore vide; et Saül dit à Jonathas : "Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il venu au repas ni hier ni aujourd'hui?" Jonathas répondit à Saül : "David m'a demandé avec instances la permission d'aller à Bethléhem. Il a dit : Laisse-moi aller, je te prie, car nous avons dans la ville un sacrifice de famille, et mon frère m'a commandé *d'y assister;* si donc j'ai trouvé grâce à tes yeux, permets que je m'y rende en hâte et que je voie mes frères. C'est pour cette raison qu'il n'est pas venu à la table du roi." Alors la colère de Saül s'enflamma contre Jonathas, et il lui dit : "Fils d'une femme perverse et rebelle, ne sais-je pas que tu as pour ami le fils d'Isaï, à ta honte et à la honte de la nudité de ta mère? Car aussi longtemps que le fils d'Isaï sera vivant sur la terre, il n'y aura de sécurité ni pour toi, ni pour ta royauté. Et maintenant envoie-le prendre et amène-le-moi, car c'est un fils de la mort." Jonathas répondit à Saül, son père, et lui dit : "Pourquoi mourrait-il? Qu'a-t-il fait?" Et Saül brandit sa lance contre lui pour le frapper. Jonathas comprit que c'était chose arrêtée chez son père de faire périr David. Il se leva donc de table dans une violente colère, et ne prit point de part au repas du second jour de la nouvelle lune; car il était affligé à cause de David, que son père avait outragé.

Le lendemain matin, Jonathas alla aux champs, selon qu'il était convenu avec David ; un petit garçon l'accompagnait. Il lui dit : "Cours, retrouve les flèches que je vais tirer." Le garçon courut et Jonathas tira une flèche de manière à le dépasser. Lorsque le garçon arriva à l'endroit où était la flèche que Jonathas avait tirée, Jonathas crie après lui et dit : "La flèche est plus loin que toi." Il cria encore après le garçon : "Vite, hâte-toi, ne t'arrête pas !" Et le garçon de Jonathas ramassa la flèche et revint vers son maitre. Le garçon ne savait rien ; Jonathas et David seuls comprenaient la chose. Jonathas donna ses armes au garçon qui était avec lui, et lui dit : "Va, et porte-les à la ville." Dès que le garçon fut parti, David se leva du côté du midi, et se jetant la face contre terre, il se prosterna trois fois *devant Jonathas* ; puis ils s'embrassèrent et pleurèrent ensemble, au point que David fondit en larmes. Et Jonathas dit à David : "Va en paix, après que nous avons juré l'un et l'autre, au nom de Jéhovah, en disant : Que Jéhovah soit entre moi et toi, entre ma postérité et ta postérité, à jamais !"

David se leva et s'en alla, et Jonathas rentra dans la ville.

CHAP. XXI. — *Fuite de David : à Nobé, vers le grand-prêtre Achimélech ; à Geth, chez le roi Achis.*

David se rendit à Nobé, auprès du *grand* prêtre Achimélech; et Achimélech accourut effrayé au-devant de lui. et lui dit : "Pourquoi es-tu seul et n'y a-t-il personne avec toi?" David répondit au prêtre Achimélech : "Le roi m'a donné un ordre et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie et de l'ordre que je t'ai donné. J'ai assigné à mes gens un lieu de rendez-vous. Et maintenant qu'as-tu sous la main? Donne-moi cinq pains, ou ce qui se trouvera." Le prêtre répondit à David : "Je n'ai pas sous la main de pain ordinaire, mais il y a du pain consacré, pourvu que tes gens se soient abstenus de femmes." David répondit au

19. *Le troisième jour.* La Vulgate rattache ce mot à ce qui précède : *ta place sera vide jusqu'après demain.* — *Promptement* (Vulg.) hébr. *meod*, c'est-à-dire *beaucoup* (?) ; peut-être faut-il lire *moed*, *au lieu convenu* ; comp. vers. 35.

31. *C'est un fils de la mort*, hébraïsme : il mérite la mort et doit la subir.

prêtre : "Nous nous sommes abstenus de femmes depuis trois jours que je suis parti, et les vases de mes gens sont chose sainte ; et si l'usage est profane, ne
6 sera-t-il pas sanctifié par le vase?" Alors le prêtre lui donna du pain consacré, car il n'y avait pas là d'autre pain que des pains de proposition, qu'on avait ôtés de devant Jéhovah pour les remplacer par des pains chauds au moment où on les en-
7 levait. — Ce même jour, se trouvait là un homme d'entre les serviteurs de Saül, retenu devant Jéhovah ; il s'appelait Doëg, un Edomite, chef des bergers de Saül.
8 David dit à Achimélech : "N'as-tu pas sous la main une lance ou une épée? car je n'ai pas même pris avec moi mon épée ou mes armes, parce que l'ordre du
9 roi était pressant." Le prêtre répondit : "Il y a l'épée de Goliath, le Philistin, que tu as tué dans la vallée du Térébinthe ; la voilà, enveloppée dans un drap, derrière l'éphod. Si tu veux la prendre, prends-la, car il n'y en a pas d'autre ici." Et David dit : "Elle n'a pas sa pareille, donne-la moi."
10 David se leva et s'enfuit le même jour loin de Saül ; il se rendit chez Achis, roi
11 de Geth. Les serviteurs d'Achis lui dirent : "N'est-ce pas là David, roi du pays? N'est-ce pas celui pour qui l'on chantait en dansant :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

12 David réfléchit sur ces paroles, et il eut une grande peur d'Achis, roi de Geth.
13 Il dissimula sa raison à leurs yeux et fit l'insensé entre leurs mains ; il battait du tambour sur les battants des portes, et il laissait couler sa salive sur sa barbe.
14 Achis dit à ses serviteurs : "Vous voyez bien que cet homme est un fou ; pourquoi
15 me l'avez-vous amené? Est-ce que je manque de fous, que vous m'ameniez celui-ci pour me rendre témoin de ses extravagances? Doit-il entrer dans ma maison?

CHAP. XXII. — *David à Odollam ; chez le roi de Moab. Saül fait mettre à mort Achimélech et les prêtres de Nobé.*

22 David partit de là et s'enfuit dans la caverne d'Odollam. Ses frères et toute la maison de son père l'ayant appris, ils
2 descendirent vers lui. Tous les opprimés, tous ceux qui avaient des créanciers ou qui étaient mécontents, se rassemblèrent auprès de lui, et il devint leur chef ; il y eut ainsi avec lui environ quatre cents hommes.
3 De là, David s'en alla à Maspha, dans *le pays* de Moab. Il dit au roi de Moab : "Que mon père et ma mère puissent, je te prie, se retirer chez vous, jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi."
4 Et il les amena devant le roi de Moab, et ils demeurèrent chez lui tout le temps
5 que David fut dans son lieu fort. Le prophète Gad dit à David : "Ne reste pas dans ce lieu fort ; va-t'en et reviens dans le pays de Juda." Et David s'en alla et se rendit à la forêt de Haret.
6 Saül apprit que David et ses gens avaient été reconnus. Assis à Gabaa sous le tamarisque, sur la hauteur, sa lance à la main et tous ses serviteurs étant rangés autour de lui, Saül leur dit :
7 "Ecoutez, Benjamites : le fils d'Isaï vous donnera-t-il aussi à tous des champs et des vignes, fera-t-il de vous tous des chefs de milliers et des chefs de centaines, que vous vous soyez tous ligués
8 contre moi, qu'il n'y ait personne qui m'informe que mon fils a fait alliance avec le fils d'Isaï, et que nul de vous n'en souffre pour moi et ne m'avertisse que mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, pour me dresser des embûches, comme il le fait aujourd'hui?"
9 Doëg, l'Edomite, qui était le chef des serviteurs de Saül, répondit : "J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nobé auprès d'Achi-
10 mélech, fils d'Achitob. Achimélech a consulté pour lui Jéhovah, et il lui a donné des vivres, ainsi que l'épée de Goliath, le Philistin."
11 Le roi fit appeler le prêtre Achimélech, fils d'Achitob, et toute la maison de son père, les prêtres qui étaient à Nobé. Ils
12 se rendirent tous vers le roi ; et Saül dit : "Ecoute, fils d'Achitob !" Il répondit : "Me voici, mon seigneur."
13 Saül lui dit : "Pourquoi vous êtes-vous ligués contre moi, toi et le fils d'Isaï? Tu lui as donné du pain et une épée et tu as consulté Dieu pour lui, pour qu'il s'élève contre moi et me dresse des embûches, comme il le fait aujourd'hui?" Achimélech ré-
14 pondit au roi : "Lequel d'entre tous tes serviteurs est, comme David, d'une fidélité éprouvée, gendre du roi, admis à tes

XXI, 13. *Il battait du tambour*, hébr. *vayyatof* : ainsi ont lu les LXX et la Vulg. L'hébreu actuel porte, *vayatthav*, *il faisait des marques*, savoir la marque d'un *thau*, en forme de croix chez les anciens Hébreux et les Phéniciens. La première leçon semble préférable.

XXII, 9. *Qui était le chef des serviteurs*, une sorte de maréchal du palais ; d'autres, *qui se tenait là avec les serviteurs de Saül*. La Vulg. réunit les deux sens.

14. *Admis à tes conseils*, litt : *à tes audiences secrètes*. La Vulgate, qui traduit ici, *marchant*

15 conseils et honoré dans ta maison? Est-ce aujourd'hui que j'aurais commencé à consulter Dieu pour lui? Loin de moi chose pareille! Que le roi ne mette pas à la charge de son serviteur une chose qui pèserait sur toute la maison de mon père, car ton serviteur n'a rien su de tout cela, ni peu ni beau-
16 coup." Le roi dit : "Tu mourras, Achimélech, toi et toute la maison de
17 ton père." Et le roi dit aux gardes qui se tenaient près de lui : "Tournez-vous et mettez à mort les prêtres de Jéhovah; car leur main est avec David, et sachant bien qu'il était en fuite, ils ne m'en ont pas informé." Mais les serviteurs du roi ne voulurent pas porter la main sur les prêtres de
18 Jéhovah. Alors le roi dit à Doëg : "Tourne-toi et frappe les prêtres." Et Doëg l'Edomite se tourna, et ce fut lui qui frappa les prêtres; il mit à mort en ce jour quatre-vingt-cinq hommes
19 portant l'éphod de lin. Saül frappa encore du tranchant de l'épée Nobé, ville sacerdotale : hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs, ânes et brebis, furent passés au fil de l'épée.

20 Un fils d'Achimélech, fils d'Achitob, s'échappa; son nom était Abiathar. Il se
21 réfugia auprès de David, et lui apporta la nouvelle que Saül avait tué les prêtres
22 de Jéhovah. Et David dit à Abiathar : "J'ai bien pensé en ce jour-là que Doëg l'Edomite, qui était à Nobé, ne manquerait pas d'informer Saül. C'est moi qui suis cause de la mort de toute la maison
23 de ton père. Reste avec moi, ne crains rien; car celui qui en veut à ma vie en veut à ta vie, et près de moi tu auras bonne garde."

CHAP. XXIII. — *David à Céïla; dans les déserts de Zeph et de Maon.*

23 On vint dire à David : "Voici que les Philistins attaquent Céïla et pillent
2 les aires." David consulta Jéhovah, en disant : "Irai-je et battrai-je ces Philistins?" Et Jéhovah répondit à David : "Va, tu battras les Philistins et tu déli-
3 vreras Céïla." Mais les hommes de David lui dirent : "Ici *même* en Juda nous sommes dans la crainte; que sera-ce si nous allons à Céïla contre les troupes
4 rangées des Philistins?" David consulta encore une fois Jéhovah et Jéhovah lui répondit : "Lève-toi, descends à Céïla, car je livre les Philistins entre tes mains."
5 David alla donc avec ses hommes à Céïla, et attaqua les Philistins; il emmena leur bétail et leur fit éprouver une grande défaite. C'est ainsi que David délivra les habitants de Céïla.

6 Or il se fit qu'Abiathar, fils d'Achimélech, s'enfuit vers David à Céïla, lorsqu'il descendit ayant en main l'éphod.

7 Lorsque Saül apprit que David était allé à Céïla, il dit : "Dieu le livre entre mes mains, car il est venu s'enfermer dans une ville qui a des portes et des
8 barres." Et Saül convoqua tout le peuple à la guerre, afin de descendre à Céïla
9 et d'assiéger David et ses hommes. Mais David, ayant eu connaissance du mauvais dessein que Saül avait contre lui, dit au prêtre Abiathar : "Apporte l'éphod."
10 Alors il dit : "Jéhovah, Dieu d'Israël, votre serviteur a appris que Saül se dispose à venir à Céïla, pour détruire la
11 ville à cause de moi. Les habitants de Céïla me livreront-ils entre ses mains? Saül descendra-t-il, comme votre serviteur l'a entendu dire? Jéhovah, Dieu d'Israël, daignez le révéler à votre serviteur." Jéhovah répondit : "Il descendra."
12 Et David dit : "Les habitants de Céïla me livreront-ils, moi et mes hommes, entre les mains de Saül?" Jéhovah répondit : "Ils te livreront."

13 Alors David se leva avec ses gens au nombre d'environ six cents hommes; ils sortirent de Céïla et ils allaient et venaient à l'aventure. Informé que David s'était enfui de Céïla, Saül suspendit sa
14 marche. David demeura au désert, dans des lieux forts, et il resta dans la montagne au désert de Ziph. Saül le cherchait continuellement, mais Dieu ne le livra pas entre ses mains.

15 Pendant que David, sachant que Saül s'était mis en campagne pour lui ôter la vie, se tenait au désert de Ziph, dans la
16 forêt, Jonathas, fils de Saül, se leva et alla vers lui dans la forêt. Il fortifia son
17 esprit en Dieu et lui dit : "Ne crains rien, car la main de Saül, mon père, ne t'atteindras pas. Tu règneras sur Israël, et moi, je serai le second après toi; Saül,
18 mon père, le sait bien aussi." Ils firent tous deux alliance devant Jéhovah; et David resta dans la forêt, et Jonathas retourna chez lui.

à ton commandement, a mieux rendu le sens de ces deux mots II Sam. xxiii, 23.

XXIII, 2. *Consulta Jéhovah* : soit par l'intermédiaire du prophète Gad (xxii, 5), soit plus probablement par le ministère d'Abiathar (xxii, 20 sv.) au moyen de l'Urim et du Thummim. Voy. vers. 6.

15. *Dans la forêt*, hébr. *baḥorsâh*, peut-être un nom propre de lieu *Horsâh*, aujourd'hui *Choreisa*.

19 Les Ziphiens montèrent vers Saül à Gabaa, et dirent : "David est caché parmi nous dans des lieux forts, dans la forêt, sur la colline de Hachila, qui est
20 au midi de la lande. Descends donc, ô roi, comme toute ton âme le désire; c'est à nous de le livrer entre les mains du
21 roi." Saül dit : " Soyez bénis de Jéhovah de ce que vous avez eu pitié de moi!
22 Allez, je vous prie, observez mieux encore, sachez et voyez en quel lieu il se trouve, où il porte ses pas et qui l'a vu ;
23 car il est, m'a-t-on dit, fort rusé. Examinez et reconnaissez toutes les retraites où il se cache; puis revenez vers moi avec des renseignements certains, et j'irai avec vous. S'il est dans le pays, je le découvrirai parmi tous les milliers de Juda."
24 Ils se levèrent donc et allèrent à Ziph, avant Saül. Mais David et ses hommes s'étaient retirés au désert de Maon, dans la plaine du midi de la lande.
25 Saül partit avec ses hommes à la recherche de David. David, l'ayant appris, descendit du rocher et resta dans le désert de Maon. Saül en fut informé et poursuivit David dans le désert de Maon;
26 il marchait d'un côté de la montagne, et David avec ses hommes de l'autre côté ; tandis que David se hâtait pour échapper à Saül, et que Saül et ses hommes cernaient David et ses hommes pour s'em-
27 parer d'eux, un messager vint dire au roi : "Hâte-toi de venir, car les Philis-
28 tins ont fait invasion dans le pays." Saül cessa de poursuivre David, et s'en alla à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi on appela ce lieu Séla-Hammachleqoth, *Rocher de l'évasion.*

CHAP. XXIV. — *David, dans la caverne d'Engaddi, épargne Saül.*

24 David monta de là et s'établit dans
2 les lieux forts d'Engaddi. Lorsque Saül fut revenu de la poursuite des Philistins, on vint lui dire : "Voici que David est
3 au désert d'Engaddi." Saül prit trois mille hommes d'élite d'entre tout Israël, et il alla à la recherche de David et de ses gens jusque sur les rochers des boucs
4 sauvages. Il arriva aux parcs des brebis qui étaient près du chemin, il y avait là une caverne, où il entra pour se couvrir les pieds, et David et ses gens étaient
5 au fond de la caverne. Les hommes de David lui dirent : "Voici le jour dont Jéhovah t'a dit : Je livre ton ennemi entre tes mains; traite-le comme il te plaira." David se leva et coupa à la dérobée le bord du manteau de Saül. Après 6
cela, le cœur lui battit, de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül. Et il 7
dit à ses hommes : "Que Jéhovah me préserve de faire contre mon seigneur, à l'oint de Jéhovah, une chose telle que de porter ma main sur lui, car il est l'oint de Jéhovah!" Par ses paroles, David 8
réprima ses hommes et les empêcha de se jeter sur Saül.

Saül, s'étant levé pour sortir de la caverne, continua sa route. Alors David 9
se leva et, sortant de la caverne, il se mit à crier après Saül : "O roi, mon seigneur!" Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage contre terre et se prosterna; et il dit à Saül : "Pourquoi 10
écoutes-tu les propos de gens qui disent : David cherche à te faire du mal? Voici 11
qu'aujourd'hui tes yeux ont vu comment Jéhovah t'a livré entre mes mains dans la caverne. On *me* disait de te tuer; mais je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai point la main sur mon seigneur, car il est l'oint de Jéhovah. Vois donc, mon 12
père, vois dans ma main le coin de ton manteau. Puisque j'ai coupé le coin de ton manteau et que je ne t'ai pas tué, reconnais et vois qu'il n'y a dans ma conduite ni méchanceté ni révolte, et que je n'ai point péché contre toi. Et toi, tu fais la chasse à ma vie pour me l'ôter. Que 13
Jéhovah soit juge entre moi et toi, et que Jéhovah me venge de toi, mais je ne porterai point la main sur toi. Des méchants 14
vient la méchanceté, dit le vieux proverbe; mais moi je ne porterai point la main sur toi. Contre qui le roi d'Israël 15
s'est-il mis en marche? Qui poursuis-tu? Un chien mort, une puce! Jéhovah juge 16
et prononce entre toi et moi. Qu'il regarde et qu'il défende ma cause et que sa sentence me délivre de ta main!"

Lorsque David eut achevé d'adresser 17
ces paroles à Saül, Saül dit : "Est-ce bien ta voix, mon fils David?" Et Saül éleva la voix et pleura. Il dit à David : 18
"Tu es plus juste que moi; car toi tu m'as fait du bien, et moi je t'ai rendu du mal. Tu as montré aujourd'hui que tu 19
agis avec bonté envers moi, puisque Jéhovah m'a livré entre tes mains et que tu ne m'as pas tué. Si quelqu'un rencontre 20
son ennemi, le laisse-t-il poursuivre en paix son chemin? Que Jéhovah te fasse

19. *David est caché* (litt. *David n'est-il pas caché*) : c'est le titre du Ps. liv.
22. *Car il est*, etc. Vulg., *car il pense bien que je lui tends des embûches.*

26. *Séla-Hammachleqôt;* Vulg., *Rocher de division*, de séparation.
XXIV, 4. *Se couvrir les pieds*, euphémisme : satisfaire un besoin naturel.

du bien en retour de ce que tu m'as fait
21 en ce jour! Maintenant je sais que tu
seras roi et que la royauté d'Israël sera
22 stable entre tes mains. Jure-moi donc
par Jéhovah que tu ne détruiras pas ma
postérité après moi, et que tu ne retran-
cheras pas mon nom de la maison de
23 mon père." David le jura à Saül; puis
Saül s'en alla dans sa maison, et David
et ses hommes montèrent à un en-
droit fort.

CHAP. XXV. — *Mort de Samuel. David et Nabal.*

25 Cependant Samuel mourut et tout
Israël s'assembla pour le pleurer, et on
l'enterra dans sa demeure à Rama. Alors
David se leva et descendit au désert de
Pharan.

2 Il y avait à Maon un homme fort ri-
che, ayant ses biens à Carmel; il avait
trois mille brebis et mille chèvres, et il
se trouvait à Carmel pour la tonte de ses
3 brebis. Le nom de cet homme était Na-
bal, et celui de sa femme Abigaïl; c'était
une femme pleine de sens et de belle
figure; mais l'homme était dur et mé-
chant; il était de la race de Caleb.

4 David apprit au désert que Nabal ton-
5 dait ses brebis. Il envoya vers lui dix
jeunes gens, auxquels il dit: "Montez à
Carmel et allez trouver Nabal: vous le
6 saluerez de ma part, et vous lui parle-
rez ainsi: Pour la vie! Que la paix soit
avec toi, qu'elle soit avec ta maison et
7 avec tout ce qui t'appartient. Et main-
tenant j'ai appris que tu as les tondeurs.
Or tes bergers ont été avec nous; nous ne
leur avons causé aucune peine; et rien du
troupeau ne leur a été enlevé pendant
tout le temps qu'ils ont été à Carmel.
8 Interroge tes serviteurs, et ils te le di-
ront. Que ces jeunes gens trouvent donc
grâces à tes yeux, puisque nous venons
dans un jour de joie. Donne, je te prie,
à tes serviteurs et à ton fils David ce que
ta main pourra trouver."
9 Lorsque les gens de David furent arri-
vés, ils répétèrent toutes ces paroles à
Nabal au nom de David, et ils attendi-
10 rent. Nabal répondit aux serviteurs de
David: "Qui est David, et qui est le
fils d'Isaï? Ils sont nombreux aujourd'hui
les serviteurs qui s'échappent de chez
11 leurs maîtres. Et je prendrais mon pain
et mon eau, et mon bétail que j'ai tué
pour mes tondeurs, et je les donnerais à
des gens qui viennent je ne sais d'où?"
Les serviteurs de David, rebroussant 12
chemin, s'en retournèrent, et lorsqu'ils
furent arrivés, ils redirent toutes ces pa-
roles à David. Alors David dit à ses 13
hommes: "Que chacun de vous ceigne
son épée!" Et ils ceignirent chacun leur
épée. David aussi ceignit son épée et en-
viron quatre cents hommes montèrent à
sa suite; il en resta deux cents près des
bagages.

Un des serviteurs *de Nabal* vint dire à 14
Abigaïl: "David a envoyé du désert
des messagers pour saluer notre maître,
qui les a rudoyés. Et *pourtant* ces gens 15
se sont montrés fort bons pour nous; ils
ne nous ont causé aucune peine, et rien
ne nous a été enlevé tout le temps que
nous avons cheminé avec eux, lorsque
nous étions dans la campagne. Ils nous 16
ont servi de rempart aussi bien la nuit
que le jour, tout le temps que nous avons
été avec eux, gardant les troupeaux. Re- 17
connais maintenant et vois ce que tu as
à faire; car la perte de notre maître et
de toute sa maison est certaine, et il est
trop méchant pour qu'on puisse lui
parler."

Aussitôt Abigaïl prit deux cents pains, 18
deux outres de vin, cinq moutons apprê-
tés, cinq mesures de grain rôti, cent
masses de raisin sec et deux cents de
figues sèches, et les ayant mis sur des
ânes, elle dit à ses serviteurs: "Passez 19
devant moi, je vous suis." Mais elle ne
dit rien à Nabal, son mari. Comme elle 20
descendait, montée sur un âne, en un en-
droit couvert de la montagne, voici que
David et ses hommes descendaient en
face d'elle, et elle les rencontra. — David 21
disait: "C'est bien en vain que j'ai sur-
veillé tout ce que cet homme a dans le
désert, et que rien n'a été enlevé de tout
ce qu'il possède; il me rend le mal pour
le bien! Que Dieu traite dans toute sa 22
rigueur les ennemis de David! je ne lais-
serai subsister jusqu'au lever du jour au-
cun homme de tout ce qui appartient à
Nabal!"

Dès qu'Abigaïl aperçut David, elle 23
s'empressa de descendre de l'âne, et tom-
bant sur sa face devant David, elle se
prosterna contre terre. Puis elle se jeta 24

XXV, 3. *De la race de Caleb.* Au lieu de *Kaléb*, le chetib porte *Kelibbo*, litt. *selon son cœur*, c.-à-d. qui se laisse aller à tous ses caprices, qui fait à sa tête: cette leçon paraît préférable. LXX, *il était cynique.*

6. *Pour la vie!* probablement formule elliptique de salutation, dans laquelle sont sous-entendus les mots, *sois heureux.* La Vulg. ayant lu *bachaï*, traduit, *avec mes frères et avec toi soit la paix*, etc. D'autres, avec les LXX, *au temps favorable sois en paix*, etc. La *paix*, ici, la santé, le bien-être.

à ses pieds, en disant : "Que sur moi, mon seigneur, sur moi soit la faute! Permets à ta servante de parler à tes oreilles, et écoute les paroles de ta servante!
25 Que mon seigneur ne prenne pas garde à cet homme de rien, à Nabal, car il est ce que son nom indique; Nabal est son nom, et il y a chez lui de la folie. Mais moi, ta servante, je n'ai pas vu les gens
26 que mon seigneur a envoyés. Maintenant, mon seigneur, aussi vrai que Jéhovah est vivant et que ton âme est vivante, Jéhovah t'a préservé de répandre le sang et de te venger de ta main. Et maintenant que tes ennemis et ceux qui veulent du mal à mon seigneur soient comme
27 Nabal! *Accepte* donc ce présent que ta servante apporte à mon seigneur, et qu'il soit distribué aux jeunes gens qui mar-
28 chent à la suite de mon seigneur. Pardonne, je te prie, la faute de ta servante, car Jéhovah fera certainement à mon seigneur, une maison stable, car mon seigneur soutient les guerres de Jéhovah, et le mal ne t'atteindra pas tout le temps
29 de ta vie. S'il élève quelqu'un pour te poursuivre et en vouloir à ta vie, la vie de mon seigneur sera liée dans le faisceau des vivants auprès de Jéhovah, ton Dieu, et la vie de tes ennemis, il la lancera au loin du creux de la fronde.
30 Lorsque Jéhovah aura fait à mon seigneur tout le bien qu'il t'a annoncé, et qu'il
31 t'aura établi chef sur Israël, ce pardon épargnera à mon seigneur le remords et la souffrance de cœur pour avoir répandu le sang sans motif et s'être vengé lui-même. Et lorsque Jéhovah aura fait du bien à mon seigneur, souviens-toi de ta servante."
32 David dit à Abigaïl : "Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui t'a envoyée aujourd'hui à ma rencontre! Béni soit
33 ton grand sens, et bénie sois-tu, toi qui m'as empêché en ce jour de répandre le
34 sang et de me venger de ma main! Autrement, aussi vrai que Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui m'a empêché de te faire du mal, est vivant, si tu n'avais pas eu hâte de venir au-devant de moi, pas un mâle ne fût resté à Nabal d'ici au lever du
35 jour." David prit de la main d'Abigaïl ce qu'elle lui avait apporté, et lui dit : "Monte en paix dans ta maison; j'ai écouté ta voix et accueilli ta demande!"
36 Abigaïl retourna auprès de Nabal. Il faisait dans sa maison un festin comme un festin de roi, il avait le cœur joyeux, et était complètement ivre. Elle ne lui dit rien, ni peu, ni beaucoup, jusqu'au lever du jour. Mais le matin, quand 37
Nabal fut revenu de son ivresse, sa femme lui raconta ce qui s'était passé, et son cœur en reçut un coup mortel, et il devint comme une pierre. Environ dix 38
jours après, Jéhovah frappa Nabal, et il mourut.

Lorsque David apprit la mort de Na- 39
bal, il dit : "Béni soit Jéhovah qui a défendu ma cause *et m'a vengé* de l'outrage que m'avait fait Nabal, et qui a empêché son serviteur de faire le mal! Jéhovah a fait retomber la méchanceté de Nabal sur sa tête." Ensuite il envoya vers Abigaïl pour lui proposer de la prendre pour femme. Arrivés chez Abi- 40
gaïl à Carmel, les serviteurs de David lui parlèrent ainsi : "David nous a envoyés vers toi, afin de te prendre pour sa femme." Elle se leva, et s'étant pros- 41
ternée le visage contre terre, elle dit : "Que ta servante soit une esclave pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur!" Aussitôt Abigaïl se leva et mon- 42
ta sur un âne, et, accompagnée de cinq de ses jeunes filles, elle suivit les messagers de David, et elle devint sa femme.

David prit aussi Achinoam de Jezraël, 43
et toutes les deux furent ses femmes.
Mais Saül avait donné sa fille Michol, 44
femme de David, à Phalti de Gallim, fils de Laïs.

CHAP. XXVI. — *Nouvelle trahison des Ziphéens. David épargne encore une fois Saül.*

Les Ziphéens vinrent auprès de Saül **26**
à Gabaa, et dirent : "David est caché sur la colline d'Hachila, en face de la lande." Saül se leva et descendit au dé- 2
sert de Ziph avec trois mille hommes d'élite d'Israël, pour chercher David au désert de Ziph. Il campa sur la colline 3
de Hachila, en face du désert, près du chemin, et David demeurait dans le désert. S'étant aperçu que Saül marchait à sa recherche au désert, il envoya des 4
espions et apprit que Saül était réellement arrivé. *Alors* il se leva, vint au 5
lieu où Saül était campé, et reconnut l'endroit où couchait Saül, avec Abner, fils de Ner, chef de son armée : — or

25. *Son nom* : Nabal signifie *fou*, insensé.
29. *Faisceau*, réunion de choses précieuses qu'on garde avec soin. Au lieu de *faisceau*, on pourrait aussi traduire *bourse* ou *écrin*. Le faisceau ou l'écrin des vivants, ce sont les justes que Dieu couvre d'une protection spéciale dans la vie présente, et qu'il ne saurait abandonner dans la mort. Ces joyaux sont mis en opposition avec la pierre ordinaire qu'on jette au loin et qu'on ne songe pas à ramasser.

Saül couchait dans le parc des chars, et le peuple était campé autour de lui. —
6 S'adressant donc à Achimélech, le Héthéen, et à Abisaï, fils de Sarvia et frère de Joab, David dit : " Qui veut descendre avec moi au camp vers Saül. " Et Abisaï répondit : " Je descendrai avec toi. "
7 David et Abisaï arrivèrent de nuit vers le peuple, et ils trouvèrent Saül couché et dormant dans le parc au milieu des chars, sa lance fixée en terre à son chevet; Abner et le peuple étaient
8 couchés autour de lui. Abisaï dit à David : "Dieu a enfermé aujourd'hui ton ennemi entre tes mains; maintenant, je te prie, laisse-moi le frapper de ma lance et le clouer en terre d'un seul coup, sans
9 que j'aie à y revenir." Mais David dit à Abisaï : "Ne le tue pas! Car qui porterait la main sur l'oint de Jéhovah et res-
10 terait impuni?" Et il ajouta : "Aussi vrai que Jéhovah est vivant! s'il n'arrive pas que Jéhovah le frappe, ou que son jour arrive et qu'il meure, ou qu'il des-
11 cende a la guerre et qu'il périsse, que Jéhovah me préserve de porter la main sur son oint! Maintenant prends la lance qui est à son chevet, avec la cruche
12 d'eau, et allons-nous-en." Et David prit la lance et la cruche d'eau qui étaient au chevet de Saül, et ils s'en allèrent. Personne ne les vit ni ne s'aperçut de rien, et personne ne se réveilla, car ils dormaient tous, Jéhovah ayant fait tomber sur eux un profond assoupissement.
13 David passa de l'autre côté, et se tint au loin sur le sommet de la montagne;
14 un grand espace les séparait. Et David cria au peuple et à Abner, fils de Ner : "Ne répondras-tu pas, Abner!" Abner répondit : "Qui es-tu, toi qui pousse des
15 cris vers le roi?" David dit à Abner : "N'es-tu pas un homme vaillant? Et qui est ton pareil en Israël? Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le roi, ton Seigneur? Car quelqu'un du peuple est venu pour
16 tuer le roi, ton seigneur. Ce que tu as fait là n'est pas bien. Aussi vrai que Jéhovah est vivant! vous avez mérité la mort pour n'avoir pas gardé votre maître, l'oint de Jéhovah. Regarde maintenant où sont la lance du roi et la cruche d'eau qui étaient à son chevet."
17 Saül reconnut la voix de David et dit : "Est-ce bien ta voix, mon fils David?" Et David répondit : "C'est ma voix, ô
18 roi, mon seigneur." Il ajouta : "Pourquoi mon seigneur poursuit-il son serviteur? Qu'ai-je fait, et quel crime ma main
19 a-t-elle commis? Que le roi, mon seigneur, daigne maintenant écouter les paroles de son serviteur : si c'est Jéhovah qui t'excite contre moi, qu'il agrée le parfum d'une offrande; mais si ce sont des hommes, qu'ils soient maudits devant Jéhovah, puisqu'ils m'ont chassé maintenant, pour m'ôter ma place de l'héritage de Jéhovah, en disant : Va servir des dieux étrangers! Et maintenant que 20
mon sang ne tombe pas sur la terre loin de la face de Jéhovah! Car le roi d'Israël s'est mis en marche pour chercher une puce, comme on poursuivrait une perdrix dans les montagnes."
Saül dit : "J'ai péché; reviens, mon 21
fils David, car je ne te ferai plus de mal, puisqu'en ce jour ma vie a été précieuse à tes yeux. J'ai agi en insensé et j'ai fait une grande faute." David répondit : 22
"Voici la lance du roi; que l'un de tes jeunes gens vienne la prendre. Jéhovah 23
rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité; car Jéhovah t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai pas voulu porter la main sur l'oint de Jéhovah. Et 24
comme ta vie a été aujourd'hui d'un grand prix à mes yeux, qu'ainsi ma vie soit d'un grand prix aux yeux de Jéhovah, et qu'il me délivre de toute angoisse!"
Saül dit à David : "Sois béni, mon fils 25
David! Tu seras heureux dans tes entreprises." David continua son chemin, et Saül s'en retourna chez lui.

CHAP. XXVII. — *David chez les Philistins, à Siceleg.*

David se dit à lui-même : "Je périrai un jour par la main de Saül; il n'y 27
a rien de mieux pour moi que de me réfugier promptement au pays des Philistins, afin que Saül renonce à me chercher encore dans tout le territoire d'Israël; j'échapperai ainsi à sa main." Et David 2
s'étant levé, lui et les six cents hommes qui étaient avec lui, ils passèrent chez Achis, fils de Maoch, roi de Geth. David 3
et ses gens demeurèrent *d'abord* auprès d'Achis, à Geth, chacun avec sa famille, et David avec ses deux femmes, Achinoam de Jezraël, et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal. Saül apprit que David 4
s'était enfui, à Geth, et il ne recommença pas à le poursuivre.
David dit à Achis : "Si j'ai trouvé 5
grâce à tes yeux, qu'on me donne dans l'une des villes de la campagne un lieu où je puisse demeurer; car pourquoi ton serviteur habiterait-il avec toi dans la ville royale?" Et ce jour-là Achis lui 6
donna Siceleg, c'est pourquoi Siceleg a appartenu aux rois de Juda jusqu'à ce

7 jour. Le temps que David passa dans le pays des Philistins fut d'un an et quatre mois.

8 David et ses hommes montaient et faisaient des incursions chez les Gessuriens, les Gerziens et les Amalécites; car ces peuplades habitaient dès les temps anciens du côté de Sur et jusqu'au pays
9 d'Egypte. David ravageait cette contrée, ne laissant en vie ni homme ni femme, enlevant les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux, les vêtements; puis
10 il s'en revenait chez Achis. Achis disait : "Où avez-vous été en course aujourd'hui?" Et David répondait : "Dans le midi de Juda, dans le midi des Jérahméélites et dans le midi des Cinéens."
11 David ne laissait en vie ni homme ni femme pour les amener à Geth, de peur, pensait-il, "qu'ils ne fassent des rapports contre nous, en disant : Ainsi a fait David." Et telle fut sa manière d'agir tout le temps qu'il demeura dans le pays des
12 Philistins. Achis se fiait à David, et il disait : "Il s'est rendu odieux à son peuple, à Israël, donc il sera mon serviteur à jamais."

CHAP. XXVIII. — *David dans l'armée des Philistins. Saül consulte la pythonisse d'Endor.*

28 En ce temps-là, les Philistins rassemblèrent leurs troupes en une seule armée pour aller combattre contre Israël. Et Achis dit à David : "Sache que tu viendras avec moi au camp, toi et tes
2 hommes." David répondit à Achis : "Aussi tu verras ce que fera ton serviteur." Et Achis dit à David : "Et moi je te confierai toujours la garde de ma personne."

3 Samuel était mort; tout Israël l'avait pleuré, et on l'avait enterré à Rama, dans sa ville. Et Saül avait fait disparaître du pays ceux qui évoquaient les morts et les devins.

4 Les Philistins s'étant rassemblés, vinrent camper à Sunam; Saül rassembla tout Israël, et ils campèrent à Gelboé.
5 A la vue du camp des Philistins, Saül
6 eut peur et son cœur fut fort agité. Il consulta Jéhovah, et Jéhovah ne lui répondit point, ni par les songes, ni par l'Urim, ni par les prophètes. *Alors* Saül 7
dit à ses serviteurs : "Cherchez-moi une femme qui évoque *les morts*, et j'irai la consulter." Ses serviteurs lui dirent : "Il y a à Endor une femme qui évoque *les morts*." Saül se déguisa et mit d'au- 8
tres vêtements, et il partit, accompagné de deux hommes. Ils arrivèrent de nuit chez la femme, et Saül lui dit : "Prédis-moi l'avenir en évoquant un mort, et fais-moi monter celui que je te dirai." La femme lui répondit : "Tu sais ce 9
qu'a fait Saül, comment il a retranché du pays ceux qui évoquent *les morts* et les devins; pourquoi me tends-tu un piège pour me faire mourir?" Saül lui jura 10
par Jéhovah en disant : "Aussi vrai que Jéhovah est vivant! il ne t'arrivera aucun mal à cause de cela." Et la femme 11
dit : "Qui te ferai-je monter?" Il répondit : "Fais-moi monter Samuel."

A la vue de Samuel, la femme poussa 12
un grand cri, et elle dit à Saül : "Pourquoi m'as-tu trompée? Tu es Saül." Le 13
roi lui dit : "Ne crains pas; mais qu'as-tu vu?" La femme dit à Saül : "Je vois un dieu qui monte de la terre." Il lui 14
dit : "Quelle figure a-t-il?" Et elle répondit : "C'est un vieillard qui monte, et il est enveloppé d'un manteau." Saül comprit que c'était Samuel, et il se jeta le visage contre terre et se prosterna.

Samuel dit à Saül : "Pourquoi as-tu 15
troublé mon repos en me faisant monter?" Saül répondit : "Je suis dans une grande détresse : les Philistins me font la guerre, et Dieu s'est retiré de moi; il ne m'a répondu ni par les prophètes ni par les songes. Je t'ai évoqué pour que tu me fasses connaître ce que j'ai à faire." Sa- 16
muel dit : "Pourquoi me consultes-tu, puisque Jéhovah s'est retiré de toi et qu'il est devenu ton adversaire? Jéhovah a 17
agi comme il l'avait annoncé par ma bouche : il a arraché la royauté de ta main, et l'a donnée à un autre, à David. Parce que tu n'as pas obéi à la voix de 18
Jéhovah et que tu n'as pas traité Amalec selon l'ardeur de sa colère, c'est pour cela que Jéhovah a ainsi agi envers toi en ce jour. Et même Jéhovah livrera Israël 19

XXII, 7. *Un an* (c'est le sens de l'hébr. *yamim* devant une indication de *mois*) manque dans les LXX et la Vulg.

XXVIII, 7. *Qui évoque les morts* par des conjurations; litt., *une femme en possession d'une outre*, c.-à-d. qui a un esprit. Comment le mot hébr. *'ob*, qui signifie *outre*, peut-il désigner un esprit (Is. xxix, 4)? Les LXX semblent nous en fournir l'explication en traduisant par *ventriloque*. Vulg., *une femme ayant un python* (voy. Act. xvi, 16), une pythonisse. Plutarque appelle les ventriloques des *pythons*. — *Endor*, au N. du petit Hermon, à peu de distance de l'armée d'Israël campée à Gelboé, plus au sud.

13. *Un dieu*, hébr. *Elohim*, un être surnaturel, d'une extraordinaire majesté, LXX et Vulg., *des dieux*. — *Qui monte de la terre* : le scheol est conçu comme situé dans les entrailles de la terre (Is. xiv, 9 sv. Ezéch. xxxii, 18).

avec toi aux mains des Philistins. Demain, toi et tes fils, vous serez avec moi *parmi les morts*, et Jéhovah livrera le camp d'Israël entre les mains des Philis-
20 tins." Aussitôt Saül tomba par terre de toute sa hauteur, car les paroles de Samuel l'avaient rempli d'effroi; de plus, les forces lui manquaient, car il n'avait pris aucune nourriture de tout le jour et de toute la nuit.

21 La femme vint vers Saül, et voyant son grand trouble, elle lui dit : "Ta servante a obéi à ta voix; j'ai exposé ma vie en obéissant aux paroles que tu m'as
22 dites. Ecoute maintenant, toi aussi, la voix de ta servante, et permets que je t'offre un morceau de pain, pour avoir la
23 force de poursuivre ta route. Mais il refusa et dit : "Je ne mangerai point." Ses serviteurs, se joignant à la femme, le pressèrent, et il se rendit à leurs instances. Il se leva de terre et s'assit sur le
24 divan. La femme avait chez elle un veau gras; elle se hâta de le tuer, et prenant de la farine, elle la pétrit et en cuisit des
25 pains sans levain. Elle les mit devant Saül et devant ses serviteurs, et ils mangèrent. Puis, s'étant levés, ils partirent la nuit même.

CHAP. XXIX. — *David renvoyé de l'armée des Philistins.*

29 Les Philistins rassemblèrent toutes leurs troupes à Aphec, et Israël était campé près de la source de Jezraël.
2 Pendant que les princes des Philistins s'avançaient en tête des centaines et des milliers, et que David et ses gens marchaient à l'arrière garde avec Achis,
3 les chefs des Philistins dirent : "Que font ici ces Hébreux?" Achis répondit aux chefs des Philistins : "N'est-ce pas ce David, serviteur de Saül, roi d'Israël qui est avec moi depuis des jours et depuis des années, sans que j'aie trouvé la moindre chose à lui reprocher, depuis qu'il a passé vers
4 nous jusqu'à ce jour." Mais les chefs des Philistins s'irritèrent contre Achis et lui dirent : "Renvoie cet homme, et qu'il retourne dans le lieu où tu l'as établi; qu'il ne descende pas avec nous à la bataille, de peur qu'il ne soit pour nous un adversaire pendant le combat. Et comment pourrait-il rentrer en grâce auprès de son maître, si ce n'est en leur offrant les têtes de nos hommes?
5 N'est-ce pas ce David pour qui l'on chantait en dansant :

Saül a tué ses mille,
Et David ses dix mille.

Achis appela David et lui dit : "Aussi 6
vrai que Jéhovah est vivant! tu es un homme droit, et je vois de bon œil toute ta conduite avec moi dans cette expédition, car je n'ai rien trouvé de mauvais en toi, depuis ton arrivée auprès de moi jusqu'à ce jour; mais tu déplais aux princes. Retourne donc et va-t-en en 7
paix, pour ne rien faire de désagréable aux yeux des Philistins." David dit à 8
Achis : "Mais qu'ai-je fait, et qu'as-tu trouvé en ton serviteur, depuis que je suis auprès de toi jusqu'à ce jour, pour que je n'aille pas combattre les ennemis de mon seigneur le roi?" Achis répon- 9
dit à David : "Je sais que tu as été bon à mon égard comme un ange de Dieu; mais les chefs des Philistins disent : Il ne montera point avec nous à la bataille. Ainsi lève-toi de bon matin, toi et les 10
serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi; levez-vous de bon matin, et dès qu'il fera jour, partez." David et ses 11
gens se levèrent de bonne heure, pour partir dès le matin et retourner au pays des Philistins; et les Philistins montèrent à Jezraël.

CHAP. XXX. — *David bat les Amalécites.*

Lorsque David arriva avec ses hom- 30
mes le troisième jour à Siceleg, les Amalécites avaient fait une invasion dans le Négeb et à Siceleg; ils avaient pris Siceleg et l'avaient brûlée; et ils avaient 2
faits prisonniers les femmes *et tous ceux* qui s'y trouvaient, petits et grands, sans tuer personne, et ils les avaient emmenés, et s'étaient remis en route. Lors 3
donc que David et ses gens arrivèrent à la ville, ils virent qu'elle était brûlée, et que leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient été emmenés captifs. Et David 4
et la troupe qui était avec lui élevèrent la voix et pleurèrent jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus la force de pleurer. Les deux 5
femmes de David avaient été *aussi* emmenées, Achinoam de Jezraël, et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal.

David fut dans une grande angoisse, car 6
la troupe parlait de le lapider, parce que tous avaient de l'amertume dans l'âme, chacun au sujet de ses fils et de ses filles. Mais David reprit courage en Jéhovah, son Dieu. Il dit au prêtre Abiathar, fils 7
d'Achimélech : "Apporte-moi l'éphod." Abiathar apporta l'éphod à David. Et 8
David consulta Jéhovah en disant :

XXX, 7. *Apporte-moi l'éphod : moi* est explétif; malgré le tour du récit, ce fut le grand prêtre, non David, qui revêtit l'éphod pour consulter le Seigneur.

"Poursuivrai-je cette bande? l'atteindrai-je?" Jéhovah lui répondit : "Poursuis, car certainement tu atteindras et
9 tu recouvreras." Et David se mit en marche, lui et les six cents hommes qui étaient avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés au torrent de Bésor, les traînards
10 n'allèrent pas plus loin, et David continua la poursuite avec quatre cents hommes; deux cents hommes s'étaient arrêtés, trop fatigués pour passer le torrent de Bésor.

11 Ils trouvèrent dans les champs un Egyptien, qu'ils amenèrent à David. Ils lui donnèrent du pain et il mangea, et
12 ils lui donnèrent de l'eau, ainsi qu'une tranche d'un gâteau de figues sèches et deux gâteaux de raisins secs. Dès qu'il eut pris de la nourriture, il revint à lui, car il n'avait mangé ni bu depuis trois
13 jours et trois nuits, David lui dit : "A qui es-tu et d'où es-tu? Il répondit : "Je suis un esclave égyptien, au service d'un Amalécite, et voilà trois jours que mon maître m'a abandonné, parce que j'étais
14 malade. Nous avons fait une incursion dans le midi des Céréthiens, sur le territoire de Juda et au midi de Caleb, et
15 nous avons brûlé Siceleg." David lui dit : "Veux-tu me conduire vers cette bande?" Il répondit : "Jure-moi par *le nom de* Dieu que tu ne me tueras pas et que tu ne me livreras pas à mon maître, et je te conduirai vers cette bande."
16 Lorsqu'il l'eut conduit, voici que les Amalécites étaient répandus sur toute la contrée, mangeant, buvant et dansant, à cause de tout le grand butin qu'ils avaient enlevés du pays des Philistins et du pays
17 de Juda. David les battit depuis le crépuscule du soir jusqu'au soir du lendemain, et aucun d'eux n'échappa, excepté quatre cents jeunes hommes, qui s'enfuirent, montés sur des chameaux. David
18 reprit ce que les Amalécites avaient emmené, et il délivra aussi ses deux femmes.
19 Il ne leur manqua personne, ni petit ni grand, ni fils ni fille, ni aucune partie du butin, ni rien de ce qu'on leur
20 avait enlevé : David ramena tout. Et David prit tout le menu et le gros bétail, et ils se mirent en marche devant ce troupeau, en disant : "C'est le butin de David."

21 David revint vers les deux cents hommes qui avaient été trop fatigués pour le suivre, et qu'on avait laissés au torrent de Bésor; ils s'avancèrent au-devant de David et de la troupe qui était avec lui. S'approchant d'eux, David les salua amicalement. Tout ce qu'il y avait 22
d'hommes méchants et vils parmi les gens qui étaient allés avec David prirent la parole et dirent : "Puisqu'ils ne sont pas venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons repris, sinon à chacun sa femme et ses enfants; qu'ils les emmènent et s'en aillent."
Mais David dit : "N'agissez pas ainsi, 23
mes frères, avec ce que Jéhovah nous a donné; car il nous a gardés, et il a livré entre nos mains la bande qui était venue contre nous. Et qui vous écoute- 24
rait dans cette affaire? La part doit être la même pour celui qui est descendu au combat et pour celui qui est resté près des bagages : ils partageront ensemble."
— Il en fut ainsi dès ce jour et dans la 25
suite, et cela est devenu une loi et une règle qui subsiste encore aujourd'hui.

De retour à Siceleg, David envoya 26
une partie du butin aux anciens de Juda, ses amis, avec ces mots : "Voici un présent pour vous sur le butin des ennemis de Jéhovah." *Il fit ces envois* à ceux de 27
Béthel, à ceux de Ramoth du midi, à ceux de Jéther, à ceux d'Aroër, à ceux 28
de Séphamoth, à ceux d'Estamo, à ceux 29
de Rachal, à ceux des villes de Jéraméélites, à ceux des villes des Céniens, à ceux d'Arama, à ceux de Cor-Asan, 30
à ceux d'Athach, à ceux d'Hébron et 31
dans tous les lieux où David et ses gens avaient passé.

CHAP. XXXI. — *Défaite des Israélites et mort de Saül.*

Les Philistins ayant livré bataille à 31
Israël, les hommes d'Israël prirent la fuite devant les Philistins, et tombèrent blessés à mort sur la montagne de Gelboé. Les Philistins s'attachèrent à la 2
poursuite de Saül et de ses fils, et ils tuèrent Jonathas, Abinadab et Melchisua, fils de Saül. L'effort du combat 3
se porta sur Saül; les archers l'ayant découvert, il eut grandement peur des archers. Alors Saül dit à son écuyer : 4
"Tire ton épée et m'en transperce, de peur que ces incirconcis ne viennent me transpercer et m'outrager." L'écuyer ne le voulut pas faire, car il était saisi de crainte; alors Saül prit son épée et se jeta dessus! L'écuyer, le voyant mort, 5
se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui. Ainsi périrent ensemble dans cette 6
journée Saül et ses trois fils, son écuyer et tous ses hommes. Ceux d'Israël qui 7
étaient de ce côté de la Plaine et de ce

17. *Le crépuscule du soir*; ou bien, *l'aube du matin*: l'hébr. *néschef* a les deux sens.

côté du Jourdain, voyant que les enfants d'Israël s'étaient enfuis, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes pour prendre aussi la fuite ; et les Philistins vinrent et s'y établirent.

8 Le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses trois fils gisant sur la
9 montagne de Gelboé. Ils coupèrent la tête de Saül et enlevèrent ses armes ; puis ils firent publier cette bonne nouvelle par tout le pays des Philistins dans les temples de leurs idoles et parmi le
10 peuple. Ils déposèrent les armes de Saül dans le temple d'Astarté, et ils suspendirent son cadavre aux murailles de Bethsan.

11 Les habitants de Jabès en Galaad ayant appris comment les Philistins avaient traité Saül, 12 tous les vaillants hommes se levèrent et, après avoir marché toute la nuit, ils détachèrent des murailles de Bethsan le cadavre de Saül et ceux de ses fils, puis ils revinrent à Jabès, où ils les brûlèrent. 13 Ils prirent leurs os et les enterrèrent sous le tamarisque de Jabès ; et ils jeûnèrent sept jours.

Deuxième Livre de Samuel

SELON LA VULGATE, DEUXIÈME DES ROIS

PREMIÈRE PARTIE.

RÈGNE DE DAVID A HEBRON SUR LA TRIBU DE JUDA [Ch. I—IV].

CHAP. I. — *David apprend la mort de Saül. Cantique sur Saül et Jonathas.*

1 Après la mort de Saül, David, vainqueur des Amalécites, était depuis deux jours revenu à Si-
2 celeg. Le troisième jour, un homme arriva du camp, d'auprès de Saül, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière. Lorsqu'il fut près de David, il se jeta par terre et se pros-
3 terna. David lui dit : " D'où viens-tu? " Et il lui répondit : " Je me suis
4 sauvé du camp d'Israël. " David lui dit : " Qu'est-il arrivé? Raconte-le-moi." Et il répondit : " Le peuple s'est enfui de la bataille, et un grand nombre d'hommes sont tombés et ont péri ; Saül même et son
5 fils Jonathas sont morts. " David dit au jeune homme qui lui apportait ces nouvelles : " Comment sais-tu que Saül et
6 son fils Jonathas sont morts? " Et le jeune homme qui lui apportait la nouvelle répondit : " Me trouvant par hasard sur la montagne de Gelboé, je vis Saül qui s'appuyait sur sa lance. Comme les chars et les cavaliers étaient près de l'atteindre, il se retourna, et m'ayant 7 aperçu, il m'appela, et je dis : " Me voici. " Et il me dit : " Qui es-tu? " Je 8 lui répondis : " Je suis un Amalécite. " Et il me dit : " Approche-toi et donne- 9 moi la mort ; car je suis pris de vertige, et la vie est encore tout entière en moi. Je m'approchai de lui et je lui donnai la 10 mort, car je savais bien qu'il ne survivrait pas à sa défaite. J'ai pris le diadème qui était sur sa tête et le bracelet qu'il avait au bras, et je les apporte ici à mon seigneur. "

David saisit ses vêtements et les déchira, 11 et tous les hommes qui étaient auprès de lui *firent de même.* Ils célé- 12 brèrent leur deuil, pleurant et jeûnant jusqu'au soir, sur Saül, sur son fils Jonathas, sur le peuple de Jéhovah et sur la maison d'Israël, parce qu'ils étaient tombés par l'épée.

David dit au jeune homme qui lui 13 avait apporté la nouvelle : " D'où es-tu? " Il répondit : " Je suis fils d'un étranger, d'un Amalécite. " David lui 14 dit : " Comment n'as-tu par craint d'étendre la main pour donner la mort

XXXI, 13. *Sous le tamarisque* bien connu qui existait encore au moment où l'auteur écrivait. Vulg., *dans le bois de Jabès.*

I, 18. *Chant de l'Arc*, ainsi appelé parce qu'il y est question de l'arc (vers. 22), dans le maniement duquel excellait Jonathas et sans doute aussi parce que, d'une manière générale, c'est un chant de guerre, l'arc étant à cette époque l'arme principale des guerriers. — *Livre du Juste*, recueil de chants nationaux (voy. *Jos.* x, 13), auquel notre auteur l'emprunta.

15 à l'oint de Jéhovah ? Et appelant un de ses gens, il dit : " Approche et tue-le. " Cet homme frappa l'Amalécite, et il
16 mourut. Et David lui dit : " Que ton sang soit sur ta tête : car ta bouche a déposé contre toi quand tu as dit : c'est moi qui ai donné la mort à l'oint de Jéhovah. "

17 David composa ce chant funèbre sur
18 Saül et sur Jonathas, son fils, et il ordonna de l'enseigner aux enfants de Juda. C'est le chant de l'Arc ; il se trouve écrit dans le livre du Juste.

19 La splendeur d'Israël a-t-elle péri sur tes hauteurs?
Comment sont tombés les héros?
20 Ne l'annoncez pas à Geth,
Ne le publiez pas dans les rues d'Ascalon,
De peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent,
De peur que les filles des incirconcis ne sautent de joie!

21 Montagnes de Gelboé, qu'il n'y ait sur vous ni rosée ni pluie,
Ni champs de prémices !
Car là fut jeté bas le bouclier des héros,
Le bouclier de Saül comme s'il n'était pas oint d'huile.
22 Du sang des blessés, de la graisse des vaillants,
L'arc de Jonathas ne se retira jamais,
Et l'épée de Saül ne revenait pas inactive.
23 Saül et Jonathas, chéris et aimables pendant leur vie,
Ne furent point séparés dans leur mort.
Plus agiles que les aigles,
Plus forts que les lions.
24 Filles d'Israël, pleurez sur Saül,
Qui vous revêtait de pourpre au sein des délices,
Qui mettait de l'or sur vos vêtements.

25 Comment les héros tombèrent-ils dans la bataille?
Comment Jonathas fut percé sur tes hauteurs!
26 L'angoisse m'accable à cause de toi, Jonathas, mon frère.
Tu faisais toutes mes délices ;
Ton amour pour moi était admirable,
Il surpassait l'amour des femmes.

27 Comment les héros sont-ils tombés?
Comment les guerriers ont-ils péri?

CHAP. II. — *David roi de Juda. Opposition de la maison de Saül. Bataille de Gabaon.*

2 Après cela, David consulta Jéhovah, en disant : " Monterai-je dans une des villes de Juda? " Jéhovah lui répondit : " Monte. " David dit : " Où monterai-je? " Et Jéhovah répondit : " A Hé-
2 bron. " David y monta avec ses deux femmes, Achinoam de Jezraël et Abigaïl de Carmel, femme de Nabal. David fit 3
aussi monter les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille ; et ils habitèrent dans les villes d'Hébron. Et les 4
hommes de Juda vinrent, et là ils oignirent David pour roi sur la maison de Juda.

On informa David que c'étaient les hommes de Jabès en Galaad qui avaient enterré Saül. Et David envoya des mes- 5
sagers aux gens de Jabès en Galaad pour leur dire ; " Soyez bénis de Jéhovah, de ce que vous avez rempli ce pieux devoir envers Saül, votre seigneur, et l'avez enterré. Et maintenant que Jého- 6
vah use envers vous de bonté et de fidélité ! Moi aussi je vous rendrai ce bien, parce que vous avez agi de la sorte. Que 7
vos mains se fortifient et soyez de vaillants hommes ; car votre seigneur Saül est mort, et c'est moi que la maison de Juda a oint pour être son roi. "

Cependant Abner, fils de Ner, chef de 8
l'armée de Saül, prit Isboseth, fils de Saül, et l'ayant fait passer à Mahanaïm, il l'établit roi sur Galaad, sur les Ges- 9
suriens, sur Jezraël, sur Ephraïm, sur Benjamin, sur tout Israël. Isboseth, fils 10
de Saül, était âgé de quarante ans lorsqu'il devint roi d'Israël, et il régna deux ans. Seule, la maison de Juda restait attachée à David. Le temps pendant 11
lequel David régna à Hébron sur la maison de Juda fut de sept ans et six mois.

Abner, fils de Ner, et les serviteurs 12
d'Isboseth, fils de Saül, sortirent de Mahanaïm pour marcher sur Gabaon. Joab, fils de Sarvia, et les serviteurs de 13
David, se mirent *aussi* en marche. Ils se rencontrèrent près de l'étang de Gabaon, et ils se postèrent les uns en deçà, les autres au delà de l'étang. Abner dit à 14
Joab : " Que les jeunes gens se lèvent et qu'ils se battent devant nous ! " Joab répondit : " Qu'ils se lèvent ! " Ils se 15
levèrent et s'avancèrent en nombre égal, douze pour Benjamin et pour Isboseth, fils de Saül, et douze des serviteurs de David. Chacun saisissant son adver- 16
saire par la tête, lui enfonça son épée dans le flanc, et ils tombèrent *tous* ensemble. Et l'on donna à ce lieu le nom de Chelgath Hatsourim de Gabaon. Et 17
le combat devint très rude en ce jour-là,

Le vers. 18 se termine ainsi dans la Vulg. : *Pense, Israël, à ceux qui sont morts de leurs blessures sur tes montagnes.* Ces mots sont une traduction défectueuse de la Ire partie du vers. 19 et font double emploi avec *inclyti Israël*, etc.

27. *Les guerriers*, litt. *les instruments de combat*. Vulg., *les armes* ; mais cette idée paraîtrait ici bien faible.

II, 16. *Helqat-Hatsurim*, c.-à-d. *Champ des Tranchants*, ou *des lames tranchantes* ; Vulg., *Champ des forts* (de tsur, qui a aussi le sens de *pierre, rocher*).

et Abner et les hommes d'Israël furent défaits par les serviteurs de David.

18 Là se trouvaient les trois fils de Sarvia : Joab, Abisaï et Asaël. Asaël avait
19 les pieds légers comme une gazelle dans les champs ; il poursuivit Abner, sans se détourner de lui ni à droite ni à gauche.
20 Abner regarda derrière lui et dit : "Est-ce toi, Asaël?" Et il répondit : "C'est
21 moi." Abner lui dit : "Ecarte-toi à droite ou à gauche ; saisis l'un de ces jeunes gens et prends sa dépouille." Mais Asaël ne voulut pas se détourner de lui.
22 Abner dit encore à Asaël : "Détourne-toi de moi ; pourquoi te frapperais-je *et t'étendrais-je* par terre? Comment pourrais-je lever mon visage devant Joab,
23 ton frère! Et Asaël refusa de se retirer. Alors Abner le frappa au ventre avec l'extrémité inférieure de sa lance, et la lance sortit par derrière. Il tomba et mourut sur place. Tous ceux qui arrivaient au lieu où Asaël était tombé mort,
24 s'y arrêtaient. Joab et Abisaï poursuivirent Abner ; au coucher du soleil, ils arrivèrent à la colline d'Ammah, qui est en face de Giach, du côté du désert de Gabaon.

25 Les fils de Benjamin se rallièrent à la suite d'Abner et, réunis en un seul corps d'armée, ils se postèrent au sommet
26 d'une colline. Abner appela Joab et dit : "L'épée dévorera-t-elle toujours? Ne sais-tu pas qu'il y aura de l'amertume à la fin? Jusques à quand attendras-tu à dire au peuple de ne plus poursuivre
27 ses frères? Joab répondit : "Aussi vrai que Dieu est vivant! si tu n'avais pas parlé, le peuple n'aurait pas cessé avant demain matin de poursuivre ses frères."
28 Et Joab sonna de la trompette, et tout le peuple s'arrêta ; ils ne poursuivirent plus Israël, et ils ne continuèrent pas à se battre.

29 Abner et ses gens, après avoir marché toute la nuit dans la Plaine, passèrent le Jourdain, traversèrent tout le Bithron,
30 et arrivèrent à Mahanaïm. Joab *aussi* cessa de poursuivre Abner et rassembla tout le peuple ; il manquait dix-neuf hommes des serviteurs de David, et Asaël.
31 Et les serviteurs de David avaient frappé à mort trois cent soixante hommes de
32 Benjamin et des hommes d'Abner. Ils emportèrent Asaël et l'enterrèrent dans le sépulcre de son père à Bethléem. Joab et ses hommes marchèrent toute la nuit, et ils arrivèrent à Hébron au point du jour.

CHAP. III. — *Guerre entre la maison de David et la maison de Saül. Mort d'Abner.*

La guerre fut longue entre la maison 3
de Saül et la maison de David. David allait se fortifiant, et la maison de Saül allait s'affaiblissant.

Il naquit à David des fils à Hébron. 2
Son premier-né fut Ammon, d'Achinoam de Jezraël ; le second Chéléab, d'Abi- 3
gaïl de Carmel, femme de Nabal ; le troisième Absalon, fils de Maaca, fille de Tholmaï, roi de Gessur ; le quatrième 4
Adonias, fils de Haggith ; le cinquième Saphathia, fils d'Abital, et le sixième 5
Jéthraam, d'Egla, femme de David. Tels sont les fils qui naquirent à David à Hébron.

Pendant la guerre entre la maison de 6
Saül et la maison de David, Abner tenait ferme pour la maison de Saül. Or Saül 7
avait eu une concubine, nommée Respha, fille d'Aia. Et Isboseth dit à Abner : 8
"Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père?" Abner, très irrité des paroles d'Isboseth, répondit : "Suis-je une tête de chien appartenant à Juda? Aujourd'hui je me dévoue à la maison de Saül, ton père, à ses frères et à ses amis, et je ne t'ai point laissé tomber entre les mains de David, et c'est aujourd'hui que tu me reproches une faute avec cette femme? Que Dieu traite Abner dans 9
toute sa rigueur, si je n'agis pas avec David selon ce que Jéhovah lui a juré, *en disant* qu'il enlèverait la royauté de la 10
maison de Saül, et qu'il établirait le trône de David sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée!" Isboseth 11
ne put répondre un seul mot à Abner, parce qu'il le craignait.

Abner envoya des messagers à David 12
pour lui dire de sa part : "A qui est le pays? Fais alliance avec moi, et voici que ma main t'aidera pour tourner vers toi tout Israël." Il répondit : "Bien! je 13
ferai alliance avec toi ; mais je te demande une chose, c'est que tu ne voies pas ma face sans m'amener Michol, fille Saül, lorsque tu te présenteras devant moi." Et David envoya des messagers 14
à Isboseth, fils de Saül, pour lui dire : "Rends-moi ma femme Michol, que j'ai épousée pour cent prépuces de Philis-

III, 3. *Chéléab*, appelé ailleurs *Daniel* (I Par. iii, 1), c.-à-d. *Dieu est mon juge* (comp. I Sam. xxv, 39). Ce dernier nom est peut-être le seul véritable, et *Chéléab* le résultat d'une faute de copiste, car le mot hébr. suiv. commence par *leab*.

8. *Une tête de chien*, un homme méprisable, *appartenant à Juda*, ton ennemi ; Vulg., *moi l'adversaire de Juda*

15 tins." Isboseth la fit prendre à son mari
16 Phaltiel, fils de Laïs ; et son mari l'accompagna en pleurant jusqu'à Bahurim. Là Abner lui dit : "Va, retourne *chez toi*." Et il s'en retourna.
17 Abner eut des pourparlers avec les anciens d'Israël, et leur dit : "Vous désiriez depuis longtemps déjà avoir David
18 pour roi ; réalisez maintenant ce désir, car Jéhovah a dit de lui : C'est par la main de David mon serviteur, que je délivrerai mon peuple d'Israël de la main des Philistins et de la main de tous ses
19 ennemis." Abner s'entretint de même avec Benjamin, et il alla reporter aux oreilles de David à Hébron les dispositions d'Israël et de toute la maison de
20 Benjamin. Il arriva auprès de David à Hébron, accompagné de vingt hommes, et David fit un festin à Abner et aux
21 hommes qui étaient avec lui. Et Abner dit à David : "Je vais me lever et partir pour rassembler tout Israël vers mon seigneur le roi ; ils feront alliance avec toi et tu règneras sur tout ce que ton âme désire." Et David congédia Abner, qui s'en alla en paix.
22 *Cependant* les serviteurs de David et Joab *à leur tête* revenaient d'une excursion, ramenant avec eux un grand butin. — Abner n'était plus auprès de David à Hébron, car David l'avait congédié
23 et il s'en était allé en paix. — A l'arrivée de Joab avec sa troupe, on lui fit ce rapport : "Abner, fils de Ner, est venu auprès du roi, qui l'a congédié, et il s'en
24 est allé en paix." Joab se rendit chez le roi et dit : "Qu'as-tu fait ? Abner est venu vers toi : pourquoi l'as-tu congédié
25 et laissé partir ? Tu connais Abner, fils de Ner : c'est pour te tromper qu'il est venu, pour épier ta conduite, et surprendre tes desseins."
26 Joab, ayant quitté David, envoya sur les traces d'Abner des messagers qui le ramenèrent depuis la citerne de Sira,
27 sans que David en sût rien. Quand Abner fut de retour à Hébron, Joab le tira à l'écart dans l'intérieur de la porte, *comme* pour lui parler en secret, et là il le frappa au ventre et le tua, à cause du
28 sang d'Asaël, son frère. David l'apprit ensuite, et il dit : "Je suis à jamais, moi et mon royaume, innocent devant Jéhovah du sang d'Abner, fils de Ner. Que
29 ce sang retombe sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père ! Qu'il y ait toujours dans la maison de Joab un homme qui souffre d'un flux ou de la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui manque de pain." C'est ainsi que Joab et Abisaï, 30
son frère, tuèrent Abner, parce qu'il avait donné la mort à leur frère Asaël, à Gabaon, dans la bataille.

David dit à Joab et à tout le peuple 31
qui était avec lui : "Déchirez vos vêtements, ceignez-vous de sacs et faites deuil devant Abner." Et le roi David marchait derrière le cercueil. On en- 32
terra Abner à Hébron. Le roi pleura à haute voix sur le tombeau d'Abner et tout le peuple pleura.

Le roi fit un chant funèbre sur Abner, 33
et dit :

Abner devait-il mourir comme meurt un insensé ?
Tes mains n'étaient pas liées ni tes pieds dans 34
les chaînes !
Tu es tombé comme on tombe devant des scélérats.

Tout le peuple continua de se lamenter
sur Abner ; et tout le peuple s'approcha 35
de David pour lui faire prendre de la nourriture lorsqu'il était encore jour ; mais David fit ce serment : "Que Jéhovah me traite dans toute sa rigueur, si je goûte du pain ou quoi que ce soit avant le coucher du soleil !" Tout le peuple le 36
sut et l'approuva, comme il trouvait bon tout ce que faisait le roi. Tout le peuple 37
et tout Israël comprirent en ce jour que le roi n'était pour rien dans le meurtre d'Abner, fils de Ner. Le roi dit à ses 38
serviteurs : "Ne savez-vous pas qu'un chef, qu'un grand homme est tombé aujourd'hui en Israël ? Pour moi, je suis 39
encore faible, quoiqu'ayant reçu l'onction royale ; et ces hommes, les fils de Sarvia, sont plus puissants que moi. Que Jéhovah rende à qui fait le mal selon le mal qu'il a fait !"

CHAP. IV. — *Mort d'Isboseth ; fin de la maison de Saül.*

Lorsque le fils de Saül apprit qu'Abner 4
était mort à Hébron, ses mains furent sans force, et tout Israël fut dans la consternation. Le fils de Saül avait deux 2
chefs de bandes, dont l'un s'appelait Baana, et l'autre Réchab, *tous deux* fils de Remmon de Béroth, d'entre les fils de Benjamin. Car Béroth est aussi comptée

29. *Qui s'appuie sur un bâton*, ou *une béquille*, savoir un estropié. Vulgate, *qui tienne le fuseau*, savoir un homme mou, efféminé, un eunuque.

IV, 5. *Repos du midi*, la sieste ou la méridienne, selon la coutume de tous les pays chauds. La Vulgate ajoute, *et la portière de la maison s'était endormie en nettoyant du blé* : ces mots ont passé de l'ancienne Italique, d'après les LXX (vers. 6), dans la version de S. Jérôme.

3 comme faisant partie de Benjamin, et les Bérothites s'étaient enfuis à Géthaïm,
4 et ils y ont habité jusqu'à ce jour. Jonathas, fils de Saül, avait un fils perclus des deux pieds : cet enfant était âgé de cinq ans lorsque la nouvelle *de la mort* de Saül et de Jonathas arriva de Jezraël; sa nourrice l'avait pris et s'était enfuie, et dans la précipitation de sa fuite, il tomba et devint boiteux; il s'appelait Miphiboseth.

5 Or les fils de Remmon de Béroth, Réchab et Baana, vinrent et entrèrent pendant la chaleur du jour dans la maison d'Isboseth, qui était couché pour le repos
6 de midi. Ayant pénétré jusqu'au milieu de la maison pour prendre du blé, ils le frappèrent au ventre, et Réchab, et Baana,
7 son frère, s'enfuirent. Quant ils entrèrent dans la maison, Isboseth reposait sur son lit dans sa chambre à coucher, et ils le frappèrent à mort, et lui ayant coupé la tête, ils la prirent, et marchèrent toute
8 la nuit au travers de la Plaine. Ils apportèrent la tête d'Isboseth à David, à Hébron, et ils dirent au roi : "Voici la tête d'Isboseth, fils de Saül, ton ennemi, qui en voulait à ta vie. Jéhovah a vengé aujourd'hui le roi, mon seigneur, de Saül et de sa race." David répondit à Réchab 9
et à Baana, son frère, fils de Remmon de Béroth : "Jéhovah, qui m'a délivré de tout péril, est vivant! Celui qui est venu 10
me dire : Saül est mort, qui croyait m'apporter une bonne nouvelle, je l'ai fait saisir et mettre à mort à Siceleg, pour salaire de son message; combien 11
plus, quand de méchants hommes ont assassiné un homme innocent dans sa maison, sur sa couche, dois-je redemander son sang de vos mains et vous exterminer de la terre? Et David or- 12
donna à ses gens de les tuer; ils leur coupèrent les mains et les pieds et *les* pendirent au bord de l'étang d'Hébron. Puis, ayant pris la tête d'Isboseth, ils l'enterrèrent dans le tombeau d'Abner à Hébron.

DEUXIÈME PARTIE.

RÈGNE DE DAVID A JÉRUSALEM SUR TOUT ISRAËL. [Ch. V — IX].

CHAP. V. — *David règne sur tout Israël. Prise de Jérusalem. Victoire sur les Philistins.*

5 Toutes les tribus d'Israël vinrent auprès de David, à Hébron, et dirent : "Nous voici : nous sommes tes os et ta
2 chair. Autrefois déjà, quand Saül était notre roi, c'était toi qui menais et ramenais Israël. Et Jéhovah t'a dit : C'est toi qui paîtras mon peuple d'Israël, et c'est toi qui seras le prince d'Israël."
3 *Ainsi* tous les anciens d'Israël vinrent auprès du roi à Hébron, et là le roi David fit alliance avec eux devant le Seigneur, et ils oignirent David pour roi sur *tout*
4 Israël. David était âgé de trente ans lorsqu'il devint roi, et il régna quarante
5 ans. A Hébron, il régna sur Juda sept ans et six mois, et il régna à Jérusalem trente-trois ans sur tout Israël et Juda.
6 Le roi marcha avec ses hommes sur Jérusalem contre les Jébuséens, habitants du pays. Et ils dirent à David : "Tu n'entreras pas ici, mais les aveugles et les boiteux te repousseront"; ce qui voulait dire : David n'entrera jamais ici. Mais David s'empara de la forte- 7
resse de Sion : c'est la cité de David. David avait dit ce jour-là : "Quiconque 8
frappera les Jébuséens et atteindra les créneaux, les boiteux comme les aveugles, odieux à l'âme de David..." De là vient ce dicton : "L'aveugle et le boiteux n'entreront point dans la maison." Da- 9
vid établit sa demeure dans la forteresse et l'appela cité de David, et il bâtit à l'entour, à partir du Mello, et à l'intérieur.

David devenait de plus en plus grand, 10
et Jéhovah, le Dieu des armées, était avec lui. Hiram, roi de Tyr, envoya à 11
David des messagers avec du bois de cèdre, ainsi que des charpentiers et des tailleurs de pierres, qui bâtirent une mai-

V, 2. *Qui menais et ramenais*, qui dirigeais les affaires d'*Israël* (I Sam., xviii, 5).

8. La phrase n'est pas achevée. D'après I Par. xi, 6, elle se terminait par ces mots : *sera chef et prince*, sera récompensé par une dignité soit civile, soit militaire.

Vulgate : *David avait proposé en ce jour-là une récompense à celui qui battrait les Jébuséens, atteindrait les gouttières des toits et enlèverait les aveugles et les boiteux* (placés, au dire de Josèphe, sur les murailles par les assiégés), *qui haïssent la vie de David.*

12 son à David. Et David reconnut que Jéhovah l'affermissait comme roi sur Israël, et qu'il élevait son royaume en faveur de son peuple d'Israël.

13 David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron, et il lui naquit encore
14 des fils et des filles. Voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem :
15 Samua, Sobab, Nathan, Salomon, Jé-
16 bahar, Elisna, Népheg, Japhia, Élisama, Elioda et Eliphaleth.

17 Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David pour roi sur Israël, ils montèrent tous pour le chercher. David en fut informé, et il descendit au lieu
18 fort. Les Philistins étant venus, se répandirent dans la vallée des Rephaïm.
19 David consulta Jéhovah, en disant : " Monterai-je contre les Philistins? Les livrerez-vous entre mes mains? " Et Jéhovah dit à David : " Monte, car je livrerai certainement les Philistins entre
20 tes mains. " David vint donc à Baal-Pharasim, où il les battit. Et il dit : " Jéhovah a brisé mes ennemis devant moi, comme des eaux qui s'échappent. " C'est pourquoi on a donné à ce lieu
21 le nom de Baal-Pharasim. Ils laissèrent là leurs idoles, et David et ses gens les emportèrent.

22 Les Philistins montèrent de nouveau et se répandirent dans la vallée des Re-
23 phaïm. Et David consulta Jéhovah, qui lui dit : " Ne monte pas ; tourne-les par derrière, et tu arriveras sur eux du
24 côté des mûriers. Quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors attaque vivement, car c'est Jéhovah qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins. "
25 David fit ce que Jéhovah lui ordonnait, et il battit les Philistins depuis Gabaa jusqu'à Gézer.

CHAP. VI. — *Transport de l'arche à Jérusalem.*

6 David rassembla encore toute l'élite d'Israël, au nombre de trente mille hommes. Accompagné de tout le peuple 2
réuni auprès de lui, il se mit en marche depuis Baalé-Juda, pour faire monter de là l'arche de Dieu, sur laquelle est invoqué le nom de Jéhovah des armées qui est assis entre les Chérubins. Ils pla- 3
cèrent sur un chariot neuf l'arche de Dieu, et l'emmenèrent de la maison d'Abinadab qui était sur la colline ; Oza et Achio, fils d'Abinadab, conduisaient le chariot neuf, [et ils l'emmenèrent de 4
la maison d'Abinadab, située sur la colline] avec l'arche de Dieu ; Achio marchait devant. David et toute la maison 5
d'Israël dansaient devant Jéhovah au son de toutes sortes *d'instruments* de bois de cyprès, de harpes, de luths, de tambourins, de sistres et de cymbales.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de 6
Nachon, Oza étendit la main vers l'arche de Dieu et la saisit, parce que les bœufs s'emportaient. La colère de Jéhovah 7
s'enflamma contre Oza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa précipitation, et Oza mourut là, près de l'arche de Dieu.
David fut fâché de ce que Jéhovah avait 8
ainsi frappé Oza ; et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pherets-Oza. David eut 9
peur de Jéhovah en ce jour-là, et il dit : " Comment l'arche de Jéhovah entre- 10
rait-elle chez moi? " Il ne voulut pas retirer l'arche de Jéhovah chez lui, dans la cité de David, et il la fit conduire dans la maison d'Obédédom de Geth. L'arche 11
de Jéhovah resta trois mois dans la maison d'Obédédom de Geth, et Jéhovah le bénit, lui et toute sa maison.

On vint dire au roi David : " Jéhovah 12
a béni la maison d'Obédédom et tout ce qui est à lui, à cause de l'arche de Dieu. " Et David se mit en route, et il fit monter l'arche de Dieu de la maison d'Obédédom dans la cité de David avec un joyeux cortège. Quand les porteurs 13
de l'arche de Jéhovah eurent fait six pas, on offrit en sacrifice un bœuf et un veau gras. David dansait de toute sa 14
force devant Jéhovah, et il était ceint d'un éphod de lin. David et toute la 15

---

14. Samua et les trois suivants étaient fils de Bethsabée (comp. I Par. iii, 5-8 ; xiv, 5-7). Nous ayons donc ici une énumération anticipée.

21. *Les emportèrent* et les brûlèrent (I Par. xiv, 12).

23. *Jéhovah*. La Vulg. ajoute, d'après le vers. 19 : Monterai-je contre les Philistins? Les livrerez-vous entre mes mains? — *Tourne-les par derrière*, pour les attaquer du côté du nord. *Mûriers*, d'après les rabbins ; LXX et Vulg., *poiriers*.

VI, 1. Comp. avec ce chap. I Par. xiii, xv, xvi.

2. *Baalé-Juda*, ou *Baala*, nom chananéen de Cariathiarim (Jos. ix, 17), *de Juda*. Vulg., *d'entre les hommes* (LXX, *les chefs*) *de Juda*. Au lieu de *vers Baala*, l'hébreu porte *de* ou *depuis Baala :* ou c'est une faute très ancienne de copie ; ou il faut interpréter : *depuis Baala de Juda, où ils étaient montés*, etc.

3. *Sur la colline* : la Vulg. fait du mot hébr. un nom propre, *à Gabaa ;* à tort.

4. Les mots entre crochets manquent dans les LXX ; c'est une répétition fautive due à un copiste qui par erreur a copié deux fois la même ligne.

12. Voy. le récit plus détaillé de I Par. xv.

maison d'Israël firent monter l'arche de Jéhovah avec des cris de joie et au son
16 des trompettes. Lorsque l'arche du Seigneur entra dans la cité de David, Michol, fille de Saül, regarda par la fenêtre, et voyant le roi David sauter et danser devant Jéhovah, elle le méprisa dans son cœur.

17 Après qu'on eut fait entrer l'arche de Jéhovah et qu'on l'eut déposée à sa place au milieu de la tente que David avait dressée pour elle, David offrit devant Jéhovah des holocaustes et des sacrifices
18 d'actions de grâces. Quand il eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces, il bénit le peuple
19 au nom de Jéhovah des armées. *Puis* il distribua à tout le peuple, à toute la multitude d'Israël, hommes et femmes, à chacun un pain, une portion de viande et un gâteau de raisins. Et tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison.

20 Comme David s'en retournait pour bénir sa maison, Michol, fille de Saül, sortit à sa rencontre, et elle dit : " Quelle gloire aujourd'hui pour le roi d'Israël de s'être découvert devant les servantes de ses serviteurs, comme se découvrirait un
21 homme de rien ! " David répondit à Michol : " C'est devant Jéhovah, qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa maison pour m'établir prince sur son peuple, sur Israël, c'est devant
22 Jéhovah que j'ai dansé. Je veux paraître encore plus vil que cela et m'abaisser à mes propres yeux, et je serai en honneur auprès des servantes dont tu par-
23 les. " Et Michol, fille de Saül, n'eut point d'enfant jusqu'au jour de sa mort.

CHAP. VII. — *Promesse d'un règne éternel faite à la maison de David.*

7 Lorsque le roi fut établi dans sa maison et que Jéhovah lui eut donné du repos en le délivrant de tous ses enne-
2 mis à l'entour, il dit à Nathan le prophète : " Vois donc ! J'habite dans une maison de cèdre, et l'arche de Dieu habite sous la tente ! " Nathan répondit 3
au roi : " Va, fais tout ce que tu as dans le cœur, car Jéhovah est avec toi. "

Cette nuit-là, la parole de Jéhovah 4
fut adressée à Nathan : " Va dire à 5
mon serviteur, à David : Ainsi parle Jéhovah : Est-ce toi qui me bâtirais une maison pour que j'y habite? Car je n'ai 6
point habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter les enfants d'Israël du pays d'Egypte jusqu'à ce jour ; je suis allé et venu sous une tente et dans un tabernacle. Pendant tout le 7
temps que j'ai marché au milieu de tous les enfants d'Israël, ai-je dit un mot à l'un des chefs d'Israël à qui j'ai ordonné de paître mon peuple d'Israël, en disant : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre? Maintenant tu diras à 8
mon serviteur, à David : Ainsi parle Jéhovah des armées : Je t'ai pris au pâturage de derrière les brebis, pour être prince sur mon peuple, sur Israël ; j'ai été avec toi partout où tu allais, j'ai 9
exterminé tous tes ennemis devant toi, et je t'ai fait un grand nom, comme le nom des grands qui sont sur la terre ; j'ai assigné un lieu à mon peuple, à 10
Israël, et je l'ai planté, et il habite chez lui, et il ne sera plus troublé, et les fils d'iniquité ne l'opprimeront plus, comme autrefois et comme à l'époque où j'avais 11
établi des juges sur mon peuple d'Israël. Je t'ai accordé du repos *en te délivrant* de tous tes ennemis ; et Jéhovah t'annonce qu'il te fera une maison. Quand 12
tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai ta postérité après toi, celui qui sortira de tes entrailles, et j'affermirai son royaume. C'est lui qui bâtira une maison à mon 13
nom, et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume. Je serai pour 14
lui un père, et il sera pour moi un fils. S'il fait le mal, je le châtierai avec une verge d'hommes et des coups de fils

18. *Un gâteau de raisins* ; LXX, *un pain d'épice* ; Vulg., *de la farine frite dans l'huile*.

20. David s'était peut-être dépouillé, pour danser, de quelques-uns de ses vêtements royaux, et il avait revêtu l'éphod, qui ne descendait guère au-dessous de la ceinture. D'après I Par. xv, 27, il ne se serait pas réellement découvert comme le prétendait Michol.

VII, 2. *Nathan*, xii, 1 ; I Rois, i, 10 ; I Par. xxix, 19 ; II Par. ix, 29.

5. *Est-ce toi :* la réponse doit être négative. Comp. I Par. xvii, 4. " Ce n'est pas toi qui me bâtiras, " etc.

12 et sv. Dans le sens immédiat, cette prophétie se rapporte en effet à Salomon (vers. 13. Comp. I Par. xxviii, 5 sv.) ; mais dans la personne de Salomon est comprise sa descendance tout entière (vers. 14-16). C'est donc à bon droit que S. Pierre (Act. ii, 30) l'applique à Jésus-Christ, descendant de David, et à son royaume éternel. Le titre de *fils de David* donné au Messie dans les écrits rabbiniques, comme aussi son application spéciale à Jésus dans le Nouv. Testament, suppose que la signification messianique de ce passage était universellement reconnue chez les Juifs.

13. Voy. I Rois, viii, 16-20 ; cf. Luc. i, 31-33 ; Jean, i, 12 ; Ephés. i, 20-22 ; I Tim. iii, 15 ; Hébr. iii, 6, etc.

14. *Je serai pour lui un père :* comp. Ps. lxxxviii, 26 sv. Ce texte, approprié à Salomon I Paral. xvii, 13 ; xxii, 9 sv. ; xxviii, 6, est appliqué à J.-C., Hébr. i, 5. S. Aug. *De Civit.* xvii.

15 d'hommes. Mais ma grâce ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de
16 Saül, que j'ai ôté de devant toi. Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi; ton trône sera affermi pour
17 toujours. " — Nathan rapporta à David toutes ces paroles et toute cette vision.
18 Le roi David se rendit *au sanctuaire*, et se tenant devant Jéhovah, il dit : " Qui suis-je, Seigneur Jehovah, et quelle est ma maison, pour que vous
19 m'ayez fait arriver à cette dignité? Et c'est encore peu de chose à vos yeux, Seigneur Jéhovah ; vous avez parlé aussi de la maison de votre serviteur pour les temps à venir : c'est *agir à mon égard selon* la loi de l'homme, Seigneur Jého-
20 vah! Que pourrait vous dire de plus David? Vous connaissez votre serviteur,
21 Seigneur Jéhovah ! C'est à cause de votre parole et selon votre cœur que vous avez fait toute cette grande chose pour
22 la faire connaître à votre serviteur. Que vous êtes donc grand, Seigneur Jéhovah ! car nul n'est semblable à vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous, d'après tout ce que nous avons entendu
23 de nos oreilles. Y a-t-il une autre nation sur la terre comme votre peuple, comme Israël, que Dieu est venu racheter pour en faire son peuple, pour lui faire un nom et accomplir pour lui ces choses grandes et ces prodiges en faveur de votre terre, en chassant de devant votre peuple, que vous vous êtes racheté d'Egypte, les nations et leurs dieux?
24 Vous avez affermi votre peuple d'Israël pour qu'il soit votre peuple à jamais, et vous, Jéhovah, vous êtes devenu son Dieu. Maintenant donc, Seigneur Jé- 25
hovah, la parole que vous avez dite au sujet de votre serviteur et au sujet de sa maison, maintenez-la à jamais et agissez selon votre parole ; et l'on glorifiera 26
votre nom à jamais, et l'on dira : Jéhovah des armées est le Dieu d'Israël ! Et la maison de votre serviteur David sera affermie devant vous. Car vous-même, 27
Jéhovah des armées, Dieu d'Israël, vous vous êtes révélé à votre serviteur, en disant : Je te bâtirai une maison ; c'est pourquoi votre serviteur s'est enhardi à vous adresser cette prière. Maintenant, 28
Seigneur Jéhovah, vous êtes Dieu, et vos paroles sont vraies, et vous avez promis à votre serviteur de lui faire cette grâce. Maintenant qu'il vous plaise 29
de bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste toujours devant vous. Car c'est vous, Seigneur Jéhovah, qui avez parlé, et par votre bénédiction la maison de votre serviteur sera bénie éternellement. "

CHAP. VIII. — *Guerres et victoires de David. Ses principaux officiers.*

Après cela, David battit les Philistins 8
et les abaissa, et il ôta de la main des Philistins les rênes de leur capitale.

Il battit les Moabites, et, les ayant 2
fait coucher par terre, il les mesura au cordeau ; il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir, et un plein cordeau pour leur laisser la vie. Et les Moabites furent assujettis à David et *lui* payèrent tribut.

David battit Hadadézer, fils de Rohob, 3
roi de Soba, lorsqu'il était en chemin

---

15. *Devant toi* (LXX); Vulg., *devant moi* : cette leçon paraît préférable ; de même au vers. 16 (comp. Jér. xxxv, 19; I Rois, ii, 30, 35): à moins, ce qui est vraisemblable, que la véritable leçon soit celle des Paralipomènes, (I, xvii, 13) *comme je l'ai retirée de celui* (Saül) *qui était avant toi* (I Cor. vi, 19).

17. Cette prophétie est l'une des plus importantes de l'Ancien Testament. Elle marque un notable progrès dans l'histoire de la révélation messianique : le Rédempteur n'appartiendra pas seulement à la race de la femme (Gen. iii, 15), à la race de Sem (Gen. ix, 26), à la postérité d'Abraham (Gen. xii, 3 sv.), à la tribu de Juda (Gen. xlix, 10) ; sa famille même est déterminée : la famille de David est proclamée par Jéhovah la dépositaire de la royauté messianique par laquelle doit être réalisée cette promesse faite à Abraham : " Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité. "

19. *Selon la loi de l'homme*, la loi qui préside aux rapports mutuels des hommes, savoir : " Aime ton prochain comme toi-même (Lév. xix, 18). " Comp. l'endroit parallèle (I Par. xvii, 17) : " Vous daignez porter vos regards sur moi à la manière des hommes, vous qui êtes élevé. "

21. *Votre parole*, une promesse spéciale faite à David (I Sam., xvi, 12 : comp. I Par. xvii, 19), et en général les promesses messianiques (Gen. xlix, 10 ; Nombr. xxiv, 17 sv. : comp. I Par. xxviii, 4).

23. Au lieu de *leartséka* (en faveur de votre terre), il faudrait sans doute lire, à la suite des LXX, *legâresch* (comp. I Par. xvii, 21) : *pour chasser*, ou *en chassant, de devant votre peuple*, etc.

VIII, 1. *Les rênes de leur capitale* (hébr. *Métheg-Ammah*, litt. *le frein du coude*), de Geth, où, depuis les dernières années de Saül, siégeait un roi qui était à la tête des cinq satrapies philistines. Quelques exégètes prennent *Metheg-Ammah* pour le nom de quelque fort qui aurait commandé la ville de Geth ; mais le vrai sens de cette locution nous semble clairement indiqué par l'endroit parallèle I Par. xviii, 1 : " David prit Geth et ses filles (les villes de sa dépendance) de la main des Philistins, " c.-à-d., David ôta à la capitale des Philistins la domination sur les villes de sa dépendance; en d'autres termes, il soumit à son autorité et assujettit à un tribut Geth et ses villes.

3. *Hadadézer* (c'est la forme originale de ce mot écrit quelquefois,—toujours par la Vulg.,—

pour rétablir sa domination sur le fleuve
4 de l'Euphrate. Et David lui prit mille sept cents cavaliers et vingt mille hommes de pied ; il coupa les jarrets à tous les chevaux de guerre et ne garda que
5 cent attelages. Les Syriens de Damas étant venus au secours d'Hadadézer, roi de Soba, David en battit vingt-deux
6 mille. Il mit des garnisons dans la Syrie de Damas, et les Syriens lui furent assujettis et lui payèrent tribut. Jéhovah donnait la victoire à David partout où il
7 allait. David prit les boucliers d'or qu'avaient les serviteurs d'Hadadézer, et
8 les apporta à Jérusalem. Le roi David prit *encore* une grande quantité d'airain à Bété et à Béroth, villes d'Hadadézer.
9 Lorsque Thoü, roi de Hamath, apprit que David avait battu toutes les forces
10 d'Hadadézer, il envoya Joram, son fils, vers le roi David, pour le saluer et le féliciter d'avoir attaqué Hadadézer et de l'avoir battu, car Thoü était constamment en guerre avec Hadadézer. Joram apporta des vases d'or, des vases d'ar-
11 gent et des vases d'airain. Le roi David les consacra aussi à Jéhovah, comme il avait fait déjà pour l'argent et l'or enlevés à toutes les nations qu'il avait vain-
12 cues, à la Syrie, à Moab, aux fils d'Ammon, aux Philistins, à Amalec, ou qu'il avait pris sur le butin d'Hadadézer, fils de Rohob, roi de Soba.
13 David se fit un nom, lorsqu'il revint de sa victoire sur les Syriens, en battant dans la vallée du Sel dix-huit mille Edo-
14 mites. Il mit des garnisons dans Edom; il en mit dans tout Edom, et tout Edom lui fut assujetti. Jéhovah donnait la victoire à David partout où il allait.
15 David régna sur tout Israël, faisant
16 droit et justice à tout son peuple. Joab, fils de Sarvia, commandait l'armée ; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste ;
17 Sadoc, fils d'Achitob, et Achimélech, fils d'Abiathar, étaient *grands* prêtres, et
18 Saraïas secrétaire ; Banaïas, fils de Joiada, était chef des Céréthiens et des Phéléthiens, et les fils de David étaient ses conseillers intimes.

CHAP. IX. — *Bienveillance de David envers Miphiboseth, fils de Jonathas.*

David dit : " Reste-t-il encore quel- 9
qu'un de la maison de Saül, et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathas? "
Il y avait un serviteur de la maison de 2
Saül, nommé Siba. On le fit venir auprès de David, et le roi lui dit : " Es-tu Siba? " Et il répondit : " Ton serviteur! "
Le roi dit : " N'y a-t-il plus personne de 3
la maison de Saül à qui je puisse faire du bien comme Dieu? " Et Siba répondit au roi : " Il y a encore un fils de Jonathas, qui est perclus des deux pieds. "
" Où est-il? " demanda le roi; et Siba lui 4
répondit : " Il est dans la maison de Machir, fils d'Ammiel, à Lodabar. " Le 5
roi David l'envoya chercher de la maison de Machir, fils d'Ammiel, de Lodabar. Arrivé auprès de David, Miphibo- 6
seth, fils de Jonathas, fils de Saül, tomba sur sa face et se prosterna. Et David dit :
" Miphiboseth ! " Il répondit : " Voici ton serviteur. " Et David lui dit : " Ne 7
crains point, car je veux te faire du bien pour l'amour de Jonathas, ton père. Je te rendrai toutes les terres de Saül, ton père, et toi tu mangeras toujours à ma table. " Il se prosterna et dit : " Qu'est 8
ton serviteur pour que tu regardes un chien mort tel que moi? "
Le roi appela Siba, serviteur de Saül, 9
et lui dit : " Tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison, je le donne au fils de ton maître. Tu cultiveras pour 10
lui les terres, toi, tes fils et tes serviteurs, et tu apporteras la récolte, afin que le fils de ton maître ait de quoi se nourrir, et Miphiboseth, le fils de ton maître, mangera toujours à ma table. Or Siba avait quinze fils et vingt serviteurs. Il 11
dit au roi : " Ton serviteur fera tout ce que le roi, mon seigneur, ordonne à son serviteur. " Et Miphiboseth mangea à la table de David comme l'un des fils du

Adarézer), c.-à-d. celui dont *Hadad*, dieu solaire et principale divinité des Syriens, *est le secours*.

4. ***Mille sept cents cavaliers.*** La plupart des interprètes modernes préfèrent la leçon de I Par. xviii, 4 : ***mille chars et sept mille cavaliers.***

10. ***Joram :*** la vraie leçon paraît être *Adoram* (I Par. xviii, 9).

12. ***A la Syrie***, ou mieux, d'après I Par. xviii, 11, ***à Edom.***

13. Le texte de ce verset est certainement altéré. Nous avons ajouté deux mots, d'après les LXX, ***et il battit les Edomites.*** On obtiendrait le même sens par la simple substitution du mot *Edomites* au mot *Syriens* : " ... Lorsque, à son retour, il battit les Edomites dans la vallée du Sel, au nombre de dix-huit mille. "

17. ***Achimélech*** (*Abimélech* dans les Paralipomènes : faute de copiste), ***fils d'Abiathar.*** Ailleurs, c'est *Abiathar*, ***fils d'Achimélech***, qui figure comme grand prêtre sous David (I Sam. xxii, 20 : comp. II Sam. xv, 24, 35; xvii, 15, al.).

18. ***Conseillers intimes*** ou ***ministres d'Etat :*** l'hébreu *cohanim*, devenu le terme technique pour désigner les ***prêtres***, les ministres de Jéhovah, a conservé ici son sens primitif de *ministres*. Comp. I Par. xviii, 18; I Rois, iv, 5.

IX, 11. ***A la table de David***, comme ont lu les LXX. L'hébreu actuel, suivi par la Vulgate,

12 roi. Miphiboseth avait un jeune fils nommé Micha, et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Siba étaient ses serviteurs. 13 Miphiboseth habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi ; et il était boiteux des deux pieds.

TROISIÈME PARTIE.

CHUTE ET CHÂTIMENT DE DAVID [Ch. X—XX].

§ I. — GUERRE CONTRE LES AMMONITES. CRIME ET PUNITION DE DAVID [X—XII].

CHAP. X. — *Guerre contre les Ammonites.*

10 Après cela, le roi des fils d'Ammon mourut, et Hanon son fils, régna à sa
2 place. David dit : " Je montrerai de la bienveillance à Hanon, fils de Naas, comme son père en a montré envers moi." Et David envoya ses serviteurs pour le consoler au sujet de son père. Lorsque les serviteurs de David furent arrivés dans le pays des fils d'Ammon,
3 les princes des fils d'Ammon dirent à Hanon, leur maître : " Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'envoie des consolateurs? N'est-ce pas pour reconnaître et explorer la ville, afin de la détruire, qu'il t'a envoyé ses ser-
4 viteurs?" Alors Hanon, ayant saisi les serviteurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe et fit couper leurs habits à mi-hauteur, jusqu'au haut des
5 cuisses, et il les renvoya. Dès que David en fut informé, il envoya des gens à leur rencontre ; car ces hommes étaient dans une grande confusion ; et le roi leur fit dire : "Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, et vous reviendrez ensuite."

6 Voyant qu'ils s'étaient attiré le ressentiment de David, les fils d'Ammon firent enrôler à leur solde vingt mille hommes de pied chez les Syriens de Beth-Rohob et chez les Syriens de Soba, mille hommes chez le roi de Maacha, et douze mille hommes chez ceux de Tob.
7 David l'apprit et il fit partir *contre eux* Joab et toute l'armée, les hommes vail-
8 lants. Les fils d'Ammon sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte ; les Syriens de Soba et de Rohob, ainsi que les hommes de Tob et de Maacha étaient à part dans la campagne. Lorsque Joab vit qu'il y avait un 9 front de bataille devant et derrière lui, il choisit parmi toute l'élite d'Israël un corps qu'il opposa aux Syriens ; et il mit 10 tout le reste du peuple sous le commandement de son frère Abisaï, pour faire face aux fils d'Ammon. Il dit : " Si les 11 Syriens sont plus forts que moi, tu viendras à mon secours, et si les fils d'Ammon sont plus forts que toi, j'irai te secourir. Sois ferme et combattons vail- 12 lamment pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu, et que Jéhovah fasse ce qui lui semblera bon!" Joab s'avança 13 donc avec sa troupe pour attaquer les Syriens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui. Les fils d'Ammon, voyant que les 14 Syriens avaient pris la fuite, s'enfuirent aussi devant Abisaï et rentrèrent dans la ville. *Alors* Joab s'en retourna de la guerre contre les fils d'Ammon et rentra dans Jérusalem.

Les Syriens, voyant qu'ils avaient été 15 battus par Israël, rassemblèrent leurs forces. Hadarézer envoya chercher les 16 Syriens qui étaient de l'autre côté du fleuve, et ils vinrent à Hélam, commandés par Sobach, chef de l'armée d'Hadarézer. David en reçut la nouvelle, et 17 ayant assemblé tout Israël, il passa le Jourdain et vint à Hélam. Les Syriens se rangèrent en bataille contre David, et engagèrent le combat ; mais ils s'enfui- 18 rent devant Israël, et David leur tua les chevaux de sept cents chars et quarante mille cavaliers ; il frappa aussi le chef de leur armée, Sobach, qui mourut là. Tous 19 les rois vassaux de Hadarézer, se voyant battus par Israël, firent la paix avec Israël et lui furent assujettis ; et les Syriens n'osèrent plus porter secours aux fils d'Ammon.

---

porte *à ma table*, en sorte que l'on devrait traduire : *et Miphiboseth*, ajouta le roi, *mangera à ma table*, etc.

X, 16. *Hadarézer*, le même que l'*Hadadézer* du chap. viii.

18. Les nombres diffèrent de ceux de I Par. xix, 18, par suite d'erreurs de copistes.

19. *Par Israël.* La Vulg. ajoute, *eurent peur et s'enfuirent avec 58 mille hommes devant Israël* ; ces mots manquent dans les LXX.

CHAP. XI. — *Siège de Rabba. Adultère de David.*

11 L'année suivante, au temps où les rois se mettent en campagne, David envoya Joab avec ses serviteurs et tout Israël, et ils ravagèrent le pays des fils d'Ammon et assiégèrent Rabba. Mais David resta à Jérusalem.

2 Un soir que David s'était levé de sa couche et se promenait sur le toit de la maison du roi, il aperçut de là une femme qui se baignait, et cette femme était
3 très belle. David fit demander qui était cette femme, et on lui dit : "C'est Bethsabée, fille d'Eliam, femme d'Urie le
4 Héthéen." Et David envoya des gens pour la chercher; elle vint chez lui et il dormit avec elle. Puis elle se purifia de sa souillure et retourna dans sa maison.
5 Cette femme fut enceinte, et elle le fit savoir à David, en disant : "Je suis enceinte."

6 Alors David expédia cet ordre à Joab : "Envoie-moi Urie, le Héthéen." Et Joab
7 envoya Urie à David. Urie s'étant rendu auprès de David, le roi lui demanda des nouvelles de Joab, de l'armée et des opé-
8 rations militaires. Puis il dit à Urie : "Descends dans ta maison et lave tes pieds. Urie sortit du palais, et on porta après lui un don *de la table du roi David;*
9 mais il se coucha devant la porte de la maison du roi avec tous les serviteurs de son maître, et il ne descendit pas dans
10 sa maison. On en informa David, en disant : " Urie n'est pas descendu dans sa maison. " Et David dit à Urie : " N'arrives-tu pas de voyage? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison? "
11 Urie répondit à David : " L'arche, et Israël, et Juda habitent sous des tentes, mon seigneur Joab et les serviteurs de mon seigneur campent en rase campagne, et moi j'entrerais dans ma maison pour manger et boire et pour coucher avec ma femme! Par ta vie et par la vie
12 de ton âme, je n'en ferai rien." David dit à Urie : " Reste ici encore aujourd'hui, et demain je te renverrai. " Et Urie resta donc à Jérusalem ce jour-là et
13 le suivant. David l'invita à manger et à boire en sa présence, et il l'enivra; et le soir Urie sortit pour s'étendre sur sa couche auprès des serviteurs de son maître, mais il ne descendit pas dans sa maison.
14 Le lendemain matin, David écrivit une lettre à Joab et l'envoya par la
15 main d'Urie. Il écrivait dans cette lettre : " Placez Urie au plus fort du combat, et retirez-vous de derrière lui, afin qu'il soit frappé et qu'il meure. " Joab,
16 qui faisait le siège de la ville, plaça Urie à l'endroit où il savait que se trouvaient les hommes les plus vaillants.
17 Les hommes de la ville ayant fait une sortie pour attaquer Joab, plusieurs tombèrent d'entre le peuple, d'entre les serviteurs de David; Urie le Héthéen fut
18 aussi tué. Joab envoya *un messager* pour informer David de tout ce qui s'était
19 passé dans ce combat; il lui donna cet ordre : " Quand tu auras achevé de raconter au roi tous les faits du combat,
20 si sa colère se soulève et qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer combat? Ne saviez-vous pas que les assiégés lanceraient des
21 traits du haut de la muraille? Qui a frappé Abimélech, fils de Jérobaal? n'est-ce pas une femme qui a lancé sur lui du haut de la muraille un morceau meule, ce dont il est mort à Thébès? Pourquoi *donc* vous êtes-vous approchés de la muraille? — *Alors* tu diras : Ton serviteur Urie le Héthéen est mort aussi."

22 Le messager partit, et, à son arrivée, il raconta à David tout ce que Joab lui
23 avait ordonné; Il dit à David : " Ces gens plus forts que nous, avaient fait une sortie contre nous dans la campagne, mais nous les avons repoussés jusqu'à
24 la porte. *Alors* leurs archers ont tiré du haut de la muraille sur tes serviteurs, et plusieurs des serviteurs du roi ont été tués, et ton serviteur Urie le Héthéen est mort aussi. " David dit au messager :
25 " Voici ce que tu diras à Joab : Ne sois pas trop en peine de cette affaire, car l'épée dévore tantôt l'un tantôt l'autre. Redouble de vigueur contre la ville et renverse-la. Et toi, encourage-le. "

26 La femme d'Urie apprit que son mari,
27 Urie, était mort, et elle le pleura. Quand le deuil fut passé, David l'envoya chercher et la recueillit dans sa maison. Elle devint sa femme et lui enfanta un fils. Et ce que David avait fait déplut à Jéhovah.

CHAP. XII. — *Reproche de Nathan à David. Pénitence du roi. Prise de Rabba.*

12 Jéhovah envoya Nathan vers David; et Nathan vint à lui et lui dit : " Il y
2 avait dans la ville deux hommes, l'un riche et l'autre pauvre. Le riche avait

XI, 2. *Un soir* : le soir commençait à 3 heures; nous dirions, *une après-midi.* — *S'était levé*, après avoir fait la sieste. — *Qui se baignait* ; non comme dit la Vulg. : *vis-à-vis sur son toit* ; mais dans la cour de sa maison où se trouvait une fontaine selon l'usage oriental.

des brebis et des bœufs en très grand
3 nombre, et le pauvre n'avait rien, si ce n'est une petite brebis qu'il avait achetée et qu'il élevait; elle grandissait chez lui avec ses enfants, mangeant de son pain, buvant de sa coupe et dormant sur son sein, et elle était pour lui comme
4 une fille. Un voyageur arriva chez l'homme riche; et le riche ne voulut pas toucher à ses brebis ou à ses bœufs, pour préparer un repas au voyageur qui était venu chez lui; il prit la brebis du pauvre et l'apprêta pour l'homme qui était venu chez lui. "
5 La colère de David s'enflamma violemment contre cet homme et il dit à Nathan: Aussi vrai que " Jéhovah est vivant! l'homme qui a fait cela mérite
6 la mort; et il rendra quatre fois la brebis pour avoir fait une pareille chose et
7 pour avoir été sans pitié. " Et Nathan dit à David: " Tu es cet homme-là! Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël: Je t'ai oint pour roi sur Israël et je t'ai
8 délivré de la main de Saül; je t'ai donné la maison de ton maître, j'ai mis sur ton sein les femmes de ton maître et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda; et si cela était trop peu, j'y aurais encore
9 ajouté. Pourquoi as-tu méprisé la parole de Jéhovah, en faisant ce qui est mal à ses yeux? Tu as frappé par l'épée Urie le Héthéen; tu as pris sa femme pour en faire ta femme et tu l'as tué par l'épée
10 des fils d'Ammon. Et maintenant l'épée ne s'éloignera jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé et que tu as pris la femme d'Urie le Héthéen pour en faire
11 ta femme. Ainsi parle Jéhovah: Voici que je vais faire lever, de ta maison même, le malheur sur toi, et je prendrai sous tes yeux tes femmes pour les donner à un autre, qui couchera avec elles à la
12 vue de ce soleil. Car tu as agi en secret; et moi, je ferai cela en présence de tout Israël et à la face du soleil. "
13 David dit à Nathan: " J'ai péché contre Jéhovah. " Et Nathan dit à David: " Jéhovah a pardonné ton péché,
14 tu ne mourras point. Mais, parce que tu as fait, par cette action, mépriser Jéhovah par ses ennemis, le fils qui t'est
15 né mourra. " — Et Nathan s'en alla dans sa maison.

Jéhovah frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il devint gravement malade. David pria Dieu 16
pour l'enfant, et jeûna; et étant entré *dans sa chambre*, il passa la nuit couché par terre. Les anciens de sa maison in- 17
sistèrent auprès de lui pour le faire lever de terre; mais il ne voulut point et ne mangea pas avec eux. Le septième jour, 18
l'enfant mourut. Les serviteurs de David craignaient de lui annoncer que l'enfant était mort, car ils disaient: " Lorsque l'enfant vivait encore, nous lui avons parlé, et il ne nous a pas écouté; comment oserons-nous lui dire: L'enfant est mort? Il fera pis encore. " David s'aper- 19
çut que ses serviteurs parlaient tout bas entre eux, et comprenant que l'enfant était mort, il leur dit: " L'enfant est donc mort? " Et ils répondirent: " Il
est mort. " Alors David, s'étant levé de 20
terre, se baigna, s'oignit et changea de vêtements; puis il alla dans la maison de Jéhovah et se prosterna. Revenu chez lui, il demanda qu'on lui servît à man-
ger, et il mangea. Ses serviteurs lui 21
dirent: Qu'est-ce que tu fais-là? Lorsque l'enfant vivait, tu jeûnais et tu pleurais, et maintenant que l'enfant est mort, tu te lèves et tu manges! Il répondit: " Quand 22
l'enfant vivait encore, je jeunais et je pleurais, car je disais: Qui sait si Jéhovah n'aura pas pitié de moi, et l'enfant vivra? Maintenant qu'il est mort, pour- 23
quoi jeûnerais-je? Puis-je encore le faire revenir? J'irai vers lui; mais il ne reviendra pas vers moi. "
David consola Bethsabée, sa femme; 24
il s'approcha d'elle et coucha avec elle, et elle enfanta un fils qu'il appela Salomon; et Jéhovah l'aima, et il envoya Na- 25
than le prophète, qui lui donna le nom de Jedidiah, à cause du Seigneur.
Joab, qui assiégeait Rabba des fils 26
d'Ammon, s'empara de la ville royale, et il envoya des messagers à David pour 27
lui dire: " J'ai attaqué Rabba et je me suis déjà emparé de la ville des eaux. Maintenant rassemble le reste du peuple, 28
viens camper contre la ville et prends-la, de peur que je ne la prenne par moi-même et que cette victoire ne soit attachée à mon nom. " David rassembla 29
tout le peuple, et ayant marché sur Rab-

XII, 6. *Quatre fois la brebis*, selon la loi (Exod. xxi, 37: comp. Luc. xix, 8). Les LXX mettent *sept brebis*, comme Prov. vi, 31.

21. *Lorsque l'enfant vivait*; Vulg., *à cause de l'enfant, lorsqu'il vivait encore*: les mots, *à cause de l'enfant*, ne sont ni dans l'hébreu ni dans les LXX. Même remarque sur le vers. 22.

24. *Salomon*, c.-à-d. pacifique, homme de paix.

25. *Yedidiah*, c.-à-d. *bien-aimé du Seigneur*, de l'hébr. *yadad*, aimer (d'où *dod*, amour, qui a formé aussi le nom de *David*), et de *yah*, abrégé de Jéhovah.

ba, il l'attaqua, et s'en rendit maitre. Il enleva la couronne de leur roi de dessus sa tête : elle pesait un talent d'or et était garnie de pierres précieuses, et on la mit sur la tête de David, et il emporta de la ville un très grand butin. Quant aux habitants, il les fit sortir de la ville et les mit aux scies, aux pics de fer et aux haches de fer, et les fit travailler au moule à briques ; il traita de même toutes les villes des fils d'Ammon. Puis David retourna à Jérusalem avec tout le peuple.

§ II. — INCESTE D'AMNON. DISGRÂCE ET RETOUR D'ABSALOM. [XIII—XIV].

CHAP. XIII. — *Inceste d'Amnon. Absalom le fait assassiner.*

Après cela il arriva qu'Absalom, fils de David, ayant une sœur qui était belle et qui s'appelait Thamar, Amnon, fils de David, l'aima. Amnon se tourmentait jusqu'à se rendre malade au sujet de Thamar, sa sœur ; car elle était vierge, et il semblait impossible à Amnon de lui rien faire. Amnon avait un ami, nommé Jonadab, fils de Semmaa, frère de David, et Jonadab était un homme fort avisé. Il lui dit : " Pourquoi es-tu ainsi défait, fils du roi, chaque matin? Ne me le diras-tu pas? " Amnon lui répondit : " J'aime Thamar, sœur de mon frère Absalom. " Jonadab lui dit : " Mets-toi au lit et fais le malade. Quand ton père viendra te voir, tu lui diras : Permets, je te prie, que Thamar, ma sœur, vienne me donner à manger, et qu'elle prépare le mets sous mes yeux, afin que je le voie, et je mangerai de sa main. " Amnon se coucha et fit le malade. Le roi vint le voir, et Amnon lui dit : " Je te prie, que Thamar, ma sœur, vienne faire deux gâteaux sous mes yeux, et que je les mange de sa main. "

David envoya dire à Thamar dans l'appartement intérieur : " Va chez ton frère Amnon et prépare-lui un mets. " Thamar alla chez son frère Amnon, qui était couché. Prenant de la pâte, elle la pétrit, prépara les gâteaux sous ses yeux et les fit cuire ; elle prit *ensuite* la poêle et les versa devant lui. Mais il refusa de manger. Amnon dit alors : " Faites sortir d'ici tout le monde. " Lorsque tous furent sortis de chez lui, Amnon dit à Thamar : " Apporte le mets dans l'alcôve chambre, et que je le mange de ta main. " Thamar prit les gâteaux qu'elle avait faits, et les apporta à son frère Amnon dans l'alcôve. Comme elle les lui présentait à manger, il la saisit et lui dit : " Viens, couche avec moi, ma sœur. " Elle lui répondit : " Non, mon frère, ne me déshonore pas, car on n'agit point ainsi en Israël ; ne commets pas cette infamie. Moi, où irais-je porter ma honte? Et toi tu serais comme l'un des infâmes en Israël. Parles-en au roi, je te prie, et il ne refusera pas de me donner à toi. " Mais il ne voulut pas l'écouter ; plus fort qu'elle, il lui fit violence et coucha avec elle. Aussitôt Amnon eut pour elle une forte aversion, plus forte que n'avait été son amour ; et Amnon lui dit : " Lève-toi, va-t'en ! " Elle lui répondit : " Au mal que tu m'as fait, n'ajoute pas le mal plus grand encore de me chasser. " Mais, sans vouloir l'écouter, il appela le garçon qui le servait et dit : " Jette cette femme dehors loin de moi ; et ferme la porte derrière elle. " Or elle avait une robe longue, car c'était le vêtement porté par les filles du roi en guise de manteaux, aussi longtemps qu'elles étaient vierges. Le serviteur d'Amnon la mit dehors et ferma la porte derrière elle. Thamar répandit de la poussière sur sa tête et déchira sa longue robe, et mettant la main sur sa tête, elle s'en alla en poussant des cris. Absalom, son frère, lui dit : " Vraiment, ton frère Amnon a-t-il été avec toi? Maintenant, ma sœur, tais-toi, c'est ton frère ; ne prends pas cette affaire à cœur. " Et Thamar alla demeurer, consumée *de chagrin*, dans la maison de son frère Absalom. Lorsque le roi David apprit toutes ces choses, il fut très irrité ; [mais il ne voulut pas contrister l'esprit d'Amnon, son fils, car il l'aimait comme étant son premier-né]. Absalom n'adressait plus aucune parole bonne ou mauvaise à Amnon, car il le haïssait à cause de l'outrage fait à Thamar, sa sœur.

Deux ans après, comme Absalom avait les tondeurs à Baal-Hasor, près d'Ephraïm, il invita tous les fils du roi.

31. *Les mit aux scies*, c'est-à-dire les soumit aux corvées. — Au lieu du texte massorétique *he'ébir* " *fit passer à travers* " il faut probablement lire *he'ébid*, *fit travailler* et le mot *malben* n'est pas le *four*, mais le *moule à briques*. Cf. Revue Biblique 1898, p. 254.

XIII, 23. *Les tondeurs* : la tonte des brebis était une occasion de réjouissances et de festins. Comp. Gen. xxxviii, 12 ; I Sam. xxv, 4.

24 Absalom alla trouver le roi et dit : " Voici
que les tondeurs sont chez ton serviteur ;
que le roi et ses officiers viennent chez
25 ton serviteur. " Et le roi dit à Absa-
lom : " Non, mon fils, nous n'irons pas
tous, de peur que nous ne te soyons à
charge. " Absalom fit des instances, mais
le roi ne voulut pas y aller, et il le bénit.
26 Alors Absalom dit : " Si tu ne viens pas,
permets du moins à Amnon, mon frère,
de venir avec nous. " Le roi répondit :
27 " Pourquoi irait-il avec toi? " Absalom
ayant insisté, le roi laissa aller avec lui
Amnon et tous les fils du roi.
28 Absalom donna cet ordre à ses servi-
teurs : " Faites attention ! quand le cœur
d'Amnon sera égayé par le vin et que je
vous dirai : Frappez Amnon ! vous le
tuerez. Ne craignez pas ; n'est-ce pas
moi qui vous l'ai commandé? soyez fer-
29 mes et montrez du courage! " Les servi-
teurs d'Absalom firent à Amnon comme
Absalom l'avait ordonné. Et tous les fils
du roi se levant, montèrent chacun sur
sa mule et s'enfuirent.
30 Comme ils étaient *encore* en chemin,
ce bruit arriva à David : " Absalom a
tué tous les fils du roi, et il n'en est pas
31 resté un seul. " Le roi se leva, déchira
ses vêtements et se coucha par terre, et
tous ses serviteurs se tenaient là, les
32 vêtements déchirés. Jonadab, fils de
Semmaa, frère de David, prit la parole
et dit : " Que mon seigneur ne pense
point que tous les jeunes gens, fils du roi,
ont été tués ; Amnon seul est mort. C'est
une chose qui était sur les lèvres d'Absa-
lom depuis le jour où Amnon a déshonoré
33 Thamar, sa sœur. Que le roi mon sei-
gneur ne s'imagine pas que tous les fils
du roi sont morts ; car Amnon seul est
34 mort. " Et Absalom prit la fuite.
Or le jeune homme placé en sentinelle
leva les yeux et regarda, et voici qu'une
grande troupe venait par la route occi-
35 dentale, du côté de la montagne. Jona-
dab dit au roi : " Voici les fils du roi qui
arrivent ; les choses se sont passées
36 comme le disait ton serviteur. " Comme
il achevait de parler, les fils du roi arri-
vèrent. Ils pleurèrent à haute voix ; le
roi aussi et tous ses serviteurs versèrent
37 des larmes abondantes. Mais Absalom
s'était enfui et était allé chez Tholomaï,
fils d'Ammiud, roi de Gessur. Et David
faisait le deuil de son fils tous les jours.
38 Absalom resta trois ans à Gessur, où
il était allé, après avoir pris la fuite. Et 39
le roi David renonça à poursuivre Absa-
lom, car il s'était consolé de la mort
d'Amnon.

CHAP. XIV. — *Retour d'Absalom.*
Sa réconciliation avec son père.

Joab, fils de Sarvia, s'aperçut que le 14
cœur du roi se tournait vers Absalom.
Il envoya chercher à Thécua une femme 2
habile, et il lui dit : " Feins d'être dans
le deuil et revêts des habits lugubres ; ne
t'oins pas d'huile et sois comme une fem-
me qui depuis longtemps pleure un mort.
Tu iras *ainsi* chez le roi et tu lui tien- 3
dras ce discours. " Et Joab lui mit dans
la bouche ce qu'elle devait dire.
La femme de Thécua vint parler au roi. 4
Tombant la face contre terre et se proster-
nant, elle dit : " O roi, sauve-moi ! " Le 5
roi lui dit : " Qu'as-tu? " Elle répondit :
" Je suis une veuve ; mon mari est mort,
et ta servante avait deux fils ; et ils se 6
sont tous deux querellés dans les champs ;
comme il n'y avait personne pour les
séparer, l'un a frappé l'autre et l'a tué.
Et voici que toute la parenté s'est levée 7
contre ta servante, en disant : Livre le
meurtrier de son frère ; nous voulons le
faire mourir pour la vie de son frère
qu'il a tué, et détruire même l'héritier !
Ils éteindraient ainsi l'étincelle qui me
reste, pour ne laisser à mon mari ni un
nom ni un survivant sur la face de la
terre. " Le roi dit à la femme : " Re- 8
tourne à ta maison ; je donnerai des or-
dres à ton sujet. " La femme de Thécua 9
dit au roi : " Que ce soit sur moi, ô roi
mon Seigneur, et sur la maison de mon
père que la faute retombe ; que le roi et
son trône n'aient pas à en souffrir ! "
Le roi dit : " Si quelqu'un t'inquiète en- 10
core, amène-le-moi, et il ne lui arrivera
plus de te toucher. " Elle dit : " Que le 11
roi fasse mention de Jéhovah, son Dieu,
afin que le vengeur du sang n'augmente
pas le dommage, et qu'on ne détruise
pas mon fils ! " Il répondit : " Aussi vrai
que Jéhovah est vivant ! il ne tombera
pas à terre un cheveu de ton fils. "
La femme dit : " Permets à ta ser- 12
vante, je te prie, de dire un mot à mon
seigneur le roi ! " Il répondit : " Parle ! "
Et la femme dit : " Pourquoi as-tu 13
pensé ainsi à l'égard du peuple de Dieu?
Par ce jugement que le roi a prononcé,
il s'est déclaré coupable de n'avoir pas

27. La Vulgate ajoute, d'après les LXX : *et Absalom avait fait un festin comme un festin de roi* : glose tirée de I Rois, xxv, 36.

XIV, 4. *Vint parler*, litt. *dit*. Toutes les anciennes versions ont lu *vathabo*, *vint*, se présenta au roi (LXX, Vulg.), au lieu de *vathomer*, et cette leçon paraît être la vraie.

14 rappelé celui qu'il a banni. Car nous mourrons certainement; nous sommes comme des eaux répandues à terre et qui ne se rassemblent plus; Dieu laisse la vie, et son dessein est que le fugitif ne
15 reste pas banni de sa présence. Maintenant si je suis venue dire ces choses au roi mon seigneur, c'est que le peuple m'a effrayée; et ta servante a dit : Je veux parler au roi; peut-être le roi fera-t-il ce
16 que dira ta servante. Oui, le roi écoutera sa servante, pour la délivrer de l'homme qui veut nous retrancher, mon
17 fils et moi, de l'héritage de Dieu. Ta servante a dit : Que la parole de mon seigneur le roi me donne le repos! Car mon Seigneur le roi est comme l'Ange de Dieu, pour écouter le bien et le mal. Et que Jéhovah, ton Dieu, soit avec toi!"
18 Le roi répondit et dit à la femme : "Ne me cache rien de ce que je vais te demander." La femme dit : "Que mon
19 seigneur le roi parle." Et le roi dit : "La main de Joab n'est-elle pas avec toi dans tout ceci?" La femme répondit : "Aussi vrai que ton âme est vivante, ô mon seigneur le roi, il n'y a rien à droite ni à gauche de tout ce que dit mon seigneur le roi. Oui, c'est ton serviteur Joab qui m'a donné des ordres et qui a mis toutes ces paroles dans la
20 bouche de ta servante. C'est pour détourner l'aspect de la chose que ton serviteur Joab a fait cela; mais mon seigneur est aussi sage que l'Ange de Dieu, pour connaître tout ce qui se passe sur la terre."
21 Le roi dit à Joab : "Je veux bien faire cela : va donc, ramène le jeune homme
22 Absalom." Joab tomba la face contre terre et se prosterna, et il bénit le roi; puis il dit : "Ton serviteur connaît aujourd'hui que j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, mon seigneur, puisque le roi agit selon la parole de son serviteur."
Et Joab s'étant levé partit pour Gessur, 23
et il ramena Absalom à Jérusalem. Mais 24
le roi dit : "Qu'il se retire dans sa maison, et qu'il ne voie point ma face." Et Absalon se retira dans sa maison, et il ne vit point la face du roi.
Dans tout Israël il n'y avait pas un 25
homme aussi renommé qu'Absalom pour sa beauté; de la plante du pied au sommet de la tête il n'y avait en lui aucun défaut. Lorsqu'il se rasait la tête, — et 26
c'était chaque année qu'il le faisait, parce que sa chevelure devenait pesante, — le poids des cheveux de sa tête était de deux cents sicles, poids du roi. Il naquit à Ab- 27
salom trois fils et une fille nommée Thamar; c'était une femme belle de figure.
Absalom demeura deux ans à Jérusa- 28
lem sans voir la face du roi. Il fit de- 29
mander Joab pour l'envoyer vers le roi; mais Joab ne voulut pas se rendre auprès de lui. Il le fit demander une seconde fois, et Joab refusa encore. Absalom dit 30
alors à ses serviteurs : "Voyez, le champ de Joab est à côté du mien; il s'y trouve de l'orge : allez-y mettre le feu." Et les serviteurs d'Absalom mirent le feu au champ. Joab se leva, et étant venu vers 31
Absalom dans sa maison, il lui dit : "Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu au champ qui m'appartient?" Absa- 32
lom répondit à Joab : "Je t'ai fait dire : Viens ici et je t'enverrai vers le roi afin que tu lui dises : Pourquoi suis-je revenu de Gessur? Il vaudrait mieux pour moi que j'y fusse encore. Maintenant je veux voir la face du roi; et s'il y a quelque iniquité en moi, qu'il me fasse mourir!" Joab alla trouver le roi et lui rapporta 33
ces choses. Et il appela Absalom, et celui-ci vint auprès du roi et se prosterna la face contre terre devant le roi, et le roi baisa Absalom.

§ II. — RÉVOLTE D'ABSALOM [XV — XVIII].

CHAP. XV. — *Manœuvres d'Absalom; sa révolte. Fuite de David.*

15 Après cela, Absalom se procura un char et des chevaux, et cinquante hom-
2 mes qui couraient devant lui. *Toujours* levé de bonne heure, il se tenait près de l'avenue de la porte; et chaque fois qu'un homme ayant un procès se rendait vers le roi pour obtenir un jugement, Absalom l'appelait et disait : "De quelle ville es-tu?" Lorsqu'il avait répondu : "Ton serviteur est de telle tribu d'Israël," Absalom lui disait : "Vois, ta cause est 3
bonne et juste; mais personne ne t'écoutera de la part du roi." Il ajoutait : "Qui 4
m'établira juge dans le pays! Tout homme qui aurait un procès ou une affaire viendrait à moi, et je lui rendrais justice." Et lorsque quelqu'un s'approchait pour 5

---

15. *Le peuple m'a effrayée*, en demandant mon fils pour le mettre à mort. Vulg., *je suis venue dire ces choses au roi en présence du peuple* : S. Jérôme a pris *yérouni* parf. de *yaré'* craindra, pour le futur de *raah*, voir.

se prosterner devant lui, il lui tendait la
6 main, le prenait et le baisait. Absalom agissait ainsi envers tous ceux d'Israël qui se rendaient vers le roi pour demander justice; et il séduisait les cœurs des gens d'Israël.
7 Au bout de quatre ans, Absalom dit au roi : "Permets, je te prie, que j'aille à Hébron pour m'acquitter du vœu que j'ai
8 fait à Jéhovah. Car ton serviteur a fait un vœu pendant son séjour à Gessur en disant : Si Jéhovah me ramène à Jérusalem, j'offrirai un sacrifice à Jéhovah."
9 Le roi lui dit : "Va en paix!" Et Absalom se leva et partit pour Hébron.
10 Absalom envoya des émissaires dans toutes les tribus d'Israël, pour dire : "Dès que vous entendrez le son de la trompette, vous direz : Absalom règne à
11 Hébron." Avec lui partirent deux cents hommes de Jérusalem, qui avaient été invités; ils allaient en toute simplicité,
12 sans se douter de rien. Pendant qu'Absalom offrait les sacrifices, il envoya chercher à sa ville de Gilo Achitophel le Galonite, conseiller de David. La conjuration devint puissante, car le peuple était de plus en plus nombreux autour d'Absalom.
13 On vint en informer David, en disant : "Le cœur des hommes d'Israël
14 s'est mis à la suite d'Absalom." Et David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : "Levez-vous, fuyons, car il n'y a pas moyen pour nous d'échapper à Absalom. Hâtez-vous de partir, de peur qu'il ne nous surprenne, qu'il ne fasse tomber sur nous le malheur et qu'il ne frappe la ville du tranchant
15 de l'épée." Les serviteurs du roi lui dirent : "Quelque parti que prenne mon seigneur le roi, voici tes serviteurs."
16 Le roi partit, suivi de toute sa famille à pied, et il laissa dix concubines pour
17 garder la maison. Le roi sortit avec tout le peuple à pied, et ils s'arrêtèrent
18 en un endroit éloigné. Tous ses serviteurs marchaient à ses côtés; tous les Céréthiens et les Phéléthiens, et tous les Géthéens, au nombre de six cents hommes, qui l'avaient suivi à pied depuis Geth, marchaient devant le roi.

19 Le roi dit à Ethaï le Géthéen : "Pourquoi viendrais-tu, toi aussi, avec nous? Retourne et reste avec le roi, car tu es un étranger et hors de ton pays sans
20 domicile. Tu es arrivé d'hier, et aujourd'hui je te ferais errer avec nous, alors que moi-même je m'en vais je ne sais où! Retourne et emmène tes frères avec toi; sur toi soit la grâce et la fidélité *de Jéhovah!*"
21 Ethaï répondit au roi et dit : "Jéhovah est vivant et mon seigneur le roi est vivant! là où sera mon seigneur le roi, soit pour mourir soit pour vivre,
22 là sera ton serviteur." David dit à Ethaï : "Va, passe!" Et Ethaï le Géthéen passa avec tous ses hommes et tous les enfants qui étaient avec lui.
23 Toute la contrée pleurait et poussait des cris au passage de tout ce peuple. Le roi ayant passé le torrent de Cédron, toute sa troupe prit le chemin du désert.
24 Là étaient aussi Sadoc, et avec lui tous les lévites portant l'arche de l'alliance de Dieu; et ils posèrent l'arche de Dieu tandis qu'Abiathar montait, jusqu'à ce que tout le peuple eut achevé de sortir de la
25 ville. Alors le roi dit à Sadoc : "Reporte l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve grâce aux yeux de Jéhovah, il me ramènera et me fera voir l'arche et sa
26 demeure. Mais s'il dit : Je n'ai pas de plaisir en toi, — me voici : qu'il me
27 traite comme il lui semblera bon." Le roi dit encore au prêtre Sadoc : "O toi, voyant, retourne en paix dans la ville, avec Achimaas, ton fils, et Jonathas, fils d'Abiathar : vos deux fils avec vous.
28 Moi j'attendrai dans les plaines du désert, jusqu'à ce qu'il m'arrive un mot de
29 vous qui me renseigne." Sadoc et Abiathar reportèrent donc l'arche de Dieu à Jérusalem, et ils y restèrent.
30 David gravissait la colline des Oliviers; il montait en pleurant, la tête voilée, et il marchait nu-pieds; et toute la troupe qui était avec lui avait aussi la tête couverte, et ils montaient en pleu-
31 rant. On vint dire à David : "Achito-

XV, 7. *Quatre ans* : l'hébreu actuel porte *quarante*, et c'est ainsi qu'ont lu les LXX et la Vulg., mais ce nombre ne pourrait que se rapporter ou à la première onction de David, laquelle n'a rien à faire ici, ou à son avènement au trône, ce qui nous amènerait à la dernière de son règne, hypothèse également inadmissible. La vraie leçon paraît être *quatre ans* (Syr. Arab. et plusieurs manuscrits de la Vulg.), comptés à partir du retour d'Absalom à Jérusalem, ou de son entière réconciliation avec David, ou enfin de ses intrigues pour arriver à la royauté (vers. 1).

20. *Sur toi*, etc. La Vulg. explique le sens : *Que le Seigneur use envers toi de bonté et de fidélité!* Elle ajoute, *parce que tu as fait preuve de bonté et de fidélité* : ces derniers mots manquent dans l'hébreu et chez les LXX.

28. *Dans les plaines* (keri : *bearboth*), les steppes *du désert* de Jéricho (II Rois, xxv, 5). Le chétib semble préférable : *beabroth*, c.-à-d. *les passages*, les gués du Jourdain. Réfugié près de ces gués, David pouvait facilement, en cas de danger, passer d'une rive à l'autre.

phel est avec Absalom parmi les conjurés." Et David dit : " Jéhovah, réduisez à néant, je vous prie, les conseils d'Achi-
32 tophel." Lorsque David fut arrivé au sommet, où l'on adore Dieu, voici que Chusaï l'Arachite vint au-devant de lui, la tunique déchirée et la tête couverte de
33 poussière. David lui dit : " Si tu viens
34 avec moi, tu me seras à charge. Au contraire, si, retournant dans la ville, tu dis à Absalom : O roi, je veux être ton serviteur: comme j'ai été le serviteur de ton père, ainsi je serai maintenant le tien, — tu déjoueras en ma faveur les conseils
35 d'Achitophel. Tu auras là avec toi les prêtres Sadoc et Abiathar, et tout ce que tu apprendras de la maison du roi,
36 tu le leur feras connaître. Et comme ils ont auprès d'eux leurs deux fils, Achimaas, fils de Sadoc, et Jonathas, fils d'Abiathar, vous m'informerez par eux
37 de tout ce que vous aurez appris." Et Chusaï, ami de David, retourna à la ville; en même temps qu'Absalom faisait son entrée à Jérusalem.

CHAP. XVI. — *Siba trahit Miphiboseth. Séméi outrage David. Entrée d'Absalom à Jérusalem.*

16 Lorsque David eut un peu dépassé le sommet, voici que Siba, serviteur de Miphiboseth, vint au-devant de lui avec deux cents ânes bâtés, portant deux cents pains, cent masses de raisins secs,
2 cent de dattes et une outre de vin. Le roi dit à Siba : "Que veux-tu faire de cela?" Siba répondit : "Les ânes sont pour la maison du roi, pour les monter, le pain et les dattes sont pour nourrir les jeunes gens, et le vin désaltera ceux qui
3 seront fatigués dans le désert." Le roi dit : "Et où est le fils de ton maître?" Siba répondit au roi : "Il est resté à Jérusalem, car il a dit : Aujourd'hui la maison d'Israël me rendra le royaume de
4 mon père." Le roi dit à Siba : "Tout ce qui appartient à Miphiboseth est à toi." Et Siba dit : "Je me mets à tes pieds; que je trouve grâce devant toi, ô mon seigneur le roi!"
5 Lorsque le roi fut arrivé à Bahurim, voici que sortit de là un homme parent de la maison de Saül, nommé Séméï, fils de Géra; il s'avançait en proférant des
6 malédictions, et il jetait des pierres à David et à tous les serviteurs du roi David, tandis que toute la troupe et tous les hommes vaillants étaient à sa droite et à sa gauche. Séméï parlait ainsi en 7
le maudissant : "Va-t'en, va-t'en, homme de sang, scélérat! Jéhovah a fait 8
retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, à la place duquel tu t'es fait roi, et il a livré le royaume entre les mains d'Absalom, ton fils; et te voilà dans le malheur que tu mérites, car tu es un homme de sang!" Alors Abisaï, fils de 9
Sarvia, dit au roi : "Pourquoi ce chien mort maudit-il le roi, mon seigneur? Laisse-moi, je te prie, aller lui couper la tête." Le roi répondit : "Qu'ai-je à 10
faire avec vous, fils de Sarvia? Qu'il maudisse! car si Jéhovah lui a dit : Maudis David, qui lui dira : Pourquoi agis-tu ainsi?" Et David dit à Abisaï et à 11
tous ses serviteurs : "Voici que mon fils, qui est sorti de mes entrailles, en veut à ma vie; à plus forte raison ce fils de Benjamin! Laissez-le maudire, car Jéhovah le lui a ordonné. Peut-être Jéhovah 12
regardera-t-il mon affliction, et me fera-t-il du bien en retour de la malédiction d'aujourd'hui." Et David et ses 13
gens continuaient leur chemin, tandis que Séméï marchait sur le flanc de la montagne, près de David, ne cessant de le maudire, lui jetant des pierres et faisant voler de la poussière. Le roi et tout 14
le peuple qui était avec lui arrivèrent à Ajéphim, et là ils prirent du repos.

Lorsqu'Absalom, ayant avec lui Achi- 15
tophel, fut entré dans Jérusalem avec tout le peuple, les hommes d'Israël, Chusaï l'Arachite, ami de David, vint 16
le trouver et lui dit : "Vive le roi! vive le roi!" Absalom dit à Chusaï : "Voilà 17
donc ton attachement pour ton ami! Pourquoi n'es-tu pas allé avec ton ami?" Chusaï répondit à Absalom : "Non, mais 18
c'est à celui qu'ont choisi Jéhovah, et tout ce peuple, et tous les hommes d'Israël, que je veux appartenir, c'est avec lui que je veux rester. D'ailleurs, quel 19
est celui que je servirai? N'est-ce pas son fils? Comme j'ai été le serviteur de ton père, ainsi je serai le tien!"

Absalom dit à Achitophel : "Tenez 20
conseil entre vous, *pour savoir* ce que nous avons à faire." Et Achitophel dit 21
à Absalom : "Va vers les concubines que ton père a laissées pour garder la maison; tout Israël saura ainsi que tu

XVI, 10. *Qu'ai-je à faire avec vous*; litt., *qu'y a-t-il à moi et à vous* : hébraïsme, pour dire : *Que nous importe? Laissez faire*. Cf. Jos. xxii, 24; Jud., xi, 12; II Sam., xvi, 10; xix, 22; I Reg., xvii, 18; II Reg., iii, 13; II Par., xxxv, 21; Matth., viii, 29; Marc., i, 24; Luc., viii, 28.

12. *Mon affliction* (Vulg. Hébr. *baavoni*). Les Massorètes proposent de lire *béni, mon œil*, c.-à-d. mes larmes.

t'es rendu odieux à ton père, et les mains de tous ceux qui sont avec toi seront for-
22 tifiées." On dressa donc pour Absalom une tente sur le toit, et Absalom vint vers les concubines de son père aux yeux
23 de tout Israël. Le conseil que donnait en ce temps-là Achitophel était regardé comme une parole de Dieu; *il en était ainsi* de tous ses conseils, soit pour David; soit pour Absalom.

CHAP. XVII. — *Conseils d'Achitophel déjoués par Chusaï. Achitophel se pend. David s'enfuit au delà du Jourdain.*

17 Achitophel dit à Absalom: "Laisse-moi choisir douze mille hommes; je me lèverai et je poursuivrai David cette nuit
2 même, et tombant sur lui à l'improviste pendant qu'il est fatigué et que ses mains sont affaiblies, je l'épouvanterai, et tout le peuple qui est avec lui s'enfuira; je
3 frapperai alors le roi seul, et je ramènerai à toi tout le peuple: l'homme à qui tu en veux vaut le retour de tous; et
4 tout le peuple sera en paix." Ce discours plut à Absalom et à tous les anciens d'Israël.

5 Cependant Absalom dit: "Appelez encore Chusaï l'Arachite et que nous
6 entendions ce que lui aussi dira." Chusaï vint auprès d'Absalom, et Absalom lui dit: "Voici comment a parlé Achitophel; devons-nous faire ce qu'il a dit?
7 Sinon, parle à ton tour." Chusaï répondit à Absalom: "Pour cette fois, le conseil qu'a donné Achitophel n'est pas bon.
8 Tu sais que ton père et ses gens sont des braves; ils sont exaspérés comme le serait dans la campagne une ourse privée de ses petits. Ton père est un homme de guerre, et il ne passe pas la nuit avec le
9 peuple. Il est maintenant caché dans quelque ravin ou dans quelque autre lieu. Et si, dès le commencement, il tombe quelques-uns *des vôtres*, on l'apprendra et l'on dira: Il y a eu une déroute dans le peuple qui suit Absalom.
10 Alors, même le plus vaillant, eût-il un cœur de lion, sera frappé de terreur; car tout Israël sait que ton père est un héros et que ceux qui l'accompagnent sont des
11 braves. Je conseille donc que tout Israël se rassemble auprès de toi, depuis Dan jusqu'à Bersabée, multitude pareille au sable qui est sur le bord de la mer; et tu
12 marcheras en personne au combat. Nous l'atteindrons en quelque lieu qu'il se trouve, et nous tomberons sur lui comme la rosée tombe sur le sol, et pas un n'échappera, ni lui, ni aucun des hommes qui sont avec lui. S'il se retire dans 13
une ville, tout Israël apportera des cordes vers cette ville, et nous la traînerons jusqu'au torrent, jusqu'à ce qu'on n'y trouve plus même une pierre." Absalom 14
et tous les gens d'Israël dirent: "Le conseil de Chusaï l'Archite vaut mieux que celui d'Achitophel." Jéhovah avait *décidé* de rendre vain le bon conseil d'Achitophel, afin d'amener le malheur sur Absalom.

Chusaï dit aux prêtres Sadoc et Abia- 15
thar: "Achitophel a donné tel et tel conseil à Absalom et aux anciens d'Israël, et moi j'ai conseillé telle et telle chose. Envoyez donc de suite informer David, 16
et faites-lui dire: "Ne passe pas la nuit dans les plaines du désert, mais va plus loin, de peur qu'il n'y ait un suprême désastre pour le roi et pour tout le peuple qui est avec lui."

Jonathas et Achimaas se tenaient à 17
En-Rogel; la servante vint les informer, et eux-mêmes allèrent donner avis au roi David; car ils ne pouvaient pas être vus dans la ville. Un jeune homme les ayant 18
aperçus, il le rapporta à Absalom. Mais ils se hâtèrent tous deux de partir, et ils arrivèrent à Bahurim, dans la maison d'un homme qui avait un puits dans sa cour, et ils y descendirent. La femme 19
prit sa couverture, qu'elle étendit sur l'ouverture du puits, et elle y répandit du grain pilé, en sorte qu'on ne remarquait rien. Les serviteurs d'Absalom 20
entrèrent chez la femme dans la maison, et dirent: "Où sont Achimaas et Jonathas?" La femme leur répondit: "Ils ont passé le ruisseau." Ils cherchèrent, et ne les trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem. Après leur départ, Achimaas 21
et Jonathas remontèrent du puits et allèrent informer le roi David. Ils lui dirent: "Levez-vous et hâtez-vous de passer le fleuve, car Achitophel a donné tel conseil contre vous." David et tout le peu- 22
ple qui était avec lui, s'étant levés, passèrent le Jourdain; au point du jour, il n'en restait pas un seul qui n'eût passé le Jourdain. Quand Achitophel vit que 23
son conseil n'était pas suivi, il sella son âne, et se leva pour s'en aller chez lui dans sa ville; puis, après avoir donné ses ordres à sa maison, il s'étrangla.

XVII, 11. *Au combat*, hébr. *baqerab*. Les LXX et la Vulg. ont lu *beqirbam, au milieu d'eux*.

20. *Ils ont passé le ruisseau*; LXX et Vulg., *ils ont passé outre, après avoir bu un peu d'eau*.

24. *Mahanaïm* : voy. ii, 8. Vulg., *aux Camps* : c'est la traduction du nom propre.

C'est ainsi qu'il mourut, et on l'enterra dans le tombeau de son père.

24 David arriva à Mahanaïm; et Absalom passa le Jourdain, lui et tous les
25 hommes d'Israël qui étaient avec lui. Il avait mis à la tête de l'armée Amasa, à la place de Joab; Amasa était fils d'un homme appelé Jéthra, l'Ismaélite, qui était allé vers Abigaïl, fille de Naas,
26 sœur de Sarvia, la mère de Joab. Ainsi Israël et Absalom campaient dans le pays de Galaad.

27 Lorsque David fut arrivé à Mahanaïm, Sobi, fils de Naas, de Rabba des fils d'Ammon, Machir, fils d'Ammiel de Lodabar, et Berzellaï, le Galaadite, de Ro-
28 gelim, vinrent lui offrir des couvertures, des marmites, des vases de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, des pois rô-
29 tis, du miel, du beurre, des brebis et des fromages de vache: ils apportèrent ces choses en nourriture à David et au peuple qui était avec lui, car ils disaient: "Ce peuple a souffert de la faim, de la fatigue et de la soif dans le désert."

CHAP. XVIII. — *Défaite et mort d'Absalom.*

18 David, ayant passé en revue la troupe qui était avec lui, établit sur eux des chefs de milliers et des chefs de centai-
2 nes. Il mit le peuple, un tiers sous le commandement de Joab, un tiers sous celui d'Abisaï, fils de Sarvia, frère de Joab, et un tiers sous celui d'Ethaï, le Géthéen. Et le roi dit au peuple: "Moi
3 aussi je veux sortir avec vous." Mais le peuple: "Tu ne sortiras point! Car, si nous sommes mis en fuite, ils ne prendront pas garde à nous, et si la moitié d'entre nous succombe, ils n'y prendront pas garde. Mais toi, tu es comme dix mille d'entre nous; il vaut donc mieux que tu puisses venir de la ville à notre
4 secours." Le roi leur répondit: "Ce qui vous paraîtra bon, je le ferai." Et le roi se tint à côté de la porte, pendant que tout le peuple sortait par groupes de
5 mille et par groupes de cent. Il donna cet ordre à Joab, à Abisaï et à Ethaï: "Ménagez-moi le jeune homme, Absalom!" Et tout le peuple entendit l'ordre du roi *adressé* à tous les chefs au sujet d'Absalom.

6 La troupe sortit dans la campagne à la rencontre d'Israël, et la bataille eut
7 lieu dans la forêt d'Ephraïm. Là le peuple d'Israël fut battu par les gens de David, et il y eut en ce jour un grand carnage; vingt mille hommes périrent.
8 Le combat s'étendit sur toute la contrée, et ce jour-là la forêt dévora plus de gens que n'en dévora l'épée.

9 Absalom se trouva en présence des gens de David. Il était monté sur un mulet, et le mulet s'engagea dans les branches touffues d'un grand térébinthe; la tête d'Absalom se prit au térébinthe, et il resta suspendu entre le ciel et la terre, et le mulet qui le portait passa
10 outre. Un homme l'ayant vu, vint le rapporter à Joab; disant: "J'ai vu Ab-
11 salom suspendu à un térébinthe." Joab dit à l'homme qui lui apportait cette nouvelle: "Tu l'as vu! Pourquoi donc ne l'as-tu pas abattu sur place? Je t'aurais bien donné dix sicles d'argent et une
12 ceinture." Cet homme répondit à Joab: "Non, quand je pèserais sur ma main mille sicles d'argent, je ne toucherais pas au fils du roi; car nous avons entendu le roi te donner cet ordre à toi, à Abisaï et à Ethaï: Prenez garde chacun *de toucher* au jeune homme, à Absalom!
13 Et si j'avais perfidement attenté à sa vie, rien n'aurait été caché au roi, toi-même tu te serais dressé contre *moi*."
14 Joab dit: "Je ne veux pas m'attarder auprès de toi;" et ayant pris en main trois javelots, il les enfonça dans le cœur d'Absalom, encore vivant au milieu du téré-
15 binthe. Et dix jeunes gens, qui portaient les armes de Joab, entourèrent Absalom, et, le frappant, lui donnèrent la mort.

16 *Aussitôt* Joab fit sonner de la trompette, et le peuple cessa de poursuivre
17 Israël, car Joab le retint. Ayant pris Absalom, ils le jetèrent dans une grande fosse au milieu de la forêt et on éleva sur lui un très grand monceau de pierres; et tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.
18 — De son vivant, Absalom s'était érigé le monument qui est dans la vallée du Roi; car il disait: "Je n'ai point de fils pour conserver le souvenir de mon nom." Et il donna son propre nom au monument, et on l'appelle la main d'Absalom jusqu'à ce jour.

19 Achimaas, fils de Sadoc, dit: "Laisse-moi courir et porter au roi la nouvelle que Jéhovah lui a fait justice *en le délivrant* de la main de ses ennemis."
20 Joab lui dit: "Tu ne seras pas aujourd'hui le porteur de la nouvelle; tu la porteras une autre fois, mais tu ne saurais le faire aujourd'hui, puisque le fils du roi est
21 mort." Et Joab dit à un Couschite: "Va, et annonce au roi ce que tu as vu." Le Couschite se prosterna devant Joab
22 et courut. Achimaas, fils de Sadoc, dit

encore à Joab : " Quoi qu'il puisse arriver, laisse-moi courir après le Couschite." Et Joab dit : " Pourquoi veux-tu courir, mon fils? Ce message ne saurait te pro-
23 fiter." — " Quoi qu'il arrive, je courrai," reprit Achimaas. Et Joab lui dit : " Cours !" Achimaas courut par le chemin de la Plaine, et il devança le Couschite.

24 David était assis entre les deux portes. La sentinelle alla sur le toit de la porte *ouverte* dans la muraille, et levant les yeux, elle regarda et vit un homme qui
25 courait seul. La sentinelle cria et avertit le roi. Le roi dit : " S'il est seul, il apporte des nouvelles." Pendant que cet
26 homme continuait à approcher, la sentinelle en vit un autre qui courait; elle cria du côté de la porte : " Voici un homme qui court seul." Le roi dit : " Lui
27 aussi apporte des nouvelles." La sentinelle dit : " A la manière de courir du premier, je crois que c'est Achimaas, fils de Sadoc." Et le roi dit : " C'est un homme de bien : il apporte de bonnes nouvelles."

28 Achimaas, criant *de loin*, dit au roi : " Victoire !" *Puis* il se prosterna devant le roi la face contre terre, et dit : " Béni soit Jéhovah, ton Dieu, qui a livré les hommes qui levaient la main contre mon seigneur le roi !" Le roi dit : " Tout 29
va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom?" Achimaas répondit : " J'ai aperçu une grande foule au moment où Joab envoyait le serviteur du roi et moi ton serviteur, et j'ignore ce que c'était." Et le roi dit : " Mets-toi ici de côté." 30
Et Achimaas se tint à l'écart. Alors 31
arriva le Couschite; il dit : " Que le roi mon seigneur apprenne une bonne nouvelle ! Aujourd'hui Jéhovah t'a fait justice de tous ceux qui s'élevaient contre toi." Le roi dit au Couschite : " Tout 32
va-t-il bien pour le jeune homme, pour Absalom?" Le Couschite répondit : " Qu'ils soient comme ce jeune homme, les ennemis de mon seigneur le roi et tous ceux qui s'élèvent contre toi pour te faire du mal !" Le roi, tremblant 33
d'émotion, monta dans la chambre au-dessus de la porte et pleura ! il disait en marchant : " Mon fils Absalom ! mon fils ! mon fils Absalom ! Que ne suis-je mort à ta place ! Absalom, mon fils ! mon fils ! "

§ IV. — RETOUR DE DAVID ET RÉTABLISSEMENT DE SON POUVOIR [XIX — XX].

CHAP. XIX. — *David rétabli dans son royaume.*

19 On vint dire à Joab : " Voici que le roi pleure et se lamente sur son fils. "
2 — La victoire, ce jour-là, fut changée en deuil pour tout le peuple, car le peuple avait entendu dire en ce jour : " Le roi
3 est affligé à cause de son fils. " Ce jour-là le peuple entra dans la ville à la dérobée, comme le font des gens honteux
4 d'avoir pris la fuite dans la bataille. Le roi s'était voilé le visage, et il criait à haute voix : " Mon fils Absalom ! Absa-
5 lom, mon fils ! mon fils ! " Joab se rendit auprès du roi dans sa chambre, et dit : " Tu couvres aujourd'hui de confusion la face de tous tes serviteurs qui ont en ce jour sauvé ta vie et la vie de tes fils et de tes filles, et la vie de tes femmes et
6 et de tes concubines. Tu aimes ceux qui te haïssent et tu hais ceux qui t'aiment, car tu montres aujourd'hui que chefs et serviteurs ne sont rien pour toi, et je vois aujourd'hui que si Absalom vivait et que nous fussions tous morts en ce jour, cela
7 serait heureux à tes yeux. Lève-toi donc, sors et parle selon le cœur de tes serviteurs ; car je jure par Jéhovah que, si tu ne sors pas, il ne restera pas un homme avec toi cette nuit ; et ce sera pire pour toi que tous les malheurs qui te sont arrivés depuis ta jeunesse jusqu'à présent." Alors le roi se leva et il s'assit à la porte. 8
On fit dire à tout le peuple : " Voici que le roi est assis à la porte. " Et tout le peuple passa devant le roi. — Cependant Israël s'était enfui chacun dans sa tente.

Tout le peuple, dans toutes les tribus 9
d'Israël, s'accusait en disant : " Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis ; c'est lui qui nous a sauvés de la main des Philistins ; et maintenant il a dû fuir du pays à cause d'Absalom. Or 10
Absalom, que nous avions oint *pour régner* sur nous, est mort dans la bataille : pourquoi donc ne parlez-vous pas de faire revenir le roi? "

Le roi David, *de son côté*, envoya dire 11
aux prêtres Sadoc et Abiathar : " Parlez aux anciens de Juda et dites-leur : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans sa maison? — Car ce qui se disait dans tout Israël était parvenu jusque chez le roi. — Vous êtes mes frères, 12
vous êtes mes os et ma chair : pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi." Vous direz aussi à Amasa : " N'es-tu pas 13

mon os et ma chair? Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si tu ne deviens pas devant moi pour toujours chef de
14 l'armée à la place de Joab!" *C'est ainsi que* David fléchit le cœur de tous ceux de Juda comme d'un seul homme; et ils envoyèrent dire au roi: "Reviens, toi
15 et tes serviteurs." Le roi revint et arriva jusqu'au Jourdain; et Juda se rendit à Galgala pour aller au-devant du roi et lui faire passer le Jourdain.
16 Séméï, fils de Géra, Benjamite, de Bahurim, se hâta de descendre avec les hommes de Juda à la rencontre du roi
17 David. Il avait avec lui mille hommes de Benjamin, et Siba, serviteur de la maison de Saül, et ses quinze fils et ses vingt serviteurs; ils traversèrent le Jour-
18 dain à la vue du roi. *Déjà* le bâteau qui devait transporter la maison du roi et se mettre à sa disposition, était passé. Séméï, fils de Géra, se jeta aux pieds du roi, au moment où le roi allait passer le Jour-
19 dain, et lui dit: "Que mon seigneur ne m'impute point l'iniquité, et ne se souvienne pas de l'offense de ton serviteur le jour où le roi mon seigneur sortait de Jérusalem; ô roi, n'y fais pas attention!
20 Car ton serviteur reconnaît qu'il a péché; et voici que je viens aujourd'hui le premier de toute la maison de Joseph au-
21 devant du roi mon seigneur." Abisaï, fils de Sarvia, prit la parole et dit: "Au contraire, Séméï ne doit-il pas mourir pour avoir maudit l'oint de Jéhovah?
22 Mais David dit: "Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Sarvia? Pourquoi vous faites-vous aujourd'hui mes adversaires? Un homme serait-il mis à mort en ce jour en Israël? Ne sais-je donc pas que je de-
23 viens roi aujourd'hui sur Israël?" Et le roi dit à Séméï: "Tu ne mourras point"; et il le lui jura.
24 Miphiboseth, *petit*-fils de Saül, descendit *aussi* à la rencontre du roi. Il n'avait pas lavé ses pieds ni arrangé sa barbe, ni lavé ses vêtements depuis le jour où le roi était sorti *de Jérusalem* jusqu'à
25 celui où il revenait en paix. Lorsqu'il *vint de* Jérusalem au-devant du roi, le roi lui dit: "Pourquoi n'es-tu pas venu
26 avec moi, Miphiboseth?" Et il répondit: "Mon seigneur le roi, mon serviteur m'a trompé; car ton serviteur s'était dit: je ferai seller mon âne, je le monterai et j'irai avec le roi; — car ton ser-
27 viteur est boiteux. Et il a calomnié ton serviteur auprès de mon seigneur le roi. Mais mon seigneur le roi est comme un ange de Dieu; fais ce qui te semblera bon. Car tous ceux de la maison de mon 28
père n'avaient à attendre de mon seigneur le roi que la mort, et cependant tu as mis ton serviteur au nombre de ceux qui mangent à ta table. Quel droit puis-je encore avoir, et que demanderais-je encore au roi?" Le roi lui dit: "Pour- 29
quoi tant de paroles? Je l'ai déclaré: toi et Siba vous partagerez les terres." Et 30
Miphiboseth dit au roi: "Qu'il prenne même le tout, puisque mon seigneur le roi est rentré en paix dans sa maison."
Berzellaï le Galaadite descendit de Ro- 31
gelim et alla trouver le roi au Jourdain pour l'accompagner dans le passage du fleuve. Berzellaï était très vieux, âgé de 32
quatre-vingts ans; il avait fourni des aliments au roi pendant son séjour à Mahanaïm, car c'était un homme fort riche.
Le roi lui dit: "Viens avec moi, je te 33
nourrirai chez moi à Jérusalem." Mais 34
Berzellaï répondit au roi: "Combien d'années ai-je encore à vivre, pour que je monte avec le roi à Jérusalem? Je 35
suis aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans. Puis-je distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais? Ton serviteur peut-il savourer ce qu'il mange et ce qu'il boit? Puis-je encore entendre la voix des chanteurs et des chanteuses? Et pourquoi ton serviteur serait-il encore à charge à mon seigneur le roi? Ton serviteur ira un 36
peu au-delà du Jourdain avec le roi. Et pourquoi le roi m'accorderait-il cette récompense? Laisse, je t'en prie, ton ser- 37
viteur s'en retourner, et que je meure dans ma ville, près du sépulcre de mon père et de ma mère. Mais voici ton serviteur Chamaam; qu'il aille avec le roi mon seigneur, et fais pour lui ce que tu trouveras bon." Le roi dit: "Que Cha- 38
maam passe avec moi, et je ferai pour lui tout ce qu'il te plaira; et tout ce que tu désireras de moi, je te l'accorderai."
Et quand tout le peuple eut passé le 39
Jourdain, le roi le passa aussi, et le roi embrassa Berzellaï et le bénit; et Berzellaï retourna chez lui. Puis le roi se 40
dirigea vers Galgala, et Chamaam l'accompagna, ainsi que tout le peuple de Juda et la moitié du peuple d'Israël, et ils escortèrent le roi.
Mais voici que tous les hommes d'Israël 41
vinrent auprès du roi et lui dirent:

XIX, 23. *Chemin de la Plaine* du Jourdain; hébr. *kikkar* avec l'art. Les LXX considèrent ce mot comme un nom propre. Vulg., *chemin plus court*; ce chemin n'était pas plus court, mais plus facile que celui de la montagne.

25. *De Jérusalem*; d'autres traduisent, *lorsqu'il se rendit au-devant du roi à Jérusalem*, et non pas au Jourdain.

" Pourquoi nos frères les hommes de Juda, t'ont-ils enlevé, et ont-ils fait passer le Jourdain au roi, à sa maison et à
42 tous les gens de David avec lui? " Tous les hommes de Juda répondirent à ceux d'Israël : " C'est que le roi nous tient de plus près; pourquoi vous fâchez-vous de cela? Avons-nous vécu aux dépens du roi? En avons-nous reçu quel-
43 que chose? " Les hommes d'Israël répondirent à ceux de Juda : " Nous avons dix parts sur le roi, et même David nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avez-vous fait cette injure? N'avons-nous pas été les premiers à proposer de rétablir notre roi? " Et le langage des hommes de Juda fut plus dur que celui des hommes d'Israël.

CHAP. XX. — *Révolte de Séba.*

20 Il se trouvait là un homme pervers, nommé Séba, fils de Bochri, Benjamite; il sonna de la trompette et dit : " Nous n'avons point de part avec David, point d'héritage avec le fils de Jessé. Chacun
2 à sa tente, Israël! " Et tous les hommes d'Israël s'éloignèrent de David et suivirent Séba, fils de Bochri. Mais les hommes de Juda s'attachèrent à leur roi *et l'accompagnèrent* depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.

3 Lorsque David fut revenu dans Jérusalem, il prit les dix concubines qu'il avait laissées pour veiller sur sa maison, et les mit sous garde. Il pourvut à leur entretien, mais il n'alla plus vers elles; et elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort, vivant ainsi dans l'état de veuvage.

4 Le roi dit à Amasa : " Convoque-moi d'ici à trois jours les hommes de Juda;
5 et toi, sois ici présent. " Amasa partit pour convoquer Juda; mais il tarda au-
6 delà du temps que le roi avait fixé. Alors David dit à Abisaï : " Séba, fils de Bochri, va maintenant nous faire plus de mal qu'Absalom. Toi donc, prends les serviteurs de ton maître et poursuis-le, de peur qu'il ne trouve des villes fortes
7 et ne se dérobe à nos yeux. " Avec Abisaï partirent les gens de Joab, les Céréthiens et les Phéléthiens, et tous les vaillants hommes; ils sortirent de Jérusalem afin de poursuivre Séba, fils de Bochri.

Lorsqu'ils furent près de la grande 8
pierre qui est à Gabaon, Amasa arriva devant eux. Joab avait pour vêtement une tunique *militaire*, et sur cette tunique était ceinte une épée attachée à ses reins dans son fourreau. Comme il s'avan-
çait, l'épée tomba. Et Joab dit à Amasa: 9
" Te portes-tu bien, mon frère? " Et de la main droite il saisit la barbe d'Amasa pour le baiser. Amasa ne prit pas garde 10
à l'épée qui était dans la main de Joab, et Joab l'en frappa au ventre et répandit ses entrailles à terre, sans lui porter un second coup; et Amasa mourut. *Puis* Joab et son frère Abisaï se mirent à la poursuite de Séba, fils de Bochri. Mais 11
un des jeunes hommes de Joab resta près d'Amasa, et il disait: " Qui est favorable à Joab, et qui est pour David, qu'il suive Joab! " Or Amasa baigné 12
dans son sang gisait au milieu de la route. Cet homme, voyant que tout le peuple s'arrêtait, tira Amasa hors de la route dans un champ et jeta sur lui un manteau, parce qu'il voyait que tous ceux qui arrivaient près de lui s'arrêtaient. Lorsqu'il fut ôté de la route, chacun passa 13
après Joab à la poursuite de Séba, fils de Bochri.

Joab traversa toutes les tribus d'Israël 14
jusqu'à Abel et Beth-Maacha, et tous les hommes d'élite se rassemblèrent et le suivirent. Ils vinrent assiéger Séba dans 15
Abel-Beth-Maacha, et ils élevèrent contre la ville une terrasse, qui atteignait le rempart; et tout le peuple qui était avec Joab s'efforçait à faire tomber la
muraille. Alors une femme avisée se mit 16
à crier de la ville : " Ecoutez, écoutez, je vous prie! Dites à Joab : Approche jusqu'ici, je veux te parler. Il s'appro- 17
cha d'elle, et la femme dit : " Es-tu Joab? " Il répondit : " C'est moi. " Et elle lui dit : " Ecoute les paroles de ta servante. " Il répondit : " J'écoute. " Et 18
elle dit : " Autrefois on avait coutume de dire : Que l'on consulte Abel, — et tout s'arrangeait ainsi. Je suis une des villes 19
paisibles *et* fidèles en Israël; toi, tu cherches à détruire une ville qui est une mère en Israël! Pourquoi détruirais-tu l'héritage de Jéhovah! " Joab répondit: " Loin, 20
bien loin de moi la pensée de détruire et de ruiner? La chose n'est pas ainsi. Mais 21

XX, 6. *Et ne se dérobe à nos yeux*, ne nous échappe (Vulg.). LXX, *ne nous ombrage les yeux*, ne trouble notre regard, c'est-à-dire ne nous cause de l'ennui et de l'embarras.

14. *Tous les hommes d'élite* de ces tribus. Le texte hébreu que suppose cette traduction (Vulg.: hébr. *iqqahalou*, sans le *vav* consécutif) semble préférable à la leçon actuelle : ... *jusqu'à Abel, et Beth-Macha, et tout Bérim*; ou bien, *et chez tous les Bériens* (pays et hommes absolument inconnus); *ils* (les hommes des tribus d'Israël traversées par Joab) *se rassemblèrent*, etc.

un homme de la montagne d'Ephraïm, *nommé* Séba, fils de Bochri, a levé sa main contre le roi David ; livrez-le lui seul, et je m'éloignerai de la ville. " La femme dit à Joab : " Sa tête te sera jetée
22 par dessus la muraille. " La femme alla vers tout le peuple *et lui parla* sagement ; et ils coupèrent la tête à Séba, fils de Bochri, et la jetèrent à Joab. Joab fit sonner de la trompette, et l'on se dispersa loin de la ville, chacun chez soi ; et Joab retourna à Jérusalem vers le roi.

23 Joab commandait toute l'armée d'Israël ; Banaïas, fils de Joïada, était chef
24 des Céréthiens et des Phéléthiens ; Aduram était préposé aux corvées ; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste ;
25 Siva était secrétaire ; Sadoc et Abiathar
26 étaient *grands* prêtres, et Ira le Jaïrite était aussi conseiller intime de David.

DIVERS SUPPLÉMENTS [Ch. XXI — XXIV].

CHAP. XXI. — *Réparation accordée aux Gabaonites.*

21 Au temps de David, il y eut une famine, et elle dura trois ans continus. David chercha la face de Jéhovah, et Jéhovah dit : " C'est à cause de Saül et du sang qui est sur sa maison, parce qu'il
2 a fait périr les Gabaonites. " Le roi appela les Gabaonites et leur dit : — Les Gabaonites n'étaient pas d'entre les enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amorrhéens ; les enfants d'Israël s'étaient liés envers eux par serment ; et néanmoins, Saül avait voulu les frapper, par zèle pour les enfants d'Israël et de Juda.
3 — David dit aux Gabaonites : " Que ferai-je pour vous, et avec quoi ferai-je l'expiation, afin que vous bénissiez l'hé-
4 ritage de Jéhovah ? Les Gabaonites lui dirent : " Ce n'est pas pour nous une question d'argent et d'or avec Saül et sa maison, et nous ne demandons la mort de personne en Israël. " Et le roi dit : " Que voulez-vous donc que je fasse pour
5 vous ? Ils répondirent au roi : " Cet homme nous a détruits et il avait formé le projet de nous exterminer pour nous faire disparaître de tout le territoire d'Is-
6 raël : qu'on nous livre sept d'entre ses fils, pour que nous les pendions devant Jéhovah à Gabaa de Saül, l'élu de Jéhovah. " Et le roi dit : " Je les livrerai. "
7 Le roi épargna Miphiboseth, fils de Jonathas, fils de Saül, à cause du serment de Jéhovah qu'avaient fait entre eux David et Jonathas, fils de Saül.
8 Mais il prit les deux fils que Respha, fille d'Aia, avait enfantés à Saül, Armoni et Miphiboseth, et les cinq fils que Mérob, fille de Saül, avait enfantés à Hadriel, fils de Bersellaï, de Molathi, et
9 il les livra entre les mains des Gabaonites, qui les pendirent sur la montagne, devant Jéhovah. *Tous* les sept périrent ensemble ; ils furent mis à mort dans les premiers jours de la moisson, au commencement de la moisson des orges.

10 Respha, fille d'Aia, ayant pris un sac, l'étendit pour elle sur le rocher, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que la pluie tombât du ciel sur eux ; et elle empêcha les oiseaux du ciel de s'approcher d'eux pendant le jour, et les bêtes des champs pendant la nuit. On
11 apprit à David ce qu'avait fait Respha,
12 fille d'Aia, concubine de Saül. Et David alla prendre les os de Saül et de Jonathas, son fils, chez les habitants de Jabès en Galaad, qui les avaient enlevés de la place de Bethsan, où les Philistins les avaient suspendus après qu'ils eurent
13 battu Saül à Gelboé. Il emporta de là les os de Saül et les os de Jonathas, son fils, et l'on recueillit aussi les os de ceux
14 qui avaient été pendus. On enterra les os de Saül et de son fils Jonathas dans le pays de Benjamin, à Séla, dans le sépulcre de Cis, père de Saül, et l'on fit tout ce que le roi avait ordonné. Après cela, Dieu fut apaisé envers le pays.

CHAP. XXI, 15 — 22. — *Exploits de quelques vaillants hommes de David.*

21 Il y eut encore guerre entre les Philistins et Israël, et David descendit avec ses serviteurs, et ils combattirent les Philistins : David fut fatigué. Et Jesbi-
16 Benob, l'un des fils de Rapha, aliait tuer David ; il avait une lance pesant trois cents sicles d'airain, et il était ceint d'une épée neuve. Abisaï, fils de Sarvia, vint
17

XXI, 1. *Chercha la face de Jéhovah*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, *interrogea le Seigneur* par l'Urim et le Thummim pour connaître la cause du fléau.

8. *Mérob* : la leçon *Michol* est fautive (ISam., xviii, 19).

14. A *Séla*, localité inconnue, peut-être la même qui est mentionnée Jos. xviii, 28 Vulg., *sur le côté*.

16. Quelques exégètes, regardant comme altéré le texte de ce verset, proposent de le rétablir ainsi : *David étant fatigué, ils firent halte à Nob. Là un homme de la race de Rapha*, etc.

au secours de David; il frappa le Philistin et le tua. Alors les gens de David lui firent serment, en lui disant : " Tu ne sortiras plus avec nous pour combattre, et tu n'éteindras point le flambeau d'Israël. "

18 Il y eut encore, après cela, une bataille à Gob avec les Philistins. Alors Sabochaï, le Husathite, tua Saph, un des fils de Rapha.

19 Il y eut encore une bataille à Gob avec les Philistins; et Elchanan, fils de Jaïr, de Bethléem, tua Lachmi, frère de Goliath de Geth, qui avait une lance dont le bois était semblable à une ensouple de tisserand.

20 Il y eut encore une bataille à Geth. Il s'y trouva un homme de haute taille, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied, vingt-quatre en tout, et lui
21 aussi descendait de Rapha. Il insulta Israël, et Jonathan, fils de Samaa, frère
22 de David, le tua. Ces quatre hommes étaient des enfants de Rapha à Geth; ils périrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.

CHAP. XXII. — *Cantique de David délivré de ses ennemis.*

22 David adressa à Jéhovah les paroles de ce cantique, après que Jéhovah l'eut délivré de la main de tous ses ennemis
2 et de la main de Saül. Il dit :

Jéhovah est mon rocher, ma forteresse, mon libérateur,
3 Dieu est mon roc où je trouve un asile,
Mon bouclier, la corne de mon salut,
Ma haute retraite et mon refuge.
Mon Sauveur, tu me sauves de la violence.
4 J'invoquais celui qui est digne de louange, Jéhovah,
Et je fus délivré de mes ennemis.

5 Car les vagues de la mort m'environnaient,
Les torrents de Bélial m'épouvantaient.
6 Les liens du Scheol m'enlaçaient,
Les filets de la mort étaient tombés sur moi.
7 Dans ma détresse, j'invoquai Jéhovah,
Je criai vers mon Dieu;
De son temple il entendit ma voix,
Et mon cri parvint à ses oreilles.

8 La terre fut ébranlée et trembla,
Les fondements du ciel s'agitèrent,
Et ils furent ébranlés, parce qu'il était courroucé
9 Une fumée montait de ses narines,
Et un feu dévorant sortait de sa bouche;
Il en jaillissait des charbons embrasés.
10 Il abaissa les cieux, et descendit;
Une sombre nuée était sous ses pieds.

11 Il allait monté sur un Chérubin, et il volait,
Il apparut sur les ailes du vent.
12 Il s'entoura des ténèbres comme d'une tente,
D'amas d'eaux et de sombres nuages.
13 De l'éclat qui le précédait
Jaillissaient des charbons de feu.

14 Jéhovah tonna des cieux,
Le Très-Haut fit retentir sa voix.
15 Il lança des flèches et dispersa mes ennemis,
La foudre, et il les consuma.
16 Les vallées de la mer apparurent,
Les fondements du monde furent mis à nu,
A la menace de Jéhovah,
Au souffle du vent de ses narines.

17 Il étendit *sa main* d'en haut et me saisit,
Il me retira des grandes eaux;
18 Il me délivra de mon ennemi puissant,
De ceux qui me haïssaient; car ils étaient plus forts que moi.
19 Ils m'avaient surpris au jour de mon malheur,
Mais Jéhovah fut mon appui.
20 Il m'a mis au large,
Il m'a sauvé, parce qu'il s'est complu en moi.

21 Jéhovah m'a traité selon ma justice,
Il m'a rendu selon la pureté de mes mains.
22 Car j'ai gardé les voies de Jéhovah,
Et je n'ai pas fait le mal, infidèle à mon Dieu.
23 Toutes ses ordonnances étaient devant moi,
Et je ne m'écartais pas de ses lois.
24 J'étais sans reproche envers lui.
Et je me tenais en garde contre mon iniquité.

25 *Oui*, Jéhovah m'a rendu selon ma justice,
Selon ma pureté devant ses yeux.
26 Avec celui qui est bon tu te montres bon;
Avec l'homme droit tu te montres droit.
27 Avec celui qui est pur tu te montres pur,
Et avec le fourbe, tu agis perfidement:
28 Tu sauves les humbles parmi le peuple,
Et de ton regard tu abaisses les orgueilleux.

29 Car tu es ma lumière, ô Jéhovah;
Jéhovah éclaire mes ténèbres.
30 Avec toi je me précipite sur les bataillons armés,
Avec mon Dieu je franchis les murailles.
31 Dieu!... Ses voies sont parfaites.
La parole de Jéhovah est éprouvée *au feu*;
Il est un bouclier pour tous ceux qui se confient en lui.

32 Car qui est Dieu, si ce n'est Jéhovah?
Et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu?
33 Dieu est ma forte citadelle,
Il conduit l'homme intègre dans sa voie.
34 Il rend mes pieds semblables à ceux des biches,
Et il me fait tenir debout sur mes hauteurs.
35 Il forme mes mains au combat,
Et mes bras tendent l'arc d'airain.
36 Tu me donnes pour bouclier ton secours
Et ta douceur me fait grandir.
37 Tu élargis le chemin sous mes pas,
Et mes pieds ne chancellent point.

38 Je poursuis mes ennemis et je les détruis;
Je ne reviens pas sans les avoir anéantis.

---

19. Le texte hébreu de ce verset est évidemment altéré. Les critiques, comparant I Paral. xx, 5, proposent de le rétablir dans le sens de notre traduction.

Vulgate : *Adiodat* (trad. de *Elchanan*), *fils de Saltus* (c.-à-d. *bois* : trad. de *Jaïr*), *tisserur en diverses couleurs*, *Bethléhémite*, *tua Goliath de Geth*, *qui avait une lance*, etc. Sous ces désignations *figurées*, S. Jérôme croit reconnaître David, ce qui est tout à fait invraisemblable.

XXII, 1 sv. Ce *cantique* se retrouve dans le Psautier (Ps. xviii) avec des variantes nombreuses, mais de peu d'importance. Le texte donné ici nous paraît s'approcher le plus de la rédaction primitive.

11. *Il apparut*, hébr. *yérâh*; dans le Ps. xvii, on lit *yédéh*, il planait, était porté.

39 Je les anéantis, je les brise, ils ne se relèvent pas ;
Ils tombent sous mes pieds.
40 Tu me ceins de force pour le combat,
Tu fais plier sous moi mes adversaires.
41 Mes ennemis, tu les fais fuir devant moi :
Ceux qui me haïssent, je les extermine.
42 Ils regardent, et personne qui les sauve !
Ils crient vers Jéhovah, et il ne leur répond pas !
43 Je les broie comme la poussière de la terre ;
Comme la boue des rues, je les écrase, je les foule.
44 Tu me délivres des révoltes de mon peuple ;
Tu me conserves pour chef des nations.
Un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les fils de l'étranger me flattent,
Dès qu'ils ont entendu, ils m'obéissent.
46 Les fils de l'étranger sont défaillants,
Ils sortent tremblants de leurs forteresses.
47 Vive Jéhovah et béni soit mon rocher !
Dieu, mon rocher de refuge, qu'il soit exalté !
48 Dieu qui m'accorde des vengeances
Qui m'assujettit les peuples,
49 Qui me fait échapper à mes ennemis,
Qui m'élève au-dessus de mes adversaires,
Qui me délivre de l'homme de violence.
50 C'est pourquoi je te louerai parmi les nations, ô Jéhovah,
Et je chanterai à la gloire de ton nom,
51 Il accorde de glorieuses délivrances à son roi,
Il fait miséricorde à son oint,
A David et à sa postérité pour toujours.

CHAP. XXIII, 1 — 7. — *Dernières paroles de David.*

23 Voici les dernières paroles de David :

Oracle de David, fils d'Isaï,
Oracle de l'homme haut placé,
De l'oint du Dieu de Jacob,
De l'aimable chantre d'Israël
2 L'Esprit de Jéhovah a parlé par moi,
Et sa parole est sur mes lèvres.
3 Le Dieu d'Israël a parlé,
Le rocher d'Israël m'a dit :
Un juste dominant sur les hommes,
Dominant dans la crainte de Dieu !
4 C'*est* comme la lumière du matin, quand se lève le soleil,
Un matin sans nuages !
Par ses rayons, après la pluie, l'herbe sort de terre.
5 N'en est-il pas ainsi de ma maison avec Dieu ?
Car il a fait avec moi une alliance éternelle,
De tous points bien ordonnée et gardée
Oui, il fera germer tout mon salut et tout son bon plaisir.
6 Mais les impies sont tous comme des épines que l'on rejette,
On ne les prend pas avec la main ;
7 L'homme qui y touche s'arme d'un fer ou d'un bois de lance,
Et on les consume par le feu sur place.

CHAP. XXIII, 8 — 39. — *Les vaillants hommes de David.*

8 Voici les noms des héros de David : Jesbaam, fils de Hachamoni, chef des officiers. Il brandit sa lance sur huit cents hommes, qu'il fit périr en une seule fois.
9 Après lui, Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi. Il était l'un des trois braves qui étaient avec David, lorsqu'ils défièrent les Philistins rassemblés pour combattre, tandis que les hommes d'Israël mon-
10 taient sur les hauteurs. Il se leva et frappa les Philistins jusqu'à ce que sa main fut lasse et qu'elle resta attachée à son épée. Jéhovah opéra une grande délivrance en ce jour-là, et le peuple revint à la suite d'Eléazar, mais seulement pour ramasser les dépouilles.
11 Après lui, Semma, fils d'Agé, le Hararite. Les Philistins s'étaient rassemblés en une seule troupe ; il y avait là une pièce de terre remplie de lentilles, et le peuple fuyait devant les Philistins,
12 Semma se plaça au milieu du champ, le défendit et battit les Philistins. Et Jéhovah opéra une grande délivrance.
13 Trois d'entre les trente capitaines descendirent au temps de la moisson et vinrent auprès de David, à la caverne d'Odollam, tandis qu'une troupe de Philistins était campée dans la vallée des
14 Réphaïm. David était alors dans la forteresse, et il y avait un poste de Philis-
15 tins à Bethléem. David eut un désir, et il dit : " Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem ? "
16 Aussitôt les trois braves, passant au travers du camp des Philistins, puisèrent de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem. Ils la prirent et l'apportèrent à David ; mais il ne voulut pas la boire, et il en fit une libation à

---

42. *Ils regardent* ; Vulg., *ils crient*, comme dans le Ps. xviii.

46. *Ils sortent tremblants*, en suivant la leçon du Psaume. Ici l'hébr. porte, *ils se ceignent*, pour s'enfuir plus vite *de leurs forteresses*.

XXIII, 5. Vulgate : *Et ma maison n'était pas si grande devant Dieu pour qu'il fît avec moi un pacte éternel, ferme en toutes choses et assuré ; car* ce pacte *est tout mon salut et toute ma* (ou *sa*) *volonté, et rien n'en provient qui ne porte ses fruits*.

7. *Sur place*, de l'hébr., *yaschab* ; d'autres, avec la Vulgate, *jusqu'à ce qu'il n'en reste rien*, de l'hébr. *schabath*, cesser.

8 sv. Comp. une liste parallèle I Par. xi, sv., avec quelques différences dans les noms. — *Huit cents* : l'endroit parallèle des Paralipomènes porte *trois cents* ; c'est probablement la vraie leçon.

8. Le texte hébreu de ce verset est évidemment altéré ; notre traduction donne le sens probable qui résulte de la comparaison avec I Paral. xi, 11 sv. Vulgate : " Celui qui était assis dans la chaire, le plus sage, le premier entre les trois ; c'est lui qui, comme le petit ver le plus tendre du bois, tua huit cents hommes en une seule fois. "

9. Le texte des vers. 9-10 diffère de celui des Paralipomènes ; ne serait-il pas altéré ?

17 Jéhovah, en disant : " Loin de moi, ô Jéhovah, de faire cela! N'est-ce pas le sang de ces hommes qui sont allés au péril de leur vie? " Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce que firent ces trois braves.

18 Abisaï, frère de Joab, fils de Sarvia, était aussi chef des officiers. Il brandit sa lance contre trois cents hommes et les tua, et il eut du renom parmi les trois.

19 Il était le plus considéré d'entre les trente, et il fut leur chef; mais il n'égala pas les trois *premiers*.

20 Banaïas, fils de Joïadas, fils d'un homme vaillant et riche en exploits, de Cabséel. Il frappa les deux ariels de Moab. Il descendit dans une citerne et
21 frappa un lion, un jour de neige. C'est lui aussi qui frappa un Egyptien d'un aspect redoutable et qui avait une lance à la main; il descendit vers lui avec un bâton et lui arracha de la main sa lance,
22 avec laquelle il le tua. Voilà ce que fit
23 Banaïas, fils de Joïadas, et il eut du renom parmi les trois braves. Il était plus considéré que les trente, mais il n'égala pas les trois. David le fit membre de son conseil.

24 Asaël, frère de Joab, était des trente; Elchanan, fils de Dodo, de Bethléem;
25 Semma, de Harod; Elica, de Harod;
26 Hélès de Phalti; Hira, fils d'Accès, de
27 Thécua; Abiéser, d'Anathoth; Mobon-
28 naï, le Husatite; Selmon, l'Ahohite;
29 Maharaï, de Nétopha; Héled, fils de Baana, de Nétopha; Ithaï, fils de Ribaï,
30 de Gabaa des fils de Benjamin; Banaïa, de Pharaton; Heddaï, des vallées
31 de Gaas; Abi-Albon, d'Araba; Azma-
32 veth, de Béromi; Eliaba, de Salaboni;
33 Bne-Assem; Jonathan; Semma, le Hararite; Ahiam, fils de Sarar, le Hara-
34 rite; Eliphélet, fils d'Aasbaï, fils d'un Machatien; Eliam, fils d'Achitophel, de
35 Gilo; Hesraï, de Carmel; Pharaï, d'Arbi;
36 Igaal, fils de Nathan, de Soba; Bonni de
37 Gad; Sélec, l'Ammonite; Naharaï, de
38 Béroth, écuyer de Joab, fils de Sarvia;
39 Ira, le Jéthrite; Gareb, le Jéthrite; Urie, le Héthéen. En tout trente-sept.

CHAP. XXIV. — *Dénombrement du peuple; peste. Achat de l'aire d'Areuna.*

La colère de Jéhovah s'enflamma de 24
nouveau contre Israël, et il excita David contre eux, en disant : " Va, fais le dénombrement d'Israël et de Juda. "

Le roi dit à Joab, chef de l'armée, qui 2
était avec lui : " Parcours toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée; qu'on fasse le dénombrement du peuple, afin que je sache à combien il
s'élève. " Joab dit au roi : " Que 3
Jéhovah ton Dieu rende le peuple plus nombreux, cent fois plus nombreux qu'il n'est déjà, et que les yeux du roi mon seigneur le voient! Mais pourquoi le roi mon seigneur met-il son plaisir à
faire cela? " Mais l'ordre du roi pré- 4
valut contre Joab, et *il fut donné* aux chefs de l'armée; et Joab et les chefs de l'armée sortirent de devant le roi pour faire le dénombrement du peuple d'Is-
raël. Avant passé le Jourdain, ils cam- 5
pèrent à Aroër, à droite de la ville, qui est au milieu de la vallée de Gad, puis à
Jazer. Ils allèrent en Galaad et dans le 6
pays de Thachthim-Hodsi; ensuite à
Dan-Jaan et aux environs de Sidon. Ils 7
allèrent à la place forte de Tyr et dans toutes les villes des Hévéens et des Chananéens, enfin dans le Négeb de Juda,
à Bersabée. Lorsqu'ils eurent ainsi par- 8
couru tout le pays, ils revinrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt
jours. Joab remit au roi le rôle du dé- 9
nombrement du peuple : il y avait en Israël huit cent mille hommes de guerre tirant l'épée, et cinq cent mille en Juda.

David sentit battre son cœur lorsqu'il 10
eut fait le dénombrement du peuple, et il dit à Jéhovah : " J'ai commis un grand péché en faisant cela! Maintenant, ô Jéhovah, ôtez, je vous prie, l'iniquité de votre serviteur, car j'ai tout à fait agi en insensé. "

Le lendemain, quand David se leva, 11
la parole de Jéhovah fut adressée à Gad, le prophète, le voyant de David, en ces
termes : " Va dire à David : Ainsi parle 12

---

18 sv. Si, avec les LXX et la Vulgate, on lit dans ce verset partout *trois*, et nulle part *treute*, on aura un sens un peu différent : *Abisaï... était aussi chef de trois*, d'une seconde triade, *dans laquelle il se fit un nom, étant le plus considéré et le chef de ces trois*, mais *sans égaler les héros de la première triade*, savoir Jesbaam, etc. Comp. vers. 13 et la note.

20. *Les deux ariels*, litt. *lions de Dieu* : c'est le nom que les Perses et les Arabes donnent encore aujourd'hui à des guerriers d'une valeur extraordinaire.

36. On lit I Par. xi, 38 ; *Joël, frère de Nathan ; Mibahar, fils d'Agaraï* : ce dernier texte est probablement altéré.

39. *Trente-sept*, savoir trois de la première classe (vers. 8-10), deux de la deuxième (vers. 18-23), et 30 de la troisième (vers. 24-39), en comptant trois noms dans le texte amendé du vers. 34. D'autres retrouvent les *trente-sept* en comptant le nom omis dans la deuxième triade.

XXIV, 13. *Sept années* (comp. Gen. xli, 27, 30; II, Rois, viii, 1); les LXX ici et les Paralipomènes. (I, xxi, 12) disent *trois années* : ce qui répond mieux aux *trois* mois et aux *trois* jours.

Jéhovah : Je mets devant toi trois *choses* ; choisis-en une, et je te la ferai.
13 Gad vint vers David et lui fit connaître *cette parole de Jéhovah*, en disant : " Veux-tu sept années de famine dans ton pays, ou bien trois mois de fuite devant tes ennemis qui te poursuivront, ou bien trois jours de peste dans ton pays? Maintenant réfléchis et vois ce
14 que je dois répondre à celui qui m'envoie. " David répondit à Gad : " Je suis dans une cruelle angoisse. Ah! tombons entre les mains de Jéhovah, car ses miséricordes sont grandes ; mais que je ne tombe pas entre les mains des hommes ! "

15 Et Jéhovah envoya la peste en Israël depuis le matin de ce jour jusqu'au temps fixé ; et il mourut, de Dan à Bersabée, soixante-dix mille hommes parmi le peu-
16 ple. L'ange étendait la main sur Jérusalem pour la détruire, mais Jéhovah se repentit de ce mal, et il dit à l'ange qui faisait périr le peuple : " Assez ! retire maintenant ta main. " L'ange de Jéhovah était près de l'aire d'Areuna, le Jé-
17 buséen. A la vue de l'ange qui frappait le peuple, David dit à Jéhovah : " C'est moi qui ai péché, c'est moi qui suis coupable ; mais ces brebis, qu'ont-elles fait ? Que ta main soit donc sur moi et sur la maison de mon père ! "

18 Ce jour-là, Gad vint auprès de David et lui dit : " Monte et élève à Jéhovah un autel dans l'aire d'Areuna, le Jébuséen. "
19 David monta, selon la parole de Gad,
20 comme Jéhovah l'avait ordonné. Areuna, ayant regardé, vit le roi et ses ser-
21 viteurs qui se dirigeaient vers lui ; il sortit et se prosterna devant le roi, le visage contre terre, en disant : " Pourquoi mon seigneur le roi vient-il vers son serviteur? " Et David répondit : " Pour acheter de toi cette aire et pour y bâtir un autel à Jéhovah, afin que la plaie se retire de dessus le peuple. "
22 Areuna dit à David : " Que mon seigneur le roi prenne l'*aire* et qu'il offre en sacrifice ce qu'il trouvera bon ; voici les bœufs pour l'holocauste, le traineau et les jougs des bœufs serviront de bois.
23 Tout cela, ô roi, Areuna le donne au roi. Que Jéhovah, ton Dieu, ajouta-t-il, te
24 soit favorable ! " Le roi répondit à Areuna : " Non, mais je veux l'acheter de toi à prix d'argent, et je n'offrirai point à Jéhovah, mon Dieu, des holocaustes qui ne me coûtent rien. " Et David acheta l'aire et les bœufs pour cin-
25 quante sicles d'argent. Il bâtit là un autel à Jéhovah et offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques. — Ainsi Jéhovah fut apaisé envers le pays, et la plaie se retira d'Israël.

PREMIER LIVRE DES ROIS

(LE TROISIÈME DANS LA VULGATE)

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU RÉUNI SOUS LE SCEPTRE DE SALOMON [I ROIS, CH. I—XI].

§ I. — AVÈNEMENT DE SALOMON AU TRÔNE [I—II].

CHAP. I. — *Vieillesse de David; Abisag. Conspiration d'Adonias. Salomon désigné par David pour son successeur.*

1 Le roi David était vieux, avancé
en âge; on le couvrait de vête-
ments, sans qu'il pût se ré-
2 chauffer. Ses serviteurs lui dirent : " Que l'on cherche pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge; qu'elle se tienne devant le roi et le soigne, et qu'elle couche dans ton sein, et mon sei-
3 gneur le roi se réchauffera. " On chercha dans tout le pays d'Israël une jeune fille qui fût belle, et l'on trouva Abisag,
4 la Sunamite, que l'on amena au roi. Cette jeune fille était fort belle; elle soigna le roi et le servit; mais le roi ne la connut point.

5 Or Adonias, fils de Haggith, s'élevait dans ses pensées, disant : " C'est moi qui serai roi. " Et il se procura des chars et des chevaux, et cinquante hommes
6 courant devant lui. Et son père ne lui avait jamais fait un reproche, en lui disant : " Pourquoi agis-tu ainsi? " En outre, Adonias était beau de figure et il
7 était né après Absalom. Il eut des entretiens avec Joab, fils de Sarvia, et avec le prêtre Abiathar, et ils embrassèrent
8 son parti. Mais le prêtre Sadoc, Banaïas, fils de Joïadas, Nathan le prophète, Séméï, Réï et les vaillants hommes de David ne se joignirent pas à lui.
9 Adonias immola des brebis, des bœufs et des veaux gras près de la pierre de Zohéleth, qui est à côté d'En-Rogel, et il invita tous ses frères, fils du roi, et tous les hommes de Juda serviteurs du
10 roi. Mais il n'invita pas Nathan le prophète, ni Banaïas, ni les vaillants hommes, ni Salomon, son frère.

11 Alors Nathan dit à Bethsabée, mère de Salomon : " N'as-tu pas appris qu'Adonias, fils de Haggith, s'est fait roi, sans que notre seigneur David le sache? Viens *donc* maintenant, laisse-
12 moi te donner un conseil, afin que tu sauves ta vie et celle de ton fils Salomon. Va, entre chez le roi David, et
13 dis-lui : " O roi, mon seigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante : Salomon, ton fils, règnera après moi, et c'est lui qui s'assiéra sur mon trône? Pourquoi donc Adonias s'est-il fait roi? " Et
14 pendant que tu parleras là avec le roi, j'entrerai moi-même après toi, et je confirmerai tes paroles. "

15 Bethsabée se rendit auprès du roi dans sa chambre; il était devenu très vieux,
16 et Abisag, la Sunamite, le servait. Elle s'inclina et se prosterna devant lui, et
17 le roi dit : " Que veux-tu? " Elle lui répondit : " Mon seigneur, tu as fait serment à ta servante par Jéhovah, ton Dieu, en disant : Salomon, ton fils, rè-
, gnera après moi et c'est lui qui sera assis
18 sur mon trône. Et maintenant voici qu'Adonias s'est fait roi, tandis que toi,
19 ô roi, mon seigneur, tu l'ignores! Il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre; et il a invité tous les fils du roi, le prêtre Abiathar, et Joab, chef de l'armée, mais il n'a pas
20 invité Salomon, ton serviteur. Cependant, ô roi mon seigneur, tout Israël a les yeux sur toi, pour que tu fasses connaître qui doit s'asseoir sur le trône du
21 roi mon seigneur après lui. Autrement il arrivera que, lorsque le roi mon seigneur sera couché avec ses pères, mon fils Salomon et moi nous serons traités comme des criminels. "

22 Comme elle parlait encore avec le roi,
voici que Nathan, le prophète, arriva.
23 On l'annonça au roi, en disant : " Voici Nathan, le prophète. " Il entra en présence du roi et se prosterna devant lui,

---

I, 8. *Séméï et Réi*, ne seraient-ils pas les mêmes que *Simma* i et *Raddai*, deux frères de David (I, Par. ii, 13 sv.)?

9. *En-Rogel*, c.-à-d. fontaine de Rogel (Vulg.), au S. E. de Jérusalem (Jos. xv, 7), aujourd'hui *Bir-Eyoud* (puits de Job).

24 le visage contre terre; et Nathan dit : " O roi, mon seigneur, tu as donc dit : "Adonias règnera après moi et il s'assiéra
25 sur mon trône ! Car il est descendu aujourd'hui, il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en quantité, et il a invité tous les fils du roi, les chefs de l'armée et le prêtre Abiathar. Et voici qu'ils mangent et boivent devant lui, et ils disent : Vive le roi Adonias ! "
26 Mais il n'a invité ni moi, ton serviteur, ni le prêtre Sadoc, ni Banaïas, fils de Joïadas, ni Salomon, ton serviteur.
27 Est-ce bien par la volonté de mon seigneur le roi qu'une telle chose a lieu, sans que tu aies fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui? "
28 Le roi David répondit : " Faites venir Bethsabée. " Elle entra et se pré-
29 senta devant le roi. Et le roi fit ce serment : " Vive Jéhovah qui m'a délivré
30 de toutes les adversités ! ce que je t'ai juré par Jéhovah, le Dieu d'Israël, en disant : Salomon, ton fils, règnera après moi, et il s'assiéra sur mon trône à ma place, —
31 je le ferai en ce jour. " Bethsabée s'inclina le visage contre terre et se prosterna devant le roi ; et elle dit : " Vive à jamais mon seigneur le roi David ! "
32 Le roi David dit : " Faites venir le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, et Banaïas, fils de Joïadas. " Lorsqu'ils
33 furent entrés en présence du roi, le roi leur dit : " Prenez avec vous les serviteurs de votre maître, faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et vous le
34 ferez descendre à Gihon. Là, le prêtre Sadoc et Nathan le prophète l'oindront pour roi sur Israël ; et vous sonnerez de la trompette et vous direz : Vive le roi
35 Salomon ! Puis vous remonterez après lui ; il viendra s'asseoir sur mon trône, et il règnera à ma place, car c'est lui que j'établis pour être chef d'Israël et de
36 Juda. " Banaïas, fils de Joïadas, répondit au roi : " Amen ! Qu'ainsi l'ordonne Jéhovah, le Dieu du roi mon seigneur le
37 roi ! Comme Jéhovah a été avec mon seigneur le roi, qu'il soit de même avec Salomon, et qu'il élève son trône au-dessus du trône de mon seigneur le roi David ! "

Aussitôt le prêtre Sadoc descendit 38
avec Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phélé-
thiens, et ayant fait monter Salomon sur la mule de David, ils le menèrent à Gihon. Le prêtre Sadoc prit dans le 39
tabernacle la corne d'huile, et il oignit Salomon ; on sonna de la trompette et tout le peuple dit : " Vive le roi Salomon ! " Puis tout le peuple monta après 40
lui, jouant de la flûte et se livrant à une grande joie ; la terre retentissait de leurs acclamations.

Adonias entendit *ce bruit*, ainsi que 41
tous les conviés qui étaient avec lui, au moment où ils achevaient leur festin. En entendant le son de la trompette, Joab dit : " Pourquoi ce bruit de la ville en émoi ? " Il parlait encore, lorsque Jona- 42
thas, fils du prêtre Ahiathar, arriva. Adonias lui dit : " Approche, car tu es un brave et porteur de bonnes nouvelles. " Jonathas répondit à Adonias : " Oui, 43
vraiment ! notre seigneur le roi David a fait roi Salomon. Il a envoyé avec lui 44
le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi. Le prêtre Sadoc et 45
Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Gihon ; de là ils sont remontés avec des transports de joie, et la ville est en émoi : c'est là le bruit que vous avez entendu. Salomon s'est même assis sur le trône 46
royal. Et même les serviteurs du roi 47
sont venus pour bénir notre seigneur le roi David, en disant : Que ton Dieu rende le nom de Salomon plus grand que ton nom, et qu'il élève son trône au-dessus de ton trône ! Et le roi s'est prosterné sur son lit. Et même le roi a parlé 48
ainsi : Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui a fait asseoir aujourd'hui un successeur sur mon trône et qui m'a donné de le voir ! "

Tous les conviés d'Adonias furent sai- 49
sis de terreur ; ils se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté. Adonias, ayant 50
peur de Salomon, se leva et s'en alla, et il saisit les cornes de l'autel. On vint 51
dire à Salomon : " Voici qu'Adonias a peur de Salomon, et il a saisi les cornes de l'autel en disant : Que le roi Salomon

---

33. En rapprochant II Par. xxxii, 30 et xxxiii, 14, on place maintenant cette source sur les pentes de la colline d'Ophel, et on l'identifie communément avec la fontaine de la Vierge, *Aïn-Sitti-Mariam*.

50. *Les cornes de l'autel* : chez tous les peuples anciens, l'autel était considéré comme un asile inviolable ; le coupable en saisissait les cornes (voy. Exod. xxvii, 2) pour se mettre sous la protection divine. Mais la loi n'admettait pas cet usage (Exod. xxi, 14) ; elle avait seulement établi des villes de refuge pour ceux qui avaient commis un meurtre involontaire. C'est donc par pure clémence que Salomon fit grâce à Adonias.

me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas
52 mourir son serviteur par l'épée!" Salomon dit: "S'il se montre homme loyal, il ne tombera pas à terre un de ses cheveux; mais s'il se trouve du mal en
53 lui, il mourra." Et le roi Salomon envoya des gens qui le firent descendre de l'autel, et Adonias vint se prosterner devant le roi Salomon, qui lui dit: "Va dans ta maison."

CHAP. II. — *Dernières instructions de David à Salomon; sa mort; avènement de Salomon. Punition d'Adonias. Destitution d'Abiathar. Punition de Joab et de Séméï.*

2 Comme le temps de sa mort approchait, David donna ses ordres à Salo-
2 mon, son fils, en disant: "Je m'en vais par le chemin de toute la terre; 3 montre-toi fort et sois un homme! Sois fidèle au service de Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans ses voies, en observant ses lois, ses commandements, ses ordonnances et ses préceptes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans ce que tu feras et
4 partout où tu iras, en sorte que Jéhovah accomplisse sa parole qu'il a prononcée sur moi en disant: Si tes fils prennent garde à leur voie en marchant devant moi avec fidélité, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu ne manqueras jamais d'un descendant *assis* sur
5 le trône d'Israël. Tu sais aussi toi-même ce que m'a fait Joab, fils de Sarvia, ce qu'il a fait aux deux chefs de l'armée d'Israël, à Abner, fils de Ner, et à Amasa, fils de Jéther: il les a tués, versant pendant la paix le sang de la guerre, et mettant le sang de la guerre sur la ceinture qu'il avait aux reins et sur la chaus-
6 sure qu'il avait aux pieds. Tu agiras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix
7 dans le séjour des morts. — Tu traiteras avec bienveillance les fils de Berzellaï le Galaadite, et ils seront de ceux qui mangent à ta table; car c'est ainsi qu'ils sont venus au-devant de moi lorsque je fuyais devant Absalom, ton frère.
8 — Tu as *aussi* près de toi Séméï, fils de Géra, Benjamite, de Bahurim. Il a proféré contre moi des malédictions violentes le jour où j'allais à Mahanaïm. Mais comme il descendit à ma rencontre vers le Jourdain, je lui jurai par Jéhovah, en disant: Je ne te ferai point mourir par l'épée. Et maintenant tu ne le laisseras 9 pas impuni; car tu es un homme sage, et tu sais comment tu dois le traiter; c'est dans le sang que tu feras descendre ses cheveux blancs au séjour des morts."

David se coucha avec ses pères, et il 10 fut enterré dans la cité de David. Le 11 temps que David régna sur Israël fut de quarante ans: il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem. Et 12 Salomon s'assit sur le trône de David, son père, et son règne fut bien affermi.

Adonias, fils de Haggith, alla trouver 13 Bethsabée, mère de Salomon. Elle lui dit: "Viens-tu dans une intention pacifique?" Il répondit: "Oui, dans une intention pacifique;" et il ajouta: "J'ai 14 un mot à te dire." Elle dit: "Parle." Et il dit: "Tu sais que le royaume 15 m'appartenait, et que tout Israël portait ses regards sur moi pour me faire roi. Mais la royauté a été transférée et donnée à mon frère, parce que Jéhovah la lui avait destinée. Maintenant je te de- 16 mande une seule chose; ne me la refuse pas." Elle lui répondit: "Parle." Et 17 il dit: "Dis, je te prie, au roi Salomon — car il ne te refusera pas — de me donner pour femme Abisag, la Sunamite." Bethsabée dit: "Bien! je par- 18 lerai pour toi au roi."

Bethsabée se rendit auprès du roi Sa- 19 lomon pour lui parler au sujet d'Adonias. Et le roi se leva pour aller à sa rencontre et il se prosterna devant elle; il s'assit sur son trône, et fit placer un trône pour la mère du roi, et elle s'assit à sa droite. Puis elle dit: "J'ai une petite 20 demande à te faire: ne me la refuse pas." Le roi lui dit: "Demande, ma mère, car je ne te la refuserai pas." Elle dit: 21 "Qu'Abisag, la Sunamite, soit donnée pour femme à Adonias, ton frère." Le 22 roi Salomon répondit à sa mère: "Pourquoi demandes-tu Abisag, la Sunamite, pour Adonias? Demande donc la royauté pour lui, — car il est mon frère aîné, — pour lui, pour le prêtre Abiathar, et pour Joab, fils de Sarvia!"

Alors le roi Salomon jura par Jého- 23 vah, en disant: "Que Dieu me traite dans toute sa rigueur si ce n'est pas pour sa perte qu'Adonias a prononcé cette parole! Et maintenant, aussi vrai que 24 Jéhovah est vivant! — lui qui m'a affermi et m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui m'a édifié une

---

II, 28. *Absalom*; Vulg. *Salomon*: à tort, d'anciens manuscrits lisent *Absalom*, comme dans l'hébr. et les LXX. — *Les cornes de l'autel*: comp. i, 50.

maison selon sa promesse, — aujourd'hui même Adonias sera mis à mort!"
25 Et le roi Salomon donna ordre à Banaïas, fils de Joïadas, qui le frappa; et Adonias mourut.
26 Le roi dit *ensuite* au prêtre Abiathar: "Va-t'en à Anathoth dans tes terres, car tu mérites la mort; mais je ne te ferai pas mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du seigneur Jéhovah devant David, mon père, et parce que tu as eu part à toutes les souffrances
27 de mon père. Et Salomon chassa Abiathar pour qu'il ne fût plus prêtre de Jéhovah, accomplissant ainsi la parole que Jéhovah avait prononcée sur la maison d'Héli à Silo.
28 La nouvelle en parvint à Joab, car il avait suivi le parti d'Adonias, quoiqu'il n'eût pas suivi le parti d'Absalom. Et Joab s'enfuit au tabernacle de Jéhovah,
29 et il saisit les cornes de l'autel. On annonça au roi Salomon que Joab s'était réfugié au tabernacle de Jéhovah et qu'il était auprès de l'autel; et Salomon envoya Banaïas, fils de Joïadas, en *lui* di-
30 sant: "Va, frappe-le." Arrivé au tabernacle de Jéhovah, Banaïas dit à Joab: "Ainsi parle le roi: Sors." Mais il répondit: "Non! je veux mourir ici." Banaïas rapporta cette réponse au roi, en disant: "C'est ainsi qu'a parlé Joab,
31 c'est ainsi qu'il m'a répondu." Et le roi dit à Banaïas: "Fais comme il a dit, frappe-le et enterre-le; tu ôteras ainsi de dessus moi et de dessus la maison de mon père le sang innocent que
32 Joab a répandu. Jéhovah fera retomber son sang sur sa tête, lui qui a frappé deux hommes plus justes et meilleurs que lui, et qui les a tués par l'épée, sans que mon père David le sût: Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et Amasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.
33 Leur sang retombera sur la tête de Joab et sur la tête de ses descendants à perpétuité; mais il y aura paix pour toujours, de la part de Jéhovah, pour David et sa postérité, pour sa maison et son trône."
34 Banaïas, fils de Joïadas, monta, et ayant frappé Joab, il lui donna la mort, et il fut enterré dans sa maison, au désert.
35 Et le roi mit à sa place, comme chef de l'armée, Banaïas, fils de Joïadas, et il mit le prêtre Sadoc à la place d'Abiathar.
36 Le roi fit appeler Séméï et lui dit: "Bâtis-moi une maison à Jérusalem; tu y demeureras et tu n'en sortiras point
37 pour aller de côté et d'autre. Le jour où tu sortiras et passeras le torrent de Cédron, sache que certainement tu mourras; ton sang sera sur ta tête."
38 Séméï répondit au roi: "Cette parole est bonne; ce que dit mon seigneur le roi, ton serviteur le fera." Et Séméï demeura longtemps à Jérusalem.
39 Il arriva, au bout de trois ans, que deux serviteurs de Séméï s'enfuirent auprès d'Achis, fils de Maacha, roi de Geth. On le rapporta à Séméï, en disant: "Voici que tes serviteurs sont à Geth."
40 Séméï se leva, et ayant sellé son âne, il se rendit à Geth, auprès d'Achis, pour chercher ses serviteurs. Il s'en alla donc, et il
41 les ramena de Geth. On informa Salomon que Séméï était allé de Jérusalem à Geth et qu'il était de retour.
42 Le roi fit appeler Séméï et lui dit: "Ne t'avais-je pas fait jurer par Jéhovah, et ne t'avais-je pas fait cette déclaration: Le jour où tu sortiras pour aller de côté ou d'autre, sache que certainement tu mourras? Et ne m'as-tu pas répondu: La parole que j'ai entendue est bonne.
43 Pourquoi donc n'as-tu pas observé le serment fait à Jéhovah et l'ordre que je t'avais
44 donné?" Et le roi dit à Séméï: "Tu sais — ton cœur en a conscience — tout le mal que tu as fait à David, mon père; Jéhovah fait retomber ta méchanceté sur
45 ta tête. Mais le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera affermi à jamais devant Jéhovah."
46 Et le roi donna des ordres à Banaïas, fils de Joïadas, qui sortit et frappa Séméï; et Séméï mourut. — Et la royauté fut affermie entre les mains de Salomon.

---

29. *Frappe-le*: d'après la loi, le tabernacle ne pouvait protéger Joab, coupable de deux meurtres intentionnels (Exod. xxi, 13 sv.).

39. *Deux serviteurs*, deux esclaves. Le mot *deux* manque dans la Vulgate.

42. *Ne t'avais-je pas fait jurer* de ne pas sortir de Jérusalem? Les LXX ajoutent en effet cette circonstance au vers. 57: *Et Salomon lui fit prêter serment*. Vulgate, *Ne t'ai-je pas assuré par le Seigneur et dit d'avance*, etc.

46. *Entre les mains de Salomon*. Dans la Vulg. et le Codex. Al. des LXX, ce membre de phrase est réuni au chap. suiv., auquel il semble appartenir comme proposition circonstantielle: Lorsque sa royauté fut affermie, Salomon s'allia, etc.

§ II. — HEUREUX DÉBUTS DU RÈGNE DE SALOMON [III—IV].

CHAP. III. — *Mariage de Salomon. Sacrifice et vision à Gabaon. Jugement de Salomon.*

3 Salomon s'allia par un mariage avec Pharaon, roi d'Egypte. Il prit *pour femme* la fille de Pharaon, et il l'amena dans la cité de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de Jéhovah, ainsi que le mur d'enceinte
2 de Jérusalem. Seulement le peuple sacrifiait sur les hauts lieux, car il n'avait pas été bâti de maison au nom de Jého-
3 vah jusqu'à ces jours. Salomon aimait Jéhovah, marchant selon les ordonnances de David, son père ; seulement il offrait sur les hauts lieux des sacrifices et y brûlait des parfums.
4 Le roi se rendit à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le principal des hauts lieux. Salomon offrit mille holocaustes
5 sur l'autel. A Gabaon, Jéhovah apparut en songe à Salomon pendant la nuit, et Dieu lui dit : " Demande ce que tu
6 veux que je te donne. " Salomon répondit : " Vous avez montré une grande bienveillance envers votre serviteur David, mon père, selon qu'il marchait en votre présence dans la fidélité, dans la justice et dans la droiture de cœur envers vous; vous lui avez conservé cette grande bienveillance, et vous lui avez donné un fils qui est assis sur son trône, comme il
7 paraît aujourd'hui. Maintenant, Jéhovah, mon Dieu, vous avez fait régner votre serviteur à la place de David, mon père; et moi je ne suis qu'un tout jeune homme, ne sachant pas comment me con-
8 duire. Votre serviteur est au milieu de votre peuple que vous avez choisi, peuple immense, qui ne peut être évalué ni
9 compté, tant il est nombreux. Accordez donc à votre serviteur un cœur attentif pour juger votre peuple, pour discerner le bien et le mal. Car qui pourrait juger votre peuple, ce peuple si nombreux? "
10 Jéhovah eut pour agréable que Salo-
11 mon lui eût fait cette demande, et Dieu lui dit : " Puisque c'est là ce que tu demandes, puisque tu n'as demandé pour toi ni de longs jours, ni des richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour exercer
12 la justice, voici que je fais selon ta parole : je te donne un cœur sage et intelligent, de telle sorte qu'il n'y ait eu personne avant toi, et qu'il ne s'élèvera personne après toi qui le soit semblable. Et 13
même ce que tu n'as pas demandé, je te le donne, richesses et gloire, au point que parmi les rois il n'y aura personne comme toi pendant toute ta vie. Et si tu 14
marches dans mes voies en observant mes lois et mes commandements, comme l'a fait David, ton père, je prolongerai tes jours. " — Salomon s'éveilla, et *il* 15
comprit que c'était un songe. De retour à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance de Jéhovah ; il offrit des holocautes et des sacrifices d'actions de grâces, et il donna un festin à tous ses serviteurs.

Alors deux femmes de mauvaise vie 16
vinrent vers le roi et se présentèrent devant lui. L'une des femmes dit : " De 17
grâce, mon seigneur ! cette femme et moi nous demeurions dans la même maison, et j'ai mis au monde un enfant près d'elle dans la maison. Trois jours après, cette 18
femme a mis aussi au monde un enfant. Nous habitions ensemble ; aucun étranger n'était avec nous dans la maison, il n'y avait que nous deux. Le fils de cette 19
femme mourut pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui. Elle se 20
leva au milieu de la nuit, elle prit mon fils à mes côtés tandis que ta servante dormait, et elle le coucha dans son sein, et son fils qui était mort, elle le coucha dans mon sein. Lorsque je me suis levée 21
le matin pour allaiter mon fils, je le trouvai mort ; mais l'ayant considéré attentivement le matin, je m'aperçus que ce n'était pas mon fils que j'avais enfanté." L'autre femme dit : " Non ! mon fils est 22
celui qui est vivant, et c'est ton fils qui est mort. " Mais la première répliqua : " Nullement, ton fils est celui qui est mort, et c'est mon fils qui est vivant. " C'est ainsi qu'elles se disputaient devant le roi.

Le roi prit la parole : " L'une dit : 23
C'est mon fils qui est vivant, et c'est ton fils qui est mort ; et l'autre dit : Nullement, c'est ton fils qui est mort, et c'est mon fils qui est vivant. " Et il dit : 24
" Apportez-moi une épée. " On apporta l'épée devant le roi, et le roi dit : " Par- 25
tagez en deux l'enfant qui vit, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à

III, 1. *Avec Pharaon :* ce Pharaon paraît être soit Psusennès II, soit son prédécesseur Psinachès, de la 21e dynastie (tanitique).

5. *A Gabaon :* la Vulg. rattache ces mots au vers. précédent.

l'autre. " Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi, car elle sentait ses entrailles s'émouvoir pour son fils : " Ah ! mon seigneur, donnez-lui l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas !" Et l'autre disait : " Qu'il ne soit ni à moi ni à toi ; partagez-le. " Et le roi répondit : " Donnez à la première l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas ; c'est elle qui est la mère. " Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé, et l'on craignit le roi, en voyant qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

CHAP. IV. — *Hauts fonctionnaires de Salomon. Les douze intendants établis sur le pays. Puissance de Salomon et splendeur de sa cour. Sa sagesse.*

4 Le roi Salomon était roi sur tout Israël.

2 Voici les chefs qu'il avait à son service : Azarias, fils de Sadoc, était le premier ministre ; Elihoreph et Ahia, fils de Sisa, étaient secrétaires ; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste ; Banaïas, fils de Joïadas, commandait l'armée ; Sadoc et Abiathar étaient prêtres ; Azarias, fils de Nathan, était chef des intendants ; Zabud, fils de Nathan, prêtre, était conseiller intime du roi ; Ahisar était préfet du palais ; et Adoniram, fils d'Abda, était préposé aux impôts.

7 Salomon avait douze intendants sur tout Israël ; ils pourvoyaient à l'entretien du roi et de sa maison, chacun pendant un mois de l'année. Voici leurs noms : Ben-Hur, dans la montagne d'Ephaïm ; — Ben-Décar, à Maccès, à Salebim, à Bethsamès et à Elon de Béthanan ; — Ben-Hésed, à Aruboth : il avait Socho et toute la contrée d'Epher ; — Ben-Abinadab, qui avait toutes les hauteurs de Dor ; Tapheth, fille de Salomon, était sa femme ; — Bana, fils d'Ahilud, avait Thanac et Mageddo, et tout Bethsan, qui est près de Sarthana au-dessous de Jezraël, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula, jusqu'au-delà de Jecmaan. Ben-Gaber, à Ramoth-de-Galaad : il avait les Bourgs de Jaïr, fils de Manassé, en Galaad, la contrée d'Argob en Basan, soixante grandes villes à murailles et à barres d'airain ; — Ahinadab, fils d'Addo, à Manaïm ; — Achimaas, en Nephthali : lui aussi avait pour femme une fille de Salomon, *nommée* Basemath ; — Baana, fils de Husi, en Aser et à Aloth ; — Josaphat, fils de Pharué, en Issachar ; — Séméï, fils d'Ela, en Benjamin ; — Gabar, fils d'Uri, dans le pays de Galaad, *savoir* dans le pays de Séhon, roi des Amorrhéens, et de Og, roi de Basan : il y avait un seul intendant pour cette contrée.

20 Juda et Israël étaient nombreux comme le sable qui est sur le bord de la mer ; ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient. 21 Salomon dominait sur tous les royaumes depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Egypte ; ils lui apportaient des présents et ils lui furent assujettis tout le temps de sa vie.

22 Salomon consommait chaque jour en vivres : trente cors de fleur de farine et soixante cors de farine commune, 23 dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage et cent moutons, sans compter les cerfs, les chevreuils, les daims et les volailles engraissées. 24 *Car* il dominait sur tout le pays en-deçà du fleuve, depuis Taphsa jusqu'à Gaza, sur tous les rois en-deçà du fleuve ; et il avait la paix avec tous ses sujets de tous côtés. 25 Juda et Israël habitaient en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pendant toute la vie de Salomon. 26 Salomon avait quarante mille stalles pour les chevaux destinés à ses chars, et douze mille chevaux de selle. 27 Les intendants pourvoyaient à l'entretien du roi Salomon et de tous ceux qui étaient admis à sa table, chacun pendant son mois ; ils ne laissaient rien manquer.

IV, 2. *Le premier ministre*, le grand vizir, en prenant *cohen* dans le sens qu'il a II Sam. viii, 18, al. Ou bien, *le grand prêtre* : il remplit cette fonction dans le nouveau temple, après la mort d'Abiathar et de Sadoc.

Vulg. : *Azarias, fils du prêtre Sadoc, Elihoreph et Ahia... étaient scribes ou secrétaires.*

3. *Archiviste*, ou plutôt historiographe, chargé de rédiger les principaux événements du règne et de les conserver dans les archives. L'auteur des livres des Rois a consulté ces documents (I Rois, xi, 41 ; xiv, 29, al). Toutes les cours de l'Orient avaient leurs historiographes (Esth. ii, 23 ; Esdr. vi, 1).

20. Les 14 versets suivants commencent en hébr. le chap. v ; c'est avec raison que les LXX et la Vulg. les ont rattachés au chap. iv, auquel ils sont intimement liés.

22. sv. Le *cor*, ancien *chomer*, contenait environ deux hectolitres. Cette quantité de vivres suppose environ 14 mille personnes nourries (fonctionnaires de tout ordre avec leur famille, femmes de la cour, serviteurs, gardes du corps). Athénée (Deipnos, iv, 10) et le voyageur Tavernier nous apprennent que la consommation était plus considérable encore à la cour du roi des Perses et à celle du Sultan.

26. La vraie leçon est *quatre mille* (comp. II Par. ix, 25) ; Salomon n'avait que 14 cents chariots de guerre (x, 26 ; II Par. i, 14), à deux chevaux par chariot ; il restait donc une réserve de 1200 chevaux.

28 Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux de trait et de course dans le lieu où ceux-ci se trouvaient, chacun selon ce qui lui avait été prescrit.

29 Dieu donna à Salomon de la sagesse, une très grande intelligence et un esprit étendu comme le sable qui est au bord
30 de la mer. La sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les fils de l'Orient et toute la sagesse de l'Egypte.
31 Il était plus sage qu'aucun homme, plus qu'Ethan l'Ezrahite, plus qu'Héman, Chalcol et Dorda, les fils de Mahol, et sa renommée était répandue parmi toutes les nations d'alentour. Il prononça trois 32
mille maximes, et ses cantiques furent au nombre de mille et cinq. Il disserta 33
sur les arbres, depuis le cèdre qui croît au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille: il disserta aussi sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons. On venait de tous les peuples pour 34
entendre la sagesse de Salomon, de la part de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse.

§ III. — CONSTRUCTION DU TEMPLE; SA DÉDICACE [V — VIII].

CHAP. V. — *Alliance de Salomon avec Hiram, roi de Tyr. Préparatifs pour la construction du temple.*

5 Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, car il avait appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père, et il avait toujours été l'ami de
2 David. Et Salomon fit dire à Hiram :
3 " Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison au nom de Jéhovah, son Dieu, à cause des guerres dont ses ennemis l'ont entouré, jusqu'à ce que Jéhovah les eût mis sous la plante de ses
4 pieds. Maintenant Jéhovah, mon Dieu, m'a donné du repos de tous côtés; il n'y a plus d'adversaire, plus d'affaire fâ-
5 cheuse. Je pense donc à bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu, comme Jéhovah l'a déclaré à David, mon père, en disant : c'est ton fils, que je mettrai à ta place sur ton trône, qui bâ-
6 tira une maison à mon nom. Et maintenant ordonne que l'on coupe pour moi des cèdres sur le Liban. Mes serviteurs seront avec les tiens, et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu demanderas; car tu sais qu'il n'y a personne parmi nous qui s'entende à couper le bois comme les Sidoniens. "
7 Lorsque Hiram entendit les paroles de Salomon, il eut une grande joie et il dit : " Béni soit aujourd'hui Jéhovah qui a donné à David un fils sage *pour régner*
8 sur ce grand peuple! " Et Hiram envoya cette réponse à Salomon : " J'ai entendu ce que tu m'as fait dire; je ferai ce que tu désires au sujet des bois de
9 cèdre et des bois de cyprès. Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et je les ferai flotter par mer jusqu'au lieu que tu m'indiqueras; là, je les ferai délier, et tu les prendras. Et toi, tu accompliras mon désir, en fournissant des vivres à ma maison. "

Hiram donna à Salomon des bois de 10
cèdre et des bois de cyprès autant qu'il en voulut; et Salomon donna à Hiram 11
vingt mille cors de froment pour l'entretien de sa maison, et vingt cors d'huile d'olives broyées. Voilà ce que Salomon livrait chaque année à Hiram. Et Jé- 12
hovah donna de la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis; et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance ensemble.

Le roi Salomon leva parmi tous les 13
Israélites des hommes de corvée, au nombre de trente mille. Il les envoyait 14
au Liban, dix mille par mois alternativement; ils étaient un mois au Liban, et deux mois chez eux; Adoniram était préposé sur les hommes de corvée. Sa- 15
lomon avait *encore* soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient les pierres dans la montagne, sans compter les 16
chefs préposés aux travaux par Salomon, au nombre de trois mille trois cents, qui dirigeaient les groupes d'ouvriers. Le roi ordonna d'extraire de 17
grandes pierres, pierres de choix, pour les fondements de la maison. Les ma- 18
çons de Salomon et ceux de Hiram, savoir les Gibliens, taillèrent et préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison.

CHAP. VI. — *Construction du temple.*

En la quatre cent quatre-vingtième an- 6
née après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Egypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de ziv, qui est le second mois, il bâtit la maison à Jéhovah.

V, 17. Vulgate. *les maçons de Salomon et les maçons de Hiram les taillaient* (les pierres du vers. 16), *et les Gibliens préparaient les bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.*

2 La maison que le roi Salomon bâtit à Jéhovah avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente cou-
3 dées de hauteur. Le portique devant le temple de la maison avait vingt coudées de longeur dans le sens de la largeur de la maison, et dix coudées de profondeur
4 sur le devant de la maison. Le roi fit à
5 la maison des fenêtres à grilles fixes. Il bâtit, contre la muraille de la maison, des étages qui entouraient les murs de la maison, du Lieu saint et du Lieu très saint, et il fit des chambres latérales
6 tout autour. L'étage inférieur avait cinq coudées de largeur, celui du milieu six coudées, et le troisième sept coudées; car on avait fait en retraite le mur de la maison tout autour, en dehors, afin que les poutres n'entrassent pas dans les
7 murs de la maison. Lorsqu'on bâtit la maison, on se servit de pierres toutes préparées de la carrière; et ainsi ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer ne furent entendus dans la mai-
8 son pendant qu'on la construisait. L'entrée de l'étage inférieur était du côté droit de la maison; on montait par des escaliers tournants à l'étage du milieu,
9 et de là au troisième. Lorsqu'il eut achevé de bâtir la maison, Salomon la couvrit de poutres et de planches de
10 cèdre. *Ce fut alors qu'*il bâtit les étages adossés à toute la maison, en leur donnant cinq coudées de hauteur, et les liant à la maison par des poutres de cèdre.

11 Jéhovah adressa la parole à Salomon,
12 en disant : " Cette maison que tu bâtis,... si tu marches selon mes lois, si tu mets en pratique mes ordonnances, si tu observes tous mes commandements, réglant sur eux ta conduite, j'accomplirai à ton égard la promesse que j'ai faite à
13 David, ton père, j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai pas mon peuple d'Israël. "

14 Après avoir achevé de bâtir la mai-
15 son, Salomon en revêtit les murs intérieurement de planches de cèdre, depuis le sol jusqu'au plafond; il revêtit *ainsi* de lambris l'intérieur, et il recouvrit le sol de la maison de planches de cyprès.
16 Il revêtit de planches de cèdre les vingt coudées à partir du fond de la maison, depuis le sol jusqu'au haut des murs, et il prit sur la maison de quoi lui faire un sanctuaire, le Saint des saints. La mai- 17
son, *c'est-à-dire* le temple antérieur, était de quarante coudées. Le bois de 18
cèdre à l'intérieur de la maison était sculpté en coloquintes et en fleurs épanouies; tout était cèdre; on ne voyait pas la pierre.

Salomon disposa le sanctuaire à l'in- 19
térieur de la maison, au fond, pour y placer l'arche de l'alliance de Jéhovah. L'intérieur du sanctuaire avait vingt 20
coudées de longueur, vingt coudées de largeur et vingt coudées de hauteur. Salomon le revêtit d'or fin, et il revêtit l'autel de cèdre. Salomon revêtit d'or 21
fin l'intérieur de la maison, et il ferma avec des chaines d'or le devant du sanctuaire, qu'il couvrit d'or. C'est ainsi 22
qu'il revêtit d'or toute la maison, la maison tout entière, et tout l'autel qui était devant le sanctuaire.

Il fit dans le sanctuaire deux chéru- 23
bins de bois d'olivier sauvage, ayant dix coudées de haut. Chacune des ailes de 24
chaque chérubin avait cinq coudées, ce qui faisait dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre. Le second chérubin avait aussi dix 25
coudées; même mesure et même forme pour les deux chérubins; chacun d'eux 26
était haut de dix coudées. Salomon plaça 27
les chérubins au milieu de la maison intérieure, les ailes déployées; l'aile du premier touchait à l'un des murs, et l'aile du second touchait à l'autre mur, et leurs autres ailes se rencontraient par leur extrémité au milieu de la maison. Et Salomon revêtit d'or les chérubins. 28

Il fit sculpter sur tous les murs de la 29
maison, tout autour, à l'intérieur comme à l'extérieur, des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies. Il revêtit d'or 30
le sol de la maison, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il fit à l'entrée du sanc- 31
tuaire une porte à deux battants, de bois d'olivier sauvage; l'encadrement avec les poteaux prenait le cinquième du mur. Sur les deux battants en bois d'olivier 32
sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmiers. De même 33

VI, 8. *De l'étage inférieur*, en lisant, avec les LXX, *hatthachthonah*, inférieur, au lieu de *hatthiconah*, du milieu. Si l'on respecte le texte des Massorètes, on traduira, *l'entrée de l'étage du milieu*, etc.

21. *L'intérieur de la maison*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, *la maison devant l'oracle*, le Saint.

22. *Qui était devant le Sanctuaire*; ou bien, *qui appartenait au Sanctuaire*, au *Debir*: l'autel d'or était dans le Lieu saint, mais situé devant la porte du Lieu très saint, et la fumée du parfum qui y était brûlé montait vers le Dieu invisible au-dessus de l'arche; il *appartenait* donc *au Sanctuaire*: comp. Hébr. ix, 3-4.

il fit, pour la porte du temple, des poteaux de bois d'olivier sauvage, qui prenaient le quart du mur, et deux battants en bois de cyprès, dont chacun était formé de deux feuillets qui se repliaient. Il y sculpta des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, adapté à la sculpture.

Il bâtit le parvis intérieur de trois rangées de pierres de taille et d'une rangée de poutres de cèdre.

La quatrième année, au mois de Ziv, furent posés les fondements de la maison du Seigneur ; et la onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée dans toutes ses parties et telle qu'il convenait. Salomon la construisit dans l'espace de sept ans.

CHAP. VII. — *Construction du palais de Salomon. Mobilier du temple.*

Salomon bâtit sa maison en treize ans, et il l'acheva tout entière.

Il construisit la maison de la Forêt du Liban, longue de cent coudées, large de cinquante coudées et haute de trente ; elle reposait sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des poutres de cèdre sur les colonnes. Un toit de cèdre recouvrait les chambres qui reposaient sur les colonnes, au nombre de quarante-cinq, quinze par rangées. Il y avait trois rangées de chambres, et les fenêtres se faisaient face, trois fois. Toutes les portes et tous les poteaux étaient formés d'ais en carré, et les fenêtres se faisaient face, trois fois. Il fit le portique à colonnes, long de cinquante coudées et large de trente, et en avant un *autre* portique avec des colonnes et des degrés devant elles. Il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement et il le revêtit de cèdre depuis le sol jusqu'au plafond. — Sa maison d'habitation fut construite de la même manière, dans une seconde cour, après le portique ; et il fit une maison semblable à ce portique pour la fille de Pharaon qu'il avait épousée.

Toutes ces constructions étaient en pierres de prix, taillées d'après des mesures, sciées avec la scie, à l'intérieur comme à l'extérieur, depuis les fondements jusqu'aux corniches, et en dehors jusqu'à la grande cour. Les fondements étaient aussi en pierres de prix, en pierres de grande dimension, de dix coudées et de huit coudées. Au-dessus il y avait encore des pierres de prix, taillées d'après des mesures, et du bois de cèdre. La grande cour avait dans tout son circuit trois rangées de pierre de taille et une rangée de poutres de cèdre, comme le parvis intérieur de la maison de Jéhovah, et comme le portique de la maison.

Le roi Salomon fit venir Hiram de Tyr. Il était fils d'une veuve de la tribu de Nephthali et d'un père tyrien, qui travaillait l'airain. Il était rempli de sagesse, d'intelligence et de savoir pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain ; il vint auprès du roi Salomon, et il exécuta tous ses ouvrages.

Il fabriqua deux colonnes en airain ; chacune avait dix-huit coudées de hauteur, et un fil de douze coudées mesurait leur circonférence. Il fit deux chapiteaux d'airain fondu, pour les placer sur les sommets des colonnes ; ils avaient chacun cinq coudées de hauteur. Il y avait des treillis en forme de réseaux, des festons en forme de chaînettes, aux chapiteaux qui surmontaient les colonnes, sept à chacun des chapiteaux. Il fit deux rangs de grenades autour de l'un des treillis pour couvrir le chapiteau qui surmontait l'une des colonnes ; et de même pour le second chapiteau. Les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, dans le portique, figuraient des lis ayant quatre coudées de hauteur. Les chapiteaux placés sur les deux colonnes *étaient entourés de deux cents grenades*, en haut, près du renflement qui était au delà du treillis ; il y avait aussi deux cents grenades rangées autour du second chapiteau. Il dressa les colonnes dans le portique du temple ; il dressa la colonne de droite et la nomma Jachin ; puis il dressa la colonne de gauche et la nomma Booz. Il y avait sur le sommet des colonnes un travail figurant des lis. Ainsi fut achevé l'ouvrage des colonnes.

Il fit la mer *d'airain* fondu. Elle avait dix coudées d'un bord à l'autre, elle était entièrement ronde et haute de cinq coudées ; un cordon de trente coudées mesurait sa circonférence. Des coloquintes l'entouraient au-dessous du bord, dix par coudée, faisant tout le tour de la mer sur deux rangs ; les coloquintes étaient fondues avec elle en une seule pièce. Elle était posée sur douze taureaux, dont

VII, 21. *Jachin*, c.-à-d. il établira ; *Booz* (hébr. *Boaz*), c.-à-d. dans la force ; les deux mots réunis signifient donc : Dieu établit dans la force, solidement, le temple et la religion dont il est le centre.

trois regardaient le nord, trois l'occident, trois le midi et trois l'orient ; la mer était sur eux, et toute la partie postérieure de leur corps était *cachée* en
26 dedans. Son épaisseur était d'un palme, et son bord était semblable au bord d'une coupe à une fleur de lis. Elle contenait deux mille baths.
27 Il fit les dix bases d'airain ; chacune avait quatre coudées de long, quatre coudées de large et trois coudées de haut.
28 Voici comment les bases étaient faites : elles étaient formées de panneaux qui
29 s'engageaient dans des châssis ; sur les panneaux qui étaient dans les châssis, il y avait des lions, des taureaux et des chérubins, et sur les châssis, par en haut, un support, et au-dessous des lions, des taureaux et des chérubins pendaient des
30 guirlandes. Chaque base avait quatre roues d'airain avec des essieux d'airain, et ses pieds avaient des supports ; ces supports fondus étaient au-dessous du
31 bassin et au-delà des guirlandes. Au couronnement de la base, à l'intérieur, était une ouverture pour *recevoir* le bassin, haute d'une coudée, ronde, de la forme d'une base *de colonne*, et ayant une coudée et demie de diamètre ; il s'y trouvait aussi des sculptures ; les panneaux étaient carrés, et non arrondis.
32 Les quatre roues étaient au-dessous des panneaux, et les essieux des roues fixés à la base ; chaque roue avait une coudée
33 et demie de hauteur. Les roues étaient faites comme celles d'un char ; leurs essieux, leurs rais, leurs jantes et leurs
34 moyeux, tout était fondu. Aux quatre angles de chaque base étaient quatre supports d'une même pièce que la base.
35 La partie supérieure de la base se terminait par un cercle haut d'une demi-coudée, et elle avait ses appuis et ses panneaux
36 de la même pièce. Sur les plaques des appuis et sur les panneaux, il grava des chérubins, des lions et des palmiers, d'une grandeur proportionnée à l'espace,
37 et des guirlandes tout autour. C'est ainsi qu'il fit les dix bases ; la fonte, la dimension et la forme étaient les mêmes pour toutes.
38 Il fit dix bassins d'airain ; chaque bassin contenait quarante baths, avait quatre coudées *de diamètre*, et reposait
39 sur l'une des dix bases. Il disposa *ainsi* les *dix* bases : cinq sur le côté droit de la maison, et cinq sur le côté gauche ; et il plaça la mer au côté droit de la maison, au sud-est.
40 Hiram fit les cendriers, les pelles et les coupes.

C'est ainsi qu'Hiram acheva tout l'ouvrage qu'il fit pour le roi Salomon dans la maison de Jéhovah : les deux co- 41
lonnes avec les deux chapiteaux et leurs bourrelets sur le sommet des colonnes ; les deux treillis pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur le sommet des colonnes ; les quatre cents grenades 42
pour les deux treillis, deux rangées de grenades par treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur les deux colonnes ; les dix bases et les dix 43
bassins sur les bases ; la mer et les douze 44
taureaux sous la mer ; les cendriers, les 45
pelles et les coupes. Tous ces ustensiles qu'Hiram fit pour le roi Salomon dans la maison de Jéhovah étaient d'airain poli. Le roi les fit fondre dans la plaine 46
du Jourdain, dans un sol argileux, entre Sochoth et Sarthan. Salomon laissa 47
sans les peser tous ces ustensiles, parce qu'ils étaient en très grande quantité ; le poids de l'airain ne fut pas vérifié.

Salomon fit *encore* tous les *autres* us- 4
tensiles pour la maison de Jéhovah : l'autel d'or ; la table d'or, sur laquelle on mettait les pains de proposition ; les 49
chandeliers d'or pur, cinq à droite et cinq à gauche, devant l'oracle, avec les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or ; les bassins, les couteaux, les coupes, les 50
tasses et les brasiers d'or pur, ainsi que les gourdes d'or pour les portes de la maison intérieure, *savoir* du Saint des saints, *et* pour les portes de la maison, *savoir* du Saint.

Ainsi fut achevé tout l'ouvrage que le 51
roi Salomon fit dans la maison de Jéhovah ; puis il apporta ce que David, son père, avait consacré, l'argent, l'or et les vases, *et* il les déposa dans le trésor de la maison de Jéhovah.

CHAP. VIII. — *Dédicace du Temple. Prière de Salomon.*

Alors le roi Salomon assembla près 8
de lui à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les princes des familles des enfants d'Israël, pour transporter de la cité de David, c'est-à-dire de Sion, l'arche de l'alliance de Jéhovah. Tous les hommes d'Israël se 2
réunirent auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui est le septième mois, pendant la fête.

Lorsque tous les anciens d'Israël fu- 3
rent arrivés, les prêtres portèrent l'arche. Ils transportèrent l'arche de Jého- 4
vah, ainsi que la tente de réunion et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente ; ce furent les prêtres et

les lévites qui les transportèrent. Le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël convoquée auprès de lui se tenaient devant l'arche. Ils immolèrent des brebis et des bœufs qui ne pourraient être ni comptés ni nombrés à cause de leur multitude. Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans l'oracle de la maison, dans le Saint des saints, sous les ailes des Chérubins. Car les Chérubins étendaient leurs ailes sur la place de l'arche, et ils couvraient l'arche et ses barres par dessus. On avait donné aux barres une longueur telle que leurs extrémités se voyaient du lieu saint devant l'oracle, mais on ne les voyait point du dehors. Elles ont été là jusqu'à ce jour. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre, que Moïse y avait déposées sur le mont Horeb, lorsque Jéhovah fit alliance avec les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte. Au moment où les prêtres sortirent du sanctuaire, la nuée remplit la maison de Jéhovah. Les prêtres ne purent pas y rester pour faire leur service, à cause de la nuée; car la gloire de Jéhovah remplissait la maison de Jéhovah.

Alors Salomon dit : " Jéhovah veut habiter dans l'obscurité. J'ai bâti une maison qui sera votre demeure, un lieu où vous résiderez à jamais. " Puis le roi tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël était debout. Et il dit : " Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a parlé par sa bouche à David, mon père, et qui a accompli par sa main *ce qu'il avait déclaré* en disant : Depuis le jour où j'ai fait sortir d'Egypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville parmi toutes les tribus d'Israël pour qu'il y fût bâti une maison où résidât mon nom, mais j'ai choisi David pour qu'il régnât sur mon peuple d'Israël. David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël; mais Jéhovah dit à David, mon père : Puisque tu as eu le désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir eu ce désir. Seulement, ce ne sera pas toi qui bâtiras la maison; ce sera ton fils, sorti de tes entrailles, qui bâtira la maison à mon nom. — Jéhovah a accompli la parole qu'il avait prononcée : je me suis élevé à la place de David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme Jéhovah l'avait annoncé, et j'ai bâti la maison au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël. J'y ai établi un lieu pour l'arche où se trouve l'alliance de Jéhovah, *alliance* qu'il a faite avec nos pères quand il les fit sortir du pays d'Egypte.

Salomon se plaça devant l'autel de Jéhovah, en face de toute l'assemblée d'Israël, et, étendant ses mains vers le ciel, il dit :

" Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à vous, ni en haut dans les cieux, ni en bas sur la terre : vous gardez l'alliance et la miséricorde envers vos serviteurs qui marchent de tout leur cœur en votre présence; comme vous avez gardé à votre serviteur David, mon père, ce que vous lui avez dit; ce que vous avez déclaré par votre bouche, vous l'avez accompli par votre main, comme on le voit en ce jour. Maintenant, Jéhovah, Dieu d'Israël, observez la promesse que vous avez faite à David, mon père, en disant : Il ne te manquera jamais devant moi un descendant qui siège sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voie, en marchant devant moi comme tu as marché devant moi. Qu'elle s'accomplisse donc, ô Dieu d'Israël, la promesse que vous avez faite à votre serviteur David, mon père.

Mais est-il vrai que Dieu habite sur la terre? Le ciel et le ciel des cieux ne peuvent vous contenir : combien moins cette maison que j'ai bâtie! Soyez cependant, Jéhovah, mon Dieu, attentif à la prière de votre serviteur et à sa supplication; écoutez le cri joyeux et la prière que votre serviteur vous adresse aujourd'hui. Que vos yeux soient ouverts nuit et jour sur cette maison, sur le lieu dont vous avez dit : Là sera mon nom! Ecoutez la prière que votre serviteur fait en ce lieu. Exaucez la supplication de votre serviteur et de votre peuple d'Israël, lorsqu'ils prieront en ce lieu; exaucez-les du lieu de votre demeure, du ciel, exaucez et pardonnez.

Si quelqu'un pèche contre son prochain et que celui-ci lui fasse prêter un serment, s'il vient jurer devant votre autel, dans cette maison, écoutez-le du ciel, agissez, et jugez vos serviteurs : condamnez le coupable et faites retomber son crime sur sa tête; déclarez juste l'innocent et rendez-lui selon son innocence.

Quand votre peuple d'Israël sera battu par l'ennemi pour avoir péché contre vous, s'ils reviennent à vous et rendent gloire à votre nom, s'ils vous adressent des prières et des supplications dans cette maison, exaucez-les du ciel, par-

donnez le péché de votre peuple d'Israël, et ramenez-les dans le pays que vous avez donné à leurs pères.

35 Quand le ciel sera fermé et qu'il n'y aura pas de pluie à cause de leurs péchés contre vous, s'ils prient dans ce lieu et rendent gloire à votre nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que
36 vous les aurez affligés, exaucez-les du ciel, pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël, parce que vous leur enseignez la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher, et faites tomber la pluie sur la terre que vous avez donnée en héritage à votre peuple.

37 Quand la famine, la peste, la rouille, la nielle, les sauterelles dévorantes seront dans le pays; quand l'ennemi assiégera votre peuple dans le pays, dans ses portes, et quand il y aura des fléaux ou
38 des maladies quelconques. si un homme, si tout Israël fait entendre des prières et des supplications, et que chacun, reconnaissant la plaie de son cœur, étende
39 les mains vers cette maison, exaucez-*les* du ciel, du lieu de votre demeure, et pardonnez; agissez et rendez à chacun selon ses voies, vous qui connaissez le cœur de chacun, car seul vous connaissez les cœurs de tous les enfants des hommes,
40 afin qu'ils vous craignent tous les jours qu'ils vivront dans le pays que vous avez donné à nos pères.

41 Quand l'étranger, qui n'est pas de votre peuple d'Israël, viendra d'un pays
42 lointain à cause de votre nom, — car ils entendront parler de votre grand nom, de votre main forte et de votre bras étendu, — quand il viendra prier dans
43 cette maison, exaucez-*le* du ciel, du lieu de votre demeure, et accordez-lui tout ce qu'il vous demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom pour vous craindre, comme votre peuple d'Israël, et qu'ils sachent que votre nom est appelé sur cette maison que j'ai bâtie.

44 Quand votre peuple sortira pour combattre son ennemi, en suivant la voie dans laquelle vous l'aurez envoyé, s'ils adressent des prières à Jéhovah, le visage tourné vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à
45 votre nom, exaucez du ciel leurs prières et leurs supplications, et rendez-leur justice.

46 Quand ils pècheront contre vous, — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche, — et quand, irrité contre eux, vous les livrerez à l'ennemi, qui les emmènera captifs dans un pays ennemi, lointain ou rapproché, s'ils rentrent en eux- 47
mêmes dans le pays où ils seront captifs, s'ils reviennent à vous et vous adressent des supplications dans le pays de ceux qui les ont emmenés, en disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité, nous avons commis le crime; s'ils 48
reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de ceux qui les ont emmenés captifs, s'ils vous adressent des prières, le visage tourné vers leur pays que vous avez donné à leurs pères, vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom, exaucez du ciel, du lieu de 49
votre demeure, leurs prières et leurs supplications, et faites-leur droit; pardon- 50
nez à votre peuple ses péchés et ses transgressions contre vous; excitez en leur faveur la compassion de ceux qui les ont emmenés, afin qu'ils aient pitié d'eux; car ils sont votre peuple et votre 51
héritage, et vous les avez fait sortir d'Egypte, du milieu d'une fournaise de fer : afin que vos yeux soient ouverts à 52
la supplication de votre serviteur et à la supplication de votre peuple d'Israël, pour les exaucer en tout ce qu'ils vous demanderont. Car vous les avez sépa- 53
rés de tous les peuples de la terre pour en faire votre héritage, comme vous l'avez déclaré par Moïse, votre serviteur, quand vous avez fait sortir d'Egypte nos pères, ô Seigneur Jéhovah. "

Lorsque Salomon eut achevé d'adres- 54
ser à Jéhovah toute cette prière et cette supplication, il se leva de devant l'autel de Jéhovah, où il était à genoux, les mains étendues vers le ciel. S'étant levé, 55
il bénit à haute voix toute l'assemblée d'Israël, en disant : " Béni soit Jéhovah 56
qui a donné du repos à son peuple d'Israël, selon toutes ses promesses! De toutes les bonnes paroles qu'il a fait entendre par Moïse, aucune n'est restée sans effet. Que Jéhovah, notre Dieu, soit avec nous, 57
comme il a été avec nos pères; qu'il ne nous abandonne point et ne nous délaisse point, mais qu'il incline nos cœurs vers 58
lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous observions ses commandements, ses lois et ses ordonnances, qu'il a prescrits à nos pères. Que 59
ces paroles de supplication que j'ai adressées à Jéhovah soient présentes nuit et jour à Jéhovah, notre Dieu, et que, selon le besoin de chaque jour, il fasse droit à son serviteur et à son peuple d'Israël, afin 60
que tous les peuples de la terre reconnaissent que Jéhovah est Dieu, qu'il n'y en a point d'autre. Que votre cœur soit 61

tout à Jéhovah, notre Dieu, pour suivre ses lois et pour observer ses commandements, comme nous le faisons aujourd'hui.

62 Le roi et tout Israël avec lui offrirent
63 des sacrifices devant Jéhovah. Salomon immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis pour le sacrifice pacifique qu'il offrit à Jéhovah. C'est ainsi que le roi et tous les enfants d'Israël firent la dédicace de la maison de Jého-
64 vah. En ce jour, le roi consacra le milieu du parvis qui est devant la maison de Jéhovah ; car il offrit là les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices pacifiques, parce que l'autel d'airain qui est devant Jéhovah était trop petit pour recevoir les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices pacifiques.

Salomon célébra ainsi la fête en ce 65
temps-là, et tout Israël avec lui, — grande multitude venue depuis les environs d'Emath jusqu'au torrent d'Egypte devant Jéhovah, notre Dieu, — pendant sept jours et sept autres jours, soit quatorze jours. Le huitième jour il renvoya 66
le peuple. Et ils bénirent le roi, et s'en allèrent dans leurs demeures, joyeux et le cœur content pour tout le bien que Jéhovah avait fait à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

§ IV. — DERNIÈRES ANNÉES DE SALOMON; SA CHUTE; SA MORT [IX—XI].

CHAP. IX. — *Réponse de Jéhovah à la prière de Salomon. Notice sur les rapports de Salomon avec Hiram ; sur les villes bâties par lui et l'établissement de la corvée, et sur la navigation à Ophir.*

9 Lorsque Salomon eut achevé de bâtir la maison de Jéhovah et la maison du
2 roi, et tout ce qu'il désirait faire, Jéhovah lui apparut une seconde fois, comme
3 il lui était apparu à Gabaon. Et Jéhovah lui dit : " J'ai exaucé ta prière et ta supplication que tu m'as adressée; j'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie, pour y mettre à jamais mon nom, et j'aurai toujours là mes yeux et mon
4 cœur. Et toi, si tu marches devant moi comme l'a fait David, ton père, dans la sincérité de ton cœur et avec droiture, mettant en pratique ce que je t'ai prescrit, si tu observes mes lois et mes or-
5 donnances, j'établirai pour toujours le trône de ton royaume en Israël, comme je l'ai déclaré à David, ton père, en disant : Il ne te manquera jamais un descendant *qui* siège sur le trône d'Israël.
6 Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils ; si vous n'observez pas mes commandements, mes lois que je vous ai prescrites, et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux,
7 j'exterminerai Israël du pays que je lui ai donné; la maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai loin de moi, et Israël sera un objet de sarcasme et de
8 raillerie parmi tous les peuples; cette maison sera un monument; quiconque passera près d'elle sera dans la stupeur et sifflera. On dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison? Et l'on répondra : Parce qu'ils 9
ont abandonné Jéhovah, leur Dieu, qui a fait sortir leurs pères du pays d'Egypte, parce qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis : voilà pourquoi Jéhovah a fait venir sur eux tous ces maux. "

Au bout de vingt ans, quand Salo- 10
mon eut bâti les deux maisons, la maison de Jéhovah et la maison du roi : — Hiram, roi de Tyr, avait fourni à Salo- 11
mon des bois de cèdre et des bois de cyprès, et de l'or, autant qu'il en voulut : — il donna à Hiram vingt villes dans le pays de Galilée. Hiram sortit 12
de Tyr pour voir les villes que lui donnait Salomon; elles ne lui plurent pas, et il dit : " Quelles villes m'as-tu don- 13
nées là, mon frère? " Et il les appela pays de Chaboul, *leur nom* jusqu'à ce jour. Hiram avait envoyé à Salomon 14
cent vingt talents d'or.

Voici ce qui concerne les hommes de 15
corvée que leva le roi Salomon pour bâtir la maison de Jéhovah et sa propre maison, Mello et le mur de Jérusalem, Héser, Mageddo et Gazer. Pharaon, 16
roi d'Egypte, était monté et s'était emparé de Gazer. Après l'avoir incendiée et avoir tué les Chananéens qui habitaient dans la ville, il l'avait donnée en dot à sa fille, femme de Salomon. Sa- 17
lomon bâtit Gazer, Beth-Horon le bas, Baalath et Thadmor dans le pays du 18
désert ; toutes les villes lui appartenant 19
qui servaient de magasins, les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays soumis à sa domination. Tout 20
le peuple qui était resté des Amorrhéens,

des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, ne faisant point
21 partie des enfants d'Israël, savoir, leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu vouer à l'anathème, Salomon les leva comme esclaves de corvée,
22 ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour. Mais Salomon n'assujettit point à ce service les enfants d'Israël; car ils étaient des hommes de guerre, ses serviteurs, ses chefs, ses officiers, les commandants de
23 ses chars et de sa cavalerie. Les chefs préposés aux travaux par Salomon étaient au nombre de cinq cent cinquante, chargés de commander les ouvriers.
24 La fille de Pharaon monta de la cité de David dans sa maison que Salomon lui avait construite; ce fut alors qu'il
25 bâtit Mello. Salomon offrait trois fois chaque année des holocaustes et des sacrifices pacifiques sur l'autel qu'il avait bâti à Jéhovah, et il brûlait des parfums sur celui qui était devant Jéhovah. *C'est ainsi qu'*il acheva de bâtir la maison.
26 Le roi Salomon construisit une flotte à Asiongaber, près d'Ailath, sur les bords de la mer Rouge, dans le pays
27 d'Edom. Et Hiram envoya sur ces vaisseaux, auprès des serviteurs de Salomon, ses propres serviteurs, des mate-
28 lots connaissant la mer. Ils allèrent à Ophir, et ils y prirent quatre cent vingt talents d'or, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

CHAP. X. — *Visite de la reine de Saba. Richesses de Salomon.*

10 La reine de Saba, ayant appris la renommée de Salomon au nom de Jéhovah, vint pour l'éprouver par des énig-
2 mes. Elle arriva à Jérusalem avec un équipage très considérable, des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon, et elle lui dit tout ce qu'elle avait
3 dans le cœur. Salomon répondit à toutes ses questions; il n'y eut rien qui restât caché au roi, sans qu'il pût l'expliquer,
4 Quand la reine de Saba eut vu toute la sagesse de Salomon, et la maison
5 qu'il avait bâtie, et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et les chambres et les vêtements de ses domestiques, ses échansons, et l'escalier par où il montait dans la maison de Jéhovah, elle fut hors d'elle-même, et elle dit au roi : " C'était donc vrai ce 6
que j'ai appris dans mon pays de ce 7
qui te concerne et de ta sagesse! Je n'en croyais pas le récit avant d'être venue et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne m'en avait pas dit la moitié! Ta sagesse et ta magnificence surpassent ce que la renommée m'avait fait connaitre. Heu- 8
reux tes gens, heureux tes serviteurs qui sont continuellement devant toi, qui entendent ta sagesse? Béni soit Jéhovah, 9
ton Dieu, qui s'est complu en toi et t'a placé sur le trône d'Israël! C'est parce que Jéhovah aime à jamais Israël, qu'il t'a établi roi pour que tu fasses droit et justice. " Elle donna au roi cent vingt 10
talents d'or, une grande quantité d'aromates et des pierres précieuses. Il ne vint plus *jamais* autant d'aromates que la reine de Saba en donna au roi Salomon.

Les vaisseaux de Hiram, qui apportaient de l'or d'Ophir, amenèrent aussi 11
d'Ophir une très grande quantité de bois de santal et des pierres précieuses. Le 12
roi fit avec le bois de santal des balustrades pour la maison de Jéhovah et pour la maison du roi, et des harpes et des lyres pour les chantres. Il ne vint plus de ce bois de santal, et on n'en a plus vu jusqu'à ce jour.

Le roi Salomon donna à la reine de 13
Saba tout ce qu'elle désira, ce qu'elle demanda, sans parler des présents qu'il lui fit en rapport avec sa puissance. Puis elle s'en retourna et alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

Le poids de l'or qui arrivait à Salo- 14
mon en une année était de six cent soixante-six talents d'or, outre ce qu'il 15
recevait des marchands ambulants et des négociants, de tous les rois d'Arabie et des gouverneurs du pays.

Le roi Salomon fit deux cents grands 16
boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa six cents sicles d'or, et trois cents petits boucliers d'or battu, 17
pour chacun desquels il employa trois mines d'or; et le roi les mit dans la maison de la forêt du Liban. Le roi fit un 18
grand trône d'ivoire et le couvrit d'or pur. Ce trône avait six degrés, et la 19
partie supérieure en était arrondie par

X. Pour ce chapitre comp. II Paral. ix.
15. La Vulg. ajoute, *universique scruta vendentes*, et tous les revendeurs, ce qui ne correspond à rien ni dans l'hébr. ni dans les LXX. — *Les rois d'Arabie*; litt. *des rois des gens mêlés* (comp. Jér. xxv, 24); peuplades composées d'Ismaélites et d'Arabes, vivant dans le désert d'Arabie, qui confine à la Palestine; leurs chefs étaient tributaires de Salomon.

derrière; il y avait des bras de chaque côté du siège; deux lions étaient près des
20 bras, et douze lions sur les six degrés, *six* de chaque côté. Il ne s'est fait rien
21 de pareil dans aucun royaume. Tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban était d'or pur. Rien n'était d'argent; on ne faisait nul cas de ce
22 métal du temps de Salomon. Car le roi avait en mer des vaisseaux de Tharsis avec la flotte de Hiram, et tous les trois ans arrivaient les vaisseaux de Tharsis, apportant de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.
23 Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre par les richesses
24 et par la sagesse. Tout le monde cherchait à voir Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avait mise dans son
25 cœur. Et chacun apportait son présent, des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets, chaque année.
26 Salomon rassembla des chars et de la cavalerie; il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers, qu'il plaça dans les villes où il déposa ses chars et à Jé-
27 rusalem près du roi. Le roi fit que l'argent était à Jérusalem aussi commun que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la
28 plaine. C'était de l'Egypte que Salomon tirait ses chevaux; une caravane de marchands du roi les allait chercher par
29 troupes à un prix convenu: un char montait et sortait d'Egypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante sicles. Ils en livraient de la même manière, par eux-mêmes, à tous les rois des Héthéens et aux rois de Syrie.

CHAP. XI. — *Femmes étrangères et idolâtrie de Salomon. Ses ennemis. Sa mort.*

11 Salomon aima beaucoup de femmes étrangères, outre la fille de Pharaon: des Moabites, des Ammonites, des Edo-
mites, des Sidoniennes, des Héthéennes,
2 d'entre les nations dont le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël: " Vous n'aurez point de commerce avec elles, et elles n'en auront point avec vous; elles ne manqueraient point de tourner vos cœurs du côté de leurs dieux. " Salomon s'at-
3 tacha à ces nations par amour. Il eut sept cents femmes princesses et trois cents concubines; et ses femmes détournèrent son cœur. Au temps de la vieil- 4
lesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux, et son cœur ne fut pas tout entier à Jéhovah, son Dieu, comme l'avait été le cœur de
David son père. Salomon alla après As- 5
tarté, déesse des Sidoniens, et après Melchom, l'abomination des Ammonites.
Et Salomon fit ce qui est mal aux yeux 6
de Jéhovah, et il ne suivit pas pleinement Jéhovah, comme avait fait David,
son père. Alors Salomon bâtit sur la 7
montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Chamos, l'abomination de Moab, et pour Moloch, l'abomination des fils d'Ammon. Il fit de même pour 8
toutes ses femmes étrangères, qui brûlaient des parfums et offraient des sacrifices à leurs dieux.

Jéhovah fut irrité contre Salomon, 9
parce qu'il avait détourné son cœur de Jéhovah, Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois, et lui avait, à ce sujet, 10
défendu d'aller après d'autres dieux; mais Salomon n'observa pas les ordres de Jéhovah. Et Jéhovah dit à Salomon: 11
" Parce que tu t'es conduit de la sorte, et que tu n'as pas observé mon alliance et mes lois que je t'avais prescrites, je déchirerai de toi le royaume, et je le donnerai à ton serviteur. Seulement je 12
ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David, ton père; c'est de la main de ton fils que je l'arracherai. Et encore 13
n'arracherai-je pas tout le royaume: je laisserai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie. "

Jéhovah suscita un ennemi à Salo- 14
mon: Adad, l'Edomite, de la race royale d'Edom. Dans le temps où David était 15
en guerre avec Edom, Joab, chef de l'armée, étant monté pour enterrer les morts, tua tous les mâles qui étaient en
Edom; — il y resta six mois avec tout 16
Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les mâles. — Alors Adad prit la 17
fuite avec des Edomites, serviteurs de son père, pour se rendre en Egypte; c'était encore un jeune garçon. Etant 18
partis de Madian, ils allèrent à Pharan, prirent avec eux des hommes de Pharan, et arrivèrent en Egypte auprès de Pharaon, roi d'Egypte, qui donna une maison à Adad, pourvut à sa subsistance et lui accorda des terres. Adad 19

---

28. *Une caravane, par troupes*, hébr. *miqvéh*. Les LXX et la Vulg. ont pris, peut-être avec raison, ce mot pour un nom de lieu: *c'était d'Egypte et de Coa que Salomon tirait ses chevaux; les marchands du roi les allaient chercher à Coa*, etc. Coa serait alors une ville d'Arabie ou d'Afrique; mais elle n'est mentionnée nulle part ailleurs.

trouva grâce aux yeux de Pharaon, jusque là que Pharaon lui donna pour femme la sœur de sa femme, la sœur de la reine
20 Taphnès. La sœur de Taphnès lui enfanta un fils, Genubath, que Taphnès sevra dans la maison de Pharaon, et Genubath habita dans la maison de Pha-
21 raon avec ses enfants. Adad ayant appris en Egypte que David était couché avec ses pères, et que Joab, chef de l'armée, était mort, il dit à Pharaon : " Laisse-moi aller dans mon pays. "
22 Et Pharaon lui dit : " Que te manque-t-il auprès de moi, pour que tu désires aller dans ton pays? " Il répondit : " Rien, mais laisse-moi partir. "
23 Dieu suscita un *autre* ennemi à Salomon : Razon, fils d'Eliada, qui s'était enfui de chez son maitre Adarézer, roi
24 de Soba. Il avait rassemblé des gens auprès de lui, et il était chef d'une bande, lorsque David massacra les troupes de son maitre. Ils allèrent à Damas, et
25 s'y étant établis, ils y régnèrent. Il fut un ennemi d'Israël pendant toute la vie de Salomon, outre le mal que lui faisait Adad, et il avait Israël en aversion. Il régna sur la Syrie.
26 Jéroboam, serviteur de Salomon, leva aussi la main contre le roi. Il était fils de Nabat, Ephratéen de Saréda, et il avait pour mère une veuve nommée Sarva.
27 Voici la cause de sa rebellion contre le roi. Salomon bâtissait Mello, et fermait la brèche de la cité de David, son père.
28 Comme Jéroboam était fort et vaillant, Salomon, ayant vu ce jeune homme à l'œuvre, l'institua surveillant de tous les gens de corvée de la maison de Joseph.
29 Dans ce temps-là, Jéroboam, étant sorti de Jérusalem, fut rencontré en chemin par le prophète Ahias de Silo, revêtu d'un manteau neuf. Ils étaient tous deux seuls
30 dans les champs. Ahias, saisissant le manteau neuf qu'il avait sur lui, le dé-
31 chira en douze morceaux, et il dit à Jéroboam : " Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon, et je te donnerai dix tribus. Et il aura une 32
tribu, à cause de mon serviteur David et à cause de Jérusalem, la ville que j'ai choisie dans toutes les tribus d'Israël : et cela, parce qu'ils m'ont abandonné et 33
se sont prosternés devant Astarté, déesse des Sidoniens, devant Chamos, dieu de Moab, et devant Melchom, dieu des fils d'Ammon, et parce qu'ils n'ont pas marché dans mes voies pour faire ce qui est droit à mes yeux et pour observer mes lois et mes ordonnances, comme l'a fait David, père de Salomon. *Néan-* 34
moins je n'ôterai de sa main aucune partie du royaume, mais je le maintiendrai prince tout le temps de sa vie, à cause de David, mon serviteur, que j'ai choisi *et* qui a observé mes commandements et mes lois. C'est de la main de son fils 35
que j'ôterai le royaume, et je t'en donnerai dix tribus. Je laisserai une tribu 36
à son fils, afin que David, mon serviteur, ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom. Je te prendrai, et 37
tu régneras sur tout ce que ton âme désire, et tu seras roi sur Israël. Si tu 38
obéis à tout ce que je te commanderai, si tu marches dans mes voies et si tu fais ce qui est droit à mes yeux, en observant mes lois et mes commandements, comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te bâtirai une maison stable, comme j'en ai fait une à David, et je te donnerai Israël. *Car* j'humilierai la 39
postérité de David à cause de son infidélité, mais ce ne sera pas pour toujours. " — Salomon chercha à faire 40
mourir Jéroboam ; mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Egypte auprès de Sésac, roi d'Egypte ; il y demeura jusqu'à la mort de Salomon.

Le reste des actions de Salomon, tout 41
ce qu'il a fait, et sa sagesse, sont écrits dans le livre des Actes de Salomon.

Salomon régna quarante ans à Jéru- 42
salem sur tout Israël. Puis Salomon se 43
coucha avec ses pères, et il fut enterré dans la ville de David, son père. Roboam, son fils, régna à sa place.

XI, 22. *Laisse-moi partir* : c'est ce que fit Pharaon, comme l'indique le contexte (vers. 21).. et comme l'ajoutent les LXX.

25. LXX, *tel est le mal que fit Adar* (Adad); *il fut irrité contre Israël, et il régna en Edom.* La Vulg. suit les LXX, sauf pour le dernier mot où elle a, *en Syrie*.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE PARALLÈLE ET SYNCHRONIQUE DES ROYAUMES DE JUDA ET D'ISRAËL, SÉPARÉS APRÈS SALOMON, JUSQU'A LA DESTRUCTION DU ROYAUME DES DIX TRIBUS ET LA CAPTIVITÉ ASSYRIENNE [III ROIS, CH. XII—IV ROIS, CH. XVII].

CHAP. XII. — *Division du royaume : Roboam, roi de Juda ; Jéroboam, roi d'Israël. Royaume d'Israël sous Jéroboam : veaux d'or ; autel de Béthel.*

12 Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire
2 roi. Jéroboam, fils de Nabat, ayant appris *ce qui se passait :* — il était encore en Egypte, où il s'était enfui loin du roi
3 Salomon: — revint d'Egypte, et on l'envoya chercher. Alors Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent à Roboam et
4 lui parlèrent ainsi : " Ton père a rendu notre joug dur ; toi maintenant allège la dure servitude que nous a imposée ton père, et le joug qu'il a mis sur nous ; et
5 nous te servirons." Il leur dit : " Allez, et revenez vers moi dans trois jours." Et le peuple s'en alla.
6 Le roi Roboam consulta les vieillards qui avaient été auprès de Salomon, son père, pendant sa vie, en disant : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peu-
7 ple? Ils lui dirent : " Si aujourd'hui tu es serviable à ce peuple, si tu leur viens en aide et si tu leur réponds par des paroles bienveillantes, ils seront pour
8 toujours tes serviteurs." Mais Roboam laissa le conseil que lui donnaient les vieillards et il consulta les jeunes gens qui avaient grandi et qui vivaient avec
9 lui. Il leur dit : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peuple qui me tient ce langage : Allège le joug que
10 nous a imposé ton père?" Les jeunes gens qui avaient grandi avec lui répondirent, en disant : " Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'a tenu ce langage : Ton père a rendu notre joug pesant ; toi, allège-le-nous. Tu leur parleras ainsi : Mon petit doigt est plus gros que les
11 reins de mon père. Eh bien ! mon père vous a chargés d'un joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant *encore* : mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des scorpions."

12 Jéroboam et tout le peuple vinrent auprès de Roboam le troisième jour, suivant ce que le roi avait dit : " Revenez
13 vers moi dans trois jours." Le roi répondit durement au peuple. Laissant le conseil que les vieillards lui avaient don-
14 né, il leur parla ainsi d'après le conseil des jeunes gens : " Mon père a rendu votre joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant encore ; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous
15 châtierai avec des scorpions." Le roi n'écouta donc pas le peuple, car Jéhovah conduisait tout en vue de l'accomplissement de la parole qu'il avait dite par Ahias de Silo à Jéroboam, fils de Nabat.

16 Lorsque tout Israël vit que le roi ne l'écoutait pas, le peuple répondit au roi : " Quelle part avons-nous avec David? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï ! A tes tentes, Israël ! Quant à toi, pourvois à ta maison, David ! " Et
17 Israël s'en alla dans ses tentes. Ce fut *seulement* sur les enfants d'Israël qui habitaient les villes de Juda que régna
18 Roboam. Alors le roi Roboam envoya Aduram, qui était préposé aux impôts : mais Aduram fut lapidé par tout Israël, et il mourut. Et Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusa-
19 lem. C'est ainsi qu'Israël se détacha de la maison de David jusqu'à ce jour.

20 Tout Israël ayant appris que Jéroboam était revenu d'Egypte, ils l'envoyèrent appeler dans l'assemblée, et ils le firent roi sur tout Israël. La tribu de

XII, 2. *Il revint de l'Egypte* (en lisant *vayyaschab mimmitsraïm*, comme II Paral. x, 2, et la Vulg. ici) dans sa patrie, à *Saréda* (xi, 26); et c'est là que les Israélites l'envoyèrent chercher, pour prendre part aux délibérations de l'assemblée, peut-être même pour y présider. Le texte hébreu actuel, où on lit *vayyéscheb bemitsraïm*, donne une phrase lourde et embarrassée, d'où il résulterait que les Israélites auraient envoyé chercher Jéroboam en Egypte.

Juda fut la seule qui suivit la maison de David.

21 De retour à Jérusalem, Roboam rassembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin; cent quatre-vingt mille guerriers d'élite, pour qu'ils combattissent contre la maison d'Israël, afin de ramener le royaume à Roboam, fils de
22 Salomon. Mais la parole de Dieu fut ainsi adressée à Sémaïas, homme de
23 Dieu : " Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du
24 peuple, en disant : Ainsi parle le Seigneur : Ne montez pas et ne faites pas la guerre à vos frères, les enfants d'Israël. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car c'est par moi que cette chose est arrivée. " Ils obéirent à la parole du Seigneur, et ils s'en retournèrent comme le Seigneur le leur ordonnait.

25 Jéroboam bâtit Sichem sur la montagne d'Ephraïm, et il y demeura; il en
26 sortit *ensuite*, et bâtit Phanuel. Et Jéroboam dit dans son cœur : " Maintenant le royaume pourrait bien retourner
27 à la maison de David. Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la maison de Jéhovah, son cœur retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda, ils me tueront et re-
28 tourneront à lui. " Après s'être consulté, le roi fit deux veaux d'or, et il dit au peuple : " Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem! Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egyp-
29 te. " Il plaça l'un de ces veaux à Bé-
30 thel, et il mit l'autre à Dan. Ce fut là une *occasion de* péché, car le peuple allait
31 jusqu'à Dan adorer l'un des veaux. Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il fit des prêtres pris dans tous les rangs du peuple et n'étant pas des enfants de
32 Lévi. Il institua une fête au huitième mois, le quinzième jour du mois, à l'imitation de la fête qui se célébrait en Juda, et il offrit des sacrifices sur l'autel. C'est ainsi qu'il fit à Béthel, afin que l'on sacrifiât aux veaux qu'il avait faits. Il établit à Béthel les prêtres des hauts
33 lieux qu'il avait élevés. Et il monta sur l'autel qu'il avait fait à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, qu'il avait choisi de lui-même. Il institua une fête pour les enfants d'Israël, et il monta sur l'autel pour mettre le feu aux victimes.

30. Quelques critiques soupçonnent que le texte primitif portait, *le peuple allait adorer l'un [à Béthel, et l'autre] à Dan.*

XIII, 2. Voy. l'accomplissement littéral de la prophétie, II (Vulg. IV) Rois, xxiii, 15-20.

CHAP. XIII. — *L'autel de Béthel et la main de Jéroboam. Prophète mis à mort par un lion.*

Voici qu'un homme de Dieu arriva, 13
dans la parole de Jéhovah, de Juda à Béthel, pendant que Jéroboam se tenait à l'autel pour mettre le feu aux victimes.
Il cria contre l'autel, dans la parole de 2
Jéhovah, et il dit : " Autel! Autel! Ainsi parle Jéhovah : Il naitra un fils à la maison de David; son nom sera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui brûlent sur toi les victimes, et l'on brûlera sur toi des osse-
ments d'hommes! " Et le même jour 3
il donna un signe, en disant : " Voici le signe que Jéhovah a parlé : l'autel se fendra, et la cendre qui est dessus sera répandue. "

Lorsque le roi entendit la parole que 4
l'homme de Dieu avait criée contre l'autel de Béthel, il avança la main de dessus l'autel, en disant : " Saisissez-le! "
Et la main que Jéroboam avait étendue contre lui devint sèche, et il ne put la
ramener à soi. L'autel se fendit, et la 5
cendre s'en répandit, selon le signe qu'avait donné l'homme de Dieu dans la
parole de Jéhovah. Le roi dit alors à 6
l'homme de Dieu : " Implore Jéhovah, ton Dieu, et prie pour moi, afin que je puisse retirer ma main. " L'homme de
Dieu implora Jéhovah, et le roi put ramener à lui sa main, qui devint comme
auparavant. Le roi dit à l'homme de 7
Dieu : " Entre avec moi dans la maison pour y prendre quelque nourriture, et je
te donnerai un présent. " L'homme de 8
Dieu répondit au roi : " Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerais pas avec toi, et je ne mangerais pas de pain ni ne boirais d'eau dans
ce lieu; car cet ordre m'a été donné 9
dans la parole de Jéhovah : Tu ne mangeras pas de pain et tu ne boiras pas d'eau, et tu ne prendras pas à ton retour le chemin que tu auras suivi en allant. "
Il s'en alla *donc* par un autre chemin, 10
sans suivre à son retour le chemin qu'il avait pris en venant à Béthel.

Or il y avait un vieux prophète qui 11
demeurait à Béthel; ses fils vinrent lui raconter toutes les choses que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là à Béthel; ils lui rapportèrent *aussi* les paroles qu'il

9. Dieu voulait montrer par là que les habitants de Béthel étaient devenus abominables et comme excommuniés, en sorte qu'il n'était plus permis à un fidèle d'avoir en commun avec eux le boire et le manger (Corn. a Lapide).

12 avait dites au roi. Et leur père leur dit : " Par quel chemin s'en est-il allé ? " *Car* ses fils avaient vu par quel chemin s'en était allé l'homme de Dieu qui était venu
13 de Juda. Et il dit à ses fils : " Sellez-moi l'âne. " Ils lui sellèrent l'âne et il
14 monta dessus. Il alla après l'homme de Dieu, et l'ayant trouvé assis sous un térébinthe, il lui dit : " Es-tu l'homme de Dieu qui est venu de Juda ? " Il répon-
15 dit : " Je le suis. " Le prophète lui dit : Viens avec moi à la maison, et tu pren-
16 dras quelque nourriture. " Mais il répondit : " Je ne puis ni retourner avec toi, ni entrer dans ta maison ; je ne mangerai point de pain, je ne boirai point
17 d'eau avec toi dans ce lieu, car il m'a été dit dans la parole de Jéhovah : Tu n'y mangeras pas de pain et tu n'y boiras pas d'eau, et tu ne prendras pas à ton retour le chemin que tu auras suivi
18 en allant. " Et il lui dit : " Moi aussi je suis prophète comme toi, et un ange m'a dit dans la parole de Jéhovah : Ramène-le avec toi dans ta maison, pour qu'il mange du pain et boive de l'eau. "
19 Il lui mentait. L'homme de Dieu retourna avec lui, et il mangea du pain et but de l'eau dans sa maison.
20 Comme ils étaient assis à table, la parole de Jéhovah fut adressée au pro-
21 phète qui l'avait ramené ; et il cria à l'homme qui était venu de Juda : " Ainsi parle Jéhovah : Parce que tu as été rebelle à l'ordre de Jéhovah, et que tu n'as pas observé le commandement que Jého-
22 vah, ton Dieu, t'avait prescrit ; parce que tu es retourné, et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu dont Jéhovah t'avait dit : Tu n'y mangeras pas de pain et tu n'y boiras pas d'eau, — ton cadavre n'entrera point dans le sépulcre de tes pères. "
23 Quand il eut mangé du pain et qu'il eut bu, le vieux prophète sella l'âne pour lui, *savoir*, pour le prophète qu'il avait
24 ramené. L'homme de Dieu s'en étant allé, il fut rencontré par un lion, qui le mit à mort. Pendant que son cadavre était étendu sur le chemin, l'âne resta près de lui, et le lion se tint à côté du
25 cadavre. Des gens qui passaient virent le cadavre étendu dans le chemin et le lion se tenant à côté, et ils en parlèrent à leur arrivée dans la ville où demeurait le vieux prophète. Lorsque le prophète 26
qui avait ramené du chemin l'homme de Dieu, l'eut appris, il dit : " C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle à l'ordre de Jéhovah, et Jéhovah l'a livré au lion qui l'a déchiré et l'a fait mourir, selon la parole que Jéhovah avait dite. " Il dit 27
alors à ses fils : " Sellez-moi l'âne. " Lorsqu'ils l'eurent sellé, il partit et 28
trouva le cadavre étendu dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient à côté. Le lion n'avait pas dévoré le cadavre et n'avait pas déchiré l'âne. Le pro- 29
phète releva le cadavre de l'homme de Dieu, et l'ayant mis sur l'âne, il le ramena, et le vieux prophète rentra dans la ville pour le pleurer et pour l'enterrer.
Il mit le cadavre dans son sépulcre, et 30
ils pleurèrent sur lui, en disant : " Hélas ! mon frère ! " Lorsqu'il l'eut enterré, il 31
dit à ses fils : " Quand je serai mort, vous m'enterrerez dans le sépulcre où est enterré l'homme de Dieu ; vous déposerez mes os à côté de ses os. Car elle 32
s'accomplira la parole qu'il a criée, dans la parole du Seigneur, contre l'autel de Béthel et contre toutes les maisons de hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie. "

Après cet événement, Jéroboam ne se 33
détourna pas de sa voie mauvaise ; de nouveau il créa des prêtres des hauts lieux pris dans les rangs du peuple ; quiconque le désirait, il le consacrait prêtre des hauts lieux. En cela il y eut 34
péché pour la maison de Jéroboam, et c'est pourquoi elle fut détruite et exterminée de la face de la terre.

CHAP. XIV. — *La femme de Jéroboam et le prophète Ahias. Mort de Jéroboam. Règne de Roboam ; invasion de Sésac, roi d'Egypte.*

Dans ce temps-là, Abia, fils de Jé- 14
roboam, était devenu malade, Jéro- 2
boam dit à sa femme : " Lève-toi, je te prie, et déguise-toi pour qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam, et va à Silo. Là se trouve Ahias, le prophète, celui qui m'a dit que je règnerais
sur ce peuple. Prends avec toi dix 3
pains, des gâteaux et un vase de miel, et entre chez lui : il te dira ce qui doit

12. *Ses fils avaient vu* ; LXX et Vulg., *ses fils lui montrèrent*, ce qui convient mieux au contexte.

23. *Pour le prophète*, c.-à-d. pour l'homme de Dieu qui est venu de Juda (Vulg.). D'autres traduisent l'hébreu : *quand il eut ... bu, l'homme de Dieu sella pour lui l'âne du prophète qui l'avait ramené.*

33. *Il le consacrait prêtre* ; litt., *il remplissait sa main* (Vulg.), il mettait dans sa main la matière des offrandes et sacrifices que devait faire le candidat (II Paral. xiii, 9) ; c'est l'expression technique pour désigner la consécration sacerdotale (Lév. vii, 37 ; viii, 33 sv.).

arriver à l'enfant. " La femme de Jéroboam fit ainsi ; s'étant levée, elle alla à Silo et entra dans la maison d'Ahias. Or Ahias ne pouvait plus voir, parce que la vieillesse avait obscurci ses yeux.

Jéhovah avait dit à Ahias : " Voici que la femme de Jéroboam vient pour te consulter au sujet de son fils, qui est malade ; tu lui parleras de telle et telle manière. Quand elle arrivera, elle se donnera pour une autre. " Quand Ahias entendit le bruit de ses pas, au moment où elle franchissait la porte, il dit : " Entre, femme de Jéroboam ; pourquoi te donnes-tu pour une autre ? Je suis chargé pour toi d'un dur message. Va, dis à Jéroboam : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'ai élevé du milieu du peuple et je t'ai établi chef de mon royaume d'Israël ; j'ai arraché le royaume de la maison de David, et je te l'ai donné ; et tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a observé mes commandements et marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit à mes yeux ; mais tu as fait le mal plus que tous ceux qui ont été avant toi, tu es allé te faire d'autres dieux et des images de fonte pour m'irriter, et tu m'as rejeté derrière ton dos ! C'est pourquoi voici que je vais faire venir le malheur sur la maison de Jéroboam ; j'exterminerai tout mâle appartenant à Jéroboam, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël, et je balaierai la maison de Jéroboam, comme on balaie l'ordure, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. Celui de la maison de Jéroboam qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel : car Jéhovah a parlé. Et toi, lève-toi, va dans ta maison ; dès que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra. Tout Israël le pleurera, et on l'enterrera ; car il est le seul de la maison de Jéroboam qui sera mis dans un sépulcre, parce qu'il est le seul de la maison de Jéroboam en qui se soit trouvé quelque chose de bon devant Jéhovah, le Dieu d'Israël. Jéhovah établira sur Israël un roi qui exterminera la maison de Jéroboam ce jour-là. Mais quoi ? déjà la chose arrive ! Jéhovah frappera Israël, comme le vent agite le roseau au sein des eaux ; il arrachera Israël de ce bon pays qu'il avait donné à leurs pères, et il les dispersera de l'autre côté du fleuve, parce qu'ils se sont fait des idoles, irritant Jéhovah. Il livrera Israël à cause des péchés que Jéroboam a commis et qu'il a fait commettre à Israël. "

La femme de Jéroboam se leva et s'étant mise en route, elle arriva à Thersa. Comme elle franchissait le seuil de la maison, l'enfant mourut. On l'enterra, et tout Israël le pleura, selon la parole que Jéhovah avait dite par son serviteur Ahias, le prophète.

Le reste des actions de Jéroboam, comment il fit la guerre et comment il régna, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

Jéroboam régna vingt-deux ans, et il se coucha avec ses pères. Nadab, son fils, régna à sa place.

Roboam, fils de Salomon, régna en Juda. Il avait quarante et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, ville que Jéhovah avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite.

Juda fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et par les péchés qu'ils commirent, ils excitèrent sa jalousie plus que ne l'avaient fait leurs pères. Ils se bâtirent, eux aussi, des hauts lieux avec des statues et des idoles sur toute colline élevée et sous tout arbre vert. Il y eut même des prostitués dans le pays. Ils imitèrent toutes les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël.

La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem. Il prit les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi : il prit tout. Il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits. A leur place, le roi Roboam fit des boucliers d'airain, et il les remit aux mains des chefs des coureurs qui gardaient l'entrée de la maison du roi. Chaque fois que le roi allait à la maison d Jéhovah, les coureurs les portaient ; et il les rapportaient ensuite dans la chambre des coureurs.

XIV, 7. *Je t'ai élevé* ; litt. parce que je t'ai élevé, et que...: la phrase se continue ainsi jusqu'au vers. 10, où se trouve l'apodose ; *c'est pourquoi*, ou *à cause de cela*.

21. *Quarante et un ans* ; l'ensemble de l'histoire de ce roi fait soupçonner ici une faute de copiste : *vingt et un ans* conviendrait beaucoup mieux (II Paral. xiii, 7).

25. Cf. II Paral. xii, 2-9.

27. *Coureurs*, les gardes du roi, qui veillaient à la porte de son palais et l'accompagnaient dans les marches solennelles. Vulg. *porteurs de boucliers*.

29 Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
30 Il y eut toujours guerre entre Roboam
31 et Jéroboam. Roboam se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David. Sa mère s'appelait Naama, et Abiam, son fils, régna à sa place.

CHAP. XV. — *Abiam et Asa, rois de Juda. Nadab, Baasa, rois d'Israël.*

15 La dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nabat, Abiam devint
2 roi de Juda, et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Maacha,
3 fille d'Abessalom. Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui, et son cœur n'était pas tout entier à Jéhovah, comme l'avait été le
4 cœur de David, son père. Mais à cause de David Jéhovah, son Dieu, lui donna une lampe à Jérusalem, en établissant son fils après lui et en laissant subsister
5 Jérusalem. Car David avait fait ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il ne s'était détourné pendant toute sa vie d'aucun des commandements qu'il en avait reçus, excepté dans l'affaire d'Urie,
6 le Héthéen. Il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam, tant qu'il vécut.
7 Le reste des actions d'Abiam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Il y eut
8 guerre entre Abiam et Jéroboam. Abiam se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David. Asa, son fils, régna à sa place.
9 La vingtième année de Jéroboam, roi
10 d'Israël, Asa devint roi de Juda, et il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maacha, fille d'Abessalom.
11 Asa fit ce qui est droit aux yeux de
12 Jéhovah, comme David, son père. Il fit disparaître du pays les prostitués et enleva toutes les idoles que ses pères avaient
13 faites. Et même il ôta la dignité de reine-mère à Maacha sa mère, parce qu'elle avait fait une idole pour Astarté. Asa abattit son idole et la brûla au torrent de Cédron. Mais les hauts lieux 14
ne disparurent point, quoique le cœur d'Asa fut tout entier à Jéhovah pendant toute sa vie. Il mit dans la maison de 15
Jéhovah les choses consacrées par son père et par lui-même, de l'argent, de l'or et des vases.

Il y eut guerre entre Asa et Baasa, roi 16
d'Israël, pendant toute leur vie. Baasa, 17
roi d'Israël, monta contre Juda, et il bâtit Rama pour empêcher les gens d'Asa de sortir et d'entrer. Asa prit tout l'ar- 18
gent et tout l'or qui étaient restés dans les trésors de la maison du roi, et les ayant mis entre les mains de ses serviteurs, il envoya ces derniers vers Ben-Hadad, fils de Tabremon, fils de Hézion, roi de Syrie, qui habitait à Damas, en disant : " Qu'il y ait une alliance entre 19
toi et moi, *comme il y en avait une* entre ton père et mon père. Je t'envoie un présent en argent et en or. Va, romps ton alliance avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il s'éloigne de moi. " Ben-Hadad 20
consentit à la demande du roi Asa ; il envoya les chefs de son armée contre les villes d'Israël, et il battit Ahion, Dan, Abel-Beth-Maacha, tout Cennéroth et tout le pays de Nephthali. Baasa l'ayant 21
appris, cessa de bâtir Rama, et resta à Thersa. Le roi Asa fit convoquer tout 22
Juda, sans exempter personne ; et ils emportèrent les pierres et le bois avec lesquels Baasa construisait Rama, et le roi Asa s'en servit pour bâtir Gabaa de Benjamin et Maspha.

Le reste de toutes les actions d'Asa, 23
tous ses exploits, et tout ce qu'il a fait, et les villes qu'il a bâties, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Toutefois, au temps de sa vieillesse, il eut les pieds malades. Asa se 24
coucha avec ses pères et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David, son père ; et Josaphat, son fils, régna à sa place.

Nadab, fils de Jéroboam, devint roi 25
d'Israël la seconde année d'Asa, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël. Il 26

XV, 2. *Maacha* (appelée une fois ailleurs, II Par. xiii, 2, *Michaïa*, par une erreur de copiste), *fille*, dans le sens de *petite-fille*, *d'Abassalom*, si, comme il paraît certain, ce personnage est le même qu'*Absalom*, le fils de David, dont l'unique (?) fille Thamar (II Sam., xiv, 27) aurait épousé Uriel de Gabaon (II Paral. xiii, 2). Ainsi Maacha portait le nom de son arrière-grand-mère (II Sam., iii, 3). Elle était la favorite de Roboam (II Paral. xi, 21).

4. *Une lampe*, un successeur sur le trône : comp. xi, 36.

Fait bien digne d'attention et providentiel. Une seule famille, celle de David, occupe le trône de Juda depuis le commencement jusqu'à la fin, durant près de quatre siècles, tandis qu'on compte en Israël jusqu'à neuf changements de dynastie dans l'espace de 250 ans.

13. *Dignité de reine-mère* : voy. xiv, 21.

Vulgate : ... *sa mère, afin qu'elle ne présidât plus aux cérémonies de Priape et dans le bois qu'elle lui avait consacré. Il détruisit sa caverne, et brisa le simulacre très obscène, et le brûla*, etc.

23. Voy. II Paral. xvi, 12-14

fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de son père et dans les péchés que son père avait
27 fait commettre à Israël. Baasa, fils d'Ahias, de la maison d'Issachar, conspira contre lui et le frappa à Gebbéthon, qui appartenait aux Philistins, car Nadab et tout Israël faisaient le siège de
28 Gebbéthon. Baasa le mit à mort la troisième année d'Asa, roi de Juda, et il
29 régna à sa place. Lorsqu'il fut devenu roi, il frappa toute la maison de Jéroboam, il détruisit tout ce qui respirait, sans laisser échapper personne, selon la parole que Jéhovah avait dite par son
30 serviteur à Ahias de Silo, à cause des péchés que Jéroboam avait commis, et qu'il avait fait commettre à Israël, irritant ainsi Jéhovah, le Dieu d'Israël.
31 Le reste des actions de Nadab, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre
32 des Chroniques des rois d'Israël. Il y eut guerre entre Asa et Baasa pendant toute leur vie.
33 La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baasa, fils d'Ahias, devint roi sur tout Israël à Thersa, et il régna vingt-quatre
34 ans. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de Jéroboam et dans les péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël.

CHAP. XVI. — *Baasa, Ela, Zambri et Amri, rois d'Israël. Commencements d'Achab.*

16 La parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Jéhu, fils de Hanani, con-
2 tre Baasa : " Je t'ai élevé de la poussière et je t'ai établi chef de mon peuple d'Israël ; mais tu as marché dans la voie de Jéroboam et tu as fait pécher mon peuple d'Israël, pour m'irriter par leurs
3 péchés : c'est pourquoi je vais balayer Baasa et sa maison, et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam,
4 fils de Nabat. Celui de la maison de Baasa qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui des siens qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel. "
5 Le reste des actions de Baasa, ce qu'il a fait et ses exploits, cela est écrit dans
6 la Chronique des rois d'Israël. Baasa se coucha avec ses pères et il fut enterré à Thersa ; et Ela, son fils, régna à sa place.
7 La parole de Jéhovah se fit aussi entendre par le prophète Jéhu, fils de Hanani, contre Baasa et contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il avait fait sous les yeux de Jéhovah, en l'irritant par l'œuvre de ses mains *et* en devenant semblable à la maison de Jéroboam, mais encore parce qu'il avait frappé cette maison.
8 La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Ela, fils de Baasa, devint roi d'Is-
9 raël à Thersa, et il régna deux ans. Son serviteur Zambri, chef de la moitié des chars, conspira contre lui. Ela était à Thersa, buvant et s'enivrant dans la maison d'Arsa, qui était préfet de la maison *du roi* à Thersa. Zambri entra,
10 le frappa et le tua, la vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, et il régna à
11 sa place. Lorsqu'il fut devenu roi et qu'il fut assis sur son trône, il frappa toute la maison de Baasa, ne laissant vivre aucun enfant mâle, ni aucun de ses parents et de ses amis. C'est ainsi que
12 Zambri détruisit toute la maison de Baasa, selon la parole que Jéhovah avait dite contre Baasa par Jéhu, le prophète, à
13 cause de tous les péchés que Baasa et Ela, son fils, avaient commis et qu'ils avaient fait commettre à Israël, irritant par leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.
14 Le reste des actions d'Ela, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
15 La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zambri fut roi pendant sept jours à Thersa. Le peuple était *alors* campé vis-à-vis de Gebbéthon, qui ap-
16 partenait aux Philistins. Et le peuple qui campait, apprit cette nouvelle : " Zambri a conspiré, et même il a tué le roi ! " Le jour même, dans le camp, tout Israël établit pour roi d'Israël Amri,
17 chef de l'armée. Amri et tout Israël avec lui montèrent de Gebbéthon et vin-
18 rent assiéger Thersa. Lorsqu'il vit la ville prise, Zambri se retira dans la citadelle de la maison du roi et brûla sur lui la maison du roi. C'est ainsi qu'il
19 mourut, à cause des péchés qu'il avait commis en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah et en marchant dans la voie de Jéroboam et dans le péché que Jéroboam avait commis pour faire pécher Israël.
20 Le reste des actions de Zambri, et le complot qu'il forma, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

XVI, 7. *Il avait frappé cette maison ;* litt., *il l'avait frappé*, savoir, ajoute la Vulg., *Hanani le prophète ;* mais voy. II Paral. xix, 2.

11. *Ses parents* ; litt. ses vengeurs (hébr. *goalav*), à qui incombait spécialement le devoir de venger le meurtre.

21 Le peuple d'Israël se divisa alors en deux partis : une moitié du peuple était pour Thebni, fils de Gineth, pour le faire roi, et l'autre moitié était pour
22 Amri. Ceux qui suivaient Amri l'emportèrent sur ceux qui suivaient Thebni, fils de Gineth. Thebni mourut, et Amri régna.
23 La trente-unième année d'Asa, roi de Juda, Amri devint roi d'Israël, et il ré-
24 gna douze ans. Lorsqu'il eut régné six ans à Thersa, il acheta de Somer la montagne de Samarie pour deux talents d'argent; puis il bâtit sur la montagne, et il donna à la ville construite par lui le nom de Samarie, du nom de Somer, à
25 qui la montagne appartenait. Amri fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah et il agit plus mal que tous ceux qui avaient
26 été avant lui. Il marcha dans toute la voie de Jéroboam, fils de Nabat, et dans les péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël, irritant par leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.
27 Le reste des actions d'Amri, ce qu'il a fait, et ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
28 Amri se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie. Achab, son fils, régna à sa place.
29 Achab, fils d'Amri, devint roi d'Israël la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda, et il régna vingt-deux ans sur
30 Israël à Samarie. Achab, fils d'Amri, fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur, plus que tous ceux qui avaient été avant
31 lui. Comme si c'eut été *pour lui* peu de chose de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, il prit pour femme Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, et il alla servir Baal et se pros-
32 terner devant lui. Il éleva un autel à Baal dans la maison de Baal qu'il bâtit
33 à Samarie, et il fit une idole d'Astarté. Achab fit plus encore que tous les rois d'Israël pour irriter Jéhovah, le Dieu d'Israël.
34 De son temps, Hiel de Béthel bâtit Jéricho; il en jeta les fondements au prix d'Abiram, son premier-né, et il en posa les portes au prix de Ségub, son dernier fils, selon la parole que Jéhovah avait dite par Josué, fils de Nun.

CHAP. XVII. — *Elie devant Achab : Annonce d'une sécheresse. Elie au torrent de Carith; chez la veuve de Sarephtha.*

Elie, le Thesbite, un des habitants 17
de Galaad, dit à Achab : " Jéhovah est vivant, le Dieu d'Israël devant qui je me tiens ! Il n'y aura ces années-ci ni rosée ni pluie, sinon à ma parole. "
Et la parole de Jéhovah fut ainsi 2
adressée à Elie : " Pars d'ici, dirige- 3
toi vers l'orient et cache-toi au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. Tu 4
boiras de l'eau du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là. "
Il partit, obéissant à la parole de Jého- 5
vah et il alla s'établir au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. Les 6
corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent. Mais au bout d'un certain temps 7
le torrent fut à sec, car il n'était pas tombé de pluie dans le pays.
Alors la parole de Jéhovah lui fut 8
ainsi adressée : " Lève-toi, va à Sa- 9
rephta, qui appartient à Sidon, et tu y demeureras, *car* j'ai ordonné à une veuve de cette ville de te nourrir. " Il se leva 10
et alla à Sarephta. Comme il arrivait à la porte de la ville, il y avait là une femme veuve qui ramassait du bois. Il l'appela et *lui* dit : " Va me chercher, je te prie, un peu d'eau dans ce vase afin que je boive. " Et elle alla en chercher. 11
Il l'appela *de nouveau*, et il dit : " Apporte-moi, je te prie, un morceau de pain dans ta main. " Elle répondit : " Jé- 12
hovah, ton Dieu, est vivant ! je n'ai rien de cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Et voici que je ramasse deux morceaux de bois, afin que, rentrée *à la maison*, je prépare ce reste pour moi et pour mon fils; nous le mangerons, et nous mourrons *ensuite*. " Elie lui dit : 13
" Ne crains point, rentre et fais comme tu as dit. Seulement prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, que tu m'apporteras; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils. Car ainsi parle Jéhovah, 14
le Dieu d'Israël : La farine qui est dans le pot ne manquera point, et l'huile qui est dans la cruche ne diminuera point,

23. Les *douze ans* commencent à la vingt-septième année d'Asa; ils comprennent, par conséquent, les quatre années que dura la compétition.

24. *Samarie* est le nom grec correspondant à l'hébr. *Schomeron* : ce mot (rac. *schamar*, garder) éveillait dans l'esprit d'un hébreu l'idée de *mont de la garde* ou *du guet* ; c'est sans doute pour cette raison qu'Amri le donna à sa nouvelle capitale.

25. Cf. Michée vi, 16.

32. II Rois, iii, 2; x, 27. Vulg., *statue*.

XVII, 1. *Devant qui je me tiens*, dont je suis le serviteur, dans le sens spécial de ce mot, c.-à-dire le ministre autorisé. Elisée se servira de la même formule, II (Vulg. IV) Rois, iii, 14; v, 16.

jusqu'au jour où Jéhovah fera tomber de
15 la pluie sur la face du sol." Elle s'en
alla et fit selon la parole d'Elie; et pendant longtemps elle eut de quoi manger,
16 elle et sa famille, ainsi qu'Elie. La farine qui était dans le pot ne manqua pas, et l'huile qui était dans la cruche ne diminua pas, selon la parole que Jéhovah avait dite par Elie.

17 Il arriva ensuite que le fils de la femme, maitresse de la maison, devint malade, et sa maladie fut si violente, qu'il
18 ne resta plus de souffle en lui. Alors cette femme dit à Elie: "Qu'ai-je à faire avec toi, homme de Dieu? Es-tu venu chez moi pour rappeler le souvenir de mes iniquités et pour faire mourir mon
19 fils?" Il lui répondit: "Donne-moi ton fils." Et il le prit du sein de la femme, et l'ayant porté dans la chambre haute où il demeurait, il le coucha sur
20 son lit. Puis, il invoqua Jéhovah, en disant: "Jéhovah, mon Dieu, est-ce que vous auriez fait encore tomber le malheur sur cette veuve chez laquelle je demeure, jusqu'à faire mourir son fils?"
21 Et il s'étendit trois fois sur l'enfant, en invoquant Jéhovah *et* en disant: "Jéhovah, mon Dieu, je vous en prie, que l'âme de cet enfant revienne au dedans
22 de lui!" Jéhovah écouta la voix d'Elie, et l'âme de l'enfant revint au dedans de
23 lui, et il fut rendu à la vie. Elie prit l'enfant, le descendit de la chambre haute dans la maison et le donna à sa mère, et il dit: "Voici que ton fils est vivant."
24 La femme dit à Elie: "Je reconnais maintenant que tu es un homme de Dieu, et que la parole de Jéhovah dans ta bouche est vérité."

CHAP. XVIII. — *Elie devant Achab. Il confond les prophètes de Baal au Carmel.*

18 Après beaucoup de jours, la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie, dans la troisième année: "Va, parais devant Achab, et je ferai tomber de la
2 pluie sur la face du sol." Et Elie partit, pour se présenter devant Achab.

La famine étant devenue grande à Sa-
3 marie, Achab fit appeler Abdias, chef de sa maison. — Or Abdias craignait
4 beaucoup Jéhovah, car, lorsque Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah, il prit cent prophètes et les cacha cinquante par cinquante dans des cavernes,
5 où il les nourrit de pain et d'eau. Achab dit à Abdias: "Va par le pays vers toutes les sources d'eau et vers tous les torrents; peut-être se trouvera-t-il de l'herbe, et nous conserverons la vie aux chevaux et aux mulets, et nous n'aurons pas à abattre de bétail." Ils se partagèrent le pays pour le parcourir; Achab
6 alla seul par un chemin, et Abdias alla seul par un autre chemin.

Comme Abdias était en route, Elie le
7 rencontra. Abdias, l'ayant reconnu, tomba sur son visage et dit: "Est-ce toi, mon seigneur Elie?" Il lui répon-
8 dit: "C'est moi; va dire à ton maitre: Voici Elie!" Et Abdias dit: "Quel pé-
9 ché ai-je commis, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab, pour qu'il me fasse mourir? Aussi vrai que
10 Jéhovah est vivant! Il n'y a ni nation ni royaume où mon maitre n'ait envoyé pour te chercher; et quand on disait: Elie n'est pas ici, il faisait jurer le royaume et la nation qu'on ne t'avait pas trouvé.
11 Et maintenant tu *me* dis: Va dire à ton
12 maitre: Voici Elie! Et lorsque je t'aurai quitté, l'Esprit de Jéhovah te transportera je ne sais où; et j'irai informer Achab, qui ne te trouvera pas et me tuera. Cependant ton serviteur craint Jéhovah
13 dès sa jeunesse. N'a-t-on pas dit à mon seigneur ce que j'ai fait quand Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah? J'ai caché cent prophètes de Jéhovah, cinquante par cinquante dans des cavernes, et je les ai nourris de pain et d'eau. Et
14 maintenant tu dis: Va dire à ton maitre: Voici Elie! Il me tuera." Mais
15 Elie dit: "Aussi vrai que Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Aujourd'hui je me présenterai devant Achab."

Abdias alla à la rencontre d'Achab et
16 lui apprit la nouvelle; et Achab se rendit au-devant d'Elie. Dès qu'il l'aper-
17 çut, il lui dit: "Toi ici, le perturbateur
18 d'Israël?" Elie répondit: "Je ne trouble point Israël; c'est toi, au contraire, et la maison de ton père, en ce que vous avez abandonné les commandements de Jéhovah et que tu es allé après les Baals.
19 Maintenant fais rassembler tout Israël auprès de moi, à la montagne du Carmel, ainsi que les quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes d'Astarté, qui mangent de la
20 table de Jézabel." Achab envoya des messagers vers tous les enfants d'Israël et rassembla les prophètes à la montagne du Carmel.

Alors Elie s'approcha de tout le peu-
21 ple et dit: "Jusques à quand clocherez-vous des deux côtés? Si Jéhovah est Dieu, allez après lui; si c'est Baal, allez après lui!" Le peuple ne lui répondit rien.

22 Et Elie dit au peuple : " Je suis resté seul des prophètes de Jéhovah, et il y a quatre cent cinquante prophètes de Baal.
23 Que l'on nous donne deux taureaux ; qu'ils choisissent pour eux l'un des taureaux, qu'ils le coupent par morceaux et qu'ils le placent sur le bois, sans y mettre le feu ; et moi je préparerai l'autre taureau, et je le placerai sur le bois sans
24 y mettre le feu. Puis invoquez le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de Jéhovah. Le dieu qni répondra par le feu, qu'il soit *reconnu comme* Dieu. " Tout le peuple répondit en disant : " C'est bien ! "
25 Elie dit aux prophètes de Baal : " Choisissez pour vous l'un des taureaux, préparez-le les premiers, car vous êtes les plus nombreux, et invoquez le nom de votre
26 dieu, mais ne mettez pas le feu. Ils prirent le taureau qu'on leur donna et le préparèrent ; et ils invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : " Baal, réponds-nous ! " Mais il n'y eut ni voix ni réponse. Et ils sautaient devant l'autel qu'ils avaient fait.
27 A midi, Elie se moqua d'eux et dit : " Criez plus haut, car il est Dieu ; il est en méditation, ou il est occupé, ou il est en voyage ; peut-être qu'il dort, et il se
28 réveillera. " Et ils crièrent à haute voix, et ils se firent, selon leur coutume, des incisions avec des épées et avec des lances, jusqu'à ce que le sang coulât sur eux.
29 Lorsque midi fut passé, ils prophétisèrent jusqu'au moment où l'on présente l'oblation. Mais il n'y eut ni voix, ni réponse, ni signe d'attention.
30 Elie dit *alors* au peuple : " Approchez-vous de moi. " Tout le peuple s'étant approché de lui, Elie rétablit l'autel de
31 Jéhovah, qui avait été renversé. Il prit douze pierres, d'après le nombre des tribus des fils de Jacob, auquel Jéhovah
32 avait dit : " Israël sera ton nom ; " et il bâtit avec ces pierres un autel au nom de Jéhovah ; puis, ayant fait autour de l'autel un fossé de la capacité de deux
33 mesures de semence, il arrangea le bois, coupa le taureau par morceaux et le
34 plaça sur le bois. Et il dit : " Remplissez d'eau quatre cruches, et versez-les sur l'holocauste et sur le bois. " Il dit : " Faites-le une seconde fois " ; et ils le firent une seconde fois. Il dit : " Faites-le une troisième fois " ; et ils le firent
35 une troisième fois. L'eau coula autour de l'autel, et il fit remplir aussi d'eau le fossé.
36 A l'heure où l'on offre l'oblation du *soir*, Elie, le prophète, s'avança et dit : " Jéhovah, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, que l'on sache aujourd'hui que vous êtes Dieu en Israël, que je suis votre serviteur et que j'ai fait toutes ces
37 choses sur votre parole. Exaucez-moi, Jéhovah, exaucez-moi ! afin que ce peuple reconnaisse que vous, Jéhovah, êtes Dieu, et que c'est vous qui ramenez leurs cœurs. "
38 Alors le feu de Jéhovah tomba, et il consuma l'holocauste, le bois, les pierres et la terre, et absorba l'eau qui était dans
39 le fossé. Quand tout le peuple vit cela, ils tombèrent sur leur visage et ils dirent : C'est Jéhovah qui est Dieu ! C'est Jéhovah qui est Dieu ! "
40 Et Elie leur dit : Saisissez les prophètes de Baal ; que pas un d'eux n'échappe ! " Ils les saisirent, et Elie les fit descendre au torrent de Cison, où il les tua.
41 Elie dit à Achab : " Monte, mange et bois ; car j'entends le bruissement de la
42 pluie. " Achab monta pour manger et pour boire ; mais Elie monta au sommet du Carmel, et, se penchant vers la terre,
43 il mit son visage entre ses genoux, et il dit à son serviteur : " Monte, regarde du côté de la mer. " Le serviteur monta, et ayant regardé, il dit : " Il n'y a rien. " Elie dit : " Retourne sept fois. "
44 A la septième fois, il dit : " Voici un petit nuage, comme la paume de la main d'un homme, qui s'élève de la mer. " Elie dit : " Va dire à Achab : Attelle et descends, afin que la pluie ne te surprenne pas. "
45 En peu de temps, des nuages poussés par le vent obscurcirent le ciel, et il tomba une forte pluie, pendant qu'Achab, monté sur son char, s'en retournait à
46 Jezrahel. Et la main de Jéhovah fut sur Elie ; il se ceignit les reins et courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jezrahel.

CHAP. XIX. — *Fuite d'Elie dans le désert, sur le mont Horeb. Elisée appelé à lui succéder comme prophète.*

19 Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'Elie avait fait, et comment il avait
2 tué par l'épée tous les prophètes. Et Jézabel envoya un messager à Elie pour lui dire : " Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si demain à cette heure je n'ai pas fait de ta vie

XVIII, 26. *Ils sautaient*, litt. *ils boitaient* : expression ironique de l'espèce de danse désordonnée à laquelle ils se livraient.

27. *Occupé*, litt. *retiré*, comme un roi se retire pour quelque temps dans son intérieur. D'autres : pour satisfaire un besoin naturel.

comme *tu as fait* de la vie de chacun
3 d'eux?" Elie, voyant cela, se leva et partit pour sauver sa vie. Il arriva à Bersabée, qui appartient à Juda, et y
4 laissa son serviteur. Pour lui, il s'avança dans le désert l'espace d'une journée de marche; arrivé là, il s'assit sous un genêt et demanda pour lui la mort, en disant: " C'est assez! Maintenant, Jéhovah, prends mon âme, car je ne suis pas
5 meilleur que mes pères?" Il se coucha et s'endormit sous le genêt. Et voici qu'un ange le toucha et lui dit: "Lève-
6 toi, mange." Il regarda, et il y avait à son chevet un gâteau cuit sur des pierres chauffées et une cruche d'eau. Après avoir mangé et bu, il se recou-
7 cha. L'ange de Jéhovah vint une seconde fois, le toucha et dit: " Lève-toi, mange, car le chemin est trop long pour
8 toi." Il se leva, mangea et but, et avec la force que lui donna cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu, à Horeb.

9 Là, il entra dans la caverne, et il y passa la nuit. Et voici que la parole de Jéhovah lui fut ainsi adressée: " Que
10 fais-tu ici, Elie?" Il répondit: " J'ai été plein de zèle pour Jéhovah, le Dieu des armées; car les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, renversé vos autels, et tué par l'épée vos prophètes; je suis resté moi seul, et ils cherchent à
11 m'ôter la vie." Jéhovah dit: " Sors, et tiens-toi dans la montagne devant Jéhovah, car voici que Jéhovah va passer." Et il y eut, devant Jéhovah, un vent fort et violent qui déchirait les montagnes et brisait les rochers: Jéhovah n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre: Jéhovah n'était
12 pas dans le tremblement de terre. Et après le tremblement de terre, un feu: Jéhovah n'était pas dans le feu. Et après le feu, le murmure d'une brise légère.
13 Quand Elie l'entendit, il s'enveloppa le visage de son manteau, et étant sorti, il se tint à l'entrée de la caverne. Et voici qu'une voix se fit entendre à lui, en disant: " Que fais-tu ici, Elie?" Il
14 répondit: " J'ai été plein de zèle pour Jéhovah, le Dieu des armées; car les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, renversé vos autels et tué par l'épée vos prophètes; je suis resté, moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie!"

Jéhovah lui dit: " Va, reprenant ton
15 chemin, au désert de Damas, et quand tu seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie; tu oindras Jéhu, fils de
16 Namsi, pour roi d'Israël, et tu oindras Elisée, fils de Saphat, d'Abel-Méhula, pour prophète à ta place. Et celui qui
17 échappera à l'épée de Hazaël, Jéhu le fera mourir; et celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Elisée le fera mourir.
18 Mais je laisserai en Israël sept mille hommes, *savoir* tous ceux qui n'ont pas fléchi les genoux devant Baal, tous ceux dont la bouche ne l'a point baisé."

19 Etant parti de là, Elie trouva Elisée, fils de Saphat, qui labourait; il y avait devant lui douze paires de bœufs, et il était avec la douzième. Elie s'approcha de lui, et il jeta sur lui son manteau.
20 Elisée, quittant ses bœufs, courut après Elie, et dit: " Permets que j'aille embrasser mon père et ma mère, et je te suivrai." Elie lui répondit: " Va, re-
21 tourne, car que t'ai-je fait!" Elisée s'éloigna de lui, et ayant pris la paire de bœufs, il les égorgea; et avec le bois de la charrue et du joug, il fit cuire leur chair et la donna à manger au peuple. Puis il se leva, suivit Elie et fut à son service.

CHAP. XX. — *Double victoire d'Achab sur Benhadad, roi de Syrie.*

20 Benhadad, roi de Syrie, rassembla toute son armée; il y avait avec lui trente-deux rois, des chevaux et des chars. Il monta, et ayant mis le siège
2 devant Samarie, il l'attaqua. Il envoya dans la ville des messagers à Achab, roi
3 d'Israël, pour lui dire: " Ton argent et ton or sont à moi, tes femmes et tes plus
4 beaux enfants sont à moi." Le roi d'Israël répondit: " Comme tu le dis, ô roi, mon seigneur; je suis à toi avec tout ce
5 que j'ai." Les messagers retournèrent et dirent: " Ainsi parle Benhadad: Tu me livreras ton argent et ton or, tes femmes et tes enfants. Et quand demain,
6 à cette heure, j'enverrai mes serviteurs chez toi, pour fouiller ta maison et les maisons de tes serviteurs, ils mettront la main sur tout ce que tu as de précieux, et ils l'emporteront."

7 Le roi d'Israël convoqua tous les anciens du pays, et il dit: " Reconnaissez et comprenez que cet homme veut notre perte; car il m'a envoyé demander

XIX, 3. *Voyant cela*, hébr. *vayar*; les LXX et la Vulg. ont lu *vayira*, Elie *fut effrayé*, leçon préférée par plusieurs interprètes.

18. *Sept mille* Israélites pieux, qui échapperont aux persécutions d'Achab et de Jézabel. Ce nombre est symbolique; il désigne ici le petit reste, la sainte semence du peuple élu: comp. Rom. xi, 5.

mes femmes et mes enfants, mon argent et mon or, et je ne lui avais pas refusé."
8 Tous les anciens et tout le peuple dirent à Achab : " Ne l'écoute pas et ne con-
9 sens pas. " Achab répondit *donc* aux messagers de Benhadad : " Dites à mon seigneur le roi : Tout ce que tu as envoyé demander à ton serviteur la première fois, je le ferai, mais pour cette chose, je ne puis la faire. " Les messagers s'en allèrent, et lui portèrent la réponse.
10 Benhadad envoya dire à Achab : " Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si la poussière de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de tout
11 le peuple qui me suit ! " Et le roi d'Israël répondit : " Que celui qui revêt son armure ne se glorifie pas comme celui
12 qui la dépose ! " Lorsque Benhadad entendit cette réponse, il était à boire avec les rois sous les huttes, et il dit à ses serviteurs : " Prenez vos positions ! " Et ils prirent leurs positions contre la ville.
13 Mais voici qu'un prophète, s'approchant d'Achab, roi d'Israël, *lui* dit : " Tu vois toute cette grande multitude? Je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains, afin que tu saches que je suis Jé-
14 hovah. " Achab dit : " Par qui? " Et il répondit : " Par les serviteurs des chefs des provinces. " Achab dit : " Qui engagera le combat? " Et il répondit : " Toi. "
15 *Alors* Achab passa en revue les serviteurs des chefs des provinces, et il s'en trouva deux cent trente-deux ; après eux, il passa en revue tout le peuple, tous les enfants d'Israël : ils étaient sept mille.
16 Ils firent une sortie à midi, pendant que Benhadad buvait et s'enivrait sous les huttes, lui et les trente-deux rois, ses
17 auxiliaires. Les serviteurs des chefs des provinces étaient sortis au premier rang. Benhadad envoya aux informations, et on lui fit ce rapport : " Des hommes
18 sont sortis de Samarie. " Il dit : " S'ils sortent pour la paix, prenez-les vivants ; s'ils sortent pour le cambat, prenez-les
19 vivants. " Lorsque les serviteurs des chefs des provinces, suivis de l'armée,
20 furent sortis de la ville, chacun frappa son homme, et les Syriens prirent la fuite. Israël les poursuivit. Benhadad, roi de Syrie, se sauva sur un cheval,
21 avec des cavaliers. Le roi d'Israël sortit, frappa les chevaux et les chars, et fit éprouver aux Syriens une grande défaite.

Alors le prophète s'approcha du roi 22
d'Israël et lui dit : " Va, fortifie-toi, examine et vois ce que tu as à faire ; car, au retour de l'année, le roi de Syrie montera contre toi. "
Les serviteurs du roi de Syrie lui di- 23
rent : " Les dieux d'Israël sont des dieux de montagnes ; c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous ; mais combattons-les dans la plaine, et sûrement nous serons plus forts qu'eux. Fais encore ceci : 24
ôte chacun des rois de son poste, et mets des chefs à leur place, et forme-toi une 25
armée égale à celle que tu as perdue, avec autant de chevaux et autant de chariots. Nous les combattrons alors dans la plaine, et sûrement nous serons plus forts qu'eux. " Il se rendit à leur conseil et fit ainsi. Au retour de l'année, Ben- 26
hadad passa les Syriens en revue, et monta vers Aphec pour combattre Israël.
Les enfants d'Israël furent *aussi* passés 27
en revue ; ils reçurent des vivres et ils s'avancèrent à la rencontre des Syriens. Ils campèrent vis-à-vis d'eux, semblables à deux petits troupeaux de chèvres, tandis que les Syriens remplissaient le pays.
Un homme de Dieu s'approcha et dit 28
au roi d'Israël : " Ainsi parle Jéhovah : Parce que les Syriens ont dit : Jéhovah est un dieu des montagnes, et non un dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude, et vous saurez que je suis Jéhovah. Ils 29
campèrent sept jours en face les uns des autres. Le septième jour, le combat s'engagea, et les enfants d'Israël tuèrent aux Syriens cent mille hommes de pied en un jour. Le reste s'enfuit à la ville 30
d'Aphec, et la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui restaient.
Benhadad s'était enfui et il allait dans 31
la ville de chambre en chambre. Ses serviteurs lui dirent : " Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont des rois cléments ; permets que nous mettions des sacs sur nos reins et des cordes à nos têtes, et que nous sortions vers le roi d'Israël : peut-être qu'il te laissera la vie. " Ils se mirent des sacs 32
sur les reins et des cordes autour de la tête, et s'étant rendus auprès du roi d'Israël, ils dirent : " Ton serviteur Benhadad dit : Daigne me laisser la vie ! " Achab répondit : " Est-il encore vivant? Il est mon frère. " Ces hommes tirèrent 33
de là un heureux augure, et saisissant

XX, 33. *Saisissant... cette parole*, ils la répétèrent, afin de fixer en quelque sorte et d'empêcher Achab de la retirer. En Orient, si quelqu'un à qui on demande protection, a laissé échapper de ses lèvres un mot amical, ce mot est sacré, il doit être tenu. C'est ce qu'on appelle chez les Arabes la loi du *dakhel*. D'autres traduisent les premiers mots du verset, *ces*

avec empressement cette parole, ils dirent : Benhadad est ton frère. " Et il dit : " Allez, et amenez-le. " Benhadad vint vers lui, et Achad le fit monter sur
34 son char. Benhadad lui dit : " Je te rendrai les villes que mon père a enlevées à ton père, et tu établiras pour toi des rues à Damas, comme mon père en avait établi à Samarie. " " Et moi, *répondit Achab*, je te laisserai aller moyennant un traité d'alliance. " Il fit alliance avec lui, et le laissa aller.

35 Un des fils des prophètes dit à son compagnon, dans la parole de Dieu : " Frappe-moi, je te prie. " Mais cet
36 homme refusa de le frapper. Et il lui dit : " Parce que tu n'as pas obéi à la voix de Jéhovah, dès que tu m'auras quitté, le lion te frappera. " Et quand il l'eut quitté, le lion l'ayant rencontré,
37 le frappa. Il trouva un autre homme, et il dit : " Frappe-moi, je te prie. " Cet
38 homme le frappa et le blessa. *Alors* le prophète alla se placer sur le chemin du roi, et il se déguisa avec un bandeau sur
39 ses yeux. Lorsque le roi passa, il cria vers le roi, en disant : " Ton serviteur était sorti au milieu du combat ; un homme s'éloigne et m'amène un homme en disant : Garde-le. S'il vient à s'échapper, ta vie en répondra, ou tu paieras un
40 talent d'argent. — Et pendant que ton serviteur agissait çà et là, l'homme disparut. " Le roi d'Israël lui dit : " C'est là ton jugement ; tu l'as rendu toi-même. "
41 Aussitôt le prophète ôta le bandeau de ses yeux, et le roi d'Israël le reconnut
42 pour un des prophètes. Alors il dit au roi : " Ainsi parle Jéhovah : Parce que tu as laissé échapper de tes mains l'homme que j'avais voué à l'anathème, ta vie sera pour sa vie et ton peuple pour son
43 peuple. " Le roi d'Israël s'en alla chez lui, triste et irrité, et il arriva à Samarie.

CHAP. XXI. — *La vigne de Naboth. Crime d'Achab et de Jézabel.*

21 Après ces événements, comme Naboth de Jezrahel avait une vigne à Jezrahel, à côté du palais d'Achab, roi de
2 Samarie, Achab parla ainsi à Naboth : " Cède-moi ta vigne pour que j'en fasse un jardin potager, car elle est tout près de ma maison ; je te donnerai à la place une vigne meilleure, ou, si cela te con-
3 vient, de l'argent pour sa valeur. " Naboth lui répondit : " Que Jéhovah me garde de te donner l'héritage de mes pères ! " Achab rentra dans sa maison 4
triste et irrité, à cause de cette parole que lui avait dite Naboth de Jezrahel : " Je ne donnerai pas l'héritage de mes pères. " Et se couchant sur son lit, il détourna le visage et refusa de manger.

Jézabel, sa femme, vint auprès de lui 5
et lui dit : " Pourquoi as-tu l'âme triste et ne manges-tu pas ? " Il lui répondit : 6
" J'ai parlé à Naboth de Jezrahel et je lui ai dit : Cède-moi ta vigne pour de l'argent ; ou, si tu l'aimes mieux, je te donnerai une autre vigne à la place. Mais il a dit : Je ne te donnerai pas ma vigne. " Alors Jézabel, sa femme, lui 7
dit : " C'est donc toi qui exerces le souverain pouvoir sur Israël ! Lève-toi, prends de la nourriture, et que la joie rentre dans ton cœur ; je te donnerai, moi, la vigne de Naboth de Jezrahel. "
Et elle écrivit au nom d'Achab une lettre 8
qu'elle scella du sceau du roi, et elle l'envoya aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth, habitant avec lui. Voici ce qu'elle écrivit 9
dans sa lettre : " Publiez un jeûne ; placez Naboth en tête du peuple, et mettez 10
en face de lui deux méchants hommes qui déposeront ainsi contre lui : Tu as maudit Dieu et le roi ! Puis menez-le dehors, lapidez-le, et qu'il meure. "

Les gens de la ville de Naboth, les 11
anciens et les magistrats qui habitaient dans sa ville, firent ce que leur avait faire dire Jézabel, selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées. Ils publièrent un jeûne, et ils 12
placèrent Naboth en tête du peuple, et 13
les deux méchants hommes, étant venus se mettre en face de lui, déposèrent ainsi devant le peuple : " Naboth a maudit Dieu et le roi ! " Puis ils le menèrent hors de la ville et le lapidèrent, et il mourut. Et ils envoyèrent dire à Jéza- 14
bel : " Naboth a été lapidé, et il est mort. " Lorsque Jézabel eut appris que 15
Naboth avait été lapidé et qu'il était mort, elle dit à Achab : " Lève toi, prends possession de la vigne de Naboth de Jezrahel, qui a refusé de te la céder pour de l'argent ; car Naboth n'est plus en vie, il est mort. " En entendant que 16
Naboth était mort, Achab se leva pour descendre à la vigne de Naboth de Jezrahel, afin d'en prendre possession.

Alors la parole de Jéhovah fut ainsi 17
adressée à Élie, le Thesbite : " Lève- 18
toi, descends au devant d'Achab, roi d'Israël, qui règne à Samarie ; le voilà dans la vigne de Naboth, où il est descendu pour en prendre possession. Tu 19

hommes observaient avec soin si une parole favorable ne sortirait pas de la bouche d'Achab, sens qui s'accorde mieux avec le contexte.

lui parleras, en disant : " Ainsi parle Jéhovah : " N'as-tu pas tué et pris un héritage ? " Et tu ajouteras : " Ainsi parle Jéhovah : Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lècheront aussi ton propre sang."
20 Achab dit à Elie : " M'as-tu trouvé, ô mon ennemi ? " Il répondit : " Je t'ai trouvé, parce que tu t'es vendu pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah.
21 Voici que je ferai venir le malheur sur toi ; je te balaierai ; j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël,
22 et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et à la maison de Baasa, fils d'Ahias, parce que tu m'as irrité et que tu as fait pé-
23 cher Israël. " Jéhovah parla aussi contre Jézabel, et dit : " Les chiens mangeront Jézabel près du fossé de Jezrahel.
24 Celui de la maison d'Achab qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs, sera mangé par les oiseaux du ciel. "
25 — Il n'y a eu personne qui se soit vendu comme Achab pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah ; et Jéza-
26 bel, sa femme, l'excitait. Il s'est conduit de la manière la plus abominable, en allant après les idoles, selon tout ce que faisaient les Amorrhéens que Jéhovah chassa devant les enfants d'Israël. —
27 Lorsqu'il eut entendu les paroles d'Elie, Achab déchira ses vêtements, et ayant mis un sac sur son corps, il jeûna ; il couchait avec ce sac et il marchait
28 avec lenteur. Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie le Thesbite :
29 " As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le malheur pendant sa vie ; ce sera pendant la vie de son fils que je ferai venir le malheur sur sa maison. "

CHAP. XXII. — *Expédition d'Achab et de Josaphat contre les Syriens ; mort d'Achab. Josaphat, roi de Juda. Ochozias, roi d'Israël.*

22 On se reposa pendant trois ans, sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Is-
2 raël. La troisième année, Josaphat, roi de Juda, descendit auprès du roi d'Is-
3 raël. Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : " Savez-vous que Ramoth-en-Galaad est à nous ? Et nous ne faisons rien pour la reprendre des mains du roi de Syrie ! "
4 Et il dit à Josaphat : " Veux-tu venir avec moi attaquer Ramoth-en-Galaad ? " Josaphat répondit au roi d'Israël : " *Il en sera* de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, de mes chevaux comme de tes chevaux. "
Josaphat dit alors au roi d'Israël : 5
" Consulte maintenant, je te prie, la parole de Jéhovah. " Le roi d'Israël as- 6
sembla les prophètes, au nombre de quatre cents environ, et leur dit : " Irai-je attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-je m'en abstenir ? " Ils répondirent : " Monte, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi. " Mais Josaphat dit : " N'y 7
a-t-il plus ici aucun prophète de Jéhovah par qui nous puissions l'interroger ? "
Le roi d'Israël répondit à Josaphat : " Il 8
y a encore ici un homme par qui l'on pourrait consulter Jéhovah ; mais je le hais, car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal : c'est Michée, fils de Jemla. " Et Josaphat dit : " Que
le roi ne parle pas ainsi ! " Alors le roi 9
d'Israël, appelant un eunuque, *lui* dit : " Fais venir de suite Michée, fils de Jemla. "
Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, 10
étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits *royaux*, dans la place à l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient devant eux.
Sédécias, fils de Chanaana, s'était fait 11
des cornes de fer, et il dit : " Ainsi parle Jéhovah : Avec ces cornes tu frapperas les Syriens jusqu'à l'extermination. " Et 12
tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : " Monte à Ramoth-en-Galaad et sois vainqueur, car Jéhovah la livrera entre les mains du roi. "
Le messager qui était allé appeler 13
Michée lui parla ainsi : " Les paroles des prophètes sont d'accord pour annoncer du bien au roi ; que ta parole soit donc conforme à celle de chacun d'eux : annonce du bien. " Michée répondit : 14
" Jéhovah est vivant ! ce que Jéhovah me dira, je l'annoncerai. " Lorsqu'il fut 15
arrivé auprès du roi, le roi lui dit : " Michée, irons-nous attaquer Ramoth-en-Galaad ou devons-nous nous en abstenir ? " Il lui répondit : " Monte et sois vainqueur, car Jéhovah la livrera entre les mains du roi. " Et le roi lui dit : 16
" Combien de fois devrai-je t'adjurer de ne me dire que la vérité au nom de Jéhovah ? " Michée répondit : " Je vois 17
tout Israël dispersé sur les montagnes, comme les brebis qui n'ont pas de berger ; et Jéhovah dit : Ces gens n'ont pas de maître ; que chacun retourne en paix dans sa maison ! " Le roi d'Israël dit à 18

XXI, 24. Comp. xiv. 11. *Achab.* dans la Vulg., désigne tout membre de la maison d'Achab.

Josaphat : " Ne te l'ai-je pas dit? Il ne prophétise sur moi rien de bon, mais seulement du mal. "

19 Et Michée dit : " Ecoute donc la parole de Jéhovah. J'ai vu Jéhovah assis sur son trône, et toute l'armée du ciel se tenait auprès de lui, à sa droite et à sa
20 gauche. Et Jéhovah dit : " Qui trompera Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte à Ramoth-en-Galaad, et qu'il y périsse? Ils répondirent l'un d'une manière, l'au-
21 tre d'une autre. Alors un esprit vint se présenter devant Jéhovah et dit : Moi, je le tromperai. Jéhovah lui dit : Com-
22 ment? Il répondit : Je sortirai et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Jéhovah dit : Tu le tromperas et tu en vien-
23 dras à bout; sors, et fais ainsi. Jéhovah a donc mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes qui sont là. Et Jéhovah a prononcé du mal sur toi. "

24 Mais Sédécias, fils de Chanaana, s'étant approché, frappa Michée sur la joue et dit : " Par où l'esprit de Jéhovah est-
25 il sorti de moi pour te parler? " Michée répondit : " Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre pour te ca-
26 cher. " Le roi d'Israël dit : " Prends Michée, et remmène-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils du roi.
27 Tu *leur* diras : Ainsi parle le roi : Mettez cet homme en prison, et nourrissez-le du pain et de l'eau d'affliction, jusqu'à
28 ce que je revienne en paix. " Et Michée dit : " Si tu reviens en paix, Jéhovah n'a point parlé par moi. " Il ajouta : " Entendez, vous tous, peuples. "

29 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda,
30 montèrent à Ramoth-en-Galaad. Le roi d'Israël dit à Josaphat : " Je veux me déguiser pour aller au combat ; mais toi, revêts-toi de tes habits. " Et le roi d'Is-
31 raël se déguisa et alla au combat. Le roi de Syrie avait donné cet ordre aux trente-deux chefs de ses chars : " Vous n'attaquerez ni petit ni grand, mais seu-
32 lement le roi d'Israël. " Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils dirent : " Sûrement, c'est le roi d'Israël ! " et ils se tournèrent contre lui pour l'atta-
33 quer. Josaphat poussa un cri. Reconnaissant que ce n'était pas le roi d'Israël, les chefs des chars s'éloignèrent de lui.
34 Alors un homme tira de son arc au hasard et atteignit le roi d'Israël entre les jointures et la cuirasse. Le roi dit à celui qui conduisait son char : " Tourne, et fais-moi sortir du champ de bataille, car je suis blessé. Le combat devint 35
violent ce jour-là. Le roi était tenu debout sur son char en face des Syriens, et il mourut le soir ; le sang de la blessure coula dans l'intérieur du char. Vers 36
le coucher du soleil, ce cri courut dans toute l'armée : " Chacun à sa ville et chacun à son pays ! "

Ainsi mourut le roi. Il fut ramené à 37
Samarie, où on l'enterra. Lorsqu'on 38
lava le char à l'étang de Samarie, les chiens léchèrent le sang d'Achab et les prostituées s'y baignèrent, selon la parole que Jéhovah avait dite.

Le reste des actions d'Achab, tout ce 39
qu'il a fait, la maison d'ivoire qu'il construisit et toutes les villes qu'il a bâties, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. Achab se coucha 40
avec ses pères ; et Ochozias, son fils, régna à sa place.

Josaphat, fils d'Asa, régna sur Juda 41
la quatrième année d'Achab. Il avait 42
trente-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Azuba, fille de Salaï.
Il marcha dans toute la voie d'Asa, son 43
père, et ne s'en détourna point, faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah. Seulement les hauts lieux ne disparurent 44
pas ; le peuple continua d'y offrir des sacrifices et des parfums. Josaphat fut 45
en paix avec le roi d'Israël.

Le reste des actions de Josaphat, les 46
exploits qu'il accomplit, et ses guerres, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.

Il ôta du pays le reste des prostitués 47
qui s'y trouvaient encore depuis le temps d'Asa, son père. Il n'y avait pas *alors* 48
de roi en Edom ; un gouverneur en remplissait les fonctions. Josaphat construi- 49
sit des vaisseaux de Tharsis pour aller à Ophir chercher de l'or ; mais il ne put y aller, parce que les vaisseaux se brisèrent à Asiongaber. Alors Ochozias, 50
fils d'Achab, dit à Josaphat : " Permets que mes serviteurs aillent avec les tiens sur les vaisseaux. " Mais Josaphat ne voulut pas.

Josaphat se coucha avec ses pères, et 51
il fut enterré avec eux dans la ville de David, son père ; Joram, son fils, régna à sa place.

---

26. La Vulg., prenant l'hébr. *han.mélek* (c.-à-d. *le roi*) pour un nom propre, traduit, *Joas, fils d'Amélech.*

41. Sur le règne de *Josaphat*, comp. II Paral. xvii-xx.

52 Ochozias, fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda. Il régna deux ans
53 sur Israël. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de son père et dans la voie de sa mère, et dans la voie de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. Il servit 54
Baal et se prosterna devant lui, et il irrita Jéhovah, Dieu d'Israël, selon ce qu'avait fait son père.

DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

(LE QUATRIÈME DANS LA VULGATE).

CHAP. I. — *Maladie d'Ochozias. Sa mort annoncée par Elie.*

1 MOAB se révolta contre Israël, après la mort d'Achab.
2 Ochozias tomba par la fenêtre en treillis de sa chambre haute à Samarie, et il en fut malade. Il envoya des messagers et leur dit : " Allez consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron, *pour savoir* si je guérirai de cette mala-
3 die. " Mais l'ange de Jéhovah dit à Elie, le Thesbite : " Lève-toi, monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie et dis-leur : Est-ce parce qu'il n'y a point de Dieu en Israël que vous allez consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron?
4 C'est pourquoi ainsi parle Jéhovah : Tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras. " Et Elie s'en alla.
5 Les messagers retournèrent auprès d'Ochozias, et il leur dit : " Pourquoi
6 revenez-vous? " Ils lui répondirent : " Un homme est monté à notre rencontre et nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et dites-lui : Ainsi parle Jéhovah : Est-ce parce qu'il n'y a point de Dieu en Israël que tu envoies consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron? C'est pourquoi tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mour-
7 ras certainement. " Ochozias leur dit : " Comment était l'homme qui est monté à votre rencontre et qui vous a dit ces
8 paroles? " Ils lui répondirent : " *C'était* un homme velu, avec une ceinture de cuir autour des reins. " Et Ochozias dit : " *C'est* Elie, le Thesbite. "
9 Aussitôt il envoya vers lui un chef de cinquante avec ses cinquante hommes. Ce chef monta auprès d'Elie, qui était assis sur le sommet de la montagne, et il lui dit : " Homme de Dieu, le roi a dit : Descends ! " Elie répondit au chef de 10
cinquante : " Si je suis un homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes? " Et le feu descendit du ciel et le consuma, lui et ses cinquante hommes. Ochozias envoya 11
encore un autre chef de cinquante avec ses cinquante hommes. Ce chef, prenant la parole, dit à Elie : " Homme de Dieu, ainsi a dit le roi : Hâte-toi, descends? " Elie leur répondit : " Si je suis un hom- 12
me de Dieu, que le feu descende du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes ! " Et le feu de Dieu descendit du ciel, et le consuma, lui et ses cinquante hommes. De nouveau Ochozias envoya 13
un troisième chef de cinquante avec cinquante hommes. Ce troisième chef monta, et, étant arrivé, il fléchit les genoux devant Elie, et lui dit en suppliant : " Homme de Dieu, de grâce, que ma vie et que la vie de ces cinquante hommes, tes serviteurs, soit précieuse à tes yeux ! Le feu est descendu du ciel et a consumé 14
les deux premiers chefs de cinquante et leur cinquante hommes, mais maintenant que ma vie soit précieuse à tes yeux ! "
L'ange de Jéhovah dit à Elie : " Des- 15
cends avec lui, sans avoir aucune crainte du roi. " Elie se leva et descendit avec lui vers le roi. Il lui dit : " Ainsi parle 16
Jéhovah : Parce que tu as envoyé des messagers consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas de Dieu en Israël dont on puisse consulter la parole, tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement. "

---

52. Les vers. 52-54 appartiennent logiquement au chapitre suivant, le premier du IIe (Vulg. IVe) Livre des Rois. Ce IIe livre a été détaché à tort du Ier qu'il ne fait que continuer, et avec lequel il faisait corps dans l'intention de l'auteur.

I, 11. *Prenant* (litt. *prit*) *la parole*. Au lieu de *yaan* en hébr., les LXX ont lu *yaal*, il monta : cette leçon est probablement la vraie. Comp. vers. 9 et 13.

17 Ochozias mourut, selon la parole de Jéhovah qu'Elie avait dite ; et Joram devint roi à sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda ; car il n'avait pas de fils.

18 Le reste des actions d'Ochozias, *tout* ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

CHAP. II. — *Elie élevé au ciel. Elisée ; ses premiers miracles.*

2 Lorsque Jéhovah voulut faire monter Elie au ciel dans un tourbillon, Elie
2 s'en allait de Galgala avec Elisée. Il dit à Elisée : " Reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie jusqu'à Béthel. " Elisée répondit : " Jéhovah est vivant et ton âme est vivante! je ne te quitterai point ! "
3 Et ils descendirent à Béthel. Les fils des prophètes qui étaient à Béthel sortirent vers Elisée, et lui dirent : " Sais-tu que Jéhovah enlèvera aujourd'hui ton maître de dessus ta tête? " Il répondit : " Je le
4 sais aussi ; tenez-vous en paix. " Elie lui dit : " Elisée, reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie à Jéricho. Il répondit : Jéhovah est vivant et ton âme est vivante ! je ne quitterai point ! " Et ils arri-
5 vèrent à Jéricho. Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho s'approchèrent d'Elisée et lui dirent : " Sais-tu que Jéhovah enlèvera aujourd'hui ton maître de dessus ta tête? " Il répondit : " Je le sais
6 aussi ; tenez-vous en paix. Elie lui dit : " Reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie au Jourdain. " Il répondit : " Jéhovah est vivant et ton âme est vivante ! je ne te quitterai point ! " Et ils pour-
7 suivirent tous deux leur chemin. Cinquante hommes d'entre les fils des prophètes les suivirent et se tinrent à distance à portée de voir, et eux deux s'ar-
8 rêtèrent au bord du Jourdain. Alors Elie, prenant son manteau, le roula et en frappa les eaux, qui se partagèrent d'un côté et de l'autre, et ils passèrent tous deux à sec.

9 Lorsqu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée : " Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi. " Elisée répondit : " Que j'obtienne, je te prie, une double portion
10 de ton esprit? " Elie dit : Tu demandes une chose difficile. *Cependant*, si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, il t'arrivera ainsi ; sinon, cela n'arrivera pas. "

11 Comme ils continuaient à marcher en s'entretenant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un
12 tourbillon. Elisée regardait et criait : " Mon père ! mon père ! Char d'Israël et ses cavaliers ! " Et il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et les déchira en deux morceaux,
13 et il releva le manteau qu'Elie avait laissé tomber. Puis, étant revenu au Jourdain, il s'arrêta sur
14 le bord ; et prenant le manteau qu'Elie avait laissé tomber, il en frappa les eaux et dit : " Où est Jéhovah, le Dieu d'Elie? Où est-il? " Lorsqu'il eut frappé les eaux, elles se partagèrent d'un côté et de l'autre, et Elisée passa.

15 Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, à portée de voir, l'ayant aperçu, dirent : " L'esprit d'Elie repose sur Elisée ; " et allant à sa rencontre, ils se prosternèrent contre terre devant lui.
16 Ils lui dirent : " Il y a parmi tes serviteurs cinquante hommes vaillants : permets qu'ils aillent chercher ton maître. Peut-être que l'Esprit de Jéhovah l'a emporté ou l'a jeté sur quelque montagne ou quelque vallée. " Il répondit : " Ne
17 les envoyez pas. " Mais ils le pressèrent si vivement qu'il *leur* dit : " Envoyez-les. " Ils envoyèrent les cinquante hommes, qui cherchèrent Elie pendant trois
18 jours, sans le trouver. Lorsqu'ils furent de retour auprès d'Elisée, — car il demeurait à Jéricho, — il leur dit : " Ne vous avais-je pas dit : N'allez pas? "

19 Les gens de la ville dirent à Elisée : " Le séjour de la ville est bon, comme le voit mon seigneur ; mais les eaux sont
20 mauvaises et le pays est stérile. " Il dit : " Apportez-moi une écuelle neuve et mettez-y du sel. " Et ils la lui apportèrent. Il alla vers la source des eaux,
21 et y ayant jeté du sel, il dit : " Ainsi parle Jéhovah : J'assainis ces eaux ; il n'en proviendra plus ni mort, ni stérilité. " Et les eaux furent assainies jus-
22 qu'à ce jour, selon la parole qu'Elisée avait dite.

23 Il monta de là à Béthel ; et comme il montait par la route, des petits garçons, sortant de la ville, se moquèrent de lui ; ils lui disaient : " Monte, chauve ! monte,

---

II, 11. Comp. Eccli. xlviii, 9.

14. Après, *il en frappa les eaux*, la Vulg. ajoute, *et elles ne furent pas divisées*, ce qui suppose qu'Elie les aurait frappées deux fois. Le P. Vercellone condamne cette addition, faite postérieurement à S. Jérôme d'après certains manuscrits grecs et l'ancienne Italique ; elle manque d'ailleurs dans plusieurs manuscrits latins de la Vulgate.

18. *N'allez pas* ; Vulg., *n'envoyez pas*. Des manuscrits anciens lisent *ire* au lieu de *mittere*.

24 chauve!" Il se retourna pour les regarder, et il les maudit au nom de Jéhovah. Aussitôt deux ours sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces en-
25 fants. — De là il alla sur la montagne du Carmel, d'où il retourna à Samarie.

CHAP. III. — *Joram, roi d'Israël. Expédition contre les Madianites.*

3 Joram, fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie la dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda, et il régna
2 douze ans. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, non pas toutefois comme son père et sa mère. Car il fit disparaître la statue de Baal, que son père avait faite;
3 mais il se livra aux péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il ne s'en détourna point.
4 Mésa, roi de Moab, possédait des troupeaux, et il payait au roi d'Israël *pour tribut de* cent mille agneaux et *de* cent
5 mille béliers avec leurs toisons. Après la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta
6 contre le roi d'Israël. Le roi Joram sortit donc en ce jour-là de Samarie et passa
7 en revue tout Israël. S'étant mis en marche, il fit dire à Josaphat, roi de Juda: "Le roi de Moab s'est révolté contre moi; veux-tu venir avec moi attaquer Moab?" Josaphat répondit: "Je monterai, moi comme toi, mon peuple comme ton peuple, mes chevaux comme
8 tes chevaux." Et il dit: "Par quel chemin monterons-nous?" Joram répondit: "Par le chemin du désert d'Edom."
9 Le roi d'Israël, le roi de Juda et le roi d'Edom partirent. Après une marche de sept jours, ils manquèrent d'eau pour l'armée et pour les bêtes qui la suivaient.
10 Alors le roi d'Israël dit: "Hélas! Jéhovah a appelé ces trois rois pour les livrer
11 aux mains de Moab!" Mais Josaphat dit: "N'y a-t-il ici aucun prophète de Jéhovah, par qui nous puissions consulter Jéhovah? Un des serviteurs du roi d'Israël répondit: "Il y a ici Elisée, fils de Saphat, qui versait l'eau sur les
12 mains d'Élie. Et Josaphat dit: "La parole de Jéhovah est avec lui." Le roi d'Israël, Josaphat, roi de Juda, et le roi d'Edom descendirent auprès de lui.
13 Elisée dit au roi d'Israël: "Que me veux-tu, toi? Va vers les prophètes de ton père et de ta mère." Et le roi d'Israël lui dit: "Non! car Jéhovah a appelé ces trois rois pour les livrer entre
14 les mains de Moab." Elisée dit: "Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne ferais aucune attention à toi et je ne te regarderais pas. Maintenant amenez-moi un
15 joueur de harpe." Et pendant que le joueur de harpe jouait, la main de Jéhovah fut sur Élisée; et il dit: "Ainsi
16 parle Jéhovah: Faites dans cette vallée de nombreuses fosses. Car ainsi parle
17 Jéhovah: Vous ne verrez point de vent et vous ne verrez point de pluie, et cette vallée se remplira d'eau, et vous boirez, vous, vos troupeaux et vos bêtes *de*
18 *somme*. Mais cela est peu de chose aux yeux de Jéhovah: il livrera Moab entre
19 vos mains. Vous frapperez toutes les places fortes et toutes les villes de choix, vous abattrez tous les arbres fruitiers, vous boucherez toutes les sources d'eau, vous désolerez en les couvrant de pier-
20 res tous les meilleurs champs. Le matin, à l'heure où l'on offre l'oblation, voici que l'eau arriva par le chemin d'Edom, et le pays fut rempli d'eau.
21 *Cependant*, tous les Moabites ayant appris que les rois montaient pour les attaquer, on convoqua tous les hommes en âge de ceindre le baudrier, et *même* au-dessus,
22 et ils se postèrent sur la frontière. Ils se levèrent de bon matin, et quand le soleil brilla sur les eaux, les Moabites virent en face d'eux les eaux rouges
23 comme du sang. Ils dirent: "C'est du sang! Les rois sont détruits, ils se sont frappés les uns les autres; maintenant,
24 Moabites, au pillage!" Et ils s'avancèrent contre le camp d'Israël. Mais Israël se leva et frappa Moab, qui prit la fuite devant eux. Pénétrant dans le
25 pays, ils frappèrent Moab; ils détruisirent les villes; chacun jetant sa pierre dans tous les meilleurs champs, ils les en remplirent: ils bouchèrent toutes les sources d'eau, ils abattirent tous les arbres fruitiers, et il ne resta que les pierres à Qir-Charéseth, entourée et battue
26 par les frondeurs. Quand le roi de Moab vit qu'il avait le dessous dans le combat, il prit avec lui sept cents hommes, l'épée nue *à la main*, pour se frayer un passage jusqu'au roi d'Edom; mais ils ne
27 purent y réussir. Prenant alors son fils premier-né, qui devait régner à sa place, il l'offrit en holocauste sur la muraille. Et une grande indignation s'empara d'Israël; et ils s'éloignèrent du roi de Moab et retournèrent dans leur pays.

III, 4. *Mésa*: une stèle avec inscription, élevée par lui, a été retrouvée en 1868 à Dibban, l'ancienne Dibon des Moabites, et se trouve actuellement au musée du Louvre.

CHAP. IV. — *Miracles d'Elisée : l'huile de la veuve ; la Sunamite et son fils ; la mort dans le vase ; les vingt pains d'orge.*

4 Une femme d'entre les femmes des fils de prophètes cria vers Elisée, en disant : " Ton serviteur mon mari est mort, et tu sais que ton serviteur craignait Jéhovah ; or le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et en
2 faire ses esclaves." Elisée lui dit : " Que puis-je faire pour toi ? Dis-moi, qu'as-tu à la maison ? " Elle répondit : " Ta servante n'a rien du tout à la maison, si ce
3 n'est un vase d'huile. " Il dit : " Va demander au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides, en grand nom-
4 bre. Quand tu seras rentrée, tu fermeras la porte sur toi et sur tes enfants ; tu verseras *de ton huile* dans tous ces vases, et à mesure qu'ils seront pleins,
5 tu les mettras de côté. " Alors elle le quitta. Elle ferma la porte sur elle et sur ses enfants ; ils lui présentaient les vases,
6 et elle versait. Lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : " Apporte-moi encore un vase. " Mais il lui répondit : " Il n'y a plus de vase. " Et l'huile
7 s'arrêta. Elle alla le rapporter à l'homme de Dieu, et il dit : " Va vendre l'huile et paie ta dette ; et tu vivras, toi et tes fils, de ce qui restera. "

8 Un jour Elisée passait par Sunam. Il y avait là une femme riche, qui le pressa d'accepter à manger ; et toutes les fois qu'il passait, il se rendait chez elle pour
9 manger. Elle dit à son mari : " Je sais que c'est un saint homme de Dieu, qui
10 passe ainsi souvent chez nous. Faisons-lui une petite chambre haute contre le mur, et mettons-y pour lui un lit, une table, un siège et un chandelier, afin qu'il s'y retire quand il viendra chez
11 nous. Elisée, étant revenu un *autre* jour à Sunam, se retira dans la cham-
12 bre haute et y coucha. Il dit à Giézi, son serviteur : " Appelle cette Sunamite. " Giézi l'appela, et elle se présenta
13 devant lui. Et Elisée avait dit à Giézi : " Dis-lui : Tu as pris soin de nous avec toute cette attention : que peut-on faire pour toi ? Faut-il parler pour toi au roi ou au chef de l'armée ? " Elle répondit : " J'habite au milieu de mon peuple. "
14 Et il dit : " Que faire pour elle ? " Giézi répondit : " Mais elle n'a point de fils,
15 et son mari est vieux. " Et il ajouta : " Appelle-la. " Giézi l'ayant appelée,
16 elle se présenta à la porte, et Elisée lui dit : " A cette même époque, dans un an, tu embrasseras *dans ton sein* un fils. " Et elle dit : " Non, mon seigneur, homme de Dieu, ne trompe pas ta servante. " Et la femme conçut, et elle en- 17
fanta un fils, à la même époque, l'année suivante, comme Elisée *le* lui avait dit.

L'enfant grandit. Un jour qu'il était 18
allé trouver son père auprès des moissonneurs, il dit à son père : " Ma tête ! 19
ma tête ! " Le père dit à son serviteur : " Porte-le à sa mère. " Le serviteur 20
l'ayant emporté et amené à sa mère, l'enfant resta sur les genoux de sa mère jusqu'à midi, puis il mourut. Elle mon- 21
ta, le coucha sur le lit de l'homme de Dieu, ferma la porte sur lui et sortit. Elle appela son mari, et dit : " En- 22
voie-moi, je te prie, un des serviteurs et une des ânesses ; je veux aller en hâte vers l'homme de Dieu, et je reviendrai *aussitôt*. Il dit : " Pourquoi veux-tu 23
aller aujourd'hui vers lui ? Ce n'est ni la nouvelle lune, ni le sabbat. " Elle répondit : " Sois tranquille. " Et ayant 24
fait seller l'ânesse, elle dit à son serviteur : " Mène-moi et pars ; ne m'arrête pas en route sans que je te le dise. " C'est ainsi qu'elle partit et se rendit vers 25
l'homme de Dieu sur la montagne du Carmel.

L'homme de Dieu l'ayant aperçue de loin, dit à Giézi, son serviteur : " Voici la Sunamite. Cours donc à sa rencontre 26
et dis-lui : Te portes-tu bien ? Ton mari et ton enfant se portent-ils bien ? " Elle répondit : " Oui ! " Dès qu'elle fut ar- 27
rivée auprès de l'homme de Dieu sur la montagne, elle embrassa ses pieds. Giézi s'approcha pour la repousser ; mais l'homme de Dieu dit : " Laisse-la, car son âme est dans l'amertume, et Jéhovah me l'a caché et ne me l'a pas fait connaître. " Alors elle dit : " Ai-je demandé un fils à 28
mon seigneur ? N'ai-je pas dit : Ne me trompe pas ? " Et Elisée dit à Giézi : 29
" Ceins tes reins, prends mon bâton dans ta main et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas, et si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Tu mettras mon bâton sur le visage de l'enfant. " La mère de l'enfant dit : " Jé- 30
hovah est vivant et ton âme est vivante ! je ne te quitterai point. " Et Elisée se leva et la suivit ! Giézi les avait devan- 31
cés et il avait mis le bâton sur le visage de l'enfant ; mais il n'y eut ni voix, ni signe d'attention. Il s'en retourna au devant d'Elisée, et lui rapporta la chose en disant : " L'enfant ne s'est pas réveillé. "
Lorsqu'Elisée arriva dans la maison, l'en- 32
fant était mort, couché sur son lit.

33 Elisée entra et ayant fermé la porte
34 sur eux deux, il pria Jéhovah. Et il monta et se coucha sur l'enfant; il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui; et la chair de l'enfant
35 se réchauffa. Elisée retourna dans la maison, s'y promena çà et là, puis remonta et s'étendit sur l'enfant; et l'enfant éternua sept fois, et il ouvrit les
36 yeux. Elisée appela Giézi, et dit: "Appelle la Sunamite." Giézi l'ayant appelée, elle vint vers Elisée, qui *lui* dit:
37 "Prends ton fils." Elle alla se jeter à ses pieds et se prosterna contre terre; et prenant son fils, elle sortit.
38 Elisée revint à Galgala, et la famine était dans le pays. Comme les fils des prophètes étaient assis devant lui, il dit à son serviteur: "Mets le grand pot, et fais cuire un potage pour les fils des
39 prophètes." L'un d'eux sortit dans les champs pour cueillir des herbes; il trouva une *espèce* de vigne sauvage et il y cueillit des coloquintes sauvages, plein son vêtement. A son retour, il les coupa en morceaux dans le pot où se préparait le potage, sans qu'ils en eussent connais-
40 sance. On servit à manger à ces hommes; mais dès qu'ils eurent mangé du potage, ils poussèrent des cris en disant: "La mort est dans le pot, homme de
41 Dieu!" Et ils ne purent manger. Elisée dit: "Apportez-moi de la farine." Il en jeta dans le pot et dit: "Sers à ces gens, et qu'ils mangent?" Et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.
42 Un homme arriva de Baal-Salisa, apportant à l'homme de Dieu du pain des prémices, *savoir* vingt pains d'orge et des épis dans son sac. Elisée dit: "Don-
43 ne à ces gens, et qu'ils mangent." Son serviteur répondit: "Comment présenter cela à cent personnes?" Mais Elisée dit: "Donne à ces gens et qu'ils mangent. Car ainsi parle Jéhovah: On man-
44 gera, et il y aura un reste. Il mit donc *les pains* devant eux; et ils mangèrent et ils en eurent de reste, selon la parole de Jéhovah.

CHAP. V. — *Guérison de Naaman, le Syrien. Punition de Giézi.*

5 Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était en grande faveur auprès de son maître, et très considéré, car c'était par lui que Jéhovah avait délivré les Syriens; mais cet homme fort et vaillant
2 était lépreux. Or les Syriens étant sortis par bandes, avaient emmené captive une petite fille du pays d'Israël, qui était
3 au service de la femme de Naaman. Elle dit à sa maîtresse: "Oh! si mon seigneur était auprès du prophète qui est à Samarie, le prophète le guérirait de sa
4 lèpre." Naaman alla rapporter ce propos à son maître, en disant: "La jeune fille du pays d'Israël a parlé de telle et
5 telle manière." Et le roi de Syrie dit: "Va, et j'enverrai une lettre au roi d'Israël." Il partit, prenant avec lui dix talents d'argent, six milles sicles d'or et
6 dix vêtements de rechange. Il porta au roi d'Israël la lettre où il était dit: "Or donc, quand cette lettre te seras parvenue, tu sauras que je t'envoie Naaman, mon serviteur, pour que tu le guérisses
7 de sa lèpre." Après avoir lu la lettre, le roi d'Israël déchira ses vêtements et dit: "Suis-je un dieu, capable de faire mourir et de faire vivre, qu'il s'adresse à moi pour que je guérisse un homme de sa lèpre? Sachez donc et comprenez qu'il cherche une occasion de querelle avec moi."
8 Lorsqu'Elisée, homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi: "Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements? Laisse-le venir à moi, et il saura qu'il y a un
9 prophète en Israël." Naaman vint avec ses chevaux et son char, et il s'arrêta à
10 la porte de la maison d'Elisée. Elisée lui envoya un messager pour lui dire: "Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain; ta chair te reviendra, et tu seras
11 pur." Naaman fut irrité, et il s'en alla, en disant: "Je me disais: Il sortira vers moi, il se présentera *lui-même*, il invoquera le nom de Jéhovah son Dieu, il agitera sa main sur la plaie et guérira
12 le lépreux. Les fleuves de Damas, l'Abana et le Pharphar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël? Ne pourrais-je pas m'y laver et devenir pur?" Et se tournant, il s'en allait
13 furieux. Ses serviteurs s'approchèrent pour lui parler, et ils dirent: "Mon père, si le prophète t'avait demandé quelque chose de plus difficile, ne l'aurais-tu pas fait? Combien plus dois-tu *lui obéir*, quand il t'a dit: Lave-toi, et tu seras
14 pur?" *Alors* il descendit et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu; et sa chair redevint comme la chair d'un petit enfant, et il fut purifié.
15 Naaman retourna vers l'homme de Dieu, avec toute sa suite. Quand il fut arrivé, il se présenta devant lui et dit: "Je vois bien qu'il n'y a point de Dieu sur toute la terre, si ce n'est en Israël.

Accepte donc, je te prie, un présent de
16 la part de ton serviteur. " Elisée répondit : " Aussi vrai que Jéhovah devant qui je me tiens est vivant, je n'accepterai pas! " Naaman le pressant
17 d'accepter, il refusa. Et Naaman dit : " Sinon, permets que l'on donne de la terre à ton serviteur, la charge de deux mulets ; car ton serviteur ne veut plus offrir à d'autres dieux ni holocauste ni
18 sacrifice, si ce n'est à Jéhovah." Toutefois, que Jéhovah pardonne ceci à ton serviteur, quand mon maitre entre dans la maison de Remmon, pour y adorer et qu'il s'appuie sur ma main, je me prosterne aussi dans la maison de Remmon : daigne Jéhovah pardonner à ton serviteur, lorsque je me prosternerai dans la
19 maison de Remmon ! " Elisée lui dit : " Va en paix ! "

C'est ainsi que Naaman quitta Elisée.
20 Il était à une petite distance, lorsque Giézi, serviteur d'Elisée, dit en lui-même : " Mon maitre a ménagé Naaman, ce Syrien, en n'acceptant pas de sa main ce qu'il avait apporté. Jéhovah est vivant ! je vais courir après lui et j'en ob-
21 tiendrai quelque chose. " Et Giézi se mit à poursuivre Naaman. Naaman, le voyant courir après lui, descendit de son char *pour aller* à sa rencontre, et il
22 dit : " Tout va-t-il bien? " Giézi répondit : " Tout va bien ! Mon maitre m'envoie te dire : Il vient d'arriver chez moi deux jeunes gens de la montagne d'Ephraïm, d'entre les fils des prophètes; donne pour eux, je te prie, un talent d'argent et deux vêtements de rechan-
23 ge. " Naaman dit : " Consens à prendre deux talents. " Il le pressa *d'accepter*, et ayant serré deux talents d'argent dans deux sacs et donné deux habits de rechange, il les remit à deux de ses serviteurs pour les porter devant Giézi.
24 Arrivé à la colline, Giézi les prit de leurs mains et les déposa dans la maison, après avoir renvoyé ces gens, qui
25 partirent. Et il alla se présenter à son maitre. Elisée lui dit : " D'où viens-tu, Giézi? " Il répondit : " Ton serviteur n'est allé ni d'un côté, ni d'un autre. "
26 Mais Elisée lui dit : " N'étais-je pas allé *avec toi* en esprit, lorsque cet homme a quitté son char pour venir à ta rencontre? Est-ce le moment d'accepter de l'argent et d'accepter des vêtements, et des oliviers et des vignes et des brebis et des bœufs et des serviteurs et des servantes? La lèpre de Naaman s'attachera à 27
toi et à ta postérité pour toujours. " Et Giézi sortit de la présence d'Elisée avec une lèpre *blanche* comme la neige.

CHAP. VI. — *La hache qui surnage. Les Syriens frappés d'aveuglement. Siège et famine de Samarie.*

Les fils des prophètes dirent à Elisée : 6
" Le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous. Allons jus- 2
qu'au Jourdain ; nous prendrons chacun une poutre, et nous nous y ferons un lieu d'habitation. Elisée répondit : " Allez. " Et l'un d'eux dit : " Consens à venir 3
avec tes serviteurs. " Il répondit : " J'irai ; et il partit avec eux. Arrivés 4
au Jourdain, ils coupèrent du bois. Comme l'un d'eux abattait une poutre, 5
le fer tomba dans l'eau ; il s'écria : " Hélas ! mon seigneur, il était emprunté ! " L'homme de Dieu dit : " Où est- 6
il tombé? " Et il lui montra l'endroit. Alors Elisée coupa un morceau de bois, le jeta en cet endroit et le fer surnagea. Et il dit : " Prends-le. " Il avança la 7
la main et le prit.

Le roi de Syrie était en guerre avec 8
Israël. Ayant tenu conseil avec ses serviteurs, il dit : " Mon camp sera dans tel et tel lieu. " Mais l'homme de Dieu 9
fit dire au roi d'Israël : " Garde-toi de traverser ce lieu, car les Syriens y descendent. " Et le roi d'Israël envoya des 10
gens au lieu que lui avait dit et signalé l'homme de Dieu, et il s'y tint en garde, non pas une fois ni deux fois. Le cœur 11
du roi de Syrie en fut troublé ; il appela ses serviteurs et il leur dit : " Ne voulez-vous me faire connaître lequel des nôtres est pour le roi d'Israël? " Un de 12
ses serviteurs répondit : " Personne, ô roi mon seigneur ; mais Elisée, le prophète, qui est en Israël, rapporte au roi d'Israël les paroles que tu prononces dans ta chambre à coucher. " Le roi 13
dit : " Allez et voyez où il est, et je le ferai prendre. " On vint lui dire : " Voici qu'il est à Dothan. " Il envoya donc des 14
chevaux, des chars et une forte troupe, qui arrivèrent de nuit et enveloppèrent la ville. Le serviteur de l'homme de 15
Dieu s'étant levé de bon matin et étant sorti, vit une troupe qui entourait la ville, avec des chevaux et des chars. Et le serviteur dit à Elisée : " Ah ! mon

VI, 9 sv. Vulgate : *Garde-toi de passer dans ce lieu ... Et le roi d'Israël envoya des gens au lieu que l'homme de Dieu avait signalé, et il l'occupa d'avance* (avant les Syriens), *et il se tint en garde*, etc

16 seigneur, comment ferons-nous? " Il répondit : " Ne crains rien ; car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux. "
17 Elisée pria et dit : " Jéhovah, ouvre ses yeux, pour qu'il voie. " Et Jéhovah ouvrit les yeux du serviteur, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Elisée.
18 Les Syriens descendirent vers l'homme de Dieu. Elisée adressa alors cette prière à Jéhovah : " Daigne frapper d'aveuglement cette nation ! " Et Jéhovah les frappa d'aveuglement, selon la
19 parole d'Elisée. Elisée leur dit : " Ce n'est pas ici le chemin, et ce n'est pas ici la ville ; suivez-moi et je vous conduirai vers l'homme que vous cherchez. "
20 Et il les conduisit à Samarie. Lorsqu'ils furent entrés dans Samarie, Elisée dit : " Jéhovah, ouvrez les yeux de ces gens, pour qu'ils voient ! " Et Jéhovah ouvrit leurs yeux, et ils virent qu'ils
21 étaient au milieu de Samarie. Le roi d'Israël, en les voyant, dit à Elisée : " *Les* frapperai-je, *les* frapperai-je, mon
22 père ? " Tu ne *les* frapperas point, répondit Elisée. Ceux que tu as faits prisonniers avec ton épée et ton arc, frappe-les ; mais donne à ceux-ci du pain et de l'eau, afin qu'ils mangent et boivent, et qu'ils s'en aillent *ensuite* vers leur
23 maître. " Le roi d'Israël leur fit servir un grand repas, et ils mangèrent et burent ; *puis* il les renvoya, et ils s'en allèrent vers leur maître. Et les bandes des Syriens ne revinrent plus sur le territoire d'Israël.
24 Après cela, Benhadad, roi de Syrie, ayant rassemblé toute son armée, monta
25 et assiégea Samarie. Il y eut une grande famine dans la ville, et le siège dura si longtemps qu'une tête d'âne valait quatre-vingt sicles d'argent, et le quart d'un cab de fiente de pigeon cinq sicles d'ar-
26 gent. Comme le roi passait sur la muraille, une femme lui cria : " Sauve-
27 moi, ô roi mon seigneur ! " Il répondit : " Si Jéhovah ne te sauve pas, avec quoi pourrais-je te sauver ? Avec le produit de l'aire ou du pressoir ? " Et le roi lui
28 dit : " Qu'as-tu ? " Elle répondit : " Cette femme m'a dit : Donne ton fils, nous le mangerons aujourd'hui, et demain nous
29 mangerons le mien. Nous avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé, et le jour suivant je lui ai dit : " Donne ton fils, et nous le mangerons. Mais elle a caché son fils. " Lorsque le roi 30
entendit les paroles de cette femme, il déchira ses vêtements en passant sur la muraille ; et le peuple vit qu'il avait par dessous un sac sur son corps.
Le roi dit : " Que Dieu me traite dans 31
toute sa rigueur, si la tête d'Elisée, fils de Saphat, reste aujourd'hui sur lui. "
Or, pendant qu'Elisée était assis dans sa 32
maison, et que les anciens étaient assis auprès de lui, le roi envoya l'un de ses serviteurs. Mais avant que le messager fut arrivé, Elisée dit aux anciens : " Savez-vous que ce fils d'assassin envoie quelqu'un pour m'ôter la tête ? Faites attention : quand le messager viendra, fermez la porte et arrêtez-le à la porte : voici que le bruit des pas de son maître se fait entendre derrière lui. " Il leur 33
parlait encore, et déjà le messager était descendu vers lui ; et il dit : " Ce mal vient de Jéhovah, qu'ai-je à espérer encore de Jéhovah ? "

Elisée dit : " Ecoutez la parole de Jé- 7
hovah : " Demain, à cette heure, on aura une mesure de fleur de farine pour un sicle, et deux mesures d'orge pour un sicle, à la porte de Samarie. " L'officier 2
sur la main duquel s'appuyait le roi répondit à l'homme de Dieu : " Quand Jéhovah ferait des fenêtres au ciel, cela pourrait-il arriver ? " Elisée dit : " Tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point. "
Il y avait à l'entrée de la porte quatre 3
lépreux, qui se dirent l'un à l'autre : " Pourquoi resterions-nous ici jusqu'à ce que nous mourions ? Si nous prenons le 4
parti d'entrer dans la ville, la famine est dans la ville, et nous y mourrons ; si nous restons ici, nous mourrons également. Venez donc et jetons-nous dans le camp des Syriens ; s'ils nous laissent la vie, nous vivrons, et s'ils nous font mourir, nous mourrons. " Ils partirent au crépus- 5
cule pour se rendre au camp des Syriens ; et lorsqu'ils furent arrivés à l'entrée, ils n'y virent personne. Jéhovah avait fait 6
entendre dans le camp des Syriens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils

24. *Benhadad*, celui dont il est parlé I Rois, XX, 1.

33. *Il dit :* les paroles qui suivent semblent ne pouvoir être attribuées qu'à Joram. Le texte hébreu, auquel les LXX et la Vulg. sont conformes, aurait donc subi très anciennement une légère altération. Plusieurs critiques, après *le messager*, ajoutent ou sous-entendent les mots, *et le roi après lui*, sautés par un copiste. Le plus simple serait peut-être de lire *le roi* au lieu de *le messager*, deux mots qui ont en hébreu une grande ressemblance (*hammélek*, *hammalʾak*).

s'étaient dit l'un à l'autre : " Voici que le roi d'Israël a pris à sa solde contre nous les rois des Héthéens et les rois des Egyp-
7 tiens pour venir nous attaquer. Et, se levant, ils prirent la fuite au crépuscule, abandonnant leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, le camp tel qu'il était, et
8 ils s'enfuirent pour sauver leur vie. Les lépreux, arrivés à l'entrée du camp, pénétrèrent dans une tente, et, après avoir bu et mangé, ils en emportèrent de l'argent, de l'or et des vêtements qu'ils allèrent cacher. Ils revinrent, pénétrèrent dans une autre tente et en emportèrent des objets qu'ils cachè-
9 rent de la même manière. Alors ils se dirent l'un à l'autre : " Nous n'agissons pas bien. Ce jour est un jour de bonne nouvelle ; si nous gardons le silence et si nous attendons jusqu'à la lumière du matin, nous trouverons le châtiment. Ve-
nez donc et allons informer la maison du
10 roi. " Ils partirent, et ayant appelé les gardes de la porte de la ville, ils leur firent ce rapport : " Nous sommes entrés dans le camp des Syriens, on n'y aperçoit personne, on n'y entend aucune voix d'homme ; il n'y a que des chevaux et des ânes attachés, et les ten-
11 tes comme elles étaient. " Les gardes de la porte poussèrent des cris, et ils portèrent la nouvelle à l'intérieur de la maison du roi.

12 Le roi se leva de nuit, et il dit à ses serviteurs : " Je veux vous apprendre ce que nous font les Syriens. Sachant que nous souffrons de la faim, ils ont quitté leur camp pour se cacher dans les champs, et ils se sont dit : Quand ils sortiront de la ville, nous les saisirons vivants, et nous entrerons dans la ville."
13 L'un des serviteurs du roi répondit : " Que l'on prenne cinq des chevaux qui sont encore dans la ville, — ils sont comme toute la multitude d'Israël qui y est restée, ils sont comme toute la multitude d'Israël qui se meurt, — et envoyons re-
14 connaître *ce qui se passe.* " On prit deux chars avec les chevaux, et le roi envoya des hommes à la recherche de l'armée des Syriens, en disant : " Allez et
15 voyez. " Ils allèrent après eux jusqu'au Jourdain, et ils virent toute la route couverte de vêtements et d'objets que les Syriens avaient jetés dans leur précipitation. A leur retour, les messagers rapportèrent *tout* au roi.

Aussitôt le peuple sortit et pilla le 16
camp des Syriens, et l'on eut une mesure de fleur de farine pour un sicle, et deux mesures d'orge pour un sicle, selon la parole de Jéhovah. Le roi avait confié 17
la garde de la porte à l'officier sur la main duquel il s'appuyait ; mais cet officier y fut foulé aux pieds par le peuple, et il mourut, selon la parole qu'avait dite l'homme de Dieu quand le roi était descendu vers lui. Il arriva selon que l'hom- 18
me de Dieu avait dit au roi : " On aura deux mesures d'orge pour un sicle et une mesure de fleur de farine pour un sicle, demain, à cette heure, à la porte de Samarie. " Et l'officier avait répondu à 19
l'homme de Dieu : " Quand Jéhovah ferait des fenêtres au ciel, cela pourrait-il arriver ? " Et Elisée avait dit : " Tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point. " Et c'est ce qui lui arriva : 20
le peuple le foula aux pieds à la porte, et il mourut.

CHAP. VIII, 1-15. — *Elisée fait rendre ses biens à la Sunamite. Il prédit à Hazaël le trône de Syrie.*

Elisée dit à la femme dont il avait fait 8
revivre l'enfant : " Lève-toi, va-t'en, toi et ta famille, et séjourne où tu pourras ; car Jéhovah a appelé la famine, et elle vient en effet sur le pays pour sept années. " La femme, s'étant levée, fit 2
selon la parole de l'homme de Dieu : elle s'en alla, elle et sa maison, et séjourna sept ans au pays des Philistins. Au bout 3
des sept ans, elle revint du pays des Philistins et alla implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. Le roi 4
s'entretenait avec Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, en disant : " Raconte-moi, je te prie, toutes les grandes choses qu'Elisée a faites." Pendant que le ser- 5
viteur racontait au roi comment son maître avait rendu la vie à un mort, la femme dont Elisée avait fait revivre le fils vint implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. Et Giézi dit : " O roi mon seigneur, voici la femme et voici son fils qu'Elisée a rendu à la vie." Le roi 6
interrogea la femme, qui lui fit le récit ; puis il lui donna un eunuque, en disant : " Fais restituer tout ce qui appartient à cette femme, avec tous les revenus du champ, depuis le jour où elle a quitté le pays jusqu'à présent. "

Elisée se rendit à Damas. Benhadad, 7

VIII, 1. *Elisée dit*, ou mieux *avait dit* ; de même au vers. 2 qui, avec le premier, introduit le récit des vers. 3 sv. La *famine de sept ans* eut lieu vers le milieu du règne de Joram, avant la guérison de Naaman (comp. vers. 4 avec v. 27). L'auteur semble avoir puisé à différentes sources les miracles d'Elisée, et il les relate sans suivre l'ordre chronologique.

roi de Syrie, était malade, et on l'informa, en disant : " L'homme de Dieu
8 est arrivé ici. " Le roi dit à Hazaël : " Prends avec toi un présent, et va au-devant de l'homme de Dieu ; consulte par lui Jéhovah, en disant : Guérirai-je de
9 cette maladie? " Hazaël alla au-devant d'Elisée, ayant pris avec lui un présent, de tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas, la charge de quarante chameaux. Lorsqu'il fut arrivé, il se présenta à lui, en disant : " Ton fils Benhadad, roi de Syrie, m'envoie vers toi pour dire : Sur-
10 vivrai-je à cette maladie? " Elisée lui répondit : " Va, dis-lui : Tu survivras. Mais Jéhovah m'a fait voir qu'il mour-
11 ra. " L'homme de Dieu arrêta son regard sur Hazaël et le fixa jusqu'à le faire
12 rougir ; puis il pleura. Hazaël dit : " Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? " Et Elisée répondit : " Parce que je sais le mal que tu feras aux enfants d'Israël : tu livreras aux flammes leurs villes fortes, tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens, tu écraseras leurs petits enfants et tu fendras le ventre à leurs femmes en-
13 ceintes. " Hazaël dit : " Mais qu'est *donc* ton serviteur, un chien, pour faire de si grandes choses? " Elisée répondit : " Jéhovah m'a fait savoir que tu seras
14 roi de Syrie. " Hazaël, ayant quitté Elisée, revint auprès de son maître, qui lui dit : " Que t'a dit Elisée? " " Il m'a
15 dit, répondit-il, tu survivras. " Le lendemain, Hazaël prit une couverture, et l'ayant plongée dans l'eau, il l'étendit sur le visage du roi, qui mourut. Et Hazaël régna à sa place.

CHAP. VIII, 16-29. — *Règnes de Joram et d'Ochozias, rois de Juda.*

16 La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat étant *encore* roi, Joram, fils de Josaphat, roi de
17 Juda, régna. Il avait trente-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna huit ans à
18 Jérusalem. Il marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab, et il fit ce qui est mal aux
19 yeux de Jéhovah. Mais Jéhovah ne voulut pas détruire Juda, à cause de David, son serviteur, selon la promesse qu'il lui avait faite de lui donner toujours une lampe parmi ses fils.

20 De son temps, Edom se révolta contre la domination de Juda et se donna un
21 roi. Joram passa à Séïra avec tous ses chars ; s'étant levé de nuit, il battit les Edomites qui l'entouraient et les chefs des chars, et le peuple s'enfuit dans ses
22 tentes. C'est ainsi qu'Edom s'affranchit du joug de Juda, jusqu'à ce jour. Lobna se révolta aussi dans le même temps.

23 Le reste des actions de Joram, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre
24 des Chroniques de Juda. — Joram se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David ; et Ochozias, son fils, régna à sa place.

25 La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Ochozias, fils de
26 Joram, roi de Juda, régna. Ochozias avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie, fille d'Amri, roi d'Is-
27 raël. Il marcha dans la voie de la maison d'Achab, et il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme la maison d'Achab, car il était gendre de la maison d'Achab. Il alla avec Joram, fils
28 d'Achab, combattre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth-en-Galaad, et Joram reçut une blessure des Syriens. Le roi
29 Joram s'en retourna pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites à Ramoth, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie. Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jezrahel, parce qu'il était malade.

CHAP. IX. — *Jéhu sacré roi d'Israël. Les rois d'Israël et de Juda tués par Jéhu. Mort de Jézabel.*

Elisée, le prophète, appela un des fils 9
des prophètes et lui dit : " Ceins tes reins, prends avec toi cette fiole d'huile et va à Ramoth-en-Galaad. Quand tu y 2
seras arrivé, regarde après Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi ; et l'ayant abordé, tu le feras lever du milieu de ses frères, et tu le conduiras dans une chambre retirée. Tu prendras la fiole d'huile, 3

---

16. Les vers. 16-19 se rattachent à I Rois, xxii, 50. Sur le règne de Joram de Juda, comp. II Par. xxi, 2-20. — *Josaphat étant* encore *roi*, du vivant de Josaphat qui, deux ans avant sa mort, aurait associé son fils au gouvernement (voy. i, 17). Néanmoins ces mots font difficulté ; comme ils manquent dans plusieurs manuscrits et versions anciennes, quelques critiques les rejettent comme une addition de copiste. Vulgate, *la cinquième année de Joram... et de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, régna comme roi de Juda*. Mais la chronologie repousse absolument cette interprétation : la cinquième année de Joram coïncide avec la seizième de Josaphat, qui régna 25 ans.

18. *Une fille d'Achab*, Athalie.

19. *Une lampe*, un successeur au trône, *parmi ses fils*, litt. *relativement à ses fils*, dans la personne de ses fils. Comp. I Rois, xi, 36 et II Sam. vii. 13-16.

tu la répandras sur sa tête et tu diras : Ainsi parle Jéhovah : Je t'oins roi d'Israël. Puis tu ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans t'arrêter. "

4 Le jeune homme, serviteur du prophète, partit pour Ramoth-en-Galaad.
5 Lorsqu'il arriva, les chefs de l'armée étaient assis ; il dit : " Chef, j'ai un mot à te dire. " Et Jéhu dit : " Auquel de nous tous ? " A toi, chef, " répondit-il.
6 Jéhu se leva et entra dans la maison, et le jeune homme répandit l'huile sur sa tête, en lui disant : " Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'oins roi du peuple de
7 Jéhovah, d'Israël. Tu frapperas la maison d'Achab, ton maître, et je vengerai sur Jézabel le sang de mes serviteurs les prophètes et le sang de tous les servi-
8 teurs de Jéhovah. Toute la maison d'Achab périra ; j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est es-
9 clave et celui qui est libre en Israël, et je rendrai la maison d'Achab semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et à la maison de Baasa, fils d'Ahia.
10 Les chiens mangeront Jézabel dans le champ de Jezrahel, et il n'y aura personne pour l'enterrer. " Et le jeune homme, ouvrant la porte, s'enfuit.
11 Alors Jéhu sortit pour rejoindre les serviteurs de son maître. " Tout va-t-il bien, lui dirent-ils ? Pourquoi ce fou est-il venu vers toi ? " Il leur répondit : " Vous connaissez l'homme et son lan-
12 gage. " Ils répliquèrent : Mensonge ! Déclare-le-nous ! " Et il dit : " Il m'a parlé de telle et de telle manière, disant : Ainsi parle Jéhovah : Je t'oins roi d'Is-
13 raël. " Aussitôt, chacun prenant son manteau, ils le mirent sous Jéhu au haut des degrés ; ils sonnèrent de la trompette et dirent : " Jéhu est roi ! "
14 *Ainsi* Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi, forma une conspiration contr-Joram. — Joram et tout Israël défendaient alors Ramoth-en-Galaad contre
15 Hazaël, roi de Syrie ; mais le roi Joram s'en était retourné pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie. — Jéhu dit : " Si c'est votre désir, que personne ne s'échappe de la ville pour aller
16 porter la nouvelle à Jezrahel. " Et Jéhu, étant monté sur son char, partit pour Jezrahel, car Joram y était couché, et Ochozias, roi de Juda, était descendu pour le visiter.

17 La sentinelle qui se tenait sur la tour de Jezrahel vit venir la troupe de Jéhu et dit : " Je vois une troupe. " Et Joram dit : " Prends un cavalier et envoie-le au-devant d'eux pour demander : Est-ce
18 la paix ? " Le cavalier alla au-devant de Jéhu et dit : Ainsi parle le roi : Est-ce la paix ? " " Que t'importe la paix ? répondit Jéhu ; passe derrière moi. " La sentinelle en donna avis, en disant : " Le messager est allé jusqu'à eux, et il
19 ne revient pas. " Joram envoya un second cavalier, qui arriva vers eux et dit : " Ainsi parle le roi : Est-ce la paix ? " " Que t'importe la paix ? répon-
20 dit Jéhu ; passe derrière moi. " La sentinelle en donna avis, en disant : " Le messager est allé jusqu'à eux, et il ne revient pas. Et la marche est comme celle de Jéhu, fils de Namsi, car il con-
21 duit d'une manière insensée. " Alors Joram dit : " Attelle ; " et on attela son char. Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, sortirent chacun sur son char pour aller au-devant de Jéhu, et ils le rencontrèrent dans le champ de Na-
22 both en Jezrahel. En apercevant Jéhu, Joram *lui* dit : " Est-ce la paix, Jéhu ? " Jéhu répondit : " Quelle paix, tant que durent les prostitutions de Jézabel, ta mère, et la multitude de ses sorti-
23 lèges ? " Joram tourna bride et s'enfuit, et il dit à Ochozias : " Trahison ! Ochozias. "
24 Mais Jéhu saisit son arc, et il frappa Joram entre les épaules : la flèche sortit par le cœur, et Joram s'affaissa dans son char.
25 Et Jéhu dit à son officier Badacer : " Prends-le et jette-le dans le champ de Naboth de Jezrahel ; car, souviens-toi : lorsque moi et toi nous chevauchions ensemble derrière Achab, son père, Jéhovah prononça contre lui cette sentence : " J'ai vu hier le
26 sang de Naboth et le sang de ses fils, dit Jéhovah, et je te rendrai la pareille dans ce champ même, dit Jéhovah. Prends-le donc et jette-le dans le champ, selon la parole de Jéhovah. "

27 Ochozias, roi de Juda, voyant cela, s'enfuit par le chemin de la maison du

IX, 8. Voy. I Sam. xxv, 22. Comp. I Rois, xxi, 21 sv.

9. *Maison de Jéroboam :* voy. I Rois, xv, 29 sv. — *Maison de Baasa :* I Rois, xvi, 3, 11.

14. *Joram et tout Israël*, après avoir pris Ramoth, *défendaient*, litt. *gardaient*, et non *assiégeaient* (Vulg.), cette ville contre Hazaël, qui essayait d'y rentrer.

21. I Rois, xxi, 1-18.

25. *Souviens-toi ;* LXX et Vulg., *je m'en souviens.*

27. *La maison du jardin :* ces mots sont probablement un nom propre (LXX, *Baithgan*), une seconde désignation de la ville d'*En-Gannim* (la fontaine des jardins), la même que Ginée, auj. *Djénin*, au S. de Jezraël.

jardin. Jéhu le poursuivit et dit : " Frappez-le, lui aussi, sur son char ! " Et on le frappa à la montée de Gaver, près de Jeblaam. Il se réfugia à Mageddo, et il
28 y mourut. Ses serviteurs le transportèrent sur un char à Jérusalem, et ils l'enterrèrent dans son sépulcre avec ses
29 pères, dans la ville de David. Ochozias était devenu roi de Juda la onzième année de Joram, fils d'Achab.
30 Jéhu entra dans Jezrahel. Jézabel, l'ayant appris, mit du fard à ses yeux, se para la tête et regarda par la fenêtre.
31 Comme Jéhu franchissait la porte, elle dit : " Est-ce la paix, *nouveau* Zamri, assassin de son maître ?" Il leva les yeux
32 vers la fenêtre et dit : " Qui est avec moi ? Qui ? " Et deux ou trois eunu-
33 ques ayant regardé vers lui, il dit : " Jetez-la en bas ! " Ils la jetèrent en bas, et il rejaillit de son sang sur la muraille et sur les chevaux, et Jéhu la foula
34 aux pieds. Puis il entra, et ayant mangé et bu, il dit : " Allez voir cette maudite et enterrez-la, car elle est fille de roi."
35 Ils allèrent pour l'enterrer, mais ils ne trouvèrent d'elle que le crâne, les pieds
36 et les paumes de *ses* mains. Ils retournèrent l'annoncer à Jéhu, qui dit : "C'est ce qu'avait annoncé Jéhovah par son serviteur Elie le Thesbite, en disant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans le champ de Jezrahel ; et le ca-
37 davre de Jézabel sera comme du fumier sur la surface des champs, dans le champ de Jezrahel, de sorte qu'on ne pourra pas dire : c'est Jézabel."

CHAP. X. — *Jéhu, roi d'Israël. Extermination des autres fils d'Achab, des frères d'Ochozias, roi de Juda, et des prophètes de Baal.*

10 Il y avait dans Samarie soixante-dix fils d'Achab. Jéhu écrivit une lettre qu'il envoya à Samarie aux chefs de la ville, aux anciens et aux gouverneurs
2 des enfants d'Achab; il y disait : " Aussitôt que cette lettre vous sera parvenue, — puisque vous avez avec vous les fils de votre maître, avec vous les chars et les chevaux, une ville forte et les armes,
3 — voyez lequel des fils de votre maître est le meilleur et convient le mieux, mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre maître." Ils eurent une très grande peur et ils di-
4 rent : " Les deux rois n'ont pu lui résister ; comment résisterions-nous ? " Et le
5 préfet du palais, le commandant de la ville, les anciens et les gouverneurs des enfants d'Achab envoyèrent dire à Jéhu : " Nous sommes tes serviteurs et nous ferons tout ce que tu nous diras ; nous n'établirons personne roi ; fais ce qui te semblera bon. "

6 Jéhu leur écrivit une seconde lettre, *dans laquelle* il disait : " Si vous êtes pour moi et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des hommes, fils de votre maître, et venez auprès de moi à cette heure à Jezrahel. Or soixante-dix fils du roi étaient chez les grands de la ville,
7 qui les élevaient. Quand la lettre leur fut parvenue, ils prirent les fils du roi et égorgèrent ces soixante-dix hommes ; puis, ayant mis leurs têtes dans des corbeilles, ils les envoyèrent à Jéhu, à Jez-
8 rahel. Le messager vint l'en informer, en disant : " Ils ont apporté les têtes des fils du roi. " Et il dit : " Mettez-les en deux tas à l'entrée de la porte jusqu'au
9 matin." Le matin, il sortit, et se présentant à tout le peuple, il dit : " Vous êtes justes : moi, j'ai conspiré contre mon maître, et je l'ai tué ; mais qui a frappé tous
10 ceux-ci ? Recommandez donc qu'il ne tombe rien à terre de la parole de Jéhovah, *de la parole* qu'il a prononcée sur la maison d'Achab ; Jéhovah a accompli ce qu'il a déclaré par son serviteur Elie. "
11 Et Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jezrahel, tous ses grands, ses familiers et ses prêtres, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul.
12 Puis, s'étant levé, il partit pour aller à Samarie. Arrivé à une maison de réu-
13 nion de bergers, sur le chemin, Jéhu trouva les frères d'Ochozias, roi de Juda, et il dit : " Qui êtes-vous ? " " Nous sommes les frères d'Ochozias, répondirent-ils, et nous descendons pour saluer les
14 fils du roi et les fils de la reine." Jéhu dit : " Saisissez-les vivants. " Et, les ayant saisis vivants, ils les égorgèrent à la citerne de la maison de réunion, au nombre de quarante-deux ; sans que Jéhu en laissât échapper un seul. Etant parti
15 de là, il rencontra Jonadab, fils de Ré-

29. *La onzième année*, la 12e d'après viii, 25 : comp. II Paral. xxi, 19. Cette différence s'expliquerait par la manière de compter la première année du règne de Joram.

31. *Zamri* avait tué le roi Ela et n'avait régné que sept jours (I Rois, xvi, 10 sv.). Vulgate, *est-ce qu'il peut y avoir paix avec le* nouveau *Zamri*, etc.

34. *Fille de roi*, d'un roi de Sidon (I Rois, xv, 31).

X, 1. L'hébreu actuel porte, *aux chefs de Jezraël, anciens, et aux gouverneurs*, etc. Cette leçon est fautive ; au lieu de *iszreael*, il faut lire *haïr* (de la ville) *el* (aux) gouverneurs.

15. *Jonadab*, fils ou plutôt descendant (par Hobab) de l'antique tribu des Cinéens (Gen.

chab, qui venait au-devant de lui. Il le salua et lui dit : " Ton cœur est-il sincère, comme mon cœur l'est envers le tien? " " Il l'est, répondit Jonadab. " "S'il l'est, dit Jéhu, donne-moi ta main." Il lui donna la main, et Jéhu le fit mon-
16 ter auprès de lui, dans son char, en disant : " Viens avec moi, et tu verras mon zèle pour Jéhovah. " Il l'emmena
17 ainsi sur son char. Arrivé à Samarie, Jéhu frappa tous ceux qui restaient dans cette ville *de la famille* d'Achab, et il l'extermina entièrement, selon la parole que Jéhovah avait dite à Elie.
18 Il assembla ensuite tout le peuple et leur dit : " Achab a peu servi Baal;
19 Jéhu le servira beaucoup. Convoquez donc auprès de moi tous les prophètes de Baal, tous ses serviteurs et tous ses prêtres, sans qu'il en manque un seul, car j'ai un grand sacrifice à offrir à Baal; quiconque manquera ne vivra pas. " Or Jéhu agissait avec ruse, pour faire pé-
20 rir les serviteurs de Baal. " Publiez, dit-il, une assemblée solennelle en l'hon-
21 neur de Baal; " et ils la publièrent. Il envoya des messagers dans tout Israël, et tous les serviteurs de Baal vinrent, sans qu'il en manquât un seul; ils entrèrent dans la maison de Baal, et elle
22 fut remplie d'un bout à l'autre. Jéhu dit à celui qui avait la garde du vestiaire : " Sors des vêtements pour tous les serviteurs de Baal. " Et cet homme sortit
23 des vêtements pour eux. Alors Jéhu, étant venu à la maison de Baal avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux serviteurs de Baal : " Cherchez et regardez, afin qu'il n'y ait ici avec vous aucun serviteur de Jéhovah, mais *qu'il y ait* seulement des serviteurs de Baal. "
24 Lorsqu'ils furent entrés pour offrir des sacrifices et des holocaustes, Jéhu fit placer dehors quatre-vingts hommes, en leur disant : " Celui qui laissera échapper quelqu'un des hommes que je mets entre vos mains, sa vie paiera pour la sienne. "
25 Aussitôt qu'on eut achevé d'offrir l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs et aux officiers : " Entrez, frappez-les, que pas un ne sorte! " Et ils les frappèrent du tranchant de l'épée. Les coureurs et les officiers *les* jetèrent *là*, et, pénétrant dans le sanctuaire de la maison de Baal, ils tirèrent dehors les statues de la mai- 26
son de Baal et les brûlèrent; ils mirent 27
en pièces la statue de Baal; ils renversèrent aussi la maison de Baal et ils en firent un cloaque, *qui a subsisté* jusqu'à ce jour.

Jéhu extermina Baal du milieu d'Is- 28
raël; mais il ne se détourna pas des 29
péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, *et* il n'abandonna pas les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan. Jéhovah dit à Jéhu : " Parce 30
que tu as bien exécuté ce qui était droit à mes yeux, et que tu as fait à la maison d'Achab ce qui était dans mon cœur, tes fils jusqu'à la quatrième génération seront assis sur le trône d'Israël. " Mais 31
Jéhu ne prit point garde à marcher de tout son cœur dans la loi de Jéhovah, Dieu d'Israël; il ne se détourna point des péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël.

Dans ce temps-là, Jéhovah commença 32
à retrancher du territoire d'Israël, et Hazaël les battit sur toute la frontière d'Israël; depuis le Jourdain, vers le 33
soleil levant, *il battit* tout le pays de Galaad, les Gadites, les Rubénites, les Manassites, depuis Aroër sur le torrent de l'Arnon, jusqu'à Galaad et à Basan.

Le reste des actions de Jéhu, tout ce 34
qu'il a fait et tous ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. Et Jéhu se coucha avec 35
ses pères, et on l'enterra à Samarie. Joachaz, son fils, régna à sa place. Jéhu 36
avait régné vingt-huit ans à Samarie.

CHAP. XI. — *Athalie, reine de Juda.*

Athalie, mère d'Ochozias, voyant que 11
son fils était mort, se leva et fit périr toute la race royale. Mais Joschéba, fille 2
du roi Joram *et* sœur d'Ochozias, prit Joas, fils d'Ochozias, et l'enleva du milieu des fils du roi que l'on massacrait; elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. On le déroba ainsi aux regards d'Athalie, et il ne fut pas mis à

---

xv, 19), dont une branche fit alliance avec Moïse (Nombr. x, 29), accompagna les Israélites dans le désert et reçut un territoire dans le pays de Chanaan (Jug. i, 16). Il avait établi pour ses descendants, les *Réchabites* (voy. Jér. xxxv, 6), un genre de vie, fidèlement observé, dit-on, jusqu'à nos jours, consistant à mener la vie nomade, sans cultiver la terre, et à s'abstenir de vin.

25. *Coureurs* : les gardes du roi, qui l'accompagnaient en *courant* de chaque côté de son char : voy. I Sam. xxii, 17; I Rois, i, 5.

32. *A retrancher du territoire d'Israël*, à le diminuer (LXX). Vulg., à *se lasser*, se dégoûter *d'Israël* (en lisant *liqtsoph* au lieu de *leqatsoth*).

XI, 1 sv. II Reg. x, 14; II Paral. xxi, 4-17; xxii, 10-12 et xxiii.

2. *Josaba* ou *Josabeth*, femme du grand prêtre Joïada, *fille de Joram*, mais probablement d'une épouse de second rang.

3 mort. Il resta six ans caché avec Joschéba dans la maison de Jéhovah ; et ce fut Athalie qui régna sur le pays.
4 La septième année, Joïada envoya chercher les centurions des Céréthiens et des coureurs, et il les fit venir auprès de lui dans la maison de Jéhovah. Il fit une alliance avec eux, et après leur avoir fait prêter serment dans la maison de Jéhovah, il leur montra le fils du roi.
5 Puis il leur donna ses ordres, en disant :
6 " Voici ce que vous ferez : " Parmi ceux d'entre vous qui entrent en service le jour du sabbat, un tiers doit monter la garde du côté de la maison du roi, un tiers à la porte de Sur, et un tiers à la porte des coureurs : vous ferez la garde à la maison *de Jéhovah* pour en interdire l'entrée. Vos deux autres divisions,
7 tous ceux qui sortent de service le jour du sabbat, feront la garde de la maison
8 de Jéhovah auprès du roi. Vous entourerez le roi de toutes parts, chacun les armes à la main ; si quelqu'un entre dans les rangs, qu'on le mette à mort ; et vous serez près du roi quand il sortira et quand il entrera. "
9 Les centurions exécutèrent tous les ordres qu'avait donnés le prêtre Joïada. Ayant pris chacun leurs gens, ceux qui entraient en service et ceux qui sortaient de service le jour du sabbat, ils se ren-
10 dirent auprès du prêtre Joïada. Le prêtre leur remit les lances et les boucliers ayant appartenu au roi David, et qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah.
11 Les coureurs, chacun les armes à la main, se placèrent depuis le côté droit jusqu'au côté gauche de la maison, près de l'autel et près de la maison, de ma-
12 nière à entourer le roi. Et le prêtre fit avancer le fils du roi, et il mit sur lui le diadème et le témoignage. Ils l'établirent roi et l'oignirent, et frappant des mains, ils dirent : " Vive le roi ! "
13 Lorsque Athalie entendit le bruit des coureurs et du peuple, elle vint vers le
14 peuple à la maison de Jéhovah. Elle regarda et vit le roi qui se tenait sur l'estrade, selon l'usage ; près de lui étaient les chefs et les trompettes, et tout le peuple du pays était dans la joie, et l'on sonnait des trompettes. Athalie déchira ses vêtements et cria : " Conspiration !
15 " Conspiration ! " Alors le prêtre Joïada donna cet ordre aux centurions qui étaient à la tête de l'armée : " Faites-la sortir de la maison entre vos rangs, et tuez par l'épée quiconque la suivra. " Car le prêtre avait dit : " Qu'elle ne soit pas mise à mort dans la maison de Jéhovah. "
16 On lui fit place des deux côtés, et elle se rendit à la maison du roi par le chemin de l'entrée des chevaux, et c'est là qu'elle fut tuée.
17 Joïada fit, entre Jéhovah, le roi et le peuple, l'alliance par laquelle ils devaient être le peuple de Jéhovah ; *il fit aussi l'alliance* entre le roi et le peuple.
18 Et tout le peuple du pays entra dans la maison de Baal, et ils *la* démolirent ; ils brisèrent entièrement ses autels et ses images, et ils tuèrent devant les autels Mathan, prêtre de Baal. Après avoir mis des gardiens dans la maison de Jéhovah,
19 le prêtre Joïada prit les centurions, les Céréthiens et les coureurs, et tout le peuple du pays, et ils firent descendre le roi de la maison de Jéhovah, et ils entrèrent dans la maison du roi par la porte des coureurs ; et Joas s'assit sur le
20 trône des rois. Tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut tranquille ; et l'on fit mourir Athalie par l'épée dans la maison du roi.
21 Joas avait sept ans lorsqu'il devint roi.

CHAP. XII. — *Règne de Joas. Le temple réparé. Jérusalem délivrée à prix d'argent des mains de Hazaël. Meurtre de Joas.*

12 La septième année de Jéhu, Joas devint roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébia, de
2 Bersabée. Joas fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah tout le temps que le prêtre Joïada lui donna ses instructions.
3 Seulement les hauts lieux ne disparurent point ; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux.
4 Joas dit aux prêtres : " Tout l'argent du sanctuaire qu'on apporte dans la maison de Jéhovah, *savoir*, l'argent dû par tout Israélite recensé, l'argent pour le rachat des personnes d'après l'estimation de chacune, et tout l'argent que chacun

---

4. *Des Céréthiens* (hébr. *kari*, abrégé de *kerathi*), gardes du roi, remplissant à l'occasion l'office de bourreaux : voy. II Sam. viii, 16 ; I Rois, i, 38). D'autres traduisent, *des Cariens* : on sait que les Cariens firent très anciennement le métier de mercenaires.

8. *Quand il sortira et quand il entrera* : hébraïsme (comp. Deut. xxviii, 6 ; xxxi, 2, al.) c.-à-d., quoi qu'il fasse et où qu'il aille.

20. Répétition, avec quelques détails de plus, d'un fait déjà relaté (vers. 16). On pourrait aussi tourner par le plus-que-parfait : *lorsqu'on eut fait mourir Athalie*, etc.

XII, 1. Cf. II Par. xxiv.

apporte librement à la maison de Jéhovah,
5 que les prêtres le prennent, chacun des gens de sa connaissance, et qu'ils réparent les brèches de la maison, partout où
6 l'on en trouvera." Or il arriva que, dans la vingt-troisième année du roi Joas, les prêtres n'avaient pas réparé les brèches
7 de la maison. Le roi Joas appela le prêtre Joïada et les autres prêtres, et leur dit : "Pourquoi ne réparez-vous pas les brèches de la maison? Maintenant vous ne prendrez plus l'argent de vos connaissances, mais vous le livrerez pour les
8 réparations de la maison." Les prêtres consentirent à ne plus recevoir d'argent du peuple et à ne plus *être chargés de* réparer les brèches de la maison.

9 Alors le prêtre Joïada prit un coffre, et ayant percé un trou dans son couvercle, il le plaça à côté de l'autel, à droite du passage par lequel on entrait dans la maison de Jéhovah ; les prêtres qui gardaient la porte y mettaient tout l'argent
10 qu'on apportait dans la maison de Jéhovah. Quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans le coffre, le secrétaire du roi montait avec le grand prêtre, et ils liaient et comptaient l'argent qui se trouvait dans la maison de
11 Jéhovah. Ils remettaient l'argent pesé entre les mains de ceux qui faisaient exécuter l'ouvrage, qui étaient préposés sur la maison de Jéhovah ; et ceux-ci l'employaient à payer les charpentiers et les ouvriers qui travaillaient à la mai-
12 son de Jéhovah, les maçons et les tailleurs de pierres, les achats de bois et de pierres de taille nécessaires à la réparation des brèches de la maison de Jéhovah, et pour toutes les dépenses à faire
13 pour consolider la maison. Toutefois on ne fit pour la maison de Jéhovah ni bassins d'argent, ni couteaux, ni coupes, ni trompettes, ni aucun ustensile d'or ou d'argent, avec l'argent qu'on apportait
14 dans la maison de Jéhovah : on le donnait à ceux qui faisaient l'ouvrage, pour qu'ils l'employassent à réparer la mai-
15 son de Jéhovah. On ne demandait pas de compte aux hommes entre les mains desquels on remettait l'argent pour le distribuer à ceux qui faisaient l'ouvrage, parce qu'ils se conduisaient avec pro-
16 bité. L'argent des sacrifices pour le délit et des sacrifices pour le péché n'était point apporté dans la maison de Jéhovah : il était pour les prêtres.

17 Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et combattit contre Geth, dont il s'empara. Il résolut de monter contre Jérusalem.
18 Joas, roi de Juda, prit toutes les choses consacrées, ce qu'avaient consacré Josaphat, Joram et Ochozias, ses pères, rois de Juda, ce qu'il avait consacré lui-même, et tout l'or qui se trouvait dans les trésors de la maison de Jéhovah et de la maison du roi, et il envoya le tout à Hazaël. roi de Syrie, qui s'éloigna de Jérusalem.

19 Le reste des actions de Joas, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre
20 des Chroniques des rois de Juda. Ses serviteurs se soulevèrent et, ayant formé une conspiration, ils frappèrent Joas dans la maison de Mello, à la descente
21 de Sella. *Ce furent* Josachar, fils de Semaath, et Josabad, fils de Somer, ses serviteurs, *qui* le frappèrent, et il mourut. On l'enterra avec ses pères dans la ville de David : et Amasias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XIII. — *Joachaz et Joas, rois d'Israël. Mort d'Elisée. Israël et les Syriens.*

13 La vingt-troisième année de Joas, fils d'Ochozias, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, régna sur Israël à Samarie ; il régna dix-sept ans. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah ; il imita les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il ne s'en détourna point. 3 La colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les livra entre les mains de Hazaël, roi de Syrie, et entre les mains de Benhadad, fils de Hazaël, tout le temps. 4 Joachaz implora Jéhovah ; et Jéhovah l'exauça, car il vit l'angoisse d'Israël, opprimé par le roi de Syrie, et Jéhovah donna un libérateur 5 à Israël. Soustraits à la puissance des Syriens, les enfants d'Israël habitèrent dans leurs tentes comme auparavant. 6 Mais ils ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël ; ils s'y livrèrent, et même l'idole d'Astarté était debout à Samarie. 7 Car il (Jéhovah) ne laissa à Joachaz d'autre peuple *armé*, que cinquante cavaliers, dix chars et dix mille hommes de pied ; car le roi de Syrie les avait fait périr et les avait rendus semblables à la poussière qu'on foule aux pieds.

8 Le reste des actions de Joachaz, tout

21. *Josachar*, etc. : ces noms diffèrent plus ou moins II Par. xxiv, 25, par suite d'erreurs de copiste. — *Dans la ville de David*, mais non dans le tombeau des rois (*ibid.*).

XIII, 1, *La vingt-troisième année* : il faut lire ici *la vingt-unième année* ; ou bien lire au vers. 10, *la trente-neuvième année*, au lieu de *la trente-septième*.

ce qu'il a fait, et ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des
9 rois d'Israël. Joachaz se coucha avec ses pères, et on l'enterra à Samarie; et Joas, son fils, régna à sa place.

10 La trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, régna sur
11 Israël à Samarie; il régna seize ans. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait
12 pécher Israël; il s'y livra. Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il a fait, ses exploits, *et* la guerre qu'il eut avec Amasias, cela est écrit dans le livre des
13 Chroniques des rois d'Israël. Joas se coucha avec ses pères, et Jéroboam s'assit sur son trône; il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël.

14 Elisée souffrait de la maladie dont il mourut. Joas, roi d'Israël, descendit vers lui, et il pleura sur son visage, en disant: "Mon père! mon père! Char d'Is-
15 raël et ses cavaliers!" Elisée lui dit: "Prends un arc et des flèches." Et il
16 prit un arc et des flèches. Et Elisée dit au roi d'Israël: "Mets ta main sur l'arc." Quand il eut mis sa main sur l'arc, Elisée mit ses mains sur les mains du roi,
17 et dit: "Ouvre la fenêtre du côté de l'orient;" et il l'ouvrit. Elisée dit: "Lance une flèche;" et il lança une flèche. Elisée dit: "C'est une flèche de délivrance de la part de Jéhovah, une flèche de délivrance contre les Syriens! Tu battras les Syriens à Aphec jusqu'à
18 leur extermination." Elisée dit encore: "Prends les flèches." Et il les prit. Elisée dit au roi d'Israël: "Tire contre le sol." Il frappa *le sol* trois fois et s'ar-
19 rêta. L'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit: "Il fallait frapper *le sol* cinq ou six fois; alors tu aurais battu les Syriens jusqu'à leur extermination; mais maintenant tu les battras trois fois."

20 Elisée mourut, et on l'enterra dans le temps où les bandes de Moab, l'année nouvelle étant venue, faisaient des in-
21 cursions dans le pays. Comme on enterrait un homme, on aperçut une de ces bandes, et l'on jeta l'homme dans le sépulcre d'Elisée. L'homme alla toucher les os d'Elisée, et il reprit vie, et se leva sur ses pieds.

Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé 22
Israël pendant toute la vie de Joachaz.
Mais Jéhovah leur fit miséricorde et eut 23
compassion d'eux; il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob; il ne voulut pas les détruire et il ne les a pas rejetés de sa face jusqu'à présent. Hazaël, roi de Syrie, 24
mourut, et Benhadad, son fils, régna à sa place. Joas, fils de Joachaz, reprit 25
des mains de Benhadad, fils de Hazaël, les villes que Hazaël avait enlevées dans la guerre à Joachaz, son père. Joas le battit trois fois, et il recouvra les villes d'Israël.

CHAP. XIV. — *Amasias, roi de Juda. Jéroboam II, roi d'Israël.*

La deuxième année de Joas, fils de 14
Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de
Joas, roi de Juda, régna. Il avait vingt- 2
cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem. Il fit 3
ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, non pas toutefois comme David, son père; il se conduisit en tout comme avait fait Joas, son père. Seulement les hauts 4
lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. Lorsque le 5
royaume fut affermi dans sa main, il frappa ses serviteurs, qui avaient tué le roi, son père. Mais il ne fit pas mourir 6
les fils des meurtriers, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où Jéhovah donne ce commandement: "Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais on fera mourir chacun pour son péché." Il battit dix mille Edomites dans 7
la vallée du Sel, et il conquit Séla, et lui donna le nom de Jectéhel, *qu'elle a conservé* jusqu'à ce jour.

Alors Amasias envoya des messagers 8
à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire: "Viens, et
voyons-nous en face." Et Joas, roi d'Is- 9
raël, fit répondre à Amasias, roi de Juda: "L'épine du Liban envoya dire au cèdre du Liban: Donne ta fille pour femme à mon fils! Et les bêtes sauvages du Liban passèrent et foulèrent l'épine. Tu as 10
battu les Edomites, et ton cœur s'est élevé. Jouis de ta gloire, et reste chez

10. *La trente-septième*, ou *la trente-neuvième*: voy. la note du vers. 1.

17. *Du côté de l'orient*, dans la direction du pays de Galaad, théâtre des récentes victoires des Syriens (x, 33), à l'orient de Sunam (iv, 8), où probablement se trouvait Elisée.

19. *S'irrita contre lui*; LXX, *fut attristé à son sujet*.

20. Cf. Eccli. xlviii, 13 sv.

XIV, 7. *Séla* (c.-à-d. *rocher*), probablement la *Pétra* des Grecs, capitale de l'Idumée.

toi. Pourquoi t'engager dans le malheur, pour tomber, toi, et Juda avec
11 toi?" Mais Amasias ne l'écouta pas. Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent en face, lui et Amasias, roi de Juda, à
12 Bethsamès, qui est à Juda. Juda fut battu devant Israël, et chacun s'enfuit
13 dans sa tente. Joas, roi d'Israël, prit à Bethsamès Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Ochozias. Il vint à Jérusalem et fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte
14 de l'angle. Il prit tout l'or et l'argent et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi; *il prit* aussi des ôtages, et retourna à Samarie.
15 Le reste des actions de Joas, ce qu'il a fait, et la guerre qu'il eut avec Amasias, roi de Juda, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
16 Joas se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël. Jéroboam, son fils, régna à sa place.
17 Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas,
18 fils de Joachaz, roi d'Israël. Le reste des actions d'Amasias est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
19 On ourdit contre lui une conspiration à Jérusalem, et il s'enfuit à Lachis; mais on envoya après lui *des hommes* à La-
20 chis, et on le mit à mort. On le transporta sur des chevaux, et il fut enterré à Jérusalem avec ses pères, dans la cité de
21 David. Et tout le peuple d'Israël prit Azarias, âgé de seize ans, et l'établit roi
22 à la place de son père Amasias. Azazias rebâtit Elath et la remit sous la puissance de Juda, après que le roi fut couché avec ses pères.

23 La quinzième année d'Amasias, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas roi d'Israël, régna à Samarie; *son règne*
24 *fut de* quarante et un ans. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher
25 Israël. Il rétablit les limites d'Israël depuis les environs d'Emath jusqu'à la mer de l'Arabah, selon la parole que Jéhovah, Dieu d'Israël, avait dite par son serviteur Jonas, le prophète, fils d'Amathi,
26 de Geth-Chépher. Car Jéhovah vit l'affliction très amère d'Israël, où il n'y avait plus ni homme marié, ni homme libre, ni personne pour venir à son secours. Et
27 Jéhovah n'avait pas *encore* résolu d'effacer le nom d'Israël de dessous les cieux, mais il le délivra par Jéroboam, fils de Joas.

Le reste des actions de Jéroboam, tout
28 ce qu'il a fait, ses exploits à la guerre, et comment il fit rentrer sous la puissance d'Israël Damas et Emath *qui avait appartenu* à Juda, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
29 Jéroboam se coucha avec ses pères, avec les rois d'Israël; et Zacharias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XV. — *Azarias (Ozias), roi de Juda. Zacharias, Sellum, Manahem, Phacéia et Phacée, rois d'Israël. Joatham, roi de Juda.*

La vingt-septième année de Jéro-
15 boam, roi d'Israël, Azarias, fils d'Amasias, roi de Juda, régna. Il avait seize
2 ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Jéchélia, de Jérusalem. Il
3 fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait Amasias, son
4 père. Seulement les hauts lieux ne disparurent point: le peuple continuait à offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. Jéhovah frappa le roi,
5 qui fut lépreux jusqu'au jour de sa mort et demeura dans une maison écartée. Joathan, fils du roi, était à la tête de la maison et jugeait le peuple du pays.
6 Le reste des actions d'Azarias, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre
7 des Chroniques des rois de Juda. Azarias se coucha avec ses pères, et on l'enterra avec ses pères dans la cité de David; et Joathan, son fils, régna à sa place.

La trente-huitième année d'Azarias,
8 roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, régna sur Israël à Samarie; son règne fut de six mois. Il fit ce qui est mal aux
9 yeux de Jéhovah, comme avaient fait ses pères; il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. Sellum, fils de Jabès,
10 conspira contre lui, et l'ayant frappé devant le peuple, il lui donna la mort; *puis* il régna à sa place.
11 Le reste des actions de Zacharias est écrit dans le livre des Chroniques des

21. *Azarias* (celui que *Jéhovah aide*), plus souvent *Ozias* (celui dont *Jéhovah est la force*).
XV, 1. Comp. II Par. xxvi. — *La vingt-septième année*, faute de copiste; lisez *la quinzième année*, d'après xiv, 2, 16 sv. et 23.
5. II Par. xxvi, 19 sv. Cf. Lev. xiii, 46.
8. *La trente-huitième année*: lisez la *vingt-septième*, d'après xiv, 23; xv, 2.

12 rois d'Israël. — C'était *l'accomplissement de* la parole que Jéhovah avait dite à Jéhu : " Tes fils jusqu'à la quatrième génération seront assis sur le trône d'Israël. "

13 Sellum, fils de Jabès, devint roi la trente-neuvième année d'Ozias, roi de Juda, et il régna pendant un mois à Sa-
14 marie. Manahem, fils de Gadi, monta de Thersa, et étant venu à Samarie, il frappa dans Samarie Sellum, fils de Jabès, et lui donna la mort ; *puis* il régna à sa place.
15 Le reste des actions de Sellum, et la conspiration qu'il ourdit, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois
16 d'Israël. — Alors Manahem, *étant parti* de Thersa, frappa Thapsa, et tous ceux qui y étaient, avec son territoire ; il la frappa, parce qu'elle n'avait pas ouvert ses portes, et il ouvrit le ventre de toutes les femmes enceintes.

17 La trente-neuvième année d'Azarias, roi de Juda, Manahem, fils de Gadi, devint roi sur Israël ; il régna dix ans à
18 Samarie. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, il ne se détourna pas, tant qu'il vécut, des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël.
19 Phul, roi d'Assyrie, vint dans le pays, et Manahem donna à Phul mille talents d'argent pour qu'il lui aidât à affermir
20 le royaume dans sa main. Manahem leva cet argent sur tous ceux d'Israël qui avaient de grandes richesses, afin de le donner au roi d'Assyrie ; *il exigea de* chacun cinquante sicles d'argent. Le roi d'Assyrie s'en retourna et ne s'arrêta pas alors dans le pays.
21 Le reste des actions de Manahem, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.
22 Manahem se coucha avec ses pères ; et Phacéia, son fils, régna à sa place.

23 La cinquantième année d'Azarias, roi de Juda, Phacéia, fils de Manahem, régna sur Israël à Samarie ; son règne fut
24 de deux ans. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah ; il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat,
25 qui avait fait pécher Israël. Phacée, fils de Romélias, son officier, conspira contre lui ; il le frappa à Samarie dans la tour de la maison du roi, ainsi qu'Argob et Arié ; il avait avec lui cinquante hommes d'entre les fils des Galaadites. C'est ainsi qu'il fit mourir Phacée : *puis* il régna à sa place.

Le reste des actions de Phacée, et tout 26
ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

La cinquante-deuxième année d'Aza- 27
rias, roi de Juda, Phacée, fils de Romélias, régna sur Israël à Samarie ; son règne fut de vingt ans. Il fit ce qui est 28
mal aux yeux de Jéhovah, il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël.
Du temps de Phacée, roi d'Israël, Té- 29
glathphalasar, roi d'Assyrie, vint et prit Ajon, Abel-Beth-Machaa, Janoé, Cédès, Asor, Galaad et la Galilée, tout le pays de Nephthali, et il emmena captifs les habitants en Assyrie. Osée, fils d'Ela, 30
ayant formé une conspiration contre Phacée, fils de Romélias, le frappa et le fit mourir ; *puis* il régna à sa place, la vingtième année de Joatham, fils d'Ozias.
Le reste des actions de Phacée, et tout 31
ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

La deuxième année de Phacée, fils de 32
Romélias, roi d'Israël, Joatham, fils d'Ozias, roi de Juda, régna. Il avait 33
vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusa, fille de Sadoc. Il fit 34
ce qui est droit aux yeux de Jéhovah : il agit entièrement comme avait agi Ozias, son père. Seulement les hauts lieux ne 35
disparurent point ; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. Joatham bâtit la porte supérieure de la maison de Jéhovah.
Le reste des actions de Joatham, et 36
tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
— Dans ce temps-là, Jéhovah com- 37
mença à envoyer contre Juda Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélias. —
Joatham se coucha avec ses pères, et il 38
fut enterré avec ses pères dans la ville de David son père. Achaz, son fils, régna à sa place

CHAP. XVI. — *Achaz, roi de Juda.*

La dix-septième année de Phacée, fils 16
de Romélias, Achaz, fils de Joatham, roi de Juda, devint roi. Achaz avait 2
vingt ans lorsqu'il devint roi, et il régna

25. D'après la Vulgate, Phacée aurait tué ces 50 hommes, qui auraient été les défenseurs du roi.

30. *La vingtième année de Joatham* : erreur de copiste : Joatham ne régna que 16 ans (vers. 32).

XVI, 1. Comp. II Par. xxviii ; Is. ii-xii.

2. *Vingt-ans.* Les LXX et les versions sy-

seize ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, son Dieu, comme *avait fait* David, son père. 3 Mais il marcha dans la voie des rois d'Israël, et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les 4 enfants d'Israël. Il offrait des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux, sur les collines et sous tout arbre vert.

5 Alors Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélias, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'attaquer. Ils assiégèrent Achaz, mais ils ne purent pas 6 le vaincre. Dans ce même temps, Rasin, roi de Syrie soumit Elath au pouvoir des Syriens; il en expulsa les Juifs, et les Syriens vinrent à Elath, où ils ont ha- 7 bité jusqu'à ce jour. Achaz envoya des messagers à Téglathphalasar, roi d'Assyrie, pour lui dire : " Je suis ton serviteur et ton fils; monte, et délivre-moi de la main du roi de Syrie et de la main du roi d'Israël, qui se sont levés contre 8 moi. " Et Achaz prit l'argent et l'or qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi, et il l'envoya en présent au roi 9 d'Assyrie. Le roi d'Assyrie acquiesça à son désir; il monta contre Damas, et l'ayant prise, il en emmena les habitants en captivité à Qir, et il fit mourir Rasin.

10 Le roi Achaz se rendit à Damas au-devant de Téglathphalasar, roi d'Assyrie. Ayant vu l'autel qui était à Damas, il en envoya au prêtre Urias le modèle 11 et la forme exacte. Le prêtre Urias construisit un autel entièrement d'après le modèle que le roi Achaz avait envoyé de Damas, et il le fit pour quand le roi 12 reviendrait de cette ville. A son arrivée de Damas, le roi vit l'autel, et s'en étant 13 approché, il y monta; il fit brûler son holocauste et son oblation, versa ses libations, et versa sur l'autel le sang de 14 ses sacrifices pacifiques. Il éloigna de la face de la maison l'autel d'airain qui était devant Jéhovah, afin qu'il ne fût pas entre le *nouvel* autel et la maison de Jéhovah, et il le plaça à côté du *nouvel* autel, vers le nord. Le roi Achaz donna 15 encore cet ordre au prêtre Urias : " Fais brûler sur le grand autel l'holocauste du matin et l'offrande du soir, l'holocauste du roi et son oblation, les holocaustes de tout le peuple du pays et leurs oblations, *verses-y* leurs libations, et répands-y tout le sang des holocaustes et tout le sang des sacrifices. Pour ce qui concerne l'autel d'airain, je verrai *ce qu'il faut en faire.*" Le prêtre Urias fit 16 tout ce qu'avait ordonné le roi Achaz. En outre, le roi Achaz détacha les pan- 17 neaux des bases, et ôta les bassins qui étaient dessus; il descendit la mer *d'airain* de dessus les bœufs d'airain qui la supportaient, et il la posa sur un pavé de pierres; *enfin* il changea dans la 18 maison de Jéhovah, par considération pour le roi d'Assyrie, le portique du sabbat, qu'on y avait construit, et l'entrée extérieure du roi.

Le reste des actions d'Achaz, et tout 19 ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Achaz 20 se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la cité de David. Ezéchias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XVII. — *Osée, dernier roi d'Israël. Prise de Samarie par Salmanasar, roi d'Assyrie. Israélites emmenés en captivité. Samaritains.*

17 La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Ela, régna sur Israël à Samarie; *son règne fut de* neuf ans. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, non pas cependant comme les rois 3 d'Israël qui avaient été avant lui. Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre lui, et Osée fut assujetti et lui paya tribut. 4 Mais le roi d'Assyrie découvrit une conspiration d'Osée, qui avait envoyé des messagers à Sua, roi d'Egypte, et qui ne payait plus le tribut au roi d'Assyrie, année par année; il le fit *donc* saisir et jeter enchaîné dans une prison. 5 Et le roi d'Assyrie parcourut tout le pays, et monta contre Samarie, il l'assiégea pendant trois ans. 6 La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie prit Sa-

---

riaque et arabe portent *25 ans*, ce qui doit être la vraie leçon; autrement il faudrait dire qu'Achaz aurait été père d'Ezéchias à l'âge de 11 ans (xviii, 2).

6. *Et les Syriens* (au *Kétib*) : le *Qeri*, LXX et Vulg., *les Edomites.*

9. *Qir* (Vulg., *Cyrène* : comp. Amos, ix, 7; Is. xxii, 6) : probablement sur les bords du fleuve Kour, le *Cyrus* des Grecs, qui prend sa source en Arménie, se joint à l'Araxe et se jette dans la mer Caspienne.

18. *Le portique*, le porche de la porte orientale où le roi se plaçait avec sa suite pour assister aux cérémonies du sabbat, voy. Ezéch. xlvi, 1. La Vulgate n'a fait que transcrire le mot hebr. *musak* (de la rac. *sakak*, couvrir).

19. Voy. Is. vii, 10-13; II Par. xxviii, 23-25; xxix, 3, 7.

XVII, 4. *Sua*, dans l'hébreu massorétique *Sô*; mais la véritable ponctuation serait *Sévé* ou *Savé*. Il s'agit du roi éthiopien Schabak, le *Sabacos* des Grecs, qui était devenu maître de l'Egypte en 725.

marie, et emmena Israël captif en Assyrie. Il leur assigna pour habitation Hala, *les rives du* Habor, fleuve de Gosan, et les villes des Mèdes.

7 Cela arriva parce que les enfants d'Israël avaient péché contre Jéhovah, leur Dieu, qui les avait fait monter du pays d'Egypte, de dessous la main de Pharaon, roi d'Egypte, et parce qu'ils
8 avaient craint d'autres dieux. Ils suivirent les rites des nations que Jéhovah avait exterminées devant les enfants d'Israël, et ceux que les rois d'Israël
9 avaient établis. Les enfants d'Israël couvrirent d'une fausse apparence des choses qui n'étaient pas bien à l'égard de Jéhovah, leur Dieu. Ils se bâtirent des hauts lieux dans toutes leurs villes, depuis les tours des gardiens jusqu'aux
10 villes fortifiées. Ils se dressèrent des statues et des idoles sur toute colline
11 élevée et sous tout arbre vert. Et là ils brûlèrent des parfums sur tous les hauts lieux, comme les nations que Jéhovah avait chassées devant eux, et ils firent des choses mauvaises, irritant *ainsi* Jé-
12 hovah. Ils servirent les idoles, au sujet desquelles Jéhovah leur avait dit : " Vous
13 ne ferez pas cela. " *Cependant* Jéhovah rendit témoignage contre Israël et contre Juda par tous ses prophètes, par tous ses voyants, et leur dit : " Revenez de vos mauvaises voies, et observez mes commandements et mes ordonnances, en suivant toute la loi que j'ai prescrite à vos pères et que je vous ai envoyée par
14 mes serviteurs les prophètes. Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères, qui n'avaient
15 pas cru à Jéhovah, leur Dieu. Ils rejetèrent ses lois, l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et les témoignages qu'il avait rendus contre eux. Ils allèrent après des choses de néant, et ne furent eux-mêmes que néant, à l'exemple des nations qui les entouraient, et que Jé-
16 hovah leur avait défendu d'imiter. Ils abandonnèrent tous les commandements de Jéhovah, leur Dieu, ils se firent des veaux en fonte et des statues d'Astarté ; ils se prosternèrent devant toute l'armée
17 des cieux, et ils servirent Baal. Ils firent passer par le feu leurs fils et leurs filles, ils pratiquèrent la divination et les enchantements, et ils se livrèrent tout entiers à faire ce qui est mal aux yeux de
18 Jéhovah, de manière à l'irriter. *C'est pourquoi* Jéhovah s'est fortement irrité contre Israël et il les a éloignés de sa face. — Il n'est resté que la seule tribu
19 de Juda : quoique Juda lui-même n'eût pas gardé les commandements de Jéhovah, son Dieu, et qu'il eût suivi les rites
20 établis par Israël. — Jéhovah a rejeté toute la race d'Israël ; il les a affligés, il les a livrés entre les mains des pillards. pour les chasser enfin loin de sa face.
21 Car Israël s'était détaché de la maison de David, et ils avaient établi roi Jéroboam, fils de Nabat, qui les avait détournés de Jéhovah et avait fait com-
22 mettre à Israël un grand péché. Et les enfants d'Israël se livrèrent à tous les péchés que Jéroboam avait commis ; ils
23 ne s'en détournèrent point, jusqu'à ce que Jéhovah eût chassé Israël loin de sa face, comme il l'avait annoncé par tous ses serviteurs les prophètes. Et Israël fut emmené captif loin de son pays en Assyrie, *où il est resté* jusqu'à ce jour.

24 Le roi d'Assyrie fit venir des gens de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Emath et de Sépharvaïm, et les établit dans les villes de Samarie à la place des enfants d'Israël ; ils prirent possession de Samarie et ils habitèrent dans ses villes.
25 Lorsqu'ils commencèrent à y habiter, ils ne craignaient pas Jéhovah, et Jéhovah envoya contre eux des lions qui les
26 tuaient. On fit *donc* ce rapport au roi d'Assyrie : " Les nations que tu as transportées et établies dans les villes de Samarie ne connaissent pas la manière de servir le dieu du pays ; et il a envoyé contre elles des lions qui les font mourir, parce qu'elles ignorent la manière de
27 servir le dieu du pays. " Le roi d'Assyrie donna cet ordre : " Envoyez-y un des prêtres que vous avez amenés de là en captivité ; qu'il aille s'y établir, et qu'il leur enseigne la manière de servir
28 le dieu du pays. " Un des prêtres qui avaient été emmenés captifs de Samarie vint s'établir à Béthel, et leur enseigna comment ils devaient honorer Jéhovah.
29 Mais les nations firent chacune leurs dieux et les placèrent dans les maisons des hauts lieux bâties par les Samaritains, chaque nation dans la ville qu'elle
30 habitait. Les gens de Babylone firent Sochoth-Benoth, ceux de Cutha firent Nergel, ceux d'Emath firent Asima,
31 ceux d'Avah firent Nebahaz et Tharthac, et ceux de Sapharvaïm livraient

9. *Les enfants d'Israël*, litt. *couvrirent des choses* (ou *des paroles*) *qui n'étaient pas bien* (ou *droites*) *à l'égard de* (ou *sur*) *Jéhovah.* Probablement : les Israélites couvraient leur idolâtrie de la prétention que c'était une adoration de Jéhovah. Vulg., ... *offensèrent par des actes qui n'étaient pas droits Jéhovah, leur Dieu.*

leurs enfants au feu en l'honneur d'Adramélech et d'Anamélech, dieux de
32 Sépharvaïm. Ils honoraient *aussi* Jéhovah, et ils se firent des prêtres des hauts lieux pris parmi tout le peuple, et ces prêtres offraient pour eux des sacrifices
33 dans les maisons des hauts lieux. Ainsi ils honoraient Jéhovah, et ils servaient en même temps leurs dieux selon la coutume des nations d'où on les avait transportés.

34 Ils suivent encore aujourd'hui les premières coutumes ; ils ne craignent point Jéhovah, et ils ne se conforment ni à leurs lois et à leurs ordonnances, ni à la loi et aux commandements donnés par Jéhovah aux enfants de Jacob, qu'il
35 appela du nom d'Israël. Jéhovah avait fait une alliance avec eux et leur avait donné cet ordre : " Vous ne craindrez point d'autres dieux, vous ne vous prosternerez point devant eux, vous ne les servirez point et vous ne leur offrirez point de sacrifices. Mais vous craindrez Jéhovah, votre Dieu, qui vous a 36
fait monter du pays d'Egypte par une grande puissance et par son bras étendu ; c'est lui que vous craindrez, devant lui que vous vous prosternerez, à lui que vous offrirez des sacrifices. Vous observerez 37
les préceptes, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il a écrits pour vous, les mettant toujours en pratique, et vous ne craindrez point d'autres dieux. Vous n'oublierez pas l'alliance 38
que j'ai faite avec vous et vous ne craindrez point d'autres dieux. Mais vous 39
craindrez Jéhovah, votre Dieu, et il vous délivrera de la main de tous vos ennemis. " Et ils n'ont pas obéi, et ils 40
ont suivi leurs premières coutumes. Ainsi ces nations craignaient Jéhovah, 41
et *en même temps* servaient leurs images, et leurs enfants et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour ce qu'ont fait leurs pères.

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA DEMEURÉ SEUL, JUSQU'À SA PROPRE RUINE ET LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE [II Rois, XVIII—XXV].

CHAP. XVIII. — *Ezéchias, roi de Juda. Invasion de Sennachérib, roi d'Assyrie ; Jérusalem menacée.*

18 La troisième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ezéchias, fils d'Achaz, roi
2 de Juda, régna. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appe-
3 lait Abi, fille de Zacharias. Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon
4 tout ce qu'avait fait David son père. Il fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, car les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums devant
5 lui : on l'appelait Nohestan. Il mit sa confiance dans Jéhovah, Dieu d'Israël, et il n'eut pas son semblable parmi tous les rois de Juda qui vinrent après lui ou qui le précédèrent. Attaché à Jéhovah, 6
il ne se détourna pas de lui, et il observa les commandements que Jéhovah avait prescrits à Moïse. Et Jéhovah fut avec 7
Ezéchias qui réussit dans toutes ses entreprises. Il se révolta contre le roi d'Assyrie, et il ne lui fut plus assujetti.
Il battit les Philistins jusqu'à Gaza, et 8
ravagea leur territoire depuis la tour des gardiens jusqu'aux villes fortes.

La quatrième année du roi Ezéchias, 9
qui était la septième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre Samarie et l'assiégea. Il la prit au bout de trois ans ; ce 10
fut la sixième année d'Ezéchias, qui était la neuvième d'Osée, roi d'Israël, que Samarie fut prise. Le roi d'Assyrie 11
emmena Israël captif en Assyrie, et il

32. *Pris parmi tout le peuple* : comp. I Rois, xii, 31. Vulg., *pris parmi les derniers du peuple, et ils les mirent dans les temples des hauts lieux.*

38. *J'ai faite* ; ou, avec les LXX et la Vulg., *il a faite.*

XVIII, 4. *On* (le peuple) *l'appelait Nohestan*, c.-à-d. (un objet) d'airain. Vulgate, *il* (Ezéchias) *l'appela Nohestan.*

5. *Il n'eut pas son semblable*, phrase consacrée, répétée plus tard pour Josias (xxiii, 25), et dont il ne faut pas presser le sens. Nous disons de même : C'est un homme d'une piété, d'une bravoure sans pareille.

les établit à Hala, *sur les rives du* Habor, fleuve de Gosan, et dans les villes
12 des Mèdes, parce qu'ils n'avaient pas écouté la voix de Jéhovah leur Dieu, et qu'ils avaient transgressé son alliance, parce qu'ils n'avaient ni écouté ni mis en pratique tout ce qu'avait ordonné Moïse, serviteur de Jéhovah.

13 La quatorzième année du roi Ezéchias, Sennachérib, roi d'Assyrie, monta contre toutes les villes fortes de Juda et
14 s'en empara. Ezéchias, roi de Juda, envoya dire au roi d'Assyrie à Lachis : " J'ai commis une faute ; éloigne-toi de moi : ce que tu m'imposeras, je le subirai. " Et le roi d'Assyrie imposa à Ezéchias, roi de Juda, trois cents talents
15 d'argent et trente talents d'or. Ezéchias donna tout l'argent qui se trouvait dans la maison de Jéhovah et dans les trésors
16 de la maison du roi. Ce fut alors qu'Ezéchias, roi de Juda, enleva, pour les livrer au roi d'Assyrie, les lames d'or dont il avait recouvert les portes et les linteaux du temple de Jéhovah.

17 Le roi d'Assyrie envoya de Lachis à Jérusalem, vers le roi Ezéchias, son général en chef, son chef des eunuques et son grand échanson avec une troupe nombreuse. Ils montèrent et arrivèrent à Jérusalem. Lorsqu'ils furent montés et arrivés, ils s'arrêtèrent à l'aqueduc de l'étang supérieur, sur le chemin du
18 champ du Foulon, et appelèrent le roi. Eliacim, fils d'Helcias, chef de la maison *du roi*, se rendit auprès d'eux, avec Sobna, le secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archiviste.

19 Le grand échanson leur dit : " Dites à Ezéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : Quelle est cette confiance
20 sur laquelle tu t'appuies ? Tu as dit — paroles en l'air ! — J'ai conseil et force pour la guerre. En qui donc as-tu placé ta confiance, pour te révolter contre moi ?
21 C'est dans l'Egypte que tu l'as mise, prenant pour soutien ce roseau cassé qui pénètre et perce la main de quiconque s'appuie dessus : tel est Pharaon, roi d'Egypte, pour tous ceux qui se confient
22 en lui. Peut-être me direz-vous : C'est en Jéhovah, notre Dieu, que nous avons confiance. — Mais n'est-ce pas lui dont Ezéchias a fait disparaître les hauts lieux et les autels, en disant à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem ? Fais donc 23
un accord avec mon maître, le roi d'Assyrie : je m'engage à te donner deux mille chevaux, si tu peux fournir des cavaliers pour les monter. Comment 24
repousserais-tu un seul chef d'entre les moindres serviteurs de mon maître ? *Aussi* mets-tu ta confiance dans l'Egypte pour les chars et pour les cavaliers. *D'ailleurs*, est-ce sans la volonté de Jé- 25
hovah que je suis monté contre cette ville pour la détruire ? Jéhovah m'a dit : Monte contre ce pays et détruis-le. "

Eliacim, fils d'Helcias, Sobna et Joahé 26
dirent au grand échanson : " Parle à tes serviteurs en araméen, car nous le comprenons ; et ne nous parle pas en langue judaïque, aux oreilles du peuple qui est
sur la muraille. " Le grand échanson 27
leur répondit : " Est-ce à ton maître et à toi que mon maître m'a envoyé dire ces paroles ? N'est-ce pas à ces hommes assis sur la muraille, pour manger leurs excréments et pour boire leur urine avec vous ? "

Alors le grand échanson, s'étant avan- 28
cé, cria à haute voix en langue judaïque et dit : " Ecoutez la parole du grand
roi, du roi d'Assyrie ! Ainsi parle le 29
roi : Qu'Ezéchias ne vous abuse pas, car il ne pourra vous délivrer de ma main.
Qu'Ezéchias ne vous persuade pas de 30
vous confier dans Jéhovah, en disant : Jéhovah nous délivrera, et cette ville ne sera pas livrée entre les mains du roi
d'Assyrie : N'écoutez point Ezéchias, car 31
ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi et rendez-vous à moi ; et chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier, et chacun boira de l'eau de son
puits, jusqu'à ce que je vienne et que je 32
vous emmène dans un pays comme le vôtre, un pays de blé et de vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers à huile et de miel, et vous vivrez et vous ne mourrez point. N'écoutez donc pas Ezéchias, car il vous abuse, en disant : Jéhovah nous délivrera. Est-ce que les 33
dieux des nations ont délivré leurs pays de la main du roi d'Assyrie ? Où sont 34
les dieux d'Emath et d'Arphad ? Où sont les dieux de Sépharvaïm, d'Ana et

13. Sur cette campagne, comp. II Par. xxxii ; Is. xxxvi-xxxvii.

17. *Grand échanson*, hébr. *Rabschaqéh* ; d'après Schrader, ce mot désignerait un officier supérieur de l'armée. La Vulgate fait de ces trois titres de fonctionnaires trois noms propres. — *L'aqueduc*, situé à l'est de Jérusalem, qui amenait les eaux de la *Fontaine de la Vierge* dans la piscine de *Siloé*. C'est là qu'Isaïe rencontra Achaz (Is. vii, 3).

26. *En araméen*, probablement le dialecte de Damas, la langue commerciale de tous les pays à l'O. du Tigre, et différant un peu de l'assyrien et de l'hébreu. *En langue judaïque*, en hébreu.

d'Ava? Ont-ils délivré Samarie de ma
35 main? Quels sont, parmi tous les dieux de ces pays, ceux qui ont délivré leur pays de ma main, pour que Jéhovah puisse en délivrer Jérusalem?"
36 Le peuple se tut et ne lui répondit pas un mot, car le roi avait donné cet ordre:
37 "Vous ne *lui* répondrez pas." Et Eliacim, fils d'Helcias, chef de la maison *du roi*, Sobna, le secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archiviste, vinrent auprès d'Ezéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du grand échanson.

CHAP. XIX. — *Délivrance de Jérusalem; l'armée de Sennachérib détruite.*

19 Lorsque le roi Ezéchias eut entendu ce rapport, il déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac et alla dans la maison
2 de Jéhovah. Il envoya Eliacim, chef de sa maison, Sobna, le secrétaire, et les plus anciens des prêtres, couverts de sacs, vers Isaïe, le prophète, fils d'Amos.
3 Ils lui dirent: Ainsi parle Ezéchias: Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre; car les enfants sont près de sortir du sein maternel, et il n'y a point de force pour l'enfantement.
4 Peut-être Jéhovah, ton Dieu, entendra-t-il toutes les paroles du grand échanson, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter au Dieu vivant, et *le* punira-t-il à cause des paroles qu'a entendues Jéhovah, ton Dieu. Fais donc monter une prière pour le reste qui subsiste encore."
5 Les serviteurs du roi Ezéchias se ren-
6 dirent auprès d'Isaïe; et Isaïe leur dit: "Voici ce que vous direz à votre maître: Ainsi parle Jéhovah: "Ne t'effraie point des paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi d'As-
7 syrie m'ont outragé. Je vais mettre en lui un esprit tel que, sur une nouvelle qu'il apprendra, il retournera dans son pays, et je le ferai tomber par l'épée dans son pays."
8 Le grand échanson s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie qui attaquait Lebna, car il avait appris que son mai-
9 tre était parti de Lachis. Le roi d'Assyrie reçut une nouvelle au sujet de Tharaca, roi d'Ethiopie; on lui dit: "Voici qu'il s'est mis en marche pour te faire la guerre." Et il envoya de nouveau des
10 messagers à Ezéchias, en disant: "Vous parlerez ainsi à Ezéchias, roi de Juda: Que ton Dieu, en qui tu te confies, ne t'abuse point en disant: Jérusalem ne sera pas livrée entre les mains du roi d'Assyrie. Tu as appris ce qu'ont fait les rois 11
d'Assyrie à tous les pays, comment ils les ont détruits, et toi, tu serais délivré! Est-ce que leurs dieux les ont délivrées, 12
ces nations que mes pères ont détruites: Gosan, Haran, Reseph, et les fils d'Eden qui étaient à Thélasar? Où sont le roi 13
d'Emath, le roi d'Arphad et le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava?"
Ezéchias, ayant pris la lettre de la 14
main des messagers, la lut; puis il monta à la maison de Jéhovah, et la déployant devant Jéhovah, il lui adressa cette 15
prière: "Jéhovah, Dieu d'Israël, assis sur les Chérubins, c'est vous qui êtes le seul Dieu de tous les royaumes de la terre, vous qui avez fait les cieux et la terre. Jéhovah, inclinez votre oreille et 16
écoutez; Jéhovah, ouvrez vos yeux et regardez. Entendez les paroles de Sennachérib, qui a envoyé le grand échanson pour insulter au Dieu vivant. Il est 17
vrai, Jéhovah, que les rois d'Assyrie ont détruit les nations et *dévasté* leurs territoires, et qu'ils ont jeté leurs dieux dans 18
le feu; car ce n'étaient pas des dieux, mais des ouvrages de mains d'homme, du bois et de la pierre; et ils les ont anéantis. Maintenant, Jéhovah, notre Dieu, déli- 19
vrez-nous de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre sachent que vous seul, Jéhovah, êtes Dieu."
Alors Isaïe, fils d'Amos, envoya dire 20
à Ezéchias: Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël: La prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie, je l'ai entendue. Voici la parole 21
que Jéhovah a prononcée contre lui:

Elle te méprise, elle se moque de toi,
La vierge, fille de Sion;
Elle branle la tête derrière toi,
La fille de Jérusalem.
Qui as-tu insulté et outragé? 22
Contre qui as-tu élevé la voix,
Et porté les yeux en haut?
Contre le Saint d'Israël?
Par tes messagers tu as insulté Jéhovah, 23
Et tu as dit:
Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
Les extrémités du Liban;
Je couperai les plus élevés de ses cèdres,
Les plus beaux de ses cyprès,
Et j'atteindrai sa dernière cime,
Sa forêt semblable à un verger.
J'ai creusé, et j'ai bu des eaux étrangères; 24
Avec la plante de mes pieds je dessécherai tous les fleuves de l'Egypte.

XIX, 22. Les Massorètes ponctuent autrement: *tu as porté* (ou *tu portes*) *les yeux en haut sur* (ou *contre*) *le Saint d'Israël.*

24. Pensée: rien ne saurait m'arrêter: ni les montagnes: j'en gravis les sommets avec mes chars; ni les déserts: j'y creuse des puits qui

25 N'as-tu pas appris que j'ai fait ces choses depuis longtemps?
Que je les ai formées dès les temps anciens?
A présent j'ai permis qu'elles s'accomplissent,
Que tu réduisisses des villes fortes en monceaux de ruines.
26 Leurs habitants sont sans force,
Dans l'épouvante et le trouble;
Ils sont comme l'herbe des champs et la tendre verdure,
Comme le gazon des toits,
Comme le blé niellé qui sèche avant sa maturité.
27 Mais je sais quand tu t'assieds, quand tu sors et quand tu entres,
Je connais ta fureur contre moi.
28 Parce que tu es furieux contre moi,
Et que ton arrogance est montée à mon oreille,
Je mettrai mon anneau à tes narines et mon mors à tes lèvres,
Et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

29 Que ceci soit un signe pour toi : On a mangé cette année le produit du grain tombé; la seconde année, on mangera ce qui croît de soi-même; mais, la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez; vous planterez des vignes et
30 vous en mangerez le fruit. Ce qui aura été sauvé de la maison de Juda, le reste, poussera encore des racines par-dessous,
31 et portera du fruit par-dessus. Car de Jérusalem il sortira un reste, et de la montagne de Sion des réchappés. Voilà ce que fera le zèle de Jéhovah des armées.
32 C'est pourquoi ainsi parle Jéhovah sur le roi d'Assyrie :

" Il n'entrera point dans cette ville,
Il n'y lancera point de flèches,
Il ne lui présentera point de boucliers,
Il n'élèvera point de retranchements contre elle.
33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu,
Et il n'entrera point dans cette ville, dit Jéhovah.
34 Je protégerai cette ville pour la sauver,
A cause de moi et à cause de David, mon serviteur."

35 Cette nuit-là, l'ange de Jéhovah sortit et frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes; et quand on se leva le matin, c'étaient tous
36 des cadavres. Et Sennachérib, roi d'Assyrie, ayant levé son camp, partit et
37 s'en retourna, et il resta à Ninive. Un jour qu'il était prosterné dans la maison de Nesroch, son Dieu, Adramélech et Sarasar, ses fils, le frappèrent avec l'épée et s'enfuirent au pays d'Ararat. Et Assarhaddon, son fils, régna à sa place.

CHAP. XX. — *Maladie et guérison d'Ezéchias. Ambassade de Mérodach. Baladan, roi de Babylone. Mort d'Ezéchias.*

En ce temps-là, Ezéchias fut ma- 20
lade à la mort. Le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint auprès de lui et lui dit : " Ainsi parle Jéhovah : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir, et tu ne vivras plus." Ezéchias tourna son 2
visage contre le mur, et pria ainsi Jéhovah : " Souvenez-vous, Jéhovah, que 3
j'ai marché devant votre face avec fidélité et intégrité de cœur, et que j'ai fait ce qui est bien à vos yeux." Et Ezéchias versa des larmes abondantes.
Isaïe, qui était sorti, n'avait pas en- 4
core dépassé la cour du milieu, lorsque la parole de Jéhovah lui fut adressée en
ces termes : " Retourne, et dis à Ezé- 5
chias, chef de mon peuple : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière et j'ai vu tes larmes; je te guérirai; dans trois jours, tu
monteras à la maison de Jéhovah; j'ajou- 6
terai à tes jours quinze années. Je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi d'Assyrie; je protégerai cette ville à cause de moi et à cause de David,
mon serviteur." Isaïe dit : " Prenez 7
une masse de figues." On la prit, on l'appliqua sur l'ulcère, et Ezéchias guérit. Ezéchias avait dit à Isaïe : " A 8
quel signe connaîtrai-je que Jéhovah me guérira et que je monterai dans trois
jours à la maison de Jéhovah." Isaïe 9
dit : " Voici le signe donné par Jéhovah, auquel tu connaîtras qu'il accomplira la parole qu'il a dite : l'ombre avancera-t-elle de dix degrés, ou recu-
lera-t-elle de dix degrés?" Ezéchias ré- 10
pondit : " C'est peu de chose que l'ombre avance de dix degrés; mais qu'elle
recule de dix degrés." Alors Isaïe, le 11
prophète, invoqua Jéhovah, qui fit reculer l'ombre de dix degrés sur les degrés d'Achaz, où elle était descendue.
En ce même temps, Mérodach-Bala- 12
dan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre et des présents à Ezé-

---

me donnent de l'eau ; ni les fleuves : ils se dessèchent sous mes pas, je les traverse aussi facilement que la terre ferme. Ce dernier trait s'applique aux nombreux canaux de l'Egypte, et surtout aux branches du Nil, qui font du Delta comme un réseau de fleuves. L'hébr. *matsor* désigne encore l'Egypte Is. xix, 6; Mich. vii, 12.

Vulg. : *j'ai abattu* (la forêt de son Carmel); *j'ai bu des eaux étrangères, et j'ai séché par les traces de mes pieds toutes les eaux fermées.*

37. *Nesroch* ou *Nisroch* : D'après Josèphe, ce mot désignerait un temple, non un dieu. Alors il faudrait traduire : *un jour qu'il adorait son dieu dans le temple de* (appelé) *Nesroch;* c'est le sens donné par la Vulgate.

XX, 12. *Mérodach-baladan* : l'auteur des Rois écrit *Bérodach;* mais nous avons cru de-

chias, dont il avait appris la maladie.
13 Ezéchias se réjouit *de la venue* des envoyés, et il leur montra toute la maison de ses choses précieuses, l'argent et l'or, les aromates et l'huile de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ezéchias ne leur fit voir dans sa maison et dans
14 tous ses domaines. Mais Isaïe, le prophète, vint auprès du roi Ezéchias, et lui dit : " Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi ? " Ezéchias répondit : " Ils sont venus d'un pays éloi-
15 gné, de Babylone. " — " Qu'ont-ils vu dans ta maison ? " demanda le prophète. — " Ils ont vu, répondit Ezéchias, tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie fait
16 voir. " Et Isaïe dit à Ezéchias : " Ecoute
17 la parole de Jéhovah : Voici que tes jours viendront où l'on emportera à Babylone tout ce qui est dans ta maison et ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour ; il
18 n'en restera rien, dit Jéhovah. Et l'on prendra de tes fils, qui seront sortis de toi, que tu auras engendrés, pour en faire des eunuques dans le palais du roi
19 de Babylone. " Ezéchias répondit à Isaïe : " La parole de Jéhovah que tu as prononcée est bonne. Oui, ajoute-t-il, car sa paix et sa fidélité seront *avec moi* pendant ma vie. "
20 Le reste des actions d'Ezéchias, tous ses exploits, et comment il fit l'étang et l'aqueduc et amena les eaux dans la ville, cela est écrit dans le livre des Chroni-
21 ques des rois de Juda. Ezéchias se coucha avec ses pères, et Manassé, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXI. — *Manassé et Amon, rois de Juda.*

21 Manassé avait douze ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait
2 Haphsiba. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant les abominations des nations que Jéhovah avait chassées
3 devant les enfants d'Israël. Il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias, son père, avait détruits, il éleva des autels à Baal, il fit une idole d'Astarté, comme avait fait Achab, roi d'Israël, et il se prosterna devant toute l'armée du ciel et la servit. Il bâtit des autels dans la mai- 4
son de Jéhovah, de laquelle Jéhovah avait dit : " C'est dans Jérusalem que je placerai mon nom. " Il bâtit des au- 5
tels à toute l'armée du ciel dans les deux parvis de la maison de Jéhovah. Il fit 6
passer son fils par le feu ; il pratiquait les enchantements et observait les signes ; il institua des gens qui évoquaient les esprits et qui prédisaient l'avenir : faisant ainsi de plus en plus ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, de manière à l'irriter. Il mit l'idole d'Astarté, qu'il 7
avait faite, dans la maison dont Jéhovah avait dit à David et à Salomon, son fils : " C'est dans cette maison et c'est dans Jérusalem, que j'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël, que je veux placer mon nom pour toujours. Je ne ferai plus errer 8
le pied d'Israël hors du pays que j'ai donné à ses pères, pourvu seulement qu'ils aient soin de mettre en pratique tout ce que je leur ai commandé et toute la loi que leur a prescrite mon serviteur Moïse. " Mais 9
ils n'obéirent point ; séduits par Manassé, ils firent le mal plus que toutes les nations que Jéhovah avait détruites devant les enfants d'Israël.
Alors Jéhovah parla ainsi par ses ser- 10
viteurs les prophètes : Parce que Ma- 11
nassé, roi de Juda, a commis ces abominations, parce qu'il a fait des choses plus mauvaises que toutes celles qu'avaient faites avant lui les Amorrhéens, et parce qu'il a fait aussi pécher Juda par ses idoles, voici ce que dit Jéhovah, 12
Dieu d'Israël : Je vais faire venir sur Jérusalem et sur Juda des malheurs tels, que les oreilles tinteront à qui en entendra parler. J'étendrai sur Jérusalem 13
le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, et je nettoierai Jérusalem comme le plat qu'on nettoie et qu'on retourne sur sa face après l'avoir nettoyé. J'abandonnerai les restes de mon 14
héritage, et je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et ils deviendront la proie et le butin de tous leurs ennemis : parce qu'ils ont fait ce qui est mal à mes 15
yeux, et qu'ils m'ont irrité depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Egypte jusqu'à présent.

---

voir rétablir ici la véritable orthographe, donnée par Isaïe (xxxix, 1) et par les inscriptions. Ce nom se compose de trois éléments : *Mérodach* (assyr. *Marduk*)-*habal-iddin*, c.-à-d. Marduk (dieu babylonien) a donné un fils.

13. *Se réjouit* : le texte hébreu actuel porte *ischma*, prêta une oreille bienveillante ; ou bien : donna audience. Mais les LXX, la Vulgate et toutes les versions anciennes ont lu *ismach*, se réjouit, qui se trouve aussi dans Isaïe.

20. Voy. II Par. xxxii, 30, et Néh. iii, 16.

21. Voy. II Par. xxxii, 33.

XXI, 15. A cette annonce du châtiment se rattache le récit des Paralipomènes (II, xxiii, 11 sv.) sur la captivité de Manassé à Babylone, sa conversion et son retour à Jérusalem, etc.

16 Manassé répandit aussi beaucoup de sang innocent, jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre, outre ses péchés par lesquels il fit pécher Juda, en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah.

17 Le reste des actions de Manassé, tout ce qu'il a fait, et les péchés qu'il commit, cela est écrit dans les Chroniques
18 des rois de Juda. Manassé se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans le jardin d'Oza. Amon, son fils, régna à sa place.

19 Amon avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Messalemeth,
20 fille de Harus, de Jétéba. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme
21 avait fait Manassé son père: il marcha dans toute la voie où avait marché son père, il servit les idoles que son père avait servies, et il se prosterna devant
22 elles; il abandonna Jéhovah, le Dieu de ses pères, et il ne marcha pas dans la
24 voie de Jéhovah. Les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et tuèrent le roi
24 dans sa maison. Mais le peuple du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et établit roi Josias, son fils, à sa place.

25 Le reste des actions d'Amon, et ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre
26 des Chroniques des rois de Juda. On l'enterra dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza, et Josias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXII. — *Josias, roi de Juda. Le livre de la loi trouvé dans le temple. La prophétesse Holda.*

22 Josias avait huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trente-et-un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Idida, fille
2 d'Hadaï, de Bésécath. Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il marcha entièrement dans la voie de David, son père, et il ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.

3 La dix-huitième année du roi Josias, le roi envoya dans la maison de Jéhovah Saphan, le secrétaire, fils d'Aslia, fils
4 de Messulam, en disant: " Monte vers Helcias, le grand prêtre, et qu'il tienne prêt l'argent qui a été apporté dans la maison de Jéhovah, et que ceux qui gar-
5 dent la porte ont recueilli du peuple. On remettra cet argent entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah, et ils l'emploieront à payer ceux qui travaillent à
6 réparer les brèches de la maison, les charpentiers, les manœuvres et les maçons, et *à solder* les achats de bois et de pierres de taille nécessaires aux réparations de la maison. Mais on ne leur de-
7 mandera pas de compte pour l'argent remis entre leurs mains, car ils se conduisent avec probité. "

8 Alors Helcias, le grand prêtre, dit à Saphan, le secrétaire: " J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de Jéhovah. " Et Helcias donna le livre à Sa-
9 phan, qui le lut. Puis Saphan, le secrétaire, alla rendre compte au roi, et dit: " Tes serviteurs ont vidé l'argent qui se trouvait dans la maison, et l'ont remis entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah." Saphan, le secrétaire, dit en-
10 core au roi: " Le prêtre Helcias m'a donné un livre. " Et il le lut devant le roi.

11 Lorsque le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vête-
12 ments; et il donna cet ordre au prêtre Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Achobor, fils de Micha, à Saphan, le secrétaire, et à Asaïas, serviteur du roi:
13 " Allez consulter Jéhovah pour moi, pour le peuple et pour tout Juda au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé; car grande est la colère de Jéhovah qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, ne mettant pas en pratique tout ce qui nous est prescrit. "

14 Le prêtre Helcias, Ahicam, Achobor, Saphan et Asaïas se rendirent auprès de la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécua, fils d'Araas, gardien des vêtements; elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Lors-
15 qu'ils lui eurent parlé, elle leur dit: " Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël: Dites à l'homme qui vous a envoyé vers
16 moi: Ainsi parle Jéhovah. Voici que je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, selon toutes les paroles du livre qu'a lu le roi de Juda.
17 Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, de manière à m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est enflammée contre ce lieu, et elle ne s'é-
18 teindra point. Et vous direz au roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah: Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël: Quant aux paroles que tu as
19 entendues, parce que ton cœur a été effrayé et que tu t'es humilié devant Jéhovah en entendant ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants,

savoir, qu'ils seront un objet d'épouvante et de malédiction, et parce que tu as déchiré tes vêtements et pleuré devant moi, moi aussi je t'ai entendu, dit Jéhovah.
20 C'est pourquoi je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu." — Ils rapportèrent au roi cette réponse.

CHAP. XXIII. — *Josias* (suite). *Destruction de l'idolâtrie. Célébration de la Pâque. Josias tué dans une bataille contre Néchao. Règne de Joachaz.*

23 Le roi *Josias* fit rassembler auprès de lui tous les anciens de Juda et de
2 Jérusalem. Et il monta à la maison de Jéhovah, avec tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance, qu'on avait trouvé
3 dans la maison de Jéhovah. Le roi, se tenant sur l'estrade, renouvela l'alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre Jéhovah et à observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, de tout son cœur et de toute son âme, en accomplissant les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans le livre. Et tout le peuple acquiesça à cette alliance.
4 Le roi ordonna à Helcias, le grand prêtre, aux prêtres du second ordre et à ceux qui gardaient la porte, de rejeter du temple de Jéhovah tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté et pour toute l'armée du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem dans les champs du Cédron, et en fit porter la poussière
5 à Béthel. Il chassa les prêtres des idoles, établis par les rois de Juda, pour brûler des parfums sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient des parfums à Baal, au soleil, à la lune, aux douze signes et à toute l'armée du ciel.
6 Il ôta de la maison de Jéhovah l'idole d'Astarté, *qu'il transporta* hors de Jérusalem, vers le torrent du Cédron; il la brûla, et l'ayant réduite en poussière, il jeta cette poussière sur les sépulcres des
7 enfants du peuple. Il abattit les maisons des prostitués qui étaient dans la maison de Jéhovah, et où les femmes tissaient des tentes pour Astarté. Il fit 8
venir tous les prêtres des villes de Juda; il souilla les hauts lieux où ces prêtres avaient brûlé des parfums, depuis Gabaa jusqu'à Bersabée, et il renversa les hauts lieux des portes, celui qui était à l'entrée de la porte de Josué, chef de la ville, *et* celui qui était à gauche de la porte de la ville. Toutefois les prêtres des hauts 9
lieux ne montaient pas à l'autel de Jéhovah à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain au milieu de leurs frères. Le roi souilla Topheth, dans la 10
vallée des fils d'Ennom, afin que personne ne fît passer par le feu son fils ou sa fille en l'honneur de Moloch. Il fit 11
disparaître les chevaux que les rois de Juda avaient dédiés au soleil à l'entrée de la maison de Jéhovah, près de la chambre de l'eunuque Nathan-Mélech, laquelle était dans les dépendances, et il brûla au feu les chars du soleil. Le roi 12
détruisit les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Achaz et que les rois de Juda avaient faits, et les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de Jéhovah, et il se hâta de les enlever et d'en jeter la poussière dans le torrent de Cédron. Le roi 13
souilla les hauts lieux qui étaient en face de Jérusalem, sur la droite de la montagne de Perdition, et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astarté, l'abomination des Sidoniens, à Chamos, l'abomination de Moab, et à Melchom, l'abomination des fils d'Ammon: il brisa les 14
statues et abattit les idoles, et il remplit d'ossements humains la place qu'elles occupaient. Il détruisit aussi l'autel qui 15
était à Béthel, *et* le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël; il brûla le haut lieu et le réduisit en poussière, et il brûla l'idole d'Astarté.

Josias, s'étant tourné et ayant vu les 16
sépulcres qui étaient là dans la montagne, envoya prendre les ossements des sépulcres, et il les brûla sur l'autel et le souilla, selon la parole de Jéhovah prononcée par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces choses. Il dit alors: "Quel 17
est ce monument que je vois?" Les gens de la ville lui dirent: "C'est le sépulcre de l'homme de Dieu, qui est venu de

XXIII, 5. *Les prêtres des idoles* (hébr. *kemarim*, mot qui ne se trouve qu'ici et Osée, x, 5; Soph. i, 4), probablement des prêtres qui ne descendaient pas de Lévi, à la différence de *kohanim* du vers. 8, qui appartenaient à l'ordre lévitique.

11. *Les dépendances* (hébr. *pharvarim*, probablement le même mot que *pharbar*, I Par. xxvi, 18), constructions adossées à la muraille du parvis extérieur du côté de l'occident (I Par. xxvi, 16, 18).

29. Comp. II Par. xxxv, 20-24. Néchao II.

Juda et qui a annoncé ces choses que tu
18 as faites contre l'autel de Béthel." Et il dit : " Laissez-le ; que personne ne remue ses os ! " C'est ainsi que ses os restèrent intacts avec les os du prophète qui était venu de Samarie.
19 Josias fit encore disparaître toutes les maisons des hauts lieux, qui étaient dans les villes de Samarie et qu'avaient faites les rois d'Israël, en irritant Jéhovah ; il fit à leur égard entièrement comme il
20 avait fait à Béthel. Il immola sur les autels tous les prêtres des hauts lieux qui étaient là, et il y brûla des ossements humains ; puis il revint à Jérusalem.
21 Le roi donna cet ordre à tout le peuple : " Célébrez la Pâque en l'honneur de Jéhovah, votre Dieu, comme il est
22 écrit dans le livre de l'alliance." Aucune Pâque pareille à celle-ci n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui jugèrent Israël, et pendant tous les jours des
23 rois d'Israël et des rois de Juda. Ce fut la dix-huitième année du roi Josias qu'on célébra cette Pâque en l'honneur de Jéhovah à Jérusalem.
24 Josias fit encore disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir, ainsi que les théraphim, les idoles et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi, écrites dans le livre que le prêtre Helcias avait trouvé dans la maison
25 de Jéhovah. Il n'y eut pas, avant Josias, de roi qui, comme lui, se tourna vers Jéhovah de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse ; et après lui il n'en a point
26 paru de semblable. Toutefois Jéhovah ne revint pas de l'ardeur de sa grande colère dont il était enflammé contre Juda, à cause des abominations par lesquelles
27 Manassé l'avait irrité. Et Jéhovah dit : " J'ôterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai ôté Israël ; et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'avais choisie, et cette maison de laquelle j'avais dit : " Là sera mon nom. "
28 Le reste des actions de Josias, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
29 De son temps, Pharaon-Néchao, roi d'Egypte, monta contre le roi d'Assyrie vers le fleuve de l'Euphrate. Le roi Josias marcha à sa rencontre, et Pharaon le tua à Mageddo, dès qu'il le vit. Ses
30 serviteurs le transportèrent mort de Mageddo sur un char, et l'ayant amené à Jérusalem, ils l'enterrèrent dans son sépulcre. Et le peuple du pays prit Joachaz, fils de Josias ; ils l'oignirent et le firent roi à la place de son père.

Joachaz avait vingt-trois ans lorsqu'il
31 devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Amital, fille
32 de Jérémie, de Lobna. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce
33 qu'avaient fait ses pères. Pharaon-Néchao l'enchaina à Rébla, dans le pays d'Emath, pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem, et il mit sur le pays une imposition de cent talents d'argent et d'un
34 talent d'or. Pharaon-Néchao établit roi Eliacim, fils de Josias, à la place de Josias son père, et il changea son nom en celui de Joakim. Joachaz, dont il s'était emparé, alla en Egypte et y mourut. Joakim donna à Pharaon l'argent
35 et l'or, mais il taxa le pays pour fournir la somme exigée par Pharaon : ayant déterminé la part de chacun, il leva sur le peuple du pays l'argent et l'or, pour le donner à Pharaon-Néchao.

Joakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il
36 devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébida, fille
37 de Phadaïas, de Ruma. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avaient fait ses pères.

CHAP. XXIV. — *Joakim et Joachin, rois de Juda. Commencements de Sédécias.*

De son temps, Nabuchodonosor, roi **24**
de Babylone, se mit en campagne. Joakim lui fut assujetti pendant trois ans, mais il se révolta de nouveau contre lui.
2 *Alors* Jéhovah envoya contre Joakim des bandes de Chaldéens, des bandes de Syriens, des bandes de Moabites et des bandes d'Ammonites ; il les envoya contre Juda pour le détruire, selon la parole que Jéhovah avait prononcée par
3 ses serviteurs les prophètes. Cela arriva contre Juda uniquement sur l'ordre de Jéhovah, pour l'ôter de devant sa face, à cause de tous les péchés commis par
4 Manassé, et à cause du sang innocent

33. *Pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem :* c'est la leçon du *qeri*, suivie par les LXX et la Vulgate. Le *ketib* porte : *lorsqu'il* (Joachaz) *fut devenu roi à Jérusalem.*

XXIV, 1. *Nabuchodonosor*, hébr. *nebucadnetsar ;* mieux dans Jérémie et dans Esdras, *Nebucadretsar ;* assyr. *Nabou-koudour-outsour*, c.-à-d. *Nébo* (dieu Is. xlvi, 1) *protège la couronne.*

2. Il est fait allusion aux ravages des Ammonites et des Moabites Jér. xlviii, 26 sv. xlix. 1 ; Ezéch. xxv. 3-6 ; Soph. ii, 8.

qu'avait répandu Manassé, et dont il avait rempli Jérusalem. C'est pourquoi Jéhovah ne voulut point pardonner.

5 Le reste des actions de Joakim, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.
6 Joakim se coucha avec ses pères, et Joachin, son fils, régna à sa place.

7 Le roi d'Egypte ne sortit plus de son pays : car le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Egypte depuis le torrent d'Egypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

8 Joachin avait dix-huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Nohesta, fille
9 d'Elnathan, de Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait son père.

10 En ce temps-là, les serviteurs de Nabuchodonosor, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem, et la ville fut
11 assiégée. Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint devant la ville pendant que
12 ses serviteurs l'assiégeaient. Alors Joachin, roi de Juda, sortit auprès du roi de Babylone, avec sa mère, ses serviteurs, ses chefs et ses eunuques, et le roi de Babylone le fit prisonnier la huitième
13 année de son règne. Il emporta de là tous les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi, et il brisa tous les ustensiles d'or que Salomon, roi d'Israël, avait faits dans le temple de Jéhovah, comme Jéhovah
14 l'avait annoncé. Il emmena en captivité tout Jérusalem, tous les chefs et tous les hommes vaillants, au nombre de dix mille, avec tous les artisans et les forgerons ; il ne resta que le peuple pauvre
15 du pays. Il transporta Joachin à Babylone, et il emmena captifs de Jérusalem à Babylone la mère du roi, ses femmes et ses eunuques, les grands du pays,
16 tous les guerriers au nombre de sept mille, ainsi que les artisans et les forgerons au nombre de mille, tous hommes vaillants et propres à la guerre : le roi de Babylone les emmena captifs à Baby-
17 lone. Puis il établit roi, à la place de Joachin, Mathanias, son oncle, dont il changea le nom en celui de Sédécias.

18 Sédécias avait vingt-et-un ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Amital, fille de Jérémie, de Lobna. Il fit ce qui 19
est mal aux yeux de Jéhovah, imitant tout ce qu'avait fait Joakim. Cela arriva 20
à cause de la colère de Jéhovah contre Jérusalem et contre Juda, qu'il voulait rejeter de devant sa face. Et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

CHAP. XXV. — *Sédécias, roi de Juda. Siège et destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les habitants de Juda emmenés en captivité. Derniers jours de Joachin.*

La neuvième année du règne de Sé- 25
décias, le dixième mois, le dixième *jour* du mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem ; il établit son camp devant elle et construisit tout autour des tours d'approche. La ville fut assiégée 2
jusqu'à la onzième année de Sédécias.

Le neuvième jour du mois, la famine 3
était grande dans la ville, et il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays. Alors une brèche fut faite à la ville, et 4
tous les gens de guerre s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte entre les deux murs, près du jardin du roi, pendant que les Chaldéens environnaient la ville. Le roi prit le chemin de l'Araba. Mais l'armée des Chaldéens le poursuivit 5
et l'atteignit dans les plaines de Jéricho, et toute son armée se dispersa loin de lui. Ayant saisi le roi, ils le firent mon- 6
ter vers le roi de Babylone à Rébla, et il prononça sur lui sa sentence. On égor- 7
gea les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis on lui creva les yeux, on le lia avec deux chaînes d'airain et on le mena à Babylone.

Le cinquième mois, le septième *jour* 8
du mois, — c'était la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, — Nabuzardan, capitaine des gardes, serviteur du roi de Babylone, vint à Jérusalem. Il brûla la maison de 9
Jéhovah, la maison du roi et toutes les maisons de Jérusalem ; il livra au feu toutes les grandes maisons. Toute l'ar- 10
mée des Chaldéens qui était avec le capitaine des gardes démolit les murailles formant l'enceinte de Jérusalem.

Nabuzardan, capitaine des gardes, 11
emmena captifs le reste du peuple qui était demeuré dans la ville, ceux qui s'étaient rendus au roi de Babylone, et le reste de la multitude. *Cependant* le 12

XXV, 3. Lam. i, 11 ; ii, 12 ; iv, 4, 8, 10.
5. Comp. Jér. xxxviii, 23 ; Ézéch. xiii, 13 sv.
7. *On lui creva les yeux :* Ainsi s'accomplirent deux prophéties contradictoires en apparence : celle de Jérémie annonçant que Sédécias serait transporté à Babylone (xxxii, 5 ; xxxiv, 3), et celle d'Ezéchiel, annonçant que Sédécias ne *verrait* pas Babylone (xii. 13).

capitaine des gardes laissa comme vignerons et comme laboureurs quelques-uns des pauvres du pays.

13 Les Chaldéens brisèrent les colonnes d'airain, les bases et la mer d'airain qui étaient dans la maison de Jéhovah, et ils
14 en emportèrent l'airain à Babylone. Ils prirent les cendriers, les pelles, les couteaux, les coupes et tous les ustensiles d'airain avec lesquels on faisait le ser-
15 vice. Le capitaine des gardes prit encore les brasiers et les tasses, ce qui
16 était d'or et ce qui était d'argent. Quant aux deux colonnes, à la mer et aux bases que Salomon avait faites dans la maison de Jéhovah, on ne pesa pas l'airain de
17 ces ustensiles. La hauteur d'une colonne était de dix-huit coudées, et il y avait au-dessus un chapiteau d'airain haut de trois coudées, et entouré d'un treillis et de grenades, le tout d'airain ; il en était de même de la seconde colonne avec le treillis.

18 Le capitaine des gardes prit Saraïas, le grand prêtre, Sophonie, prêtre du second ordre, et les trois gardiens de la
19 porte. Dans la ville, il prit un officier qui commandait aux gens de guerre, cinq hommes faisant partie du conseil privé du roi et qui furent trouvés dans la ville, le secrétaire du chef de l'armée chargé d'enrôler le peuple du pays, et soixante hommes du peuple du pays qui
20 se trouvaient dans la ville. Les ayant pris, Nabuzardan, capitaine des gardes, les conduisit vers le roi de Babylone à
21 Rébla. Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Rébla, dans le pays d'Emath.

Ainsi Juda fut emmené captif loin de son pays.

22 Quant au reste du peuple que Nabuchodonosor, roi de Babylone, laissa dans le pays de Juda, il le plaça sous le commandement de Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan. Lorsque tous les chefs 23
des troupes eurent appris, eux et leurs hommes, que le roi de Babylone avait établi Godolias *pour gouverneur*, ils se rendirent auprès de lui à Maspha, savoir, Ismaël, fils de Nathanias, Johanan, fils de Corée, Saraïas, fils de Thanéhumeth, de Nétopha, et Jézonias, fils du Maachathien, eux et leurs hommes.
Godolias leur dit avec serment, à eux et 24
à leurs hommes : " Ne craignez rien de la part des serviteurs des Chaldéens ; demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien. " Mais, le septième mois, Ismaël, 25
fils de Nathanias, fils d'Elisama, de la race royale, vint accompagné de dix hommes, et ils frappèrent de mort Godolias, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui étaient avec lui à Maspha.
Alors tout le peuple, depuis le plus petit 26
jusqu'au plus grand, et les chefs des troupes, se levèrent et s'en allèrent en Egypte, parce qu'ils avaient peur des Chaldéens.

La trente-septième année de la capti- 27
vité de Joachin, roi de Juda, le douzième mois, le vingt-septième jour du mois, Evilmérodach, roi de Babylone, dans la première année de son règne, releva la tête de Joachin, roi de Juda, *et le tira* de prison. Il lui parla avec bonté, 28
et il mit son trône au-dessus du trône des rois qui étaient avec lui à Babylone.
Il lui fit changer ses vêtements de pri- 29
son, et Joachin mangea toujours en sa présence tout le temps de sa vie. Le roi 30
pourvut constamment à son entretien de tous les jours tout le temps de sa vie.

---

19. *Le secrétaire :* le *chef* même *de l'armée* s'était sans doute enfui avec Sédécias. Vulg., *Sopher, chef de l'armée, qui exerçait les jeunes soldats du peuple du pays.*

21. *Ainsi Juda*, etc. Ces mots sont la conclusion naturelle du livre des Rois. L'auteur ajoute deux courtes notices, l'une sur la situation des Juifs restés dans le pays, l'autre sur la fin du roi Joachin, celui des captifs qui était le moins à blâmer.

25 sv. Comp. Jér. xli-xliii, où cette histoire est racontée dans tous ses détails.

29. *Changer ses vêtements :* donner à un homme des vêtements en rapport avec sa position, c'est le premier souci d'un Oriental (Gen. xli, 42 ; Esth. viii, 15 ; Dan. v, 29 ; Luc. xv, 22). — *Manger en sa présence*, à sa table : les rois d'Orient faisaient consister une partie de leur grandeur à nourrir chaque jour une multitude de personnes à leur cour (III Rois, iv, 22 sv.) ; parmi ces personnes, un certain nombre avaient le privilège de s'asseoir à la table royale. Comp. Jug. i, 7 ; II Rois, ix, 13 ; III Rois, ii, 7.

Ier LIVRE DES CHRONIQUES

Ier DES PARALIPOMÈNES SELON LES SEPTANTE ET LA VULGATE).

PREMIÈRE PARTIE.

TABLES GÉNÉALOGIQUES [I PAR. CH. I — IX].

CHAP. I. — *Les dix patriarches d'Adam à Noé. Les fils de Noé et leurs descendants. Les dix patriarches de Sem à Abraham. Les fils d'Abraham et leurs descendants.*

1, 2 ADAM, Seth, Enos, Cainan,
3 Malaléel, Jared, Hénoch,
4 Mathusale, Lamech, Noé, Sem, Cham et Japheth.

5 Fils de Japheth : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.
6 — Fils de Gomer : Ascenez, Riphath
7 et Thogorma. — Fils de Javan : Élisa, Tharsis, Céthim et Dodanim.
8 Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phut
9 et Chanaan. — Fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabathacha. — Fils de Regma : Saba et Dadan.
10 Chus engendra Nemrod ; c'est lui qui commença à être puissant sur la terre.
11 — Mesraïm engendra les Ludim, les
12 Anamim, les Laabim, les Nephthuim, les Phétrusim, les Casluim, d'où sont sortis
13 les Philistins, et les Caphthorim. — Chanaan engendra Sidon, son premier-né, et
14 Heth, ainsi que les Jébuséens, les Amor-
15 rhéens, les Gergeséens, les Hévéens, les
16 Aracéens, les Sinéens, les Aradiens, les Samaréens et les Hamathéens.
17 Fils de Sem : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. — *Fils d'Aram :* Hus,
18 Hus, Géther et Mosoch. — Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Hé-
19 ber. Il naquit à Héber deux fils : le nom de l'un était Phaleg, parce que de son temps la terre fut partagée, et le
20 nom de son frère était Jectan. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth,
Jaré, Adoram, Huzal, Décla, Hé- 21, 22
bal, Abimaël, Saba, Ophir, Hévila et 23
Jobab. Tous ceux-là furent fils de Jectan.

Sem, Arphaxad, Salé, Héber, Pha- 24, 25
leg, Ragau, Sérug, Nachor, Tharé, 26
Abram, qui est Abraham. 27

Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël. 28
Voici leur postérité : 29

Nabaioth, premier-né d'Ismaël, *puis* Cédar, Adbeel, Mabsam, Masma, Du- 30
ma, Massa, Hadad, Thema, Jétur, Na- 31
phis, Cedma. Ce sont les fils d'Ismaël.

Fils de Cétura, concubine d'Abraham : 32
elle enfanta Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. — Fils de Jecsan : Saba et Dadan. — Fils de Ma- 33
dian : Epha, Epher, Hénoch, Abida et Eldaa. Tous ceux-là sont fils de Cétura.

Abraham engendra Isaac. Fils d'Isaac : 34
Esaü et Jacob.

Fils d'Esaü : Eliphaz, Rahuel, Jéhus, 35
Ihélom et Coré. — Fils d'Eliphaz : Thé- 36
man, Omar, Séphi, Gathan, Cénez, Thamna, Amalec. Fils de Rahuel : Na- 37
hath, Zara, Samma et Méza.

Fils de Séir : Lotan, Sobal, Sébéon, 38
Ana, Dison, Eser et Disan. — Fils de 39
Lotan : Hori et Homam. Sœur de Lotan : Thamna. — Fils de Sobal : 40
Alian, Manahath, Ebal, Séphi et Onam. — Fils de Sébéon : Aïa et Ana. — Fils d'Ana : Dison. — Fils de Dison : Ham- 41
ram, Eséban, Jéthran et Charan. — Fils d'Eser : Balaan, Zavan et Jacan. 42
— Fils de Disan : Hus et Aran.

Voici les rois qui ont régné dans le 43
pays d'Édom avant qu'un roi régnât sur

I, 1. Pour les vers. 1-4, comp. Gen. v ; pour les vers. 5-23, comp. Gen. x.

6. *Riphath :* la leçon *Diphath* est fautive.

17. *Fils de Sem :* l'auteur a commencé par donner la descendance de Japheth ; puis celle de Cham, sur lesquelles il n'aura plus à revenir ; il termine par celle de Sem, tige des généalogies qui suivent. Le même procédé d'élimination d'une part, et de réserve de l'autre, sera appliqué à Ismaël et Isaac (vers. 29 sv.), à Esaü et Jacob (35 sv.).

24 sv. Comp. Gen. xi, 10-26.

32. Après *et Dadan*, les LXX et la Vulgate ajoutent : *Fils de Dadan : les Assurim, les Latussim et les Laomim*, mots qui se trouvent dans le passage parallèle Gen. xxv, 3.

35. Comp. Gen. xxxvi, 10 sv.

41. *Hamram*, ou Hamdam Gen. xxxvi, 26.

43-54. Comp. Gen. xxxvi, 31-39.

les enfants d'Israël : Balé, fils de Béor ;
44 le nom de sa ville était Denaba. Balé
mourut, et Jobab, fils de Zaré, de Bos-
45 ra, régna à sa place. Jobab mourut, et
Husam, du pays des Thémanites, régna
46 à sa place. Huram mourut, et Hadad,
fils de Badad, régna à sa place ; c'est lui
qui frappa Madian dans la plaine de
Moab ; le nom de sa ville était Avith.
47 Hadad mourut, et Semla, de Masréca,
48 régna à sa place. Semla mourut, et Saül,
de Rohoboth sur le Fleuve, régna à sa
49 place. Saül mourut, et Balanan, fils
50 d'Achobor, régna à sa place. Balanan
mourut, et Hadad régna à sa place ; le
nom de sa ville était Phau, et le nom de
sa femme, Méétabel, fille de Matred, fille
51 de Mézaab. Hadad mourut.

Les chefs d'Edom étaient : le chef de Thamna, le chef d'Alva, le chef de Jé-
52 theth, le chef d'Oolibama, le chef d'Ela,
53 le chef de Phinon, le chef de Cénez, le
54 chef de Théman, le chef de Mabsar, le
chef de Magdiel, le chef d'Hiram. Ce sont là les chefs d'Edom.

CHAP. II. — *Les douze fils de Jacob et les descendants de Juda.*

2 Voici les fils d'Israël : Ruben, Si-
2 méon, Lévi et Juda, Issachar et Zabu-
lon, Dan, Joseph et Benjamin, Neph-
thali, Gad et Aser.

3 Fils de Juda : Her, Onan et Séla ; ces trois lui naquirent de la fille de Sué, la Chananéenne. Her, premier-né de Juda, était méchant aux yeux de Jéhovah,
4 qui le fit mourir. Thamar, belle-fille de Juda, lui enfanta Pharès et Zara. Tous les fils de Juda furent au nombre de cinq.

5 Fils de Pharès : Hesron et Hamul. —
6 Fils de Zara : Zamri, Ethan, Eman, Chalchal et Dara : en tout, cinq. —
7 Fils de Charmi : Achar, qui troubla Israël par une transgression au sujet d'une chose vouée à l'anathème. — Fils d'E- 8
than : Azarias.

Fils qui naquirent à Hesron : Jéra- 9
méel, Ram et Calubi.

Ram engendra Aminadab ; Aminadab 10
engendra Nahasson, prince des fils de Juda ; Nahasson engendra Salma ; Sal- 11
ma engendra Booz ; Booz engendra 12
Obed ; Obed engendra Isaï ; Isaï engen- 13
dra Eliab son premier-né, Abinadab le deuxième, Simmaa le troisième, Natha- 14
naël le quatrième, Raddaï, le cinquième,
Asom, le sixième, et David le septième. 15
Leurs sœurs étaient : Sarvia et Abigaïl. 16
Fils de Sarvia : Abisaï, Joab et Asaël, trois. Abigaïl enfanta Amasa, dont le 17
père fut Jéther, l'Ismaélite.

Caleb, fils de Hesron, eut des enfants 18
d'Azuba, sa femme, et de Jérioth. Voici les fils qu'il eut d'Azuba : Jaser, Sobab et Ardon. Azuba mourut, et Caleb prit 19
pour femme Ephratha, qui lui enfanta
Hur. Hur engendra Uri, et Uri engen- 20
dra Bézéléel. — Ensuite Hesron s'unit 21
à la fille de Machir, père de Galaad : il avait soixante ans quand il la prit ; elle lui enfanta Ségub. Ségub engendra 22
Jaïr, qui eut vingt-trois villes dans le
pays de Galaad. Les Gessuriens et les 23
Syriens prirent les Bourgs de Jaïr, ainsi que Canath et les villes de sa dépendance : soixante villes. Tous ceux-là étaient fils de Machir, père de Galaad.
Après la mort de Hesron à Caleb-Ephra- 24
ta, Abia, sa femme, lui enfanta Ashur, père de Thécua.

Les fils de Jéraméel, premier-né de 25
Hesron, furent : Ram, le premier-né, Buna, Aran, Asom *et* Achia. Jéraméel 26
eut une autre femme nommée Athara, qui fut mère d'Onam. — Les fils de 27
Ram, premier-né de Jéraméel, furent : Moos, Jamin et Acar. — Les fils d'Onam 28
furent : Séméï et Jada. Fils de Séméï :

---

51. *Les chefs d'Edom étaient.* Vulg. : *Hadad étant mort, il commença à y avoir dans Edom des chefs au lieu de rois* : c'est une interprétation qui est loin d'être certaine ; rien n'indique une corrélation entre la liste des *rois* et celle des *chefs*. — *Thamna*, *Alva*, etc., paraissent désigner ici, non des personnes (Vulg.), mais des localités où s'étaient fixés les chefs de famille iduméens dont elles portent les noms. Comp. Gen. xxxvi, 47.

II, 3. *Fils de Juda* : *a*) les tribus d'Israël viennent dans un ordre qui tient compte à la fois de l'importance de leur rôle historique et de leur position respective dans la terre promise. *b*) Dans les généalogies de chaque tribu, l'auteur ne procède pas systématiquement et ne prétend pas être complet ; il se contente de reproduire les listes ou les fragments de listes généalogiques qu'il a pu retrouver dans les familles après l'exil. Comme le plus grand nombre de ces familles appartenaient aux tribus de Juda, de Benjamin et de Lévi, ce sont aussi leurs généalogies qui offrent le moins de lacunes. Comp. Gen. xxxviii.

18. Depuis ce verset jusqu'à la fin du chap., l'auteur a puisé la plupart de ses renseignements à des sources particulières (non scripturaires). *Et de Jérioth*, sa concubine : les enfants nés de Jérioth ne sont pas mentionnés. Le texte hébreu est ici assez obscur. Plusieurs le regardent comme corrompu et lui préfèrent le sens donné par les versions Syriaque et Vulg. *Caleb ... prit une femme nommée Azuba, dont il eut* (un fils appelé) *Jérioth ; ses fils* (petits fils) *furent*, etc.

24. Ni les LXX ni la Vulgate ne sont d'accord ici avec l'hébreu, ce qui fait croire que ce dernier texte est corrompu. Vulg. : *Après la mort de Hesron, Caleb alla vers Ephrata* (leçon préférable à l'hébreu ; comp. vers. 19). *Hesron avait eu aussi pour femme Abia, qui lui enfanta*, etc.

29 Nadab et Abisur. Le nom de la femme
d'Abisur était Abihaïl, et elle lui enfanta
30 Ahobban et Molid. Fils de Nadab : Sa-
led et Apphaïm. Saled mourut sans fils.
31 Fils d'Apphaïm ; Jési. Fils de Jési : Sé-
32 san. Fils de Sésan : Oholaï. — Fils de
Jada, frère de Séméï : Jéther et Jona-
33 than. Jéther mourut sans fils. Fils de
Jonathan : Phaleth et Ziza. — Ce sont
34 là les fils de Jéraméel. — Sésan n'eut
pas de fils, mais il eut des filles. Il avait
35 un esclave Egyptien, nommé Jéraa ; il
lui donna sa fille pour femme, et elle lui
36 enfanta Ethéï. Ethéï engendra Nathan ;
37 Nathan engendra Zabad ; Zabad engen-
dra Ophlal ; Ophlal engendra Obed ;
38 Obed engendra Jéhu ; Jéhu engendra
39 Azarias ; Azarias engendra Hellès ; Hel-
40 lès engendra Elasa ; Elasa engendra Si-
41 samoï ; Sisamoï engendra Sellum ; Sel-
lum engendra Icamias, et Icamias engen-
dra Elisama.

42 Fils de Caleb, frère de Jéraméel : Mé-
sa, son premier-né, qui fut père de Ziph,
43 et les fils de Marésa, père d'Hébron. Fils
d'Hébron : Coré, Taphua, Récem et
44 Samma. Samma engendra Raham, père
de Jercaam ; Récem engendra Samaï.
45 Fils de Samaï : Maon ; et Maon, père de
46 Bethsur. Epha, concubine de Caleb, en-
fanta Haran, Mosa et Gézez. Haran en-
47 gendra Gézez. Fils de Jahaddaï : Re-
gom, Joathan, Gosan, Phalet, Epha et
48 Saaph. Maacha, concubine de Caleb,
49 enfanta Saber et Tharana. Elle enfanta
encore Saaph, père de Madména, Sué,
père de Machbéna et père de Gabaa. La
fille de Caleb était Achsa.

50 Ceux-ci furent fils de Caleb. Fils de
Hur, premier-né d'Ephrata : Sobal, père
51 de Cariathiarim ; Salma, père de Beth-
52 léem ; Hariph, père de Betngader. Les
fils de Sobal, père de Cariathiarim, fu-
53 rent : Haroé, Hatsi-Hamménuhoth. Les
familles de Cariathiarim, furent : les
Jéthréens, les Aphuthéens, les Séma-
théens et les Maséréens. D'eux sont sor-
54 tis les Saréens et les Esthaoliens. Fils
de Salma : Bethléem et les Nétophatiens,
Ataroth-Beth-Joab, moitié des Manach-
tiens, les Saréens, ainsi que les familles 55
des Scribes demeurant à Jabès, *savoir*,
les Thiratiens, les Schimathiens et les Su-
cathiens. Ce sont les Cinéens, issus de
Hamath, père de la maison de Réchab.

CHAP. III. — *Les descendants de David.*

Voici les fils de David qui lui naqui- 3
rent à Hébron : le premier-né, Amnon,
d'Achinoam de Jezraël ; le second, Da-
niel, d'Abigaïl de Carmel ; le troisième, 2
Absalom, fils de Maacha, fille de Thol-
maï, roi de Gessur ; le quatrième, Ado-
nias, fils de Haggith ; le cinquième, Sa- 3
phatias, d'Abital ; le sixième, Jéthraam,
d'Egla, sa femme. Ces six lui naquirent 4
à Hébron, où il régna sept ans et six
mois ; puis il régna trente-trois ans à
Jérusalem. Voici ceux qui lui naquirent 5
à Jérusalem : Simmaa, Sobab, Nathan,
Salomon, quatre, de Bethsué, fille d'Am-
miel ; Jébaar, Elisama, Eliphaleth, 6, 7
Nogé, Nepheg, Japhia. Elisama, Elia- 8
da, Eliphéleth, neuf.

Ce sont là tous les fils de David, sans 9
compter les fils des concubines. Thamar
était leur sœur.

Fils de Salomon : Roboam ; Abias, son 10
fils ; Asa, son fils ; Josaphat, son fils ;
Joram, son fils ; Ochozias, son fils ; Joas, 11
son fils ; Amazias, son fils ; Azarias, son 12
fils ; Joatham, son fils ; Achaz, son fils ; 13
Ezéchias, son fils ; Manassé, son fils ;
Amon, son fils ; Josias, son fils. 14

Fils de Josias : le premier-né Joha- 15
nan ; le deuxième, Joakim ; le troisième,
Sédécias ; le quatrième, Sellum. Fils de 16
Joakim : Jéchonias, son fils ; Sédécias,
son fils. Fils de Jéchonias : Asir, Sala- 17
thiel, son fils, Melchiram, Phadaïa, Sen- 18
néser, Jécémias, Sama et Nadabias. Fils 19
de Phadaïas : Zorobabel et Séméï. Fils
de Zorobabel : Mosollam et Hananias,
Salomith, leur sœur ; et Hasaban, Ohal, 20
Barachias, Hasadias, Josabhésed, cinq.
Fils de Hananias : Phaltias et Jésaïas, 21

52. *Haroé, Hatsi-Hamménuhoth*, c.-à-d. *le voyant, moitié des repos* (Vulg.) : noms propres des localités (inconnues) habitées par les familles issues de Sobal, pour les noms des chefs de ces familles. LXX : *Araa, Eisi et Ammanith.*

III, 5. *Voici ceux :* cette liste se retrouve, avec quelques variantes orthographiques ch. xiv, 7-11, et II Sam. v, 14-16.

17. *Asir*, c.-à-d. *captif.* On pourrait donc aussi traduire : *fils de Jéchonias le captif : Salathiel.* Les Massorètes semblent l'avoir ainsi compris, et le nom d'Asir ne figure pas dans la généalogie de S. Matthieu entre Jéchonias et Salathiel. La Vulgate traduit : *les fils de Jéchonias furent : Asir, Salathiel ;* mais les LXX portent comme l'hébreu : *Asir, Salathiel, son fils*, c.-à-d. fils d'Asir.

19. *Zorobabel* (voy. Esdr. iii, 2) est dit fils de Salathiel Matth. i, 12 : comp. Agg. i, 1, 12 ; Esdr. iii, 2. Peut-être faut-il invoquer la loi du lévirat (Deut. xxv, 5 sv.).

21. *Les fils de Raphaïa*, etc. : au lieu de cette formule nouvelle qui introduit ici, à la place d'individus, des familles, les LXX lisent *beno* au lieu de *bené*, et ont : *Fils de Hananias : Phaltias ; Jesaïas, son fils ; Raphaïa, son fils ; Arnan, son fils*, et ainsi des autres. De même la Vulgate.

les fils de Raphaïa, les fils d'Arnan, les
22 fils d'Obdia, les fils de Séchénias. Fils de Séchénias : Séméïa. Fils de Seméïa : Hattus, Jégaal, Baria, Naaria, Saphat,
23 six. Fils de Naaria : Elioénaï, Ezéchias
24 et Ezricam : trois. Fils d'Elioénaï : Oduïa, Eliasub, Phéléïa, Accub, Johanan, Dalaïa et Anani : sept.

CHAP. IV. — *Fragments généalogiques concernant la famille de Juda. Descendants de Siméon.*

4 Fils de Juda : Pharès, Hesron, Charmi, Hur et Sobal. Raïa, fils de Sobal,
2 engendra Jahath; Jahath engendra Achamaï et Lahad. Ce sont les familles des Saréens.
3 Voici les descendants du père d'Etam. Jezrahel, Jéséma et Jédébos; le nom de
4 leur sœur était Asalelphuni. Phanuel fut le père de Gédor, et Ezer celui de Hosa. Ce sont là les fils de Hur, premier-né d'Ephrata, père de Bethléem.
5 Assur, père de Thécué, eut deux fem-
6 mes : Hasaa et Naara. Naara lui enfanta Oozam, Hepher, Thémani et Ahas-
7 thari : ce sont là les fils de Naara. Fils de Halaa : Séreth, Isaar et Ethnan.
8 Cos engendra Anob et Soboba, et les
9 familles d'Aharéhel, fils d'Arum. Jabès était plus honoré que ses frères; sa mère lui donna le nom de Jabès, en disant : " C'est parce que je l'ai enfanté avec
10 douleur. " Jabès invoqua le Dieu d'Israël en disant : " Si vous me bénissez et que vous étendiez mes limites, si votre main est avec moi et si vous me préservez du malheur, en sorte que je ne sois pas dans l'affliction !... " Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.
11 Kélub, frère de Sua, engendra Mahir,
12 qui fut père d'Esthon. Esthon engendra la maison de Rapha, Phessé et Tehinna, père de la ville de Naas. Ce sont là les hommes de Récha.
13 Fils de Cénez : Othoniel et Saraïa. Fils d'Othoniel : Hathath *et Maonathi*.
14 Maonathi engendra Ophra; Saraïa engendra Joab, père de *ceux qui habitaient* la vallée de Charaschim, car ils étaient ouvriers. Fils de Caleb, fils de 15
Jéphoné : Hir, Ela et Maham. Fils d'Ela: Cénez.
Fils de Jaléléel : Ziph, Zipha, Thiria 16
et Asraël.
Fils d'Esra : Jéther, Méred, Epher et 17
Jalon. *La femme de Méred, l'Egyptienne*, enfanta Mariam, Sammaï et Jesba, père d'Esthamo. Son *autre* femme, la 18
Juive, enfanta Jared, père de Gédor, Héber, père de Socho, et Icuthiel, père de Zanoé. Ceux-là sont les fils de Béthia, fille de Pharaon, que Méred avait prise pour femme.
Fils de la femme d'Odaïa, sœur de 19
Naham : le père de Céïla, le Garmien, et *le père d'*Esthamo, le Machathien.
Fils de Simon : Amnon, Rinna, Ben- 20
Hanan et Thilon. Fils de Jési : Zoheth et Ben-Zoheth.
Fils de Séla, fils de Juda : Her, père 21
de Lécha; Laada, père de Marésa, et les familles de la maison où l'on travaille le byssus, de la maison d'Aschbéa, et 22
Jokim, et les hommes de Cozéba, et Joas, et Saraph, qui dominèrent sur Moab, et Jaschubi-Léchem. Ces choses sont anciennes. C'étaient les potiers et 23
les habitants de Nétaïm et de Gédéra; ils demeuraient là près du roi, travaillant pour lui.
Fils de Siméon : Namuel, Jamin, Ja- 24
rib, Zara, Saül. Sellum, son fils; Mapsam, son fils; Masma, son fils. Fils de 25
Masma : Hamuel, son fils; Zachur, son fils; Séméï, son fils. Séméï eut seize fils 27
et six filles; ses frères n'eurent pas beaucoup de fils, et toutes leurs familles ne se multiplièrent pas autant que les fils de Juda. Ils habitaient à Bersabée, à 28
Molada, à Hasar-Sual, à Bala, à Asom, 29
à Tholad, à Bathuel, à Horma, à Sicéleg, à Beth-Marchaboth, à Hasar-Su- 31
sim, à Beth-Béraï et à Saarim : ce furent là leurs villes jusqu'au règne de David, et leurs villages. *Ils avaient encore* : 32

22. *Six* : l'hébreu, les LXX et la Vulg. ne donnent que *cinq* fils de Séméïa; les versions Syr. et Arab. suppléent *Azarias* après *Naaria*.

IV. 3. *Le père*, le chef ou le principal possesseur *d'Etam*, ville située dans la montagne de Juda (II Par. xi, 6).

4. *Gédor* (Jos. xv, 58) et *Hosa* paraissent désigner des localités, comme *Bethléem*, dont Salma, descendant de Hur, est aussi appelé le père (I Par. ii, 50, 54), parce qu'elle était habitée et possédée en grande partie par des familles issues de lui.

17 sv. *Ceux-là sont les fils de Béthia*, etc. La véritable place de ces mots serait au vers. 17 après *Jalon* : *Voici les fils de Béthia*, etc. C'est peut-être une erreur de copiste qui les a reportés au vers. 18.

22. *Ces choses sont anciennes*, remontent très haut; ou bien ce sont de vieilles traditions. Vulgate : *Et celui qui fit arrêter le soleil, et les hommes de mensonge, et l'assuré, et le brûlant, et ceux qui retournèrent à Lachem* (Bethléem). Cette interprétation remplace les noms propres par leur signification étymologique.

24. Comp. Gen. xlvi, 10; Exod. vi, 15.

27. Comp. Nombr. i, 22, 26; Jos. xix, 1.

28 sv. Comp. Jos. xix, 2-6.

32. *Et leurs villages* ou *bourgs* (comp. Jos xix, 6). Les Massorètes, les LXX et la Vulg. lient ces mots à ce qui suit : *leurs villages*

Etam, Aën, Remmon, Thochen et Asan;
33 cinq villes; et tous les villages aux environs de ces villes, jusqu'à Baal. Voilà leurs habitations, conformément à leurs registres de familles.
34 Mosobab, Jemlech, Josa, fils d'Amas-
35 sias, Joël, Jéhu, fils de Josabias, fils de
36 Saraïas, fils d'Asiel, Elioénaï, Jacoba, Isuhaïa, Asaïa, Adiel, Ismiel, Banaïa,
37 Ziza, fils de Séphéï, fils d'Allon, fils d'Idaïa, fils de Semri, fils de Samaïa.
38 Ces hommes désignés par leurs noms étaient princes dans leurs familles. Leurs maisons paternelles ayant pris un grand
39 accroissement, ils allèrent du côté de Gador jusqu'à l'orient de la vallée, afin de chercher des pâturages pour leurs
40 troupeaux. Ils trouvèrent des pâturages gras et bons, et un territoire spacieux, tranquille et paisible, habité auparavant
41 par des descendants de Cham. Ces hommes, inscrits par leurs noms, arrivèrent du temps d'Ezéchias, roi de Juda; ils détruisirent leurs tentes. ainsi que les Maonites qui se trouvaient là, et les ayant dévoués à l'anathème jusqu'à ce jour, ils s'établirent à leur place, car il y avait des pâturages pour leurs troupeaux.
42 Des fils de Siméon allèrent aussi à la montagne de Séïr, au nombre de cinq cents hommes; Phaltias, Naarias, Raphaïas et Oziel, fils de Jési, étaient à
43 leur tête. Ils battirent le reste des Amalécites qui avaient échappé, et ils s'établirent là jusqu'à ce jour.

CHAP. V. — *Descendants de Ruben, de Gad et de Manassé.*

5 Fils de Ruben, premier-né d'Israël. — Car il était le premier-né; mais, parce qu'il souilla la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël, non, toutefois, pour que Joseph fût inscrit dans les généalo-
2 gies comme premier-né. Car Judas fut puissant parmi ses frères, et de lui est issu un prince. Mais le droit d'aînesse
3 est à Joseph. — Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Enoch, Phallu, Esron et Charmi.
4 Fils de Joël : Samia, son fils; Gog,
5 son fils; Séméï, son fils; Michée, son
6 fils; Réja, son fils; Baal, son fils; Bééra, son fils, que Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie, emmena captif : il fut un des princes des Rubénites. — Frères de 7
Bééra, *chacun* selon sa famille, tels qu'ils sont inscrits dans les généalogies selon leurs générations : le premier, Jéhiel; Zacharie; Bala, fils d'Azaz, fils de Sam- 8
ma, fils de Joël : Bala habitait à Aroër, et jusqu'à Nébo et à Béel-Méon; à 9
l'orient, il habitait jusqu'à l'entrée du désert depuis le fleuve de l'Euphrate, car leurs troupeaux étaient nombreux dans le pays de Galaad. Du temps de 10
Saül, ils firent la guerre aux Agaréens, qui tombèrent entre leurs mains, et ils habitèrent dans leurs tentes, sur tout le côté occidental de Galaad.
Les fils de Gad habitaient vis-à-vis 11
d'eux dans le pays de Basan, jusqu'à Selcha; *c'étaient :* le premier, Joël; le 12
second. Saphan, puis Jonaï et Saphath, en Basan. Leurs frères, d'après les fa- 13
milles dont ils étaient les chefs : Michaël, Mosollam, Sébé, Joraï, Jachan, Zié et Héber : sept. Ils étaient fils 14
d'Abihaïl, fils de Huri, fils de Jora, fils de Galaad, fils de Michaël, fils de Jésési, fils de Jeddo, fils de Buz. Achi, fils 15
d'Abdiel, fils de Guni, était chef des maisons de leurs pères. Ils habitaient en 16
Galaad, en Basan, et dans les villes de ces contrées, et dans tous les pâturages de Saron jusqu'à leurs extrémités. Tous 17
ces fils de Gad furent enregistrés dans les généalogies du temps de Joatham, roi de Juda, et du temps de Jéroboam, roi d'Israël.
Les fils de Ruben, les Gadites et la 18
demi-tribu de Manassé avaient de vaillants hommes, portant le bouclier et l'épée, tirant de l'arc, et exercés à la guerre, au nombre de quarante mille sept cent soixante, en état d'aller à l'armée. Ils firent la guerre aux Agaréens, 19
à Jéthur, à Naphis et à Nodab. Ils fu- 20
rent aidés contre eux, et les Agaréens et tous ceux qui étaient avec eux furent livrés entre leurs mains. Car ils avaient crié vers Dieu pendant le combat, et il les exauça, parce qu'ils s'étaient confiés en lui. Ils enlevèrent leurs troupeaux, 21
cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille brebis, deux mille ânes, et cent mille personnes, car il était 22

étaient : Etam, etc.; mais ces localités sont appelées des *villes*.

V, 1 sv. Voy. Gen. xxxv, 22; xlix, 4. Le droit d'aînesse donnait deux sortes d'avantages: 1. la dignité et la prééminence sur tous les frères; 2. une double part dans l'héritage paternel. Joseph eut ce dernier avantage, en ce que ses deux fils, Ephraïm et Manassé, furent les chefs de deux tribus, ayant chacune son territoire distinct; mais la prééminence échut à Juda, à qui ses frères devaient rendre hommage, et de qui devait sortir *le prince*, savoir David, chef de la dynastie royale, puis le Prince, le Dominateur par excellence, le Messie.

17. Comp. II Rois, xiv et xv.

tombé beaucoup de morts, parce que la guerre était de Dieu. Et ils s'établirent à leur place jusqu'à la captivité.

23 Les fils de la demi-tribu de Manassé habitaient dans le pays depuis Basan jusqu'à Baal-Hermon et à Sanir, et à la montagne d'Hermon; ils étaient nom-
24 breux. Voici les chefs de leurs familles: Epher, Jési, Eliel, Ezriel, Jérémia, Odoïa et Jédiel, hommes forts et vaillants, hommes de renom, chefs de leurs familles.

25 Mais ils furent infidèles au Dieu de leurs pères, et ils se prostituèrent en servant les dieux des peuples du pays
26 que Dieu avait détruits devant eux. Le Dieu d'Israël excita l'esprit de Phul, roi d'Assyrie, et l'esprit de Thelgathphalnasar, roi d'Assyrie; et Thelgathphalnasar emmena captifs les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, et il les conduisit à Hala, à Chabor, à Ara et au fleuve de Gozan, *où ils sont demeurés* jusqu'à ce jour.

CHAP. VI. — *Descendants de Lévi. Villes habitées par eux.*

6 Fils de Lévi: Gersom, Caath et Mé-
2 rari. Fils de Caath: Amram, Isaar et
3 Oziel. Fils d'Amram: Aaron, Moïse et Marie. Fils d'Aaron: Nadab, Abiu,
4 Eléazar et Ithamar. Eléazar engendra Phinées; Phinées engendra Abisué;
5 Abisué engendra Bocci; Bocci engendra
6 Ozi; Ozi engendra Zaraïas; Zaraïas
7 engendra Méraïoth; Méraïoth engendra Amarias; Amarias engendra Achitob;
8 Achitob engendra Sadoc; Sadoc engen-
9 dra Achimaas; Achimaas engendra Aza-
10 rias; Azarias engendra Johanan; Johanan engendra Azarias: c'est lui qui exerça le sacerdoce dans la maison que
11 Salomon bâtit à Jérusalem; Azarias engendra Amarias; Amarias engendra
12 Achitob; Achitob engendra Sadoc; Sa-
13 doc engendra Sellum; Sellum engendra Helcias; Helcias engendra Azarias;
14 Azarias engendra Saraïas; Saraïas en-
15 gendra Josédec. Josédec partit *pour l'exil* quand Jéhovah emmena en captivité Juda et Jérusalem par Nabuchodonosor.

16 Fils de Lévi: Gersom, Caath et Mé-
17 rari. Voici les noms des fils de Ger-
18 som: Lobni et Séméï. — Fils de Caath:
19 Amram, Isaar, Hébron et Oziel. — Fils de Mérari: Moholi et Musi.

Voici les familles de Lévi selon leurs pères:

De Gersom: Lobni, son fils; Jahath, 20
son fils; Zamma, son fils; Joah, son 21
fils; Addo, son fils; Zara, son fils; Jéthraï, son fils. — Fils de Caath: Ami- 22
nadab, son fils; Coré, son fils; Asir, son
fils; Elcana, son fils; Abiasaph, son 23
fils; Asir, son fils; Thahath, son fils; 24
Uriel, son fils; Ozias, son fils; Saül, son
fils. Fils d'Elcana: Amasaï et Achi- 25
moth; Elcana, son fils; Sophaï, son 26
fils; Nahath, son fils; Eliab, son fils; 27
Jeroham, son fils; Elcana, son fils. Fils 28
de Samuel: le premier-né Vasséni, et
Abia. — Fils de Mérari: Moholi; Lobni, 29
son fils; Séméï, son fils; Oza, son fils;
Sammaa, son fils; Haggia, son fils: 30
Asaïa, son fils.

Voici ceux que David établit pour 31
diriger le chant dans la maison de Jéhovah, depuis que l'arche eut un *lieu de* repos: ils remplirent les fonctions de 32
chantres devant le tabernacle, la tente de réunion, jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de Jéhovah à Jérusalem, et ils faisaient leur service selon l'ordre *prescrit par David.* Voici ceux qui offi- 33
ciaient avec leurs fils: D'entre les fils des Caathites: Héman, le chantre, fils
de Joël, fils de Samuel, fils d'Elcana, 34
fils de Jeroham, fils d'Eliel, fils de Thohu, fils de Suph, fils d'Elcana, fils de 35
Mahath, fils d'Amasaï, fils d'Elcana, 36
fils de Joël, fils d'Azarias, fils de Sophonie, fils de Thahath, fils d'Asir, fils 37
d'Abiasaph, fils de Coré, fils d'Isaar, 38
fils de Caath, fils de Lévi, fils d'Israël.
— Son frère Asaph, qui se tenait à sa 39
droite: Asaph, fils de Barachias, fils de
Samaa, fils de Michaël, fils de Basaïas, 40
fils de Melchias, fils d'Athanaï, fils de 41
Zara, fils d'Adaïa, fils d'Ethan, fils de 42
Zamma, fils de Séméï, fils de Jeth, fils 43
de Gersom, fils de Lévi. — Fils de Mé- 44
rari, leurs frères, à la gauche: Ethan,
fils de Cusi, fils d'Abdi, fils de Maloch,
fils de Hasabias, fils d'Amasias, fils de 45
Helcias, fils d'Amasaï, fils de Boni, fils 46
de Somer, fils de Moholi, fils de Musi, 47
fils de Mérari, fils de Lévi.

Leurs frères, les lévites, étaient char- 48
gés de tout le service du tabernacle de
la maison de Jéhovah. Mais Aaron et 49
ses fils brûlaient *les victimes* sur l'autel des holocaustes et *l'encens* sur l'autel des

26. Voy. IV Rois, xv, 19.
Dans l'hébreu, les 15 versets qui suivent (vi, 1-15) appartiennent encore au chap. v, lequel contient ainsi 41 versets. Nous suivons la division de la Vulgate, qui est plus logique.

VI. 1. Les vers. 1-15 donnent la généalogie des grands prêtres jusqu'à la captivité.
26. Le texte hébreu est altéré; nous suivons celui des LXX.

parfums; ils avaient à remplir tout le ministère du lieu très saint, et à faire l'expiation pour Israël, selon tout ce qu'avait ordonné Moïse, serviteur de Dieu.

50 Voici les fils d'Aaron : Eléazar, son
fils : Phinées, son fils ; Abisué, son fils ;
51 Bucci, son fils ; Ozi, son fils ; Zaraïas,
52 son fils ; Méraïoth, son fils ; Amarias,
53 son fils ; Achitob, son fils ; Sadoc, son
fils : Achimaas, son fils.

54 Voici leurs habitations, selon leurs enceintes, dans les territoires qui leur furent assignés. Aux fils d'Aaron et de la famille des Caathites, désignés *les pre-*
55 *miers* par le sort, on donna Hébron, dans le pays de Juda, et les pâturages
56 qui l'entourent, mais le territoire de la ville et ses villages furent concédés à
57 Caleb, fils de Jéphoné. On donna *donc* aux fils d'Aaron la ville de refuge Hé-
58 bron, Lobna et ses pâturages, Jéther, Esthémo et ses pâturages, Hélon et ses
59 pâturages, Dabir et ses pâturages, Asan et ses pâturages, Bethsémès et ses pâtu-
60 rages ; de la tribu de Benjamin, Gabée et ses pâturages, Almath et ses pâturages. Total de leurs villes : treize villes,
61 d'après leurs familles. — Les autres fils de Caath eurent par le sort dix villes des familles de la tribu [d'Ephraïm, de la tribu de Dan et] de la demi-tribu de Ma-
62 nassé. Les fils de Gersom, d'après leurs familles, eurent treize villes de la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser, de la tribu de Nephthali et de la tribu de Manassé
63 en Basan. Les fils de Mérari, d'après leurs familles, eurent par le sort douze villes de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.

64 Les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites les villes et leurs pâturages *à*
65 *l'entour*. Ils donnèrent par le sort, de la tribu des enfants de Juda, de la tribu des enfants de Siméon et de la tribu des enfants de Benjamin, ces villes qu'ils désignèrent par leurs noms.

66 Pour les *autres* familles des fils de Caath, les villes qui leur échurent furent
67 de la tribu d'Ephraïm. On leur donna : la ville de refuge Sichem et ses pâturages, dans la montagne d'Ephraïm, Gazer
68 et ses pâturages, Jecmaam et ses pâturages, Bethoron et ses pâturages [; de la tribu de Dan, Elthéco et ses pâturages,
69 Gabbathon et ses pâturages], Hélon et ses pâturages, Geth-Remmon et ses pâturages ; et de la demi-tribu de Manas- 70
sé, Aner et ses pâturages : pour les familles des autres fils de Caath.

On donna aux fils de Gersom : de la 71
famille de la demi-tribu de Manassé, Gaulon en Basan et ses pâturages, Astharoth et ses pâturages ; de la tribu 72
d'Issachar, Cédès et ses pâturages, Dabéreth et ses pâturages, Ramoth et ses 73
pâturages, Anem et ses pâturages ; de la 74
tribu d'Aser, Masal et ses pâturages, Abdon et ses pâturages, Hucac et ses pâ- 75
turages, Rochob et ses pâturages ; et de 76
la tribu de Nephthali, Cédès en Galilée et ses pâturages, Hamon et ses pâturages, et Cariathaïm et ses pâturages.

On donna au reste *des Lévites*, aux fils 77
de Mérari : de la tribu de Zabulon, [Jecnam et ses pâturages, Cartha et ses pâturages], Remmono et ses pâturages, Thabor et ses pâturages ; de l'autre côté 78
du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, à l'orient du fleuve : de la tribu de Ruben, Bosor au désert et ses pâturages, Jassa et ses pâturages, Cademoth et ses pâtu- 79
rages, Méphaat et ses pâturages ; et de 80
la tribu de Gad, Ramoth en Galaad et ses pâturages, Mahanaïm et ses pâturages, Hésebon et ses pâturages, Jézer 81
et ses pâturages.

CHAP. VII. — *Descendants d'Issachar, de Benjamin, de Nephthali, de Manassé, d'Ephraïm et d'Aser.*

Fils d'Issachar : Thola, Phua, Jasub 7
et Siméron : quatre. Fils de Thola : Ozi, 2
Raphaïa, Jériel, Jémaï, Jebsem et Samuel, chefs des maisons de leurs pères *issues* de Thola, vaillants hommes, *inscrits* d'après leurs générations, au temps de David, au nombre de vingt-deux mille six cents. Fils d'Ozi : Izrahia ; 3
fils de Izrahia : Michaël, Obadia, Joël et Jésia : en tout cinq chefs. Ils avaient 4
avec eux, selon leurs générations, selon les maisons de leurs pères, trente-six mille hommes de troupes armées pour la guerre ; car ils avaient beaucoup de femmes et de fils. Leurs frères, d'après tou- 5
tes les familles d'Issachar, hommes vaillants, formaient un nombre total de quatre-vingt-sept mille, inscrits dans les généalogies.

Fils de Benjamin : Béla, Béchor et 6
Jadiel : trois. Fils de Béla : Esbon, Ozi, 7

54. Comp. Jos. xxi.
61. Ce verset doit être complété par les mots entre crochets, d'après Jos. xxi, 5. Comp. vers. 70 et Jos. xxi, 25.
66-70. Comp. Jos. xxi, 20-26.

68. Les mots entre crochets ont disparu du texte hébreu actuel : comp. Jos. xxi, 23.
77. Les mots entre crochets sont omis dans l'hébreu actuel : comp. Jos. xxi, 34.

Oziel, Jérimoth et Uraï : cinq chefs des maisons de leurs pères, hommes vaillants, inscrits dans les généalogies au nombre de vingt-deux mille quatre cents.
8 — Fils de Béchor : Zamira, Joas, Eliézer, Elioenaï, Amri, Jérimoth, Abia, Anathoth et Almath : tous ceux-là fils
9 de Béchor, inscrits dans les généalogies, d'après leurs générations, *comme* chefs des maisons de leurs pères, hommes vaillants, au nombre de vingt mille
10 deux cents. — Fils de Jadihel : Balan. Fils de Balan : Jéhur, Benjamin, Aod, Chanana, Zéthan, Tarsis et Abisahar :
11 tous ceux-là fils de Jadihel, chefs des maisons de leurs pères, hommes vaillants, au nombre de dix-sept mille deux cents, en état d'aller en armes à la guerre.
12 Sepham et Hapham, fils d'Hir ; Asim, fils d'Aher.
13 Fils de Nephthali : Jasiel, Guni, Jéser et Sellum, fils de Bala.
14 Fils de Manassé : Esriel. Sa concubine syrienne enfanta Machir, père de Ga-
15 laad. Machir prit une femme de Happhim et de Saphan ; le nom de sa sœur était Maacha. Le nom du second fils était Salphaad, et Salphaad eut des
16 filles. Maacha, femme de Machir, enfanta un fils, et l'appela du nom de Pharès ; le nom de son frère était Sarès, et ses
17 fils étaient Ulam et Récen. Fils d'Ulam : Badan. Ce sont là les fils de Galaad, fils
18 de Machir, fils de Manassé. Sa sœur Hammoleketh enfanta Ishod, Abiézer et
19 Mohola. Les fils de Sémida étaient : Ahin, Séchem, Léci et Aniam.
20 Fils d'Ephraïm : Suthala ; Bared, son fils ; Thahath, son fils ; Elada, son fils ;
21 Thahath, son fils ; Zabad, son fils ; Suthala, son fils ; Ezer et Elad, que tuèrent les hommes de Geth nés dans le pays, parce qu'ils étaient descendus pour pren-
22 dre leurs troupeaux. Ephraïm, leur père, fut longtemps dans le deuil, et ses frères
23 vinrent pour le consoler. Et il alla vers sa femme, et elle conçut et enfanta un fils ; il l'appela du nom de Béria, parce
24 que le malheur était dans sa maison. Il eut pour fille Sara, qui bâtit Bethoron le Bas et Bethoron le Haut, et Ozen-Sara.
25 Rapha, son fils, et Réseph ; Thalé, son
26 fils ; Taan, son fils ; Laadan, son fils ; Ammiud, son fils ; Elisama, son fils ;
27 Nun, son fils ; Josué, son fils. — Leurs
28 possessions et leurs habitations étaient : Béthel et les villes de sa dépendance ; à l'orient, Noran ; à l'occident, Gézer et les villes de sa dépendance, Sichem et les villes de sa dépendance, jusqu'à Aza
29 et aux villes de sa dépendance. Entre les mains des fils de Manassé étaient encore Bethsan, Thanach, Mageddo et Dor, avec les villes de leur ressort. Ce fut dans ces villes qu'habitèrent les fils de Joseph, fils d'Israël.
30 Fils d'Aser : Jemna, Jésua, Jessui et
31 Baria, et Sara, leur sœur. Fils de Baria : Héber et Melchiel, qui fut père de
32 Barsaïth. Héber engendra Jéphlat, Somer et Hotham, et Suaa, leur sœur. —
33 Fils de Jéphlat : Phosech, Chamaal et Asoth : ce sont là les fils de Jéphlat. —
34 Fils de Somer : Ahi, Roaga, Haba et
35 Aram. — Fils de Hélem, son frère :
36 Supha, Jemna, Sellès et Amal. Fils de Supha : Sué, Harnapher, Sual, Béri,
37 Jamra, Besor, Hod, Samma, Salusa,
38 Jethran et Béra. Fils de Jéther : Jé-
39 phoné, Phaspha et Ara. Fils d'Olla : Arée, Haniel et Résia. —
40 Tous ceux-là étaient fils d'Aser, chefs des maisons de leurs pères, hommes d'élite et vaillants, chefs des princes, inscrits au nombre de vingt-six mille hommes en état d'aller en armes à la guerre.

CHAP. VIII. — *Autres familles de Benjamin. Généalogie de Saül.*

8 Benjamin engendra Balé, son premier-
2 né, Asbel le second, Ahara le troisième, Nohaa le quatrième et Rapha le cin-
3 quième. Les fils de Béla furent : Addar,
4 Géra, Abiud, Abisué, Naaman, Ahoé,
5 Géra, Séphuphan, et Huram.
6 Voici les fils d'Ahod : — ils étaient chefs des familles qui habitaient Gabaa, et ils les transportèrent à Manahath —:
7 Naaman, Achia et Géra ; c'est lui qui les transporta, et il engendra Oza et Ahiud.
8 Saharaïm eut des enfants au pays de Moab, après qu'il eut renvoyé ses femmes Husim et Bara ; il eut de Hodès, sa
9 femme : Jobab, Sébia, Mosa, Molchom,
10 Jéhus, Séchia et Marma ; ce sont là ses
11 fils, chefs de familles. Il eut de Husim :

VII, 13. Comp. Gen. xlvi, 24 ; Nombr. xxvi, 48 sv.

15. Le texte hébreu est probablement altéré dans la première partie de ce verset. Il y était sans doute parlé d'un fils de Galaad (comp. vers. 17), peut-être d'Esriel, dont on aurait indiqué la descendance de Machir. La Vulgate, par conjecture, supplée *filiis suis : Machir prit des femmes pour ses fils Huppim et Saphan.*

28. *Aza* (les meilleurs manuscrits lisent *ava*), localité probablement voisine de Sichem.

30. Comp. Gen. xlvi, 17 ; Nombr. xxvi, 44-47.

VIII, 1 sv. Comp. Gen. xlvi, 21 ; Nombr. xxvi, 38.

12 Abitob et Elphaal. Fils d'Elphaal : Héber, Misaam et Samad, qui bâtit Ono, Lod et les villes de sa dépendance.
13 Baria et Sama, chefs des familles qui habitaient Aïalon, mirent en fuite les
14 habitants de Geth. Ahio, Sésac, Jéri-
15, 16 moth, Zabadia, Arod, Héder, Michaël, Jespha et Joha étaient fils de
17 Baria. — Zabadia, Mosollam, Hézéci,
18 Héber, Jésamari, Jezlia et Jobab étaient
19 fils d'Elphaal. — Jacim, Jéchri, Zabdi,
20, 21 Elioénaï, Séléthaï, Eliel, Adaïa, Baraïa et Samarath étaient fils de Séméï.
22, 23 — Jesphan, Héber, Eliel, Abdon,
24 Zéchri, Hanan, Hanania, Aelam, Ana-
25 thothia, Jephdaïa et Phanuel étaient fils
26 de Sésac. — Samsari, Sohoria, Otho-
27 lia, Jersia, Elia et Zéchri, étaient fils
28 de Jéroham. — Ce sont là des chefs de famille, des chefs selon leurs générations : ils habitaient à Jérusalem.
29 Le père de Gabaon habitait à Gabaon, et le nom de sa femme était Maacha.
30 Son fils premier-né, Abdon, puis Sur,
31 Cis, Baal, [Ner,] Nadab, Gédor, Ahio,
32 Zacher Zacher [et Macelloth]. Macelloth engendra Samaa. Ils habitèrent aussi près de leurs frères à Jérusalem,
33 avec leurs frères. — Ner engendra Cis; Cis engendra Saül; Saül engendra Jonathan, Melchisua, Abinadab et Esbaal.
34 Fils de Jonathan : Méribaal. Méribaal
35 engendra Micha. Fils de Micha : Phi-
36 ton, Mélech, Tharaa et Achaz. Achaz engendra Joada; Joada engendra Alamath, Azmeth et Zamri; Zamri engen-
37 dra Mosa. Mosa engendra Banaa; Rapha, son fils; Elasa, son fils; Asel, son
38 fils. Asel eut six fils, dont voici les noms : Ezricam, Bocru, Ismaël, Saria, Obdia et Hanan : tous ceux-là étaient
39 fils d'Asel. — Fils d'Esec, son frère : Ulam, son premier-né, Jéhus le deu-
40 xième, et Eliphalet le troisième. Les fils d'Ulam furent de vaillants hommes, tirant de l'arc, et ils eurent beaucoup de fils et de petits-fils, cent cinquante.

Tous ceux-là sont des fils de Benjamin.

CHAP. IX. — *Les habitants de Jérusalem. Généalogie de Saül.*

C'est ainsi que tout Israël fut enregis- 9
tré dans les généalogies et inscrit dans le livre des rois d'Israël; et Juda fut emmené captif à Babylone à cause de ses transgressions. Les premiers habitants, 2
qui demeuraient dans leurs possessions, dans leurs villes, étaient les Israélites, les prêtres, les lévites et les Nathinéens.
A Jérusalem habitèrent des fils de 3
Juda, des fils de Benjamin, et des fils d'Ephraïm et de Manassé; — des fils de 4
Pharès, fils de Juda : Othéï, fils d'Ammiud, fils d'Amri, fils d'Omraï, fils de Bonni. Des Silonites : Asaïa, le pre- 5
mier-né, et ses fils. Des fils de Zara : 6
Jéhuel; et leurs frères : six cent quatre-vingt-dix. — Des fils de Benjamin : 7
Salé, fils de Mosollam, fils d'Oduia, fils d'Asana; Jobania, fils de Jéroham; 8
Ela, fils d'Ozi, fils de Mochori; Mosollam, fils de Saphatia, fils de Rahuel, fils de Jébania; et leurs frères, selon leurs 9
générations : neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes étaient chefs de famille selon la maison de leurs pères.
Des prêtres : Jédaïa, Joïarib, Jachin, 10
Azarias, fils d'Helcias, fils de Mosollam, 11
fils de Sadoc, fils de Maraïoth, fils d'Achitob, prince de la maison de Dieu;
Adaïas, fils de Jeroham, fils de Phassur, 12
fils de Melchias; Maasaï, fils d'Adiel, fils de Jezra, fils de Mosollam, fils de Mosollamith, fils d'Emmer; et leurs frères, 13
chefs des maisons de leurs pères : mille sept cent soixante hommes vaillants, pour faire le service de la maison de Dieu.
Des lévites : Séméïa, fils de Hassub, 14
fils d'Ezricam, fils d'Hasébia, des fils de Mérari; Bacbacar, Hérès, Galal, Mat- 15
thania, fils de Micha, fils de Zéchri, fils d'Asaph; Obdia, fils de Séméïa, fils de 16
Galal, fils d'Idithun; Barachia, fils d'Asa, fils d'Elcana, qui habitait dans les villages de Nétophatiens.
Et les portiers : Sellum, Accub, Tel- 17
mon, Ahiman et leurs frères; Sellum était le chef, et il est jusqu'à présent à 18

---

11. *Il eut* (litt. *engendra*) *de Husim*, sa 1re femme (vers. 8). Vulgate : *Méhusim engendra.*

29. *Le père*, c.-à-d. le maitre et possesseur, *de Gabaon* (voy. Jos. ix, 3), savoir Jéhiel (ix, 35). Vulg. *Abigabaon*, ce qui signifie *père de Gabaon* : comp. ix, 35.

30. Les deux noms entre crochets sont probablement disparus de notre texte (comp. vers 32, 33 et ix, 36 sv.); la Vulg. a conservé le dernier.

IX, 1. *Tout Israël*, toute la race de Jacob, l'universalité des tribus. — Le *livre des rois d'Israël*, ici, est identique au *livre des rois de Juda et d'Israël* (comp. II Par. xx, 34). — Vulgate : *Tout Israël fut donc recensé, et leur nombre total a été inscrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda, et ils furent transportés*, etc.

2. *Les Nathinéens*, c.-à-d. *les donnés*, comme serviteurs, aux prêtres et aux lévites pour remplir les emplois les plus pénibles du sanctuaire.

5. *Des Silonites*, des descendants de Silo. La vraie leçon est probablement *hasschelani*, des *Sélanites*, c.-à-d. des descendants de Séla, le 3e fils de Juda (Nombr. xxvi, 20).

16. Voy. II (Vulg. IV) Rois, xxv, 23.

la porte du roi, à l'orient. Ce sont là les portiers pour le camp des enfants de
19 Lévi. Sellum, fils de Coré, fils d'Abiasaph, fils de Coré, et ses frères de la maison de son père, les Coréïtes, remplissaient les fonctions de gardiens des portes du tabernacle; leurs pères avaient gardé l'entrée du camp de Jéhovah;
20 Phinées, fils d'Eléazar, avait été autrefois leur chef, et Jéhovah était avec lui.
21 Zacharie, fils de Mosollamia, était portier à l'entrée de la tente de réunion.
22 Tous ces hommes, choisis pour gardiens des portes, étaient au nombre de deux cent douze, enregistrés dans les généalogies de leurs villages; David et Samuel le voyant les avaient établis dans
23 leurs fonctions. Eux et leurs enfants avaient la garde des portes de la maison de Jéhovah, de la maison du tabernacle.
24 Les portiers se tenaient aux quatre vents, à l'orient, à l'occident, au nord et au
25 midi. Leurs frères, qui demeuraient dans leurs villages, devaient venir auprès d'eux de temps à autre, pour une se-
26 maine. Car ces quatre chefs des portiers, qui étaient lévites, étaient *constamment* en fonctions, et ils avaient encore la surveillance des chambres et des trésors de la maison de Dieu.
27 Ils logeaient autour de la maison de Dieu, dont ils avaient la garde, et qu'ils devaient ouvrir chaque matin.
28 Quelques-uns des lévites avaient la surveillance des ustensiles du service, qu'ils rentraient et sortaient en les comp-
29 tant. D'autres veillaient sur les ustensiles, sur tous les ustensiles du sanctuaire, et sur la fleur de farine, le vin, l'huile, l'encens et les aromates. Des fils 30
de prêtres composaient les parfums aromatiques. Un des lévites, Mathathias, 31
premier-né de Sellum le Coréïte, avait le soin des gâteaux cuits sur la poële. Et 32
quelques-uns de leurs frères, d'entre les fils de Caath, étaient chargés de préparer pour chaque sabbat les pains de proposition.

Ce sont là les chantres, chefs de fa- 33
mille des lévites, demeurant dans les chambres, exempts d'autres fonctions, parce qu'ils étaient à *leur* œuvre jour et nuit. Ce sont là les chefs de famille 34
des lévites, chefs selon leurs générations; ils habitaient à Jérusalem.

Le père de Gabaon, Jéhiel, habitait à 35
Gabaon, et le nom de sa femme était Maacha. Abdon, son fils premier-né, 36
puis Sur, Cis, Baal, Ner, Nadab, Gé- 37
dor, Ahio, Zacharie et Macelloth. Ma- 38
celloth engendra Samaan. Ils habitaient aussi près de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères. — Ner engendra Cis; Cis 39
engendra Saül; Saül engendra Jonathan, Melchisua, Abinadab et Esbaal. Fils de 40
Jonathan : Méribaal. Méribaal engendra Micha. Fils de Micha : Phithon, Mélech, 41
Tharaa [et Ahaz]. Ahaz engendra Jara; 42
Jara engendra Alamath, Azmoth et Zamri; Zamri engendra Mosa. Mosa engen- 43
dra Banaa. Raphaïa, son fils; Elasa, son fils; Asel, son fils. Asel eut six fils, 44
dont voici les noms : Ezricam, Bocru, Ismaël, Saria, Obdia et Hanan. Ce sont là les fils d'Asel.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL SOUS LES ROIS DE LA DYNASTIE DE DAVID [I Par. Ch. X—II Par. Ch. XXXVI].

§ I. — HISTOIRE DE DAVID [I Par. X—XXIX].

CHAP. X. — *Mort de Saül.*

10 Les Philistins livrèrent bataille à Israël, et les hommes d'Israël prirent la fuite devant les Philistins, et des morts tombèrent sur la montagne de Gelboé.
2 Les Philistins poursuivirent avec ardeur Saül et ses fils, et ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Melchisua, fils de Saül.
3 L'effort du combat porta sur Saül; les archers l'ayant atteint, il fut pris d'effroi devant eux. Et Saül dit à son 4
écuyer : " Tire ton épée et transperce-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent se jouer de moi. " L'écuyer ne voulut pas, car il était saisi de crainte. Alors Saül prit son épée et se jeta dessus. Voyant Saül mort, l'écuyer se jeta aussi 5
sur son épée, et mourut. Ainsi périrent 6
Saül et ses trois fils, et toute sa maison périt en même temps. Tous ceux d'Is- 7

X, Voy. I Sam. xxxi.

raël qui étaient dans la vallée, ayant vu que l'armée avait fui, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et prirent *aussi* la fuite; et les Philistins allèrent s'y établir.

8 Le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses fils tombés sur la mon-
9 tagne de Gelboé. L'ayant dépouillé, ils emportèrent sa tête et ses armes; puis ils envoyèrent *des hommes* annoncer ces bonnes nouvelles par tout le pays des
10 Philistins à leurs idoles et au peuple. Ils mirent les armes de Saül dans la maison de leur dieu, et ils attachèrent sa tête
11 dans le temple de Dagon. Lorsque tout Jabès en Galaad eut appris tout ce que
12 les Philistins avaient fait à Saül, tous les hommes vaillants se levèrent, et ayant pris le corps de Saül et ceux de ses fils, ils les transportèrent à Jabès. Ils enterrèrent leurs os sous le térébinthe, à Jabès, et ils jeûnèrent sept jours.

13 Saül mourut à cause de la trangression dont il se rendit coupable envers Jéhovah, n'ayant pas observé sa parole, et pour avoir interrogé et consulté ceux
14 qui évoquent les morts. Il ne consulta point Jéhovah: et Jéhovah le fit mourir, et il transféra la royauté à David, fils d'Isaï.

CHAP. XI. — *David sacré roi à Hébron. Conquête de Jérusalem. Les héros de David.*

11 Tout Israël s'assembla auprès de David à Hébron, en disant: "Nous
2 sommes tes os et ta chair. Autrefois déjà, lorsque Saül régnait, c'était toi qui conduisais et ramenais Israël. Jéhovah, ton Dieu, t'a dit: Tu paîtras mon peuple
3 d'Israël et tu seras son chef." C'est ainsi que tous les anciens d'Israël vinrent auprès du roi à Hébron, et David fit alliance avec eux devant Jéhovah. Ils oignirent David pour roi sur Israël, selon la parole de Jéhovah prononcée par Samuel.

4 David, avec tout Israël, marcha contre Jérusalem, qui est Jébus, où étaient
5 les Jébuséens, habitants du pays. Les habitants de Jébus dirent à David: "Tu n'entreras pas ici." Mais David s'empara de la forteresse de Sion: c'est la
6 cité de David. Il avait dit: "Quiconque battra le premier les Jébuséens sera chef et prince." Joab, fils de Sarvia, monta
7 le premier, et il devint chef. David s'établit dans la forteresse; c'est pourquoi on l'appela cité de David. Il bâtit 8
la ville tout autour, depuis le Mello et aux environs, et Joab répara le reste de la ville. David devenait de plus en 9
plus grand, et Jéhovah des armées était avec lui.

Voici les chefs des vaillants hommes 10
qui étaient au service de David, et qui, avec tout Israël, l'aidèrent puissamment à acquérir la puissance et à devenir roi, selon la parole de Jéhovah au sujet d'Israël. Voici, d'après leur nombre, les 11
vaillants hommes qui étaient au service de David: Jesbaam, fils de Hachamoni, chef des Trente. Il brandit sa lance sur trois cents hommes, qu'il fit périr en une seule fois. Après lui, Eléazar, fils de 12
Dodo, l'Ahohite, l'un des trois vaillants. Il était avec David à Phes-Domim, où les 13
Philistins s'étaient rassemblés pour combattre. Il y avait là une pièce de terre remplie d'orge, et le peuple fuyait devant les Philistins. Ils se placèrent au milieu 14
du champ, le défendirent et battirent les Philistins; et Jéhovah opéra une grande délivrance.

Trois des trente capitaines descendi- 15
rent auprès de David sur le rocher, à la caverne d'Odollam, lorsque le camp des Philistins était dressé dans la vallée des Réphaïm. David était alors dans la for- 16
teresse, et il y avait un poste de Philistins à Bethléem. David eut un désir, et 17
il dit: "Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem?" *Aussitôt* les trois hommes, pas- 18
sant au travers du camp des Philistins, puisèrent de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléem. Ils l'apportèrent et la présentèrent à David; mais David ne voulut pas la boire, et il la répandit devant Jéhovah, en disant: "Que mon 19
Dieu me garde de faire cela! Boirais-je le sang de ces hommes avec leur vie? Car c'est au péril de leur vie qu'ils l'ont apportée." Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

Abisaï, frère de Joab, était chef des 20
Trente; il brandit sa lance sur trois cents hommes et les tua, et il se fit un nom parmi les trois. Il était le plus considéré 21
de la seconde triade, et il fut leur chef; mais il n'égala pas les trois premiers.

Banaïas, fils de Joïada, fils d'un hom- 22
me rempli de valeur et riche en exploits,

14. *Il n'interrogea pas Jéhovah* (LXX). Vulgate, *il n'espéra pas dans Jéhovah.*

XI, 1. Pour les vers. 1-9, comp. II Sam. v, 1-10; pour les vers. 10-40, comp. II Sam. xxiii, 8-39. Les vers. 41-47 sont propres à notre auteur.

26 sv. Voy. II Sam xxiii, 24 sv.

de Cabséel. Il frappa les deux ariëls de Moab. Il descendit au milieu d'une citerne, où il frappa un lion, un jour de
23 neige. Il frappa un Egyptien d'une stature de cinq coudées, qui avait à la main une lance semblable à une ensouple de tisserand : il descendit contre lui avec un bâton, arracha la lance de la main de l'Egyptien et s'en servit pour le tuer.
24 Voilà ce que fit Banaïas, fils de Joïada, et il se fit un nom parmi les trois vail-
25 lants hommes. Il était le plus considéré des Trente, mais il ne s'éleva pas jusqu'aux trois premiers. David le fit membre de son conseil secret.
26 Hommes vaillants de l'armée : Asaël, frère de Joab ; Elchanan, fils de Dodo,
27 de Bethléem ; Sammoth, d'Arori ; Hel-
28 lès, de Phalon ; Ira, fils d'Accès, de
29 Thécué ; Abiéser, d'Anathot ; Sobbo-
30 chaï, le Husathite ; Ilaï, d'Ahoha ; Maharaï, de Nétopha ; Héled, fils de Baana,
31 de Nétopha ; Éthaï, fils de Ribaï, de Gabaa des fils de Benjamin ; Banaïa, de
32 Pharaton ; Huraï, des vallées du Gaas ; Abiel, d'Araba ; Azmoth, de Bauram ;
33 Eliaba, de Salabon ; Bené-Assem, de Gézon ; Jonathan, fils de Sagé, d'Arar ;
34, 35 Ahiam, fils de Sachar, d'Arar ; Eli-
36 phal, fils d'Ur ; Hépher, de Méchéra ;
37 Ahia, de Phélon ; Hesro, de Carmel ;
38 Naaraï, fils d'Asbaï ; Joël, frère de Na-
39 than ; Mibahar, fils d'Agaraï ; Sélec, l'Ammonite ; Naaraï, de Béroth, écuyer
40 de Joab, fils de Sarvia ; Ira, de Jéther ;
41 Gareb, de Jéther ; Urie, le Héthéen ;
42 Zabad, fils d'Oholi ; Adina, fils de Siza, le Rubénite, chef des Rubénites, et
43 trente avec lui ; Hanan, fils de Maacha ;
44 Josaphat, fils de Mathan ; Ozia, d'Astaroth ; Samma et Jéhiel, fils de Hotham,
45 d'Aroër ; Jédihel, fils de Samri ; Joha,
46 son frère, le Thosaïte ; Eliel, de Mahum ; Jéribaï et Josaïa, fils d'Elnaëm ; Jethma, le Moabite ; Eliel, Obed et Jasiel, de Masobia.

CHAP. XII. — *Guerriers qui s'attachèrent à David pendant la vie de Saül. Nombre des guerriers qui se rendirent à Hébron pour faire David roi.*

12 Voici ceux qui se rendirent auprès de David à Siceleg, lorsqu'il se tenait encore à l'écart à cause de Saül, fils de Cis ; ils faisaient partie des vaillants hommes qui lui prêtèrent secours pendant la guerre. C'étaient des archers, 2
exercés à lancer des pierres de la main droite et de la main gauche, et à tirer des flèches avec leur arc ; ils étaient d'entre les frères de Saül, de Benjamin. A leur tête 3
Ahiéser, puis Joas, *tous deux* fils de Samaa, de Gabaa ; Jaziel et Phallet, fils d'Azmoth ; Baracha ; Jéhu, d'Anatoth ;
Samaïas, de Gabaon, vaillant parmi les 4
Trente et chef des Trente ; Jérémie ; Jéhéziel ; Johanan ; Jézabad, de Gédéra ;
Eluzaï ; Jérimuth ; Baalia ; Samaria ; 5
Saphatia, de Haruph ; Elcana, Jésia, 6
Azaréel, Joéser et Jesbaam, fils de Coré ;
Joéla et Zabadia, fils de Jéroham, de 7
Gédor.

Parmi les Gadites, des hommes vail- 8
lants quittèrent leur territoire pour se rendre auprès de David dans les lieux forts du désert : guerriers exercés au combat, sachant manier le bouclier et la lance, semblables à des lions, aussi agiles que des gazelles sur les montagnes.
Ezer était le chef ; Obdias, le second ; 9
Eliab, le troisième ; Masmana, le qua- 10
trième ; Jérémie, le cinquième ; Ethi, le 11
sixième ; Eliel, le septième ; Johanan, le 12
huitième ; Elzébad, le neuvième ; Jéré- 13
mie, le dixième ; Machbanaï, le onzième.
C'étaient des fils de Gad, chefs de l'armée ; 14
un seul, le plus petit, pouvait résister à cent, et le plus grand à mille. Ce sont 15
eux qui passèrent le Jourdain au premier mois, alors qu'il déborde sur toutes ses rives, et qui mirent en fuite tous les habitants des vallées, à l'orient et à l'occident.

Des fils de Benjamin et de Juda se 16
rendirent auprès de David dans les lieux forts. David sortit au-devant d'eux et 17
leur adressa la parole, en disant : " Si vous êtes venus à moi en amis pour me prêter secours, mon cœur s'unira à vous ; mais si c'est pour me tromper *et me livrer* à mes ennemis, lorsque je ne commets aucune violence, que le Dieu de nos pères le voie et qu'il fasse justice ! "
Amasaï, chef des Trente, fut revêtu de 18
l'esprit et dit : " Nous sommes à toi, David, et avec toi, fils d'Isaï ! Paix, paix à toi, et paix à ceux qui te prêtent secours, car ton Dieu t'a secouru ! " Et David les accueillit et les plaça parmi les chefs de sa bande.

Des hommes de Manassé se joignirent 19
à David, lorsqu'il alla faire la guerre à

XII, 1. Les quatre listes qui forment la matière de ce chapitre appartiennent en propre à l'auteur : vers. 1-7, 8-15, 19-22, 23-40.

15. *Le premier mois*, mars-avril : la neige fond alors sur les montagnes voisines.

33. *Prêts à se ranger en bataille ;* LXX et Vulg., *prêts à secourir* David. Ces deux versions ont lu *laazor* (leçon qui donne un meilleur sens) au lieu de *laador*.

Saül avec les Philistins. Mais il ne prêta pas secours aux Philistins ; car les princes des Philistins, après avoir tenu conseil, renvoyèrent David en disant : " Au péril de nos têtes il passerait du côté de
20 son maître Saül. " Quand il revint à Siceleg, ceux de Manassé se joignirent à lui : Ednas, Jozabad, Jédihel, Michaël, Jozabad, Eliu et Salathi, chefs des mil-
21 liers de Manassé. Ils prêtèrent assistance à David contre les bandes de pillards, car ils étaient tous vaillants hommes, et ils furent chefs dans l'armée.
22 Et de jour en jour des hommes arrivaient auprès de David pour le secourir, jusqu'à ce qu'il eût une grande armée, comme une armée de Dieu.

23 Voici le nombre des hommes armés pour la guerre qui se rendirent auprès de David à Hébron, pour lui transférer la royauté de Saül, selon l'ordre de Jéhovah.

24 Fils de Juda, portant le bouclier et la lance, six mille huit cents, armés pour
25 la guerre. — Des fils de Siméon, hommes vaillants à la guerre, sept mille cent.
26 — Des fils de Lévi, quatre mille six
27 cents : et Joïada, chef *de la famille* d'Aaron, et avec lui trois mille sept
28 cents : et Sadoc, jeune homme vaillant, et la maison de son père, vingt-deux
29 chefs. — Des fils de Benjamin, frères de Saül, trois mille ; *car* jusqu'alors la plus grande partie d'entre eux gardaient fidé-
30 lité à la maison de Saül. — Des fils d'Ephraïm, vingt mille huit cents, hommes vaillants et renommés, selon les maisons
31 de leurs pères. — De la demi-tribu de Manassé, dix-huit mille, qui furent nominativement désignés pour aller établir
32 David roi. — Des fils d'Issachar, ayant l'intelligence des temps pour savoir ce que devait faire Israël, deux cents chefs, et tous leurs frères, qui se conformèrent
33 à leur décision. — De Zabulon, cinquante mille, en état d'aller à l'armée, exercés au maniement de toute arme de guerre, et prêts à se ranger en bataille
34 d'un cœur résolu. — De Nephthali, mille chefs, et avec eux trente-sept mille, por-
35 tant le bouclier et la lance. — Des Danites, armés pour la guerre, vingt-huit
36 mille six cents. — D'Aser, en état d'aller à l'armée et prêts à combattre, quarante
37 mille. — Et de l'autre côté du Jourdain, des Rubénites, des Gadites et de la demi-tribu de Manassé, avec toutes les armes de guerre, cent vingt mille.

Tous ces hommes de guerre, sachant 38
se ranger en bataille, vinrent d'un cœur sincère à Hébron pour établir David roi sur tout Israël ; et tout le reste d'Israël n'avait également qu'un cœur pour faire régner David. Ils furent là trois jours 39
avec David, mangeant et buvant, car leurs frères leur avaient préparé *des aliments*. Et même ceux qui habitaient près 40
d'eux jusqu'à Issachar, à Zabulon et à Nephthali, apportaient des vivres sur des ânes, sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, de la farine, des masses de figues sèches et des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance ; car il y avait joie en Israël.

CHAP. XIII. — *Transport de l'arche dans la maison d'Obédédom.*

David tint conseil avec les chefs de 13
milliers et de centaines, avec tous les princes. Et il dit à toute l'assemblée 2
d'Israël : " Si vous le trouvez bon et si ce dessein vient de Jéhovah, notre Dieu, envoyons au plus vite vers nos autres frères dans toutes les contrées d'Israël, et aussi vers les prêtres et les lévites dans les villes où sont leurs pâturages, afin qu'ils se réunissent à nous, et ra- 3
menons auprès de nous l'arche de notre Dieu, car nous ne nous en sommes pas occupés du temps de Saül. " Toute l'as- 4
semblée répondit de faire ainsi, la chose ayant paru convenable à tout le peuple.

David assembla *donc* tout Israël, de- 5
puis le Sihor d'Egypte jusqu'à l'entrée d'Emath, pour faire venir de Cariathiarim l'arche de Dieu. Et David, avec tout 6
Israël, monta à Baala, à Cariathiarim, qui est à Juda, pour faire monter de là l'arche de Dieu, de Jéhovah résidant entre les Chérubins, selon le nom sous lequel il est invoqué. Ils emportèrent sur 7
un char neuf l'arche de Dieu de la maison d'Abinadab : Oza et Ahio conduisaient le char. David et tout Israël dan- 8
saient devant Dieu de toute leur force, en chantant, et en jouant de la harpe, du luth, du tambourin et de la trompette.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de 9
Chidon, Oza étendit la main pour saisir l'arche, parce que les bœufs la faisaient pencher. La colère de Jéhovah s'enflam- 10
ma contre Oza, et Jéhovah le frappa, parce qu'il avait étendu la main sur l'arche, et Oza mourut là, devant Dieu. David 11

XIII, 1. Sur ce chap., comp. II Sam. vi, 1-11.
5. *Le Sihor* (c.-à-d. le fleuve noir), la rivière qui servait de frontière à l'Egypte du côté de la Palestine.

6. *Baala*, anc. nom de Cariathiarim (Jos. xv, 9, 60). Vulgate, *monta à la colline de Cariathiarim.*

fut irrité de ce que Jéhovah avait ainsi frappé Oza ; et ce lieu a été appelé jus-
12 qu'à ce jour Brèche d'Oza. David eut peur de Dieu en ce jour-là, et il dit : " Comment ferais-je entrer chez moi l'ar-
13 che de Dieu ? " Il ne retira *donc* pas l'arche chez lui dans la cité de David, mais il la fit conduire dans la maison
14 d'Obédédom de Geth. L'arche de Dieu resta trois mois avec la famille d'Obédédom, dans sa maison ; et Jéhovah bénit la maison d'Obédédom et tout ce qui lui appartenait.

CHAP. XIV. — *Victoires de David sur les Philistins.*

14 Hiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, ainsi que du bois de cèdre, avec des tailleurs de pierres et des charpentiers, pour lui bâtir une maison.
2 Et David reconnut que Jéhovah l'avait affermi comme roi d'Israël, car son royaume était haut élevé, à cause de son peuple d'Israël.
3 David prit encore des femmes à Jérusalem, et il engendra encore des fils et
4 des filles. Voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Samua, So-
5 bad, Nathan, Salomon, Jébahar, Elisua,
6, 7 Eliphalet, Noga, Napheg, Japhia, Elisama, Baaliada et Eliphalet.
8 Lorsque les Philistins eurent appris que David avait été oint pour roi sur tout Israël, ils montèrent tous à sa recherche. David en fut informé, et il sor-
9 tit au-devant d'eux. Les Philistins, étant venus, se répandirent dans la vallée des
10 Rephaïm. David consulta Dieu, en disant : " Monterai-je contre les Philistins, et les livrerez-vous entre mes mains ? " Et Jéhovah lui dit : " Monte,
11 et je les livrerai entre tes mains. " Ils montèrent à Baal-Pharasim, où David les battit ; puis il dit : " Dieu a brisé mes ennemis par ma main, comme des eaux qui font irruption. " C'est pourquoi on a donné à ce lieu le nom de Baal-
12 Pharasim. Ils laissèrent là leurs dieux, qui furent livrés au feu par ordre de David.
13 Les Philistins se répandirent de nou-
14 veau dans la vallée. David consulta encore Dieu, et Dieu lui dit : " Ne monte pas après eux ; détourne-toi d'eux, et tu arriveras sur eux vis-à-vis des mûriers.
15 Quand tu entendras un bruit de pas dans les cimes des mûriers, alors tu sortiras pour combattre, car c'est Dieu qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins. " David fit ce que Dieu lui avait 16
ordonné, et Israël battit l'armée des Philistins depuis Gabaon jusqu'à Gazer.
La renommée de David se répandit 17
dans tous les pays, et Jéhovah le rendit redoutable à toutes les nations.

CHAP. XV. — *Translation de l'arche à Jérusalem.*

David se fit des maisons dans la cité 15
de David, et il prépara une place à l'arche de Dieu, et dressa pour elle une tente.
Alors David dit : " L'arche de Dieu 2
ne doit être portée que par des lévites : car ce sont eux que Jéhovah a choisis pour porter l'arche de Dieu et pour en faire le service à perpétuité. " David 3
assembla tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de Jéhovah à la place qu'il lui avait préparée. Il assembla les 4
fils d'Aaron et les lévites : des fils de 5
Caath : Uriel le chef et ses frères, cent vingt ; des fils de Mérari : Asaïa le chef 6
et ses frères, deux cent vingt ; des fils 7
de Gersom, Joël le chef et ses frères, cent trente ; des fils d'Elisaphan, Séméïas le 8
chef et ses frères, deux cents ; des fils 9
d'Hébron, Eliel le chef et ses frères, quatre-vingts ; des fils d'Oziel, Aminadab 10
le chef et ses frères, cent douze.
David appela les prêtres Sadoc et 11
Abiathar, et les lévites Uriel, Asaïas, Joël, Séméïas, Eliel et Aminadab, et il 12
leur dit : " Vous êtes les chefs de famille des lévites ; sanctifiez-vous, vous et vos frères, et faites monter à la place que je lui ai préparée l'arche de Jéhovah, Dieu d'Israël. Parce que ce n'est pas vous qui 13
l'avez fait monter la première fois, Jéhovah, notre Dieu, nous a frappés ; car nous ne l'avons pas honoré selon la loi."
Les prêtres et les lévites se sancti- 14
fièrent pour faire monter l'arche de Jéhovah, Dieu d'Israël. Et les fils de Lévi, 15
comme l'avait ordonné Moïse d'après la parole de Jéhovah, portèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules avec les barres.
David dit aux chefs des lévites de dis- 16
poser quelques-uns de leurs frères *comme* chantres avec des instruments de musique, des cithares, des harpes et des cymbales, pour les faire retentir de sons éclatants et joyeux. Les lévites établi- 17
rent Héman, fils de Joël ; parmi ses

XIV, 1. Les événements relatés dans ce chap. ne sont pas à leur place chronologique entre les deux transports de l'arche, le premier de Cariathiarim chez Obédédom, le second de la maison d'Obédédom à Jérusalem (ch. xv). Comp. II Sam. v, 11-25.

XV. Voy. II Sam. vi, 11-23.

frères, Asaph, fils de Barachias ; parmi les fils de Mérari, leurs frères, Ethan,
18 fils de Cusaïa ; et avec eux leurs frères du second ordre, Zacharie [,Ben], Jaziel, Sémiramoth, Jahiel, Ani, Eliab, Banaïas, Maasias, Mathathias, Eliphalu, Macénias, Obédédom et Jéhiel, les portiers.
19 Les chantres Héman, Asaph et Ethan avaient des cymbales d'airain pour les
20 faire retentir. Zacharie, Oziel, Sémiramoth, Jahiel, Ani, Eliab, Maasias et Banaïs avaient des cithares en alamoth.
21 Mathathias, Eliphalu, Macénias, Obédédom, Jéhiel et Ozaziu avaient des harpes à l'octave *inférieure*, pour préluder
22 au chant. Chonénias, chef des lévites qui portaient l'arche, dirigeait le trans-
23 port, car il s'y entendait. Barachias et
24 Elcana étaient portiers de l'arche. Sébénias, Josaphat, Nathanaël, Amasaï, Zacharie, Banaïas et Eliézer, les prêtres, sonnaient de la trompette devant l'arche de Dieu. Obédédom et Jéhias étaient portiers de l'arche.
25 David, les anciens d'Israël et les chefs de milliers se mirent en marche pour faire monter l'arche depuis la maison
26 d'Obédédom, au milieu de la joie. Lorsque Dieu eut prêté son assistance aux lévites qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah, on immola six taureaux et
27 six béliers. David était revêtu d'un manteau de byssus ; il en était de même de tous les lévites, des chantres et de Chonénias, qui dirigeait le transport de l'arche [parmi les chantres] ; et David avait
28 sur lui un éphod de lin. Tout Israël conduisait l'arche de l'alliance de Jéhovah avec des cris de joie, au son du clairon, des trompettes et des cymbales, et en faisant retentir les cithares et les
29 harpes. Lorsque l'arche de l'alliance de Jéhovah fut arrivée dans la cité de David, Michol, fille de Saül, regarda par la fenêtre, et voyant le roi David sauter et danser, elle le méprisa dans son cœur.

CHAP. XVI. — *Organisation du culte. Cantique.*

16 Après qu'on eut amené l'arche de Dieu, on la plaça au milieu de la tente que David avait dressée pour elle, et l'on offrit devant Dieu des holocaustes et des
2 sacrifices pacifiques. Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices pacifiques, il bénit le peuple au nom de Jéhovah. *Puis* il distribua à tous ceux 3
d'Israël, hommes et femmes, à chacun un pain, une portion de viande et un gâteau de raisins.

David établit devant l'arche de Jého- 4
vah des lévites pour faire le service, en invoquant, en confessant et en louant Jéhovah, le Dieu d'Israël. C'étaient : 5
Asaph, le chef ; Zacharie, le second après lui, Jahiel, Sémiramoth, Jéhiel, Mathathias, Eliab, Banaïas, Obédédom et Jéhiel, avec des cithares et des harpes pour instruments ; et Asaph faisait retentir les cymbales ; les prêtres Banaïas 6
et Jaziel sonnaient continuellement de la trompette devant l'arche de l'alliance de Dieu.

Ce fut en ce jour que David donna 7
pour la première fois *ce cantique*, afin de célébrer les louanges de Jéhovah par l'organe d'Asaph et de ses frères :

Louez Jéhovah, invoquez son nom ; 8
Faites connaître parmi les peuples ses hauts faits.
Chantez, chantez des psaumes en son honneur ; 9
Racontez toutes ses merveilles.
Glorifiez-vous dans son saint nom ; 10
Qu'il soit dans la joie, le cœur de ceux qui cherchent Jéhovah !
Recherchez Jéhovah et *l'appui* de sa force ; 11
Cherchez continuellement sa face.
Souvenez-vous des prodiges qu'il a faits, 12
De ses miracles et des jugements de sa bouche,
Race d'Israël, son serviteur 13
Enfants de Jacob, ses élus.

Il est Jéhovah, notre Dieu ; 14
Ses jugements s'exercent sur toute la terre.
Rappelez-vous toujours son alliance, 15
La parole qu'il a dite pour mille générations,
L'alliance qu'il a conclue avec Abraham, 16
Le serment qu'il a fait à Isaac.
Il l'a érigée en loi pour Jacob, 17
Pour Israël en alliance éternelle,
Disant : " Je te donnerai le pays de Chanaan, 18
Comme la part de votre héritage, "
Alors que vous étiez faciles à compter, 19
En petit nombre et étrangers dans le pays.
Ils allaient d'une nation à l'autre 20
Et d'un royaume vers un autre peuple.
Mais il ne permit à personne de les opprimer, 21
Et il châtia des rois à cause d'eux :
" Ne touchez pas à mes oints, 22
Et ne faites pas de mal à mes prophètes ! "

Chantez à Jéhovah, habitants de toute la terre ; 23
Annoncez de jour en jour son salut.
Racontez parmi les nations sa gloire, 24
Parmi tous les peuples ses merveilles.
Car Jéhovah est grand et très digne de louange, 25
Il est redoutable par-dessus tous les dieux ;

---

18. *Ben :* ce mot manque ici dans les LXX, et au vers. 20 dans l'hébreu et dans toutes les versions : probablement erreur de copiste.

20. *En alamoth*, c.-à-d. probablement *sur le ton des jeunes filles*, lequel répond à notre soprano. Vulgate, *chantaient les mystères avec des cithares.*

XVI, 1-3. Comp. II Sam. vi, 17-19.

5. *Jéhiel :* ce nom revient deux fois ; la première fois lisez *Jaziel* (xv, 18). Les LXX et la Vulg. ponctuent autrement : ... *Banaïas et Obédédom ; Jéhiel était chargé des cithares et des harpes, et Asaph*, etc.

26 Car tous les dieux des peuples sont des idoles,
Et Jéhovah a fait les cieux.
27 La majesté et la splendeur sont devant sa face;
La force et la joie sont dans sa demeure.

28 Rendez à Jéhovah, familles des peuples,
Rendez à Jéhovah gloire et puissance.
29 Rendez à Jéhovah gloire pour son nom ;
Apportez des offrandes et venez en sa présence;
Adorez Jéhovah dans de saints ornements.
30 Tremblez devant lui, habitants de toute la terre,
Et le monde affermi ne chancellera point.
31 Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse !
Que l'on dise parmi les nations : " Jéhovah est roi ! "
32 Que la mer retentisse avec tout ce qu'elle contient !
Que la campagne soit dans la joie avec tout ce qu'elle renferme !
33 Que les arbres des forêts poussent des cris joyeux
Devant Jéhovah, car il vient pour juger la terre !

34 Célébrez Jéhovah, car il est bon,
Car sa miséricorde dure éternellement.
35 Dites : " Sauve-nous, Dieu de notre salut ;
Rassemble-nous et retire-nous du milieu des nations,
Afin que nous célébrions ton saint nom,
Et que nous mettions notre gloire à te louer. "
36 Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël,
D'éternité en éternité !

Et tout le peuple dit : " Amen ! " et loua Jéhovah.

37 David laissa là, devant l'arche de l'alliance de Jéhovah, Asaph et ses frères pour faire continuellement le service devant l'arche, selon la tâche de chaque
38 jour. Il laissa Obédédom avec ses frères, au nombre de soixante-huit, Obédédom, fils d'Idithun, et Hosa, comme portiers.
39 — *Il établit* le prêtre Sadoc et les prêtres, ses frères, devant le tabernacle de Jéhovah sur le haut lieu qui était à Ga-
40 baon, pour qu'ils offrissent des holocaustes à Jéhovah continuellement, matin et soir, sur l'autel des holocaustes, et pour *qu'ils accomplissent* tout ce qui est écrit dans la loi que Jéhovah imposa à
41 Israël. Auprès d'eux étaient Héman et Idithun, et le reste de ceux qui avaient été choisis *et* désignés par leurs noms pour louer Jéhovah : " Car sa miséri-
42 corde dure éternellement ! " Avec eux [*savoir, avec* Héman et Idithun] étaient des trompettes et des cymbales pour ceux qui devaient les faire retentir, et des instruments pour les cantiques en l'honneur de Dieu. Les fils d'Idithun étaient portiers.
43 Tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison, et David s'en retourna pour bénir sa maison.

36. Dans la Vulg. (et dans le Ps. cv), ces mots font encore partie du cantique : *Que tout le peuple dise : Amen ! et loue Jéhovah !*

CHAP. XVII. — *Projet de David de bâtir un temple ; opposition du Seigneur. Promesses à la maison de David.*

Lorsque David habita dans sa mai- 17
son, il dit à Nathan le prophète : " Voici que j'habite dans une maison de cèdre, et l'arche de l'alliance de Jéhovah est sous une tente ! " Nathan répondit à 2
David : " Fais ce que tu as dans le cœur, car Dieu est avec toi. "

Cette nuit-là, la parole de Dieu fut 3
adressée à Nathan : " Va dire à mon 4
serviteur David : Ainsi parle Jéhovah : Ce n'est pas toi qui me bâtiras une maison dont je fasse ma demeure. Car je 5
n'ai point habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter Israël *hors d'Egypte* jusqu'à ce jour ; mais j'ai été de tente en tente et de demeure *en demeure*. Partout où j'ai marché avec tout 6
Israël, ai-je dit un mot à quelqu'un des juges d'Israël à qui j'avais ordonné de paître mon peuple ? Ai-je dit : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre ? Maintenant tu diras à mon ser- 7
viteur David : Ainsi parle Jéhovah des armées : Je t'ai pris au pâturage, derrière les brebis, pour être chef de mon peuple d'Israël ; j'ai été avec toi partout 8
où tu as marché, j'ai exterminé tous tes ennemis devant toi, et j'ai rendu ton nom pareil au nom des grands qui sont sur la terre. J'ai donné une demeure à mon 9
peuple d'Israël, je l'ai planté afin qu'il y habite et ne soit plus agité, et pour que les fils d'iniquité ne l'oppriment plus comme au commencement, et comme à 10
l'époque où j'avais établi des juges sur mon peuple d'Israël. J'ai humilié tous tes ennemis. Et je t'annonce que Jéhovah te bâtira une maison. Quand tes jours 11
seront accomplis et que tu iras auprès de tes pères, j'élèverai ta postérité après toi, l'un de tes fils, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui me bâtira une mai- 12
son, et j'affermirai son trône pour toujours. Je serai pour lui un père, et il 13
sera pour moi un fils ; et je ne lui retirerai point ma grâce, comme je l'ai retirée à celui qui a régné avant toi. Je 14
l'établirai pour toujours dans ma maison et dans mon royaume, et son trône sera pour toujours affermi. "

Nathan rapporta à David toutes ces 15
paroles et toute cette vision. Et le roi 16
David s'en alla, et se tenant devant Jéhovah, il dit : " Qui suis-je, Jéhovah,

42. Les mots entre crochets manquent dans les LXX.
XVII. Sur ce chap., comp. II Sam. vii.

mon Dieu, et quelle est ma maison pour
17 que vous m'ayez fait arriver si haut? Et c'est encore peu de chose à vos yeux, ô Dieu! Vous parlez de la maison de votre serviteur pour les temps à venir, et vous avez daigné porter les regards sur moi comme sur un homme de haut rang, ô
18 Jéhovah Dieu. Que pourrait vous dire encore David sur l'honneur accordé à votre serviteur? Vous connaissez votre
19 serviteur. Jéhovah, c'est à cause de votre serviteur, et selon votre cœur, que vous avez fait toutes ces grandes choses et que vous avez daigné les *lui* révéler.
20 Jéhovah, nul n'est semblable à vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous, d'après ce que nous avons entendu de
21 nos oreilles. Est-il sur la terre une seule nation qui soit comme votre peuple d'Israël, que Dieu est venu racheter pour en former son peuple, afin de vous faire un nom par des miracles et des prodiges, en chassant des nations devant votre peuple que vous avez racheté de l'Egypte?
22 *Car* vous avez fait de votre peuple d'Israël votre peuple pour toujours, et vous, Jéhovah, vous êtes devenu son Dieu.
23 Maintenant, Jéhovah, que la parole que vous avez prononcée sur votre serviteur et sur sa maison subsiste éternellement,
24 et agissez selon votre parole! Qu'elle subsiste, et que votre nom soit à jamais glorifié, et que l'on dise: Jéhovah des armées, le Dieu d'Israël, est un Dieu pour Israël! Et que la maison de David, votre serviteur, soit affermie devant
25 vous! Car vous-même, ô mon Dieu, vous avez révélé à votre serviteur que vous lui bâtiriez une maison; c'est pourquoi votre serviteur a osé prier devant
26 vous. Maintenant, Jéhovah, vous êtes Dieu, et vous avez annoncé cette grâce
27 à votre serviteur. Maintenant il vous a plu de bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste à jamais devant vous; car ce que vous bénissez, Jéhovah, est béni pour toujours."

CHAP. XVIII. — *Victoires de David sur les Philistins, etc. Hauts fonctionnaires de David.*

18 Après cela, David battit les Philistins et les humilia, et il enleva de la main des Philistins Geth et les villes de sa dépendance.
2 Il battit les Moabites, et les Moabites, assujettis à David, lui payèrent un tribut.
3 David battit Adarézer, roi de Soba, vers Hamath, lorsqu'il alla établir sa domination sur le fleuve de l'Euphrate.
4 David lui prit mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille hommes de pied; il coupa les jarrets à tous les chevaux des chars, et ne conserva que cent attelages.
5 Les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézer, roi de Soba. Mais
6 David battit vingt-deux mille Syriens, et mit *des garnisons* dans la Syrie de Damas; les Syriens lui furent assujettis et lui payèrent un tribut. Jéhovah protégeait David dans toutes ses entreprises.
7 David prit les boucliers d'or qu'avaient les serviteurs d'Adarézer et les
8 apporta à Jérusalem. David prit *encore* une grande quantité d'airain à Thébath et à Chun, villes d'Adarézer; Salomon en fit la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles d'airain.
9 Thoü, roi de Hamath, ayant appris
10 que David avait battu toute l'armée d'Adarézer, roi de Soba, envoya Adoram, son fils, vers le roi David, pour le saluer et pour le féliciter d'avoir attaqué Adarézer, et de l'avoir battu: car Thoü était en guerre avec Adarézer. *Il envoya* aussi toutes sortes de vases d'or,
11 d'argent et d'airain. Le roi David les consacra à Jéhovah avec l'argent et l'or qu'il avait pris sur toutes les nations, sur Edom, sur Moab, sur les fils d'Ammon, sur les Philistins et sur Amalec.
12 Abisaï, fils de Sarvia, battit dans la vallée du Sel dix-huit mille Edomites.
13 Il mit des garnisons dans Edom, et tout Edom fut assujetti à David. Jéhovah protégeait David dans toutes ses entreprises.
14 David régna sur tout Israël, faisant
15 droit et justice à tout son peuple. Joab, fils de Sarvia, commandait l'armée; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste;
16 Sadoc, fils d'Achitob, et Abimélech, fils d'Abiathar, étaient *grands* prêtres; Susa était secrétaire;
17 Banaïas, fils de Joïadas, était chef des Céréthiens et des Phéléthiens; et les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

CHAP. XIX. — *Les Ammonites outragent les envoyés de David. Guerre contre les fils d'Ammon et les Syriens, leurs alliés.*

19 Après cela, Naas, roi des fils d'Ammon, mourut, et son fils régna à sa
2 place. David dit: " Je montrerai de la bienveillance envers Hanon, fils de Naas, car son père en a montré envers moi."

XVIII. Sur ce chap., comp. II Sam. viii.
7. *Boucliers*; Vulg. *carquois*; LXX, *colliers*.

XIX. Sur ce chap., comp. II Sam. x.

Et il envoya des messagers pour le consoler au sujet de son père. Lorsque les serviteurs de David furent arrivés dans le pays des fils d'Ammon auprès de Hanon, pour le consoler, 3 les chefs des fils d'Ammon dirent à Hanon : " Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'envoie des consolateurs? N'est-ce pas pour reconnaître *la ville* et la détruire, et pour explorer le pays, que ses serviteurs sont venus auprès de toi ! " 4 Alors Hanon, ayant saisi les serviteurs de David, leur fit raser *la moitié de la barbe*, et fit couper leurs habits par le milieu jusqu'au haut des cuisses ; et il 5 les renvoya. On alla informer David de ce qui était arrivé à ses hommes, et il envoya des gens à leur rencontre, car ils étaient dans une grande confusion, et le roi leur fit dire : " Restez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, et revenez ensuite. "

6 Voyant qu'ils s'étaient attiré la haine de David, Hanon et les fils d'Ammon envoyèrent mille talents d'argent pour prendre à leur solde des chars et des cavaliers chez les Syriens de Mésopotamie et chez les Syriens de Maacha et de 7 Soba. Ils prirent à leur solde trente-deux mille chars, et le roi de Maacha avec son peuple, lesquels vinrent camper près de Médaba. Les fils d'Ammon se rassemblèrent de leurs villes et mar- 8 chèrent au combat. A cette nouvelle, David envoya contre eux Joab et toute 9 l'armée des hommes vaillants. Les fils d'Ammon sortirent et se rangèrent en bataille à la porte de la ville ; les rois qui étaient venus prirent position séparément dans la campagne.

10 Joab, voyant qu'il avait à combattre par devant et par derrière, choisit dans toute l'élite d'Israël une troupe qu'il 11 rangea contre les Syriens, et il plaça le reste du peuple sous le commandement de son frère Abisaï, pour faire face aux 12 fils d'Ammon. " Si les Syriens, dit-il, sont plus forts que moi, tu viendras à mon secours ; et si les fils d'Ammon sont plus forts que toi, j'irai à ton secours. 13 Sois ferme, et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu, et que Jéhovah fasse ce qui 14 lui semblera bon ! " Joab, avec son peuple, s'avança donc pour combattre les Syriens, et ils s'enfuirent devant lui. 15 Quand les fils d'Ammon virent que les Syriens avaient pris la fuite, ils s'enfuirent aussi devant Abisaï, frère de Joab, et rentrèrent dans la ville. Puis Joab revint à Jérusalem.

16 Les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par Israël, envoyèrent chercher les Syriens qui étaient de l'autre côté du fleuve ; Sophach, chef de l'armée d'Adarézer, était à leur tête. 17 Dès que la nouvelle en fut apportée à David, il assembla tout Israël, passa le Jourdain et, disposant l'attaque, rangea son armée en bataille contre les Syriens. Mais les Syriens, après s'être battus avec lui, 18 s'enfuirent devant Israël. David leur tua les hommes de sept mille chars et quarante mille hommes de pied, et il mit à 19 mort Sophach, chef de l'armée. Les serviteurs d'Adarézer, se voyant battus par Israël, firent la paix avec David et lui furent assujettis. Et les Syriens ne voulurent plus prêter secours aux fils d'Ammon.

CHAP. XX. — *Prise de Rabba. Victoires sur les Philistins.*

20 L'année suivante, au temps où les rois se mettent en campagne, Joab, à la tête d'une forte armée, ravagea le pays des fils d'Ammon et vint assiéger Rabba. Mais David resta à Jérusalem. Joab bat- 2 tit Rabba et la détruisit. David enleva la couronne du *dieu* Melchom de dessus sa tête, et il *y* trouva le poids d'un talent d'or, avec des pierres précieuses, et elle fut mise sur la tête de David. Il em- 3 porta de la ville un très grand butin. Il en fit sortir les habitants et les déchira avec des scies, avec des herses de fer et des haches. Après avoir traité de même toutes les villes des fils d'Ammon, il retourna à Jérusalem avec tout le peuple.

4 Après cela, il y eut une bataille à Gazer avec les Philistins. Alors Sobochaï, le Husathite, tua Saphaï, l'un des descendants de Rapha, et les Philistins furent humiliés.

5 Il y eut encore une bataille avec les Philistins ; et Elchanan, fils de Jaïr, tua Lachmi, frère de Goliath, de Geth, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserand.

6 Il y eut encore une bataille à Geth. Il s'y trouva un homme de haute taille qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied, vingt-quatre en tout, et qui 7 descendait aussi de Rapha. Il jeta à Israël un défi insultant, et Jonathan, fils de Samaa, frère de David, le tua.

8 Ces hommes étaient des fils de Rapha, à Geth ; ils périrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.

CHAP. XXI. — *Dénombrement du peuple. Peste.*

21 Satan se leva contre Israël, et il excita David à faire le dénombrement
2 d'Israël. Et David dit à Joab et aux chefs du peuple : " Allez, faites le dénombrement d'Israël depuis Bersabée jusqu'à Dan, et rapportez-le-moi, afin
3 que je sache leur nombre. " Joab répondit : " Que Jéhovah rende son peuple cent fois plus nombreux ! O roi, mon seigneur, ne sont-ils pas tous serviteurs de mon seigneur? Pourquoi donc mon seigneur demande-t-il cela ? pourquoi
4 faire venir le péché sur Israël? " Mais le roi persista dans l'ordre qu'il avait donné à Joab. Joab partit et parcourut
5 tout Israël. De retour à Jérusalem, il remit à David le rôle du dénombrement du peuple : il y avait dans tout Israël onze cent mille hommes tirant l'épée, et en Juda quatre cent soixante-dix mille
6 hommes tirant l'épée. Il ne fit pas le dénombrement de Lévi et de Benjamin parmi eux, car l'ordre du roi répugnait à Joab.

7 Ce dénombrement déplut à Dieu, et il
8 frappa Israël. Et David dit à Dieu : " J'ai grandement péché en faisant cela. Daignez maintenant pardonner l'iniquité de votre serviteur, car j'ai agi tout à fait en insensé. "

9 Jéhovah parla ainsi à Gad, le voyant
10 de David : " Va dire à David : Ainsi parle Jéhovah : Je te propose trois *fléaux :* choisis-en un, et je le ferai *tom-*
11 *ber* sur toi. " Gad alla trouver David et lui dit : " Ainsi parle Jéhovah : Choi-
12 sis, ou trois années de famine, ou trois mois où tu seras en proie à tes adversaires et sous le glaive de tes ennemis, ou trois jours où le glaive de Jéhovah et la peste seront dans le pays et où l'ange de Jéhovah promènera la mort dans tout le territoire d'Israël. Vois *donc* maintenant ce que je dois répondre à celui qui
13 m'envoie. " David dit à Gad : " Je suis dans une grande angoisse. Mais que je tombe entre les mains de Jéhovah, car ses miséricordes sont grandes, et que je ne tombe pas entre les mains des hommes ! "

14 Jéhovah envoya une peste en Israël, et il tomba soixante-dix mille hommes d'Is-
15 raël. Et Dieu envoya un ange à Jérusalem pour la ravager ; et pendant qu'il la ravageait, Jéhovah regarda et eut regret de ce mal, et il dit à l'ange qui ravageait : " Assez ! Retire maintenant ta main. " Or l'ange de Jéhovah se tenait près de l'aire d'Ornan, le Jébuséen.
16 David, ayant levé les yeux, vit l'ange de Jéhovah se tenant entre la terre et et le ciel, et ayant à la main une épée nue, tournée contre Jérusalem. Alors David et les anciens, couverts de sacs,
17 tombèrent sur leur visage. Et David dit à Dieu : " N'est-ce pas moi qui ai ordonné le dénombrement du peuple? C'est moi qui ai péché et qui ai fait le mal ; mais ces brebis qu'ont-elles fait? Jéhovah, mon Dieu, que votre main, je vous prie, soit sur moi et sur la maison de mon père, mais non sur votre peuple pour sa ruine. "

18 L'ange de Jéhovah ordonna à Gad de dire à David de monter pour élever un autel à Jéhovah dans l'aire d'Ornan, le
19 Jébuséen. David monta, selon la parole que Gad avait dite au nom de Jéhovah.
20 Ornan, s'étant retourné, vit l'ange, et il se cacha, lui et ses quatre fils : il battait
21 alors du froment. Lorsque David arriva auprès d'Ornan, Ornan regarda et il aperçut le roi ; sortant *aussitôt* de l'aire, il se prosterna devant David, le visage
22 contre terre. David dit à Ornan : " Cède-moi l'emplacement de l'aire pour que j'y bâtisse un autel à Jéhovah ; cède-le-moi pour sa valeur en argent, afin que la
23 plaie se retire de dessus le peuple. " Ornan répondit à David : " Prends-le, et que mon seigneur le roi fasse ce qui lui semble bon ; vois, je donne les bœufs pour l'holocauste, les traineaux pour servir de bois, et le froment pour l'oblation ; je donne tout cela. "
24 Mais le roi David dit à Ornan : " Non, je veux l'acheter contre sa valeur en argent, car je ne prendrai pas ce qui est à toi pour *le donner à* Jéhovah, et je n'offrirai pas un holocauste qui ne me coûte rien. "
25 David donna *donc* à Ornan six cents
26 sicles d'or pour l'emplacement. David bâtit là un autel à Jéhovah, et il offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques. Il invoqua Jéhovah, et Jéhovah lui répondit par le feu qui descendit du ciel sur l'holocauste. Et Jéhovah parla
27 à l'ange, et celui-ci remit son épée dans le fourreau.

28 En ce temps-là, David, voyant que Jéhovah l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, le Jébuséen, y offrait des sacrifices.
29 Le tabernacle de Jéhovah, construit par

XXI. Sur ce chap., comp. II Sam. xxiv.
3. *Le péché*, non un péché à commettre, mais un péché à expier, un châtiment. Vulg., *une chose qui sera imputée à péché à Israël.*

Moïse au désert, et l'autel des holocaustes étaient alors sur le haut lieu de Ga-
30 baon. Mais David ne pouvait pas aller devant cet autel pour honorer Dieu, parce que l'épée de l'ange de Jéhovah l'avait effrayé.

CHAP. XXII. — *Préparatifs de David pour la construction du temple.*

22 Et David dit : " C'est ici la maison du Seigneur Dieu, et ici l'autel des holocaustes pour Israël. "

2 David fit rassembler les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël, et il établit des tailleurs de pierre pour couper des pierres de taille pour la construction de
3 la maison de Dieu. Il prépara aussi du fer en quantité pour les clous des battants des portes et pour les crampons, une masse d'airain telle qu'on n'en sa-
4 vait pas le poïds, et des bois de cèdre sans nombre ; car les Sidoniens avaient amené à David des bois de cèdre en abon-
5 dance. David disait : " Mon fils Salomon est un faible enfant, et la maison qui sera bâtie à Jéhovah doit avoir une grande magnificence, afin d'être renommée et glorieuse dans tous les pays ; je veux donc faire pour lui des préparatifs. " Et David fit beaucoup de préparatifs avant sa mort.

6 David appela Salomon, son fils, et lui ordonna de bâtir une maison à Jéhovah,
7 le Dieu d'Israël. David dit à Salomon : " Mon fils, j'avais l'intention de bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon
8 Dieu. Mais la parole de Jéhovah me fut adressée en ces termes : " Tu as versé beaucoup de sang et tu as fait de grandes guerres ; tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, car tu as versé devant
9 moi beaucoup de sang sur la terre. *Mais* il te naîtra un fils qui sera un homme tranquille je lui donnerai du repos *en le délivrant* de tous ses ennemis d'alentour ; car Salomon sera son nom, et je ferai régner en Israël la paix et la tran-
10 quillité pendant sa vie. Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom ; il sera pour moi un fils, et je serai pour lui un père, et j'affermirai pour toujours le
11 trône de sa royauté sur Israël. Maintenant, mon fils, que Jéhovah soit avec toi, afin que tu prospères et que tu bâtisses la maison de Jéhovah, ton Dieu,
12 selon ce qu'il a dit de toi. Daigne seulement Jéhovah t'accorder la sagesse et l'intelligence, afin qu'il te fasse ainsi régner sur Israël et que tu puisses obser-
13 ver la loi de Jéhovah, ton Dieu ! Alors tu prospéreras, si tu prends soin de mettre en pratique les lois et les ordonnances que Jéhovah a prescrites à Moïse pour Israël. Sois fort, et prends courage ; ne crains point et ne t'effraie point. Par de pénibles efforts, j'ai pré- 14
paré pour la maison de Jéhovah cent mille talents d'or, un million de talents d'argent et une quantité d'airain et de fer que l'on ne saurait peser, tant elle est considérable ; j'ai aussi préparé du bois et des pierres, et tu en ajouteras encore. Tu as auprès de toi un grand 15
nombre d'ouvriers, des tailleurs de pierres, des charpentiers et des hommes habiles dans toute espèce d'ouvrages. L'or, 16
l'argent, l'airain et le fer sont sans nombre. Lève-toi ! A l'œuvre ! et que Jéhovah soit avec toi ! "

David ordonna à tous les chefs d'Is- 17
raël de venir en aide à Salomon, son fils, *en disant :* " Jéhovah, votre Dieu, 18
n'est-il pas avec vous, et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés ? Car il a livré entre vos mains les habitants du pays, et le pays est assujetti devant Jéhovah et devant son peuple. Appli- 19
quez donc votre cœur et votre âme à chercher Jéhovah, votre Dieu ; levez-vous et bâtissez le sanctuaire du Dieu Jéhovah, afin d'amener l'arche de l'alliance de Jéhovah et les ustensiles consacrés à Dieu, dans la maison qui sera bâtie au nom de Jéhovah. "

CHAP. XXIII. — *Dénombrement des lévites. Leurs fonctions.*

David, âgé et rempli de jours, éta- **23**
blit Salomon, son fils, roi sur Israël.
Il assembla tous les chefs d'Israël, les 2
prêtres et les lévites. On fit le dénom- 3
brement des lévites, depuis l'âge de trente ans et au-dessus ; leur nombre, par tête et par hommes, fut *trouvé* de trente-huit mille. *Et David dit :* " Qu'il 4
y en ait vingt-quatre mille qui soient chargés des offices de la maison de Jéhovah, six mille pour être scribes et magistrats, quatre mille pour être portiers, 5
et quatre mille pour louer Jéhovah avec les instruments que j'ai faits pour le célébrer. "

David les distribua en classes, d'après 6
les fils de Lévi : Gerson, Caath et Mérari.

Des Gersonites : Léédan et Séméï. — 7
Fils de Léédan : le chef Jahiel, Zéthan 8
et Joël : trois. Fils de Séméï : Salomith, 9
Hoziel et Aran : trois. Ce sont là les chefs de famille issus de Léédan. — Fils 10
de Séméï : Léheth, Ziza, Jaüs et Baria. Ce sont là les quatre fils de Séméï ; Lé- 11
heth était le chef, et Ziza le second ;

Jaüs et Baria n'eurent pas beaucoup de fils, et ils ne furent comptés que pour une seule famille.

12 Fils de Caath : Amram, Isaar, Hé-
13 bron et Oziel : quatre. Fils d'Amram : Aaron et Moïse. Aaron fut mis à part pour être sanctifié comme très saint, lui et ses fils à perpétuité, afin d'offrir les parfums devant le Seigneur, de faire son service et de bénir en son nom à perpé-
14 tuité. Les fils de Moïse, homme de Dieu, furent comptés dans la tribu de Lévi.
15 Fils de Moïse : Gersom et Eliézer.
16, 17 Fils de Gersom : Subaël, le chef. Les fils d'Eliézer furent : Rohobia, le chef; Eliézer n'eut pas d'autre fils, mais les fils de Rohobia furent très nombreux. —
18, 19 Fils d'Isaar: Salomith, le chef. — Fils d'Hébron : Jériaü, le chef; Amarias, le second; Jahaziel, le troisième; et Jec-
20 maam, le quatrième. — Fils d'Oziel : Micha, le premier; Jésia, le second.
21 Fils de Mérari : Moholi et Musi. —
22 Fils de Moholi : Eléazar et Cis. Eléazar mourut sans avoir de fils; mais il eut des filles, que les fils de Cis, leurs frères,
23 prirent pour femmes. — Fils de Musi : Moholi, Eder et Jérimoth : trois.
24 Ce sont là les fils de Lévi selon leurs familles, chefs de famille, comme on en fit le dénombrement par leurs noms et par tête; ils étaient employés au service de la maison de Jéhovah, depuis l'âge
25 de vingt ans et au-dessus. Car David dit : " Jéhovah, le Dieu d'Israël, a donné le repos à son peuple, et il habitera pour
26 toujours à Jérusalem; et les lévites n'auront plus à porter le tabernacle et tous
27 les ustensiles pour son service. Ce fut d'après les derniers ordres de David que se fit le dénombrement des fils de Lévi, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.
28 Car ils étaient aux ordres des fils d'Aaron dans le service de la maison de Jéhovah, à prendre soin des parvis et des chambres, de la purification de toutes les choses saintes, de *tout* ce qu'il y avait à faire pour le service de la maison de
29 Dieu, des pains de proposition, de la fleur de farine pour les oblations, des galettes sans levain, des gâteaux cuits sur la plaque et des gâteaux frits, de tout ce qu'il y avait à peser et à mesu-
30 rer. Ils avaient à se présenter chaque matin et chaque soir, afin de célébrer
31 Jéhovah par des chants. Ils étaient chargés de tous les sacrifices à offrir à Jéhovah les jours de sabbat, aux nouvelles lunes et aux fêtes, selon le nombre que la loi prescrit *d'offrir* à perpétuité devant Jéhovah. Ils donnaient leurs soins 32
à la tente de réunion, aux choses saintes et aux fils d'Aaron, leurs frères, pour le service de la maison de Jéhovah.

CHAP. XXIV. — *Les prêtres distribués en vingt-quatre classes. Les chefs des classes des lévites.*

Voici les classes des fils d'Aaron. 24
Fils d'Aaron : Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar. Nadab et Abiu moururent 2
avant leur père, sans avoir de fils, et Eléazar et Ithamar remplirent les fonctions du sacerdoce.

David, assisté de Sadoc, descendant 3
d'Eléazar, et d'Ahimélech, descendant d'Ithamar, répartit les fils d'Aaron par classes pour le service qu'ils avaient à
faire. Il se trouva parmi les fils d'Elé- 4
azar plus de chefs que parmi les fils d'Ithamar, et on en fit ainsi la division : seize chefs de familles parmi les fils d'Eléazar, et huit chefs de familles parmi les fils
d'Ithamar. On les classa par le sort, les 5
uns comme les autres, car les princes du sanctuaire et les princes de Dieu étaient également des fils d'Eléazar et des fils
d'Ithamar. Séméïas, fils de Nathanaël, 6
le secrétaire, *un* des lévites, les inscrivit devant le roi et les princes, devant Sadoc le *grand* prêtre, et Ahimélech, fils d'Abiathar, et devant les chefs des familles sacerdotales et lévitiques. On tira au sort une famille pour Eléazar, et une famille pour Ithamar.

Le premier sort échut à Joïarib, le 7
deuxième à Jédéï, le troisième à Harim, 8
le quatrième à Séorim, le cinquième à 9
Melchia, le sixième à Maïman, le sep- 10
tième à Accos, le huitième à Abia, le 11
neuvième à Jésua, le dixième à Séchénia, le onzième à Eliasib, le douzième à 12
Jacim, le treizième à Hoppha, le qua- 13
torzième à Isbaab, le quinzième à Belga, 14
le seizième à Emmer, le dix-septième à 15
Hézir, le dix-huitième à Aphsès, le dix- 16
neuvième à Phétéïa, le vingtième à Hézéchiel : le vingt-unième à Jachin, le vingt- 17
deuxième à Gamul, le vingt-troisième à 18
Dalajaü, le vingt-quatrième à Mazziaü.

C'est ainsi qu'ils furent classés pour le 19
service qu'ils avaient à remplir en venant dans la maison de Jéhovah, selon le réglement prescrit par Aaron, leur

XXIII, 28. A partir de ce verset jusqu'à la fin du chap., les LXX et la Vulgate mettent tous les verbes au futur : les lévites *auront* (au lieu de *avaient*) à faire telle ou telle chose.

31. Comp. Nombr. x, 10; Lév. xxiii, 4.
XXIV, 19. Chacune des 24 classes faisait le service pendant une semaine, et entrait en fonction le jour du sabbat.

père, d'après les ordres que lui avait donnés Jéhovah, le Dieu d'Israël.
20 Voici *les chefs* du reste des lévites : des fils d'Amram : Subaël ; des fils de
21 Subaël : Jéhédéïa ; de *la descendance de*
22 Rohobia, de ses fils : le chef Jésias. Des Isaarites : Salemoth ; des fils de Sale-
23 moth : *le chef* Jahath. Fils [d'Hébron] : Jériaü *le premier*, Amarias le deuxième, Jahaziel le troisième, Jecmaan le qua-
24 trième. Fils d'Oziel : Micha ; des fils de
25 Micha : Samir ; frère de Micha : Jésia ;
26 fils de Jésia : *le chef* Zacharias. — Fils
27 de Mérari : Moholi et Musi ; fils de Mérari par Oziaü, son fils : Saam, Zachur
28 et Hébri. De Moholi : Eléazar, qui n'eut
29 point de fils ; de Cis, les fils de Cis :
30 Jéraméel. Fils de Musi : Moholi, Eder et Jérimoth.
31 Ce sont là les fils de Lévi, selon leurs familles. Eux aussi, comme leurs frères, les fils d'Aaron, ils tirèrent au sort devant le roi David, Sadoc et Ahimélech, et les chefs de famille des prêtres et des lévites, les plus anciens étant sur le même pied que les plus jeunes.

CHAP. XXV. — *Les chantres distribués en vingt-quatre classes.*

25 David et les princes de l'armée mirent à part pour le service ceux des fils d'Asaph, de Héman et d'Idithun qui prophétisaient en s'accompagnant de la harpe, de la cithare et des cymbales. Voici le nombre de ceux qui avaient des
2 fonctions à remplir : Des fils d'Asaph : Zaccur, Joseph, Nathania et Asaréla, fils d'Asaph, sous la direction d'Asaph, qui prophétisait selon les ordres du roi.
3 D'Idithun, les fils d'Idithun : Godolias, Sori, Jéséïas, Hasabias, Mathathias [et Séméï], six, sous la direction de leur père Idithun, qui prophétisait avec la cithare pour louer et célébrer Jéhovah.
4 De Héman, les fils de Héman : Bocciaü, Mathaniaü, Oziel, Subaël, Jérimoth, Hananias, Hanani, Eliatha, Geddelthi, Romemthiézer, Jesbacassa, Mellothi, Othir
5 et Mahazioth, tous les fils de Héman, qui était voyant du roi pour *révéler* les paroles de Dieu et exalter sa puissance : Dieu avait donné à Héman quatorze fils et trois filles.
6 Tous ces lévites étaient sous la direction de leurs pères pour le chant de la maison de Jéhovah, ayant des cymbales, des cithares et des harpes pour le service de la maison de Dieu, sous la direction de David, d'Asaph, d'Idithun et de
7 Héman. Leur nombre, y compris leurs frères exercés à chanter Jéhovah, tous ceux qui avaient de l'habileté, était de
8 deux cent quatre-vingt-huit. Ils tirèrent au sort pour leurs fonctions, petits et grands, maîtres et disciples.
9 Le premier sort échut, pour Asaph, à Joseph ; le second, à Godolias : lui, ses
10 frères et ses fils : douze ; le troisième, à
11 Zachur : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le quatrième, à Isari : *lui*, ses fils
12 et ses frères : douze ; le cinquième à Nathania : *lui*, ses fils et ses frères : douze ;
13 le sixième à Bocciaü : *lui*, ses fils et ses
14 frères : douze ; le septième à Isrééla :
15 *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le huitième à Jésaïas : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le neuvième à Mathanias :
16 *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le
17 dixième à Séméïas : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le onzième à Azaréel :
18 *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le douzième à Hasabias : *lui*, ses fils et ses
19 frères : douze ; le treizième à Subaël :
20 *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le quatorzième à Mathathias : *lui*, ses fils et
21 ses frères : douze ; le quinzième à Jérimoth : *lui*, ses fils et ses frères : douze ;
22 le seizième à Hananias : *lui*, ses fils et
23 ses frères : douze ; le dix-septième à Jesbacassa : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le dix-huitième à Hanani : *lui*, ses
24 fils et ses frères : douze ; le dix-neu-
25 vième à Mellothi : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le vingtième à Eliatha :
26 *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le
27 vingt-unième à Othir : *lui*, ses fils et ses frères : douze ; le vingt-deuxième à Geddelthi : *lui*, ses fils et ses frères : douze ;
28 le vingt-troisième à Mahazioth : *lui*, ses
29 fils et ses frères : douze ; le vingt-quatrième à Romemthiézer : *lui*, ses fils et ses frères : douze.

CHAP. XXVI. — *Les portiers du temple. Autres emplois des lévites.*

Voici les classes des portiers : **26**
Des Coréïtes : Mésélémia, fils de Coré,
2 d'entre les fils d'Asaph. Fils de Mésélémia : Zacharias, le premier-né ; Jadihel le deuxième, Zabadias le troisième, Jathanaël le quatrième, Aelan le cinquième, Johanan le sixième, Elioénaï le septième. Fils d'Obédédom : Séméïas, le
4 premier-né ; Jozabad, le deuxième, Joaha le troisième, Sachar le quatrième, Nathanaël le cinquième, Ammiel le sixième,
5

XXV, 1. *Les princes de l'armée*, en tant que chef de la nation, comme s'il y avait, *les princes* ou *chefs* d'Israël (xxiii, 2).

5. *Voyant du roi*, organe des révélations divines auprès de David, comme Gad (xxi, 9) et Idithun (II Par. xxxv, 15).

Issachar le septième, Phollathi le huitième ; car Dieu avait béni Obédédom.
6 A Séméïas, son fils, naquirent des fils qui eurent le premier rang dans la maison de leur père, car ils étaient de vail-
7 lants hommes. Fils de Séméïas : Othni, Raphaël, Obed, Elzabad et ses frères, hommes vaillants, Eliu et Samachias.
8 Tous ceux-là étaient des fils d'Obédédom ; eux, leurs fils et leurs frères, hommes braves et forts pour le service, étaient au nombre de soixante-deux,
9 *issus* d'Obédédom. Les fils et les frères de Mésélémia, hommes vaillants, étaient
10 dix-huit. — Des fils de Mérari : Hosa, qui avait pour fils : Semri, le chef : il n'était pas le premier-né, mais son père
11 l'avait établi chef ; Helcias le second, Tabélias le troisième, Zacharias le quatrième. Tous les fils et les frères de Hosa
12 étaient au nombre de treize. — Ces classes de portiers, les chefs de ces hommes, à côté de leurs frères, avaient leurs fonctions pour le service de la maison de Jéhovah.
13 Ils tirèrent au sort pour chaque porte, petits et grands, selon leurs familles.
14 Le sort échut à Sélémias pour le côté de l'orient. On tira au sort pour Zacharias, son fils, qui était un sage conseiller, et
15 le côté du septentrion lui échut. Le côté du midi échut à Obédédom, et la maison
16 des magasins à ses fils. A Séphim et à Hosa échut le côté de l'occident, avec la porte Schalléketh, sur le chemin montant : une garde était en face de l'autre.
17 Il y avait à l'orient six lévites, au septentrion quatre par jour, au midi quatre par jour, et quatre aux magasins, deux
18 à deux ; du côté des dépendances, à l'occident, quatre vers le chemin, deux aux
19 dépendances. — Telle est la répartition des portiers, d'entre les fils des Coréïtes et les fils de Mérari.
20 Les lévites, leurs frères, avaient l'intendance des trésors de la maison de Dieu et des trésors des choses consa-
21 crées. Parmi les fils de Lédan, *savoir* les fils des Gersonites issus de Lédan, chefs des familles de Lédan le Gerso-
22 nite, c'était Jéhiel, *c'est-à-dire* les fils de Jéhiel, Zathan et Joël, son frère, qui gardaient les trésors de la maison de
23 Jéhovah. Parmi les Amramites, les Isaarites, les Hébronites et les Ozihélites,
24 c'était Subaël, fils de Gersom, fils de Moïse, qui était l'intendant en chef des trésors.
25 Parmi ses frères issus d'Eliézer, dont le fils fut Rahabia, dont le fils fut Isaïas, dont le fils fut Joram, dont le fils fut
26 Zéchri, dont le fils fut Sélémith, c'étaient Sélémith et ses frères qui gardaient tous les trésors des choses saintes qu'avaient consacrées le roi David, les chefs de famille, les chefs de milliers et de centai-
27 nes et les chefs de l'armée : ils les avaient consacrées sur le butin pris à la guerre,
28 pour l'entretien de la maison de Jéhovah. Tout ce qui avait été consacré par Samuel, le voyant, par Saül, fils de Cis, par Abner, fils de Ner, par Joab, fils de Sarvia, ou par tout autre, était sous la garde de Sélémith et de ses frères.
29 Parmi les Isaarites, Chonénias et ses fils étaient employés pour les affaires extérieures en Israël, comme scribes et
30 comme magistrats. Parmi les Hébronites, Hasabias et ses freres, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, avaient la surveillance d'Israël de l'autre côté du Jourdain, à l'occident, pour toutes les affaires de Jéhovah et le service
31 du roi. Relativement aux Hébronites, Jéria était le chef. — A leur égard, la quarantième année du règne de David, on fit des recherches d'après leurs généalogies, d'après les pères de famille, et l'on trouva parmi eux de vaillants hommes à Jazer en Galaad : —
32 et ses frères, hommes vaillants, étaient au nombre de deux mille sept cents chefs de famille. David les établit sur les Rubénites, sur les Gadites et sur la demi-tribu de Manassé pour toutes les affaires de Dieu et les affaires du roi.

CHAP. XXVII. — *Les douze corps d'armée et leurs chefs. Les princes des douze tribus. Les administrateurs des biens de David ; ses conseillers.*

27 Enfants d'Israël selon leur nombre, chefs de familles, chefs de milliers et de centaines, officiers au service du roi pour tout ce qui concernait les divisions, leur arrivée et leur départ, mois par mois, pendant tous les mois de l'année, chaque division étant de vingt-quatre mille *hommes*.

2 A la tête de la première division, pour le premier mois, était Jesboam, fils de Zabdiel, et il y avait dans sa division
3 vingt-quatre mille hommes. Il était d'entre les fils de Pharès, et il commandait tous les chefs des troupes du premier mois.

XXVI, 20. *Les lévites, leurs frères* : l'hébr. actuel porte, *les lévites, Achias* ; la Vulg. a seulement *Achias*. Nous suivons les LXX, qui ont lu *Achéhem* (leurs frères), au lieu d'*Achia* (Achias) ; cette leçon semble exigée par le contexte.

4 — A la tête de la division du deuxième mois était Dudia, l'Ahohite; Macelloth était l'un des chefs de sa division; et il y avait dans sa division vingt-quatre
5 mille *hommes*. — Le chef de la troisième division, pour le troisième mois, était Banaïas, fils du prêtre Joïada, chef; et il y avait dans sa division vingt-quatre
6 mille hommes. Ce Banaïas était un héros parmi les Trente et le plus considéré des Trente; Amizabad, son fils, était l'un
7 des chefs de sa division. — Le quatrième, pour le quatrième mois, était Asaël, frère de Joab, et, après lui, Zabadias, son fils; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*. —
8 Le cinquième, pour le cinquième mois, était le chef Samaoth, l'Izrahite; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille
9 *hommes*. — Le sixième, pour le sixième mois, était Hira, fils d'Accès, de Thécua; et il y avait dans sa division vingt-
10 quatre mille hommes. — Le septième, pour le septième mois, était Hellès, le Phallonite, des fils d'Ephraïm; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille
11 *hommes*. — Le huitième, pour le huitième mois, était Sobochaï, le Husathite, de la famille des Zarahites; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hom-*
12 *mes*. — Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abiézer, d'Anathoth, des fils de Benjamin; et il y avait dans sa divi-
13 sion vingt-quatre mille *hommes*. — Le dixième, pour le dixième mois, était Maraï, de Nétopha, de la famille des Zarahites; et il y avait dans sa division
14 vingt-quatre mille *hommes*. — Le onzième, pour le onzième mois, était Banaïas, de Pharathon, des fils d'Ephraïm; et il y avait dans sa division vingt-quatre
15 mille *hommes*. — Le douzième, pour le douzième mois, était Holdaï, de Nétopha, de la famille d'Othoniel; et il y avait dans sa division vingt-quatre mille *hommes*.

16 Voici les princes des tribus d'Israël: prince des Rubénites: Eliézer, fils de Zéchri; des Siméonites: Saphatias, fils
17 de Maacha; des Lévites: Hasabias, fils de Camuel; de la famille d'Aaron: Sa-
18 doc; de Juda: Eliu, frère de David;
19 d'Issachar, Amri, fils de Michaël; de Zabulon: Jesmaïas, fils d'Abdias; de
20 Nephtali: Jérimoth, fils d'Ozriel; des fils d'Ephraïm: Osée, fils d'Ozaziu; de la demi-tribu de Manassé: Joël, fils de
21 Phadaïas; de la demi-tribu de Manassé en Galaad: Jaddo, fils de Zacharias;
22 de Benjamin: Jasiel, fils d'Abner; de Dan: Ezrihel, fils de Jéroham. Ce sont les princes des tribus d'Israël.

23 David ne fit point le dénombrement de ceux qui étaient âgés de vingt ans et au-dessous, car Jéhovah avait promis de multiplier Israël comme les étoiles du
24 ciel. Joab, fils de Sarvia, avait commencé le dénombrement, mais il ne l'acheva pas, la colère *de Jéhovah* étant venue à cause de cela sur Israël, et le résultat n'en fut pas porté sur les rôles des chroniques du roi David.

25 Asmoth, fils d'Adiel, était préposé sur les trésors du roi; Jonathan, fils d'Ozias, sur les trésors dans les champs, dans les villes, dans les villages et dans les tours;
26 Ezri, fils de Chélub, sur les ouvriers des
27 champs qui cultivaient la terre; Séméï, de Rama, sur les vignes; Zabdias, de Sapham, sur les provisions de vin dans les
28 vignes; Balanan, de Géder, sur les oliviers et les sycomores dans la Séphéla; Joas, sur les provisions d'huile; Séthraï,
29 de Saron, sur les bœufs qui paissaient en Saron; Saphat, fils d'Adli, sur les
30 bœufs dans les vallées; Ubil, l'Ismaélite, sur les chameaux; Jadias, de Méronath,
31 sur les ânes; Jaziz, l'Agarénien, sur les brebis. Tous ceux-là étaient intendants des biens du roi David.

32 Jonathan, oncle de David, était conseiller, homme de sens et de savoir; Jéhiel, fils de Hachamoni, était avec les fils du
33 roi. Achitophel était conseiller du roi, et Chusaï, l'Archéen, était ami du roi;
34 après Achitophel, Joïada, fils de Banaïas, et Abiathar, *étaient conseillers;* Joab était chef de l'armée du roi.

CHAP. XXVIII. — *Recommandations de David à Salomon pour la construction du temple.*

28 David convoqua à Jérusalem tous les chefs d'Israël: les princes des tribus, les chefs de milliers et les chefs de centaines, les intendants de tous les biens et troupeaux du roi et de ses fils, ainsi que les officiers du palais, les personnages considérables et tous les vaillants
2 hommes. Le roi David se leva sur ses pieds et dit:

" Ecoutez-moi, mes frères et mon peuple. J'avais l'intention de bâtir une maison de repos pour l'arche de l'alliance de Jéhovah et pour le marche-pied de notre Dieu, et je faisais des préparatifs pour
3 la construction. Mais Dieu m'a dit: Tu ne bâtiras pas une maison à mon nom, parce que tu es un homme de guerre et
4 que tu as versé le sang. Jéhovah, le Dieu d'Israël, m'a choisi dans toute la maison de mon père, pour que je fusse roi d'Israël à jamais. Car il a choisi Juda

pour être chef ; dans la maison de Juda, *il a choisi* la maison de mon père, et parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il lui a plu de faire régner sur Israël.
5 *De même*, entre tous mes fils, — car Jéhovah m'a donné beaucoup de fils, — il a choisi mon fils Salomon pour le faire asseoir sur le trône du royaume de Jé-
6 hovah, sur Israël. Il m'a dit : Salomon, ton fils, bâtira ma maison et mes parvis, car je l'ai choisi pour mon fils, et je
7 serai pour lui un père. J'affermirai pour toujours sa royauté, s'il reste attaché, comme il l'est aujourd'hui, à la pratique de mes commandements et de mes ordon-
8 nances. Maintenant, aux yeux de tout Israël, de l'assemblée de Jéhovah, et devant notre Dieu qui nous entend, gardez et observez avec soin tous les commandements de Jéhovah, votre Dieu, afin que vous possédiez ce bon pays et que vous le transmettiez en héritage à vos fils après vous
9 à perpétuité. Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le d'un cœur parfait et d'une âme dévouée, car Jéhovah sonde tous les cœurs et pénètre tous les desseins et toutes les pensées. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi ; mais si tu l'abandonnes,
10 il te rejettera pour toujours. Considère maintenant que Jéhovah t'a choisi, afin que tu bâtisses une maison qui sera son sanctuaire. Sois fort, et fais *ainsi !*"
11 David donna à Salomon son fils le modèle du portique et des bâtiments, des chambres du trésor, des chambres hautes, des chambres intérieures et de la
12 chambre du propitiatoire. *Il lui donna le plan* de tout ce qu'il avait dans l'esprit touchant les parvis de la maison de Jéhovah et toutes les chambres à l'entour, pour les trésors de la maison de
13 Dieu et les trésors du sanctuaire, pour les classes des prêtres et des lévites, pour toutes les œuvres du service de la maison de Jéhovah, et pour tous les ustensiles employés dans la maison de Jého-
14 vah. *Il lui donna le modèle* des ustensiles d'or, avec le poids de l'or, pour tous les ustensiles de chaque service ; *et le modèle* de tous les ustensiles d'argent, avec le poids, pour tous les ustensiles de chaque
15 service. *Il lui donna* le poids des chandeliers d'or et de leurs lampes d'or, avec le poids de chaque chandelier et de ses lampes, et *le poids des* chandeliers d'argent, avec le poids de chaque chandelier et de ses lampes, selon l'usage de chaque
16 chandelier. Il lui donna le poids de l'or pour les tables des pains de proposition, pour chaque table, et *le poids de* l'argent pour les tables d'argent. *Il lui donna le* 17
modèle des fourchettes, des aiguières et des coupes d'or pur ; *le modèle* des amphores d'or, avec le poids de chacune, et le modèle des amphores d'argent avec le poids de chacune ; *et le modèle* de l'au- 18
tel des parfums en or épuré. *Enfin il lui donna* le modèle du char *de Dieu*, des Chérubins d'or qui étendent *leurs ailes* et couvrent l'arche de l'alliance de Jéhovah. Tout cela, *dit David*, tous les 19
ouvrages de ce modèle, Jéhovah m'en instruisit par un écrit qui, de sa main, est venu à moi.

David dit à Salomon, son fils : " Sois 20
fort et courageux ! A l'œuvre ! Ne crains point et ne t'effraie point ; car le Dieu Jéhovah, mon Dieu, sera avec toi ; il ne te délaissera pas et ne t'abandonnera pas, jusqu'à l'achèvement de tout l'ouvrage pour le service de la maison de Jéhovah. Les classes des prêtres et des 21
lévites *sont avec toi* pour le service de la maison de Dieu ; avec toi, pour toute espèce de travaux, sont tous les hommes dévoués et habiles dans les divers ouvrages, et les chefs et le peuple sont prêts à exécuter tous tes ordres. "

CHAP. XXIX. — *Offrandes volontaires pour le temple. Prière de David. Avènement de Salomon et mort de David.*

Le roi David dit à toute l'assemblée : 29
" Mon fils Salomon, le seul que Dieu ait choisi, n'est encore qu'un faible enfant, et l'ouvrage est considérable ; car ce palais n'est pas pour un homme, mais il est pour Dieu Jéhovah. J'ai mis 2
tous mes efforts à préparer pour la maison de mon Dieu de l'or pour ce qui doit être d'or, de l'argent pour ce qui doit être d'argent, de l'airain pour ce qui doit être d'airain, du fer pour ce qui doit être de fer, du bois pour ce qui doit être de bois, des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser, des pierres d'ornement et de diverses couleurs, toutes sortes de pierres précieuses et du marbre blanc en abondance. De plus, dans mon affec- 3
tion pour la maison de mon Dieu, l'or et l'argent que je possède en propre, je le donne à la maison de mon Dieu, outre tout ce que j'ai préparé pour la maison du sanctuaire : trois mille talents d'or, 4
d'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent épuré, pour en revêtir les parois de la maison, l'or pour tout ce qui doit être 5
d'or, l'argent pour tout ce qui doit être d'argent, et pour tous les travaux de la main des ouvriers. Qui veut encore pré-

senter aujourd'hui ses offrandes volontaires à Jéhovah?
6 Les chefs des familles, les princes des tribus d'Israël, les chefs de milliers et de centaines et les intendants du roi firent
7 volontairement des offrandes. Ils donnèrent pour le travail de la maison de Dieu cinq mille talents d'or, dix mille dariques, dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents d'airain et cent mille
8 talents de fer. Ceux qui possédaient des pierres *précieuses* les livrèrent pour le trésor de la maison de Jéhovah entre les
9 mains de Jéhiel, le Gersonite. Le peuple se réjouit de leurs offrandes volontaires, car c'était d'un cœur parfait qu'ils les faisaient à Jéhovah; le roi David en eut aussi une grande joie.

David 10 Dieu bénit Jéhovah en présence de toute l'assemblée; il dit: "Béni soyez-vous, d'éternité en éternité, Jéhovah,
11 Dieu de notre père Israël! A vous, Jéhovah, la grandeur, la force, la magnificence, la splendeur et la gloire, car tout ce qui est au ciel et sur la terre vous appartient; à vous, Jéhovah, la royauté; vous êtes souverainement élevé au-dessus
12 de tout. C'est de vous que viennent la richesse et la gloire; c'est vous qui dominez sur tout; dans votre main est la force et la puissance, et c'est votre main qui donne à toutes choses la grandeur et
13 la solidité. Maintenant donc, ô notre Dieu, nous vous louons et nous célébrons
14 votre nom glorieux. Car qui suis-je et qui est mon peuple, que nous puissions vous faire volontairement ces offrandes? Tout vient de vous, et nous vous offrons ce que nous avons reçu de votre main.
15 Car nous sommes devant vous des étrangers et des colons comme *l'étaient* tous nos pères; nos jours sur la terre sont comme l'ombre, et il n'y a point de sécu-
16 rité. Jéhovah, notre Dieu, toutes ces richesses que nous avons préparées pour vous bâtir une maison à votre saint nom, c'est de votre main qu'elles viennent, et
17 c'est à vous que tout appartient. Je sais, ô mon Dieu, que vous sondez les cœurs et que vous aimez la droiture; aussi j'ai fait toutes ces offrandes volontaires dans la droiture de mon cœur, et je vois maintenant avec joie votre peuple qui se trouve ici vous offrir volontairement ses dons.
18 Jéhovah, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, conservez à jamais dans le cœur de votre peuple ces sentiments et ces pensées et tenez leur cœur
19 tourné vers vous. Donnez à mon fils Salomon un cœur dévoué à l'observation de vos commandements, de vos préceptes et de vos lois, afin qu'il les mette tous en pratique et qu'il bâtisse le palais pour lequel j'ai fait des préparatifs."
20 David dit à toute l'assemblée: "Bénissez Jéhovah, votre Dieu." Et toute l'assemblée bénit Jéhovah, le Dieu de leurs pères; ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Dieu et devant le roi. Le
21 jour suivant, ils immolèrent des victimes à Jéhovah, et offrirent en holocauste à Jéhovah mille taureaux, mille béliers et mille agneaux, avec les libations ordinaires, et d'autres sacrifices en grand nombre pour tout Israël. Ils mangèrent
22 et burent ce jour-là devant Jéhovah avec une grande joie; ils proclamèrent roi pour la seconde fois Salomon, fils de David, et l'oignirent comme chef selon la volonté de Jéhovah; ils oignirent Sadoc comme *grand* prêtre. Salomon
23 s'assit sur le trône de Jéhovah comme roi à la place de David, son père; il prospéra, et tout Israël lui obéit. Tous les
24 chefs et les guerriers, même les fils du roi David, se soumirent au roi Salo-
25 mon. Jéhovah éleva au plus haut degré la grandeur de Salomon sous les yeux de tout Israël, et il donna à son règne une gloire que n'eut jamais avant lui aucun roi d'Israël.
26 David, fils d'Isaï, régna sur tout
27 Israël. Le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans; il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.
28 Il mourut dans une heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesse et de gloire; et Salomon, son fils, régna à sa
29 place. Les actions du roi David, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre de Samuel le voyant, dans le livre de Nathan le prophète, et dans le livre
30 de Gad le voyant, avec tout son règne et tous ses exploits, ainsi que les événements de son temps, soit en Israël, soit dans tous les royaumes des autres pays.

XXIX, 7. *Dariques*: monnaie perse, en or pur, de la valeur de 25 à 30 fr., qui devint commune chez les Juifs après la captivité.

IIME LIVRE DES CHRONIQUES

(IIME DES PARALIPOMÈNES SELON LES SEPTANTE ET LA VULGATE).

CHAP. I. — *Sacrifice de Salomon à Gabaon ; Dieu lui accorde la sagesse. Ses richesses.*

1 SALOMON, fils de David, s'affermit dans sa royauté ; Jéhovah, son Dieu, était avec lui, et il l'éleva à un haut degré.

2 Salomon donna des ordres à tout Israël, aux chefs de milliers et aux chefs de centaines, aux juges et à tous les princes de tout Israël, *savoir* aux chefs
3 de familles ; et il se rendit avec toute l'assemblée au haut lieu qui était à Gabaon. Là se trouvait la tente de réunion de Dieu, faite dans le désert par Moïse,
4 serviteur de Jéhovah, tandis que l'arche de Dieu avait été transportée par David de Carathiarim à la place qu'il lui avait préparée, car il avait dressé pour elle
5 une tente à Jérusalem. L'autel d'airain qu'avait fait Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, s'y trouvait *aussi*, devant le tabernacle de Jéhovah. Salomon et l'assem-
6 blée cherchèrent Jéhovah. Ce fut là, sur l'autel d'airain qui était devant Jéhovah, près du tabernacle, ce fut sur cet autel que Salomon offrit mille holocaustes.

7 La nuit *suivante*, Dieu apparut à Salomon et lui dit : " Demande ce que tu
8 veux que je te donne." Salomon répondit à Dieu : " Vous avez traité David, mon père, avec une grande bienveillance, et vous m'avez établi roi à sa
9 place. Maintenant, Jéhovah Dieu, que votre promesse à David, mon père, s'accomplisse, puisque vous m'avez établi roi sur un peuple nombreux comme la
10 poussière de la terre ! Accordez-moi donc la sagesse et l'intelligence, afin que je sache me conduire à la tête de votre peuple. Car qui pourrait juger votre peuple, ce peuple si grand ? "

11 Dieu dit à Salomon : " Puisque c'est là ce qui est dans ton cœur, et que tu ne demandes ni des richesses, ni des biens, ni de la gloire, ni la mort de tes ennemis, ni même une longue vie, et que tu demandes pour toi la sagesse et l'intelligence afin de juger mon peuple sur lequel je t'ai établi roi, la sagesse et l'intelli- 12
gence te sont données. Je te donnerai *en outre* des richesses, des biens et de la gloire, comme jamais n'en a eu aucun roi avant toi, et comme n'en aura aucun après toi." Ayant quitté le haut lieu de 13
Gabaon et la tente de réunion, Salomon revint à Jérusalem, et il régna sur Israël.

Salomon rassembla des chars et des 14
cavaliers ; il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers, qu'il plaça dans les villes où étaient déposés les chars, et près du roi à Jérusalem. Le roi rendit 15
l'argent et l'or aussi communs à Jérusalem que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine. Salomon tirait ses 16
chevaux de l'Egypte ; une caravane de marchands du roi les allait chercher par troupes à un prix convenu ; on faisait 17
monter et sortir d'Egypte un char pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante sicles. Ils en livraient de la même manière, par eux-mêmes, à tous les rois des Héthéens et aux rois de Syrie.

CHAP. II. — *Préparatifs de Salomon pour la construction du temple.*

Salomon résolut de bâtir une maison 2
au nom de Jéhovah, et une maison royale pour lui. Il compta soixante-dix mille 2
hommes pour porter les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans la montagne, et trois mille six cents pour les surveiller.

Salomon envoya dire à Hiram, roi de 3
Tyr : " Comme tu as fait pour David, mon père, à qui tu as envoyé des cèdres afin qu'il se bâtît une maison pour y habiter, *fais de même pour moi*. Voici que 4
j'élève une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu, pour la lui consacrer, pour brûler devant lui le parfum odoriférant, pour présenter continuellement les pains de proposition, et pour offrir les holocaustes du matin et du soir, des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes de Jéhovah, notre Dieu, comme une loi le pres-

---

I, 2. Pour les vers. 2-13, comp. I Rois, iii, 4-15.

13. *Ayant quitté le haut lieu* : avec les LXX et la Vulg., nous lisons *mihabbamah*, au lieu de *Labbamah*.

II, 1. Sur ce chapitre, comp. I Rois, v,

crit à Israël à perpétuité. La maison
5 que je vais bâtir doit être grande, car notre Dieu est plus grand que tous les
6 dieux. Mais qui est capable de lui bâtir une maison, puisque le ciel et le ciel des cieux ne peuvent le contenir? Et qui suis-je pour lui bâtir une maison, si ce n'est pour faire brûler des parfums devant
7 lui? Envoie-moi donc un homme habile à travailler l'or et l'argent, l'airain et le fer, à teindre en pourpre, en cramoisi et en bleu, et connaissant la sculpture, *afin qu'il travaille* avec les hommes habiles qui sont auprès de moi en Juda et à Jérusalem, et que David, mon père, a
8 préparés. Envoie-moi *aussi* du Liban des bois de cèdre, de cyprès et de sandal; car je sais que tes serviteurs s'entendent à couper les bois du Liban. Mes
9 serviteurs seront avec les tiens, pour me préparer du bois en abondance, car la maison que je vais bâtir sera grande
10 et magnifique. Je donnerai à tes serviteurs qui couperont les bois, pour leur nourriture, vingt mille cors de froment, vingt mille cors d'orge, vingt mille baths de vin et vingt mille baths d'huile.
11 Hiram, roi de Tyr, répondit dans une lettre qu'il envoya à Salomon : " C'est parce que Jéhovah aime son peuple qu'il
12 t'a établi roi sur eux. Béni soit, ajouta-t-il, Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a fait le ciel et la terre, de ce qu'il a donné au roi David un fils sage, prudent et intelligent, qui va bâtir une maison à Jého-
13 vah et une maison royale pour lui! Je t'envoie donc un homme habile et intel-
14 ligent, maître Hiram, fils d'une femme d'entre les filles de Dan et d'un père Tyrien. Il est habile à travailler l'or et l'argent, l'airain et le fer, à teindre en pourpre, en bleu et en cramoisi, à tisser le byssus, et à faire toute espèce de sculptures, et à exécuter tous les objets d'art qui lui sont demandés. *Il travaillera* avec tes hommes habiles et avec les hommes habiles de mon seigneur David,
15 ton père. Que mon seigneur envoie donc à ses serviteurs le froment, l'orge,
16 l'huile et le vin dont il a parlé. Et nous, nous couperons des bois du Liban autant que tu en auras besoin ; et nous les expédierons par mer en radeaux jusqu'à Joppé, et tu les feras transporter à Jérusalem.
17 Salomon compta tous les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël, et dont David, son père, avait fait le dénombrement. On en trouva cent cinquante trois mille six cents. Et il en prit soi- 18
xante-dix mille pour porter les fardeaux. quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans la montagne, et trois mille six cents *comme* surveillants pour faire travailler le peuple.

CHAP. III *et* IV. — *Construction du temple : dimensions générales, portiques, Saint, Saint des saints, Chérubins, voile, les deux colonnes, vases sacrés, ustensiles divers.*

Salomon commença à bâtir la maison 3
de Jérusalem, sur le mont Moria, qui avait été indiqué à David, son père, au lieu préparé par David sur l'aire d'Ornan, le Jébuséen. Il commença à bâtir 2
le [deuxième jour du] deuxième mois de la quatrième année de son règne.

Voici les fondements que posa Salo- 3
mon pour bâtir la maison de Dieu. La longueur, en coudées de l'ancienne mesure, était de soixante coudées, et la largeur de vingt coudées. Le portique sur 4
le devant avait une longueur de vingt coudées, répondant à la largeur de la maison, et cent vingt coudées de hauteur. Salomon le couvrit d'or pur à l'intérieur. Il revêtit la grande maison de 5
bois de cyprès, la couvrit d'or pur et y fit sculpter des palmes et des chainettes. Il couvrit la maison de pierres précieu- 6
ses pour la décorer, et l'or était de Parvaïm. Il couvrit d'or la maison, les pou- 7
tres, les solives, les parois et les portes, et il fit sculpter des chérubins sur les parois.

Il fit la maison du Saint des saints : 8
elle avait vingt coudées de longueur, répondant à la largeur de la maison, et vingt coudées de largeur. Il la couvrit d'or pur, pour une valeur de six cents talents ; et le poids de l'or pour les clous 9
était de cinquante sicles. Il couvrit *aussi* d'or les chambres hautes.

Il fit dans la maison du Saint des 10
saints deux Chérubins sculptés, et on les couvrit d'or. Les ailes des Chérubins 11
avaient *ensemble* vingt coudées de longueur. Une aile *du premier*, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison, et l'autre aile, longue de cinq coudées, touchait à l'aile du second Chéru-

10. *Pour leur nourriture*, en lisant *maccoleth*, comme ont fait les LXX et la Vulg. L'hébreu actuel porte *maccoth*, c.-à-d. *coupe* ; sens : *de froment battu* ; mais cette circonstance n'avait pas besoin d'être exprimée. Le *cor* contenait un peu moins de 4 hectolitres, et le *bath* en était la 10e partie.

III, 2. Les mots entre crochets, manquant dans les LXX et la Vulg., sont suspects.

12 bin. *De la même manière* une aile du *second* Chérubin, longue de cinq coudées, touchait au mur de la maison ; et l'autre aile, longue de cinq coudées, re-
13 joignait l'aile du premier Chérubin. Les ailes de ces Chérubins, déployées, avaient vingt coudées. Ils étaient debout sur leurs pieds, la face tournée vers la maison.

14 *Salomon* fit un voile de byssus, bleu, pourpre et cramoisi, et il y broda des Chérubins.

13 Il fit devant la maison deux colonnes de trente-cinq coudées de hauteur, avec un chapiteau de cinq coudées sur le som-
16 met. Il fit des chaînettes, *comme* dans le sanctuaire, et les mit au haut des colonnes, et il fit cent grenades qu'il mit
17 dans les chaînettes. Il dressa les colonnes sur le devant du temple, l'une à droite, l'autre à gauche ; il nomma celle de droite Joachin, et celle de gauche Booz.

4 Salomon fit un autel d'airain, long de vingt coudées, large de vingt coudées, et haut de dix coudées.

2 Il fit la mer de fonte : elle avait dix coudées d'un bord à l'autre, une forme ronde, cinq coudées de hauteur, et un cordon de trente coudées en mesurait la
3 circonférence. Des figures de bœufs l'entouraient au-dessous du bord, dix par coudée, faisant tout le tour de la mer ; les bœufs étaient disposés sur deux rangs et avaient été fondus d'une seule pièce
4 avec la masse. Elle était posée sur douze bœufs, dont trois étaient tournés vers le nord, trois vers l'occident, trois vers le midi et trois vers l'orient ; la mer était sur eux, et toute la partie postéri-
5 eure de leur corps était en-dedans. Son épaisseur était d'un palme, et son bord était façonné, comme le bord d'une coupe, en fleur de lis. Elle pouvait contenir trois mille baths.

6 Il fit dix bassins, et en plaça cinq à droite et cinq à gauche pour servir aux purifications ; on y lavait ce qui devait être offert en holocauste. La mer était destinée aux purifications des prêtres.
7 — Il fit dix chandeliers d'or, selon les prescriptions faites à leur égard, et il les plaça dans le temple, cinq à droite
8 et cinq à gauche. — Il fit dix tables, et il les plaça dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche. — Il fit cent coupes d'or. — Il fit le parvis des prêtres et 9
le grand parvis avec ses portes, qu'il couvrit d'airain. — Il plaça la mer du 10
côté droit, au sud-est. — Hiram fit les 11
cendriers, les pelles et les coupes.

Hiram acheva *ainsi* l'ouvrage que Salomon lui fit faire pour la maison de Dieu : deux colonnes et les *deux* cha- 12
piteaux avec leurs bourrelets sur le sommet des colonnes ; les deux treillis pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux qui surmontaient les colonnes ; les 13
quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades pour chaque treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux qui surmontaient les colonnes ; les *dix* bases et les 14
dix bassins sur les bases ; la mer et 15
les douze bœufs qui la soutenaient ; les 16
cendriers, les pelles et les fourchettes. Tous ces ustensiles que le roi Salomon fit faire à Hiram, son maître ouvrier, pour la maison de Jéhovah, étaient d'airain poli. Le roi les fit fondre dans la 17
plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre Sochot et Saréda. Salomon 18
fit tous ces ustensiles en si grande quantité, qu'on ne vérifia pas le poids de l'airain.

Salomon fit *encore* tous les *autres* us- 19
tensiles pour la maison de Dieu : l'autel d'or ; les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition ; les chandeliers 20
avec leurs lampes d'or pur, que la loi ordonnait d'allumer devant le sanctuaire, les fleurs, les lampes et les mouchettes 21
d'or, d'un or très pur ; les couteaux, les 22
coupes, les tasses et les brasiers d'or pur ; et les battants d'or pour la porte intérieure de la maison à l'entrée du Saint des saints, et pour la porte de la maison à l'entrée du temple.

Ainsi fut achevé tout l'ouvrage que 5
Salomon fit pour la maison de Jéhovah. Et ayant apporté l'argent, l'or et tous les ustensiles que David, son père, avait consacrés, il les mit dans les trésors de la maison de Dieu.

CHAP. V-VII. — *Dédicace du temple. Prière de Salomon. Apparition de Dieu à Salomon.*

Alors Salomon assembla à Jérusalem 2
les anciens d'Israël et tous les chefs des

---

15 sv. *Trente-cinq coudées*, probablement par suite d'une faute de copiste : les Rois disent *dix-huit coudées*.

IV, 11. Pour la suite du chap., comp. I Rois, vii, 40-50.

14. Il est probable que, au lieu du mot hébreu *'asâh*, *il fit*, on doit lire *'asârâh*, *dix*.

V, 1. Le vers. 1 du chap. V appartient logiquement au chap. IV, dont il n'aurait pas dû être séparé. La Vulgate le partage en deux et en rattache la 1re partie au vers. 22 du chap. IV.

tribus, les chefs de famille des enfants d'Israël, pour transporter de la cité de David, qui est Sion, l'arche de l'alliance
3 de Jéhovah. Tous les hommes d'Israël se réunirent auprès du roi pour la fête,
4 qui eut lieu le septième mois. Lorsque tous les anciens d'Israël furent arrivés,
5 les fils de Lévi portèrent l'arche. Ils transportèrent l'arche, la tente de réunion et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente; ce furent les prêtres Lévites qui les transportèrent.
6 Le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël réunie auprès de lui, se tenant devant l'arche, sacrifièrent des brebis et des bœufs dont on ne put compter le
7 nombre à cause de leur multitude. Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans le sanctuaire de la maison, dans le Saint des saints,
8 sous les ailes des Chérubins: *car* les Chérubins étendaient leurs ailes sur la place de l'arche, et ils couvraient l'arche
9 avec ses barres par-dessus. On avait donné aux barres une longueur telle que leurs extrémités se voyaient *à distance* de l'arche devant le sanctuaire; mais on ne les apercevait pas du dehors. *L'arche*
10 a été là jusqu'à ce jour. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables que Moïse y avait placées à Horeb, lorsque Jéhovah fit alliance avec les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte.
11 Au moment où les prêtres sortirent du Saint, — car tous les prêtres présents s'étaient sanctifiés sans observer
12 l'ordre des classes, et tous les lévites qui étaient chantres, Asaph, Héman, Idithun, leurs fils et leurs frères, revêtus de byssus, se tenaient à l'orient de l'autel avec des cymbales, des cithares et des harpes, ayant auprès d'eux cent vingt prêtres qui sonnaient des trom-
13 pettes, — et lorsque ceux qui sonnaient des trompettes et ceux qui chantaient, unis dans un même accord pour célébrer et louer Jéhovah, firent retentir les trompettes, les cymbales et les autres instruments de musique, et célébrèrent Jéhovah par ces paroles: " Il est bon! Sa miséricorde dure à jamais! " *en ce moment* la maison, la maison de Jéhovah
14 fut remplie d'une nuée. Et les prêtres ne purent pas approcher pour faire le service, à cause de la nuée; car la gloire de Jéhovah remplissait la maison de Dieu.

6 Alors Salomon dit: " Jéhovah veut
2 habiter dans l'obscurité! Et moi j'ai bâti une maison qui sera votre demeure, un lieu où vous résiderez à jamais. "

3 Le roi tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël était debout. Il dit: " Béni soit
4 Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David, mon père, et qui a accompli par sa puissance *ce qu'il avait déclaré*, en disant:
5 Depuis le jour où j'ai fait sortir mon peuple du pays d'Egypte, je n'ai pas choisi de ville parmi toutes les tribus d'Israël pour qu'il y fût bâti une maison où résidât mon nom, et je n'ai pas choisi d'homme pour qu'il fût chef de mon peuple d'Israël; mais j'ai choisi David pour qu'il
6 régnât sur mon peuple d'Israël.
7 David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël.
8 Et Jéhovah dit à David, mon père: Puisque tu as eu le désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait
9 d'avoir eu ce désir. Seulement ce ne sera pas toi qui bâtiras la maison; ce sera ton fils, sorti de tes entrailles, qui
10 bâtira la maison à mon nom. Jéhovah a accompli la parole qu'il avait prononcée: je me suis élevé à la place de David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme Jéhovah l'avait annoncé, et j'ai bâti la maison de Jéhovah, Dieu d'Israël. Et j'y ai placé l'ar-
11 che où est l'alliance de Jéhovah, alliance qu'il a faite avec les enfants d'Israël.
12 Salomon se plaça devant l'autel de Jéhovah, en face de toute l'assemblée
13 d'Israël, et il étendit ses mains. Car Salomon avait fait une tribune d'airain et l'avait dressée au milieu du parvis; elle était longue de cinq coudées, large de cinq coudées, et haute de trois. Il y monta, et s'étant mis à genoux en face de toute l'assemblée d'Israël, il leva les
14 mains vers le ciel, et dit:

" Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à vous dans les cieux et sur la terre: vous gardez l'alliance et la miséricorde envers vos serviteurs qui marchent de tout leur cœur en votre
15 présence; vous qui avez gardé votre parole à votre serviteur David, mon père: ce que vous avez déclaré de votre bouche, vous l'avez accompli aujourd'hui
16 par votre puissance. Maintenant, Jéhovah, Dieu d'Israël, observez la promesse que vous avez faite à David, mon père, en disant: " Tu ne manqueras jamais devant moi d'un descendant qui siège sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voie, en marchant en ma
17 présence. Qu'elle s'accomplisse donc, ô

VI, 1-12. Comp. I Rois, viii, 12-53.

Jéhovah, Dieu d'Israël, la promesse que vous avez faite à votre serviteur David !
18 Mais est-il donc vrai que Dieu habite avec l'homme sur la terre? Le ciel et le ciel des cieux ne peuvent vous contenir : combien moins cette maison que j'ai
19 bâtie ! Cependant, Jéhovah, mon Dieu, soyez attentif à la prière de votre serviteur et à sa supplication; écoutez le cri joyeux et la prière que votre serviteur
20 fait entendre devant vous. Que vos yeux soient jour et nuit ouverts sur cette maison, sur le lieu dont vous avez dit que vous mettriez là votre nom ! Ecoutez la prière que votre serviteur fait en ce lieu.
21 Ecoutez les supplications de votre serviteur et de votre peuple d'Israël, lorsqu'ils viendront prier en ce lieu. Exaucez du haut de votre demeure, du ciel, exaucez et pardonnez.
22 Si quelqu'un pèche contre son prochain, et que celui-ci lui fasse prêter un serment, s'il vient jurer devant votre
23 autel, dans cette maison, écoutez-le du ciel, agissez et jugez vos serviteurs ; condamnez le coupable et faites retomber sa conduite sur sa tête, déclarez juste l'innocent, et rendez-lui selon son innocence.
24 Quand votre peuple d'Israël sera battu par l'ennemi, pour avoir péché contre vous, s'ils reviennent à vous et rendent gloire à votre nom, s'ils vous adressent des prières et des supplications dans
25 cette maison, exaucez-les du ciel, pardonnez le péché de votre peuple d'Israël, et ramenez-les dans le pays que vous leur avez donné, à eux et à leurs pères.
26 Quand le ciel sera fermé et qu'il n'y aura pas de pluie à cause de leurs péchés contre vous, s'ils prient dans ce lieu et rendent gloire à votre nom, et s'ils se détournent de leurs péchés parce que
27 vous les aurez affligés, exaucez-les du ciel, pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël, parce que vous leur enseignez la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher, et faites tomber la pluie sur la terre que vous avez donnée pour héritage à votre peuple.
28 Quand la famine, la peste, la rouille, la nielle et les sauterelles dévorantes seront dans le pays; quand l'ennemi assiégera votre peuple dans le pays, dans ses portes, et quand il y aura des fléaux
29 ou des maladies quelconques, si un homme, si tout votre peuple d'Israël fait entendre des prières et des supplications, et que chacun, reconnaissant sa plaie et sa douleur, étende les mains vers cette
30 maison, exaucez-le du ciel, du lieu de votre demeure, et pardonnez ; rendez à chacun selon ses voies, vous qui connaissez le cœur de chacun ; car seul vous connaissez les cœurs de tous les enfants des hommes ; afin qu'ils vous craignent tous
31 les jours qu'ils vivront dans le pays que vous avez donné à leurs pères.
Quand l'étranger, qui n'est pas de
32 votre peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de votre grand nom, de votre main forte et de votre bras étendu, quand il viendra prier dans cette maison,
33 exaucez-le du ciel, du lieu de votre demeure, et accordez à cet étranger tout ce qu'il vous demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom, pour vous craindre, comme votre penple d'Israël, et qu'ils sachent que votre nom est appelé sur cette maison que j'ai bâtie.
Quand votre peuple sortira pour com-
34 battre son ennemi, en suivant la voie dans laquelle vous l'aurez envoyé, s'ils vous adressent des prières, le visage tourné vers cette ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom, exaucez du ciel leurs prières
35 et leurs supplications, et faites-leur droit.
Quand ils pècheront contre vous, car
36 il n'y a pas d'homme qui ne pèche, — et que, dans votre colère contre eux, vous les livrerez à l'ennemi qui les emmènera captifs dans un pays lointain ou rapproché, s'ils rentrent en eux-mêmes dans
37 le pays où ils seront captifs, s'ils reviennent à vous et vous adressent des supplications dans le pays de ceux qui les ont emmenés, en disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité, nous avons commis le crime ; s'ils reviennent
38 à vous de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de ceux qui les ont emmenés captifs, s'ils vous adressent des prières le visage tourné vers le pays que vous avez donné à leurs pères, vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom, exaucez
39 du ciel, du lieu de votre demeure, leurs prières et leurs supplications, et faites-leur droit, et pardonnez à votre peuple ses péchés contre vous.
Maintenant, ô mon Dieu, que vos yeux
40 soient ouverts et vos oreilles attentives à la prière faite en ce lieu ! Maintenant,
41 Jéhovah Dieu, levez-vous, *venez* à votre lieu de repos, vous et l'arche de votre force ! Que vos prêtres, Jéhovah Dieu, soient revêtus de salut, et que vos saints jouissent du bonheur ! Jéhovah Dieu, ne
42 repoussez pas votre oint ; souvenez-vous

des grâces accordées à David, votre serviteur."

7 Lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste et les victimes, et la gloire de
2 Jéhovah remplit la maison. Les prêtres ne pouvaient entrer dans la maison de Jéhovah, car la gloire de Jéhovah
3 remplissait sa maison. Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu et la gloire de Jéhovah sur la maison, et tombant le visage contre terre sur le pavé, ils se prosternèrent et louèrent Jéhovah en disant : " Il est bon ! Sa miséricorde dure à jamais ! "

4 Le roi et tout le peuple offrirent des
5 sacrifices devant Jéhovah. Le roi Salomon immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis. C'est ainsi que le roi et tout le peuple firent la dédicace
6 de la maison de Dieu. Les prêtres se tenaient à leurs postes, et les lévites aussi avec les instruments que David avait faits pour accompagner le chant des louanges de Jéhovah : " Sa miséricorde dure à jamais ! " lorsqu'il célébra Jéhovah par leur ministère. Les prêtres sonnaient des trompettes vis-à-vis d'eux,
7 et tout Israël était debout. Salomon avait consacré le milieu du parvis qui est devant la maison de Jéhovah ; car il offrit là les holocaustes et les graisses des sacrifices pacifiques, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait contenir les holocaustes, les oblations et les graisses.

8 Salomon célébra la fête en ce temps-là pendant sept jours, et tout Israël avec lui, grande multitude *venue* depuis les environs d'Emath jusqu'au torrent d'E-
9 gypte. Le huitième jour, ils tinrent l'assemblée de clôture ; car ils avaient fait la dédicace de l'autel pendant sept jours, et la
10 fête pendant sept jours. Et le vingt-troisième jour du septième mois, Salomon renvoya dans ses tentes le peuple joyeux et content pour le bien que Jéhovah avait fait à David, à Salomon et à Israël, son peuple.

11 Lorsque Salomon eut achevé la maison de Jéhovah et la maison du roi, et qu'il eut conduit à une heureuse fin tout ce qu'il s'était proposé de faire dans la maison de Jéhovah et dans la maison du
12 roi, Jéhovah lui apparut pendant la nuit et lui dit : " J'ai exaucé ta prière et j'ai choisi ce lieu comme la maison où l'on
13 m'offrira des sacrifices. Quand je fermerai le ciel et qu'il n'y aura pas de pluie, quand j'ordonnerai aux sauterelles de dévorer le pays, ou quand j'enverrai la peste parmi mon peuple, si mon 14
peuple, sur qui est invoqué mon nom, s'humilie, prie et cherche ma face, et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai du ciel, je lui pardonnerai son péché et je guérirai son pays. Mes yeux 15
seront désormais ouverts et mes oreilles attentives à la prière faite en ce lieu. *Car* 16
maintenant je choisis et je sanctifie cette maison, pour que mon nom y réside à jamais, et là seront toujours mes yeux et mon cœur. Et toi, si tu marches en ma 17
présence comme l'a fait David, ton père, mettant en pratique tout ce que je t'ai commandé, et si tu observes mes lois et mes ordonnances, j'affermirai le trône 18
de ta royauté, comme je l'ai promis à David, ton père, en disant : Tu ne manqueras jamais d'un descendant qui règne en Israël. Mais si vous vous détournez, 19
si vous abandonnez mes lois et mes commandements que je vous ai prescrits, et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux, je vous arrache- 20
rai de mon pays que je vous ai donné, je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom, et j'en ferai un sujet de sarcasme et de raillerie parmi tous les peuples. Cette maison qui 21
était si haut placée, quiconque passera près d'elle sera dans la stupeur, et dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ? Et l'on répondra : 22
Parce qu'ils ont abandonné Jéhovah, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Egypte, parce que, s'attachant à d'autres dieux, ils se sont prosternés devant eux et les ont servis ; voilà pourquoi il a fait venir sur eux tous ces maux."

CHAP. VIII.— *Villes bâties par Salomon. Organisation du culte dans le nouveau temple. Vaisseaux envoyés à Ophir.*

Au bout de vingt ans, pendant les- 8
quels Salomon bâtit la maison de Jéhovah et sa propre maison, il reconstruisit 2
les villes que lui avait données Hiram, et y établit des enfants d'Israël.

Salomon marcha contre Emath-Soba, 3
et s'en empara. Il bâtit Thadmor dans 4
le désert et toutes les villes servant de magasins dans *le pays* d'Emath. Il bâtit 5
Béthoron la basse et Béthoron la haute, villes fortes, ayant des murs, des portes et des barres; Baalath, et toutes les villes 6
servant de magasins et lui appartenant, toutes les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à

VIII, 1. Sur ce chap., comp. I Rois. ix.

Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays soumis à sa domina-
7 nation. Tout le peuple, qui était resté des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, ne
8 faisant point partie d'Israël, leurs descendants, qui étaient restés après eux dans le pays, n'ayant pas été détruits par les enfants d'Israël, Salomon les leva comme gens de corvée, *ce qu'ils ont été*
9 jusqu'à ce jour. Mais il n'employa comme esclaves pour ses travaux aucun des enfants d'Israël, car ils étaient des hommes de guerre, les chefs de ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cava-
10 lerie. Ils étaient aussi chefs des inspecteurs du roi Salomon, au nombre de deux cent cinquante, pour commander au peuple.

11 Salomon fit monter la fille de Pharaon de la cité de David dans la maison qu'il lui avait bâtie; car il dit : " Ma femme n'habitera pas dans la maison de David, roi d'Israël, parce que ces lieux sont saints, l'arche de Dieu y étant entrée.

12 Alors Salomon offrit à Jéhovah des holocaustes sur l'autel de Jéhovah, qu'il
13 avait construit devant le portique. Il offrait chaque jour ce qui était prescrit par Moïse, ainsi qu'aux Sabbats, aux nouvelles lunes et aux fêtes, trois fois l'année, à la fête des azymes, à la fête des semaines et à celle des tabernacles.
14 Il établit, selon que l'avait réglé David, son père, les classes des prêtres dans leur service, les lévites dans leurs fonctions consistant à célébrer *Jéhovah* et à faire le service devant les prêtres selon l'ordre de chaque jour, et les portiers distribués à chaque porte d'après leurs classes ; car ainsi l'avait ordonné David, l'homme de
15 Dieu. On ne s'écartera pas des prescriptions du roi pour les prêtres et les lévites, quel qu'en fut l'objet, et *spécialement* en ce qui concernait les trésors.

16 Ainsi fut préparée jusqu'à ce jour toute l'œuvre de Salomon, *savoir* la construction de la maison de Jéhovah jusqu'à son achèvement. La maison de Jéhovah était achevée.

17 Salomon partit alors pour Asiongaber et pour Ailath, sur les bords de la mer,
18 dans le pays d'Edom. Et Hiram lui envoya par ses serviteurs des vaisseaux et des serviteurs connaissant la mer. Ils allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, et ils y prirent quatre cent cinquante talents d'or, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

CHAP. IX. — *La reine de Saba à Jérusalem. Richesses de Salomon. Sa mort.*

La reine de Saba, ayant appris la 9
renommée de Salomon, vint à Jérusalem pour l'éprouver par des énigmes. Elle avait une suite fort nombreuse, et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon, et elle lui dit tout ce qu'elle avait dans le cœur. Salomon répondit à tou- 2
tes ses questions, et il n'y eut rien qui resta caché au roi, sans qu'il pût l'expliquer. Quand la reine de Saba eut vu 3
la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie, et les mets de sa table, et 4
les appartements de ses serviteurs, et les chambres et les vêtements de ses domestiques, et ses échansons et leurs vêtements, et l'escalier par où il montait dans la maison de Jéhovah, elle fut hors d'elle-même, et elle dit au roi : " C'était 5
donc vrai ce que j'ai appris dans mon pays au sujet de ta position et de ta sagesse ! Je n'en croyais pas le récit avant 6
d'être venue et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne m'avait pas raconté la moitié de la grandeur de ta sagesse ! Tu surpasses ce que la renommée m'a fait connaître. Heureux tes gens, heureux tes 7
serviteurs qui sont continuellement devant toi et qui entendent ta sagesse ! Béni soit Jéhovah, ton Dieu, qui s'est 8
complu en toi et t'a placé sur son trône comme roi pour Jéhovah, ton Dieu ! C'est parce que ton Dieu aime Israël et veut le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi roi sur lui, pour que tu fasses droit et justice. "

Elle donna au roi cent vingt talents 9
d'or, une très grande quantité d'aromates et des pierres précieuses. Il n'y eut plus d'aromates tels que ceux qui furent donnés au roi Salomon par la reine de Saba.

Les serviteurs de Hiram et les servi- 10
teurs de Salomon, qui apportaient de l'or d'Ophir, amenèrent aussi du bois de sandal et des pierres précieuses. Le roi 11
fit avec le bois de sandal des balustrades pour la maison de Jéhovah et pour la

IX, 12. *Plus qu'elle n'avait apporté :* cette traduction de la Vulgate donne un sens raisonnable, mais elle ne répond pas exactement à l'hébreu (et aux LXX), qui signifie litt., *outre ce qu'elle avait apporté au roi ;* seulement on ne voit pas comment cette proposition s'accorde avec le contexte. Un léger changement dans l'hébreu actuel le ramènerait à la pensée exprimée dans le passage parallèle (I Rois, x, 13).

maison du roi, et des harpes et des cithares pour les chantres. On n'avait pas vu auparavant de bois semblable dans le pays de Juda.

12 Le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désira, ce qu'elle demanda, plus qu'elle n'avait apporté au roi. Puis elle s'en retourna et alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

13 Le poids de l'or qui arrivait à Salomon en une année était de six cent soi-
14 xante-six talents d'or, outre ce qu'il retirait des marchands et des négociants, de tous les rois d'Arabie et des gouverneurs du pays qui apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.

15 Le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa six cents sicles d'or
16 battu, et trois cents autres boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa trois cents sicles d'or, et le roi les mit dans la maison de la forêt du Liban.
17 Le roi fit un grand trône d'ivoire et le
18 couvrit d'or pur. Ce trône avait six degrés et un marchepied d'or, fixés au trône; il y avait des bras de chaque côté du siège; deux lions étaient
19 près des bras, et douze lions sur les degrés, six de chaque côté. Il ne s'est fait rien de pareil dans aucun royaume.
20 Tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban était d'or pur. Rien n'était d'argent; on ne faisait nul cas de ce métal du temps de Salo-
21 mon. Car le roi avait des vaisseaux de Tharsis naviguant avec les serviteurs de Hiram; et tous les trois ans arrivaient les vaisseaux de Tharsis apportant de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

22 Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre par les richesses
23 et par la sagesse. Tous les rois de la terre cherchaient à voir Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avait mise
24 dans son cœur; et ils apportaient chacun leur présent, des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des
25 mulets, chaque année. Salomon avait quatre mille crèches pour les chevaux destinés à ses chars, et douze mille cavaliers, qu'il plaça dans les villes où ses chars étaient déposés, et à Jérusalem
26 près du roi. Il dominait sur tous les rois, depuis le Fleuve jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Egypte.
27 Le roi fit que l'argent fût à Jérusalem aussi commun que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine.
28 C'était de l'Egypte et de tous les pays que l'on tirait des chevaux pour Salomon.

29 Le reste des actions de Salomon, les premières et les dernières, cela est écrit dans le livre de Nathan le prophète, dans la prophétie d'Ahias de Silo, et dans les visions d'Addo le voyant sur Jéroboam, fils de Nabat.

30 Salomon régna quarante ans à Jéru-
31 salem sur tout Israël. Puis il se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David, son père; et Roboam, son fils, devint roi à sa place.

§ IV. — HISTOIRE DU royaume DE JUDA [II Par. X — XXXVI].

CHAP. X. — *Division du royaume : Roboam, roi de Juda; Jéroboam, roi d'Israël.*

10 Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire
2 roi. Jéroboam, fils de Nabat, ayant appris *ce qui se passait*, — il était *encore* en Egypte où il s'était enfui loin du roi
3 Salomon, — revint d'Egypte, et on l'envoya chercher. Alors Jéroboam et tout Israël vinrent à Roboam et lui parlèrent
4 ainsi : " Ton père a rendu notre joug dur; maintenant allège cette dure servitude et le joug pesant que ton père a
5 mis sur nous, et nous te servirons. " Il leur dit : " Revenez vers moi dans trois jours. " Et le peuple s'en alla.

6 Le roi Roboam consulta les vieillards qui avaient été auprès de Salomon, son père, pendant sa vie, en disant : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peu-
7 ple? " Ils lui dirent : " Si tu es bon envers ce peuple, si tu les reçois avec faveur et si tu leur adresses des paroles bienveillantes, ils seront pour toujours
8 tes serviteurs. Mais Roboam laissa le conseil que lui donnaient les vieillards, et il consulta les jeunes gens qui avaient grandi et qui vivaient avec lui. Il leur
9 dit : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peuple qui me tient ce langage : Allège le joug que nous a imposé ton
10 père? " Les jeunes gens qui avaient grandi avec lui lui répondirent : " Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'a tenu

13-21. Comp. I Rois, x, 14-22.
22 sv. Comp. I Rois, x, 23-29.

X, 1. Ce chap. correspond à I Rois, xii, 1-19.

ce langage : Ton père a rendu notre joug pesant ; toi, allège-le-nous ! tu leur parleras ainsi : Mon petit doigt est plus
11 gros que les reins de mon père. Mon père vous a chargés d'un joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant *encore* : mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des scorpions. "
12 Jéroboam et tout le peuple vinrent auprès de Roboam le troisième jour, suivant ce que le roi avait dit : " Revenez
13 vers moi dans trois jours. " Le roi leur répondit durement. Laissant le conseil
14 des vieillards, il leur parla ainsi d'après le conseil des jeunes gens : " Mon père a rendu votre joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant *encore* ; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des scor-
15 pions. " Le roi n'écouta donc pas le peuple, car Jéhovah conduisait tout en vue de l'accomplissement de la parole qu'il avait dite par Ahias de Silo à Jéroboam, fils de Nabat.
16 Lorsque tout Israël vit que le roi ne l'écoutait pas, le peuple répondit au roi : " Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. A tes tentes, Israël ! Pourvois donc à ta maison, David ! " Et tout
17 Israël s'en alla dans ses tentes. Ce fut *seulement* sur les enfants d'Israël qui habitaient les villes de Juda que régna
18 Roboam. Alors le roi Roboam envoya Aduram, qui était préposé aux impôts ; mais Aduram fut lapidé par tout Israël, et il mourut ; et le roi Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à
19 Jérusalem. C'est ainsi qu'Israël s'est détaché de la maison de David jusqu'à ce jour.

CHAP. XI. — *Règne de Roboam : ses précautions pour s'affermir dans son royaume.*

11 Arrivé à Jérusalem, Roboam rassembla les descendants de Juda et de Benjamin, cent quatre-vingt mille hommes d'élite, propres à la guerre, pour qu'ils combattissent contre Israël afin
2 de ramener le royaume à Roboam. Mais la parole de Jéhovah fut ainsi adressée
3 à Sémaïas, homme de Dieu : " Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tout Israël en Juda et en Benjamin,
4 en disant : Ainsi parle Jéhovah : Ne montez pas et ne faites pas la guerre à vos frères ! Que chacun de vous retourne dans sa maison, car c'est par moi que cette chose s'est faite. " Ils obéirent aux paroles de Jéhovah, et, renonçant à marcher contre Jéroboam, ils s'en retournèrent.

5 Roboam demeura à Jérusalem, et il
6 bâtit des villes fortes en Juda. Il bâtit
7 Bethléem, Etam, Thécué, Bethsur, So-
8 cho, Odollam, Geth, Marésa, Ziph,
9, 10 Aduram, Lachis, Azéca, Saraa, Aïalon et Hébron, villes fortes situées
11 en Juda et en Benjamin. Il mit les forteresses en état de défense et il y plaça des commandants, ainsi que des magasins de vivres, d'huile et de vin. Il mit
12 dans chacune de ces villes des boucliers et des lances, et il les rendit très fortes. Juda et Benjamin étaient à lui.

13 Les prêtres et les lévites qui se trouvaient dans tout Israël vinrent de toutes leurs demeures se présenter à Roboam :
14 car les fils de Lévi abandonnèrent leurs pâturages et leurs propriétés, et passèrent en Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam avec ses fils les empêchait de remplir les fonctions de prêtres de Jé-
15 hovah, et qu'il avait établi des prêtres pour les hauts lieux, pour les boucs et
16 pour les veaux qu'il avait faits. A leur suite, ceux de toutes les tribus d'Israël qui avaient à cœur de chercher Jéhovah, le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à Jéhovah, le Dieu de
17 leurs pères. Ils donnèrent ainsi de la force au royaume de Juda et affermirent Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans ; car ils marchèrent pendant trois ans dans la voie de David et de Salomon.

18 Roboam prit pour femme Mahalath, fille de Jérimoth, fils de David, *et d'*Abi-
19 haïl, fille d'Eliab, fils d'Isaï. Elle lui enfanta des fils : Jéhus, Somoria et
20 Zoom. Après elle, il prit Maacha, fille d'Absalom, qui lui enfanta Abia, Ethaï,
21 Ziza et Salonith. Roboam aimait Maacha, fille d'Absalom, plus que toutes ses femmes et ses concubines ; car il eut dix-huit femmes et soixante concubines, et il engendra vingt-huit fils et soixante filles.
22 Roboam donna le premier rang à Abia, fils de Maacha, pour qu'il fût chef parmi
23 ses frères, car il voulait le faire roi. Il

XI, 18. L'hébreu doit s'interpréter, comme l'ont fait les LXX et la Vulg., en ce sens que Roboam aurait épousé d'abord Mahalath, puis Abihaïl, et c'est cette dernière qui aurait enfanté Jéhus, etc.

20. *Maacha, fille* de Thamar (II Sam. xiv, 17. Comp. II Sam. xviii. 18), et petite-fille d'*Absalom*.

agit avec habileté en dispersant tous ses fils dans toutes les contrées de Juda et de Benjamin, dans les villes fortes; il leur fournit des vivres en abondance et demanda *pour eux* beaucoup de femmes.

CHAP. XII. — *Idolâtrie de Roboam. Invasion de Sésac. Mort de Roboam.*

12 Lorsque Roboam eut affermi son royaume et acquis de la force, il abandonna la loi de Jéhovah, et tout Israël
2 avec lui. La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem, parce qu'ils avaient
3 péché contre Jéhovah. Il avait mille deux cents chars et soixante mille cavaliers. l'on ne pouvait compter le peuple qui vint d'Egypte avec lui : Libyens, Sukkiens et Ethiopiens. Il prit les villes
4 fortes qui appartenaient à Juda, et arriva jusqu'à Jérusalem.
5 *Alors* Séméïas le prophète se rendit auprès de Roboam et des chefs de Juda qui s'étaient retirés dans Jérusalem à l'approche de Sésac, et il leur dit : " Ainsi parle Jéhovah : Vous m'avez abandonné, et je vous abandonne aussi entre les
6 mains de Sésac. " Les chefs d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : " Jéhovah
7 est juste ! " Quand Jéhovah vit qu'ils s'humiliaient, la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Séméïas : " Ils se sont humiliés, je ne les détruirai point, dans un peu de temps je leur donnerai la délivrance, et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par la main de Sésac.
8 Mais ils lui seront assujettis, afin qu'ils sachent ce que c'est que me servir ou servir les royaumes des *autres* pays.
9 Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem ; il prit les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi, il prit tout. Il prit les boucliers
10 d'or que Salomon avait faits. A leur place, le roi Roboam fit des boucliers d'airain, et il les confia aux chefs des coureurs, qui gardaient l'entrée de la maison
11 du roi. Chaque fois que le roi allait à la maison de Jéhovah, les coureurs venaient et les portaient, puis ils les rapportaient
12 dans la chambre des coureurs. Comme Roboam s'était humilié, la colère de Jéhovah se détourna de lui, de sorte qu'il ne fut pas détruit entièrement ; et il y eut encore des choses bonnes en Juda.

13 Le roi Roboam s'affermit dans Jérusalem et régna. Il avait quarante et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Jéhovah avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère
14 s'appelait Naama, l'Ammonite. Il fit le mal, parce qu'il n'appliqua pas son cœur à chercher Jéhovah.
15 Les actions de Roboam, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre de Séméïas le prophète et dans celui d'Addo le voyant concernant les généalogies. Il y eut toujours des guerres entre
16 Roboam et Jéroboam. Roboam se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans la ville de David. Abia, son fils, régna à sa place.

CHAP. XIII. — *Abia, roi de Juda. Guerre contre Jéroboam, roi d'Israël.*

13 La dix-huitième année du règne de Jéroboam, Abia devint roi sur Juda.
2 Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maacha, fille d'Uriel de Gabaa.
3 Il y eut guerre entre Abia et Jéroboam. Abia engagea les hostilités avec une armée de vaillants guerriers, quatre cent mille hommes d'élite ; et Jéroboam se rangea en bataille contre lui avec huit cent mille hommes d'élite, vaillants guerriers.
4 Du haut du mont Séméron, dans la montagne d'Ephraïm, Abia se leva et
5 dit : " Ecoutez-moi, Jéroboam et tout Israël ! Ne devez-vous pas savoir que Jéhovah, le Dieu d'Israël, a donné pour toujours à David la royauté sur Israël,
6 à lui et à ses fils, par une alliance inviolable ? *Cependant* Jéroboam, fils de Nabat, serviteur de Salomon, fils de David,
7 s'est levé et s'est révolté contre son maître. Des gens de rien, des hommes pervers, se sont rassemblés auprès de lui et l'ont emporté sur Roboam, fils de Salomon. Roboam était sans expérience, d'un cœur timide, et il ne put leur résis-
8 ter. Et maintenant vous pensez triompher du royaume de Jéhovah, qui est

---

XII, 3. *Le peuple*, probablement les gens de pieds, composés en grande partie de *Libyens* (Dan. xi, 43), en égypt. *Libu* (voy. Gen. x, 13); — de *Sukkiens*, c.-à-d. d'habitants des huttes ou des tentes, peut-être une tribu d'Arabes Scénites. Les LXX, suivis par la Vulg., traduisent, *Troglodytes*, regardant sans doute ce peuple comme les *habitants des cavernes* qui vivaient sur la côte occidentale de la mer Rouge. — *Ethiopiens* ou Couschites. Comp. Nah. III, 9.

15. *Concernant les généalogies ;* d'autres, *parmi les registres généalogiques ;* ou bien, avec la Vulg., *les actions de Roboam ... sont écrites dans les livres ... d'Addo le voyant avec soin et exactitude*, litt. *à la manière des registres généalogiques*, c.-à-d. avec la précision et l'exactitude d'un livre d'annales.

XIII, 2. *Maacha :* c'est la leçon des LXX ; l'héb. actuel porte *Michaïa* (Vulg.), faute de copiste : comp. xi, 2 ; I Rois. xv, 2.

entre les mains des fils de David ; et vous êtes une multitude nombreuse, et avec vous sont les veaux d'or que Jéro-
9 boam vous a faits pour dieux. N'avez-vous pas rejeté les prêtres de Jéhovah, les fils d'Aaron et les lévites, et ne vous êtes-vous pas fait des prêtres, comme les peuples des *autres* pays? Quiconque est venu avec un jeune taureau et sept bé-liers, pour se faire consacrer, est devenu
10 prêtre de ce qui n'est point Dieu. Pour nous, Jéhovah est notre Dieu, et nous ne l'avons point abandonné ; les prêtres au service de Jéhovah sont fils d'Aaron, et les lévites remplissent les fonctions de
11 leur ministère. Chaque matin et chaque soir ils offrent des holocaustes à Jéhovah, ils brûlent le parfum odoriférant, ils mettent les pains de proposition sur la table pure, et allument chaque soir le chandelier d'or avec ses lampes ; car nous observons les commandements de
12 Jéhovah, notre Dieu. *Ainsi* Dieu et ses prêtres sont avec nous, à notre tête ; nous avons les trompettes sonores pour les faire retentir contre vous. Enfants d'Israël, ne faites pas la guerre à Jéhovah, le Dieu de vos pères, car vous n'auriez aucun succès. "

13 Jéroboam fit avancer les guerriers placés en embuscade sur les derrières de l'ennemi, en sorte que ses troupes étaient en face de Juda, et l'embuscade par der-
14 rière. Ceux de Juda s'étant retournés, se virent attaqués des deux côtés à la fois. Ils crièrent vers Jéhovah, et les
15 prêtres sonnèrent des trompettes. Les hommes de Juda poussèrent un cri de guerre, et pendant que retentissait cette clameur, Jéhovah frappa Jéroboam et
16 tout Israël devant Abia et Juda. Les enfants d'Israël s'enfuirent devant Juda,
17 et Dieu les livra entre ses mains. Abia et son peuple en firent un grand carnage, et cinq cent mille hommes d'élite tombèrent morts parmi ceux d'Israël.
18 Les enfants d'Israël furent humiliés en ce temps-là, et les enfants de Juda l'emportèrent, parce qu'ils s'étaient appuyés sur Jéhovah, le Dieu de leurs pères.
19 Abia poursuivit Jéroboam et lui prit des villes, Béthel, Jésana et Ephron, avec
20 les villes de leur dépendance. Jéroboam n'eut plus de force du temps d'Abia ; Jéhovah le frappa et il mourut. Mais 21
Abia devint puissant ; il eut quatorze femmes et engendra vingt-deux fils et seize filles.

Le reste des actions d'Abia, ses actes 22
et ses paroles, cela est écrit dans les Mémoires du prophète Addo. Abia se 23
coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David. Asa, son fils régna à sa place ; de son temps, le pays se reposa pendant dix ans.

CHAP. XIV. — *Asa, roi de Juda. Victoire sur l'Ethiopien Zara.*

Asa fit ce qui est bien et droit aux 14
yeux de Jéhovah, son Dieu. Il fit disparaître les autels de l'étranger et les hauts lieux, il brisa les statues et abat- 2
tit les idoles. Il ordonna à Juda d'hono- 3
rer Jéhovah le Dieu de ses pères, et de mettre en pratique la loi et le précepte. Il fit disparaître de toutes les villes de 4
Juda les hauts lieux et les statues *idolatriques* ; et le royaume fut en repos devant lui.

Il bâtit des villes fortes en Juda ; car 5
le pays était tranquille, et il n'y eut pas de guerre contre lui pendant ces années-là, parce que Jéhovah lui donna du repos. Il dit à Juda : " Bâtissons ces 6
villes, entourons-les de murs, de tours, de portes et de serrures ; le pays est encore *ouvert* devant nous ; car nous avons honoré Jéhovah, notre Dieu ; nous l'avons honoré, et il nous a donné du repos de tous côtés. Ils bâtirent donc et réussirent.

Asa avait une armée de trois cent 7
mille hommes de Juda, portant le bouclier et la lance, et de deux cent quatre-vingt mille de Benjamin, portant le bouclier et tirant de l'arc, tous vaillants hommes.

Zara, l'Ethiopien, sortit contre eux 8
avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chars, et il s'avança jusqu'à Marésa. Asa marcha contre lui, et 9
ils se rangèrent en bataille dans la vallée de Séphata, près de Marésa. Asa invo- 10
qua Jéhovah, son Dieu, et dit : " Jéhovah, vous pouvez aussi facilement venir en aide à celui qui est faible qu'à celui qui est fort ; secourez-nous, Jéhovah, notre Dieu ! car c'est sur vous que nous

23. Dans la Vulg., le vers. 23 forme le vers. 1 du chap. xiv. Donc les vers. 1 à 14 de la traduction de ce chap. correspondent aux vers. 2 à 15 du même chap. de la Vulgate.

XIV, 1. Sur le règne d'Asa, comp. I Rois, xv, 9-24.

8. *Zara*, hébr. *Zérach*, selon les uns : Osorchon II, le 3e roi d'Egypte après Sésac ; selon d'autres, ce serait plutôt un chef de tribus couschites du sud de l'Arabie. Le butin fait sur l'ennemi, vers. 14, semble bien indiquer une invasion de cette nature ; et le nom de Zirrikh ou Dhirrih est un nom royal des inscriptions Sabéennes ; enfin le nom donné à ce peuple par les LXX, Ἀμαζονεῖς rappelle les *bânu Mazin* des inscriptions.

nous appuyons, et c'est en votre nom que nous sommes venus contre cette multitude. Jéhovah, vous êtes notre Dieu: qu'un homme ne l'emporte pas contre
11 vous!" Jéhovah frappa les Ethiopiens devant Asa et devant Juda, et les Ethio-
12 piens prirent la fuite. Asa et le peuple qui était avec lui les poursuivirent jusqu'à Gérare, et les Ethiopiens tombèrent sans pouvoir sauver leur vie, car ils furent écrasés devant Jéhovah et devant son armée. Asa et son peuple firent un
13 très grand butin; ils frappèrent toutes les villes des environs de Gérare, car la terreur de Jéhovah était sur elles, et ils pillèrent toutes les villes, dont les
14 dépouilles furent considérables. Ils frappèrent aussi les tentes des troupeaux, et ils emmenèrent un grand nombre de brebis et de chameaux; et s'en retournèrent à Jérusalem.

CHAP. XV. — *Le prophète Azarias. Asa détruit l'idolâtrie, et le peuple renouvelle son alliance avec Jéhovah.*

15 L'Esprit de Dieu vint sur Azarias,
2 fils d'Oded, et Azarias alla au-devant d'Asa et lui dit: " Ecoutez-moi, Asa, et tout Juda et tout Benjamin. Jéhovah est avec vous quand vous êtes avec lui; si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous l'abandonnez, il vous aban-
3 donnera. Pendant longtemps Israël était devenu sans vrai Dieu, sans prêtre qui
4 enseignât, sans loi; mais, dans la détresse, ils sont retournés vers Jéhovah; ils l'ont cherché, et ils l'ont trouvé.
5 Dans ces temps-là, point de sécurité pour ceux qui allaient et venaient, car de grandes calamités pesaient sur tous
6 les habitants du pays. On se heurtait peuple contre peuple, ville contre ville, parce que Dieu les agitait par toutes sor-
7 tes de tribulations. Vous donc, montrez-vous forts, et ne laissez pas vos mains s'affaiblir, car il y aura récompense pour vos œuvres."
8 Après avoir entendu ces paroles, la prophétie [d'Azarias fils] d'Oded, le prophète, Asa prit courage; il fit disparaître les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin et des villes qu'il avait prises dans la montagne d'Ephraïm, et restaura l'autel de Jéhovah qui était devant le portique de Jéhovah. Il rassembla tout Juda et Ben- 9
jamin, et ceux d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon qui étaient venus habiter parmi eux, car un grand nombre de gens d'Israël avaient passé de son côté, en voyant que Jéhovah, son Dieu, était avec lui. Ils s'assemblèrent à Jérusa- 10
lem le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa. Ce jour-là, ils 11
immolèrent à Jéhovah, sur le butin qu'ils avaient amené, sept cents bœufs et sept mille brebis. Ils prirent l'engagement 12
de chercher Jéhovah, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme, et quiconque ne rechercherait pas 13
Jéhovah, le Dieu d'Israël, devait être mis à mort, petit ou grand, homme ou femme. Ils jurèrent *fidélité* à Jéhovah 14
à haute voix, avec des cris d'allégresse, au son des trompettes et des cors; tout 15
Juda fut dans la joie de ce serment, car ils avaient juré de tout leur cœur; ils avaient cherché Jéhovah de leur pleine volonté, et ils l'avaient trouvé, et Jéhovah leur donna la paix tout à l'entour.

Le roi Asa enleva même à Maacha sa 16
dignité de reine-mère, parce qu'elle avait fait une idole pour Astarté. Asa abattit son idole, et l'ayant réduite en poudre, il la brûla au torrent de Cédron. Mais 17
les hauts lieux ne disparurent point d'Israël, quoique le cœur d'Asa fût parfait pendant toute sa vie. Il déposa dans la 18
maison de Dieu les choses que son père et lui-même avaient consacrées, de l'argent, de l'or et *d'autres* objets.

Il n'y eut point de guerre jusqu'à la 19
trente-cinquième année du règne d'Asa.

CHAP. XVI. — *Guerre d'Asa contre Baasa, roi d'Israël; son alliance avec le roi de Syrie; sa mort.*

La trente-sixième année du règne 16
d'Asa, Baasa, roi d'Israël, monta contre Juda, et il bâtit Rama, pour empêcher ceux d'Asa de sortir et d'entrer. Asa tira de l'argent et de l'or des trésors 2

XV, 8. On lit dans l'hébreu actuel: ... *ces paroles, savoir la prophétie d'Oded le prophète.* Ce texte paraît altéré; il faut, ou bien remplacer *Oded* par *Azarias* (LXX), ou bien ajouter les mots *d'Azarias, fils* (Vulg.).

12. *Ils prirent l'engagement*; litt., ils entrèrent dans l'alliance, ils renouvelèrent l'alliance, le pacte conclu autrefois entre Dieu et son peuple (Exod. xxiv, 3-8). Un renouvellement semblable eut lieu 300 ans plus tard sous le règne de Josias, un autre au temps de Néhémie (Néh. x, 29). Vulg., *et le roi entra, selon la coutume, pour corroborer l'alliance*, etc. — *Chercher Jéhovah* équivaut *à ne pas suivre les dieux étrangers.*

19. *La 35e année*: ce chiffre est contredit par I Rois, xvi, 8, 10, où nous lisons que Baasa mourut la 26e année d'Asa. Il faut donc lire ici 15 ou 25, et au vers. 1 du chap. suivant, 16 ou 26.

XVI, 1-6. Comp. le récit parallèle de I Rois, xv, 17-22. *La 36e année*: voy. la note précédente.

de la maison de Jéhovah et de la maison du roi, et il envoya des messagers à Ben-Hadad, roi de Syrie, qui habitait
3 à Damas, pour lui dire : " Qu'il y ait une alliance entre toi et moi, *comme il y en avait une* entre ton père et mon père. Je t'envoie de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il s'éloigne de moi. "
4 Ben-Hadad consentit à la demande du roi Asa ; il envoya les chefs de son armée contre les villes d'Israël et ils frappèrent Ahion, Dan, Abel-Maïm et toutes les
5 villes à magasins de Nephthali. Lorsque Baasa l'apprit, il cessa de bâtir
6 Rama, et interrompit ses travaux. Le roi Asa occupa tout Juda à emporter les pierres et le bois avec lesquels Baasa construisait Rama, et il s'en servit pour bâtir Gabaa et Maspha.
7 En ce temps-là, Hanani le voyant vint auprès d'Asa, roi de Juda, et lui dit : " Parce que tu t'es appuyé sur le roi de Syrie au lieu de t'appuyer sur Jéhovah, ton Dieu, l'armée du roi de
8 Syrie s'est échappée de tes mains. Les Éthiopiens et les Lybiens ne formaient-ils pas une grande armée, avec des chars et des cavaliers très nombreux? Et cependant, parce que tu t'étais appuyé sur Jéhovah, il les a livrés entre tes mains.
9 Car Jéhovah étend ses regards sur toute la terre, pour soutenir ceux dont le cœur est tout entier à lui. Tu as *donc* agi en insensé dans cette affaire, car désormais
10 tu auras des guerres. " Asa fut irrité contre le voyant, et il le fit mettre en prison, car il était fortement en colère contre lui à cause de ses paroles. Dans le même temps Asa opprima aussi quelques-uns du peuple.
11 Les actions d'Asa, les premières et les dernières, sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.
12 Dans la trente-neuvième année de son règne, Asa eut les pieds malades au point d'éprouver de grandes souffrances ; et pendant sa maladie il ne chercha pas non plus Jéhovah, mais il s'adressa aux
13 médecins. Asa se coucha avec ses pères, et il mourut la quarante-unième année
14 de son règne. On l'enterra dans le sépulcre qu'il s'était creusé dans la ville de David ; on le coucha sur un lit qu'on avait rempli de parfums et d'aromates préparés selon l'art du parfumeur, et l'on en brûla une quantité très considérable.

CHAP. XVII. — *Josaphat, roi de Juda. Piété et prospérité.*

17 Josaphat, fils d'Asa, régna à sa place. Il se fortifia contre Israël : 2 il mit des troupes dans toutes les villes fortes de Juda, et des garnisons dans les villes d'Ephraïm dont Asa, son père, s'était emparé. 3 Jéhovah fut avec Josaphat, parce qu'il marcha dans les premières voies de [David,] son père, et qu'il n'honora point les Baals ; 4 mais il honora le Dieu de son père et suivit ses commandements, sans imiter les actions d'Israël. 5 Jéhovah affermit le royaume entre ses mains ; tout Juda lui apportait des présents et il eut en abondance des richesses et de la gloire. 6 Son courage grandit dans les voies de Jéhovah, et il fit encore disparaître de Juda les hauts lieux et les idoles d'Astarté.

7 La troisième année de son règne, il envoya ses chefs Ben-Haïl, Obdias, Zacharias, Nathanaël et Michéas, enseigner dans les villes de Juda, 8 et avec eux les lévites Séméïas, Nathanias, Zabadias, Asaël, Sémiramoth, Jonathan, Adonias, Thobias, Thobadonias, et les prêtres Elisama et Joram. 9 Ils enseignèrent dans Juda, ayant avec eux le livre de la loi de Jéhovah ; ils parcoururent toutes les villes de Juda, et ils enseignèrent parmi le peuple.

10 La terreur de Jéhovah s'empara de tous les royaumes des pays qui environnaient Juda, et ils ne firent pas la guerre 11 à Josaphat. Des Philistins apportèrent à Josaphat des présents et un tribut en argent ; les Arabes aussi lui amenèrent du bétail, sept mille sept cents béliers et et sept mille sept cents boucs. 12 Josaphat s'élevait au plus haut degré de grandeur. Il battit en Juda des forteresses et des villes pour servir de magasins ; 13 et il avait beaucoup de biens dans les villes de Juda et des guerriers, hommes vaillants dans Jérusalem. 14 Voici leur dénombrement, selon leurs familles. De

10. *En prison*, litt. *dans la maison des ceps* : Vulg., *aux entraves*, ou *dans les liens*.

XVII, 1. Sur le règne de Josaphat, comp. I Rois, xxii.

3. *David* : ce mot, absent des LXX, est suspect à la critique ; nulle part ailleurs la Bible ne distingue entre les *premières voies* de David et les dernières. Il s'agirait donc ici des premières voies d'Asa. (xiv et xv).

14. Les nombres qui suivent (vers. 14-18) sont regardés comme altérés par la plupart des critiques : ils impliquent une population trois fois plus dense que celle d'aucun pays connu ; ils forment un total qui est justement le double de la force militaire de Juda telle qu'elle est indiquée chap. xiv, 8 ; enfin il semble bien qu'il s'agit dans ces versets des seuls guerriers résidant à Jérusalem (vers. 13 : comp. vers. 19).

Juda, chefs de milliers : Adna, le chef, avec trois cent mille vaillants hommes ;
15 à ses côtés, Johanan, le chef, avec deux
16 cent quatre-vingt mille hommes ; et à ses côtés Amasias, fils de Zéchri, qui s'était volontairement consacré à Jéhovah, avec deux cent mille vaillants hommes. —
17 De Benjamin : Eliada, homme vaillant, avec deux cent mille hommes armés de
18 l'arc et du bouclier ; et à ses côtés Jozabad, avec cent quatre-vingt mille hom-
19 mes armés pour la guerre. — Tels sont ceux qui étaient sous la main du roi, outre ceux qu'il avait placés dans les villes fortes *de tout le territoire* de Juda.

CHAP. XVIII. — *Expédition de Josaphat et d'Achab contre les Syriens.*

18 Josaphat avait eu abondance des richesses et de la gloire, et il s'allia par
2 mariage avec Achab. Au bout de quelques années, il descendit auprès d'Achab à Samarie, et Achab tua pour lui et pour le peuple qui l'accompagnait des brebis et des bœufs en grand nombre, et il l'engagea à monter à Ramoth-en-Galaad.
3 Achab, roi d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : " Veux-tu venir avec moi à Ramoth-en-Galaad ?" Josaphat lui répondit : " Moi comme toi, et mon peuple comme ton peuple, *nous irons* l'attaquer avec toi."
4 *Ensuite* Josaphat dit au roi d'Israël : " Consulte maintenant, je te prie, la
5 parole de Jéhovah." Le roi d'Israël convoqua les prophètes, au nombre de quatre cents, et leur dit : " Irons-nous attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-je y renoncer ?" Ils répondirent : " Monte, et Dieu
6 la livrera entre les mains du roi." Mais Josaphat dit : " N'y a-t-il plus ici aucun prophète de Jéhovah, par qui nous puis-
7 sions l'interroger ?" Le roi d'Israël répondit à Josaphat : " Il y a encore un homme par qui l'on pourrait consulter Jéhovah ; mais je le hais, car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal : c'est Michée, fils de Jemla." Et Josaphat dit : " Que le roi ne parle pas
8 ainsi !" Alors le roi d'Israël, appelant un eunuque, lui dit : " Fais venir de suite Michée, fils de Jemla."
9 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits *royaux ;* ils étaient assis dans la place à l'entrée de la porte de Samarie, et tous les prophètes pro-
10 phétisaient devant eux. Sédécias, fils de Chanaana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Ainsi parle Jéhovah : Avec ces cornes tu frapperas les Syriens jusqu'à l'ex-
termination." Et tous les prophètes pro- 11
phétisaient de même, en disant : " Monte à Ramoth-en-Galaad et sois vainqueur, car Jéhovah la livrera entre les mains du roi !"

Le messager qui était allé appeler 12
Michée lui parla ainsi : " Les paroles des prophètes sont d'accord pour annoncer du bien au roi ; que ta parole soit donc conforme à celle de chacun d'eux : annonce du bien !" " Jéhovah est vivant ! 13
répondit Michée, ce que mon Dieu me dira, je l'annoncerai !"

Lorsqu'il fut arrivé près du roi, le roi 14
lui dit : " Michée, irons-nous attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-je y renoncer ? Il répondit : " Montez, et soyez vainqueurs ! et l'ennemi sera livré entre vos mains." Et le roi lui dit : " Com- 15
bien de fois devrai-je t'adjurer de ne me dire que la vérité au nom de Jéhovah ?" Michée répondit : " Je vois tout Israël 16
dispersé sur les montagnes comme des brebis qui n'ont point de berger ; et Jéhovah dit : Ces gens n'ont pas de maître : que chacun retourne en paix dans sa maison. " Le roi d'Israël dit à Josa- 17
phat : " Ne te l'ai-je pas dit ? Il ne prophétise sur moi rien de bon, mais seulement du mal."

Michée dit : " Ecoutez donc la parole 18
de Jéhovah ! J'ai vu Jéhovah assis sur son trône et toute l'armée du ciel se tenant à sa droite et à sa gauche. Et Jého- 19
vah dit : " Qui trompera Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte à Ramoth-en-Galaad et qu'il y périsse ? Ils répondirent l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Et un esprit vint se présenter de- 20
vant Jéhovah et dit : Moi, je le tromperai. Jéhovah lui dit : Comment ? Il ré- 21
pondit : Je sortirai et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Jéhovah lui dit : Tu le tromperas, et tu en viendras à bout ; sors et fais ainsi ! Jéhovah a donc mis un esprit 22
de mensonge dans la bouche de tes prophètes qui sont là ; et Jéhovah a prononcé du mal sur toi."

Alors Sédécias, fils de Chanaana, 23
s'étant approché, frappa Michée sur la joue, et dit : " Par où l'esprit de Jéhovah est-il sorti de moi pour te parler ?" Mi- 24
chée répondit : " Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre pour te cacher." Le roi d'Israël dit : " Prenez 25
Michée, et remmenez-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils du roi. Vous direz : Ainsi parle le roi : Mettez 26
cet homme en prison et nourrissez-le du pain et de l'eau d'affliction, jusqu'à ce

27 que je revienne en paix." Et Michée dit : " Si tu reviens en paix, Jéhovah n'a point parlé par moi." Il ajouta : " Vous tous, peuples, entendez ! "

28 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda,
29 montèrent à Ramoth-en-Galaad. Le roi d'Israël dit à Josaphat : " Je veux me déguiser pour aller au combat ; mais toi, revèts-toi de tes habits." Et le roi d'Israël se déguisa, et ils allèrent au combat.
30 Le roi de Syrie avait donné cet ordre aux chefs de ses chars : " Vous n'attaquerez ni petit ni grand, mais seulement
31 le roi d'Israël." Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils dirent : " C'est le roi d'Israël " ; et ils l'entourèrent pour l'attaquer. Josaphat poussa un cri, et Jéhovah le secourut, et Dieu écar-
32 ta de lui les Syriens. Voyant que ce n'était pas le roi d'Israël, les chefs des
33 chars s'éloignèrent de lui. Alors un homme tira de son arc au hasard et atteignit le roi d'Israël entre les jointures et la cuirasse. Le roi dit à celui qui conduisait son char : " Tourne, et fais-moi sortir du champ de bataille, car je suis
34 blessé. " Le combat devint violent ce jour-là. Le roi d'Israël était tenu debout sur son char en face des Syriens, jusqu'au soir, et il mourut vers le coucher du soleil.

CHAP. XIX. — *Le prophète Jéhu reproche à Josaphat son alliance avec Achab. Réformes dans l'administration de la justice.*

19 Josaphat, roi de Juda, revint en paix
2 dans sa maison à Jérusalem. Jéhu, fils de Hanani, le voyant, alla au-devant de lui, et il dit au roi Josaphat : " Doit-on secourir le méchant, et aimes-tu ceux qui haïssent Jéhovah ? A cause de cela, Jé-
3 hovah est irrité contre toi. Pourtant il s'est trouvé du bon en toi, car tu as fait disparaître du pays les idoles d'Astarté, et tu as appliqué ton cœur à chercher Dieu. "
4 Josaphat resta à Jérusalem ; et il visita encore une fois le peuple depuis Bersabée jusqu'à la montagne d'Ephraïm, et il les ramena à Jéhovah, le Dieu de
5 leurs pères. Il établit des juges dans le pays, dans toutes les villes fortes de Ju-
6 da pour chaque ville. Et il dit aux juges : " Prenez garde à ce que vous ferez, car ce n'est pas pour les hommes que vous rendrez des jugements, c'est pour Jéhovah, qui sera avec vous quand vous les rendrez. Que la crainte de Jéhovah soit 7
donc sur vous ; veillez sur vos actes, car il n'y a chez Jéhovah, notre Dieu, ni iniquité, ni acception des personnes, ni acceptation des présents."

A Jérusalem aussi, quand ils revinrent 8
dans cette ville, Josaphat établit pour les jugements de Jéhovah et pour les contestations, des lévites, des prêtres et des chefs des maisons d'Israël. Voici les or- 9
dres qu'il leur donna : " Vous agirez de la manière suivante, dans la crainte de Jéhovah, fidèlement et avec un cœur intègre. Dans toute cause qui vous sera 10
soumise par vos frères établis dans leurs villes, au sujet d'un meurtre, *de l'interprétation* d'une loi, commandement, précepte ou ordonnance, vous les éclairerez, afin qu'ils ne se rendent pas coupables envers Jéhovah, et que sa colère ne vienne pas sur vous et sur vos frères. C'est ainsi que vous agirez, et vous ne serez point coupables. Vous aurez à votre tête 11
Amarias, le grand prêtre, pour toutes les affaires de Jéhovah, et Zabadias, fils d'Israël, le prince de la maison de Juda, pour toutes les affaires du roi, et vous avez devant vous les lévites comme scribes. Courage, et à l'œuvre ! et que Jéhovah soit avec vous !"

CHAP. XX. — *Victoire de Josaphat sur les Moabites et les Ammonites. Son alliance avec Ochozias, roi d'Israël, blâmée par Jéhovah.*

Après cela, les fils de Moab et les fils 20
d'Ammon, et avec eux des Maonites, s'avancèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre. *Des messagers* vinrent 2
en informer Josaphat, en disant : " Une multitude nombreuse marche contre toi d'au-delà de la mer *Morte*, *du pays* d'Edom, et ils sont à Asason-Thamar, qui est Engaddi. Effrayé, Josaphat résolut 3
d'implorer Jéhovah et il publia un jeûne pour tout Juda. Juda s'assembla pour 4
invoquer Jéhovah, et l'on vint de toutes les villes de Juda pour implorer Jéhovah.

Josaphat se présenta au milieu de 5
l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de Jéhovah, devant le nouveau parvis, et il dit : " Jéhovah, 6
Dieu de nos pères, n'êtes-vous pas Dieu dans le ciel ? N'est-ce pas vous qui domi-

XIX, 8. Les mots, *quand ils revinrent* (*vayyaschoubou*) *à Jérusalem*, qui, dans l'hébreu, terminent le verset, sont diversement expliqués. Quelques-uns les attachent au vers. 7. D'autres proposent de lire *vayyeschbou* : et ces juges habitèrent à Jérusalem : c'est le sens des LXX. Vulg., *pour les habitants de Jérusalem*.

XX, 2. *D'Edom* : l'hébr. actuel, les LXX et la Vulg. portent, *de Syrie* (hébr. Aram), faute de copiste, dit avec raison D. Calmet.

nez sur tous les royaumes des nations, qui avez en main la force et la puissan-
7 ce, et à qui nul ne peut résister? N'est-ce pas vous, ô notre Dieu, qui avez chassé les habitants de ce pays devant votre peuple d'Israël, et qui l'avez donné pour toujours à la postérité d'Abraham, votre
8 ami. Ils l'ont habité et ils y ont élevé un sanctuaire à votre nom, en disant :
9 S'il nous survient quelque calamité, l'épée du jugement, la peste ou la famine, nous nous présenterons devant cette maison, nous vous invoquerons du milieu de notre angoisse, et vous exaucerez et vous
10 sauverez ! Maintenant voici les fils d'Ammon et de Moab, et ceux de la montagne de Séïr, chez lesquels vous n'avez pas permis à Israël d'entrer quand il venait du pays d'Egypte, — mais dont il s'est
11 détourné sans les détruire ; — les voici, qui nous récompensent en venant nous chasser de votre héritage dont vous nous
12 avez donné la possession ! O notre Dieu, ne rendrez-vous pas un jugement contre eux ? Car nous sommes sans force contre cette nombreuse multitude qui s'avance contre nous, et nous ne savons que faire, mais nos yeux sont tournés vers vous. "
13 Et tout Juda se tenait debout devant Jéhovah, avec leurs petits enfants, leurs femmes et leurs fils.
14 *Alors*, au milieu de l'assemblée, l'esprit de Jéhovah vint sur Jahaziel, fils de Zacharias, fils de Banaïas, fils de Jéhiel, fils de Mathanias, lévite, d'entre les fils
15 d'Asaph. Et Jahaziel dit : " Soyez attentifs, tout Juda et habitants de Jérusalem, et toi, roi Josaphat ! Ainsi vous parle Jéhovah : Ne craignez point et ne vous effrayez point devant cette nombreuse multitude, car ce ne sera pas vous qui
16 combattrez, ce sera Dieu. Demain descendez contre eux ; ils vont monter par la colline de Sis, et vous les trouverez à l'extrémité de la vallée, en face du désert
17 de Jéruel. Vous n'aurez pas à combattre en cette affaire : présentez-vous ; tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que Jéhovah vous accordera, ô Juda et Jérusalem. Ne craignez point et ne vous effrayez point ; demain sortez à leur rencontre, et Jéhovah sera avec vous."
18 Josaphat s'inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem tombèrent devant Jéhovah pour
19 l'adorer. Les lévites d'entre les fils de Caath, *savoir* d'entre les fils de Coré, se levèrent pour célébrer Jéhovah, le Dieu d'Israël, d'une voix forte et élevée.
20 Le lendemain, s'étant levés de bon matin, ils se mirent en marche vers le désert de Thécué. Comme ils partaient, Josaphat se présenta et dit : " Ecoutez-moi, Juda et habitants de Jérusalem ! Confiez-vous dans Jéhovah, votre Dieu, et vous serez inébranlables ; confiez-vous en ses prophètes, et vous aurez du succès. " Ensuite, après avoir donné ses 21
conseils au peuple, il désigna des chantres qui devaient, revêtus d'ornements sacrés, et marchant devant l'armée, célébrer Jéhovah, en disant : " Louez Jéhovah, car sa miséricorde demeure à
jamais ! " Au moment où l'on commen- 22
çait les chants et les louanges, Jéhovah dressa des pièges contre les fils d'Ammon et de Moab et contre *ceux de* la montagne de Séïr, qui étaient venus vers
Juda, et ils furent battus. Les fils d'Am- 23
mon et de Moab se jetèrent sur les habitants de la montagne de Séïr pour les massacrer et les exterminer, et quand ils en eurent fini avec eux, ils s'aidèrent les uns les autres à se détruire.

Lorsque Juda fut arrivé sur la hau- 24
teur qui domine le désert, ils se tournèrent vers la multitude, et *ne* virent *que* des cadavres étendus par terre, sans que
personne eût échappé. Josaphat et son 25
peuple allèrent prendre leurs dépouilles, et ils trouvèrent parmi les cadavres d'abondantes richesses, [des vêtements] et des objets précieux, et ils en enlevèrent tant qu'ils ne pouvaient pas les porter ; ils mirent trois jours à ramasser le butin, car il était considérable. Le 26
quatrième jour, ils s'assemblèrent dans la vallée de Beraca, où ils bénirent Jéhovah ; c'est pourquoi ils appelèrent ce lieu vallée de Beraca, *qui est son nom*
jusqu'à ce jour. Tous les hommes de 27
Juda et de Jérusalem, ayant Josaphat à leur tête, se mirent joyeusement en route pour retourner à Jérusalem, car Jéhovah les avait remplis de joie *en les délivrant*
de leurs ennemis. Ils entrèrent à Jéru- 28
salem au son des cithares, des harpes et des trompettes. La terreur de Jého- 29
vah s'empara de tous les royaumes des *autres* pays, lorsqu'ils apprirent que Jéhovah avait combattu contre les ennemis d'Israël. Et le royaume de Josaphat 30
fut tranquille, et son Dieu lui donna du repos de tous côtés.

Josaphat régna sur Juda. Il avait 31
trente-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Azuba, fille de Sélahi.
Il marcha dans la voie de son père Asa, 32
et il ne s'en détourna pas, faisant ce qui
est droit aux yeux de Jéhovah. Seule- 33
ment les hauts lieux ne disparurent

point, et le peuple n'avait pas encore le cœur fermement attaché au Dieu de ses pères.

34 Le reste des actions de Josaphat, les premières et les dernières, cela est écrit dans les Mémoires de Jéhu, fils de Hanani, lesquels sont insérés dans le livre des rois d'Israël.

35 Après cela, Josaphat, roi de Juda, s'associa avec le roi d'Israël, Ochozias,
36 dont la conduite était criminelle. Il s'associa avec lui pour construire des vaisseaux destinés à aller à Tharsis, et ils construisirent les vaisseaux à Asiongaber.
37 Alors Eliézer, fils de Dodau, de Marésa, prophétisa contre Josaphat, en disant : " Parce que tu t'es associé avec Ochozias, Jéhovah a détruit son œuvre." Et les vaisseaux furent brisés, et ils ne purent aller à Tharsis.

CHAP. XXI. — *Joram, roi de Juda. Son impiété. Invasion des Philistins et des Arabes.*

21 Josaphat se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David. Joram, son fils, régna à sa place.

2 Joram avait des frères, fils de Josaphat : Azarias, Jahiel, Zacharias, Azarias, Michaël et Saphatias, tous fils de
3 Josaphat, roi de Juda. Leur père leur avait donné des présents considérables en or et en argent, et en objets de prix, avec des villes fortes en Juda ; mais il laissa le royaume à Joram, parce qu'il
4 était le premier-né. Joram prit *donc* possession du royaume de son père, et lorsqu'il se fut affermi, il fit mourir par l'épée tous ses frères, et aussi quelques-uns des chefs d'Israël.

5 Joram avait trente-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna huit ans à Jéru-
6 salem. Il marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab, et il fit ce qui est mal aux
7 yeux de Jéhovah. Mais Jéhovah ne voulut pas détruire la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avait contractée avec David, et de la promesse qu'il lui avait faite de lui donner toujours une lampe, à lui et à ses fils.

8 De son temps, Edom se révolta contre la domination de Juda et se donna un
9 roi. Joram se mit *en marche* avec ses chefs et tous ses chars ; s'étant levé de nuit, il battit les Edomites qui l'entouraient et les chefs des chars. La rebel- 10
lion d'Edom contre la domination de Juda a duré jusqu'à ce jour. Lobna s'affranchit dans le même temps de son autorité, parce qu'il avait abandonné Jéhovah, le Dieu de ses pères.

Joram fit même des hauts lieux dans 11
les montagnes de Juda ; il poussa à la prostitution les habitants de Jérusalem et il séduisit Juda. Il lui vint un écrit 12
du prophète Elie, disant : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu de David, ton père : " Parce que tu n'as pas marché dans les voies de Josaphat, ton père, et dans les voies d'Asa, roi de Juda, mais que tu 13
as marché dans la voie des rois d'Israël ; parce que tu as poussé à la prostitution Juda et les habitants de Jérusalem ; et parce que tu as fait mourir tes frères, meilleurs que toi, la maison *même* de ton père : voici que Jéhovah 14
frappera d'une grande plaie ton peuple, tes fils, tes femmes et tout ce qui t'appartient ; et toi, tu *seras frappé* d'une 15
grave maladie, d'une maladie d'entrailles, qui durera longtemps jusqu'à ce que tes entrailles sortent par la violence du mal. "

Et Jéhovah excita contre Joram l'es- 16
prit des Philistins et des Arabes voisins des Ethiopiens. Etant montés contre 17
Juda, ils se répandirent dans le pays, pillèrent toutes les richesses qui se trouvaient dans la maison du roi, et *emmenèrent* ses fils et ses femmes, de sorte qu'il ne lui resta plus d'autre fils que Joachaz, le plus jeune de ses fils. Après 18
tout cela, Jéhovah le frappa dans ses entrailles d'une maladie sans remède. Les 19
jours s'écoulant, sur la fin de la seconde année, les entrailles de Joram sortirent par la violence de son mal. Il mourut dans de grandes souffrances, et son peuple ne brûla pas de parfums en son honneur, comme il l'avait fait pour ses pères.

Joram avait trente-deux ans lorsqu'il 20
devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem. Il s'en alla sans être regretté, et on l'enterra dans la ville de David, mais non dans le sépulcre des rois.

—※—

36. *Vaisseaux destinés à aller à Tharsis* (LXX, Vulg.) : le passage parallèle dit mieux : *à Ophir*. Comp. I Rois, x, 22.

XXI, 2. *Roi de Juda* : c'est la leçon des LXX et de la Vulg. ; l'hébr. actuel porte, *roi d'Israël*.

17. *Joachaz*, appelé aussi Ochozias (II Rois, viii, 24.

20. *Sans être regretté* : LXX, sans être loué ; Vulg., *il ne marcha pas droit*.

CHAP. XXII. — *Ochozias, roi de Juda. Athalie.*

22 A la place de Joram, les habitants de Jérusalem firent roi Ochozias, son plus jeune fils ; car la troupe qui était venue dans le camp avec les Arabes avait tué tous les plus âgés. C'est ainsi que régna Ochozias, fils de Joram, roi de
2 Juda. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie, *petite-*
3 fille d'Amri. Lui aussi marcha dans les voies de la maison d'Achab, car sa mère
4 lui donnait des conseils impies. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme la maison d'Achab, où, après la mort de son père, il eut des conseillers pour sa
5 perte. Cédant à leurs conseils, il alla avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth-en-Galaad, et les Syriens le
6 blessèrent. Joram s'en retourna pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites à Rama, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie.

Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jezrahel, parce qu'il était malade.
7 Par la volonté de Dieu, ce fut pour sa perte qu'Ochozias se rendit auprès de Joram. Lorsqu'il fut arrivé, il sortit avec Joram pour aller à la rencontre de Jéhu, fils de Namsi, que Jéhovah avait oint pour exterminer la maison d'Achab.
8 Et comme Jéhu exécutait le jugement *de Dieu* contre la maison d'Achab, il trouva les chefs de Juda et les fils des frères d'Ochozias, qui étaient à son service, et
9 il les tua. Il chercha Ochozias, et on le saisit dans Samarie, où il s'était caché ; on l'amena à Jéhu, et on le fit mourir. Puis ils lui donnèrent la sépulture, car ils disaient : " C'est le fils de Josaphat, qui chercha Jéhovah de tout son cœur. " Et il ne resta personne de la maison d'Ochozias qui fût en état de régner.

10 Athalie, mère d'Ochozias, voyant que son fils était mort, se leva et fit périr toute la race royale de la maison de
11 Juda. Mais Josabeth, fille du roi, prit Joas, fils d'Ochozias, et l'enleva du milieu des fils du roi, quand on les fit mourir, et elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. C'est ainsi que Josabeth, fille du roi Joram, femme du prêtre Joïada, et sœur d'Ochozias, le déroba aux regards d'Athalie, en sorte qu'Athalie ne le fit point mourir. Il resta avec 12
eux caché dans la maison de Dieu pendant six ans, et Athalie régnait dans le pays.

CHAP. XXIII. — *Athalie, détrônée, est mise à mort. Règne de Joas.*

La septième année, Joïada, s'étant 23
affermi *dans son dessein*, fit alliance avec les chefs de centaines Azarias, fils de Jéroham, Ismaël, fils de Johanan, Azarias, fils d'Obed, Maasias, fils d'Adaïas,
et Elisaphat, fils de Zéchri. Ils parcou- 2
rurent Juda, et ayant rassemblé les lévites de toutes les villes de Juda et les chefs de famille d'Israël, ils vinrent *ensemble* à Jérusalem. Toute l'assemblée 3
fit alliance avec le roi dans la maison de Dieu. Joïada leur dit : " Le fils du roi va régner, comme Jéhovah l'a déclaré à l'égard des fils de David. Voici 4
ce que vous aurez à faire: Le tiers d'entre vous entrant en service le jour du sabbat, prêtres et lévites, gardera les portes ; un autre tiers se tiendra à la maison 5
du roi, et un à la porte de Jésod, tout le peuple sera dans les parvis de la maison de Jéhovah. Que personne n'entre dans 6
la maison de Jéhovah, excepté les prêtres et les lévites de service : eux peuvent y entrer, car ils sont saints ; et tout le peuple doit garder l'observance de Jéhovah. Les lévites entoureront le roi de 7
toutes parts, chacun les armes à la main, et quiconque entrera dans la maison sera mis à mort ; et vous serez près du roi quand il entrera et quand il sortira. "

Les lévites et tout Juda exécutèrent 8
tout ce qu'avait ordonné le *grand* prêtre Joïada. Ils prirent chacun leurs gens, ceux qui entraient en service et ceux qui en sortaient le jour du sabbat ; car le prêtre Joïada n'avait exempté aucune des divisions. Le prêtre Joïada remit 9
aux chefs de centaines les lances et les boucliers, grands et petits, ayant appartenu au roi David, et qui se trouvaient dans la maison de Dieu. Il fit placer 10
tout le peuple, chacun les armes à la main, depuis le côté droit jusqu'au côté gauche de la maison, près de l'autel et près de la maison, tout autour du roi.

XXII, 1. *Ochozias :* sur ce règne, comp. II Rois, viii, 26-29.

2. *Vingt-deux ans :* c'est le chiffre des Rois ; LXX, *vingt ans*. L'hébreu actuel et la Vulgate ont *quarante-deux ans :* faute de copiste, car Joram, père d'Ochozias, mourut à l'âge de 40 ans.

7-9. Comp. II Rois, ix.

10-12. *La maison de Juda ;* Vulg., *la maison de Joram ;* mais beaucoup de manuscrits lisent *Juda*.

11 On fit avancer le fils du roi, et ayant mis sur lui le diadème et le témoignage, on l'établit roi. Et Joïada et ses fils lui firent l'onction, et ils dirent : Vive le roi ! "

12 Lorsque Athalie entendit le bruit du peuple accourant et acclamant le roi, elle vint vers le peuple à la maison de
13 Jéhovah. Elle regarda et vit le roi qui se tenait sur son estrade à l'entrée ; près de lui étaient les chefs et les trompettes ; tout le peuple du pays était dans la joie; on sonnait des trompettes, et les chantres avec les instruments de musique faisaient entendre des hymnes de louange. *A cette vue*, Athalie déchira ses vêtements et dit : " Conspiration ! Cons-
14 piration ! " Alors le prêtre Joïada, faisant approcher les chefs de centaines, qui étaient à la tête des troupes, leur dit : " Faites-la sortir hors des rangs, et que celui qui la suivra meure par l'épée ! " Car le prêtre avait dit ; " Ne la mettez pas à mort dans la maison de Jéhovah. "
15 On lui fit place des deux côtés, et lorsqu'elle fut arrivée à l'entrée de la porte des chevaux de la maison du roi, ils la mirent à mort.

16 Joïada fit entre lui, tout le peuple et le roi une alliance par laquelle ils de-
17 vaient être le peuple de Jéhovah. Tout le peuple entra dans la maison de Baal, et ils la démolirent ; ils brisèrent ses autels et ses images, et ils tuèrent devant
18 les autels Mathan, prêtre de Baal. Joïada réorganisa les *divers* services de la maison de Jéhovah par le moyen des prêtres *et* des lévites que David avait distribués dans la maison de Jéhovah pour qu'ils offrissent des holocaustes à Jéhovah, comme il est écrit dans la loi de Moïse, au milieu des réjouissances et des chants,
19 d'après les ordonnances de David. Il établit des portiers aux portes de la maison de Jéhovah, afin qu'il n'y entrât aucune personne souillée en quelque ma-
20 nière. Ayant pris *avec lui* les chefs de centaines, les hommes considérés, ceux qui avaient autorité parmi le peuple et tout le peuple du pays, il fit descendre le roi de la maison de Jéhovah. Ils entrèrent dans la maison du roi par la porte supérieure, et ils firent asseoir le roi sur
21 le trône royal. Tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut tranquille. On avait fait mourir Athalie par l'épée.

CHAP. XXIV. — *Joas, roi de Juda. Le temple réparé. Mort de Joïada et retour à l'idolâtrie. Zacharie, fils de Joïada, lapidé. Invasion des Syriens. Joas assassiné.*

Joas avait sept ans lorsqu'il devint 24
roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébia, de
Bersabée. Il fit ce qui est droit aux yeux 2
de Jéhovah pendant toute la vie du prêtre Joïada. Joïada prit deux femmes 3
pour Joas, qui engendra des fils et des filles.

Après cela, Joas eut le désir de res- 4
taurer la maison de Jéhovah. Il assem- 5
bla les prêtres et les lévites et leur dit : " Allez dans les villes de Juda, et vous recueillerez parmi tout Israël de l'argent, chaque année, pour réparer la maison de votre Dieu, et faites cela promptement. Mais les lévites ne se hâtèrent point. Le roi appela Joïada, le 6
grand prêtre, et lui dit : " Pourquoi n'as-tu pas pris soin que les lévites apportassent de Juda et de Jérusalem la taxe imposée par Moïse, serviteur de Jéhovah, à l'assemblée d'Israël pour la tente du témoignage ? Car l'impie Atha- 7
lie et ses fils ont ravagé la maison de Dieu, et fait même servir pour les Baals toutes les choses consacrées à la maison de Jéhovah. "

Alors le roi ordonna qu'on fît un coffre 8
et qu'on le plaçât à la porte de la maison de Jéhovah, en dehors. Et l'on publia 9
dans Juda et dans Jérusalem que chacun eût à apporter à Jéhovah la taxe imposée dans le désert à Israël par Moïse, serviteur de Jéhovah. Tous les chefs et tout 10
le peuple en eurent de la joie, et ils apportèrent et jetèrent dans le coffre tout ce qu'ils devaient payer. Quand le temps 11
était venu où les lévites, voyant qu'il y avait beaucoup d'argent dans le coffre, devaient le livrer aux inspecteurs royaux, le secrétaire du roi et le commissaire du grand prêtre venaient vider le coffre ; ils le prenaient et le remettaient à sa place. C'est ainsi qu'ils faisaient chaque fois, et ils recueillirent de l'argent en abondance. Le roi et Joïada le donnaient 12
à ceux qui faisaient exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah, et ceux-ci prenaient à gage des tailleurs de pierres et des charpentiers pour restaurer la maison de Jéhovah, ainsi que des artisans en

XXIII, 11. *On l'établit roi* : ici la Vulgate (non les Septante), ajoute, *lui firent tenir la loi à la main*, ce qui paraît être une explication du mot *témoignage*, qui désigne ici le livre de la loi, ou au moins un extrait.

XXIV, 6. *La taxe* d'un demi-sicle : voy. *Exod.* xxx, 12 sv. *Nombr.* i, 50.

13 fer et en airain pour la consolider. *Ainsi* les ouvriers travaillèrent et les réparations s'exécutèrent par leurs mains ; ils remirent en état la maison de Dieu et
14 l'affermirent. Les travaux achevés, ils apportèrent devant le roi et devant Joïada l'argent qui restait, et l'on en fit des ustensiles pour la maison de Jéhovah, des ustensiles pour le service et pour les holocaustes, des coupes et d'autres ustensiles d'or et d'argent. Et l'on offrit continuellement des holocaustes dans la maison de Jéhovah pendant toute la vie de Joïada.

15 Joïada devint vieux et rassasié de jours, et il mourut ; il avait alors cent
16 trente ans. On l'enterra dans la ville de David avec les rois, parce qu'il avait fait du bien en Israël, et à l'égard de Dieu et de sa maison.

17 Après la mort de Joïada, les chefs de Juda vinrent se prosterner devant le roi,
18 et le roi les écouta. Et abandonnant la maison de Jéhovah, le Dieu de leurs pères, ils honorèrent les représentations d'Astarté et les idoles. La colère de Jéhovah vint sur Juda et sur Jérusalem, à
19 cause de cette prévarication. Jéhovah envoya parmi eux des prophètes pour les ramener à lui, mais ils n'écoutèrent pas leurs avertissements.

20 Zacharie, fils du prêtre Joïada, fut revêtu de l'esprit de Dieu ; il se présenta devant le peuple et lui dit : Ainsi parle [Jéhovah] Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de Jéhovah? Vous ne prospérerez point. Parce que vous avez abandonné Jéhovah, il vous
21 abandonnera à son tour." Et ils conspirèrent contre lui, et il le lapidèrent par ordre du roi, dans le parvis de
22 la maison de Jéhovah. Joas ne se souvint pas de l'affection qu'avait eue pour lui Joïada, père de Zacharie, et il fit périr son fils. Zacharie dit en mourant : " Que Jéhovah voie et fasse justice !"

23 Quand l'année fut révolue, l'armée des Syriens monta contre Joas et vint en Juda et à Jérusalem. Ils tuèrent parmi le peuple tous les chefs du peuple, et ils envoyèrent tout leur butin au roi de Da-
24 mas. L'armée des Syriens était venue avec un petit nombre d'hommes, et Jéhovah livra entre leurs mains une armée très considérable, parce qu'ils avaient abandonné Jéhovah, le Dieu de leurs pères. Les Syriens exécutèrent le jugement *de Dieu* contre Joas. Lorsqu'ils se furent 25
éloignés de lui, l'ayant laissé couvert de blessures, ses serviteurs conspirèrent contre lui à cause du sang des fils du prêtre Joïada ; ils le tuèrent sur son lit, et il mourut. On l'enterra dans la ville de David, mais non dans le sépulcre des rois.
Voici ceux qui conspirèrent contre lui : 26
Zabad, fils de Semmaath, femme Ammonite, et Jozabad, fils de Samarith, femme Moabite.

Ce qui concerne ses fils, le grand nom- 27
bre de prophéties dont il fut l'objet, et les réparations faites à la maison de Dieu, cela est écrit dans les Mémoires sur le livre des Rois.

Amasias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXV. — *Amasias, roi de Juda. Victoire sur les Iduméens. Guerre funeste avec Joas, roi d'Israël. Mort d'Amasias.*

Amasias devint roi à l'âge de vingt- 25
cinq ans, et il régna neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem. Il fit ce qui est droit aux yeux 2
de Jéhovah, mais non d'un cœur parfait. Lorsque la royauté fut affermie sur sa 3
tête, il mit à mort ses serviteurs qui avaient tué son père ; mais il ne fit pas 4
mourir leurs fils, voulant mettre en pratique ce qui est écrit dans la loi, dans le livre de Moïse, où Jéhovah a donné ce commandement : " On ne fera pas mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères ; mais on fera mourir chacun pour ses péchés."

Amasias rassembla les hommes de 5
Juda et les organisa d'après les familles, les chefs de milliers et les chefs de centaines, pour tout Juda et Benjamin ; il en fit le recensement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et il trouva trois cent mille hommes d'élite, en état d'aller à la guerre, maniant la lance et le bouclier.
Il prit encore à sa solde, parmi ceux 6
d'Israël, cent mille vaillants hommes pour cent talents d'argent. *Mais* un homme 7
de Dieu vint auprès de lui et dit : " O roi, qu'une armée d'Israël ne marche point avec toi, car Jéhovah n'est pas avec Israël, avec tous les fils d'Éphraïm.
Mais pars *seul*, agis, sois vaillant dans 8
le combat et Dieu ne te laissera pas succomber devant l'ennemi, car Dieu a le

25. *Des fils*, pluriel oratoire ; mais peut-être aussi faute de copiste pour *du fils*, comme ont lu les LXX et la Vulg.

XXV, 8. *Ne te laissera pas :* en suppléant la négation *veló*, qu'un copiste aurait omise dans l'hébr. actuel. D'autres : *Si tu vas avec eux, lors même que tu combattrais vaillamment, Dieu te fera tomber devant l'ennemi*, etc. La divergence des anciennes versions indique une altération dans le texte primitif. Vulg. : *Que*

pouvoir de secourir et de faire tomber."
9 Amasias dit à l'homme de Dieu : " Mais
que faire à l'égard des cent talents que
j'ai donnés à la troupe d'Israël ?" L'hom-
me de Dieu répondit : " Jéhovah peut te
10 donner beaucoup plus que cela." *Alors*
Amasias sépara la troupe qui lui était
venue d'Ephraïm, pour qu'elle retournât
dans son pays. Mais ces gens furent très
irrités contre Juda, et ils s'en allèrent
chez eux enflammés de colère.
11 Amasias, rempli de courage, conduisit
son peuple ; il s'en alla dans la vallée du
Sel, et battit dix mille hommes des fils de
12 Séir. Les fils de Juda en ayant saisi dix
mille vivants, ils les menèrent au som-
met d'un rocher, d'où ils les précipitè-
13 rent, et tous furent broyés. Cependant,
les gens de la troupe qu'Amasias avait
renvoyés pour qu'ils n'allassent pas à la
guerre avec lui, se jetèrent dans les vil-
les de Juda, depuis Samarie jusqu'à Bé-
thoron, y tuèrent trois mille hommes et
enlevèrent de nombreuses dépouilles.
14 Lorsqu'Amasias revint après la défaite
des Edomites, il apporta les dieux des
fils de Séir, et les ayant établis pour ses
dieux, il se prosterna devant eux et leur
15 offrit des parfums. *Alors* la colère de
Jéhovah s'enflamma contre Amasias, et
il envoya vers lui un prophète, qui lui
dit : " Pourquoi as-tu honoré les dieux
de ce peuple, qui n'ont pu délivrer leur
16 peuple de ta main ?" Comme il par-
lait, Amasias lui dit : " Est-ce que nous
t'avons fait conseiller du roi ? Retire-
toi ! Pourquoi veux-tu qu'on te frappe ?"
Le prophète se retira en disant : " Je
sais que Dieu a résolu de te détruire,
parce que tu as fait cela et que tu n'as
pas écouté mon conseil."
17 Après avoir pris avis, Amasias, roi
de Juda, envoya dire à Joas, fils de Joa-
chaz, fils de Jéhu, roi d'Israël : " Viens,
voyons-nous en face ! " Et Joas, roi
d'Israël, fit répondre à Amasias, roi de
18 Juda : " L'épine du Liban envoya dire
au cèdre du Liban : Donne ta fille pour
femme à mon fils. Et les bêtes sauvages
du Liban passèrent et foulèrent l'épine.
19 Tu as, penses-tu, battu les Edomites, et
ton cœur s'élève à l'orgueil. Reste main-
tenant chez toi ! Pourquoi t'engager dans
le malheur, pour tomber, toi et Juda
20 avec toi ?" Mais Amasias ne l'écouta pas,
car ce fut *d'après la volonté* de Dieu *qu'il*
fit cette guerre, afin de livrer *les hommes*
de Juda entre les mains *de l'ennemi*, par-
ce qu'ils avaient honoré les dieux d'E-
dom. Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils 21
se virent en face, lui et Amasias, roi de
Juda, à Bethsamès qui est à Juda. Juda 22
fut battu par Israël, et chacun s'enfuit
dans sa tente. Et Joas, roi d'Israël, 23
ayant pris à Bethsamès Amasias, roi de
Juda, fils de Joas, fils de Joachaz, il
l'emmena à Jérusalem, et il fit une brè-
che de quatre cents coudées dans la mu-
raille de Jérusalem, depuis la porte d'E-
phraïm jusqu'à la porte de l'angle. *Il* 24
prit tout l'or et l'argent et tous les vases
qui se trouvaient dans la maison de Dieu,
chez Obédédom, et les trésors de la mai-
son du roi ; *il prit* aussi des ôtages, et il
retourna à Samarie.
Amasias, fils de Joas, roi de Juda, 25
vécut quinze ans après la mort de Joas,
fils de Joachaz, roi d'Israël. Le reste 26
des actions d'Amasias, les premières et
les dernières, cela est écrit dans les livres
des rois de Juda et d'Israël.
Après qu'Amasias se fut détourné de 27
Jéhovah, il se forma contre lui un com-
plot à Jérusalem, et il s'enfuit à Lachis ;
on le poursuivit à Lachis, et on l'y mit
à mort. Puis on le transporta sur des 28
chevaux, et on l'enterra avec ses pères
dans la ville de David.

CHAP. XXVI. — *Ozias, roi de Juda. Ses guerres, ses constructions, sa force militaire. Orgueil et punition d'Ozias.*

Tout le peuple de Juda prit Ozias, **26**
âgé de seize ans, et l'établit roi à la
place de son père Amasias. Ozias rebâtit 2
Élath et la remit sous la puissance de
Juda, après que le roi fut couché avec
ses pères.
Ozias avait seize ans lorsqu'il devint 3
roi, et il régna cinquante-deux ans à Jé-
rusalem. Sa mère s'appelait Jéché-
lia, de Jérusalem. Il fit ce qui est droit 4
aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'a-
vait fait Amasias, son père. Il honorait 5
Dieu pendant la vie de Zacharie, qui
l'instruisait dans la crainte de Dieu, et
dans le temps qu'il honorait Jéhovah,
Dieu le fit prospérer.
Il partit en guerre contre les Philis- 6
tins ; il renversa les murs de Geth, les
murs de Jabnia et les murs d'Azot, et
construisit des villes dans le territoire

si tu croies que le succès de *la guerre dépend de la force de l'armée, Dieu fera que tu sois vaincu par tes ennemis, car, etc.*
28. *La ville de David* (LXX, Vulg.) ; hébr., *de Juda* : faute de copiste.

XXVI, 1. *Ozias* : sur ce règne, comp. II Rois, xiv, 21 sv., xv, 1-7. L'auteur des Rois l'appelle Azarias.

7 d'Azot et parmi les Philistins. Dieu l'aida contre les Philistins, contre les Arabes qui habitaient à Gur-Baal, et contre les
8 Maonites. Les Ammonites faisaient des présents à Ozias, et sa renommée s'étendit jusqu'aux frontières de l'Egypte, car
9 il devint très puissant. Ozias bâtit des tours à Jérusalem sur la porte de l'angle, sur la porte de la vallée et sur l'angle,
10 et il les fortifia. Il bâtit des tours dans le désert, et il creusa beaucoup de citernes, parce qu'il avait *là* de nombreux troupeaux, ainsi que dans la Séphéla et sur les plateaux, et des laboureurs et des vignerons dans les montagnes et au Carmel, car il aimait l'agriculture.
11 Ozias avait une armée de guerriers qui allaient au combat par troupes, comptées d'après le dénombrement qu'en firent le secrétaire Jéhiel et le commissaire Maasias, sous les ordres de Hana-
12 nias, l'un des chefs du roi. Le nombre total des chefs de maisons, vaillants guerriers, était de deux mille six cents.
13 Ils commandaient à une armée de trois cent sept mille cinq cents hommes, qui faisaient la guerre avec une grande puissance, pour soutenir le roi contre l'en-
14 nemi. A toute cette armée, Ozias procura des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des fron-
15 des pour lancer des pierres. Il fit construire à Jérusalem des machines inventées par un ingénieur, et destinées à être placées sur les tours et sur les angles des murs, pour lancer des flèches et de grosses pierres. Sa renommée s'étendait au loin, car il fut merveilleusement aidé *de Dieu*, jusque là qu'il devint puissant.
16 Mais lorsqu'il fut devenu puissant, il s'enorgueillit jusqu'à la ruine. Péchant contre Jéhovah, son Dieu, il entra dans le temple de Jéhovah pour brûler des
17 parfums sur l'autel des parfums. Le prêtre Azarias entra après lui, avec quatre-vingts prêtres de Jéhovah, hommes
18 courageux ; ils s'opposèrent au roi Ozias et lui dirent : " Il ne t'appartient pas, Ozias, d'offrir des parfums à Jéhovah ; c'est le droit des prêtres, fils d'Aaron, qui ont été consacrés pour remplir cet office. Sors du sanctuaire, car tu transgresses la loi, et cela ne tournera pas à ton honneur devant Jéhovah Dieu."
19 Ozias, qui tenait un encensoir à la main pour offrir des parfums, fut saisi de de colère ; et comme il s'irritait contre les prêtres, la lèpre se leva sur son front, en présence des prêtres, dans la maison de Jéhovah, auprès de l'autel des par-
20 fums. Le grand prêtre Azarias et tous les prêtres ayant porté les regards sur lui, voici qu'il avait la lèpre au front. Ils le mirent précipitamment dehors, et lui-même se hâta de sortir, parce que Jéhovah l'avait frappé. Le roi Ozias fut 21
lépreux jusqu'au jour de sa mort, et il demeura dans une maison séparée, comme lépreux, car il fut exclu de la maison de Jéhovah. Joatham, son fils, était à la tête de la maison du roi et jugeait le peuple du pays.

Le reste des actions d'Ozias, les pre- 22
mières et les dernières, a été écrit par Isaïe, fils d'Amos, le prophète. Ozias se 23
coucha avec ses pères, et on l'enterra avec ses pères dans le champ de la sépulture des rois, car on disait : " Il est lépreux. " Joatham, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXVII. — *Joatham, roi de Juda.*

Joatham avait vingt-cinq ans lors- 27
qu'il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusa, fille de Sadoc. Il fit ce qui est droit aux 2
yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait Ozias, son père ; seulement il n'entra point dans le temple de Jéhovah ; mais le peuple se corrompait encore.

Joatham bâtit la porte supérieure de 3
la maison de Jéhovah, et fit beaucoup de constructions sur le mur d'Ophel. Il 4
bâtit des villes dans la montagne de Juda, et des forts et des tours dans les bois.

Il fit la guerre au roi des fils d'Am- 5
mon, et il l'emporta sur eux. Les fils d'Ammon lui donnèrent cette année-là cent talents d'argent, dix mille cors de froment, et dix mille d'orge ; et ils lui en apportèrent autant la seconde et la troi-
sième année. C'est ainsi que Joatham 6
augmenta sa puissance, parce qu'il marchait fermement devant Jéhovah, son Dieu.

Le reste des actions de Joatham, tou- 7
tes ses guerres et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Il avait vingt-cinq ans lors- 8
qu'il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Joatham se coucha avec ses 9
pères, et on l'enterra dans la ville de David. Achaz, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXVIII. — *Achaz, roi de Juda. Idolâtrie et châtiments.*

Achaz avait vingt ans lorsqu'il de- 28
vint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, comme *avait fait* Da-

XXVIII, 1. *Achaz* : sur ce règne comp. II Rois, xvi.

vid, son père. Il marcha dans les voies
des rois d'Israël, et même il fit des ima-
ges en fonte pour les Baals. Il brûla
des parfums dans la vallée de Ben-Hin-
nom, et il fit passer ses fils par le feu,
suivant les abominables rites des nations
que Jéhovah avait chassées devant les
enfants d'Israël. Il offrait des sacrifices
et des parfums sur les hauts lieux, sur
les collines et sous tout arbre vert.
Jéhovah, son Dieu, le livra entre les
mains du roi de Syrie; les Syriens le
battirent et lui firent un grand nombre
de prisonniers, qu'ils emmenèrent à Da-
mas. Il fut aussi livré entre les mains
du roi d'Israël, qui le frappa d'une
grande défaite. Phacée, fils de Romé-
lias, tua en Juda dans un seul jour cent
vingt mille hommes, tous vaillants, parce
qu'ils avaient abandonné Jéhovah, le
Dieu de leurs pères. Zéchri, guerrier
d'Ephraïm, tua Maasias, fils du roi, et
Ezrica, chef de la maison *royale*, et El-
cana, le second après le roi. Les enfants
d'Israël firent parmi leurs frères deux
cent mille prisonniers, femmes, fils et
filles, et ils leurs prirent un butin consi-
dérable, qu'ils emmenèrent à Samarie.
Il y avait là un prophète de Jéhovah,
nommé Oded. Sortant au-devant de l'ar-
mée qui revenait à Samarie, il leur dit :
C'est dans sa colère contre Juda que
Jéhovah, le Dieu de vos pères, les a
livrés entre vos mains, et vous les avez
tués avec une fureur qui est montée jus-
qu'au ciel. Et maintenant vous avez
l'intention de faire des enfants de Juda
et de Jérusalem vos serviteurs et vos ser-
vantes! Mais vous, n'avez-vous pas *aussi*
des offenses à l'égard de Jéhovah, votre
Dieu? Ecoutez-moi donc, et renvoyez
ces captifs que vous avez faits parmi vos
frères, car le feu de la colère de Jéhovah
est sur vous." Quelques-uns d'entre les
chefs des enfants d'Ephraïm, Azarias,
fils de Johanan, Barachias, fils de Mo-
sollamoth, Ezéchias, fils de Sellum, et
Amasa, fils d'Adali, s'élevèrent contre
ceux qui revenaient de l'armée, et leur
dirent : " Vous ne ferez point entrer ici
ces captifs; car c'est pour nous rendre
coupables envers Jéhovah que vous vou-
lez ajouter à nos péchés et à nos offenses;
nous sommes déjà bien coupables, et le
feu de la colère de Jéhovah est sur Is-
raël." Les soldats abandonnèrent les
captifs et le butin devant les chefs et
devant toute l'assemblée. Et les hom-
mes qui viennent d'être mentionnés par
leurs noms se levèrent, et ayant pris les
captifs, ils employèrent le butin à vêtir
tous ceux qui étaient nus, leur donnant
des habits et des chaussures; puis ils les
firent manger et boire et les oignirent,
et ayant fait monter sur des ânes tous
ceux qui n'avaient plus de forces, ils les
menèrent à Jéricho, la ville des pal-
miers, auprès de leurs frères. Et eux re-
tournèrent à Samarie.

En ce temps-là, le roi Achaz envoya
demander du secours au roi d'Assyrie.
Car les Edomites étaient revenus; ils
avaient battu Juda et emmené des cap-
tifs. *En outre*, les Philistins s'étaient
répandus dans les villes de Séphéla et
du Négeb de Juda; ils avaient pris Beth-
samès, Aïalon, Gadéroth, Socho, Thamna
et Gamzo avec les villes de leur dépen-
dance, et s'y étaient établis. Car Jého-
vah humiliait Juda, à cause d'Achaz, roi
d'Israël, qui avait déchaîné la licence
dans Juda et commis des offenses contre
Jéhovah. Thelgath-Phalnasar, roi d'As-
syrie, vint contre lui, le traita avec ri-
gueur et ne le fortifia pas. Car Achaz
avait dépouillé la maison de Jéhovah, la
maison du roi et des chefs pour faire des
présents au roi d'Assyrie : ce qui ne lui
fut d'aucun secours.

Pendant qu'il était dans la détresse,
il continuait à offenser Jéhovah, lui, le
roi Achaz. Il sacrifia aux dieux de Da-
mas, qui le frappaient, et il dit : " Les
dieux des rois de Syrie leur viennent en
aide; je veux leur offrir aussi des sacri-
fices pour qu'ils me secourent." Mais
ils furent une occasion de ruine pour lui
et pour tout Israël. Achaz rassembla les
ustensiles de la maison de Dieu et les
mit en pièces, et ayant fermé les portes
de la maison de Jéhovah, il se fit des au-
tels à tous les coins de Jérusalem et
établit des hauts lieux dans chacune des
villes de Juda pour offrir des parfums à
d'autres dieux. Il irrita ainsi Jéhovah, le
Dieu de ses pères.

Le reste de ses actions et toutes ses
voies, les premières et les dernières, cela
est écrit dans le livre des rois de Juda
et d'Israël. Achaz se coucha avec ses

16. *Au roi* (LXX, Vulg.), *d'Assyrie*. L'hébreu actuel porte *aux rois*; si cette leçon est la vraie, nous aurions ici un pluriel de catégorie : Achaz, au lieu de s'adresser à Jéhovah, eut recours *aux puissances* de ce monde.

19. *Achaz, roi d'Israël* : Ce serait un nouvel exemple de l'acception large dans laquelle on employait quelquefois le mot *Israël* : comp. xii, 6; xxi, 2. D'autres pensent qu'*Israël* se trouve ici par suite d'une faute de copiste, à la place de *Juda*, qu'ont lu les LXX et la Vulgate.

pères, et on l'enterra dans la ville de Jérusalem, car on ne le mit pas dans le sépulcre des rois d'Israël. Ezéchias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXIX. — *Règne d'Ezéchias.*
Le temple purifié et le culte rétabli.

29 Ezéchias devint roi à l'âge de vingt-
cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à
Jérusalem. Sa mère s'appelait Abia, fille
2 de Zacharias. Il fit ce qui est droit aux
yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait
fait David, son père.
3 La première année de son règne, le
premier mois, il ouvrit les portes de la
4 maison de Jéhovah et il les répara. Il fit
venir les prêtres et les lévites, et les
5 ayant réunis sur la place orientale, il
leur dit : " Ecoutez-moi, lévites ! sanc-
tifiez-vous maintenant, sanctifiez la mai-
son de Jéhovah, le Dieu de vos pères, et
mettez tout ce qui est impur hors du
6 sanctuaire. Car nos pères ont péché,
ils ont fait ce qui est mal aux yeux de
Jéhovah, notre Dieu, ils l'ont abandonné,
ils ont détourné leur visage du taber-
nacle de Jéhovah et lui ont tourné le dos.
7 Ils ont même fermé les portes du porti-
que et éteint les lampes, et ils n'ont
offert ni parfums ni holocaustes dans le
8 sanctuaire au Dieu d'Israël. *C'est pour-
quoi* la colère de Jéhovah a été sur Juda
et Jérusalem, et il les a livrés au trou-
ble, à la désolation et à la moquerie,
9 comme vous le voyez de vos yeux ; à
cause de ce péché, nos pères sont tombés
par l'épée, et nos fils, nos filles et nos
10 femmes sont en captivité. J'ai donc l'in-
tention de faire alliance avec Jéhovah,
le Dieu d'Israël, pour que l'ardeur de sa
11 colère se détourne de nous. Maintenant,
mes enfants, ne soyez plus négligents ;
car vous avez été choisis par Jéhovah
pour vous tenir devant lui à son service,
pour être ses serviteurs et pour lui offrir
des parfums. "
12 Alors les lévites se levèrent : Mahath,
fils d'Amasaï, Joël, fils d'Azarias, des
fils des Caathites ; des fils des Mérarites,
Cis, fils d'Abdi, Azarias, fils de Jalaléel ;
des Gersonites, Joah, fils de Zemma,
13 Eden, fils de Joah ; des fils d'Elisaphan,
Samri et Jahiel ; des fils d'Asaph, Za-
14 charias et Mathanias ; des fils d'Héman,
Jahiel et Séméï ; et des fils d'Idithun,
15 Séméïas et Oziel. Ils réunirent leurs
frères, et après s'être sanctifiés, ils vin-
rent, selon l'ordre du roi, d'après les
paroles de Jéhovah, pour purifier la mai-
16 son de Jéhovah. Les prêtres entrèrent
dans l'intérieur de la maison de Jéhovah
pour la purifier ; ils enlevèrent toutes les
impuretés qu'ils trouvèrent dans le tem-
ple de Jéhovah *et les mirent* dans le par-
vis de la maison de Jéhovah, où les lévi-
tes les prirent pour les emporter dehors
au torrent de Cédron. Ils commencèrent 17
ces purifications le premier jour du pre-
mier mois ; le huitième jour du mois, ils
entrèrent dans le portique de Jéhovah,
et ils mirent huit jours à purifier la mai-
son de Jéhovan ; le seizième jour du pre-
mier mois, ils avaient achevé. Ils se ren- 18
dirent ensuite chez le roi Ezéchias et
dirent : " Nous avons purifié toute la
maison de Jéhovah, l'autel des holo-
caustes et tous ses ustensiles, et la table
de proposition et tous ses ustensiles. Et 19
tous les ustensiles que le roi Achaz avait
profanés pendant son règne, lors de ses
transgressions, nous les avons remis en
état et purifiés ; ils sont devant l'autel de
Jéhovah. "
Le roi Ezéchias, s'étant levé de bon 20
matin, assembla les chefs de la ville et
monta *avec eux* à la maison de Jéhovah.
Ils offrirent sept taureaux, sept béliers, 21
sept agneaux et sept boucs, en sacrifice
d'expiation pour le royaume, pour le
sanctuaire et pour Juda. Le roi ordonna
aux prêtres, fils d'Aaron, de les offrir
sur l'autel de Jéhovah. Les prêtres im- 22
molèrent les bœufs et recueillirent le
sang, qu'ils répandirent sur l'autel ; ils
immolèrent les béliers, et répandirent
le sang sur l'autel ; ils immolèrent les
agneaux, et répandirent le sang sur
l'autel. Puis on fit approcher les boucs 23
expiatoires devant le roi et devant l'as-
semblée, et *tous* posèrent la main sur
eux. Les prêtres les égorgèrent et ré- 24
pandirent leur sang au pied de l'autel
en expiation pour les péchés de tout Is-
raël ; car c'était pour tout Israël que le
roi avait ordonné l'holocauste et le sacri-
fice d'expiation. Il fit placer les lévites 25
dans la maison de Jéhovah avec des
cymbales, des cithares et des harpes,
selon l'ordre de David, de Gad, le
voyant du roi, et de Nathan le prophète;
car cet ordre venait de Jéhovah, par
l'organe de ses prophètes. Les lévites 26
prirent place avec les instruments de
David, et les prêtres avec les trompet-
tes. Et Ezéchias ordonna d'offrir l'holo- 27
causte, sur l'autel. Au moment où com-
mença l'holocauste, commença aussi le
chant de Jéhovah, au son des trompettes
et des instruments de David, roi d'Is-
raël. Toute l'assemblée se prosterna, on 28
chanta le cantique et l'on sonna des
trompettes, le tout jusqu'à ce que l'holo-

29 causte fut achevé. L'holocauste achevé,
le roi et tous ceux qui étaient avec lui
30 fléchirent le genou et adorèrent. Le roi
Ezéchias et les chefs dirent aux lévites
de célébrer Jéhovah avec les paroles de
David et d'Asaph le voyant, et ils célé-
brèrent avec des transports de joie, et,
inclinant la tête, ils adorèrent.
31 Alors Ezéchias prit la parole et dit :
" Maintenant que vous vous êtes consa-
crés *de nouveau* à Jéhovah, approchez-
vous, amenez des victimes et *offrez des*
sacrifices de louanges dans la maison de
Jéhovah. Et l'assemblée amena des vic-
times et offrit des sacrifices de louanges,
et tous ceux dont le cœur était bien dis-
32 posé *offrirent* des holocaustes. Le nom-
bre des holocaustes offerts par l'assem-
blée fut de soixante-dix bœufs, cent bé-
liers et deux cents agneaux ; toutes ces
victimes furent immolées en holocauste à
33 Jéhovah. On consacra en outre six cents
34 bœufs et trois mille brebis. Mais les
prêtres, étant en petit nombre, ne purent
dépouiller tous les holocaustes ; leurs
frères, les lévites, les aidèrent jusqu'à ce
que l'ouvrage fût fini et jusqu'à ce que
les autres prêtres se fussent sanctifiés,
car les lévites avaient mis plus d'em-
pressement que les prêtres à se sanc-
35 tifier. Il y avait d'ailleurs beaucoup
d'holocaustes, outre les graisses des sa-
crifices pacifiques et les libations des
holocaustes. Ainsi fut rétabli le service
36 de la maison de Jéhovah. Ezéchias et
tout le peuple se réjouirent de ce que
Dieu avait préparé pour le peuple, car
la chose s'était faite subitement.

CHAP. XXX. — *Célébration solennelle de la Pâque.*

30 Ezéchias envoya des messagers dans
tout Israël et Juda, et il écrivit des
lettres à Ephraïm et à Manassé, les in-
vitant à venir à la maison de Jéhovah à
Jérusalem, pour célébrer la Pâque en
l'honneur de Jéhovah, le Dieu d'Israël.
2 Le roi, ses chefs et toute l'assemblée de
Jérusalem, avaient tenu conseil, afin que
la Pâque fut célébrée au second mois ;
3 car on n'avait pu la faire en son temps,
parce que les prêtres ne s'étaient pas
sanctifiés en assez grand nombre, et que
le peuple ne s'était pas rassemblé à Jéru-
4 salem. La chose eut l'approbation du
5 roi et de toute l'assemblée. Ils décidèrent
donc de faire une proclamation dans tout
Israël, depuis Bersabée jusqu'à Dan,
pour que l'on vint à Jérusalem célébrer
la Pâque en l'honneur de Jéhovah, le
Dieu d'Israël ; car elle n'était plus célé-
brée par la multitude comme il est écrit.
Les coureurs allèrent avec les lettres 6
du roi et de ses chefs dans tout Israël et
Juda. D'après l'ordre du roi, ils dirent :
" Enfants d'Israël, revenez à Jéhovah,
le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël,
et il reviendra à vous, *qui n'êtes plus*
qu'un reste échappé de la main des rois
d'Assyrie. Ne soyez pas comme vos pères 7
et comme vos frères, qui ont péché con-
tre Jéhovah, le Dieu de leurs pères, et
qu'il a livrés à la désolation, comme vous
le voyez. Ne roidissez donc pas votre 8
cou, comme l'ont fait vos pères ; donnez
la main à Jéhovah, venez à son sanc-
tuaire, qu'il a sanctifié pour toujours, et
servez Jéhovah, votre Dieu, afin que le
feu de sa colère se détourne de vous. Si 9
vous revenez à Jéhovah, vos frères et vos
fils trouveront miséricorde auprès de ceux
qui les ont emmenés captifs, et il ne dé-
tournera pas sa face de vous, si vous
revenez à lui. "
Les coureurs allèrent ainsi de ville en 10
ville dans le pays d'Ephraïm et de Ma-
nassé, et jusqu'à Zabulon ; mais on se
riait et on se moquait d'eux. Cependant 11
quelques hommes d'Aser, de Manassé et
de Zaburon s'humilièrent et vinrent à
Jérusalem. Dans Juda aussi la main de 12
Dieu s'étendit pour leur donner un même
cœur et leur faire exécuter l'ordre du
roi et des chefs, selon la parole de Jé-
hovah.
Un peuple nombreux se réunit à Jéru- 13
salem pour célébrer la fête des Azymes
au second mois : ce fut une immense as-
semblée. S'étant levés, ils firent dispa- 14
raître les autels *sur lesquels on sacrifiait*
à Jérusalem, et tous ceux sur lesquels
on offrait des parfums, et ils les jetèrent
dans le torrent de Cédron. Ils immo- 15
lèrent *ensuite* la Pâque le quatorzième
jour du second mois. Les prêtres et les
lévites, pris de confusion, se sanctifiè-
rent, et offrirent des holocaustes dans la
maison de Jéhovah. Ils occupaient leur 16
place *ordinaire*, comme l'avait réglé la
loi de Moïse, l'homme de Dieu, et les
prêtres répandaient le sang qu'ils rece-
vaient de la main des lévites. Comme il 17
y avait dans l'assemblée une foule de
gens qui ne s'étaient pas sanctifiés, les

XXIX, 31. *Vous vous êtes consacrés ;* litt., *vous avez rempli vos mains pour Jéhovah* (Vulg.), locution en usage pour désigner la consécration des prêtres (Exod. xxxii, 29 ; Lév. vii, 37 sv.).

lévites étaient chargés d'immoler les victimes pascales pour tous ceux qui n'étaient pas purs, afin de les consacrer à Jého-
18 vah. Car une grande partie du peuple, une foule de ceux d'Ephraïm, de Manassé, d'Issachar et de Zabulon ne s'étaient pas purifiés, et ils mangèrent la Pâque sans se conformer à ce qui est écrit. Mais Ezéchias pria pour eux, en disant : " Que Jéhovah, qui est bon,
19 pardonne à tous ceux qui ont appliqué leur cœur à chercher Dieu, Jéhovah, le Dieu de leurs pères, quoiqu'ils n'aient
20 pas la pureté du sanctuaire ! " Jéhovah exauça Ezéchias et pardonna au peuple.
21 C'est ainsi que les enfants d'Israël qui se trouvèrent à Jérusalem célébrèrent la fête des Azymes pendant sept jours avec une grande joie, et chaque jour les lévites et les prêtres louaient Jéhovah avec des instruments qu'ils faisaient retentir
22 en son honneur. Ezéchias parla au cœur de tous les lévites, qui montraient une grande intelligence pour le service de Jéhovah. Ils mangèrent les victimes pendant sept jours, offrant des sacrifices pacifiques et louant Jéhovah, le Dieu de leurs pères.
23 Toute l'assemblée fut d'avis de célébrer sept autres jours, ce qu'ils firent
24 joyeusement ; car Ezéchias, roi de Juda, avait donné à l'assemblée mille taureaux et sept mille brebis, et les chefs lui donnèrent mille taureaux et dix mille brebis, et des prêtres en grand nombre
25 s'étaient sanctifiés. Toute l'assemblée de Juda, les prêtres et les lévites, tout le peuple venu d'Israël et les étrangers venus d'Israël ou établis en Judée se
26 livrèrent à la joie. Il y eut à Jérusalem de grandes réjouissances, et depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien de semblable n'avait eu
27 lieu dans Jérusalem. Les prêtres, fils de Lévi, se levèrent et bénirent le peuple, et leur voix fut entendue ; leur prière arriva jusqu'à la sainte demeure de Jéhovah, jusqu'au ciel.

CHAP. XXXI. — *Destruction des idoles et des hauts lieux. Fonctions et revenus des prêtres et des lévites.*

31 Lorsque toutes ces fêtes furent terminées, tous ceux d'Israël qui étaient présents partirent pour les villes de Juda, et ils brisèrent les statues, abattirent les idoles d'Astarté, et renversèrent les hauts lieux et les autels dans tout Juda et Benjamin, et dans Ephraïm et Manassé, jusqu'à complète destruction. Puis tous les enfants d'Israël retournèrent dans leurs villes, chacun dans son domaine.

Ezéchias établit le service alternatif 2
des prêtres et des lévites d'après leurs classes, chacun selon ses fonctions, prêtres et lévites, pour les holocaustes et les sacrifices pacifiques, pour le service du culte, pour les chants et les louanges, aux portes du camp de Jéhovah. Le roi 3
fournit de ses biens les victimes nécessaires pour les holocaustes, pour les holocaustes du matin et du soir et pour ceux des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, comme il est écrit dans la loi de Jéhovah. Et il commanda au peuple qui 4
habitait Jérusalem de donner la portion des prêtres et des lévites, afin qu'ils s'attachassent fortement à la loi de Jéhovah. Lorsque cet ordre fut répandu, 5
les enfants d'Israël offrirent en abondance les prémices du blé, du vin nouveau, de l'huile, du miel et de tous les produits des champs ; ils apportèrent aussi en abondance la dime de tous leurs produits. Les enfants d'Israël et de Juda 6
qui demeuraient dans les villes de Juda donnèrent, eux aussi, la dime du gros et du menu bétail, et la dime des choses saintes qui étaient consacrées à Jéhovah, leur Dieu, et l'on en fit plusieurs tas. On 7
commença à former les tas au troisième mois, et on les acheva au septième mois. Ezéchias et les chefs vinrent, et ayant 8
vu les tas, ils bénirent Jéhovah et son peuple d'Israël. Et Ezéchias interrogea 9
les prêtres et les lévites au sujet de ces tas. Le grand prêtre Azarias, de la mai- 10
son de Sadoc, lui répondit : " Depuis qu'on a commencé d'apporter les prémices dans la maison de Jéhovah, nous avons mangé, nous nous sommes rassasiés, et nous en avons laissé beaucoup, car Jéhovah a béni son peuple, et tu vois la grande quantité qu'il y a de reste. "
Ezéchias donna l'ordre de préparer 11
des chambres dans la maison de Jéhovah. Lorsqu'elles furent prêtes, on y 12
apporta fidèlement les prémices, la dime et les choses consacrées. Le lévite Chonénias en eut l'intendance, et Séméi, son frère, venait en second. Jahiel, Aza- 13
zias, Nahath, Asaël, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jesmachias, Mahath et Banaïas étaient surveillants sous l'autorité de Chonénias et de son frère Séméi, d'après l'ordre du roi Ezéchias et d'Azarias, chef de la maison de Dieu. Le lévite Coré, 14
fils de Jemna et gardien de la porte orientale, était préposé aux dons volontaires faits à Dieu, et chargé de distribuer ce qui était présenté à Jéhovah et

15 les choses très saintes. Sous ses ordres, qu'ils exécutaient fidèlement, Eden, Benjamin, Jésué, Séméïas, Amarias et Séchénias étaient dans les villes sacerdotales, pour faire les distributions à leurs frères, grands et petits, selon leurs divi-
16 sions : excepté aux mâles enregistrés, de trois ans et au-dessus, pour tous ceux qui entraient dans la maison de Jéhovah selon le besoin de chaque jour, pour faire le service conformément à leurs fonc-
17 tions et à leurs classes. Le registre des prêtres était dressé d'après leurs maisons paternelles, et les lévites étaient inscrits à partir de vingt ans et au-dessus, selon leurs fonctions et leurs classes.
18 Le registre de tous leurs enfants, de leurs femmes, de leurs fils et de leurs filles comprenait toute l'assemblée; car ils se montraient justes et saints dans la
19 distribution des saintes offrandes. Et pour les fils d'Aaron, les prêtres qui demeuraient à la campagne, dans le territoire de leurs villes, il y avait dans chaque ville des hommes désignés par leurs noms pour distribuer les portions à tous les mâles parmi les prêtres et à tous les lévites inscrits.

20 Voilà ce que fit Ezéchias dans tout Juda; il fit ce qui est bon, ce qui est droit et ce qui est vrai devant Jéhovah,
21 son Dieu. Dans tout ce qu'il entreprit pour le service de la maison de Dieu, pour *le maintien de* la loi et des commandements, en recherchant son Dieu, il agit de tout son cœur et il prospéra.

CHAP. XXXII. — *Invasion de Sennachérib, roi d'Assyrie, et destruction de son armée.*

32 Après ces choses et ces actes de fidélité, Sennachérib, roi d'Assyrie, se mit en marche, et, étant entré en Judée, il assiégea les villes fortes, dans le dessein
2 de s'en emparer. Quand Ezéchias vit que Sennachérib était venu et qu'il se
3 proposait d'attaquer Jérusalem, il tint conseil avec ses chefs et ses hommes vaillants, afin de couvrir les eaux des sources qui étaient hors de la ville, et ils
4 appuyèrent son avis. Une foule de gens se rassemblèrent et ils couvrirent toutes les sources et le ruisseau qui coulait au milieu du pays, en disant : " Pourquoi les rois d'Assyrie, en venant *ici*, trouve-
5 raient-ils de l'eau en abondance? " Ezéchias prit courage; il reconstruisit toute la muraille qui était en ruine et éleva des tours au-dessus; il bâtit l'autre mur en dehors, fortifia Mello dans la cité de David, et fit fabriquer une quantité d'armes et de boucliers. Il donna des chefs mili- 6
taires au peuple, et les ayant réunis près de lui sur la place de la porte de la ville, il leur parla au cœur, en disant : " Soyez 7
forts et courageux; ne craignez point et ne vous effrayez point devant le roi d'Assyrie et devant toute la multitude qui est avec lui; car il y a plus avec nous qu'avec lui. Avec lui est un bras de chair, et avec 8
nous Jéhovah, notre Dieu, qui nous aidera et combattra pour nous. " Le peuple eut confiance dans les paroles d'Ezéchias, roi de Juda.

Après cela, Sennachérib, roi d'Assy- 9
rie, envoya ses serviteurs à Jérusalem, tandis qu'il était devant Lachis avec toutes ses forces; *il les envoya* vers Ezéchias, roi de Juda, et vers tous ceux de Juda qui étaient à Jérusalem, pour leur dire : " Ainsi parle Sennachérib, roi 10
d'Assyrie : " Sur quoi repose votre confiance, pour que vous restiez à Jérusalem dans la détresse? Ezéchias ne vous trom- 11
pe-t-il pas pour vous livrer à la mort par la famine et par la soif, quand il dit : Jéhovah notre Dieu nous sauvera de la main du roi d'Assyrie? N'est-ce pas lui, 12
Ezéchias, qui a fait disparaître les hauts lieux et les autels de Jéhovah, et qui a donné cet ordre à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant un seul autel, et vous y offrirez des parfums? Ne 13
savez-vous pas ce que nous avons fait, mes pères et moi, à tous les peuples des *autres* pays? Parmi tous les dieux des 14
nations que mes pères ont exterminées, quel est celui qui a pu délivrer son peuple de ma main, pour que votre dieu puisse vous délivrer de ma main? Qu'Ezéchias 15
ne vous séduise donc point et ne vous trompe pas ainsi! Ne vous fiez pas à lui. Car aucun dieu d'aucune nation ni d'aucun royaume n'a pu délivrer son peuple de ma main et de la main de mes pères : combien moins votre dieu vous délivrera-t-il de ma main! "

Les serviteurs de Sennachérib parlè- 16
rent contre Jéhovah Dieu et contre Ezéchias, son serviteur. Il écrivit aussi une 17
lettre insultante pour Jéhovah, le Dieu d'Israël; il s'exprimait ainsi contre lui : " De même que les dieux des nations, des *autres* pays, n'ont pu délivrer leur peuple de ma main, de même le dieu d'Ezéchias ne délivrera pas son peuple de ma main. " Et ses serviteurs crièrent 18
à haute voix, en langue judaïque, au peuple de Jérusalem qui était sur la muraille, pour l'effrayer et l'épouvanter, afin de pouvoir ainsi s'emparer de la ville. Ils parlaient du Dieu de Jérusalem com- 19

me des dieux des peuples de la terre, ouvrages de mains d'homme.

20 A cause de cela, le roi Ezéchias et le prophète Isaïe, fils d'Amos, se mirent à
21 prier, et ils crièrent vers le ciel. Et Jéhovah envoya un ange qui extermina tous les vaillants hommes, les princes et les chefs dans le camp du roi d'Assyrie. Le roi s'en retourna couvert de honte dans son pays. Lorsqu'il fut entré dans la maison de son dieu, ceux qui étaient sortis de ses entrailles le firent tomber
22 par l'épée. *C'est ainsi que* Jéhovah sauva Ezéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sennachérib, roi d'Assyrie et de la main de tous *ses ennemis*, et *qu'*il leur donna du repos de tous côtés.
23 Beaucoup de gens apportèrent à Jérusalem des offrandes à Jéhovah, et de riches présents à Ezéchias, roi de Juda, qui fut élevé depuis lors aux yeux de toutes les nations.

24 En ce temps-là, Ezéchias fut malade à la mort. Il fit une prière à Jéhovah, et Jéhovah lui parla et lui accorda un pro-
25 dige. Mais Ezéchias ne répondit pas au bienfait qu'il avait reçu, car son cœur s'éleva, et la colère *de Jéhovah* fut sur lui ainsi que sur Juda et Jérusalem.
26 *Alors*, du sein de son orgueil, le roi s'humilia avec les habitants de Jérusalem, et la colère de Jéhovah ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ezéchias.

27 Ezéchias eut beaucoup de richesses et de gloire. Il amassa des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, d'aro-
28 mates, de boucliers et de toutes sortes d'objets désirables. *Il se fit* des magasins pour les produits en blé, en vin et en huile, des crèches pour toute espèce de bétail et des étables pour les troupeaux.
29 Il se bâtit des villes, et il eut de nombreux troupeaux de menu et de gros bétail, car Dieu lui avait donné des biens considé-
30 rables. Ce fut lui aussi, Ezéchias, qui couvrit l'issue supérieure des eaux du Gihon, et les amena en bas vers l'occident de la cité de David. Ezéchias réus-
31 sit dans toutes ses entreprises. Et dans l'affaire même des messagers que les chefs de Babylone envoyèrent auprès de lui pour s'informer du prodige qui avait eu lieu dans le pays, Dieu *ne* l'abandonna *que* pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qu'il y avait dans son cœur.

32 Le reste des actions d'Ezéchias, et ses œuvres pieuses, cela est écrit dans la vision du prophète Isaïe, fils d'Amos, *et* dans le livre des rois de Juda et d'Israël.
33 Ezéchias se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans le lieu le plus élevé des sépulcres des fils de David, et tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent des honneurs à sa mort. Manassé, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXXIII. — *Manassé et Amon, rois de Juda.*

33 Manassé avait douze ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-cinq
2 ans à Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant les abominations des nations que Jéhovah avait
3 chassées devant les enfants d'Israël. Il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias, son père, avait renversés ; il éleva des autels aux Baals, il fit des idoles d'Astarté, et il se prosterna devant toute l'armée du
4 ciel et la servit. Il bâtit des autels dans la maison de Jéhovah, de laquelle Jéhovah avait dit : " C'est dans Jérusalem
5 que sera mon nom à perpétuité." Il bâtit des autels à toute l'armée du ciel dans les deux parvis de la maison de
6 Jéhovah. Il fit passer ses fils par le feu dans la vallée de Ben-Ennom ; il pratiquait les enchantements et la magie et observait les signes ; il institua des gens qui évoquaient les esprits et qui prédisaient l'avenir.
7 Il plaça l'image de l'idole qu'il avait faite dans la maison de Dieu, de laquelle Dieu avait dit à David et à Salomon, son fils : " C'est dans cette maison, et c'est dans Jérusalem que j'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël, que je veux placer mon nom à
8 perpétuité. Je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai destinée à vos pères, pourvu seulement qu'ils aient soin de mettre en pratique tout ce que je leur ai commandé, selon toute la loi, les préceptes et les ordonnances prescrites par
9 Moïse." Manassé fut donc cause que Juda et les habitants de Jérusalem s'égarèrent et firent plus de mal que les nations que Jéhovah avait détruites devant
10 les enfants d'Israël. Jéhovah parla à Manassé et à son peuple, mais ils n'y firent point attention.

11 Alors Jéhovah fit venir contre eux les

XXXII, 22. *Il leur donna du repos de tous côtés*, locution familière à l'auteur (comp. I Par. xx, 18). Cette leçon, qui est celle des LXX et de la Vulg., est probablement la véritable. L'hébreu actuel porte, *il les guida*, c.-à-d. les protégea, *de tous côtés*.

24-26. La maladie et la guérison miraculeuse d'Ezéchias sont racontées plus au long II Rois, xx, 1-11 ; *Is.* xxxviii.

chefs de l'armée du roi d'Assyrie ; ils prirent Manassé avec des anneaux, et l'ayant lié d'une double chaine d'airain,
12 ils le menèrent à Babylone. Lorsqu'il fut dans l'angoisse, il implora Jéhovah, son Dieu, et il s'humilia profondément
13 devant le Dieu de ses pères. Il lui adressa sa prière, et Jéhovah, se laissant fléchir, exauça ses supplications et le ramena à Jérusalem dans son royaume. Et Manassé reconnut que Jéhovah est Dieu.
14 Après cela, il bâtit un mur dehors de la cité de David, à l'occident vers Gihon dans la vallée, se prolongeant jusqu'à la porte des Poissons, et entourant Ophel, et il l'éleva à une grande hauteur. Il mit aussi des chefs militaires dans toutes les
15 villes de Juda. Il fit disparaitre de la maison de Jéhovah les dieux étrangers et l'idole, ainsi que tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de Jéhovah et à Jérusalem, et il les jeta
16 hors de la ville. Il rétablit l'autel de Jéhovah et y offrit des sacrifices de paix et d'actions de grâces, et il ordonna à Juda de servir Jéhovah, le Dieu d'Is-
17 raël. Le peuple sacrifiait bien encore sur les hauts lieux, mais seulement à Jéhovah, son Dieu.
18 Le reste des actions de Manassé, sa prière à son Dien, et les paroles des voyants qui lui parlèrent au nom de Jéhovah, le Dieu d'Israël, cela est écrit dans
19 les actes des rois d'Israël. Sa prière et la manière dont Dieu l'exauça, ses péchés et ses infidélités, les places où il bâtit les hauts lieux et dressa des idoles d'Astarté et des images avant de s'être humilié, cela est écrit dans le livre de
20 Hozaï. Manassé se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans sa maison. Amon, son fils régna à sa place.

21 Amon avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans à Jéru-
22 salem. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme avait fait Manassé, son père ; il sacrifia à toutes les images qu'avait faites Manassé, son père, et il les
23 servit ; et il ne s'humilia pas devant Jéhovah, comme s'était humilié Manassé, son père ; car lui Amon, se rendit de
24 plus en plus coupable. Ses serviteurs, ayant conspiré contre lui, le mirent à
25 mort dans sa maison. Mais le peuple du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et il établit roi à sa place Josias, son fils.

CHAP. XXXIV. — *Josias, roi de Juda. Son zèle contre l'idolâtrie. Le livre de la loi trouvé dans le temple.*

Josias avait huit ans lorsqu'il devint 34
roi, et il régna trente et un an à Jérusalem. Il fit ce qui est droit aux yeux 2
de Jéhovah, et il marcha dans les voies de David, son père, et il ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.
La huitième année de son règne, lors- 3
qu'il était encore un adolescent, il commença à rechercher le Dieu de David, son père, et la douzième année il commença à purifier Juda et Jérusalem des hauts lieux, des idoles d'Astarté, des images sculptées et des images fondues.
On renversa devant lui les autels des 4
Baals, et il abattit les statues consacrées au soleil qui étaient *placées* dessus ; il brisa les idoles d'Astarté, les images taillées et les images fondues, et les ayant réduites en poussière, il répandit cette poussière sur le tombeau de ceux qui leur avaient offert des sacrifices ; et il brûla 5
les ossements des prêtres sur leurs autels. C'est ainsi qu'il purifia Juda et Jérusalem. Dans les villes de Manassé, 6
d'Ephraïm, de Siméon et jusqu'en Nephthali, partout au milieu de leurs ruines, *il fit de même :* il renversa les autels et 7
les idoles d'Astarté, il brisa et réduisit en poussière les images sculptées, et abattit toutes les statues consacrées au soleil dans tout le pays d'Israël. Puis il retourna à Jérusalem.
La dix-huitième année de son règne, 8
après qu'il eut purifié le pays et la maison *de Dieu*, il envoya Saphan, fils d'Eselia, Maasias, commandant de la ville, et Joha, fils de Joachaz, l'archiviste, pour réparer la maison de Jéhovah, son Dieu. Ils se rendirent auprès 9
du grand prêtre Helcias, et ils livrèrent l'argent qui avait été apporté dans la maison de Dieu, et que les lévites gardiens de la porte avaient recueilli de Manassé et d'Ephraïm, et de tout le reste d'Israël, et de tout Juda et Benjamin et des habitants de Jérusalem. Ils le remi- 10
rent entre les mains de ceux qui avaient l'intendance des travaux de la maison de

XXXIII, 18. *Sa prière :* elle n'est pas arrivée jusqu'à nous ; car le morceau portant le nom de *Prière de Manassé*, qui accompagne certains manuscrits des LXX et qui se trouve en tête du 3e livre (apocryphe) d'Esdras, est l'œuvre d'un Juif helléniste, fort peu antérieur à l'ère chrétienne. — Les paroles du voyant : comp. II Rois, xxi, 10-15.

21. *Amon :* sur ce règne, voy. II Rois, xxi, 19-29, et les notes.

XXXIV, 1. *Josias* : sur ce règne, comp. II Rois, xxii-xxiii, 30.

Jéhovah, et ceux-ci le distribuèrent aux ouvriers qui travaillaient à réparer et à
11 consolider la maison de Jéhovah : aux charpentiers et aux maçons, et pour les achats de pierres de taille et du bois destiné aux poutres et à la charpente des bâtiments qu'avaient détruits les rois de
12 Juda. Ces hommes remplirent fidèlement leur tâche. Ils étaient placés sous la direction de Jahath et d'Abdias, lévites d'entre les fils de Mérari, de Zacharias et de Mosollam, d'entre les fils de Caath, et des lévites qui étaient habiles
13 musiciens, lesquels surveillaient *aussi* les manœuvres et dirigeaient tous les ouvriers employés aux divers travaux. Il y avait encore d'autres lévites secrétaires, commissaires et portiers.

14 Au moment où l'on retirait l'argent qui avait été apporté dans la maison de Jéhovah, le prêtre Helcias trouva le livre de la loi de Jéhovah, donnée par Moïse.
15 Alors Helcias, prenant la parole, dit à Saphan, le secrétaire : " J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de Jého-
16 vah " ; et il lui remit le livre. Saphan porta le livre au roi, et il lui rendit aussi compte, en disant : " Tes serviteurs ont fait tout ce qui leur a été commandé ;
17 ils ont vidé l'argent qui se trouvait dans la maison de Jéhovah et l'ont remis entre les mains des surveillants et des ouvriers." Saphan, le secrétaire, dit encore
18 au roi : " Le prêtre Helcias m'a donné un livre. " Et il lut dans ce livre devant le roi.

19 Lorsque le roi eut entendu les paroles
20 de la loi, il déchira ses vêtements, et il donna cet ordre à Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Abdon, fils de Micha, à Saphan, le secrétaire, et à Asaa, ser-
21 viteur du roi : " Allez, consultez Jéhovah pour moi et pour ce qui reste en Israël et en Juda, au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Jéhovah qui s'est répandue sur nous, parce que nos pères n'ont pas observé la parole de Jéhovah, ne mettant pas en pratique tout ce qui est écrit dans ce livre."

22 Helcias et ceux que le roi avait désignés allèrent trouver la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécuath, fils de Hasra, gardien des vêtements. Elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Quand ils lui eurent exposé
23 leur mission, elle leur répondit : " Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :
24 Ainsi parle Jéhovah : Voici que je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, toutes les malédictions écrites dans le livre qu'on a lu devant le
25 roi de Juda. Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres Dieu, de manière à m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu, et elle
26 ne s'éteindra point. Mais vous direz au roi de Juda qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël, au sujet des paroles que
27 tu as entendues : Parce que ton cœur a été touché, et que tu t'es humilié devant Dieu en entendant ces paroles contre ce lieu et contre ses habitants ; parce que, dans ton humiliation, tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, moi aussi je *t*'ai entendu, dit Jého-
28 vah. Je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu et sur ses habitants." — Ils rapportèrent au roi cette réponse.

29 *Alors* le roi, ayant fait assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem,
30 monta à la maison de Jéhovah avec tous les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem, les prêtres et les lévites, et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. *Là* il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance qu'on avait trouvé dans la maison de Jéhovah. Le
31 roi, se tenant sur son estrade, renouvela l'alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre Jéhovah, et à observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois de tout son cœur et de toute son âme, afin de mettre en pratique les paroles de l'alliancee écrites dans ce livre. Et il
32 fit entrer dans l'alliance tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin ; et les habitants de Jérusalem agirent selon l'alliance de Dieu, du Dieu de leurs pères. Josias fit disparaître toutes les
33 abominations de tous les pays appartenant aux enfants d'Israël, et il obligea tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir Jéhovah leur Dieu. Tant qu'il vécut, ils ne se détournèrent point de Jéhovah, le Dieu de leurs pères.

CHAP. XXXV. — *Célébration solennelle de la Pâque. Josias tué par les archers de Néchao, roi d'Egypte.*

Josias célébra la Pâque à Jérusalem 3[illegible]
en l'honneur de Jéhovah, et on immola la Pâque le quatorzième jour du premier mois. Il établit les prêtres dans leurs fonctions, et il les encouragea à faire le service dans la maison de Jéhovah. Il 3

dit aux lévites qui enseignaient tout Israël et qui étaient consacrés à Jéhovah : " Placez l'arche sainte dans la maison qu'a bâtie Salomon, fils de David, roi d'Israël ; vous n'avez plus à la porter sur l'épaule. Servez maintenant Jéhovah,
4 votre Dieu, et son peuple d'Israël. Tenez-vous prêts, selon vos familles et vos classes, comme l'ont réglé par écrit David, roi d'Israël, et Salomon, son fils.
5 Occupez vos places dans le sanctuaire, d'après les différentes familles de vos frères, les fils du peuple, et d'après les
6 différentes familles des lévites. Immolez la Pâque, sanctifiez-vous et préparez-la pour vos frères, en vous conformant à la parole que Jéhovah a dite à Moïse. "
7 Josias donna aux gens du peuple, à tous ceux qui se trouvaient là, des agneaux et des chevreaux au nombre de trente mille, le tout pour la Pâque, et trois mille bœufs, pris sur les biens
8 du roi. Ses chefs firent spontanément un présent au peuple, aux prêtres et aux lévites. Helcias, Zacharias et Jahiel, princes de la maison de Dieu, donnèrent aux prêtres pour la Pâque deux mille six cents agneaux et trois cents bœufs.
9 Chonénias, Séméïas et Nathanaël, ses frères, Hasabias, Jéhiel et Jozabad, princes des lévites, donnèrent aux lévites pour la Pâque cinq mille agneaux et cinq cents bœufs.
10 Le service ainsi organisé, les prêtres occupèrent leurs postes, ainsi que les lévites, selon leurs divisions, conformé-
11 ment à l'ordre du roi. Les lévites immolèrent la Pâque, et les prêtres, recevant le sang de leur main, le répandaient, tandis que les lévites dépouillaient les
12 victimes. Ils mirent à part *les morceaux destinés* à l'holocauste, pour les distribuer aux diverses familles des gens du peuple, afin qu'ils les offrissent à Jéhovah, comme il est écrit dans le livre de
13 Moïse ; et de même pour les bœufs. Ils firent rôtir au feu la Pâque, selon ce qui est ordonné, et ils firent cuire les victimes *pacifiques* dans des chaudières, des chaudrons et des poêles, et ils s'empressèrent de les distribuer à tout le peuple.
14 Ensuite ils préparèrent *la Pâque* pour eux et pour les prêtres ; car les prêtres, fils d'Aaron, furent occupés jusqu'à la nuit à offrir l'holocauste et les graisses : c'est pourquoi les lévites la préparèrent pour eux et pour les prêtres, fils d'Aaron. Les chantres, fils d'Asaph, étaient 15
à leur place, selon l'ordre de David, d'Asaph, d'Héman et d'Idithun, le voyant du roi, et les portiers étaient à chaque porte, sans avoir à se détourner de leur office, car leurs frères, les lévites, préparaient pour eux la Pâque.

Ainsi fut organisé ce jour-là tout le 16
service de Jéhovah pour la célébration de la Pâque et l'offrande des holocaustes sur l'autel de Jéhovah conformément à l'ordre du roi Josias. Les enfants d'Is- 17
raël qui se trouvaient là célébrèrent la Pâque en ce temps et la fête des azymes pendant sept jours. Aucune Pâque pa- 18
reille à celle-là n'avait eu lieu en Israël depuis les jours de Samuel le prophète, et aucun des rois d'Israël n'avait fait une Pâque pareille à celle que célébrèrent Josias, les prêtres et les lévites, tout Juda et tout Israël qui étaient présents, et les habitants de Jérusalem. Ce 19
fut la dix-huitième année du règne de Josias que cette Pâque fut célébrée.

Après tout cela, lorsque Josias eut ré- 20
paré la maison de Jéhovah, Néchao, roi d'Egypte, monta pour combattre à Charcamis, sur l'Euphrate. Josias monta à sa rencontre, et Néchao lui envoya des 21
messagers pour dire : " Que me veux-tu, roi de Juda ? Ce n'est pas contre toi que je viens aujourd'hui ; c'est contre une maison avec laquelle je suis en guerre, et Dieu m'a dit de me hâter. Cesse de t'opposer à Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne te fasse mourir. " Mais Jo- 22
sias ne se détourna pas de lui et se prépara à l'attaquer, sans écouter les paroles de Néchao, qui venaient de la bouche de Dieu ; il s'avança pour combattre dans la plaine de Mageddo. Les archers tirè- 23
rent sur le roi Josias, et le roi dit à ses serviteurs : " Emportez-moi, car je suis gravement blessé. " Ses serviteurs l'em- 24
portèrent du char, et le placèrent dans un autre char qui était à lui. Il mourut, et fut enterré dans le sépulcre de ses pères. Tout Juda et Jérusalem le pleurèrent. Jérémie composa un chant funè- 25
bre sur Josias ; tous les chanteurs et toutes les chanteuses ont parlé de Josias dans leurs lamentations, et la coutume en fut établie en Israël. Ces chants sont écrits dans les Lamentations.

Le reste des actions de Josias, et ses 26
œuvres pieuses conformes à ce qui est prescrit dans la loi de Jéhovah, ses pre- 27

XXXV, 13. *La Pâque*, la chair des agneaux ou chevreaux pascals. — *Les victimes pacifiques* (litt. *les choses saintes*), la chair des bœufs : ce fut sans doute le lendemain (15 nisan) que l'on fit cuire ainsi la chair des victimes pacifiques, car, dans le repas du soir du 14 nisan, il était défendu de manger autre chose que l'agneau pascal.

mières et ses dernières actions, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda.

CHAP. XXXVI. — *Les derniers rois de Juda : Joachaz, Joakim, Joachin et Sédécias. Destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor ; captivité de Juda. Fin de la captivité sous Cyrus.*

36 Le peuple du pays prit Joachaz, fils de Josias, et l'établit roi à la place de
2 son père à Jérusalem. Joachaz avait vingt-trois ans lorsqu'il devint roi, et il
3 régna trois mois à Jérusalem. Le roi d'Égypte le destitua à Jérusalem, et frappa le pays d'une contribution de cent talents d'argent et d'un talent d'or.
4 Et il établit roi sur Juda et sur Jérusalem Eliakim, frère de Joachaz, dont il changea le nom en celui de Joakim. Néchao prit son frère Joachaz et l'emmena en Egypte.

5 Joakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux de
6 Jéhovah, son Dieu. Nabuchodonosor, roi de Babylone, monta contre lui, et le lia avec des chaînes d'airain pour le con-
7 duire à Babylone. Nabuchodonosor emporta à Babylone des ustensiles de la maison de Jéhovah et il les mit dans son temple à Babylone.
8 Le reste des actions de Joakim, les abominations qu'il commit, et ce qui se trouvait en lui, cela est écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël. Joachin, son fils, régna à sa place.

9 Joachin avait [dix-] huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem. Il fit ce qui est mal
10 aux yeux de Jéhovah. Au retour de l'année, le roi Nabuchodonosor le fit emmener à Babylone, avec les ustensiles précieux de la maison de Jéhovah ; et il établit roi sur Juda et sur Jérusalem Sédécias, frère de Joachin.

11 Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à
12 Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, son Dieu, et il ne s'humilia point devant Jérémie, le prophète, qui
13 lui parlait de la part de Jéhovah. Il se révolta même contre le roi Nabuchodonosor, qui l'avait fait jurer par le nom de Dieu ; il raidit son cou et endurcit son cœur, pour ne pas retourner à Jéhovah, le Dieu d'Israël.
14 Tous les chefs des prêtres et le peuple multiplièrent aussi les transgressions, imitant toutes les abominations des nations, et ils profanèrent la maison de Jéhovah, qu'il avait sanctifiée à Jérusa-
15 lem. De bonne heure et à plusieurs reprises Jéhovah, le Dieu de leurs pères, les fit avertir par ses envoyés, car il usait de ménagement envers son peuple
16 et envers sa propre demeure. Mais ils se moquèrent des envoyés de Dieu, ils méprisèrent ses paroles et se raillèrent de ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de Dieu s'élevât contre son peuple, *et* qu'il n'y eût plus de remède.
17 Alors Jéhovah fit monter contre eux le roi des Chaldéens, qui tua par l'épée leurs jeunes gens dans la maison de leur sanctuaire ; n'épargnant ni le jeune homme, ni la jeune fille, ni le vieillard, ni l'homme aux cheveux blancs, il livra
18 tout entre ses mains. Nabuchodonosor emporta à Babylone tous les ustensiles de la maison de Dieu, grands et petits, les trésors de la maison de Jéhovah, et
19 les trésors du roi et de ses chefs. Ils brûlèrent la maison de Dieu, ils démolirent les murailles de Jérusalem, ils livrèrent au feu tous ses palais et détruisirent tous les objets précieux. Nabu-
20 chodonosor emmena captifs à Babylone ceux qui échappèrent à l'épée, et ils furent ses esclaves, à lui et à ses fils, jusqu'à la domination du royaume de
21 Perse, — afin que s'accomplît la parole que Jéhovah avait dite par la bouche de Jérémie, — jusqu'à ce que le pays eût joui de ses sabbats ; car il se reposa tout le temps que dura sa solitude, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix années.

XXXVI, 1. *Joachaz :* sur ce règne, comp. II Rois, xxiii, 31-35.

5. *Joakim :* sur ce règne, comp. II Rois, xxiii, 36-xxiv, 7.

6. *Nabuchodonosor monta contre lui :* cette première expédition de Nabuchodonosor contre Juda eut lieu la 4e année du règne de Joakim, l'an 606 ou 605 av. J.-C., et c'est de là que l'on compte ordinairement les 70 années de la captivité.

9. *Joachin :* sur ce règne, comp. II Rois, xxiv, 8-17. — *Dix-huit ans* (hébr. *huit ans*) : c'est la vraie leçon, donnée par beaucoup de manuscrits des LXX ; comp. II Rois, xxiv, 8.

10. *Frère* dans le sens large (Gen. xiv, 14), plus exactement son oncle paternel (LXX et Vulg.) : il était le plus jeune des fils de Josias (et d'Amital, comme Joachaz, II Rois, xxiii, 31), et n'avait guère plus d'âge que Joachin.

21. Jérémie prédit deux choses : *a*) la dévastation de Juda et la captivité de 70 ans (xxv, 11 sv. xxix, 10), *b*) la cessation de la captivité sous la domination de la Perse. (xxvii, 7).

22 La première année de Cyrus, roi de Perse, pour l'accomplissement de la parole que Jéhovah avait dite par la bouche de Jérémie, Jéhovah excita l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit faire de vive voix et par écrit cette publication
23 dans tout son royaume : " Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Jéhovah, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem en Juda. Qui d'entre vous est de son peuple? Que Jéhovah, son Dieu, soit avec lui, et qu'il monte ! "

ESDRAS

PREMIÈRE PARTIE

ZOROBABEL. RECONSTRUCTION DU TEMPLE [CH. I — VI].

CHAP. I. — *Edit de Cyrus. Retour de la captivité de Babylone et restitution des vases du temple.*

1 LA première année de Cyrus, roi de Perse, pour l'accomplissement de la parole que Jéhovah avait dite par la bouche de Jérémie, Jéhovah excita l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit faire de vive voix et par écrit cette publication dans
2 tout son royaume : " Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Jéhovah le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une mai-
3 son à Jérusalem en Juda. Quiconque d'entre vous est de son peuple, que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem en Juda et bâtisse la maison de Jéhovah, Dieu d'Israël ! C'est le Dieu
4 qui est à Jérusalem. Partout où séjournent des restes *de ce peuple*, que les gens du lieu leur viennent en aide par de l'argent, de l'or, des effets et du bétail, avec des dons volontaires pour *rebâtir* la maison du Dieu qui est à Jérusalem."
5 Les chefs de famille de Juda et de Benjamin, les prêtres et les lévites, tous ceux dont Dieu excita l'esprit, se levèrent pour aller bâtir la maison de Jého-
6 vah à Jérusalem. Tous leurs voisins les aidèrent en leur donnant des objets d'argent, de l'or, des effets, du bétail et des choses précieuses, sans compter toutes les offrandes volontaires. Le roi Cyrus 7
rendit les ustensiles de la maison de Jéhovah, que Nabuchodonosor avait emportés de Jérusalem et placés dans la maison de son dieu. Cyrus, roi de Per- 8
se, les fit retirer par Mithridate, le trésorier, qui les remit à Sassabasar, le prince de Juda. En voici le nombre : 9
trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt-neuf couteaux, trente coupes d'or, quatre cent dix coupes d'argent 10
de second ordre, et d'autres ustensiles au nombre de mille. Le total des objets 11
d'or et d'argent était de cinq mille quatre cents. Sassabasar emporta le tout lorsque les exilés furent ramenés de Babylone à Jérusalem.

CHAP. II. — *Dénombrement des Israélites qui revinrent avec Zorobabel au pays de Juda.*

Voici ceux de la province qui revin- 2
rent de l'exil, ceux que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait emmenés captifs à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville.
Ils revinrent avec Zorobabel, Josué, 2
Néhémie, Saraïas, Rahélaïas, Mardochée, Belsan, Mesphar, Béguaï, Réhum, Baana.

Nombre des hommes du peuple d'Is-
raël : les fils de Pharos, deux mille cent 3
soixante-douze ; les fils de Sephatias, 4
trois cent soixante-douze ; les fils d'Aréa, 5

I, 1. Comp. II Par. xxxvi, 22-23. — *Cyrus*, hébr. *Koresch*, dans les inscriptions *Kurus*, devint maître de l'empire des Perses et des Mèdes l'an 549 avant Jésus-Christ, puis de Babylone en 536. C'est de la *première année de son règne à Babylone* qu'il s'agit ici, voy. v, 13.

7. II Par. xxxvi, 7, 10 et II Rois, xxiv, 13.

II, 1. Comp. Néh. vii, 6-69 ; et III Esdr. v, 7-45.

6 sept cent soixante-quinze; les fils de Phahath-Moab, des fils de Josué *et* de
7 Joab, deux mille huit cent douze; les fils d'Elam, mille deux cent cinquante-
8 quatre; les fils de Zéthua, neuf cent
9 quarante-cinq; les fils de Zachaï, sept
10 cent soixante; les fils de Bani, six cent
11 quarante-deux; les fils de Bébaï, six
12 cent vingt-trois; les fils d'Azgad, mille
13 deux cent vingt-deux; les fils d'Adoni-
14 cam, six cent soixante-six; les fils de
15 Béguaï, deux mille cinquante-six; les fils d'Adin, quatre cent cinquante-
16 quatre; les fils d'Ater, de la famille
17 d'Ezéchias, quatre-vingt-dix-huit; les
18 fils de Bésaï, trois cent vingt-trois; les
19 fils de Jora, cent douze; les fils de Ha-
20 sum, deux cent vingt-trois; les fils de
21 Gebbar, quatre-vingt-quinze; les fils de
22 Bethléem, cent vingt-trois; les gens de
23 Nétupha, cinquante-six; les gens d'Ana-
24 thoth, cent vingt-huit; les fils d'Azma-
25 veth, quarante-deux; les fils de Cariathiarim, de Céphira et de Béroth, sept
26 cent quarante-trois; les fils de Rama et
27 de Gabaa, six cent vingt et un; les gens
28 de Machmas, cent vingt-deux; les gens de Béthel et de Haï, deux cent vingt-
29 trois; les fils de Nébo, cinquante-deux;
30 les fils de Megbis, cent cinquante-six;
31 les fils de l'autre Elam, mille deux cent
32 cinquante-quatre; les fils de Harim,
33 trois cent vingt; les fils de Lod, de Ha-
34 did et d'Ono, sept cent vingt-cinq; les fils de Jéricho, trois cent quarante-cinq;
35 les fils de Sénaa, trois mille six cent trente.

36 Prêtres : les fils d'Idaïas, de la maison
37 de Josué, neuf cent soixante-treize; les
38 fils d'Emmer, mille cinquante-deux; les fils de Phashur, mille deux cent quarante-
39 sept; les fils de Harim, mille dix-sept.

40 Lévites : les fils de Josué et de Cedmiel, des fils d'Oduïas, soixante-qua-
41 torze. — Chantres : les fils d'Asaph,
42 cent vingt-huit. — Fils des portiers : les fils de Sellum, les fils d'Ater, les fils de Telmon, les fils d'Accub, les fils de Hatita, les fils de Sobaï : en tout, cent trente-neuf.

43 Nathinéens : les fils de Siha, les fils de
44 Hasupha, les fils de Tabbaoth, les fils de Céros, les fils de Siaa, les fils de Pha-
45 don, les fils de Lébana, les fils de Ha-
46 gaba, les fils d'Accub, les fils de Hagab,
47 les fils de Selmaï, les fils de Hanan, les fils de Gaddel, les fils de Gaher, les fils
48 de Raaïas, les fils de Rasin, les fils de
49 Nécoda, les fils de Gazam, les fils d'Asa,
50 les fils de Phaséa, les fils de Besaï, les fils d'Azéna, les fils de Munim, les fils
51 de Néphusim, les fils de Bacbuc, les fils
52 de Hacupha, les fils de Harhur, les fils de Besloth, les fils de Mahida, les fils de
53 Harsa, les fils de Bercos, les fils de Si-
54 sara, les fils de Théma, les fils de Nasia,
55 les fils de Hatipha. — Fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de
56 Sophéret, les fils de Pharuda, les fils de
57 Jahala, les fils de Dercon, les fils de Geddel, les fils de Saphatia, les fils de
58 Hatil, les fils de Phochéreth-Asebaïm, les fils d'Ami. — Total des Nathinéens et des fils des serviteurs de Salomon : trois cent quatre-vingt-douze.

59 Voici ceux qui partirent de Thel-Méla, Thel-Harsa, Chérub, Addon, Emmer, et qui ne purent pas faire connaître leur maison paternelle et leur race, pour
60 montrer qu'ils étaient d'Israël : les fils de Dalaïas, les fils de Tobie, les fils de
61 Nécoda, six cent cinquante-deux. Et parmi les fils des prêtres : les fils de Hobia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï, qui avait pris pour femme une des filles de Berzellaï, le Galaadite, et fut appelé
62 de leur nom. Ils cherchèrent leur titre dans les registres généalogiques, et ne le trouvèrent point. On les exclut du sa-
63 cerdoce comme impurs, et le gouverneur leur défendit de manger des choses très saintes, jusqu'à ce qu'un prêtre se fût levé *pour consulter Dieu* par l'Urim et le Thummim.

64 L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante per-
65 sonnes, sans compter leurs serviteurs et leurs servantes au nombre de sept mille trois cent trente-sept. Parmi eux se trouvaient deux cents chanteurs et chanteu-
66 ses. Ils avaient sept cent trente-six che-
67 vaux, deux cent quarante-cinq mulets, quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes.

68 Plusieurs chefs de famille, en arrivant à la maison de Jéhovah qui est à Jérusalem, firent des offrandes volontaires pour la maison de Dieu, afin qu'on la relevât à son *ancienne* place. Ils don-
69 nèrent au trésor de l'œuvre, selon leurs moyens, soixante et un mille dariques d'or, cinq mille mines d'argent, et cent tuniques sacerdotales.

70 C'est ainsi que les prêtres et les lévites, les gens du peuple, les chantres, les portiers et les Nathinéens s'établirent dans leurs villes; et tout Israël habita dans ses villes.

---

69. *Dariques* : voy. Par. xxix, 7. — La *mine d'argent* valait environ 140 fr. Comp. Néh. vii. 70 sv.

CHAP. III. — *L'autel des holocaustes rétabli. Les fondements du temple posés.*

3 Le septième mois étant arrivé, et les enfants d'Israël étant établis dans leurs villes, le peuple s'assembla comme un
2 seul homme à Jérusalem. Josué, fils de Josédec, avec ses frères, les prêtres, et Zorobabel, fils de Salathiel, avec ses frères, se levèrent et bâtirent l'autel du Dieu d'Israël pour y offrir des holocaustes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse,
3 l'homme de Dieu. Ils établirent l'autel sur les *anciens* fondements, car les peuples du pays leur inspiraient de la terreur, et ils offrirent des holocaustes à Jéhovah, les holocaustes du matin et du
4 soir. Ils célébrèrent la fête des Tabernacles, comme il est écrit, et ils offrirent jour par jour le nombre d'holocaustes prescrit *par la loi* pour chaque jour.
5 Après cela, ils offrirent l'holocauste perpétuel, les holocaustes des néoménies et de toutes les fêtes consacrées à Jéhovah, et ceux de quiconque faisait une offrande
6 volontaire à Jéhovah. Dès le premier jour du septième mois, ils avaient commencé à offrir des holocaustes à Jéhovah; mais les fondements du temple de
7 Jéhovah n'étaient pas encore posés. On donna de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers, et des vivres, des boissons et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens, pour qu'ils amenassent par mer jusqu'à Joppé des bois de cèdre du Liban, suivant l'autorisation *qu'on avait eue* de Cyrus, roi de Perse.
8 La seconde année de leur arrivée à la maison de Dieu à Jérusalem, le second mois, Zorobabel, fils de Salathiel, et Josué, fils de Josédec, avec le reste de leurs frères, les prêtres et les lévites, et tous ceux qui étaient revenus de la captivité à Jérusalem, se mirent à l'œuvre et établirent les lévites de vingt ans et au-dessus pour diriger les travaux de la
9 maison de Jéhovah. *Alors* les lévites, Josué, avec ses fils et ses frères, Cedmiel, avec ses fils, fils d'Oduïas, *et* les fils de Hénadad, avec leurs fils et leurs frères, se disposèrent unanimement à diriger ceux qui travaillaient à la maison de Dieu.
10 Lorsque les ouvriers posèrent les fondements du temple de Jéhovah, on fit assister les prêtres en costume, avec les trompettes, et les lévites, fils d'Asaph, avec les cymbales, afin qu'ils célébrassent Jéhovah, d'après les ordonnances de David, roi d'Israël. Ils chantaient des 11
hymnes et des louanges à Jéhovah: "Car il est bon, car sa miséricorde pour Israël subsiste à jamais!" Et tout le peuple poussait de grands cris de joie en célébrant Jéhovah, parce qu'on posait les fondements de la maison de Jéhovah.
Mais plusieurs des prêtres et des lévites, 12
et des chefs de famille âgés, qui avaient vu la première maison, pleuraient à haute voix, pendant qu'on posait sous leurs yeux les fondements de cette maison.
Beaucoup faisaient éclater par des cris leur joie et leur allégresse, en sorte qu'on 13
ne pouvait distinguer le bruit des cris de joie d'avec celui des gémissements du peuple, car le peuple poussait de grands cris dont le son s'entendait au loin.

CHAP. IV. — *Les ennemis des Juifs entravent leurs travaux de reconstruction.*

Lorsque les ennemis de Juda et de 4
Benjamin apprirent que les fils de la captivité bâtissaient un temple à Jéhovah, le Dieu d'Israël, ils vinrent auprès 2
de Zorobabel et des chefs de famille, et leur dirent: "Laissez-nous bâtir avec vous; car, comme vous, nous invoquons votre Dieu et nous lui offrons des sacrifices depuis le temps d'Asarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici."
Mais Zorobabel, Josué et les autres chefs 3
des familles d'Israël leur répondirent: "Il ne vous appartient pas de bâtir avec nous la maison de notre Dieu; nous la bâtirons nous seuls à Jéhovah le Dieu d'Israël, comme nous l'a ordonné le roi Cyrus roi de Perse." Alors les gens du 4
pays cherchèrent à décourager le peuple de Juda; ils l'intimidèrent dans son travail, et ils tournèrent contre lui, à prix 5
d'argent, des conseillers pour faire échouer son entreprise, pendant toute la vie de Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.
De même, sous le règne d'Assuérus, 6
au commencement de son règne, ils écrivirent une lettre d'accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem. Et 7
du temps d'Artaxerxès, Bésélam, Mithridate, Tabéel et le reste de leurs compagnons écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse; la lettre fut écrite en caractères araméens et traduite en araméen.
Réhum, gouverneur, et Samsaï, secré- 8
taire écrivirent à Artaxerxès la lettre suivante concernant Jérusalem:

III, 7. Comp. I Rois, v, 9 sv.; I Par. xxii, 4; II Par. ii, 7 sv.

IV, 8. Avec le vers. 8 commence un fragment en araméen (dit syro-chaldaïque) qui s'étend jusqu'à vi, 18. — *Gouverneur*: il y a en araméen: *beel teem* (que les versions anciennes ont pris

9 Réhum, gouverneur, Samsaï, secrétaire, et le reste de leurs compagnons, ceux de Din, d'Apharsathach, de Terphal, d'Apharsa, d'Erchua, de Babylone, de Suse, de Déha, d'Elam,
10 et les autres peuples que le grand et illustre Asnaphar a transportés et établis dans la ville de Samarie et autres lieux de ce côté du fleuve, etc.

11 Voici la copie de la lettre qu'ils envoyèrent au roi Artaxerxès :

Tes serviteurs, les gens de ce côté du fleuve, etc.

12 Que le roi sache que les Juifs venus de chez toi parmi nous à Jérusalem rebâtissent la ville rebelle et méchante, en relèvent les murs et en
13 restaurent les fondements. Que le roi sache donc que, si cette ville est rebâtie et si ses murs sont relevés, ils ne paieront ni impôt, ni tribut, ni droit de passage, et qu'il en résultera
14 un dommage pour les rois. Or, comme nous mangeons le sel du palais et qu'il ne nous paraît pas convenable de voir mépriser le roi, nous
15 envoyons au roi ces informations. Qu'on fasse des recherches dans le livre des annales de tes pères, et tu trouveras et verras dans le livre des annales que cette ville est une ville rebelle, funeste aux rois et aux provinces, et qu'on s'y est livré à la révolte dès les temps anciens. C'est pour cela que cette ville a été détruite.
16 Nous faisons savoir au roi que, si cette ville est rebâtie et si ses murs sont relevés, par cela même tu ne posséderas plus rien de ce côté du fleuve.

17 Réponse envoyée par le roi à Réhum, gouverneur, à Samsaï, secrétaire, et au reste de leurs compagnons, demeurant à Samarie et aux autres lieux de l'autre côté du fleuve :

Salut, etc.

18 La lettre que vous nous avez envoyée a été lue
19 distinctement devant moi. Sur mon ordre, on a fait des recherches et l'on a trouvé que, dès les temps anciens, cette ville s'est soulevée contre les rois et qu'on s'y est livré à la sédition et
20 à la révolte. Il y eut à Jérusalem des rois puissants, maîtres de tout le pays de l'autre côté du fleuve et auxquels on payait impôt,
21 tribut et droit de passage. En conséquence, ordonnez de faire cesser *les travaux de* ces gens, afin que cette ville ne se rebâtisse point jusqu'à ce que je donne un commandement à
22 ce sujet. Gardez-vous de mettre en cela de la négligence, de peur que le mal n'augmente au détriment des rois.

23 Quand la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Réhum, Samsaï, secrétaire, et leurs compagnons, ils se rendirent aussitôt à Jérusalem vers les Juifs et firent cesser leurs travaux par violence et par force.

Alors s'arrêta l'ouvrage de la maison 24
de Dieu à Jérusalem, et il fut interrompu jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

CHAP. V. — *Reprise des travaux pour la construction du temple. Lettre au roi Darius.*

Les prophètes Aggée, le prophète, et 5
Zacharie, fils d'Addo, prophétisèrent aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël. Alors 2
Zorobabel, fils de Salathiel, et Josué, fils de Josédec, se levèrent et recommencèrent à bâtir la maison de Dieu à Jérusalem ; et avec eux étaient les prophètes de Dieu qui les assistaient.

Dans le même temps, Thathanaï, gou- 3
verneur de ce côté du fleuve, Stharbuzanaï et leurs compagnons vinrent les trouver et leur parlèrent ainsi : " Qui vous a donné l'autorisation de bâtir cette maison et de relever ces murs ? " Nous leur répondîmes en leur disant les 4
noms de ceux qui construisaient cet édifice. Mais l'œil de leur Dieu était sur 5
les anciens des Juifs ; et on laissa continuer les travaux jusqu'à ce que l'affaire fût soumise à Darius et qu'on reçût *de lui* une décision à ce sujet.

Copie de la lettre envoyée au roi Darius 6
par Thathanaï, gouverneur de ce côté du fleuve, Stharbuzanaï et leurs compagnons d'Arphasach, demeurant de ce
côté du fleuve. Le rapport qu'ils lui 7
adressèrent était ainsi conçu :

Au roi Darius, salut parfait !

Que le roi sache que nous sommes allés dans 8
la province de Juda, à la maison du grand Dieu. Elle se construit en pierres énormes, et le bois se pose dans les murs ; le travail est poussé avec diligence et avance heureusement sous leurs mains. Nous avons interrogé les anciens 9
et nous leur avons ainsi parlé : " Qui vous a donné l'autorisation de bâtir cette maison et de relever ces murs ? Nous leur avons aussi de- 10
mandé leurs noms pour te les faire connaître, et nous avons mis par écrit les noms de ceux qui sont à leur tête. Voici la réponse qu'ils 11
nous ont faite : " Nous sommes les serviteurs du Dieu du ciel et de la terre, et nous rebâtissons la maison qui avait été construite il y a bien des années, et qu'avait bâtie et achevée un grand roi d'Israël. Mais nos pères ayant 12
irrité le Dieu du ciel, il les livra entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, le Chal-

---

pour un nom propre), litt. *seigneur du jugement* ; c'était sans doute le titre du gouverneur perse de la province de Samarie. A côté de lui un scribe royal ou secrétaire.

11. *Etc.* remplace peut-être la formule de salut, *salutem dicunt*, ajoutée par S. Jérome.

14. *Manger le sel de quelqu'un* (locution encore en usage en Orient), c'est être à sa solde, recevoir de lui un *salaire*, ou, d'une manière générale, tenir de lui sa subsistance. Les satrapes perses ne recevaient pas de traitement, mais ils taxaient la province pour subvenir à leur entretien et à celui de leur maison.

15. Comp. *Esth.* ii, 23 ; vi, 1 ; x, 2.

V, 3. *Thathanaï*, satrape de la Syrie et de la Phénicie (comme l'explique le 3e livre d'Esdras vi, 7), auquel Zorobabel était subordonné dans une certaine mesure. — *Stharbuzanaï*, son secrétaire probablement.

déen, qui détruisit cette maison et emmena le
13 peuple captif à Babylone. Toutefois, la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus a rendu un décret permettant de rebâtir
14 cette maison de Dieu. Et même le roi Cyrus retira du temple de Babylone les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem et transportés dans le temple de Babylone ; il les fit remettre au nommé Sassa-
15 basar, qu'il établit gouverneur, et lui dit : Prends ces ustensiles, va les déposer dans le temple de Jérusalem, et que la maison de Dieu
16 soit rebâtie sur son *ancien* emplacement. Ce Sassabasar est donc venu, et il a posé les fondements de la maison de Dieu à Jérusalem ; depuis ce temps-là jusqu'à présent, elle se cons-
17 truit, et elle n'est pas achevée. " Maintenant, si le roi le trouve bon, que l'on fasse des recherches dans la maison des trésors du roi à Babylone, pour savoir s'il existe un décret rendu par le roi Cyrus pour la construction de cette maison de Dieu à Jérusalem. Puis, que le roi nous transmette sa volonté à cet égard.

CHAP. VI. — *Edit de Darius. Achèvement du temple ; sa dédicace et célébration de la Pâque.*

6 Alors le roi Darius ordonna de faire des recherches dans la maison des archives, où étaient déposés les trésors, à
2 Babylone. Et l'on trouva à Ecbatane, capitale de la province de Mélie, un rouleau sur lequel était écrit le document suivant :

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus a donné cet ordre au sujet de la maison de Dieu à Jérusalem : Que la maison soit rebâtie *pour être* un lieu où l'on offre des sacrifices, et qu'elle ait de solides fondements. Elle aura soixante coudées de hauteur et soixante de lar-
4 geur, trois rangées de pierres de taille et un appareil de charpente ; la dépense
5 sera payée par la maison du roi. En outre, les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem et transportés à Babylone, seront rendus, transportés au temple de Jérusalem à la place où ils étaient, et déposés dans la maison de Dieu.

6 Maintenant, Thathanaï, gouverneur de l'autre côté du fleuve, Stharbuzanaï et vos compagnons d'Apharsach, qui êtes de l'autre côté du
7 fleuve, tenez-vous loin de ce lieu, et laissez continuer les travaux de cette maison de Dieu ; que le gouverneur des Juifs et leurs anciens la
8 rebâtissent sur l'*ancien* emplacement. Voici l'ordre que je donne sur la manière dont vous devez agir à l'égard des ces anciens des Juifs pour la construction de cette maison de Dieu : sur les biens du roi provenant des impôts de l'autre côté du fleuve la dépense sera exactement payée à ces hommes, afin qu'il n'y ait pas d'interruption. Ce qui sera nécessaire pour 9
les holocaustes du Dieu du ciel, jeunes taureaux, béliers et agneaux, froment, sel, vin et huile, sera livré, conformément à leur demande, aux prêtres de Jérusalem, jour par jour, sans faute, afin qu'ils offrent des sacrifices d'agréa- 10
ble odeur au Dieu du ciel, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils. Je donne aussi cet 11
ordre : Si quelqu'un transgresse cette parole, qu'on arrache de sa maison une poutre, qu'il y soit suspendu et attaché, et que l'on fasse de sa maison un tas d'immondices. Que le Dieu qui 12
fait résider son nom en ce lieu renverse tout roi et tout peuple qui étendraient la main pour enfreindre *ce décret et* détruire cette maison de Dieu à Jérusalem ! Moi Darius, j'ai donné cet ordre : qu'il soit ponctuellement exécuté.

Thathanaï, gouverneur de ce côté du 13
fleuve, Stharbuzanaï et leurs compagnons se conformèrent ponctuellement à l'ordre que le roi Darius leur avait ainsi envoyé. Et les anciens d'Israël se mirent à bâtir 14
et à pousser heureusement les travaux, *soutenus* par les prophéties d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Addo. Ils bâtirent et achevèrent, d'après l'ordre du Dieu d'Israël, et d'après l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxerxès, roi de Perse. La maison fut achevée le 15
troisième jour du mois d'Adar, dans la sixième année du règne du roi Darius.

Les enfants d'Israël, les prêtres et les 16
lévites, et le reste des fils de la captivité, firent avec joie la dédicace de la maison de Dieu. Ils offrirent pour la dédicace 17
de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et, comme victimes pour le péché de tout Israël, douze boucs, d'après le nombre des tribus d'Israël. Ils établirent les 18
prêtres selon leurs classes et les lévites selon leurs divisions pour le service de Dieu à Jérusalem, comme il est écrit dans le livre de Moïse.

Les fils de la captivité célébrèrent la 19
Pâque le quatorzième jour du premier mois. Car les prêtres et les lévites sans 20
exception s'étaient purifiés ; tous étaient purs ; et ils immolèrent la Pâque pour tous les fils de la captivité, pour leurs frères les prêtres et pour eux-mêmes. Les enfants d'Israël revenus de la capti- 21
vité mangèrent *la Pâque*, avec tous ceux qui s'étaient éloignés de l'impureté des

16. Salomon, I Rois, vi, 1.
17. *Dans la maison des trésors* (LXX ; comp. vi, 1) ; Vulg., *dans la bibliothèque.*
VI, 4. *Un appareil*, Vulg. *de bois neufs* : les LXX ont probablement la vraie leçon, *une seule rangée de bois* (aram. *Chadah*, *une*, au lieu de *Chadath*, *nouveau*.

15. Le *mois d'Adar*, le 12e et dernier de l'année juive, correspondait en grande partie à notre mois de mars.
19. Comp. *Exod.* xii, 6. — L'auteur reprend ici l'usage de la langue hébraïque ; il n'y aura plus jusqu'à la fin du livre, que la lettre d'Artaxerxès (vii, 12-26) rédigée en araméen.

nations du pays et qui se joignirent à eux pour chercher Jéhovah le Dieu d'Is-
22 raël. Ils célébrèrent avec joie pendant sept jours la fête des Azymes ; car Jéhovah les avait réjouis en tournant vers eux le cœur du roi d'Assyrie, pour les soutenir dans l'œuvre de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.

DEUXIÈME PARTIE.

ESDRAS. SA MISSION RÉFORMATRICE [CH. VII—X].

CHAP. VII. — *Retour d'Esdras, et lettre d'Artaxerxès lui conférant de pleins pouvoirs.*

7 Après ces événements, sous le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras, fils de Saraïas, fils d'Azarias, fils d'Helcias,
2 fils de Sellum, fils de Sadoc, fils d'Achi-
3 tob, fils d'Amarias, fils d'Azarias, fils
4 de Maraïoth, fils de Zarahias, fils d'Ozi,
5 fils de Bocci, fils d'Abisué, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le
6 grand prêtre, — cet Esdras monta de Babylone : c'était un scribe versé dans la loi de Moïse, qu'a donnée Jéhovah, le Dieu d'Israël. Comme la main de Jéhovah, son Dieu, était sur lui, le roi lui accorda tout ce qu'il avait demandé.
7 Plusieurs des enfants d'Israël, des prêtres et des lévites, des chantres, des portiers et des Nathinéens montèrent aussi à Jérusalem, la septième année du roi
8 Artaxerxès. *Esdras* arriva à Jérusalem le cinquième mois de la septième année
9 du roi ; il avait commencé à monter de Babylone le premier jour du cinquième mois, la main bienfaisante de son Dieu
10 étant sur lui. Car il avait appliqué son cœur à étudier et à mettre en pratique la loi de Jéhovah, et à enseigner en Israël les lois et les ordonnances.

11 Voici la copie de la lettre donnée par le roi Artaxerxès à Esdras, le prêtre et le scribe, instruit des commandements et des lois de Jéhovah concernant Israël :

12 Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, prêtre et scribe, versé dans la loi du Dieu du ciel, etc.
13 J'ai donné ordre pour que tous ceux du peuple d'Israël, de ses prêtres et de ses lévites, qui se trouvent dans mon royaume, et qui désirent
14 aller à Jérusalem, partent avec toi. Car tu es envoyé par le roi et ses sept conseillers pour inspecter Juda et Jérusalem d'après la loi de
15 ton Dieu, laquelle est dans ta main, et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont spontanément offerts au Dieu d'Israël,
16 dont la demeure est à Jérusalem, tout l'or et l'argent que tu pourras obtenir dans la province de Babylone, ainsi que les dons volontaires du peuple et des prêtres, librement offerts pour la maison de leur Dieu à Jérusalem.
17 C'est pourquoi tu auras soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des béliers, des agneaux, et ce qui est nécessaire pour les oblations et les libations, et tu les offriras sur l'autel de la
18 maison de votre Dieu à Jérusalem. Vous emploierez le reste de l'argent et de l'or à ce que vous jugerez bon, toi et tes frères, en vous
19 conformant à la volonté de votre Dieu. Dépose devant le Dieu de Jérusalem les ustensiles qui te sont donnés pour le service de la
20 maison de ton Dieu. Et le surplus des dépenses que tu auras à faire pour la maison de ton Dieu, te sera donné de la maison des trésors
21 du roi. — Et moi, le roi Artaxerxès, je donne l'ordre à tous les trésoriers de l'autre côté du fleuve de livrer exactement à Esdras, prêtre et scribe, versé dans la loi du Dieu du ciel,
22 tout ce qu'il vous demandera, jusqu'à cent talents d'argent, cent cors de froment, cent baths de vin, cent baths d'huile et du sel à
23 discrétion. Que tout ce qui est conforme à la loi du Dieu du ciel se fasse ponctuellement pour la maison du Dieu du ciel afin que sa colère ne vienne pas sur le royaume, sur le roi et
24 sur ses fils. Nous vous faisons savoir aussi qu'il n'est permis de lever ni impôt, ni tribut, ni droit de passage sur aucun des prêtres, lévites, chantres, portiers, Nathinéens et serviteurs *quelconques* de cette maison de Dieu. —
25 Et toi, Esdras, selon la sagesse de ton Dieu, qui est dans ta main, établis des juges et des magistrats qui rendent la justice à tout le peuple de l'autre côté du fleuve, à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu, et enseigne-
26 les à ceux qui ne les connaissent pas. Quiconque n'observera pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'il soit fait de lui exacte justice, soit par la mort, soit par le bannissement, soit par une amende, soit par la prison.

27 Béni soit Jéhovah, le Dieu de nos pères, qui a disposé le cœur du roi à glorifier ainsi la maison de Jéhovah à Jérusalem,
28 et qui a tourné sur moi la bienveillance du roi, de ses conseillers et de tous les plus puissants officiers du roi ! Et je pris courage parce que la main de Jéhovah mon Dieu était sur moi, et je rassemblai les chefs d'Israël, afin qu'ils partissent avec moi.

VII, 1. *Après ces événements :* ces mots marquent un intervalle de 57 ans, si, comme on l'admet généralement, *Artaxerxès* est le premier des trois rois de ce nom, c.-à-d. Artaxerxès-Longuemain. — *Fils de Saraïas*, etc. : généalogie sommaire.

CHAP. VIII. — *Les compagnons d'Esdras; récit de leur voyage.*

8 Voici les chefs de famille et la généalogie de ceux qui montèrent avec moi de
Babylone, sous le règne du roi Artaxer-
2 xès. Des fils de Phinées, Gersom; des
fils d'Ithamar, Daniel; des fils de David,
3 Hattus, qui descendait de Séchénias;
des fils de Pharos, Zacharie, et avec lui
cent cinquante mâles inscrits dans le re-
4 gistre de famille. Des fils de Phahath-
Moab, Elioénaï, fils de Zaréhias, et avec
5 lui deux cents mâles; des fils de [Za-
thoès,] Séchénias, fils d'Ezéchiel, et avec
6 lui trois cents mâles; des fils d'Adin,
Abed, fils de Jonathan, et avec lui cin-
7 quante mâles; des fils d'Elam, Isaïe,
fils d'Athalias, et avec lui soixante-dix
8 mâles; des fils de Saphatias, Zébédias,
fils de Michaël, et avec lui quatre-vingts
9 mâles; des fils de Joab, Abdias, fils de
Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit
10 mâles; des fils de [Baani,] Selomith,
fils de Josephias, et avec lui cent soixante
11 mâles; des fils de Bébaï, Zacharie, fils
de Bébaï, et avec lui vingt-huit mâles;
12 des fils d'Azgad, Johanan, fils d'Ecca-
13 tan, et avec lui cent dix mâles; des fils
d'Adonicam, les derniers, dont voici les
noms : Eliphélet, Jéhiel et Samaïas, et
14 avec eux soixante mâles; des fils de
Béguaï, Uthaï et Zachur, et avec eux
soixante-dix mâles.
15 Je les rassemblai près de la rivière qui
coule vers Ahava, et nous campâmes là
trois jours. Ayant porté mon attention
sur le peuple et sur les prêtres, je ne
16 trouvai là aucun des fils de Lévi. Alors
je fis appeler les chefs Eliézer, Ariel,
Séméïas, Elnathan, Zacharie, Jarib, *un*
autre Elnathan, Nathan, Zacharie et
Mosollam, ainsi que les docteurs Joïarib
17 et Elnathan. Je les envoyai vers le chef
Eddo, demeurant à Chasphia, et je mis
dans leur bouche ce qu'ils devaient dire
à Eddo et à ses frères les Nathinéens qui
étaient à Chasphia, afin qu'ils nous ame-
nassent des ministres pour la maison de
18 notre Dieu. Et comme la main bien-
faisante de notre Dieu était sur nous, ils
nous amenèrent un homme intelligent,
d'entre les fils de Moholi, fils de Lévi,
fils d'Israël, *savoir* Sarabias, et avec lui
ses fils et ses frères au nombre de dix-
huit; Hasabias, et avec lui Isaïe, d'entre 19
les fils de Mérari, ses frères et leurs fils
au nombre de vingt; et d'entre les Na- 20
thinéens, que David et les chefs avaient
mis au service des lévites, deux cent
vingt Nathinéens, tous nominativement
désignés.
Là, près de la rivière d'Ahava, je 21
publiai un jeûne pour nous affliger de-
vant notre Dieu, afin d'implorer de lui
un heureux voyage pour nous, pour nos
enfants et pour tout ce qui nous appar-
tenait. Car j'aurais eu honte de deman- 22
der au roi une escorte et des cavaliers
pour nous protéger contre l'ennemi pen-
dant la route, parce que nous avions dit
au roi : "La main de notre Dieu est pour
leur bien sur tous ceux qui le cherchent,
mais sa puissante colère atteint tous ceux
qui l'abandonnent." Et à cause de cela 23
nous jeûnâmes et nous invoquâmes notre
Dieu; et il nous exauça.
Je choisis douze chefs des prêtres, 24
ainsi que les lévites Sarabias et Hasa-
bias, et dix de leurs frères. Je pesai 25
devant eux l'argent, l'or et les ustensiles
donnés en offrande pour la maison de
notre Dieu par le roi, ses conseillers et
ses chefs, et par tous ceux d'Israël qui
se trouvaient *là :* et je remis en leurs 26
mains six cent cinquante talents d'ar-
gent, des ustensiles d'argent de la va-
leur de cent talents, cent talents d'or,
vingt coupes d'or *de la valeur* de mille 27
dariques, et deux vases d'un bel airain
brillant, aussi précieux que l'or. Et je 28
leur dis : " Vous êtes consacrés à Jého-
vah, et ces ustensiles sont des choses
saintes, cet argent et cet or sont une
offrande volontaire à Jéhovah, le Dieu
de vos pères. Soyez vigilants à garder 29
ces choses, jusqu'à ce que vous les posiez
devant les chefs des prêtres et les lévi-
tes, et devant les chefs de famille d'Is-
raël, à Jérusalem, dans les chambres de
la maison de Jéhovah." Et les prêtres 30
et les lévites reçurent au poids l'argent,
l'or et les ustensiles, pour les porter à
Jérusalem dans la maison de notre Dieu.
Nous partîmes de la rivière d'Ahava 31
pour nous rendre à Jérusalem, le dou-
zième jour du premier mois. La main de
notre Dieu fut sur nous, et nous sauva

VIII, 5. *Ezéchiel*, hébr. *Jachaziel*. Ici, et au vers. 10, les LXX et la version syriaque suppléent des noms omis; nous les renfermons entre crochets.

18. *Savoir Sarabias* (comp. Néh. viii, 7; ix, 4 sv. etc.), litt. *et Sarabias :* ou bien le mot *et* a été inséré par une faute de copiste, ou bien un nom propre a été omis devant *un homme d'intelligence*.

19. *Leurs fils* (LXX); hébr. et Vulg., *ses fils*.

24. *Douze chefs des prêtres* et douze lévites (vers. 30), savoir *Sarabias*, etc. Le *lamed* devant Sarabias est sans doute pour un *vav*.

des mains de l'ennemi et des embûches
32 pendant la route. Arrivés à Jérusalem,
33 nous nous y reposâmes trois jours. Le quatrième jour, l'argent, l'or et les ustensiles furent pesés dans la maison de notre Dieu entre les mains de Mérimuth, fils d'Urie, le prêtre; il y avait avec lui Eléazar, fils de Phinées, et avec eux les lévites Jozabad, fils de Josué, et Noa-
34 dias, fils de Bennui. Le tout *livré* selon le nombre et selon le poids, on mit alors par écrit le poids du tout.

35 De retour de l'exil, les fils de la captivité offrirent en holocauste au Dieu d'Israël douze taureaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante-dix-sept agneaux, douze boucs pour le péché, le tout en holocauste à Jéhovah.
36 Ils transmirent les ordres du roi aux satrapes du roi et aux gouverneurs de ce côté du fleuve, et ceux-ci protégèrent le peuple et la maison de Dieu.

CHAP. IX. — *Mariages entre Israélites et femmes étrangères. Désolation et prière d'Esdras à cette occasion.*

9 Quand ces choses furent achevées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant : " Le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont point séparés des peuples de ces pays; ils imitent leurs abominations, celles des Chananéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Jébuséens, des Ammonites, des Moabites, des
2 Egyptiens et des Amorrhéens. Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et la race sainte s'est alliée avec les peuples de ces pays; et la main des chefs et des magistrats a été la première dans cette transgression. "
3 Lorsque j'entendis cela, je déchirai mes vêtements et mon manteau, je m'arrachai les cheveux et la barbe, et je
4 m'assis consterné. Auprès de moi se réunirent tous ceux que faisaient trembler les paroles du Dieu d'Israël, à cause de la transgression *des fils* de la captivité; et moi, je restai assis, consterné,
5 jusqu'au sacrifice du soir. Puis, au moment du sacrifice du soir, je me levai de mon affliction, avec mes vêtements et mon manteau déchirés, et tombant à genoux, les mains étendues vers Jého-
6 vah, mon Dieu, je dis :

" Mon Dieu, je suis trop chargé de honte et de confusion pour lever ma face vers vous, mon Dieu; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et nos fautes sont montées jusqu'au ciel.
7 Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous avons été grandement coupables; et c'est à cause de nos iniquités que nous avons été livrés, nous, nos rois et nos prêtres, aux mains des rois des pays *étrangers*, à l'épée, à la captivité, au pillage et à la honte, comme *nous le sommes encore* aujourd'hui.
8 Cependant Jéhovah, notre Dieu, nous a un moment témoigné sa miséricorde, en nous laissant quelques réchappés et en nous accordant un abri dans son lieu saint, afin de faire briller nos yeux et de nous rendre un peu de vie au milieu de notre ser-
9 vitude. Car nous sommes esclaves; mais notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre servitude. Il a dirigé sur nous la bienveillance des rois de Perse, pour nous rendre la vie, afin que nous puissions bâtir la maison de notre Dieu et en relever les ruines, et pour nous donner une demeure close en Juda et à Jérusa-
10 lem. Maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après cela? Car nous avons
11 abandonné vos commandements que vous nous aviez prescrits par vos serviteurs les prophètes, en disant : " Le pays dans lequel vous entrez pour en prendre possession est un pays souillé par les impuretés des peuples de ces contrées, par les abominations dont ils l'ont rempli d'un
12 bout à l'autre avec leurs impuretés. Ne donnez donc point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et n'ayez jamais souci de leur prospérité ni de leur bien-être, afin que vous deveniez forts, que vous mangiez les bons produits de ce pays, et que vous le transmettiez pour toujours en héritage à vos
13 enfants. " Après tous les malheurs qui sont venus sur nous à cause des mauvaises actions et des grandes fautes que nous avons commises, — quoique vous nous ayez épargnés, ô notre Dieu, plus que ne le méritaient nos iniquités, et que vous vous ayez laissé ces réchappés,
14 — pourrions-nous violer de nouveau vos commandements et nous allier avec ces peuples si abominables? Votre colère ne viendrait-elle pas sur nous jusqu'à nous détruire, sans laisser ni reste ni réchap-

36. *Satrapes* (dans l'inscript. de Béhistoun *Khschatrapava*, c.-à-d. *protecteurs du pays*), les gouverneurs des grandes provinces de l'empire; *gouverneurs*, à la tête des districts moindres.

IX, 13. *Ces réchappés*, le petit nombre d'Israélites revenus de l'exil.

Dans la Vulg., les vers. 13-14 offriraient un sens peu différent de l'hébreu, si l'on mettait entre parenthèses les mots *quia tu ... istarum*, avec une simple virgule devant *numquid*.

15 pés? Jéhovah, Dieu d'Israël, vous êtes juste, car nous ne sommes qu'un reste des réchappés : nous voici devant vous avec nos péchés ; car nul ne saurait subsister ainsi devant votre face. "

CHAP. X. — *Renvoi des femmes étrangères.*

10 Pendant qu'Esdras, pleurant et prosterné devant la maison de Dieu, faisait cette prière et cette confession, il s'était rassemblé auprès de lui une foule très nombreuse d'Israélites, hommes, femmes et enfants ; car le peuple versait beau-
2 coup de larmes. Alors Séchénias, fils de Jéhiel, d'entre les fils d'Elam, prit la parole et dit à Esdras : " Nous avons péché contre notre Dieu en prenant des femmes étrangères, chez les habitants du pays ; mais il reste pourtant à Israël une
3 espérance. Faisons maintenant un pacte avec notre Dieu, en vue de renvoyer toutes ces femmes et leurs enfants, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui révèrent les commandements de notre
4 Dieu. Et qu'il soit fait selon la loi. Lève-toi, car c'est à toi *de prendre en main* cette affaire. Nous serons avec toi. Courage, et à l'œuvre ! "
5 Esdras se leva, et il fit jurer aux chefs des prêtres, des lévites et de tout Israël, de faire comme il venait d'être dit ; et ils
6 le jurèrent. Puis, s'étant retiré de devant la maison de Dieu, Esdras alla dans la chambre de Johanan, fils d'Eliasib ; quand il y fut entré, il ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau, parce qu'il était dans le deuil à cause du péché *des fils* de la captivité.
7 On fit une proclamation dans Juda et à Jérusalem, appelant tous les fils de la
8 captivité à se réunir à Jérusalem, *avec menace*, d'après l'avis des chefs et des anciens, que quiconque n'y serait pas rendu dans trois jours, aurait tous ses biens confisqués et serait lui-même exclu de l'assemblée *des fils* de la captivité.
9 Tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent à Jérusalem dans les trois jours ; c'était le vingtième jour du neuvième mois. Tout le peuple se tenait sur la place de la maison de Dieu, tremblant à cause de la circonstance, et
10 parce qu'il pleuvait. Esdras, le prêtre, se leva et leur dit : " Vous avez péché en prenant des femmes étrangères, rendant ainsi Israël encore plus coupable. Con- 11
fessez maintenant *votre faute* à Jéhovah, le Dieu de vos pères, et faites sa volonté, en vous séparant des peuples du pays et des femmes étrangères. "
Toute l'assemblée répondit, en disant 12
d'une voix haute : " A nous d'agir comme tu l'as dit ! Mais le peuple est nom- 13
breux, c'est le temps des pluies, et il n'est pas possible de rester dehors ; *d'ailleurs*, ce n'est pas l'affaire d'un jour ou deux, car beaucoup d'entre nous ont péché en cette matière. Que nos chefs restent 14
donc pour toute l'assemblée ; et que tous ceux qui, dans nos villes, ont pris des femmes étrangères viennent aux jours qui leur seront fixés, avec les anciens et les juges de chaque ville, pour que le feu de la colère de notre Dieu au sujet de cette affaire se détourne de nous. "
Il n'y eut que Jonathan, fils d'Azahel, 15
et Jaasias, fils de Thécuaï, pour combattre cet avis ; et les lévites Mosollam Sébéthaï les appuyèrent. Mais les fils 16
de la captivité firent comme *il avait été dit*. On choisit Esdras, le prêtre, *et* des chefs de famille selon leurs maisons, tous désignés par leurs noms, et ils siégèrent le premier jour du dixième mois pour examiner l'affaire. Ils en eurent fini le 17
premier jour du premier mois avec tous les hommes qui avaient pris des femmes étrangères.
Parmi les fils des prêtres, il s'en trou- 18
va qui avaient pris des femmes étrangères, *savoir* : des fils de Josué, fils de Josédec, et de ses frères : Maasias, Eliézer, Jarib et Godolias ; ils donnèrent parole 19
de renvoyer leurs femmes et d'*offrir* un bélier en expiation de leur faute. Des 20
fils d'Emmer : Hanani et Zébédias. Des 21
fils de Harim : Maasias, Elie, Séméïas, Jéhiel et Ozias. Des fils de Phashur : 22
Elioénaï, Maasias, Ismaël, Nathanaël, Jozabad et Elasa. — Parmi les lévites : 23
Jozabad, Séméï, Célaïas, le même que Célita, Phataïas, Juda et Eliézer. — Parmi les chantres : Eliasib. — Parmi 24
les portiers : Sellum, Télem et Uri.
Parmi ceux d'Israël : Des fils de Pha- 25
ros : Réméïas, Jézias, Melchias, Miamin, Eliézer, Melchias et Banaïas ; des fils 26

X, 3. *Selon le conseil de mon seigneur* (*Esdras*) : cette leçon, appuyée par les LXX, paraît préférable à celle de la Vulg. : *selon la volonté du Seigneur*.

6. *Il ne mangea pas de pain* : il jeûna (*Exod.* xxxiv, 28 ; *Deut.* ix, 9). On doit lire sans doute, (d'après III *Esdr*, ix, 1) au lieu de *vayélek, quand il fut entré, vayalen, et il y passa la nuit, sans avoir mangé* etc.

9. *Neuvième mois*, correspondant en grande partie à notre décembre ; ce mois est très pluvieux en Palestine. — *A cause de la circonstance* (litt. *de la chose* ; Vulg., *du péché*), que cette convocation extraordinaire faisait juger grave

d'Elam : Mathanias, Zacharie, Jéhiel,
27 Abdi, Jérimoth et Elie ; des fils de
Zéthua : Elioénaï, Eliasib, Mathanias,
28 Jérimoth, Zabad et Aziza ; des fils de
Bébaï : Johanan, Ananie, Zabbaï, Atha-
29 laï ; des fils de Bani : Mosollam, Mel-
luch, Adaïas, Jasub, Saal et Ramoth;
30 des fils de Phahath-Moab : Edna, Cha-
lal, Banaïas, Maasias, Mathanias, Besé-
31 léel, Bennui et Manassé; des fils de Ha-
rim : Eliézer, Jesias, Melchias, Séméïas,
32 Siméon, Benjamin, Melluch, Samarias;
33 des fils de Hasom : Mathanaï, Mathatha,
Zabad, Eliphélet, Jermaï, Manassé,
Séméï ; des fils de Bani : Maaddi, Am- 34
ram, Uel, Banaias, Badaïas, Chéliaü, 35
Vanias, Mérimuth, Eliasib, Matha- 36, 37
nias, Mathanai, Jasi, Bani, Bennui, 38
Séméï, Salmias, Nathan, Adaïas, 39
Mechnédébaï, Sisaï, Saraï, Ezrel, 40, 41
Sélémiaü, Sémérias, Sellum, Amarias, 42
Joseph ; des fils de Nébo : Jéhiel, Matha- 43
thias, Zabad, Zabina, Jeddu, Joël et
Banaïas.

Tous ces hommes avaient pris des 44
femmes étrangères, et plusieurs d'entre
eux en avaient eu des enfants.

NÉHÉMIE

(SELON LA VULGATE, SECOND LIVRE D'ESDRAS).

§ 1. — RETOUR DE NÉHÉMIE [I — II, 10].

CHAP. I. — *Prière de Néhémie pour les enfants d'Israël.*

1 PAROLES de Néhémie, fils de Hacalias.

Au mois de Casleu, la vingtième année, comme j'étais à
2 Suse, dans le château, Hanani, l'un de mes frères, arriva, avec quelques hommes de Judée. Je les questionnai au sujet des Juifs délivrés, restes *d'Israël* après
3 la captivité et au sujet de Jérusalem, et ils me répondirent : " Les restes échappés à la captivité, là-bas dans la province, sont dans une grande misère et dans l'opprobre; les murailles de Jérusalem sont renversées et ses portes consumées par le feu."

4 Lorsque j'entendis ces choses, je m'assis et je pleurai, et je fus plusieurs jours dans la désolation. Je jeûnai et je priai
5 devant le Dieu du ciel, en disant : " Jéhovah, Dieu du ciel, Dieu grand et redoutable, vous qui gardez votre alliance de miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commande-
6 ments : que votre oreille soit attentive et que vos yeux soient ouverts, pour que vous entendiez la prière que votre serviteur vous adresse maintenant nuit et jour pour les enfants d'Israël, vos serviteurs, en confessant les péchés que nous, enfants d'Israël, avons commis; *car* la maison de mon père et moi nous avons péché. Nous avons très mal agi 7
envers vous, n'observant pas les commandements, les lois et les ordonnances que vous avez prescrits à Moïse, votre serviteur. Souvenez-vous de la parole 8
que vous avez fait entendre par Moïse, votre serviteur : Si vous transgressez mes *préceptes*, je vous disperserai parmi les peuples; mais si vous revenez à 9
moi, et si vous observez mes commandements et les mettez en pratique, alors, seriez-vous exilés à l'extrémité du ciel, de là je vous rassemblerai et je vous ramènerai dans le lieu que j'ai choisi pour y faire habiter mon nom. Ils sont 10
vos serviteurs et votre peuple, que vous avez délivrés par votre grande puissance et par votre main forte. Ah ! Seigneur, 11
que votre oreille soit attentive à la prière de votre serviteur et à la prière de vos serviteurs qui se plaisent à craindre votre nom ! Daignez aujourd'hui donner le succès à votre serviteur, et faites-lui trouver grâce devant cet homme !

J'étais alors échanson du roi.

---

44. *Plusieurs d'entre eux en avaient eu des enfants.* D'autres traduisent : *plusieurs d'entre eux les renvoyèrent avec leurs enfants.* Texte et sens douteux. Il faut lire sans doute, avec III *Esdr.* ix, 36 ; *et ils* (*tous*) *les renvoyèrent avec leurs enfants.*

I, 1. *Casleu*, le 9e mois des Juifs ; il commençait fin novembre. — *La 20e année* d'Artaxerxès-Longuemain (445 av. J. C.). — *Suse*, cap. de la province de Susiane, résidence ordinaire des rois de Perse. — *Le château* ou palais royal fortifié, l'*acropole*, bâti sur une éminence artificielle, formait un quartier de la ville.

CHAP. II, 1—10. — *Artaxerxès permet à Néhémie d'aller relever les murs de Jérusalem.*

11 Au mois de Nisan, la vingtième année du roi Artaxerxès, comme le vin était devant lui, je pris le vin et je l'offris au roi, et je *tâchai de* n'être pas triste en sa
2 présence. Le roi me dit : " Pourquoi as-tu mauvais visage puisque tu n'es pas malade? Ce ne peut être qu'une peine de
3 cœur." Je fus très effrayé et je répondis au roi : " Que le roi vive éternellement! Comment n'aurais-je pas mauvais visage, lorsque la ville où sont les sépulcres de mes pères est dévastée et que ses
4 portes sont consumées par le feu?" Et le roi me dit : " Que veux-tu demander?" Je priai le Dieu du ciel, et je
5 répondis au roi : " Si le roi le trouve bon, et si son serviteur lui est agréable, envoie-moi en Juda, vers la ville où sont les sépulcres de mes pères, pour que je
6 la rebâtisse." Et le roi, la reine étant assise près de lui, me dit : " Combien durera ton voyage, et quand seras-tu de retour?" Il plut au roi de me laisser partir, et je lui fixai un temps. Puis je 7
dis au roi : " Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de l'autre côté du fleuve, afin qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que j'arrive en Juda, et une lettre pour 8
Asaph, garde de la forêt du roi, afin qu'il me fournisse du bois pour couvrir les portes de la forteresse voisine du temple, pour la muraille de la ville et pour la maison que j'occuperai." Et le roi me donna *ces lettres*, car la main favorable de mon Dieu était sur moi.

Je me rendis donc auprès des gouver- 9
neurs de l'autre côté du fleuve, et je leur remis les lettres du roi; or le roi m'avait fait accompagner par des chefs militaires et des cavaliers. Et Sanaballat, le 10
Horonite, et Tobie, le serviteur Ammonite, l'ayant appris, éprouvèrent un grand déplaisir de ce qu'il venait un homme pour procurer le bien des enfants d'Israël.

§ II — JÉRUSALEM MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE [II, 11 — VII, 3].

CHAP. II, 11 — III. — *Néhémie fait entreprendre les réparations de l'enceinte.*

11 J'arrivai à Jérusalem, et après y avoir
12 passé trois jours, je me levai pendant la nuit, avec quelques hommes, sans avoir communiqué à personne ce que mon Dieu m'avait inspiré de faire pour Jérusalem, et n'ayant avec moi d'autre bête de
13 somme que ma propre monture. Je sortis de nuit par la porte de la Vallée, et *me dirigeant* vers la source du Dragon et la porte du Fumier, je considérais les murailles en ruines de Jérusalem et ses
14 portes consumées par le feu. J'arrivai près de la porte de la Source et de l'étang du Roi, et il n'y avait pas de place par
15 où ma monture pût passer. Je m'avançai de nuit dans le ravin, et je considérai la muraille; puis je rentrai par la porte de la Vallée, et je fus *ainsi* de retour.

Les magistrats ignoraient où j'étais 16
allé et ce que je voulais faire. Jusqu'à ce moment, je n'avais fait part de rien aux Juifs, ni aux prêtres, ni aux grands, ni aux magistrats, ni à aucun des ouvriers. Je leur dis alors : " Vous voyez la situa- 17
tion misérable où nous sommes. Jérusalem est dévastée, et ses portes sont consumées par le feu. Venez, rebâtissons les murailles de Jérusalem, et nous ne serons plus *un sujet d'*opprobre." Et je leur 18
racontai comment la main favorable de mon Dieu avait été sur moi, et quelles paroles le roi m'avaient adressées. " Levons-nous, répondirent-ils, et bâtissons!" Et ils s'attachèrent fortement à cette bonne œuvre.

Quand Sanaballat le Horonite, Tobie 19
le serviteur Ammonite, et Gosem l'Arabe eurent été informés *de notre entreprise*, ils se moquèrent de nous et nous mépri-

II, 1. *Nisan*, le 1er mois de l'année juive (mars-avril), appelé primitivement *abîb* (*Exod.* xiii. 4). *La 20e année* : les années du règne se comptaient probablement d'après l'année civile, laquelle commençait en automne avec le mois de tisri.

6. *Un temps* : l'absence de Néhémie paraît avoir duré 12 ans (vers. 1 comp. à xiii, 6); mais il n'est pas probable qu'il ait assigné à son retour un terme si éloigné. Il obtint sans doute plus tard la permission de prolonger son séjour à Jérusalem.

8. *La forteresse* qui protégeait le temple du côté du N. O.; il en est fait mention ici pour la première fois. Plus tard, les rois asmonéens élevèrent au même endroit l'acropole, nommée par les Grecs *Baris*, remplacée à son tour par la citadelle *Antonia*, que bâtit Hérode le Grand.

10. *Sanaballat*, nom babylonien, *Sinballit*, c.-à-d. *Sin* (dieu-lune) *donne la vie*. — *Horonite*, de Beth-Horon (*Jos.* x, 10), dans le territoire de Samarie. — *Tobie*, esclave ammonite au service de Sanaballat, probablement comme secrétaire (vi, 17-19) et conseiller. Sur les machinations hostiles de ces deux hommes, voir vi, 17; xiii, 4, 28. Comp. *Esdr.* iv. 4-24 · v, 3-17.

sèrent ; et ils disaient : " Que faites-vous là? Vous révoltez-vous contre le roi? "
20 Je leur fis réponse et leur dis : " Le Dieu du ciel nous donnera le succès. Nous, ses serviteurs, nous allons nous mettre à rebâtir; quant à vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir dans Jérusalem. "

3 Eliasib, le grand prêtre, et ses frères les prêtres se mirent à bâtir la porte des Brebis; ils la consacrèrent et en posèrent les battants; ils *réparèrent la muraille et* la consacrèrent depuis la tour de Méa
2 jusqu'à la tour de Hananéel. A côté bâtissaient les hommes de Jéricho; et à côté bâtissait Zachur, fils d'Amri.
3 Les fils de Sénaa bâtirent la porte des Poissons; ils en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les
4 barres ; et à côté travaillait *aux réparations* Mérimuth, fils d'Urie, fils d'Acos; et à côté travaillait Mosollam, fils de Barachie, fils de Mésézébel ; et à côté
5 travaillait Sadoc, fils de Baana; et à côté travaillaient les Thécuites : mais leurs chefs n'apportèrent pas leurs épaules à la besogne de leur Seigneur.
6 Joïada, fils de Phaséa, et Mosollam, fils de Besodias, réparèrent la vieille porte; ils en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les
7 barres. Et à côté travaillaient Meltias le Gabaonite, Jadon le Méronathite, *et* les hommes de Gabaon et de Maspha, près du tribunal du gouverneur de ce
8 côté du fleuve ; et à côté travaillait Oziel, fils d'Araïas, *chef* des orfèvres ; et à côté travaillait Ananie, de la corporation des parfumeurs. Ils laissèrent Jérusalem jusqu'à la muraille large.
9 A côté d'eux travaillait aux réparations Raphaïas, fils de Hur, chef de la
10 moitié du district de Jérusalem. A côté d'eux travaillait, vis-à-vis de sa maison, Jédaïas, fils de Haromaph ; et à côté travaillait Hattus, fils de Hasebonias.
11 Melchias, fils de Harim, et Hasub, fils de Phahath-Moab, réparèrent une autre partie *de la muraille* et la tour des Four-
12 neaux. A côté travaillait, avec ses filles, Sellum, fils d'Alohès, chef de *l'autre* moitié du district de Jérusalem.
13 Hanun et les habitants de Zanoé répa-
rèrent la porte de la Vallée; ils la bâtirent et en posèrent les battants, les verrous et les barres ; *ils firent* en outre mille coudées de mur jusqu'à la porte du Fumier.
14 Melchias, fils de Réchab, chef du district de Bethacharam, répara la porte du Fumier ; il la bâtit et en posa les battants, les verrous et les barres.
15 Sellun, fils de Cholhoza, chef du district de Maspha, répara la porte de la Source ; il la bâtit, la couvrit et en posa les battants, les verrous et les barres ; *il fit* en outre les murs de l'étang de Siloé, près du jardin du Roi, jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.
16 Après lui, Néhémie, fils d'Azboc, chef de la moitié du district de Bethsur, travaillait aux réparations jusque vis-à-vis des sépulcres de David, jusqu'au réservoir qui avait été construit, et jusqu'à
17 la maison des Héros. Après lui travaillaient les lévites, *sous la conduite de* Réhum, fils de Bani ; à côté de lui travaillait, pour son district, Hasabias, chef de
18 la moitié du district de Céïla. Après lui travaillaient leurs frères *sous la conduite de* Bavaï, fils de Hénadad, chef de *l'autre* moitié du district de Céïla. A côté,
19 Azer, fils de Josué, chef de Maspha, répara une autre portion *de la muraille* vis-à-vis de la montée de l'arsenal, à l'angle.
20 Après lui, Baruch, fils de Zachaï, réparait une autre portion, depuis l'Angle jusqu'à la porte de la maison d'Eliasib, le grand prêtre. Après lui, Mérimuth,
21 fils d'Urie, fils d'Accos, réparait une autre portion, depuis la porte de la maison d'Eliasib, jusqu'à l'extrémité de la
22 maison d Eliasib. Après lui travaillaient les prêtres, les hommes de la plaine *du Jourdain*. Après eux Benjamin et Ha-
23 sub travaillaient vis-à-vis de leur maison. Après eux, Azarias, fils de Maasias, fils d'Ananie, travaillait à côté de sa maison. Après lui, Bennui, fils de Héna-
24 dad, réparait une autre portion depuis la maison d'Azarias jusqu'à l'angle et jusqu'au tournant.
25 Phalel, fils d'Ozaï, *travaillait* vis-à-vis de l'angle et de la haute tour qui fait saillie en avant de la maison du roi, près

---

III, 16. *Sépulcres de David*, lieu de sépulture de la famille de David et de ses successeurs jusqu'à Ezéchias, creusé dans le roc, non loin du temple (Ezéch. xliii, 7-9). — *Jusqu'au réservoir*, la piscine faite de main d'homme (Vulg., *d'un travail considérable*), probablement celle que construisit Ezéchias (II Rois, xx, 20; Is. xxii, 11) au S. O. de l'aire du temple.

20. Vulg., *in monte* correspond à un mot hébreu qui parait être une dittographie du mot précédent. Quelques-uns le traduisent : *avec ardeur*, de *charah* s'enflammer ; mais les LXX n'ont rien qui y corresponde.

24. *L'angle* N. E. de la Cité de David ; là se trouvait une tour (vers. 25), probablement une tour d'observation, dominant la vallée du Cédron et tout le côté oriental de Jérusalem.

25. *La maison du roi*, l'ancien palais de David, en face du temple.

de la cour de la prison. Après lui *tra-*
26 *vaillait* Phadaïas, fils de Pharos. Les Nathinéens demeuraient sur Ophel, jusque vis-à-vis de la porte de l'Eau, à
27 l'orient, et de la tour en saillie. Après lui, les Thécuites réparèrent une autre portion vis-à-vis de la grande tour en saillie jusqu'au mur d'Ophel.
28 Au-dessus de la porte des Chevaux, les prêtres firent les réparations, chacun
29 devant sa maison. Après eux, Sadoc, fils d'Emmer, les fit devant sa maison; après lui, travaillait Séméïas, fils de Séchénias, gardien de la porte orientale
30 *du temple*. Après lui, Hananias, fils de Sélémias, et Hanun, le sixième fils de Séleph, réparèrent une autre portion *de la muraille*. Après eux, Mosollam, fils de Barachie, fit les réparations vis-à-vis
31 de sa demeure. Après lui, Melchias, de la corporation des orfèvres, les continua jusqu'à l'habitation des Nathinéens et des marchands, vis-à-vis de la porte de Miphcad, et jusqu'à la chambre haute du
32 tournant. Les orfèvres et les marchands firent les réparations entre la chambre haute du tournant et la porte des Brebis.

CHAP. IV. -- *Continuation des travaux, malgré les obstacles suscités par les ennemis des Juifs.*

4 Lorsque Sanaballat apprit que nous rebâtissions la muraille, il se mit en colère et fut très irrité. Il se moqua des
2 Juifs, et dit devant ses frères et devant les troupes de Samarie: " A quoi travaillent ces Juifs impuissants? Les laissera-t-on faire? Offriront-ils des sacrifices? S'imaginent-ils achever en un jour? Feront-ils revivre des pierres ensevelies sous des monceaux de poussière et con-
3 sumées par le feu? " Et Tobie, l'Ammonite, qui était à côté de lui, dit: " Qu'ils bâtissent seulement! si un renard s'élance, il renversera leur muraille de pierre."
4 " Ecoutez, ô notre Dieu, comme nous sommes méprisés! Faites retomber leurs insultes sur leur tête, et livrez-les comme une proie dans un pays où ils soient
5 captifs. Ne pardonnez pas leur iniquité et que leur péché ne soit effacé de devant votre face, car ils ont fait scandale devant ceux qui bâtissent. "

Nous rebâtîmes *néanmoins* la muraille, 6
et l'enceinte fut réparée sur tout son pourtour jusqu'à moitié de la hauteur; car le peuple prit cœur à ce travail.
Mais Sanaballat, Tobie, les Arabes, 7
les Ammonites et les Azotiens, apprenant que la réparation des murs avançait et que les brèches commençaient à
se fermer, furent très irrités, et ils se 8
liguèrent tous ensemble pour venir attaquer Jérusalem et lui causer du dommage. Nous priâmes notre Dieu et nous 9
établîmes une garde jour et nuit pour repousser leurs attaques. Mais Juda 10
disait: " Les forces manquent à ceux qui portent les fardeaux, et il y a quantité de décombres; nous ne pourrons pas bâtir la muraille. " Et nos ennemis di- 11
saient: " Ils ne sauront et ne verront rien jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux; nous les massacrerons et nous ferons *ainsi* cesser l'ouvrage. " Or 12
les Juifs qui habitaient près d'eux vinrent dix fois nous avertir, de tous les lieux d'où nos adversaires s'avançaient contre nous. C'est pourquoi je plaçai 13
derrière la muraille, là où elle avait le moins d'élévation, en des endroits découverts, le peuple par familles, tous avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs. En *les* voyant *ainsi rangés*, je me 14
levai et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple: " Ne les craignez point! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable, et combattez pour vos frères, pour vos fils et vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons! "
Quand nos ennemis apprirent que 15
nous étions avertis, et que Dieu avait anéanti leur projet, nous retournâmes tous à la muraille, chacun à son ouvrage.
Mais à partir de ce jour, la moitié de 16
mes gens travaillaient, et l'autre moitié était armée de lances, de boucliers, d'arcs et de cuirasses; et les chefs étaient derrière toute la maison de Juda. Parmi 17
ceux qui s'employaient à construire la muraille, *les uns* portant et chargeant les fardeaux, travaillaient d'une main et de l'autre tenaient une arme; *les au-* 18
tres, ceux qui bâtissaient, avaient leur épée ceinte autour des reins; celui qui

26. *Ophel*: on appelait ainsi la rampe méridionale de la colline sur laquelle était bâti le temple.

30. *Après lui* (LXX, Vulg.); hébr. *après eux*: erreur de copiste.

31. Ce verset, dans la Vulg., appartient encore au vers. 30, et le vers. 32 y devient le 31e.

IV, 1. Les vers. 1-6 de la Vulg. forment en hébreu les vers. 33-38 du chap. précédent; mais la division de la Vulgate paraît préférable.

12. L'hébreu actuel porte *thaschoubou, revenez*; mais les LXX et S. Jérôme ont lu *yaschoubou, ils reviennent*.

16. *Mes gens* (Vulg., *leurs jeunes gens*), probablement les Juifs mis à la disposition de Néhémie en qualité de gouverneur, pour recevoir et exécuter ses ordres: comp. vers. 17; v, 10, 16.

sonnait de la trompette se tenait près de
19 moi. Et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple " L'ouvrage est considérable et sur une vaste étendue; nous sommes dispersés sur la muraille et séparés les uns des autres.
20 Au son de la trompette, de quelque endroit qu'il vous arrive, rassemblez-vous auprès de nous; notre Dieu combattra
21 pour nous. " C'est ainsi que nous poursuivions l'ouvrage, la moitié d'entre nous ayant la lance à la main, depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des
22 étoiles. Dans ce même temps je dis encore au peuple : " Que chacun, avec ses gens, passe la nuit dans Jérusalem, pour nous servir de garde pendant la nuit, et
23 travailler pendant le jour. Mais ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les hommes de garde qui me suivaient, ne quittions nos vêtements; chacun ne les ôtait que pour l'ablution.

CHAP. V. — *Plaintes du peuple contre la cupidité des grands. Désintéressement de Néhémie.*

5 Et il s'éleva une grande plainte des gens du peuple et de leurs femmes con-
2 tre leurs frères les Juifs. Les uns disaient : " Nous, nos fils et nos filles, nous sommes nombreux; qu'on nous donne du blé, afin que nous mangions
3 et que nous vivions. " D'autres disaient : " Nous engageons nos champs, nos vignes et nos maisons pour avoir du blé à
4 cause de la famine. " D'autres disaient : " Nous avons, pour *payer* le tribut du roi, emprunté de l'argent sur nos champs
5 et nos vignes. Pourtant notre chair est comme la chair de nos frères, nos enfants sont comme leurs enfants; et voici que nous sommes réduits à soumettre à la servitude nos fils et nos filles, et plusieurs de nos filles sont déjà servantes; et nous n'y pouvons rien, car nos champs et nos vignes sont à d'autres. "
6 Je fus très irrité lorsque j'entendis
7 leurs plaintes et ces paroles. Et après réflexion, j'adressai des réprimandes aux grands et aux magistrats, et je leur dis : " Vous prêtez donc à intérêt à vos frères ! " Et ayant réuni à cause d'eux une grande assemblée, je leur dis : " Nous 8
avons racheté selon notre pouvoir nos frères les Juifs vendus aux nations, et vous vendriez vous-mêmes vos frères, et c'est à nous qu'ils seraient vendus ! " Ils se turent, ne trouvant rien à répondre.
J'ajoutai : " Ce n'est pas une bonne ac- 9
tion que vous faites là ! Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour éviter d'être insultés par les
nations, nos ennemies? Moi aussi, mes 10
frères et mes serviteurs, nous avons prêté à plusieurs de l'argent et du blé. Faisons l'abandon de cette dette. Ren- 11
dez-leur donc aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et le centième de l'argent, du vin nouveau et de l'huile que vous avez exigé d'eux *comme intérêt.* " Ils répondirent : 12
" Nous le rendrons, et nous ne leur demanderons plus rien; nous ferons ce que tu dis. " J'appelai alors les prêtres, et je pris d'eux serment qu'ils feraient ainsi.
Et je secouai mon manteau, en disant : 13
" Que Dieu secoue de la même manière hors de sa maison et de ses biens tout homme qui n'aura pas tenu parole, et qu'ainsi cet homme soit secoué et laissé à vide ! " Toute l'assemblée dit : " Amen ! " et loua Jéhovah; et le peuple tint cette parole.

Depuis le jour où *le roi* m'établit leur 14
gouverneur dans le pays de Juda, *savoir* depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, pendant douze ans, ni moi ni mes frères n'avons vécu des revenus du gouverneur. Les anciens gouverneurs qui 15
m'avaient précédé accablaient le peuple et recevaient de lui du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent; leurs serviteurs mêmes opprimaient le peuple; mais moi, je n'ai point agi de la sorte, par crainte de Dieu. Et même, j'ai tra- 16
vaillé à la réparation de cette muraille; nous n'avons acheté aucun champ, et mes gens étaient là tous ensemble à l'ouvrage. J'avais à ma table cent cinquante 17

---

21. Dans la Vulg., ce verset continue le discours de Néhémie : *Poursuivons ainsi l'ouvrage, et que la moitié des nôtres tienne la lance à la main*, etc.

23. *Chacun ne les ôtait que pour l'ablution :* cette traduction de la Vulg. est purement conjecturale, car le texte hébreu n'offre aucun sens satisfaisant. Quelques-uns : *chacun de nous n'avait que ses armes et de l'eau;* ou bien, *chacun de nous allait chercher de l'eau avec ses armes.* D'autres proposent de lire *hémînou* à la place de *kammaïm :* même pendant la nuit, *chacun plaçait son arme à sa droite.*

V, 2. Vulg., *nos fils et nos filles sont nombreux;* vendons-les, *et recevons du blé pour le prix, afin que*, etc. Un léger changement dans le texte original (*'orebim* comme au vers. 3 au lieu de *rabbim*) donnerait un sens qui se rapprocherait de la Vulgate et qui semble exigé par tout le contexte, vers. 3 et 5 : *Nous engageons* [*comme esclaves*] *nos fils et nos filles, pour avoir du blé, afin que*, etc.

13. *Je secouai mon manteau :* après avoir relevé mon manteau et y avoir fait un pli, je fis le geste d'en répandre à terre le contenu (voir Is. xlix, 22, et comp. Matth. x, 14; Act. xiii, 51).

hommes, Juifs et magistrats, outre ceux qui venaient à nous des nations d'alen-
18 tour. On apprêtait chaque jour un bœuf, six moutons choisis, de la volaille, *le tout* à mes frais, et tous les dix jours *on préparait* en abondance tout le vin nécessaire. Cependant je n'ai pas réclamé le traitement du gouverneur, parce que les travaux pesaient lourdement sur ce peuple.

19 Souvenez-vous favorablement de moi, ô mon Dieu, à cause de tout ce que j'ai fait pour ce peuple!

CHAP. VI. — *Nouvelles intrigues déjouées par Néhémie.*

6 Je n'avais pas encore posé les battants des portes, lorsque Sanaballat, Tobie, Gosem l'Arabe et nos autres ennemis apprirent que j'avais rebâti la muraille
2 et qu'il n'y restait plus de brèche. Alors Sanaballat et Gosem m'envoyèrent dire: "Viens, et ayons ensemble une entrevue dans *un* des villages de la vallée d'Ono." Ils avaient formé le dessein de me faire
3 du mal. Je leur fis répondre par des messagers: "J'exécute un grand travail, et je ne puis descendre. Pourquoi l'interromperais-je en le quittant pour
4 aller vers vous?" Quatre fois ils m'adressèrent la même proposition, et je
5 leur fis la même réponse. Sanaballat m'envoya ce message une cinquième fois par son serviteur, qui tenait à la main
6 une lettre ouverte. Elle était ainsi conçue: "Le bruit se répand parmi les nations et Gosem affirme que toi et les Juifs vous pensez à vous révolter, et que c'est dans ce but que tu rebâtis la muraille; tu
7 veux, dit-on, devenir leur roi. Et même tu as établis des prophètes pour te proclamer à Jérusalem roi de Juda. Maintenant ces choses vont arriver à la connaissance du roi. Viens donc, et consul-
8 tons-nous ensemble." Et je lui envoyai dire: "Il n'y a rien de ce que tu dis;
9 c'est toi qui l'inventes." Car tous voulaient nous effrayer, se disant: "Ils perdront courage, et l'œuvre ne s'accomplira pas."

Maintenant, *ô mon Dieu*, donne force à mes mains!

10 Je me rendis chez Séméïas, fils de Dalaïas, fils de Métabéel. Il s'était enfermé, et il dit: "Allons ensemble dans la maison de Dieu, dans l'intérieur du temple et fermons-en les portes; car on vient pour te tuer; c'est pendant la nuit qu'on viendra pour te tuer." Je répondis: "Un hom-
11 me comme moi prendre la fuite! Et qui suis-je pour pénétrer dans le temple sans risquer ma vie? Je n'entrerai point."
12 Et je compris que ce n'était pas Dieu qui l'envoyait, et qu'il avait prophétisé ainsi sur moi, parce que Tobie et Sanaballat
13 l'avaient acheté. On l'avait acheté, pensant que j'aurais peur, que je suivrais ses avis et que je pécherais; et cela leur eût fourni un prétexte pour me couvrir d'opprobre.

14 Tenez compte, ô mon Dieu, à Tobie et à Sanaballat de ces méfaits! *Souvenez-vous* aussi de Noadias le prophète, et des autres prophètes qui cherchaient à m'effrayer!

15 La muraille fut achevée le vingt-cinquième jour du mois d'Elul, en cinquante-
16 deux jours. Lorsque tous nos ennemis l'apprirent, toutes les nations qui étaient autour de nous furent dans la crainte; elles éprouvèrent un grand découragement et reconnurent que l'œuvre s'était accomplie par *le secours de* notre Dieu.

17 Dans ce temps-là, il y avait aussi des grands de Juda qui adressaient souvent des lettres à Tobie et à qui Tobie en envoyait. Car plusieurs en Juda étaient
18 liés à lui par serment, parce qu'il était gendre de Séchénias, fils d'Aréa, et que son fils Johanan avait pris *pour femme* la fille de Mosollam fils de Barachie. Ils
19 disaient même du bien de lui devant moi et lui rapportaient mes paroles. Tobie envoyait des lettres pour m'effrayer.

CHAP. VII, 1 — 3. — *Garde de la ville.*

7 Lorsque la muraille fut rebâtie et que j'eus posé les battants des portes, les portiers, les chantres et les lévites furent
2 chargés de les garder. Je donnai autorité sur Jérusalem à Hanani, mon frère, et à Ananie, commandant de la citadelle, homme recommandable entre tous par sa fidélité et par sa crainte de Dieu.
3 Et je leur dis: "Que les portes de Jérusalem ne soient pas ouvertes avant que soit venue la chaleur du soleil; *le soir*, pendant que *les gardes* seront encore à leur porte, on les fermera avec des barres; et *pendant la nuit* les habitants de Jérusalem feront la garde chacun à son poste devant sa maison.

VI, 14. *Noodias le prophète*; l'hébreu actuel porte *la prophétesse* mais les LXX et St Jérome ont lu le masculin; du reste *Noadias* est un nom d'homme, voir *Esdr.* viii, 33.
15. *Elul*, le 6e mois (août-sept.)

VII, 3. *Chacun devant sa maison*: pour ceux dont la maison était dans le voisinage des remparts. Les mots en italiques indiquent le sens probable de ce verset, peu net dans l'original.

CHAP. VII, 4 — 73. — *Projet de recensement. Dénombrement des exilés revenus avec Zorobabel. Offrandes volontaires.*

7 Or la ville était spacieuse et grande,
mais elle avait peu d'habitants, et *toutes*
5 les maisons n'étaient pas rebâties. Mon
Dieu m'inspira alors la résolution d'assembler les grands, les magistrats et le
peuple, pour en faire le dénombrement.
Je trouvai un registre généalogique de
ceux qui étaient montés les premiers, et
j'y vis écrit ce qui suit :
5 Voici ceux de la province qui revinrent de l'exil, ceux que Nabuchodonosor,
roi de Babylone, avait emmenés captifs,
et qui retournèrent à Jérusalem et en
7 Juda, chacun dans sa ville ; ils revinrent avec Zorobabel, Josué, Néhémie,
Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochée, Belsan, Mespharath, Béguaï, Nahum, Baana.

Nombre des hommes du peuple d'Is-
8 raël : les fils de Pharos : deux mille
9 cent soixante-douze; les fils de Sa-
10 phatias : trois cent soixante-douze; les
11 fils d'Aréa : six cent cinquante-deux; les
fils de Phalath-Moab, des fils de Josué
et de Joab : deux mille huit cent dix-huit;
12 les fils d'Elam : mille deux cent cin-
13 quante-quatre; les fils de Zéthua : huit
14 cent quarante-cinq; les fils de Zachaï :
15 sept cent soixante; les fils de Bennui :
16 six cent quarante-huit; les fils de Bé-
17 baï : six cent vingt-huit; les fils d'Azgad : deux mille trois cent vingt-deux;
18 les fils d'Adonicam : six cent soixante-
19 sept; les fils de Béguaï : deux mille soi-
20 xante-sept; les fils d'Adin : six cent cin-
21 quante-cinq; les fils d'Ater, fils d'Ezé-
22 chias : quatre-vingt-dix-huit; les fils de
23 Hasum : trois cent vingt-huit; les fils
24 de Bésaï : trois cent vingt-quatre; les
25 fils de Hareph : cent douze; les fils de
26 Gabaon : quatre-vingt-quinze; les gens
de Béthléem et de Nétopha : cent qua-
27 tre-vingt-huit; les gens d'Anathoth :
28 cent vingt-huit; les gens de Beth-Az-
29 maveth : quarante-deux; les gens de
Cariathiarim, de Céphira et de Béroth :
30 sept cent quarante-trois; les gens de
Rama et de Gabaa : six cent vingt et
un; les gens de Machmas : cent vingt- 31
deux; les gens de Béthel et de Haï : 32
cent vingt-trois; les gens de l'autre 33
Nébo: cinquante-deux; les fils de l'autre 34
Elam : mille deux cent cinquante-quatre;
les fils de Harim : trois cent vingt; 35
les fils de Jéricho : trois cent quarante- 36
cinq; les fils de Lod, de Hadid et 37
d'Ono : sept cent vingt et un; les fils 38
de Sénaa : trois mille neuf cent trente.

Prêtres : les fils d'Idaïas, de la maison 39
de Josué, neuf cent soixante-treize; les 40
fils d'Emmer, mille cinquante-deux; les 41
fils de Phashur, mille deux cent qua-
rante-sept; les fils de Harim, mille dix- 42
sept.

Lévites : les fils de Josué et de Ced- 43
miel, des fils d'Oduïas : soixante-qua- 44
torze. — Chantres : les fils d'Asaph : 45
cent quarante-huit. — Portiers : les fils 46
de Sellum, les fils d'Ater, les fils de Telmon, les fils d'Accub, les fils de Hatita,
les fils de Sobaï; cent trente-huit.

Nathinéens : les fils de Siha, les fils de 47
Hasupha, les fils de Tabbaoth, les fils 48
de Céros, les fils de Siaa, les fils de Phadon, les fils de Lébana, les fils de Hagaba,
les fils de Selmaï, les fils de Hanan, les 49
fils de Gaddel, les fils de Gaher, les fils 50
de Raaïas, les fils de Rasin, les fils de
Nécoda, les fils de Gazam, les fils d'Aza, 51
les fils de Phaséa, les fils de Besaï, les 52
fils des Munim, les fils des Néphusim,
les fils de Bacbuc, les fils de Hacupha, 53
les fils de Harhur, les fils de Besloth, 54
les fils de Mahida, les fils de Harsa, les 55
fils de Bercos, les fils de Sisara, les fils
de Théma, les fils de Nasia, les fils de 56
Hatipha. — Fils des serviteurs de Salo- 57
mon: les fils de Sotaï, les fils de Sophéreth,
les fils de Pharida, les fils de Jahala, 58
les fils de Dercon, les fils de Geddel ; les 59
fils de Saphatias, les fils de Hatil, les
fils de Phochéreth-Ascbaïm, les fils d'Amon. — Total des Nathinéens et des fils 60
des serviteurs de Salomon : trois cent
quatre-vingt-douze.

Voici ceux qui partirent de Thel- 61
Méla, Thel-Harsa, Chérub, Addon et
Emmer, et qui ne purent pas faire connaître leur maison paternelle et leur race,

5. *Un registre :* Néhémie reproduit ici intégralement un document déjà inséré dans le livre d'Esdras, ii, 1-67 ; la comparaison des deux textes permet de constater quelques erreurs de copiste : au vers. 7, *Séraïas, Rahélias, Mesphar, Réhum* du livre d'Esdras, sont devenus *Azarias, Raamias, Mesphareth* et *Nahum* ; *Nahamani* est ajouté ; aux vers. 24 et 25, *Hareph* et *Gabaon* remplacent *Jora* et *Gebbar* ; au vers. 48, *Accub* et *Hagab* (*Esdr.* ii, 45-46) sont omis ; au vers. 59, *Ami* est devenu *Amon*. Les nombres présentent aussi plusieurs différences.

70. Ici, comme l'observe une note de la Vulg., il semble que l'auteur cesse de transcrire le document ancien, pour revenir à l'histoire de Néhémie ; cependant, jusqu'au vers. 1 du chap. viii, il emprunte encore au récit antérieur les expressions et les phrases qui conviennent à son but.

pour montrer qu'ils étaient d'Israël :
62 les fils de Dalaïas, les fils de Tobie, les fils de Nécoda : six cent quarante-deux.
63 Et parmi les prêtres : les fils de Hobia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï qui avait pris pour femme une des filles de Berzellaï le Galaadite, et fut appelé de
64 leur nom. Ils cherchèrent leur titre dans les registres généalogiques, et ne le trouvèrent point. On les exclut du sacerdoce
65 comme impurs, et le gouverneur leur défendit de manger des choses très saintes, jusqu'à ce qu'un prêtre se fût levé *pour consulter Dieu* par l'Urim et le Thummim.
66 L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante per-
67 sonnes, sans compter leurs serviteurs et leurs servantes au nombre de sept mille trois cent trente-sept. Parmi eux se trouvaient deux cent quarante-cinq chan-
68 teurs et chanteuses. Ils avaient sept-cent trente-six chevaux, deux cent qua-
69 rante-cinq mulets, quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes.
70 Plusieurs des chefs de famille firent des dons pour l'œuvre. Le gouverneur donna au trésor mille dariques d'or, cinquante coupes, cinq cent trente tuni-
71 ques sacerdotales. Les chefs de famille donnèrent au trésor de l'œuvre vingt mille dariques d'or et deux mille deux
72 cents mines d'argent. Le reste du peuple donna vingt mille dariques d'or, deux mille mines d'argent et soixante-sept tuniques sacerdotales.
73 C'est ainsi que les prêtres et les lévites, les gens du peuple, les chantres, les portiers, les Nathinéens et tout Israel s'établirent dans leurs villes.

CHAP. VIII. — *Lecture solennelle de la loi. Célébration de la fête des Tabernacles.*

8 Le septième mois étant arrivé, et les enfants d'Israël étant établis dans leurs villes, tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte de l'Eau. Et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, prescrite à Israël par
2 Jéhovah. Et le prêtre Esdras apporta la loi devant l'assemblée, les hommes et les femmes et tous ceux qui étaient capables de l'entendre : c'était le premier jour
3 du septième mois. Il lut dans le livre, depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sur la place qui est devant la porte de l'Eau, en présence des hommes et des femmes et de ceux qui étaient capables de l'entendre, tout le peuple prêtant une oreille attentive à la *lecture du* livre de la loi. Esdras le scribe se tenait sur 4
une estrade de bois, dressée pour la circonstance ; et près de lui se tenaient, à sa droite, Mathatias, Séméïas, Anias, Urie, Helcias et Maasias ; à sa gauche Phadaïas, Misaël, Melchias, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam. Esdras 5
ouvrit le livre à la vue de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tous, et lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout. Esdras bénit Jéhovah, le 6
grand Dieu, et tout le peuple répondit en levant les mains : " Amen, amen ! " Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Jéhovah, le visage contre terre. Et Josué, Bani, Sarabias, Jamin, Accub, 7
Sébéthaï, Odaïas, Maasias, Célita, Azarias, Jozabad, Hanan, Phalaïas et les lévites expliquaient la loi au peuple, et chacun restait à sa place. Ils lisaient 8
distinctement dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens, et l'on comprenait ce qui était lu.
Et Néhémie, le gouverneur, Esdras, 9
le prêtre et le scribe, et les lévites qui enseignaient le peuple, dirent à tout le peuple : " Ce jour est consacré à Jéhovah, votre Dieu ; ne soyez pas dans le deuil et dans les larmes. " Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la loi. Et *Néhémie* leur dit : " Allez, 10
mangez des viandes grasses et buvez des liqueurs douces, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est consacré à notre Seigneur ; ne vous affligez pas, car la joie en Jéhovah est votre force." Les lévites cal- 11
maient tout le peuple, en disant : " Taisez-vous ; car ce jour est saint ; ne vous affligez pas." Et tout le peuple s'en 12
alla pour manger et boire, envoyer des portions et se livrer à de grandes réjouissances. Car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait expliquées.
Le second jour, les chefs de famille de 13
tout le peuple, les prêtres et les lévites s'assemblèrent auprès d'Esdras le scribe, afin de s'instruire plus complètement des paroles de la loi. Et ils trouvèrent écrit 14
dans la loi que Jéhovah avait prescrite par Moïse, que les enfants d'Israël de-

VIII. 1. *Le 7e mois*, celui de tisri, probablement de la 20e année d'Artaxerxès ; ou peut-être l'année suivante, après les opérations du recensement (vii, 5-73).

2. *Le premier* jour du 7e mois était la fête des Trompettes : voir *Lév.* xxiii, 24 ; *Nombr.* xxix, 1-6.

vaient habiter sous des tentes pendant
15 la fête du septième mois, et faire entendre cette publication dans toutes leurs villes et à Jérusalem : " Allez chercher à la montagne des rameaux d'olivier, des rameaux d'olivier sauvage, des rameaux de myrte, des rameaux de palmier et des rameaux d'arbres touffus pour faire des tentes, selon qu'il est
16 écrit." Alors le peuple alla chercher des rameaux, et ils se firent des tentes sur le toit de leurs maisons, dans leurs cours, dans les parvis de la maison de Dieu, sur la place de la porte de l'Eau et sur la place de la porte d'Ephraïm.
17 Toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de la captivité fit des tentes et habita sous ces tentes. Depuis le temps de Josué, fils de Nun, les enfants d'Israël n'avaient rien fait de pareil. Et il y eut de très grandes réjouissances.
18 On lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier. On célébra la fête pendant sept jours, et le huitième jour il y eut une assemblée solennelle, selon le rite prescrit.

CHAP. IX *et* X. — *Rénovation de l'alliance après un jeûne et la confession des péchés du peuple.*

9 Le vingt-quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent pour un jeûne, revêtus de sacs, avec de
2 la poussière sur la tête. Ceux qui étaient de la race d'Israël s'étant séparés de tous les étrangers se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les iniquités de
3 leurs pères. Lorsqu'ils se furent mis debout à leur place, ils entendirent la lecture du livre de la loi de Jéhovah, leur Dieu, pendant un quart de la journée, et pendant un autre quart ils confessèrent *leurs péchés* et adorèrent Jéhovah, leur Dieu.
4 Josué, Bani, Cedmiel, Sébénias, Bonni, Sarébias, Bani et Chanani, étant montés sur l'estrade des lévites, crièrent à haute voix vers Jéhovah, leur Dieu.
5 Et les lévites Josué, Cedmiel, Bani, Hasebnias, Sarébias, Odaïas, Sébénias et Phathahias dirent :

" Levez-vous, bénissez Jéhovah, votre Dieu, d'éternité en éternité ! Que l'on bénisse votre nom glorieux, qui est au-dessus de toute bénédiction et de toute louange ! — C'est vous, Jéhovah, vous 6
seul qui avez fait le ciel, le ciel des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qu'elle porte, la mer et tout ce qu'elle renferme ; vous donnez la vie à toutes ces choses, et l'armée du ciel vous adore.
C'est vous, Jéhovah, Dieu, qui avez 7
choisi Abram, qui l'avez fait sortir d'Ur en Chaldée, et qui lui avez donné le nom
d'Abraham. Trouvant son cœur fidèle 8
devant vous, vous lui avez solennellement promis de donner à sa postérité le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Jébuséens et des Gergéséens ; et vous avez tenu parole, car vous êtes juste.
Vous avez vu l'affliction de nos pères 9
en Egypte, et vous avez entendu leurs
cris en face de la Mer rouge. Vous avez 10
opéré des miracles et des prodiges contre Pharaon, contre tous ses serviteurs et contre tout le peuple de son pays, parce que vous saviez avec quelle insolence ils avaient traité nos pères, et vous avez acquis une gloire qui dure encore.
Vous avez fendu la mer devant eux, et 11
ils passèrent à sec au milieu de la mer ; mais vous avez précipité dans l'abîme, comme une pierre au fond des grandes
eaux, ceux qui les poursuivaient. Vous 12
les avez guidés le jour par une colonne de nuée, et la nuit par une colonne de feu, pour éclairer la voie qu'ils devaient
suivre. Vous êtes descendu sur la mon- 13
tagne du Sinaï, vous leur avez parlé du haut du ciel, et vous leur avez donné des ordonnances justes, des lois de vérité, des préceptes et des commandements excellents. Vous leur avez fait connaître 14
votre saint sabbat, et vous leur avez prescrit par Moïse, votre serviteur, des commandements, des préceptes et une
loi. Vous leur avez donné du ciel le pain 15
pour leur faim, et vous avez fait sortir l'eau du rocher pour leur soif. Et vous leur avez dit d'entrer en possession du pays que vous aviez juré de leur donner.

---

15. *Olivier sauvage* (LXX, *cyprès* : Vulg. *arbres les plus beaux*) héb. *arbre à huile* ; c'est l'oleaster (*Rom.* xi, 17) dont le bois était estimé pour les travaux d'art ; voir I Rois, vi, 23, 31, 33.

17. *Rien de pareil* : la fête des Tabernacles avait été célébrée auparavant (I Rois, viii, 2, 65 ; II Par. vii, 9 ; Esdr. iii, 4), mais jamais, depuis Josué, il n'y avait eu une joie pareille ; on reprenait en quelque sorte possession de Jérusalem et de la terre promise. De plus, d'après le IIe livre des Machabées qui invite les Juifs d'Egypte à célébrer *le jour de la Scénopégie et du Feu* (i, 18), on pourrait penser que la rénovation miraculeuse du feu sacré vint ajouter à l'allégresse de cette fête des Tabernacles.

18. *Le rite prescrit* : voy. Lév. xxiii, 36 ; Nombr. xxix, 35.

IX, 3. *Un quart de la journée*, trois heures. Vulg., *quatre fois dans la journée*.

6. Les vers. 6-8 exposent le thème, qui sera développé ensuite en 4 strophes : vers, 9-15 ; 16 25 ; 26-31 ; 32-37.

16 Mais nos pères, eux, se livrèrent à l'orgueil et raidirent leur cou. N'écou-
17 tant pas vos commandements, ils refusèrent d'obéir, et ils ne se souvinrent pas des merveilles que vous aviez faites en leur faveur. Ils raidirent leur cou, et dans leur opiniâtreté, ils se donnèrent un chef pour retourner à leur servitude. Mais vous, vous êtes un Dieu prêt au pardon, clément et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et vous ne
18 les abandonnâtes pas, même lorsqu'ils se firent un veau en fonte et dirent : Voici ton Dieu qui t'a fait sortir d'Egypte, et qu'ils se livrèrent *contre vous*
19 à de grands outrages. Selon votre grande miséricorde, vous ne les avez pas abandonnés dans le désert, et la colonne de nuée ne cessa point de les guider le jour dans leur chemin, ni la colonne de feu de les éclairer la nuit dans
20 la route qu'ils devaient suivre. Vous leur avez donné votre bon esprit pour les rendre prudents ; vous n'avez point refusé votre manne à leur bouche, et vous leur avez fourni de l'eau pour leur soif.
21 Pendant quarante ans vous avez pourvu à leur entretien dans le désert, et ils ne manquèrent de rien ; leurs vêtements ne s'usèrent point et leurs pieds ne s'en-
22 flèrent point. Vous leur avez livré des royaumes et des peuples dont vous partageâtes entre eux les territoires ; et ils possédèrent le pays de Séhon, le pays du roi d'Hésébon, et le pays d'Og, roi
23 de Basan. Vous avez multiplié leurs fils comme les étoiles du ciel, et vous les avez amenés dans le pays dont vous aviez dit à leurs pères qu'ils y entre-
24 raient pour en prendre possession. Et leurs fils vinrent prendre possession du pays, et vous en avez humilié devant eux les habitants, les Chananéens, et vous les avez livrés entre leurs mains, les rois et les peuples du pays, pour
25 qu'ils les traitassent à leur gré. Ils devinrent maitres de villes fortifiées et de terres fertiles ; ils possédèrent des maisons remplies de toutes sortes de biens, des citernes creusées, des vignes, des oliviers et des arbres fruitiers en abondance. Ils mangèrent, ils se rassasièrent, prospérèrent et vécurent dans les délices par votre grande bonté.
26 Néanmoins ils furent rebelles et se révoltèrent contre vous. Ils jetèrent votre loi derrière leur dos, ils tuèrent vos prophètes qui les pressaient de revenir à vous, et ils se livrèrent *envers vous* à de
27 grands outrages. Alors vous les abandonnâtes entre les mains de leurs ennemis, qui les opprimèrent. Mais au temps de leur affliction ils crièrent vers vous, et vous, vous les entendîtes du haut du ciel, et dans votre grande miséricorde, vous leur donnâtes des sauveurs qui les délivrèrent de la main de leurs ennemis.
28 Quand ils eurent du repos, ils firent de nouveau le mal devant vous, et vous les abandonnâtes entre les mains de leurs ennemis, qui devinrent leurs maitres. Mais ils crièrent encore vers vous, et vous, vous les entendites du haut du ciel, et dans votre grande miséricorde vous les délivrâtes plusieurs fois. Vous les
29 conjurâtes de revenir à votre loi, et, persévérant dans l'orgueil, ils n'écoutèrent point vos commandements, ils transgressèrent vos ordonnances qui font vivre celui qui les met en pratique ; ils tournèrent une épaule rebelle, ils raidirent leur cou et ils n'obéirent point.
30 Vous usâtes de patience envers eux pendant de nombreuses années ; vous leur donnâtes des avertissements par votre esprit, par vos prophètes, et ils ne prêtèrent point l'oreille. Alors vous les livrâtes entre les mains des peuples des
31 pays *étrangers*. Mais dans votre grande miséricorde vous ne les avez pas anéantis et vous ne les avez pas délaissés, car vous êtes un Dieu clément et miséricordieux.
32 Et maintenant, ô notre Dieu, Dieu grand, puissant et redoutable, vous qui maintenez votre pacte de miséricorde, ne regardez pas comme peu de chose toutes les souffrances que nous avons endurées, nous, nos rois, nos chefs, nos prêtres, nos prophètes, nos pères et tout votre peuple, depuis le temps des rois d'Assyrie jusqu'à ce jour. Vous avez
33 été juste dans tout ce qui nous est arrivé, car vous vous êtes montré fidèle,
34 mais nous, nous avons fait le mal. Nos rois, nos chefs, nos prêtres et nos pères n'ont pas mis en pratique votre loi, et ils n'ont été attentifs ni à vos commandements ni aux avertissements que vous leur adressiez. *Libres* dans leur royau-
35 me, au milieu des nombreux bienfaits que vous leur accordiez, dans le pays vaste et fertile que vous leur aviez livré, ils ne vous ont pas servi et ils ne se sont pas détournés de leurs œuvres mauvaises. Et aujourd'hui nous voici esclaves !
36 Nous voici esclaves sur la terre que vous avez donnée à nos pères pour en manger les fruits et jouir de ses biens !
37 Elle multiplie les produits pour les rois auxquels vous nous avez assujettis à cause de nos péchés. Ils disposent à leur gré

de nos corps et de notre bétail, et nous
38 sommes dans une grande détresse. En conséquence de tout cela, nous contractons un engagement sacré que nous mettons par écrit, et nos chefs, nos lévites et nos prêtres y apposeront leur sceau."
10 Voici ceux qui apposèrent leur sceau:
Néhémie, le gouverneur, fils de Haca-
2 lias. — Sédécias, Saraïas, Azarias, Jé-
3 rémie, Phashur, Amarias, Melchias,
4, 5 Hattus, Sébénias, Melluch, Harim,
6 Mérimuth, Abdias, Daniel, Genthon,
7 Baruch, Mosollam, Abias, Miamin,
8 Maazias, Belgaï, Séméïas, prêtres. —
9 Lévites: Josué, fils d'Azanias, Bennui,
10 des fils de Hénadad, Cedmiel, et leurs frères, Sébénias, Odaïas, Célita, Pha-
11 laïas, Hanan, Micha, Rohob, Hasabias,
12, 13 Zachur, Sarabias, Sébénias, Odaïas,
14 Bani, Baninu. — Chefs du peuple: Pharos, Phahath-Moab, Elam, Zétha, Bani,
15, 16 Bonni, Azgad, Bébaï, Adonias,
17 Béguaï, Adin, Ater, Ezéchias, Azu,
18, 19 Odaïas, Hasum, Besaï, Hareph, Ana-
20 thoth, Nébaï, Megphias, Mosollam, Ha-
21, 22 zir, Mésézébel, Sadoc, Jeddoa, Phel-
23 tias, Hanan, Anaïas, Osée, Ananie, Ha-
24, 25 sub, Alohès, Phaléa, Sobec, Ré-
26 hum, Hasebna, Maasias, Achias, Ha-
27 nan, Anan, Melluch, Harim, Baana.
28 Le reste du peuple, les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres, les Nathinéens, et tous ceux qui s'étaient séparés des peuples étrangers pour *suivre* la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et
29 leurs filles, tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence, s'attachèrent à leurs frères, leurs nobles, promirent avec imprécation et serment de marcher dans la loi de Dieu donnée par Moïse, serviteur de Dieu, d'observer et de mettre en pratique tous les commandements de Jéhovah, notre Seigneur, ses ordonnances et ses lois.
30 *Nous promîmes* de ne pas donner nos filles aux peuples du pays, et de ne pas
31 prendre leurs filles pour nos fils; si les peuples du pays apportaient à vendre, le jour du sabbat, des marchandises ou denrées quelconques, de ne rien acheter le jour du sabbat et les jours de fête; et de laisser *reposer la terre* la septième année, en n'exigeant le paiement d'aucune dette.
32 Nous nous imposâmes l'obligation de payer un tiers de sicle chaque année pour le service de la maison de Dieu,
pour les pains de proposition, pour le 33
sacrifice perpétuel, pour l'holocauste perpétuel des sabbats, des néoménies et des fêtes, pour les choses consacrées, pour les sacrifices d'expiation en faveur d'Israël, et pour tout ce qui se fait dans la maison de notre Dieu.
Nous tirâmes au sort, prêtres, lévites 34
et peuple, au sujet de l'offrande du bois, afin qu'on l'apportât à la maison de notre Dieu, chaque famille à son tour, à des époques déterminées, d'année en année, pour qu'il fût brûlé sur l'autel de Jéhovah, notre Dieu, comme il est écrit dans la loi. *Nous prîmes l'engagement* d'ap- 35
porter chaque année à la maison de Jéhovah les prémices de notre sol et les prémices de tous les fruits de tous les arbres; d'amener à la maison de notre 36
Dieu, aux prêtres qui font le service dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos fils et de notre bétail, comme il est écrit dans la loi, et les premiers-nés de nos bœufs et de nos brebis; d'apporter aux prêtres, dans les cham- 37
bres de la maison de notre Dieu, les prémices de notre farine, et nos *autres* offrandes, des fruits de tous les arbres, du vin nouveau et de l'huile; et de livrer la dime de notre sol aux lévites, qui la prendront eux-mêmes dans les villes *voisines* de nos cultures. Le prêtre, fils 38
d'Aaron, sera avec les lévites quand ils lèveront la dime, et les lévites apporteront la dixième partie de la dime à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor. Car les enfants 39
d'Israël et les fils de Lévi doivent apporter dans ces chambres les offrandes de blé, de vin nouveau et d'huile; là sont les ustensiles du sanctuaire, et se tiennent les prêtres qui font le service, les portiers et les chantres. Ainsi voulons nous ne pas négliger la maison de notre Dieu.

CHAP. XI. — *Répartition des nouveaux habitants entre Jérusalem et le reste du territoire.*

Les chefs du peuple s'étaient établis 11
à Jérusalem. Le reste du peuple tira au sort, pour qu'un sur dix vint habiter Jérusalem, la ville sainte, et que les neuf dixièmes demeurassent dans les *autres* villes. Le peuple bénit tous ceux qui se 2
décidèrent d'eux-mêmes à résider à Jérusalem.
Voici les chefs *de famille* de la pro- 3

XI, 3. *Voici*, etc., c'est le titre du tableau suivant, qui donne d'abord les habitants de Jérusalem (vers. 4-24), puis ceux des villes de Juda et de Benjamin (vers. 25-36), et c'est ainsi que l'ont compris les LXX et la Vulg. D'après la ponctuation massorétique, il faudrait traduire: ... *à Jérusalem*. Mais *dans les villes de Juda, chacun s'établit dans sa propriété*, etc.

vince qui s'établirent à Jérusalem et dans les villes de Juda. Chacun s'établit dans sa propriété, dans sa ville, Israël, les prêtres et les lévites, les Nathineens et les fils des serviteurs de Salomon :

4 A Jérusalem s'établirent des fils de Juda et des fils de Benjamin. — Des fils de Juda : Athaïas, fils d'Ozias, fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel, des fils de Pharès ;
5 et Maasias, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils de Hazias, fils d'Adaïas, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils de Séla.
6 Total des fils de Pharès qui s'établirent à Jérusalem : quatre cent soixante-huit
7 hommes vaillants. — Voici les fils de Benjamin : Salé, fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïas, fils de Colaïas, fils de Maasias, fils d'Ethéel, fils d'Isaïe,
8 et après lui Gebbaï-Sellaï : neuf cent
9 vingt-huit. Joël, fils de Zéchri, était leur chef, et Juda, fils de Sénua, était le second chef de la ville.
10 Des prêtres : Idaïas, chef de Joïarib,
11 Jachin, Saraïas, fils de Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Méraïoth, fils d'Achitob, prince de la mai-
12 son de Dieu, et leurs frères occupés au service de la maison : huit cent vingt-deux ; Adaïas, fils de Jéroham, fils de Phélélias, fils d'Amsi, fils de Zacharie,
13 fils de Phashur, fils de Melchias, et ses frères, chefs de famille : deux cent quarante-deux ; et Amassaï, fils d'Azréel, fils d'Ahazi, fils de Mosollamoth, fils
14 d'Emmer, et leurs frères, hommes vaillants : cent vingt-huit. Zabdiel, fils de Hagdolim, était leur chef.
15 Des lévites : Séméïas, fils de Hasub, fils d'Ezricam, fils de Hasabias, fils de
16 Bonni ; Sabathaï et Jozabad, chargés des affaires extérieures de la maison de Dieu, du nombre des chefs des lévites ;
17 Mathanias, fils de Micha, fils de Zabdi, fils d'Asaph, le chef qui entonnait le chant de louange à la prière ; Becbécias, le second parmi ses frères, et Abda, fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithun.
18 Total des lévites dans la ville sainte : deux cent quatre-vingt-quatre.
19 Et les portiers : Accub, Telmon et leurs frères, gardiens des portes : cent soixante-douze.

Le reste d'Israël, les prêtres, les lévi- 20
tes, *s'établirent* dans toutes les *autres* villes de Juda, chacun dans sa propriété.
Les Nathinéens, s'établirent dans le quar- 21
tier d'Ophel; ils avaient pour chefs Siha et Gaspha. Le chef des lévites à Jéru- 22
salem était Ozi, fils de Bani, fils de Hasabias, fils de Mathanias, fils de Micha, d'entre les fils d'Asaph, les chantres chargés du service de la maison de Dieu.
Car il y avait une ordonnance du roi à 23
leur sujet, et un salaire déterminé leur était accordé pour chaque jour. Pha- 24
thahias, fils de Mésézébel, d'entre les fils de Zara, fils de Juda, était commissaire du roi pour toutes les affaires du peuple.

Dans les villages et leurs territoires, 25
des fils de Juda s'établirent : à Cariath-Arbé et dans les lieux de sa dépendance, à Dibon et dans les lieux de sa dépendance, à Cabséel et dans les villages voisins, à Jésué, à Molada, à Beth-Phalet, 26
à Hasersual, à Bersabée et dans les lieux 27
de sa dépendance, à Siceleg, à Mochona 28
et dans les lieux de sa dépendance, à 29
En-Remmon, à Saraa, à Jérimoth, à 30
Zanoé, à Odollam et dans les villages environnants, à Lachis et dans son territoire, à Azéca et dans les lieux de sa dépendance. Ils s'établirent depuis Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom.

Des fils de Benjamin s'établirent, de- 31
puis Gabaa, à Machmas, à Haï, à Béthel et dans les lieux de sa dépendance, à 32
Anathoth, à Nob, à Anania, à Asor, à 33
Rama, à Géthaïm, à Hadid, à Séboïm, 34
à Néballat, à Lod et à Ono, dans la 35
vallée des Ouvriers. Il y eut des lévites 36
appartenant à Juda *qui se joignirent* à Benjamin.

CHAP. XII, 1-26. — *Dénombrement des prêtres et des lévites.*

Voici les prêtres et les lévites qui re- 12
vinrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Josué : Saraïas, Jérémie, Esdras, Amarias, Melluch, Hattus, 2
Sébénias, Réhum, Mérimuth, Addo, 3, 4
Genthon, Abias, Miamin, Maadias, Bel- 5

4 sv. Comp. I Par. ix, 2-24, où se trouve une liste qui présente avec celle-ci de frappantes analogies, mais aussi de notables différences ; elle doit se rapporter à une époque plus ancienne, soit avant la captivité, soit immédiatement après le retour des premiers exilés.

18. *Total des lévites*, sans compter les portiers, mentionnés à part vers. 19.

XII, 1. Les vers. 1-26 donnent 4 listes : *a*) Chefs des familles sacerdotales et lévitiques qui étaient revenues avec Zorobabel (vers. 1-9). — *b*) Succession des grands prêtres depuis Josué jusqu'à Jeddoa (10-11). — *c*) Chefs des familles sacerdotales au temps du grand prêtre Joakim (12-21). — *d*) Chefs des familles lévitiques à la même époque (22-26). La liste *b*) qui conduit la série des grands prêtres depuis Josué jusqu'à Jeddoa ou Jaddus, contemporain (d'après Josèphe) d'Alexandre le Grand, ne peut, sous sa forme actuelle, avoir été rédigée par Néhémie.

6 ga, Séméïas, Joïarib, Idaïas, Sellu,
7 Amoc, Helcias, Idaïas. Ce furent là les chefs des prêtres et de leurs frères au
8 temps de Josué. — Lévites : Josué, Bennui, Cedmiel, Sarabias, Juda, Mathanias, qui dirigeait avec ses frères le
9 chant des louanges ; Becbécias et Anni, leurs frères, formaient dans le service le chœur opposé.
10 Josué engendra Joakim, Joakim engenda Eliasib, Eliasib engendra Joïada,
11 Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.
12 Voici quels étaient, au temps de Joakim, les prêtres, chefs de famille : pour Saraïas, Maraïas ; pour Jérémie, Ana-
13 nie ; pour Esdras, Mosollam ; pour Ama-
14 rias, Johanan ; pour Melluch, Jonathan ;
15 pour Sébénias, Joseph ; pour Harim,
16 Edna ; pour Maraïoth, Helci ; pour Addo, Zacharie ; pour Genthon, Mosollam ;
17 pour Abias, Zéchri ; pour Miamin et
18 Moadias, Phelti ; pour Belga, Sammua ;
19 pour Séméïas, Jonathan ; pour Joïarib,
20 Mathanaï ; pour Idaïas, Ozi ; pour Sel-
21 laï, Célaï ; pour Amoc, Héber ; pour Helcias, Hasabias ; pour Idaïas, Nathanaël.
22 Au temps d'Eliasib, de Joïada, de Johanan et de Jedda, les lévites, chefs de famille, et les prêtres, furent inscrits,
23 sous le règne de Darius, le Perse. Les fils de Lévi, chefs de famille, furent inscrits dans le livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, fils d'Eliasib.
24 Chefs des lévites : Hasabias, Sarabias et Josué, fils de Cedmiel, chargés avec leurs frères, formant un chœur distinct, de célébrer et de louer *Dieu* alternativement, selon l'ordre de David, homme
25 de Dieu. Mathanias, Becbécias, Abdias, Mosollam, Telmon et Accub, portiers, faisaient la garde au seuil des portes.
26 Ils vivaient au temps de Joakim, fils de Josué, fils de Josédec, et au temps de Néhémie, le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre *et* le scribe.

CHAP. XII, 27-46. — *Dédicace des murs de Jérusalem. Les redevances lévitiques.*

27 Lors de la dédicace des murailles de Jérusalem, on appela les lévites de tous les lieux qu'ils habitaient et on les fit venir à Jérusalem, pour célébrer la dédicace par une fête, avec des louanges et des chants, au son des cymbales, des cithares et des harpes. Les fils des chan- 28
tres se rassemblèrent de la campagne environnant Jérusalem, des villages des Nétophatiens, de Beth-Galgal et du ter- 29
ritoire de Gabaa et d'Azmaveth ; car les chantres s'étaient bâti des villages aux alentours de Jérusalem. Les prêtres et 30
les lévites, après s'être purifiés, purifièrent le peuple, les portes et la muraille.
Je fis monter sur la muraille les prin- 31
ces de Juda, et je formai deux grands chœurs. *Le premier* se mit en marche du côté droit sur la muraille, vers la porte du Fumier. Derrière eux marchaient Osaïas 32
et la moitié des princes de Juda, Aza- 33
rias, Esdras, Mosollam, Juda, Benjamin, Séméïas et Jérémie ; des fils de prêtres 34
avec des trompettes ; Zacharie, fils de Jonathan, fils de Séméïas, fils de Mathanias, fils de Michée, fils de Zachur, fils d'Asaph, et ses frères, Séméïas, 35
Azaréel, Malalaï, Galalaï, Maaï, Nathanaël, Juda et Hanani, avec les instruments de musique de David, l'homme de Dieu. Esdras, le scribe, était à leur tête.
Arrivés à la porte de la Source, ils mon- 36
tèrent vis-à-vis d'eux les degrés de la cité de David, par la montée de la muraille, au-delà de la maison de David, jusqu'à la porte de l'Eau, vers l'orient. ℣
Le second chœur se mit en marche du 37
côté opposé ; j'étais derrière lui avec l'autre moitié du peuple, sur la muraille. Après avoir dépassé la tour des Fourneaux, on alla jusqu'à la muraille large ;
puis au-dessus de la porte d'Ephraïm, 38
de la Vieille porte, de la porte des Poissons, de la tour de Hananéel et de la tour de Méa, jusqu'à la porte des Brebis ; et l'on s'arrêta à la porte de la Prison. ℣ Les deux chœurs s'arrêtèrent 39
dans la maison de Dieu, ainsi que moi et la moitié des magistrats qui étaient
avec moi, et les prêtres Eliacim, Maa- 40
sias, Miamin, Michée, Elioénaï, Zacharie, Ananie, avec des trompettes, et 41
Maasias, Séméïas, Eléazar, Ozi, Johanan, Melchias, Elam et Ezer. Et les chantres se firent entendre, avec Jezraïas, *leur* chef.
Ils offrirent ce jour-là de nombreux 42
sacrifices et se livrèrent aux réjouissances, car Dieu leur avait donné un grand sujet de joie. Les femmes et les enfants se réjouirent aussi, et les cris de joie de Jérusalem furent entendus au loin.

31. Le point de départ paraît avoir été la porte de la Vallée (aujourd'hui porte de Jaffa), du côté de l'occident. L'un des chœurs prit à droite, vers le sud ; l'autre à gauche, vers le nord, et ils se rencontrèrent du côté de l'est, entre la porte de l'Eau et celle de la Prison.

45. *Le chef des chantres*, d'après le *Kethîb* et les LXX qui ont lu *rôsch, le chef* ; la Vulgate suit le *Qerî : rîschê, il y avait des chefs*, etc.

43 En ce temps-là, on établit des hommes préposés aux chambres qui servaient de magasins pour les offrandes, les prémices et les dîmes, et on les chargea d'y recueillir du territoire des villes les portions assignées par la loi aux prêtres et aux lévites; car Juda se réjouissait de voir à leur poste les prêtres et les lévi-
44 tes, observant tout ce qui concernait le service de leur Dieu et les purifications; et de même les chantres et les portiers, selon l'ordre établi par David et par Salomon, son fils. Car autrefois, du 45
temps de David et d'Asaph, le chef des chantres, il y avait des chants de louange et d'actions de grâces en l'honneur de Dieu. Tout Israël, au temps de Zoro- 46
babel et de Néhémie, donnait jour par jour les portions des chantres et des portiers; on donnait aux lévites les saintes offrandes, et les lévites en donnaient leur part aux fils d'Aaron.

§ IV. — DERNIERS ACTES DE NÉHÉMIE.

CHAP. XIII. — *Zèle de Néhémie contre les transgresseurs de la loi.*

13 En ce temps-là, on lut en présence du peuple dans le livre de Moïse, et l'on y trouva écrit que l'Ammonite et le Moa-
2 bite ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu, parce qu'ils n'étaient pas venus au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et parce qu'ils avaient payé Balaam pour qu'il les mau-
3 dit: mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction. Lorsqu'on eut entendu cette loi, on sépara d'Israël tous les étrangers.

4 Avant cela, le prêtre Eliasib, qui avait l'intendance des chambres de la maison de notre Dieu et qui était allié de Tobie,
5 avait disposé pour ce dernier une grande chambre où l'on mettait auparavant les offrandes, l'encens, les ustensiles, la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile, ce qui devait être donné aux lévites, aux chantres et aux portiers, et ce qui était
6 prélevé pour les prêtres. Je n'étais point à Jérusalem quand tout cela eut lieu; car j'étais retourné auprès du roi la trente-deuxième année d'Artaxerxès, roi de Babylone. Au bout de quelque temps,
7 j'obtins du roi la permission de revenir à Jérusalem, et je m'aperçus du mal qu'avait fait Eliasib, en arrangeant une chambre pour Tobie dans les parvis de
8 la maison de Dieu. J'en éprouvai une grande douleur, et je jetai hors de la chambre tous les objets qui apparte-
9 naient à Tobie. Puis j'ordonnai qu'on purifiât les chambres, et j'y replaçai les ustensiles de la maison de Dieu, les offrandes et l'encens.

10 J'appris aussi que les portions des lévites n'avaient pas été livrées, et que les lévites et les chantres chargés du service s'étaient enfuis chacun sur son territoire. J'adressai des réprimandes 11
aux magistrats, et je dis: " Pourquoi la maison de Dieu est-elle abandonnée? " Et je rassemblai les lévites et les chantres, et je les remis à leur poste. Alors 12
tout Juda apporta dans les magasins la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile. Je confiai l'intendance des magasins à 13
Sélémias, le prêtre, à Sadoc, le scribe, et à Phadaïas, l'un des lévites, et je leur adjoignis Hanan, fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils étaient reconnus fidèles. Ils furent chargés de faire les distributions à leurs frères.

Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, à 14
cause de cela, et n'effacez pas *de notre mémoire* les actes de piété que j'ai faits pour la maison de Dieu et pour son service!

En ce temps-là je vis en Juda des 15
hommes fouler au pressoir pendant le sabbat, rentrer des gerbes, charger sur des ânes même du vin, des raisins, des figues et toutes sortes de fardeaux qu'ils amenaient à Jérusalem le jour du sabbat; et je leur donnai un avertissement lorsqu'ils vendaient leurs denrées. Il y 16
avait aussi des Tyriens demeurant à Jérusalem, qui apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises, et qui les vendaient, le jour du sabbat, aux fils de Juda et dans Jérusalem. J'adressai 17
des réprimandes aux grands de Juda et je leur dis: " Quelle est cette mauvaise action que vous faites, en profanant le jour du sabbat? N'est-ce pas ainsi qu'ont 18
agi vos pères, et n'est-ce pas *à cause de cela* que Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville? Et vous, vous ajoutez à sa colère contre Israël, en profanant le sabbat!" Ensuite 19
dès qu'il fit sombre aux entrées de Jérusalem, avant le sabbat, j'ordonnai de fermer les portes, et de ne les ouvrir

XIII, 1. *En ce temps-là*, litt. *ce jour-là*. Cette locution peut s'entendre largement d'une époque quelconque de la période appelée, au vers. précédent, *le temps (les jours) de Néhémie*.

qu'après le sabbat. De plus, je plaçai aux portes quelques-uns de mes gens, pour empêcher l'entrée de tout fardeau
20 le jour du sabbat. Alors les marchands et les vendeurs de toute sorte passèrent la nuit une fois ou deux hors de Jérusa-
21 lem. Je les avertis, en leur disant : " Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille? Si vous le faites encore, je mettrai la main sur vous. " Depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus pendant le
22 sabbat. Et j'ordonnai aux lévites de se purifier et d'aller garder les portes pour sanctifier le jour du sabbat.

Souvenez-vous encore de moi, ô mon Dieu, à cause de cela, et épargnez-moi selon votre grande miséricorde !

23 En ce même temps, je vis aussi les Juifs qui avaient pris des femmes Azo-
24 tiennes, Ammonites, Moabites. La moitié de leurs fils parlaient l'azotien et ne savaient pas parler judéen, mais une
25 langue ou une autre. Je leur fis des réprimandes et je les maudis; j'en frappai plusieurs, je leur arrachai les cheveux et je les adjurai au nom de Dieu, en disant : " Vous ne donnerez point vos filles à leurs fils, et vous ne prendrez point leurs filles pour vos fils ou pour vous. N'est-ce pas un péché de ce genre qu'a 26
commis Salomon, roi d'Israël? Il n'y avait pas de roi semblable à lui parmi la multitude des nations, il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël; néanmoins les femmes étrangères l'entraînèrent aussi dans le
péché. Fallait-il donc apprendre à vo- 27
tre sujet que vous commettez un aussi grand crime et que vous péchez contre notre Dieu en prenant des femmes étrangères? "

Un des fils de Joïada, fils d'Eliasib, le 28
grand prêtre, était gendre de Sanaballat le Horonite; je le chassai loin de moi.

Imputez-leur, ô mon Dieu, cette pro- 29
fanation du sacerdoce et des obligations sacrées des prêtres et des lévites !

C'est ainsi que je les purifiai de tout 30
ce qui était étranger, et que je remis en vigueur les règlements concernant les prêtres et les lévites, chacun dans son
ministère, et ce qui concernait l'of- 31
frande du bois à des époques déterminées, ainsi que les prémices.

Tenez-m'en compte, ô mon Dieu, pour *mon* bien !

24. *L'azotien*, etc. Dialectes sémitiques plus ou moins différents de la langue parlée dans la colonie juive. *Une langue ou une autre*, litt. *d'un peuple et d'un peuple*, du peuple auquel la mère appartenait.

grand renom dans tout le pays d'Israël.
26 Joignant au courage la chasteté, elle ne connut point d'homme le reste de sa vie, depuis la mort de Manassès, son mari.
27 Les jours de fête, elle paraissait magni-
28 fiquement parée. Après avoir demeuré cent cinq ans dans la maison de son mari et donné la liberté à sa servante, elle mourut et fut inhumée à Béthulie
29 avec Manassès; et tout le peuple la pleura pendant sept jours. Dans tout 30
le cours de sa vie et après sa mort, il n'y eut personne, pendant de longues années, qui troubla *la paix* d'Israël.

Le jour de fête institué en souvenir de 31
cette victoire est compté par les Hébreux au nombre des saints jours, et il est célébré par les Juifs depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui.

27. Ce verset manque en grec et dans les anciennes versions.

28. *Demeuré... dans la maison de son mari*, en grec : *elle parvint à l'âge avancé de cent cinq ans, dans la maison de son mari;* la vers. Syriaque donne aussi ce nombre comme celui des années de la vie entière de Judith. On l'enterra, dit le grec, dans la caverne de Manassès son époux.

31. Ce verset ne se lit que dans la Vulgate. On ne trouve nulle part mémoire de cette solennité dans l'histoire juive.

LE LIVRE D'ESTHER *

PROLOGUE.

Songe de Mardochée. Origine de sa grandeur et de la haine d'Aman contre lui.

Voir chap. XI, 2 — XII, 6, fragment *A*.

§ I. — MALGRÉ L'ÉLÉVATION D'ESTHER A LA DIGNITÉ ROYALE, LE PEUPLE JUIF EST MENACÉ D'EXTERMINATION.

1° — CHAP. I. — *La reine Vasthi répudiée pour n'avoir pas voulu paraître au festin d'Assuérus.*

1 C'ÉTAIT au temps d'Assuérus, de cet Assuérus qui régna depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie sur cent vingt-sept provinces,
2 au temps où il était assis sur son trône
3 royal à Suse, la capitale. La troisième année de son règne, il fit un festin à tous ses princes et à tous ses ministres. *Les chefs de* l'armée des Perses et des Mèdes, les grands et les gouverneurs des provinces furent réunis en sa présence,
4 lorsqu'il déploya devant eux la riche splendeur de son royaume et l'éclatante magnificence de sa grandeur pendant un grand nombre de jours, pendant cent quatre-vingts jours.

Lorsque ces jours furent écoulés, le 5
roi fit pour tout le peuple qui se trouvait à Suse, la capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, un festin de

* Lorsque S. Jérôme entreprit de traduire le livre d'Esther, il avait entre les mains le texte hébreu actuel, en usage alors parmi les Juifs, et l'antique version grecque dite des Septante. Ce dernier texte, généralement conforme à l'hébreu, contenait en outre, sous forme de prologue et d'épilogue, le récit et l'explication d'un songe de Mardochée; puis, dans le corps même du livre, le texte intégral des deux édits royaux, les prières de Mardochée et d'Esther, ainsi qu'une relation détaillée de l'entrée d'Esther chez Assuérus. Ces passages se lisaient également dans l'ancienne version latine répandue en Occident. Comme ils ne se trouvaient point dans l'hébreu, le saint docteur se borna à en donner une traduction assez libre, comme appendice de son travail sur le texte hébreu, avec des notes indiquant l'endroit où chaque fragment se trouvait placé dans les Septante (x, 4-xvi). Après même que le Concile de Trente eut défini la canonicité de *toutes les parties* des Saints Livres contenus dans la Vulgate, nos éditions modernes conservèrent, pour le livre d'Esther, la disposition adoptée par S. Jérôme. Les passages deutérocanoniques seront indiqués à leur place, mais la traduction du texte sera renvoyée à la fin du livre comme dans la Vulgate.

I, 1. *Assuérus* : l'hébr. *Achaschvérosch* répond à la forme perse *Kschayarscha* (avec l'*aleph* prosthétique), c.-à-d. Xerxès, le fils de Darius, fils d'Hystaspe. La version grecque a rendu partout le nom du roi par *Artaxerxès*.

4. On lit dans l'hébreu : des jours *nombreux*, 80 et 100 jours. Cette construction un peu singulière ferait croire qu'au lieu du mot *rabim* nombreux on lisait *schenêm*, deux : 182 jours. Ce serait une faute de copiste due à la confusion des deux premières lettres. Les Septante ont seulement : durant 180 jours.

5. Un festin de sept jours. Septante : six jours.

sept jours, dans la cour du jardin de la
6 maison royale. Des tentures blanches, vertes et bleues étaient attachées par des cordons de byssus et de pourpre à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre; des lits d'or et d'argent étaient posés sur un pavé de porphyre, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir.
7 On servait à boire dans des vases d'or de différentes formes, et le vin royal était offert en abondance, grâce à la libé-
8 ralité du roi. Suivant le décret, chacun buvait sans que personne lui fît violence, car le roi avait ordonné à tous les officiers de sa maison de se conformer à la volonté des convives.
9 La reine Vasthi fit aussi un festin pour les femmes dans la maison royale du roi
10 Assuérus. Le septième jour, comme le vin avait mis la joie au cœur du roi, il ordonna à Maüman, Bazatha, Harbona, Bagatha, Abgatha, Zéthar et Charchas, les sept eunuques qui servaient devant
11 le roi Assuérus, d'amener en sa présence la reine Vasthi, couronnée du diadème royal, pour montrer sa beauté aux peuples et aux grands, car elle était belle de
12 figure. Mais la reine Vasthi refusa de se rendre au commandement du roi qu'elle reçut des eunuques, et le roi fut très irrité et sa colère s'enflamma.
13 *Alors* le roi s'adressa aux sages qui avaient la connaissance des temps : — car ainsi se traitaient les affaires du roi, devant tous ceux qui étaient experts
14 dans la loi et le droit, et les plus près de lui étaient Charséna, Séthar, Admatha, Tharsis, Marès, Marsana et Mamuchan, les sept princes de Perse et de Médie, qui voyaient la face du roi et qui occupaient le premier rang dans le royau-
15 me. — "Quelle loi, *dit-il*, doit-on appliquer à la reine Vasthi, pour n'avoir pas exécuté l'ordre que le roi Assuérus lui a
16 donné par les eunuques?" Mamuchan répondit devant le roi et les princes : " Ce n'est pas seulement à l'égard du roi que la reine Vasthi a mal agi, c'est aussi envers tous les princes et tous les peuples qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus. Car l'action de la 17
reine viendra à la connaissance de toutes les femmes et les portera à mépriser leurs maris; elles diront : Le roi Assuérus avait ordonné qu'on amenât en sa présence la reine Vasthi, et elle n'y est point allée. Et dès aujourd'hui, les princesses de 18
Perse et de Médie qui auront appris l'action de la reine, la citeront à tous les princes du roi, et il en résultera beaucoup de mépris et de colère. Si le roi 19
le trouve bon, qu'on publie de sa part et qu'on inscrive parmi les lois des Perses et des Mèdes, pour n'être pas enfreinte, une ordonnance royale portant que la reine Vasthi ne paraîtra plus devant le roi Assuérus, et que le roi donnera la dignité de reine à une autre qui soit meilleure qu'elle. Et quand l'édit du roi 20
sera publié dans toute la vaste étendue de son royaume, toutes les femmes rendront honneur à leurs maris, depuis le plus grand jusqu'au plus petit."

Ce conseil plut au roi et aux princes, 21
et le roi agit selon le discours de Mamuchan. Il envoya des lettres à toutes les 22
provinces du royaume, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon sa langue; elles portaient que tout mari devait être le maître dans sa maison et qu'il parlerait le langage de son peuple.

2° — CHAP. II. — *Esther, choisie pour reine, révèle au roi un complot découvert par Mardochée.*

Après ces choses, quand la colère du 2
roi Assuérus se fut calmée, il se rappela Vasthi, ce qu'elle avait fait et la décision
qui avait été prise à son sujet. Alors 2
les serviteurs du roi dirent : " Qu'on cherche pour le roi des jeunes filles, vierges et belles de figure; que le roi 3
établisse dans toutes les provinces de son royaume des officiers chargés de rassembler toutes les jeunes filles, vierges et belles de figure, à Suse, la capitale, dans la maison des femmes, sous la surveillance d'Egée, eunuque du roi et gardien des femmes, qui pourvoira à leur toi-

6. *Des tentures blanches, vertes..;* le mot hébreu *Karpas* emprunté du perse désigne le coton. Il faudrait traduire : des tentures de coton blanches et de pourpre violette.

7. En grec : *On y voyait des coupes d'or et d'argent et un calice orné de diamants, valant trente mille talents.*

8. *Suivant le décret* d'Assuérus dérogeant à la coutume des Perses (Josèphe Antiq. xi, 6) qui voulait que les convives bussent un nombre de coupes déterminé. En grec : *on but à ce festin sans règle fixée d'avance.*

9. *Vasthi*, en vieux perse : *excellente;* Grec : Ἀστὶν.

11. *Diadème*, en gr. *Kidaris*, espèce de turban qui se terminait en pointe à la partie supérieure.

22. *Il parlerait le langage de son peuple*, en ce sens que la langue maternelle de la femme, si elle différait de celle du mari, ne devait pas prévaloir dans la famille. Vulgate, *et que cela devait être publié parmi les peuples.*

1 :, 3. *Egée* (comp. *Vagao* ou *Bagoas*, c.-à-d. eunuque en vieux perse, *Jud.* xii, 10), *gardien* en chef du gynécée ou harem royal.

4 lette; et que la jeune fille qui plaira au roi devienne reine à la place de Vasthi." Le roi approuva cet avis, et il fit ainsi.
5 Il y avait à Suse, la capitale, un Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméï, fils de Cis, de la race de Benja-
6 min, qui avait été emmené de Jérusalem parmi les captifs déportés avec Jéchonias, roi de Juda, par Nabuchodonosor, roi de Babylone. Il élevait Edissa,
7 qui est Esther, fille de son oncle; car elle n'avait ni père ni mère. La jeune fille était belle de forme et d'un gracieux visage; à la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait adopté pour fille.
8 Lorsqu'on eut publié l'ordre du roi et son édit, et que de nombreuses jeunes filles furent rassemblées à Suse, la capitale, sous la surveillance d'Egée, Esther fut prise aussi *et amenée* dans la maison du roi, sous la surveillance d'Egée, gar-
9 dien des femmes. La jeune fille lui plut et gagna sa faveur; il s'empressa de lui fournir les choses nécessaires à sa toilette et à sa subsistance, lui donna sept jeunes filles choisies dans la maison du roi, et lui fit occuper avec elles le meilleur appartement de la maison des fem-
10 mes. Esther ne fit connaître ni son peuple ni sa naissance, car Mardochée lui
11 avait défendu d'en parler. Chaque jour Mardochée se promenait devant la cour de la maison des femmes, pour savoir comment se portait Esther et comment on la traitait.
12 Chaque jeune fille allait à son tour vers le roi Assuérus, après avoir passé douze mois à accomplir ce qui était prescrit aux femmes; pendant ce temps, elles se purifiaient six mois avec de l'huile de myrrhe, et six mois avec des aromates et des parfums en usage parmi les femmes.
13 C'est ainsi que chaque jeune fille allait vers le roi, et lorsqu'elle passait de la maison des femmes dans la maison du roi, on lui permettait de prendre avec elle ce
14 qu'elle voulait. Elle s'y rendait le soir, et le lendemain matin elle passait dans la seconde maison des femmes, sous la surveillance de Susagaz, eunuque du roi et gardien des concubines. Elle ne retournait plus vers le roi, à moins que le roi ne le désirât et qu'elle ne fût appelée nommément.
15 Lorsque son tour d'aller vers le roi fut arrivé, Esther, fille d'Abihaïl, oncle de Mardochée qui l'avait adoptée pour fille, ne demanda pas autre chose que ce que désigna Egée, eunuque du roi et gardien des femmes, mais elle plut aux
16 yeux de tous ceux qui la virent. Esther fut conduite auprès du roi Assuérus, dans sa maison royale, le dixième mois, qui est le mois de Tébeth, la septième an-
17 née de son règne. Le roi l'aima plus que toutes les autres femmes, et elle obtint grâce et faveur plus que toutes les autres jeunes filles. Il mit le diadème royal sur sa tête et la fit reine à la place de Vasthi.
18 Le roi donna un grand festin à tous ses princes et à ses serviteurs, le festin d'Esther; il accorda du repos aux provinces et fit des largesses avec une munificence royale.
19 La seconde fois qu'on rassembla des jeunes filles, Mardochée était assis à la
20 porte du roi. Esther n'avait fait connaître ni sa naissance ni son peuple, car Mardochée le lui avait défendu, et elle suivait ses ordres aussi fidèlement qu'à l'époque où elle était élevée par lui. En
21 ces jours-là, comme Mardochée était assis à la porte du roi, Bagathan et Tharès, deux eunuques du roi, gardes du palais,

6. Plusieurs interprètes rapportent *qui*, sujet de la phrase, à Cis, ce qui permet de donner à Mardochée de 30 à 40 ans à l'époque où nous sommes. D'après l'usage de la langue, il serait plus naturel de le rapporter à Mardochée lui-même; mais il en résulterait que ce personnage aurait eu plus de 120 ans à l'avènement de Xerxès. Une interprétation un peu large de notre verset fait disparaître cette difficulté chronologique : l'auteur voudrait dire, non pas précisément que Mardochée était contemporain de Jéchonias, mais qu'il descendait des illustres familles qui avaient été déportées avec ce roi, par opposition aux familles du peuple que Nabuzardan emmena un peu plus tard à Babylone (II Rois, xxv, 11). D'ailleurs, son nom de Mardochée (hébr. *Mordecaï*, assyr. *Marduk-ša*) qui est babylonien et non palestinien, semble indiquer qu'il était né en Babylonie.

7. *Edissa*, c.-à-d. myrte, nom juif qu'elle échangea contre le nom perse d'*Esther*, c.-à-d. astre (zend *Stara*, gr. *astèr*). — *De son oncle*; LXX, d'*Aminadab, frère de son père*; Vulg., *de son frère*. Ainsi. Esther était *cousine* de Mardochée, d'après l'hébr. et les LXX: sa *nièce*, d'après la Vulg. — *Pour fille*; en grec : *l'avait élevée pour en faire sa femme*; Esther était probablement seule héritière de ses parents et devait, selon la loi, épouser un homme de sa tribu.

15. *Oncle*; Vulg., *frère*. — *Elle plut aux yeux de tous ceux qui la virent*. C'est cette pensée que paraphrase la Vulg. : *car elle était très bien faite et d'une incroyable beauté, et elle paraissait gracieuse et aimable aux yeux de tous.*

18. *Du repos* : l'expression des LXX (*aphesis*) indiquerait une remise d'impôts; le mot hébreu désignerait plutôt un jour de repos, c.-à-d. de fête.

20. En grec : *car tels étaient les ordres de Mardochée : craindre Dieu et observer ses préceptes comme au temps où il demeurait avec lui. Aussi Esther ne changea-t-elle pas sa manière de vivre.*

poussés par la colère, voulurent porter
22 la main sur le roi Assuérus. Mardochée eut connaissance du complot et il en informa la reine Esther, qui le redit
23 au roi de la part de Mardochée. Le fait ayant été examiné et trouvé exact, les deux eunuques furent pendus à un bois, et cela fut écrit dans le livre des Chroniques en présence du roi.

3° — CHAP. III. — *Irrité contre Mardochée, Aman obtient d'Assuérus la proscription de toute la nation juive.*

3 Après ces choses, le roi Assuérus éleva en dignité Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag; il l'éleva et plaça son siège au-dessus de tous les chefs qui étaient
2 auprès de lui. Tous les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, fléchissaient le genou et se prosternaient devant Aman, car tel était l'ordre du roi à son sujet; mais Mardochée ne fléchissait point le genou et ne se prosternait point.
3 Les serviteurs du roi, qui se tenaient à sa porte, dirent à Mardochée : " Pourquoi transgressez-vous l'ordre du roi? "
4 Comme ils le lui répétaient chaque jour et qu'il ne les écoutait pas, ils en informèrent Aman, pour voir si Mardochée persévérerait dans sa résolution, car il
5 leur avait dit qu'il était Juif. Aman, voyant que Mardochée ne fléchissait pas le genou et ne se prosternait pas devant
6 lui, fut rempli de fureur. Mais il dédaigna de porter la main sur Mardochée seul, car on lui avait appris de quel peuple était Mardochée, et il voulut détruire son peuple, tous les Juifs qui se trouvaient dans tout le royaume d'Assuérus.
7 Le premier mois, qui est le mois de nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta le PUR, c'est-à-dire le sort, devant Aman, pour chaque jour et pour chaque mois, jusqu'au douzième mois, qui est celui d'adar. Alors Aman dit au 8
roi Assuérus : " Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et vivant à part parmi les *autres* peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les autres, et n'observant pas les lois du roi. Il n'est pas de l'intérêt du roi de le laisser en repos. Si le 9
roi le trouve bon, qu'on écrive *l'ordre* de les faire périr, et je pèserai dix mille talents d'argent entre les mains des fonctionnaires, pour qu'on les porte au trésor du roi. " Le roi ôta son anneau de 10
son doigt et le remit à Aman, fils d'Amadatha, du pays d'Agag, ennemi des Juifs; et il lui dit : " L'argent t'est 11
donné, et ce peuple aussi; fais-en ce que tu voudras."

Les secrétaires du roi furent appelés 12
le treizième jour du premier mois, et l'on écrivit, conformément à tous les ordres d'Aman, aux satrapes du roi, aux gouverneurs de chaque province et aux chefs de chaque peuple, à chaque province selon son écriture, et à chaque peuple selon sa langue. Ce fut au nom du roi Assuérus que l'on écrivit, et on scella *l'édit* avec l'anneau royal. Des lettres 13
furent envoyées par les courriers dans toutes les provinces du roi, pour qu'on détruisit, qu'on égorgeât et qu'on fît périr tous les Juifs, jeunes et vieux, petits enfants et femmes, en un seul jour, le treizième du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et pour que leurs biens fussent livrés au pillage.

Voir le texte de l'édit, chap. XIII, fragment *B*.

14 Une copie de l'édit qui devait être publié comme loi dans chaque province, fut adressée ouverte à tous les peuples, afin qu'ils fussent prêts pour ce jour-là.

III, 1. *Aman*, probablement le nom classique *Omanes*, anc. perse *Umana*, correspond exactement au gr. *Eumène*. — *Amadatha*, parait être le même nom (avec l'article) que *Mahadâta*, c.-à-d. *donné par*, ou *à la lune*. — *Agag*, contrée de la Médie, révélée par les inscriptions, n'a rien à voir avec le roi Amalécite de ce nom (I *Sam.* xv. 8, 33).

4. *Pour voir* etc. : c'est le sens de la Vulg., suivi par la plupart des exégètes. Litt , *pour voir si les paroles de Mardochée seraient fermes, car*, etc. ; d'où cet autre sens, meilleur peut-être : Pour voir si la raison qu'il mettait en avant pour refuser cet hommage à Aman, savoir sa qualité de Juif, serait admise comme une excuse valable.

7. *Le premier mois*, mars-avril. — PUR parait être un mot de l'anc. perse : comp. le lat. *pars*, qui a à peu près le même sens. — Le texte grec porte ici *le quatorzième jour*, de même xiii, 6; ainsi Aman aurait fixé la perte des Juifs au 14e jour, et Assuérus leur aurait donné le droit de prévenir d'un jour l'attaque. Mais d'après le texte hébreu (iii, 13 et ix, 1), il parait certain que le 13e jour, fixé pour le massacre des Juifs, fut aussi celui de leur victoire.

12. *L'argent;* la Vulg. ajoute, *que tu me promets*. Le sens est plus général : ce n'est pas précisément dix mille talents que Xerxès donne à Aman ; mais il lui permet de disposer à son gré des biens de ceux qui seront mis à mort.

12. *Le 13e jour* : c'était le 13 du mois d'Adar que le sort avait déclaré propice (vers. 7, comp. ix, 1); c'est pourquoi Aman choisit le 13e jour d'un autre mois pour commencer l'exécution de son dessein. Actuellement les Juifs consacrent trois jours à célébrer la délivrance de leurs pères, les 13, 14 et 15 adar; le 13 est un jour de jeûne en mémoire du jeûne d'Esther (iv, 16); les deux jours suivants sont la fête proprement dite.

14. *Une copie...* : les lettres adressées aux gouverneurs renfermaient une copie de l'édit

15 Les courriers partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi. L'édit fut aussi publié dans Suse la capitale; et tandis que le roi et Aman étaient assis à boire, l'agitation régnait dans la ville de Suse.

§ II. — MARDOCHÉE ET ESTHER SE PRÉPARENT A CONJURER LE DANGER QUI MENACE LEUR NATION [IV, XV; 1—3; XIII, 8—XIV].

1° — CHAP. IV. — *Sur les instances de Mardochée, Esther se décide à se présenter devant Assuérus, après un jeûne de trois jours.*

4 Mardochée, ayant appris tout ce qui se passait, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac et *se couvrit la tête* de cendre; puis il alla au milieu de la ville en poussant avec force des gémissements
2 amers, et il se rendit jusqu'à la porte du roi, que nulle personne revêtue d'un
3 sac n'avait le droit de franchir. Dans chaque province, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut un grand deuil parmi les Juifs; ils jeûnaient, pleuraient et se lamentaient, et beaucoup se couchaient sur le sac et la cendre.

4 Les servantes d'Esther et ses eunuques vinrent lui apporter cette nouvelle, et la reine fut très effrayée. Elle envoya des vêtements à Mardochée pour s'en revêtir, et lui faire ôter son sac, mais il ne les accepta pas. Alors Esther, ayant appelé Athach, l'un des eunuques que le roi avait placés auprès d'elle, le chargea d'aller demander à Mardochée ce que c'était et d'où venait son deuil. Athach se rendit auprès de Mardochée, qui se tenait sur la place de la ville, devant la porte du roi; et Mardochée lui fit connaître tout ce qui était arrivé, et la somme d'argent qu'Aman avait promis de livrer au trésor du roi en retour du massacre des Juifs. Il lui remit aussi une copie de l'édit publié dans Suse en vue de leur extermination, afin qu'il le montrât à Esther, lui apprît tout, et lui commandât de se rendre chez le roi afin de le supplier et de lui demander grâce pour son peuple.

5 6 7 8

Voir l'exhortation de Mardochée à Esther, chap. XV, 1—3, fragment *D*.

9 Athach vint rapporter à Esther les paroles de Mardochée.

10 Esther donna l'ordre à Athach d'aller
11 dire à Mardochée: " Tous les serviteurs du roi et le peuple de ses provinces savent que si quelqu'un, homme ou femme, pénètre chez le roi, dans la cour intérieure, sans avoir été appelé, l'unique loi qu'on lui applique porte peine de mort; à moins que le roi, lui tendant son sceptre d'or, ne lui donne la vie. Et moi je n'ai pas été appelée auprès du roi depuis trente jours. "

12 Quand les paroles d'Esther eurent été
13 rapportées à Mardochée, celui-ci lui fit répondre: " Ne t'imagine pas que tu échapperas seule d'entre les Juifs, *parce que tu es* dans la maison du roi. Car, si tu te tais maintenant, il surgira d'ailleurs un secours et une délivrance pour les Juifs, et toi et ta famille vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la dignité royale? "

14

Esther fit répondre à Mardochée: 15
" Va, rassemble tous les Juifs qui se 16
trouvent à Suse, et jeûnez pour moi, sans manger ni boire pendant trois jours, ni la nuit ni le jour. Moi aussi je jeûnerai de même avec mes servantes, puis j'entrerai chez le roi, malgré la loi; et si je dois mourir, je mourrai. " — Mardo- 17
chée s'en alla, et il fit tout ce qu'Esther lui avait ordonné.

20 — *Mardochée et Esther implorent le secours de Dieu.*

Voir chap. XIII, 8—XIV, fragment *C*.

destinée au public, afin que tous pussent la lire et être prêts pour le 13 adar. Vulgate : *La substance de ces lettres était celle-ci, savoir: que toutes les provinces sussent, et qu'elles se tinssent prêtes pour le jour indiqué.*

IV, 16. *Tu jeûneras* (hébr. et LXX ; Vulg., *tu prieras*) *pour moi*, pour que Dieu bénisse ma démarche auprès du roi.

§ III. — LES ENNEMIS DES JUIFS VOIENT LE MAL QU'ILS AVAIENT PROJETÉ RETOMBER SUR LEUR TÊTE [XV, 4 sv.; V — VIII, 12; XVI; VIII, 13 — IX, 16].

1° — CHAP. V, 1-8. — *Esther, favorablement accueillie par Assuérus, le prie de venir avec Aman à un festin, pendant lequel elle les invite de nouveau pour le lendemain.*

Voir comment Esther se présenta devant Assuérus; chap. XV, 4 sv., fragment *E*.

5 Le troisième jour, Esther revêtit ses vêtements royaux et se présenta dans la cour intérieure de la maison du roi, devant l'appartement du roi. Le roi était assis sur son trône royal dans l'appartement royal, en face de l'entrée du palais. 2 Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux, et il lui tendit le sceptre d'or qu'il tenait à la main. Esther, s'approchant, 3 toucha le bout du sceptre; et le roi lui dit : " Qu'as-tu, reine Esther, et que demandes-tu? Quand ce serait la moitié de mon royaume, elle te serait donnée." 4 — " Si le roi le trouve bon, dit-elle, que le roi vienne aujourd'hui avec Aman 5 au festin que je lui ai préparé. " Le roi dit : " Qu'on appelle de suite Aman, comme le désire Esther. "

Le roi se rendit avec Aman au festin 6 qu'Esther avait préparé. Au festin du vin, le roi dit à Esther : " Quelle est ta demande? Elle te sera accordée. Que désires-tu? Quand ce serait la moitié du 7 royaume, tu l'obtiendras. " Esther répondit : " Voici ce que je demande et ce 8 que je désire : si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et s'il plaît au roi d'accorder ma demande et d'accomplir mon désir, que le roi vienne avec Aman au festin que je leur préparerai, et demain je donnerai au roi la réponse qu'il demande. "

2° — CHAP. V, 9. — VI, 14. — *Aman étant venu, sur le conseil de sa femme, demander la mort de Mardochée, se voit contraint de rendre à son ennemi les honneurs royaux.*

9 Aman sortit ce jour-là content et le cœur joyeux. Mais lorsqu'il vit, à la porte du roi, Mardochée qui ne se levait ni ne bougeait devant lui, il fut rempli de colère contre Mardochée. Il se con- 10 tint néanmoins et s'en alla chez lui; puis, ayant envoyé chercher ses amis et et Zarès, sa femme, il leur parla de la 11 magnificence de ses richesses, du nombre de ses fils, et du haut rang que le roi lui avait conféré en l'élevant au-dessus de ses princes et de ses serviteurs. " Je suis même le seul, ajouta- 12 t-il, que la reine Esther ait admis avec le roi au festin qu'elle a préparé, et je suis encore invité pour demain chez elle avec le roi. Mais tout cela ne peut me 13 suffire, aussi longtemps que je verrai Mardochée, le Juif, assis à la porte du roi. " Zarès, sa femme, et tous ses amis 14 lui dirent : " Qu'on prépare un bois haut de cinquante coudées, et demain matin demande au roi qu'on y pende Mardochée, et tu iras joyeux au festin avec le roi. " Cet avis plut à Aman, et il fit préparer le bois.

Cette nuit-là, le roi ne pouvant trou- **6** ver le sommeil, il se fit apporter le livre des annales, les Chroniques. On en fit lecture devant le roi, et l'on trouva le 2 récit de la révélation que Mardochée avait faite au sujet de Bagathan et de Tharès, les deux eunuques du roi, gardes du palais, qui avaient voulu porter la main sur le roi Assuérus. Le roi dit : " Quelle 3 marque d'honneur et quelle dignité Mardochée a-t-il reçue pour cela? " — " Il n'en a reçu aucune, " répondirent les serviteurs qui étaient auprès du roi. Et 4 le roi dit : " Qui est dans la cour? " — Or Aman était venu dans la cour extérieure de la maison du roi, pour demander au roi de faire pendre Mardochée au bois qu'il avait préparé pour lui. — Les serviteurs du roi lui répondirent : 5 " C'est Aman qui se tient dans la cour." Et le roi dit : " Qu'il entre! "

Aman étant entré, le roi lui dit : " Que 6 faut-il faire pour l'homme que le roi veut honorer? " Aman se dit en lui-

---

V, 4. En grec : *C'est aujourd'hui pour moi un jour solennel, si le roi*, etc...

10. *Zarès*, nom probablement en rapport avec le zend *zara, or*. Comp. le gr. *Chrysis*.

VI, 1. En grec : *Mais cette nuit-là, le Seigneur éloigna du roi le sommeil.* On sait que dans le texte hébreu actuel, il n'est fait nulle part mention expresse du nom de Dieu. Mais la traduction des Septante le mentionne plusieurs fois en dehors des passages deutérocanoniques.

4. *Dans la cour extérieure* (LXX, *dans la cour*; Vulg., *dans la cour intérieure*) : là se tenaient les personnes qui attendaient une audience royale, jusqu'à ce qu'elles fussent admises dans la cour intérieure.

même: " Quel autre le roi voudrait-il
7 honorer de préférence à moi? " Et il répondit au roi : " Pour l'homme que le
8 roi veut honorer, il faut prendre un vêtement royal dont le roi s'est revêtu, et un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel est posée une couronne
9 royale, remettre ce vêtement et ce cheval à l'un des principaux chefs du roi, puis revêtir l'homme que le roi veut honorer, le promener à cheval à travers la place de la ville, et crier devant lui : C'est ainsi qu'il est fait à l'homme que le
10 roi veut honorer ! " Le roi dit à Aman : " Prends sans tarder le vêtement et le cheval, et fais ainsi pour Mardochée, le Juif, qui est assis à la porte du roi ; ne néglige rien de tout ce que tu as indi-
11 qué. " Aman prit le vêtement et le cheval, il revêtit Mardochée et le promena à cheval à travers la place de la ville, en criant devant lui : " C'est ainsi que l'on fait à l'homme que le roi veut honorer ! "
12 Mardochée retourna à la porte du roi, et Aman se hâta de se rendre chez lui,
13 désolé et la tête voilée. Il raconta à Zarès, sa femme, et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Ses sages et sa femme Zarès lui dirent : " Si Mardochée, devant lequel tu as commencé de tomber, est de la race des Juifs, tu ne pourras rien contre lui, mais tu succom-
14 beras devant lui. " Comme ils lui parlaient encore, les eunuques du roi arrivèrent et emmenèrent aussitôt Aman au festin qu'Esther avait préparé.

3° — CHAP. VII. — VIII, 2. — *Au cours du festin, Esther dénonce à Assuérus la perfidie d'Aman, qui est aussitôt envoyé au supplice; Mardochée lui succède.*

7 Le roi et Aman allèrent au festin
2 d'Esther. Ce second jour, le roi dit encore à Esther, lorsqu'on fut au festin du vin : " Quelle est ta demande, reine Esther? Elle te sera accordée. Que désires-tu? Quand ce serait la moitié du
3 royaume, tu l'obtiendras. " La reine Esther répondit : " Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le trouve bon, accorde-moi la vie : voilà ma demande; *accorde-la* à mon peuple : voilà mon désir. Car nous sommes vendus, 4
moi et mon peuple, pour être détruits, égorgés, anéantis. Encore si nous étions vendus pour devenir esclaves, je me tairais; mais *maintenant* l'oppresseur ne peut compenser le dommage fait au roi. "
Le roi Assuérus, prenant la parole, dit à 5
la reine Esther : " Qui est-il et où est-il celui que son cœur pousse à agir ainsi? "
Esther répondit : " L'oppresseur, l'en- 6
nemi, c'est Aman, ce méchant ! " Aman fut saisi d'effroi en présence du roi et de
la reine. Le roi, dans sa colère, se leva 7
et quitta le festin du vin pour aller dans le jardin du palais; et Aman resta pour demander grâce de la vie à la reine Esther, car il voyait bien que, du côté du roi, sa perte était assurée.
Lorsque le roi revint du jardin du 8
palais dans la salle du festin, il vit Aman qui s'était prosterné sur le lit sur lequel était Esther, et il dit : " Quoi! ferait-il violence à la reine chez moi, dans le palais? " Cette parole était à peine sortie de la bouche du roi, qu'on
voila le visage d'Aman. Harbona, l'un 9
des eunuques, dit devant le roi : " Le bois préparé par Aman pour Mardochée, qui a parlé pour le bien du roi, est dressé dans la maison d'Aman, à une hauteur de cinquante coudées. " Le roi dit :
" Qu'on y pende Aman ! " Et l'on pen- 10
dit Aman au bois qu'il avait préparé pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa.
Ce même jour, le roi Assuérus donna 8
à la reine Esther la maison d'Aman, l'ennemi des Juifs, et Mardochée se présenta devant le roi, car Esther avait fait connaître la parenté qui l'unissait à elle.
Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris 2
à Aman, et le donna à Mardochée; et Esther établit Mardochée sur la maison d'Aman.

8. Vulg., *et mettre sur la tête* (de l'homme à honorer) *le diadème royal.*

13. Le grec ajoute : *Car le Dieu vivant est avec lui.*

VII, 4. *L'oppresseur* (Aman) *ne peut*, par une grosse somme versée au trésor, compenser le dommage qui résulterait pour le roi de la perte d'un si grand nombre de sujets ou le déshonneur qui retomberait sur le roi s'il sacrifiait des innocents. L'hébreu peut se traduire littéralement : *Car l'oppresseur n'est pas équitable dans le préjudice du roi*, c.-à-d. *il n'est pas juste que notre oppresseur porte préjudice au roi.* C'est à peu près le sens de la Vulg. : *Mais maintenant la cruauté de notre oppresseur retombe sur le roi.* Le grec porte : *Car l'accusateur n'est pas digne de la cour du roi.*

8. *Qui s'était prosterné*, jeté aux pieds d'Esther à demi-couchée sur son divan de table. Aveuglé par la colère, Xerxès s'imagine qu'Aman commet un attentat contre la vertu de la reine. Les Septante : était tombé sur le lit en suppliant la reine.

4° — CHAP. VIII, 3-17. — *Esther obtient d'Assuérus un nouvel édit, flétrissant Aman et donnant aux Juifs, pour se défendre contre leurs ennemis, l'appui du pouvoir. Triomphe de Mardochée.*

8 Ensuite Esther parla de nouveau en présence du roi, se jetant à ses pieds, elle le supplia avec larmes d'écarter *les effets de* la méchanceté d'Aman, l'Agagite, et des projets qu'il avait formés
4 contre les Juifs. Le roi tendit le sceptre d'or à Esther, qui se releva et se tint
5 debout devant le roi. " Si le roi le trouve bon, dit-elle, et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et si je suis agréable à ses yeux, qu'on écrive pour révoquer les lettres conçues par Aman, fils d'Amadatha, l'Agagite, et écrites par lui dans le but de faire périr les Juifs qui sont
6 dans toutes les provinces du roi. Car comment pourrais-je voir le malheur qui atteindrait mon peuple, et comment pourrais-je voir l'extermination de ma race?"
7 Le roi Assuérus dit à la reine Esther et au Juif Mardochée : " J'ai donné à Esther la maison d'Aman, et il a été pendu au bois pour avoir étendu la main contre
8 les Juifs. Vous, écrivez en faveur des Juifs comme il vous plaira, au nom du roi, et scellez avec l'anneau du roi; car une lettre écrite au nom du roi et scellée avec l'anneau royal ne peut être révoquée. "

Les secrétaires du roi furent alors ap- 9
pelés, le vingt-troisième jour du troisième mois, qui est le mois de Sivan, et l'on écrivit, conformément à ce qu'ordonna Mardochée, aux Juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux chefs des cent vingt-sept provinces situées de l'Inde à l'Ethiopie, à chaque province selon son écriture, à chaque peuple selon sa langue, et aux Juifs selon leur écri-
10 ture et selon leur langue. On écrivit au nom du roi Assuérus, et l'on scella avec l'anneau royal. On expédia les lettres par des courriers à cheval, mon-
11 tés sur des coursiers de l'Etat, provenant des haras *du roi*. Par ces lettres, le roi permettait aux Juifs, en quelque ville qu'ils fussent, de se rassembler et de défendre leur vie, de détruire, de tuer et de faire périr, avec leurs petits enfants et leurs femmes, les troupes de chaque peuple et de chaque province qui les attaqueraient, et de livrer leurs biens
12 au pillage, *et cela* en un seul jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

Voir le texte de l'édit, chap. XVI, fragment *F*.

13 Une copie de l'édit qui devait être publié comme loi dans chaque province fut adressée ouverte à tous les peuples, afin que les Juifs fussent près ce jour-là à se
14 venger de leurs ennemis. Aussitôt les courriers, montés sur des coursiers de l'Etat, partirent en toute hâte, d'après l'ordre du roi. — L'édit fut aussi publié dans Suse, la capitale.
15 Mardochée sortit de chez le roi avec un vêtement royal bleu et blanc, une grande couronne d'or, et un manteau de byssus et de pourpre; et la ville de Suse témoignait sa joie par des cris d'allé-
16 gresse. Il n'y avait pour les Juifs que bonheur et joie, jubilation et gloire.
17 Dans chaque province et dans chaque ville, partout où arrivaient l'ordre du roi et son édit, il y eut parmi les Juifs de la joie et de l'allégresse, des festins et des fêtes. Et beaucoup de gens d'entre les peuples du pays se firent Juifs, car la crainte des Juifs les avait saisis.

5° — CHAP. IX, 1-16. — *Au jour fixé pour leur extermination, les Juifs triomphent de leurs ennemis. Supplice des dix fils d'Aman.*

9 Au douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois, où devaient s'exécuter l'ordre et l'édit du roi, jour où les ennemis des Juifs

VIII, 8. *Car une lettre* ... la Vulg. fait de ces mots une réflexion de l'auteur du livre.

9. *Le 23e jour du 3e mois*, un peu plus de deux mois après le premier édit (iii, 12). *Sivan* (Vulg. *Siban*) correspondait à notre *juin*. Ce temps paraît bien long, si l'on considère l'insistance que mit Mardochée à presser la démarche d'Esther et la rapidité de la chute d'Aman; le texte grec paraît avoir conservé la date véritable : *le 23e jour du 1er mois, appelé Nisan, de la même année.*

10. Ni les Septante ni la Vulg. n'ont traduit ce passage difficile.

12. *Le 13e jour*, celui auquel était fixé l'exécution de l'édit d'Aman (iii, 13).

13. Dans le texte grec, ce verset forme la conclusion de la lettre d'Assuérus en faveur des Juifs (xvi, 24).

IX, 1. La Vulg. traduit librement ce verset : *Le 13e jour du 12e mois, que nous avons dit plus haut se nommer Adar, alors que le massacre de tous les Juifs était préparé et que leurs ennemis avaient soif de leur sang, les Juifs, par un renversement des choses, commencèrent à être les plus forts et à se venger de leurs ennemis.*

avaient espéré dominer sur eux, ce fut le contraire qui arriva, et les Juifs do-
2 minèrent sur leurs ennemis. Les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi Assuérus, pour frapper ceux qui cherchaient leur perte, et personne ne put leur résister, car la crainte qu'ils inspiraient s'était
3 répandue chez tous les peuples. Tous les chefs des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi soutinrent les Juifs, à cause de la crainte
4 qu'ils avaient de Mardochée. Car Mardochée était puissant dans la maison du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, car *son crédit* allait toujours grandissant.
5 Les Juifs frappèrent donc à coup d'épée tous leurs ennemis; ce fut un massacre et une destruction; ils traitèrent comme il leur plut ceux qui leur étaient
6 hostiles. Dans Suse, la capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents
7 hommes, et ils massacrèrent Pharsan-
8 datha, Delphon, Esphatha, Phoratha,
9 Adalia, Aridatha, Phermesta, Arisaï,
10 Aridaï et Jézatha, les dix fils d'Aman, fils d'Amadatha, l'ennemi des Juifs. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

11 Le jour même, le nombre de ceux qui avaient été tués dans Suse, la capitale, parvint à la connaissance du roi. Et le 12 roi dit à la reine Esther : " Les Juifs ont tué et fait périr dans Suse, la capitale, cinq cents hommes et les dix fils d'Aman; que n'auront-ils pas fait dans le reste des provinces du roi?... Quelle est ta demande? Elle te sera accordée. Que désires-tu encore? Tu l'obtiendras." Esther répondit : " Si le roi le trouve 13 bon, qu'il soit permis aux Juifs qui sont à Suse d'agir encore demain selon le décret d'aujourd'hui, et que l'on pende au bois les dix fils d'Aman. " Le roi 14 ordonna de faire ainsi, et l'édit fut publié dans Suse. On pendit les dix fils d'Aman, et les Juifs qui se trouvaient 15 à Suse, s'étant rassemblés de nouveau le quatorzième jour du mois d'Adar, tuèrent dans Suse trois cents hommes. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

Les autres Juifs qui étaient dans les 16 provinces du roi se rassemblèrent pour défendre leur vie et obtenir que leurs ennemis les laissassent en repos; ils tuèrent soixante-quinze mille de ceux qui leur étaient hostiles. Mais ils ne mirent pas la main au pillage.

§ IV. — INSTITUTION DE LA FÊTE DES PURIM PAR ORDONNANCE DE MARDOCHÉE ET D'ESTHER [IX, 17—32]

17 *Ces choses arrivèrent* le treizième jour du mois d'Adar. Les Juifs se reposèrent le quatorzième, et ils en firent un jour
18 de festin et de joie. Ceux qui se trouvaient à Suse, s'étant rassemblés le treizième et le quatorzième jour, se reposèrent le quinzième, et ils en firent un
19 jour de festin et de joie. C'est pourquoi les Juifs de la campagne, qui habitent des villes sans murailles, font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin et de fête, où l'on s'envoie des portions les uns aux autres.
20 Mardochée écrivit ces choses, et il envoya des lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, à ceux qui étaient près comme
21 à ceux qui étaient loin, pour leur enjoindre de célébrer chaque année les quatorzième et quinzième jours du mois
22 d'Adar, comme étant les jours où ils avaient obtenu d'être laissés en repos par leurs ennemis, et le mois qui avait changé leur tristesse en joie et leur deuil en jour de fête; on devait donc faire de ces jours des jours de festin et de joie, où l'on s'envoie des portions les uns aux autres, et où l'on distribue des dons aux indigents.

Les Juifs adoptèrent pour usage ce 23 qu'ils avaient déjà commencé à faire et ce que Mardochée leur écrivit. Car 24 Aman, fils d'Amadatha, l'Agagite, ennemi de tous les Juifs, avait formé le projet de les perdre, et il avait jeté le PUR, c'est-à-dire le sort, afin de les exterminer et de les détruire. Mais Es- 25 ther s'étant présentée devant le roi, celui-ci ordonna par écrit de faire retomber sur la tête d'Aman le méchant projet qu'il avait formé contre les Juifs, et on le pendit au bois avec ses fils. C'est pourquoi on appela ces jours PU- 26 RIM, du nom de PUR. Ainsi, d'après

4. Ce verset manque dans la plupart des exemplaires grecs; dans plusieurs on lit : *car un décret royal était survenu* prescrivant *de lui rendre honneur* (de célébrer son nom) *dans tout l'empire.*

16. *Soixante-quinze mille;* les LXX donnent un chiffre beaucoup moins élevé : *quinze mille.*

23. *Ce qu'ils avaient déjà commencé...* ces mots manquent en grec. On remarquera que les versets 23-31 paraissent avoir été ajoutés postérieurement à la lettre de Mardochée.

tout le contenu de cette lettre, d'après ce qu'ils en avaient eux-mêmes vu et ce
27 qui leur était arrivé, les Juifs établirent et adoptèrent pour eux, pour leurs descendants et pour tous ceux qui s'attacheraient à eux, la coutume irrévocable de célébrer chaque année ces deux jours, selon le rite prescrit et au temps fixé.
28 Ces jours devaient être rappelés et célébrés de génération en génération dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville, et ces jours des PURIM ne devaient jamais être abolis au milieu des Juifs, ni le souvenir s'en effacer dans leur postérité.
29 La reine Esther, fille d'Abihaïl, et le Juif Mardochée écrivirent une seconde fois, de la manière la plus pressante, pour confirmer cette lettre sur les PURIM.
On envoya des lettres à tous les Juifs, 30
dans les cent vingt-sept provinces du roi Assuérus. *Elles contenaient* des souhaits de paix et la recommandation d'être fidèles, à célébrer ces jours des 31
PURIM au temps fixé, comme le Juif Mardochée et la reine Esther les avaient établis pour eux, et comme ils les avaient établis pour eux-mêmes et pour leurs descendants, avec les jeûnes et leurs lamentations. Ainsi l'ordre d'Esther éta- 32
blit ces observances *dans la fête* des PURIM, et cela fut écrit dans le livre.

ÉPILOGUE [X].

1° — CHAP. X, 1-3. — *Puissance d'Assuérus; éloge de Mardochée son ministre.*

10 Le roi Assuérus établit un tribut sur
2 le continent et les îles de la mer. Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mardochée, sont écrits dans le livre des rois de Médie et de Perse. Car le Juif Mardochée était 3
le premier ministre du roi Assuérus, considéré *en même temps* parmi les Juifs, aimé de la multitude de ses frères, recherchant le bien de son peuple et parlant pour le bonheur de toute sa race.

Ici finit le texte hébreu. *

2° CHAP. X, 4-13. — *Mardochée reconnaît comment Dieu a réalisé toutes les particularités du songe rapporté dans le prologue.*

6 Alors Mardochée dit : " C'est Dieu
5 qui a fait toutes ces choses ! Je me souviens en effet du songe que j'ai eu à ce sujet; aucun trait *de la vision* n'est
6 resté sans accomplissement : la petite source qui devint un fleuve, et la lumière qui se fit, et le soleil et la masse d'eau. Le fleuve, c'est Esther, que le roi a prise
7 pour femme et qu'il a faite reine. Les deux dragons, c'est moi et Aman. Les 8
nations, sont ceux qui s'étaient réunis pour détruire le nom des Juifs; et mon 9
peuple, c'est Israël qui a crié vers Dieu et qui a été sauvé. Ainsi, le Seigneur a sauvé son peuple, et il nous a délivrés de tous ces maux; Dieu a fait des miracles et de grands prodiges, comme il n'en est point arrivé parmi les nations.
A cet effet, il a préparé deux sorts ; un 10
pour le peuple de Dieu et un pour toutes les nations. Et ces deux sorts sont ve- 11
nus à l'heure, au temps et au jour du jugement, *marqués* devant Dieu pour

26. *Purim*, pluriel hébraïque de *Pur*. Le texte grec, suivi par Josèphe, donne à cette fête le nom de *Phrourai* (xi, 1), altération de *Purim* ou *Phurim;* le II° livre des Machabées (xv, 36) l'appelle *jour de Mardochée.*

28. Vulg. : *ce sont des jours qu'aucun oubli n'effacera jamais et qu'à chaque génération toutes les provinces célèbreront dans l'univers entier; et il n'est aucune ville dans laquelle les jours de Purim, c.-a-d. les jours des Sorts, ne soient observés par les Juifs et par leur postérité qui est liée par ces cérémonies.*

31. *Avec les jeûnes et leurs lamentations:* aux rites proposés par Mardochée pour la fête des Purim, les Juifs des provinces avaient un jour (la vigile) de jeûne et de lamentations : c'est cette pratique qu'Esther et Mardochée approuvent et sanctionnent dans la 2e lettre. Tel est du moins le sens probable de ce passage difficile.

32. La Vulg. traduit ainsi la fin du vers. 31 et le vers. 32 ; *et* comme *ils avaient pris l'engagement d'observer, eux et leur postérité, les jeûnes, les cris, les jours des Sorts,* (ver. 32) *et tout ce qui est contenu dans ce livre qui est appelé Esther.*

* Jusqu'à la fin du livre, notre traduction suivra le texte grec, rendu par la Vulg. d'une manière assez libre et parfois sommaire. Les passages que, dans ce chapitre et les chapitres suivants, la Vulgate donne en caractères plus petits sont des observations faites par S. Jérôme sur les parties du livre d'Esther qui manquent dans le texte hébreu.

Voici la première de ces notes : *J'ai traduit avec une entière fidélité ce qui se trouve dans l'hébreu. Mais ce qui suit, je l'ai trouvé écrit dans l'édition vulgate où il existe en langue et en caractères grecs. Cependant à la fin du livre se trouvait placé ce morceau et, selon notre coutume nous l'avons marqué d'un obèle, c'est-à-dire d'une petite broche* (signe par lequel les critiques Alexandrins indiquaient les passages interpolés ou suspects).

12 toutes les nations. Et Dieu s'est souvenu de son peuple, et il a rendu justice
13 à son héritage. Et ces jours du mois d'Adar, le quatorzième et le quinzième de ce mois, seront célébrés par eux en assemblée, avec joie et allégresse devant Dieu, durant les générations à perpétuité, dans Israël son peuple. "

Apostille de la version grecque.

La quatrième année du règne de Pto- 11
lémée et de Cléopatre, Dosithée, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, ainsi que Ptolémée son fils, apporta cette lettre des Phrouraï, qu'ils dirent être authentique et avoir été traduite par Lysimaque fils de Ptolémée, *résidant* à Jérusalem.

FRAGMENTS DÉTACHÉS.

A — CHAP. XI, 3. — XII. — *Prologue : Songe de Mardochée. Origine de sa grandeur et de la haine d'Aman contre lui* (1).

2 La seconde année du règne d'Assuérus, le grand roi, le premier jour du mois de Nisan, Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméi, fils de Cis, de la tribu de
3 Benjamin, eut un songe. C'était un Juif qui demeurait dans la ville de Suse, homme illustre et attaché à la cour du
4 roi. Il était du nombre des captifs que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait transportés de Jérusalem avec Jéchonias roi de Juda. — Voici quel fut son
5 songe : Soudain *on entendit* des voix, un grand bruit et des tonnerres; la terre
6 trembla et fut bouleversée. Puis soudain, deux grands dragons s'avancèrent,
7 tous deux prêts à combattre. Ils firent entendre un grand cri et, à leur voix, toutes les nations se préparèrent à la lutte, pour combattre le peuple des jus-
8 tes. Puis soudain, ce fut un jour de ténèbres et d'obscurité; il y eut angoisse, détresse, tribulation et grande épou-
9 vante sur la terre. Le peuple entier des justes, craignant pour lui *tous* les maux, était dans le trouble et se préparait à
10 périr. Ils crièrent vers Dieu et, à leurs cris, il y eut comme une petite source d'où sortit un grand fleuve, une masse d'eau. La lumière et le soleil brillèrent; 11
ceux qui étaient dans l'humiliation furent élevés et ils dévorèrent ceux qui étaient dans les honneurs. S'étant levé après 12
avoir vu ce songe et ce que Dieu avait résolu de faire, Mardochée le retint *gravé* dans son esprit et, jusqu'à la nuit, il fit tous ses efforts pour le comprendre.

Puis Mardochée demeura à la cour 12
avec Bagathan et Tharès, les deux eunuques du roi gardiens de la porte du palais. Ayant connu leurs pensées et 2
pénétré leurs desseins, il découvrit qu'ils s'étaient proposés de porter la main sur le roi Assuérus, et il en donna avis au roi. Celui-ci fit mettre à la question les 3
deux eunuques et, sur leur aveu, les envoya au supplice. Le roi fit écrire dans 4
les Chroniques ce qui s'était passé, et Mardochée en consigna aussi par écrit le souvenir. Et le roi ordonna qu'il 5
exercerait un office dans le palais, et il lui donna des présents pour sa dénonciation. Mais Aman, fils d'Amadatha, 6
l'Agagite, était en grand honneur auprès du roi, et il voulut perdre Mardochée et son peuple, à cause des deux eunuques du roi qui avaient été mis à mort (2).

XI, 1. Ce verset, qui se lit à la fin du texte grec d'Esther, nous apprend dans quelles circonstances la traduction grecque de cette *lettre* (c.-à-d. du livre d'Esther tout entier, ix, 20) fut apportée de Palestine en Egypte. On ne le trouve pas dans un manuscrit qui nous reste de l'ancienne version latine antérieure à S. Jérôme. — *Phrourat*, voir ix, 26 note. — *Etre authentique*, litt. *être* (cette lettre). La Vulg. omet ce mot.

(1) *De même, ce début existait dans l'édition vulgate* (les LXX); *mais on ne le trouve ni dans l'hébreu, ni dans aucun interprète.* (Note de S. Jérôme.) Les *interprètes* dont il est ici fait mention sont les anciennes traductions grecques de la Bible, différentes des LXX, et reproduites par Origène dans les Hexaples, o : S. Jérôme pouvait les consulter. Mais elles sont toutes postérieures à l'ère chrétienne, et par conséquent leur silence ne peut contrebalancer le témoignage positif de l'antique version alexandrine, en faveur de l'authenticité des passages contestés.

2. *Assuérus*, Vulg. *Artaxerxès*. Ce nom vient de la version grecque que S. Jérôme traduit ici, et qui, dans tout le livre, rend par Artaxerxès l'hébreu *Achaschvérôsch*. Nous avons conservé la forme *Assuérus* qui répond mieux au texte original.

XII, 6. *L'Agagite* : la Vulg., avec les LXX, appelle ici Aman *le Bugéen*, en gr. *Bougaios*. Plusieurs donnent à ce mot le sens de *vantard, imposteur* (Homère, Iliad. xiii, 824); d'autres, celui d'*eunuque* (comp. *Bagoas*, Jud. xii, 11). Mais comme le grec *Bugéen* (*Ugéen* dans quelques exemplaires) apparaît toujours comme traduction de l'hébreu *Agâgi* (iii, 1 etc.), il est assez naturel d'y voir une altération du mot *Agagéen*.

(2) *Ce qui précède est l'avant-propos. Ce qui suit était à l'endroit du livre où il est écrit :* Et ils pillèrent leurs biens ou leurs richesses. *Nous l'avons trouvé dans la seule édition vulgate.* (Note de S. Jérôme).

Observons qu'à l'endroit indiqué (iii, 13) les textes grec et latin portent non pas : *ils pillèrent*, mais : *pour qu'ils pillassent.*

B. — CHAP. XIII, 1—7. — 1er *édit d'Assuérus rédigé par Aman pour la perte des Juifs.*

A lire après III, 13.

Voici la copie de cette lettre :

13 Assuérus, le grand roi, aux satrapes et aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Ethiopie, lesquels sont soumis à ses ordres, mande ce qui suit :

2 Quoique je commande à un très grand nombre de nations et que j'aie soumis tout l'univers, je veux, non pas abuser de ma puissance pour m'enorgueillir, mais, par un gouvernement toujours clément et doux, assurer continuellement à mes sujets une vie sans trouble; et, procurant à mon royaume le calme et la sécurité jusqu'à ses extrêmes frontières, faire refleurir la paix chère à tous les
3 mortels. Ayant donc demandé à mes conseillers de quelle manière mes intentions pouvaient être réalisées, l'un d'eux, nommé Aman, supérieur à tous les autres en sagesse et en fidélité, et le pre-
4 mier après le roi, m'a fait connaître qu'il y a un peuple mal intentionné, mêlé à toutes les tribus qui sont sur la terre, et se mettant en opposition avec les coutumes de tous les peuples, méprisant continuellement les commandements des rois, de façon à empêcher la parfaite harmonie de l'empire que nous diri-
5 geons. Ayant donc appris que ce seul peuple, en contradiction perpétuelle avec tout le genre humain, pervertissant les mœurs par des lois étrangères, et mal affectionné à nos intérêts, commet les derniers excès et empêche ainsi la pros-
6 périté du royaume, nous avons ordonné que ceux qui vous sont désignés dans les lettres d'Aman, lequel est à la tête de toutes les affaires et *honoré* comme notre second père, soient tous, avec femmes et enfants, radicalement exterminés par le glaive de leurs ennemis, sans miséricorde ni clémence, le quatorzième jour du douzième mois, le mois d'adar, de la
7 présente année; afin que ces hommes, autrefois et maintenant encore hostiles, descendant le même jour, par mort violente, aux enfers, rendent pour l'avenir à notre royaume une prospérité et une paix parfaites. (1)

C. — CHAP. XIII, 8 — XIV. — *Prière de Mardochée et d'Esther.*

A lire après le chap. IV.

Et Mardochée pria le Seigneur, se 8
souvenant de toutes ses œuvres. Il dit : 9
" Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, *je Vous invoque :* car toutes choses sont soumises à votre pouvoir et il n'est personne qui puisse faire obstacle à votre volonté, si Vous avez résolu de sauver Israël. C'est Vous qui avez fait le ciel 10
et la terre et toutes les merveilles qui sont sous le ciel. Vous êtes le Seigneur 11
de toutes choses et nul ne peut Vous résister, à Vous, le Seigneur ! Vous con- 12
naissez toutes choses et Vous savez que ce n'est ni par insolence, ni par orgueil, ni par quelque désir de gloire que je ne me suis pas prosterné devant le superbe Aman; car volontiers, pour le salut 13
d'Israël, je serais prêt à baiser les traces mêmes de ses pas. Mais je l'ai fait pour 14
ne pas mettre l'honneur d'un homme au-dessus de l'honneur dû à mon Dieu ; et *jamais* je ne me prosternerai devant un autre que Vous, mon Seigneur, et en cela je n'obéirai point à l'orgueil. Main- 15
tenant donc, Seigneur, *mon* Dieu et *mon* Roi, Dieu d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis veulent nous perdre et détruire votre antique héritage. Ne méprisez pas votre 16
lot, que Vous avez racheté pour Vous de l'Egypte. Exaucez ma prière ! Soyez 1
favorable à votre part d'héritage et changez notre deuil en joie, afin que, conservant la vie, nous célébrions votre nom, Seigneur, et ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent, ô Seigneur ! "

Tout Israël cria aussi vers le Seigneur 18
de *toutes* ses forces; car ils avaient la mort devant les yeux.

La reine Esther aussi, se sentant pla- 14
cée en un extrême péril de mort, eut recours au Seigneur. Quittant ses vê- 2
tements de reine, elle prit des habits en rapport avec son angoisse et son deuil ; à la place de ses parfums précieux, elle

XIII, 6. *Second père :* Vulg. *le premier après le roi et honoré par nous comme un père.* Les exemplaires grecs portent : δευτέρου πρὸς ἡμῶν, le second après nous, ou bien (cod. Vatic.) δευτέρου πατρὸς ἡμῶν notre second père; voir xvi, 11; II *Par.* ii. 13. — *Quatorzième jour;* voir iii, 7 note.

(1) *Ce qui précède est la copie de la lettre. J'ai trouvé le passage suivant à l'endroit où nous lisons :* Mardochée s'en alla et fit tout ce qu'Esther lui avait commandé. *Toutefois il manque dans l'hébreu et on ne le trouve dans absolument aucun des interprètes.* (Note de S. Jérôme).

XIV, 2. *Elle affligea, par les jeûnes* ajoute la Vulg. d'après vi, 6.

se couvrit la tête de cendre et de poussière, affligea durement son corps et, s'arrachant les cheveux, elle en remplissait tous les lieux où elle avait coutume
3 de se livrer à la joie. Et elle adressa cette prière au Seigneur, Dieu d'Israël :

" Mon Seigneur, qui êtes seul notre Roi, assistez-moi dans mon délaissement, moi qui n'ai pas d'autre secours que
4 Vous; car le danger qui me menace, je
5 le touche *déjà* de mes mains. J'ai appris dès mon bas-âge, au sein de ma tribu paternelle, que Vous, Seigneur, avez pris Israël de préférence à toutes les nations, et nos pères de préférence à tous leurs ancêtres, pour *votre* héritage éternel, et que Vous avez accompli en leur
6 faveur toutes vos promesses. Et maintenant, nous avons péché en votre présence, et Vous nous avez livrés aux
7 mains de nos ennemis, parce que nous avons rendu hommage à leurs dieux.
8 Vous êtes juste, Seigneur ! Et maintenant, il ne leur suffit plus de faire peser sur nous la plus amère servitude, mais ils ont mis leurs mains dans les mains
9 de leurs idoles, pour *faire serment d'*abolir les décrets de votre bouche, d'anéantir votre héritage, de fermer la bouche de ceux qui Vous louent, et d'éteindre la gloire de votre temple et de votre autel,
10 afin que s'ouvre la bouche des nations, pour *louer* la puissance des idoles et célé-
11 brer à jamais un roi de chair. Ne livrez pas, Seigneur, votre sceptre à ceux qui ne sont rien, afin qu'ils ne se rient pas de notre ruine; mais faites retomber sur eux leur dessein et faites un exemple de celui qui le premier s'est déchaîné con-
12 tre nous. Souvenez-Vous *de nous*, Seigneur; faites-Vous connaître dans ce temps de notre affliction et donnez-moi du courage, Roi des dieux et Dominateur
13 de toute puissance ! Mettez de sages paroles sur mes lèvres en présence du lion et faites passer son cœur à la haine de notre ennemi, afin qu'il périsse, lui et tous ceux qui ont les mêmes sentiments.
14 Mais nous, délivrez-nous par votre main, et assistez-moi dans mon délaissement, car je n'ai d'autre secours que vous, Seigneur ! Vous connaissez toutes choses, et Vous savez que je hais la splen- 15
deur des méchants, que j'ai horreur de la couche des incirconcis et de tout étranger. Vous savez qu'en cédant à la né- 16
cessité, je méprise l'insigne de mon élévation, qui est posé sur ma tête aux jours où je dois me laisser voir; je l'ai en horreur comme un linge souillé, et je ne le porte point aux jours que je puis passer dans la retraite. Votre servante n'a 17
jamais mangé à la table d'Aman, ni fait grand cas des festins du roi, ni bu le vin des libations. Jamais, depuis que 18
j'ai été amenée ici jusqu'à ce jour, votre servante n'a goûté la joie, si ce n'est en Vous, Seigneur, Dieu d'Abraham. O 19
Dieu, qui l'emportez sur tous en puissance, exaucez la prière de ceux qui n'ont aucun autre espoir; délivrez-nous des mains des méchants et tirez-moi de mon angoisse !"

D. — CHAP. XV, 1 — 3. — *Exhortation de Mardochée à Esther.*

A lire après IV, 8. (1)

Mardochée lui dit (*à Athach*) de com- 15
mander à Esther d'entrer chez le roi, afin de le supplier et de lui demander grâce pour le peuple.

" Rappelle-toi, *lui fit-il dire*, les jours 2
de ton abaissement, *et* comment tu as été nourri de ma main; car Aman, le premier après le roi, a parlé contre nous pour notre perte. Invoque le Seigneur 3
et parle pour nous au roi; sauve-nous de la mort !"

E. — CHAP. XV, 4. — *Comment Esther se présenta devant Assuérus.*

A lire au commencement du chap. V. (2)

Le troisième jour, ayant fini sa 4
prière, Esther quitta ses habits de pénitence et revêtit les ornements de sa dignité. Dans tout l'éclat de sa parure, 5
après avoir invoqué Dieu, l'arbitre et le sauveur de tous, elle prit avec elle les deux suivantes *d'usage*. Elle s'appuyait 6
sur l'une, comme pouvant à peine soutenir son corps délicat; l'autre suivait, 7
relevant la longue robe de sa maîtresse. 8
Celle-ci, tout empourprée du puissant éclat de sa beauté, avait le visage joyeux

(1) *J'ai encore trouvé ceci dans l'édition vulgate.* Note de S. Jérôme. Il ne nous dit pas à quel endroit se lisaient ces paroles de Mardochée; mais il reproduit en partie le verset iv, 8 auquel elles font suite. Notons que ce fragment devrait être placé avant les prières qui précèdent.

(2) *J'ai trouvé aussi* (dans les LXX) *le morceau qui suit.* (Note de S. Jérome). Ce fragment qui, dans le texte grec, suit immédiatement la prière d'Esther, donne le récit détaillé de sa visite à Assuérus, sommairement rapportée dans les versets v, 1 et 2 des textes hébreu et latin.

XV, 13. *Notre ordonnance* (par laquelle il est défendu de paraître devant le roi sans avoir été appelé, iv, 11), *est pour le commun* des sujets. La Vulg. exprime le même sens : *ce n'est pas pour toi, mais pour tous les autres, que cette loi a été faite.*

et l'air aimable; mais la crainte lui serrait le cœur.

9 Ayant donc franchi toutes les portes, elle se présenta devant le roi. Assuérus était assis sur son trône royal, revêtu de tous les insignes de sa majesté, tout brillant d'or et de pierres précieuses;
10 son aspect était terrible. Lorsqu'il eut relevé sa tête rayonnante de gloire et et lancé un regard étincelant de colère, la reine tomba en défaillance, changeant de couleur et s'inclinant sur l'épaule de la servante qui marchait devant elle.
11 Alors Dieu changea la colère du roi en douceur; inquiet, il s'élança de son trône et soutint Esther dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, calmant sa
12 frayeur par des paroles amicales. "Qu'as-tu donc, Esther? lui disait-il, je suis ton
13 frère, aie confiance; tu ne mourras point, car notre ordonnance est pour le
14 commun *de nos sujets*. Approche!"
15 Et levant le sceptre d'or, il le lui posa sur le cou et lui donna un baiser, en
16 disant: "Parle-moi." Elle répondit: "Je vous ai vu, seigneur, comme un ange de Dieu, et mon cœur a été troublé
17 par la crainte de votre majesté; car vous êtes digne d'admiration, seigneur, et votre visage est plein d'amabilité."
18 Comme elle parlait, elle s'affaissa *de*
19 *nouveau*, prête à s'évanouir. Le roi était consterné et tous ses serviteurs cherchaient à ranimer la reine.

F. — CHAP. XVI. — 2e *édit d'Assuérus, en faveur des Juifs.*

A lire après VIII, 12 (1).

Ce qui suit est la copie de cette lettre :

16 Assuérus, le grand roi, aux satrapes et aux chefs des cent vingt-sept provinces, de l'Inde à l'Ethiopie, et à *tous* ceux qui ont à cœur nos intérêts, salut!
2 Plusieurs, après avoir été comblés de distinctions par la grande bonté des *princes leurs* bienfaiteurs, deviennent
3 arrogants. Non seulement ils prennent à tâche d'opprimer nos sujets, mais, incapables de porter le poids des honneurs, ils ourdissent des trames contre
4 ceux qui les en ont revêtus. Ce n'est pas assez pour eux de bannir la reconnaissance du milieu des hommes; enflés par le fastueux éclat d'une fortune inaccoutumée, ils vont jusqu'à se persuader qu'ils pourront échapper à la justice vengeresse de Dieu, qui toujours voit toutes choses. Maintes et maintes fois, le lan- 5
gage artificieux des hommes que l'amitié *des princes* avait chargés d'administrer les affaires, a engagé dans d'irrémédiables maux ceux qui étaient à la tête des empires, en les rendant complices *de l'effusion* du sang innocent; les falla- 6
cieux mensonges de la malice trompant ainsi la bienveillante simplicité des gouvernants. Et ce n'est pas seulement 7
dans les anciennes histoires (comme nous venons de le rappeler), que vous pourrez voir des actes impies dus à l'influence pestilentielle de ceux qui exercent indignement le pouvoir; *vous le pourrez* mieux encore en examiner ce qui se passe
auprès de vous. Il nous faut donc pour- 8
voir à l'avenir, afin d'assurer, en faveur de tous, la tranquillité et la paix du royaume, opérant les changements *né-* 9
cessaires et jugeant avec prudence les choses qui se présentent à nous, afin d'y faire face avec une constante équité.

Vous savez en effet comment Aman, 10
fils d'Amadatha, un Macédonien, vraiment étranger à la race des Perses et fort éloigné de notre mansuétude, ayant
été recueilli par notre hospitalité, éprou- 11
va les effets de la bienveillance que nous portons à tous les peuples, jusqu'à être appelé notre père et à voir tout le monde se prosterner devant lui, comme possédant la dignité la plus proche du trône royal. Mais incapable de porter *digne-* 12
ment une si haute fortune, il s'étudia à nous priver de la royauté et de la vie. Par toutes sortes d'artifices et de men- 13
songes, il s'efforça de perdre et Mardochée, qui nous a sauvé et toujours utilement servi, et Esther, la compagne irréprochable de notre royauté, avec leur peuple tout entier. De cette manière il 14
espérait nous surprendre dans l'isolement et livrer l'empire des Perses aux Macédoniens. Mais ces Juifs, voués à 15

(1) *Copie de la lettre que le roi Artaxerxès envoya en faveur des Juifs dans toutes les provinces de son royaume : elle ne se trouve pas non plus dans le livre hébreu.* (Note de S. Jérôme).

XVI, 10. *Macédonien*, ce mot se lit dans le texte grec ici et au chapitre ix, 24, où il correspond à l'hébreu *Agagi*, rendu ailleurs par *Bugéen* (voir iii, 1 et xii, 6). Peut-être le traducteur de ces passages regardait-il Aman comme un transfuge grec; on conçoit d'ailleurs qu'il ait pu, écrivant après la conquête de l'empire des Perses par le Macédonien Alexandre, employer pour désigner un étranger, ennemi du royaume de Xerxès, le terme de Macédonien qui, attribué à l'époque d'Esther, constituerait un anachronisme. Josèphe (Antiq. xi, 6), rapportant ce décret, appelle Aman un *Amalécite* et dit qu'il voulait livrer la Perse aux *étrangers* (v, 14).

la mort par le plus scélérat des hommes, nous avons reconnu qu'ils n'étaient coupables d'aucune faute, mais qu'ils obéis-
16 sent à des lois très justes, et qu'ils sont les enfants du Dieu très haut, très grand et *éternellement* vivant, lequel, pour nous comme pour nos ancêtres, conserve ce royaume dans l'état le plus florissant.
17 C'est pourquoi, vous ferez bien de ne pas tenir compte des lettres envoyées par
18 Aman, fils d'Amadatha, attendu que l'auteur de ces crimes a été pendu au bois, avec toute sa maison, devant les portes de Suse; Dieu, Maître souverain de toutes choses, lui ayant infligé sans
19 retard le châtiment mérité. Qu'une copie de la présente lettre soit publiquement exposée en tout lieu : permettez aux Juifs de suivre leurs lois en toute
20 liberté, et prêtez-leur assistance, afin qu'ils puissent repousser l'attaque de ceux qui, durant les jours d'oppression, se sont élevés contre eux; *et cela*, le treizième jour du douzième mois, appelé Adar, en un même jour. Car Dieu, le 21
Maître de toutes choses, a changé, pour la race choisie, ce jour de malheur en un jour d'allégresse. Vous donc, célé- 22
brez aussi ce grand jour avec toutes sortes de réjouissances, comme une de vos fêtes solennelles, afin qu'il soit, maintenant et dans l'avenir, pour nous et pour 23
tous ceux qui sont affectionnés aux Perses, un *gage de* salut, et qu'il rappelle *au contraire* la ruine de ceux qui complotent contre nous.

Toute ville, et généralement toute con- 24
trée qui n'aura pas suivi ces prescriptions, sera dévastée par la fureur du fer et du feu, de telle sorte qu'elle soit à jamais non seulement inaccessible aux hommes, mais encore abhorrée des bêtes sauvages et des oiseaux.

Que des copies *de ce décret* soient exposées aux yeux dans toute l'étendue de l'empire et qu'ainsi tous les Juifs soient prêts, pour le jour susdit, à combattre leurs ennemis.

23. *Un* gage de *salut*; Vulg. : *pour que l'on sache dans l'avenir que tous ceux qui obéissent fidèlement aux Perses, reçoivent une digne récompense de leur fidélité*, etc.

24. *Que des copies* : cette dernière phrase, conclusion de l'édit d'Assuérus dans le texte grec, forme dans l'hébreu et la Vulg. le vers. 13 du chap. viii.

Sans manquer au respect dû à l'ordre traditionnel de la Vulgate, les Editeurs ont cru pouvoir placer ici les Machabées et les réunir ainsi aux autres livres historiques de l'Ancien Testament.

JOB

PROLOGUE.

CHAP. I. — *Caractère de Job; ses richesses. Sa piété. Dieu l'éprouve. Privé de ses biens et de ses enfants, il reste soumis à Dieu.*

1 IL y avait dans le pays de Hus un homme nommé Job; cet homme était intègre, droit, craignant Dieu et éloigné du
2 mal. Il lui naquit sept fils et trois filles.
3 Il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, cinq cents ânesses et un très grand nombre de serviteurs; et cet homme était le plus grand de tous les fils de l'Orient.
4 Ses fils avaient coutume d'aller les uns chez les autres et de se donner un festin, chacun à leur jour, et ils envoyaient inviter leurs trois sœurs à venir manger et
5 boire avec eux. Et quand le cercle des festins était fini, Job faisait venir ses fils et les purifiait; puis il offrait le matin un holocauste pour chacun d'eux, car il se disait : " Peut-être mes fils ont-ils péché et offensé Dieu dans leur cœur. " Et Job faisait ainsi chaque fois.
6 Il arriva un jour que les fils de Dieu étant venus se présenter devant le Seigneur, Satan vint aussi au milieu d'eux.
7 Et le Seigneur dit à Satan : " D'où viens-tu? " Satan répondit au Seigneur : " De parcourir le monde et de m'y pro-
8 mener. " Le Seigneur dit à Satan : " As-tu remarqué mon serviteur Job? Il n'y a pas d'homme comme lui sur la terre, intègre, droit, craignant Dieu et
9 éloigné du mal. " Satan répondit au Seigneur : " Est-ce gratuitement que
10 Job craint Dieu? Ne l'as-tu pas entouré comme d'une clôture, lui, sa maison et tout ce qui lui appartient? Tu as béni l'œuvre de ses mains et ses troupeaux
11 couvrent le pays. Mais étends la main, touche à ses biens, et on verra s'il ne te
12 maudit pas en face. " Le Seigneur dit à Satan : " Je te livre tout ce qui lui appartient; seulement ne porte pas la main sur lui. " Et Satan se retira de devant la face du Seigneur.

13 Or, un jour que ses fils et ses filles mangeaient et buvaient du vin dans la
14 maison de leur frère aîné, un messager vint dire à Job : " Les bœufs étaient à labourer et les ânesses paissaient autour
15 d'eux; tout à coup les Sabéens sont survenus et les ont enlevés. Ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je me suis échappé seul pour te l'annoncer. "
16 Il parlait encore, lorsqu'un autre arriva et dit : " Le feu de Dieu est tombé du ciel; il a embrasé les brebis et les serviteurs et les a dévorés, et je me suis échappé seul pour te l'annoncer. "
17 Il parlait encore, lorsqu'un autre arriva et dit : " Les Chaldéens, partagés en trois bandes, se sont jetés sur les chameaux et les ont enlevés. Ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je me suis échappé seul pour te l'annoncer."
18 Il parlait encore, lorsqu'un autre arriva et dit : " Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient du vin chez leur frère aîné, et voilà qu'un grand vent
19 s'est élevé de l'autre côté du désert et a ébranlé les quatre coins de la maison; elle s'est écroulée sur les jeunes gens, et ils sont morts, et je me suis échappé seul pour te l'annoncer. "
20 Alors Job se leva, il déchira son manteau et se rasa la tête; puis, se jetant par
21 terre, il adora et dit : " Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai. Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté; que le nom du Seigneur soit béni! "
22 En tout cela, Job ne pécha point et ne dit rien d'insensé contre Dieu.

CHAP. II. — *Job est éprouvé dans son corps par une horrible maladie. Malgré les insultes de sa femme, il reste fidèle à Dieu. Arrivée de trois amis.*

2 Il arriva un jour que les fils de Dieu étant venus se présenter devant le Seigneur, Satan vint aussi au milieu d'eux
2 se présenter devant le Seigneur. Et le Seigneur dit à Satan : " D'où viens-tu? " Satan répondit au Seigneur : " De

I, 5. *Les purifiait* (litt. *les sanctifiait*), par les ablutions ordinaires, préparatoires au sacrifice. Job, comme chef de famille, remplissait les fonctions sacerdotales. — *Offensé Dieu*, litt. *béni*. De l'idée de *bénir* est venu le sens dérivé *valedicere*, dire adieu, laisser là, renvoyer, renier.

6. *Devant*, litt. *au-dessus* : les anges sont conçus comme des serviteurs qui se tiennent debout devant leur maître étendu sur un divan. — *Satan*, litt. *l'Adversaire*.

21. *A ôté*; la Vulg. ajoute, *comme il a plu au Seigneur, ainsi il est arrivé*; ces mots se trouvent dans plusieurs manuscrits des LXX.

22. *Ne pécha point* : la Vulg. ajoute, *par ses lèvres* (comp. ii, 10).

parcourir le monde et de m'y promener."
3 Le Seigneur dit à Satan : " As-tu remarqué mon serviteur Job? Il n'y a pas d'homme comme lui sur la terre, intègre, droit, craignant Dieu et éloigné du mal. Il persévère toujours dans son intégrité, quoique tu m'aies provoqué à le
4 perdre sans raison. " Satan répondit au Seigneur : " Peau pour peau ! L'homme donne ce qu'il possède pour conserver
5 sa vie. Mais étends ta main, touche ses os et sa chair, et on verra s'il ne te mau-
6 dit pas en face. " Le Seigneur dit à Satan : " Voici que je le livre entre tes mains; seulement épargne sa vie. "
7 Et Satan se retira de devant la face du Seigneur. Et il frappa Job d'une lèpre maligne depuis la plante des pieds
8 jusqu'au sommet de la tête. Et Job prit un tesson pour gratter ses plaies et
9 il s'assit sur la cendre. Et sa femme lui dit : " Tu persévères encore dans ton intégrité ! Maudis Dieu et meurs ! "
Il lui dit : " Tu parles comme une 10
femme insensée. Nous recevons de Dieu le bien, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi le mal? " En tout cela, Job ne pécha point par ses lèvres.

Trois amis de Job, Eliphaz de Thé- 11
man, Baldad de Suhé, et Sophar de Naama, apprirent tous les malheurs qui étaient venus sur lui ; ils partirent chacun de leur pays et se concertèrent pour
venir le plaindre et le consoler. Ayant 12
de loin levé les yeux, ils ne le reconnurent pas, et ils élevèrent la voix et pleurèrent ; ils déchirèrent leur manteau, et jetèrent de la poussière vers le ciel au-dessus de leurs têtes. Et ils se tin- 13
rent assis à terre auprès de lui sept jours et sept nuits, sans lui dire une parole, parce qu'ils voyaient combien sa douleur était excessive.

POÈME. — PREMIÈRE PARTIE.

DISCUSSION DE JOB ET DE SES TROIS AMIS [Ch. III — XXXI].

CHAP. III. — *Plaintes de Job.*

3 2 Alors Job ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance; il prit la parole et dit :

3 Périsse le jour où je suis né,
Et la nuit qui a dit : " Un homme est conçu ! "
4 Ce jour, qu'il se change en ténèbres,
Que Dieu ne le regarde pas d'en haut,
Que la lumière ne brille pas sur lui !
5 Que les ténèbres et l'ombre de la mort le revendiquent,
Qu'un nuage épais le couvre,
Que l'éclipse de sa lumière jette l'épouvante !
6 Cette nuit, que les ténèbres en fassent leur proie,
Qu'elle ne compte pas dans les jours de l'année,
Qu'elle n'entre pas dans la supputation des mois !
7 Que cette nuit soit un désert stérile,
Qu'on n'y entende pas de cri d'allégresse !
8 Que ceux-là la maudissent, qui maudissent les jours,
Qui savent évoquer Léviathan !

II, 4. *Peau pour peau*, proverbe dont le sens est indiqué par le contexte. Pourvu qu'il conserve la vie, l'homme supporte sans trop de peine la perte de tous les autres biens.

7. *Lèpre maligne*, à laquelle on a donné le nom d'*éléphantiasis*. Au lieu de *lèpre*, il y a dans la Vulg., *ulcère* ou *pustule* : c'est le sens propre de l'hébreu, et la maladie commence en effet par l'éruption de pustules.

8. *Sur la cendre*. LXX, *sur le fumier hors de la ville ;* Vulg., *sur le fumier*. « A l'entrée de tous les villages du Hauran, il y a un endroit où l'on dépose les immondices enlevées des étables ... On les brûle de temps en temps, et les cendres restent là entassées et s'y accumulent pendant des siècles, formant un monceau d'une hauteur considérable qu'on appelle *mezbélé*... Le malheureux qui, frappé d'une maladie repoussante, n'est plus supporté dans l'intérieur du village, s'y retire pour demander l'aumône aux passants, et se coucher, la nuit, dans les cendres échauffées par le soleil. » *Wetzstein*. On a donc pu dire indifféremment que Job était assis sur la *cendre* et sur le *fumier*.

9 Que les étoiles de son crépuscule s'obscurcissent,
Qu'elle attende en vain la lumière,
Et qu'elle ne voie point les paupières de l'aurore,
10 Parce qu'elle ne m'a pas fermé les portes du sein,
Et n'a pas dérobé la souffrance à mes regards!
11 Que ne suis-je mort dès le ventre de ma mère,
Au sortir de ses entrailles que n'ai-je expiré!
12 Pourquoi ai-je trouvé deux genoux pour me recevoir,
Et pourquoi deux mamelles à sucer?
13 Maintenant je serais en paix couché *dans mon sépulcre*,
Je dormirais, je me reposerais
14 Avec les rois et les grands de la terre,
Qui se sont bâti des mausolées;
15 Avec les princes qui avaient de l'or,
Et remplissaient d'argent leurs demeures.
16 Ou bien, comme l'avorton ignoré, je n'existerais pas,
Comme ces enfants qui n'ont pas vu la lumière.
17 Là les méchants n'exercent plus leurs violences,
Là se repose l'homme épuisé de forces;
18 Les captifs y sont tous en paix,
Ils n'entendent plus la voix de l'exacteur.
19 Là se trouvent le petit et le grand,
L'esclave affranchi de son maître.
20 Pourquoi la lumière est-elle donnée aux malheureux,
Et la vie à ceux dont l'âme est remplie d'amertume,
21 Qui espèrent la mort, et la mort ne vient pas,
Qui la cherchent plus ardemment qu'un trésor,
22 Qui sont heureux, qui tressaillent d'aise
Et se réjouissent quand ils ont trouvé le tombeau;
23 A l'homme dont la route est couverte de ténèbres,
Et que Dieu enferme de toutes parts?
24 Mes soupirs sont comme mon pain
Et mes gémissements se répandent comme l'eau.
25 Ce que je crains, c'est ce qui m'arrive;
Ce que je redoute fond sur moi.
26 Plus de tranquillité, plus de paix, plus de repos,
Et le trouble m'a saisi.

CHAP. IV — V. — *Discours d'Eliphaz.*

4 Alors Eliphaz de Théman prit la parole et dit :
2 Si nous essayons de t'adresser un mot, peut-être aurais-tu peine à l'entendre;
Mais qui pourrait retenir ses paroles?
3 Tu as enseigné la sagesse à plusieurs,
Tu as fortifié les mains débiles,
4 Tes paroles ont relevé ceux qui chancelaient,
Tu as raffermi les genoux vacillants.

---

9. *Maudis*, ou *renie, laisse là.*

III, 5. *L'ombre de la mort*, une obscurité profonde, telle que celle du scheol (Gen. xxxvii, 35), séjour des morts. — *Que l'éclipse*, etc. LXX et Vulg. (lisant *ki meriré* en deux mots), *qu'il soit enveloppé d'amertume.*

8. *Qui maudissent les jours :* magiciens ou enchanteurs auxquels la croyance populaire supposait le pouvoir de rendre certains jours néfastes. — *Léviathan :* Ici le Dragon céleste (constellation), toujours prêt, selon les mythologies orientales, à s'élancer pour dévorer le soleil et la lune, ce qui amenait des éclipses.

9. *Les paupières* (Vulg., *le lever*) *de l'aurore*, ses premiers rayons.

14. *Des mausolées*, hébr. *charaboth*, Vulg. *des solitudes :* il s'agit probablement des monuments taillés dans le roc pour la sépulture des grands personnages en Égypte ou en Arabie.

24. *Sont comme mon pain*, font ma nourriture. Vulg., *avant de manger, je soupire.*

26. Vulg., *n'ai-je point gardé la réserve, le silence, le calme? Et cependant l'indignation* (de Dieu?) *est venue sur moi.*

IV, 1. *Et dit.* Eliphaz s'étonne que Job se laisse aller à un si profond découragement (vers. 2-6); l'innocent ne saurait périr, et les méchants seuls sont consumés par la colère divine (7-11). Puis il raconte ce qui lui a été révélé pendant une nuit, savoir, que nul homme n'est juste devant Dieu (12-21). Que Job donc cesse de faire entendre des plaintes amères, s'il ne veut pas avoir le sort des impies (v, 1-7); qu'il s'avoue coupable et implore la miséricorde de Dieu; car Dieu châtie en père; les blessures qu'il a faites, il les guérit (8-27).

5 Et maintenant qu'il s'agit de toi, tu faiblis !
Maintenant que tu es atteint, tu perds courage !
6 Ta crainte de Dieu n'était-elle pas ton espoir ?
Ta confiance n'était-elle pas dans la pureté de ta vie ?
7 Cherche dans ton souvenir : quel est l'innocent qui a péri ?
En quel lieu du monde les justes ont-ils été exterminés ?
8 Pour moi, je l'ai vu, ceux qui labourent l'iniquité
Et qui sèment l'injustice, en moissonnent les fruits.
9 Au souffle de Dieu ils périssent,
Ils sont consumés par le vent de sa colère.
10 Le rugissement du lion et sa voix tonnante *sont étouffés*,
Et les dents du jeune lion sont brisées ;
11 Le lion périt faute de proie,
Et les petits de la lionne se dispersent.

12 Une parole est arrivée furtivement jusqu'à moi,
Et mon oreille en a saisi le léger murmure.
13 Dans le vague des visions de la nuit,
A l'heure où un sommeil profond pèse sur les mortels,
14 Une frayeur et un tremblement me saisirent,
Et agitèrent tous mes os.
15 Un esprit passait devant moi...
Tous les poils de ma chair se hérissèrent.
16 Il se dressa, son visage m'était inconnu,
Comme un spectre sous mes yeux.
Un *grand* silence, puis j'entends une voix :
17 L'homme sera-t-il juste vis-à-vis de Dieu ?
Un mortel sera-t-il pur en face de son Créateur ?
18 Dieu ne se fie pas à ses serviteurs,
Il découvre des fautes dans ses anges :
19 Combien plus ceux qui habitent des maisons de boue,
Qui ont leurs fondements dans la poussière,
Qui seront réduits en poudre, comme par la teigne !
20 Du matin au soir ils sont exterminés,
Et sans que nul y prenne garde, ils périssent pour jamais.
21 La corde de leur tente est coupée,
Ils meurent avant d'avoir connu la sagesse.

5 *Appelle* donc quelqu'un qui te réponde ;
Auquel des saints t'adresseras-tu ?
2 L'insensé périt dans sa colère,
Le fou meurt dans ses emportements.
3 J'ai vu l'insensé étendre ses racines,
Et soudain j'ai maudit sa demeure.
4 Plus de salut pour ses fils ;
On les écrase à la porte, et personne ne les défend
5 L'homme affamé dévore sa moisson,
Il franchit la haie d'épines et l'emporte ;
L'homme altéré engloutit ses richesses.
6 Car le malheur ne sort pas de la poussière,
Et la souffrance ne germe pas du sol,
7 De telle sorte que l'homme naisse pour la peine,
Comme les fils de la foudre pour élever leur vol.

8 A ta place, je me tournerais vers Dieu,
C'est vers lui que je dirigerais ma prière.
9 Il fait des choses grandes, qu'on ne peut sonder,
Des prodiges qu'on ne saurait compter.
10 Il verse la pluie sur la terre,
Il envoie les eaux sur les campagnes,

10 sv. *Sa voix tonnante*, litt. *la voix du lion* (hébr. *schachal*, le rugissant); Vulg., *de la lionne*. — *Le lion*, adulte, hébr. *laisch;* Vulgate, *le tigre*.

11 Il exalte ceux qui sont abaissés,
Et les affligés retrouvent le bonheur.
12 Il déjoue les projets des perfides,
Et leurs mains ne peuvent réaliser leurs complots.
13 Il prend les habiles dans leur propre ruse,
Et renverse les conseils des hommes astucieux,
14 Durant le jour, ils rencontrent les ténèbres;
En plein midi, ils tâtonnent comme dans la nuit.
15 *Ainsi* Dieu sauve le faible du glaive de leur langue,
Et le sauve des mains du puissant.
16 Alors l'espérance revient au malheureux;
Et l'iniquité ferme la bouche.
17 Heureux l'homme que Dieu châtie!
Ne méprise donc pas la correction du Tout-Puissant.
18 Il fait la blessure, et il la bande;
Il frappe, et sa main guérit.
19 Six fois il te délivrera de l'angoisse,
Et à la septième le mal ne t'atteindra pas.
20 Dans la famine, il te sauvera de la mort;
Dans le combat, des coups de l'épée.
21 Tu seras à l'abri du fouet de la langue,
Tu seras sans crainte quand viendra la dévastation.
22 Tu te riras de la dévastation et de la famine,
Tu ne redouteras pas les bêtes de la terre.
23 Car tu auras une alliance avec les pierres des champs,
Et les bêtes de la terre seront en paix avec toi.
24 Tu verras le bonheur régner sous ta tente;
En visitant tes pâturages, tu trouveras que rien n'y manque.
25 Tu verras ta prospérité s'accroitre,
Et tes rejetons se multiplier comme l'herbe des champs.
26 Tu entreras mûr dans le tombeau,
Comme une gerbe qu'on enlève en son temps.
27 Voilà ce que nous avons observé : c'est la vérité!
Ecoute-le, et fais-en ton profit.

CHAP. VI — VII. — *Réponse de Job à Eliphaz.*

6 Alors Job prit la parole et dit :
2 Oh! s'il était possible de peser mon affliction,
Et de mettre toutes ensemble mes calamités dans la balance,
3 Elles seraient plus pesantes que le sable de la mer :
Voilà pourquoi mes paroles vont jusqu'à la folie.
4 Car les flèches du Tout-Puissant me transpercent,
Leur poison me consume jusqu'au fond de l'âme;
Les terreurs de Dieu sont rangées en bataille contre moi.
5 Est-ce que l'onagre rugit auprès de l'herbe tendre?
Est-ce que le bœuf mugit devant sa pâture?
6 Comment se nourrir d'un mets fade et sans sel?
Comment trouver du goût au jus d'une herbe insipide?

---

21. *La corde de leur tente*, le fil de leurs jours : le corps est comparé à une tente (II Pier. i, 14), l'âme à la corde qui soutient la tente.

V, 3. *Sa demeure*, Vulg. *sa beauté*. Les LXX traduisent : *mais aussitôt leur habitation a été dévorée.*

5. *L'homme altéré*, ou bien *le voleur*, engloutit, etc. D'autres, *la destruction convoite*, litt., *ouvre la bouche pour engloutir*. Le Hir, *d'un coup de filet, il* (l'homme affamé) *absorbe ses richesses.*

6. *Car le malheur*, etc. Vulg., *rien ici-bas n'arrive sans cause.*

VI, 1. *Et dit :* Job répond que ses plaintes sont encore bien au-dessous de ses souffrances (vers. 2-7), auxquelles il préfère la mort (8-13). Il espérait trouver quelque consolation dans ses amis, mais il a été déçu dans son attente, comme la caravane qui vient chercher l'eau dans un torrent desséché (14-23); et cependant ses amis ne peuvent lui reprocher qu'un peu de vivacité dans ses paroles (24-30). Puis il trace un tableau déchirant de sa misérable situation (vii, 1-6), et se tournant vers Dieu, il lui expose ses maux et son désespoir, et le conjure d'y mettre fin par la mort.

6. Ce *mets fade*, c'est la vie misérable de Job. — *Au jus d'une herbe insipide;* les Hé-

7 Ce que mon âme se refuse à toucher,
C'est là mon pain, tout couvert de souillures.
8 Qui me donnera que mon vœu s'accomplisse,
Et que Dieu réalise mon attente !
9 Que Dieu daigne me briser,
Qu'il laisse aller sa main et qu'il tranche mes jours !
10 Et qu'il me reste du moins cette consolation,
Que j'en tressaille dans les maux dont il m'accable :
De n'avoir jamais transgressé les commandements du Saint !
11 Quelle est ma force, pour que j'attende?
Quelle est la durée de mes jours, pour que j'aie patience?
12 Ma force est-elle la force des pierres?
Et ma chair est-elle d'airain?
13 Ne suis-je pas dénué de tout secours,
Et tout espoir de salut ne m'est-il pas enlevé?
14 Le malheureux a droit à la pitié de ses amis,
Eût-il même abandonné la crainte du Tout-Puissant.
15 Mes frères ont été perfides comme le torrent,
Comme l'eau des vallons qui s'écoule rapidement,
16 Les glaçons en troublent le cours,
La neige disparaît dans ses flots.
17 Au temps de la sécheresse, il s'évanouit;
Aux *premières* chaleurs, son lit est desséché.
18 Dans des sentiers divers ses eaux se perdent,
Elles s'évaporent dans les airs, et il tarit.
19 Les caravanes de Théma comptaient sur lui;
Les voyageurs de Saba étaient pleins d'espoir :
20 Ils sont frustrés dans leur attente;
Arrivés sur ses bords, ils restent confondus.
21 Ainsi vous me manquez à cette heure;
A la vue de l'infortune, vous fuyez épouvantés.
22 Vous ai-je dit : " Donnez-moi quelque chose,
Faites-moi part de vos biens,
23 Délivrez-moi de la main de l'ennemi,
Arrachez-moi de la main des brigands? "
24 Instruisez-moi, et je vous écouterai en silence;
Faites-moi voir en quoi j ai failli.
25 Qu'elles ont de force les paroles équitables?
Mais sur quoi tombe votre blâme?
26 Voulez-vous donc censurer des mots?
Les discours échappés au désespoir sont la proie du vent.
27 Ah ! vous jetez le filet sur un orphelin,
Vous creusez un piège à votre ami !
28 Mais daignez vous retourner vers moi,
Et vous verrez si je vous trompe.
29 Revenez, ne soyez pas injustes;
Revenez, et mon innocence apparaîtra.
30 Y a-t-il de l'iniquité sur ma langue?
Mon palais ne sait-il pas discerner le mal?

7 La vie de l'homme sur la terre est un temps de service,
Et ses jours sont comme ceux du mercenaire.

breux traduisent, *au blanc de l'œuf*. Vulg., *à un aliment qui donne la mort*.

13. *Le salut*; Vulg., *mes amis intimes*.

26. Le Hir : ... *des mots, des paroles en l'air d'un désespéré*. Dans le dernier membre, la Vulg. et les autres versions anciennes ont lu *naschah*, proférer, au lieu de *noasch*; d'où ce sens : *et vous proférez des paroles en l'air*.

30. *Mon palais*, etc. Vulg., *la folie ne parlera pas par ma bouche*.

VII, 1. *Un temps de service*, laborieux et pénible, où l'homme est engagé et pour ainsi dire enrôlé, comme un soldat. L'idée est celle de *labeur pendant un temps déterminé*, non celle de guerre ou de combat; ce service fini, l'homme peut désirer le repos du tombeau. — LXX, *une épreuve*, ou *un lieu d'épreuve*; Vulg., *un service militaire*. Comp. I Tim. i, 18; II Tim. ii, 3 sv.

2 Comme l'esclave soupire après l'ombre,
Comme l'ouvrier attend son salaire,
3 Ainsi j'ai eu en partage des mois de douleur,
Pour mon lot, des nuits de souffrance.
4 Si je me couche, je dis :
" Quand me lèverai-je? Quand finira la nuit? "
Et je suis rassasié d'angoisses jusqu'au jour.
5 Ma chair se couvre de vers et d'une croûte terreuse,
Ma peau se gerce, et de ses déchirures jaillit le pus.
6 Mes jours passent plus rapides que la navette,
Ils s'évanouissent : plus d'espérance !
7 *O Dieu*, souviens-toi que ma vie n'est qu'un souffle !
Mes yeux ne reverront pas le bonheur.
8 L'œil qui me regarde ne m'apercevra plus;
Ton œil me cherchera, et j'aurai cessé d'être.
9 Le nuage se dissipe et passe;
Ainsi celui qui descend au séjour des morts ne remontera plus.
10 Il ne retournera plus dans sa maison;
Le lieu qu'il habitait ne le reconnaitra plus.
11 C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma langue,
Je parlerai dans l'angoisse de mon cœur,
J'exhalerai mes plaintes dans l'amertume de mon âme.
12 Suis-je la mer ou un monstre marin,
Pour que tu poses une barrière autour de moi?
13 Quand je dis : " Mon lit me soulagera,
Ma couche calmera mes soupirs, "
14 Alors tu m'effraies par des songes,
Tu m'épouvantes par des visions.
15 Ah ! mon âme préfère la mort,
Mes os appellent le trépas.
16 Je suis en proie à la dissolution, la vie m'échappe pour jamais;
Laisse-moi, car mes jours ne sont qu'un souffle.
17 Qu'est-ce que l'homme, pour que tu en fasses tant d'estime,
Que tu daignes t'occuper de lui,
18 Que tu le visites chaque matin,
Et qu'à chaque instant tu l'éprouves?
19 Quand cesseras-tu d'avoir le regard sur moi?
Quand me laisseras-tu le temps de reprendre haleine?
20 Si j'ai péché, que puis-je te faire, ô Gardien des hommes?
Pourquoi me mettre en butte à tes traits,
Et me rendre à charge à moi-même?
21 Que ne pardonnes-tu mon offense?
Que n'oublies-tu mon iniquité?
Car bientôt je dormirai dans la poussière;
Tu me chercheras, et je ne serai plus.

CHAP. VIII. — *Discours de Baldad.*

8 Alors Baldad de Suhé prit la parole et dit :
2 Jusques à quand tiendras-tu ces discours,
Et tes paroles seront-elles comme un souffle de tempête?
3 Est-ce que Dieu fait fléchir le droit?
Le Tout-Puissant renverse-t-il la justice?
4 Si tes fils ont péché contre lui,
Il les a livrés aux mains de leur iniquité.

19. *Reprendre haleine.* litt., *avaler ma salive.*

20. *A charge à moi-même :* les LXX ont lu et traduit, *à toi* (*alaik*, au lieu de *alai*) : *pourquoi te suis-je devenu insupportable!*

VIII, 1. Le discours de Baldad repose sur le même principe que celui d'Eliphaz, mais il garde moins de ménagement : Dieu n'est pas injuste; si les fils de Job ont péri et si lui-même est malheureux, c'est qu'ils sont gravement coupables; que Job revienne à Dieu, et il jouira de nouveau de la prospérité.

5 Pour toi, si tu as recours à Dieu,
Si tu implores le Tout-Puissant,
6 Si tu es droit et pur,
Alors il veillera sur toi,
Il bénira la demeure de ta justice,
7 Ton premier état semblera peu de chose,
Tant le second sera florissant.

8 Interroge les générations passées,
Sois attentif à l'expérience des pères : —
9 Car nous sommes d'hier, et nous ne savons rien;
Nos jours sur la terre passent comme l'ombre : —
10 Ne vont-ils pas t'enseigner, te parler
Et de leur cœur tirer ces sentences :
11 " Le papyrus croît-il en dehors des marais?
Le jonc s'élève-t-il sans eau?
12 Encore tendre, sans qu'on le coupe,
Il sèche avant l'herbe des champs.
13 Tel est le sort de tous ceux qui oublient Dieu;
L'espérance de l'impie périra.
14 Sa confiance sera brisée,
Son assurance ressemble à la maison de l'araignée.
15 Il s'appuie sur sa maison, et elle ne tient pas;
Il s'y attache, et elle ne reste pas debout.
16 Plein de vigueur, au soleil,
Il étend ses rameaux sur son jardin,
17 Ses racines s'entrelacent parmi les pierres,
Il plonge jusqu'aux profondeurs du roc,
18 Est-il arraché de sa place,
Sa place le renie. Je ne t'ai jamais vu.
19 C'est là que sa joie se termine.
Et du même sol d'autres s'élèveront après lui.

20 Non, Dieu ne rejette pas l'innocent,
Il ne tend pas la main aux malfaiteurs.
21 Il peut rendre le sourire à ta bouche,
Mettre sur tes lèvres des chants d'allégresse.
22 Tes ennemis seront couverts de honte,
Et la tente des méchants disparaîtra.

CHAP. IX — X. — *Réponse de Job à Baldad.*

9 Alors Job prit la parole et dit :

2 Je sais bien qu'il en est ainsi :
Comment l'homme serait-il juste vis-à-vis de Dieu?
3 S'il voulait contester avec lui,
Sur mille choses il ne pourrait répondre à une seule.
4 Dieu est sage en son cœur, et son bras a la puissance :
Qui lui a résisté, et est demeuré en paix?
5 Il transporte soudain les montagnes,
Il les renverse dans sa colère.
6 Il secoue la terre sur sa base,
Et ses colonnes sont ébranlées.
7 Il commande au soleil, et (le soleil) ne se lève pas;
Il met un sceau sur les étoiles.
8 Seul, il étend les cieux,
Il marche sur les hauteurs de la mer.
9 Il a créé le Grand-Ourse, Orion, les Pléiades
Et les régions du ciel austral.
10 Il fait des merveilles qu'on ne peut sonder,
Des prodiges qu'on ne saurait compter.

---

15. Des manuscrits de la Vulgate lisent *horto* au lieu de *ortu* : ne serait-ce pas la leçon primitive?

11 Il passe près de moi, et je ne le vois pas;
Il s'éloigne, sans que je l'aperçoive.
12 S'il ravit *une proie*, qui s'y opposera?
Qui lui dira : " Que fais-tu? "
13 Dieu, rien ne fléchit sa colère;
Devant lui s'inclinent les légions d'orgueil.
14 Et moi je songerais à lui répondre,
A plaider ma cause devant lui!
15 Aurais-je pour moi la justice, je ne répondrais pas;
J'implorerais la clémence de mon juge.
16 Même s'il se rendait à mon appel,
Je ne croirais pas qu'il eût écouté ma voix :
17 Lui qui me brise comme dans un tourbillon,
Et multiplie mes blessures sans motif;
18 Qui ne me laisse point respirer
Et me rassasie d'amertume.
19 S'agit-il de force, il est fort,
S'agit-il de droit, *il dit* : " Qui m'assigne? "
20 Serais-je irréprochable, ma bouche même me condamnerait,
Serais-je innocent, elle me déclarerait pervers.
21 Innocent! je le suis; je ne tiens pas à l'existence,
Et la vie m'est à charge.
22 Il n'importe, *après tout*; c'est pourquoi j'ai dit :
" Il fait périr également le juste et l'impie "
23 Si du moins il tuait d'un seul coup!
Hélas! il se rit des épreuves de l'innocent.
24 La terre est livrée aux mains du méchant,
Dieu voile la face de ses juges :
Si ce n'est pas lui, qui est-ce donc?
25 Mes jours sont plus rapides qu'un courrier,
Ils fuient sans avoir vu le bonheur,
26 Ils passent comme la barque de jonc,
Comme l'aigle qui fond sur sa proie.
27 Si je dis : " Je veux oublier ma plainte,
Bannir la tristesse de mon front, prendre un air joyeux, "
28 Je tremble, pour chacune de mes actions,
Je sais que tu ne me tiendras pas pour innocent,
29 Je serai jugé coupable;
Pourquoi prendre une peine inutile?
30 Quand je me laverais dans la neige,
Quand je purifierais mes mains avec le *bor*,
31 Tu me plongerais dans la fange,
Et mes vêtements m'auraient en horreur.
32 Dieu n'est pas un homme comme moi, pour que je lui réponde,
Pour que nous comparaissions ensemble en justice.
33 Il n'y a pas entre nous d'arbitre
Qui pose sa main sur nous deux.
34 Qu'il retire sa verge de dessus moi,
Que ses terreurs cessent de m'épouvanter :
35 Alors je parlerai sans crainte.
Autrement je ne suis point à moi-même.

10 Mon âme est lasse de la vie;
Je donnerai libre cours à ma plainte,
Je parlerai dans l'amertume de mon cœur.

IX, 23. *Il se rit*, il semble se rire *des épreuves de l'innocent*, lorsqu'il les laisse se prolonger. " Dans tout le livre, dit S. Jérôme, il n'y a rien de plus hardi que ce verset "; c'est l'explosion d'une indicible souffrance. D'autres : *Si le fléau* envoyé de Dieu (peste, guerre ou famine) *tue subitement* des populations entières, *Dieu semble se rire des innocents* confondus avec les coupables dans le châtiment.

2 Je dis à Dieu : Ne me condamne point;
Apprends-moi sur quoi tu me prends à partie.
3 Trouves-tu du plaisir à opprimer,
A repousser l'œuvre de tes mains,
A faire luire ta faveur sur le conseil des méchants?
4 As-tu des yeux de chair,
Et vois-tu comme voient les hommes?
5 Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme,
Tes années comme les années d'un mortel,
6 Pour que tu recherches mon iniquité,
Pour que tu poursuives mon péché,
7 Quand tu sais que je ne suis pas coupable,
Et que nul ne peut me délivrer de ta main?
8 Tes mains m'ont formé et façonné,
Et tu voudrais me détruire!
9 Souviens-toi que tu m'as pétri comme l'argile,
Et tu me ramènerais à la poussière!
10 Tu m'as coulé comme le lait,
Et coagulé comme le fromage.
11 Tu m'as revêtu de peau et de chair,
Tu m'as tissé d'os et de nerfs.
12 Avec la vie, tu m'as accordé ta faveur,
Et ta providence a gardé mon âme.
13 Et pourtant voilà ce que tu cachais dans ton cœur;
Je vois bien ce que tu méditais.
14 Si je pèche, tu m'observes,
Tu ne me pardonnes pas mon iniquité.
15 Suis-je coupable, malheur à moi!
Suis-je innocent, je n'ose lever la tête,
Rassasié de honte, et voyant ma misère.
16 Si je me relève, tu me poursuis comme un lion,
Tu recommences à me tourmenter étrangement.
17 Tu m'opposes de nouveaux témoins.
Tu redoubles de fureur contre moi,
De nouveaux adversaires viennent m'assaillir.
18 Pourquoi m'as-tu tiré du sein de ma mère?
Je serais mort, et aucun œil ne m'aurait vu.
19 Je serais comme si je n'eusse jamais été,
Du sein maternel j'aurais passé au sépulcre.
20 Mes jours ne sont-ils pas bien courts?
Qu'il me laisse donc respirer un instant,
21 Avant que je m'en aille, pour ne plus revenir,
Dans la région des ténèbres et de l'ombre de la mort,
22 Morne et sombre région,
Où règnent l'ombre de la mort et le chaos,
Où le jour même est une profonde nuit.

CHAP. XI. — *Discours de Sophar.*

11 1 Alors Sophar de Naama prit la parole et dit :
2 La multitude des paroles restera-t-elle sans réponse?
Est-ce la langue verbeuse qui aura raison?
3 Tes vains propos feront-ils taire les gens?
Te moqueras-tu, sans que personne te confonde?

XI, 1. *Sophar*, le plus jeune peut-être des trois amis de Job, reprend la thèse des deux premiers, mais avec moins de dignité et de ménagement qu'Eliphaz, moins de vigueur et d'ingénuité que Baldad. Son langage va jusqu'à la rudesse et à l'insulte. D'après lui, l'iniquité de Job surpasse la rigueur de son châtiment: c'est la seule idée nouvelle que l'on trouve dans son discours. Il termine par exhorter son ami à revenir à Dieu et à la pratique de la justice, seul moyen pour lui de goûter encore le bonheur.

4 Tu as dit *à Dieu :* " Ma pensée est la vraie,
Et je suis irréprochable devant toi." —
5 Oh! si Dieu voulait parler,
S'il ouvrait les lèvres pour te répondre;
6 S'il te révélait les secrets de sa sagesse,
Les replis cachés de ses desseins,
Tu verrais alors qu'il a usé d'indulgence pour tes crimes,
7 Prétends-tu sonder les profondeurs de Dieu,
Atteindre la perfection du Tout-Puissant?
8 Elle est haute comme les cieux : que feras-tu?
Plus profonde que le séjour des morts : que sauras-tu?
9 Sa mesure est plus longue que la terre,
Elle est plus large que la mer.
10 S'il fond sur le coupable, s'il l'arrête,
S'il convoque le tribunal, qui s'y opposera?
11 Car il connait les pervers,
Il découvre l'iniquité avant qu'elle s'en doute.
12 *A cette vue*, le fou même comprendrait,
Et le petit de l'onagre deviendrait raisonnable.

13 Pour toi, si tu diriges ton cœur *vers Dieu*,
Et que tu étendes vers lui tes bras,
14 Si tu éloignes de tes mains l'iniquité,
Et que l'injustice n'habite pas sous ta tente,
15 Alors tu lèveras ton front sans tache,
Tu seras inébranlable et tu ne craindras plus.
16 Tu oublieras tes souffrances,
Tu t'en souviendras comme des eaux écoulées.
17 L'avenir se lèvera pour toi plus brillant que le midi;
Les ténèbres se changeront en aurore.
18 Tu seras plein de confiance, et ton attente ne sera pas vaine;
Tu regarderas autour de toi, et tu te coucheras tranquille.
19 Tu reposeras, sans que personne ne t'inquiète,
Et plusieurs caresseront ton visage.
20 Mais les yeux des méchants se consumeront;
Pour eux, point de refuge;
Leur espérance est le souffle d'un mourant.

CHAP. XII — XIV. — *Réponse de Job à Sophar.*

12 1 Alors Job prit la parole et dit :

2 Vraiment vous êtes *plus sages que* tout un peuple,
Et avec vous mourra la sagesse!
3 Moi aussi j'ai de l'intelligence comme vous;
Je ne vous le cède en rien,
Et qui ne sait les choses que vous dites?
4 L'homme raillé par ses amis,
Invoque Dieu et Dieu daigne l'écouter.
Le juste, l'innocent, vous sert de risée .
5 Honte au malheur! C'est la devise des heureux.
Le mépris attend celui dont le pied chancelle.
6 La paix cependant règne sous la tente des brigands,
La sécurité pour ceux qui provoquent le ciel,
Et qui n'ont d'autre dieu que leur force.

7 Mais, de grâce, interroge les bêtes, et elles t'instruiront,
Les oiseaux du ciel, et ils te l'apprendront;

XII, 1. Job admet le principe posé par ses amis, savoir que Dieu est infiniment sage, puissant et juste, et il célèbre à son tour dans un magnifique langage ces perfections divines (ch. xii). Puis, comme ses amis sont injustes à son égard, c'est à Dieu qu'il veut s'adresser, ce qu'il fait d'abord avec une grande hardiesse (ch. xiii). A la fin, il s'apaise, s'excuse et implore la pitié de son juge.

5. Vulg., *c'est une lampe méprisée dans la pensée des riches, mais toute prête pour le temps marqué.*

8 Demande à la terre, et elle t'enseignera;
Les poissons même de la mer te le raconteront.
9 Qui ne sait, parmi tous ces êtres,
Que la main de Jéhovah a fait toutes choses,
10 Qu'il tient dans sa main l'âme de tout ce qui vit
Et le souffle de tous les humains.
11 L'oreille ne discerne-t-elle pas les paroles,
Comme le palais savoure les aliments?
12 Aux cheveux blancs appartient la sagesse,
La prudence est le fruit des longs jours.

13 En Dieu résident la sagesse et la puissance,
Le conseil et l'intelligence lui appartiennent.
14 Ce qu'il renverse ne sera point rebâti,
L'homme qu'il retient captif ne sera point délivré
15 S'il arrête les eaux, elles tarissent;
S'il les lâche, elles bouleversent la terre.
16 A lui la force et la prudence.
Il juge les hommes égarés et ceux qui les égarent.
17 Il emmène captifs les conseillers des peuples,
Et il ôte le sens aux juges.
18 Il délie le baudrier des rois,
Et ceint leurs reins d'une corde.
19 Il traine les prêtres en captivité
Et renverse les puissants.
20 Il ôte la parole aux hommes les plus habiles,
Et il enlève le jugement aux vieillards.
21 Il verse le mépris sur les nobles,
Et il relâche la ceinture des forts.

22 Il met à découvert les choses cachées dans les ténèbres,
Et produit à la lumière l'ombre de la mort.
23 Il fait croître les nations, et il les anéantit;
Il les étend et il les resserre.
24 Il ôte l'intelligence aux chefs de la terre,
Et les égare dans des déserts sans chemin;
25 Ils tâtonnent dans les ténèbres, loin de la lumière;
Il les fait errer comme un homme ivre.

13 Mon œil a vu tout cela,
Mon oreille l'a entendu et compris.
2 Ce que vous savez, moi aussi je le sais,
Je ne vous suis en rien inférieur.

3 Mais je veux parler au Tout-Puissant,
Je veux plaider ma cause avec Dieu.
4 Car vous n'êtes que des charlatans,
Vous êtes tous des médecins inutiles.
5 Que ne gardiez-vous le silence,
Il vous eût tenu lieu de sagesse.
6 Ecoutez, je vous prie, ma défense,
Soyez attentifs au plaidoyer de mes lèvres.
7 Voulez-vous justifier Dieu par des discours injustes,
Soutenir sa cause en proférant des mensonges?
8 Faire pour lui acception de personnes,
Vous constituer ses avocats?
9 Vous en saura-t-il gré, s'il sonde vos cœurs?
Croyez-vous le tromper comme on trompe un homme
10 Certainement il vous condamnera,
Si vous faites en secret acception de personnes.

XIII, 1 sv. Ces deux versets se rattachent à ce qui précède et en sont la conclusion. Le second répète xii, 3.

11 Oui, sa majesté vous épouvantera,
Ses terreurs tomberont sur vous.
12 Vos arguments sont des raisons de poussière,
Vos forteresses sont des forteresses d'argile.
13 Taisez-vous, laissez-moi, je veux parler;
Il m'en arrivera ce qu'il pourra.
14 Je veux prendre ma chair entre les dents,
Je veux mettre mon âme dans ma main.
15 Quand il me tuerait, que je n'aurais rien à espérer;
Je défendrai devant lui ma conduite.
16 Mais il sera mon salut,
Car l'impie ne saurait paraître en sa présence.
17 Ecoutez donc mes paroles,
Prêtez l'oreille à mon discours.
18 Voici que j'ai préparé ma cause,
Je suis sûr que mon droit triomphera.
19 Est-il quelqu'un qui veuille plaider contre moi?
A l'instant même je veux me taire et mourir.
20 Seulement épargne-moi deux choses, *ô Dieu*,
Et je ne me cacherai pas devant ta face :
21 Retire ta main de dessus moi,
Et que tes terreurs ne m'épouvantent plus.
22 *Après cela*, parle, et je répondrai;
Ou bien je parlerai d'abord, et tu me répondras.
23 Quel est le nombre de mes iniquités et de mes péchés?
Fais-moi connaître mes transgressions et mes offenses.
24 Pourquoi cacher ainsi ton visage,
Et me regarder comme ton ennemi!
25 Veux-tu donc effrayer une feuille agitée par le vent,
Poursuivre une paille desséchée,
26 Pour que tu écrives contre moi des choses amères,
Pour que tu m'imputes les fautes de ma jeunesse,
27 Pour que tu mettes mes pieds dans les ceps,
Que tu observes toutes mes démarches,
Que tu traces une limite à mes pas,
28 Alors que mon corps tombe en poussière comme un bois vermoulu
Comme un vêtement que dévore la teigne.

14 L'homme né de la femme vit peu de jours,
Et il est rassasié de misères.
2 Comme la fleur, il naît, et on le coupe;
Il fuit comme l'ombre, sans s'arrêter.
3 Et c'est sur lui que tu as l'œil ouvert.
Lui que tu amènes en justice avec toi!
4 Qui peut tirer le pur de l'impur? Personne.
5 Si les jours de l'homme sont comptés,
Si tu as fixé le nombre de ses mois,
Si tu as posé un terme qu'il ne doit pas franchir,
6 Détourne de lui tes yeux pour qu'il se repose,
Jusqu'à ce qu'il goûte, comme le mercenaire, la fin de sa journée.
7 Un arbre a de l'espérance :
Coupé, il peut verdir encore,
Il produit encore des rejetons.

---

14. *Porter* ou *mettre son âme dans sa main*, c'est courir un danger de mort ou s'y exposer. Le premier membre a le même sens que le second : *quoi qu'il arrive, j'ai pris ma chair entre les dents*, je suis résolu à mourir, *et j'ai mis*, etc.

15. *Que je n'aurais rien à espérer* : leçon du *chéthib*, préférée par Le Hir, comme s'accordant mieux avec le contexte. Le Syriaque, le Targ. et la Vulg. ont suivi le *kéri: quand même il me tuerait, j'espérerais en lui; toutefois je défendrai*, etc.

23. *Quel est le nombre*, ou avec la Vulg., quelle est l'énormité?

8 Que sa racine ait vieilli dans la terre,
Que son tronc soit mort dans la poussière,
9 Dès qu'il sent l'eau, il reverdit,
Il pousse des branches comme un jeune plant.
10 Mais l'homme meurt, et il reste étendu;
Quand il a expiré, où est-il?
11 Les eaux du lac disparaissent,
Le fleuve tarit et se dessèche :
12 Ainsi l'homme se couche et ne se relève plus,
Il ne se réveillera pas tant que subsistera le ciel,
Il ne sortira pas de son sommeil.

13 Oh ! si tu voulais me cacher dans le séjour des morts,
M'y tenir à couvert jusqu'à ce que ta colère ait passé!
Si tu me fixais un terme où tu te souviendrais de moi!
14 Si l'homme une fois mort pouvait revivre !
Tout le temps de ma station j'attendrais
Qu'on vint me relever de mon poste.
15 Tu *m*'appellerais alors, et moi je te répondrais ;
Tu serais propice à l'ouvrage de tes mains.
16 Mais *hélas!* Maintenant tu comptes mes pas,
Tu as l'œil ouvert sur mes péchés ;
17 Mes transgressions sont scellées dans une bourse,
Et tu mets le cachet sur mes iniquités.

18 La montagne s'écroule et s'efface;
Le rocher est transporté hors de sa place.
19 Les eaux creusent la pierre,
Leurs flots débordés entrainent la poussière du sol :
Ainsi tu anéantis l'espérance de l'homme.
20 Tu l'abats sans retour, et il s'en va ;
Tu flétris son visage, et tu le congédies.
21 Que ses enfants soient honorés, il n'en sait rien ;
Qu'ils soient dans l'abaissement, il l'ignore.
22 Sa chair ne sent que ses propres souffrances,
Son âme ne gémit que sur elle-même.

CHAP. XV. — *Second discours d'Eliphaz.*

15 Alors Eliphaz de Théman prit la parole et dit :
2 Le sage répond-il par une science vaine?
Se gonfle-t-il la poitrine de vent?
3 Se défend-il par de futiles propos,
Par des discours qui ne servent à rien?
4 Toi, tu détruis même la crainte de Dieu,
Tu anéantis toute piété envers lui.
5 Ta bouche révèle ton iniquité,
Et tu prends le langage des fourbes.
6 Ce n'est pas moi, c'est ta bouche qui te condamne,
Ce sont tes lèvres qui déposent contre toi.

7 Es-tu né le premier des hommes?
As-tu été enfanté avant les collines?

XIV, 17. *Tu mets le cachet* (LXX); Vulg., *mais tu as guéri.*

20. *Tu l'abats sans retour*, etc. Vulg., *tu ne lui as donné un peu de force que pour qu'il passe à jamais.* — *Tu flétris son visage*, tu le défigures par la maladie et la mort, *et tu le renvoies*, tu le fais disparaître.

XV, Vers. 1. *Eliphaz*, dans son discours dur et sarcastique, soutient d'abord que son ami a tort de se plaindre de Dieu, devant qui tout homme est coupable; puis il décrit le sort de l'impie sous de vives images, dont plusieurs s'appliquent à la situation de Job.

8 As-tu assisté au conseil de Dieu?
As-tu dérobé pour toi *seul* la sagesse?
9 Que sais-tu que nous ne sachions?
Qu'as-tu appris que nous ignorions?
10 Nous avons aussi parmi nous des cheveux blancs,
Des vieillards plus riches de jours que ton père.
11 Tiens-tu pour peu de chose les consolations de Dieu,
Et les douces paroles que nous t'adressons?
12 Où ton cœur t'emporte-t-il,
Et que signifie ce roulement de tes yeux?
13 Quoi! c'est contre Dieu que tu tournes ta colère,
C'est de ta bouche que sortent *de tels* discours?
14 Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il soit pur,
Le fils de la femme, pour qu'il soit juste?
15 Dieu ne se fie pas même à ses saints,
Et les cieux ne sont pas purs devant lui :
16 Combien moins cet être abominable et pervers,
L'homme qui boit l'iniquité comme l'eau!

17 Je vais t'instruire, écoute-moi;
Je raconterai ce que j'ai vu,
18 Ce que les sages enseignent,
Ce qu'ils ont révélé, l'ayant appris de leurs pères. —
19 A eux seuls appartenait le pays,
Et parmi eux jamais ne passa l'étranger. —

20 " Le méchant, durant tous ses jours, est rongé par l'angoisse;
Un petit nombre d'années sont réservées à l'oppresseur.
21 Des bruits effrayants retentissent à ses oreilles;
Au sein de la paix, il voit fondre sur lui la ruine.
22 Il n'espère pas échapper aux ténèbres,
Il *sent qu'il* est destiné au glaive.
23 Il erre pour chercher son pain;
Il sait que le jour des ténèbres l'attend.
24 La détresse et l'angoisse tombent sur lui;
Elles l'assaillent comme un roi armé pour le combat.
25 Car il a levé sa main contre Dieu,
Il a bravé le Tout-Puissant,
26 Il a couru sur lui le cou raide,
Sous le dos épais de ses boucliers.
27 Il avait le visage couvert de graisse,
Et les flancs chargés d'embonpoint.
28 Il occupait des villes qui ne sont plus,
Des maisons qui n'ont plus d'habitants,
Vouées à devenir des monceaux de pierre.
29 Il ne s'enrichira plus, sa fortune ne tiendra pas,
Ses possessions ne s'étendront plus sur la terre.
30 Il n'échappera pas aux ténèbres;
Le feu consumera ses rejetons,
Et ~~Dieu~~ le fera périr par le souffle de sa bouche.
31 Qu'il n'espère rien du mensonge, il y sera pris :
Le mensonge sera sa récompense.
32 Elle arrivera avant que ses jours soient pleins,
Et son rameau ne verdira plus.
33 Il secouera, comme la vigne, son fruit à peine éclos;
Sa fleur tombera, comme celle de l'olivier.
34 Car la maison de l'impie est stérile,
Et le feu dévore la tente du juge corrompu.

---

8. *As-tu dérobé*, etc. Vulg., *et sa sagesse est-elle au-dessous?*
20. *Est rongé par l'angoisse*; Vulg., *s'enorgueillit.* — *Un petit nombre*, litt. *un nombre* déterminé.
32. *Son rameau*; Vulg., *sa main se desséchera.*

35 Il a conçu le mal, et il enfante le malheur,
Dans son sein mûrit un fruit de déception. "

CHAP. XVI — XVII. — *Réponse de Job à Eliphaz.*

16 Alors Job prit la parole et dit :

2 J'ai souvent entendu de semblables harangues ;
Vous êtes tous d'insupportables consolateurs.
3 Quand finiront ces vains discours?
Quel aiguillon t'excite à répliquer?
4 Moi aussi je saurais parler comme vous,
Si vous étiez à ma place ;
J'arrangerais de beaux discours à votre adresse,
Je secouerais la tête sur vous.
5 Je vous encouragerais de la bouche
Et vous auriez pour soulagement l'agitation de mes lèvres.

6 Si je parle, ma douleur n'est pas adoucie ;
Si je me tais, en est-elle soulagée ?
7 Aujourd'hui, hélas ! il a épuisé mes forces...
O Dieu, tu as moissonné tous mes proches.
8 Et quand tu me tiens dans les chaînes,
Il s'élève un témoin, un traître contre moi,
En face il m'accuse.
9 Sa colère me déchire et me poursuit ;
Il grince des dents contre moi,
Mon ennemi me perce de son regard.
10 Ils ouvrent leur bouche pour me dévorer,
Ils me frappent la joue avec outrage,
Ils se liguent tous ensemble pour me perdre.
11 Dieu m'a livré au pervers,
Il m'a jeté entre les mains des méchants.
12 J'étais en paix, et il m'a secoué,
Il m'a saisi par la nuque, et il m'a brisé.
Il m'a posé en but à ses traits.
13 Ses flèches volent autour de moi,
Il perce mes flancs sans pitié,
Il répand mes entrailles sur la terre.
14 Il me fait brèche sur brèche,
Il fond sur moi comme un géant.
15 J'ai cousu un sac sur ma peau,
Et j'ai roulé mon front dans la poussière.
16 Mon visage est tout rouge de larmes,
Et l'ombre de la mort s'étend sur mes paupières.
17 Quoiqu'il n'y ait pas d'iniquités dans mes mains,
Et que ma prière soit pure.

18 O terre ne couvre point mon sang,
Et que mes cris s'élèvent librement !
19 A cette heure même j'ai un témoin dans le ciel,
Un défenseur dans les hauts lieux.
20 Mes amis se moquent de moi,
C'est Dieu que j'implore avec larmes.
21 Qu'il juge lui-même entre Dieu et l'homme,
Entre le fils de l'homme et son semblable !

XVI, 1. Le discours de Job occupe les chapitres xvi-xvii. Job commence par repousser les assertions d'Eliphaz comme des lieux communs dont il lui serait facile de faire usage à leur égard si les rôles étaient renversés (vers. 2-5); il décrit ensuite toutes les misères de sa situation, pour justifier l'extrémité de son angoisse (6-16); puis, après avoir attesté encore une fois son innocence (17) il fait appel à Dieu lui-même (18 sv.) et le prend pour arbitre entre ses amis et lui. Ce dernier appel se continue au chap. suivant (xvii, 1-10), qui se termine par une nouvelle description de son lamentable état (11-16).

4. Dans la Vulg., le vers. 4 en forme deux, et la différence se continue jusqu'à la fin du chapitre.

22 Car le nombre de mes années touche à son terme,
Et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai pas.

17 Le souffle de ma vie s'épuise,
Mes jours s'éteignent,
Il ne me reste plus que le tombeau.

2 Je suis environné de moqueurs,
Mon œil ne s'ouvre que pour voir leurs outrages.
3 *O Dieu*, sois auprès de toi-même ma caution,
Quel autre voudrait me frapper dans la main?
4 Car tu as fermé leur cœur à la sagesse,
Ne permets pas qu'ils triomphent.
5 Celui qui livre en proie ses amis,
Verra défaillir les yeux de ses enfants.
6 Il a fait de moi la risée des peuples,
On me crache au visage.
7 Mon œil est voilé par le chagrin,
Et tout mon corps n'est plus qu'une ombre.
8 Les hommes droits en sont stupéfaits,
Et l'innocent s'irrite contre l'impie.
9 Le juste néanmoins demeure ferme dans sa voie,
Et qui a les mains pures redouble de courage.

10 Mais vous tous, revenez, venez donc;
Ne trouverai-je pas un sage parmi vous?

11 Mes jours sont écoulés, mes projets anéantis,
Ces projets que caressait mon cœur.
12 De la nuit vous faites le jour;
En face des ténèbres, *vous dites que* la lumière est proche!
13 J'ai beau attendre, le séjour des morts est ma demeure;
Dans la région ténébreuse j'ai disposé ma couche.
14 J'ai dit à la corruption: " Tu es mon père; "
Aux vers: " Vous êtes ma mère et ma sœur! "
15 Où est mon espérance?
Mon espérance, qui peut la voir?
16 Elle est descendue aux portes du schéol,
Si du moins dans la poussière on trouve du repos.

CHAP. XVIII. — *Second discours de Baldad.*

18 Alors Baldad de Suhé prit la parole et dit:

2 Quand donc mettrez-vous un terme à ces discours?
Ayez de l'intelligence, puis nous parlerons.
3 Pourquoi nous regarder des brutes,
Comme des animaux stupides?
4 Toi qui te déchires dans ta fureur,
Veux-tu qu'à cause de toi la terre devienne déserte,
Que le rocher soit transporté hors de sa place?
5 Oui, la lumière du méchant s'éteindra,
Et la flamme de son foyer cessera de briller.
6 Le jour s'obscurcira sous sa tente,
Sa lampe s'éteindra au-dessus de lui.
7 Ses pas si fermes seront à l'étroit.
Son propre conseil précipite sa chute.
8 Ses pieds le jettent dans les rets,
Il les pose sur le piège.

XVIII, 1. Baldad répète ce qu'il a déjà dit, savoir que l'impie est toujours malheureux sur la terre, mais cette fois sans ajouter ni consolations ni promesses; pour lui Job est un coupable endurci, et il le traite comme tel.

9 Le filet saisit ses talons ;
Il est serré dans ses nœuds.
10 *Pour lui* les lacs sont cachés sous terre,
Et la trappe est sur son sentier.
11 De tous côtés des terreurs l'assiègent,
Et le poursuivent pas à pas.
12 La disette est son châtiment,
Et la ruine veille à ses côtés.
13 La peau de ses membres est dévorée ;
Ses membres sont dévorés par le premier-né de la mort.
14 Il est arraché de sa tente, où il se croyait en sûreté ;
On le traîne vers le Roi des épouvantements.
15 Nul des siens n'habite dans sa tente ;
Le soufre est semé sur sa demeure.
16 En bas, ses racines se dessèchent,
En haut, ses rameaux sont coupés.
17 Sa mémoire a disparu de la terre,
Il n'a plus de nom dans la contrée.
18 On le chasse de la lumière dans les ténèbres,
Il est banni de l'univers.
19 Il ne laisse ni descendance ni postérité dans sa tribu,
Aucun survivant dans sa maison.
20 Les peuples de l'Occident sont stupéfaits de sa ruine,
Et ceux de l'Orient en sont saisis d'horreur.
21 Telle est la demeure de l'impie,
Telle est la place de l'homme qui ne connaît pas Dieu.

CHAP. XIX. — *Réponse de Job à Baldad.*

19 Alors Job prit la parole et dit :
2 Jusques à quand affligerez-vous mon âme,
Et m'accablerez-vous de vos discours?
3 Voilà dix fois que vous m'insultez,
Que vous m'outragez sans pudeur.
4 Quand même j'aurai failli,
C'est avec moi que demeure ma faute.
5 Mais vous, qui vous élevez contre moi,
Qui invoquez mon opprobre pour me convaincre,
6 Sachez enfin que c'est Dieu qui m'opprime,
Et qui m'enveloppe de son filet.
7 Je crie à la violence, et nul ne me répond !
J'en appelle, et point de justice !
8 Il m'a barré le chemin, et je ne puis passer ;
Il a répandu les ténèbres sur mes sentiers.
9 Il m'a dépouillé de ma gloire,
Il a enlevé la couronne de ma tête.
10 Il m'a sapé tout à l'entour, et je tombe;
Il a déraciné, comme un arbre, mon espérance.
11 Sa colère s'est allumée contre moi;
Il m'a traité comme un ennemi.
12 Ses bataillons sont venus ensemble,
Ils se sont frayé un chemin jusqu'à moi,
Ils font le siège de ma tente.
13 Il a éloigné de moi mes frères;
Mes amis se sont détournés de moi.

---

20. *Les peuples de l'Occident ... de l'Orient ;* litt. *ceux qui sont par derrière ... par devant :* les Orientaux s'orientent en se tournant vers le soleil levant.

XIX, 1. Après avoir adressé un reproche indigné à ses amis, Job récapitule tous les maux dont Dieu l'accable; puis soudain, au lieu d'un cri de désespoir qu'on attendait, il pousse un cri d'espérance en un avenir meilleur que Dieu lui réserve.

14 Je suis abandonné de mes proches,
Mes intimes m'ont oublié.
15 Mes serviteurs et mes servantes me traitent comme un étranger,
Je suis un inconnu à leurs yeux.
16 J'appelle mon serviteur, et il ne me répond pas;
Je suis réduit à le supplier de ma bouche.
17 Ma femme a horreur de mon haleine,
Je demande grâce aux fils de mon sein.
18 Les enfants eux-mêmes me méprisent;
Si je me lève, ils me raillent.
19 Tous ceux qui étaient mes confidents m'ont en horreur,
Ceux que j'aimais se tournent contre moi.
20 Mes os sont attachés à ma peau et à ma chair,
Je me suis échappé avec la peau de mes dents.
21 Ayez pitié, ayez pitié de moi, vous du moins, mes amis,
Car la main de Dieu m'a frappé!
22 Pourquoi me poursuivez-vous, comme Dieu *me poursuit?*
Pourquoi êtes-vous insatiables de ma chair?
23 Oh! qui me donnera que mes paroles soient écrites!
Qui me donnera qu'elles soient consignées dans un livre!
24 Je voudrais qu'avec un burin de fer et du plomb
Elles fussent pour toujours gravées dans le roc!
25 Je sais que mon vengeur est vivant,
Et qu'il se lèvera le dernier sur la poussière.
26 *Alors* de ce squelette revêtu de sa peau,
De ma chair je verrai Dieu.
27 Moi-même je le verrai;
Mes yeux le verront, et non un autre;
Mes reins se consument d'attente au-dedans de moi.
28 Vous direz alors : " Pourquoi le poursuivions-nous? "
Et la justice de ma cause sera reconnue.
29 *Ce jour-là*, craignez pour vous le glaive :
Terribles sont les vengeances du glaive!
Et vous saurez qu'il y a une justice.

CHAP. XX. — *Second discours de Sophar à Job.*

20 Alors Sophar de Naama prit la parole et dit :
2 A ton discours mes pensées suggèrent une réponse,
Et mon agitation ne peut se contenir.
3 J'ai entendu des reproches qui m'outragent;
Dans mon intelligence mon esprit trouvera la réplique.
4 Sais-tu bien que, de tout temps,
Depuis que l'homme a été placé sur la terre,
5 Le triomphe des méchants a été court,
Et la joie de l'impie d'un moment?
6 Quand il porterait son orgueil jusqu'au ciel,
Et que sa tête toucherait aux nues,
7 Comme son ordure, il périt pour toujours;
Ceux qui le voyaient disent : " Où est-il? "
8 Il s'envole comme un songe, et on ne le trouve plus.
Il s'efface comme une vision de la nuit.
9 L'œil qui le voyait ne le découvre plus;
Sa demeure ne l'apercevra plus.

---

22. *Dévorer la chair de quelqu'un*, dans les langues sémitiques, c'est le calomnier, le déchirer par la langue. Comp. le latin *rodere*, et en fr. *paroles mordantes*.

25. *Mon vengeur*, hébr. *mon goël*, c.-à-d. *vengeur, défenseur*.

28. *Vous direz alors;* ou bien, ce qui se rapproche de la Vulgate : *mais vous qui dites : Comment le poursuivrons-nous? Nous avons trouvé en lui un motif de condamnation, craignez*, etc.

XX, 1. Sophar revient à sa thèse première, savoir, que le malheur dans la vie présente ne saurait être que le châtiment du crime.

10 Ses enfants imploreront les pauvres *qu'il a faits*,
De ses propres mains il restituera ses rapines.
11 Ses os étaient pleins de ses iniquités cachées;
Elles dormiront avec lui dans la poussière.
12 Parce que le mal a été doux à sa bouche,
Qu'il l'a caché sous sa langue,
13 Qu'il l'a savouré sans l'abandonner,
Et l'a retenu au milieu de son palais :
14 Sa nourriture tournera *en poison* dans ses entrailles,
Elle deviendra dans son sein le venin de l'aspic.
15 Il a englouti des richesses, il les vomira;
Dieu les retirera de son ventre.
16 Il a sucé le venin de l'aspic,
La langue de la vipère le tuera.
17 Il ne verra jamais couler
Les torrents de miel et de lait.
18 Il rendra ses usures et ne s'en gorgera pas;
Dans la mesure de ses profits, et il n'en jouira pas.
19 Car il a opprimé *et* délaissé les pauvres,
Il a saccagé leur maison, et ne l'a point rétablie :
20 Son avidité n'a pu être rassasiée.
Il n'emportera pas ce qu'il a de plus cher.
21 Rien n'échappait à sa voracité;
Aussi son bonheur ne subsistera pas.
22 Au sein de l'abondance, il tombe dans la disette;
Tous les coups du malheur fondent sur lui.
23 Voici pour lui remplir le ventre :
Dieu enverra sur lui le feu de sa colère;
Elle pleuvra sur lui en guise de pain,
24 S'il échappe aux armes de fer,
L'arc d'airain le transperce.
25 Il arrache le trait de son corps;
L'acier sort étincelant de son foie;
Les terreurs de la mort tombent sur lui.
26 Une nuit profonde engloutit ses trésors;
Un feu que l'homme n'a pas allumé le dévore,
Et consume tout ce qui restait dans sa tente.
27 Les cieux révéleront son iniquité,
Et la terre s'élèvera contre lui,
28 L'abondance de sa maison sera dispersée,
Elle disparaîtra au jour de la colère.
29 Telle est la part que Dieu réserve au méchant,
Tel est l'héritage que lui destine le Tout-Puissant.

CHAP. XXI. — *Réponse de Job à Sophar.*

21 Alors Job prit la parole et dit :

2 Ecoutez, écoutez mes paroles,
Que j'aie, du moins, cette consolation de vous.

---

11. *Iniquités cachées :* le mot hébr. signifie aussi *vigueur de jeunesse*, sens que préferent de bons interprètes : ... *pleins de vigueur juvénile ; elle* (sa jeunesse) *dormira avec lui.* La Vulg. réunit les deux sens ... *plein des iniquités de sa jeunesse.*

25. *Il arrache*, etc. Le Hir : *l'épée est dégaînée et traverse son corps.* La traduction de la Vulg. est fort obscure.

28. *L'abondance* (litt. *le revenu, le produit*) *de sa maison*, tout ce qui constitue une maison : enfants, serviteurs, biens de toutes sortes. Vulg., *le rejeton de sa maison sera mis à découvert* (?); *il sera arraché au jour de la colère de Dieu.*

XXI, 1. L'argumentation de Sophar et de ses amis repose sur ce principe que l'impie est toujours châtié en ce monde. Job va démontrer par l'expérience que ce principe est faux : Dieu n'exerce pas toujours ici-bas sa justice. Sans doute les méchants sont souvent punis d'une manière éclatante, mais il arrive aussi que le bonheur les accompagne jusqu'à la fin de leur existence terrestre. Le châtiment de l'impie sur la terre n'est donc pas la règle absolue du gouvernement divin.

3 Permettez-moi de parler à mon tour,
Et quand j'aurai parlé, vous pourrez vous moquer.
4 Est-ce contre un homme que se porte ma plainte?
Comment donc la patience ne m'échapperait-elle pas?
5 Regardez-moi, et soyez dans la stupeur,
Et mettez la main sur votre bouche.
6 Quand j'y pense, je frémis;
Et ma chair en frissonne.

7 Comment se fait-il que les méchants vivent,
Qu'ils vieillissent, qu'ils accroissent leur force?
8 Leur postérité s'affermit autour d'eux,
Leurs rejetons fleurissent à leurs yeux.
9 Leur maison est en paix, à l'abri de la crainte;
La verge de Dieu ne les touche pas.
10 Leur taureau est toujours fécond,
Leur génisse enfante et n'avorte pas.
11 Leurs enfants se multiplient, comme un troupeau de brebis.
Leurs nouveaux-nés bondissent *autour d'eux*.
12 Ils chantent au son du tambourin et de la cithare,
Ils se divertissent au son du chalumeau.
13 Ils passent leurs jours dans le bonheur,
Et ils descendent en un instant au séjour des morts.
14 Pourtant ils disaient à Dieu : " Retire-toi de nous;
Nous ne voulons pas connaître tes voies.
15 Qu'est-ce que le Tout-Puissant, pour que nous le servions?
Que gagnerions-nous à le prier?"
16 Leur prospérité n'est-elle pas dans leur main?
— Toutefois, loin de moi le conseil de l'impie!
17 Voit-on souvent s'éteindre la lampe des impies,
La ruine fondre sur eux,
Et Dieu leur assigner un lot dans sa colère?
18 *Les voit-on* comme la paille emportée par le vent,
Comme la glume emportée par le tourbillon?
19 "Dieu, *dites-vous*, réserve aux enfants le châtiment du père :
Mais c'est lui que Dieu devrait punir, pour qu'il le sente;
20 Qu'il vît de ses yeux sa ruine,
Qu'il bût lui-même la colère du Tout-Puissant.
21 Que lui importe, en effet, sa maison après lui,
Une fois que le nombre de ses mois est tranché?
22 Est-ce à Dieu qu'on apprendra la sagesse,
A lui qui juge les êtres les plus élevés?
23 L'un meurt au sein de sa prospérité,
Parfaitement heureux et tranquille,
24 Les flancs chargés de graisse,
Et la moëlle des os remplie de sève.
25 L'autre meurt, l'amertume dans l'âme,
Sans avoir goûté le bonheur.
26 Tous deux se couchent également dans la poussière,
Et les vers les couvrent tous deux.

27 Ah! je sais bien quelles sont vos pensées.
Quels jugements iniques vous portez sur moi.
28 Vous dites : "Où est la maison de l'oppresseur!
Qu'est devenue la tente qu'habitaient les impies?"
29 N'avez-vous donc jamais interrogé les voyageurs,
Et ignorez-vous leurs témoignages?
30 Au jour du malheur, le méchant est épargné;
Au jour de la colère, il échappe *au châtiment*.

21 Vulg., ***même si le nombre de ses mois est divisé***, si sa vie est réduite de moitié, pourvu qu'il en ait joui à son aise.

31 Qui blâme devant lui sa conduite?
Qui lui demande compte de ce qu'il a fait?
32 On le porte honorablement au tombeau:
Et on veille sur son mausolée.
33 Les glèbes de la vallée lui sont légères,
Et tous les hommes y vont à sa suite,
Comme des générations sans nombre l'y ont précédé.
34 Que signifient donc vos vaines consolations?
Toutes vos réponses ne sont que perfidie.

CHAP. XXII. — *Troisième discours d'Eliphaz.*

22 Alors Eliphaz prit la parole et dit :
2 L'homme peut-il être utile à Dieu?
Le sage n'est utile qu'à lui-même.
3 Qu'importe au Tout-Puissant que tu sois juste?
Si tu es intègre dans tes voies, qu'y gagne-t-il?
4 Est-ce à cause de ta piété qu'il te châtie,
Qu'il entre en jugement avec toi?
5 Ta malice n'est-elle pas sans mesure,
Tes iniquités sans nombre?
6 Tu prenais sans motif des gages à tes frères,
Tu enlevais les vêtements aux misérables.
7 Tu ne donnais point d'eau à l'homme épuisé,
A l'affamé tu refusais le pain.
8 La terre était au bras le plus fort,
Et le puissant y établissait sa demeure.
9 Tu renvoyais les veuves les mains vides,
Et les bras des orphelins étaient brisés.
10 Voilà pourquoi tu es entouré de pièges,
Et troublé par des terreurs soudaines,
11 Sans lueur au sein des ténèbres,
Et submergé par le déluge des eaux.
12 Dieu n'habite-t-il pas dans les hauteurs du ciel?
Vois le front des étoiles : comme il est élevé!
13 Et tu disais : "Qu'en sait Dieu?
Pourra-t-il juger à travers les nues profondes?
14 Les nues lui forment un voile, et il ne voit pas;
Il se promène sur la voûte du ciel."
15 Tu suis donc les anciens errements,
Où marchèrent jadis les hommes d'iniquité,
16 Qui furent emportés avant le temps,
Dont les fondements ont été arrachés par les eaux.
17 Eux qui disaient à Dieu : "Retire-toi de nous!
Que pourrait nous faire le Tout-Puissant?"
18 C'était lui pourtant qui avait rempli leurs maisons de richesses.
— Loin de moi le conseil des méchants! —
19 Les justes voient leur chute et s'en réjouissent;
Les innocents se moquent d'eux :
20 "Voilà nos ennemis anéantis!
Le feu a dévoré leurs richesses!"
21 Réconcilie-toi donc avec Dieu et apaise-toi;
Ainsi le bonheur te sera rendu.
22 Reçois de sa bouche l'enseignement,
Et mets ses paroles dans ton cœur.

XXII, 1. Ici commence la troisième série de discussions. Eliphaz, comme si Job n'avait rien dit, revient obstinément à sa thèse, que le malheur ici-bas ne frappe que les coupables. Mais il ne se contente plus de l'affirmer en général, il fait une longue énumération des fautes que Job doit avoir commises; puis l'invite à se repentir, lui promettant le retour des faveurs divines.

23 Tu te relèveras, si tu reviens au Tout-Puissant,
Si tu éloignes l'iniquité de ta tente.
24 Jette les lingots d'or dans la poussière,
Et l'or d'Ophir parmi les cailloux du torrent.
25 Et le Tout-Puissant sera ton or,
Il sera pour toi un monceau d'argent.
26 Alors tu mettras en lui tes délices,
Et tu lèveras vers lui ta face.
27 Tu le prieras, et il t'exaucera,
Et tu t'acquitteras de tes vœux.
28 Tes desseins réussiront au gré de tes désirs,
Sur tes sentiers brillera la lumière.
29 A des fronts abattus tu crieras : "En haut!"
Et Dieu secourra celui dont les yeux sont abaissés.
30 Il délivrera *même* le coupable,
Sauvé par la pureté de tes mains.

CHAP. XXIII — XXIV. — *Réponse de Job.*

23 Alors Job prit la parole et dit :

2 Oui, ma plainte est amère,
Et pourtant mes gémissements n'égalent pas ma douleur.
3 Oh ! qui me donnera de savoir où le trouver !
D'arriver jusqu'à son trône !
4 Je plaiderais ma cause devant lui,
Et je remplirais ma bouche d'arguments.
5 Je saurais ce qu'il peut avoir à répondre,
Je verrais ce qu'il peut avoir à me dire.
6 M'opposerait-il la grandeur de sa puissance?
Ne daignerait-il pas au moins m'écouter ?
7 Alors l'innocent discuterait avec lui,
Et je m'en irais absous pour toujours par mon juge.
8 Mais si je vais à l'orient, il n'y est pas;
A l'occident, je ne l'aperçois pas.
9 S'est-il tourné au septentrion, je ne le vois pas;
Se cache-t-il au midi, je ne puis le découvrir.

10 Cependant il connaît les sentiers où je marche;
Qu'il m'examine, je sortirai pur comme l'or.
11 Mon pied a toujours foulé ses traces;
Je me suis tenu dans sa voie sans dévier.
12 Je ne me suis pas écarté des préceptes de ses lèvres;
J'ai fait plier ma volonté aux paroles de sa bouche.
13 Mais il a une pensée : qui l'en fera revenir?
Ce qu'il désire, il l'exécute.
14 Il accomplira donc en moi ce qu'il a décrété,
Et de pareils desseins ne sont pas rares chez lui.
15 Voilà pourquoi je me trouble en sa présence;
Quand j'y pense, j'ai peur de lui.
16 Dieu fait fondre mon cœur;
Le Tout-Puissant me remplit d'effroi.
17 Car ce n'est pas la calamité qui me consume,
Ni les ténèbres dont ma face est voilée.

---

29. *En haut !* relevez-vous. D'autres : *viennc l'humiliation, tu t'écrieras : En haut !* c.-à-d., ton énergie, aidée du secours divin, te relèvera. Vulg., celui qui aura été abaissé sera dans la gloire. — Abaissés par le malheur ou le repentir.

30. *Le coupable ;* LXX et Vulg., *l'innocent;* ces deux versions n'ont pas lu ou n'ont pas compris la négation.

XXIII, 12. Vulg., *j'ai gardé dans mon sein :* elle a lu *bechoubbi* au lieu de *mechouqqi.*

24 Pourquoi, les temps étant connus au Tout-Puissant,
Ceux qui le servent ne voient-ils pas son jour ?
2 *On voit* des hommes *qui* déplacent les bornes,
Qui font paitre le troupeau qu'ils ont volé.
3 Ils poussent devant eux l'âne de l'orphelin,
Et retiennent en gage le bœuf de la veuve.
4 Ils forcent les pauvres à se détourner du chemin;
Tous les humbles du pays sont réduits à se cacher.
5 Comme l'onagre dans la solitude :
Ils sortent, dès le matin, cherchant leur nourriture.
Le désert leur fournit la subsistance de leurs enfants;
6 Ils coupent les épis dans les champs cultivés.
Ils maraudent dans la vigne de leur oppresseur.
7 Sans couverture contre le froid.
Ils passent la nuit sans vêtements,
8 La pluie des montagnes les pénètre;
A défaut d'abri, ils se blottissent contre le rocher.

9 *On voit* des scélérats, arracher l'orphelin à la mamelle,
Prendre des gages sur les pauvres.
10 Ceux-ci, tout nus, sans vêtements.
Portent, affamés, les gerbes *du maître*.
11 Ils expriment l'huile dans ses celliers;
Ils foulent la vendange, et ils ont soif.
12 Du sein des villes s'élèvent les gémissements des hommes;
L'âme des blessés crie *vengeance;*
Et Dieu ne prend pas garde à ces forfaits !

13 *D'autres* sont ennemis de la lumière,
Ils n'en connaissent pas les voies,
Ils ne se tiennent pas dans ses sentiers.
14 L'assassin se lève au point du jour,
Il tue le pauvre et l'indigent,
Il rôde la nuit comme un voleur.
15 L'œil de l'adultère épie le crépuscule;
" Personne ne me voit, " dit-il,
Et il jette un voile sur son visage.
16 La nuit, d'autres forcent les maisons,
Le jour, ils se tiennent cachés :
Ils ne connaissent pas la lumière.
17 Pour eux, le matin est comme l'ombre de la mort,
Car les horreurs de la nuit leur sont familières.

18 Ah ! l'impie glisse comme un corps léger sur la face des eaux,
Il n'a sur la terre qu'une part maudite,
Il ne se dirige pas sur le chemin des vignes !
19 Comme la sécheresse et la chaleur absorbent l'eau des neiges,
Ainsi le séjour des morts engloutit le pécheur !
20 Ah ! le sein maternel l'oublie,
Les vers en font leurs délices,
On ne se souvient plus de lui,
Et l'iniquité sera brisée comme un arbre.
21 Lui qui dévorait la femme stérile *et* sans enfants,
Lui qui ne faisait pas de bien à la veuve !

22 Mais Dieu par sa force ébranle les puissants,
Il se lève, et ils ne comptent plus sur la vie.

XXIV, 5 sv. Les vers. 5-9 continuent-ils de raconter les violences des méchants, vivant de maraude et de pillage à la manière des Bédouins; ou bien décrivent-ils l'état misérable des victimes, chassées de leurs demeures et trouvant à peine leur nourriture dans le désert ? Les LXX et la Vulg. suivent le premier sentiment; de même Le Hir, mais seulement pour les vers. 5-6; le second nous a paru plus probable.

23 Il leur donne la sécurité et la confiance,
Mais ses yeux veillent sur leurs voies.
24 Ils se sont élevés, et en un instant ils ne sont plus;
Ils tombent, ils sont moissonnés comme tous les hommes;
Ils sont coupés comme la tête des épis.

25 S'il n'en est pas ainsi, qui me convaincra de mensonge?
Qui réduira mes paroles à néant?

CHAP. XXV. — *Troisième discours de Baldad.*

25 Alors Baldad de Suhé prit la parole et dit :

2 A lui appartiennent la domination et la terreur;
Il fait régner la paix dans ses hautes demeures.
3 Ses légions ne sont-elles pas innombrables?
Sur qui ne se lève pas sa lumière?
4 Comment l'homme serait-il juste devant Dieu?
Comment le fils de la femme serait-il pur?
5 La lune même perd sa clarté,
Les étoiles ne sont pas pures à ses yeux.
6 Combien moins l'homme, ce vermisseau;
Le fils de l'homme, ce vil insecte!

CHAP. XXVI — XXVIII. — *Réponse de Job.*

26 Alors Job prit la parole et dit :

2 Comme tu sais à propos venir en aide à la faiblesse;
Prêter secours au bras sans force!
3 Comme tu conseilles bien l'ignorant!
Quelle abondance de sagesse tu fais paraître!
4 A qui adresses-tu des paroles?
Et de quel esprit viennent tes discours?

5 *Devant Dieu*, les ombres tremblent
Sous les eaux et leurs habitants.
6 Le séjour des morts est à nu devant lui,
Et l'abîme n'a point de voile.
7 Il étend le septentrion sur le vide,
Il suspend la terre sur le néant.
8 Il renferme les eaux dans ses nuages,
Et les nues ne se déchirent pas sous leur poids.
9 Il voile la face de son trône,
Il étend sur lui ses nuées.
10 Il a tracé un cercle à la surface des eaux,
Au point de division de la lumière et des ténèbres,
11 Les colonnes du ciel s'ébranlent,
Et s'épouvantent à sa menace.
12 Par sa puissance il soulève la mer,
Par sa sagesse il en brise l'orgueil.
13 Son esprit a orné les cieux,
Sa main a formé les replis du Dragon.

14 Tel est l'abrégé de ses œuvres,
A peine un léger murmure de sa parole;
Mais le tonnerre de sa puissance, qui pourra l'entendre?

---

25. *A néant*, hébreu *leal*. La Vulg. a lu *leel* et traduit : *qui déférera à Dieu mes paroles!*

XXV, 1. Au lieu de répondre à l'argumentation de Job, *Baldad* se borne à faire entendre de nouveau, après Eliphaz (IV, 17-19; XV, 14-16), quelques lieux communs sur la toute-puissance de Dieu, devant lequel tout homme est impur : sentences dont Job lui-même avait déjà reconnu la justesse.

27 Job reprit son discours et dit :

2 Par le Dieu vivant qui me refuse justice,
Par le Tout-Puissant qui remplit mon âme d'amertume :
3 Aussi longtemps que j'aurai la respiration,
Que le souffle de Dieu sera dans mes narines;
4 L'iniquité ne sera point sur mes lèvres,
Ma langue ne proférera pas le mensonge.
5 Loin de moi la pensée de vous donner raison !
Jusqu'à mon dernier soupir je défendrai mon innocence.
6 J'ai entrepris ma justification, je ne l'abandonnerai pas;
Mon cœur ne condamne aucun de mes jours.
7 Que mon ennemi soit traité comme le méchant !
Que mon adversaire ait le sort de l'impie !

8 Quel sera l'espoir de l'impie quand Dieu le retranchera,
Quand il retirera son âme?
9 Est-ce que Dieu écoutera ses cris
Au jour où l'angoisse viendra l'assaillir?
10 Trouve-t-il ses délices dans le Tout-Puissant?
Adresse-t-il en tout temps ses prières à Dieu?
11 Je vous enseignerai la conduite de Dieu,
Et vous dévoilerai les desseins du Tout-Puissant.
12 Vous-mêmes avez tout vu de vos yeux;
Pourquoi donc discourez-vous en vain?

13 Voici la part que Dieu réserve au méchant,
L'héritage que le Tout-Puissant destine à l'impie.
14 S'il a des fils en grand nombre, c'est pour le glaive;
Ses rejetons ne seront pas rassasiés de pain.
15 Ses survivants seront ensevelis dans la mort,
Leurs veuves ne *les* pleureront pas.
16 S'il amasse l'argent comme la poussière,
S'il entasse les vêtements comme la boue,
17 C'est lui qui entasse, mais c'est le juste qui les porte,
C'est le juste qui hérite de ton argent.
18 Sa maison est comme celle que bâtit la teigne,
Comme la hutte que se construit le gardien des vignes.
19 Le riche se couche : c'est pour la dernière fois;
Il ouvre les yeux, il n'est plus.
20 Les terreurs fondent sur lui comme des eaux,
Un tourbillon l'enlève au milieu de la nuit.
21 Le vent d'orient l'emporte, et il disparaît;
Il l'arrache violemment à sa demeure.
22 Dieu lance sur lui ses traits sans pitié;
Vainement il fuit éperdu pour échapper à ses coups,
23 On bat des mains à sa ruine;
De sa place *vide* on siffle sur lui.

28 Il y a pour l'argent un lieu d'où on l'extrait,
Pour l'or un lieu où on l'épure.

XXVII, 1. Sophar, à qui ce serait le tour de répondre, n'a plus rien à dire ; Job continue donc son discours ; Vulg., *sa parabole* ; le mot hébr. désigne un discours figuré et sententieux, quelquefois rythmé). Dans ce chap., il affirme de nouveau son innocence (vers. 2-7), et montre que ses épreuves n'ont rien qui ressemble au châtiment de l'impie (8-23).

19. *C'est pour la dernière fois*, en lisant comme les LXX *lo yosiph*. La leçon massorétique *lo yèaseph* donne lieu à deux interprétations : *il est privé de sépulture* (Le Hir : comp. Jér. viii, 2; Ezéch. xxix, 5), et : *il est dépouillé* litt. *il n'emporte rien*. (Vulg. *Il ouvre les yeux*, en un clin d'œil).

XXVIII, 1. Job a démontré que le malheur ici-bas n'est pas toujours le *châtiment* d'une vie criminelle : c'est le côté négatif de la thèse qui se discute entre lui et ses amis; le côté positif, savoir, qu'il est souvent l'*épreuve* du juste,

2 Le fer se tire de la terre,
Et la pierre fondue donne le cuivre.
3 L'homme met fin aux ténèbres,
Il explore jusqu'au fond des abîmes
La pierre cachée dans l'ombre de la mort.
4 Il creuse, loin des lieux habités, des galeries
Qu'ignore le pied *des vivants;*
Suspendu, il vacille, loin des humains.
5 La terre, d'où sort le pain,
Est bouleversée dans ses entrailles comme par le feu.
6 Ses roches sont le lieu du saphir,
Et l'on y trouve de la poudre d'or.
7 L'oiseau de proie n'en connaît pas le sentier,
L'œil du vautour ne l'a point aperçu.
8 Les animaux sauvages ne l'ont point foulé,
Le lion n'y a jamais passé.
9 L'homme porte sa main sur le granit,
Il ébranle les montagnes dans leurs racines.
10 Il perce des galeries dans les rochers;
Rien de précieux n'échappe à son regard.
11 Il sait arrêter le suintement des eaux,
Il amène à la lumière tout ce qui était caché.

12 Mais la Sagesse, où la trouver?
Où est le lieu de l'Intelligence?
13 L'homme n'en connaît pas le prix,
On ne la rencontre pas sur la terre des vivants.
14 L'abîme dit : " Elle n'est pas dans mon sein; "
La mer dit : " Elle n'est pas avec moi. "
15 Elle ne se donne pas contre de l'or pur,
Elle ne s'achète pas au poids de l'argent.
16 On ne la met pas en balance avec de l'or d'Ophir,
Avec l'onyx précieux et avec le saphir.
17 L'or et le verre ne peuvent lui être comparés,
On ne l'échange pas pour un vase d'or fin.
18 Le corail et le cristal ne sont rien auprès d'elle;
La possession de la sagesse vaut mieux que les perles
19 La topaze d'Ethiopie ne l'égale pas,
Et l'or pur n'atteint pas sa valeur.

20 D'où vient donc la Sagesse?
Où est le lieu de l'Intelligence?
21 Elle est cachée aux yeux de tous les vivants,
Elle se dérobe aux oiseaux du ciel.
22 L'enfer et la mort disent :
" Nous en avons entendu parler. "
23 C'est Dieu qui connaît le chemin,
C'est lui qui sait où elle réside.
24 Car il voit jusqu'aux extrémités de la terre,
Il aperçoit tout ce qui est sous le ciel.
25 Quand il réglait la force des vents,
Qu'il mettait les eaux dans la balance,
26 Quand il donnait des lois à la pluie,
Qu'il traçait la route aux éclairs et au tonnerre,

lui échappe encore. Il ignore donc la raison de ses souffrances; mais cette raison, Dieu la connaît dans sa sagesse. Tout ce chapitre a pour objet de célébrer la sagesse de Dieu insondable pour l'homme, qui pourtant pénètre jusque dans les entrailles de la terre pour en extraire les métaux précieux et utiles.

12. *La Sagesse* personnifiée, qui assiste Dieu dans toutes ses œuvres et connaît tous les secrets de son gouvernement. Comp. Prov. viii; Eccli. xxiv; Baruch, iii, 14 sv.

13. *Le prix*, hébr. *érek*. Les LXX ont lu *dérek*, *la voie*, ce qui donne un meilleur parallélisme.

27 Alors il l'a vue et l'a décrite,
Il l'a établie et en a sondé les secrets ;
28 Puis il a dit à l'homme :
La crainte du Seigneur, voilà la sagesse ;
Fuir le mal, voilà l'intelligence.

CHAP. XXIX — XXXI. — *Discours de Job.*

29 Job reprit encore son discours et dit :

2 Oh ! qui me rendra les années d'autrefois,
Les jours où Dieu veillait à ma garde ;
3 Quand sa lampe brillait sur ma tête
Et que sa lumière me guidait dans les ténèbres !
4 Tel que j'étais aux jours de mon âge mûr,
Quand Dieu me visitait familièrement dans ma tente,
5 Quand le Tout-Puissant était encore avec moi
Et que mes fils m'entouraient ;
6 Quand je lavais mes pieds dans le lait,
Et que le rocher me versait des flots d'huile !

7 Lorsque je sortais pour me rendre à la porte de la ville,
Et que je siégeais sur la place publique,
8 En me voyant les jeunes gens se cachaient,
Les vieillards se levaient et se tenaient debout.
9 Les princes retenaient leurs paroles,
Et mettaient leur main sur la bouche.
10 La voix des chefs restait muette,
Leur langue s'attachait à leur palais.
11 L'oreille qui m'entendait me proclamait heureux,
L'œil qui me voyait me rendait témoignage.
12 Car je sauvais le pauvre qui implorait du secours,
Et l'orphelin dénué de tout appui.
13 L'homme près de périr me bénissait,
Je remplissais de joie le cœur de la veuve.
14 Je me revêtais de la justice comme d'un vêtement,
L'équité était mon manteau et mon turban.
15 J'étais l'œil de l'aveugle
Et le pied du boiteux.
16 J'étais le père des pauvres,
J'examinais avec soin la cause de l'inconnu.
17 Je brisais la mâchoire de l'injuste,
Et j'arrachais sa proie d'entre les dents.

18 Je disais : " Je mourrai dans mon nid,
J'aurai des jours nombreux comme le sable.
19 Mes racines s'étendent vers les eaux,
La rosée passe la nuit dans mon feuillage.
20 Ma gloire reverdira sans cesse,
Et mon arc reprendra sa vigueur dans ma main. "

21 On m'écoutait et l'on attendait,
On recueillait en silence mon avis.
22 Après que j'avais parlé, personne n'ajoutait rien ;
Ma parole coulait sur eux comme la rosée.
23 Ils m'attendaient comme *on attend* la pluie ;
Ils ouvraient la bouche comme aux ondées du printemps.

XXIX, 1. Voyant ses amis réduits au silence, Job expose, dans un dernier discours, qui ressemble plutôt à un monologue, sa situation telle qu'il la peut comprendre : autrefois il était honoré et heureux (chap. xxix); il est maintenant outragé et malheureux (xxx); et cependant il ne se reconnaît coupable d'aucun crime (xxxi).

18. *Comme le sable :* Plusieurs modernes, *comme ceux du Phénix*, oiseau fabuleux qui renaissait de ses cendres et était le symbole de l'immortalité. Vulg., *comme ceux du palmier.* De même les LXX, quoique la leçon primitive paraisse avoir été : *comme le phénix.*

24 Si je leur souriais, ils ne pouvaient le croire;
Ils recueillaient avidement ce signe de faveur.
25 Quand j'allais vers eux, j'avais la première place,
Je siégeais comme un roi entouré de sa troupe,
Comme un consolateur au milieu des affligés.

30 Et maintenant je suis la risée d'hommes plus jeunes que moi,
Dont je n'aurais pas daigné mettre les pères
Parmi les chiens de mon troupeau.
2 Qu'aurais-je fait de la force de leurs bras?
Ils sont incapables d'arriver à l'âge mûr.
3 Desséchés par la misère et la faim,
Ils broutent le désert,
Un sol depuis longtemps aride et désolé.
4 Ils cueillent sur les buissons des bourgeons amers,
Ils n'ont pour pain que la racine des genêts.
5 On les écarte de la société des hommes,
On crie après eux comme après le voleur.
6 Ils habitent dans d'affreuses vallées,
Dans les cavernes de la terre et le creux des rochers.
7 On entend leurs cris sauvages parmi les broussailles,
Ils se couchent sous les ronces :
8 Gens insensés, race sans nom,
Bannis avec mépris de la terre habitée !

9 Et maintenant je suis *l'objet de* leurs chansons,
Je suis en butte à leur *risée*.
10 Ils ont horreur de moi, ils me fuient,
Ils ne détournent pas leur crachat de mon visage.
11 Ils se donnent libre carrière pour m'outrager,
Ils rejettent tout frein devant moi.
12 Des misérables se lèvent à ma droite,
Ils cherchent à ébranler mes pieds,
Ils frayent jusqu'à moi leurs routes meurtrières.
13 Ils ont bouleversé mes sentiers, pour ma ruine,
Ils tourmentent l'homme sans défense.
14 Ils fondent *sur moi*, comme par une large brèche,
Ils se précipitent parmi les décombres.
15 *De toutes parts* les terreurs m'assiégent,
Ma prospérité est emportée comme un souffle,
Mon bonheur a passé comme un nuage.

16 Et maintenant mon âme s'épanche comme l'eau,
Les jours d'affliction m'ont saisi.
17 La nuit perce mes os, les consume,
Le mal qui me ronge ne dort pas.
18 Par sa violence, mon vêtement a perdu sa forme,
Il me serre comme ma tunique.
19 Dieu m'a jeté dans la fange,
Je suis comme la poussière et la cendre.
20 Je crie vers toi, et tu ne me réponds pas;
Je me tiens debout, et tu me regardes *avec indifférence*.

XXX, 1. Les hommes dont va parler Job (vers. 1 sv.) sont, non pas ses amis, mais ce qui restait des habitants primitifs de l'Idumée, chassés de leurs demeures par les enfants d'Esaü, race dégénérée et sans vigueur, habitant des cavernes et ne vivant que de rapines (comp. xxiv, 5-6).

2. *A l'âge mûr*, litt. *à la vieillesse*. Vulg., *on les regardait même comme indignes de vivre*. Ce n'est pas le seul endroit de ce chap. où S. Jérôme semble avoir eu sous les yeux une leçon différente du texte hébreu actuel.

11. *Ils se donnent libre carrière;* litt., *il* (chacun d'eux) *a relâché sa corde* (chetib). Le qeri porte : *il* (Dieu) *a relâché ma corde*, la corde de mon arc, ma vigueur (comp. xxix, 20), en me frappant d'un mal affreux, et *ils* en profitent pour me manquer de respect en toute liberté. Le Hir, avec la Vulg., traduit le 2e membre : *ils me mettent un frein à la bouche*.

21 Tu deviens cruel à mon égard,
Tu m'attaques avec toute la force de ton bras.
22 Tu m'enlèves, tu me fais voler au gré du vent,
Et tu m'anéantis dans le fracas de la tempête.
23 Car, je le sais, tu me mènes à la mort,
Au rendez-vous de tous les vivants.

24 Cependant celui qui va périr n'étendra-t-il pas les mains?
Du sein de la perdition ne fera-t-il pas monter de cri?
25 N'avais-je pas des larmes pour l'infortuné?
Mon cœur ne s'est-il pas attendri sur l'indigent?
26 J'attendais le bonheur, et le malheur est arrivé;
J'espérais la lumière, et les ténèbres sont venues.
27 Mes entrailles bouillonnent sans relâche,
Les jours d'affliction ont fondu sur moi.
28 Je marche dans le deuil, sans soleil;
Si je me lève dans l'assemblée, c'est pour pousser des cris.
29 Je suis devenu le frère des chacals,
Le compagnon des filles de l'autruche.
30 Ma peau livide tombe en lambeaux,
Mes os sont brûlés par un feu intérieur.
31 Ma cithare ne rend plus que des accords lugubres,
Mon chalumeau que des sons plaintifs.

31 J'avais fait un pacte avec mes yeux,
Et je n'aurais pas arrêté mes regards sur une vierge.
2 Quelle part, *me disais-je*, Dieu me réserverait-il d'en haut?
Quel sort le Tout-Puissant me ferait-il de son ciel?
3 La ruine n'est-elle pas pour le méchant,
Et le malheur pour les artisans d'iniquité?
4 Dieu ne connaît-il pas mes voies,
Ne compte-t-il pas tous mes pas?
5 Si j'ai marché dans le *sentier du* mensonge,
Si mon pied a couru après la fraude,
6 — Que Dieu me pèse dans de justes balances,
Et il reconnaîtra mon innocence : —
7 Si mes pas se sont écartés du droit chemin,
Si mon cœur a suivi mes yeux,
Si quelque souillure s'est attachée à mes mains,
8 Que je sème, et qu'un autre moissonne!
Que mes rejetons soient déracinés!

9 Si mon cœur a été séduit par une femme,
Si j'ai fait le guet à la porte de mon prochain,
10 Que ma femme tourne la meule pour un autre,
Que des étrangers la déshonorent!
11 Car c'est là un crime horrible,
Un forfait que punissent les juges;
12 Un feu qui dévore jusqu'à la ruine,
Qui aurait détruit tous mes biens.
13 Si j'ai méconnu le droit de mon serviteur ou de ma servante,
Quand ils étaient en contestation avec moi :
14 — Que devenir, quand Dieu se lèvera?
Au jour de sa visite, que lui répondrai-je?
15 Celui qui m'a fait dans le sein *de ma mère* ne l'a-t-il pas fait aussi?
Un même Créateur ne nous a-t-il pas donné l'être?

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils demandaient,
Si j'ai fait languir les yeux de la veuve,

XXXI, 1 sv. Tableau des vertus privées de Job. Les détails choisis relèvent de la religion naturelle, ou plutôt de la religion telle qu'elle était comprise et pratiquée par les patriarches.

17 Si j'ai mangé seul mon morceau de pain ;
Sans que l'orphelin en ait eu sa part ;
18 — Dès mon enfance il m'a gardé comme un père ;
Dès ma naissance il a guidé mes pas ; —
19 Si j'ai vu le malheureux périr sans vêtements,
L'indigent manquer de couverture,
20 Sans que ses reins m'aient béni,
Sans que la toison de mes agneaux l'ait réchauffé ;
21 Si j'ai levé la main contre l'orphelin,
Parce que je me voyais un appui dans les juges :
22 Que mon épaule se détache du tronc,
Que mon bras soit arraché de l'humérus !
23 Car j'ai toujours craint la vengeance de Dieu,
Car j'ai senti mon impuissance devant sa majesté.

24 Si j'ai mis dans l'or mon assurance,
Si j'ai dit à l'or pur : " Tu es mon espoir ; "
25 Si je me suis réjoui de l'abondance de mes biens,
Des trésors amassés par mes mains ;
26 Si, en voyant le soleil jeter ses feux,
Et la lune s'avancer dans sa splendeur,
27 Mon cœur s'est laissé séduire en secret,
Si ma main s'est portée à ma bouche :
28 C'est là encore un crime que punit le juge ;
J'aurais renié le Dieu très-haut.

29 Si j'ai été joyeux de la ruine de mon ennemi,
Si j'ai tressailli d'allégresse quand le malheur l'a frappé :
30 Si j'ai permis à ma langue de pécher,
En demandant sa mort avec imprécation ;
31 Si les gens de ma tente ne disaient pas :
" Où trouver quelqu'un qui ne soit pas rassasié de sa table ? "
32 Si l'étranger passait la nuit en dehors,
Si je n'ouvrais pas la porte au voyageur :
33 Si j'ai, comme font les hommes, déguisé mes fautes,
Et renfermé mes iniquités dans mon sein,
34 Par peur de la grande assemblée,
Par crainte du mépris des familles :
Je garderais le silence, et n'oserais franchir le seuil de ma porte.

35 Oh ! qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute ?
Voilà ma signature : que le Tout-Puissant me réponde !
Que mon adversaire écrive aussi sa cédule !
36 On verra si je ne le mets pas sur mon épaule,
Si je n'en ceins pas mon front comme d'un diadème !
37 Je rendrai compte *à mon juge* de tous mes pas,
Je m'approcherai *de lui* comme un prince. —

38 Si ma terre crie contre moi,
Si j'ai fait pleurer ses sillons ;
39 Si j'ai mangé ses produits sans l'avoir payée,
Si je l'ai arrachée à ses légitimes possesseurs :
40 Qu'au lieu de froment il y naisse des épines,
Et de l'ivraie au lieu d'orge !

Ici finissent les discours de Job.

27. *Si ma main s'est portée à ma bouche;* litt. *a baisé sur ma bouche*, est venue chercher un baiser sur ma bouche, pour l'offrir à l'astre brillant ; geste d'*adoration* (porter la main *ad os*), et par conséquent d'idolâtrie.

31. *Où trouver*, etc. Vulg., *qui nous donnera de nous rassasier de sa chair*, de le déchirer, de satisfaire notre haine contre lui: comp xix, 22.

35. Job s'interrompt pour dire qu'il est prêt à signer toutes les protestations qu'il vient de faire. *Ma signature*. litt. mon *thav*, nom de la dernière lettre de l'alphabet hébreu, qui avait anciennement la forme d'une croix et servait de signature à la fin d'un document écrit. Sens : Voilà ma défense toute signée. — *Cédule* d'accusation.

40. *Ici finissent*, etc. : addition postérieure, qui marque la fin de la discussion entre Job et ses amis.

DEUXIÈME PARTIE.

INTERVENTION D'ÉLIU [Ch. XXXII — XXXVII].

CHAP. XXXII — XXXIII. — *Premier discours d'Eliu.*

32 Ces trois hommes cessèrent de répondre à Job, parce qu'il persistait à se
2 regarder comme juste. Alors s'alluma la colère d'Eliu, fils de Barachel le Bouzite de la famille de Ram. Sa colère s'alluma contre Job, parce qu'il se pré-
3 tendait plus juste que Dieu. Elle s'alluma aussi contre ses trois amis, parce qu'ils n'avaient pas trouvé de bonne réponse à lui faire et que néanmoins ils le condamnaient. Comme ils étaient plus 4
âgés que lui, il avait attendu pour parler à Job. Mais voyant qu'il n'y avait 5
plus de réponse dans la bouche de ses trois amis, il s'enflamma de colère.

Alors Eliu, fils de Barachel le Bou- 6
zite, prit la parole et dit :

Je suis jeune et vous êtes des vieillards;
C'est pourquoi j'étais effrayé, je redoutais
De vous faire connaitre mon sentiment.
7 Je me disais : "Les jours parleront,
Les nombreuses années révéleront la sagesse."
8 Mais c'est l'esprit mis dans l'homme,
Le souffle du Tout-Puissant qui lui donne l'intelligence.
9 Ce n'est pas l'âge qui donne la sagesse,
Ce n'est pas la vieillesse qui discerne la justice.
10 Voilà pourquoi je dis : "Écoutez-moi;
Je vais, moi aussi, exposer ma pensée."
11 J'ai attendu tant que vous parliez,
J'ai prêté l'oreille à vos raisonnements,
Jusqu'à la fin de vos débats.
12 Je vous ai suivis attentivement,
Et nul d'entre vous n'a convaincu Job,
Nul n'a réfuté ses paroles.
13 Ne dites pas : "Nous avons trouvé la sagesse;
C'est Dieu qui le frappe, et non pas l'homme."
14 Quoiqu'il ne m'ait pas adressé directement la parole,
Je saurai lui répondre autrement que vous

15 Les voilà interdits; ils ne répondent rien;
La parole leur fait défaut.
16 J'ai attendu qu'ils eussent fini de parler,
Qu'ils restassent muets et sans réponse.
17 C'est à mon tour de parler à présent;
Je veux dire aussi ce que je pense.
18 Car je suis plein de discours,
L'esprit qui est en moi m'oppresse.
19 Mon cœur est comme un vin renfermé,
Comme une outre remplie de vin nouveau qui va éclater.
20 Que je parle donc, afin de respirer à l'aise,
Que mes lèvres s'ouvrent pour répondre!
21 Je ne veux faire acception de personne,
Je ne flatterai qui que ce soit.

XXXII, 6. Le discours d'Eliu, deux fois interrompu et repris, se déroule dans les chap. xxxii-xxxvii. Le Hir : "D'après ce jeune homme, plus sage que les vieillards, mais qui ne paraît pourtant pas tout à fait pur de présomption, Job est puni, non pour des crimes énormes, mais pour n'avoir pas tenu son cœur assez humble devant Dieu. Il fallait, pour le corriger d'un défaut qu'il ignorait lui-même, lui donner lieu d'éclater au dehors par une terrible épreuve. Et les plaintes amères auxquelles Job s'est laissé emporter sont l'indice certain de cette disposition intérieure de son cœur. Qu'il se repente donc, et Dieu lui rendra le bonheur." Tel est le fond des pensées développées dans ce discours. Le chap. xxxii en forme l'exorde.

16. Ou bien, avec la Vulg., *j'ai attendu : ils n'ont plus parlé*, etc.

21. La Vulg. traduit le 2e membre : *je n'égalerai point l'homme à Dieu.*

22 Car je ne sais pas flatter;
Autrement mon Créateur m'enlèverait sur-le-champ.

33 Maintenant donc, Job, écoute mes paroles,
Prête l'oreille à tous mes discours.
2 Voilà que j'ouvre la bouche,
Ma langue forme des mots dans mon palais,
3 Mes paroles partiront d'un cœur droit,
C'est la vérité pure qu'exprimeront mes lèvres.
4 L'esprit de Dieu m'a créé,
Le souffle du Tout-Puissant me donne la vie.
5 Si tu le peux, réponds-moi;
Dispose tes arguments, tiens-toi ferme.
6 Devant Dieu je suis ton égal,
Comme toi j'ai été formé du limon.
7 Ainsi ma crainte ne t'épouvantera pas,
Et le poids de ma majesté ne peut t'accabler.
8 Oui, tu as dit à mes oreilles,
Et j'ai bien entendu le son de tes paroles;
9 "Je suis pur, exempt de tout péché;
Je suis irréprochable, il n'y a point d'iniquité en moi.
10 Et Dieu invente contre moi des motifs de haine,
Il me traite comme son ennemi.
11 Il a mis mes pieds dans les ceps,
Il surveille tous mes pas."
12 Je te répondrai qu'en cela tu n'as pas été juste,
Car Dieu est plus grand que l'homme.
13 Pourquoi disputer contre lui,
Parce qu'il ne rend compte de ses actes à personne?
14 Pourtant Dieu parle tantôt d'une manière,
Tantôt d'une autre, et l'on n'y fait pas attention.
15 *Il parle* par des songes, par des visions nocturnes,
Quand un profond sommeil pèse sur les mortels,
Quand ils dorment sur leur couche.
16 A ce moment il leur ouvre l'oreille,
Et y scelle ses avertissements,
17 Afin de détourner l'homme de ses œuvres *mauvaises*
Et de le retirer de l'orgueil,
18 Afin de sauver son âme de la mort,
Sa vie des atteintes du dard.
19 Par la douleur aussi l'homme est repris sur sa couche,
Quand une lutte continue agite ses os.
20 Alors il prend en dégoût le pain,
Les mets les plus exquis lui font horreur,
21 Sa chair s'évanouit aux regards,
Ses os qu'on ne voyait pas sont mis à nu.
22 Son âme est aux portes de la mort,
Sa vie est en proie aux horreurs du trépas.
23 Mais s'il trouve pour intercesseur,
Un ange entre mille,
Qui lui fasse connaître son devoir,
24 Dieu a pitié de lui et dit *à l'ange* :
"Epargne-lui de descendre dans la fosse,
J'ai trouvé la rançon *de sa vie*."

22. Vulg. : *car je ne sais pas quelle sera la durée de ma vie, et si mon Créateur ne m'enlèvera pas bientôt.*

XXXIII, 1. Dans ce chap., Eliu s'adresse à Job lui-même. Après un nouvel exorde (vers. 1-7), il dit que Job a tort de se proclamer tout à fait innocent et de soutenir que Dieu le traite en ennemi. Souvent Dieu frappe l'homme dans un dessein d'amour, pour lui donner une leçon nécessaire et le préserver ou le retirer du mal; puis il le rend au bonheur.

7. *Le poids de ma majesté*; litt. *mon poids*; Vulg. *mon éloquence*.

19. *Quand une lutte*, etc., en lisant *rib*. Le qeri porte *rob* : *alors que la multitude de ses os est en pleine vigueur*.

25 Sa chair alors a plus de fraicheur qu'au premier âge,
Il revient aux jours de sa jeunesse.
26 Il prie Dieu, et Dieu lui est propice;
Il contemple sa face avec allégresse,
Et le Très-Haut lui rend son innocence.
27 Il chante parmi les hommes :
Il dit : " J'ai péché, j'ai violé la justice,
Et je n'ai pas été traité selon mes fautes.
28 Dieu a épargné à mon âme de descendre dans la fosse
Et ma vie s'épanouit à la lumière!"
29 Voilà ce que Dieu fait
Deux fois, trois fois, pour l'homme,
30 Afin de le ramener de la mort,
De l'éclairer de la lumière des vivants.

31 Sois attentif, Job, écoute-moi;
Garde le silence et laisse-moi parler.
32 Si tu as quelque chose à dire, réponds-moi;
Parle, car je voudrais te trouver juste.
33 Si tu n'as rien à dire, écoute-moi;
Fais silence, et je t'enseignerai la sagesse.

CHAP. XXXIV. — *Second discours d'Eliu.*

34 Eliu reprit et dit :

2 Sages, écoutez mes discours;
Hommes intelligents, prêtez-moi l'oreille.
3 Car l'oreille juge les paroles,
Comme le palais discerne les aliments.
4 Tâchons de discerner ce qui est juste;
Cherchons entre nous ce qui est bon.

5 Job a dit : " Je suis innocent,
Et Dieu me refuse justice.
6 Quand je soutiens mon droit, je passe pour menteur;
Ma plaie est douloureuse, sans que j'ai péché."
7 Y a-t-il un homme semblable à Job?
Il boit le blasphème comme l'eau!
8 Il s'associe aux artisans d'iniquité,
Il marche avec les hommes pervers.
9 Car il a dit : " Il ne sert de rien à l'homme
De chercher la faveur de Dieu."

10 Ecoutez-moi donc, hommes sensés :
Loin de Dieu l'iniquité!
Loin du Tout-Puissant l'injustice!
11 Il rend à l'homme selon ses œuvres,
Il rétribue chacun selon ses voies.
12 Non, certes, Dieu ne commet pas l'iniquité,
Le Tout-Puissant ne viole pas la justice.
13 Qui lui a donné le gouvernement de la terre?
Qui lui a confié l'univers?
14 S'il ne pensait qu'à lui-même,
S'il retirait à lui son esprit et son souffle,
15 Toute chair expirerait à l'instant,
Et l'homme retournerait à la poussière.

16 Si tu as de l'intelligence, écoute ceci;
Prête l'oreille au son de mes paroles.

---

25. Vulg., *sa chair est* (était) *consumée par les tourments.*

XXXIV, 1. *Reprit*, après une pause, *et dit.* Exorde (vers. 2-4); — Job accuse Dieu d'injustice à son égard (5-9); — mais serait-il injuste celui qui a créé le monde physique et le gouverne (10-15), et qui préside aussi au gouvernement du monde moral (16-32)? — En parlant comme il l'a fait, Job s'est rendu plus coupable et mérite que son châtiment continue (33-37).

17 Un ennemi de la justice aurait-il le suprême pouvoir?
Oses-tu condamner le Juste, le Puissant,
18 Qui dit à un roi : "Vaurien!"
Aux princes : "Pervers!"
19 Qui ne fait point acception de la personne des grands,
Qui ne regarde pas le riche plus que le pauvre,
Parce que tous sont l'ouvrage de ses mains?
20 En un instant ils périssent;
Au milieu de la nuit les peuples chancellent et disparaissent;
Le puissant est emporté sans main d'homme.
21 Car les yeux de Dieu sont ouverts sur les voies de l'homme,
Il voit distinctement tous ses pas.
22 Il n'y a ni ténèbres ni ombre de la mort
Où puissent se cacher ceux qui commettent l'iniquité.
23 Il n'a pas besoin de regarder un homme deux fois,
Pour l'amener au jugement avec lui.
24 Il brise les puissants sans enquête,
Et il en met d'autres à leur place.
25 Il connait donc leurs œuvres;
Il les renverse de nuit, et ils sont écrasés.
26 Il les frappe comme des impies,
Sous les yeux de la foule qui les regarde.
27 Car en se détournant de lui,
En refusant de connaître toutes ses voies,
28 Ils ont fait monter vers lui le cri du pauvre,
Ils l'ont rendu attentif au cri des malheureux.
29 S'il accorde la paix, qui le trouvera mauvais;
S'il cache son visage, qui pourra le contempler,
Qu'il soit peuple ou homme celui qu'il traite ainsi,
30 Pour mettre fin au règne de l'impie,
Pour qu'il ne soit plus un piège pour le peuple?
31 Cet impie avait-il dit à Dieu :
" J'ai été châtié, je ne pécherai plus;
32 Montre-moi ce que j'ignore;
Si j'ai commis l'iniquité, je ne le ferai plus?"
33 Est-ce d'après ton avis que Dieu doit punir?
Pourras-tu rejeter et choisir à ton gré, et non pas moi?
Ce que tu sais, expose-le.
34 Mais plutôt que les gens sensés me répondent,
Que l'homme sage me prête l'oreille.
35 Job a parlé sans intelligence,
Et ses discours sont dépourvus de sagesse.
36 Eh bien, que Job soit éprouvé jusqu'au bout,
Puisque ses réponses sont celles d'un impie!
37 Car à l'offense il ajoute la révolte;
Il se moque de nous;
Il multiplie ses propos contre Dieu.

CHAP. XXXV. — *Troisième discours d'Eliu.*

35 Eliu prit de nouveau la parole et dit :
2 Crois-tu que ce soit là de la justice,
De dire : " J'ai raison contre Dieu?"

23. Vulg., *ce n'est pas de l'homme qu'il dépend de comparaître devant Dieu pour être jugé.*

30. Vulgate : *c'est lui qui fait régner l'hypocrite à cause des péchés du peuple.*

36. *Que Job*, etc. Vulg., *mon Père, que Job...; n'épargne pas l'homme d'iniquité. Mon Père*, Dieu, dans la pensée de S. Jérôme. Mais, dans l'Ancien Testament, Dieu est appelé quelquefois *notre Père*, jamais *mon Père*. L'hébr. *abi* est donc ici une particule marquant l'optatif, de la racine *abah*, vouloir.

XXXV, 1. Job se plaint que l'innocence de sa vie n'ait pas été récompensée (versets 2-4). Mais l'intérêt de Dieu n'est pas engagé dans la conduite, bonne ou mauvaise, de l'homme; la piété de Job ne lui crée donc aucun droit strict vis-à-vis de lui (5-8). Si Dieu laisse sans réponse

3 Car tu as dit : " Que me sert mon innocence?
Qu'ai-je de plus que si j'avais péché? "
4 Moi, je vais te répondre,
Et à tes amis en même temps.

5 Considère les cieux et regarde;
Vois les nuées : comme elles sont plus hautes que toi!
6 Si tu pèches, quel tort lui causes-tu?
Si tes offenses se multiplient, que lui fais-tu?
7 Si tu es juste, que lui donnes-tu?
Que reçoit-il de ta main?
8 Ton iniquité ne peut nuire qu'à tes semblables,
Ta justice n'est utile qu'au fils de l'homme.

9 Des malheureux gémissent sous la violence des oppresseurs,
Et crient sous la main des puissants.
10 Mais nul ne dit : " Où est Dieu, mon Créateur,
Qui donne à la nuit des chants de joie,
11 Qui nous a faits plus intelligents que les animaux de la terre,
Plus sages que les oiseaux du ciel."
12 Ils crient alors, sans être exaucés,
Sous l'orgueilleuse tyrannie des méchants.
13 Dieu n'exauce pas les discours insensés,
Le Tout-Puissant ne les regarde pas.
14 Quand tu *lui* dis : " Tu ne vois pas ce qui se passe, "
Ta cause est devant lui; attends son jugement.
15 Mais, parce que Dieu n'a pas encore donné suite à sa colère
Et qu'il semble ignorer ses offenses,
16 Job prête sa bouche à de vaines paroles,
Et se répand en discours insensés.

CHAP. XXXVI — XXXVII. — *Quatrième discours d'Eliu.*

36 Eliu reprit encore une fois et dit :
2 Attends un peu, et je t'instruirai,
Car j'ai des paroles encore pour la cause de Dieu,
3 Je prendrai mes raisons de haut,
Et je montrerai la justice de mon Créateur.
4 Sois-en sûr, mes discours sont exempts de mensonge
La science accomplie s'exprime par ma bouche.

5 Dieu est puissant, mais il ne dédaigne personne;
Il est puissant par la force de son intelligence.
6 Il ne laisse pas vivre le méchant,
Et il fait justice aux malheureux.
7 Il ne détourne pas ses yeux des justes,
Il les fait asseoir sur le trône avec les rois,
Il les y établit pour toujours, et ils sont exaltés.
8 Viennent-ils à tomber dans les fers,
Sont-ils pris dans les liens du malheur,
9 Il leur dénonce leurs œuvres,
Leurs fautes causées par l'orgueil.

des appels adressés à sa justice, c'est parce qu'ils manquent d'humilité et de foi (9-13). Que Job attende le secours divin avec une confiante résignation (14-16).

XXXVI, 1. *Et dit.* Exorde : Eliu démontrera que Dieu est juste (vers. 2-4). En effet, Dieu traite le coupable et l'innocent selon leurs mérites (5-7). S'il permet que les bons soient affligés, c'est pour leur donner une leçon utile : s'ils se montrent humbles et soumis, ils reviennent au bonheur; mais s'ils se révoltent, ils périssent (8-15). Que Job se garde bien d'imiter les impies, s'il ne veut pas avoir leur sort (16-21). Celui qui le frappe est un Dieu infiniment sage et puissant : tableau de la toute-puissance de Dieu (22-xxxvii, 13). Le devoir de Job est de révérer humblement cette sagesse et cette grandeur qu'il ne peut comprendre.

5. Vulg., *Dieu ne rejette pas les puissants, puisqu'il est puissant lui-même.*

7. Vulg., *il établit pour jamais sur le trône les rois* justes.

10 Il ouvre leur oreille à la réprimande,
Il les exhorte à s'éloigner du mal.
11 S'ils écoutent et se soumettent,
Ils achèvent leurs jours dans le bonheur,
Et leurs années dans les délices.
12 Mais s'ils n'écoutent pas, ils périssent par le glaive,
Ils meurent dans leur aveuglement.
13 Les impies se livrent à la colère,
Ils ne crient pas vers Dieu quand il les frappe.
14 Aussi meurent-ils dans leur jeunesse,
Et leur vie se flétrit comme celle des infâmes.
15 Mais Dieu sauve le malheureux dans sa misère,
Il l'instruit par la souffrance.

16 *Toi aussi*, il te retirera de la détresse,
Pour te mettre au large, en pleine liberté,
Et ta table sera chargée de mets succulents.
17 Mais si tu combles la mesure de l'impie,
Tu en porteras la sentence et la peine.
18 Crains que Dieu irrité ne t'inflige un châtiment irrémédiable
Et que tes riches offrandes ne te puissent sauver.
19 Aura-t-il égard à tes richesses dont il n'a que faire,
A toutes les ressources de ta puissance?
20 Ne soupire pas après la nuit,
La nuit où les peuples sont anéantis sur place.
21 Prends garde de te laisser aller à l'iniquité.
Car tu préfères le murmure à la résignation dans le malheur.

22 Vois : Dieu est sublime dans sa puissance !
Quel maître est semblable à lui?
23 Qui lui trace la voie qu'il doit suivre?
Qui peut lui dire : " Tu as mal fait?"
24 Songe plutôt à glorifier ses œuvres,
Que les hommes célèbrent dans leurs chants.
25 Tout homme les contemple avec admiration,
Chacun les découvre de loin.
26 Dieu est grand au-dessus de toute science,
Le nombre de ses années est impénétrable.
27 Il attire les gouttes d'eau,
Qui se répandent en pluie sous leur poids.
28 Les nuées la laissent couler,
Et en versent les ondées sur les hommes.
29 Qui comprendra l'expansion des nuages
Et le fracas de la tente du Très-Haut.
30 *Tantôt* il étend autour de lui sa lumière,
Tantôt il se cache *comme* au fond de la mer.

31 C'est ainsi qu'il exerce sa justice sur les peuples,
Et qu'il donne la nourriture avec abondance.
32 Il prend la foudre dans ses mains,
Et lui marque le but qu'elle atteindra sûrement.
33 Son tonnerre le précède,
L'effroi des troupeaux annonce son approche.

37 A ce spectacle, mon cœur est tout tremblant,
Il bondit hors de sa place.
2 Ecoutez, écoutez le fracas de sa voix,
Le grondement qui sort de sa bouche!

13. Vulgate, *mettent* (amoncellent, Rom. ii, 5) sur eux *la colère* de Dieu.

17 sv. Les vers. 17-21 sont très obscurs et compris de façons très différentes par les exégètes.

33. Ces deux versets, compris tout autrement par la Vulg., sont très obcurs et très diversement interprétés.

3 Il lui donne libre carrière sous l'immensité des cieux,
Et son éclair brille jusqu'aux extrémités de la terre.
4 Puis éclate un rugissement,
Il tonne de sa voix majestueuse;
Quand on entend sa voix, la foudre est déjà partie.
5 Dieu tonne de sa voix d'une manière merveilleuse;
Il fait de grandes choses que nous ne comprenons pas.
6 Il dit à la neige : " Tombe sur la terre; "
Il commande aux ondées et aux pluies torrentielles.
7 C'est ainsi qu'il met un sceau sur la main de tous les hommes,
Afin que tous reconnaissent leur Créateur.
8 *Alors* l'animal sauvage rentre dans son repaire,
Et reste dans sa tanière.
9 L'ouragan sort de ses retraites cachées,
L'aquilon amène les frimas.
10 Au souffle de Dieu se forme la glace,
Et la masse des eaux est emprisonnée.
11 Il charge de vapeurs les nuages,
Il sème dans l'air les nuées orageuses.
12 On les voit, guidées par lui, errer en tous sens,
Pour exécuter tout ce qu'il leur commande
Sur la face de la terre habitée,
13 Pour apporter ses châtiments,
Ou ses bienfaits aux hommes.
14 Job, sois attentif à ces choses;
Arrête-toi, et considère les merveilles de Dieu.
15 Sais-tu comment il les opère,
Et fait briller l'éclair dans la nue?
16 Comprends-tu le balancement des nuages,
Les merveilles de celui dont la science est parfaite?
17 *Sais-tu* pourquoi tes vêtements sont chauds,
Quand la terre se repose au souffle du midi?
18 Peux-tu, comme lui, étendre les cieux,
Et les rendre solides comme un miroir d'airain?
19 Fais-nous connaître ce que nous devons lui dire :
Nous ne saurions lui parler, ignorants que nous sommes.
20 Ah! qu'on ne lui rapporte pas mes discours!
Un homme a-t-il jamais dit qu'il désirait sa perte?
21 On ne peut voir maintenant la lumière *du soleil*,
Qui luit derrière les nuages;
Qu'un vent passe, il les dissipe.
22 L'or vient du septentrion;
Mais Dieu, que sa majesté est redoutable!
23 Le Tout-Puissant, nous ne pouvons l'atteindre :
Grand par la force,
Par le droit et la justice,
Il ne répond à personne!
24 Que les hommes donc le révèrent!
Il n'honore pas les sages d'un regard.

XXXVII, 11. Vulg., *le froment appelle les nuées, et les nuées répandent leur lumière*, celle des éclairs. Mais l'hébr. *beri* ne vient pas de *bar*, froment : c'est le subst. *ri*, humidité, pluie, précédé de la préposition *be*.

13. *Ses châtiments*, litt. *pour la verge*, hébr. *schebet*, mot qui veut dire aussi *tribu* ; mais ce sens adopté par la Vulgate, ne convient pas ici.

16. Vulg., *connais-tu les grands chemins des nuages et les sciences parfaites?*

20. Les vers. 20-22 sont très obscurs et ont reçu des explications diverses.

22. *Du Septentrion* : c'était l'opinion des anciens : Hérod. iii, 116; Pline, *Hist. Nat.* vi, 11; xxxiii, 4. Nous savons d'où vient l'or, mais la majesté de Dieu est inaccessible. Comp. xxviii, 1, 12. D'autres avec les LXX : *un nuage* ou *un rayon d'or vient du septentrion;* plus brillante est *la majesté redoutable de Dieu.*

23. *Il ne répond à personne*, il ne rend pas compte de ses actes. Vulg., *il ne peut être décrit*, dignement célébré.

TROISIÈME PARTIE.

INTERVENTION DIVINE [Ch. XXXVIII — XLII, 6].

CHAP. XXXVIII — XXXIX. — *Réponse du Seigneur à Job.*

38 Alors le Seigneur répondit à Job du sein de la tempête, et dit :

3 Quel est celui qui obscurcit ainsi la Providence
Par des discours sans intelligence ?
2 Ceins tes reins, comme un homme;
Je vais t'interroger et tu me répondras.

4 Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre ?
Dis-le, si tu as l'intelligence.
5 Qui en a déterminé les dimensions ?
Qui a tendu sur elle le cordeau ?
6 Sur quoi ses bases reposent-elles,
Ou qui en a posé la pierre angulaire,
7 Quand les astres du matin chantaient en chœur,
Et que tous les fils de Dieu poussaient des cris d'allégresse ?
8 Qui a fermé la mer avec des portes,
Lorsqu'elle sortit impétueuse du sein maternel;
9 Quand je lui donnai les nuages pour vêtements,
Et pour langes d'épais brouillards;
10 Quand je lui imposai ma loi,
Que je lui mis des portes et des verrous,
11 Et que je lui dis : " Tu viendras jusqu'ici, non au-delà;
Ici se brisera l'orgueil de tes flots " ?

12 As-tu, depuis que tu existes, commandé au matin ?
As-tu indiqué sa place à l'aurore,
13 Pour qu'elle saisisse les extrémités de la terre
Et qu'elle en secoue les méchants;
14 Pour que la terre prenne forme, comme l'argile sous le cachet,
Et qu'elle se montre parée comme d'un vêtement;
15 Pour que les malfaiteurs soient privés de leur lumière,
Et que le bras levé *pour le crime* soit brisé ?

16 Es-tu descendu jusqu'aux sources de la mer ?
T'es-tu promené dans les profondeurs de l'océan ?
17 Les portes de la mort se sont-elles ouvertes devant toi ?
As-tu vu le seuil du noir abime ?
18 As-tu embrassé l'étendue de la terre ?
Parle, si tu sais toutes ces choses.

19 Quel chemin conduit au séjour de la lumière,
Et quelle est la demeure des ténèbres ?
20 Tu pourrais fixer les limites de leur domaine,
Tu connais les sentiers de leur séjour !

XXXVIII, 1. Job avait demandé à plaider sa cause devant Dieu et contradictoirement avec lui (xiii, 22). Voici que Dieu paraît; il va répondre à sa créature, mais répondre en Dieu, non en rendant compte de ses desseins, mais en montrant à Job qu'il n'a pas le droit de leur refuser sa soumission. Pour cela, il fait passer sous ses yeux un tableau magnifique des merveilles de la création : toutes ces œuvres révèlent une sagesse, une providence, une adaptation parfaite des moyens aux fins qui attestent dans leur Auteur une bonté absolue et doivent apprendre à l'homme à accepter humblement et sans murmure tout ce que le Tout-Puissant peut ordonner ou permettre. Cette explication ne touche pas au côté philosophique de la question agitée, mais elle fera descendre dans le cœur de Job des sentiments d'humilité et de résignation qui prépareront pour lui le retour de la faveur divine.

Le discours de Dieu occupe les chapitres xxxviii-xli; il se compose de deux parties, suivies chacune de quelques mots de Job, exprimant sa soumission et son repentir : merveilles du monde physique (ch. xxxviii); merveilles du monde animal (xxxix); Béhémoth et Léviathan, ou l'hippopotame et le crocodile (xl et xli).

7. Les *astres* et les anges ou *fils de Dieu*, forment *l'armée* (hébr. *tsaba*) du ciel, et comme la milice du Seigneur, appelé pour cette raison Dieu des armées (*Elohé Tsebaoth*).

21 Tu le sais sans doute, puisque tu étais né avant elles;
Le nombre de tes jours est si grand?

22 Es-tu entré dans les trésors de la neige?
As-tu vu les réservoirs de la grêle,
23 Que je tiens prêts pour le temps de la détresse,
Pour les jours de la guerre et du combat?
24 Par quelle voie la lumière se divise-t-elle,
Et le vent d'orient se répand-il sur la terre?
25 Qui a ouvert des canaux aux ondées,
Et tracé une route aux feux du tonnerre,
26 Afin que la pluie tombe sur une terre inhabitée,
Sur le désert où il n'y a point d'hommes;
27 Pour qu'elle arrose la plaine vaste et vide,
Et y fasse germer l'herbe verte!

28 La pluie a-t-elle un père?
Qui engendre les gouttes de la rosée?
29 De quel sein sort la glace?
Et le givre du ciel, qui l'enfante,
30 Pour que les eaux durcissent comme la pierre,
Et que la surface de l'abîme se solidifie?

31 Est-ce toi qui serres les liens des Pléiades,
Ou pourrais-tu relâcher les chaînes d'Orion?
32 Est-ce toi qui fais lever les constellations en leur temps,
Qui conduit l'Ourse avec ses petits?
33 Connais-tu les lois du ciel?
Règles-tu ses influences sur la terre?
34 Elèves-tu ta voix jusque dans les nues,
Pour que des torrents d'eau tombent sur toi?
35 Les éclairs partent à ton ordre?
Te disent-ils : " Nous voici! "

36 Qui a mis la sagesse dans les reins de l'homme,
Ou qui a donné l'intelligence à son cœur?
37 Qui peut exactement compter les nuées,
Incliner les urnes du ciel,
38 Pour que la poussière se forme en masse solide
Et que les glèbes adhèrent ensemble?

39 Est-ce toi qui procures à la lionne sa proie,
Qui rassasies la faim des lionceaux,
40 Quand ils sont couchés dans leur tanière,
Qu'ils se tiennent en embuscade dans le taillis?
41 Qui prépare au corbeau sa pâture,
Quand ses petits crient vers Dieu,
Qu'ils errent çà et là, sans nourriture?

39 Connais-tu le temps où les chèvres sauvages font leurs petits?
As-tu observé les biches quand elles mettent bas?
2 As-tu compté les mois de leur grossesse?
Connais-tu l'époque de leur délivrance?
3 Elles se mettent à genoux, déposent leurs petits,
Et sont quittes de leurs douleurs.

31. Sens : Est-ce toi qui as fait des Pléiades une constellation dont les étoiles semblent serrées les unes contre les autres, et d'Orion une constellation dont les étoiles sont détachées et réparties sur une certaine étendue du firmament? La Vulg. traduit le 2e membre : *pourrais-tu étendre le cercle parcouru par l'Ourse*?

32. *Les constellations*, hébr. *mazzaroth*, peut-être le même mot que *mazzaloth*, (II Rois, xxiii, 5), les douze signes du zodiaque : c'est le sens le plus probable.

36. Delitzsch, avec la Vulg., traduit le 2e membre : *qui a donné au coq l'intelligence*, l'instinct pour annoncer le jour? Le Hir et d'autres : *qui a mis la sagesse dans les nues* (hébr. *touchoth*, de la rac. *touach*, couvrir), *ou qui a donné l'intelligence aux météores* (hébr. *sekvi*, du *sakah*, voir, d'où *phénomène*, ce qui est vu), pour qu'ils produisent les effets voulus par Dieu : cette interprétation convient parfaitement au contexte.

Leurs faons prennent de la vigueur et grandissent dans les champs,
Ils s'en vont, et ne reviennent plus à leur mère.
5 Qui a lâché l'onagre en liberté?
Qui a brisé les liens de l'âne sauvage?
6 A qui j'ai donné le désert pour maison,
Pour demeure la plaine salée?
7 Il méprise le tumulte des villes,
Il n'entend pas la voix d'un maitre.
8 Il parcourt les montagnes pour trouver sa pâture,
Il y poursuit les moindres traces de verdure.
9 Le buffle voudra-t-il te servir?
Passera-t-il la nuit dans ton étable?
10 L'attacheras-tu avec une corde dans tes sillons:
Trainera-t-il derrière toi la herse dans les vallées?
11 Te fieras-tu à lui parce qu'il est fort?
Lui laisseras-tu faire tes travaux?
12 Compteras-tu sur lui pour rentrer ta moisson,
Pour recueillir le blé dans ton aire?
13 L'aile de l'autruche bat joyeusement;
Mais elle n'a ni l'aile pieuse *de la cigogne*, ni l'aile qui prend l'essor.
14 Elle abandonne ses œufs à la terre,
Et les fait chauffer sur le sable.
15 Elle ne songe pas qu'ils peuvent être foulés au pied,
Ecrasés par les bêtes des champs.
16 Elle est dure pour ses petits, comme s'ils n'étaient pas siens;
Que son fruit périsse, elle ne s'en inquiète pas.
17 Car Dieu lui a refusé la sagesse,
Et ne lui a pas donné l'intelligence.
18 Mais quand elle se bat les flancs et prend son essor :
Elle se rit du cheval et du cavalier.
19 Est-ce toi qui donnes au cheval la vigueur,
Qui revêts son cou d'une crinière flottante?
20 Qui le fais bondir comme la sauterelle?
Son fier hennissement répand la terreur.
21 Il creuse du pied la terre, il est fier de sa force,
Il s'élance au-devant des armées.
22 Il se rit de la peur; rien ne l'effraie;
Il ne recule pas devant l'épée.
23 Sur lui résonne le carquois,
La lance étincelante et le javelot.
24 Il frémit, il s'agite, il dévore la terre;
Il ne se contient plus quand le clairon sonne.
25 Au bruit de la trompette, il dit : " Allons ! "
De loin il flaire la bataille,
La voix tonnante des chefs et les cris des guerriers.
26 Est-ce par ta sagesse que l'épervier prend son vol
Et déploie ses ailes vers le midi?
27 Est-ce à ton ordre que l'aigle s'élève,
Et fait son nid sur les hauteurs?
28 Il habite les rochers, il fixe sa demeure
Dans les dents de la pierre, sur le sommet des monts.
29 De là, il guette sa proie,
Son regard perce au loin.
30 Ses petits s'abreuvent de sang;
Partout où il y a des cadavres, on le trouve.

XXXIX, 30. Dans la Vulg. les 5 versets suiv. appartiennent encore au chap. xxxix; logiquement, cette place leur conviendrait mieux.

CHAP. XL — XLI. — *Second discours du Seigneur.*

40 Le Seigneur s'adressant à Job, dit :

2 Le censeur du Tout-Puissant veut-il *encore* plaider contre lui?
Celui qui dispute avec Dieu peut-il répondre ?

3 Job répondit au Seigneur, en disant :

4 Chétif que je suis, que te répondrai-je ?
Je mets la main sur ma bouche.

5 J'ai parlé une fois, je ne répliquerai pas;
Deux fois, je n'ajouterai rien.

6 Le Seigneur parla encore à Job du sein de la tempête, et dit :

7 Ceins tes reins, comme un homme;
Je vais t'interroger, et tu me répondras.

8 Veux-tu donc anéantir ma justice,
Me condamner afin d'avoir droit?

9 As-tu un bras comme celui de Dieu,
Et ta voix, comme la sienne, est-elle un tonnerre?

10 Pare-toi de grandeur et de magnificence,
Revêts-toi de gloire et de majesté ;

11 Epanche les flots de ta colère,
Abaisse le superbe d'un regard.

12 D'un regard fais plier le superbe,
Ecrase sur place les méchants;

13 Fais-les tous ensemble rentrer dans la poussière,
Enferme-les dans la tombe obscure :

14 Alors moi aussi je te rendrai l'hommage,
Que ta droite peut te sauver.

15 Vois Béhémoth, que j'ai créé comme toi :
Il se nourrit d'herbe, comme le bœuf.

16 Quelle force dans ses reins !
Quelle vigueur dans les muscles de ses flancs !

17 Il dresse sa queue comme un cèdre;
Les nerfs de ses cuisses forment un *solide* faisceau.

18 Ses os sont des tubes d'airain,
Ses côtes sont des barres de fer.

19 C'est le chef-d'œuvre de Dieu:
Son Créateur l'a pourvu d'un glaive.

20 Les montagnes lui fournissent sa pâture;
Autour de lui se jouent toutes les bêtes des champs.

21 Il se couche sous les lotus,
Dans le secret des roseaux et des marécages

22 Les lotus le couvrent de leur ombre,
Les saules du torrent l'environnent.

23 Que le fleuve déborde, il ne craint pas;
Il serait tranquille, quand le Jourdain monterait à sa gueule.

24 Est-ce en face qu'on pourra le saisir,
Le prendre dans des filets et lui percer les narines?

25 Tireras-tu Léviathan avec un hameçon,
Et lui serreras-tu la langue avec une corde?

26 Lui passeras-tu un jonc dans les narines,
Et lui perceras-tu la mâchoire avec un anneau?

27 T'adressera-t-il d'ardentes prières?
Te dira-t-il de douces paroles?

XL, 5. Hébraïsme. Sens : je ne veux pas ajouter de nouveaux discours aux premiers.

26. Vulg.: *embliras-tu les filets de sa peau et de sa tête ton réservoir à poissons?*

28 Fera-t-il une alliance avec toi?
Le prendras-tu pour toujours à ton service?
29 Joueras-tu avec lui comme avec un passereau?
L'attacheras-tu pour amuser tes filles?
30 Les pêcheurs associés en font-ils le commerce?
Le partagent-ils entre les marchands?
31 Cribleras-tu sa peau de dards,
Perceras-tu sa tête du harpon?
32 Essaie de mettre la main sur lui : —
Souviens-toi du combat, et tu n'y reviendras plus.
33 Le chasseur est trompé dans son attente;
La vue du monstre suffit à le terrasser.

41 Nul n'est assez hardi pour provoquer Léviathan :
Qui donc oserait me résister en face?
2 Qui m'a obligé, pour que j'aie à lui rendre?
Tout ce qui est sous le ciel est à moi.

3 Je veux parler encore de ses membres,
De sa force, de l'harmonie de sa structure.
4 Qui jamais a soulevé le bord de sa cuirasse?
Qui a franchi la double ligne de son râtelier?
5 Qui a ouvert les portes de sa gueule?
Autour de ses dents habite la terreur.
6 Superbes sont les lignes de ses écailles,
Comme des sceaux étroitement serrés.
7 Chacune touche sa voisine;
Un souffle ne passerait pas entre elles.
8 Elles adhèrent l'une à l'autre,
Elles sont jointes et ne sauraient se séparer.
9 Ses éternuements font jaillir la lumière,
Ses yeux sont comme les paupières de l'aurore.
10 Des flammes jaillissent de sa bouche,
Il s'en échappe des étincelles de feu.
11 Une fumée sort de ses narines,
Comme d'une chaudière bouillante.
12 Son souffle allume les charbons,
De sa bouche s'élance la flamme.
13 Dans son cou réside la force,
Devant lui bondit l'épouvante.
14 Les muscles de sa chair tiennent ensemble,
Fondus sur lui, inébranlables.
15 Son cœur est dur comme la pierre,
Dur comme la meule inférieure.
16 Quand il se lève, les plus braves ont peur,
L'épouvante les fait défaillir.
17 Qu'on l'attaque avec l'épée, l'épée ne résiste pas,
Ni la lance, ni le javelot, ni la cuirasse.
18 Il tient le fer pour de la paille,
L'airain comme un bois vermoulu.
19 La fille de l'arc ne le fait pas fuir,
Les pierres de la fronde sont pour lui un fétu;
20 La massue un brin de chaume;
Il se rit du fracas des piques.
21 Sous son ventre sont des tessons aigus :
On dirait une herse qu'il étend sur le limon.
22 Il fait bouillonner l'abîme comme une chaudière,
Il fait de la mer un vase de parfums.

30. Vulg. : *le couperont-ils en morceaux*, soit pour le vendre, soit pour en faire un festin?

33. Ce verset, rattaché dans l'hébreu au chapitre suivant, est mieux placé par la Vulgate, à la fin du chap. xl. A ce même chap. xl appartiendraient aussi, logiquement, les deux versets suivants.

23 Il laisse après lui un sillage de lumière,
On dirait que l'abîme a des cheveux blancs.
24 Il n'a pas son égal sur la terre,
Il a été créé pour ne rien craindre.
25 Il regarde en face tout ce qui est élevé,
Il est le roi des plus fiers animaux.

CHAP. XLII. — *Humble confession de Job*

42 Job répondit au Seigneur et dit :

2 Je sais que tu peux tout,
Et que tes desseins ne rencontrent pas d'obstacles.
3 " Quel est celui qui obscurcit la Providence, sans savoir? "
Oui, j'ai parlé sans intelligence
De merveilles qui me dépassent et que j'ignore.
4 " Ecoute-*moi*, je vais parler;
Je t'interrogerai, réponds-moi. "
5 Mon oreille avait entendu parler de toi;
Mais maintenant mon œil t'a vu.
6 C'est pourquoi je me condamne et je fais pénitence
Sur la poussière et sur la cendre.

ÉPILOGUE.

7 Après que le Seigneur eut adressé ces paroles à Job, il dit à Eliphaz de Théman : " Ma colère est allumée contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez pas parlé de moi selon la vérité, comme l'a fait mon serviteur 8 Job. Maintenant, allez prendre sept jeunes taureaux et sept béliers; puis venez trouver mon serviteur Job, et offrez pour vous un holocauste. Job, mon serviteur, priera pour vous, et c'est par égard pour lui seul que je ne vous traiterai point selon votre folie; car vous n'avez pas parlé de moi selon la vérité, comme l'a fait mon serviteur Job.

9 Eliphaz de Théman, Baldad de Suhé et Sophar de Naaman allèrent donc et firent comme le Seigneur leur avait dit; et le Seigneur eut égard à la prière de Job.

10 Le Seigneur rétablit Job dans son premier état, pendant que Job intercédait pour ses amis, et il lui rendit le double de tous ses biens. Ses frères, ses sœurs 11 et ses anciens amis vinrent tous le visiter et mangèrent avec lui dans sa maison. Ils le plaignirent et le consolèrent de tous les malheurs que le Seigneur avait fait venir sur lui, et chacun d'eux lui fit don d'une késita et d'un anneau d'or.

Et le Seigneur bénit les derniers temps 12 de Job plus encore que les premiers, et il posséda quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses. Il eut sept fils et trois filles; 13 il nomma la première Jémima, la deu- 14 xième Ketsia, et la troisième Keren-Happouk. Dans toute la terre il n'y avait 15 pas d'aussi belles femmes que les filles de Job, et leur père leur donna une part d'héritage parmi leurs frères.

Job vécut après cela cent quarante 16 ans, et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération.

Et Job mourut vieux et rassasié de 17 jours.

XLII, 3. *Quel est celui* : Job répète les paroles mêmes de Dieu (xxxviii, 2) et s'en fait l'application.

4. Ce verset rappelle les paroles de Dieu (xxxviii, 3; xl, 7) et aussi celles de Job (xiii, 22) : Job redit les premières, soit pour s'humilier, soit pour demander à Dieu de l'écouter à son tour. Il se condamnerait plus cruellement encore, s'il avait en vue son propre langage, si téméraire, du chapitre xiii, 22.

7. Le récit recommence en prose, comme dans le préambule.

11. *Lui fit don*, selon la coutume des visiteurs (Gen. xxxiii, 19), d'une *késita*, pièce d'argent de l'époque patriarcale, que les anciens traducteurs ont peut-être crue frappée à l'effigie d'une *brebis* (Vulg.).

14. *Jémima*, c.-à-d. Colombe (Vulg. *Diem*, jour). — *Ketsia* (propr. *Qetsia*), c.-à-d. parfum, et spécialement celui qu'on tirait de la *casse*, plante aromatique si recherchée en Orient (Ps. xlv, 9). — *Kéren-Happouk*, c.-à-d. boîte d'antimoine, fard dont les femmes orientales se peignent les paupières et les sourcils pour rehausser l'éclat de leurs yeux.